

Aimé Césaire

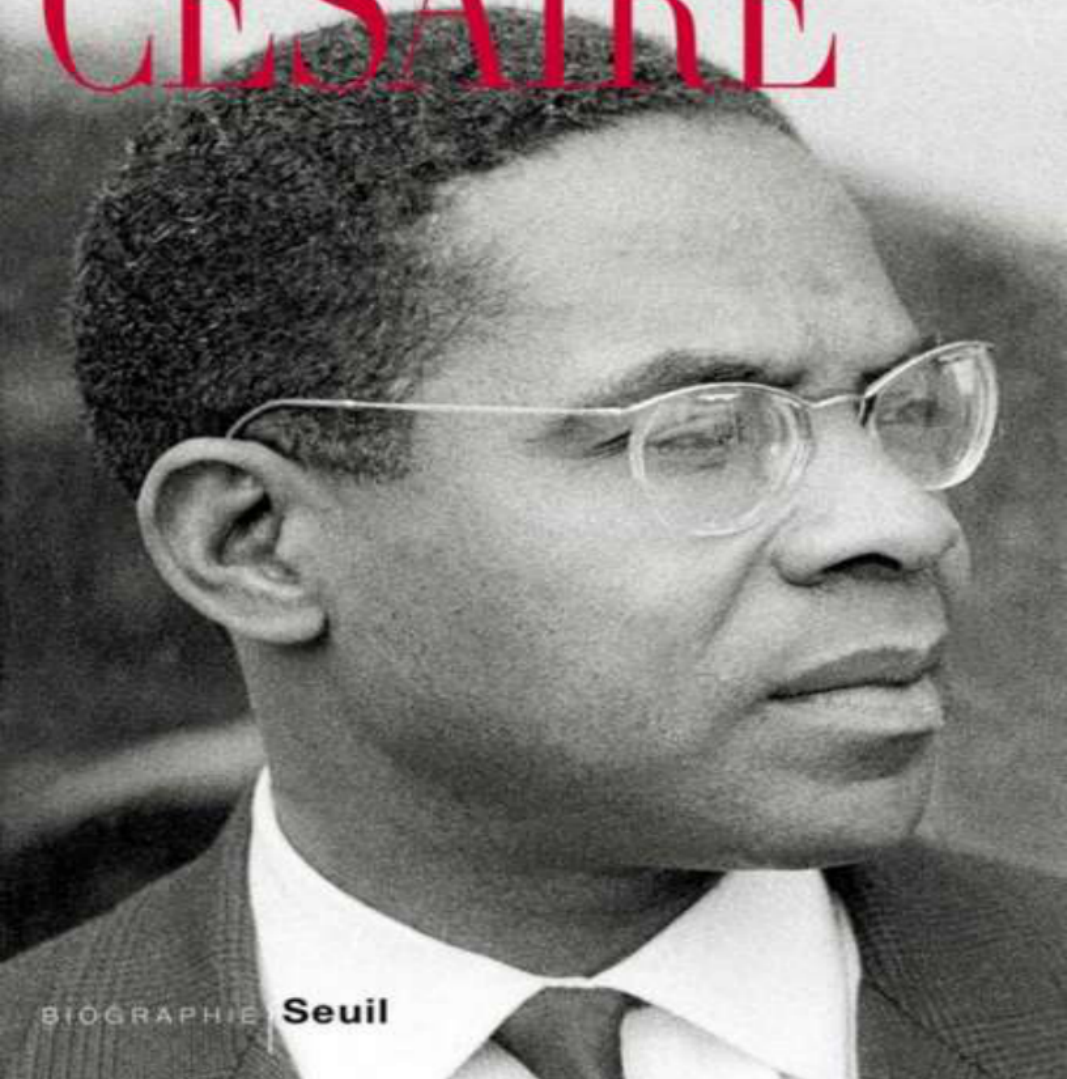
Kora Véron

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

KORA VÉRON

Aimé CÉSAIRE



BIOGRAPHIE **Seuil**

KORA VÉRON

AIMÉ CÉSAIRE

Configurations

ÉDITIONS DU SEUIL

57, rue Gaston-Tessier, Paris XIX^e

Dans la même série

Pascal Convert
Raymond Aubrac
Résister, reconstruire, transmettre
2011

Mireille Calle-Gruber
Claude Simon
Une vie à écrire
2011

Myriam Anissimov
Vassili Grossman
Un écrivain de combat
2012

Michel Pateau
Jean Cayrol
Une vie en poésie
2012

Bernard Mazo
Jean Sénac
Poète et martyr
2013

Frédéric Joly
Robert Musil
Tout réinventer
2015

Jacques Le Rider

Karl Kraus

Phare et brûlot de la modernité viennoise

2018

ISBN 978-2-02-140428-9

© ÉDITIONS DU SEUIL, MAI 2021

www.seuil.com

Ce document numérique a été réalisé par Nord Compo.

TABLE DES MATIÈRES

Titre

Dans la même série

Copyright

Première partie - Jusqu'à septembre 1931

I - « Qui et quels nous sommes ? »

Investiture péleëne

« À Saint-Pierre »

II - « De parent à parent il manque toujours un maillon »

Un profond mystère autour de la vie de l'auteur

La famille Césaire

Le prénom du père

III - « Pas un petit bout de ce monde qui ne porte mon empreinte digitale »

« Basse-Pointe a structuré mon cœur »

Un monde « polyculturel »

IV - Fort-de-France « ville inerte »

Cul-de-Sac-Royal

L'esprit nouveau des lucioles foyalaises

« J'ai donc foutu le camp avec joie »

Deuxième partie - Octobre 1931-août 1939

I - Paris capitale fédératrice

« Charmes des spoliations lointaines dans un décor édénique »

« Plures labori dulcibus quaedam otii »

« T'en souvient-il, Léopold »

Damas surréaliste tendance Desnos

Salons et revues

Temps tourmentés

II - Les étudiants noirs se lancent

Damas le précurseur

De L'Étudiant martiniquais à L'Étudiant noir : écrire avec les autres

L'Étudiant noir numéro 1 : premières « Nègreries »

L'Étudiant noir numéro 3 : un numéro décisif

III - Rue d'Ulm

« Une parturition dans la souffrance »

« Le thème du Sud chez les poètes nègres des États-Unis »

Une politique culturelle inspirante

Le rythme s'accélère

L'étrange cas de monsieur Pelorson

Cahier d'un retour au pays natal

Troisième partie - Septembre 1939-novembre 1945

I - Équivoques

Projets incertains

La drôle de guerre martiniquaise

« Non à l'ombre »

« L'épopée américaine vient seulement de commencer »

Tropiques : Un laboratoire collectif

II - Martinique à la croisée des chemins

Avenue of escape

Rencontres en eau trouble

Postérité des rencontres

III - En quête de nouveaux mythes

Entre Fort-de-France et New York

Césaire surréaliste ?

Césaire dans les revues new-yorkaises

Retorno al país natal : le Cahier cubain

IV - Nouveaux horizons

Entre Breton et Ponton

Henri Seyrig aux Antilles

Nouvelles missions

Un Cahier new-yorkais ?

Étiemble à Fort-de-France

Breton dissonant

V - Vers la politique

Nouvelle politique martiniquaise

Drames haïtiens

« Commencer autre chose »

Césaire maire et député

Quatrième partie - Décembre 1945-novembre 1959

I - Reconfigurations parisiennes

Les Armes miraculeuses

Deux nouvelles éditions de Cahier d'un retour au pays natal

Préparation de Soleil cou coupé

Espoirs d'une décolonisation paradoxale par la départementalisation

Nouvelle constellation

II - 1947-1948 sous tension

Débats animés

Soleil cou coupé

Présence africaine sans Césaire

Commémorations dans l'adversité

« L'impossible contact »

Premier voyage de Leiris aux Antilles

Césaire Orphée noir

III - Le communisme à l'ordre du jour

Wrocław et Varsovie avec Picasso

Corps perdu

Césaire toujours à son créneau

Traductions en contrepoint

L'assimilation en échec

IV - Retours à la Martinique

Un mystérieux retour

Second voyage de Leiris aux Antilles

V - Zigzags

Consensus de Vienne

État de grâce soviétique

Traductions et rébellion

« La Révolution française et le problème nègre »

« Peu à peu le chaos s'organise »

*« que le poème tourne bien ou mal sur l'huile de ses gonds fous-t-en Depestre fous-t-en
laisse dire Aragon »*

VI - Inéluctable rupture

Dans l'orbite de Présence africaine

Une ligne impossible à suivre

Un congrès mosaïque

« L'heure de nous-mêmes a sonné »

VII - Rebond chaotique

Hostilités et nouvelles alliances

Un nouveau parti, un nouveau journal

Lointaine Algérie

Non et oui à la nouvelle Constitution

Le mythe Delgrès

Euphorie au congrès de Rome

Combiner deux niveaux d'action

Cinquième partie - Décembre 1959-février 1981

I - Les temps changent

Un banal fait divers aux lourdes conséquences

Ferments / « Ferment »

Tropisme italien

Retour à Toussaint Louverture

Charles de Gaulle aux Antilles

Nouveaux cadastres

Questions d'autodétermination

Tensions, rébellions, divorces et tragédies

Addis-Abeba, 1963

La Tragédie du roi Christophe

Brésil, une géographie cordiale

II - Contourner les impasses

Bumidom et OJAM

Poussières d'îles

La Tragédie du roi Christophe en tournée européenne

Une saison au Congo

Impuissance politique

Festival de Dakar ambivalent

Repolarisation américaine

Cuba « puissance d'avenir » ?

Le mythe nationaliste

Contestation de la négritude

Une nouvelle Tempête

Un nouveau président

Limites du nationalisme

Nouvelles ouvertures culturelles

Un tournant dangereux

III - Un très long septennat

Vents contraires

Paroles d'îles

Aliénation consumériste

Calamités

Notoriété extensive

Xénophobie ?

Antillanité ?

Ultrapériphérie

Au bord de l'explosion

L'indépendance ?

Sixième partie - Mars 1981-avril 2008

I - « Cette victoire n'est pas une fin en soi »

Pour Mitterrand

Moratoire sur l'autonomie

Premier épisode de la décentralisation

moi, laminaire...

À la conquête de la région

Césaire fête ses soixante-dix ans

« Tout cela a été, jusqu'à présent, épargné à notre petit pays. Fasse que tout cela lui soit épargné à l'avenir »

« Nous sommes condamnés à inventer ensemble ou à sombrer »

Le goût du pouvoir

Césaire à l'honneur

II - Un très lent désengagement

« au bord des mondes »

Césaire fête ses quatre-vingts ans

Jouer les prolongations

Dernières années désenchantées

Notes

Sources

Sources archivistiques

Sources orales

Bibliographie

Index des œuvres d'Aimé Césaire citées

Index des noms propres

Remerciements

Crédits

XIII

X
✓ X

PARIS, le

beaux beaux
les Caraïbesguêlle volière
guêls oixauxcadavres de bête
cadavres d'oixaux

© autour du mariage

moins moins beau le mariage
moins beau que le Maracaiibobeaux beaux les ^{piranhas} parassites

beaux beaux les symphonies

chanson chanson ~~Canta~~ de cageadieu volière
adieu oixaux

X

X Y

PREMIÈRE PARTIE

JUSQU'À SEPTEMBRE 1931



« Qui et quels nous sommes ? »

Investiture péleénne

« Qui et quels nous sommes ? Admirable question ! » écrit Aimé Césaire dans l'un de ses poèmes les plus provocateurs, « En guise de manifeste littéraire¹ », engageant ainsi un dialogue conflictuel avec toute injonction à définir son être ou à décliner son identité, en commençant par la fameuse instruction gravée au fronton du temple d'Apollon à Delphes et reprise par Socrate : γνῶθι σεαυτόν (« Connais-toi toi-même »). C'est que cette subjectivité blessée demeure énigmatique, labile et hasardeuse. Tenter de la saisir oblige à l'inscrire dans un « nous », un être individuel et collectif à géométrie variable dont Saint-Pierre et son volcan qui domine le nord caraïbe de la Martinique constituent le point d'origine géographique, historique, littéraire et symbolique.

Saint-Pierre s'étale au pied de la montagne Pelée qui détruisit la ville en mai 1902. Césaire le Péléen a souvent affirmé que cette violence tellurique l'a institué poète. La Pelée expliquerait aussi son caractère, et plus généralement la personnalité martiniquaise, comme il l'indique en 2002 dans un entretien accordé à l'occasion du centenaire de l'éruption : « Tout le monde le sait, je suis de type éruptif, et peut-être que c'est assez martiniquais... Est-ce qu'il y a un rapport, je n'en sais rien, les choses s'accumulent, beaucoup de choses sont tolérées, supportées, comme s'il n'y avait pas de problèmes et puis brusquement tout explose²... » Commentant à cette occasion son poème « Investiture³ », il rappelle que Saint-Pierre est la commune

d'origine d'une partie de sa famille. Le réveil du volcan a induit une périodisation tragique du quotidien : « Ma mère d'ailleurs, et c'est vrai pour beaucoup d'entre nous, datait les événements “avant la catastrophe”, ou “après la catastrophe”, comme en France on dirait “avant la guerre”, c'est l'événement qui a marqué toute une génération. » Dès lors, le volcan hante la psyché martiniquaise, chacun sachant qu'il peut se réveiller encore, à tout moment.

Sa présence témoigne en outre d'une genèse géologique archaïque qui fascinait Césaire. Les petites Antilles sont issues d'éruptions volcaniques sous-marines, sous l'effet de la zone de subduction formée par la rencontre de la plaque des Caraïbes et de la plaque de l'Amérique du Sud, comme le suggère le poème « Aux îles de tous les vents » :

des terres qui sautent très haut
pas assez cependant pour que leurs pieds ne restent pris
au pécule de la mer mugissant son assaut de faces
irrémédiables⁴

Césaire était tout aussi captivé par l'hypothèse d'une ultime éruption, entraînant cette fois la disparition de la Martinique. Il en parlait volontiers à ceux qui avaient le privilège de partager l'une de ses promenades sur les flancs du volcan, et l'on trouve trace de cette obsession dès la première version du tapuscrit de *Cahier d'un retour au pays natal*, qui amplifiait les conséquences du cataclysme en y associant des « raz-de-marée » :

Au bout du petit matin, sur cette plus fragile épaisseur de terre que dépasse de façon humiliante son grandiose avenir – les volcans éclateront, [les raz-de-marée souffleront la balle aux volcans surpassés,] l'eau nue emportera les taches mûres du soleil et il ne restera plus qu'un bouillonnement tiède picoré d'oiseaux marins – la plage des songes et l'insensé réveils⁵.

En 1991, il reviendra sur le double mouvement volcanique, créateur et destructeur, dans des termes très proches : « Nous sommes

des crachats, des vomis de volcan. Peut-être disparaîtrons-nous un jour pour devenir un oiseau marin [...]⁶. » L'éruption de 1902 aurait bien été annonciatrice d'une autre apocalypse, plus radicale encore. Mais un destin de volcan (et d'oiseau marin) est-il si contrariant ? Il est préférable, en tout cas, à celui du morne de *Cahier d'un retour au pays natal*. Un morne maladif, paralysé, muet, « oublié, oublieux de sauter » :

Au bout du petit matin l'incendie contenu du morne,
comme un sanglot que l'on a bâillonné au bord de son
éclatement sanguinaire, en quête d'une ignition qui se
dérobe et se méconnaît⁷.

Comme on peut souvent l'observer dans les écrits de Césaire, « Investiture » combine des références culturelles savantes et hétéroclites, gravitant ici autour de Saint-Pierre et de l'éruption dévastatrice. Dans le vers « mes yeux de scorpène⁸ frénétique et de poignard sans roxelane » – qui exprime la fureur du poète face au désastre –, « roxelane » détourné en nom commun peut désigner une sultane ottomane, un bateau ou une rivière pierrotine. Plus précisément, une esclave ruthène du harem de Soliman I^{er} (que le sultan turc épousa vers juin 1534, après l'avoir affranchie), qui donnera son nom à une rivière de Saint-Pierre par l'intermédiaire du navire amiral⁹ sur lequel avait débarqué à la Martinique « Pierre de Blain, escuyer, sieur de d'Esnambuc », en 1635. Le terme symbolise par conséquent le point d'origine de l'histoire coloniale de la Martinique. Esnambuc n'avait cependant pas « découvert » *Iouanacaera* (l'île aux iguanes), puisque Christophe Colomb serait descendu sur une plage située entre ce qui ne s'appelait pas encore Saint-Pierre et Le Carbet, le 15 juin 1502, lors de son dernier voyage. Pour en repartir trois jours plus tard.

Jusqu'en 1635, seul le rivage de l'île avait été fréquenté par des marins européens, qui y faisaient relâche, comme l'indique l'anonyme de Carpentras¹⁰ qui vécut à la Martinique au début du XVI^e siècle : « Il arrive là toutes les années quantité de Français, de Flamands, Anglais et Espagnols qui sont dans ces îles pour s'y rafraîchir, pour y recueillir de l'eau et quelques fruits et principalement de la cassave qui est le pain des Indiens. » Leurs relations avec les « Sauvages » furent d'abord

pacifiques, les Amérindiens pratiquant volontiers l'hospitalité. La population précolombienne dite du manioc amer, venue de l'Amérique amazonienne, avait peuplé les Petites Antilles par vagues successives¹¹. Ceux que l'on appellera Arawaks, Akawaio ou Taïnos seraient arrivés à partir du V^e millénaire avant notre ère. Les Kallina, Kali'na, Kalinago, Callinago, Karib, Caribe, Caraïbes, Canibas, Cannibales, Galibis... leur auraient succédé dans la seconde moitié du I^{er} millénaire. Les derniers ont-ils combattu les premiers pour les refouler vers les Grandes Antilles du nord de l'archipel ? Cette théorie longtemps admise est maintenant contestée. Un groupe relativement homogène aurait plutôt évolué de manière différente. Le processus aurait abouti à la culture taïno, telle que Christophe Colomb a pu la connaître à Saint-Domingue, tandis que d'autres traits culturels seraient apparus chez les Amérindiens vivant dans les petites îles du sud : dix siècles de différenciations précédant la « découverte » de l'Amérique¹². L'histoire précolombienne des Antilles reste à préciser. Césaire l'évoquera dans sa pièce *Une tempête* où le personnage de Caliban représente plusieurs sauvages à la fois : celui des Amériques, celui de l'Afrique, et celui de l'Inde.

La montagne Pelée avait conduit à différer de quelques semaines l'installation des Français. Arrivés le 25 juin 1635, Charles Liénard de L'Olive et Jean Duplessis d'Ossonville, lieutenants de Pierre Belain d'Esnambuc, quittèrent l'île après quelques heures. Les chefs de l'expédition la trouvèrent « si montagneuse & si hachée de précipices & de ravines, qu'ils changèrent leur première résolution, & firent rembarquer la Colonie pour aller à l'isle de la Guadeloupe¹³ ». Ils auraient été aussi terrifiés par le nombre considérable de serpents qui couvraient le sol.

L'acte de prise de possession de la Martinique est daté du 15 septembre 1635. Après avoir échoué à trouver de l'or au Brésil et fatigué d'écumer la mer Caraïbe, Esnambuc s'était auparavant établi sur l'île de Saint-Christophe, avec l'assentiment de Louis XIII et du cardinal de Richelieu. En 1626, la Compagnie de Saint-Christophe fut créée. En février 1635, Richelieu l'autorisa à étendre son action sous le nom de Compagnie des Isles de l'Amérique, avec une clause qui anticipait de trois siècles la loi de départementalisation de mars 1946 dont Césaire sera le rapporteur : « Les colons français et les sauvages convertis ainsi que leurs descendants devaient être regardés comme

les Français de la métropole¹⁴. » Esnambuc engagea alors la colonisation de la Martinique. Il fit bâtir le Fort Saint-Pierre. La ville sera construite progressivement à l'embouchure de la rivière Roxelane, à partir de l'emplacement de ce fort.

Une première centaine de colons installés, le flibustier rentra à Saint-Christophe, laissant la Martinique sous la direction de son neveu, Jacques Dyel du Parquet, nommé par ses soins lieutenant général de l'île. Parquet poursuivit l'érection de Saint-Pierre, et fit par ailleurs construire un camp militaire sur une pointe rocheuse stratégique qui deviendra Fort-de-France, la ville dont Césaire sera le maire de mai 1945 à mars 2001.

Les relations avec les Caraïbes se détériorèrent tandis que la population des nouveaux engagés augmentait, car il fallait sans cesse trouver de nouvelles terres pour les installer. En 1639, Parquet avait conclu un accord de paix sur les bases d'une division de l'île en deux parties à peu près égales. Mais les colons voulurent s'emparer de la « Terres des caps » (Cabesterre ou Capesterre), partie correspondant au Nord atlantique et au centre de l'île antérieurement laissée aux Sauvages. En 1654 débuta une longue guerre entre Français et Caraïbes. La tradition orale rapporte qu'en 1658, après de violents combats, un groupe d'Indiens caraïbes vaincu par les colons français se jeta dans le vide du haut d'un rocher abrupt, « le tombeau des Caraïbes », situé au nord de Saint-Pierre, en déclarant : « La montagne de feu nous vengera¹⁵. »

En attendant, les Français plantèrent le pétun (tabac), le coton, l'indigo, le cacao ou le café, avant que la canne, assurant sucre et rhum, ne devienne prépondérante. Pour la cultiver, Louis XIII permit à ses sujets de pratiquer la traite négrière en 1642, qui ne se développa vraiment qu'à partir de 1670 ; les conditions de vie des esclaves étant encadrées un peu plus tard par l'« Ordonnance ou édit de mars 1685 sur les esclaves des îles de l'Amérique¹⁶ ». Les Antilles françaises furent donc peuplées par des habitants européens et des esclaves africains arrivés peu après, alors que les populations amérindiennes avaient été violemment éliminées.

« À Saint-Pierre »

Indolente cité de fleurs et de villas,
Dans l'air tiède du parfum des vanilles,
Tes toits blancs flamboyaient,
miroitantes coquilles,
Au bord du golfe sombre où tu naquis, hélas !¹⁷...

La poésie de Daniel Thaly représente le contre-modèle de la poétique césairienne. Une « littérature de sucre et de vanille » qui sera raillée en janvier 1942 par Suzanne Césaire, dans le quatrième numéro de *Tropiques* ; le « hélas !... » annonçant chez Thaly la catastrophe qui détruira l'« indolente cité ».

La « Venise tropicale » parcourue de canaux rafraîchissants était auparavant prospère et sophistiquée. Son port accueillait une bonne partie du trafic maritime des Antilles avec l'Europe et les Amériques. Son architecture révélait un art de vivre raffiné, avec églises dont la plus ancienne datait du XVII^e siècle, théâtre « la Comédie » copié sur celui de Bordeaux, tramway, jardin botanique, villas luxueuses de Fonds Coré ou du Parnasse, lycée (depuis 1880). Un carnaval très animé concourait au rayonnement d'une ville un peu trop joyeuse, dont les festivités auraient, pour certains, justifié un châtiment divin. Apollinaire, l'une des principales sources d'inspiration de Césaire, évoque ces soirées débridées dans son conte érotico-fantastique *Le Roi-Lune* :

C'est six heures sur Saint-Pierre-de-la-Martinique, les
masques se rendent en chantant dans les bals décorés de
grosses fleurs rouges de balisier. On entend chanter :

Ça qui pas connaît
Bélo chabin ché,
Ça qui pas connaît
*Robelo chabin*¹⁸.

Lafcadio Hearn, à qui Césaire consacrera plusieurs poèmes, un article dans *Tropiques* et un parking de Fort-de-France, séjourna à la

Martinique de 1887 à 1889¹⁹. Il en fut enchanté : « Nous avons débarqué à Saint-Pierre, la plus bizarre, la plus amusante et cependant la plus jolie de toutes les villes des Antilles françaises. » Hearn souligne son architecture massive : « La ville a un aspect de grande solidité ; c'est une création de roc ; on dirait presque qu'elle a été taillée dans un fragment de montagne, au lieu d'avoir été construite pierre par pierre²⁰. » Il s'émerveille en particulier de la Roxelane, appelée la « rivière des blanchisseuses ». Leur talent était si réputé qu'elles comptaient parmi leurs clients de riches familles bordelaises qui expédiaient leur linge par bateau. Dans le dernier de ses *Martinique Sketches*²¹, il décrit leur labeur pénible, mais exceptionnellement lucratif : « La tâche de la blanchisseuse est plus dure que celle de toutes les autres travailleuses de la Martinique ; elle travaille sans relâche pendant treize heures de suite, et, la plupart du temps en plein soleil, debout jusqu'aux genoux dans l'eau qui descend glacée des montagnes. [...] Ce travail tue toutes celles qui s'y adonnent plus d'un certain nombre d'années. »

Avant l'éruption, Saint-Pierre était le lieu de résidence de plus de la moitié des Blancs créoles de la Martinique²². Outre leur rôle économique, ce sont eux qui dominaient la vie politique jusqu'à la III^e République. Le rétablissement du suffrage universel masculin après 1870²³ promut des opposants « de couleur ». Les débats, dont le moins que l'on puisse dire est qu'ils étaient animés et embrouillés, se déroulaient dans les cafés, dans les nombreux journaux locaux, ou se résumaient à des affrontements physiques. À la veille de la catastrophe, la municipalité de Saint-Pierre était paralysée par l'incurie de ses représentants politiques. Le réveil du volcan correspond de plus à la préparation passionnée d'élections législatives aussi incertaines que déterminantes, trois partis s'affrontant sans parvenir à se départager²⁴.

Les premières manifestations volcaniques dataient de 1889. Les émanations sulfureuses augmentaient, des fumerolles apparaissaient. À partir de début avril 1902, nombreux furent les habitants à s'inquiéter de l'activité de plus en plus évidente du volcan, en dépit de quelques répit trompeurs. Le premier tour se déroula le 27 avril 1902 dans une atmosphère irrespirable. Le 30, la rivière Roxelane charriait des rochers et des arbres arrachés par des coulées de boue (« vol de cayes [de rochers] de mancenilliers de galets de ruisseau », dans le

poème « Investiture »). Le nord de la Martinique fut couvert de cendres. Pourtant, jusqu'au dernier moment, le gouverneur et le « Conseil scientifique » (composé de professeurs du lycée et d'un pharmacien) se firent rassurants. Le 2 mai débuta la phase magmatique. L'administration persista à ne pas évacuer la population. Aurait-elle voulu maintenir le second tour de l'élection, prévu le 11 mai ? C'est ce qu'affirment plusieurs témoins, dont Jean Hess, qui écrit dans *La Catastrophe de la Martinique : notes d'un reporter* :

[...] maintenant que l'on sait à n'en plus douter que M. Decrais, ministre des Colonies [...] avait donné au malheureux gouverneur Mouttet²⁵ l'ordre de garder les électeurs à Saint-Pierre, afin d'assurer l'élection du 11 mai, comme si l'on croyait pallier ce qu'il y a d'odieux et d'horrible dans ce fait d'avoir joué, pour une voix ministérielle au Parlement, la vie de quarante mille êtres humains, et de l'avoir perdue, on cherche à diminuer le nombre des victimes de l'incurie, de la bêtise, de la folie du gouvernement²⁶...

Le jeudi 8 mai 1902, à huit heures du matin « la montagne de feu » des Caraïbes détruisit Saint-Pierre. En un instant, la ville fut anéantie par une nuée ardente : nuage de feu et de fumée incandescente. René Dalize, l'ami d'enfance monégasque de Guillaume Apollinaire, naviguait alors dans les parages martiniquais, comme aspirant à bord du *Suchet*²⁷. Son article paru dans *Les Soirées de Paris* de janvier 1913 décrit les suites de l'éruption :

L'emplacement de la ville se découvrit peu à peu derrière le grand rocher de l'Émeraude.

Et le spectacle de l'absolue désolation s'offrit à nos regards.

De la coquette citée, l'orgueil et la joie des Antilles, plus rien n'était qu'un confus amas de ruines. Seuls demeuraient debout de grands murs déchiquetés, les tourelles et les phares à demi écroulés, quelques palmiers décapités et nus...

Voilà qui permet de saisir la violence exprimée par le poème de Césaire, contre une « investiture » parlementaire à 40 000 victimes, si l'on en croit Jean Hess (les chiffres ont été révisés à la baisse, sans être connus encore précisément). La connotation politique du titre permet en outre de disculper la montagne Pelée. Ce n'est pas le volcan qui provoqua l'hécatombe, mais bien l'hybris coloniale. Elle avait présidé au génocide des Caraïbes et à l'entreprise de la traite ; elle rendit aveugle à l'évidence du péril et incita à l'inaction.

Certains ont depuis réfuté la thèse électorale évoquée par « Investiture²⁸ ». La négligence aurait davantage été causée par l'ignorance du mécanisme péléen que par la stratégie politique. Incompétence ou manipulation, quoi qu'il en soit, Saint-Pierre ne se relèvera jamais tout à fait de ses cendres. L'éruption offrit pourtant à la Martinique une renommée internationale, tragique, comme l'atteste un article de Rosa Luxemburg, publié dans le *Leipziger Volkszeitung* du 15 mai 1902 :

La vieille montagne Pelée a fait un miracle ! Oubliés, les jours de Fachoda, le conflit autour de Cuba, la « Revanche » – le Français et l'Anglais, le tsar et le Sénat de Washington, l'Allemagne et la Hollande octroient de l'argent, envoient des télégrammes, tendent une main secourable. Une fraternisation des peuples contre la nature haineuse, une résurrection de l'humanité sur les ruines de la culture humaine. Ce rappel de leur humanité, ils l'ont payé cher, la montagne Pelée et son tonnerre ont su faire comprendre leur voix²⁹.

Aimé Césaire naîtra onze ans plus tard, à Basse-Pointe, sur l'autre versant d'une montagne Pelée apocalyptique.

II

« De parent à parent il manque toujours un maillon »

Un profond mystère autour de la vie de l'auteur

marcher sur la fracture mal réduite des continents
(rien ne sert de parcourir la Grande Fosse
d'inspecter tous les croisements d'examiner les
ossements
de parent à parent il manque toujours un maillon)¹

Aimé Fernand David Césaire naît le 25 juin 1913, à Basse-Pointe. C'est du moins ce que lui ont dit ses parents, et cette date est inscrite sur la plupart des documents scolaires ou parlementaires le concernant. Mais, d'après ce qu'il m'avait expliqué, son père ne l'avait déclaré aux services de l'état civil que le lendemain. En conséquence, sa date de naissance officielle est le 26 juin, et il aura fini par l'adopter.

Lors du colloque « Aimé Césaire, du singulier à l'universel », organisé en 1993 pour célébrer les quatre-vingts ans d'Aimé Césaire², le chercheur archiviste Jean-Claude Louise-Alexandrine constatait que la critique avait trop souvent tendance à s'incliner devant le « profond mystère entourant la vie de l'auteur ». Il est vrai que Césaire était d'un tempérament secret : « J'ai l'habitude de dire que je n'ai pas de biographie. Et vraiment, en lisant mes poèmes, le lecteur saura de moi

tout ce qu'il vaut la peine de savoir, et certainement davantage que je ne sache moi-même³. » Ce constat ne l'empêchait pas d'accorder très généreusement des entretiens. Mais si ses interlocuteurs l'interrogeaient inlassablement sur un petit nombre de leitmotive, alimentant les mêmes légendes, rares sont ceux pouvant se vanter d'avoir réussi à évoquer avec lui sa vie intime. Il lui arrivait de devenir soudainement tout à fait sourd quand un sujet l'embarrassait ou l'ennuyait, et il répondait alors d'un ton assuré à une question qui n'avait pas été posée.

L'une de ces légendes concerne ses origines sociales, la critique ayant eu tendance à confondre la famille décrite dans *Cahier d'un retour au pays natal* avec celle de son auteur⁴. Légende que le poète a lui-même entretenue en ne démentant pas son amie Lilyan Kesteloot qui écrit, dans une première étude consacrée à Césaire : « [il] est né à la Martinique en juin 1913 dans “une petite maison cruelle dont l'intransigeance affole nos fins de mois”⁵ ». Kesteloot s'appuie ainsi sur un passage du *Cahier* qui décrit une maison de « la rue Paille » :

Au bout du petit matin, une autre petite maison qui sent très mauvais dans une rue très étroite, une maison minuscule qui abrite en ses entrailles de bois pourri des dizaines de rats et la turbulence de mes six frères et sœurs, une petite maison cruelle dont l'intransigeance affole nos fins de mois et mon père fantasque grignoté d'une seule misère, je n'ai jamais su laquelle, qu'une imprévisible sorcellerie assoupit en mélancolique tendresse ou exalte en hautes flammes de colère ; et ma mère dont les jambes pour notre faim inlassable pédalent, pédalent de jour, de nuit, je suis même réveillé la nuit par ces jambes inlassables qui pédalent la nuit et la morsure âpre dans la chair molle de la nuit d'une Singer que ma mère pédale, pédale pour notre faim et de jour et de nuit⁶.

Celle qui précède cette description n'est guère plus réjouissante :

[...] et la carcasse de bois comiquement juchée sur de minuscules pattes de ciment que j'appelle « notre maison »,

sa coiffure de tôle ondulant au soleil comme une peau qui sèche, la salle à manger, le plancher grossier où luisent des têtes de clous, les solives de sapin et d'ombre qui courent au plafond, les chaises de paille fantômes, la lumière grise de la lampe, celle vernissée et rapide des cancrelats qui bourdonnent à faire mal⁷...

Aucune d'elles n'est conforme à la maison familiale de Basse-Pointe, qui était d'ailleurs en pierre. Et il n'y a pas de « rue Paille » au centre de Fort-de-France, lieu de résidence des Césaire à partir de la rentrée scolaire 1924. La famille s'installera au 102-104 de la rue Antoine Siger, en face du grand marché, dans une maison entourée de négociants, de boutiques, de banques, d'un médecin, d'un ingénieur... Kesteloot elle-même précise que « [la famille Césaire], d'un niveau moyen, avait des difficultés normales⁸ ». Les parents Césaire, sans être fortunés, appartenaient à la petite bourgeoisie martiniquaise⁹. Pourquoi Césaire a-t-il souvent accrédité une autre origine sociale ? Par fidélité à un peuple rural martiniquais déshérité qu'il connaissait bien ; un peuple dont il souhaitait être le poète organique. Et pour défier le règne de la « comparaison ». Les Nègres « comparaison » (le terme étant utilisé comme adjectif en créole) témoignent d'une aliénation au regard de l'autre, comme le postule Fanon dans *Peau noire et masques blancs* : « Les nègres sont comparaison. Première vérité. Ils sont comparaison, c'est-à-dire qu'à tout instant ils se préoccupent d'autovalorisation et d'idéal du moi. Chaque fois qu'ils se trouvent en contact avec un autre, il est question de valeur, de mérite¹⁰. » Rien n'est plus étranger à la fondamentale modestie de Césaire.

Une autre légende est celle du supposé ancêtre rebelle. Dans sa biographie, Georges Ngal fait état d'un homme condamné à mort à Saint-Pierre, le 21 décembre 1833, pour tentative d'insurrection. Jean-Baptiste Césaire obtint d'ailleurs la révision de son procès et la cour d'assises de Fort-Royal prononça son acquittement en février 1835. Ngal reconnaît ne pas avoir pu totalement valider cette hypothèse, mais cite un témoignage de Césaire qui commente ses traditions familiales :

Je n'ai jamais su de quel coin d'Afrique mon aïeul venait. Il avait été libéré et avait pris part à une insurrection dans le nord de la Martinique et avait été condamné à mort sous Louis-Philippe. Je sais que Benjamin Constant a pris la parole à la Chambre sur l'affaire Césaire. Il y a dans ma famille une tradition de lutte politique pour la liberté des Nègres. Je crois que cela m'a beaucoup influencé¹¹.

Or, Jean-Baptiste n'est pas apparenté à Aimé¹². Quand on interrogeait Césaire sur les raisons qui l'amenaient à entretenir des légendes à son sujet, il répondait gentiment, en substance : « Il est dans la nature d'un poète de créer des mythes, et il revient à la critique de faire son travail. »

La famille Césaire

Si la tradition de rébellion politique chez les Césaire est injustifiée, l'observation de la branche paternelle – qui remonte à deux femmes de générations différentes – fait apparaître la remarquable ascension sociale et culturelle de la famille.

Du côté du grand-père paternel, Jacqueline, née de parents inconnus « vers 1784 sur la Côte d'Afrique » est blanchisseuse. Elle sera la mère du premier Césaire de la famille d'Aimé. Du côté de la grand-mère paternelle, Adélaïde Macni, née en Afrique vers 1812, également de parents inconnus, est la fondatrice de la lignée Macni à la Grande-Anse¹³ où elle deviendra propriétaire agricultrice au Lorrain.

Jacqueline occupe donc à la Martinique un emploi relativement privilégié, puisqu'elle échappe à la culture de la canne. Son fils sera affranchi avant l'abolition de l'esclavage et son petit-fils sera propriétaire de ses terres. La lignée Macni est également affranchie avant 1848 et bénéficie d'une certaine aisance. Cette ascension se poursuit, même si le détail est assez compliqué à suivre : les prénoms sont parfois aussi des patronymes ; ils sont repris de génération en génération ; et les fleuris, comme « Rose », correspondent aussi bien à celui d'un homme qu'à celui d'une femme.

Le premier fils de Jacqueline, nommé Césaire Césaire (environ 1813-1861), est maçon, esclave de Jean Olive, au Morne Céron. Affranchi le 5 octobre 1833, il épouse Rose Pamphile (1815-1849), en 1835 à la Grande-Anse. La famille Pamphile a également été libérée avant l'abolition.

Leur premier fils, Rose Césaire (1836-1905), l'arrière-grand-père d'Aimé, épouse Marguerite Rose Bacarolle, le 11 juin 1867. Elle est la fille légitime de Toussaint Bacarolle et de Clémentine Jémok, également propriétaires agriculteurs.

Rose et Marguerite ont un premier fils, Nicolas Louis Fernand Césaire, le grand-père d'Aimé, né le 20 janvier 1868 à la Grande-Anse. Son frère, Salomon Vincent, planteur distillateur, militera dans le camp de Fernand Clerc, Blanc créole usinier, l'un des candidats aux tragiques élections législatives de mai 1902 à Saint-Pierre. Le grand-oncle d'Aimé sera aussi très actif dans le mouvement mutualiste, en tant que président de la société de secours l'Union lorraine, et secrétaire de la mairie du Lorrain¹⁴.

Nicolas Louis Fernand Césaire (le grand-père) est instituteur à Saint-Pierre. Il complète sa formation d'avril à août 1892, en venant passer en France le certificat d'aptitude au professorat des écoles normales et le certificat à l'enseignement secondaire spécial¹⁵. À la Martinique, l'enseignement avait été assuré jusqu'à cette époque par les congrégations religieuses ou par les familles. Les esclaves en avaient timidement bénéficié à partir de l'ordonnance du 5 juillet 1840, et le système s'était développé après l'abolition de 1848, avec un décret qui établit à la fois son caractère obligatoire et sa gratuité¹⁶. Césaire Philémon précise dans *Galerias martiniquaises* :

En 1852, tous les bourgs de la Colonie étaient pourvus d'écoles pour les garçons, et l'éducation, très sommaire, y était, comme avant l'esclavage, confiée aux Frères de Ploërmel. Quant aux filles, elles recevaient des sœurs de Saint-Joseph de Cluny, comme avant 1848, les notions élémentaires de lecture, d'écriture et de calcul, et les premiers rudiments d'enseignement ménager¹⁷.

Un « Séminaire collège » fut en outre créé pour les garçons, en 1852 (à Saint-Pierre et à Fort-de-France). Le problème éducatif sera

l'un des principaux sujets de préoccupation du maire Césaire, dès les premiers mois de son édilité.

Le 20 avril 1888, Nicolas Louis Fernand Césaire a un fils, Fernand Elphège, le père d'Aimé, avec Marie Eugénie Julie Macni, d'origine plus modeste. En avril 1893, il se marie cependant à une autre femme, Jeanne Henriette Marie Jean-Baptiste Albertine Reaucar, née le 24 juin 1870 à Saint-Pierre, en présence notamment de l'un des oncles de la mariée, François Maurice Sainte Colombe Reaucar, négociant et consul de la République d'Haïti à la Martinique¹⁸. Le couple aura un autre enfant (Rose Emma Hélène). Fernand Elphège habite plus confortablement avec son père et sa belle-mère, à Saint-Pierre. Mais Nicolas Louis Fernand meurt le 10 mai 1896, à l'âge de vingt-huit ans. Fernand Elphège partirait alors rejoindre sa mère, Marie Eugénie Julie Macni, domiciliée Fonds Grand'Anse, au Lorrain. Un dossier daté du 31 janvier 1903¹⁹ sème cependant le trouble. Il est rempli au nom de Fernand Elphège Césaire, au titre de la souscription nationale du ministère des Colonies organisée pour les orphelins victimes de la catastrophe de la montagne Pelée. L'enfant aurait treize ans, puisqu'on indique qu'il est né en 1889 (ce qui le rajeunit d'un an). Son père – professeur au lycée de Saint-Pierre (en fait provisoirement professeur de l'école normale annexée au lycée²⁰) – et sa mère, Eugénie Macni, couturière, sont déclarés morts tous les deux, sa mère ayant disparu lors de l'éruption. Fernand Elphège vivrait chez Ignace Eugène Berté à la Trinité (commune du nord de la Martinique). Les revenus perdus dans l'éruption se monteraient à 20 000 francs. L'employé de mairie qui signe le dossier écrit prudemment : « Ces renseignements me sont complètement inconnus. Le Comité donnera son avis sur cette déclaration. » Lors de sa séance du 27 juin 1904, ce comité accorde une pension de 300 francs, qui passera à 500 francs à partir des dix-huit ans de l'intéressé. Puis la rente est annulée, sans explication.

Les hypothèses expliquant l'existence de ce dossier rivalisent d'in vraisemblance. Ce monsieur Berté a bien existé. Il était instituteur, comme Nicolas Louis Fernand Césaire. Mais Eugénie Macni était bien vivante. Le jeune Fernand Elphège a-t-il été confié à un ami, après la mort de son père, et lui a-t-on annoncé, après la catastrophe, le décès d'une mère restée lointaine, voire inconnue ? C'est peu probable. Tout le monde se connaît dans les bourgs du nord de la Martinique. Le

dossier a-t-il été rempli au nom de l'enfant en mentant sciemment dans le but de profiter des fonds alloués aux victimes ? Plusieurs cas de morts faussement attribuées à l'éruption apparaissent dans les archives. Par exemple, dans une autre branche de la famille, madame veuve Joseph Chalonec fait une demande d'indemnisation en raison de la mort de son mari. Joseph Chalonec était un boulanger prospère de Basse-Pointe. Il serait malheureusement parti acheter de la farine à Saint-Pierre le 8 mai, jour de la catastrophe. Le dossier est écarté, car il apparaît que le boulanger était mort en réalité depuis le 25 janvier 1898. Mais Joseph Chalonec était bel et bien mort. Le cas est ici plus grave. Que le petit Fernand Elphège ait cru sa mère morte dans l'éruption ou qu'il ait été prié de mentir au sujet de son décès, les ravages psychologiques sont aisés à deviner. À titre exceptionnel, il est tentant de relier ces événements biographiques à l'extrait du *Cahier* dans lequel le poète évoque le père : « Mon père fantasque grignoté d'une vieille vieille misère, je n'ai jamais su laquelle, qu'une imprévisible sorcellerie assoupit en mélancolique tendresse ou exalte en hautes flammes de colère » (l'adjectif « vieille » étant doublé dans la version dactylographiée du poème). Et ce secret familial éclaire sous un autre angle le caractère péleén d'Aimé Césaire, ainsi que son attachement à une grand-mère dont l'honneur serait à restaurer.

Marie Eugénie Julie Macni, née en 1867, est la fille de Rémy Macni, né vers 1828, cultivateur, et de Juliette Soveur, couturière, née vers 1836. Son petit-fils admirait sa vitalité et ne se lassait pas de lui rendre hommage :

C'était une femme qui visiblement venait d'Afrique [...]. Elle avait un type africain extrêmement net, précis. Et je ne crois pas qu'il y a à se tromper là-dessus. C'était une femme qui avait relativement peu d'instruction, mais qui savait lire et écrire, et qui avait une très belle écriture, qui parlait très bien le français et qui avait dans le village une très grande influence morale. On venait la consulter pour tout. C'était une espèce de directrice de conscience. C'est elle qui a appris à lire à tous ses petits-enfants. C'était une très grande autorité²¹.

La ressemblance de « Maman Nini » avec une « reine » de

Casamance avait beaucoup marqué Aimé Césaire, si l'on en croit ses nombreux récits à ce sujet²². Il l'évoque par exemple en « reine Sebeth²³ » dans un entretien de 1976 :

Ma grand-mère naturellement reine, petite, noire, pétillante d'intelligence, malicieuse. Elle était toujours le chef de quelque chose, Maman Nini, un rayonnement prodigieux. J'ai rencontré en Casamance, la reine Sebeth. Malraux, qui l'a vue, a dit d'elle : « C'est une reine et ce n'est pas la moins reine de toutes les reines. » Ma grand-mère Nini ressemblait à la reine Sebeth. Ma grand-mère, fondatrice de la dynastie, morte à quatre-vingt-douze ans²⁴.

Il serait facile de railler cette analogie entre « Maman Nini » et la reine, alors que son petit-fils avait écrit ce morceau de bravoure dans le *Cahier* :

Je refuse de me donner des boursoflures comme d'authentiques gloires.

Et je ris de mes anciennes imaginations puériles.

Non, nous n'avons jamais été amazones du roi de Dahomey, ni princes de Ghana avec huit cents chameaux, ni docteurs à Tombouctou Askia le Grand étant roi, ni architectes de Djenné, ni Mahdis, ni guerriers. Nous ne sentons pas sous l'aisselle la démangeaison de ceux qui tinrent jadis la lance. Et puisque j'ai juré de ne rien celer de notre histoire (moi qui n'admire rien tant que le mouton broutant son ombre d'après-midi), je peux avouer que nous fûmes de tout temps d'assez piètres laveurs de vaisselle, des cireurs de chaussures sans envergure, mettons les choses au mieux, d'assez consciencieux sorciers et le seul indiscutable record que nous ayons battu est celui de l'endurance à la chicote²⁵...

Ce serait ignorer l'insolence, la morgue tout aristocratique qui conduit Césaire à se moquer dans ce passage non seulement du monde blanc, en ironisant sur ses stéréotypes racistes, mais aussi d'une

négritude pour princes nègres trop imbus de leur lignage. Par ailleurs, pourquoi « Maman Nini » n'aurait-elle pas de liens avec Sebeth ? Qui sait assurément d'où il vient après la traversée de la mer océane, dans le ventre des bateaux négriers, et un long séjour dans les plantations ? Que signifie cette référence à une généalogie mythique, si ce n'est l'expression d'un vertige devant l'absence d'une filiation assurée, impossible à établir au-delà du rivage de l'île et qui obsède le discours antillais ?

Marie Eugénie Julie Macni était une femme charismatique. Reine chérie par un « marronneur ». Aimée encore davantage à l'ombre des marronniers du Jardin du Luxembourg qui préservaient la blancheur de lys d'autres reines, femmes ou statues (« oh ces reines que j'aimais jadis aux jardins printaniers et lointains avec derrière l'illumination de toutes les bougies de marronniers²⁶ ! »).

Quel rôle a joué dans la vie de Césaire l'épouse de Nicolas Louis Fernand Césaire, sa troisième grand-mère ? Jeanne Reaucar était institutrice stagiaire à l'Ajoupa Bouillon au moment de la catastrophe. Elle sera ensuite nommée à la Petite-Anse de la commune Les Anses-d'Arlet, dans le sud de l'île. Son dossier indique qu'elle avait demandé une indemnité pour du mobilier, des tapis, des bijoux, de l'argenterie ou des objets d'art, témoignant ainsi de l'aisance de la famille²⁷. Ses deux parents, Jean-Baptiste Evincius Henry Reaucar (négociant) et Marie-Louise Louisy sont déclarés morts dans l'éruption²⁸. Elle fondera une nouvelle famille le 7 février 1903 avec Benoît Louis Sifflet, un marin des Anses-d'Arlet. Césaire n'en parle jamais publiquement. Il ne pouvait cependant pas ignorer son existence. Est-ce aussi à elle qu'il songe dans son poème « Le Rocher de la femme endormie » ?

Rescapée rescapée
C'est toi la retombée
D'un festin de volcans
D'un tourbillon de lucioles
D'une fusée de fleurs d'une fureur de rêves²⁹

Fernand Elphège Césaire, était, selon son fils Aimé, un être doux, intellectuel, et ironique. Il a apporté à ses enfants l'amour de la littérature et les a poussés à étudier. C'était un admirateur de Victor Schœlcher et un fervent promoteur des idéaux républicains.

Ayant quitté l'école après avoir obtenu son brevet élémentaire, en octobre 1910, Fernand Elphège est reçu à l'examen de préposé au service des contributions indirectes, en novembre. Il exerce cependant tout d'abord comme « instituteur stagiaire provisoire », avant d'obtenir un premier poste de préposé, tout aussi provisoire, au Lorrain, en septembre 1912. Il en démissionne en décembre pour travailler comme économe à l'Habitation Eyma. Une situation plus lucrative alors que la famille allait s'agrandir, avec l'annonce d'une nouvelle grossesse de sa femme : Aimé naîtra sept mois plus tard. Titularisé aux contributions le 11 novembre 1915, il quittera Eyma. Le statut de fonctionnaire assurant stabilité financière et reconnaissance sociale n'a cessé de représenter un idéal pour une grande partie de la population ultramarine. Être fonctionnaire, c'est aussi se garder d'un rapport de force économique dominé par les Blancs créoles. À cette date, la dispense des obligations militaires pourrait constituer un attrait supplémentaire pour ceux qui ne tiennent pas à risquer leur vie dans une guerre lointaine dont l'horreur parvient jusqu'à la Martinique ; d'autres tenant au contraire à participer à « l'impôt du sang ». Gravissant les échelons jusqu'à devenir inspecteur, il fera ensuite toute sa carrière dans le service des contributions, chargé particulièrement de l'application des textes relatifs aux rhums et aux sucres. C'est dire si le père d'Aimé Césaire était au cœur d'une économie martiniquaise fondée alors sur la monoculture de la canne à sucre et du commerce de ses produits.

Fernand Elphège Césaire épouse Marie Félicité Hermine le 16 juillet 1921, plusieurs années après la naissance d'Aimé. Née le 1^{er} mai 1891 au Lorrain, « Maman Nonore » est la fille de Marie Élisabeth Hermine (née le 7 avril 1851, alors veuve de Paul Chaloneck³⁰). Salomon Vincent Césaire, le grand-oncle d'Aimé, avait épousé lui aussi (le 21 septembre 1912) une demoiselle Chaloneck, Marie Élisabeth Pauline ; ce qui indique une grande proximité entre des familles socialement homogènes³¹.

Analysant la matrifocalité martiniquaise, Aimé Césaire se remémore sa mère, morte le 27 mai 1983, à quatre-vingt-douze ans, une femme dotée à la fois d'une « force incroyable », d'une « très grande énergie », et d'une « très grande tendresse³² ». Marie Félicité était une femme résolue et affectueuse, veillant sur l'éducation de ses enfants, sans trop s'inquiéter du caractère ombrageux d'Aimé. Son fils

lui rendra hommage dans le poème « Tutélaire³³ », qui l'évoque en intrépide protectrice combattant vaillamment contre les maléfices et les cataclysmes d'une île soumise aux sortilèges des sorciers Telchines³⁴ :

Toi contre les cyclones
toi contre la vague dévorante
toi contre l'avancée des volcans et leur alerte de pieuvre
toi contre les malbêtes de la nuit
toi les défiant d'un geste plus fou
l'outrage et le prodige
toi toi toi
Grande ombre tendre
hagarde d'un dernier et tutélaire regard

Aimé Césaire est le deuxième enfant d'une famille nombreuse qui compte cinq garçons : Omer, (Aimé), Camille, Olivier-Georges, Arsène et deux filles : Mireille et Denise, nés soit à Basse-Pointe soit au Lorrain³⁵. Camille meurt de maladie, en mars 1920, à l'âge de trois ans.

Omer deviendra commerçant à la Martinique. Des témoignages convergents suggèrent un grand frère attentif, joyeux, accueillant et de bon conseil. Il partagera avec Aimé son amour du football, mais pas celui de la musique. Selon Gabriel Henry³⁶, un proche de la famille qui sera aux côtés de Césaire à la mairie de Fort-de-France dès 1945 : « Omer, excellent joueur de piano, nous régalaient de biguines, valse, fox-trot et clôturait sa série par l'hymne du Golden Star que nous chantions tous en chœur. » Henry donne en outre des détails qui montrent clairement que l'atmosphère lugubre décrite dans le *Cahier* est étrangère à la famille du poète. Ainsi lors d'une réception du 3 mai 1936, la « mère Césaire, toute joyeuse elle-même, faisait honneur à ses invités » en leur servant punches, limonades, glaces et « mousseux champagne ». Aimé Césaire était insensible à l'art musical, à l'exception de la musique sacrée qu'il allait volontiers écouter dans les églises³⁷. En revanche, son fils Jacques tentera une carrière musicale et le fils d'Omer, Emmanuel (Mano), créera en 1967 le célèbre groupe Malavoi.

Denise, magistrate, exercera longtemps à Dakar, tout comme

Olivier-Georges, qui enseignera la chimie analytique et la toxicologie à la faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'université sénégalaise. Il connaîtra une mort tragique, le 21 février 1970, alors qu'il voyageait de Zurich à Tel Aviv pour participer à un congrès international de toxicologie. Une bombe placée par le Front populaire de libération de la Palestine explosa dans la soute d'un avion de la Swissair, peu après le décollage. Mireille, professeur d'anglais, épousera l'un des plus fidèles compagnons d'Aimé, Aristide Maugée. Elle s'était auparavant liée d'amitié avec une jeune fille rencontrée au Pensionnat colonial, Suzanne Roussi, la future épouse d'Aimé. Arsène était typographe à la Martinique.

Le parcours familial d'Aimé Césaire est représentatif de l'ascension sociale à la mode III^e République qui fait passer du statut de paysans à celui de normalien, grâce aux bons soins de l'École républicaine. Une école dont le grand-père avait été l'un des initiateurs à la Martinique. Parcours classique à une notable différence près cependant : à l'École supérieure de la rue d'Ulm, Césaire sera le seul à avoir des aïeules « venues d'Afrique ».

Le prénom du père

« Aimé Césaire » est harmonieusement composé à partir du chiasme graphique : « Ai » « É » dans le prénom, « É » « Ai » dans le patronyme. Une affectueuse revanche sur la tragédie de la nomination aux Antilles dont l'écrivain rendra compte à plusieurs reprises. Ainsi, le Caliban d'*Une tempête* se révolte-t-il en annonçant à Prospero qu'il a décidé de changer de nom et de s'appeler « X », comme Malcolm auquel le dramaturge fait bien sûr référence. Et le roi Christophe pense venger son peuple au moment de son intronisation, en accordant des sobriquets extravagants à son entourage – Comte de Trou Bonbon, Sa Grandeur Monseigneur le duc de la Limonade (ou de la Marmelade), ou Madame du Petit-Trou :

Ces noms nouveaux, ces titres de noblesse, ce
couronnement !

Jadis on nous vola nos noms !

Notre fierté !

Notre noblesse, je dis *On* nous vola !

Pierre, Paul, Jacques, Toussaint ! Voilà les estampilles humiliantes dont on oblitéra nos noms de vérité.

Moi même

votre Roi

sentez-vous la douleur d'un homme de ne savoir pas de quel nom il s'appelle ? À quoi son nom l'appelle ? Hélas seule le sait notre mère l'Afrique ! Et bien griffus ou non griffus, tout est là ! Je réponds « griffus ». Nous devons être les « griffus ». Non seulement les déchirés, mais aussi les *déchireurs*.

Nous, nos noms, puisque nous ne pouvons les arracher au passé, que ce soit à l'avenir !

(Tendre)

Allons

de noms de gloire je veux couvrir vos noms d'esclaves,
de noms d'orgueil nos noms d'infamie,
de noms de rachats nos noms d'orphelins !

C'est d'une nouvelle naissance, Messieurs, qu'il s'agit³⁸ !

Fernand Elphège Césaire était économe à la plantation Eyma au moment de la naissance de son deuxième fils. Ce toponyme l'a-t-il influencé dans le choix du prénom « Aimé » ? Ce prénom serait-il plutôt dû à un certain Aimé Barthou, dont il lirait les chroniques dans la revue *Conferencia* qu'il se fait expédier de France, comme l'affirment Toumson et Henry-Valmore³⁹ ? Sauf qu'il n'existe pas d'Aimé Barthou (confondu certainement par les auteurs avec l'homme politique Louis Barthou) et que *Conferencia* ne paraît qu'à partir de 1919, soit six ans après la naissance d'Aimé. Sans doute s'agit-il du *Journal de l'Université des Annales* qui est publié de 1907 à 1919, avant que le titre *Conferencia* ne lui soit ajouté. Et sans doute s'agit-il d'Aimé Berthod, ancien élève de l'École normale supérieure de la rue d'Ulm (promotion littéraire de 1900), philosophe spécialiste de Pierre-Joseph Proudhon, parlementaire radical-socialiste du Jura à partir de 1911, professeur à Saint-Louis, à Charlemagne et à Louis-le-Grand,

après la guerre, plusieurs fois ministre à partir de 1931, et auteur d'un certain nombre d'ouvrages sur l'enseignement, le monde paysan, la politique républicaine... Berthod était proche de Xavier Léon, philosophe spécialiste de Fichte et ami de Bergson. Léon organisa les premiers grands congrès internationaux de philosophie à partir de 1900, bien avant que Césaire participe à celui de 1944.

Coïncidences troublantes. Aimé Césaire semble avoir agi de manière à accréditer les croyances selon lesquelles un nom ou un prénom engage un destin. Au-delà des analogies de cursus entre les deux Aimé, le lien avec Proudhon attire l'attention sur au moins un point précis, le principe de « fédération » promu comme idéal politique par l'auteur de *Du principe fédératif et de la nécessité de reconstituer le Parti de la Révolution* (1863). Dans sa vie politique ou personnelle, Césaire aura toujours été à la recherche de « fédérations ». Fédérer permet à ses yeux d'élaborer des solidarités tout en préservant les « personnalités ». Mais ses fédérations seront kaléidoscopiques et non exclusives. Et quand il se sentira piégé par une configuration trop contraignante, trop adhérente, trop privative de liberté, il opérera un lent déplacement, au rythme de ses révolutions intérieures, en essayant de maintenir l'essentiel des précédentes – avec plus ou moins de succès.

III

« Pas un petit bout de ce monde qui ne porte mon empreinte digitale »

« Basse-Pointe a structuré mon cœur »

Le 20 mai 2005, Césaire vient clôturer une semaine d'hommages qui lui sont rendus dans sa commune natale. Accueilli sur la plantation Eyma où il a passé une partie de sa petite enfance, il est ému : « Nous avons été toujours en accord parfait car Basse-Pointe a structuré mon cœur, a architecturé ma poésie. [...] Eh bien, je n'ai peut-être pas longtemps habité Basse-Pointe, mais Basse-Pointe m'a toujours habité ! »

La commune est encore aujourd'hui un « petit bout du monde » enclavé au nord de la Martinique, face à un vaste océan Atlantique très agité. Son air du large invite à la méditation et au courage, car il en faut pour se baigner, et encore plus pour pêcher, en bravant les courants et la houle du canal de la Dominique barrant le chemin vers l'île « anglaise » pourtant toute proche. Un bout du monde étonnamment central et « polyculturel » cependant.

Césaire a souvent souligné l'opposition entre le côté caraïbe de la Martinique, « très doux [...] un peu comme on imagine les îles bienheureuses », et son « visage » atlantique, celui d'« une mer absolument déchaînée », avec ses falaises abruptes et le voisinage de la montagne Pelée¹. Pour lui, la Martinique est composée de deux îles juxtaposées : celle du Sud « plus jolie, plus créole » ; et celle du Nord, dont il est le « ministre de la plume² ». « C'est une terre née dans les

convulsions. C'est dans le paysage que je me lis moi-même. Le paysage pour moi est profondément révélateur³. » Visitant les lieux de son enfance à la faveur d'un film tourné en 1978 par Sarah Maldoror⁴, Césaire souligne l'aspect nord-martiniquais de sa poésie :

Je suis né dans un hameau qui s'appelle Eyma, sur le plateau qui domine le bourg de Basse-Pointe et puis j'ai habité le bourg, j'ai été à l'école ici, tiens ! tu vois ! Au haut de la falaise. Et ce décor m'est absolument familier. Je dis que ma poésie est née ici et si tu lis bien *Cahier d'un retour au pays natal* tu retrouves tous ces paysages.

D'abord, premièrement, ma poésie est une poésie tellurique. Elle est montée de la terre. Et deuxièmement de quelle terre ? Il y a deux Martinique. Il y a la Martinique caraïbe qui est une terre de joliesse et de douceurs. Et puis tu as le Nord, ça monte, ça crache du feu. Et puis c'est ça. C'est la barre ! C'est la mer qui défonce, qui défonce la côte, qui défonce la falaise.

La paroisse de la Basse-Pointe⁵, car elle est située sur une pointe côtière d'un bourg descendant de la montagne Pelée vers la mer, s'est développée depuis le début de la colonisation dans une région agricole somptueuse et fertile, comme en atteste le père Labat : « [...] le pays, depuis la rivière Capot où commence la paroisse de la Basse-Pointe jusqu'à Grande-Rivière qui sépare celle de Macouba de la paroisse du Prêcheur [...] est sans contredit le plus beau pays, le meilleur et le plus assuré de toute l'île⁶ [...] ».

En 1694, seules quelques maisons peuplaient le bourg. Mais de vastes habitations datant du ^{xvii}e ou du ^{xviii}e siècle⁷ ont fructifié grâce au tabac, au café, au cacao, à l'ananas, à la canne à sucre, avant l'instauration d'une quasi-monoculture de la banane subventionnée par l'Union européenne. La nature y est maintenant empoisonnée par le chlordécone pour plusieurs siècles.

Un monde « polyculturel »

Le petit bout du monde de Basse-Pointe est vu par Césaire comme un microcosme dont la nature « polyculturelle » a nourri son imaginaires⁸. À la fin de sa vie, en évoquant son enfance et la genèse de son écriture, il précisera :

Les planteurs avaient remplacé les esclaves par de nouveaux immigrants venus d'Inde, les « coolies ». Mon père avait appris quelques mots pour les saluer, les encourager. Plus loin, une grosse usine : les Nègres en étaient les ouvriers, des Nègres presque purs. Et plus loin encore, les Blancs, les propriétaires. Ce petit point de notre petite île résumait donc le vaste monde : Blancs, Asiatiques, Noirs. J'ai toujours été curieux des civilisations, des tempéraments. Très vite, mon caractère très personnel s'y est trempé. J'écrivais sur tout ce qui me tombait sous la main. On me trouvait vraiment bizarre⁹.

À la naissance d'Aimé Césaire, de nombreux ouvriers agricoles indiens travaillaient sur les habitations de Basse-Pointe. Après l'abolition de l'esclavage, les planteurs durent trouver une nouvelle main-d'œuvre, les anciens esclaves répugnant à demeurer sur les plantations. Le système de l'engagement fut réactivé. Des Madériens, des Cap-Verdiens, des Africains (appelés génériquement « Congos »), des Chinois, ou des Vietnamiens furent recrutés, sans résultats probants. Ce furent alors les Indiens – fuyant la misère et la famine de leur pays – qui cultivèrent les habitations sucrières des Antilles françaises, de la Guyane et de La Réunion. Ils venaient essentiellement de la *Madras Presidency*, à partir des comptoirs français de Pondichéry et de Karikal ; puis de Calcutta. Le premier convoi arriva à la Martinique le 6 mai 1853. Le ministère de la Marine subventionnait le transport et le contrat d'engagement était signé pour cinq années, au terme desquelles l'émigré pouvait faire valoir son droit de rapatriement, renouveler le contrat dans les mêmes termes, ou s'en dégager (en renonçant alors à ce que le voyage du retour soit pris en charge). Revert indique qu'une grande partie des Indiens choisirent de rester et s'installèrent surtout dans le Nord de l'île autour de Basse-Pointe et du Macouba.

Nommés péjorativement « Coolies », ils eurent beaucoup de

difficultés à s'intégrer, en raison de leur statut de travailleurs étrangers. Il fallut attendre 1904 pour qu'ils obtiennent la citoyenneté française (et 1923 pour qu'ils soient astreints à l'obligation du service militaire). En raison également de l'hostilité de la population noire qui voyait en eux une concurrence déloyale. Leur présence tirait les salaires vers le bas, et ils représentaient une main-d'œuvre jugée excessivement docile dont les propriétaires blancs créoles appréciaient trop le travail, comme le soulignera Michel Leiris¹⁰.

Cette migration indienne cessa en 1884. La crise sucrière due au développement de la culture de la betterave en Europe avait rendu la main-d'œuvre sur les champs de canne moins nécessaire. Mais les traditions furent durablement installées¹¹.

Dans son numéro du 9 juillet 1986, *Le Progressiste* (journal fondé par Aimé Césaire en avril 1958) publie une lettre d'Albert Rengassamy, gérant de l'Habitation Depaz (ancienne Habitation Gradis) : « [...] le petit Aimé de l'époque a connu les mêmes joies, les mêmes désagréments que les petits Indiens de l'habitation, participant à tous les jeux, partageant les bons et les mauvais moments, notamment les parties de tec [billes], les baignades à la rivière, la course aux wagons pour attraper quelques cannes, etc.¹² ». On y apprend aussi que le jeune Césaire était « cloîtré » dans le poulailler pour apprendre ses leçons. Son père ne plaisantait pas avec la discipline scolaire.

Césaire évoquait toujours avec beaucoup de plaisir et d'intérêt la présence indienne quand il racontait ses souvenirs d'enfance¹³. Il avait d'ailleurs entrepris l'apprentissage de la langue tamoule pendant les dernières années de sa vie. Raphaël Confiant, dans *Aimé Césaire, une traversée paradoxale du siècle*¹⁴, relève d'ailleurs cet attachement, pour déplorer que Césaire ne l'ait pas davantage pris en considération. Une partie de son chapitre « Les paradoxes césairiens » étudie « Le paradoxe tamoul¹⁵ », reprenant un entretien avec Basile Antoine Tengamen, dit Zwazo, « commandeur » de l'Habitation Gradis et « dépositaire de la mémoire hindoue de la Martinique ». Tengamen, véritable autorité en matière d'indouisme martiniquais, fut consulté par de nombreux ethnologues, dont Jean Benoist¹⁶, ou par l'écrivain trinidadien Vidiadhar Surajprasad Naipaul, qui en fait un portrait peu flatteur dans *The Middle Passage*¹⁷.

Tengamen déclare que l'écolier Césaire passait chaque jour devant

lui, sur le chemin de l'école : « Il était très gentil, très poli, mais aussi très timide. Il me disait toujours “bèl bonjour”... ». La *da* (gouvernante) du petit Aimé Césaire était une Indienne qui lui récitait des comptines et lui chantait des chansons en langue tamoule. Elle fut toujours reçue au bureau du maire de Fort-de-France sans avoir à prendre rendez-vous. Sans doute l'avait-elle amené aux festivités nocturnes de nadrom qui se donnaient sur l'Habitation Gradis, à l'occasion desquelles le jeune Césaire put assister à des représentations de scènes de chants, de danses et de sacrifices sacrés susceptibles d'éveiller son amour pour le « théâtre total ».

Gerry L'Étang, anthropologue spécialiste de « l'indianité » à la Martinique, dont s'inspire Confiant, juge surprenantes les connaissances de Césaire : « Je me suis rendu compte que Césaire en savait davantage que moi ! [...] Il m'a cité des ouvrages très pointus, des articles érudits de [Louis] Dumont sur le système des castes, et même certaines catégories d'intouchables particulièrement défavorisés, les Kallar, qui avaient été transportés aux Antilles au début de la migration indienne. »

Un vers de *Cahier d'un retour au pays natal*, parmi ceux ajoutés pour les éditions parues en 1947, peut être interprété en lien avec son enfance indienne :

Comme il y a des hommes-hyènes et des hommes-
panthères, je serai
un homme-juif
un homme-cafre
un homme-hindou-de-Calcutta
un homme-de-Harlem-qui-ne-vote-pas
l'homme-famine, l'homme-insulte, l'homme-torture on
pouvait à n'importe quel moment le saisir, le rouer de
coups, le tuer sans avoir de compte à rendre à personne,
sans avoir d'excuse à présenter à personne
un homme-juif
un homme-pogrom, un chiot, un mendigot¹⁸

Ce passage du *Cahier* revendique bien une « négritude » universelle, et non spécifiquement africaine. Césaire n'a certes pas souscrit aux thèses du mouvement de la créolité lancé par

Raphaël Confiant, Patrick Chamoiseau et Jean Bernabé, pour des raisons qui ne tiennent pas à l'occultation, mais par manque d'adhésion aux vertus du monde créole.

La déclinaison d'une identité multiple qui inclut « l'homme-juif » peut se comprendre bien sûr par le contexte des exterminations nazies, puisque ce passage a été ajouté à partir de la version écrite pendant la guerre. On peut cependant y lire un attachement plus profond, plus lointain. Césaire – dont le prénom David en fait un être doublement « bien-aimé » – rappelait avec plaisir le nom de son institutrice de Basse-Pointe, « Mademoiselle Astérie Moïse¹⁹ », qui l'appela toujours « mon petit élève ». Au cours moyen, son instituteur était Louis Moïse, le frère d'Astérie. Ce patronyme évoque le prénom de l'un des membres de la famille Gradis, propriétaire de l'habitation voisine de celle d'Eyma : Moïse Gradis. Un pont étroit et vertigineux enjambant la rivière Blanche reliait les deux domaines pour permettre le passage d'un petit train à vapeur, l'un des premiers installés à la Martinique, qui transportait la canne jusqu'à l'usine. Cette modernité illustrait la puissance d'une dynastie singulière qui élargit encore davantage le petit bout du monde enfantin de Césaire.

La composante juive de la population martiniquaise est généralement peu prise en considération, pour ne pas dire davantage dans certains cas²⁰. Pourtant, des familles juives ont participé à l'histoire de l'île dès les débuts de sa colonisation ; et ont pu s'y maintenir, bien que leur présence ait été interdite par le premier article de ce qu'il est convenu d'appeler le Code noir, pour y jouer un rôle économique considérable.

À partir de la notice biographique qui accompagne le fonds Gradis (1551-1980) confié aux Archives nationales²¹, il est possible d'observer comment cette famille juive – chassée du Portugal et établie à Bordeaux – occupa une place prépondérante dans le commerce colonial. En 1685, David Gradis, qui avait ouvert une maison de vins, spiritueux et toiles, se lança dans le négoce avec les îles au début du XVIII^e siècle, à partir de comptoirs établis à Saint-Domingue et à la Martinique. La maison David Gradis & Fils s'aventura dans les armements pour les Antilles à une époque où les profits étaient élevés. Les guerres incessantes de la seconde partie du siècle obligèrent les Gradis à se reconvertir, avec encore plus de succès :

[Ils] se tournent alors vers l'État et ses contrats de fournitures, de transport de troupes et d'approvisionnement des colonies. Ils découvrent ainsi la Nouvelle France et l'intègrent à leur commerce. Ils assurent aussi l'approvisionnement de la Guyane et de Gorée, ce qui les conduit à intensifier leurs expéditions négrières. Une fois introduits à la Cour, ils offrent leurs services à une monarchie que la détresse financière et la faiblesse navale mettent à la merci du grand négoce lors des conflits. Les Gradis deviennent des intermédiaires incontournables, la paix revenue, pour la remise des fonds aux colonies²².

C'est en 1776 que la société Gradis acquit la grande habitation à sucre de Basse-Pointe²³, à laquelle sera associée son usine (en 1891). Moïse Gradis fut « obligé de s'installer personnellement sur l'île pour éviter le séquestre de sa propriété par les Britanniques ». L'année suivante Gradis acheta également le domaine qu'il gérait depuis dix ans au nord de Saint-Domingue. Ses propriétés furent en péril après la révolte des esclaves qui éclata dans l'île en 1791 et Gradis tenta, en vain, de vendre une partie de son domaine à Toussaint Louverture. Il mourut en 1825, ayant pris soin de demander par testament que son corps fût rapatrié en France « dans un tonneau de rhum ». David Gradis & Fils, toujours prospère à la Martinique, se distingua par sa puissance de négociant en sucre. En 1887, outre ses activités agricoles à Basse-Pointe, elle commercialisait la production de sept usines centrales. Pendant la guerre de 1914-1918, juste après la naissance de Césaire donc, l'entreprise Gradis fut chargée d'assurer la totalité du ravitaillement de la France en sucre.

Moïse Gradis était en relation avec son voisin, le protestant Jean-Jacques (James) Eyma. L'habitation sur laquelle est né Aimé Césaire fut acquise en 1802 par James Eyma et Marie Hélène Françoise Claire de Lussy, membre de l'une des plus anciennes dynasties martiniquaises, les Lussy (ou Lucy) de Fossarieu, qui conservent toujours un immense pouvoir économique. Leur petit-fils, Louis-Xavier Eyma, né en 1816 à Saint-Pierre, était parti étudier en France, mais revint à la Martinique en 1845 à la faveur de missions accomplies pour le compte du ministère de la Marine. La famille Eyma s'illustre bientôt d'une bibliographie aussi hétéroclite qu'abondante.

Louis-Xavier Eyma publie en 1857 *Les Peaux-Noires, scènes de la vie des esclaves, récit*, un recueil composé de sept nouvelles. Dans sa préface, l'auteur précise que *Les Peaux-Noires* font partie d'une série de travaux entrepris sur « la vie domestique et politique du Nouveau Monde ». En 1854, dans *Les Peaux-Rouges, scènes de la vie des Indiens*, Eyma tirait rapidement les leçons d'un génocide jugé nécessaire : « Il ne fait aucun doute, écrit-il, que le but forcé de la politique des Américains envers les Indiens est la destruction radicale de ces indigènes. » Dénonçant ce qu'il estime être de l'angélisme, ainsi que les niaiseries sentimentales qui « ont contribué à fausser l'opinion publique sur le compte des Indiens et des Sauvages », il invite à accepter cette extermination au nom de la morale et de la civilisation. La cruauté des tribus, leurs « instincts féroces », et surtout leur refus de s'assimiler rendirent inéluctable leur destruction²⁴. Il revient sur la visée de *Les Peaux-Rouges* dans sa préface à *Les Peaux noires* :

La première conquête territoriale que les Américains du Nord ont dû entreprendre et qu'ils ont poursuivie au nom de la civilisation, c'est la conquête sur les Indiens de vastes et riches contrées incultes entre les mains de ces Sauvages, sillonnées aujourd'hui de *railways* et de canaux, parées de villes splendides et de plaines florissantes. On a poétisé les Indiens pour accuser les Américains ; afin de justifier ceux-ci, j'ai esquissé les mœurs des Indiens dans le volume des *Peaux-Rouges*.

Il justifie aussi les ouvrages à venir : *Les Peaux-Blanches*, *Les Portraits d'hommes d'État américains* et *Les Chroniques du Nouveau Monde* : « La société du Nouveau Monde est multiple et multicolore ; les races qui la composent ne sont pas seulement soumises aux influences d'un état politique variable selon les latitudes, elles subissent en même temps et avant tout les influences de la couleur de peau. » Chaque « race » ayant « ses mœurs, ses habitudes, ses antipathies, ses préjugés, ses superstitions », leur coexistence finit cependant par former « un même milieu ». Eyma explore donc un monde créolisé avant la lettre, sous la forme d'une vaste *comédie humaine* structurée par la couleur des peaux. À propos de l'esclavage, Eyma ajoute dans sa préface aux *Peaux-Noires* : « Ayant vu l'esclavage

de près, l'ayant pratiqué moi-même dans des conditions de bonté et d'humanité qui ne laissent aucun regret à ma conscience, je l'ai toujours considéré comme un état de transition utile à l'esclave lui-même. »

Des récits édifiants illustrent cette préface. L'intrigue du premier, intitulé « Madeleine Jérémie », se déroule en 1820, dans une habitation de Basse-Pointe qui prend certainement pour modèle les terres familiales de l'auteur, et par conséquent celles sur lesquelles Césaire est né. Le comte Firmin de Lansac y est abrité après que son navire eut subi un terrible naufrage. Il tombe amoureux de Madeleine, ravissante « demi-mulâtresse », fille de Jérémie, l'économe de l'habitation. Sa mère, morte à la naissance de Madeleine, est d'abord présentée comme une femme blanche d'origine modeste. Emma Bovary tropicale, Madeleine a reçu une éducation au-dessus de sa condition, grâce aux soins attentifs de son père, un Mulâtre. La différence de couleur rend impossible l'amour entre Firmin de Lansac et la jeune fille, jusqu'à ce qu'un vieux Nègre, Corydon, apprenne à Lansac qu'en réalité Jérémie avait recueilli l'enfant pour sauver du déshonneur sa véritable mère, Lucie de Jansseigne. Son amant, l'officier de vaisseau Monsieur de Nozières, n'avait pas daigné l'épouser. Madeleine est aussitôt demandée en mariage par le comte. Nouveau rebondissement. Jérémie confie qu'il est bien le père de Madeleine. Il avait violé Lucie de Jansseigne pour se venger d'un affront que lui avait fait sa famille. Après bien des hésitations, Lansac décide d'épouser Madeleine en dépit de ses honteuses origines et de l'emmener vivre en France pour échapper aux difficultés que ne manquerait pas de provoquer, à la Martinique, ce mariage scandaleux. Madeleine, entre-temps, a résolu le problème en se suicidant.

Le narrateur déplore les préjugés de la société coloniale : « Horribles mœurs ! dira-t-on. Ce cri aura plus d'un écho que nous n'essaierons pas d'étouffer. »

Le petit Césaire, sur le chemin de l'école qui le menait de l'Habitation Eyma vers son institutrice Mademoiselle Moïse, en saluant poliment le commandeur hindou Zwazo de l'habitation sur laquelle avait vécu Moïse Gradis, n'avait certainement pas conscience d'appartenir, depuis ce « sale bout du monde²⁵ », à un univers aux dimensions historiques, géographiques, culturelles ou sociales aussi considérables. Basse-Pointe, lieu paradoxal et improbable, aura nourri

la paratopie d'une œuvre littéraire dont *Cahier d'un retour au pays natal* sera le premier exemple.

IV

Fort-de-France « ville inerte »

Cul-de-Sac-Royal

Césaire a souvent décrié l'époque de sa scolarité à l'ancien lycée Schœlcher¹, qui débute en 1922 dans les petites classes de l'établissement : « J'avais dix-sept ans et je pensais : la Martinique c'est de la merde. Une société blanche célinesque, une société métisse sans âme, des sous-avocats, des sous-médecins, des sous-pharmaciens, une sous-Europe, en quelque sorte² ». Quant à la ville de Fort-de-France, elle constitue l'un des personnages principaux du début de *Cahier d'un retour au pays natal*. Une ville « plate », « étalée », « inerte », « échouée ». Il semble pourtant que cette période soit plus ambivalente, qui le mène, en septembre 1931, à quitter l'île pour la première fois.

La ville dont Césaire sera l'édile a connu des débuts hésitants et périlleux. Elle est née de l'édification de palissades en bois destinées à fortifier un éperon rocheux³. Alors que le mouillage de Saint-Pierre est exposé aux intempéries, le lieutenant général de Martinique Jacques Dyel du Parquet remarqua, en 1637, les avantages naturels offerts par une petite presqu'île de la baie du « Cul-de-Sac-Royal ». Cette avancée isole des ouragans ce qui sera le port du Carénage, où les vaisseaux pourront faire paisiblement relâche⁴. Parquet affecta au fort rudimentaire une garnison de deux cents hommes armés de quelques canons, l'insalubrité des marais environnants le dissuadant toutefois d'y transférer son gouvernement.

Le premier gouverneur général des Isles et Terre Ferme de

l'Amérique, Jean-Charles de Baas, entreprit de consolider le fort, et, à l'invitation de Colbert, convia « un chacun à s'y vouloir établir pour faire avec le temps une ville de grand commerce⁵ ». Ce ne sera pas un énorme succès, pour les mêmes raisons de morbidité.

Charles de Courbon, comte de Blénac, qui gouverna les Antilles de 1677 à 1696 développa à son tour le Fort Royal – à partir de dessins de François Blondel, disciple de Vauban – et y transféra le pavillon royal. Saint-Pierre cessa par conséquent d'être le siège du gouvernement, sans pour autant perdre sa prédominance économique. Blénac installa sa résidence malcommode et tenta de développer une véritable ville aux alentours des fortifications. Elle s'appela Fort-de-France, selon la volonté de Napoléon Bonaparte exprimée dans un arrêt consulaire du 18 avril 1802 (8 floréal an X) : « Aussitôt que le pavillon de la République sera arboré dans les îles de la Martinique, Sainte-Lucie et Tabago, le Fort et le bourg dit Royal, à la Martinique, prendront le nom de Fort-de-France. »

Fondée sur une zone de marécages fétides ou de mangrove délétère, difficile à assécher puisque la ville se trouve dans une cuvette encaissée où stagnaient eaux de pluie, eaux de mer, eaux des rivières sortant de leur lit, Fort-Royal ou Fort-de-France n'était guère attrayante. La fièvre jaune et le paludisme décimaient régulièrement la population. La « condition mangrove » a souvent inspiré la poésie de Césaire depuis le *Cahier*, l'atmosphère méphitique de la ville symbolisant en outre la dépravation morale de sa population :

Au bout du petit matin, l'échouage hétéroclite, les puanteurs exacerbées de la corruption, les sodomies monstrueuses de l'hostie et du victime, les coltis infranchissables du préjugé et de la sottise, les prostitutions, les hypocrisies, les lubricités, les trahisons, les mensonges, les faux, les concussions – l'essoufflement des lâchetés insuffisantes, l'enthousiasme sans ahan aux poussis surnuméraires, les avidités, les hystéries, les perversions, les arlequinades de la misère, les estropiements, les prurits, les urticaires, les hamacs tiédis de la dégénérescence. Ici la parade des risibles et scrofuleux bubons, les poutures de microbes très étranges, les poisons sans alexitère connu, les sanies de plaies antiques, les fermentations imprévisibles

La concurrente de Saint-Pierre fut détruite presque entièrement plusieurs fois : par un séisme en janvier 1839, par un incendie en juin 1890, et par un cyclone en août 1891 (qui causa la mort de quatre cents personnes) :

Le problème qui se posait était alors [...] fort difficile à résoudre. Le bois résistait mieux aux tremblements de terre, la brique et la pierre au feu. On adopta, au début de la reconstruction, en partie retardée par le cyclone du 18 août 1891, un moyen terme. Dans quelques maisons, on employa même le fer. Le plus curieux d'ailleurs fut qu'on respecta intégralement le plan de Blénac. Il n'y eut pas non plus d'innovation remarquable dans la disposition des maisons. La proportion seule des matériaux fut modifiée et c'est ce qui explique l'aspect si « province », si « vieille France », qu'ont conservé beaucoup de rues de cette cité tant de fois reconstruite⁷.

Le débat sur les matériaux de construction sera résolument tranché en faveur du béton sous l'édilité de Césaire.

L'exode, après l'éruption de 1902, avait fait de Fort-de-France la nouvelle capitale économique de la Martinique, alors qu'elle n'était toujours que son alangui centre administratif et militaire. Le maire Victor Sévère fit procéder en 1925 à des travaux d'assainissement dans le « Quartier des misérables » (Terres-Sainville) pour intégrer l'afflux de population. Parallèlement, les familles aisées s'installèrent sur les collines dominant la ville, donnant naissance à de nouveaux quartiers résidentiels : Didier, Balata, Redoute où Césaire logera dans une maison préservée des miasmes.

Dans les années 1920, Fort-de-France n'est cependant qu'une petite ville sans attraits décisifs pour le jeune Césaire, en dehors de la bibliothèque Schœlcher qu'il fréquente assidûment quand il n'est pas occupé à jouer au football. Cette belle bibliothèque avait été créée à l'initiative de Victor Schœlcher, qui avait fait don au conseil général de la Martinique de sa collection personnelle – presque entièrement

détruite dans l'incendie de 1890, avant même son ouverture. C'est là que le lycéen prit des habitudes persistantes. Lecteur omnivore, Césaire aimait les bibliothèques, non seulement pour y lire livres ou journaux, mais aussi pour y écrire. Il élaborera *Cahier d'un retour au pays natal* à la Bibliothèque de la rue d'Ulm, et un grand nombre des textes suivants à celle de l'Assemblée nationale.

L'esprit nouveau des lucioles foyalaises

Si Césaire s'est montré cinglant en évoquant la vie sociale et culturelle du Fort-de-France de son adolescence, Leiris signale au contraire qu'un « esprit nouveau » soufflait sur la Martinique après la Grande Guerre :

Il faut attendre la grande période de remise en question de toutes les valeurs qui, sur le continent, a suivi l'avant-dernière guerre mondiale, pour qu'un certain nombre d'éléments de cette élite antillaise, élevée dans l'admiration inconditionnée de la culture métropolitaine, commencent à s'interroger sur ce qu'ils peuvent représenter de spécifique. Le premier signe de cet esprit nouveau sera la parution en Martinique de la revue *Lucioles* (1927), périodique littéraire dont le principal animateur sera un homme de couleur, Gilbert Gratiant, poète de langue française et de langue créole ; avec lui travailleront le Blanc créole Auguste Joyau (connu pour son ouvrage historique sur Belain d'Esnambuc, qui lui valut en 1950 le grand prix littéraire des Antilles⁸) et le métropolitain Octave Mannoni (qui, depuis, a fait un long séjour à Madagascar et tiré de cette expérience une *Psychologie de la colonisation*). Cherchant délibérément dans le terroir antillais une source d'inspiration, cette revue est l'expression d'un désir d'aller au-delà de l'académisme dont témoignent, avec la « littérature de Saint-Pierre », des périodiques tels que la *Revue des Antilles* – qui, fondée par Théodore Baude et animée par le pseudo Téséphore Titi, parut à Fort-de-France en 1900-1901 – et les publications

du professeur de philosophie Jules Monnerot : *Bulletin pour servir à l'histoire de la Martinique* (Fort-de-France, 1915-1917), *Revue martiniquaise* transformée ensuite en *Revue de la Martinique* (1926-1939). En tout état de cause, il convient de ne pas méconnaître l'importance que ces dernières publications ont eue dans la préparation de la prise de conscience des actuelles générations en se situant, du moins, comme organes traitant essentiellement des choses des Antilles⁹.

Parmi les intellectuels animant les revues citées par Leiris, Louis Achille, Jules Monnerot, Gilbert Gratiant, Octave Mannoni – auxquels il faut ajouter Raymond Burgard et Eugène Revert – enseignent au lycée Schœlcher pendant la scolarité de Césaire. L'établissement constitue un véritable centre intellectuel grâce à la présence d'une élite martiniquaise qui a étudié à Paris avant lui et dont les fils le précèdent à Louis-le-Grand, de jeunes et brillants professeurs hexagonaux contribuant au rayonnement culturel foyalais. Leur personnalité et leurs centres d'intérêt auront marqué Césaire davantage qu'il a bien voulu le reconnaître. Et l'ambiance du lycée est loin d'être sinistre : « Nous étions dans la vieille caserne Bouillé avec un concierge qui roulait du tambour, et sa femme vendait d'excellents gâteaux au coco que l'on arrosait simplement à l'eau de robinet. [...] C'était la grande joie. Ainsi allait la vie du lycée avec ses insuffisances¹⁰. »

Louis Achille père, professeur d'anglais et proviseur du lycée (de 1915 à 1917 puis de 1937 à 1939), collabore au *Bulletin d'histoire de la Martinique*. La famille Achille fait partie de la bourgeoisie mulâtre de l'île. Grand sportif, Louis Achille donnera son nom à un stade de Fort-de-France. Nuançant son aversion pour ses années lycéennes, Césaire reconnaîtra qu'il devait à son professeur Achille un excellent niveau d'anglais¹¹.

Son fils Louis Thomas Achille est inscrit à Louis-le-Grand à partir de 1926, où il restera quatre années¹². En hypokhâgne, il est le condisciple de Jules Marcel Monnerot, fils d'un autre professeur de Césaire, et de Georges Pelorson, le premier éditeur de *Cahier d'un retour au pays natal*. Dans une autre classe se trouvent Maurice Bardèche, Jean Beaufret, Robert Brasillach ou René Vaillant.

La plupart d'entre eux seront les condisciples du jeune Achille l'année suivante. À la rentrée 1928, Louis Thomas Achille partage les bancs de Première supérieure avec d'autres jeunes gens qui joueront un rôle très important dans la vie de Césaire : René Étiemble et Pierre-Henri Petitbon. Cette année-là, Léopold Sédar Senghor entre en hypokhâgne. Le jeune Achille ne côtoiera pas vraiment l'étudiant Césaire à Paris, car, après trois échecs au concours d'entrée à l'École normale supérieure, il quittera la France en 1932, pour l'université Howard de Washington D.C. Il fera cependant bénéficier les étudiants noirs parisiens de sa connaissance directe de la littérature noire américaine.

Jules Monnerot (père) fonde *La Revue de la Martinique* en 1915. La famille Monnerot fait également partie de la bonne société, mais de manière plus chaotique que la famille Achille¹³. Originaire de Charente-Maritime, le grand-père de Jules Monnerot, Jean-François Clément Monnerot, s'était établi comme négociant à la Martinique à la fin du XVIII^e siècle. L'un de ses garçons, Jean-François-Marie (Émile), eut un fils avec l'une de ses esclaves, peu avant l'abolition de l'esclavage. Ce fils, né donc esclave, fut prénommé Jules et porta alors le nom de sa mère : Niger. Jules Niger épousa en 1872 Marie Simone Maugée. Leur fils se prénomma également Jules. Mais le vieil Émile ayant fini par reconnaître son fils, en janvier 1877, Jules père et Jules fils se nommeront Monnerot, trois ans après la naissance du petit Niger.

Une autre particularité de la famille est que Clémence Monnerot (fille de Jean-François Clément Monnerot) épousa en novembre 1846 Joseph Arthur de Gobineau, auteur d'un *Essai sur l'inégalité des races humaines*¹⁴ qui parcourt l'histoire de l'humanité observée à travers les caractéristiques physiologiques et psychologiques supposées des races et de leurs métissages fructueux avant d'être mortifères. Un ouvrage qui sera longuement débattu par les étudiants noirs parisiens.

Jules Monnerot étudia la philosophie à Paris, où il y aurait fréquenté Péguy et Jaurès, puis le droit à Fort-de-France. Professeur de philosophie au lycée Schoelcher et avocat, il participe à la création du mouvement communiste à la Martinique : il fonde le Groupe Jean-Jaurès – en se séparant de la Fédération socialiste de la Martinique, le 19 décembre 1919 –, ainsi que le journal *Justice*, en mai 1920. Le groupe se revendique « communiste » en janvier 1921, après la

scission du congrès de Tours. Dans le premier numéro de *Justice*, Jules Monnerot exprime clairement le désir d'assimilation qui l'anime :

Puisse la Martinique passer bientôt du régime des décrets au régime de la loi. Que la légalité complétée, soit mise au courant de celle de la Métropole. Ô puissances de l'ordre, faites obtenir, par exemple, au peuple martiniquais, tous règlements et institutions relatifs aux accidents du Travail, à la protection de l'enfance. Votre légalité, si elle n'est point lettre morte, pour peu qu'on en puisse tirer ce qu'elle contient de libéral, nous suffit¹⁵.

Jules Monnerot et son épouse Marcelle Yoyotte ont trois enfants, dont Jules Marcel, au parcours sinueux et en partie énigmatique¹⁶. Né cinq ans avant Césaire, il est inscrit au lycée Louis-le-Grand à la rentrée 1926, dans la même classe que le fils Achille. En 1927, il recommence une hypokhâgne, interrompue certainement pour des raisons de santé. Il se trouve alors avec René Étiemble, René Ménil (qui ne s'attarde pas en classe préparatoire), Pierre-Henri Petitbon ou Paul Guth. Jules Marcel Monnerot étudie ensuite à Henri IV où il se lie d'amitié avec Louis Poirier, *alias* Julien Gracq. Surréaliste marxiste très actif dans les années 1930, au moment où il participe vigoureusement aux débats des « étudiants noirs » parisiens, Monnerot fils se tournera vers le gaullisme avant d'adhérer quelque temps au Front national. Il aura été auparavant un fidèle et précieux soutien de Césaire.

Gilbert Gratiant (1895-1985) concourt à la création de la revue *Lucioles – Journal de l'Effort Littéraire*. Né à Saint-Pierre, il est issu selon ses propres termes de « la vieille bourgeoisie de couleur, gardienne d'une certaine manière créole de vivre et de penser ». Son père, Gabriel Gratiant, comme celui de Césaire, était fonctionnaire de la Régie (le service des contributions indirectes). Sa nomination au Lorrain, où il résidait au moment de l'éruption de la montagne Pelée, sauva une partie de la famille.

Après être passé par la khâgne d'Henri IV en 1912, Gilbert Gratiant fut envoyé au front en 1914, d'où il rentra gravement invalide. Il

réussit cependant l'agrégation d'anglais, en 1923, et regagna la Martinique pour enseigner au lycée Schoelcher. Il y devient l'ami de Jules Monnerot (père) et de l'ébéniste Léopold Bissol – qui sera élu à l'Assemblée constituante, en novembre 1945, avec Césaire. Dans un témoignage, Gilbert Gratiant évoque son élève Césaire lorsqu'il était âgé de douze ans : « Pas d'histoires. Il faisait tout très bien. La docilité même¹⁷. » Gratiant sera nommé à Montpellier, puis à Paris (au lycée Charlemagne), en 1933, où il retrouvera une partie de ses anciens disciples et participera avec eux à l'aventure de *L'Étudiant noir* en menant parallèlement une carrière d'écrivain.

Césaire rendra un hommage posthume à son professeur de collègue, en préfaçant ses *Fables créoles et autres écrits* : « Oui, il fut le premier dans notre monde colonial, le premier dans le monde de l'enfermement insulaire, le premier dans le monde du conformisme petit-bourgeois, à avoir défié le pouvoir, à avoir affronté à ses risques et périls les puissances, et avoir jeté face à l'oppression cette poignée de lucioles qui apparut alors comme la lumière même de l'espérance¹⁸. »

Après la guerre, Gilbert Gratiant sera témoin, en compagnie de Françoise Dolto, du mariage d'Octave et de Maud Mannoni. *Lucioles*, dans son numéro du 1^{er} avril 1928, publie en première page un article intitulé « Extraits d'un Cahier ». Octave Mannoni y décrit la pauvreté de Fort-de-France :

La ville, à peine éveillée et pleine du chant désordonné des coqs s'étend plate et géométrique, avec ses rues à angle droit, ses toits de tuiles sans cheminée ni lucarnes ni mansardes, sous un ciel encore tout pâle, un peu vert et laiteux comme une absinthe troublée.

Passage qui semble annoncer le paragraphe d'un *Cahier* beaucoup plus connu :

Au bout du petit matin, cette ville plate – étalée, trébuchée de son bon sens, inerte, essoufflée sous son fardeau géométrique de croix éternellement recommençante [...]¹⁹.

Après avoir étudié la philosophie à Strasbourg, Mannoni avait obtenu, en 1923, son diplôme d'études supérieures de philosophie. Il enseigna au lycée d'Altkirch avant de s'embarquer, en octobre 1925, pour la Martinique où il exerça comme professeur de lettres et de philosophie au lycée Schoelcher. Il sera nommé en 1928 au lycée Leconte de Lisle de Saint-Denis-de-la-Réunion, puis, à la rentrée 1931, au lycée Gallieni de Tananarive.

Dans la tradition des « psychologies » coloniales qui remontent à Léopold de Saussure²⁰, Mannoni s'aventurera à définir un « complexe » du colonisateur et du colonisé²¹, à partir des personnages empruntés à *La Tempête* de Shakespeare et à *Robinson Crusoé*, dans un essai rédigé en 1947-1948, avant et pendant la sanglante répression d'une révolte à Madagascar. Le colon souffrirait d'un « complexe d'infériorité » (« complexe de Prospero »). Cherchant à le compenser, il serait enclin à dominer, et donc à coloniser. Le sujet « primitif » colonisé serait resté au stade de « dépendance » (« complexe de Caliban ») que connaîtrait tout individu dans sa période infantine, en raison d'une organisation politique ou religieuse qui l'empêcherait d'évoluer vers son autonomie psychique. Il trouverait dans le colon un père de substitution vers lequel il transférerait son désir de dépendance. Une indépendance politique brutale provoquerait dès lors chez lui un traumatisme d'abandon. Césaire lui répondra à sa façon dans *Discours sur le colonialisme* :

Qu'on le suive pas à pas dans les tours et détours de ses petits tours de passe-passe, et il vous démontrera clair comme le jour que la colonisation est fondée en psychologie ; qu'il y a de par le monde des groupes d'hommes atteints, on ne sait comment, d'un complexe qu'il faut bien appeler complexe de la dépendance, que ces groupes sont psychologiquement faits pour être dépendants ; qu'ils ont besoin de la dépendance, qu'ils la postulent, qu'ils la réclament, qu'ils l'exigent ; que ce cas est celui de la plupart des peuples colonisés, des Malgaches en particulier.

Foin du racisme ! Foin du colonialisme ! Ça sent trop son barbare. Monsieur Mannoni a mieux : la psychanalyse. Agrémentée d'existentialisme, les résultats sont étonnants :

les lieux communs les plus éculés vous sont ressemelés et remis à neuf ; les préjugés les plus absurdes, expliqués et légitimés ; et magiquement les vessies vous deviennent des lanternes²².

La première version de ce pamphlet était parue en juillet 1948, dans un numéro de la revue *Chemins du monde* qui publiait également « La colonisation et la psychanalyse » de Mannoni. L'auteur reconnaîtra par la suite une certaine naïveté dans son approche : « À ce moment précis, ma propre analyse n'était pas très avancée et j'utilisai avec témérité certains concepts théoriques qui demandent à être traités avec plus de précautions que je ne m'en rendais compte à l'époque²³. » Tout en répliquant énergiquement à nouveau, en 1964, jugeant que les communistes avaient mal compris sa pensée et qu'il ne suffit pas de « dénoncer la situation coloniale comme une situation d'exploitation économique », mais encore « d'examiner dans tous les détails la manière dont l'inégalité économique s'exprime, comment elle s'incarne, pourrait-on dire, dans des luttes de prestige, dans l'aliénation, dans des positions de marchandage et des dettes de gratitude, dans l'invention de nouveaux mythes et la création de nouveaux types de personnalité²⁴ ».

Cette analyse psychologique est jugée si toxique que Césaire la moquera encore dans *Une tempête*, bien après son départ du Parti communiste :

Prospero, tu es un grand illusionniste :
le mensonge, ça te connaît.
Et tu m'as tellement menti,
menti sur le monde, menti sur moi-même,
que tu as fini par m'imposer
une image de moi-même :
Un sous-développé, comme tu dis,
un sous-capable, voilà comment tu m'as obligé à me voir,
et cette image, je la hais !
Elle est fausse !
[...]
Ça me fait rigoler ta « mission »
ta « vocation » !

Ta vocation est de m'emmerder !
Et voilà pourquoi tu resteras,
comme ces mecs qui ont fait les colonies
et qui ne peuvent plus vivre ailleurs.
Un vieil intoxiqué, voilà ce que tu es²⁵ !

Si la polémique a persisté, c'est qu'elle concerne des questions qui obsèdent Césaire. Dans le combat contre le colonialisme, comment articuler ce qui relève du politique ou de l'économique et ce qui relève de la culture, de la « personnalité », voire de la « race » ? Et comment définir les conditions de ce qu'il appellera une « bonne décolonisation » ? Césaire aura souvent été plus proche des positions de Mannoni que ne le laissent penser ses algarades.

Raymond Burgard collabore à *Lucioles*, au moment où Césaire est collégien. Il obtiendra l'agrégation de grammaire en 1928, poursuivra sa carrière en Tunisie, puis au lycée Buffon, à partir de 1937. Il dirigera parallèlement la collection « La découverte du Monde », chez Gallimard, où il éditera en particulier plusieurs ouvrages de René Maran.

Burgard est surtout connu pour son engagement précoce et tragique dans la Résistance. En septembre 1940, il participera à la création du groupe clandestin qui deviendra le Mouvement Valmy. Arrêté en avril 1942, il sera guillotiné dans sa prison de Cologne, le 15 juin 1944. Son nom figure au Panthéon sur le mémorial des écrivains morts pour la France.

Avant son séjour martiniquais, il avait traduit avec sa femme, Thérèse Burgard, *Afrikanische Plastik*²⁶, le deuxième livre de Carl Einstein consacré à l'art africain. Juif originaire de Rhénanie, Einstein vivait en partie à Paris où il fréquentait Daniel-Henry Kahnweiler et les peintres cubistes. L'essor de la « Mélanophilie ou mélanomanie²⁷ », selon l'expression d'Apollinaire, fut pour lui l'occasion de lancer le débat sur la nature de l'art africain et sur son commentaire. Comme Apollinaire²⁸, Einstein revendiquait pour les statues, les tatouages et les masques africains la dignité d'œuvres d'art. Dans *Negerplastik*, livre luxueusement illustré de cent dix-neuf photographies, il s'attacha ainsi à étudier leurs qualités formelles (*Analyse der Formen*). Fondées sur une connaissance approximative de l'Afrique, Einstein n'y ayant jamais séjourné, ses analyses eurent

cependant un large écho. Il les poursuit dans *Afrikanische Plastik*, puis, à partir d'avril 1929, dans *Documents*²⁹, revue qu'il animait avec Georges Bataille, Pierre d'Espezel, Georges Wildenstein, Michel Leiris, Georges Henri Rivière... Pendant la guerre d'Espagne, Einstein combattra dans les rangs des Brigades internationales et fera la connaissance de Wifredo Lam. De retour en France après la défaite des républicains, il sera un moment emprisonné. Il se suicidera le 3 juillet 1940 pour échapper aux persécutions nazies, faute de parvenir à quitter la France.

Si Césaire n'a probablement pas connu personnellement Carl Einstein, il a rencontré son traducteur dès le lycée Schœlcher, avant de se passionner lui-même pour les arts africains, de devenir l'ami de Michel Leiris et de Wifredo Lam, de fréquenter Daniel-Henry Kahnweiler, Pablo Picasso ou Georges Henri Rivière.

Eugène Revert collabore lui aussi à *Lucioles*. Il avait intégré l'École normale supérieure de la rue d'Ulm en 1916, passé l'agrégation en 1921 et était arrivé à Fort-de-France en 1927 pour préparer sa thèse de doctorat qu'il soutiendra en 1947. Il enseignera pendant cinq ans au lycée Schoelcher, quittera la Martinique, pour y revenir quatre ans plus tard.

Son ouvrage, *La Martinique*³⁰, issu de sa thèse, révèle un très bon connaisseur non seulement de la géographie physique de l'île, mais aussi de son climat, de son histoire, de son économie, de sa population, de sa faune et de sa flore et de sa culture. Aux connaissances livresques, Revert a combiné une minutieuse étude de terrain. Il animait d'ailleurs la Société locale d'excursions géographiques qui comptait le jeune Césaire parmi ses adeptes. En outre, Revert prit part aux missions de surveillance de la montagne Pelée³¹ et aux travaux des premiers archéologues de l'île³². Il se fera également ethnographe et entreprendra une thèse complémentaire, publiée en 1951 sous le titre *De quelques aspects du folk-lore martiniquais (la magie antillaise)*³³. Césaire garda un excellent souvenir de ce professeur³⁴. Chaleureux, sympathique, encourageant, il avait le sens de l'humour, savait convoquer l'histoire et la géographie antillaises dans ses cours, et lui avait judicieusement conseillé de s'inscrire en classes préparatoires au lycée Louis-le-Grand.

Césaire évoque un autre professeur, aux méthodes encore plus originales : « Moi j'ai été initié au latin par M. Julianne-Caffié. Tout

était tambouriné, plus ou moins scabreux. Et quand le français ne suffisait pas on passait au créole³⁵. » Dans un entretien privé³⁶, il s'est montré plus explicite sur l'enseignement des temps primitifs par le « père Caffié » qui apprenait à ses élèves l'infinitif parfait de *capio*, par un subtil (dé)tour : *capio*, *capis*, *capere*, *sé pissé ou ka pissé* : forme emphatique de la syntaxe créole d'un verbe qu'il est inutile de traduire.

Le petit lycée Schoelcher aura été aussi l'occasion d'une rencontre amicale au long cours. Césaire y fait la connaissance de Léon Gontran Damas en 1925, lorsque le jeune Guyanais est envoyé à la Martinique, avant de poursuivre sa scolarité à Meaux. L'enfant solitaire arrivé de Basse-Pointe l'année précédente devient alors « le meilleur ami de Damas³⁷ », même si Césaire et Damas auront par la suite mille occasions de se quereller. Ils se diraient : « On en a marre de ce lycée, on va créer un journal : *Le Journal nègre* ou *Le Journal petit nègre*³⁸. » L'entreprise éditoriale d'une négritude en culottes courtes fut manifestement embellie par le souvenir ; en revanche, la commune passion pour le football ne prête pas à équivoque, Césaire occupant le poste décisif d'avant-centre. Cette anecdote est présente dans la biographie de Ngal³⁹, Césaire me l'a confirmée en 2005, et il semblait y tenir beaucoup. Il était fier aussi d'avoir trompé la vigilance de sa mère pour aller taper dans un ballon, le jour de sa confirmation, plutôt que de se rendre à l'église⁴⁰. Sur une photographie publiée dans *France-Antilles*, on peut le voir faire de même, cette fois en costume de député-maire d'un certain âge. Et il fut très heureux que Lilian Thuram lui ait offert l'un de ses maillots de champion du monde.

« J'ai donc foutu le camp avec joie »

De septembre 1929 à janvier 1930, le volcan connaît une nouvelle phase éruptive, plus modérée, mais qui entraîne l'évacuation de Saint-Pierre et des communes voisines, jusqu'aux hauteurs de Basse-Pointe. Le 9 juillet 1930, la distribution des prix du lycée Schoelcher se déroule sous la présidence du commandant de la Marine, Louis Vivien. Aimé Césaire, qui termine sa classe de Première obtient son tableau

d'honneur et le 1^{er} prix en version latine, anglais et récitation. Le 20 juin 1931, le jeune homme passe avec succès, mais sans éclat particulier (mention passable), la deuxième partie du brevet de capacité colonial qui sera transformé en baccalauréat. Âgé de dix-huit ans, il se prépare à quitter la Martinique avec grand plaisir :

GILLES ANQUETIL : Imaginiez-vous en 1939, quand vous avez publié le *Cahier d'un retour au pays natal*, que ce cri volcanique allait devenir le cri de ralliement de plusieurs générations sur plusieurs continents, le poème-manifeste de la désaliénation coloniale ?

AIMÉ CÉSAIRE : Je n'imaginais rien du tout. En 1931 quand j'ai pris le bateau pour suivre mon hypokhâgne au lycée Louis-le-Grand, j'avais ressenti le besoin urgent de m'échapper. J'étouffais dans la petite société coloniale qu'était la Martinique avec ses mesquineries, ses ragots, ses préjugés et sa hiérarchisation en classes et en races. Bref, je m'y emmerdais profondément. J'ai donc foutu le camp avec joie. Imaginez Rimbaud à Charleville⁴¹ !

Ce qu'il avait déjà affirmé sur un autre ton en 1961, dans un entretien où il évoque son enfance :

[...] elle n'a pas eu d'importance pour moi. Tout a vraiment commencé lorsque j'ai décidé de faire l'agrégation de lettres à Paris. Alors que la pensée de l'exil attristait la plupart de mes camarades de classe, elle me réjouissait : Paris, c'était une promesse d'épanouissement ; en effet, je n'étais pas à mon aise dans le monde antillais, monde de l'insaveur, de l'inauthentique⁴².

La référence à Rimbaud signale le puissant fantasme qui sera le sien : accomplir, pour les Antilles, une révolution poétique aussi audacieuse et aussi radicale que celle du jeune Rimbaud pour l'Europe.

Arrivé à Paris, Césaire n'est que peu dépaycé, tant ses lectures et ses professeurs l'avaient instruit de ce qu'il allait trouver : « Tout ce

que je vois m'étonne, je ne connais pas, mais je reconnais⁴³. »

DEUXIÈME PARTIE

OCTOBRE 1931-AOÛT 1939



Paris capitale fédératrice

« Charmes des spoliations lointaines dans un décor édénique »

Peu avant l'arrivée de Césaire, alors que la dépression financière de 1929 se diffuse en Europe, les empires tentent d'assurer la légitimité de l'entreprise coloniale à travers « l'Exposition coloniale internationale et des pays d'outre-mer » qui s'ouvre en mai 1931, Porte Dorée, dans le bois de Vincennes¹. Le jeune Martiniquais aura l'occasion de s'y rendre avant sa fermeture, en novembre. L'exposition et les événements qui lui sont associés mettent au jour la complexité d'une question lancinante². À une conception arrogante et martiale de la colonisation s'oppose celle de certains administrateurs tels que Maurice Delafosse, Georges Hardy ou Robert Delavignette. Ces réformateurs, reconnaissant les cultures des pays qu'ils gouvernent, préconisent un système plus respectueux des populations colonisées, en particulier dans le domaine éducatif. Mais comment coloniser respectueusement ?

L'exposition attirera une foule immense : trente-trois millions de billets vendus. Inaugurée par le président de la République, Gaston Doumergue, en compagnie du ministre des Colonies, Paul Reynaud, et du maréchal Hubert Lyautey, organisateur de l'événement, elle propose un parcours dans l'Empire français représenté par des monuments spectaculaires – comme une reconstitution du temple d'Angkor –, des pavillons et des villages

« indigènes ». Les Antilles françaises sont à l'honneur. La Guadeloupe et la Martinique, « bijoux de famille égrenés dans l'océan Atlantique³ », exhibent palmiers, bananiers, cannes à sucre et doudous costumées de madras. Si l'épopée fondatrice de Belain d'Esambuc est évoquée, la grande attraction est « la reconstitution de la chambre de Joséphine lorsqu'elle demeurait à la Pagerie, aux Trois-Islets, trop petite pour que les nombreux visiteurs puissent s'y attarder⁴ ». On rend hommage aux 14 755 Martiniquais mobilisés pendant la Grande Guerre ; et bien sûr au rhum, l'industrie de la canne étant à défendre contre la concurrence croissante de la betterave. Le répertoire musical n'est pas de première fraîcheur. Des artistes sur le retour, dont Félix Mayol, reprennent des tubes d'un exotisme dégradant : « Il s'appelait Bou-dou-ba-da-bouh », « À la cabane bambou », « La fille du Bédouin » ou « À la Martinique ». Césaire aurait pu cependant danser d'authentiques biguines martiniquaises. L'orchestre du clarinettiste Fructueux Alexandre, dit Stellio, se produit en effet tous les soirs au pavillon de la Guadeloupe (préféré à celui de la Martinique en raison de son vaste jardin arboré). La chanteuse Léona Gabriel y fait revivre les belles heures musicales de Saint-Pierre. Stellio connaissait un grand succès à Fort-de-France dans les années 1920, au Select Tango (inauguré en 1921) ou dans sa propre salle, le Quand même. Il fut recruté avec d'autres excellents musiciens, comme le violoniste Ernest Léardée, pour ouvrir le Bal de la Glacière, rue Auguste-Blanqui, en 1929. En effet, le Bal colonial, créé en 1924 et nommé « Bal nègre » par son voisin Robert Desnos, l'un des joyeux repaires cosmopolites des Années folles, est devenu trop fréquenté. Il est alors concurrencé par de nombreux autres dancings comme Le Canari, La Jungle, La Boule Blanche, Le Tagada biguine qui devient Le Madinina biguine, La Cabane bambou qui devient la Cabane cubaine..., si bien qu'un guide, *Bals nègres et bals pittoresques (Adresses, Renseignements, Conseils)*, paraît au moment de l'exposition⁵.

Mais Césaire, contrairement à ses plus proches amis, ne s'intéresse guère à la biguine, pas plus qu'à la mazurka, au fox-trot, au cake-walk, ou au black-bottom. Il n'aime pas danser et regarde avec circonspection la passion des avant-gardes artistiques occidentales pour la « mentalité primitive » musicale. Il se révoltera dès *Cahier d'un retour au pays natal* contre les stéréotypes humiliants qu'elle induit :

Ou bien tout simplement comme on nous aime !
Obscènes gaiement, très doudous de jazz sur leur excès
d'ennui.
Je sais le tracking, le Lindy-hop et les claquettes.
Pour les bonnes bouches la sourdine de nos plaintes
enrobées de oua-oua. Attendez...
Tout est dans l'ordre. Mon bon ange broute du néon.
J'avale des baguettes. Ma dignité se vautre dans les
dégobilllements⁶...

Dans « Debout les Nègres », article paru dans *La Race nègre*, en juin 1927, Lamine Senghor, fondateur de la Ligue de défense de la race nègre, avait écrit avant lui que son organisation rejetait « ceux qui voudraient faire de nous un groupe de danseurs de charleston et d'autres danses exotiques ».

Des ouvrages mettant en valeur l'histoire et la culture martiniquaises, en harmonie avec celles de l'Hexagone, paraissent à l'occasion de l'événement, dont *Galerias martiniquaises* de Césaire Philémon⁷, ou *La Martinique à l'Exposition coloniale internationale de Paris 1931* de Théodore Baudes⁸. Le message général est que les îles sont de « vieilles colonies » qui aspirent à devenir de véritables départements français dans le prolongement des acquis de la révolution de 1848.

Le colonialisme et le récent concept de « Grande France » sont en revanche énergiquement contestés par les surréalistes, qui avaient déjà manifesté contre la guerre du Rif, en 1925, avec les communistes. À quelques jours de l'ouverture de ce qu'ils appellent le « Luna-Park de Vincennes », ils diffusent un tract intitulé « Ne visitez pas l'Exposition coloniale » que signent André Breton, Paul Éluard, René Crevel, Benjamin Péret, René Char ou Louis Aragon : « C'est pour implanter ce concept-escroquerie que l'on a bâti les pavillons de l'Exposition de Vincennes. Il s'agit de donner aux citoyens de la métropole la conscience de propriétaires qu'il leur faudra pour entendre sans broncher l'écho des fusillades lointaines. » De juillet 1931 à février 1932, les surréalistes organisent une contre-exposition avec la Ligue contre l'impérialisme et l'oppression coloniale (créée en 1927 à Bruxelles et affiliée au Parti communiste). « La Vérité sur les colonies » n'attirera que 5 000 visiteurs. Le poème d'Aragon, « Mars à

Vincennes⁹ », écrit pour la circonstance, annonce par son ironie acerbe certains passages de *Cahier d'un retour au pays natal* :

Palmes pâles matins sur les îles Heureuses
palmes pâles paumes des femmes de couleur
palmes huiles qui calmiez les mers sur les pas d'une
corvette
charmes des spoliations lointaines dans un décor
édénique
De nouvelles Indes pour les insatiabilités d'Indre-et-
Loire
De nouvelles Indes pour les perversités du Percepteur
et le Missionnaire cultive une Sion de cannes à sucre

« Plures labori dulcibus quaedam otii »

L'un des cadrans solaires du lycée Louis-le-Grand indique que de nombreuses heures sont consacrées au travail, quelques autres à la douce oisiveté. C'est bien le programme promis à Césaire quand il embarque, le 24 septembre 1931, à bord du *Pérou*. Après une quinzaine de jours de traversée, il arrive, peu avant la rentrée des classes, à la gare Saint-Lazare *via* Le Havre. Il passera quatre années scolaires au lycée : Première vétérans (1931-1932), Première supérieure II (1932-1933), Première supérieure I (1933-1934), Première supérieure II (1934-1935). Ses bulletins scolaires montrent qu'il est souvent absent les deux dernières années, avec une longue interruption de février 1934 à janvier 1935, avant un départ définitif le 31 mars 1935. Il tentera trois fois le concours d'entrée à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm : recalé en 1933, admissible en 1934, admis en juillet 1935.

Son installation à Paris est plus improvisée que celle de ses futurs amis qui bénéficiaient souvent de réseaux familiaux pour les accueillir. N'ayant pas prévu de logement, il a suivi l'un de ses camarades de traversée dans un petit hôtel de ce qui s'appelait la route d'Orléans, vers Cachan. Même si cette proche banlieue est desservie par un tram depuis la porte d'Orléans, Césaire se complique

l'existence. Pourquoi a-t-il refusé d'être interne au lycée, comme c'était l'usage, au risque d'errer dans une ville inconnue ? Sans doute en raison de sa grande timidité et parce qu'il redoutait la discipline qu'impliquait la vie d'interne. Cette phobie de l'internat le poursuivra d'ailleurs tout au long de sa scolarité, et il fuira les turnes de l'École autant que les dortoirs du lycée.

Toutefois, sa carte administrative d'élève montre que, parmi les adresses biffées, figure celle d'un certain M. Lapierre, domicilié rue de la Tour, avec la mention : « chargé des boursiers de la Martinique ». Césaire n'a donc pas été complètement livré au hasard des rencontres, même si les services rendus par monsieur Lapierre ne correspondaient pas exactement à ses attentes. Dans le dernier numéro de *L'Étudiant martiniquais* – journal de l'Association des étudiants martiniquais en France fondé le 15 janvier 1932 et repris par Césaire et ses amis fin 1934 pour le transformer en *L'Étudiant noir* –, il se moque de ce monsieur Lapierre. Dans l'un de ses premiers textes publiés, « De l'utilité d'un délégué – Entretien d'un étudiant avec le Délégué de la Martinique à la surveillance de ses boursiers¹⁰ », l'étudiant s'interroge sur l'utilité de ce délégué. Il feint, en introduction, de proposer plusieurs réponses : le délégué serait « un homme compétent, plein de bienveillance et de science », capable de guider les jeunes gens dans leurs études, ainsi que « le symbole du pays ». Il jouerait peut-être aussi « le rôle d'un père de famille ». Incertain de ses hypothèses, il se rend chez lui pour oser l'interroger. L'entretien fictif, mis en scène sous forme humoristique, coupe court à toute illusion. M. Lapierre dit qu'il doit se rendre à la gare chercher un jeune homme qui arrive de la Martinique. Sa fonction serait-elle donc d'aller accueillir les nouveaux étudiants et de les installer ? Le délégué le détrompe : « Heureusement que ça n'arrive pas souvent. S'il me fallait aller rencontrer chaque étudiant, ma vie serait un calvaire. Je fais cela pour celui-ci car c'est le fils d'un copain... » L'étudiant, déçu, en conclut : « Hélas, le mot de l'énigme m'échappait une fois de plus : Non, l'excellent M. Lapierre ne servait pas à diriger les premiers pas des étudiants dans la capitale ! Non, ce n'était pas un ange tutélaire ! Non, il ne les installait pas provisoirement ! » Le délégué confie ensuite être très occupé par les dossiers à remplir pour l'administration martiniquaise. Mais, démentant une nouvelle conjecture sur sa mission, il précise qu'il ne s'agit pas pour lui d'évaluer le niveau intellectuel, ni même la moralité

des étudiants. Il ne fait que transmettre à la Martinique les notes que les facultés et les lycées de France lui envoient, comme le fait également, de son côté, le ministère des Colonies. L'étudiant en déduit à voix haute que la fonction du délégué est celle d'un « facteur surnuméraire, totalement inutile » :

Le charmant sourire de Monsieur Lapierre disparut. Il se ferma et tonna :

« Croyez-vous que votre interlocuteur dira cela ?

Croyez-vous ?... Facteur !... Facteur... Ah ! ça non... »

J'interrompis :

« Mais de grâce, Monsieur. Que répondrai-je à celui qui vous accusera d'être quelque chose d'aussi inutile que la petite plume frisée qui se trouve à la queue du canard mâle sauvage ? »

Monsieur Lapierre fut attendri par l'image et me dit d'un ton radouci :

« Répondez... Répondez... Eh bien ! ne répondez rien. Je me charge de lui répondre. »

Et il ajouta confidentiellement :

« Je médite une brochure intitulée : “De l'utilité d'un délégué”. »

Et, comme il est latiniste à ses heures, il traduisit : *De legati utilitate*.

L'étudiant se montre-t-il injuste envers un délégué qui le soutiendra pendant qu'il sera malade ? Cette rencontre fictive lui donne en tout cas l'occasion de faire preuve d'un humour invariablement convoqué dans la suite de ses écrits ou de ses discours.

Césaire est donc inscrit en Première vétérans, en octobre 1931, comme demi-pensionnaire. Ses options linguistiques sont l'anglais, l'italien, le latin. Dans sa classe, Jacqueline David, plus connue sous le nom de Jacqueline de Romilly, se distingue déjà par ses résultats en composition française, en thème et en version latine, ou en histoire ancienne. Elle sera reçue au concours de l'École normale de la rue d'Ulm à sa première tentative, en 1933. Les bulletins de l'élève martiniquais sont moins brillants. Il est pourtant « en bonne voie ». Son sérieux et son travail zélé sont salués. Il obtient un tableau

d'honneur aux trois trimestres. Albert Bayet, son professeur de lettres et de version latine, juge ses résultats très satisfaisants. Bayet est un professeur élégant et original, très introduit dans la vie culturelle parisienne, et qui commente à ses élèves l'actualité littéraire et théâtrale. Césaire le retrouvera après la guerre, sur les bancs de l'Assemblée constituante où Bayet représentera le mouvement de Résistance Franc-tireur. Il a dû en outre s'amuser à l'idée d'habiter pendant de longues années dans la rue du XIII^e arrondissement qui porte le nom de son ancien professeur.

« T'en souvient-il, Léopold »

Dans une lettre adressée à Senghor à l'occasion de son quatre-vingt-dixième anniversaire, Césaire évoque les années de jeunesse au Quartier latin : « Nous avons alors vécu près de dix ans sans jamais nous quitter, échangeant nos réflexions, échangeant nos livres, nous disputant, concevant ensemble l'avenir que notre jeunesse nous promettait d'embraser par notre feu commun : la parole poétique¹¹. » Quelques jours après son arrivée, Césaire rencontre en effet deux Sénégalais. Le premier est un étudiant en médecine vétérinaire, Ousmane (Socé) Diop, qui sera l'auteur de *Karim* (1935), de *Mirages de Paris* (1937) où le personnage principal, Fara, se rend à l'Exposition coloniale et va danser la rumba à la Cabane cubaine, rue Fontaine, ou de *Contes et légendes d'Afrique noire* (1938). Il deviendra par la suite ambassadeur du Sénégal auprès du gouvernement américain et des Nations unies. Le second est Léopold Sédar Senghor. Césaire ne se lassait pas de raconter sa rencontre avec lui. En voici une version :

Je vois un petit nègre, tout noir, bien noir, avec une blouse grise, et une chaîne d'argent autour des reins. Au bout de la chaîne pend un encrier noir, parce qu'en ce temps-là, on n'a pas de stylo. Il vient et il me dit :

– Alors bizuth d'où viens-tu ? Comment t'appelles-tu ?

Je le regarde, réponds :

– Je m'appelle Aimé Césaire et je viens de la Martinique.

Et toi ?

– Eh bien moi, je m'appelle Léopold Sédar Senghor et je viens de Dakar.

Et le petit bizuth noir me prend dans ses bras et me dit :

– Bizuth, tu seras mon bizuth.

Toute notre vie, nous sommes restés des bizuths de la rue des Écoles¹².

Pourtant, renonçant à une nouvelle préparation du concours d'entrée à l'ENS, Senghor avait quitté Louis-le-Grand à la fin de l'année scolaire 1931, pour poursuivre ses études de l'autre côté de la rue Saint-Jacques, à la Sorbonne. Césaire arrivant de la Martinique pour la rentrée d'octobre de la même année, il est impossible que la fameuse rencontre ait eu lieu sur les bancs du lycée, comme le veut une légende tenace, entretenue, il est vrai, par Césaire lui-même¹³, et non démentie par Senghor. Les deux jeunes étudiants se sont-ils croisés à la sortie du lycée, rue Saint-Jacques, ou rue des Écoles ? Ce qui est sûr, c'est que cette rencontre a été un coup de foudre réciproque (« Et Senghor et moi, on est devenus copains comme cochons. On se voyait tous les jours¹⁴ »), même si cette amitié aura connu bien des tourments (« J'ai passé la moitié de ma vie à m'engueuler avec lui¹⁵ »).

L'Afrique de Césaire, celle qui a nourri ses réflexions, ses rêves et ses espoirs est une Afrique magnifiée par les récits que lui en fit Senghor et dont les odes ou *kim* de *Chants d'ombre* témoignent¹⁶. Une Afrique idéalisée et sentimentale : « [...] c'est une Afrique cordiale qui n'a peut-être aucun rapport avec ce qu'est l'Afrique des manuels de géographie ou bien l'Afrique des traités politiques, mais enfin, c'est quand même cela pour moi l'Afrique¹⁷ ». Alors qu'il en a eu mille fois l'occasion, le Martiniquais aura été fort peu curieux de visiter l'Afrique réelle, le nombre de ses voyages restant un mystère, car il s'est souvent contredit sur la question.

Pourquoi Senghor apparaît-il symboliquement à Louis-le-Grand ? Deux « petits nègres » venus l'un de la Martinique et l'autre du Sénégal partageaient, avant même de débarquer en France, un monde colonial qui laissait une large marge de manœuvre aux jeunes gens ayant adhéré au système scolaire et à ses valeurs méritocratiques. Système qui leur a ouvert les portes d'une classe de lettres supérieures propre à assurer la promotion sociale des « bizuths » de toute origine,

confondus dans la culture des humanités. Mais Louis-le-Grand, lieu symbolique qui représente l'entrée de Césaire dans l'espace convoité d'une incontestable culture française, est également celui d'une menace « d'assimilation ». Il fallait qu'il y rencontrât l'Afrique le jour même de son inscription. L'alliance qui s'y contracte constitue un mythe génésique. Elle donnera naissance au monde de la négritude à travers l'heureux hasard qui mit Césaire sur le chemin de Senghor et réciproquement.

Pourquoi Césaire était-il fasciné par Senghor ? Son nouvel ami, si semblable à bien des égards, jouit d'une personnalité très différente de la sienne. Senghor lui révèle une tranquillité d'esprit à laquelle Césaire aspirera toujours, en vain¹⁸. Il le rappellera dans un entretien où il oppose son tempérament péleén à celui de Senghor, très réfléchi, très maître de lui-même : « [...] il y avait chez moi ce besoin de rugir, cette rage fondamentale, [...] ma poésie est faite de révoltes, d'angoisses et d'appels à la reconquête. Me reconquérir, voilà mon obsession¹⁹ ! » Il développera cette opposition dans un autre entretien, en évoquant l'angoisse profonde qu'il a toujours éprouvée. Il reconnaît que, jeune homme, il avait un « comportement singulier » qui effrayait parfois son ami, lui qui était si « serein et sûr de lui », lesté qu'il était d'une sagesse africaine. Il partageait en revanche l'« angoisse nègre » de Damas : « Derrière son aspect rigolard, fantaisiste, se cachait une grande tristesse, une détresse. C'était l'angoisse nègre²⁰. » L'angoisse nègre est donc américaine, pas africaine.

La sérénité de Senghor serait liée à la connaissance de son véritable nom. Un nom de lion à plusieurs titres. Son premier prénom : Léopold est formé sur *leo*, le lion latin, tandis que l'un des deux prénoms de son père « Diogoye » signifie « lion » en sérère. C'est d'ailleurs le lion que choisira le président Senghor pour représenter le Sénégal sur les armes de son pays. Il en fait également son symbole personnel : « Telles sont ma réponse et ma récade bicéphale : gueule du Lion et sourire du Sage²¹. » Même le métissage peu glorieux de son patronyme, vécu comme une donnée originelle dépourvue de pathos, ne déplâit pas à Senghor, comme il l'indique dans « Élégie des saudades²² » :

J'écoute au fond de moi le chant à voix d'ombre des
saudades.

Est-ce la voix ancienne, la goutte de sang portugais qui remonte du fond des âges ?

Mon nom qui remonte à sa source ?

Goutte de sang ou bien *Senhor*, le sobriquet qu'un capitaine donna autrefois à un brave laptot ?

Son assurance viendrait aussi d'une tradition littéraire que Césaire lui envie : « Senghor cela vient du sérère, de la poésie de cour wolof, de cette société d'honneur, de ces poèmes gymniques, de cette poésie de l'éloge qui salue l'athlète entrant dans le stade²³. » Et d'une foi catholique que Césaire ne partage pas du tout : « Nous continuons, nous discutons, nous parlons beaucoup latin. Senghor était très latiniste. Et très catholique. J'étais donc devenu très anticatholique, rien que pour l'emmerder ! »

À Paris, Senghor n'a pas pour correspondant un inconsistant M. Lapierre, mais Blaise Diagne, un ami de sa famille. Administrateur colonial dans plusieurs pays africains, puis à La Réunion, à Madagascar et en Guyane, Diagne est élu à l'Assemblée nationale française depuis 1914. Il est très influent en raison de ses positions assimilationnistes, de son rôle de « commissaire général chargé du recrutement indigène » à la fin de la Première Guerre mondiale (qui lui sera beaucoup reproché), et de sa position au Grand Orient de France. Diagne accueille le jeune Senghor à son arrivée, lui facilite sa vie parisienne et lui obtiendra la nationalité française.

Senghor avait rencontré à Louis-le-Grand Louis Thomas Achille, qui l'a introduit au milieu antillais, avant l'arrivée de Césaire. L'étudiant sénégalais avait même envisagé d'épouser Andrée Nardal, cousine du jeune Achille, mais la famille aurait refusé le mariage de leur fille avec un Africain²⁴. Jules Marcel Monnerot, fils d'un autre professeur de Césaire, faisait partie du même groupe d'amis.

À la rentrée 1930, Senghor a fait la connaissance d'un autre futur chef d'État, Georges Pompidou, monté de la khâgne du lycée Fermat de Toulouse. Pompidou, fervent socialiste, le convainc de renoncer à ses opinions monarchistes. Pompidou l'initie également à la littérature et à la culture parisiennes : « Pourquoi ne pas le dire ? L'influence de Georges Pompidou sur moi a été, ici, prépondérante. C'est lui qui m'a converti au socialisme, qui m'a fait aimer Barrès, Proust, Gide, Baudelaire, Rimbaud, qui m'a donné le goût du théâtre et des musées,

et aussi le goût de Paris²⁵. » Un « goût » transmis par Senghor à Césaire, qui lui reconnaît le rôle d'initiateur aux arcanes parisiens. Mais si Pompidou intègre la rue d'Ulm à sa deuxième tentative, en 1931, Senghor (qui a décidé de quitter le lycée après un nouvel échec) s'installe à la Cité universitaire et entreprend son mémoire de fin d'études sur l'exotisme chez Baudelaire – qu'il achèvera en 1932. Il témoigne de sa joie de vivre et de son insouciance, ainsi que de celles de son ami martiniquais :

La Cité universitaire, ou plus exactement, la Fondation Deutsch de la Meurthe, ce fut d'abord, pour moi, un nid de loisirs. [...] J'avais une âme de fleur bleue et de brume : J'avais besoin d'air, d'eau, de soleil, de gazon vert et d'ombrages. J'aimais Verlaine et les films légers où triomphait Liliane Harvey.

Le parc Montsouris !... Je m'y promenais au soleil levant, après la partie de ping-pong et la quotidienne douche froide. J'y bavardais avec le hanneton et le moineau et le brin d'herbe et le soleil sur le gazon où je marchais longuement pour le seul plaisir de respirer et de sentir jouer librement mes muscles. Pensez donc, j'avais eu le prix de gymnastique en khâgne. [...]

Je faisais souvent de longues expéditions hors de la Cité. À la Bibliothèque nationale, d'où partaient les longs courriers pour le vaste monde, je m'embarquais avec Baudelaire sur un bateau pour l'Île Bourbon et l'Île de France. Un autre jour, c'était avec Rimbaud, ou Gauguin. Je passais des après-midi entiers dans les musées. Malgré tout, les meilleurs moments étaient ceux que je consacrais à mes amis. Pham Duy Khiêm était de ceux-là et le poète Césaire. Celui-ci habitait alors en banlieue, à Cachan, avec quelques compatriotes, un hôtel bruissant de cris et de chants. Nous bavardions pendant des heures en buvant des punchs antillais. Rien de tel pour faire flamber l'imagination et délier la langue. Naturellement, nous discussions politique et poésie avec la fougue assurée de la jeunesse, nous construisions un monde nouveau, fraternel à tous les hommes, où les peuples coloniaux auraient leur mot à dire,

Alors que Senghor et Pompidou étaient en Première supérieure I, Roger Caillois entrait en hypokhâgne. Il est donc en khâgne l'année suivante, à l'arrivée de Césaire. Impossible de savoir si leur inimitié est née dès le lycée. Caillois a en tout cas déjà un caractère très affirmé, relevé sur son bulletin du 2^e trimestre : « Intelligence supérieure, mais ne doit pas mépriser les règles du bon sens. »

Damas surréaliste tendance Desnos

Césaire retrouve son condisciple du lycée Schoelcher, Léon Gontran Damas, sur le boulevard Saint-Michel : « Damas porte un casque melon et a une badine au bout des bras. Il est devenu "salonard" à Paris. On reste copains. La vie nous malmène pas mal et on résiste²⁷. » Par son existence transgressive, le noctambule des bals nègres et des clubs de jazz amuse le jeune élève d'hypokhâgne cloîtré au lycée. Après être passé à la Martinique, Damas avait été envoyé au lycée de Meaux en 1928. Il était venu vivre à Paris l'année suivante, sans avoir obtenu son baccalauréat. Inscrit à la préparation d'une capacité en droit, il suivait également des cours à l'École des langues orientales et à l'Institut d'ethnologie, mais son parcours académique reste flou. Les temps sont durs et il doit travailler comme barman ou comme manutentionnaire aux Halles. S'il n'est pas un étudiant brillant, sa sociabilité incomparable lui permet d'établir des liens entre ses amis antillais ou africains et les surréalistes tendance Desnos, et par conséquent avec les Latino-Américains que le surréaliste dissident reçoit assidûment depuis son voyage à Cuba de 1928, comme en témoignera Michel Leiris :

Desnos n'avait pas un caractère paisible. Très impulsif, il était capable de se mettre dans des colères véhémentes. C'était un des surréalistes les plus courageux physiquement, les plus prêts à la bagarre. Mais il avait une réelle ferveur amicale, une générosité extrême. [...]

Sa maison était extraordinairement ouverte. Un jour par

semaine il restait chez lui et recevait des amis des bords les plus différents et des origines les plus différentes. C'était une de ses qualités majeures, surtout si l'on pense qu'il avait appartenu quelques années au milieu surréaliste, qui était plutôt sectaire. J'ai connu chez lui Alejo Carpentier, vers 1928, puis à peu près en même temps Miguel Ángel Asturias, et par ailleurs le poète guyanais Léon Damas²⁸.

Desnos, parti comme représentant du journal *La Razón* au congrès de la presse latine, en était revenu accompagné d'Alejo Carpentier. Il avait en effet aidé à l'exil clandestin de l'écrivain cubain, opposant politique au dictateur Gerardo Machado y Morales (en lui donnant l'une de ses cartes de presse). Mais l'activité journalistique de Desnos par laquelle il « s'avisait malheureusement d'agir sur le plan réel²⁹ » avait suscité la vindicte de Breton, exprimée violemment dans le *Second manifeste du surréalisme*. Desnos répliqua non moins violemment dans le pamphlet collectif du 15 janvier 1930, *Un cadavre*, où il reprocha à Breton son « âme de limace » ; et dans son *Troisième manifeste du surréalisme*³⁰, où il écrivit : « J'entends et vois encore Breton me disant : "Cher ami, pourquoi faites-vous du journalisme ? C'est idiot. Faites comme moi, épousez une femme riche ! C'est facile à trouver". » Les étudiants antillais sont mêlés à ces conflits sans toujours en mesurer précisément les enjeux.

Salons et revues

Combien de tasses de thé le farouche Césaire consentit-il à prendre chez les sœurs Nardal, Martiniquaises de Saint-Pierre et nièces de son professeur Louis Achille de Fort-de-France ? Pierre Alier m'avait confié que son cadet s'y était rendu bien plus fréquemment qu'il ne voulait le reconnaître, ne l'avouant guère de peur de paraître trop « mondain ». C'est d'ailleurs chez les Nardal que Césaire avait rencontré l'étudiant en médecine Alier qui deviendra l'un de ses plus fidèles compagnons et son allié politique le plus constant.

Le salon se tient le dimanche après-midi, dans l'appartement de

Clamart (7, rue Hébert) où Paulette Nardal vit avec ses sœurs Andrée et Jeanne. Bilingue et largement féminin, il réunit les intellectuels antillais, guyanais, africains et nord-américains, sous l'impulsion de celles qui œuvrent pour une émancipation des Noirs et des femmes. Paulette, auparavant institutrice à la Martinique, suit des études d'anglais à la Sorbonne. Elle a déjà théorisé le refus de l'assimilation dans « L'internationalisme noir », article paru en février 1928 dans *La Dépêche africaine* :

À idées nouvelles, mots nouveaux, d'où la création significative des vocables : Afro-Américains, Afro-Latins. Ils confirment notre thèse tout en jetant une lueur nouvelle sur cet internationalisme noir. Si le nègre veut être lui-même, affirmer sa personnalité, ne pas être la copie de tel ou tel type d'une autre race (ce qui lui vaut mépris et railleries), il ne s'ensuit pourtant pas qu'il devienne résolument hostile à tout apport d'une autre race. Il lui faut, au contraire, profiter de l'expérience acquise, des richesses intellectuelles, par d'autres, mais pour mieux se connaître, et affirmer sa personnalité.

Sous un autre « vocable », Césaire ne dira rien d'autre. Mais la manière de le dire fera la différence.

Le groupe se réunit également chez Louis Thomas Achille, rue Geoffroy Saint-Hilaire, avant son départ aux États-Unis, ou chez René Maran, rue Bonaparte. Né à Fort-de-France en 1887, de parents guyanais, Maran était devenu administrateur colonial en 1912. Le prix Goncourt reçu en 1921 pour *Batouala : véritable roman nègre* fut un événement au retentissement international. Dans sa préface³¹, Maran dénonçait explicitement l'action coloniale, avilissante et prédatrice.

Bien avant la vogue nègre des années 1920, les Noirs-Américains séjournaient volontiers dans un pays plus ouvert et moins raciste que le leur. Les artistes de la *Harlem Renaissance* suivent ce mouvement et se mêlent à ceux de la *Lost generation*, profitant ainsi de la joyeuse liberté des cafés de Montparnasse et des clubs de jazz de Montmartre, celle des Années folles qui s'achèvent lorsque Césaire arrive à Paris. Ils ne manquent pas de rendre visite à Maran lors de leurs séjours parisiens. Langston Hughes dit d'ailleurs de lui, dans une lettre du 4

juillet 1924 adressée à Countee Cullen : « C'est un sacré chic type³² ». L'auteur de *Batouala* est par conséquent à la fois un précurseur et un truchement. Sa célébrité contribue vigoureusement à promouvoir le rayonnement international de salons où les étudiants noirs rencontrent les écrivains qu'ils admirent passionnément.

De novembre 1931 à juin 1932 paraissent les six numéros de *La Revue du monde noir* dirigée par Paulette Nardal et Léo Sajous. Elle s'inscrit dans une tradition éditoriale contrastée qui a commencé dix ans plus tôt en France³³ avec *L'Action coloniale*, *Le Messager dahoméen*, *Le Paria*, *Le Libéré*, *Les Continents*, *La Voix des Nègres*, *La Race nègre*, *La Dépêche africaine*, *Le Cri des Nègres*, etc. ; et qui dialogue par-dessus l'Atlantique avec la presse noire américaine (essentiellement new-yorkaise) : *The Crisis : A Record of The Darker Races*, *The Negro World*, *The Messenger*, *Opportunity : A Journal of Negro Life*, etc.

Les questions ontologiques et stratégiques que posent ces revues seront reprises par Césaire et ses amis. Qu'est-ce qu'un Noir ? Ou plutôt un Nègre ? Les Nègres sont-ils différents selon leur situation géographique, historique ou politique ? Comment définir et valoriser l'être, « l'âme » ou le « génie » noirs dont témoignerait la culture « négro-africaine » ? Les Mulâtres sont-ils des Nègres ? Comment penser le métissage biologique et culturel ? Quels combats politiques mener ? Peut-on améliorer les conditions de la colonisation ? Faut-il en contester le principe même ? Comment articuler l'action politique marxiste et celle contre l'assimilation psychique et culturelle ? Les débats sont animés. Dans son roman marseillais *Banjo*³⁴, le Jamaïcain Claude McKay fait écho aux controverses qui agitent les Noirs vivant en France. Ce livre connaît un immense succès, particulièrement auprès de Césaire et de son entourage³⁵. McKay ne soutient ni le mythe d'une France paradisiaque pour les Noirs ni celui d'un « monde noir » harmonieux. Il révèle au contraire combien les exilés sont aux prises avec des dissensions internes : « [*Banjo*] innova en présentant une analyse précise du colonialisme et du racisme, aussi bien du racisme blanc anti-noir que du racisme noir anti-noir : son livre met au jour, notamment, la hiérarchie raciale et sociale qui existe entre Antillais, Jamaïcains, Nord-Africains et place tout en bas de l'échelle les Sénégalais³⁶. »

Quant à l'usage du mot « Nègre », *La Voix des Nègres* fait le point dans son premier numéro, donnant ainsi l'orientation du journal :

« Nous voulons imposer le respect dû à notre race, ainsi que son égalité avec toutes les autres races du monde, ce qui est son droit et notre devoir, et nous nous appelons Nègres ! » Dans l'article collectif : « Le mot Nègre », le choix du « gros mot du jour » est précisé. Les trois catégories : « Homme de couleur », « Noir – tout court – » et « Nègre » ont été créés par les « dominateurs des peuples de race nègre, ceux qui se sont partagé l'Afrique sous prétexte de civiliser les Nègres », dans le but de « diviser la race ». Le premier terme est réservé à l'intellectuel « titulaire d'un brevet des écoles de hautes études européennes » ; le deuxième à l'ouvrier, celui qui exerce le même métier qu'un Blanc et qui s'est adapté aux usages des Blancs ; le troisième désigne celui qu'on exploite « dans la culture cotonnière de la vallée du Niger » ou dans les champs de canne antillais :

Les jeunesses du CDRN [Comité de défense de la race nègre] se sont fait un devoir de ramasser ce nom dans la boue où vous le traînez, pour en faire un symbole. Ce nom est celui de notre race.

Nos terres, nos droits et notre liberté ne nous appartenant plus, nous nous cramponnons sur ce qui, avec l'éclat de la couleur de notre épiderme, sont [*sic*] les seuls biens qui nous restent de l'héritage de nos aïeux. Ce nom est à nous, nous sommes à lui ! Il est nôtre comme nous sommes siens ! En lui, nous mettons tout notre honneur et notre foi de défendre notre race. Oui, Messieurs, vous avez voulu vous servir de ce nom comme mot d'ordre scissioniste [*sic*]. Nous, nous en servons comme mot d'ordre de ralliement : un flambeau ! Nous nous faisons honneur et gloire de nous appeler Nègres, avec un N majuscule en tête. C'est notre race nègre que nous voulons guider sur la voie de sa libération totale du joug esclavagiste qu'elle subit.

Victor Schoelcher avait annoncé ce renversement terminologique dans un discours prononcé le 1^{er} février 1880 : « Tout homme ayant du sang africain dans les veines ne saurait jamais trop faire dans le but de réhabiliter le nom de Nègre auquel l'esclave a imprimé un caractère de déchéance ; c'est peut-on dire, pour lui, un devoir filial³⁷. »

La Revue du monde noir n'a pas eu cette audace. Après avoir minoré

l'importance d'une publication jugée « superficielle³⁸ », le maire de Fort-de-France paiera son tribut à Paulette Nardal, en juillet 1979³⁹, lorsqu'il reçoit une délégation de professeurs américains. Il reconnaît alors que les véritables inventeurs de la négritude furent « les Langston Hughes, les Countee Cullen, les Claude McKay, les Sterling Brown et tous les écrivains de la *Black Renaissance* que nous lisions en France vers les années 1930 ». Et c'est grâce à Paulette Nardal, « une initiatrice à laquelle il est juste de rendre, aujourd'hui, un particulier hommage », qu'il a pu prioritairement les lire. Hommage modéré cependant, qui ne va pas jusqu'à vanter les écrits personnels des dames Nardal.

La visée de la revue est énoncée dans un éditorial collectif qui ouvre son premier numéro : « Ce que nous voulons faire ». *La Revue du monde noir* souhaite fournir un organe de diffusion à « l'élite de la race noire et aux amis des Noirs » ; faire connaître la « Civilisation nègre » ; « Créer entre les Noirs du monde entier, sans distinction de nationalité, un lien intellectuel et moral qui leur permettra de mieux se connaître, de s'aimer fraternellement, de défendre plus efficacement leurs intérêts collectifs et d'illustrer leur race [...]. » Son personnel vient surtout de la Martinique : René Maran, les sœurs Nardal, Louis Thomas Achille, Louis Beaudza, René Ménil, Étienne Léro, Jules Marcel Monnerot. On y trouve aussi des Guyanais, comme Félix Éboué. Les Haïtiens sont représentés par Jean Price-Mars, le colonel Auguste Nemours et le dentiste Léo Sajous. Elle est ouverte également aux contributeurs hexagonaux et nord-américains.

Césaire a probablement lu avant son arrivée à Paris *Vie de Toussaint Louverture*, publié en 1889 par Victor Schœlcher⁴⁰. En avril 1932, il peut cependant mesurer à nouveau l'importance du héros de l'indépendance haïtienne auquel Auguste Nemours consacre un article⁴¹ ; Nemours avait auparavant publié une *Histoire de la captivité et de la mort de Toussaint Louverture*⁴² qui inspirera certainement le passage du *Cahier* évoquant la mort en captivité du général haïtien. À moins que Césaire n'ait été surtout subjugué par la lecture d'une étonnante thèse de doctorat soutenue en 1925 à la faculté de lettres de l'université de Paris, et dont une copie est conservée à la bibliothèque de l'École normale supérieure. Son auteure, Anna Julia Cooper, fille d'une esclave et sans doute de son maître, naquit en Caroline du Nord en 1858. Avant de venir en

France, elle devint une enseignante et une militante renommée de la cause des Noirs, des femmes et de l'éducation. Le mémoire intitulé *L'Attitude de la France à l'égard de l'esclavage pendant la Révolution*, peu volumineux (environ 130 pages), témoigne cependant d'un travail mené à partir de documents d'archives dont certains seront également convoqués par Césaire dans son étude *Toussaint Louverture. La Révolution française et le problème colonial*.

Curieusement, dix années avant la parution de l'article de Nemours, Toussaint était apparu aux balbutiements du mouvement surréaliste, en septembre 1922, dans l'un des premiers sommeils hypnotiques de Robert Desnos⁴³. Son intérêt pour le héros haïtien persistera puisque, en février 1935, Desnos, cette fois bien éveillé, consacrera au héros haïtien une séance de ses « Éphémérides radiophoniques⁴⁴ ».

En mars 1932⁴⁵, Césaire se familiarise également dans la *Revue du monde noir* avec l'œuvre de Leo Frobenius – dont il ne reconnaîtra les limites que tardivement. Avec Senghor, il lira passionnément son *Histoire de la civilisation africaine*, traduite en français chez Gallimard en 1936. L'exemplaire conservé par Senghor porte la date de décembre 1936, inscrite de la main de Césaire⁴⁶. Frobenius avait eu pour eux l'immense avantage de proclamer la richesse des cultures africaines :

Lorsqu'ils arrivèrent dans la baie de Guinée et abordèrent à Vaïda, les capitaines furent fort étonnés de trouver des rues bien aménagées, bordées sur une longueur de plusieurs lieues par deux rangées d'arbres ; ils traversèrent pendant de longs jours une campagne couverte de champs magnifiques, habitée par des hommes vêtus de costumes éclatants dont ils avaient tissé l'étoffe eux-mêmes ! Plus au sud, dans le Royaume du Congo, une foule grouillante habillée de « soie » et de « velours », de grands États bien ordonnés, et cela, dans les moindres détails, des souverains puissants, des industries opulentes. Civilisés jusqu'à la moelle des os ! Et toute semblable était la condition des pays à la côte orientale, le Mozambique, par exemple⁴⁷.

Césaire peut également fréquenter, dans la revue ou chez les

Nardal, l'ethnologue-diplomate Jean Price-Mars, promoteur de l'indigénisme haïtien et auteur, en 1928, de *Ainsi parla l'oncle*⁴⁸. Price-Mars y explique sa démarche consistant à explorer le « folk-lore », la vie culturelle et sociale de son pays. Un projet que Césaire reprendra partiellement à son compte, même si l'indigénisme haïtien sert parallèlement de base à la doctrine du mouvement Les Griots, dont François Duvalier fait partie, et à un « néganisme » assassin qu'il condamnera sans équivoque.

En janvier 1932 sort le premier numéro de *L'Étudiant martiniquais*. Louis Achille père y adresse une lettre à ses « jeunes amis ». Le professeur du lycée Schœlcher se réjouit de l'initiative : « À côté de renseignements utiles, nous y verrons, j'espère, éclore des talents, balbutier des poètes d'avenir et divaguer des penseurs adolescents. » L'introduction signée « *L'Étudiant martiniquais* » affirme la nécessité de trouver une voix originale : « Nous n'avons pas voulu laisser à d'autres le soin de dire ce que nous voulons être. [...] Nous avons le besoin – et l'audace, diront certains – de nous tracer notre voie par nous-mêmes. » Nécessité réaffirmée à sa façon par Césaire deux ans plus tard.

Un groupe d'étudiants martiniquais un peu plus âgés que Césaire publie, en juin 1932, *Légitime défense*, un journal très éphémère (un seul numéro), aux propos beaucoup plus radicaux que ceux de *La Revue du monde noir* ou de *L'Étudiant martiniquais*. Césaire évoquera, dans un entretien avec René Depestre, le « numéro du tonnerre » « qui avait fait un grand bruit dans le ciel serein de l'émigration martiniquaise et qui était un cri de révolte, un appel révolutionnaire »⁴⁹.

Trois membres de *Légitime défense* sont des collaborateurs dissidents de *La Revue du monde noir*, dont le principal promoteur de l'entreprise, Étienne Léro, accompagné par René Ménil, Jules Marcel Monnerot, Maurice-Sabas Quitman, Pierre Yoyotte, Thélus Léro, Auguste Thésée, Simone Yoyotte (la femme de Monnerot) et Michel Pilotin⁵⁰. Tous se déclarent résolument en faveur du marxisme, du surréalisme tendance Breton, de la psychanalyse ; et violemment hostiles à la bourgeoisie martiniquaise « assimilée » dont ils sont issus.

Étienne Léro, étudiant en philosophie, mourra à Paris en 1939. Son frère, Thélus, deviendra professeur de mathématiques. En 1936, deux

mouvements communistes, le Groupe Jean-Jaurès et le Front commun de Thélus Léro, René Ménil, Georges Gratiant et Victor Lamon fusionneront pour former la Région communiste de la Martinique. Thélus Léro en deviendra le secrétaire fédéral, fonction qu'il occupera jusqu'en 1946. C'est ce parti qui introduira Aimé Césaire à la vie politique. Jules Marcel Monnerot croisera plusieurs fois la route de Césaire de manière décisive et Ménil sera très proche de Césaire depuis la guerre jusqu'à 1956. Pilotin se liera d'amitié avec Raymond Queneau, le futur éditeur de Césaire chez Gallimard. Grâce à Queneau, Pilotin y dirigera, à partir de 1950, une collection consacrée à la littérature fantastique, dont il est grand spécialiste. Anecdote amusante si l'on songe au Césaire péleén, Michel Pilotin *alias* Stephen Spriel traduira avec Clarisse Francillon, pour la première fois en langue française, le fameux roman *Under the volcano*⁵¹ de Malcolm Lowry, qui avait été rapporté des États-Unis à sa sortie, en 1947, par le poète anglais Stephen Spender. Pilotin fera partie du cercle amical de Césaire après la guerre.

L'allégeance au mouvement surréaliste est affirmée dans le préambule de *Légitime défense*, mais aussi à travers deux titres : celui du journal et celui de l'article d'Étienne Léro : « Misère d'une poésie ». Les deux sont empruntés à deux textes polémiques d'André Breton.

Le titre *Légitime défense* est repris d'un essai publié en septembre 1926 aux Éditions surréalistes⁵². Breton y répondait à Pierre Naville, qui, dans *La Révolution et les intellectuels*⁵³, invitait les surréalistes à abandonner leurs « jeux idéalistes ». Breton se défendit : les surréalistes souhaitent bien « le passage du pouvoir des mains de la bourgeoisie à celles du prolétariat », sans renoncer cependant à leurs « expériences de la vie intérieure » et « sans contrôle extérieur, même marxiste ». Le débat concernait l'articulation des priorités révolutionnaires que Naville avait résumées dans sa convocation au « comité idéologique » de la Centrale du surréalisme du 30 mars 1925 « pour décider de savoir si l'idée de la révolution doit prendre le pas sur l'idée surréaliste, si l'une est la rançon de l'autre ou si les deux vont de pair ».

La tension récurrente entre, d'un côté l'engagement politique communiste, et de l'autre l'engagement intellectuel ou artistique, intensifiée à partir de l'affaire « Le Front rouge », en juillet 1931, est à l'origine du deuxième titre emprunté à Breton : « Misère d'une

poésie ». En janvier 1932, Louis Aragon avait été inculpé pour « excitation de militaires à la désobéissance et provocation au meurtre dans un but de propagande anarchiste », en raison de la publication du poème « Le Front rouge⁵⁴ ». Écrit à la gloire de la révolution soviétique (et bien sûr à celle de son Armée rouge) pendant son premier voyage en URSS⁵⁵, le poème est d'une grande violence. Pour que « les yeux bleus de la révolution / brillent d'une cruauté nécessaire / SSSR SSSR SSSR SSSR », Aragon en appelle au meurtre :

Descendez les flics
Camarades
Descendez les flics
Plus loin plus loin vers l'ouest où dorment
les enfants riches et les putains de première classe
Dépasse la Madeleine Prolétariat
Que ta fureur balaye l'Élysée
Tu as bien droit au Bois de Boulogne en semaine
Un jour tu feras sauter l'Arc de triomphe
Prolétariat connais ta force
Connais ta force et déchaîne-la

Breton avait pris la défense d'Aragon, au nom de l'autonomie de l'art, tout d'abord dans « L'affaire Aragon », tract signé par René Char, René Crevel, Paul Éluard, Georges Malkine, Benjamin Péret, ou Georges Sadoul. Dans une brochure de mars 1932, intitulée « Misère de la poésie – L'affaire Aragon devant l'opinion publique⁵⁶ », Breton juge cependant ce « poème de circonstance » « poétiquement régressif ». Il marque un retour au « sujet extérieur et tout particulièrement au sujet passionnant », ce qui est pour Breton « en désaccord avec toute la leçon historique qui se dégage aujourd'hui des formes poétiques les plus évoluées ». Il estime en outre que « Le Front rouge » est « illisible parce que trop lisible », trop lisiblement assujetti à la doxa communiste. Aragon récuse ses défenseurs surréalistes dans *L'Humanité* du 10 mars 1932 et la rupture avec Breton est consommée.

Les membres du *Légitime défense* martiniquais se revendiquant du surréalisme et du marxisme semblent sous-estimer les divergences entre les communistes et Breton. D'autant qu'ils seraient plutôt du côté d'Aragon dans cette polémique, si l'on en croit l'analyse a

posteriori de René Ménil, exprimée dans la réédition du journal, en 1979 :

Alors que la négritude affirme la priorité de la lutte culturelle par rapport à la lutte politique, la priorité des « valeurs nègres » par rapport aux contradictions sociales, *Légitime défense*, au contraire, soucieux au principal de la lutte anti-impérialiste qui dresse les peuples colonisés contre les bourgeoisies occidentales et leur propre bourgeoisie, situe l'action politique dans le cadre marxiste des transformations sociales et ne conçoit le développement des « valeurs nègres » qu'à l'intérieur de ce combat politique⁵⁷.

Dans sa version de « Misère d'une poésie », Étienne Léro dénonce la littérature « décalcomanie » des écrivains antillais conformistes et passésistes. Il contribue ainsi à un débat sur l'assimilation culturelle plus ancien, puisque, dès 1912, Oruno Lara s'interrogeait dans *La Guadeloupe littéraire* sur la difficulté d'affirmer une personnalité tout en se fondant dans l'esprit français : « Nous vivons, nous nous inspirons des œuvres françaises, tout de nous, nos gestes, nos espoirs sont français. Comment dans cette assimilation de notre être dans la civilisation française conserver notre caractère propre ? » Léro attaque en particulier Gilbert Gratiant pour son recueil *Poèmes en vers faux*⁵⁸, et définit les conditions d'émergence d'une véritable poésie antillaise : « Du jour où le prolétariat noir, que suce aux Antilles une mulâtraille parasite vendue à des Blancs dégénérés, accédera, en brisant ce double joug, au droit de manger et à la vie de l'esprit, de ce jour-là seulement il existera une poésie antillaise. » Il fait en revanche l'éloge des écrivains de la *Harlem Renaissance* et d'Haïti : « Le vent qui monte de l'Amérique noire aura vite fait, espérons-le, de nettoyer nos Antilles des fruits avortés d'une culture caduque. » Le numéro propose d'ailleurs un extrait du roman *Banjo* de Claude McKay⁵⁹.

La nouvelle orientation littéraire est également illustrée par des poèmes qui n'annoncent en rien ceux de Césaire, comme le notera Sartre :

Mais précisément si l'on rapproche Léro de Césaire, on

ne peut manquer d'être frappé par leurs dissemblances et la comparaison peut nous faire mesurer l'abîme qui sépare le surréalisme blanc de son utilisation par un noir révolutionnaire. Léro fut le précurseur, il inventa d'exploiter le surréalisme comme une « arme miraculeuse », et un instrument de recherche, une sorte de radar qu'on envoie cogner dans les profondeurs abyssales. Mais ses poèmes sont des devoirs d'élève ; ils demeurent strictes imitations⁶⁰.

Ce que Ménil concédera dans son introduction à la réédition de *Légitime défense* : « nous produisions des poèmes de nulle part, des poèmes de personne ». Outre la subordination du groupe à un marxisme jugé assimilationniste, c'est aussi pour des raisons poétiques que le jeune Césaire de dix-neuf ans garde ses distances avec le *Légitime défense* martiniquais. Il lui faut trouver sa voix lyrique, sans risquer de tomber dans le piège d'une influence, fût-elle surréaliste, qui paralyserait son élan, même s'il souscrira très vite à la dénonciation de la littérature doudou introduit par Léro.

La question du « sujet extérieur » embarrassa beaucoup Césaire au moment de sa véritable rencontre avec André Breton, en 1941. Faudrait-il plutôt parler de retrouvailles ? Dans un entretien avec Édouard Maunick, en 1976, Césaire déclarera que ses années étudiantes furent marquées par sa lecture des surréalistes français avec lesquels le lien s'était établi à partir du groupe de *Légitime défense*. Mais de quel lien s'agit-il ? Pour les Étienne Léro, Jules Marcel Monnerot, René Ménil, ou pour Pierre Yoyotte, ce lien est manifeste, puisqu'ils contribuent aux revues surréalistes ou signent des appels aux côtés d'André Breton⁶¹. Par ailleurs, Auguste Thésée – qui sera le médecin personnel de Césaire à Paris et l'un de ses amis les plus intimes – est aussi musicien et fréquente, avec Damas, les bals nègres et les clubs où se rendent assidûment Desnos, Leiris ou Picabia. Césaire est certes resté en retrait de ces collaborations et de ces festivités. Sans en être totalement absent. Dominique Desanti m'avait confié avoir rencontré Césaire plusieurs fois au café Le Cyrano avant la guerre. Timide, il ne prenait pas la parole, mais il écoutait attentivement. Ce que Maurice Nadeau confirme dans un *post-scriptum* à son *Histoire du surréalisme*⁶², daté du 24 décembre 1944 : « Breton, quittant la France, a d'abord atterri à Fort-de-France où il a découvert,

ou plutôt retrouvé, puisqu'il l'avait connu à Paris, un poète surréaliste autochtone : Aimé Césaire dont il attend beaucoup. » Dominique Desanti s'était étonnée que Césaire ne fît pas état de ses précoces rencontres surréalistes. Or, elle ne pouvait pas l'avoir confondu avec l'un de ses amis, car elle le connaissait déjà fort bien pour avoir fréquenté le condisciple à la rue d'Ulm de « Touki », son futur mari, Jean-Toussaint.

Temps tourmentés

En octobre 1932, Césaire entre en Première Supérieure II. Son sérieux et ses progrès sont toujours salués, après un 1^{er} trimestre difficile : « Des faiblesses à combattre énergiquement. Des efforts s'imposent. » Il sera récompensé par un tableau d'honneur les deux suivants, malgré une appréciation peu encourageante de son professeur Paul Tuffrau : « Faible en latin, très faible en français. Cependant travaille⁶³. » C'est dire si Césaire reste stoïquement absorbé par ses études.

L'année scolaire 1932-1933 est en apparence calme sur fond de dépression économique, si ce n'était l'emprisonnement de Gandhi en Inde, la famine soviétique en Ukraine, l'instauration d'une dictature en Autriche, et la nomination d'Adolf Hitler à la fonction de chancelier de la république de Weimar, le 30 janvier 1933. Après l'incendie du Reichstag, le soir du 27 février, les libertés individuelles sont supprimées et les communistes pourchassés. Le 14 juillet, le parti nazi sera déclaré parti officiel de l'Allemagne, tous les autres étant prohibés. En France, le chômage touche durement une population qui s'appauvrit. Le 10 décembre, des dizaines de milliers de « marcheurs de la faim » déferlent sur Paris⁶⁴.

À partir de juin 1933, une exposition sur la Mission Dakar-Djibouti est présentée au Musée d'ethnographie du Trocadéro. L'équipe dirigée par Marcel Griaule rapporte 3 500 objets rituels ou du quotidien, ainsi que des animaux, des photographies, des films, des enregistrements sonores et 15 000 fiches d'observation de terrain⁶⁵. Aucun document ne l'atteste, mais il est vraisemblable que Césaire profite de l'été pour

la visiter, après son premier échec au concours d'entrée à l'École normale supérieure, même s'il ne connaît pas encore personnellement le « secrétaire-archiviste » de la mission, Michel Leiris, qui ne deviendra son ami qu'après la guerre, Leiris fréquentant cependant déjà les apprentis ethnologues proches de Césaire.

À la rentrée 1933, Césaire entre en Première supérieure I où il se prépare pour la deuxième fois au concours. Il sera admissible. Il a quitté le lycée aux vacances de Pâques pour « raison de santé ». Le proviseur et ses professeurs s'en désolent. Ainsi Le Senne (philosophie), écrit-il sur le bulletin annuel : « A fait un excellent début d'année avant son départ pour raison de santé » ; Roubaud (histoire) : « A quitté la classe pour raison de santé. Les progrès étaient sérieux » ; Canat (français et version latine) : « A quitté fin du deuxième trimestre. Paraissait en bonne voie ». Chacun lui ménage à l'évidence la possibilité de retenter sa chance.

Césaire rendra hommage à la « bienveillance particulière » de ses professeurs et à l'accueil de familles françaises qui le recevaient : « Notre vie à Paris [...] ne nous a jamais posé le moindre problème d'ordre racial⁶⁶. » Mais il fréquente peu ses condisciples, qui le trouvent aussi charmant que fuyant, d'après différents témoignages recueillis par Ngal. Il apprécie particulièrement René Le Senne et Alphonse Roubaud. De son professeur de philosophie, il confiera à Ngal : « Il avait une conception dialectique, pas celle de Marx, qui rappelait un peu celle d'Hamelin, celle de l'idéalisme français. Mais c'était quand même une dialectique. Deuxièmement, c'était un homme très éloquent, très cultivé. Il faisait des cours de philosophie allemande qu'il connaissait très bien. Il connaissait Husserl, Kierkegaard, les premiers existentialistes allemands. C'était un enseignement d'avant-garde, très vivant. Il était vraiment un éveilleur d'idées, incontestablement⁶⁷. »

Robert Brasillach avait suivi les cours de Roubaud peu avant Césaire. Il en fait un éloge appuyé dans ses mémoires :

La seule classe que l'on suivait avec régularité, qui jouait toujours à bureau fermé, avec salle pleine de ses quatre-vingt-dix élèves, était la classe d'histoire. Notre professeur ne tolérait pas les absences. De tous les maîtres qui ont tenté de m'apprendre quelque chose, je dois dire que

M. Roubaud est celui auquel j'ai conscience de devoir le plus. Non seulement cet homme admirable m'a enseigné un peu d'histoire, mais il nous forçait à composer, à être clair, à bien diviser nos raisonnements. Nous lui devons tous cette mystérieuse faveur, dont on parlait avec un respect à demi ironique, et que l'on nommait la Méthode. Presque tous, nous connaissions son cours par cœur⁶⁸.

Les temps sont difficiles. Césaire quitte le lycée épuisé par ses efforts scolaires et par son mode de vie bohème. N'étant pas interne, il se nourrit de manière anarchique et ne prend guère soin de lui. Après une période de découvertes joyeuses, le jeune homme doit aussi affronter des problèmes psychologiques redoutables. Il souffre de dissonance entre l'acquisition d'une culture et de méthodes précieuses, contre lesquelles il se révolte pour obtenir ce qu'il cherche⁶⁹. En quête de la « révolution intérieure » exprimée dans *Cahier d'un retour au pays natal*⁷⁰, il vit une longue dépression, selon le diagnostic du docteur Pierre Alikier⁷¹. Ce qui est confirmé par Senghor, dans une lettre adressée à Janet G. Vaillant, le 6 octobre 1970 :

Mes déceptions d'étudiant – car il y a eu des déceptions profondes – se situaient non pas au plan du sentiment, mais, si vous me permettez l'expression, sur le plan métaphysique, car nous avons, Césaire et moi, vécu notre drame spirituel au plus profond de nous-mêmes. Césaire a failli en devenir fou et a dû interrompre des études pendant plusieurs mois. [...] On nous estimait comme « Français » (comme intellectuels assimilés) et non comme « Nègres » enracinés dans notre négritude⁷².

Ce fut sans doute une période binaire d'épisodes dépressifs entrecoupés de phases exaltantes.

Au printemps 1932, Senghor avait obtenu son diplôme d'études supérieures. Il séjourne ensuite au Sénégal. Son père est fatigué. Il va mourir en janvier 1933, ruiné par les répercussions de la crise économique mondiale sur le commerce de l'arachide. À son retour de Dakar, Senghor est en mauvaise santé et connaît des problèmes

financiers. Il avait demandé à son protecteur Blaise Diagne d'intervenir pour qu'il lui obtienne la nationalité française, afin de pouvoir s'inscrire au concours d'agrégation de grammaire. Diagne mourra en mai 1934, une année après la naturalisation de Senghor, qui échoue au concours de 1933, comme à celui de 1934.

Par ailleurs, les étudiants martiniquais sont bouleversés par l'assassinat du frère de leur camarade Pierre Alier. André Alier, militant communiste et journaliste à *Justice*, avait dénoncé une grossière manipulation juridique : la cour d'appel de Fort-de-France avait en effet annulé un jugement du tribunal de première instance condamnant Berthe Hayot, épouse d'Eugène Aubéry, à payer une très lourde amende pour fraude fiscale. Le conseil général de la Martinique décida donc de présenter un pourvoi devant la Cour de cassation, discrètement retiré par le gouverneur Louis Gerbinis à la demande du ministère des Colonies. André Alier enquêta alors sur un scandale qui indignait la population. Le 11 juillet 1933, dans une édition spéciale, il publia un article incisif : « Le Panama de Lareinty, les chéquards de la fraude fiscale. Magistrats pris la main dans le sac » (l'usine de Lareinty étant la propriété de Berthe Hayot). Après avoir été agressé plusieurs fois, le journaliste est retrouvé mort le 12 janvier 1934. Sans doute en raison de son état de santé, Césaire ne signe pas le communiqué paru dans *L'Étudiant martiniquais* de mai 1934, contrairement à ses amis antillais présents à Paris, qui réclament que justice soit faite. Cela ne sera pas le cas ; les assassins présumés d'André Alier seront acquittés en janvier 1936⁷³. Pierre Alier se vêtira d'un costume de couleur blanche pendant le reste de sa vie, en signe de protestation contre l'assassinat impuni de son frère.

La vie parisienne devient violente et les groupes d'extrême droite se montrent menaçants. Les anciens membres du *Légitime défense* martiniquais signent l'« Appel à la lutte » rédigé à l'initiative d'André Breton, après la manifestation du 6 février 1934, qui tourne à l'émeute. On comptera plusieurs morts et plus d'un millier de blessés⁷⁴. Le 12 février 1934, des manifestations antifascistes sont organisées à l'appel des partis de gauche et des organisations ouvrières. Michel Leiris, qui y participe, est ému par la ferveur du rassemblement : « Atome de l'énorme foule devant qui, entre la place de la République et celle de la Nation, communistes et socialistes, en deux cortèges, s'étaient symboliquement rencontrés pour marquer leur

union dans le Front populaire⁷⁵. » Le 17 février, un Comité de vigilance des intellectuels antifascistes⁷⁶ est fondé sous l'égide de trois personnalités représentant la diversité de la gauche : Émile-Auguste Chartier *alias* Alain (radical), Paul Langevin (proche des communistes) et Paul Rivet (socialiste). Césaire est encore trop préoccupé par ses études pour prendre part à quoi que ce soit. L'atmosphère parisienne délétère accroît pourtant ses angoisses personnelles. En juillet 1934, il est admissible au concours de l'ENS. Admissible seulement. Il lui faut trouver le courage de se préparer, pour la troisième fois. Il se résout à mener une vie plus rangée en logeant à la Cité internationale universitaire.

L'arrivée de Suzanne Roussi et la naissance d'une passion d'abord contrariée ne favorisent pas son équilibre psychique. Depuis le Pensionnat colonial de Fort-de-France, la jeune fille est l'amie de la sœur d'Aimé, Mireille Césaire. Sa mère, Flore Roussi, institutrice et veuve depuis novembre 1931, demande le 29 août 1934 au gouvernement de la Martinique une aide pour constituer le trousseau de sa fille. Suzanne Roussi a en effet obtenu une bourse pour préparer le concours d'entrée à l'École normale supérieure de Fontenay et doit « s'embarquer sur le courrier laissant la Colonie le 6 septembre 1934⁷⁷ ». Pendant, les années scolaires 1934-1935 et 1935-1936, elle étudiera à l'École normale d'institutrices de Toulouse et intégrera à la rentrée 1936 l'École normale supérieure de l'enseignement technique (ENSET). Elle habitera alors rue Bellier-Dedouvre, dans le XIII^e arrondissement, non loin de la Cité universitaire.

En 1912, un décret du 26 octobre avait regroupé à Paris les quatre sections normales (Châlons-sur-Marne, Paris, Lyon et Le Havre) sous le nom d'École normale de l'enseignement technique. Cette nouvelle institution s'installe dans les locaux de l'École nationale supérieure d'arts et métiers. Vingt ans plus tard, soit peu avant que Suzanne Roussi y entre, l'établissement prend le nom d'École normale supérieure de l'enseignement technique (ENSET) avec la création de sections artistiques et littéraires, en complément des sections techniques. En 1942, l'ENSET deviendra l'École nationale préparatoire (ENP), avant de reprendre son nom en 1945, de se transformer en École normale supérieure de Cachan, puis de rejoindre Paris-Saclay. Mais en 1936, les études ne durent que deux années. Ayant obtenu un certificat d'aptitude en lettres et langues, elle exercera comme

professeur contractuel à partir de novembre 1940⁷⁸, essentiellement à l'École pratique de commerce et d'industrie de Fort-de-France.

Suzanne Roussi a été unanimement célébrée pour sa grande beauté, son charme, son intelligence, et pour sa forte personnalité. Séduisante, séductrice, elle se fera désirer quelques années par son futur époux. En créant alors un conflit de loyauté avec Léopold Sédar Senghor, puisque c'est avec lui que Suzanne Roussi est d'abord fiancée, comme en ont témoigné plusieurs proches⁷⁹, dont Henri Senghor, le neveu de Léopold. L'étudiant sénégalais avait d'ailleurs envoyé à sa tante (la mère d'Henri) la photographie « officielle » de sa fiancée Suzanne. Il finit par se désister au profit de son ami, manifestement beaucoup plus amoureux que lui de la jeune femme et très malheureux de ne pas lui plaire davantage. Le poème « perdu » de Senghor, « À une négresse blonde », écrit dans les années 1930, évoque cependant des yeux verts pailletés d'or qui envoûtèrent plus d'un poète :

Et puis tu es venue par l'aube douce,
Parée de tes yeux de prés verts
Que jonchent l'or et les feuilles d'automne⁸⁰.

II

Les étudiants noirs se lancent

Damas le précurseur

Léon Gontran Damas a pris les devants. En septembre 1934, Marcel Moré écrit dans *Esprit* (n° 23-24) une introduction à cinq de ses poèmes publiés dans la revue¹. Il vient de lire avec admiration *L'Afrique fantôme* de Michel Leiris² et raconte les circonstances de sa rencontre avec Damas, à l'occasion de la présentation d'un film sur la « magie vaudou », dans un studio de Ménilmontant, quelques semaines auparavant. Moré souligne l'attrait exercé par les Noirs américains sur Damas ; et indique que le jeune homme « espère grâce à l'ethnologie, éveiller la conscience de race chez les Noirs », qu'il prépare un roman sur la vie nègre à Paris, et qu'il a été envoyé en Guyane par le Musée du Trocadéro pour une mission consistant à « étudier la civilisation des nègres “bosh” ou nègres des bois qui vivent là-bas, dans une farouche indépendance, réfractaires à toute pénétration étrangère ». Damas, auditeur libre de l'Institut d'ethnologie, est en effet parti en juin 1934. Il participe de manière marginale à l'une des trois missions ethnographiques entreprises en Guyane dans les années 1930³. Son enquête reste bien mystérieuse. On n'en connaît pas précisément la durée et pas du tout le cheminement⁴. Le séjour de l'apprenti ethnologue lui inspirera cependant un essai, *Retour de Guyane* (José Corti, 1938) – qui dénonce l'absence de développement économique dans la colonie et la place délétère que le bagne y tient toujours – et *Veillées noires. Contes nègres de Guyane* (Stock, 1943).

Il avait été précédé d'une exploration de grande ampleur, du

Maroni à l'Oyapock (Mission Monteux-Richard), qui avait donné lieu à une grande exposition parisienne à la fin de l'année 1932. Le journaliste Jacques Perret, qui en faisait partie, tirera de l'expédition un roman intitulé *Roucou* et une série de nouvelles⁵. La quatrième de couverture du roman donne le ton : « Le roucou est la teinture écarlate dont les Indiens soignent le corps, son parfum lourd et tenace invite au hamac et incite à la sieste. Pour le Blanc civilisé friand de rêverie, c'est un stimulant magnifique : tout le mystère indien s'exhale dans une bouffée de roucou. »

En 1938, une étude sera confiée à Paul Sangnier, élève de Paul Rivet à l'Institut d'ethnologie, qui enquêtera auprès des Noirs marrons Aluku et des Indiens Wayana. Contrairement à celle de Damas, cette mission est très documentée⁶. L'ethnographie du « monde créole » n'est pas encore d'actualité, comme le déplore Gaston Monnerville, au moment de l'exposition de la Mission Monteux-Richard. Le député guyanais s'émeut de l'image « primitive » donnée de son pays, et en appelle à des travaux sur les créoles qui « comme à la Martinique, comme à la Guadeloupe, sont non une race, certes, mais le résultat d'un mélange qui doit tenter l'ethnologue⁷ ». En 1934, le Musée de l'Homme est pourtant prêt à accueillir une exposition sur « L'Afrique dans les Amériques », suivant les études menées par le Cubain Fernando Ortiz Fernández ou par Melville Herskovits, ethnologues que Césaire lira passionnément. Le projet n'aboutit pas. Il émanait d'un Allemand, Paul Kirchhoff, qui préféra rejoindre l'*Institute for Social Research* de Columbia (New York), avant de l'avoir mis en œuvre⁸.

Mais quel est ce film sur la « magie vaudou » évoqué par Moré ? La production cinématographique des années 1930 révèle la faveur dont jouissent alors le vaudou et Haïti. Serait-ce le film ethnographique de Francis Aupiais, longtemps missionnaire au Dahomey⁹ ? Pendant la Première Guerre mondiale, Aupiais avait fait la connaissance à Dakar de Maurice Delafosse¹⁰ et de Georges Hardy. Delafosse, figure tutélaire de l'africanisme, convainc Aupiais d'un usage pertinent de l'ethnologie pour éclairer l'administration des peuples colonisés. Georges Hardy, inspecteur général de l'enseignement en AOF, explique à Aupiais sa conception d'une éducation prenant en compte les réalités culturelles africaines. Engagé dès lors de mille manières en faveur de la « reconnaissance africaine¹¹ », Aupiais conduit une mission

photographique et cinématographique au Dahomey, de décembre 1929 à mai 1930. L'un de ses films, tourné en 1929, s'intitule *Dahomey religieux*. Il présente des cérémonies interdites aux profanes. Grand succès puisque le documentaire est programmé à l'Exposition coloniale de Vincennes en mai 1931. Une œuvre trop ancienne pour que Moré et Damas la découvrent en 1934.

S'agirait-il de plutôt *The Emperor Jones*, film de Dudley Murphy (1933), adaptation d'une pièce d'Eugene O'Neill, avec le célèbre Paul Robeson dans le rôle de Brutus Jones, et dans lequel Billie Holiday apparaît brièvement comme chanteuse ? Pas davantage. Si l'intrigue se passe bien sur une île semblable à celle d'Haïti, « la magie du vaudou » n'est qu'indirectement concernée. En revanche, l'histoire d'un Noir devenant empereur tyrannique, exploitant son peuple jusqu'à ce qu'il se révolte, et sombrant dans la folie jusqu'à en mourir, a certainement marqué le futur auteur de *La Tragédie du roi Christophe*.

White Zombie, de Victor Halperin, sorti aux États-Unis en 1932, est certainement le film « sur la magie vaudou » évoqué par Moré. Ce premier film d'horreur mettant en scène des zombies s'inspire plus ou moins de *The Magic Island*¹². Le roman de William Seabrook, préfacé par Paul Morand, avait fait forte impression à Paris. Michel Leiris y avait d'ailleurs consacré un article dans la revue *Documents*¹³, en novembre 1929. René Ménil loua également *L'Île magique* dans *La Revue du monde noir*¹⁴, qui en publia quelques extraits. Et si ce livre fascinait autant, c'est que Seabrook y fait un récit circonstancié et spectaculaire, voire sensationnaliste, de cérémonies auxquelles il a personnellement participé. Le voyageur américain, séjournant en Haïti à la faveur de l'occupation de l'île par son pays, aurait été l'un des premiers étrangers à avoir été initié au culte vaudou, si l'on en croit Charles Bourel de La Roncière, auteur en 1933 de *Nègres et Négriers*¹⁵, ouvrage que Césaire a dû lire très attentivement. En outre, Seabrook manifeste une vive sympathie pour Haïti, ses habitants et sa culture, sans porter de jugements négatifs, même sur des phénomènes aussi délicats que le sacrifice humain ou la « zombification ». Seabrook sera beaucoup critiqué par la suite pour avoir poussé la curiosité jusqu'à expérimenter personnellement le cannibalisme. Jacques Roumain, rejetant ses « contes à dormir debout sur les zombies-revenants, les loups-garous, les envoûtements et autres sornettes [...] au panier des

et cetera¹⁶ », se moquera ouvertement du roman et de la naïveté de son auteur. Il faudra attendre encore quelques années pour que le culte vaudou ne soit sérieusement étudié : « À mon sens, seul le livre du professeur Melville Herskovits¹⁷, qui passa plusieurs mois dans une vallée d'Haïti à observer les coutumes et les croyances populaires, mérite une estime sans réserve... ».

Magic Island et *White Zombie* (suivi en 1942 par *I Walked With A Zombie*, de Jacques Tourneur) participent ainsi à une entreprise de mystification du vaudou, comme l'indiquera Alfred Métraux : « [...] des réalités visibles, observables, ont été entourées d'une telle atmosphère de crainte et d'horreur, que la raison s'en est trouvée obscurcie et que, très gratuitement, s'est formé tout un halo de mystères autour de cette religion, qui, somme toute, n'en comporte que très peu¹⁸ ». Il n'empêche, *Magic Island* a rencontré son public, et son édition française est préfacée par un auteur à succès, cité dans l'un des premiers articles de Césaire.

Séduit par la vogue nègre parisienne, Morand avait voyagé de janvier à mars 1927 aux États-Unis – où il découvrit la Renaissance de Harlem en compagnie du mécène, Carl Van Vechten, auteur de *Niggers' Heaven* – et aux Antilles. En novembre 1927, un second voyage le mena dans la Caraïbe et le sud des États-Unis. Il se rendit l'année suivante dans plusieurs pays africains pour compléter sa documentation en vue d'écrire un livre sur les Noirs. Lors de son long séjour haïtien, Morand se lia avec les jeunes gens qui venaient de créer *La Revue indigène*¹⁹ : Jacques Roumain et Daniel Heurtelou, rejoints par Normyl Sylvain, Émile Roumer, Philippe-Thoby Marcelin, Jean Price-Mars, Carl Brouard, Antonio Vieux ou Pascal Flammeur. Dans sa « Chronique-programme²⁰ » du premier numéro, parue en juillet 1927, Normyl Sylvain définit les ambitions de la revue : affirmer l'identité et la singularité haïtiennes dans la communauté latino-américaine, livrer des études sur la poésie française, promouvoir la jeune poésie haïtienne, faire découvrir une culture héritée du passé africain, livrer un « tableau fidèle et vivant des diverses manifestations de la vie et de la pensée contemporaines » pour « renouer avec la tradition interrompue, unir le passé au présent et préparer l'avenir ». Morand leur expose son projet : « Je leur explique ce que je veux faire dans *Magie noire*, synthèse afro-américano-européenne de l'âme noire, en passant par les diverses

teintes. Magie noire en général : l'heure du nègre, le retour du primitif, le subconscient, etc. Et plus particulièrement, étude de la magie proprement dite, son retour offensif quand baissent ses sœurs : la religion et la science²¹. » Ses nouveaux amis haïtiens lui proposent de lui faire découvrir le vaudou. Morand se considère par conséquent comme le véritable initiateur des Français à la magie haïtienne, et plus généralement à « l'âme noire ». C'est pourquoi il ne pouvait manquer de préfacier l'ouvrage de Seabrook.

Damas le noctambule, Damas l'imprévisible, Damas le très tourmenté et très cosmopolite a donc réussi à faire paraître ses premiers poèmes dans la revue *Esprit*. Il ouvre ainsi un nouvel horizon aux étudiants noirs. Le personnalisme a en effet de quoi séduire le jeune Césaire et peut-être encore davantage le jeune Senghor. Tout d'abord, parce que ce mouvement désire refonder un humanisme visant à conjurer la crise de dépersonnalisation des sociétés européennes individualistes, à la merci de systèmes politiques ou économiques désincarnés et menaçants, qu'ils soient capitalistes ou marxistes. Il s'agit de penser une émancipation véritable de l'homme qui passe par l'exercice de sa puissance créatrice, ressaisie dans sa dimension spirituelle. Une spiritualité qui n'enferme pas l'individu, mais qui, au contraire, l'ouvre et le libère en promouvant un engagement qui permette d'agir au-delà de tout ressentiment. De plus, Mounier et ses amis sont soucieux des méfaits de la colonisation. Edmond Humeau relève que « quelques poèmes d'ouvriers, de nègres, de paysans » participent à cette rénovation spirituelle qu'exige le personnalisme ou « la vie selon la poésie²² ». Mounier fera d'ailleurs partie du comité de parrainage de la revue *Présence africaine*.

Le premier poème de Damas publié dans *Esprit*, « Solde » (titre emprunté à Rimbaud), sera repris avec une dédicace à Aimé Césaire dans *Pigments*, en 1937 :

J'ai l'impression d'être ridicule
dans leurs souliers
dans leurs smoking
dans leur plastron
dans leur faux-col
dans leur monocle
dans leur melon

« Pourquoi rit-on d'un nègre » se demandait Bergson, dans son traité sur le rire ? C'est que, pour l'imagination du rieur, « un nègre est un blanc déguisé²³ ». Ce passage était cité en introduction d'une grande enquête courant sur plusieurs numéros de *La Revue du monde noir*, au sujet des vêtements que doivent porter les Noirs vivant en Europe. Dans *Légitime défense*, Jules Marcel Monnerot résumait l'ascension de la bourgeoisie antillaise sous la forme d'un « documentaire cinématographique » qui montrerait, en accéléré, comment « le dos courbé de l'esclave noir » devenait « l'échine à courbette du bourgeois coloré, distingué et salueur », à qui « auraient poussé un complet veston et un chapeau melon ». La question vestimentaire se posait déjà quand Joséphine Baker était priée de danser le charleston dans les Revues nègres, vêtue de bijoux et d'un simple pagne de fausses bananes, ou de quelques plumes affriolantes. Une humiliation dont Paulette Nardal se fera écho dans son article « Guignol Ouolof », paru dans le premier numéro de *L'Étudiant noir*. Elle y décrit un Noir accoutré de manière ridicule pour amuser les clients d'un café du Quartier latin, mais qui admet ce déguisement pour gagner sa vie.

L'exotisme de pacotille destiné à satisfaire les goûts d'un public avide de caricature peut se décliner dans le domaine littéraire. Il est *a priori* facile à dénoncer. Mais au-delà de la dénonciation, comment s'habiller, comment écrire ? L'impératif inverse, qui obligerait à porter un costume occidental pour se faire respecter ne résout pas le problème du « mono-costume de l'autre²⁴ ». Il met en évidence l'aporie de l'assimilation : une assimilation tout aussi impossible qu'une désassimilation qui impliquerait un retour à une culture « authentique » ; la question se posant cependant en termes relativement différents pour les étudiants antillais ou guyanais, et pour leurs condisciples de l'Afrique subsaharienne. Les Africains disposent de traditions vestimentaires, même si elles ne sont pas facilement exportables à Paris. Il n'existe pas de traditions analogues pour Césaire et pour Damas, comme le soulignera Leiris après ses voyages aux Antilles, dans un passage qui résume les difficultés inextricables rencontrées par le promoteur de la « culture nationale martiniquaise » que sera Césaire :

À l'inverse de ce qui s'est produit dans la plupart des

autres pays de caractère colonial, on n'a donc pas affaire ici à une civilisation ancienne, élaborée par les autochtones, à laquelle se serait surimposée ensuite la culture occidentale moderne introduite par les colonisateurs ; presque dès l'origine des Antilles historiques, on se trouve en présence de deux groupes principaux d'acteurs qui, les uns comme les autres, sont des transplantés : colons de provenance européenne (avec ce qu'ils apportaient de la civilisation occidentale telle qu'elle était à leur époque), travailleurs importés d'Afrique pour les besoins de ces colons (avec ce qu'ils pouvaient conserver de leurs traditions dans le bouleversement total des structures sociales et des conditions de vie que représentait l'esclavage). Ces deux groupes, celui qui détient la primauté matérielle comme l'autre, sont dans la nécessité de s'adapter à un cadre nouveau et doivent donc transformer plus ou moins leurs cultures avant même qu'elles évoluent côte à côte et soient amenées à s'interpénétrer, de manière d'ailleurs inégale²⁵.

Dans les colonies françaises d'Amérique, où la population est entièrement exogène, les hommes et les femmes s'habillent en fonction de leur statut social, comme en France, avec quelques modulations dues au climat. Le madras lui-même a été importé, comme son nom l'indique, pour être simplement adapté aux Antilles.

Linguistiquement, la question se pose de manière analogue, le chapeau melon signalant un symptôme névrotique équivalant à l'hypercorrection décrite par Fanon dans *Peau noire et masques blancs* : « Le Noir entrant en France va réagir contre le mythe du Martiniquais qui-mange-les-R. Il va s'en saisir, et véritablement entrera en conflit ouvert avec lui. Il s'appliquera non seulement à rouler les R, mais à les ourler²⁶. »

Senghor et Césaire n'abordent pas les langues de la même manière. Les langues africaines, même minorées, mêmes non écrites, existaient avant la colonisation. Senghor parlait exclusivement le sérère, jusqu'à son entrée à l'école. La coexistence des langues l'intéressait sans le tourmenter personnellement. Il commença une thèse sur « les formes verbales dans les langues du groupe sénégaloguinéen (sérère, peul, wolof et diola) » après avoir passé l'agrégation de grammaire

française. Chef d'État, il fut le promoteur tenace de la francophonie institutionnelle, tout en finançant, à l'université de Dakar, un laboratoire destiné à recueillir les traces de la littérature orale.

Césaire, adversaire de la francophonie, vivait aussi en diglossie, entre le créole et le français. Mais la langue créole, élaborée en situation esclavagiste, était discréditée à ses yeux. En outre, comme il le dira en septembre 1963 à la Télévision suisse romande, dans un entretien mené conjointement avec Léopold Sédar Senghor²⁷, le poète martiniquais a le sentiment de « l'infirmité d'une petite langue régionale » qui aurait nécessité, pour devenir une langue littéraire, un effort semblable à celui qui fut accompli par les poètes de la Pléiade en France au XVI^e siècle. Il est par conséquent littérairement francophone, sans recours possible à une langue antérieure. Il lui faut dès lors déjouer les illusions du monolinguisme tranquille, celles de l'identification et de l'appropriation, et, comme poète, « traduire » la langue française dans son idiome poétique : « Inventer une langue assez autre pour ne plus se laisser réapproprier dans les normes, le corps, la loi de la langue donnée – ni par la médiation de tous ces schèmes normatifs que sont les programmes d'une grammaire, d'un lexique, d'une sémantique, d'une rhétorique, de genres de discours ou de formes littéraires, de stéréotypes ou de clichés culturels²⁸. » En assurant, en outre, une dimension collective à sa démarche individuelle de poète démiurge. Immense et périlleuse entreprise.

Avant de repartir en Guyane, Damas avait fait la connaissance du Trinidadien Cyril Lionel Robert James. Le jeune homme engagé dans la cause du cricket, du trotskisme et du panafricanisme était venu de Londres à Paris, de l'hiver 1933 au printemps 1934, pour se documenter au sujet d'un ouvrage historique qu'il souhaitait écrire au sujet de Toussaint Louverture et de la révolution haïtienne. Damas ne lui présente pas Césaire et Senghor, mais le guide dans les librairies, les bibliothèques et les archives parisiennes²⁹. Et il parle certainement des trouvailles communes à ses amis.

Avant de publier son ouvrage historique en 1938³⁰, James écrit une tragédie intitulée *Toussaint Louverture. The Story of the Only Successful Slave Revolt in History*³¹. Achievée à l'automne 1934, la pièce sera jouée au *Westminster Theatre* de Londres, en mars 1936, avec Paul Robeson dans le rôle principal. L'acteur afro-américain avait auparavant interprété le rôle d'Othello, ce qui convient parfaitement à

James qui désire donner à son *Toussaint* une dimension shakespearienne. Il en fait un personnage déchiré, au service d'un peuple qui exprime ses critiques à travers un chœur. Césaire suivra doublement l'exemple de James : la première version de sa première pièce de théâtre, *Et les chiens se taisaient*, sera consacrée au héros haïtien ; et il publiera, en 1960, un essai historique : *Toussaint Louverture. La Révolution française et le problème colonial*³². Il aura de plus, lui aussi, l'occasion d'admirer Robeson. En revanche, James considère qu'en politique « la question raciale est secondaire par rapport à la question des classes, et que raisonner sur l'impérialisme en termes de race est désastreux³³ », ce qui n'est pas le cas de l'étudiant martiniquais.

De L'Étudiant martiniquais à L'Étudiant noir : écrire avec les autres

En octobre 1934, Césaire entame sa troisième et dernière année de khâgne à Louis-le-Grand, ou plutôt en étant inscrit au lycée où il ne fait que de rares apparitions. Il le quitte définitivement en mars 1935, date à laquelle il a obtenu trois certificats de licence (latin, français, grec). Sa persévérance et sa manière hétérodoxe de préparer le concours seront cependant récompensées, puisqu'il sera admis en juillet 1935 à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm. Senghor passera avec succès son agrégation de grammaire, préparée alors que l'obtention de la nationalité française l'obligeait à faire son service militaire (au 150^e régiment d'infanterie de Verdun, puis à la caserne Lourcine à Paris, où il s'occupe de la bibliothèque). L'année est particulièrement fructueuse puisque, parallèlement, les deux amis réfléchissent aux moyens de fédérer leurs réflexions et d'engager de vastes discussions à partir d'une nouvelle formule de *L'Étudiant martiniquais* qui sera réintitulé *L'Étudiant noir* à partir du numéro de mars 1935.

Le 27 décembre 1934, Césaire est élu président de l'Association des étudiants martiniquais de France (Senghor était devenu président de l'Association des étudiants ouest-africains l'année précédente). Le vice-président, Pierre Alier, jeune interne des hôpitaux de Paris,

anticipe de quelques années sa collaboration avec Césaire à la tête de la municipalité de Fort-de-France. La vice-présidente, Amita Hermence Véry, étudiante en pharmacie, appartient à la famille du médecin Emmanuel Hermence Véry, qui sera l'un des adversaires socialistes du député communiste Césaire à l'Assemblée nationale. Aristide Maugée, qui épousera Mireille Césaire en 1937 (ils étudient tous deux l'anglais), est le secrétaire général. Léonard Sainville, secrétaire adjoint de l'association, sera l'auteur de plusieurs ouvrages historiques, dont une biographie de Victor Schœlcher et une anthologie littéraire³⁴ ; René Sauphanor, qui obtiendra l'agrégation de physique en 1935, est le trésorier, et R. Massouf, étudiant aux Arts et Métiers, le commissaire.

Cette première élection met en évidence deux traits de caractère particulièrement stables chez Césaire : sa timidité et sa modestie qui n'excluent pas son « leadership », tout au contraire ; et sa passion pour l'association ou la fédération. Sa première fédération est donc celle des étudiants martiniquais, dont le bulletin va s'ouvrir marginalement aux étudiants africains et au professeur Gilbert Gratiant. La ligne éditoriale, d'une grande souplesse, permet l'expression de points de vue divergents, et offre un espace de débats très ouverts. Suivre ces discussions dans lesquels s'insèrent les premiers écrits du jeune Césaire, c'est comprendre comment, dans le tumulte de l'entre-deux-guerres, s'élaborent les idées qui l'animent et un style qu'il expérimente. La plupart des thèmes abordés ont déjà connu de nombreux rebondissements. Les étudiants noirs vont les revivifier, en fonction de l'actualité et dans une joyeuse cacophonie :

Il y avait une petite polémique avec quelques étudiants qui étaient communistes et qui considéraient que c'était une sorte de déviation et qu'on insistait trop sur la question de couleur, sur la question de négritude. Cela a toujours été comme ça. Je me souviens que Senghor réfuta certains arguments donnés par ceux qui rejetaient la négritude. Chacun se trouvait un peu de ce qu'il voulait. Sainville était du côté communiste. Il a écrit, mais il n'était pas d'accord, il était de la tendance anti-négritude³⁵.

L'Étudiant martiniquais puis *L'Étudiant noir* sont, si l'on veut être

optimiste, d'une étonnante modernité. En l'étant moins, on pourrait déplorer le ressassement, jusqu'à aujourd'hui, de propos amnésiques.

Dans le dernier numéro de *L'Étudiant martiniquais*, en février 1935, un article signé par Césaire présente le programme « de rénovation et d'action » que s'est fixé « Le nouveau comité ». Il entend se démarquer des habitudes antérieures :

Notre Comité le dit bien haut :

Il est prêt à abandonner les chemins battus, les anciens procédés, les antiques errements. Nous caractériserons la méthode que nous voulons appliquer en disant qu'elle sera avant tout une méthode concrète : nous ne serons pas guidés par des idées abstraites, par des principes intangibles, mais par la loi la plus souple qui soit : celle de la nécessité. Nos revendications veulent être l'expression du besoin général³⁶.

Au nom de la nouvelle équipe, Césaire préconise « de constituer une sorte de cahier de doléances », s'engage à transmettre les revendications des étudiants et à « les soutenir directement ou indirectement près des services autorisés ». Pour renforcer les demandes, un « Comité de défense » doit être constitué. Il convient également de réorganiser le journal :

Ajoutons tout de suite que nous ne pouvons pas nous cantonner dans la revendication, car, c'est risquer d'être méconnu que de revendiquer toujours.

Il faut que notre bulletin puisse offrir un caractère moins spécial et plus largement culturel.

Autrement dit, à côté d'articles qui se borneront à exprimer nos besoins, nous donnerons une place importante à toutes les questions pouvant intéresser l'Homme.

Ainsi, les revendications corporatistes touchant essentiellement à la question des bourses des étudiants – qui menacent d'être réduites ou supprimées pour certains par un arrêté du gouverneur de la Martinique – s'élargissent-elles à des questions culturelles qui vont

donner à Césaire l'occasion d'écrire ses premières « Nègreries ».

Respectant déjà ce programme, le dernier numéro de *L'Étudiant martiniquais* fait toujours une place importante aux exposés relatifs à la situation financière des étudiants, tout en introduisant quelques « questions pouvant intéresser l'Homme ». Senghor y inaugure sa rubrique intitulée « L'humanisme et nous ». Consacré au problème de l'assimilation, son article file tranquillement la métaphore alimentaire :

Car assimilation, c'est bien l'action d'assimiler, non d'être assimilé ; c'est activité, c'est vie, non mort. M'assimiler des aliments, c'est les transformer en mon sang. Ce qui suppose que j'ai une personnalité biologique et que la conséquence de l'assimilation est l'accroissement de mon être, de cette personnalité. Je me suis nourri de lait de chamelle dans mon enfance, et je ne sache pas que j'ai changé d'espèce, encore moins de sexe.

Sa conception récurrente de la « civilisation de l'universel », à laquelle contribue « l'homme noir » par ses talents particuliers, est exprimée en conclusion. Si l'on met provisoirement de côté la répartition des talents selon les « races », chère à Senghor, cet article ouvre un débat également cher à Césaire et promis à une grande fortune, celui de l'articulation entre particulier et universel. Senghor et Césaire ont certainement étudié *La Phénoménologie de l'esprit* à Louis-le-Grand ou à la Sorbonne. Ils doivent entendre parler du séminaire qu'Alexandre Kojève consacre à Hegel à l'École pratique des hautes études³⁷ à partir de 1933, si ce n'est y assister eux-mêmes. Ce séminaire est très couru, un grand nombre d'auditeurs s'y précipitent, parmi lesquels on compte Raymond Queneau Michel Leiris, Georges Bataille, Roger Caillois... Sans entrer dans le labyrinthe touffu de *La Phénoménologie* hégélienne, on peut imaginer que les deux amis sont sensibles à la dynamique générale du cheminement de la conscience et à quelques notions comme celle de la dialectique de la « reconnaissance ». Elle comprend la fameuse opposition du maître et du serviteur qui sera le thème de *Une tempête*. Pour Hegel, la conscience d'un sujet particulier a « le désir de l'universel ». Elle ne pourra toutefois assouvir ce désir qu'au terme d'un long et complexe

processus, le singulier étant alors à la fois aboli et conservé.

Césaire, récusant toujours pour lui-même la condition de philosophe, aimera invariablement s'autoriser de Hegel qui l'aide à absorber ses contradictions, voire à les revendiquer. Sa dialectique du particulier et de l'universel a cependant été médiatisée, comme il l'expliquera bien longtemps après, dans un entretien de janvier 1968 donné à l'occasion de sa participation au congrès culturel de La Havane³⁸. Il l'a reprise à Gide. Césaire veut sans doute parler d'un article de 1909 intitulé « Nationalisme et littérature³⁹ » dans lequel Gide expose l'idée selon laquelle « les œuvres les plus humaines, celles qui demeurent d'intérêt le plus général, sont aussi bien les plus particulières, celles où se manifeste le plus spécialement le génie d'une race à travers le génie d'un individu. Quoi de plus national qu'Eschyle, Dante, Shakespeare, Cervantès, Molière, Goethe, Ibsen, Dostoïevski ? Quoi de plus généralement humain ? Et aussi de plus individuel ? ».

Comme Senghor, mais sans lui donner la même signification, Césaire fera de cette dialectique un usage constant. Il s'agit même de sa doctrine la plus inexpugnable. Elle déterminera sa poésie, son théâtre, ses engagements, ses combats, ses ruptures, ses grandes colères contre quiconque tenterait de réviser les particularités à la baisse ou de renégocier la valeur de l'universel.

Si l'on fait de l'axiome une hypothèse, il faut pourtant s'interroger. Quelles sont ces particularités qui fondent personnalité et identité pour Césaire ? Sont-elles biologiques, ethniques, historiques, géographiques, climatiques, linguistiques, politiques, culinaires, morales, esthétiques ? Par qui sont-elles partagées : les habitants d'une île, de deux îles (en comptant la Guadeloupe), de deux îles et d'un morceau de continent (en comptant le Guyane), de la Caraïbe, de l'Amérique, de l'Union française, des départements de l'outre-mer, du « monde noir » ? Et que faire quand les particularismes s'affrontent statiquement, sans espoir de dialectisation, ou de conciliation dans une conscience de soi collective et par la vertu d'une puissance supérieure étatique⁴⁰ ? Bref, comment assurer un idéal également cher à Césaire, celui de fédérer des singularités restées singulières. Il restera plus souvent prisonnier de contradictions figées en apories, que libéré par la dialectique hégélienne.

L'article suivant, « L'étudiant noir⁴¹ », donnera son titre à la nouvelle formule de *L'Étudiant martiniquais* qui paraîtra le mois

suivant. Il montre comment Césaire écrit, dès le début, avec les autres : ses amis, ses adversaires, ses lectures d'une infinie diversité. Moins optimiste que Senghor, il présente, sous une forme humoristique, le drame d'une assimilation – désirée autant qu'impossible –, vécu par le « nègre étudiant », en commençant par un paragraphe qui fait écho à l'élégie de Damas, « Solde » :

L'étudiant noir semble le type de l'« assimilé ».

Mais l'est-il vraiment ?

Il porte veste, pantalon et cravate, œuvres de blancs. Il parle langage de blancs. Il passe sa vie dans des milieux blancs. Mais il reste nègre. Nul ne s'en étonnera, car un morceau de bois, dit le bambara, a beau rester dix ans dans l'eau, il ne devient pas crocodile.

Le proverbe bambara figure dans le recueil de Delafosse : *L'Âme nègre*⁴². Dans le même registre, Césaire utilise la métaphore : « Le zèbre ne se défait pas de ses rayures. » Ce « proverbe massai du Kenya » figure également dans *L'Âme nègre*⁴³. L'image sera reprise dans *Cahier d'un retour au pays natal* pour dénoncer la « vieille négritude », celle des Nègres honteusement nègres :

Et voici ceux qui ne se consolent point de n'être pas faits à la ressemblance de Dieu mais du diable, ceux qui considèrent que l'on est nègre comme commis de seconde classe : en attendant mieux et avec possibilité de monter plus haut ; ceux qui battent la chamade devant soi-même ; ceux qui vivent dans un cul-de-basse-fosse de soi-même ; ceux qui se drapent de pseudomorphose fière ; ceux qui disent à l'Europe : « Voyez, je sais comment vous faire des courbettes, comment vous présenter mes hommages, en somme je ne suis pas différent de vous ; ne faites pas attention à ma peau noire : c'est le soleil qui m'a brûlé. »

Et il y a le maquereau nègre, l'askari nègre, et tous les zèbres se secouent à leur manière pour faire tomber leurs zébrures en une rosée de lait frais⁴⁴.

De quoi sont faites ces zébrures dont le Nègre cherche piteusement à se débarrasser pour assouvir son désir d'assimilation ? Il existe bien pour Césaire, à cette époque, une dichotomie entre Blancs et Noirs : aux Blancs, la raison ; aux Noirs, l'imagination et la fantaisie. Le drame se joue à l'intérieur d'un être divisé : « Le nègre étudiant, adorateur d'Imagination devient serviteur de la très respectable et très vénérable dame Raison. »

***L'Étudiant noir* numéro 1 : premières « Nègreries »**

En mars 1935, la première livraison de *L'Étudiant noir* sort au moment où l'ascension politique de Hitler se fait plus menaçante. Depuis la mort du président Paul von Hindenburg, en août 1934, Hitler assurait les fonctions de chef de l'État, avec le titre de *Führer* du Reich. En mars 1935, la Wehrmacht est créée. Le 17 avril 1935, la Société des Nations condamnera à l'unanimité le réarmement de l'Allemagne. Les étudiants noirs ne semblent pas encore s'en inquiéter et le journal commence par plusieurs « questions corporatives ». Aristide Maugée indique que les protestations de l'Association des étudiants, relayées par les personnalités politiques auxquelles elle s'est adressée, ont produit un certain effet, puisque le nouveau gouverneur de la Martinique, Mattéo Alfassa, a informé le ministre des Colonies qu'il maintenait les bourses jusqu'en mai. La victoire reste pourtant fragile et insuffisante. Ainsi, dans l'article « Vœu », le journal demande que l'arrêté du 19 juillet 1934 modifiant les conditions d'attribution des bourses ne soit appliqué qu'à la fin de l'année universitaire.

Dans son article « Est-ce bien l'homme qu'il nous faut ? », René Sauphanor déplore la médiocrité du délégué des étudiants martiniquais (dont Césaire s'était moqué dans le dernier numéro de *L'Étudiant martiniquais*), et souhaite qu'un homme compétent et au-dessus de tout soupçon prenne sa place. André Midas relève, dans « À propos de l'Association », les dissensions existant au sein du groupe, et déplore la « confusion » qui régnait lors de l'assemblée générale du mois de juillet 1934, ainsi que l'irrégularité de la parution de la précédente mouture de *L'Étudiant martiniquais*. Il espère que les

membres du nouveau comité mettront bon ordre dans les affaires estudiantines, constatant avec plaisir que, parmi leurs nombreux talents, « Chose capitale, ils honnissent solennellement la politique et se défendent de se laisser guider par elle dans leur activité corporative ». Sauphanor, dans ses « Réflexions sur une réunion d'étudiants martiniquais », fait également état des dissensions avec l'équipe précédente et se félicite des résultats obtenus par le nouveau comité. Cette ambiance houleuse laisse penser que Césaire a aussi cherché l'ouverture aux autres étudiants pour sortir de fâcheuses querelles martiniquo-martiniquaises.

La deuxième partie, intitulée « Les Idées et les Lettres », débute par « Nègreries – Jeunesse noire et Assimilation⁴⁵ » d'Aimé Césaire ; « Nègreries » étant le titre générique d'un éditorial décliné dans les différents numéros du bulletin. Le terme évoque ironiquement les pitreries des Nègres qui veulent imiter les Blancs. Mais il ne s'agit pas d'un néologisme. Il existe en effet un article « Nègrerie » dès la première édition de *L'Encyclopédie* :

NÈGRERIE, s.f. (*Commerce d'Afrique.*) lieu où ceux qui font le commerce des Nègres, ont coutume d'enfermer leurs esclaves, soit sur les côtes d'Afrique, jusqu'à ce qu'ils puissent les embarquer, soit dans les îles Antilles & autres endroits où ils les débarquent, jusqu'à ce qu'ils aient trouvé marchand ; d'autres disent *captiverie*.

Césaire peut également avoir emprunté le terme à une étude d'un promoteur de la culture africaine, Gaston-Denys Perier, qui fait paraître en 1930 *Nègreries et curiosités congolaises*⁴⁶. Mais il vient aussi et surtout de *Voyage au bout de la nuit* où Céline écrit : « La nègrerie pue sa misère, ses vanités interminables, ses résignations immondes ; en somme, tout comme les pauvres de chez nous, mais avec plus d'enfants encore, moins de linge sale et moins de vin rouge autour⁴⁷. »

Le premier roman de Céline avait fait grand bruit à sa parution, en 1932. Ses détracteurs étaient parvenus à l'empêcher de recevoir le prix Goncourt qui lui semblait acquis⁴⁸. Césaire a été manifestement très influencé par ce roman corrosif et deux critiques pourraient être appliqués, moyennant quelques adaptations, à *Cahier d'un retour au pays natal*. Bernanos défend *Voyage au bout de la nuit* dans *Le Figaro* du

13 décembre 1932 : « Pour nous, la question n'est pas de savoir si la peinture de M. Céline est atroce, nous demandons si elle est vraie. Elle l'est. [...] Nous plaignons ceux que le spectacle de la solitude du pauvre, de son effrayant exil, incite au désespoir plus qu'à la compassion. Nous voulons dire à toutes les audaces, à toutes les colères, à toutes les fureurs de la compassion. » Sur un autre ton, Jean Fréville écrit dans *L'Humanité* du 19 décembre 1932 : « Le livre chaotique, désespéré et révolté de Céline reflète la décomposition et l'agonie de la société bourgeoise française. » Une situation que Césaire élargira à l'Europe dans *Discours sur le colonialisme*.

Dès ses premières « Nègreries », Césaire ajoute au dialogue avec les autres le dialogue avec lui-même, par recombinaison discursive. En effet, son « drame en trois épisodes » reprend le thème et la forme de son article « L'étudiant noir ». Il se moque à nouveau d'une illusoire assimilation, en intégrant à sa démonstration le regard du Blanc.

Les nègres furent d'abord considérés comme des « idiots et des brutes ». Puis le jugement s'est adouci, « on s'est dit : "ils valent mieux que leur réputation", et on a essayé de les former ; on les a "assimilés" ». Cette démarche déçoit tout le monde. D'une part, le Nègre ne parviendra jamais à être assimilé en raison de sa nature profonde (« nul ne peut changer de faune ») ; dès lors, l'assimilation produit chez lui un malaise existentiel qui l'expose à la « folie ». D'autre part et par conséquent, quels que soient les efforts du Nègre, le colonisateur traitera toujours le prétendant à l'assimilation de « mal blanchi ».

Pour dépasser l'opposition entre asservissement et assimilation illusoire, Césaire propose une troisième voie, libératrice : « l'émancipation ». Une émancipation par la conquête d'une personnalité authentique : « La jeunesse noire ne veut jouer aucun rôle, elle veut être soi. » Une émancipation par l'action et la création : « La jeunesse noire veut agir et créer. Elle veut avoir ses poètes, ses romanciers qui lui diront à elle, ses malheurs à elle, et ses grandeurs à elle ; elle veut contribuer à la vie universelle, à l'humanisation de l'humanité. » Ainsi, le drame connaît-il une issue heureuse.

Ces premières « Nègreries » témoignent d'une angoisse personnelle, celle d'un étudiant noir qui cherche à conjurer l'aporie de sa propre « assimilation », au moment où elle se manifeste avec le plus d'évidence, dans les circonstances d'une préparation au concours

d'entrée à l'École normale supérieure, Césaire ne pouvant pas davantage renoncer à son amour pour les théâtres parisiens, les séances de cinéma, les promenades au Jardin du Luxembourg et surtout au Jardin des plantes, aux bibliothèques ou aux bouquinistes des quais de la Seine... De quoi diluer les zébrures. Elles sont en même temps programmatiques. Césaire illustre sa défense d'une création originale, par des articles, mais aussi des poèmes même s'il ne les publie pas dans *L'Étudiant noir*, faute d'en être satisfait.

L'auteur utilise dans son article la métaphore filée de la coiffure : « Un jour, le Nègre s'empara de la cravate du Blanc, se saisit d'un chapeau melon, s'en affubla, et partit en riant... » Le chapeau melon et la cravate symbolisent, comme dans « Solde » de Damas, l'assimilation des Nègres qui renient leur culture : « Ce n'était qu'un jeu, mais le Nègre se laissa prendre au jeu : il s'habitua si bien à la cravate et au chapeau melon qu'il finit par croire qu'il les avait toujours portés ; il se moqua de ceux qui n'en portaient point et renia son père qui a nom Esprit de Brousse... » – « Esprit de brousse » étant une référence évidente au nouveau roman de René Maran, *Le Livre de la Brousse*, qui venait de paraître chez Albin Michel et dont Senghor rend compte dans le même numéro. La fin de l'article marque une progression : non seulement la tête ne doit pas être couverte d'un ridicule chapeau melon, mais elle doit être débarrassée d'une chevelure menaçante, puisque produite par un corps nègre qui a intériorisé des valeurs et une culture qu'il faut détruire par une coupe radicale :

Enfin, pour être soi, il faut lutter contre soi : il faut détruire l'indifférence, extirper l'obscurantisme, couper le sentimentalisme à sa racine ; et ce qu'il faut couper surtout, Meredith vous le dira :

Jeunesse noire, il est un poil qui vous empêche d'agir : c'est l'Identique, et c'est vous qui le portez.

Tondez-vous au ras de peur que l'Identique n'échappe.

Rasez-vous ;

C'est la première condition d'action et de création ;

Chevelure longue, c'est affliction.

Quelle est l'origine de cet étrange « poil qui empêche d'agir » ? L'auteur joue avec son lecteur et l'invite à se renseigner auprès de

l'écrivain britannique George Meredith, choisi pour son non-conformisme déroutant et subversif. Dans sa nouvelle, *The Shaving of Shagpat: An Arabian Entertainment is a fantasy novel*⁴⁹, Meredith raconte l'histoire de Shibli Bagarag, un barbier persan, et de la magicienne Noorna. Ils doivent absolument parvenir à raser le tyran Shagpat qui contrôle la ville grâce au pouvoir magique de sa chevelure. C'est pourquoi l'étudiant noir, s'il veut échapper à la tyrannie assimilatrice (« l'Identique »), doit se raser.

Par ailleurs, la constante référence à la « jeunesse » n'est pas qu'affaire de circonstances personnelles. Elle fait écho à Alain Leroy Locke qui avait lancé à New York le mouvement du *New Negro* à partir de la fin des années 1910, notamment avec *The New Negro: An Interpretation*, dont l'essai liminaire est traduit par Louis Guilloux, sous le titre « Le Nègre nouveau », dans la revue *Europe*, en juin 1931. Dans cette anthologie de la *Harlem Renaissance*, Locke publie plusieurs essais, dont *Youth Speaks*⁵⁰, incitant les jeunes gens à s'exprimer « en tant que Nègres » (« *Our poets have stopped speaking for the Negro – they speak as Negroes.* »). Le jeune Césaire se reconnaît dans l'art poétique préconisé par Locke, fait à la fois d'ironie et d'émotion cosmique en affinité avec la nature. Cet art nouveau doit remplacer avantageusement les lamentations et les plaintes par le défi et la mise en accusation. Une injonction complétée par Langston Hughes l'année suivante dans *The Negro Artist And The Racial Mountain* où les jeunes artistes noirs sont invités à s'exprimer librement, sans se soucier des critiques, d'où qu'elles viennent (« Si les Blancs apprécient, nous en sommes heureux. Sinon, c'est sans importance. Nous savons que nous sommes beaux. Ou laids. Le tam-tam pleure et le tam-tam rit. Si les Hommes de couleur apprécient, nous en sommes heureux. Sinon, leur désapprobation n'a pas davantage d'importance⁵¹. »).

Les premières « Nègreries » plantent par conséquent la jeune négritude dans le terreau de Harlem. Elles engagent en outre le principe d'une écriture fondée sur la confiance dans les capacités du lecteur à décoder citations ou allusions. On pourrait alors penser que Césaire écrit pour le groupe de *happy few* constitué par ses amis étudiants. Sauf que ce principe persistera en toute circonstance, y compris celle de discours électoraux prononcés dans les quartiers populaires de Fort-de-France. Ils subjuguèrent des électeurs qui ne

voteront pas forcément pour un programme dont les mots et les références peuvent leur rester inaccessibles, mais pour un homme hermétique à toute condescendance.

Césaire avait mis en exergue de son article une courte phrase de Michelet : « Le difficile n'est pas de monter, mais, en montant, de rester soi. » Déplier cette citation extraite du chapitre intitulé « Avantage aux Barbares⁵² » permet de comprendre l'intérêt de l'apprenti écrivain pour ce texte :

Je le disais tout à l'heure, j'ai crû comme une herbe entre deux pavés, mais cette herbe a gardé sa sève, autant que celle des Alpes. Mon désert dans Paris même, ma libre étude et mon libre enseignement (toujours libre et partout le même), m'ont agrandi, sans me changer. Presque toujours ceux qui montent y perdent, parce qu'ils se transforment ; ils deviennent mixtes, bâtards ; ils perdent l'originalité de leur classe, sans gagner celle d'une autre. *Le difficile n'est pas de monter, mais, en montant, de rester soi.*

Souvent aujourd'hui l'on compare l'ascension du peuple, son progrès, à l'invasion des *Barbares*. Le mot me plaît, je l'accepte... *Barbares* ! Oui, c'est-à-dire pleins d'une sève nouvelle, vivante et rajeunissante. *Barbares*, c'est-à-dire voyageurs en marche vers la Rome de l'avenir, allant lentement sans doute, chaque génération avançant un peu, faisant halte dans la mort ; mais d'autres n'en continuent pas moins.

Nous avons, nous autres *Barbares*, un avantage naturel ; si les classes supérieures ont la culture, nous avons bien plus de chaleur vitale. Elles n'ont ni le travail fort, ni l'intensité, l'âpreté, la conscience dans le travail. Leurs élégants écrivains, vrais enfants gâtés du monde, semblent glisser sur les nues, ou bien, fièrement excentriques, ils ne daignent regarder la terre ; comment la féconderaient-ils ? Elle demande, cette terre, à boire la sueur de l'homme, à s'empreindre de sa chaleur et de sa vertu vivante. Nos *Barbares* lui prodiguent tout cela, elle les aime.

Césaire le Barbare adopte une attitude qui, se réclamant de

Michelet, annonce *Cahier d'un retour au pays natal*, long poème qui remémore l'histoire du peuple martiniquais, celle de sa vie, de ses souffrances, de ses doléances. Or, pour mettre en œuvre ce récit (Michelet utilise le terme de « résurrection⁵³ »), le poète du *Cahier* doit accomplir une « révolution intérieure » qui le purge de toute vanité. Cette *métanoïa* exclut une approche exclusivement savante au profit d'une polyphonie qui espère donner à entendre la voix « des malheurs qui n'ont point de bouche⁵⁴ ». Michelet écrivait : « [...] je parle parce que personne ne parlerait à ma place. Non qu'il y ait une foule d'hommes plus capables de le faire, mais tous sont aigris, tous haïssent. Moi, j'aimais encore... » Par conséquent, en se plaçant sous le signe de Michelet, Césaire ne se contente pas d'écrire avec les autres. Il s'agit bien pour lui d'affirmer une déontologie poétique qui s'élargira à sa politique.

Léopold Sédar Senghor publie dans ce numéro le deuxième article de sa série « L'humanisme et nous », en précisant ce qu'il entend par « humanisme noir » : « un mouvement culturel qui a l'homme noir comme but, la raison occidentale et l'âme noire comme instruments de recherches ; car il faut raison et intuition ». L'écrivain René Maran, à qui l'article est consacré, comme lui métissé, correspond à cet idéal, surtout dans son *Livre de la Brousse*. Senghor tente une définition : « Être nègre est affaire de psychologie, plus que de pureté du sang, [...] c'est retrouver l'humain sous la rouille de l'artificiel et des "conventions inhumaines" ou plutôt c'est être humain car le noir est resté homme. » Le nouvel humanisme est donc noir dans le sens où le Nègre est resté proche d'une nature authentique, non corrompue par le monde industriel. Non seulement l'homme noir, le sauvage, le barbare, est un homme, mais il apporte un supplément d'âme à l'humanité occidentale déshumanisée par les abus d'une raison corrosive. Malgré quelques précautions prises par l'auteur, il s'agit bien d'une entreprise d'essentialisation de l'« âme noire ». Il est vrai que la tentation est grande, puisque même l'existentialiste le plus insoupçonnable y cédera, certes en la dialectisant. En effet, Jean-Paul Sartre lui-même utilisera les formules « être noir », « âme noire », « poète noir », dans son introduction à l'*Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache* : « Orphée noir⁵⁵ ».

Les propos de Senghor permettent de compléter le panorama intellectuel qui est alors celui de Césaire. Le titre « L'âme noire »

s'inscrit dans une double tradition. Tout d'abord, celle de *The Souls of Black Folk*, recueil d'essais fondateurs de la conscience collective noire, publié en 1903 par William Edward Burghardt Du Bois, et dans lequel la question de la « conscience dédoublée » (*double consciousness*) est posée pour longtemps : le Noir américain souffre d'avoir sans cesse à se déterminer – comme Noir et comme Américain – sous l'injonction du regard porté par d'autres :

C'est une sensation bizarre, cette conscience dédoublée, ce sentiment de constamment se regarder par les yeux d'un autre, de mesurer son âme à l'aune d'un monde qui vous considère comme un spectacle, avec un amusement teinté de pitié méprisante. Chacun sent constamment sa nature double – un Américain, un Noir ; deux âmes, deux pensées, deux luttes irréconciliables ; deux idéaux en guerre dans un seul corps noir, que seule la force inébranlable prévient de la déchirure⁵⁶.

D'autre part, les études relatives à l'« âme » ou au « génie » propres noirs rejoignent le domaine de la psychologie des peuples (ou de la psychologie ethnique⁵⁷) décliné par exemple dans *L'Âme nègre* de Maurice Delafosse. Les talents sont pour Senghor répartis entre raison et intuition, idée qu'il modulera dans une formule très controversée : « l'*émotion* est nègre, comme la *raison* est hellène⁵⁸ », le métissage assurant un idéal d'harmonieuse complémentarité. Senghor répondra à ses détracteurs en nuancant son propos pour distinguer deux sortes de raison qui maintiennent toutefois la division : « La raison européenne est analytique par utilisation, la raison nègre, intuitive par participation⁵⁹. » Il n'empêche, Senghor reprend à son compte des catégories raciales énoncées par l'aïeul de son ami Monnerot, Arthur de Gobineau⁶⁰, ou celles de son professeur de l'Institut d'ethnologie Lucien Lévy-Bruhl (institut qu'il a fondé en 1925, avec Marcel Mauss et Paul Rivet). Gobineau n'écrivait-il pas dans le chapitre consacré au « Rapport ethnique entre les nations assyriennes et l'Égypte » de son *Essai sur l'inégalité des races humaines*⁶¹ que la race noire, inapte aux facultés intellectuelles, était à la source de tout art ? Ne faisant pas obstacle à une sensualité authentique, cette inaptitude conceptuelle noire ouvrirait en effet largement les voies de

l'imagination et de l'intuition.

Les thèses de Senghor donneront à l'écrivain nigérian Wole Soyinka l'occasion d'ironiser : « Oh oui, les Gobineau du monde entier doivent avoir raison ; les Africains ne pensent pas ni ne construisent, mais cela n'a pas d'importance parce que, voilà, ils sont intuitifs⁶². » Dans le même esprit, René Ménil écrira un article au vitriol au sujet de la négritude : « Le spectre de Gobineau⁶³ ». De son côté, dans son pamphlet *Négritude et négrologues*, Stanislas Adotevi qualifiera la négritude de « lévy-bruhlisme », ce qui, à ses yeux, n'est pas un compliment.

Lévy-Bruhl ne peut pourtant pas être confondu avec le fantasque Gobineau. Philosophe reconnu, au parcours académique impeccable, il prend part aux débats épistémologiques de son époque, en lien avec Durkheim, Bergson, ou Jaurès (dont il est proche)⁶⁴. La visée de Lévy-Bruhl est comparative et compile d'innombrables travaux préalables menés sur tous les continents. Après s'être intéressé aux différentes formes de morales (*La Morale et la science des mœurs*), il cherche à étudier les différentes formes de pensées⁶⁵. Les « primitifs », qui ne sont pas pour lui spécifiquement noirs ou africains, sont caractérisés par une pensée « prélogique⁶⁶ » et « mystique ». Prélogique car hermétiques aux principes logiques hérités d'Aristote, singulièrement celui de non-contradiction ; mystique car les primitifs vivent dans un monde d'une surréalité invisible où ils évoluent sur un mode de « participation », et selon des croyances ou des traditions non conceptualisées.

Senghor se réclamera aussi de Bergson, dont les travaux sont alors contestés après avoir connu une vogue prodigieuse au début du ^{XX}e siècle. Toutefois, la méthode intuitive que Bergson valorise (qui ne se résume pas à une intuition instinctive) n'exclut pas la méthode analytique (qui ne se résume pas à la « raison »), aucune des deux n'étant l'attribut cognitif privilégié d'une race⁶⁷. De même, son élan créateur vitaliste ou son mysticisme concernent tous les individus. Senghor utilise ou détourne donc des théories qui lui permettent de fonder une négritude adaptée à son propre mysticisme vitaliste, animiste et catholique. Et comme il se considère métis, il gagne sur tous les tableaux.

Dans les années 1930, Césaire ne récuse pas la répartition des talents ou des « mentalités » selon les races, et ses articles montrent

qu'il médite lui aussi le partage entre raison et imagination. Est-il pour autant prêt à renoncer facilement aux Lumières de la raison ou à la tradition rationnelle de l'école républicaine dans laquelle il a été élevé ? Une école qui a discrédité la « surréalité invisible » des créatures qui peuplent les crédulités antillaises : zombis, *soucougnans*, *mofwazé*, *dorlis* et autres diablasses. Ce serait en outre moins trahir une raison imposée par l'Europe que son propre père, son grand-père pionnier de l'instruction publique à la Martinique, et des générations d'Antillais pour lesquels l'école anima l'espoir d'émancipation et de promotion. D'autant que Césaire ne croit pas au salut dans le métissage. S'il faut faire place à l'imagination ou à la magie pour lutter contre « l'assimilation », reste à les recalculer, à les réinventer à partir de sources hétéroclites et par le moyen de la poésie. Il s'agit d'un effort considérable. Ce travail, décrit par deux fois comme le « drame » de l'étudiant noir, affecte sérieusement sa santé.

Afin d'éviter les essentialisations chromatiques, une autre stratégie aurait été de promouvoir une négritude articulant intuition ou imagination et entendement ou raison. Les deux étudiants ne semblent pas l'avoir envisagée. Ils admettent que les Noirs sont par nature prélogiques, inaccessibles aux concepts, pour changer ce constat *a priori* dévalorisant en fierté, pour vanter une imagination nègre puissante de n'être pas contrariée par la raison. L'influence de Frobenius, à partir de 1936, ne fera que renforcer le postulat d'une division en « mentalités » distinctes. Senghor affirmera encore, en 1982 : « C'est, précisément, parce que nombre de peuples du tiers-monde sont des hommes de sensibilité et d'intuition qu'il faut, pour les connaître et les dépeindre, user de la vision en profondeur. C'est le cas des Africains⁶⁸. » En revanche, Césaire reviendra sur ces conceptions de jeunesse :

Je crois que c'est mauvais de considérer le sang noir comme un absolu et de considérer toute l'histoire comme le développement à travers le temps d'une substance noire qui existerait préalablement à l'histoire. Parce que si on fait ça, même pour les meilleures raisons du monde, pour des raisons que je comprends, si on fait ça on tombe dans un gobinisme renversé. Et ça me paraît grave. Philosophiquement, ça me paraît insoutenable⁶⁹.

Dans un entretien de 1977⁷⁰, il refusera d'interpréter son propre tempérament en fonction de critères raciaux, sans éviter une certaine confusion. Il y aurait « d'abord », chez lui, « un côté intellectuel, raisonnable, déductif... chose qui s'apprenait dans les écoles de [s]on temps ». Et s'il est « par ailleurs », « fondamentalement un émotif », jusqu'à l'angoisse, ce n'est pas parce qu'il est nègre, mais parce que « c'est le fait de beaucoup d'hommes ». Pourtant, l'ordre est ensuite inversé : « Je me crois un intuitif. Après, je fais passer les choses par l'analyse, par le filtre de la raison, mais incontestablement, mon mouvement premier, c'est l'appréhension par l'émotion. »

Comme Senghor, Gilbert Gratiant défend la condition de « mulâtre » qui est la sienne dans l'article « Mulâtres... pour le bien et le mal ». Une condition possiblement heureuse et inhérente à l'histoire de la société martiniquaise, puisque les Antilles sont peuplées, en grande majorité, d'hommes de couleur issus d'un processus de métissage complexe qui a abouti à la constitution d'une société créole, et, par conséquent, d'une « civilisation créole » originale. Très vite, à partir de 1935, Gratiant publiera de nombreux textes en créole, langue dont il propose dans *L'Étudiant noir* de « codifier l'écriture », de « fixer la grammaire », en réunissant « une conférence de tous les créolisants des Antilles, pour en faire une langue internationale centre-américaine ». S'il concède que le métissage culturel s'est produit toujours et partout dans le monde, Gratiant considère qu'aux Antilles « les conditions de fusion ont été spécialement favorables à l'unification de la civilisation ». Césaire ne partagera pas du tout son point de vue. Le débat de la « créolisation » antillaise est donc ouvert. Il est associé aux convictions du militant communiste Gratiant qui privilégie nettement la lutte politique contre l'impérialisme à la revendication d'une « civilisation noire » qu'il appelle cependant de ses vœux : « Ce que j'aurai acquis de la civilisation blanche, et ce que j'aurai conservé de la noire par la créole, j'en veux faire des armes de la délivrance pour la vraie civilisation noire à laquelle, cependant, à mon regret, j'entends si peu de choses. » Cet éloge du métissage est à lire dans un contexte où l'extrême droite le condamne avec vigueur. Dans « Simples questions à *Je suis partout* », Léonard Sainville commente un article signé par Lucien Rebatet (du 23 février 1935), qui regrette que les mariages entre les hommes noirs et les femmes blanches ne soient pas interdits. Sainville s'inquiète en outre de la

montée d'un discours fasciste hostile aux « coloniaux » vivant en France, euphémisme d'époque qui inclut les exilés métissés.

Dans son deuxième article « Littérature antillaise : un livre sur la Martinique », le futur anthologiste Sainville cherche à définir ce que devrait être une véritable littérature antillaise et fait l'éloge d'*Esquisses martiniquaises* de Lafcadio Hearn. Si les Antilles françaises dominent largement la revue, les étudiants noirs n'oublient pas entièrement la culture africaine, ou se livrent à des comparaisons culturelles, comme Henry Éboué (fils de Félix) le fait quand il analyse « Langage et musique chez les Nègres du Congo » à travers l'usage de la conque antique, de la conque de lambi martiniquaise et du tam-tam congolais, et évoque les travaux menés par son père sur le langage tambouriné lorsqu'il séjournait en Oubangui-Chari.

***L'Étudiant noir* numéro 3 : un numéro décisif**

Le deuxième numéro de la revue reste introuvable. Son sommaire est publié à Fort-de-France dans *Justice*, le 9 mai, certainement grâce aux bons soins de Jules Monnerot père. Il montre que la question des bourses demeure centrale et atteste de l'élan des « Nègreries » césairiennes. Des poèmes de Damas et de McKay sont annoncés. L'article de Jules Marcel Monnerot, « Explication », qui est repris *in extenso* dans *Justice*, éclaire la teneur des débats internes à l'équipe éditoriale. Il conteste en effet l'existence d'une « civilisation créole », telle que l'avait définie Gilbert Gratiant dans le numéro précédent. Monnerot pense au contraire qu'il n'y a pas une seule civilisation aux Antilles françaises, mais que « Deux civilisations, inégalement, différemment réduites et mutilées, y sont représentées [...] ». Césaire approuvera cette idée, ainsi que le souhait de Monnerot consistant à promouvoir les études historiques et ethnologiques aux Antilles. Pour ajouter encore un peu d'animation, Monnerot revient sur le projet du *Légitime défense* martiniquais et s'insurge contre les Noirs assimilés qui exploitent leurs semblables, en prenant l'exemple du protecteur de Senghor, le député sénégalais Blaise Diagne, qui avait défendu le travail forcé aux colonies⁷¹.

Le troisième numéro, daté de « mai-juin 1935 », paraît nécessairement plus tard, puisqu'il rend compte du congrès international des écrivains pour la défense de la culture qui s'est réuni fin juin. C'est dans ce numéro que Césaire utilise certainement pour la première fois le terme de « négritude ». Le dialogue intellectuel se mêle à une actualité internationale très tourmentée, tandis que les préparatifs du « Tricentenaire du rattachement des Antilles et de la Guyane à la France » indignent l'équipe de *L'Étudiant noir*.

Le ministre des Colonies, Louis Rollin, a décidé de faire de 1935 une grande année coloniale pour célébrer l'événement. L'organisation a été confiée à un comité constitué par Henry Béranger, sénateur de la Guadeloupe, et Alcide Delmont, député de la Martinique. De fastueuses festivités se déroulent en France et aux Antilles. Pourtant, les réjouissances avaient bien failli être gâchées par une « Marche de la faim » martiniquaise. Le 11 février 1935, au début de la campagne sucrière, un millier d'ouvriers agricoles en grève dans toute l'île converge vers Fort-de-France et se rassemble devant le Palais du Gouverneur et sur la Savane. À la demande des planteurs et des usiniers qui se plaignaient des conséquences de la crise financière, le gouverneur Alfassa avait décidé de baisser les salaires de 20 % et avait fait arrêter pour « sabotage » le contremaître Irénée Suréna, représentant des ouvriers de l'usine de Petit-Bourg. Des gendarmes commencent à charger pour disperser la foule. Le maire de Fort-de-France, Victor Sévère, intervient alors et donne l'ordre aux gendarmes de se retirer. Le gouverneur fait libérer Suréna et un accord sur les salaires sera trouvé.

La commémoration du Tricentenaire est l'occasion de diffuser l'idée d'assimilation des Antilles à la France, régulièrement exprimée depuis 1848, et qui devient une évidence largement partagée, comme l'affirme avec une singulière ferveur le numéro spécial du *Bulletin de la chambre de commerce de la Martinique* édité pour l'occasion : « La Martinique se sent française d'une façon si absolue, sans réserve, jusque dans les replis les plus sacrés de son âme. Elle souffrirait comme une mutilation mortelle d'être arrachée de la communauté nationale. Elle ne conçoit l'existence que dans le sein de la mère patrie. »

Le 27 mars 1935 une commémoration solennelle est organisée à la Sorbonne, par l'Académie des sciences coloniales, sous la présidence

du ministre Rollin⁷². À la faveur du Tricentenaire, le Musée des colonies et de la France extérieure – créé en 1932, après l'Exposition coloniale – prend le nom de Musée de la France d'outre-mer⁷³. Une très étrange exposition y est organisée en octobre-novembre 1935, à laquelle les étudiants noirs se sont sans doute précipités. Son catalogue présente une liste impressionnante de pièces hétéroclites, rendant compte de la tumultueuse histoire des « vieilles colonies » américaines, en commençant par une collection d'objets précolombiens, artistiques ou quotidiens, issus de toutes les Antilles, ainsi que des photographies de peintures rupestres, ou des gravures représentant des dignitaires caraïbes. On y trouve aussi de belles cartes du XVII^e ou du XVIII^e siècle voisinant avec une « râpe à tabac de la seconde moitié du XVII^e siècle, en buis », représentant « Louis XIV couronné par la Victoire ». Des portraits de Richelieu, de Joséphine de Beauharnais, ou du « général de Richepance⁷⁴ » côtoient celui du « général Toussaint Louverture », une statuette en bronze du buste de Victor Schœlcher, et deux statuettes de « nègres enchaînés ». Une « photo en couleur du navire négrier la *Marie-Séraphique* faisant la traite » est exposée avec une « gravure anonyme représentant l'égalité des races devant la Loi ». Des documents historiques écrits sont également exposés, dont ceux concernant les nombreuses « relations de voyages » rédigées depuis les débuts de la colonisation (*Voyage des Îles Camercanes* de Maurice de Saint-Michel publié en 1652, par exemple). L'exposition évoque par quelques aquarelles le passage de Gauguin à la Martinique. Mais les œuvres littéraires sont rares. Si l'on y voit le manuscrit autographe de « Deux nouvelles citoyennes » signé par Alexandre Dumas « sur papier bleuté », ou l'édition originale du livre *Les Bambous*, de Marbot (« *Fables* de La Fontaine travesties en patois créole »), la poésie est surtout représentée par John-Antoine Nau. Certains de ses textes permettent de comprendre pourquoi Aimé et Suzanne Césaire récuseront sa poésie vantant les pâleurs « fauves, pourtant subrosées » des goyaves, et les « doudous » qui mêlent « un arôme féminin / À leur cordiale âcreté de valériane⁷⁵ ».

Une autre exposition est organisée à Fort-de-France dont Marius-Ary Leblond vante les mérites dans *Belles et fières Antilles*⁷⁶.

Selon *L'Illustration*⁷⁷, l'apogée des célébrations parisiennes se déroule le 14 novembre 1935, une « Nuit antillaise et guyanaise »

étant organisée à l'Opéra en présence du président de la République, Albert Lebrun. Après les prestations du poète Daniel Thaly et de la cantatrice Maïotte Almaby, deux ballets séduisent particulièrement le public. Le premier, *Les Lucioles*, est interprété par le corps de ballet de l'Opéra ; dans le second, trente jeunes filles « vêtues de costumes éclatants aux couleurs chatoyantes, rehaussés de lourds bijoux » dansent un quadrille, suivi d'une démonstration de biguine d'un accent vraiment exotique ». Marius Casadesus joue une ronde pour violon et orchestre du chevalier de Saint-Georges. La deuxième partie est consacrée à une série de tableaux vivants représentant « l'eldorado » guyanais ; une séance de la Convention abolissant l'esclavage ; le couronnement de Joséphine ; ou une apothéose militaire évoquant les « vieux régiments coloniaux ». La nuit se termine par un grand bal animé par huit orchestres dont ceux de Stelio et de Félix Valvert.

Une croisière sur le *Colombie* quitte Le Havre le 10 décembre 1934, sous la direction d'Albert Sarraut (ancien président du Conseil et ancien ministre des Colonies), avec plus de trois cents invités. Elle s'arrête à la Guadeloupe avant de faire escale à la Martinique. Elle poursuivra ensuite son voyage à Port-au-Prince et à La Havane, pour rentrer le 13 janvier 1936. La délégation nationale qui arrive à la Martinique le 23 décembre 1935 est accueillie par des coups de canon. Après les discours d'ouverture et l'hommage rendu aux morts de la guerre de 1914-1918, un grand bal est donné au Palais du gouverneur. Le 24 décembre après un *Te Deum* d'actions de grâce à la cathédrale de Fort-de-France, la statue de Belain d'Esnambuc est inaugurée. Il y aura encore un défilé et un banquet offert par le conseil général. Joseph Lagrosillière, son président, exprime le souhait que « vivent désormais les Antilles, la Guyane et La Réunion en départements français ». La « Revue du Tricentenaire », constituée de tableaux dansés et chantés, est assurée par l'association des anciennes élèves du Pensionnat colonial. L'évêque de la Martinique y résume l'histoire de la colonie et rend hommage à la France...

Césaire a probablement commencé à écrire *Cahier d'un retour au pays natal* par allergie aux fêtes du Tricentenaire. Son poème (ou son « anti-poème ») s'ouvre en effet par une description de la misère matérielle et morale des Antilles antithétique aux images et aux discours lénifiants célébrant trois siècles de colonisation française :

Au bout du petit matin bourgeonnant d'anses frêles les Antilles qui ont faim, les Antilles grêlées de petite vérole, les Antilles dynamitées d'alcool, échouées dans la boue de cette baie, dans la poussière de cette ville, sinistrement échouées.

Au bout du petit matin, l'extrême, trompeuse désolée eschare sur la blessure des eaux ; les martyrs qui ne témoignent pas ; les fleurs de sang qui se fanent et s'éparpillent dans le vent inutile comme des cris de perroquets babillards ; une vieille vie menteusement souriante, ses lèvres ouvertes d'angoisses désaffectées ; une vieille misère pourrissant sous le soleil, silencieusement ; un vieux silence crevant de pustules tièdes

l'affreuse inanité de notre raison d'être⁷⁸.

Quelques lignes plus loin, la toute nouvelle statue du « conquistador » Esnambuc est intégrée à la description d'une foule passive et impuissante à se révolter.

Il y eut peu de réactions négatives aux festivités⁷⁹, hormis *Le Tricentenaire des Antilles* de Stéphane Rosso. Ce communiste guadeloupéen, rédacteur en chef du mensuel *Le Cri des nègres*, interpelle ses lecteurs :

Réfléchissez un peu à la signification des fêtes du tricentenaire.

C'est la glorification du colonialisme qui consacre le principe de l'infériorité des peuples coloniaux à l'égard des nations blanches métropolitaines [...]. Quand on vous demande, à vous, travailleurs nègres, de célébrer le tricentenaire du rattachement des Antilles à la France, on vous demande tout simplement d'approuver les crimes, toutes les barbaries et toutes les cruautés qui ont été commis contre les habitants autochtones ou importés pendant trois siècles⁸⁰.

À *L'Étudiant noir*, les protestations s'expriment aussi

énergiquement. Sainville condamne les fêtes qui se préparent. Il rappelle le génocide des Amérindiens, l'esclavage, l'exploitation coloniale ; et dénonce l'illusion que serait la départementalisation, cette « nouvelle offensive des assimilateurs ». Très critique lui aussi, Gilbert Gratiant publie une lettre adressée au conseil général de la Martinique, dans laquelle il a perfidement soumis le projet d'une plaque de marbre à poser sur la Savane de Fort-de-France, portant l'inscription : « Aux esclaves africains, nos ancêtres, premiers artisans enchaînés de la prospérité de cette île » ; et celui d'instituer une « bourse de liaison africaine » destinée à encourager les recherches de jeunes Martiniquais relatives à l'ethnologie, les langues et les arts de l'Afrique.

Dans « Jacques Roumain, écrivain haïtien », Aristide Maugée aborde un autre sujet d'actualité, celui de l'emprisonnement politique du jeune homme (pour la quatrième fois), en août 1934. À l'initiative de Langston Hughes – que Roumain avait rencontré en 1931, lors de la visite de Hughes à Port-au-Prince –, un *Committee for the Release of Jacques Roumain* est formé aux États-Unis. Dans son article « Free Jacques Roumain⁸¹ », Hughes a appelé tous les hommes épris de liberté à protester contre la condamnation injuste de « l'un des rares écrivains haïtiens, et de loin le plus talentueux », à une nouvelle peine d'emprisonnement. Le 8 juin, Roumain a été libéré, ce qu'ignore Maugée quand il relaie l'information. Il fait lui aussi l'éloge de Roumain et de son groupe d'amis qui refusent l'assimilation littéraire. À ceux qui souhaitent découvrir « l'âme de la race haïtienne » meurtrie par l'occupation américaine depuis 1915, Maugée recommande particulièrement la lecture de *La Proie et l'ombre*, ou celle de *La Montagne ensorcelée*. Dans ses premières nouvelles, Roumain raille l'élite bourgeoise haïtienne qui s'arrangeait confortablement de l'occupation américaine. *La Montagne ensorcelée* est un récit au réalisme tragique. Des paysans misérables, superstitieux et cruels sont persuadés qu'une voisine, Placinette, est responsable de leurs malheurs : sécheresse suivie de pluies diluviennes, morts d'animaux et d'enfants. Ils complotent contre elle, puis la tuent à coups de pierres, ainsi que sa fille.

En revanche, Maugée ne recommande pas la lecture des textes de Roumain parus depuis juillet 1927 dans une succession de revues⁸², dont ceux de *La Revue indigène*. Sans doute sont-ils trop difficiles

d'accès. Il ne conseille pas davantage *Analyse schématique* 32-34⁸³. Cet ouvrage collectif publié en juin 1934 signait la fondation d'un Parti communiste haïtien qui va à l'encontre des idées de Césaire. Son chapitre intitulé « Préjugé de couleur et lutte des classes » affirme en effet que « Le préjugé de couleur est l'expression sentimentale de l'opposition des classes, de la lutte des classes : la réaction psychologique d'un fait historique et économique, l'exploitation sans frein des masses haïtiennes par la bourgeoisie. » Le devoir du nouveau parti est « de mettre en garde le prolétariat, la petite bourgeoisie pauvre et les travailleurs intellectuels noirs contre les politiciens bourgeois noirs qui voudraient exploiter à leur profit leurs colères justifiées ». Par conséquent, la devise du Parti communiste haïtien est : « Contre la solidarité bourgeoise-capitaliste noire, mulâtre et blanche : front prolétarien sans distinction de couleur. »

Tiémodo Garan Kouyaté, fondateur en 1931 de *Le Cri des Nègres*, déplorera que « les nègres de Paris s'intéressent plutôt aux danses et amusement qu'aux choses sérieuses⁸⁴ », le soutien de Joséphine Baker à l'invasion de l'Éthiopie par Mussolini le mettant particulièrement en colère. Ce jugement serait injuste pour le groupe de *L'Étudiant noir* qui suit l'actualité de la crise éthiopienne au jour le jour. Paulette Nardal joue d'ailleurs un rôle important dans l'organisation des activités du Comité de défense d'Éthiopie cofondé par Kouyaté, puisqu'elle en assure le secrétariat bilingue et les relations avec le mouvement créé à Londres par C. L. R. James (*L'International African Friends of Ethiopia*)⁸⁵.

L'Éthiopie avait remporté une victoire décisive à la fin du XIX^e siècle, quand, par le traité d'Addis-Abeba (26 octobre 1896), elle avait réussi à limiter les ambitions coloniales de l'Italie dans la Corne de l'Afrique, alors que, quelques années auparavant, les pays européens s'étaient entendus pour réguler leur colonisation du continent lors de la conférence de Berlin (du 15 novembre 1884 au 26 février 1885). Le traité d'Addis-Abeba assurait au contraire à l'Empire éthiopien son « indépendance absolue et sans réserve⁸⁶ », le royaume d'Italie pouvant cependant conserver sa souveraineté sur le territoire de l'Érythrée. Mais le problème des frontières n'ayant pas été réglé, les relations entre les deux pays sont demeurées tendues. Un nouvel incident frontalier, le 5 décembre 1934, dans la région de l'Ogaden, fait naître la menace de nouveaux affrontements. Les efforts de conciliation restent sans effet. Dans la nuit du 2 au 3 octobre 1935,

les forces italiennes d'Érythrée envahiront le territoire éthiopien qui sera entièrement conquis en mai 1936. L'Éthiopie sera alors annexée au royaume d'Italie et le roi d'Italie, Victor-Emmanuel III, s'en proclamera empereur. La Société des Nations sortira discréditée d'un conflit où elle aura montré toute son impuissance. Mussolini, se sentant banni par les démocraties européennes, quittera la SDN et se rapprochera de Hitler.

Un article non signé de *L'Étudiant noir* n° 3 annonce qu'un comité constitué « en majeure partie de Noirs » s'est formé à Paris pour affirmer sa solidarité avec le peuple éthiopien. Il a envoyé un télégramme au secrétaire général de la Société des Nations dont le texte est reproduit. Près de trente ans plus tard, en mai 1963, Césaire sera particulièrement heureux d'assister à la création de l'Organisation de l'unité africaine à Addis-Abeba.

Deux articles⁸⁷ de ce troisième numéro de *L'Étudiant noir* sont réservés au congrès international des écrivains pour la défense de la culture réuni à l'initiative de l'Association des écrivains et artistes révolutionnaires, du 21 au 25 juin 1935, à la Mutualité. Présidé par André Gide, ce congrès est un événement politique et intellectuel à la mesure des inquiétudes internationales grandissantes : cent intervenants, deux cent trente délégués de trente-huit pays, des milliers d'auditeurs. Il se présente à la fois comme un acte de propagande soviétique et comme un mouvement plus général de mobilisation culturelle, incluant les « compagnons de route⁸⁸ », contre le fascisme installé en Italie et le régime nazi qui menace⁸⁹.

Mais de quelle « culture » est-il question ? Culture autonome, ou culture orientée par sa finalité idéologique et politique ? Et comment comprendre le singulier de « la culture » ? Cette culture doit-elle être considérée, selon la proposition de Gide dans son allocution liminaire, comme « la somme des cultures particulières à chaque pays », comme « un bien commun et international » ? Sous son apparente évidence, « la défense de la culture » est lourde de malentendus.

Les débats sont orageux. Dans son compte rendu, Emmanuel Mounier s'alarme du « duel entre deux humanismes⁹⁰ ». L'historien Gaetano Salvemini, prestigieux opposant au fascisme, exilé aux États-Unis, sème l'effroi quand il déclare : « Je ne me sentirais pas le droit de protester contre la Gestapo et contre l'Ovra fasciste si je m'efforçais d'oublier qu'il existe une police politique soviétique. En

Allemagne, il y a des camps de concentration, en Italie, il y a des îles pénitenciaires, et en Russie soviétique, il y a la Sibérie [...]. » Il cite le cas de Léon Trotsky et celui de Victor Serge. Proche de Trotsky, Serge avait critiqué la dérive stalinienne du régime. Il est déporté depuis 1933 à Orenbourg (dans l'Oural). Son cas embarrasse bien des congressistes. Magdeleine Paz – qui anime un comité de soutien à Serge – a beaucoup de mal à intervenir en faveur de sa libération⁹¹. L'écrivaine Anna Seghers, membre du Parti communiste allemand, réfugiée à Paris, demande de plutôt recentrer les débats sur la condamnation du fascisme ; ce qui augure mal de ses relations avec Serge quand, en 1941, elle voyagera avec lui sur le bateau qui les mène de Marseille au Mexique *via* la Martinique.

André Breton avait été exclu du congrès pour avoir giflé quelques jours plus tôt le journaliste prosoviétique Ilya Ehrenbourg, pourfendeur du surréalisme. Sa communication est lue par Éluard. La rupture entre les communistes et les surréalistes, qui grondait déjà depuis la controverse avec Aragon, explosera deux mois plus tard, dans « Du temps que les surréalistes avaient raison ». Ce tract revient sur l'exclusion de Breton et dénonce des débats superficiels : « Le Congrès international pour la défense de la culture s'est déroulé sous le signe de l'étouffement systématique : étouffement des problèmes culturels véritables, étouffement des voix non reconnues pour celles du chapitre. » Les surréalistes affirment au contraire leur droit à dire ce qu'ils pensent, sans être traités de contre-révolutionnaires à la moindre occasion :

Nous soutenons que l'affirmation libre de tous les points de vue, que la confrontation permanente de toutes les tendances, constituent le plus indispensable ferment de la lutte révolutionnaire. « Chacun est libre de dire et d'écrire ce qui lui convient, affirmait Lénine en 1905, la liberté de parole et de presse doit être complète. » Nous considérons toute autre conception comme réactionnaire.

Dans *L'Étudiant noir*, la transcription de l'intervention de « la délégation antillaise » est donnée sous un chapô anonyme ambivalent. Jules Marcel Monnerot, le seul à avoir pris la parole, n'est pas nommé. Comment le jeune Monnerot a-t-il été invité à un tel événement ?

Certainement pas par l'entremise de Breton, *persona non grata*, et dont Monnerot se désolidarise par sa présence. Mais Monnerot fils s'est fait connaître par ses positions marxistes exprimées depuis la parution de *Légitime défense*, en 1932 ; et son père dirige le Groupe Jean-Jaurès à la Martinique. Gilbert Gratiant et ses camarades de l'Université ouvrière⁹² ont sans doute contribué à son invitation. C'est dans le cadre de cette école que Gratiant, toujours très sociable, s'était lié d'amitié avec Nizan et Politzer.

Pour le rédacteur anonyme de *L'Étudiant noir* qui l'introduit, l'intervention de « la délégation » « a obtenu un vif succès » et représente « assez précisément » la position du comité. C'est-à-dire pas complètement. Il existe en effet une « légère contradiction » dans les propos d'un « auteur » qui « parle au début de la race comme mythe, [pour en reconnaître] implicitement la réalité, quand il affirme plus loin ne pas vouloir "Se faire une blancheur" ». En réalité, Jules Marcel Monnerot avait fait entièrement allégeance à une Union soviétique « institutrice du globe » qui encourage méthodiquement « toutes les particularités ethniques et toutes les minorités nationales ». Mais l'éloge de l'Union soviétique n'est pas du goût de tout le comité.

Absorbé par ses révisions pour l'oral du concours d'entrée à l'ENS, Césaire a-t-il assisté aux séances du congrès ? Rien ne le prouve, mais, alors que le monde vacille, comment ne pas saisir l'occasion d'écouter Louis Aragon, Henri Barbusse, Julien Benda, Bertolt Brecht, André Breton, Edward Morgan Forster, André Gide, Jean Guéhenno, Aldous Huxley, André Malraux, Heinrich Mann, Robert Musil, Paul Nizan, Boris Pasternak, Tristan Tzara, ou Herbert George Wells, pour ne prendre que les plus célèbres ? Et le président du nouveau comité des étudiants martiniquais aurait-il pu se dispenser d'aller soutenir, ou du moins écouter, « la délégation antillaise » ? Ses troisièmes « Nègreries » expriment en tout cas son point de vue personnel sur les questions centrales de ce congrès. Déclinées sous le titre « Conscience raciale et révolution sociale⁹³ », elles peuvent être vues en effet comme une contribution aux débats du congrès des écrivains pour la défense de la culture. Césaire y définit clairement ses priorités révolutionnaires :

Ainsi donc, avant de faire la Révolution et pour faire la

révolution – la vraie –, la lame de fond destructrice et non l'ébranlement des surfaces, une condition est essentielle : rompre la mécanique identification des races, déchirer les superficielles valeurs, saisir en nous le nègre immédiat, planter notre négritude comme un bel arbre jusqu'à ce qu'il porte ses fruits les plus authentiques. [...]

Être révolutionnaire, c'est bien ; mais pour nous autres nègres, c'est insuffisant ; nous ne devons pas être des révolutionnaires accidentellement noirs, mais proprement des nègres révolutionnaires, et il convient de mettre l'accent sur le substantif comme sur le qualificatif.

C'est pour cela qu'à ceux qui veulent être révolutionnaires uniquement pour pouvoir se moquer du nègre au nez « suffisamment aplati » ; c'est pour cela qu'à ceux qui croient en Marx uniquement pour passer la ligne, nous disons :

Pour la Révolution, travaillons à prendre possession de nous-mêmes, en dominant de haut, l'officielle culture blanche, « gréement spirituel » de l'impérialisme conquérant.

Césaire n'est pas le premier à « mettre l'accent sur le substantif », mais son néologisme « négritude » va durablement l'installer comme le « chantre » d'un terme qu'il finira par qualifier de « casserole⁹⁴ », tant il était lassé d'y être perpétuellement ramené, sans jamais cependant renoncer à « son grand cri nègre ». Césaire n'a jamais considéré que la négritude était un concept philosophique, comme il l'indiquera à Miami, le 26 février 1987 :

La Négritude, à mes yeux, n'est pas une philosophie.

La Négritude n'est pas une métaphysique.

La Négritude n'est pas une prétentieuse conception de l'univers. C'est une manière de vivre l'histoire dans l'histoire : histoire d'une communauté dont l'expérience apparaît, à vrai dire, singulière avec ses déportations de population, ses transferts d'hommes d'un continent à l'autre, les souvenirs de croyances lointaines, ses débris de cultures assassinées⁹⁵.

Il en donnera au fil du temps des définitions variables et plutôt vagues. Pour ce qui concerne les années 1930, Césaire expliquera simplement : « C'était une idéologie [de la] négritude qui remplaçait une idéologie assimilationniste⁹⁶. » C'est surtout une « idéologie » qu'il oppose à ses amis communistes en 1935, et qu'il opposera dans les mêmes termes à Maurice Thorez, dans sa lettre de démission du PCF, en octobre 1956, reprochant aux communistes « leur assimilationnisme invétéré ». Il s'agit aussi d'un cri de colère contre ceux qui voudraient définir qui il est ou devrait être, alors qu'il est justement en train de le chercher, confusément, douloureusement, au prix d'une rupture, celle de « la mécanique identification des races ». Avec l'espoir d'accéder à la fertilité d'un arbre à poésie à partir d'un enracinement dans une Afrique fantasmée.

Si Césaire invente le terme et le pense pour la situation des Antilles françaises, sa « négritude » est mise immédiatement dans le pot commun. Senghor la reprendra à son compte peu après, dans son poème « Le portrait », écrit lorsqu'il enseigne au lycée de Tours :

Voici que le Printemps d'Europe
Me fait des avances
M'offre l'odeur vierge des terres,
Le sourire des façades au soleil
Et la douceur grise des toits
En douce Touraine
Il ne sait pas encore
L'entêtement de ma rancœur aiguisé par l'Hiver
Ni l'exigence de ma négritude impérieuse⁹⁷.

En définissant sa négritude, Césaire confirme par ailleurs qu'il dialogue avec ses propres écrits, sans tenir compte de l'appartenance générique initiale des propos qu'il reprend. Ce sont parfois de courts passages qui témoignent du phénomène. Ainsi, la formule « il est bon et légitime d'être nègre » (« Ils ont donc oublié le principal, ceux qui disent au nègre de se révolter sans lui faire prendre d'abord conscience de soi, sans lui dire qu'il est beau et bon et légitime d'être nègre ») sera-t-elle insérée à un passage du *Cahier*, dans un ajout manuscrit datant de mai 1939, célébrant les danses du « mauvais nègre », du nègre qui se moque de l'assimilation :

à moi mes danses
mes danses de mauvais nègre
à moi mes danses
la danse brise-carcen
la danse saute-prison
la danse il-est-beau-et-bon-et-légitime-d'être-nègre⁹⁸

Ce qui indique de surcroît que l'écriture de *Cahier d'un retour au pays natal* converge avec celle des articles de l'étudiant.

Césaire apostrophe les Noirs communistes qu'il accuse de souhaiter se blanchir par leur engagement politique (« ceux qui croient en Marx uniquement pour passer la ligne »). Cette ligne est bien sûr une référence à « la ligne de la couleur », selon l'expression inventée par l'ancien esclave devenu abolitionniste, Frederick Douglass : « *The problem of the Twentieth Century is the problem of the color-line*⁹⁹. »

Pour argumenter, il dialogue prioritairement avec *Les Chiens de garde* de Paul Nizan, essai paru en 1932, dont un extrait est mis en exergue de son article « Le matérialisme ne dit point que les pensées ne sont pas efficaces, mais seulement que leurs causes ne sont pas des pensées. Que leurs effets ne sont pas des pensées¹⁰⁰. » Et Césaire insère deux autres passages à sa démonstration :

Un mal étrange nous ronge, en effet, aux Antilles : une peur de soi-même, une capitulation de l'être devant le paraître, une faiblesse qui pousse un peuple d'exploités à tourner le dos à sa nature, parce qu'une race d'exploiteurs lui en fait honte dans le perfide dessein d'abolir « la conscience propre des exploités ».

Et :

Dès lors, s'il est vrai, que le philosophe révolutionnaire est celui qui élabore les techniques de libération, s'il est vrai que l'œuvre de la dialectique révolutionnaire est de détruire « toutes les perceptions fausses prodiguées aux hommes pour voiler leur servitude » ne devons-nous pas dénoncer l'endormeuse culture identificatrice et placer sous les

prisons qu'édifia pour nous le capitalisme blanc, chacune de nos valeurs raciales comme autant de bombes libératrices ?

Elles sont extraites d'un paragraphe où Nizan expose les caractéristiques des « philosophies destinées par la bourgeoisie à affermir son pouvoir et à obscurcir la conscience propre des exploités ». Précisant : « Une dénonciation de toutes les illusions, de toutes les perceptions fausses prodiguées aux hommes pour voiler leur servitude conduit à dégager la volonté de renverser les conditions où ces illusions se formèrent. » Le « philosophe des serviteurs », au contraire, « élaborera patiemment les techniques de la libération¹⁰¹ ». Césaire combine les citations pour approuver le projet général consistant à se prémunir contre les philosophes idéalistes au service des maîtres. Il croit avec Nizan à l'efficacité d'une pensée « orientée vers les résultats pratiques d'une action », à partir d'une prise de conscience révolutionnaire. Il estime cependant que, pour le Nègre antillais, l'action politique ne peut advenir que s'il a préalablement pris conscience de sa valeur, pour cesser d'être un « joujou » (« Le moyen, en effet, d'appeler autrement qu'un joujou un peuple d'assimilés¹⁰² ? »). Césaire considère qu'entre deux consciences collectives, la conscience de la négritude l'emporte sur celle de la conscience de classe. Autrement dit, la condition préalable à sa révolte ou à sa révolution est que le Nègre antillais doit savoir « qu'il est beau et bon et légitime d'être nègre ». Dès lors, le « matérialisme » doit être adapté pour lui permettre de prendre en considération cette réalité psychologique. C'est pourquoi, et sa pensée variera peu à ce sujet, la culture est une pratique d'émancipation prioritaire. Il rejoint par conséquent ce qu'Antonio Gramsci (alors emprisonné par le régime mussolinien) nommera « hégémonie culturelle ». La nouvelle négritude désigne les moyens spécifiques aux Antillais de déjouer les ruses de l'assimilation. Pour y parvenir, ils doivent ensemble faire fructifier les pans de culture africaine ayant réussi à traverser l'océan Atlantique, alors qu'ils sont minimisés ou occultés par la « vieille négritude » sous l'influence d'un discours colonial auquel adhèrent paradoxalement les marxistes orthodoxes qui nient l'importance de cette culture, trop occupés qu'ils sont par la lutte des classes. Césaire répond donc directement à la phrase de Nizan mise en exergue en invitant ses lecteurs, et particulièrement ses amis communistes, à le

rejoindre : « Attelons-nous courageusement à la besogne culturelle, sans craindre de tomber dans un idéalisme bourgeois, l'idéaliste étant celui qui considère l'idée comme fille d'Idée et comme matrice d'idées, quand nous y voyons, nous, une promesse qui ne peut pas ne pas s'épanouir en un buissonnement d'actes. »

Pour définir les moyens de sa « guerre de position » culturelle, le jeune homme butine très librement. Ces « Nègreries » s'inspirent en effet aussi de l'Anglais Gilbert Keith Chesterton, populaire pour ses romans policiers, ses critiques littéraires, ses causeries à la BBC, son sens du paradoxe, ses talents de polémiste, et pour sa fantaisie. Dans le septième chapitre de son essai *Orthodoxy*, intitulé « The Eternal Revolution¹⁰³ », Chesterton condamnait la frivolité d'une philosophie impuissante à régler les véritables problèmes, pour mieux faire valoir sa conception du christianisme. Sans reprendre le propos général, Césaire s'y réfère en raison de l'opposition établie par Chesterton entre la personnalité de l'homme ordinaire et celle de l'esclave noir. Le premier, abreuvé de philosophie révolutionnaire, est en réalité trop préoccupé pour se soucier de liberté et trop soumis au rationalisme manipulateur de M. Gradgrind – un personnage du roman de Charles Dickens, *Hard Times* (1854) –, qui a développé une passion ridicule et exclusive pour la raison. Contrairement à l'homme de la rue, l'esclave noir reste sensible aux émotions et avide d'une véritable liberté. Ainsi, les révolutionnaires doivent-ils songer à mieux se faire comprendre du Nègre. Ceux qui l'invitent froidement à se révolter « ont oublié de parler au Nègre le seul langage qu'il puisse légitimement entendre, puisque, différent en cela de "l'employé du bureau de M. Gradgrind", "l'esclave nègre" a le sang riche encore d'affections humaines et que c'est d'une affection humaine, comme le fait remarquer Chesterton, qu'il aimera la fidélité ou la liberté ».

Césaire convoque en outre le Paul Morand de *Magie noire*, et plus précisément la nouvelle d'anticipation haïtienne intitulée « Le Tsar noir¹⁰⁴ », dont le héros, Occide, avocat mulâtre frustré par l'occupation américaine de son île, se transformera dans les années « 193. » en révolutionnaire, puis en despote alliant terreur soviétique et vaudou, avant d'être assassiné. Morand avait connu de nombreux détracteurs. En se montrant d'un optimisme fanfaron sur la capacité du peuple haïtien à se débarrasser des dictateurs, Jacques Roumain avait pris cependant la défense du « Tsar noir » en 1928¹⁰⁵. Six ans avant de

créer le Parti communiste haïtien, il considérerait que le personnage d'Occide, « belle brute mulâtre », devait être compris comme une mise en garde contre le communisme.

Contrairement à Roumain, Césaire n'éprouve aucune sympathie pour Occide, mais il considère avec lui que le personnage permet de se prémunir contre le modèle soviétique : « Le héros de Paul Morand, "l'assimilé" Occide est révolutionnaire lui aussi : grâce à lui, Haïti a ses Soviets, Port-au-Prince devient Octobreville ; bel avantage s'il reste prisonnier des blancs, singe stérilement imitateur ! »

Les discussions relatives aux priorités révolutionnaires trouvent d'autres échos dans ce troisième numéro de *L'Étudiant noir*, avec les articles de Senghor et de Gilbert Gratiant. Dans « Racisme ? Non. Mais alliance spirituelle », Senghor réplique à ceux qui l'accusent d'être à la fois raciste et complexé. Rappelant les grandes civilisations africaines déchues, il prône une « alliance spirituelle » avec l'Occident, dans le respect des différences, et appuie les remarques de Césaire pour reprocher aux communistes noirs de rester idéologiquement ou culturellement soumis à la France.

Dans sa « Réponse », Gilbert Gratiant s'adresse à ce que son ancien élève avait écrit dans le numéro d'avril. On comprend à travers l'article que Césaire, dans un élan essentialiste, avait affirmé qu'il existait « un sourire nègre ». Gratiant réfute l'idée d'une spécificité nègre dans l'expression de la joie ou de la douleur. Il n'en voit pas davantage dans la manière de manger ; et juge que chercher, comme l'avait fait Césaire, ce qui « nous vient du blanc et ce qui nous vient du noir » est « arbitraire ». Les comportements traduisent simplement la culture ou la classe sociale des personnes observées. Gratiant répond également à l'article de Monnerot, en concédant que la « civilisation créole » n'est pas véritablement une civilisation. Il considère toutefois que « ça existe et ça joue son rôle ».

On voit donc se dessiner le camp Césaire-Senghor, souhaitant assurer la promotion d'une négritude qui n'a cependant pas tout à fait le même sens pour chacun d'eux, contre le camp des communistes représenté par Gratiant et Monnerot (et Sainville). Mais Gratiant est d'accord avec Senghor pour défendre le métissage, alors qu'il s'oppose à Monnerot qui, comme Césaire, rejette l'idée d'une « civilisation créole » harmonisée.

Suivant la tradition de *La Revue du monde noir*, *L'Étudiant noir*

présente des notes de lecture consacrées à l'actualité éditoriale d'un vaste monde. On trouve ainsi la critique du roman de l'étudiant sénégalais à l'École vétérinaire, Ousmane Diop. *Karim* est jugé mal ficelé, mais d'un réalisme de bon aloi qui caractérise la « nouvelle littérature ouest-africaine » s'enracinant « au sol ancestral ». Louis Thomas Achille envoie un long article, « Paul Laurence Dunbar, poète nègre », auteur qu'il étudie aux États-Unis¹⁰⁶. Il a été sensible à la musicalité et au réalisme de l'œuvre d'un précurseur de la Renaissance de Harlem dont il propose une vue panoramique. Certaines des œuvres de Dunbar furent écrites en *dialect*, anglais vernaculaire afro-américain dont Achille loue les atouts. C'est pour lui le meilleur moyen d'exprimer sa « race » et sa subjectivité. Un *dialect* qui pose de sérieux problèmes aux étudiants noirs parisiens qui s'essayaient à la traduction, comme le montre la rubrique suivante.

L'Étudiant noir n° 3 consacre une page bien remplie à « Un peu de poésie ». On y trouve trois nouveaux poèmes de Damas, « Obsession », « Pour sûr » et « Limbé », qui expriment son dualisme personnel, entre mélancolie et sarcasme. Ils seront repris en 1937 dans le premier recueil du poète, *Pigments*¹⁰⁷ (avec des modifications). Le journal publie également deux traductions. La première, celle d'un poème de Richard Wright, « I Have Seen Black Hands », est attribuée à Aimé Césaire¹⁰⁸ ; la seconde, celle d'un poème de Sterling Allen Brown, « Strong Men », à Aristide Maugée ; Césaire signera la traduction du même poème dans la revue *Charpentiers*¹⁰⁹ quatre ans plus tard, avec de nombreuses modifications. Si le procédé de la traduction s'inscrit dans la tradition de *La Revue du monde noir*, *L'Étudiant noir* ne donne pas les textes originaux, avec lesquels il prend de grandes libertés. En effet, Césaire coupe, sans le signaler, la première partie du poème de Wright, celle qui exprime l'appétit de vivre des enfants et des adolescents noirs américains.

« I Have Seen Black Hands », paru en juin 1934 dans la revue procommuniste¹¹⁰ *New Masses*, est l'un des tout premiers poèmes d'un Richard Wright alors presque inconnu en France. Damas l'avait rencontré à New York, lors de son escale pour la Guyane, en compagnie de James – qui témoigne d'ailleurs que le jeune Guyanais était beaucoup plus politisé que quand il l'avait fréquenté à Paris¹¹¹. On peut dès lors supposer que c'est Damas qui a suggéré cette traduction à *L'Étudiant noir*.

Le poème propose un panorama marxiste de l'histoire des Noirs américains. Wright y évoque les terribles conditions de travail des ouvriers noirs, la cruauté des patrons blancs, le rôle des soldats afro-américains dans les tranchées de la Première Guerre mondiale, et la violente ségrégation raciale. Il ouvre cependant sur l'espoir d'un grand « jour rouge » pour les prolétaires de tous les pays :

IV

*I am black and I have seen black hands
Raised in fists of revolt, side by side with the white fists of
white workers,
And some day – and it is only this which sustains me –
Some day there shall be millions and millions of them,
On some red day in a burst of fists on a new horizon !*

Strophe que Césaire traduit plus ou moins adroitement par :

Je suis noir et j'ai vu des mains noires
Levant des poings de révolte, côte à côte avec les poings
blancs des travailleurs blancs
Et un jour (seule cette espérance me soutient)
Un jour, un jour rouge, il y aura des millions et des
millions de mains noires
Au milieu de tous les poings tendus vers un autre
horizon !

Le premier poème publié par Césaire est donc une traduction. Une autre manière pour lui d'engager le dialogue, cette fois, curieusement, avec un poème ouvertement communiste.

Le poème de Sterling Brown était paru en 1931, dans la nouvelle version de l'anthologie *The Book of American Negro Poetry* éditée par James Weldon Johnson – écrivain, pionnier des études noires américaines, et responsable de la *National Association for the Advancement of Colored People* pendant les années 1920¹¹². Né en 1901, Brown est contemporain de Langston Hughes, Claude McKay et Jean Toomer. Contrairement aux écrivains urbains de Harlem, son univers poétique est celui du sud des États-Unis : « C'est là que sont

nés les *blues* et les ballades dont il affectionne la forme pour y couler sa poésie¹¹³. » Comme Dunbar, il écrit souvent dans un *dialect* très difficile à traduire. « Strong Men » évoque le dur travail des Noirs, depuis l'esclavage, et leur capacité de résistance qui passe par le chant et par un rire menaçant.

Comment transposer le *dialect* de Brown ? Le « petit nègre » étant exclu, quelle langue ou quel sociolecte employer ? Argot ? Créole ? Aucune de ces solutions ne convient vraiment. Maugée puis Césaire s'en tiennent à une traduction corrective, sans oser franchir d'écart linguistique – sauf dans le cas de « *bebby* » qui est conservé dans la version française. Par exemple, ils traduisent tous deux :

You sang :

Walk togedder, chillen,

Dontcha git weary...

The strong men keep a-comin' on

The strong men git stronger.

par :

Vous chantiez :

Marchez ensemble, enfants

Ne soyez pas fatigués...

Les hommes forts continuent d'avancer

Les hommes forts deviennent plus forts.

L'important était certainement de faire connaître l'écrivain et le poème, de manifester leur attrait pour une *Southern Road* si proche de la Martinique, sans prétendre être de grands traducteurs.

À travers *L'Étudiant martiniquais* et *L'Étudiant noir*, la personnalité du jeune Césaire s'est affirmée face à l'adversité des temps, ses lectures éclectiques, ses discussions tumultueuses avec un entourage idéologiquement dissonant. Il aura fait preuve d'esprit d'ouverture, d'audace, de combativité. Après quatre années d'une préparation qui aura souvent pris des chemins buissonniers, il est enfin récompensé de ses efforts scolaires. Le moment est venu aussi de devenir poète.

III

Rue d'Ulm

« Une parturition dans la souffrance »

Avant la sortie du dernier numéro de *L'Étudiant noir*, du 28 mai au 4 juin 1935, Césaire a passé les écrits du concours d'entrée à l'École de la rue d'Ulm. Sa fiche d'inscription indique qu'il a choisi l'anglais comme « épreuve écrite spéciale », l'italien en vue de l'explication orale, et qu'il a l'intention de préparer l'agrégation de lettres. Il demande également une bourse de licence. Contrarié sans doute par ses professeurs de la Sorbonne, il souhaite être rattaché à l'université de Lille ou de Lyon, au cas où il échouerait au concours. Deux épreuves ont dû particulièrement lui plaire : en philosophie, on demande aux candidats d'analyser « L'attitude rationaliste » ; le sujet de composition française porte sur une citation de l'étude de Charles Baudelaire consacrée à Théophile Gautier, extraite de *L'Art romantique* (1869).

Césaire, admissible pour la deuxième fois, réussit les oraux de juillet. De justesse, puisqu'il est reçu trente-quatrième sur trente-cinq, mais il est admis et il pourra enfin intégrer l'École, à son grand soulagement et à la grande fierté de sa famille. Le journal martiniquais catholique *La Paix* le célèbre dans son numéro du 24 juillet 1935 :

Un câble reçu vendredi dernier annonçait à notre ami Césaire, des contributions, le brillant succès de son fils Aimé au concours d'entrée de l'École normale supérieure de la rue

d'Ulm, dans l'ordre des Lettres. Ce jeune homme de 22 ans, déjà licencié, vient de réaliser les espoirs qu'avaient toujours fondés sur lui ses professeurs du lycée Schœlcher et ceux de la faculté de Paris où il a suivi les cours.

Le jeune homme n'est en réalité pas encore tout à fait licencié. Il n'a validé que trois certificats sur quatre : « études latines » en juillet 1932 ; « études françaises » en novembre 1932 ; « études grecques » en novembre 1933 (avec, à la même date, une « épreuve orale d'anglais »). L'heure est aux réjouissances également pour Senghor qui a passé avec succès son agrégation. Il sera nommé à la rentrée scolaire au lycée Descartes de Tours et y sera très heureux. Il aime enseigner et profitera de la campagne tourangelle avec ses amis Pompidou lorsqu'ils séjournent dans leur maison de famille, tout en venant suivre des cours à l'Institut d'ethnologie.

Quand Césaire prend-il véritablement la décision d'écrire *Cahier d'un retour au pays natal* ? Les débuts tourmentés de cette première œuvre sont l'occasion d'une nouvelle légende. À partir d'un moment difficile à préciser, il a été acquis par la critique¹ que Césaire aurait eu une révélation pendant l'été 1935, alors qu'il avait été invité à séjourner dans la famille de son ami Petar Guberina à Šibenik, en Croatie ; il aurait poursuivi son poème à la faveur de vacances passées à la Martinique, l'été suivant.

À son arrivée chez les Guberina, Césaire aurait donc remarqué, au large, une île nommée Martinska (qui est en réalité une presqu'île). Fasciné par ce nom évocateur, il aurait commencé son *Cahier*, comme il le précisera lui-même en 2006 :

Regardez cette photo. Petar Guberina ! Un soir de 1935, je rentre à la Cité universitaire. Je reviens du théâtre : Giraudoux, joué par Juvet, je n'allais pas rater ça ! Je traîne, librairies, bouquinistes, je n'ai plus un sou. À la cantine, je prends, je ne sais plus, quelques traces de tomates. Alors la serveuse me dit : « Vous ne mangez jamais de viande ? Vous n'avez pas d'argent ? – Non, mademoiselle, ce n'est pas une question d'argent, c'est une question de philosophie : je suis végétarien. » Grand éclat de rire derrière moi ! C'est ce beau type, assez sombre de peau,

Petar Guberina : « Moi aussi, je suis végétarien, pour la même philosophie ! »

On devient copains, les meilleurs du monde. Comme à Senghor de l'Afrique, je lui parle du monde slave. Il s'aperçoit à sa grande stupeur que je sais beaucoup de choses sur son pays. J'apprends quelques mots de croate, écoutez... je les sais encore.

À son retour chez lui, il me télégraphie : « Aimé, qu'est-ce que tu fous à Paris ? Tu t'emmerdes, c'est l'été, viens me voir à Zagreb. » Je n'ai pas un sou pour retourner en Martinique, et ce fou m'invite en Croatie. Bref, je prends le train. Au bout, sur le quai, sa famille me réserve un accueil extraordinaire. Les paysages, le découpé de la côte, l'exil, la mer, tout me rappelle la Martinique. Et du troisième étage de la maison, devant un paysage de splendeur qui me rappelait le Carbet, j'aperçois une nuée d'îles : « Petar, regarde celle-là : c'est ma préférée, comment s'appelle-t-elle ? – Martinska ! – Mais alors ! c'est la Martinique, Pierrot ! » Autrement dit, faute d'argent, j'arrive dans un pays qui n'est pas le mien, dont on me dit qu'il se nomme Martinique. « Passe-moi une feuille de papier ! » : ainsi commencé-je *Cahier d'un retour au pays natal*².

Mais les détails donnés par Césaire prouvent qu'il ne peut s'agir de l'été 1935. À partir de l'été 1934, Louis Jouvét dirige le Théâtre de l'Athénée et inscrit en effet plusieurs pièces de Giraudoux à son répertoire. En 1935, il propose une soirée en deux parties : *Supplément au voyage de Cook* (intermède en un acte) et *La Guerre de Troie n'aura pas lieu*, mais seulement à partir du 21 novembre. Le spectacle a toutefois un tel succès qu'il est prolongé jusqu'au mois de juillet 1936.

Césaire a certainement été marqué par ces deux pièces. La première est une comédie fondée sur une situation cocasse : la rencontre de l'aristocratie anglaise, représentée par Mr Banks et sa femme, avec des Tahitiens « bons sauvages » très avenants. La pièce ridiculise le comportement hypocritement puritain des Anglais et leurs motifs justifiant la colonisation : morale, travail, propriété. Jouvét y joue le rôle d'Outourou, présenté comme le chef de l'île d'Otaïti. La seconde est d'une cruelle actualité : l'accord entre Hector et Ulysse

échoue à éviter la guerre, comme Cassandre l'avait prédit.

De plus, après des études secondaires au lycée classique de Šibenik, Petar Guberina est d'abord inscrit à l'université de Zagreb, et il n'entreprend sa thèse de linguistique à la Sorbonne qu'à la rentrée 1935. Par conséquent, Césaire s'est certainement rendu chez Guberina pendant l'été 1936.

Si son emploi du temps de l'été 1935 reste indécis, il est sûr que Césaire fait son entrée à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm en octobre 1935. Pour la promotion 1935, section littéraire, trente-cinq élèves ont été reçus. Louis-le-Grand remporte la victoire, avec treize élèves ; douze viennent d'Henri-IV (dont, petite consolation, le major de la promotion, Jean Sauvagnargues) ; quatre de Lyon, deux du lycée Lakanal de Sceaux (dont Jean-Toussaint Desanti) ; deux de Marseille ; et un de Rennes. La promotion compte quatre filles.

En novembre, Césaire obtient un avis favorable pour « dégrèvement des frais de trousseau de 550 francs³ ». Il avait écrit une lettre au directeur de l'ENS, expliquant que sa bourse avait été supprimée en raison de son intégration à l'École et que ses parents avaient six enfants à élever. Des documents annexes à cette demande révèlent que la famille Césaire déclare des revenus annuels de 36 000 francs. Sur d'autres dossiers de la même année, on peut lire qu'un couple d'instituteurs gagne 34 700 francs, un chef d'atelier 18 000 francs, un professeur agrégé 46 900 francs, ce qui confirme l'appartenance sociale de la famille Césaire. Enfin, et cette information est importante au moment où les étudiants protestent contre la prolongation du service militaire, Césaire est sursitaire jusqu'au 15 octobre 1935. Il ne sera jamais appelé sous les drapeaux.

Selon le condisciple de Césaire rue d'Ulm, Pierre Boutang⁴, Célestin Bouglé, le nouveau directeur, sans doute très ému, accueille joyeusement la promotion par ces mots : « Vous êtes ici dans une maison de liberté, d'égalité, de tolérance [...]. » Boutang donne ensuite une indication sur l'une des origines du cahier ayant inspiré *Cahier d'un retour au pays natal* :

Le premier Cahier du Pot [intendant de l'École] :

« Le commencement *réel*, ce fut le premier cahier du Pot. Le Pot régnant avait nom de Huchan ; il me remit avec quelque solennité, sans privilège, un paquet répétant douze

fois la chose, dont un seul exemplaire devait ultérieurement s'égarer. Sa munificence ne m'étonna point : boursier de l'État depuis neuf ans, j'étais accoutumé à recevoir ; mais jamais de *cahiers* ; aussi n'en tenais-je point, par principe, d'où ma longue guerre contre l'esprit (en particulier broché et cousu) et les heures de « colles », jusqu'au dimanche, marquant les défaites.

Là, c'était autre chose ; sous une couverture de toile beige assez clair dormaient, cousues ensemble, cinquante feuilles ambrées, du meilleur papier que je dusse jamais retrouver, sans horribles lignes ni carreaux. Le format, que je viens de mesurer pour la première fois, en était vingt-deux centimètres en longueur, dix-sept en largeur ; sur le premier de la pile, bien centré, une étiquette de cinquante centimètres carrés appelait à désigner un contenu – je me jurais aussitôt de désobéir ; en lettres infimes trois noms, sans doute ceux de la fabrique Mizeret, Rinqueberck et Rouvière (Paris).

Il poursuit en indiquant comment ces fascinants cahiers eurent sur lui un effet « despotique » qui le convertit à l'écriture. Si les textes de Boutang dans *L'Étudiant français* (Organe mensuel de la Fédération nationale des étudiants d'Action française⁵) se distinguent radicalement de ceux de Césaire dans *L'Étudiant noir*, le despotisme des cahiers du Pot a pu avoir un effet similaire sur le nouvel élève Césaire.

La première année à l'École est éprouvante. Césaire est épuisé et le monde tangué. Le 15 septembre 1935, l'Allemagne adopte les lois de Nuremberg à l'occasion du 7^e congrès annuel du parti nazi. Goering y affirme : « [...] la croix gammée est un symbole du combat pour la singularité de notre race et elle nous a toujours servi en tant que signe de ralliement dans la lutte contre les Juifs en tant que destructeurs de race ». Les lois proposées sont pour lui « une profession de foi pour les forces et les vertus de l'esprit germanique nordique » ; il invite le gouvernement, « et surtout le peuple lui-même », à « veiller que cette pureté raciale ne puisse plus jamais s'étioler ou être corrompue⁶ ». Le 16 février 1936, le *Frente popular* remporte les élections législatives en Espagne ; victoire de courte durée puisque, le 17 juillet, la garnison

espagnole de Melilla, placée sous le commandement du général Franco, se soulèvera contre le gouvernement républicain. En mars, l'Allemagne remilitarise la Rhénanie en violation du traité de Versailles et des accords de Locarno. En France, l'horizon semble toutefois se dégager au printemps, puisque, le 3 mai, le second tour des élections législatives donne la majorité au Front populaire conduit par Léon Blum, nommé président du Conseil avec le soutien du Parti communiste. Au même moment, Monnerot confirme qu'il est l'étudiant martiniquais le plus introduit dans l'intelligentsia parisienne en assurant la codirection de l'unique numéro de la revue *Inquisitions* (organe du Groupe d'études pour la phénoménologie humaine), en compagnie d'Aragon, de Caillois et de Tzara. Le manifeste de Bachelard pour le « surrationalisme » ouvre le numéro, mais son appel à une épistémologie qui fluidifie le rapport entre sensibilité et raison ne semble avoir intéressé ni Senghor ni Césaire.

En dépit d'un malaise persistant, l'année scolaire a suivi son cours et Césaire obtient en juin 1936 un certificat d'études supérieures en grammaire et philologie. Selon le témoignage de Nancy Cunard, il défile le 14 juillet avec l'Association des étudiants martiniquais⁸. C'est donc qu'elle le connaît bien. Cunard avait fait paraître deux ans plus tôt *Negro. An Anthology*⁹. Destinée à « inventorier les luttes du peuple noir, les réussites, les persécutions et les résistances qu'elles suscitent », elle ne pouvait que séduire Césaire et ses amis. Le volume s'inscrit dans une longue série d'anthologies-manifestes, avec un goût particulièrement affirmé pour l'éclectisme qui correspond à la personnalité de son auteur. Amie de Tzara et de Crevel, amour très malheureux d'Aragon qu'elle délaisse pour le pianiste noir américain Henry Crowder, proche du militant trinitadien panafricaniste George Padmore, modèle de Man Ray, collectionneuse de bracelets en ivoire, journaliste, éditrice, son anthologie encyclopédique enjambe l'Atlantique et défie les disciplines académiques. La rencontre au défilé confirme par ailleurs que Césaire n'est pas à la Martinique au même moment. Il partira certainement ensuite en Yougoslavie, chez Petar Guberina.

La situation soviétique trouble la rentrée 1936. Le 3 septembre, Breton prend la parole à la salle Wagram pour lire une déclaration collective : « La Vérité sur le Procès de Moscou ». Ce premier procès public qui s'était déroulé le mois précédent avait abouti à seize

condamnations à mort¹⁰. La crise éthiopienne a par ailleurs abouti à l'invasion par l'Italie, malgré les protestations internationales. En octobre 1936, Senghor écrit « Éthiopie – À l'appel de la race de Saba », le premier poème qu'il jugera digne d'être publié.

Césaire, en principe interne et en turne avec Jean-Bertrand Barrère, Henri Goube, Robert Véron et Garnier¹¹. Il aurait dû préparer son diplôme d'études supérieures, mais son nom est barré sur sa fiche administrative. Ce travail sera reporté à l'année suivante et il obtiendra simplement un certificat d'histoire du Moyen Âge et de géographie en juin 1937. Pour des raisons qu'il n'explicitera jamais, préférant entretenir l'anachronisme de vacances familiales, c'est à la rentrée que Césaire rentre à Fort-de-France. Dans une lettre adressée au gouverneur Alberti, datée du 21 octobre 1936, il signale être arrivé à la Martinique le 6 octobre et demande que son « passage de retour par anticipation » obtenu en 1931, « en tant que boursier de la colonie et fils de fonctionnaire », soit converti en un « passage aller par le paquebot *Cuba* qui quitte Fort-de-France le 7 novembre¹² ». Il n'existe malheureusement pas de documents sur ce voyage, en dehors du témoignage de Césaire sur le « choc culturel¹³ » ressenti, après ses années parisiennes ; choc qui alimente *Cahier d'un retour au pays natal*, l'un des sens du titre étant lié à ce retour.

En tout cas, le séjour martiniquais n'aura pas été aussi bénéfique qu'espéré. Rentré à Paris, Césaire est souvent absent de l'École « pour raison de santé », si bien que son état intrigue la médecine. Alors que l'élève est hospitalisé à Ambroise Paré, un médecin de l'hôpital écrit le 1^{er} mars 1937 au directeur de l'École pour lui dire qu'il souhaite « tirer au clair complètement le cas de ce pauvre Césaire ». Senghor donnera quelques éclaircissements sur cette maladie. Dans « Comme les lamantins vont boire à la source », il indique : « Le *Cahier d'un retour au pays natal* d'Aimé Césaire fut une parturition dans la souffrance. Il s'en fallut de peu que la mère y laissât sa vie, je veux dire : la raison¹⁴. » Dans le même registre, il précise : « Je connais telle œuvre qui fut moralement, physiquement et métaphysiquement vécue jusqu'au bord de la démence. Le médecin ordonna : repos complet pendant un an¹⁵. »

La maladie n'a sans doute pas uniquement des causes littéraires, l'élève de Louis-le-Grand avait déjà beaucoup manqué les cours, et Césaire confiera à Ngala que sa « crise » (« Je souffrais de maux de tête,

du mal d'estomac et c'est là que j'ai abîmé ma vue ») était due à un excès de travail et à un mode de vie « mal équilibré ». Reçu à l'ENS, il était « à bout de souffle, littéralement¹⁶ ». L'énergie consacrée au *Cahier* n'a rien arrangé. Il ne s'agissait pas seulement de devenir poète à titre privé, mais bien de « créer de toutes pièces une littérature antillaise¹⁷ ». Dès lors, il lui avait fallu « tout briser », comme un volcan, ou avec « une violence de cannibale ». Ce qui résume les propos tenus à d'autres interlocuteurs :

La première chose que j'ai écrite, c'est le *Cahier*. J'ai dû le faire assez lentement, vers 1936, en des strates différentes, mais en gros, je l'ai certainement commencé vers 1936, comme un cahier. Un cahier, parce que j'avais renoncé à écrire des poèmes : toute métrique traditionnelle me gênait beaucoup, me paralysait. Je n'étais pas content. Un beau jour, je m'étais dit : « Après tout, fichons tout en l'air. » Puis je m'étais mis à écrire sans savoir ce qui en sortirait, vers ou prose. Il m'importait de dire ce que j'avais sur le cœur. C'est pourquoi j'ai pris un titre extrêmement neutre : cahier. Il est devenu en réalité un poème. Autrement dit, j'ai découvert la poésie à partir du moment où j'ai tourné le dos à la poésie formelle¹⁸.

Ou :

C'est ma première œuvre imprimée. Mais en réalité c'est une œuvre qui s'est faite au fur et à mesure. Je me rappelle fort bien avoir écrit pas mal de poèmes avant le *Cahier*.

Ils n'ont jamais été publiés parce que je n'étais pas du tout content d'eux. [...] Parce que je n'avais pas trouvé une forme qui m'était personnelle. Je subissais encore l'influence des poètes français. Finalement si le *Cahier d'un retour au pays natal* a pris la forme d'un poème en prose, cela a été vraiment un coup du hasard. Je voulais rompre avec les traditions littéraires françaises et je n'ai été libéré littéralement qu'à partir du moment où j'ai décidé de tourner le dos à la poésie. En réalité, si tu veux, je suis

devenu poète en renonçant à la poésie. La poésie était pour moi le seul moyen de rompre avec la forme régulière française qui m'étouffait¹⁹.

Présent par intermittence, le normalien gardait pourtant un très bon souvenir de ses condisciples. En particulier de l'étudiant en philosophie Robert Véron, qui fera une carrière d'inspecteur général des finances et recroisera la vie politique de son ancien camarade. Césaire a aussi l'occasion de croiser Jean Sauvagnargues, le cacique de la promotion 1935, futur diplomate et ministre des Affaires étrangères sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing. Jean-Bertrand Barrère, devenu un spécialiste de Victor Hugo, témoigne en outre que, lorsque Césaire faisait des apparitions dans la turne, il y recevait ses amis pour d'interminables discussions « où il blaguait volontiers ». En cas de contrariété, « il se levait, marchait dans la pièce, agitait les bras et les mains et parlait avec volubilité et quelque esprit de parti²⁰ ».

Autour de Césaire, les choses prennent forme. En janvier 1937, Damas fait paraître son premier recueil, *Pigments*, aux éditions Guy Lévis Mano, avec un frontispice du pacifiste flamand Frans Masereel, et une préface de Robert Desnos :

Il se nomme Damas. C'est un nègre. Déblayons un peu le terrain. Il ne sera question à son sujet ni du chemin, ni des lames, ni de l'âme, de Damas... Damas est nègre et tient à sa qualité et à son état de nègre. Voilà qui fera dresser l'oreille à un certain nombre de civilisateurs qui trouvent juste qu'en échange de leurs libertés, de leur terre, de leurs coutumes, et de leur santé, les gens de couleur soient honorés du nom de « Noirs ».

En mars 1937, Monnerot contribue à la création du Collège de sociologie. La revue *Acéphale* exposera ses visées dans son numéro de juillet, à travers une longue déclaration signée Georges Ambrosino, Georges Bataille, Roger Caillois, Pierre Klossowski, Pierre Libra et Jules Marcel Monnerot. Michel Leiris ne figure pas sur le document, mais il a présidé à l'élaboration du projet et il intervient dans les séances qui se tiennent deux fois par mois, rue Gay-Lussac, à deux pas

de l'ENS. Le Collège de sociologie connaît une existence mouvementée jusqu'à sa dissolution, en juillet 1939. Rien ne prouve que Césaire l'ait fréquenté, mais il attire un large public et on peut supposer que l'ami de Monnerot aura eu la curiosité d'assister à quelques conférences. D'autant que la mystérieuse maladie est en voie de guérison. Césaire était assez acrobate dans sa jeunesse et aimait les pirouettes. Dominique Desanti m'a raconté qu'elle avait fait sa connaissance en allant à la rencontre de Jean-Toussaint Desanti, à la *garden-party* de la fin de l'année scolaire 1937, rue d'Ulm. Césaire était sur les toits de l'École, « cette fois très heureux car il avait conquis Suzanne, de haute lutte ». Après s'être présenté, Césaire fit « un soleil » et ils récitèrent ensemble une strophe du « Bateau ivre ».

Aimé Fernand David Césaire (domicilié 45, rue d'Ulm) épouse le 10 juillet 1937, à la mairie du XIII^e arrondissement, Anna Marie Suzanne Roussi, toujours domiciliée rue Bellier-Dedouvre. Sa mère apparaît sans profession (ce qui est étrange, car Flore Roussi, habitant rue du Lavoir à Fort-de-France, est inscrite comme institutrice en classes maternelles dans l'*Annuaire de la Martinique*). Fernand Elphège Césaire est alors contrôleur aux contributions indirectes. Les témoins sont les futurs époux Aristide Maugée, étudiant au lycée Pothier d'Orléans, et Mirelle Césaire, étudiante au collège franco-britannique, boulevard Jourdan.

Quelques jours plus tard, les 16 et 17 juillet, Césaire a certainement pris le temps d'aller écouter les conférences prononcées lors du 2^e congrès des écrivains pour la défense de la culture qui avait commencé en Espagne. Léon Gontran Damas, Nicolas Guillén, Langston Hughes, René Maran ou Jacques Roumain sont présents, parmi deux cents congressistes venus de vingt-huit pays pour défendre la cause républicaine espagnole. Aragon en rend compte dans un numéro spécial de *Communes* en saluant la nombreuse représentation « des écrivains de couleur²¹ ».

C'est à l'occasion de ce congrès que Jacques Roumain fait la connaissance de Nancy Cunard. Roumain lui offrira peu après le manuscrit de son célèbre poème *Bois d'ébène*²², daté de juin 1937, dans lequel il articule dans un style proche de celui du *Cahier* les deux révoltes qui alimentent les débats des étudiants noirs, celle du Noir et celle du communiste. S'il n'avait pas paru pour la première fois en 1945 à Port-au-Prince, on aurait pu y voir une puissante source

d'inspiration de Césaire. Il faut conclure à une extraordinaire convergence, sauf si Roumain ou Cunard ont fait circuler le manuscrit de *Bois d'ébène* auprès de leurs amis antillais, en 1937, ou si, à l'inverse, Roumain avait pris connaissance des brouillons de *Cahier d'un retour au pays natal* avant d'écrire *Bois d'ébène*.

« Le thème du Sud chez les poètes nègres des États-Unis »

Parallèlement à l'élaboration d'un *Cahier* nourri des livres de la bibliothèque de l'École²³, Césaire consacre l'année scolaire 1937-1938 à son diplôme d'études supérieures. Ses amis, qui ne sont plus étudiants, continuent à se faire connaître avant lui dans le monde éditorial. Un an après *Pigments*, Damas publie *Retour de Guyane* (chez José Corti). Senghor en fera un court compte rendu dans *Les Cahiers du Sud*²⁴ de décembre 1938, en saluant l'humour de l'auteur d'un autre « retour ». Dans le domaine familial, en revanche, Césaire est plus précoce qu'eux. Son premier fils, Jacques²⁵, naît le 9 mai 1938. Senghor est son parrain.

Pour écrire son mémoire, « Le thème du Sud chez les poètes nègres des États-Unis », Césaire s'inspire certainement d'un essai de Jean Toomer, *The South in Literature*. Son travail est dirigé par Charles Cestre, professeur titulaire de la première chaire de littérature et civilisation américaines de la Sorbonne. Traducteur notamment de Virginia Woolf, Cestre avait fait une partie de ses études à Harvard. Il enseigne ensuite aux États-Unis, contribuant ainsi à l'élaboration d'une diplomatie culturelle tournée vers l'Amérique, avant et pendant la Première Guerre mondiale.

En principe, les futurs agrégatifs font un stage dans un lycée parisien pendant l'année de leur diplôme, et rendent un rapport, mais celui de Césaire ne figure pas dans les archives. Si son mémoire de DES est également introuvable, il a bien été soutenu (mention passable). Lorsque le jeune américaniste Césaire choisit le « thème du Sud », il s'agit pour lui non seulement d'analyser des questions intéressant son *Sud* antillais encore dépourvu d'un corpus de « poètes nègres » à étudier, mais également de s'approprier symboliquement un

monde d'analogues souffrances, comme il le fait dans le *Cahier* (par l'anaphore : « Ce qui est à moi ») :

Ce qui est à moi [...]

Qui peut se vanter d'avoir mieux que moi ?

Virginie. Tennessee. Géorgie. Alabama.

Putréfactions monstrueuses de révoltes inopérantes,
marais de sang putrides

trompettes absurdement bouchées

Terres rouges terres sanguines terres consanguines²⁶.

L'Amérique est plus vaste que la « calebasse » de son île²⁷. Elle s'inscrit dans le cadastre d'un « monde noir » parce que « rouge », celui de la violence faite aux Nègres. En explorant la poésie noire américaine, et non le roman, Césaire engage en outre une réflexion sur un genre qu'il privilégie, au même moment, par sa pratique. Son périlleux travail de traduction ou sa confrontation aux rares traductions disponibles le rapprochent certainement de son futur éditeur, Georges Pelorson.

Il est vraisemblable que son « Introduction à la poésie nègre américaine » publiée dans le deuxième numéro de *Tropiques*, en juillet 1941, reprenne une partie des analyses menées pour son DES. Programmatique, cette introduction présente un résumé d'art poétique ambitieux, puisqu'il s'agit de « faire surgir un monde », par allusion à « La création du monde » de James Weldon Johnson²⁸ qui paraît dans la courte anthologie proposée par *Tropiques*. Ce Nouveau Monde né de la poésie doit opérer une ré-humanisation par réfutation de l'exotisme :

Créer un monde est-ce peu de chose ? ...Là où s'étagait l'inhumanité exotique du magasin de bric-à-brac, faire surgir un monde ! Et là où nous ne puisions que la vision de grossiers pantins, recueillir une nouvelle manière de souffrir, de mourir, de se résigner, en un mot de porter une certaine charge d'homme...

C'est précisément ce que *Cahier d'un retour au pays natal* parvient à mettre en œuvre.

Outre « La création du monde », Césaire publiera dans *Tropiques* « America », de Claude McKay (déjà traduit dans le premier numéro de *La Revue du monde noir*), et « Chant de la moisson », de Jean Toomer, extrait de l'anthologie de John George Eugene Jolas, *La Nouvelle Poésie américaine*.

Toomer avait régulièrement séjourné en France à partir de juillet 1924, mais Césaire n'a pas pu le rencontrer. D'une part parce qu'il n'était pas encore à Paris, d'autre part parce que Toomer se consacrait quasi exclusivement à l'enseignement du « mage » Georges Gurdjieff, à l'Institut pour le développement harmonique de l'homme, près de Fontainebleau²⁹. Cependant, la liberté formelle de *Cahier d'un retour au pays natal* n'est pas sans similitudes avec celle du livre de Toomer, *Cane*³⁰, dont « Harvest Song » fait partie. La *composite novel* de Toomer, constituée de vignettes en prose, en vers, de dialogues, de chansons... avait été écrite à partir de morceaux disparates. En outre, si Toomer refuse l'assignation à une « identité noire », *Cane* propose également une sorte de retour au pays natal, à travers un parcours menant du nord au sud des États-Unis.

Césaire avait pris connaissance du recueil de gospels et de blues édité par Jolas, en 1928, *Le Nègre qui chante*³¹, et lu avec attention sa fascinante « grande petite revue » *transition*, fort roborative pour un poète cannibale. Fondée en avril 1927, elle constitue une « véritable encyclopédie de l'avant-garde internationale³² ». *Transition* a publié la plupart des écrivains européens ou latino-américains avec lesquels Césaire sera en relation : Carpentier, Asturias, Goll, Tzara, Leiris, Péret, Masson... et même Breton, bien que la revue ne soit pas tout à fait en phase avec son surréalisme³³. Le *Finnegans Wake* de James Joyce y paraît intégralement en feuilleton, sous le titre *Work in Progress*, titre correspondant parfaitement à l'œuvre d'un Césaire qui ne pourra jamais consentir à ce qu'un texte soit achevé, même s'il a été publié plusieurs fois. Alors qu'il a besoin de « tout briser » pour élaborer *Cahier d'un retour au pays natal*, le poète qui lui aussi désire « créer un monde » est certainement sensible aux doctrines esthétiques défendues par *transition*, et en particulier celle de la « Révolution du mot³⁴ » contre celle, jugée insuffisante, de l'image surréaliste. Une révolution qui encourage à « désintégrer la matière première des

mots », à en inventer, et à « ne pas tenir compte des règles grammaticales et syntaxiques en vigueur », ponctuation comprise. Ce manifeste sera complété en mars 1932, par celui de la Poésie verticale (*Poetry Is Vertical*) qui invite le poète à plonger dans l'obscurité de son inconscient collectif pour s'élever verticalement vers des hauteurs mystiques, le sous-titre de la revue devenant *International Workshop for Orphic Creation*. C'est précisément ce dont témoignera le mouvement ascensionnel de la fin de *Cahier d'un retour au pays natal* :

Puis, m'étranglant de ton lasso d'étoiles

monte, Colombe

monte

monte

monte

Je te suis, imprimée en mon ancestrale cornée blanche

Monte lècheur de ciel

Et le grand trou noir où je voulais me noyer l'autre lune

C'est là que je veux pêcher maintenant

la langue maléfique de la nuit en son immobile

verrion³⁵ !

Jolas, qui a choisi de se nommer « l'homme de Babel » (*Man from Babel* est le titre de son autobiographie), sera au confluent de rencontres réelles ou intellectuelles décisives de Césaire, à commencer par celle de son premier éditeur, Georges Pelorson.

Une politique culturelle inspirante

Pendant que Césaire travaille à la fois à son mémoire de fin d'études et à son *Cahier*, le gouvernement du Front populaire met en œuvre de vastes réformes éducatives et culturelles qui sont l'occasion de réorienter le dossier colonial dans une direction qui convient partiellement à l'ancienne équipe de *L'Étudiant noir*. La colline de Chaillot est réorganisée en quatre musées, dont le nouveau Musée de l'Homme (inauguré le 27 juin 1938), succédant au Musée

d'ethnographie du Trocadéro. Il a été conçu par Rivet dans une perspective « franchement antiraciste et populaire³⁶ ».

L'Exposition internationale des arts et techniques dans la vie moderne ouvre au public du 25 mai au 25 novembre 1937³⁷. Deux ans avant le début de la guerre, les pavillons de cinquante nations semblent se défier. Les deux principaux, qui se font face, sont celui de l'Allemagne nazie (couronné d'un aigle tenant une croix gammée dans ses serres) et celui de l'Union soviétique (avec « L'Ouvrier et la Kolkhozienne » brandissant une faucille et un marteau). Le *Guernica* de Picasso est présenté au pavillon de la république espagnole. Le Palais de l'air et le Palais des chemins de fer sont décorés par de grandes peintures murales de Sonia et Robert Delaunay. Les colonies françaises sont regroupées sur l'île aux Cygnes, entre les ponts de Grenelle et de Bir-Hakeim, élargie à l'aide de berges provisoires montées sur pilotis. Une île qui abrite une réplique de la statue de la Liberté.

Du 23 au 28 août 1937 se déroule le 1^{er} congrès international de folklore à l'École du Louvre, sous la direction de Paul Rivet, directeur du Musée de l'Homme, et de Georges Henri Rivière, pour accompagner l'ouverture du Musée des arts et traditions populaires³⁸. Il est suivi du 7^e congrès international d'agriculture tropicale et subtropicale (du 16 au 21 septembre).

Le 20 septembre, à l'île aux Cygnes, sous la présidence du ministre des Colonies, Marius Moutet, s'ouvre le Mois colonial. À quoi peut-il bien correspondre ? La politique coloniale du Front populaire avait suscité d'immenses espoirs³⁹, particulièrement quand, lors de son congrès de mai-juin 1936, la SFIO s'était adressée aux peuples colonisés :

Avec le Front populaire une ère nouvelle commence pour la France laborieuse, aussi bien que pour les peuples qu'elle associe à sa destinée.

Les espoirs qu'a soulevés la victoire du Front populaire ne seront pas déçus. Toutes les iniquités, toutes les souffrances ne seront pas abolies en un jour. Mais dès maintenant, les hommes de bonne volonté sont à l'œuvre pour vous apporter plus de justice et plus d'humanité.

Elle sera pourtant dénoncée pour sa confusion et ses contradictions par Daniel Guérin, futur ami de Césaire, dans *Front populaire, révolution manquée*⁴⁰. Certains considèrent toujours que, si les conditions de la conquête furent brutales et que celles de l'administration coloniale sont perfectibles, il reste du devoir de la France d'apporter à ses colonies progrès matériel, intellectuel et moral, ou, en tout cas, de ne pas encourager les désirs d'émancipation qui amèneraient à une indépendance violente et intempestive risquant en outre de ré-engloutir les populations dans la misère qui était la leur avant la colonisation. Les solutions relatives au cheminement vers la décolonisation sont également mouvantes, divisant ceux qui prônent un passage par l'assimilation et ceux qui préconisent le *self-government*. Tout le futur programme politique de Césaire, en discussion à gauche depuis au moins le congrès de Tours (de décembre 1920), est d'actualité lors de l'exposition parisienne.

Le même 20 septembre, l'École nationale de la France d'outre-mer accueille le début des travaux du congrès de la recherche scientifique dans les territoires d'outre-mer⁴¹. Le programme se décline en sept sections qui comprennent surtout les sciences de la nature. La septième est réservée à l'ethnologie. C'est l'occasion d'un bilan soulignant la nécessaire rationalisation des méthodes et des pratiques d'un métier encore peu normé et dont l'exercice souffre de faibles investissements publics, comme le déplorent les orateurs.

Le sous-directeur du laboratoire d'ethnologie au Muséum national d'histoire naturelle, Jacques Soustelle, un proche ami de Senghor, connaît un début de carrière fulgurant⁴². Âgé de vingt-cinq ans (un an de plus que Césaire), il a intégré l'École normale supérieure en 1929 (cacique à l'âge de dix-sept ans), a été reçu premier au concours de l'agrégation de philosophie en 1932, tout en suivant des études d'ethnologie. Il a déjà effectué plusieurs missions scientifiques au Mexique avec sa femme, dont il a rendu compte dans *Mexique, terre indienne*⁴³, et soutient deux thèses de doctorat en 1937.

Soustelle prend la parole sur « L'état de la recherche ethnologique dans les territoires français d'Amérique⁴⁴ ». La situation n'est guère satisfaisante, puisque « rien n'est organisé, rien n'est coordonné ». Le jeune ethnologue connaît parfaitement le dossier de la Guyane française, dont il produit un historique circonstancié, et appelle à étudier en urgence « les derniers vestiges des populations indigènes »,

avant « leur complète créolisation », ainsi que, de manière moins urgente, celles des esclaves marrons. Pour les Antilles françaises, « il ne saurait être question d'ethnographie proprement dite, les Karibs qui habitaient les îles ayant disparu ». Il convient cependant d'y développer les fouilles archéologiques. Dans toute l'Amérique française se pose en outre un problème « d'une importance théorique indiscutable » et d'« un intérêt pratique particulièrement actuel », celui du métissage. Soustelle montre ainsi qu'il suit les travaux entrepris en Amérique sur les phénomènes d'« acculturation », selon le terme inventé par Robert Redfield, Ralph Linton et Melville J. Herskovits, dans « Memorandum for the Study of Acculturation⁴⁵ », paru au début de 1936 – Herskovits est à Paris pour participer au colloque suivant. Soustelle, anticipant les vœux de Césaire, demande par conséquent que soient examinées avec attention les « particularités locales » couvertes par l'unité culturelle française, « les formes nouvelles de pensée, de croyances, de mœurs, de langage, qui sont nées des multiples influences et des multiples contacts auxquels ces populations ont été soumises ». La question de la « créolisation » est posée, et, avec elle, celle de la nature des « contacts », et du résultat de la « synthèse » culturelle : « Si l'apport culturel européen, français, est évidemment prépondérant, il n'a pas été le seul élément de base de la culture antillaise ou guyanaise ; d'autres éléments (indien, noir) sont venus s'y fondre, et le sol, ainsi que le climat, a joué son rôle dans la lente formation d'une synthèse nouvelle. » Des questions cruciales reprises par Césaire après guerre.

Soustelle souhaite que des ethnologues soient envoyés en Guyane et aux Antilles pour étudier cette créolisation, mesure qui serait complétée ultérieurement par l'implantation de centres d'études qui auraient aussi pour fonction de former localement du personnel, mais ses souhaits ne seront pas exaucés.

Du 26 au 28 septembre 1937 arrive le tour du congrès international de l'évolution culturelle des peuples coloniaux présidé par Paul Rivet, assisté de Paul Crouzet, inspecteur de l'académie de Paris, et de Marcel Griaule, alors directeur adjoint du Laboratoire d'ethnologie de l'École des hautes études. Son but est d'étudier « comment se compénètrent le plan de la civilisation autochtone et le plan de la civilisation importée », les résistances opposées à l'évolution, ainsi que les éléments favorables qui ont conduit au stade

actuel. Autrement dit, l'assimilation en est le thème central et les débats reprennent une question délicate : comment adapter l'enseignement aux réalités et aux cultures locales, sans qu'il perde son efficacité civilisatrice ?

Parmi les participants, qui parfois ne font qu'envoyer leur contribution, se trouvent des Africains dont Léopold Sédar Senghor, Paul Hazoumé et Fily Dabo Sissoko ; le Guadeloupéen Lenis Blanche ; des membres de l'administration coloniale tels que Robert Delavignette ; des ethnologues confirmés ou débutants : Melville Herskovits, Marcel Mauss, Henri Labouret, Denise Paulme, Michel Leiris ; l'islamologue Louis Massignon ; des missionnaires ; les représentants d'institutions étrangères, comme la *Royal Anthropological Society*... Dans sa préface aux actes du colloque⁴⁶, Lenis Blanche (élève, avant Césaire, de l'École normale supérieure, mais qui en a été exclu en juin 1929 pour ne pas s'être présenté aux examens) résume l'enjeu des débats, en affirmant un point de vue nettement hostile à une « négritude » jugée excessivement généralisatrice : « La “race nègre”, entendue comme une réalité anthropologique et comme l'auteur collectif d'une civilisation donnée, est un mythe. “L'art nègre” en est un autre non moins sommaire, où l'on retrouve pêle-mêle une foule de productions plastiques, musicales ou chorégraphiques qui n'ont aucun rapport entre elles. » Certes, il est « bon de respecter le Noir », mais en lui offrant une colonisation qui lui permette de « s'équiper », de se développer « quelque dommage qu'en doive souffrir “l'originalité” chère aux amateurs de fétiches “nègres” ».

Le rythme s'accélère

Les menaces de guerre se précisent. Après l'annexion de l'Autriche en mars, les accords de Munich de septembre 1938 révèlent la faiblesse des démocraties face au bellicisme nazi. Césaire consacre sa dernière année à l'École à la préparation de l'agrégation, qui sera un échec, et à la parution de *Cahier d'un retour au pays natal*, l'œuvre fondatrice dont l'auteur dira : « [...] je n'ai jamais écrit qu'un seul poème où quelques émotions premières se révèlent indéfiniment⁴⁷. »

Césaire aura pourtant travaillé sérieusement à sa préparation du

concours, comme l'atteste une appréciation de son professeur Jean Pommier⁴⁸, datée du 13 mai 1939 : « Leçon sur Marivaux. À assez bien dominé un sujet difficile. Tendance à faire des commentaires un peu éloignés du fait à expliquer, et des conclusions qui ne sortent pas directement de l'analyse. Quant à l'élocution, une force de la nature. Bien que, disait-il, il fût enrôlé, j'ai craint pour les vitres. » De quoi tordre le cou à la légende sur le bégaiement juvénile de Césaire. Il sera un redoutable orateur politique, non seulement par la qualité de ses discours, mais aussi par sa puissance vocale.

L'agré-gé-répétiteur Pierre-Henri Petitbon (Ulm, 1929) remplit aussi le bulletin de Césaire : « Très doué littérairement. Poète moins doué pour la dissertation de l'agrégation dont la rigueur le gêne. » Le « caïman » de Césaire a certainement contribué à introduire le jeune poète dans le monde de l'édition française, cependant Jules Marcel Monnerot aura été un autre intermédiaire décisif. Ce qui explique que Senghor et Damas sont également publiés dans les revues auxquelles Petitbon et Pelorson sont associés, *Charpentes* et *Volontés*. Avec Louis Thomas Achille, Jules Marcel Monnerot avait été le condisciple de Georges Pelorson en hypokhâgne, à Louis-le-Grand, à la rentrée d'octobre 1926, puis de Pierre-Henri Petitbon l'année suivante.

En mai 1939, au moment où Césaire envoie un nouveau tapuscrit de *Cahier d'un retour au pays natal* à son futur éditeur, Senghor – qui avait déjà publié dans *Cahiers du Sud* – fait paraître dans *Volontés* son poème « *In Memoriam*⁴⁹ ». En juin, Césaire, Senghor et Damas sont réunis dans le premier numéro de la revue *Charpentes* – qui a en particulier pour ambition de « servir de lien entre les provinces et les colonies françaises, les pays de langue française et les centres étrangers qui accueillent notre culture ». La section consacrée à « l'Afrique noire » (la revue de compte pas de chapitre antillais) propose la traduction de « Strong Men » signée par Césaire, « Neige sur Paris » de Senghor, un court conte de Damas (« Aux Premiers Âges »), ainsi que les chroniques haïtiennes des « Griots » Carl Brouard, Lorimer Denis et François Duvalier⁵⁰. Monnerot rédige au même moment, pour *Volontés*, le questionnaire d'une grande enquête sur « la direction de conscience », et en analyse les résultats. Toujours en juin, « Un Nègre... Misère noire » sort dans la revue *Esprit*. Damas y dénonce les conditions du « monde noir français », soumis à un code de l'indigénat qui maintient le « préjugé de races », « un

excellent moyen de colonisation ». En juillet, il publie : « 89 et nous, les Noirs », dans le numéro spécial de la revue *Europe* consacré à la Révolution française, souvenirs certainement des recherches menées avec James. Il rend hommage aux qualités stratégiques d'un Toussaint Louverture qui « avait su organiser, en partant des esclaves révoltés, une véritable et puissante armée, bien entraînée et fort aguerrie, grâce à laquelle il put vaincre des adversaires redoutables et s'imposer comme l'unique arbitre à Saint-Domingue ».

En août, Senghor signe « La Culture et l'Empire » dans *Charpentés* (n° 2), un fragment du poème « Héritage » et « Aux Tirailleurs sénégalais morts pour la France » dans *Volontés* (n° 20). C'est dans ce numéro que l'on peut lire *Cahier d'un retour au pays natal*.

L'étrange cas de monsieur Pelorson

Après la guerre, un certain Georges Belmont travaillera à *Paris Match*, *Jours de France* ou *Marie Claire* ; sera le traducteur de Henry James, de Malcolm Lowry, d'Evelyn Waugh, de Graham Greene, d'Antony Burgess ou de Henry Miller ; éditeur, il dirigera « Pavillons », la collection de littérature étrangère chez Robert Laffont, avant de fonder les Éditions Acropole⁵¹. Mais quand Maria Jolas, la femme d'Eugene, alors âgée de quatre-vingt-neuf ans, lira un article de Belmont dans *Le Monde* du 5 février 1982, « Virgule pour *Finnegans Wake* », à l'occasion du centenaire de la naissance de Joyce, elle écrira à Jacques Fauvet pour l'informer que Joyce ne connaissait pas de Georges Belmont. Ce pseudonyme fut adopté après la Libération pour dissimuler les activités de collaboration de Georges Pelorson, qui apparaît d'ailleurs dans le film *Le Chagrin et la Pitié*, criant des slogans favorables à la Révolution nationale. Bref, elle dénonce sa duplicité⁵². Césaire connaissait bien Maria Jolas et l'appréciait beaucoup. Rien d'étonnant, elle était, selon Monique Lévi-Strauss⁵³, la femme la plus charmante et la plus généreuse du monde. Elle chantait merveilleusement, y compris les *negro spirituals* qui avaient bercé son enfance dans le Kentucky.

Brillant élève, Georges Pelorson avait intégré l'École normale

supérieure de la rue d'Ulm dès son premier essai, en 1928. Il y fréquenta, comme angliciste, le nouveau lecteur qui arrivait du *Trinity College* de Dublin, Samuel Beckett, avec lequel il se lia. Ils lurent ensemble *La Tempête* et hantèrent les bars de Montparnasse. Échangeant les rôles, Pelorson fut lecteur au *Trinity College*, de 1929 à 1931. Il retrouva Beckett de retour en Irlande en 1930 et leur amitié s'intensifia. Pelorson quitta l'École en 1933, sans avoir achevé ses études, pour devenir écrivain et traducteur. Il commença à publier dans *transition*, s'inspirant des principes esthétiques de la revue. Dont un poème en prose intitulé « À Eugene Jolas » (n° 21, mars 1932) qui célèbre les *American Spirituals*, alors que Jolas avait publié *Le Nègre qui chante*. Par ailleurs, Pelorson avait pris contact avec Paulhan en 1932, dans l'espoir que *La Nouvelle Revue française* publierait ses textes. C'est aux « mercredis » de Paulhan qu'il rencontra Queneau, l'éditeur de Césaire après la guerre, dont il devint l'ami (Queneau l'appelle « Pelo » dans son journal personnel). Pelorson écrivit pour la revue *Mesures* (Paulhan siégeant à son comité de rédaction), et pour le quotidien *Paris-Midi*. En 1936, Maria Jolas le recruta comme directeur d'études à l'école bilingue de Neuilly qu'elle avait ouverte en 1932, où il fit venir Queneau.

Quand *transition* cesse de paraître, Georges Pelorson, Raymond Queneau, Henry Miller, Eugene Jolas, Frédéric Joliot et quelques autres lancent *Volontés*, revue par participation, c'est-à-dire financée par ses collaborateurs permanents⁵⁴. Elle comptera vingt numéros (de décembre 1937 à août 1939), avec une tentative de numéro supplémentaire en avril 1940. Les contributeurs viennent d'horizons très divers et la revue a conservé quelque chose de l'étonnante ouverture de *transition*. L'agréatif Césaire en fréquente volontiers la rédaction. Il discute avec son futur éditeur à la Coupole, à la Closerie des lilas, ou chez lui : « Lorsqu'il venait à la maison, il longait les murs et lorsqu'il s'asseyait sur une chaise, il se tenait droit comme un *i*, et avait les fesses au bord du vide⁵⁵. » Si les témoignages de Pelorson sont parfois suspects, ces détails correspondent bien à la personnalité de Césaire. Le jeune timide prend les conseils de son mentor littéraire en grande considération, et peut-être, alors qu'il sait qu'il n'est pas prêt pour l'agrégation, songe-t-il à devenir comme lui rebelle à l'institution pour mener une vie d'écrivain et de traducteur.

Après le début des hostilités, Pelorson participera aux réunions

organisées par Moré, avec Georges Bataille, Julien Benda, Pierre Klossowski, Alexandre Koyré, Paul-Louis Landsberg, René Leibowitz, Raymond Queneau et Jean Wahl. Mais le groupe se dispersera. On reprochera à Pelorson certaines de ses fréquentations, comme celle de Jacques Doriot, fondateur en 1936 du Parti populaire français. Il s'est rapproché de Jeune France, mouvement destiné à promouvoir l'éducation culturelle et artistique de la jeunesse. Il prévoit d'être responsable de sa section littéraire et reçoit, à ce titre, le soutien du secrétariat à la Jeunesse du gouvernement de Vichy. Projet abandonné car, en février 1941, Pelorson deviendra le « Chef de la propagande des jeunes » pour la zone occupée. Ce service est chargé d'éditer des documents destinés à persuader la jeunesse de s'engager du côté de la « vraie France », celle de Pétain.

Cet engagement suscite un grand malaise chez ses anciennes relations. Leiris note ainsi dans son journal, le 31 janvier 1941 :

Vu Pelorson au Napolitain. Refusé – ce que, déjà, j'étais décidé à faire – la collaboration qu'il me demandait pour une nouvelle revue littéraire qu'il doit diriger et qui se présente comme devant, plus ou moins, être l'origine d'une association elle-même, plus ou moins, patronnée par le ministère de la Jeunesse du gouvernement de Vichy⁵⁶.

En juin 1942, Pelorson sera promu secrétaire général adjoint de la Jeunesse, aux côtés de Georges Lamirand, et il fondera les « Équipes nationales⁵⁷ ». Le 3 août 1942, il écrira un texte qui ne laisse aucun doute sur son état d'esprit : « Nous voulons instaurer en France le règne d'un État nouveau juste et fort... Nous voulons que cette force ne s'exerce plus au profit de volontés de partis ou d'entreprises particulières plus ou moins anonymes et françaises : au profit des juifs, des francs-maçons, des trusts, de la finance et du capitalisme international⁵⁸. »

À la Libération, Pelorson figurera sur la liste noire du Comité national des écrivains, publiée par *Les Lettres françaises*. Arrêté, il sera incarcéré pendant cinq mois. Lors de son procès, il sera simplement puni d'une privation de droits civiques de dix ans et prié de quitter Paris. L'éditeur Maurice Girodias, désireux de lui venir en aide, lui donnera à traduire *Tropique du Capricorne* de Henry Miller.

Georges Pelorson est alors devenu Georges Belmont.

Césaire évitera d'évoquer publiquement Pelorson-Belmont. Pierre-Henri Petitbon est plus recommandable, lui qui aura eu une conduite exemplaire et tragique : l'auteur en 1934 de *Taine, Renan, Barrès. Étude d'influence*⁵⁹ meurt au combat à Dunkerque, le 1^{er} juin 1940, à l'âge de trente ans.

Cahier d'un retour au pays natal

Le numéro 20 de *Volontés* publie des textes de Jolas, de Queneau ou de Senghor, et cinq poèmes de langue espagnole – de León Felipe, Miguel Otero Silva, Pablo Neruda, César Vallejo, et Octavio Paz – présentés et traduits par Marguerite Jouve. Le très long poème de Césaire qui occupe vingt-huit pages de la revue y est publié intégralement. Il semble que *Volontés* ne devait en éditer que des extraits, toutefois Pelorson fut tellement enthousiasmé qu'il décida de donner dans son intégralité un texte dont il avait suivi de près l'élaboration. Il prit aussi en charge la sortie de tirés à part que Césaire voulait distribuer à la Martinique⁶⁰.

Le tapuscrit corrigé à la main de la première version du *Cahier* a été acquis en 1992 par la bibliothèque de l'Assemblée nationale. Il est accompagné d'une lettre datée du 28 mai 1939 qui, malgré sa brièveté, fournit de précieux renseignements. Elle confirme que le projet d'édition du *Cahier* était déjà engagé depuis un moment impossible à déterminer, mais qui a laissé le temps à Césaire d'opérer des corrections, des modifications et des ajouts, dont certains en fonction des remarques de Pelorson. Un premier tapuscrit avait donc été transmis quelques semaines auparavant. Il n'a pas été conservé, et l'on ignore de combien de tentatives, de brouillons et de versions il avait été précédé pendant la longue crise qui a présidé à l'écriture du poème. Contrairement à son ami Monnerot, Césaire n'est pas vraiment un familier de Pelorson, qu'il appelle « monsieur », mais la lettre montre qu'il a confiance en son jugement : « Et surtout j'ai modifié la fin dans le sens que vous m'avez indiqué. Plus vertigineuse et plus finale, je crois. » En effet, les derniers feuillets du document sont

manuscripts, sans être écrits de la main d'Aimé Césaire. Sans doute sont-ils recopiés par Suzanne Césaire, qui souvent s'emploiera à faciliter la lecture des manuscrits de son mari, dont la calligraphie est difficile à déchiffrer. D'autres passages ont été révisés, si bien que le document se présente comme une maquette, avec des feuillets insérés, d'autres découpés ou collés. Un procédé témoignant d'une genèse chaotique qui sera aussi celle des œuvres suivantes. Il matérialise une esthétique du collage, celle d'un être, singulier et collectif, déchiré.

L'œuvre poétique de Césaire évoque une menace obsessionnelle de coupure, de dislocation, de laceration, de dispersion. Son écriture, qui rassemble membres et mots, est en rapport avec son « moi profond » : « Je ne cesse d'écrire des poèmes, sans toujours les publier. La poésie est ma raison d'être, mon exutoire, ma bouée de sauvetage. C'est par la poésie que s'exprime mon moi profond, que s'affirme mon être [...]. Pour le reste, je me prête à la gesticulation sociale⁶¹. »

Le poète ne prétend pas préméditer l'organisation du chaos intime⁶², tout juste parvient-il à composer *a posteriori* :

Tout ce que je peux dire... je n'écris jamais... ça m'est très difficile d'écrire les choses d'un seul tenant – ça m'est très difficile. Je peux encore composer après coup, mais toujours, chez moi, c'est une idée qui vient, c'est un mot que je fixe... vous comprenez, qui indique une tonalité, et ça peut me venir n'importe où, dans le métro. Sur un petit ticket de métro, je peux écrire un mot, puis après je peux l'oublier, vous comprenez. C'est toujours comme ça que j'ai fait, et alors après, bien sûr, c'est noté, c'est fixé, et j'en fais un petit peu un montage. Après. C'est comme ça que ça se présente chez moi. D'abord un sentiment intense, premier, que je fixe le plus rapidement possible, le plus immédiatement possible⁶³...

L'écriture de Césaire correspond aussi à un chaos collectif mis en œuvre sans être harmonisé. Dans *Mille plateaux*⁶⁴, Gilles Deleuze et Félix Guattari citent un passage du roman de William Faulkner, *Sartoris*⁶⁵, pour illustrer leur analyse du patchwork, en particulier celle du *crazy quilt* ou *crazy patch* : une forme ouverte, non totalisante, non hiérarchisée, non centrée, non symétrique, non définitive (« une

collection amorphe de morceaux juxtaposés, dont le raccordement peut se faire d'une infinité de manières »). La tante Sally de *Sartoris* emporte partout un ouvrage fait de « toute une collection de bouts d'étoffe de couleur de toutes les formes possibles », « sans jamais se décider à les disposer d'après un modèle définitif ».

Le patchwork américain, hérité des traditions britanniques ou hollandaises, est conçu selon un schéma géométrique, aux motifs réguliers. Il est ainsi considéré comme l'icône d'un pays⁶⁶ composé, au fil du temps, de cinquante États aux paysages variés et d'une multitude de communautés qui revendiquent cependant une même appartenance nationale, une même *American Way of Life* induisant un certain métissage culturel. Le *crazy*, en vogue à partir des années 1870, se joue au contraire des « patrons » traditionnels. Son esthétique baroque invite au recyclage de morceaux de tissus hétéroclites, de provenances diverses (la soie ou le velours y côtoient de simples cotonnades), découpés irrégulièrement. L'assemblage des blocs de tissus peut être souligné par de virtuoses points de broderie, l'ensemble accueillant parfois, en superposition, des matériaux divers : rubans, vignettes, perles, etc. Dès lors, la juxtaposition s'articule au collage, l'art du *crazy* anticipant l'audace dadaïste ou surréaliste.

Aimé Césaire présente paradoxalement des analogies avec la tante Sally. Il a en effet élaboré *Cahier d'un retour au pays natal* depuis 1935, assemblant et réassemblant ses morceaux de textes jusqu'à en être malade, et ne se résoudra à lui donner une forme définitive que vingt ans plus tard. Son poème – ou anti-poème – peut être comparé à un *crazy patch*. Son écriture librement combinatoire lui a en effet permis de composer un texte à partir de fragments irréguliers et hétérogènes, et de le recomposer sans risquer de rompre une structure préalable inexistante, ou de désaccorder une cohérence par avance réfutée. Dès lors, loin de célébrer l'harmonie d'un pays unifié, le *Cahier* nie la promesse d'une culture créole fédératrice. Comme Faulkner, Césaire souligne au contraire le chaos d'une histoire catastrophique.

Aussi, le titre *Cahier d'un retour au pays natal* est-il faussement simple. « Cahier » est un terme qui frappe par sa banalité, son prosaïsme. Il renvoie à l'école, ou à l'École normale supérieure et ses « cahiers du Pot », ou au « cahier de doléances » annoncé par *L'Étudiant noir*. Il s'inscrit également dans une tradition littéraire ou journalistique attestée par exemple par les *Cahiers de la quinzaine* de

Péguy – à qui Césaire rend hommage à deux reprises, en 1939 et en 1941 ; ou aux *Cahiers du Sud*. Maurice Barrès, qui a tant influencé les étudiants noirs parisiens, a lui aussi écrit des « cahiers » (*Mes Cahiers*, 11 volumes parus de 1896 à 1918).

L'assemblage des feuilles d'un cahier suggère la structure linéaire d'un récit. Un narrateur raconterait donc une histoire, celle d'un retour après un voyage. Et ce voyage retour le mènerait « au pays natal », son pays d'origine, là où il est né. L'article indéfini : « d'un retour », à la place du possessif : « de *mon* retour », ou de l'article défini sous sa forme contractée : « *du* retour », indiquerait que le narrateur a choisi de raconter un retour particulièrement significatif, parmi d'autres retours, ou qui s'inscrit dans l'épopée des retours littéraires (depuis Homère et Virgile) ; tout en minorant le « moi » de celui qui retourne. Le titre annonce-t-il donc le récit rétrospectif que le narrateur, ou l'auteur s'il s'agit d'une autobiographie, natif de la Martinique, a écrit sur un cahier, alors qu'il étudiait à Paris ? Cette attente est bien vite déçue. Tout d'abord, le récit n'est pas un récit, et le texte, composite, éclaté, transgénérique, est tout sauf linéaire, les repères temporels étant soigneusement brouillés. De plus, le retour correspond à des déplacements aussi bien spatiaux que temporels ou psychiques. Enfin, le « pays natal » n'est pas univoque puisqu'il peut s'agir de la Martinique, ou plus précisément de Basse-Pointe, ou plus largement de l'Afrique, et même du « monde noir », à moins que ce ne soit d'un « paradis perdu », après un séjour aux Enfers, comme dans *La Divine Comédie*, ou plus symboliquement du bateau négrier, ou plus métaphoriquement de la poésie.

Le retour est-il possible ? Le pays natal est-il vraiment un pays ? Ne risque-t-il pas de disparaître à tout moment ? Ses habitants forment-ils un peuple ? Sont-ils morts ou vivants ? Qui dit « je » dans le poème ? Un « je » alternant avec un « nous » dont il est souvent l'équivalent, quand précisément l'identité subjective ou collective se dérobent ? Si le titre déçoit, c'est sans doute qu'il masque justement un vide, un « grand trou noir », chacun des termes qui le compose étant un problème à régler, par l'écriture.

Le poème, composé de fragments de dimensions variables, écrits en vers réguliers, libres, en prose ; constitués de narrations, de descriptions, d'apostrophes, d'invocations, de monologues, de cris, de prières, d'incantations ; aux accents élégiaques, tragiques, épiques,

pathétiques, eschatologiques, oratoires, burlesques, satiriques, réalistes, fantastiques, épidiectiques ; avec ou sans ponctuation ; au système énonciatif fluctuant ; en jouant constamment avec d'autres œuvres littéraires admirées ou honnies..., fonde non seulement la poétique d'Aimé Césaire, mais une esthétique décapante, à la puissance inexorable. Et si Césaire n'a pas inventé la « négritude », diversement ruminée depuis au moins le début du ^{xx}e siècle, il lui a donné la forme la plus énergique et la plus éblouissante.

Le 18 juillet 1939, Aimé Césaire est déclaré « réformé temporaire ». En raison sans doute de son dossier médical, il parvient donc à échapper une nouvelle fois à l'incorporation, à quelques semaines de la mobilisation générale du 1^{er} septembre. Le 22 juillet, il obtient un poste au nouveau lycée Schœlcher. Après huit années passées à Paris, il est grand temps de faire les bagages. À la fin du mois d'août 1939, quelques jours avant le début de la guerre, Aimé Césaire, Suzanne (enceinte de Jean-Paul) et leur premier fils (Jacques) embarquent à bord du *Bretagne*. Césaire a vingt-six ans. Il a échoué au concours de l'agrégation, mais il est normalien. Et même s'il n'a guère joué avec zèle le jeu de l'École, il a acquis une culture, un prestige et des relations durablement utiles. L'édition de *Cahier d'un retour au pays natal* témoigne qu'il a accompli sa « révolution intérieure » d'homme et de poète. Il lui reste cependant encore bien des mers à traverser⁶⁷.

TROISIÈME PARTIE

SEPTEMBRE 1939-NOVEMBRE 1945



Équivoques

Projets incertains

De retour à la Martinique, Césaire restera quasi mutique pendant presque deux années. C'est qu'il lui faut s'occuper d'une famille qui s'agrandit très vite : Jacques était né en mai 1938, Jean-Paul naît le 21 novembre 1939, Francis le 1^{er} avril 1941 ; alors que Suzanne Césaire souffre de tuberculose. Il doit aussi préparer des cours pour ses élèves du lycée Schœlcher. L'heure est grave et Césaire a besoin de temps pour rebondir. Le 29 février 1940, il participe à une conférence organisée par Paulette Nardal et le Club féminin, au profit des « Œuvres de guerre¹ ». Le 20 décembre 1940, il obtient son permis de conduire. Il reprendra son élan littéraire en travaillant essentiellement à cinq projets imbriqués : la revue *Tropiques* ; une pièce de théâtre : *Et les chiens se taisaient* ; le long poème *Le Grand Midi* (intitulé aussi *Tombeau du soleil*) ; le recueil *Colombes et menfenil*, et la révision de *Cahier d'un retour au pays natal*.

Auparavant, il aura uniquement publié « Le message de Péguy » dans *L'Action socialiste* du 26 octobre 1939². Cet article marque la transition entre ses années parisiennes et son retour à la Martinique. Un deuxième hommage paraîtra dans le premier numéro de *Tropiques*, en avril 1941, introduisant quatre poèmes de Péguy extraits de *La Tapisserie de Notre-Dame* (1913)³.

« Le message de Péguy » sort dans l'organe officiel de la Fédération socialiste de la Martinique. Césaire fait l'éloge d'un Péguy engagé et héroïque, en citant – approximativement et probablement à partir de

notes prises avant son départ de Paris – plusieurs passages de *Notre jeunesse, 1909-1910. Défense d'Alfred Dreyfus*⁴. On peut y lire une certaine nostalgie. Comme si Césaire faisait ses adieux à sa propre jeunesse. Par prétérition : « Je ne parlerai pas de l'homme Péguy⁵... Ni de l'École normale... Ni de Lucien Herr... », il évoque bien le monde de l'École normale supérieure. Le normalien Lucien Herr fut le bibliothécaire de l'École de 1888 à 1926. Ami de Jaurès, il avait initié au socialisme de nombreux élèves, dont le jeune Péguy. Par ailleurs, cette évocation dans le journal de la Fédération socialiste de la Martinique affine *de facto* Césaire à la Section française de l'internationale ouvrière. Victor Sablé, adversaire de Césaire à l'Assemblée nationale de 1958 à 1986, mais qui le fréquentait régulièrement, indique dans ses mémoires⁶ que le jeune homme avait voulu s'inscrire à la section locale de la SFIO. Les socialistes martiniquais ne l'auraient pas accueilli favorablement, se méfiant de ceux qui avaient fait leurs études à Paris. Le motif avancé est étonnant, certains responsables du parti ayant étudié en France, dont Emmanuel Hermence Véry⁷, qui sera un rival politique de Césaire après la guerre. Toutefois cet article prouve qu'en octobre 1939, Césaire est encore hermétique à l'influence communiste des ex-membres de *Légitime défense*.

Dans son introduction aux poèmes de Péguy, en avril 1941, le ton sera différent, bien que toujours marqué par ses années parisiennes. Césaire célèbre à nouveau la « grandeur » de Péguy, mais celle du Péguy nationaliste mystique. Il exalte son sens « du devoir et du sacrifice » sur un ton patriotique bien éloigné de celui de *Cahier d'un retour au pays natal* :

Grand pour avoir aimé et compris son pays plus qu'aucun. Le seul poète National qu'ait eu la France, nous dit Thierry Maulnier. À coup sûr, le plus immédiatement en rapport avec la terre française, avec l'âme française, avec l'histoire française ; le seul à n'avoir point derrière soi un champ de vaine rhétorique, mais la France laborieuse elle-même, mais ses « durs paysans », mais ses sûrs ouvriers, mais ses hardis défricheurs. Il dit et la Cathédrale troue le ciel d'une flèche irréprochable. Il dit et déferle sur la Beauce « la profonde houle et l'océan des blés ». Il dit et Paris et

Césaire cite ici le brillant « non conformiste » Thierry Maulnier, collaborateur de l'*Action française* avant la guerre, et précoce auteur, en 1939, d'une remarquée *Introduction à la poésie française*⁹. Maulnier avait étudié à Louis-le-Grand avec Robert Brasillach, Maurice Bardèche ou Georges Pelorson, et avait intégré avec eux l'École supérieure en 1928. Le quatrième numéro de la revue¹⁰ reviendra sur l'ouvrage de Maulnier, dans un court article ésotérique non signé (mais bien dans le style de René Ménil), dont la seule visée semble être de réparer l'impair précédent. Non pas pour discuter les positions politiques de Maulnier, mais pour montrer que le jeune critique n'était pas tout à fait hostile au surréalisme, et que, lorsqu'il l'était, il commettait une grossière erreur.

La drôle de guerre martiniquaise

Aux Antilles françaises, la drôle de guerre est suivie par une variante tropicalisée et édulcorée d'un régime vichyste sous surveillance américaine¹¹. La Martinique, bien loin des conflits armés, ne rejoindra la France libre qu'en juillet 1943, à la faveur de l'insurrection d'une partie des forces armées présentes au Camp Balata soutenue par le Comité martiniquais de Libération nationale. En attendant, l'amiral Georges Robert a été rappelé à sa demande par Georges Mandel, ministre des Colonies du gouvernement de Paul Reynaud, bien que, âgé de soixante-sept ans, il était à la retraite après une longue carrière dans la Marine. Arrivé à Fort-de-France le 14 septembre 1939, à bord du croiseur léger *Jeanne d'Arc*, pour commander les forces navales de l'Atlantique Ouest, il prendra le titre de Haut-commissaire de la République et de commandant du 4^e théâtre d'opérations de l'Atlantique Ouest (Antilles, Guyane, Saint-Pierre-et-Miquelon).

En juin 1940, juste avant la signature de l'armistice par Pétain, Robert avait fait « rallier [son] pavillon par tous les bâtiments français naviguant dans les parages ou même stationnés dans des ports

américains¹² ». C'est ainsi que la rade de Fort-de-France abritera huit pétroliers, trésor auquel on doit ajouter le porte-avions *Béarn*, qui a transporté, *via* le port canadien de Halifax, plus de cent avions achetés aux Américains. Parmi les croiseurs arrivés à Fort-de-France, l'*Émile Bertin* a sauvé un stock d'environ trois cents tonnes d'or de la Banque de France, soigneusement gardé au fort Desaix.

Juste après la signature de l'armistice, les maires et conseillers généraux de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique avaient proclamé leur volonté de poursuivre la lutte aux côtés des Alliés. Les assemblées locales sont destituées. Robert tentera dans ses Mémoires de faire valoir sa position de neutralité à la fois hostile à l'Allemagne nazie et à la France libre, afin d'assurer la persistance de la souveraineté française sur des colonies qu'on appelle encore Indes occidentales¹³. Une souveraineté en réalité sous contrôle américain.

Dès le 28 juin 1940, le gouverneur des Antilles britanniques, William Young, est envoyé par Londres pour négocier une ferme supervision de l'île qui éviterait toute menace allemande sur les précieuses ressources qui y sont abritées. Pour des raisons différentes, ni Robert ni les États-Unis ne voient d'un œil favorable ces menées britanniques. Le 30 juillet 1940, l'Acte de La Havane décide que les colonies européennes d'Amérique seront placées sous la tutelle des États américains, en conservant une certaine autonomie, sauf si elles en venaient à constituer un danger. En août 1940, Robert conclut un accord avec l'amiral américain John W. Greenslade, qui commande les forces américaines aux Antilles¹⁴. Greenslade reconnaît l'autorité de Robert, à condition que Robert accepte des patrouilles navales et aériennes autour de la Martinique et de la Guadeloupe, la nomination d'un observateur basé à Fort-de-France, ainsi qu'un droit de regard sur l'or de la Banque de France et sur les avions militaires présents à la Martinique. En échange, les Américains ravitaillent les deux colonies en vivres et en mazout (en libérant des avoirs français aux États-Unis), et permettent une exportation limitée de la production antillaise en sucre, rhum ou bananes, qui empruntera « la ligne impériale », entre la Caraïbe et Casablanca.

La situation évolue de manière instable et complexe par la suite, sans changement décisif cependant, même après l'entrée en guerre des États-Unis ou après la rupture des relations diplomatiques entre Vichy et Washington qui suit le débarquement américano-britannique en

Afrique du Nord. En avril 1943, les États-Unis finissent par dénoncer les accords préalables, rappellent leur consul, et imposent un blocus dont les conséquences concourent au changement de régime. La Martinique sera la dernière colonie à rejoindre la France libre, le 14 juillet 1943, quelques mois après la Guyane (17 mars 1943), et la Guadeloupe (3 mai 1943), à l'exception de l'Indochine française toujours administrée par un gouverneur fidèle au gouvernement de Vichy.

Le rôle de Robert aura été ambivalent, comme le souligne le déroulement de son procès qui se tiendra à Versailles, en mars 1947. Césaire, cité comme témoin, s'y montre peu complaisant avec le régime, mais bien embarrassé quand il est interrogé sur sa dédicace d'un numéro de *Tropiques* à Robert : « C'est indéniable, mais alors l'Amiral n'asservissait pas la pensée¹⁵. »

Robert sera condamné par la Haute Cour de justice à dix ans de travaux forcés et à la dégradation nationale à vie, mais la Cour demandera « qu'en souvenir des services rendus », une mesure de grâce intervienne. Il sortira libre du tribunal, et bénéficiera d'une amnistie totale le 15 avril 1954.

Vieux militaire autoritaire, Robert promut certes Vichy à la Martinique¹⁶. Il fit organiser des manifestations sportives, culturelles ou religieuses, des défilés, des « Quinzaines impériales », des « œuvres sociales », des « conférences de propagande », etc., à la gloire du régime de Pétain. L'atmosphère fut asphyxiante pendant environ deux années, avec la présence délétère d'officiers souvent arrogants, racistes, antisémites (comme le lieutenant Castaing), et de milliers de marins désœuvrés traînant en ville. Mais, s'il y eut quelques cas d'emprisonnement pour « dissidence¹⁷ », personne ne fut exécuté. La population continua à vivre sa vie, péniblement sans doute, mais beaucoup plus tranquillement que dans la France occupée. Robert fut aussi soucieux de respecter les accords passés avec les États-Unis. Il alla jusqu'à désobéir à Pierre Laval, qui, voyant la situation évoluer contre les intérêts de Vichy, lui ordonna de saborder les navires présents aux Antilles françaises et d'immerger l'or. Ce qui explique l'indulgence de la Haute Cour à son égard.

« Non à l'ombre »

René Ménil était rentré à Fort-de-France en 1935, où il occupa un poste de répétiteur au lycée Schœlcher avant d'y devenir professeur de philosophie, en 1938. Si les positions esthétiques et politiques de Césaire et de Ménil divergeaient à Paris, ils s'accordent pour renouveler ensemble une expérience éditoriale menée séparément avant les hostilités. C'est Césaire cependant qui a l'idée de fonder *Tropiques*. Affligé du « vide culturel » aux Antilles, il souhaite ouvrir un espace d'expression et de création, « un centre de réflexion, un bureau de pensée, donc une revue¹⁸... ».

Tropiques comptera onze livraisons, dont trois numéros doubles. Pendant la période où la Martinique est sous le contrôle de Robert, la revue est tirée à l'imprimerie du *Courrier des Antilles*¹⁹ ; après le ralliement de la Martinique à la France libre (n° 8-9 à n° 13-14), à l'Imprimerie du Gouvernement. Sa parution, irrégulière, est interrompue entre le n° 5 (avril 1942) et le n° 6-7 (février 1943), sans explication particulière, mais on peut imaginer que le papier est de plus en plus difficile à obtenir en raison des pénuries. La revue est suspendue après ce numéro double. Le 10 mai 1943, à quelques semaines de la libération de la Martinique, la tension monte. Dans un courrier adressé au directeur de *Tropiques*, le lieutenant de vaisseau Bayle, chef du Service de l'information, après avoir lu les manuscrits qui lui ont été soumis, juge la revue « révolutionnaire, raciale et sectaire ». Bayle explique qu'il avait cru voir auparavant dans *Tropiques* le signe d'un « régionalisme non moins vigoureux [que celui de Frédéric Mistral] et tout aussi souhaitable » pour pallier les conséquences d'une centralisation excessive étouffant la personnalité des Martiniquais. *Tropiques* reparaît en octobre 1943, pour disparaître définitivement en septembre 1945, alors que Césaire est maire de Fort-de-France et se prépare à devenir député.

Il aura été de loin le principal animateur de *Tropiques*, puisqu'il y publie quatorze essais ou introductions à de courtes anthologies et dix-huit poèmes ; Ménil y signe quinze textes (plus quelques notes non signées) ; les sept articles de Suzanne Césaire constituent l'essentiel de son œuvre. Sans ligne éditoriale bien définie, *Tropiques* paraît en fonction de l'actualité et de la disponibilité des rédacteurs. Constituée d'abord exclusivement par des proches ou des collègues des

fondateurs, la rédaction s'ouvre au fur et à mesure du passage de ceux que différents exils amènent à séjourner à la Martinique. Le lectorat de la revue – qui tire à quelques centaines d'exemplaires – s'élargit selon le même mouvement. Ainsi, paradoxalement, alors que l'île accroît son isolement et que les communications sont toujours plus incertaines et périlleuses, les écrits de Césaire prennent-ils progressivement leur élan vers New York, Santiago du Chili, Port-au-Prince..., assurant à l'auteur une renommée internationale depuis son « petit bout du monde » d'un monde en guerre.

Le premier numéro s'ouvre, en avril 1941, par une courte « Présentation » qui déplore l'aridité culturelle de la Martinique : « Point de ville. Point d'art. Point de poésie. Pas un germe. Pas une pousse. Ou bien la lèpre hideuse des contrefaçons. En vérité, terre stérile et muette... ». Par ailleurs, à travers un jeu d'ombre et de lumière, l'auteur s'adresse aux Martiniquais – avec lesquels il forme un « nous » qui s'étend aux « hommes de bonne volonté » – et appelle chacun à combattre l'avènement d'un obscurantisme menaçant :

Où que nous regardions, l'ombre gagne. L'un après l'autre les foyers s'éteignent. Le cercle d'ombre se resserre, parmi des cris d'hommes et des hurlements de fauves. Pourtant nous sommes de ceux qui disent *non* à l'ombre. Nous savons que le salut du monde dépend de nous aussi. Que la terre a besoin de n'importe lesquels d'entre ses fils. Les plus humbles.

L'Ombre gagne...

Ah ! tout l'espoir n'est pas de trop pour regarder le siècle en face !

Les hommes de bonne volonté feront au monde une nouvelle lumière²⁰.

Ce contraste lumineux thématise de nombreux poèmes écrits pendant cette période. L'engagement de *Tropiques* aura cependant été tardif. Ce n'est qu'à partir du numéro 11, en mai 1944, dix mois donc après le départ de Robert, que la revue condamnera explicitement son régime en publiant des extraits d'une conférence donnée à Fort-de-

France par Étiemble : « L'idéologie de Vichy contre la pensée française ». Dans le même numéro, on trouve une note de lecture non signée (mais qui semble de Ménil) au sujet de deux essais de Georges Gorse publiés en 1943²¹. Gorse, condisciple de Césaire à l'École normale supérieure (promotion 1936), avait rejoint de Gaulle dès juin 1940. En 1943, il est à Alger, au moment où se forme le Comité français de Libération nationale²². Cet article permet de mesurer la différence entre ceux qui sont engagés dans les mouvements de la Résistance de la France libre ou de la France combattante²³, et ceux qui en sont restés plus ou moins tranquillement à l'écart. Or, Césaire et ses amis de *Tropiques* n'ont pas été des résistants ni des « dissidentiés ». À la différence de Frantz Fanon ou du jeune frère d'Aimé, Arsène Césaire, aucun d'eux n'a cherché à gagner les îles Britanniques. Leur nom ne figure pas sur la liste des membres du Comité de Libération nationale constitué à la Martinique en 1943²⁴.

Il ne s'agit évidemment pas de faire de Césaire et de ses amis des adeptes de la Révolution nationale. Juste de prendre acte que les articles et les poèmes publiés, antidotés d'une dose convenable d'autocensure, ne constituaient pas de danger politique.

« L'épopée américaine vient seulement de commencer »

Coupée de la France par la guerre, la Martinique devient avec *Tropiques* le centre d'un Nouveau Monde intertropical qui, à partir de la Martinique, dessine la carte d'une Caraïbe incluant les Antilles françaises, Haïti ou Cuba. Une Caraïbe nourrie d'un savoir encyclopédique et qui s'étend jusqu'au Venezuela par l'intermédiaire de René L. F. Durand. Césaire était devenu l'ami du futur traducteur d'Alejo Carpentier ou de Miguel Ángel Asturias au moment où il enseignait avec lui au lycée Schoelcher, avant qu'il soit nommé à l'université de Caracas. Dans sa « Lettre vénézuélienne » (*Tropiques*, n° 3), Durand milite d'ailleurs pour une large ouverture : « Allons-nous oui ou non établir des relations culturelles suivies avec nos voisins américains et espagnols ? [...] l'épopée américaine vient seulement de

commencer. »

Cette Caraïbe se déploie jusqu'au Mexique. Elle converse avec l'Amérique du Nord représentée d'abord par la poésie noire américaine, puis à travers l'actualité éditoriale et artistique surréaliste, et avec l'Amérique du Sud.

L'Afrique n'est pas tout à fait écartée, mais elle est assujettie à la nécessité de fonder une littérature et une culture – martiniquaises, antillaises, américaines – par l'exploration d'une histoire spécifique. Ainsi le quatrième numéro de *Tropiques* propose-t-il des analyses relatives à des « Documents sur les survivances africaines aux Antilles ». Le numéro suivant intègre les propos de Frobenius à la signification d'un « nous » antillais, dans « Leo Frobenius : Que signifie pour nous l'Afrique ? »

***Tropiques* : Un laboratoire collectif**

Si je compare ce que nous parvenons ici à mettre debout à ce que Césaire et Ménil réalisent à Fort-de-France, dans des conditions apparemment plus mauvaises, j'avoue quelque découragement. Quelle vie et quelle richesse de points de vue s'expriment dans *Tropiques* et comme cela contraste avec nos anthologies périodiques. (Lettre d'André Breton à Benjamin Péret du 31 mai 1944²⁵.)

Tropiques constitue le laboratoire dans lequel Césaire expérimente sa littérature et sa pensée, en lien avec l'équipe de la revue, les écrivains de passage et ceux qu'il convoque dans ses écrits, poursuivant le jeu avec ses lectures les plus diverses entrepris dans ses écrits d'étudiant.

Souvent sous forme de fragments dont l'écrivain ne connaît pas à l'avance la forme définitive, la revue propose des poèmes qui seront repris ailleurs, intégrés à d'autres textes ou abandonnés. Parmi les principales expérimentations figure l'ébauche du long poème intitulé *Le Grand Midi* au titre inspiré par le Nietzsche d'*Ainsi parlait Zarathoustra* :

Maintenant je vous ordonne de me perdre et de vous trouver vous-mêmes ; et ce n'est que quand vous m'aurez tous renié que je reviendrai parmi vous.

En vérité, mes frères, je chercherai alors d'un autre œil mes brebis perdues ; je vous aimerai alors d'un autre amour.

Et un jour vous devrez être mes amis et les enfants d'une seule espérance : alors je veux être auprès de vous une troisième fois pour fêter avec vous le grand midi.

Et ce sera le grand midi, quand l'homme sera au milieu de sa route entre la bête et le Surhumain, quand il fêtera, comme sa plus haute espérance, son chemin qui mène au couchant : car ce sera le chemin qui mène à un nouveau matin.

Alors celui qui disparaît se bénira lui-même, afin de passer de l'autre côté ; et le soleil de sa connaissance sera dans son midi²⁶.

Le « au bout du petit matin » lancinant de *Cahier d'un retour au pays natal* devait donc aboutir au « Grand Midi » – qui se déclinera en *Tombeau du soleil*, certainement en référence au mythe de la Toison d'or réinterprété par les alchimistes. Dans *Prolégomènes à un troisième manifeste du surréalisme ou non* (VVV, n° 1, juin 1942), Breton écrit que « chaque artiste doit reprendre seul la poursuite de la Toison d'or ». Il est possible qu'il soit l'auteur du nouveau titre, qui est surajouté à la main sur la maquette communiquée par Césaire à la fin de 1943²⁷.

Les premiers « Fragments d'un poème²⁸ » paraissent dans le premier numéro de *Tropiques*, ostensiblement sous le signe de Rimbaud, mis en exergue : « Je dis qu'il faut être voyant, se faire voyant²⁹. » « Fragments d'un poème. Le Grand Midi (fin)³⁰ » paraît dans le numéro suivant. Césaire aurait donc écrit un poème intitulé « Le Grand Midi », avec un début et une fin. Mais ces premiers fragments seront complétés en juin 1942 par « Conquête de l'aube³¹ » – poème publié non pas dans *Tropiques*, mais dans le premier numéro de VVV, à New York – avec l'indication : « Extraits inédits du Grand Midi ». Après bien des tourments et des métamorphoses infructueuses³², le projet sera abandonné.

Le recueil *Colombes et menfènil*³³, composé de douze poèmes parus partiellement dans *Tropiques*, sera lui aussi disloqué après avoir connu

une version abrégée dans le numéro de l'été 1944 d'*Hémisphères*, la revue new-yorkaise d'Ivan Goll. Les « colombes » font ironiquement écho à la pièce de théâtre en préparation, *Et les chiens se taisaient*³⁴, dont le titre évoque l'arrivée de Christophe Colomb dans la Caraïbe. *Tropiques* en publie des fragments dramatiques présentés sous forme de « poèmes », le procédé confirmant le dédain de l'auteur pour l'appartenance générique de ses textes.

Le tapuscrit de *Et les chiens se taisaient*, retrouvé dans le fonds Goll³⁵, montre que Césaire s'inscrit très tôt dans la prolifique tradition littéraire issue de la révolution haïtienne³⁶. Ce « drame en trois actes », appelé « drame nègre » dans sa correspondance, est conçu autour des événements haïtiens d'où se dégage, après quelques hésitations, le personnage de Toussaint Louverture qui prendra finalement le nom générique de « Le Rebelle ». Le jeune dramaturge a été influencé par James et son *Toussaint Louverture. The Story of the Only Successful Slave Revolt in History*. Mais c'est surtout vers Langston Hughes et son théâtre historique « total » que Césaire se tourne. Hughes avait écrit *Emperor of Haiti*³⁷, pièce consacrée au règne de Jean-Jacques Dessalines. En novembre 1803, à la fameuse bataille de Vertières, l'ancien lieutenant du général Toussaint Louverture avait aidé à battre l'armée française. Il proclame l'indépendance d'Haïti le 1^{er} janvier 1804³⁸. Sacré empereur sous le nom de Jacques I^{er} en octobre 1804, Dessalines mène une politique très autoritaire qui le conduit à éliminer les anciens colons (la pièce de Césaire fait entendre le cri de « mort aux Blancs ! »), à défier les privilèges des « anciens libres » (libérés avant l'abolition et donc souvent mulâtres), et à imposer une nouvelle fois aux Noirs le travail forcé, avant d'être assassiné le 17 octobre 1806 par une rébellion de son armée dont Henri (ou Henry) Christophe fait partie.

Le titre *Et les chiens se taisaient* est étonnant. Interrogé sur sa signification, Césaire dira qu'il lui avait été dicté par l'inconscient, influencé peut-être par la mythologie égyptienne³⁹. Il est plus sûrement emprunté à l'épopée de Christophe Colomb. Lors de son premier voyage, en 1492, Colomb débarque avec son équipage sur l'île qu'il nomme Fernandine (île des Lucayes, dans les actuelles Bahamas), puis à Cuba, juste avant de se rendre à Hispaniola (Saint-Domingue), Césaire amalgamant plusieurs escales de ce voyage fondateur du Nouveau Monde colonial. Peut-être avait-il lu l'étude de

Bertrand Ramón de la Sagra, *Histoire physique, politique et naturelle de l'île de Cuba* dans lequel l'auteur consacre un chapitre au « chien domestique de l'île de Cuba », en soulignant combien leur silence avait intrigué les premiers conquérants dont il compile les écrits :

Dès leur arrivée dans le Nouveau Monde, Christophe Colomb et ses compagnons trouvèrent une race de chiens domestiques vivant avec les Indiens insulaires. Ces animaux, fort ressemblants à ceux d'Europe pour la forme et la couleur du corps, avaient cela de particulier qu'ils n'aboyaient pas. [...]

Ces chiens étaient de différentes couleurs, comme ceux d'Espagne, les uns d'une seule teinte, les autres marqués de blanc et de noirâtre ; il y en avait aussi de roussâtres et de toutes les couleurs et pelages qu'on observe dans ceux d'Espagne, de laineux, de soyeux ou à poil ras, mais en général plus rude que celui de nos chiens de Castille, avec les oreilles droites, et alertes comme les loups. Tous ces chiens étaient muets, et, soit qu'on les appelât ou qu'on les tuât, on ne les entendait ni se plaindre, ni gémir, ni aboyer⁴⁰.

Le titre suggère par conséquent que les chiens doux, pacifiques et aussi confiants que leurs maîtres auraient mieux fait d'aboyer féroce^{ment} – ils apprendront à le faire quand ils seront dressés à poursuivre les esclaves fugitifs. Décrypté, il renforce le lien entre la pièce de Césaire et celle de Paul Claudel : *Le Livre de Christophe Colomb* (1927-1928)⁴¹. Un lien fait d'une certaine allégeance formelle associée à un retournement de point de vue, puisque le héros de *Et les chiens* n'est plus le conquistador « qui a réuni la terre catholique et en a fait un seul globe au-dessous de la croix », comme chez Claudel, mais le Rebelle à la colonisation, les deux personnages étant au terme de leur vie.

Pendant les actes I et II, l'action de sa pièce est à Saint-Domingue, lors de la révolution haïtienne. Le troisième acte se situe en partie dans la prison du Jura, où Toussaint Louverture va mourir, puis de nouveau à Saint-Domingue, où la révolution continue avec Dessalines. Le « drame historique » se transformera douloureusement pendant la

guerre en une tragédie intemporelle et personnelle qui sera insérée au recueil *Les Armes miraculeuses*, avant d'autres transfigurations.

Parallèlement, *Tropiques* propose les fragments d'un art poétique. « En guise de manifeste littéraire⁴² », dont le titre fait écho aux manifestes surréalistes d'André Breton à qui le texte est dédié, en est la pièce principale. Elle sera intégrée aux nouvelles versions de *Cahier d'un retour au pays natal*. Une exubérante obédience au surréalisme s'affichait cependant dès le deuxième numéro, allant *crescendo*. Suzanne Césaire en est la laudatrice la plus enthousiaste. René Ménil intervient également pour dire une admiration peu tolérante aux réserves exprimées ailleurs à l'égard du mouvement⁴³.

Cet art poétique défini au fil des numéros ne se résume toutefois pas à une simple adhésion aux préceptes surréalistes consécutive au séjour de Breton à la Martinique, mais constitue la défense de la nouvelle littérature née du *Cahier*. La défense est collective. Par exemple, Suzanne Césaire trompette un corrosif « zut » à l'exotisme dans un article très amusant : « Misère d'une poésie ». Elle y dénonce la « littérature de hamac », la « littérature de sucre et de vanille », le « tourisme littéraire » :

Allons la vraie poésie est ailleurs. Loin des rimes, des complaintes, des alizés, des perroquets. Bambous, nous décrétons la mort de la poésie doudou. Et zut à l'hibiscus, à la frangipane, aux bougainvilliers.

La poésie martiniquaise sera cannibale ou ne sera pas⁴⁴.

La revue offre en outre à l'œuvre de Césaire sa première réception critique *pro domo sua*. Publié à la veille de la guerre, *Cahier d'un retour au pays natal* était passé presque inaperçu. Aristide Maugée publie dès le deuxième numéro un court article, « Poésie et obscurité⁴⁵ », qui justifie l'hermétisme de Césaire en référence à Mallarmé, auteur le plus unanimement signalé dans la revue, avec Breton. Dans le cinquième numéro, Maugée cite un extrait de la lettre de Rimbaud à Paul Demeny (du 15 mai 1871), en exergue de son article intitulé : « Aimé Césaire, poète » :

Donc le poète est vraiment voleur de feu.

[Il est chargé de l'humanité, des animaux même ; il devra faire sentir, palper, écouter ses inventions] ; si ce qu'il rapporte de là-bas a forme, il donne forme si c'est informe, il donne de l'informe.

Maugée se réjouit : « Un poète nous est né. » Césaire est « l'héritier » de la « poésie moderne », celle de Rimbaud. Pour preuve, il commente une partie du *Grand Midi*, qui avait également été placée sous le signe de Rimbaud par son auteur :

Les volcans tirent à bout portant
les villes par terre dans un grand bris d'idoles,
dans le vent mauvais des prostitutions
et des Sodomies

Les villes par terre et le vent soufflant
parmi l'éclatement fangeux de leur chair
le rugissement excrémental.

« Quelle vision apocalyptique d'effondrement ! » « Mais, ajoute Maugée, poème aussi d'espérance et d'amour. Car, par désintégration du réel, le poète recherche un monde nouveau : un monde de beauté et de vérité. »

Des voix plus autorisées que celle du jeune Maugée se feront aussi entendre. Un extrait de la très élogieuse préface de Benjamin Péret à la version cubaine de *Cahier d'un retour au pays natal* paraît en février 1943. En mai 1944, *Tropiques* reprend « Un grand poète noir » d'André Breton, texte prévu pour préfacer l'édition bilingue du *Cahier* à New York. Les deux assurent à Césaire une première notoriété internationale.

II

Martinique à la croisée des chemins

Avenue of escape

La Fondation Rockefeller avait créé, depuis 1933, un fonds spécial d'aide pour les chercheurs allemands destitués. En 1940, l'*Avenue of escape* est rendue encore plus cruellement nécessaire, et de nouveaux programmes d'urgence sont déployés, dont celui de l'*Emergency Rescue Committee* (ERC). Eleanor Roosevelt elle-même s'ingénie à obtenir des visas d'entrée aux États-Unis. D'autres entreprennent des démarches similaires, comme le peintre Katherine Linn Sage connue sous le nom de Kay Sage. Fille d'un riche et influent sénateur républicain de l'État de New York, Kay Sage a épousé Yves Tanguy en 1940, rencontré lors de son long séjour parisien. Des fonds sont réunis. Deux femmes, Mary Jayne Gold et Peggy Guggenheim, se montrent particulièrement généreuses. Gold est une jeune et riche héritière originaire de Chicago, à l'existence très romanesque. Dans *Crossroads Marseille*¹, elle raconte avec beaucoup d'humour comment elle décide, à vingt-cinq ans, et alors qu'elle mène une joyeuse vie parisienne, de venir au secours de l'ERC. Son action sur le terrain est cependant compromise par sa liaison avec un bandit, en affaires avec la mafia corse, mais son argent continuera d'irriguer l'organisation. Après la guerre, elle reprendra aussi joyeusement le cours de sa vie entre New York et la Côte d'Azur. Peggy Guggenheim, new-yorkaise tout aussi obligeante et non moins romanesque, a mis une partie de sa fortune au service des artistes désirant s'exiler². Elle épousera l'un d'eux, Max Ernst, avant de rentrer avec lui pour fonder sa galerie américaine.

L'émissaire de l'ERC, le journaliste Varian Fry³, arrive à Marseille en août 1940 avec une liste d'environ deux cents noms de personnalités menacées par les nazis en raison de leurs origines juives ou de leurs engagements politiques. On y trouve des écrivains ou des philosophes comme Julien Benda, Henri Bergson, Georges Duhamel, Jean Giraudoux, François Mauriac, Jules Romains, Marcel Mauss, André Siegfried, des mathématiciens comme André Weil du groupe Bourbaki, Élie Cartan, Henri Lebesgue, le géographe Emmanuel de Martonne. Tous ne voudront pas partir. Le conservateur du *Museum of Modern Art* de New York et le doyen de la *New School for Social Research*⁴ offrent des bourses ou des chaires, en fixant des conditions de réputation académique ou artistique, de connaissance de la langue anglaise et de capacité à s'intégrer dans le monde culturel ou universitaire. L'ERC, qui perdurera jusqu'en juin 1942, aura permis à environ deux mille personnes de quitter la France, depuis Lisbonne ou Marseille.

Le Portugal de Salazar, malgré sa sympathie pour Rome et Berlin, avait opté pour une certaine neutralité sous protection britannique qui assurait aux Européens souhaitant s'échapper une libre circulation vers l'Amérique. Ironie de l'histoire, le chemin terrestre menant à Lisbonne passe par l'Espagne, à rebours de celui des républicains fuyant le franquisme. Certains prennent le train, d'autres franchissent clandestinement les Pyrénées à pied, d'autres encore y trouvent la mort.

Le chemin maritime alternatif traverse l'Atlantique depuis La Joliette. Le ministre de l'Intérieur de Pétain, Marcel Peyrouton (administrateur colonial qui avait suivi ses études secondaires à la Martinique où son père était trésorier général), organise en effet un transit martiniquais depuis Marseille, encore en zone libre, pour débarrasser la France de « personnalités indésirables », à condition qu'elles aient obtenu un visa, un *affidavit of support* (« attestation de soutien »), un *affidavit of sponsorship* (« attestation de parrainage »), et qu'elles aient les moyens de financer les papiers et le voyage. Bien plus nombreux sont ceux qui ne parviendront pas à obtenir les documents nécessaires, ou qui attendront trop longtemps pour quitter la France. Car la route de la Martinique, ouverte en octobre 1940, se ferme presque complètement à partir de juin 1941, en ayant permis cependant le passage de cinq à sept mille personnes⁵.

Le 24 mars 1941, plus de deux cents passagers embarquent sur le *Capitaine-Paul-Lemerle*. Si certains d'entre eux sont bien des indésirables, d'autres sont juste désireux d'échapper à un continent en guerre pour poursuivre leur vie et leurs affaires dans des conditions plus favorables. Parmi ceux qui ont pu partir se trouvent Victor Serge et son fils, Vladimir Kibaltchitch ; André Breton accompagné de sa femme, Jacqueline, et de sa fille, Aube ; Wifredo Lam et Helena Holzer (qui épousera Wifredo Lam en 1944) ; Claude Lévi-Strauss ; Anna Seghers et sa famille ; la photographe allemande Germaine Krull ; le médecin allemand Minna Flake et sa fille ; Alfred Kantorowicz, juriste, journaliste et critique, membre du Parti communiste allemand (KPD), et sa femme, Friedel ; le sociologue Gottfried Salomon-Delattre ; les cinéastes Jacques Rémy (Raymond Assayas) et Curt Courant... La famille Masson arrivera à la Martinique quelques jours plus tard, à bord du *Carimare*.

Plusieurs des passagers ont raconté leur voyage, en témoignant des sentiments contradictoires qui les animaient. Dans *Tristes tropiques*, Claude Lévi-Strauss se réjouit de son statut privilégié. Jeune ethnographe, il connaît déjà la Compagnie des transports maritimes « dont la mission universitaire française au Brésil avait constitué, pendant les années précédentes, une clientèle fidèle et très exclusive⁶ ». Il a ainsi pu obtenir l'une des sept couchettes du bateau. Une autre est occupée par un mystérieux personnage qui voyage avec ce que Lévi-Strauss pense être un Degas. Il s'agit d'Henri Smadja, homme d'affaires tunisien qui reprendra le journal *Combat* en juin 1947.

Le récit sans doute le plus intéressant et le plus bouleversant est celui de Victor Serge. L'écrivain révolutionnaire, qui n'en est pas à son premier exil, décrit précisément dans ses carnets la progression du voyage, avec des remarques souvent amusantes sur la sociabilité des passagers :

Entre le pont central et la chaufferie se sont installés les *Wirtschaftsemigranten* à l'affût de bons coins. Louent les cabines de l'équipage, se gavent, fricotent avec le personnel, ne fraient qu'entre eux, se méfient de tout le monde [...]. Nous appelons ce coin les Champs-Élysées et nous l'envahissons en partie parce qu'on y est à l'abri du vent et

du soleil. [...]

L'avant est plus populeux mais garde un petit ton chic à cause d'un groupe de cinéastes et d'émigrants à galette bien vêtus qui se font des manières comme à une terrasse rive gauche (Il n'y a de rives nulle part...) Le pont supérieur, qui n'est pas un pont à vrai dire mais une sorte de toit, encombré par les canots de sauvetage, est occupé par les Lam, les Breton, Vlady. Jacqueline prend à peu près nue des bains de soleil et méprise l'univers qui s'en moque, ce qui la vexa. Hélène Lam soigne Wifredo, malade, les ganglions de la gorge enflés, triste, étendu sur une couverture et la tête sur les genoux de sa femme. Ses yeux de vieil enfant sino-nègre sont pleins d'une désolation animale. Il va mieux pourtant. Je monte parfois là-haut, de là on voit tout le bateau et toute la mer. C'est Montparnasse.

À l'arrière du bateau, tables en bois non raboté sous les bâches, au-dessus des escaliers de la cale. Baquets où la fille de René Schickele⁷ fait la lessive en me racontant le suicide de Walter Benjamin à Cerbère, après une tentative infructueuse de passer la frontière sans visa [...]. Transats, une sorte d'étable d'un côté, de l'autre, les abominables W.-C. collectifs en bois blanc dressés sur le pont. Cordages, outillages, marmailles, lessives, types au poitrail nu qui se rasent, dames allongées dans leurs chaises longues au soleil, notre groupe allemand de l'IRA⁸ étudie l'anglais et discute marxisme ; les staliniens en petits conciliabules discrets autour de Kantorowicz et sa femme, tous deux maigres, aigus de profil avec des visages ridés et des regards durs et fuyants à la fois, Espagnols bruyants et gais. C'est Belleville. À l'avant, nos copains allemands et leurs gosses vont s'installer en *kindergarten*, cela fait un coin de square à Wedding⁹, que nous appellerons la place Rosa Luxemburg¹⁰.

Le dimanche 20 avril 1941, Serge écrit :

Vingt-huitième jour de navigation. Sorti sur le pont vers 7 heures du matin. La lumière matinale est laiteuse et pourtant transparente. Un envoûtement que l'on respire, qui

vous pénètre par les yeux et par tous les pores de la peau – et atteint l'âme. [...] On aperçoit l'île. Une île verte, baignée de couleurs brumeuses, dont les sommets sont comme des chatons de bague. Elle est posée sur l'océan. La lumière semble en émaner.

Après un mois d'une traversée éprouvante, le *Capitaine-Paul-Lemerle* arrive en rade de Fort-de-France. Le premier numéro de *Tropiques* vient de sortir. Les exilés en escale à la Martinique pour quelques semaines trouveront ensuite refuge aux États-Unis, au Canada, au Mexique, à Cuba, au Brésil...

Rencontres en eau trouble

De nombreuses légendes circulent à propos des conditions du séjour d'André Breton à la Martinique et de sa rencontre avec Césaire. La critique a tendance à confondre le récit que Breton en fait dans « Eaux troubles » avec la réalité historique. Le long article paru pour la première fois en février 1942 à New York dans le journal *Pour la Victoire*¹¹, et repris en 1948 dans le recueil *Martinique charmeuse de serpents*¹², dévoile une singulière maladresse. Décalé par rapport à l'écriture habituelle de Breton, qui déclare d'ailleurs y avoir renoncé à tout « lyrisme », l'article l'est aussi par rapport aux circonstances. Breton raconte son expérience martiniquaise en semblant ne pas avoir pris conscience que le monde est entré dans une guerre « totale », et que l'île qui l'a accueilli est *a contrario* étrangement calme, car fort éloignée des batailles, de la Gestapo, ou des groupes d'intervention. Il invente des dangers et des persécutions auxquels il ferait face héroïquement.

Dans *Tristes tropiques*¹³, Claude Lévi-Strauss écrit que les passagers du *Capitaine-Paul-Lemerle*, rêvant d'un bain après une traversée peu propice à la toilette, « n'allaient plus tarder à apprendre que leur bateau crasseux et bondé était encore un séjour idyllique, comparé à l'accueil d'une soldatesque en proie à une forme collective de dérangement cérébral qui eût mérité de retenir l'attention de l'ethnologue, si celui-ci n'avait été occupé à utiliser toutes ses

ressources intellectuelles dans le seul but d'échapper à ses fâcheuses conséquences ». Les officiers en garnison à la Martinique sont « hors du coup », désœuvrés par l'absence de tout ennemi sur place : « Leur unique mission, qui était de garder l'or de la Banque de France, s'était dissoute dans une sorte de cauchemar dont l'abus de punch n'était que partiellement responsable. » Des soldats tatillons et odieux donc, mais pas « redoutables ». Lévi-Strauss va d'ailleurs immédiatement traverser la baie, gagner son hôtel en ville, et faire du tourisme à travers la Martinique jusqu'à son départ.

Breton est si peu menacé qu'il peut vite s'installer lui-aussi à l'hôtel avec sa famille, alors que la plupart des réfugiés étrangers – Victor Serge et Anna Seghers, par exemple – seront plus ou moins assignés à résidence jusqu'à leur départ. La léproserie désaffectée du Lazaret, aux Trois-Îlets où ils sont logés, est une sorte de centre de rétention pour les étrangers. Très inconfortable, certes, mais dont on peut sortir pour aller en ville ou à la plage, et pour reprendre la route de l'exil.

Breton écrit qu'il n'a obtenu l'autorisation de sortir des Trois-Îlets qu'après cinq jours et qu'il lui est finalement permis de résider en ville, malgré le grand danger qu'il représenterait aux yeux des autorités, grâce à une intervention du gouverneur qui lui aurait accordé audience. Ce point est également douteux. Breton étant français, il ne pouvait pas être retenu très longtemps. En outre, le 1^{er} avril 1943, Victor Serge écrit dans son journal, après avoir lu la nouvelle version de *Le Surréalisme et la peinture*¹⁴ : « Enfin cette énormité qu'André Breton laisse écrire par le préfacier : qu'à la Martinique il fut “dirigé” vers un camp de concentration. Style à double entente : “dirigé” oui, mais il n'y mit pas les pieds, pas même pour visiter Lam malade¹⁵. » Ce qui est confirmé par Helena Holzer. Certes, elle indique bien que les conditions d'accueil sont très décevantes, après la pénible traversée : « Ayant passé un mois entier dans de piètres conditions, nous espérions un bien meilleur traitement. Nos attentes furent déçues. Nous avons été conduits en troupeau, comme du bétail, sur plusieurs petits bateaux à moteur qui nous ont transportés à travers la baie vers nos nouveaux logements : une ancienne léproserie des Trois-Îlets¹⁶. » Pour préciser : « André, étant citoyen français, a pu, après quelques difficultés, rejoindre avec sa famille un petit hôtel de Fort-de-France. »

Helena Holzer et Wifredo Lam, bien qu'étrangers, seront également autorisés à sortir pour visiter la ville, à condition de disposer d'argent et de rentrer par la navette avant la tombée de la nuit. Ils s'empressent d'en profiter : « Le lendemain matin, Wifredo et moi avons pris le bateau et, après un trajet de trente minutes, nous avons rencontré André qui semblait heureux, faisant les cent pas devant son hôtel, en fumant la pipe. » Et tout le groupe part en promenade : « Bientôt Jacqueline et Aube nous ont rejoints. Nous avons marché vers le centre-ville, admirant les belles femmes créoles [...]. Nous avons acheté des fruits qui nous étaient inconnus et nous avons observé les petites filles noires dont les têtes arboraient de nombreuses petites tresses ornées de rubans multicolores. »

Est-ce ce spectacle de petites filles aux tresses enrubannées qui inspira à Breton la légende de sa rencontre avec Aimé Césaire publiée dans « Un grand poète noir » ? Il y raconte qu'en allant acheter un ruban pour sa fille, il découvre un exemplaire du premier numéro de *Tropiques*, dans une mercerie de Fort-de-France tenue par une sœur de René Ménil¹⁷. Enthousiasmé par sa lecture, il cherche à entrer en contact avec Césaire via Ménil. Les circonstances réelles sont sans doute moins romanesques et Breton aura aussi bien trouvé *Tropiques* dans l'une des librairies de Fort-de-France que dans une mercerie.

C'est par l'intermédiaire de Breton qu'Helena Holzer et Wifredo Lam font la connaissance de Césaire, dans un café, place de la Savane : « Wifredo et Aimé ont éprouvé beaucoup d'affection l'un pour l'autre et sont bientôt devenu amis. »

Un jour, Aimé et Suzanne Césaire les invitent chez eux à une lecture du *Cahier*. Pendant qu'Helena Holzer traduit le texte à Lam, elle s'aperçoit à quel point il est troublé et ému d'avoir trouvé « une âme sœur ». Ayant raté le dernier bateau, le couple dort chez les Césaire, sans être inquiété par la police.

Breton dénonce également le « drame de la colonisation » à la Martinique, sans distinguer cependant ce qui relève de la « gestion déplorable » coloniale et de la pénurie en état de guerre. Il ne devait pas manquer d'arguments à l'appui de sa thèse, pourtant, ceux qu'il choisit étonnent par leur invraisemblance. Ainsi, par exemple, comment peut-il affirmer sérieusement que la propagande de Vichy et les « dernières mesures prises par "li bon papa Pétain" » soient publiées « chaque jour » dans « les journaux locaux » en « langage

petit-nègre¹⁸ » ? Le « petit-nègre » ne fut utilisé dans la presse martiniquaise ni pendant la guerre (*La Paix, La Presse, Le Sportif, La Tribune, Le Courrier des Antilles, La Voix mutualiste, Le Journal des contribuables*, le *Bulletin hebdomadaire d'information*, etc.) ni à toute autre époque.

De même, Breton affirme que « le sentiment populaire » « n'a pas cessé d'être acquis très profondément au général de Gaulle » et que l'amiral Robert a recours « à une répression rigoureuse : on parle de trois cents arrestations opérées en un seul jour ». Ce « on » est mal informé. Le « sentiment populaire » ne s'est exprimé en faveur de la France libre que très discrètement jusqu'en juin 1943 – date de la création du Comité de Libération à Fort-de-France –, même si les premiers dissidents ont commencé à gagner les îles anglaises auparavant (le premier groupe de Martiniquais rejoint les États-Unis le 11 octobre 1942). Ainsi ni Robert, ni même le lieutenant Castaing, chef de la Sûreté de sinistre mémoire, n'ont-ils eu à arrêter des centaines de personnes pour maintenir l'État français, encore moins en « un seul jour ».

« Eaux troubles » trahit tristement le malaise de Breton face à un exil qui peut se comprendre, mais qui n'a rien d'héroïque. Et s'il a d'autant plus besoin de se fabriquer une image de résistant valeureux en 1948, au moment de la publication de *Martinique charmeuse de serpents*, c'est qu'il a été violemment critiqué à son retour en France, en particulier par Tristan Tzara, dans sa conférence du 17 mars 1947 : « Or, qu'est aujourd'hui le surréalisme et comment se justifie-t-il historiquement, quand nous savons qu'il a été absent de cette guerre, absent de nos cœurs et de notre action pendant l'Occupation qui, inutile d'insister, a profondément affecté nos façons de réagir et celles de comprendre la réalité¹⁹ ? »

On voit que c'est Breton qui est visé, d'autant que Tzara insiste cruellement :

Le seul organe du surréalisme pouvant paraître librement pendant la guerre fut VVV dont quatre très luxueux numéros ont été publiés à New York. On n'y trouve pas la moindre allusion à la situation précaire faite à ceux qui, pendant l'occupation nazie, avaient d'autres soucis que de participer à des concours et des jeux surréalistes, dont le moins qu'on

Tzara attaque aussi les « poètes qui veulent revenir à l'état paradisiaque d'un passé dont on oublie de dire les misères et les tyrannies », condamnant par là l'exotisme et le primitivisme surréalistes.

Il ne s'agit pas de juger le comportement de Breton, mais de montrer les limites temporelles de son influence sur Césaire. En 1946, le maire et député communiste sera devenu l'ami de Tzara, et c'est à Tzara qu'il confiera certains de ses manuscrits. Cette nouvelle alliance marquera la fin de celle nouée avec Breton, cinq ans plus tôt. Breton et Césaire se sont progressivement éloignés dès 1944 ; sans que Breton ne se fâche jamais sérieusement, même pendant la période stalinienne de Césaire.

Comment Césaire a-t-il reçu l'article de Breton ? Le 10 janvier 1943, il indiquera, en référence au titre « Je vous écris à la hâte ces quelques lignes : « Ici rien de changé : “eaux sales”. » Sans autre commentaire. On peut cependant imaginer l'embarras de Césaire face aux « mythes » de Breton. En attendant, le groupe des Breton, Lam et Masson a rencontré les Césaire et leurs amis. Ils se promènent ensemble. Les exilés sont reçus chaleureusement chez les Martiniquais. Il leur arrive aussi de sortir dans les cafés de la Savane, comme en témoigne René Ménil :

« La bonne allure »

Nous étions réunis face à la savane et à la mer, au haut balcon d'un café hôtel aujourd'hui disparu à l'angle des rues de la Liberté et Ernest Deproge – et il régnait autour de la table, comme à l'accoutumée, le climat féérique que suscitèrent, chez nos amis, la préparation et la dégustation ritualisée du punch. André Masson était là mais Lam n'était pas au rendez-vous. J'imagine que la pratique du punch en terre natale de la canne à sucre donnait à l'opération un cachet imprévu d'authenticité qui fortifiait chez nos hôtes leur curiosité des îles (en matière d'alcools, il est certain que Césaire et moi n'avions rien à leur apprendre). Au reste, leur recueillement avait, au-delà du punch, des arrière-fonds de rêverie que Breton traduira en poèmes et André Masson en

Ménil fait allusion ici aux textes parus dans *Martinique charmée de serpents*. C'est que ce séjour tropical sur une île « primitive » en compagnie d'un Noir assez normalien pour soutenir une conversation poétique est une source d'inspiration pour Breton et pour Masson. Le paysage de la Martinique rappelle sans doute à Breton le temps de *L'Amour fou* aux Canaries. Jacqueline Lamba et André Breton, accompagnés par Benjamin Péret, avaient en effet séjourné dans l'île de Tenerife en mai 1935, où ils visitèrent le jardin botanique. Dans le « Château étoilé²² », journal de bord de ce voyage, les descriptions de la végétation semblent préfigurer la vision exotique portée par Breton sur la nature martiniquaise. La Martinique évoque sans doute aussi à Breton son séjour au Mexique de 1938. La nature mexicaine est restée associée à ses échanges avec Diego Rivera et Léon Trotsky sur la liberté absolue de l'artiste²³. Un sujet qui a certainement alimenté les conversations de Breton et de Césaire. Le titre *Martinique charmée de serpents* témoigne de l'analogie, puisqu'il est emprunté à *La Charmée de serpents* (1907), une œuvre du peintre Henri Rousseau dont la légende voulait qu'il eût séjourné au Mexique. André Masson écrit dans *La Mémoire du monde*, à propos du séjour martiniquais :

Ce fut dans cette île pas encore massacrée qu'avec André Breton et les siens, nous demeurâmes trois semaines.

Un jour, nous promenant sur la côte atlantique de l'île, où les lianes en fleur se mêlent à l'écume des vagues, Breton, à mon grand étonnement, me parla du Paradis. Pas celui des théologiens, de Lactance par exemple, qui nous offre un paradis que le Créateur entoure d'un cercle de flammes. Non, un véritable Paradis *ici-bas*, il serait possible si... –

Passant en revue les utopistes paradisiens, nous allâmes au fameux « dépérissement de l'État » à « la fin de l'Histoire » en nous arrêtant longuement à Charles Fourier que j'ai toujours surnommé le *Douanier Rousseau du socialisme*. Oui, un paradis possible si les hommes avaient le pouvoir, ou le vouloir, d'être autre chose que ce qu'ils sont...

Nous étions à l'heure de *Martinique charmeuse de serpents*, du *Dialogue créole*, lui écrivant et dessinant... Le seul livre « exotique » que les Surréalistes aient composé²⁴.

La Martinique comme « Paradis *ici-bas* » ? Breton y trouve en tout cas un écho à ses fantasmes intimes et à ses théories sur le primitif²⁵. Un fantasme entériné par Monnerot dans *La Poésie moderne et le sacré*, qui met en évidence « les affinités entre la pensée surréaliste et la pensée primitive²⁶ ». En 1941, la Martinique est en effet une île volcanique, sauvage, aux paysages tropicaux encore indomptés. La nature y figure l'archi-primitivité. Elle donne accès à l'art, ou mieux, elle crée l'art : « Je reverrai toujours de très haut perchés à nous perdre sur le gouffre d'Absalon comme sur la matérialisation même du creuset où s'élaborent les images poétiques²⁷. »

Breton est surtout sensible à l'analogique de cette nature : les règnes – végétal, animal, minéral, humain – se confondent, comme en témoignent les textes et les illustrations de *Martinique charmeuse de serpents*²⁸. L'île est femme, la femme est fleur, et réciproquement ; les poissons pierres précieuses, la chair est cacao ou vanille, les fruits petits diables, les papillons professeurs de danse... Ce « Démon de l'analogie²⁹ » est pour Breton un bon génie magnétique qui oriente son esthétique³⁰ et le rapproche de la mentalité primitive telle qu'elle est définie par Lévy-Bruhl³¹. Ainsi peut-on mieux comprendre le charme irrésistible que la Martinique a exercé sur lui, avec sa profusion de fusions analogiques. Et l'attire exercé par un jeune homme dont la poésie transfigure analogiquement la réalité, en adoptant pour lui-même une identité de volcan, d'arbre, de serpent, d'oiseau, de cheval...

Breton saura gré à Césaire de l'avoir guidé sur la route de la Trace qui mène à Absalon, et plus haut, au Morne-Rouge, et jusqu'aux pentes du volcan, là où des forêts primordiales s'expriment en secrets tropicaux. La promenade à Absalon par une journée très pluvieuse a particulièrement marqué les esprits. Breton va lui consacrer un poème, « La Lanterne sourde », qui sera publié dans *Tropiques* en avril 1942. Il avait été offert avec une amicale dédicace « À Aimé Césaire, René Ménil, Georges Gratiant à qui je dois cet après-midi inoubliable » (une dédicace supprimée pour les éditions ultérieures du poème) :

Et les grandes orgues c'est la pluie comme elle tombe ici et se parfume : quelle gare pour l'arrivée en tous sens sur mille rails, pour la manœuvre sur autant de plaques tournantes de ses express de verre ! À toute heure elle charge de ses lances blanches et noires, des cuirasses volant en éclats de midi à ces armures anciennes faites des étoiles que je n'avais pas encore vues.

Au milieu du mois de mai, les Breton, les Lam, les Masson, les Serge et les Seghers quittent Fort-de-France sur le *Rafael Trujillo*. Ils feront escale à la Dominique, la Guadeloupe – où ils rencontrent Pierre Mabille –, Barbuda, Sainte-Croix. Ils parviennent en République dominicaine le 23 mai, où chacun devra attendre plus ou moins longtemps avant de poursuivre le chemin de l'exil.

Postérité des rencontres

Quel aurait été le destin politique de Césaire s'il avait pu discuter, autour d'un verre sur la Savane de Fort-de-France, avec l'ancien anarchiste, compagnon de Lénine, persécuté par Staline en raison de ses menées « trotskistes » ? Victor Serge l'aurait-il mis en garde ? Aurait-il endigué l'influence des communistes du lycée Schœlcher qui avaient accueilli le jeune professeur à son retour de Paris ? Serge ne se trouvait qu'à quelques minutes de navette, mais cette rencontre ne s'est pas produite.

Césaire avait pu entendre Anna Seghers au congrès international des écrivains pour la défense de la culture de juin 1935 – où elle ne s'était guère montrée compatissante au sort réservé à Victor Serge par les autorités staliniennes. Il ne la croise pas à Fort-de-France, mais quelques années plus tard.

Juive, membre du Parti communiste allemand et de l'Union des écrivains révolutionnaires prolétariens, Anna Seghers devait impérativement quitter la France où elle était réfugiée avec sa famille depuis 1933. En janvier 1940, son mari, László Radványi, philosophe hongrois qui avait enseigné à la *Marxistische Arbeiterschule* de Berlin, est interné³² au camp des Milles, près d'Aix-en-Provence. Dans son

roman *Transit*³³, Anna Seghers raconte le Marseille des candidats à l'exil et leur quête décourageante de visas et de billets pour embarquer vers les Amériques. Elle finira par les obtenir.

La famille sort régulièrement du Lazaret pendant son escale martiniquaise, comme en témoigne Pierre Radványi, le fils :

Environ une fois par semaine, nous avons une « permission », pour passer l'après-midi à Fort-de-France. Une vedette nous amène alors de l'autre côté de la baie. Mes parents peuvent faire des emplettes, aller à la poste ou se renseigner auprès des compagnies de navigation pour la suite du voyage. Il y a aussi en ville des couturières, dont les femmes se donnent les adresses³⁴.

Elle gagnera ensuite le Mexique via New York, où elle ne sera finalement pas autorisée à résider. Son séjour antillais inspire à Anna Seghers une passion pour l'histoire de la Caraïbe, principalement celle d'Haïti, et plus précisément encore pour la figure de Toussaint Louverture. Passion à laquelle sa rencontre avec Jacques Roumain à Mexico n'est certainement pas étrangère.

En rentrant en Allemagne en 1947, Anna Seghers écrira en effet un portrait du héros haïtien : *Un nègre contre Napoléon*³⁵. Elle publiera en 1962 un recueil de nouvelles *Karibische Geschichten*³⁶ (traduit par *Histoires des Caraïbes*) qui comprend : « Les noces d'Haïti », « Rétablissement de l'esclavage en Guadeloupe », « La lumière sur le gibet » (qui se déroule à la Jamaïque, lors d'un épisode révolutionnaire manqué, en 1794). Pour préparer ce recueil, Anna Seghers lit *Esclavage et colonisation* de Victor Schoelcher préfacé par Césaire. Elle s'entretiendra avec lui après la rencontre des écrivains pour la paix de Wrocław, en août 1948, puis à Paris. À propos de « Rétablissement de l'esclavage en Guadeloupe », elle précise : « Césaire me donna de la documentation et m'amena, sans le savoir, à réécrire cette nouvelle pièce presque achevée³⁷. » À la fin de sa vie, Anna Seghers consacrera un dernier ouvrage aux Antilles, vues cette fois sous un angle féminin : *Trois femmes d'Haïti*³⁸, les trois courtes nouvelles suivant l'ordre chronologique³⁹, depuis la conquête espagnole jusqu'à la dictature des Duvalier.

Tristes tropiques et deux lettres envoyées à ses parents permettent

de bien se représenter le séjour de Claude Lévi-Strauss à la Martinique et l'atmosphère qui règne dans l'île en 1941, alors que les réfugiés y transitent. Un séjour duquel Césaire est totalement absent. Le « jeune savant des plus distingués⁴⁰ » (Lévi-Strauss a trente-deux ans) avait sympathisé avec « l'ours bleu » Breton sur le *Capitaine-Paul-Lemerle* :

André Breton, fort mal à l'aise sur cette galère, déambulait de long en large sur les rares espaces vides du pont : vêtu de peluche, il ressemblait à un ours bleu. Entre nous, une durable amitié allait commencer par un échange de lettres qui se prolongea assez longtemps au cours de cet interminable voyage, et où nous discussions des rapports entre beauté esthétique et originalité absolue⁴¹.

Les deux hommes se retrouveront avec plaisir à New York, pour se livrer à leur passion commune qui les conduit à chiner les objets d'art « primitifs », Lévi-Strauss concédant même à son compagnon d'infortune une participation aux jeux surréalistes qu'il a accommodés aux nouvelles circonstances⁴². À Fort-de-France, Breton aurait donc pu présenter Lévi-Strauss à Césaire. Il s'en est abstenu. Quand j'avais écrit à Claude Lévi-Strauss pour lui demander s'il avait jamais rencontré Césaire, il m'avait répondu très courtoisement, par la négative, semblant surpris d'une question aussi incongrue et négligeant par conséquent les rencontres avérées par de proches amis communs, comme celle du 7 mars 1950 à l'occasion de la conférence de Michel Leiris : « L'Ethnographe devant le colonialisme ».

Les deux hommes auraient-ils eu des choses à se dire en 1941 ? La conception de la culture révolutionnaire du jeune Lévi-Strauss, exprimée en novembre 1928 dans *L'Étudiant socialiste* (« La révolution sociale comme la révolution artistique doit être la révolution tout court⁴³ »), était assez proche de celle du jeune Césaire dans *L'Étudiant noir*. De plus, Lévi-Strauss n'était pas tout à fait insensible aux cultures noires puisque, dans le numéro suivant de *L'Étudiant socialiste*, il avait fait un « Compte rendu de Claude McKay, *Banjo* » pour évoquer les « voix nègres dont les premiers disques de *spirituals* nous ont, il y a dix ans, apporté la révélation⁴⁴ ». Comme Césaire, Lévi-Strauss aime la poésie, dont celle de Baudelaire, et la mythologie universelle. Ensemble, ils déploreront les méfaits du racisme et de la colonisation.

Au-delà des innombrables intérêts communs, Lévi-Strauss et Césaire partagent la technique littéraire du collage-bricolage. Lévi-Strauss explicitera dans *Le Regard éloigné* sa démarche consistant à construire ses livres sans plan déterminé :

Comme les tableaux et les collages de Max Ernst, mon entreprise consacrée à la mythologie s'est élaborée au moyen de prélèvements opérés au-dehors : en l'occurrence, les mythes eux-mêmes, découpés comme autant d'images dans les vieux livres où je les ai trouvés, puis laissés libres de se disposer au long des pages, selon des arrangements que la manière dont ils se pensent en moi commande, bien plus que je ne les détermine consciemment et de propos délibéré⁴⁵.

Ernst avec qui il s'est lié à New York⁴⁶.

À Fort-de-France, Claude Lévi-Strauss a eu d'autres occupations. Son récit est marqué par une certaine allégresse de l'aventure, l'espoir d'une nouvelle vie loin de la guerre, et par la joie de se trouver dans une nature qui lui rappelle celle du Brésil. Le charme des vacances forcées finit cependant par se dissiper et le séjour devient « fastidieux ». Mais le petit Brésil luxuriant persiste à lui plaire, en dépit de son déficit en « grandeur tragique » :

Ici, j'ai à peu près épuisé les joies du marché exotiques, véritablement somptueux, surtout le marché au poisson [...]. Beaucoup plus de fruits qu'au Brésil également. [...] La campagne est extrêmement belle, follement accidentée comme dans les peintures chinoises : précipices, pics pointus, etc. Mais tout cela à petite échelle. Il y a des forêts entières de fougères arborescentes, et des quantités de petites plages de sable avec des huttes, arbres à pain et cocotiers ; le tout donne une impression riante, aimable, un peu joujou, qui fait beaucoup plus penser aux îles du Pacifique (du moins telles qu'on se les imagine) qu'à l'Amérique. Le Brésil est moins plaisant, mais a plus de grandeur tragique⁴⁷.

On apprend dans *Tristes tropiques* que les excursions à la campagne sont dues aux nouvelles conditions d'hébergement réservées à certains compagnons de bord. Ils ont été sortis du Lazaret pour leur permettre de consommer en ville ; puis installés dans des « villages de l'intérieur », pour soutenir le commerce local à plus large échelle. Lévi-Strauss, « anxieux de suivre [s]es belles amies [deux Allemandes rencontrées sur le *Capitaine-Paul-Lemerle*] dans leur nouvelle résidence au pied du mont Pelé », entreprend « d'inoubliables promenades dans cette île d'un exotisme tellement plus classique que le continent sud-américain⁴⁸ ». L'ethnologue ne se désintéresse pas tout à fait de la culture martiniquaise. Toutefois, conformément à la tradition de la Société des Américanistes de Paris⁴⁹, celle dont il est curieux, la moins synchrétique possible, est exclusivement amérindienne, en dehors d'une visite à la cour d'assises pour observer les mœurs locales⁵⁰. Lévi-Strauss se renseigne sur les travaux en cours et se rend au siège du « journal religieux, dans les bureaux duquel des Pères de je ne sais plus quel ordre avaient accumulé des caisses pleines de vestiges archéologiques remontant à l'occupation indienne⁵¹ ».

Le « journal religieux » qu'il évoque est *La Paix*, organe de l'évêché dirigé depuis 1938 par le père spiritain Jean-Baptiste Delawarde. En 1942, Delawarde deviendra supérieur du séminaire et collège de Fort-de-France. L'évêque le choisira ensuite comme vicaire général. Par ailleurs, Delawarde est bien le pionnier de l'archéologie martiniquaise. Dès 1935, il a participé à des fouilles au Prêcheur. Il travaillait d'ailleurs en collaboration avec Eugène Revert, l'ancien professeur de Césaire.

Revert avait fini par quitter la Martinique, en 1941, après avoir été nommé, en 1937, chef du service de l'Instruction publique, fonction à laquelle s'était ajoutée celle de chef du service de l'Information en 1939. Il était grand temps s'il ne voulait pas être compromis par sa participation à un régime favorable à Vichy. Claude Lévi-Strauss semble inconscient de la collusion de Delawarde avec les autorités locales⁵². Césaire, sans doute, moins. Cependant, les mérites scientifiques de l'homme sont tels que Delawarde sera sollicité pour participer au renouveau culturel, après la libération de l'île.

L'un des plus vifs plaisirs foyaux de Claude Lévi-Strauss est de retrouver d'anciennes connaissances qui affluent en ville. Il en fait le récit circonstancié à ses parents⁵³. D'une manière générale, il croise

« des gens connus, directement ou indirectement, ainsi, tout à l'heure, la belle-sœur de mon ancien patron (G. M.) ». De 1928 à 1930, l'étudiant Claude Lévi-Strauss avait été le secrétaire parlementaire de Georges Monnet, député socialiste proche de Léon Blum. Il a aussi revu Bertrand Goldschmidt. Le chimiste Goldschmidt participera au projet Manhattan et sera l'un des inventeurs de la bombe atomique française. Ces rencontres improvisées donnent une idée de la centralité étonnante de Fort-de-France en ces années de guerre, les centaines de réfugiés qui y ont convergé animant la vie insulaire avant de rayonner dans les Amériques.

Malgré l'abondance des fruits, des poissons et des *ice-creams sodas*, la beauté riante des paysages, une improbable sociabilité ou des fouilles archéologiques prometteuses, la véritable obsession de Lévi-Strauss à la Martinique est de pouvoir en partir. Il a hâte de s'installer aux États-Unis, avec ses bagages et ses documents ethnologiques laissés par précaution à la douane. Sur le chemin, il fera escale à Porto Rico où il croisera son ancien collègue au Musée de l'Homme, Jacques Soustelle, envoyé par Charles de Gaulle pour organiser des comités de soutien en Amérique du Sud. Lévi-Strauss parviendra à New York le 28 mai 1941, très heureux d'avoir sauvé ses notes et ses croquis.

Wifredo Lam et Helena Holzer se résignent à rejoindre Cuba en juillet 1941, faute d'avoir obtenu la permission de résider aux États-Unis ou au Mexique. De quelques années plus âgé que Césaire, Wifredo Óscar de la Concepción Lam y Castilla était né le 8 décembre 1902 à Sagua la Grande, une petite ville sucrière située à environ trois cents kilomètres au sud de La Havane. Il est le huitième et dernier enfant d'Enrique Lam Yam, commerçant né à Canton, et d'Ana Serafina Castilla, métisse cubaine d'origine congolaise et espagnole. Wifredo Lam était parti en 1923 pour compléter en Espagne des études entreprises à l'*Escuela Profesional de Pintura y Escultura* de San Alejandro. Il vécut le plus souvent à Madrid, où il se maria pour la première fois. Sa première femme, Eva Piris, et leur fils moururent de la tuberculose en 1931. À partir de septembre 1937, Lam s'installa à Barcelone où il fit la connaissance de Helena Holzer, chimiste allemande qui dirigeait le laboratoire de tuberculose de l'hôpital de Santa Colomba. En mai 1938, Lam quitta l'Espagne pour Paris où il s'installa à l'hôtel de Suède, quai Saint-Michel. Il retrouva

en France certains de ses amis, dont Mario Carreño, Alejo Carpentier, Pablo Neruda, et, en janvier 1939, Helena Holzer qui avait décidé elle aussi de quitter un conflit désespéré. Lam rencontra Pablo Picasso grâce à une recommandation de leur ami commun, Balbina Manolo. Picasso lui permit de vendre ses tableaux à l'un de ses galeristes, Pierre Loeb. Une première exposition à la Galerie Pierre fut organisée en juin-juillet 1939. Helena et Wifredo vécurent avant la guerre une courte mais fébrile période de rencontres intellectuelles et artistiques. Grâce à Picasso, ils fréquentèrent Henri Matisse, Fernand Léger, Georges Braque, Nusch et Paul Éluard, Tristan Tzara... Michel Leiris, alors chargé du département d'Afrique noire au Musée de l'Homme, fit découvrir à Lam l'art nègre et lui présenta Léon Gontran Damas, André Masson, Joan Miró... Lam se lia aussi avec Auguste et Françoise Thésée auxquels il confia ses toiles avant de partir sur des routes incertaines, mais pas tout à fait inconnues, Claudine, la femme de René Ménil étant la sœur de Françoise Thésée.

Helena Holzer fut arrêtée en mai 1940 et internée au camp de Gurs, dans les Basses-Pyrénées. Disposant de suffisamment d'argent, elle fut libérée en juillet et finit par retrouver Wifredo Lam, qui, entre-temps, s'était rendu en zone libre, à Marseille, dans le sillage de la débâcle. Varian Fry accepta de les inscrire sur sa liste des candidats à l'exil. Comme Anna Seghers dans *Transit*, Helena Holzer raconte dans ses Mémoires combien l'attente du départ fut difficile, pendant le rude hiver de 1940-1941, même si elle participait avec Lam aux dimanches « portes ouvertes » de la Villa Air-Bel où Breton organisait des jeux surréalistes.

À Cuba, l'écrivaine et anthropologue Lydia Cabrera et son amie, Maria Teresa de Rojas, trouvent au couple une maison avec un grand jardin, à Marianao, où Lam poursuit son œuvre et peint en particulier *La Manigua* (ou *La Jungla*) qui suscite l'admiration générale. Il donne à sa peinture une dimension « *ecuménicamente antillano* », selon l'expression de son ami Carpentier⁵⁴. Lydia Cabrera prend aussi en charge l'édition cubaine du *Cahier*⁵⁵ à partir d'un tiré à part de *Volontés*.

L'affection née à la Martinique sera inaltérable, comme en témoigne Lou Laurin-Lam (la troisième femme de Wifredo) dans son article « Une amitié caraïbe », Lam appartenant toujours au premier cercle amical de Césaire :

Les deux ont vite senti qu'ils menaient le même combat.

Wifredo comme Césaire n'était pas partisan de cette culture officielle que représentaient à l'époque les peintres à la mode à Cuba, qui peignaient de bons ouvriers noirs coupeurs de canne à sucre, en chapeau de paille, chargeant docilement des sacs sur leur dos. Peinture pour touristes occidentaux, faux exotisme. Je crois qu'entre Césaire et Wifredo il y avait une fraternité très profonde dans cette lutte. Venant tous deux de pays colonisés, ils avançaient parallèlement avec la même volonté d'exprimer leurs sentiments et leur vérité. Vers la fin des années cinquante et pendant presque vingt ans, Wifredo et moi participions régulièrement aux déjeuners du dimanche, à Châtillon, chez le médecin généraliste martiniquais Thésée et sa femme Françoise, tous deux très proches amis de Césaire⁵⁶.

Les Leiris participaient régulièrement à ces déjeuners et Françoise Thésée préparait pour tous des *frijoles negros* cuisinés avec l'assistance téléphonique de Lam : « Wifredo était bien sûr connu comme peintre dans le milieu latino-américain, mais par certains, encore plus comme le grand *frijolero*. »

La Martinique de 1941 constitue donc pour Césaire l'occasion de rencontres parfois manquées ou décalées, parfois déterminantes. Celle avec Breton va jouer un rôle aussi considérable que paradoxal. Libératrice d'une nouvelle énergie poétique, elle va plonger le jeune homme dans une profonde perplexité au sujet de son « drame nègre ».

III

En quête de nouveaux mythes

Entre Fort-de-France et New York

Arrivés à New York à la fin du mois de mai¹, les Breton sont accueillis par ceux qui avaient organisé leur départ de Marseille. Yves Tanguy et sa femme Kay Sage leur ont loué un appartement dans le *Village*. Mais après la charmante parenthèse martiniquaise, Breton souffre de son exil américain et reprend vite contact avec Césaire.

André Breton doit évidemment s'inquiéter depuis New York de la guerre qui gronde en Europe, angoisse à laquelle s'ajoutent différents problèmes personnels. Malgré la sollicitude de ses hôtes américains, il se sent isolé, d'autant qu'il ne parle pas la langue anglaise et qu'il refuse opiniâtrement de l'apprendre. Le 18 mai 1942, André Breton confiera à René Étiemble :

J'ai traversé une période de grande dépression qui peut seule vous expliquer complètement mon silence. Le peu de compréhension profonde qu'on rencontre dans ce pays – en dépit de la stimulation continue de cette compréhension –, mon ignorance obstinée de la langue qui s'y parle, la nécessité enfin où je me suis trouvé pour vivre d'interpréter devant le micro des commentaires qui ont très rarement mon approbation, etc., m'ont jeté dans le plus grand trouble².

Breton fait ici allusion aux messages radiodiffusés qu'il va lire sur les ondes de La Voix de l'Amérique, section de l'*Office of War Information* dont les émissions régulières commenceront à l'été 1942. Breton n'est en effet pas qualifié pour enseigner dans les universités américaines et il doit trouver le moyen de gagner sa vie. Peggy Guggenheim – qui avait déjà payé son voyage – lui garantit certes une pension mensuelle de deux cents dollars à partir de la rentrée 1941, pour qu'il devienne son conseiller artistique et le rédacteur du catalogue de sa collection de tableaux destinée à sa galerie *Art of this Century*. Jusqu'à ce qu'elle se fâche avec lui, car Breton avait promis de faire de la publicité pour sa galerie dans la revue VVV, ce qu'il s'abstient de faire.

Ses problèmes sont aussi sentimentaux. La crise conjugale avait débuté avant la guerre et Jacqueline Breton, qu'il a épousée en 1934, l'avait déjà quitté en septembre 1936, le laissant seul avec Aube³, pendant un mois. En juillet 1939, alors qu'André Breton avait été invité par le peintre Gordon Onslow-Ford au château de Chemillieu (avec Yves Tanguy, Kay Sage, Esteban Francès et Roberto Matta), sa femme était partie à Antibes, chez Dora Maar. La famille s'est réunie pour quitter la France, mais Jacqueline Breton s'intègre beaucoup plus aisément qu'André à la société new-yorkaise, si bien qu'elle sert d'interprète à son mari, en particulier dans ses relations avec David Hare. Le jeune cousin de Kay Sage (il a vingt-quatre ans en 1941, Jacqueline Breton trente et un, André Breton quarante-cinq) deviendra le directeur de publication de la revue VVV, l'amant, puis le mari de Jacqueline.

Pour ajouter au désastre, la situation du surréalisme n'est guère réjouissante, même si les difficultés s'étaient accumulées depuis une dizaine d'années, Breton s'étant déjà brouillé avec Tzara, Soupault, Desnos, Aragon... et même avec Éluard, en 1938. En 1945, Maurice Nadeau commencera la préface à son *Histoire du surréalisme*, par un « avertissement » :

Une histoire du surréalisme ! Le surréalisme est donc mort ! Telle n'est pas notre pensée. L'état d'esprit surréaliste, il vaudrait mieux dire : le comportement surréaliste est éternel. [...]

Toutefois, il y eut, à proprement parler un *mouvement*

surréaliste, dont la naissance coïncide, en gros, avec la fin de la première guerre mondiale, la fin avec le déclenchement de la deuxième [...].

Enterrement ou mutation⁴? En 1941, les circonstances sont défavorables et Breton désire insuffler une nouvelle vie à son mouvement. Une nouvelle recrue et de nouveaux mythes s'imposent. Il engage alors une correspondance avec Césaire et lui propose généreusement d'éditer ses poèmes à New York, à la première occasion.

La nostalgie prend des tours insolites. En août 1941, Breton accorde un long entretien au poète et critique d'art Nicolas Calas, pour la revue *Views*⁵ qui illustre de manière à la fois amusante et significative les relations entre Césaire et Breton vues par Breton. Calas lui demande s'il a déjà rêvé de Hitler. Breton répond que non, mais ajoute que, lors de son escale en République dominicaine, il a rêvé qu'il était Zapata se préparant avec son armée à recevoir Toussaint Louverture, afin de lui rendre le lendemain les honneurs qui lui revenaient. Si Breton est Emiliano Zapata, il est aisé de deviner qui est Toussaint Louverture. Cet entretien montre en outre que Césaire a très certainement parlé à Breton de sa pièce haïtienne lors de leurs conversations martiniquaises. C'est que son élaboration a débuté dès 1941, si ce n'est plus tôt, en continuité avec *Cahier d'un retour au pays natal* de 1939, où un passage évoque la mort en captivité du héros Toussaint Louverture.

À New York, Breton et Masson terminent leur *Dialogue créole* commencé à Fort-de-France. Ainsi, le 4 août 1941 Masson peut-il écrire à Saidie A. May, son mécène : « Je viens de mettre au point, avec André Breton, un petit livre sur la Martinique (un livre de circonstance). Il est composé de textes, dessins, et "collages". Nous espérons qu'il sera imprimé cet automne. » Le texte sera publié en préoriginale dans le troisième numéro (janvier 1942) de *Lettres françaises*, revue dirigée à Buenos Aires par Roger Caillois et Victoria Ocampo, et repris en 1948 dans *Martinique charmeuse de serpents*, sans les collages.

Toujours sous le charme martiniquais, Breton rend hommage à Suzanne Césaire dans un poème daté du mois d'août 1941, écrit à l'origine sur une carte postale représentant la rivière Madame de Fort-

de-France⁶. « Pour Madame*** » sera publié en octobre 1941, dans le troisième numéro de *Tropiques* où Suzanne introduit trois poèmes de Breton dans la section « André Breton poète⁷ ». Elle remercie l'auteur dans une lettre du 21 octobre 1941, qui semble être la première :

Nous n'avons pas cessé de penser à vous un seul jour. Votre lettre a été la joie la plus sensible de nos vacances... Nous considérons cette merveilleuse rencontre avec vous comme un événement capital dans notre vie. Pendant ces trois mois de liberté, nous avons revu, en profondeur, l'œuvre d'André. (Je ne vous cache pas mon émotion de l'appeler ainsi, par son prénom, et de sentir que nous sommes, vous et nous, si sûrement amis.) À Paris, il y a deux ou trois ans, il me semble que nous étions trop jeunes, trop occupés par des besognes idiotes, trop diversement sollicités, trop absorbés aussi par nous-mêmes et nos propres problèmes.

J'étais en train de finir un article sur la poésie d'André quand nous avons reçu votre lettre. Comment le remercier de son délicat et très beau poème ? *Tropiques* 3, nous nous sommes permis de le faire paraître comme illustration de mon article, en même temps que « Vigilance » et « La mort rose » que nous admirons particulièrement. Ce numéro 3 paraît avec un grand retard... L'essentiel est qu'il sort, enfin. Nous vous expédions vos exemplaires.

Vous devinez sans peine l'émotion d'Aimé à l'idée d'être publié par vous. Il s'en remet entièrement à vous pour tout ce qui concerne la publication. Il joint à cette lettre des poèmes inédits.

Césaire ajoute juste un petit mot personnel à la lettre de sa femme :

Cher André Breton – Une ère nouvelle a commencé pour nous. Quand nous hésitions, quand nous cherchions, vous êtes venu. À votre heure. Merci. Votre œuvre (quoique vous n'aimiez pas ces considérations) si vraiment essentielle,

votre présence toujours si vivante parmi nous, sont, pour nous, du petit nombre de choses indispensables à la vie.

Je vous prie, Jacqueline et André Breton, de croire à mon dévouement, à mon affection et à mon admiration passionnées.

Dans son introduction de *Tropiques*, Suzanne exprimait une admiration exaltée : « Poésie de bonheur que celle d'André Breton. Poésie qui tout en ignorant rien des angoisses et des malédictions qui ont rempli d'épouvante les rêves de Baudelaire et de Rimbaud les dépasse et les résout. » Un Breton prophète, « vigilant », « savant », « le *plus riche*, le *plus pur* ».

Césaire surréaliste ?

Dans le même troisième numéro de *Tropiques*, Césaire n'évoque pas Breton, mais publie cinq poèmes, dont trois (« Survie⁸ », « N'ayez point pitié de moi⁹ », « Au delà¹⁰ ») entreront dans la composition du recueil inabouti *Colombes et menfenil*. Césaire est-il devenu surréaliste ? Son écriture a-t-elle été modifiée par le séjour de Breton ? Certainement, mais pas immédiatement ni d'une manière univoque, même si le poète reconnaîtra avoir expérimenté l'écriture automatique promue par les surréalistes (« mais le résultat était truqué¹¹ »). Comme il l'expliquera lui-même, « la rencontre avec Breton n'a pas été déterminante. Lorsque j'ai rencontré Breton, j'avais déjà écrit *Cahier d'un retour au pays natal*. Mais je crois que ces rencontres, ces lectures, ces idées, furent une grande stimulation et un grand encouragement à être soi-même¹² ». Pour ajouter en 1981 : « [...] je ne suis pas un épigone du surréalisme. Je n'ai pas un tempérament de sécateur ou de clubiste, ni de disciple. Je ne suis pas un homme de cour. Intellectuellement parlant, je me considère comme un nègre rebelle. Vous savez, ceux qu'on appelle les "marrons". Ombrageux comme eux. Je n'appartiens à aucun cercle, à aucune école, même surréaliste¹³ ».

Césaire ne s'est jamais incliné sous une bannière exclusive, malgré son besoin de fédération. Si bien que beaucoup furent surpris de ses obédiences antagonistes, ou déçus de ses apparents revirements et de

ses zigzags. C'est qu'il avait essayé, fait des efforts ; il s'était prêté au jeu avec une étonnante docilité, avant de ruminer ses déceptions jusqu'à être saisi d'un impérieux besoin de rompre, de fuir. Discrètement ou brutalement, selon les circonstances. Cependant, de 1942 à environ 1945, Césaire fut bel et bien fasciné par Breton. Il lui montra mille signes d'allégeance, tout en tentant de maintenir sa personnalité et ses propres sources poétiques, influencé davantage par les précurseurs du surréalisme dont il partage la lecture avec Breton que par Breton lui-même. Ce qui est confirmé par Michel Leiris dans « Qui est Aimé Césaire¹⁴ ». Leiris y fait le constat d'un « tohu-bohu des lectures de jeunesse », de quelques « idées directrices » en partage avec Breton, ainsi que d'une radicale originalité.

Dans le groupe de poèmes paru dans *Tropiques* n° 3, Césaire poursuit ses entretiens avec Apollinaire, en particulier dans « N'ayez point pitié de moi ». Le titre est un écho à un vers de « La jolie rousse », poème publié dans *Calligrammes. Poèmes de la guerre et de la paix*. Césaire s'est beaucoup entretenu avec les *Calligrammes* pendant la guerre. Par exemple, le titre du recueil abandonné *Colombes et menfenil* dont faisait partie « N'ayez point pitié de moi » peut être vu comme une allusion à la section de *Calligrammes* intitulée « La colombe poignardée et le jet d'eau » dans lequel figurent une colombe et « le bel oiseau rapace ». Or, le menfenil est le nom d'un oiseau de proie antillais.

« La jolie rousse¹⁵ » occupe une place singulière dans l'œuvre d'Apollinaire, puisqu'il s'agit du dernier poème de la dernière section, « La tête étoilée », du dernier recueil publié par le poète quelques mois avant sa mort¹⁶. Il se présente comme le bilan d'un homme avisé et expérimenté, « blessé à la tête » pendant la guerre, qui s'adresse d'abord à ses « amis » pour que cesse la « longue querelle de la tradition et de l'invention / De l'Ordre et de l'Aventure ». Le poète exhorte ensuite un cercle plus vaste à l'indulgence et à la « pitié » pour ceux qui défendent l'aventure de la création :

Pitié pour nous qui combattons toujours aux frontières
De l'illimité et de l'avenir
Pitié pour nos erreurs pitié pour nos péchés

Un appel amplifié dans la dernière strophe :

Mais riez riez de moi
Hommes de partout surtout gens d'ici
Car il y a tant de choses que je n'ose vous dire
Tant de choses que vous ne me laisseriez pas dire
Ayez pitié de moi

Césaire se réclame de « l'esprit nouveau » instauré par Apollinaire¹⁷, et revendique le projet général exposé dans « La jolie rousse » :

Nous voulons vous donner de vastes et d'étranges
domaines
Où le mystère en fleurs s'offre à qui veut le cueillir
Il y a là des feux nouveaux des couleurs jamais vues
Mille phantasmes impondérables
Auxquels il faut donner de la réalité

Sans pouvoir se prévaloir d'une longue expérience ni d'une « tête étoilée », il adopte une posture pourtant dédaigneusement héroïque en refusant la pitié des « Hommes de partout surtout gens d'ici ». Les appels à la pitié d'Apollinaire sont transformés par Césaire en une lapidaire antithèse : « N'ayez point pitié de moi. »

Remontant à nouveau aux sources d'un surréalisme convoqué déjà pour l'écriture de *Cahier d'un retour au pays natal*, auquel se conjugue l'influence de Pelorson et de *transition*, Césaire publiera aussi, dans *Tropiques*, un essai sous forme d'aphorismes : « Isidore Ducasse Comte de Lautréamont. La Poésie de Lautréamont belle comme un décret d'expropriation¹⁸ ».

Les débuts de Césaire dans le cercle new-yorkais de Breton, sont timides. L'entrée en guerre des États-Unis, après l'attaque de la base navale américaine de Pearl Harbor à Hawaï par la flotte japonaise, le 7 décembre 1941, modifie considérablement le rapport de force dans le conflit mondial. La correspondance entre Fort-de-France et New York devient plus difficile.

Le 20 avril 1942, un an après leur rencontre, Césaire écrit pour la première fois directement à Breton, pour le remercier de l'envoi de « La lanterne sourde » : « Comme *Tropiques* eût aimé en être digne !

Cette admirable vallée d'Absalon, nous ne la revoyons plus qu'avec vous et par vous [...]. » Embarrassé par son « très long silence », il se justifie en invoquant la « maladie très grave » de sa femme « non encore rétablie à l'heure qu'il est ». La tuberculose dont souffre Suzanne, épuisée en outre par ses grossesses rapprochées et les difficultés matérielles, va inquiéter Césaire pendant toute la période de la guerre. Cette maladie et cette inquiétude transparaissent dans le poème « Histoire de vivre – Récit », paru dans le quatrième numéro de *Tropiques*¹⁹. Comme dans « La lanterne sourde », la pluie tropicale est centrale, mais elle s'est transformée en un ouragan qui menace le poète de noyade :

...Et les collines soulevèrent de leurs épaules grêles, de
leurs épaules sans paille, de leurs épaules d'eau jaune,
de terre noire, de nénuphar torrentiel, la poitrine trois
fois horrible du ciel tenace.

C'était l'aube, l'aube ailée d'eau courante, la vraie, la
racine de la lune.

Et midi arriva.

Je m'y accrochai de toutes mes forces à ce midi furieux.

Je m'y accrochai avec l'énergie du désespoir.

Pour finir amoureusement, en citant – ce sera l'unique et éphémère occurrence – le nom de Suzanne Césaire :

Fenêtres du marécage fleurissez ah ! fleurissez

Sur le coi de la nuit pour Suzanne Césaire

de papillons sonores.

Amie

Nous gonflerons nos voiles océanes,

Vers l'élan perdu des pampas et des pierres

Et nous chanterons aux basses eaux inépuisablement la
chanson de l'aurore.

Ce qui peut aussi être lu comme une réponse jalouse au tendre hommage rendu par Breton à Madame***.

Césaire exprime aussi dans sa lettre un sentiment qu'il aura

l'occasion de répéter à plusieurs de ses interlocuteurs. Leur présence aux Antilles lui permet d'espérer des jours meilleurs : « Que vous ayez connu, aimé, chanté ce pays, que Mabilles fasse des recherches en Haïti, que Lam soit à Cuba, événements que je crois décisifs, en tout état de cause, pour l'avenir des Antilles. » Cette présence permet non seulement de conjurer les misères du temps et l'isolement de la Martinique, mais aussi de l'inclure dans un archipel antillais qui prend une nouvelle consistance culturelle.

Il ajoute en *post-scriptum* sa réponse à une proposition de Breton qui n'a pas été conservée, pas plus que le reste de sa correspondance adressée à la famille : « Vous me parlez de *Minotaure*. Quel rêve ! Merci infiniment. Je n'ai malheureusement rien de prêt. » En janvier, Breton avait été contacté par Albert Skira dans l'espoir de reprendre, depuis New York, la publication de la revue *Le Minotaure*, interrompue en 1939²⁰. Mais ce projet de résurrection outre-Atlantique n'aboutira pas. « Rien de prêt » ne correspond pas à la vérité, puisque Césaire publie en même temps « En guise de manifeste littéraire », qu'il dédie à Breton. S'il l'engage dans la voie surréaliste, le manifeste a cependant une portée plus générale. Le poète qui apostrophe violemment les « flics et flicaillons » de tout bord et se réclame « de la démence précoce, de la folie flambante, du cannibalisme tenace » attaque bien les détracteurs du surréalisme, mais le « cannibalisme tenace » renvoie surtout au « Manifeste cannibale Dada²¹ » de Francis Picabia où un personnage adresse un réquisitoire contre les valeurs bourgeoises sur un ton proche de celui du manifeste de Césaire. Le poète serait donc surréaliste tendance Dada. On peut y voir aussi une allusion au *Manifesto antropófago* du Brésilien Oswald de Andrade, publié en 1928, où le cannibalisme était présenté, sous forme d'aphorismes, comme une arme de désaliénation culturelle.

En tout cas, dans « En guise de manifeste littéraire », le poète réaffirme la naissance d'un « moi » irréductible :

Parfois on me voit d'un grand geste du cerveau, happer
un nuage trop rouge, ou une caresse de pluie, ou un
prélude du vent,

ne vous tranquillisez pas outre mesure :

Je force la membrane vitelline qui me sépare de moi-même.

Je force les grandes eaux qui me ceignent de sang

C'est moi, rien que moi qui arrête ma place sur le dernier train de la dernière vague du dernier raz-de-marée,

C'est moi, rien que moi

qui prends langue avec la dernière angoisse

C'est moi, oh ! rien que moi

qui m'assure au chalumeau

les premières gouttes de lait virginal !

Si la dédicace est partiellement trompeuse, Césaire est flatté de la sollicitude du grand Breton et heureux d'être invité à paraître aux États-Unis. Ce sera chose faite quelques semaines plus tard, puisqu'il ne tarde pas à envoyer « Conquête de l'aube », un poème cette fois nettement surréaliste selon le principe d'une collusion d'éléments hétéroclites empruntés à Lautréamont. Un principe déjà adopté dans le *Cahier*, mais qui devient ici prépondérant, jusqu'à la caricature :

Nous mourons parmi les substances vivantes renflées anecdotiquement de préméditations arborisées qui seulement jubilent, qui seulement s'insinuent au cœur même de nos cris, qui seulement se feuillent de voix d'enfant, qui seulement rampent au large des paupières dans la marche percée des sacrés myriapodes des larmes silencieuses [...]²².

Césaire dans les revues new-yorkaises

Émergeant de sa période de découragement, Breton désirait créer une nouvelle revue surréaliste à New York. Les circonstances ne lui facilitaient pas la tâche, comme en témoigne le peintre Robert Motherwell²³. Il lui fallait, pour des raisons légales, trouver un directeur de nationalité américaine, poste qui ne tente pas grand monde étant donné que Breton a la réputation de vouloir être « chef » de tout ce qui touche au surréalisme et parce que le travail n'est pas payé. Le jeune peintre David Hare, qui bénéficie de revenus suffisants par ailleurs, est finalement engagé comme *editor*. Breton et Ernst, rejoints par Duchamp, sont ses *editorial advisors*. Le titre VVV se compose des initiales des mots : « *Victory* », « *View* », et « *Veil* », bien qu'il ne soit pas adapté à une publication américaine. Breton souhaite inventer une nouvelle lettre de l'alphabet, un « triple V ». Pourtant, en anglais, le « double V » se dit « double U ». Il aurait dû donc nommer la revue *UUU*, ce qu'il refuse d'admettre. Il est vrai que l'effet aurait été assez différent, « *UUU* » évoquant davantage un ululement lugubre qu'un cri de ralliement poétique. VVV connaîtra quatre numéros en trois livraisons (n° 1, juin 1942 ; n° 2-3, mars 1943 ; n° 4, février 1944), jusqu'à ce que Duchamp, insatisfait, décide de se retirer et que David Hare, devenu l'amant de Jacqueline Breton, quitte sa direction.

Si le titre n'est pas tout à fait clair pour les lecteurs anglophones, la revue, luxueusement illustrée, offre à Césaire la chance d'être édité en bonne compagnie : Roger Caillois, André Masson, Benjamin Péret, Max Ernst, Charles Henri Ford, Leonora Carrington, Georges Henein, René Étiemble, Denis de Rougemont...

Le premier numéro publie, outre « Conquête de l'aube », un essai de Breton traduit en anglais, « Prolegomena to a Third Surrealist Manifesto or Not », illustré par Matta. Les « prolégomènes », de Breton constituent une réponse aux critiques de Wolfgang Paalen, peintre surréaliste exilé au Mexique. Dans un « Farewell to Surrealism » paru dans le premier numéro de sa revue *Dyn* (fondée en avril 1942), Paalen avait dénoncé la fragilité théorique du surréalisme, ainsi que de tous les « ismes ». Alors que le monde est en guerre, il semble à Paalen « que s'impose la plus rigoureuse vérification de toute théorie qui prétend déterminer la place de l'homme dans l'univers, la place de l'artiste dans le monde ».

Ces « Prolégomènes » sont une nouvelle occasion pour Breton de

distinguer ses amis de ses adversaires. Il y rend un premier hommage à Césaire, inséré dans une série de « il y a » : « Il y a mon ami Aimé Césaire, magnétique et noir qui, en rupture avec toutes les rengaines, éluardiennes et autres, écrit les poèmes qu'il nous faut aujourd'hui, à la Martinique²⁴. »

La première fille du couple Césaire, Ina, naît en octobre 1942. Le 10 octobre, plus de trois cents premiers dissidents martiniquais partent pour les États-Unis. Le 8 novembre débute l'opération Torch. Commandées par le général Eisenhower, des troupes alliées débarquent dans les territoires français d'Afrique du Nord, ce qui va perturber les communications épistolaires entre Fort-de-France et New York.

Césaire est très satisfait du premier numéro de VVV et ses relations avec Breton deviennent plus régulières. Le 10 janvier 1943, il envoie à Breton cinq poèmes. « Annonciation²⁵ » (dédié à André Breton), « Tam-tam I²⁶ » (dédié à Benjamin Péret) et « Tam-tam II²⁷ » (dédié à Wifredo Lam) seront publiés dans VVV en mars 1943. Les deux autres seront intégrés à l'une des versions de *Le Grand Midi* intitulée « Les pur-sang ». Dans sa lettre, il dit espérer sortir le cinquième numéro de *Tropiques*, après une interruption qu'il n'explique pas. Ce double numéro paraît en effet en février 1943. Il contient deux poèmes adressés cette fois aux amis martiniquais : « Entrée des amazones » (dédié à Pierre Alikér) et « Fantômes à vendre » (dédié à Georges Gratiant). Ces dédicaces marquent une discrète étape dans l'engagement politique de Césaire, car les deux hommes sont de fervents militants communistes. Césaire publie aussi « Femme d'eau », titré par allusion à la *manman d'lo* créole – un lamantin, gros mammifère aquatique imaginé sous forme de sirène –, ou à la Mami Wata du panthéon vaudou²⁸ ; et « Tam-tam de nuit ». Preuve que le surréalisme de Césaire n'oublie pas son ancrage antillais.

Dans sa lettre, il s'inquiète. Breton a-t-il bien reçu le numéro précédent de sa revue ? Sans préciser qu'il contient son « Manifeste » et « La lanterne sourde ». Sans doute veut-il ménager un effet de surprise. Il regrette que le catalogue de l'exposition *Art of this Century* organisée à la Galerie de Peggy Guggenheim en octobre 1942 ne lui soit pas parvenu : « décidément, les communications sont bien incertaines ». Césaire se désole également de n'avoir pas reçu le deuxième numéro de VVV. Cette fois, le courrier n'y est pour rien. Le

numéro intitulé *Almanac for 1943* n'était pas encore sorti.

Retorno al país natal : le Cahier cubain

La traduction en langue espagnole de *Cahier d'un retour au pays natal*²⁹ sort au début de l'année 1943, à La Havane, renforçant la renommée internationale de Césaire. Le livre est illustré par Lam et introduit par une préface de Péret datant de 1942³⁰. Enthousiasmé, le préfacier ponctue son texte de « J'ai l'honneur » :

J'ai l'honneur de saluer ici un grand poète, le seul grand poète de langue française qui soit apparu depuis vingt ans. Pour la première fois, une voix tropicale résonne dans notre langue, non pour pimenter une poésie exotique, ornement de mauvais goût dans un intérieur médiocre, mais pour faire briller une poésie authentique qui jaillit de troncs pourris d'orchidées et de papillons électriques dévorant la charogne ; une poésie qui est le cri sauvage d'une nature dominatrice, sadique qui avale les hommes et leurs machines comme les fleurs les insectes téméraires.

[...] J'ai l'honneur de saluer ici le premier grand poète noir qui a rompu ses amarres et s'élance, sans se préoccuper d'aucune étoile polaire, d'aucune croix du Sud intellectuelle, avec pour seul guide son désir aveugle.

Péret est d'autant plus conquis que Césaire se distingue de « tous les poètes et artistes d'Europe » qui « étouffent, asphyxiés, sous les moustaches – moustaches blanches de Vichy, qui savent si bien cirer les bottes ; moustaches en trou de balle de Berchtesgaden, etc. » La dernière partie, relative aux moustaches, ne sera pas reprise dans *Tropiques* n° 6-7 en février 1943, qui donne à lire une version expurgée de la préface³¹. Curieusement, Péret semble, par anticipation, faire allusion à *L'Honneur des poètes* que Pierre Seghers, Paul Éluard et Jean Lescure préparent clandestinement dans la France occupée, mais qui ne sera diffusé qu'en juillet 1943. Ce recueil de la

Résistance littéraire sera condamné par le même Péret dans son *Déshonneur des poètes*, publié à Mexico en 1945. Péret y estime que la poésie ne peut se compromettre avec l'engagement, quel qu'il soit : « Pas un de ces "poèmes" ne dépasse le niveau lyrique de la publicité pharmaceutique et ce n'est pas un hasard si leurs auteurs ont cru devoir, en leur immense majorité, revenir à la rime et à l'alexandrin classiques. » Il annonce ainsi une querelle sur la poésie nationale à laquelle Césaire prendra part dix ans plus tard. En attendant, son texte énergique sonne juste et résonne agréablement aux oreilles d'un Césaire qui peut y entendre son premier véritable éloge.

Retorno al país natal est donc la première édition en volume du poème (et son édition originale en espagnol). Le tirage est confidentiel : trois cents exemplaires numérotés à la main, signés par Wifredo Lam et Lydia Cabrera, la traductrice officielle, même s'il s'agit sans doute d'un travail collectif auquel a participé Helena Holzer. Cabrera avait vécu à Paris à partir de 1929, pour étudier à l'École du Louvre. Son livre *Contes nègres de Cuba* avait paru chez Gallimard en 1936, dans la collection de Paul Morand (« Renaissance de la nouvelle »), avec une traduction de l'espagnol et une préface de son ami Francis de Miomandre. En signe de reconnaissance, Césaire présentera dans *Tropiques* l'un de ses *Contes nègres*, en février 1944.

IV

Nouveaux horizons

Entre Breton et Ponton

Au moment où paraît le *Cahier* cubain, les événements s'accroissent à la Martinique, bouleversant les perspectives de Césaire. Le processus du ralliement de l'île est confus, sur fond de rivalité entre Giraud et de Gaulle qui envoient chacun des émissaires, les Américains envisageant d'intervenir directement. Robert campe sur ses positions et refuse toute reddition. Pour faire pression sur lui, les Américains décident en mars de ne plus ravitailler l'île. Le 26 avril, ils dénoncent les accords antérieurs et rappellent leur consul basé à Fort-de-France. C'est pendant cette période que, sous l'impulsion de Victor Sévère, ancien maire de Fort-de-France, d'Emmanuel Rimbaud et de quelques autres, le Comité martiniquais de Libération nationale est créé.

Le 2^{er} mai, Charles de Gaulle tente une conciliation avec Giraud au sujet de la Martinique, les deux camps s'étant opposés au moment du ralliement de la Guyane en mars. Il demande à Georges Catroux d'intervenir depuis Alger :

[...] il serait funeste pour l'avenir que son administration prenne le cas échéant des mesures unilatérales comme cela a été fait malheureusement pour la Guyane. De toute façon, nous devrions nous présenter aux Américains sur un front commun. Il y aurait lieu d'envoyer à Fort-de-France une mission commune dès que ce serait possible. J'ai désigné, à

cet effet, le colonel de Chevigné et le capitaine de frégate Cabanier, actuellement à Washington. Il serait bon que Giraud désignât lui aussi quelqu'un et qu'ils aillent ensemble. Je vous signale l'extrême urgence de cette affaire et sa gravité en ce qui concerne l'atmosphère entre Giraud et nous¹.

Giraud accepte de nommer une petite équipe basée à Washington qui doit coopérer avec les émissaires du général de Gaulle. Le 5 et le 6 mai, Laval ordonne à Robert de saborder les bâtiments, de détruire les avions, et de procéder à l'immersion des réserves d'or, ce qu'il refuse de faire. C'est à ce moment-là, le 10 mai, que Luc-Marie Bayle envoie une lettre à l'équipe de *Tropiques* indiquant que la revue ne peut plus paraître.

En juin, le Comité de Libération local organise plusieurs manifestations à la Martinique. À la fin du mois, une compagnie militaire de l'armée de terre basée au camp de Balata et placée sous l'autorité du commandant Tourtet se mutine. Henri Tourtet annonce que ses forces sont entrées « en dissidence » et exigent de passer sous le gouvernement de la France combattante. Le 30 juin 1943, Robert écrit aux autorités américaines en poste à Fort-de-France un message destiné à l'amiral Hoover. Il a décidé de se retirer. Il souhaite l'envoi d'un plénipotentiaire américain pour fixer les conditions du changement d'autorité et la reprise du ravitaillement « afin d'éviter l'effusion de sang entre Français et pour lever les rigueurs d'un blocus impitoyable », affirme-t-il dans son communiqué diffusé à la population². Le 2 juillet 1943, Hoover se rend à Fort-de-France pour faire savoir à Robert que le gouvernement américain attend une capitulation sans conditions, en lui offrant asile sur son territoire.

Le Comité français de Libération nationale désigne Henri Hoppenot, diplomate expérimenté, pour assurer la passation de pouvoir. Nommé par Vichy ministre plénipotentiaire à Montevideo, Hoppenot, fraîchement rallié à la France libre, était alors basé à Washington. Il accepte sa mission sans enthousiasme, comme en atteste une lettre du 6 juillet :

[...] entre les Américains, l'amiral Robert, les Vichystes avoués qui ont servi, les Vichystes déguisés, qu'il laissera

derrière lui et les nègres qui écrivent sur les murs : « Vive de Gaulle et mort aux Blancs », la manœuvre ne sera pas toujours facile. Je ferai de mon mieux pour éviter la casse et je n'hésiterai pas à user à cet effet de tous les pleins pouvoirs qui ne m'ont pas été explicitement donnés³.

Le 14 juillet, le « délégué extraordinaire » Hoppenot et les membres de sa délégation, dont le futur gouverneur Georges-Louis Ponton, arrivent de Porto Rico à bord du contre-torpilleur *Le Terrible*. Ils sont accueillis à Fort-de-France par Emmanuel Rimbaud, Victor Sévère et les autres membres du Comité de Libération martiniquais. Des « doudous porteuses de fleurs en tête du cortège » les escortent jusqu'au Palais du Gouverneur, sous une pluie battante⁴. Hoppenot rencontre Robert et se montre fort accommodant : « [...] c'est certainement un Monsieur qui se débat, comme un certain nombre de braves gens autour de lui, dans un drame de conscience atroce, et il reste à son crédit d'avoir refusé ces derniers jours d'obéir aux ordres de sabotage de Vichy ». Un drame qui doit lui rappeler le sien. Dans sa grande mansuétude, Hoppenot garantit l'impunité à ceux qui se sont compromis avec Vichy, ce qui empoisonne vite la vie martiniquaise.

Le 15 juillet, Georges Robert quitte la Martinique pour Porto Rico. Le gouvernement américain lui permettra de rallier la France *via* Lisbonne. Il sera arrêté en septembre 1944. Le 27 juillet, les volontaires qui veulent rejoindre la France combattante sont regroupés au lycée Schoelcher. Ils forment le Bataillon de marche des Antilles, placé sous le commandement de Tourtet. Ils embarquent le 12 mars 1944 sur le navire *L'Orégon* à destination de Casablanca pour rejoindre les camps de formation d'Afrique du Nord. En février 1945, ils seront déployés dans le secteur de Royan où Henri Tourtet sera tué.

En septembre, alors que la mission de la délégation s'achève, le commissaire aux Colonies du Comité français de Libération nationale René Pleven remercie chaleureusement Hoppenot, pour « ses qualités de cœur, de décision et de sagesse qui ont fait le succès de la mission ». Il lui exprime sa confiance :

Je retiens tous les avis que vous me donnez sur les personnes [...]. Les hommes de talent, et que la période qui

vient de s'achever n'a pas marqués, sont rares. [...] C'est une bonne fortune pour nous qu'un diplomate de votre qualité soit devenu colonial et ait contracté un engagement avec l'Empire, au moment où la question coloniale se présente comme une des plus délicates parmi les affaires internationales. Vous nous connaissez et vous saurez nous défendre.

Dans une lettre adressée à sa femme, Hoppenot témoigne finalement de beaucoup d'enthousiasme pour sa mission et de passion pour la Martinique. Les Antilles sont pour lui, comme pour Claude Lévi-Strauss, un « Brésil adouci ». Le changement de régime sera toutefois compliqué à mettre en œuvre, comme l'indique Pleven dans une note qui accompagne le texte du rétablissement de la légalité républicaine aux Antilles, daté du 10 juillet 1944, soit un an après le ralliement de la Martinique : « L'assimilation très poussée de nos vieilles colonies avec la France obligeait à prendre une position de principe sur un nombre très important de textes. »

Le 12 août 1943, Césaire souhaite un reclassement administratif :

Lésé par le Gouvernement de Vichy, j'ai l'honneur de vous demander réparation de l'injustice qui a été commise à mon égard. Ancien élève de l'École normale supérieure, licencié de lettres, j'ai été nommé en juillet 1939 « professeur délégué chargé de cours de 6^e classe » au lycée de la Martinique.

Après 4 ans d'ancienneté, (mai 1943) je suis titularisé dans mes fonctions à compter du 7 août 1942, autrement dit, je suis injustement retardé de 3 ans⁵.

Ce reclassement lui sera accordé deux ans plus tard, accompagné de louanges sur son enseignement.

Après le départ de Robert, il désire à la fois amplifier ses échanges poétiques avec Breton et prendre part au renouveau de la Martinique. Sa lettre du 3 août 1943 à Breton exprime le soulagement causé par la nouvelle situation politique, d'autant qu'elle facilite les communications avec New York : « Tout de suite ce mot pour vous

dire notre joie. Joie de vous retrouver. Joie d'entendre à nouveau votre voix chère, votre grande voix essentielle. »

Césaire le remercie d'avoir fait figurer son nom ainsi que celui de Suzanne Césaire dans la liste des signataires d'une courte préface datée de mai 1943⁶ et destinée en traduction anglaise à introduire un recueil de mythes, légendes et contes populaires d'Amérique réunis par Péret. Il se montre particulièrement enthousiaste au sujet d'une récente proposition de Breton : « Cher ami, merci, merci pour tout : pour votre amitié, votre affection, votre sollicitude ; merci pour l'offre que vous me faites d'éditer mes poèmes – je tâcherai de les réunir au plus vite. Et maintenant, je me reprends à espérer... tout doucement. »

Suzanne ajoute un petit mot personnel en donnant des nouvelles de sa santé et de celle de ses enfants. Sa dernière phrase est curieuse : « Est-il besoin de vous dire l'extrême désir de votre présence et que vous pouvez compter sur nous. » Ne laisse-t-elle pas entendre que Breton a pensé revenir à la Martinique ? Ce projet pourrait s'envisager, puisque l'île est passée à la France libre et que Breton vit seul depuis que sa femme s'est installée avec David Hare, en octobre 1942. Ce qui permettrait d'interpréter le début de la lettre de Césaire (« Joie de vous retrouver ») non pas comme une métaphore soulignant les difficultés épistolaires préalables, mais comme une allusion à de véritables retrouvailles.

La principale préoccupation de Césaire est en tout cas de donner forme à ses projets poétiques que sont *Le Grand Midi* et *Colombes et menfenil*. C'est certainement aussi à cette époque qu'il communique à Breton sa nouvelle version de *Cahier d'un retour au pays natal* à laquelle il a intégré de nouveaux passages dont « En guise de manifeste littéraire », tout en continuant à travailler à sa première version de *Et les chiens se taisaient*.

Parallèlement, Césaire noue des relations confiantes avec le nouveau gouverneur de la Martinique, Georges-Louis Ponton, sans se douter que cette nouvelle amitié risquait d'être incompatible avec les exigences surréalistes. Les liens avec Ponton sont fondés sur un désir commun de rompre avec la pénible période précédente, le nouveau gouverneur se montrant cultivé, entreprenant et ouvert au dialogue. Administrateur colonial, Ponton avait été nommé à Koudougou, en Haute-Volta, où il s'était attaché à connaître le pays et sa population, puis devint le secrétaire particulier du gouverneur Reste, en Côte-

d'Ivoire⁷. À la déclaration de la guerre en 1939, Ponton, enrôlé dans l'armée coloniale, fut envoyé en poste près de Fort-Archambault, au Tchad. Le 26 août 1940, le pays gouverné par Félix Éboué se rallia à la France libre, entraînant le Cameroun, le Congo-Brazzaville et l'Oubangui-Chari. Ponton gagna la colonie britannique de la Gold Cost (actuel Ghana) où il dirigea la mission de la France libre avant de rejoindre, en novembre 1942, l'état-major du général de Gaulle à Londres, d'où il fut envoyé à Sainte-Lucie pour accueillir les dissidents venus des îles françaises⁸, tâche à laquelle participait également le colonel Perrel (Jean Massip). Membre de la délégation Hoppenot, Ponton se voit confier la délicate mission de gouverner la Martinique, alors que les choses sont loin d'être apaisées. Soucieux d'assainir l'atmosphère et de vivifier la culture martiniquaise, il décide de lancer une nouvelle revue, *Martinique*, dont le premier numéro ne sortira finalement qu'en mars 1944. Césaire contribue à l'élaboration de ce projet, comme il l'écrit à Breton, le 5 septembre 1943, en lui demandant un texte : « Ce mot hâtif pour vous demander une faveur : le gouverneur de la Martinique me charge de mettre sur pied une revue littéraire, ou, mieux, culturelle, en dehors de *Tropiques* quelque chose de plus large. » Serait-il opportun de publier « Le dialogue créole » dont il ne connaît que le titre ?

Breton ne l'a certainement pas envoyé. Le texte a été édité dans *Les Lettres françaises* à Buenos Aires, en janvier 1942, par les soins d'un Roger Caillois qui aurait pris ombrage d'une parution concurrente⁹. En outre, « Le dialogue créole » ne correspond pas aux attentes de *Martinique*. Les auteurs y font preuve de divagations exotiques maladroitement défendues par Masson (« Exotisme, dira-t-on en mauvaise part, exotisme et voilà le grand mot lâché. Mais qu'entendre par exotisme ? La terre entière nous appartient »). Et leur humour de connivence au sujet de l'éruption de la montagne Pelée de 1902 risquait de ne pas être compris.

Pendant leur séjour martiniquais, Breton et Masson s'étaient rendus à Saint-Pierre. Dans leur « dialogue », ils se félicitent tout d'abord que le seul rescapé de l'explosion volcanique fût un prisonnier¹⁰ : « Fichtre, cette idée d'épargner seulement le prisonnier ! Rodin, le magnifique héros de Sade, aurait été content. » Ils visitèrent « avec tout le sérieux qui s'imposait » le musée où l'on trouve des objets déformés par la chaleur de l'explosion volcanique, pour tourner

en dérision la catastrophe : « Ces objets perturbés nous enseignent notamment que le style 1900 – l'éruption est de 1902 – avait besoin de la retouche du feu élémentaire. Ne trouves-tu pas que le volcan a amélioré ces lampes plutôt mièvres, ces verreries pas encore assez contorsionnées et changeantes. » Cette plaisanterie cryptée renvoie à l'exposition d'objets surréalistes organisée par la Galerie Charles Ratton, en mai 1936. Dans la catégorie des « objets perturbés » étaient annoncés : « Bouteille, verre, fourchette et cuillère trouvés après l'éruption du Mont Pelé, à Saint-Pierre » qui appartenaient à la collection du gouverneur Merwart¹¹ conservée au Musée de la France d'Outre-mer. Une collection mise à contribution auparavant pour l'exposition du Tricentenaire de 1935. Breton et Masson, en remontant à la source du feu créateur de ces objets, se réjouissent d'en découvrir d'autres ayant subi le même sort.

Le 22 septembre 1943, Césaire remercie Breton qui lui a envoyé le deuxième numéro de VVV et le catalogue *First papers of Surrealism*. Il lui demande l'autorisation de publier dans *Tropiques* le texte de sa conférence donnée à Yale en décembre 1942, « Situation du surréalisme entre les deux guerres », il lui envoie « un poème pour VVV » dont il ne donne pas le titre (probablement « Batouque¹² »), une nouvelle version de « Simoun¹³ », et lui annonce que son « drame nègre » est terminé (« je vous ferai tenir le texte sous peu »), en affirmant non sans flagornerie son adhésion inconditionnelle au surréalisme : « Non, le surréalisme n'est pas mort ; et il s'affirme de plus en plus notre seul espoir en ce moment de plus grande "fragilité" du monde ; en ce moment où singulièrement l'orientation de la poésie me semble infiniment dangereuse (les quelques numéros de *Fontaine* que j'ai pu voir). » Créée en 1939 par Max-Pol Fouchet, *Fontaine* était devenue une importante tribune de la résistance poétique. Césaire prend donc le parti d'une poésie autarcique. Une position défendue par Breton ou Péret, mais qui va bien vite devenir difficile à concilier avec l'entourage et les événements martiniquais.

En octobre, *Tropiques* reparaît. Un numéro particulièrement surréaliste, puisqu'on y trouve deux poèmes du jeune nouvel ami de Breton à New York, Charles Duits, avec lequel Césaire est entré en relation¹⁴, un nouvel article élogieux de Suzanne Césaire : « 1943 : le surréalisme et nous » (en écho à *Almanac for 1943*), une « Étude de textes automatiques : Le Poisson soluble d'André Breton » de

Franck Laurencine.

Ce numéro commence par un court essai de Césaire, « Maintenir la poésie », qui confirme une obédience exaltée à Breton, sans référence au changement de régime :

Par suite d'une évolution implacable, ce que désormais nous appelons poésie : Cette force qui au tout-fait, au tout-trouvé de l'existence et de l'individu, oppose le tout-à-faire de la *vie* et de la *personne* ; ou bien encore, de manière plus analytique, le système généralisé d'inadaptation qui tend à substituer l'hallucination à la sensation, l'illogique au logique, l'image au raisonnement, l'arbitraire au prouvé, la discontinuité d'instantanés présents à la continuité de la mémoire aveugle.

Il continue donc à « maintenir la poésie » loin des circonstances, comptant sur les vertus de son feu intrinsèque (« la création d'une zone d'incandescence ») pour assurer l'avenir :

À l'heure où dans les champs que nous voulons éternellement catalauniques, se précise l'offensive de « l'angélisme », des bons sentiments, du mea-culpa, de la culpabilité battue, du chantage à la pitié, du chantage à l'humanisme et à l'humanitarisme, nous entendons sans reniement, continuer à reconnaître le poème à sa charge de poudre, de scandale, de déroute, de folie, d'éblouissements¹⁵.

Henri Seyrig aux Antilles

Au moment où sort le troisième numéro de *Tropiques*, Césaire fait la connaissance d'un homme qui va lui ouvrir de nouvelles perspectives en contrebalançant l'influence de Breton, comme Ponton avait déjà commencé à le faire.

Henri Seyrig correspond au modèle de l'humaniste renaissant : polyglotte, curieux de tout, cultivé dans tous les arts, physiquement

téméraire quand les circonstances l'imposent, diplomate à ses heures, même s'il n'aimait rien tant que ses études archéologiques. Ses archives révèlent également un Seyrig très amusant, fidèle à ses amis, même quand il désapprouve leur conduite ou leur manque de caractère, lui qui en a à revendre. Césaire va bénéficier de son inépuisable bienveillance. De plus, Seyrig n'était pas étranger aux Antilles. En effet, son trisaïeul maternel, Edmé-Félix de Lacroix, avait quitté « sa famille à Toulouse en 1780 à l'âge de dix-sept ans pour s'embarquer comme pilotin sur un navire de commerce en direction de la mer des Caraïbes. À force d'aventures rocambolesques, il devient capitaine au long cours, finissant chevalier de la Légion d'honneur pour avoir défendu la Guadeloupe contre les Anglais, puis maire de Pointe-à-Pitre après y avoir réprimé les révoltes d'esclaves¹⁶ ».

Né le 10 novembre 1895, Henri Arnold Seyrig fut un enfant rebelle au conformisme de la grande bourgeoisie protestante où il grandit. Sa famille vivait trop paisiblement pour lui entre l'Alsace et la Suisse. Ses études de sciences politiques à Oxford (où il fit la connaissance d'Henri Hoppenot) furent vite interrompues par une Première Guerre mondiale dans laquelle Seyrig s'engagea avec témérité. À la fin de 1917, malade, il dut être hospitalisé à Salonique pendant la campagne d'Orient. Une chance finalement puisque : « L'éblouissement de la lumière et des parfums grecs, mêlé à ses souvenirs mythologiques et au hasard des lectures de Tacite, Lucain et Salomon Reinach, lui révèlent l'archéologie et le but de sa vie. » Ainsi décida-t-il de passer, avec succès, une agrégation de grammaire et le concours d'entrée à l'École française d'Athènes, école qu'il rejoignit en 1923.

C'est là qu'il rencontra Hermine de Saussure, dont l'audace et l'allergie aux conventions rivalisaient avec les siennes, puisque « Miette » était tranquillement en train de parcourir la mer Égée sur un voilier, en seule compagnie de son amie d'enfance Ella Maillart. Henri Seyrig l'épousa sept années plus tard. Elle avait eu entre-temps un garçon, Francis, qui deviendra musicien. Naîtra ensuite Delphine, dont Césaire suivra très attentivement la carrière de comédienne.

Devenu le directeur des Antiquités de Syrie et du Liban, Seyrig organisa les fouilles archéologiques du temple de Bel à Palmyre, du Krak des Chevaliers et du sanctuaire d'Héliopolis à Baalbek. Mais la guerre allait bouleverser la vie de la famille. En juin 1941, les troupes anglaises pénétrèrent au Levant. Après quelques batailles et des

négociations extrêmement compliquées en raison de la rivalité des Français et des Britanniques dans la région, les deux territoires passèrent sous le contrôle de la France libre. Seyrig – qui avait quitté Beyrouth et travaillé quelque temps à Damas, au bureau politique du général Catroux – alla rapidement « prendre [s]es instructions à Londres », d'où il fut envoyé à New York.

Pendant une première mission, de novembre 1942 à mai 1943, Seyrig parcourt l'Amérique centrale et du Sud en tant qu'émissaire du général de Gaulle. Dans le journal qu'il tient quotidiennement, il rend compte de ses démarches, de ses impressions, de ses conversations, et l'on peut suivre l'évolution d'une guerre qui se mène à des milliers de kilomètres.

Au début du mois de décembre 1942, en Argentine, Seyrig retrouve son cher ami, l'ambassadeur Henri Hoppenot, le futur libérateur de la Martinique, qui le désole par ses atermoiements. Auparavant en poste à Montevideo, Hoppenot n'a donné sa démission au gouvernement de Vichy qu'un mois plus tôt et il hésite encore à rejoindre de Gaulle – ce qu'il ne fera que l'année suivante.

Seyrig passe aussi de longs moments avec Victoria Ocampo et Roger Caillois à Mar del Plata. Comme il l'annoncera dans une lettre adressée à Césaire le 10 avril 1945, c'est lui qui enverra *Tropiques* à Caillois, lui permettant ainsi de reprendre un extrait de *Et les chiens se taisaient* dans *Les Lettres françaises*.

La situation ayant évolué, il peut songer à étendre sa mission aux Antilles françaises. Son séjour se déroule du 10 octobre au 17 novembre 1943. Seyrig se montre un observateur perspicace, son sens de la diplomatie lui permettant de recueillir les réflexions les plus variées et d'en tirer des enseignements sur une situation qui l'inquiète. Il constate que le système économique assure une « prospérité artificielle » à une aristocratie blanche créole habile à négocier des « tarifs préférentiels » avec la France pour écouler ses produits. Un groupe par conséquent hostile à toute diversification de la production qui permettrait d'instaurer une certaine « autarcie », et plus hermétique encore à la redistribution des richesses. Il est ému par la misère et les rationnements qui persistent dans « ces pauvres Antilles françaises, où l'on ne trouve pas à acheter un cachet d'aspirine, pas une ampoule électrique [...] et cela malgré quatre mois d'“aide” des Alliés ». Les tensions sociales et raciales sont d'autant plus vives que

les fonctionnaires vichystes sont toujours en place.

Le « vide culturel » déploré par Césaire le frappe également. Il envisage non pas de créer une université antillaise, contrairement à ce que suggère le nouveau gouverneur Ponton (« Cette université ne pourra pas être assez brillante »), mais de « faire organiser des missions assez fortes, qui viendraient ici chaque année quelques mois, & termineraient leur séjour en présidant aux examens. Elles s'arrêteraient aussi en Haïti. L'École libre de N.Y. est toute désignée pour les organiser. Prévoir une section d'archéologie, d'ethnologie, de folklores américains, où Rivet & Lévi-Strauss brilleront ». Ce système contribuerait à élever le niveau culturel des Noirs pour assurer le prestige de la France en Amérique.

Seyrig commence par une visite à Ponton qui, sans doute, lui conseille de rencontrer Césaire. Dès le premier rendez-vous, le 15 octobre 1943, Seyrig est favorablement impressionné :

Visite à Aimé Césaire, le poète surréaliste, qui m'a fait très grand plaisir. Ancien normalien, professeur au lycée (grec, latin, français). C'est un nègre à figure pleine, à grosses et belles lèvres, aux yeux attachants. Sa femme, une fine mulâtresse. Vivant avec leurs quatre enfants gentils et grouillants, et une mère, et une doudou. La bohème noire, sympa. M'a donné sa revue *Tropiques* que la censure de l'amiral Robert, dirigée par le lieutenant de vaisseau Bayle (gendre d'Habib Pacha Saad), a fini par faire interdire, et qui va reparaître. Longuement discuté avec lui de mes projets universitaires. Pense aussi qu'il ne faut pas fonder d'université. Par ailleurs, m'étais demandé si l'enseignement et le développement de la langue créole ne pourraient pas créer un lien avec Haïti et la Guyane et même Sainte-Lucie et la Dominique : n'en est pas d'avis, trouve que la langue n'est pas capable d'un développement intéressant, et ne supportera jamais la concurrence avec le français. – Me demande de faire envoyer des boursiers martiniquais à Alger. Clausturation insupportable de ces dernières années ; même pas de livres. J'admire la vitalité de ce garçon, qui a produit dans la solitude.

Il s'interroge le lendemain, à la lecture de *Tropiques*, sur le racisme potentiel de Césaire : « Suis un peu effrayé d'un désir de chercher dans le passé des nègres : 1° une inspiration ethnique ; 2° les souvenirs des persécutions subies de la part des blancs. » Mais sa fréquentation le rassure et il le défendra publiquement contre un détracteur mulâtre qui pense que Césaire aspire au retour à « la nègrerie ».

Seyrig prend vite l'habitude de se rendre chez son nouvel ami, comme il l'indique le 19 octobre, en pointant la contradiction qui échappe encore à Césaire entre le surréalisme et l'engagement « stalinien » :

Son talent poétique est absolument français, & il se sent fortement enraciné dans la communauté française. Mais en outre, se sent fortement lié à la race nègre, réagit vivement à la persécution dont elle est l'objet. Bien que cette allégeance n'ait pas le dessus en ce moment, je croirais assez qu'elle le prendra le jour même où commencera de s'organiser une communauté nègre mondiale. C'est un peu ce que sentent obscurément ceux qui accusent Césaire de racisme, ce qui me paraît faux en soi : aucune opposition, chez lui, à la fusion des races. Sa haine profonde contre la bourgeoisie noire & mulâtre des Antilles, qui, partant d'un sentiment d'infériorité, prétend oublier son caractère nègre, déclare que cela ne signifie rien & qu'il ne faut pas en parler, & par ailleurs se perd en distinctions sociales fondées sur le plus ou moins de sang blanc que chacun possède. C'est en vue de cette bourgeoisie que sont écrits, pour la choquer, l'humilier, certains de ses articles où il raconte les procédés odieux des négriers, que ces gens veulent ignorer : & ce sont ces articles-là qui le font accuser de soulever les noirs contre nous.

Fin octobre, la mission de Seyrig l'amène aussi à la Guadeloupe, où résident des cousins qu'il n'a pas vus depuis 1908. Un milieu « béquet » qu'il examine avec beaucoup d'attention et un peu d'embarras : « Suis content de ne pas rester longtemps ici car il faudrait nécessairement en venir aux choses essentielles avec ma parenté. » De retour à la Martinique le 1^{er} novembre, Seyrig retrouve

Césaire avec joie et va le rencontrer quotidiennement :

Tous les soirs à 4 h. je vais chez Césaire, dans leur petite maison très modeste au quartier des Terres-Sainville. Trois étages d'une chambre & en haut une terrasse avec la vue sur Balata, & sur une colline de superbe verdure. Nous y restons jusqu'à la nuit, & je me plais même aux persécutions de ses cinq gosses, cinq petits négrillons qui roulent de tous les côtés & crient & rient & me plaisent beaucoup¹⁷. C'est le seul endroit de ces malheureuses Antilles où je me sente naturel, où je sois à l'aise, puisse dire ce qui me traverse la tête, entends des réflexions libres. Grosse tête de nègre de Césaire, presque héraldique quand je la vois de profil avec ses cheveux de la laine très courts. Mélange de finesse personnelle avec une étrange & puissante épaisseur raciale. Tantôt c'est un gros poupard noir, riant & un peu timide ; tantôt la vigueur de sa pensée s'exprime de ses traits par une volonté inflexible. Sur la poésie, sur les questions sociales, sûreté adamantine ; jugement inflexible, resté juste & indépendant malgré le confinement intolérable de cette île. Comme je voudrais pouvoir le faire sortir¹⁸ !

Les nouveaux amis se promènent ensemble. Césaire confie à Seyrig son désir de quitter la Martinique où il étouffe. Il le présente à tous ses proches. Ainsi sont-ils invités à dîner chez les Maugée le 7 novembre :

Jolie maisonnette sur la route de Balata dans les bananiers et les arbres à pain. Sorbet de coco & punch au rhum. Parlé des rapports du poète avec la société. Césaire estime que le poète n'a pas pour mission de parler aux hommes, mais de s'exprimer ; que sa mission s'exerce malgré lui & malgré eux ; que la grandeur d'Eschyle est étrangère à ce qu'il a dit à ses contemporains [...].

Seyrig désapprouve cette conception surréaliste de l'art. Le lendemain, alors que les deux hommes déambulent « sous un beau ciel de lune & d'étoiles, avec de grands nuages », Césaire lui raconte qu'il a

de nombreux élèves « béquets » avec lesquels il s'entend bien, et dont les parents l'ont souvent défendu auprès du gouverneur, mais qui ne le saluent pas dans la rue s'ils sont accompagnés par une parente. Un soir, Seyrig et Césaire assistent à une scène raciste entre un matelot et une serveuse, alors qu'ils prennent un verre sur la Savane.

Césaire est également enchanté de cette nouvelle amitié. Il écrit à Breton le 16 novembre 1943, la veille du départ de Seyrig : « J'ai reçu la visite d'un archéologue en mission à la Martinique, M. Seyrig. Il m'a dit vous connaître, il vous rendra d'ailleurs visite à son retour à New York. C'est un homme admirable de compréhension et d'intelligence. Il vous dira ce qu'il a vu dans ce pays. » Il ajoute qu'il enverra « bientôt par "paquet-poste" les manuscrits d'un "recueil possible de poèmes" », ainsi que son drame qui porte maintenant un titre : *Et les chiens se taisaient*.

Ce même soir, Seyrig écrit dans son journal qu'il a dîné avec Césaire, la veille chez les Maugée, avec le docteur Alikier et sa femme et que tout le monde « est déçu de ce que le gaullisme ne tient pas les espoirs qu'on avait mis en lui ». On peut donc craindre une « révolution violente ». C'est précisément ce que Césaire écrit à Breton dans sa lettre du 16 novembre :

L'épuration impatientement attendue est à peine entamée. Les abus économiques du régime défunt continuent. Du point de vue social, conservatisme ridicule : on flirte avec les grands féodaux du sucre et du rhum, même quand officiellement on affecte de flétrir le capitalisme. [...] Mon seul espoir : une nouvelle révolution française. Mais dans ce cas-là, à redouter une mainmise étrangère sur la Martinique...

Seyrig dîne chez le gouverneur la veille de son départ. Mais ensuite : « Tout le petit groupe de *Tropiques* s'était réuni chez Césaire pour me dire adieu. C'est la seule maison où je me sois senti tout à fait à l'aise ici, où j'ai pu dire tout ce que je pensais, où j'ai entendu parler la liberté. Les ai quittés avec beaucoup de regret. Voudrais faire sortir Césaire de ce marécage qu'est Fort-de-France. »

En attendant de faire sortir l'homme, Seyrig a proposé de faire sortir ses textes, afin d'être assuré qu'ils parviennent bien à

New York : son drame, une nouvelle version du *Cahier*, ainsi que, très certainement, « les manuscrits d'un recueil possible de poèmes », c'est-à-dire le tapuscrit de *Colombes et menfenil* et la maquette de *Le Grand Midi* alias *Tombeau du soleil*.

Seyrig va jouer un rôle déterminant dans la vie de Césaire, puisque c'est lui qui aura l'idée de l'envoyer en Haïti. Sur le chemin du retour, il s'arrête à Port-au-Prince où il élabore avec le président Élie Lescot et son fils Gérard, ministre des Affaires étrangères, le projet d'un colloque international de philosophie auquel participeront des Haïtiens, des professeurs de l'École libre de New York et Césaire. Dès son arrivée à New York, Seyrig entreprend les démarches auprès d'Alger pour mettre en œuvre une mission de diplomatie culturelle qui dépasse le simple cadre du colloque philosophique. En gage d'amitié, Seyrig apporte donc à Césaire une substantielle affiliation à la France libre ; si bien que le premier discours du maire Césaire, en juin 1945, sera un hommage à Charles de Gaulle et à Félix Éboué.

Nouvelles missions

Un mois après son départ de la Martinique, Seyrig écrit à Césaire¹⁹ pour lui confirmer qu'il fait le nécessaire afin d'assurer son séjour : « Cette île brûle de vous voir. » Le président Élie Lescot et son fils ont lu *Cahier d'un retour au pays natal* et désirent l'inviter : « M. Lhérisson qui est chargé d'organiser tout cela, m'a prié officiellement de demander qu'on vous délègue. J'ai écrit à Alger et j'écris par ce courrier à M. Ponton. J'espère donc que ça s'arrangera, car je pense que la France ne doit pas seulement être représentée là par notre École libre de New York, mais par ses Antilles. » Il ajoute un argument diplomatique. Les Haïtiens se tournent vers le Canada, or : « [Ils] se regardent à bon droit comme les représentants de la civilisation française dans leur région ; ils souhaitent que nous les soutenions dans ce rôle, non pas en créant chez eux des institutions françaises, mais en les aidant eux-mêmes. Cela me semble juste, et je m'y emploierai tant que je pourrai. »

Il écrit bien le même jour à Ponton²⁰ en énonçant les divers avantages de cette mission : les dirigeants haïtiens veulent renforcer

leurs liens culturels avec la France ; mais il faut éviter de provoquer les États-Unis par la création trop rapide d'un Institut français ; la participation de Césaire à la « Semaine philosophique », qu'il est en train d'organiser, serait en revanche judicieuse :

Il me paraît très important que, dans cette réunion où des savants de pays différents vont être mis en contact avec le monde noir, la France montre par un exemple décisif ce que notre culture est parvenue à produire dans cette race. La personnalité de Césaire, connue en Haïti, mais aussi parmi les cercles intellectuels du continent, me paraît de nature à s'imposer tout à fait à l'attention de ceux qui viendront.

Seyrig organise en même temps le voyage d'Étiemble qui souhaite rejoindre Alger en passant par la Martinique. Installé aux États-Unis dès 1937, Étiemble avait enseigné à l'université de Chicago, fait de longs séjours au Mexique et travaillé pour l'*Office War Information* à New York. Il vit alors à La Nouvelle-Orléans. Le 9 janvier 1944, les démarches officielles sont accomplies et Seyrig écrit ses dernières recommandations jusque dans les moindres détails :

Quand vous verrez ME16R dites-lui que j'ai reçu sa dépêche ; que la Semaine de la Connaissance est remise au mois de septembre pour permettre à Maritain d'y aller ; que néanmoins j'avertis les organisateurs de son acceptation & les prie de lui écrire désormais directement ; [...] que j'ai encore parlé du drame avec Breton et Goll, & que mon impression est malaisée à cause du sujet, mais que peut-être ns pourrions machiner une petite édition [illisible] & que je ferai tt ce que je pourrai pour que ça marche. Le pauvre 16r manque d'ampoules électriques : quand j'y étais il en avait une, qu'il portait avec lui de chambre en chambre. Je crois que vous lui rendriez service en lui en apportant 2 ou 3. Mais comme on n'a à la Martinique que des douilles à vis, il faudrait prendre avec vous 2 ou 3 douilles à vis, qu'il fixera aisémt sur ses fils –

Césaire, très impatient, demande à Ponton, le 10 janvier, des précisions sur son départ. Il remercie Seyrig le 16 janvier 1944 : « Tout d'abord merci pour mon voyage haïtien décidé maintenant. Il ne reste plus qu'à en fixer la date (je la souhaite proche). Merci de m'avoir choisi. Pour la cure d'évasion, merci. Et pour la bouffée d'air que nous a apportée votre venue parmi nous. » Les malheurs de la guerre ont malgré tout permis à certains exilés, comme Breton et Mabille, de connaître les Antilles et de « faire un trou dans le vieux mur colonial ». Il espère à nouveau la constitution d'un univers antillais rénové, auquel sont associés les amis de passage : « En tout cas, je ne suis pas d'humeur à croire que ces pays sont foutus. Radicalement. Un seul but : nous intégrer dans le monde moderne dans un statut de dignité et de sincérité. »

Le lendemain, il annonce le projet de son départ en Haïti à Breton : « Il y a quelques chances pour qu'à bref délai je brise ma coquille d'île. » Il envoie par le même courrier une photographie de lui : celle qui, prise par Seyrig, illustrera le long poème « Batouque » qui paraîtra dans le dernier numéro de VVV, en février 1944. Il lui communique aussi un « Intermède » entre l'acte I et l'acte II de *Et les chiens se taisaient* – qu'il publiera lui-même dans le numéro suivant de *Tropiques*.

Un *Cahier* new-yorkais ?

Dans son désir de promouvoir Césaire, Breton lui a servi d'intermédiaire avec Isaac Lang, poète franco-allemand plus connu sous le nom d'Ivan Goll. La collaboration entre Breton et Goll partait mal. Leur exil américain avait ravivé d'anciennes querelles, puisque Goll était en froid avec Breton depuis les années 1920, autour du legs surréaliste d'Apollinaire. Le 16 août 1924, Goll avait écrit dans *Le Journal littéraire* un article intitulé « Une réhabilitation du surréalisme » qui rétablissait la paternité d'Apollinaire sur le terme « surréalisme » (inventé pour qualifier sa pièce *Les Mamelles de Tirésias*, en 1917), et sur l'expression « esprit nouveau ». La semaine

suivante, Breton et quelques-uns de ses amis ripostèrent très violemment dans le même journal en traitant Goll d'« écrivain non qualifié » et annoncèrent la parution du premier numéro de *La Révolution surréaliste*, et du premier *Manifeste du surréalisme*. Début octobre 1924, Goll tenta tout de même de publier la revue *Surréalisme*, qui n'aura qu'un seul numéro. Breton avait remporté la victoire. Pourtant Goll osa un nouvel affrontement à l'occasion de la venue à Paris d'une danseuse allemande, Valeska Gert. Il fit imprimer les programmes et poser de grandes affiches annonçant des « danses surréalistes », le 6 novembre 1926, à la Comédie des Champs-Élysées. Breton et ses amis sifflèrent le spectacle, ce qui provoqua un violent pugilat entre Goll et Breton. La police intervint et refoula Breton et son groupe.

Ivan Goll et sa femme étaient arrivés à New York dès mai 1940, après une escale à Cuba. Goll désire immédiatement créer une revue dont le titre serait *La France en Liberté*, *Free Men*, *La Revue Française de New York* ou *Outremonde*, et sollicite des contributions auprès notamment de Saint-John Perse, Roger Caillois, Jules Supervielle, ou de l'écrivain et diplomate haïtien Léon Laleau qu'il avait connu à Paris, en 1937²¹. Il ne parviendra à ses fins que trois ans plus tard. Entre-temps, Goll s'intègre au milieu littéraire new-yorkais et publie ses propres poèmes dans les journaux américains, restant prudemment éloigné de Breton. Pourtant, le 14 mars 1942, au cours d'une soirée, Breton fait allusion à Ivan Goll, absent, d'une manière insultante. Une amie de Goll quitte les lieux et rapporte à Goll ce qui s'est passé, et leurs échanges épistolaires laissent peu d'espoir à la réconciliation²².

Le premier numéro d'*Hémisphères* paraît à New York en juin 1943, Goll ayant enfin réussi à réunir des textes, de l'argent, et un directeur en la personne d'Anatole Bisk, plus connu sous le nom d'Alain Bosquet. Mais Bosquet a rejoint l'armée américaine et Goll s'est retrouvé seul pour tout mettre en œuvre. Grand succès. Goll écrit le 20 juillet à Bosquet pour l'informer de l'accueil enthousiaste réservé à une revue qu'il avait eu tant de mal à sortir : « Certains Américains m'ont dit qu'*Hémisphères* n'a pas d'égal pour la poésie américaine. [...] Du côté français, c'est également une victoire. André Breton m'a félicité ; il est devenu très amical. »

La sortie du premier numéro d'*Hémisphères* a donc apaisé provisoirement la querelle. On n'y trouve pas de poème de Césaire, les

Antilles étant représentées par Saint-John Perse, mais une élogieuse publicité pour *Tropiques* :

À Fort-de-France, on soupçonne les censeurs d'être plus perméables aux vapeurs du rhum qu'aux sortilèges de la poésie. Toujours est-il que *Tropiques* continue de paraître et que, sous un régime particulièrement brutal, la Martinique peut s'enorgueillir d'une revue qui est la plus libre et la plus vivante de tout le territoire français. Et, soit qu'il lance ses avertissements pleins d'un irréductible lyrisme : *En vain dans la tiédeur de votre gorge mûrissez vingt fois la même pauvre consolation, que nous sommes des marmonneurs de mots* [« En guise de manifeste littéraire »] ou qu'il annonce en images exaltées *la lovée massive des races nostalgiques* [« Femme d'eau »] Aimé Césaire nous offre dans *Tropiques* le rare exemple d'un poète qui a conservé le goût du risque et le sens du défi.

En novembre 1943, le deuxième numéro de la revue *Hémisphères* est consacré aux Antilles²³. Il contient « Les pur-sang²⁴ » de Césaire et deux textes de Breton : « Martinique charmeuse de serpents : Un grand poète noir » et *Des épingles tremblantes*. On y apprend que « Un grand poète noir » est prévu comme la préface à la version américaine de *Cahier d'un retour au pays natal*. Ce qui est confirmé dans une lettre du 26 novembre adressée à André Masson par Ivan Goll dans laquelle il se réjouit d'éditer « le Génial RETOUR AU PAYS NATAL » [sic] en version bilingue, « avec une préface d'André Breton et les dessins de Lam ». Breton a donc tenu ses promesses. Mais Césaire ne prendra connaissance de ce numéro que plusieurs mois plus tard.

La parution américaine de *Cahier d'un retour au pays natal* progresse après le retour de Seyrig à New York. Breton écrit à Goll le 20 janvier 1944 : « M. Seyrig me dit que Césaire lui a remis une autre copie corrigée du *Cahier*, qu'il serait peut-être bon de confronter avec l'autre, parce qu'elle lui semble mieux revue. Où en est la traduction ? Subsiste-t-il des mots introuvables ? »

Goll se montre rassurant et enthousiaste. La préface de Breton est prête et il ne resterait plus qu'à régler quelques détails dans la mise en page des « petits poèmes » supplémentaires de Césaire, choisis dans le

recueil *Colombes et menfenil*²⁵ que Seyrig a vraisemblablement apporté de Fort-de-France.

En réalité, les questions de traduction persistent. Breton s'en inquiète à nouveau, le 3 février : « J'attends donc les points d'interrogation posés par le texte de Césaire. Je crains que nous ne résolvions pas tout sans l'aide de l'auteur. » L'édition chez *Hémisphères* est surtout compromise par les restrictions de papier imposées par le W.P.B.²⁶, comme Goll finit par l'indiquer à Breton dans une lettre datée du 2 mai, ajoutant que Brentano's lui proposait de reprendre ses collections. Le 11 mai, Breton, furieux, va jusqu'à regretter la préface au *Cahier* que Goll l'a pressé de faire et qu'il a reproduite dans *Hémisphères*.

Il faudra attendre le début de l'année 1947 pour que les éditions Brentano's publient le *Cahier*²⁷. La nouvelle brouille entre Goll et Breton, en revanche, est immédiate, et Breton aura beaucoup de difficultés à récupérer les manuscrits de Césaire. Il n'y parviendra d'ailleurs pas tout à fait, certains s'étant volatilisés, puisqu'ils ne figurent ni dans les archives de Breton ni dans celles de Goll.

Étiemble à Fort-de-France

Une « note sur l'enseignement du français » de Suzanne Césaire sort en février 1944, dans le deuxième numéro du *Bulletin de l'enseignement primaire de la Martinique*. Elle vise à promouvoir « le goût de l'élégance, de la clarté, de la couleur qui sont caractéristiques de la prose française », à travers des œuvres reflétant les réalités culturelles des élèves martiniquais. Suzanne Césaire enjoint d'éliminer « sans pitié » les textes « pittoresques » et les « mièvreries coloniales où l'indigence de l'inspiration égale celle de l'expression » ; en d'autres termes, la littérature « de sucre et de vanille » qu'elle avait déjà pourfendue dans le quatrième numéro de *Tropiques*, deux ans plus tôt. Pourtant, parmi ses propositions – « le livre du père Labat²⁸ », de « bons récits historiques » comme celui que Heinrich Hubert Houben avait consacré à Christophe Colomb (traduit par Éva Métraux en 1935²⁹), des passages de Lafcadio Hearn, le folklore martiniquais et ses « contes et légendes » ou des ouvrages de botanistes – figure un

extrait du roman *Force ennemie*³⁰ de John-Antoine Nau, auteur qu'elle avait pourtant moqué dans son article « Misère d'une poésie ». Le choix de Suzanne Césaire est d'autant plus étonnant que l'extrait sélectionné, une description du marché de « l'ancien Saint-Pierre », n'échappe pas vraiment à l'esthétique « pittoresque ».

Le dixième numéro de *Tropiques* (février 1944) commence par un curieux article de Césaire. « Panorama³¹ » est composé d'une série d'aphorismes qui appellent à une révolution violente assez confuse, mais qui incluent pour la première fois la terminologie marxiste (« capitalisme martiniquais », « prolétariat noir ») que l'auteur avait tenu à distance depuis *L'Étudiant noir*. Cette révolution est associée à des revendications poétiques : « La Révolution martiniquaise se fera au nom du pain, bien sûr ; mais aussi au nom de l'air et de la poésie (ce qui revient au même). »

C'est dans ce numéro que Césaire introduit *Bregantino, Bregantin*, un « Conte Nègre cubain », de Lydia Cabrera en soulignant la poésie et l'humour d'un récit qui se termine par la victoire du fils sur un père despotique dont le mot d'ordre est : « Moi, moi, moi, moi, moi, moi ! Il n'y a pas un autre homme au monde que moi, moi, moi ! »

Il associe Lam à sa célébration des spécificités contrastées de la Caraïbe :

Je dis que nous sommes en pleine poésie. Et que cette poésie – terreur et clameur – nous aide à comprendre ces animaux fantastiques, ces monstres, ces sexes, ces ongles, ces dents, ces rictus, ces choses inquiètes et perverses et tendres et chuchotées qui naissent, s'éclipsent, se hantent à même les toiles mystérieuses de Wifredo Lam, en la voix de qui je n'hésite pas à reconnaître tout le pathétique antillais délivré :

Mumbo – Jumbo³².

Grand est le mérite de Lydia Cabrera qui nous fait sentir avec une intensité rarement atteinte le vouloir-vivre, la fluidité, l'animisme

le caractère exilé et tranquille, bref irréductible, en marge des civilisations, des morales, des religions, des conventions, de l'étrange peuple habité de salpêtre et d'aubes qui borde le rivage caraïbe des tessons ambigus de son rire³⁴.

Ce numéro accueille l'arrivée d'Étiemble. La rencontre avec la famille Césaire est chaleureuse, comme l'indique la lettre adressée à Seyrig : « Comme vous aviez raison en me parlant du groupe de *Tropiques*. Nous avons passé en moyenne cinq heures par jour avec Aimé et Suzanne et ces enfants dont Yassu voudrait adopter l'un, tant elle en est amoureuse. »

Yassu (Léonie) Gaucière est alors mariée à Étiemble : il l'avait épousée pour permettre à son amie juive de quitter la France et de le rejoindre au Mexique. Ensemble, ils avaient écrit avant la guerre *Le Mythe de Rimbaud*³⁵. Césaire renoue par leur intermédiaire avec son réseau normalien. Étiemble était passé par les mêmes classes préparatoires de Louis-le-Grand, quelques années avant lui, en compagnie de Jules Marcel Monnerot, Louis Achille ou Georges Pelorson. Il avait intégré l'École normale supérieure en 1929, dans la même promotion que Pierre-Henri Petitbon, « l'un de ses plus chers amis³⁶ ».

À la Martinique, les deux hommes sont tout d'abord alliés. Le 6 mars 1944, Étiemble prononce une conférence à Fort-de-France, intitulée « L'idéologie de Vichy contre la pensée française », dans laquelle il critique vivement la collusion entre l'Église et le régime de Vichy. Il y interprète habilement « Panorama » pour établir un lien entre Césaire et de Gaulle : « Or, que demandent les Antillais ? qu'on ne leur vole pas leur révolution ; que la parole du général de Gaulle soit ici respectée : “un bouleversement de l'économie et de la société. *La IV^e République doit être.*” Voilà ce que demandent, par la voix de Césaire, les populations antillaises. Or, Césaire et de Gaulle parlent la même langue : un excellent français. On voit donc l'importance du langage³⁷. »

Cette conférence fait grand bruit. Après le départ d'Étiemble, l'évêque Henri Varin de la Brunelière réfute les propos du conférencier dans une lettre pastorale datée du 20 avril 1944 où il déclare que les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité sont chrétiennes ; que le christianisme est venu au secours des esclaves depuis l'ère païenne ; et

que l'Église avait toujours été hostile à l'esclavage. Césaire réplique par une « Lettre ouverte à Monseigneur Varin de la Brunelière³⁸ » qui se présente à la fois comme une défense d'Étiemble et une dénonciation du rôle joué par l'Église dans l'entreprise esclavagiste. Il est sans doute d'autant plus courroucé contre Varin de la Brunelière que ce père spiritain avait été pendant longtemps le curé de Basse-Pointe et celui du Lorrain.

Le 9 mars 1944, Étiemble écrit à Seyrig avant de quitter la Martinique, pour signaler que Suzanne Césaire est très malade. Il se demande « si Césaire se rend compte de la gravité du cas ». Il est très inquiet, car la « lésion pulmonaire a évolué assez rapidement », si bien que Suzanne Césaire a dû démissionner de son poste de professeur. Étiemble veut la sauver. Il souhaiterait l'envoyer au Mexique ou en Afrique du Nord pour qu'elle puisse être mieux soignée. Il s'engage à lui payer le voyage : « Elle se sait en grand danger et voudrait vivre. Césaire ne voit peut-être pas tout le mal qui s'est fait récemment. » Il évoque également sa conférence « Meeting lundi soir ». « 3 000 personnes [...] un peuple enthousiaste ». Il omet cependant de préciser à Seyrig sa liaison avec celle dont la santé le préoccupe autant³⁹ :

Césaire et moi fîmes deux discours sur de Gaulle et la France libre. C'est au cours de cette longue escale que je reçus la visite bouleversante de Suzanne C., coéditrice de *Tropiques*, et ce qui s'ensuivit.

Comme elle m'avait juré qu'elle se tuerait si je ne voulais pas d'elle (en Martinique), et qu'elle était fort belle, je cédaï, mais incapable de « tromper » Césaire, je lui fis promettre qu'elle dirait la vérité – ce qu'elle fit. Elle en avait assez de n'être jugée bonne qu'à lui faire des enfants. Elle me rejoignit à Paris après la guerre et nous fûmes intimes de nouveau dans l'appartement dont je disposais chez les Bérard [...] ⁴⁰.

Je transposai, transfigurai cette brève liaison dans « Sur deux fleurs de balisier ».

Cette nouvelle écrite à la première personne⁴¹ relate une conversation galante sur la beauté, la peinture, l'exotisme, le

surréalisme, qui se déroule dans la décidément très littéraire vallée d’Absalon, celle qui avait inspiré à Breton et Masson leur « Dialogue créole ». Le balisier, qui y occupait une place prépondérante, est ici le prétexte à une discussion animée avec une femme d’une maigreur maladive et dont l’« œil vert étincelle de points d’or ». Elle défend ses amis surréalistes, la beauté barbare, tandis que l’homme critique leur goût pour l’exotisme « et du pire », et promeut un art « barbare de nature, mais barbare civilisé ».

Breton dissonant

Bouleversé par la liaison de sa femme avec Étiemble et furieux contre celui qu’il considérait comme son ami, Césaire reçoit un choc littéraire à la lecture tardive du deuxième numéro d’*Hémisphères*, sorti en novembre 1943. Il n’en prend connaissance qu’environ un mois avant de partir pour Port-au-Prince. Coup de théâtre à la lecture de « Martinique charmeuse de serpents : Un grand poète noir » et *Des épingles tremblantes*.

« Un grand poète noir » est un vibrant et chromatique éloge de Césaire, martelé par l’anaphore « et c’est un noir » ; un pseudo-paradoxe qui alimentera de nombreux débats :

Et c’est un noir qui manie la langue française comme il n’est pas aujourd’hui un blanc pour la manier. Et c’est un noir celui qui nous guide aujourd’hui dans l’inexploré, établissant au fur et à mesure, comme en se jouant, les contacts qui nous font avancer sur des étincelles.

Fanon le dénonce en 1952 dans *Peau noire et masques blancs* : « Et quand bien même M. Breton exprimerait la vérité, je ne vois pas en quoi résiderait le paradoxe, en quoi résiderait la chose à souligner⁴². »

D’autres passages touchent beaucoup Césaire en même temps qu’ils lui posent un grave problème :

Enfin – et ici, pour couper court à toute équivoque tenant à ce que, par exception, *Cahier d’un retour au pays natal* est

un poème « à sujet », sinon « à thèse », je précise que je m'en réfère non moins à ceux, d'un autre ordre, qui l'ont suivi –, la poésie de Césaire, comme toute grande poésie et tout grand art, vaut au plus haut point par le pouvoir de transmutation qu'elle met en œuvre et qui consiste, à partir des matériaux les plus déconsidérés, parmi lesquels il faut compter les laideurs et les servitudes mêmes, à produire on sait assez que ce n'est plus l'or de la pierre philosophale, mais bien la liberté.

Breton souhaite éviter d'être accusé de palinodie poétique au regard de ses positions antérieures, exprimées en 1932 dans *Misère de la poésie*⁴³ à propos de « Le Front rouge ». On sait que Breton avait défendu Aragon, tout en jugeant le poème « régressif » car « de circonstance », et marquant un retour « au sujet extérieur ». En outre, « Le Front rouge » était jugé « illisible parce que trop lisible ». Un reproche, il est vrai, que personne ne songerait à adresser à la poésie de Césaire.

Sa position a évolué, puisque Breton accepte désormais un certain réalisme dans le poème « à sujet », ou un certain engagement en faveur d'une « thèse », à condition que le poète soit alchimiste⁴⁴. Ce point est essentiel pour expliquer les douloureuses hésitations littéraires de Césaire pendant la guerre. Il a été disculpé pour le *Cahier*, et doublement, puisque Péret l'avait aussi rangé parmi les vrais poètes, ceux qui sauvent l'honneur en faisant « briller une poésie authentique ». En revanche, la première version de *Et les chiens se taisaient* pourrait à juste titre être considérée comme un texte « à sujet » extérieur et de « circonstance », avec un héros, nommé Toussaint Louverture, et une nette inscription dans la révolution haïtienne.

Dans sa très longue lettre du 4 avril 1944, Césaire remercie chaleureusement : « Mieux qu'une présentation, votre préface est pour moi une révélation ; une "parole de libération". » Et il réécrit son histoire pour plaire à Breton. Le surréalisme l'aurait déjà sauvé alors que, « vers les années 1932-1935 », il avait « définitivement » renoncé à la poésie :

Je dois le dire honnêtement, parce que historiquement

cela est vrai : c'est le surréalisme qui, *lors même que je ne songeais pas à m'en revendiquer*, m'a vraiment imprégné de cette idée qu'il pouvait, qu'il devait exister une poésie *dénouée*. Alors, et alors seulement, *physiquement*, j'ai pu *parler, écrire*. Et ça a été le *Cahier du retour*. Bien entendu, je ne voulais pas (pas plus qu'aujourd'hui) « faire surréaliste ». Mais enfin l'*inhibition* était vaincue. Libre, j'étais libre.

Mais que faire après le *Cahier* ? Il affirme avoir choisi le silence au début de la guerre, se sentant « prisonnier du réel », du *Cahier*, de lui-même, jusqu'à sa « fréquentation plus assidue du surréalisme » et sa rencontre décisive avec Breton qui le libèrent une nouvelle fois : « Se laisser dominer par ses images. Il n'était plus question de "thèse", ni de "thème". Il s'agissait tout simplement *d'oser la vie, toute la vie*. » Sans établir de lien explicite, Césaire en vient à « une autre question », celle de son « drame » : « Né sous Vichy, écrit contre Vichy, au plus fort du racisme blanc et du cléricalisme, au plus fort de la démission nègre, cette œuvre n'est pas sans porter assez désagréablement la marque de ces circonstances. »

Il est clair pourtant que « l'autre question » est la question centrale : Césaire justifie assez piteusement un impair commis dans la première version trop « historicisée » de son « drame ». Il lui faut donc le réécrire, ce qui n'ira pas sans mal.

Ironiquement, la révision du « drame nègre » procède donc, du moins en partie, d'un malentendu sous forme de chiasme poétique : Breton se rêvant en Zapata s'ouvre à la poésie à thèse, sous l'influence de Césaire ; tandis que, sous l'influence de Breton, Césaire se défend d'avoir écrit un drame historique sur Toussaint Louverture.

L'affaire est encore plus compliquée, puisque le recueil *Des épingles tremblantes* soumet Césaire à une autre dissonance poétique. Dans sa lettre, il fait l'impasse sur ces *épingles*⁴⁵. On peut imaginer cependant que les poèmes martiniquais de Breton l'embarrassent : huit poèmes-bijoux⁴⁶ thématiquement liés à la « reine noire » personnifiant la Martinique. Le titre du recueil renvoie aux épingles d'or destinées à maintenir la coiffe de madras du costume traditionnel antillais. On peut comprendre que les parures dorées et l'élégance des atours colorés furent une revanche contre la condition servile, mais Breton n'a pas dû lire attentivement « En guise de manifeste littéraire ».

Césaire y avait écrit :

On voit encore des madras aux reins des femmes, des anneaux à leurs oreilles, des sourires à leur bouche, des enfants à leur mamelle, et j'en passe :

ASSEZ DE CE SCANDALE !

Césaire justifiait donc sa révolution poétique par le *scandale* que constitue le doudouisme. La doudou de carte postale ornée d'anneaux d'or et souriant docilement à son sort de mère de famille nombreuse est le symbole de l'aliénation coloniale, au même titre, même si c'est à l'inverse, que le costume et chapeau melon ridiculisés dans *L'Étudiant martiniquais* et *L'Étudiant noir*. Or, le recueil *Des épingles tremblantes* relève souvent de l'exotisme doudou et du stéréotype chromatique, même s'ils sont sertis de mythologie surréaliste.

Le poème liminaire, « Le brise-lames » rend hommage à Joséphine de Beauharnais, à ses « seins jaillissant de la robe de merveilleuse à très haute taille », et au « philtre de non-défense voluptueuse du balbutiement créole ». Césaire écrivait pourtant dans le *Cahier*, à propos des statues de Fort-de-France :

Dans cette ville inerte, cette foule désolée sous le soleil, ne participant à rien de ce qui s'exprime, s'affirme, se libère au grand jour de cette terre sienne. Ni à l'impératrice Joséphine des Français rêvant très haut au-dessus de la négraille. Ni au libérateur⁴⁷ figé dans sa libération de pierre blanchie. Ni au conquistador⁴⁸. Ni à ce mépris, ni à cette liberté, ni à cette audace.

Dans « Ferrets de la reine noire », les poissons sont décrits comme de véritables petits bijoux du marché. Soit. Mais le titre est équivoque, les fers a d'autres connotations à la Martinique. Breton célèbre les fruits tropicaux dans « La providence tourne », avec les inévitables bananes phalliques « rois du verger tropical, que Georgio de Chirico s'est plu à immobiliser en pleine puissance auprès de la tête de Jupiter ». Dans le même registre lascif, « Pour Madame*** » devenu « Pour Madame Suzanne Césaire » associe « les belles chairs d'ombre

prismée » des « petites Chabines rieuses » aux épices qui rendent compte de toutes les nuances de la peau : « cacaoyer, caféier, vanille ». Dans le même numéro d'*Hémisphères*, Ivan Goll – qui n'évite pas entièrement les clichés sur la « Vénus cubaine » – publie « Corbeille de fleurs » en soulignant le contraste entre l'abondance de « fruits magiques » et la misère qui règne ; entre la beauté métissée des femmes et le sort qui leur est réservé :

Cette fille universelle contient les piments rouges de l'Indienne, le feu noir de la Négrresse, le songe jaune de la Chinoise, et la grâce blanche de l'Espagnole. Mais ce bijou de chair, cet objet d'une rareté sublime, est tellement pauvre, tellement dévalorisé, que vous pouvez l'acheter tous les soirs, pour le prix fixe d'un dollar [...]. Rien qu'un dollar cette femme-arbre, cette femme-colibri, cette femme-source. Sa famille de douze bouches affamées, dans la hutte en fibres de palmiers aux abords de la ville, attend anxieusement le retour, à l'aube, de l'enfant de 14 ans, pour aller acheter la miche de la maisonnée.

Goll relativise les charmes de l'analogie. Breton n'y songe pas. Et s'il détourne le topos du coucher de soleil, pour lui substituer celui du « diamant vert » en hommage aux yeux de Suzanne Césaire, c'est encore pour insister sur la couleur d'un « visage de cendre blanche et de braise ».

« Porteuse sans fardeau » célèbre la beauté de jeunes filles cette fois tout à fait noires, portant avec une grâce majestueuse de lourds plateaux sur leur tête. Bien sûr, on peut y voir une référence à *Gratiana* de Wilhelm Jensen et à son fameux commentaire de Freud. Sauf que sur le bas-relief de Pompéi qui avait inspiré la nouvelle de Jensen, la femme ne portait rien. Pas plus que la belle danseuse serpentine et indifférente de Baudelaire⁴⁹ que cite Breton. Et la « cariatide » martiniquaise ne milite pas pour « un monument aux lois de l'imprégnation » auxquelles Breton la renvoie :

De quelle nuit sans âge et sans poids cette messagère muette dont, au défi de toutes les cariatides, la cheville et le

col lancent plutôt qu'elles ne soutiennent la construction totémique qui dans l'invisible se confond – en vue de quel triomphe ? – avec le rêve d'un monument aux lois de l'imprégnation ?

La théorie « magique » et aussi peu féministe que possible de l'imprégnation est aussi appelée « télégonie ». Elle suppose l'existence d'une influence durable des caractéristiques du premier mâle sur tous les descendants ultérieurs d'une femelle, même ceux issus d'autres mâles.

Et les porteuses portent, aussi gracieusement que possible, sans doute, mais portent de très lourds fardeaux : fruits, légumes, charbon... Lafcadio Hearn les décrit longuement dans le premier chapitre d'*Esquisses martiniquaises*. Il souligne aussi leur beauté de « pur-sang », mais il montre surtout la difficulté d'un travail qui demande une habileté et une endurance extraordinaires. Cet aspect réaliste n'intéresse évidemment pas Breton. Ses rêveries sur la femme forcément gracieuse et muse ou sur la Nègresse forcément danseuse ont tendance à négliger tout ce que la réalité peut avoir de réel, de péniblement réel. La sordide misère féminine, jusqu'à la folie, est au contraire inscrite dans le *Cahier* :

Dans cette ville inerte, cette étrange foule qui ne s'entasse pas, ne se mêle pas : habile à découvrir le point de désencastration, de fuite, d'esquive. Cette foule qui ne sait pas faire foule, cette foule, on s'en rend compte, si parfaitement seule sous ce soleil, à la façon dont une femme, toute on eût cru à la cadence lyrique de ses fesses⁵⁰, interpelle brusquement une pluie hypothétique et lui intime l'ordre de ne pas tomber ; ou à un signe rapide de croix sans mobile visible ; ou à l'animalité subitement grave d'une paysanne, urinant debout, les jambes écartées, roides.

Césaire associe deux figures féminines également pathétiques. La première, à la « cadence lyrique », prête à sourire par sa naïve superstition qui intime l'ordre de ne pas tomber à une pluie hypothétique. La seconde, « une paysanne urinant debout, les jambes

écartées, roides », s'inscrit dans un autre registre, « subitement grave ». Elle symbolise la « femme debout » antillaise, dotée d'attributs virils. Un autre stéréotype, sans doute. Moins dégradant cependant que ceux mis à l'œuvre dans les *Épingles* dorées de Breton. Césaire préfère par conséquent ne commenter que « Un grand poète noir ».

Vers la politique

Nouvelle politique martiniquaise

En mars 1944, la sortie du premier numéro de *Martinique*¹ concrétise le projet du gouverneur Ponton auquel Césaire a apporté son concours. Comme il l'avait écrit à Breton en septembre 1943, la ligne éditoriale de la nouvelle revue est plus vaste que celle de *Tropiques*. Elle la recoupe toutefois partiellement, puisqu'on y trouve des textes d'Aristide Maugée ou de René Hibrant. Et deux de Césaire.

Le premier, au titre éloquent, « L'appel au magicien. Quelques mots pour une civilisation antillaise² », abandonne la terminologie marxiste de « Panorama ». Un peu plus d'un an avant d'être élu maire de Fort-de-France, Césaire écrit toujours : « On ne bâtit pas une civilisation à coups d'écoles, à coups de cliniques, à coups de statistiques. Seul l'esprit poétique corrode et bâtit, retranche et vivifie. » Le second, un poème intitulé « La femme et le couteau³ », sera publié en 1946 dans la revue *Fontaine* à laquelle Maugée consacre son article « La revue *Fontaine* et la littérature américaine ». Encore installée à Alger, la revue vilipendée par Césaire dans sa lettre de septembre 1943 reprendra dès l'été 1944 son poème « Batouque⁴ ». Les liens s'étendent donc avec ceux qui défendent *L'Honneur des poètes* et que Breton tente aussi de rejoindre.

De nouvelles signatures assurent une ouverture géographique et thématique à *Martinique*. Darius Milhaud, exilé aux États-Unis depuis 1940, raconte son expérience de professeur de composition au *Mills College* d'Oakland. Ponton expose son point de vue sur « Les Empires

coloniaux et leur avenir ». Jean Perrel écrit : « Quelques remarques à propos d'un renouvellement français ». Les deux articles paraissent alors que la conférence de Brazzaville (30 janvier – 8 février 1944) polarise les débats. Dans son discours d'ouverture, de Gaulle avait affirmé la nécessité d'engager les colonies « sur la route des temps nouveaux ». Le directeur de l'Institut Pasteur de la Martinique, Étienne Montestruc, spécialiste des pathologies infectieuses tropicales qu'il contribue à éradiquer de l'île⁵, évoque « Le drame de Lübeck⁶ ». Serge Frolow, chef du service météorologique et de physique du globe, donne un article sur « Les Fumerolles de la montagne Pelée », etc.

Les numéros suivants élargiront encore cette ouverture, avec, par exemple, un article de Gustave Cohen⁷. On y trouve parallèlement de nouvelles explorations de la culture antillaise : Léontel Calvert analyse la formation de la langue créole, Jean-Baptiste Delawarde écrit sur les Caraïbes, Paulette Nardal fait paraître « La musique et les noirs ». Joseph Zobel – que Césaire connaît depuis qu'il était élève au lycée Schœlcher et qui bénéficie de ses encouragements littéraires – signe un extrait de son roman *Diab'-là* et une nouvelle dédiée à Suzanne Césaire, « Le syllabaire ».

Le sculpteur René Hibran, arrivé à Fort-de-France en 1941, avait comme Césaire déploré dans *Tropiques* la stérilité de l'art antillais contemporain. L'art caraïbe a disparu ou se réduit à quelques vanneries, et rien ne l'a remplacé⁸. Dans « Pour un art vraiment antillais », il reprend pour *Martinique* un constat similaire⁹. Soucieux de cette jachère artistique, Ponton a ouvert en novembre 1943 une École d'arts appliqués dans laquelle enseignent René Hibran et le peintre Alexandre Bertrand. Suzanne Césaire y donne deux heures de cours par semaine. En utilisant « le sentiment artistique et l'habileté de l'artisan antillais », l'école souhaite « développer un artisanat local de qualité » et « donner à l'élite la possibilité de s'orienter vers les grandes écoles d'art de la métropole¹⁰ ». Elle formera une première génération d'artistes martiniquais. Trois d'entre eux, Raymond Honorien, Germain Tiquant et Marcel Mystille, influencés par *Tropiques* ou par la revue *Caravelle*¹¹ qui s'en inspire, feront sécession et créeront deux ans plus tard l'Atelier 45.

Drames haïtiens

Le 17 mai 1944, Aimé et Suzanne Césaire arrivent à Port-au-Prince en pleine crise poétique et conjugale. Suzanne restera en Haïti jusqu'au 27 octobre ; Aimé jusqu'à mi-décembre. À la confusion sentimentale s'ajoute le choc d'une mission qui oblige Césaire à réviser son idéalisation de la révolution haïtienne.

Son activité principale est d'enseigner à l'université de Port-au-Prince et de donner des conférences. Une seule a été conservée, mais les sujets annoncés¹² confirment les centres d'intérêt du professeur : 1^{er} juin, « Baudelaire, poète moderne » ; 7 juin, « Les tendances de la poésie française » ; 15 juin, « Le drame de Rimbaud » ; 6 juillet, Stéphane Mallarmé ; 9 juillet, Jean Giraudoux (au Cap-Haïtien) ; 6 septembre, les manuels littéraires ; 9 septembre, discours de clôture des cours d'été ; 28 septembre, « Poésie et connaissance » ; 14 décembre, « Crise de la civilisation occidentale et le surréalisme ».

Il entreprend simultanément une longue et pénible révision de son drame. La menace de la « thèse » ou de « l'historicité » est telle que Césaire est prêt à renoncer, comme il l'indique dans sa lettre du 26 mai 1944, adressée à Breton. Après lui avoir confié discrètement ses tourments privés : « Très net sentiment que ma vie est à un tournant décisif. Deux mois pleins de désarroi et de solitude », il l'informe de ses projets littéraires :

Et puisqu'il est question de poésie, je veux vous parler une fois de plus de mon drame en préparation : *Et les chiens se taisaient*, ce drame qui ne sera peut-être jamais publié, tant il me gêne – et m'échappe. En tout cas, dès maintenant, *méconnaissable*. Un point très clair : d'ici aussi me sont venues des voix annonciatrices. Ce drame n'est pas historique. Il m'est personnel (d'une scrupuleuse honnêteté dans *l'avertissement*). Et je sens bien que cela ne s'arrête pas là. Ceci n'est pas un drame historique ou littéraire – je m'en rends compte. C'est un vrai drame, je veux dire la démarche incertaine et titubante d'un homme qui prend possession de lui-même, de son destin, effrayé encore de ses prophéties et subissant ses voix, dont les chœurs alternés et *contradictaires*

On ne peut être plus clair : le drame historique a évolué en une tragédie intime, au moment où le séjour haïtien opère une éprouvante confrontation avec la réalité du pays. Césaire demande par ailleurs à Breton des modifications pour l'éventuelle édition du poème *Le Grand Midi* à New York, avec, en particulier, la suppression du passage de son poème « Histoire de vivre » où il avait écrit le nom de sa femme.

Le Grand Midi ne paraîtra pas et le réconfort ne viendra pas de Breton, qui ne répond plus. Sans doute est-il gêné par l'échec de l'édition du *Cahier*. Et il a quitté New York pour le Canada, au mois d'août, où il séjournera avec Elisa Claro jusqu'à la fin octobre. Le 3 août 1944, Césaire écrira : « Cher André, Qu'y a-t-il ? Toujours ce grand silence de vous. » Le 28 octobre : « Cher André, Je vous mets ce mot et ce poème à tout hasard. Je ne sais si vous recevez mes lettres. » À New York, si le *Cahier* est resté en suspens, le quatrième numéro d'*Hémisphères* sort au début de l'été avec une version courte du recueil *Colombes et menfenil* illustrée par Lam. Figurent en outre des « dialogues » d'Alain Bosquet, de Jean Malaquais, de Denis de Rougemont, mais évidemment plus aucun texte de Breton.

Césaire révisé douloureusement ses textes, tout en assurant sa mission au mieux. Le 19 juin 1944, il en rend compte à Seyrig : il donne des cours quotidiens à la faculté, des conférences publiques hebdomadaires sur « la poésie moderne ». Il voit « le ministre de France », Marc Milon de Peillon, délégué du Gouvernement provisoire de la République française¹³, fréquente les intellectuels haïtiens : « Beaucoup de passions déchaînées. Tout compte fait, ouverture. Libération utile. Et incontestablement, d'après les échos recueillis tant dans la presse que dans les conversations particulières, bénéfice net pour notre pays et notre culture. » Les Haïtiens, satisfaits, veulent le garder. Il estime qu'il faudrait envoyer Suzanne Césaire aux États-Unis pour qu'elle bénéficie d'analyses médicales sérieuses.

De son côté, Étienne promeut énergiquement l'œuvre de Césaire à Alger, puis depuis l'université Farouk I^{er} d'Alexandrie. Le 23 avril 1944, un peu plus d'une année après son séjour martiniquais, il avait adressé à Pleven un rapport sur les « cinq semaines d'étude » effectuées aux Antilles¹⁴. Il y confirme l'atmosphère pesante due à l'immense tolérance manifestée par les nouvelles autorités à l'égard de

ceux qui s'étaient montrés favorables à l'amiral Robert. À l'inverse, on a confié des responsabilités excessives à certains qui s'étaient engagés en faveur de la France libre, sans vérifier qu'ils étaient capables de les exercer¹⁵. La situation économique n'est pas meilleure : la misère résulte de la monoculture de la canne, avec un système pervers de contingentement qui, assurant aux planteurs des prix très confortables, les dissuade de se moderniser. Du point de vue sanitaire, Étiemble vante les mérites de l'Institut Pasteur qui a enrayé le développement des maladies vénériennes. Mais la tuberculose sévit toujours, en raison du climat et de la mauvaise alimentation. Il faudrait donc installer des sanatoriums, et développer l'approvisionnement en nourriture.

En revanche, l'éloge de Césaire est dithyrambique. Le « chef de la résistance intellectuelle sous Vichy », ce « fils du très pauvre peuple » passé par l'École normale supérieure est un « professeur si brillant que les femmes du monde viennent au lycée, parfois, pour entendre ses cours ». C'est un « orateur sobre mais puissant », « sans doute l'un des plus grands écrivains de notre génération », qui « sera très bientôt une des très grandes forces, sinon la grande force des Antilles ». Or, Césaire « est indéfectiblement attaché à la France ». Il faut donc en profiter : « S'il est un homme aux Antilles je ne dis pas dont nous pouvons nous servir, mais qui, en étant lui-même, saura bien servir la France et le peuple antillais, c'est assurément Aimé Césaire. Monsieur Seyrig, attaché culturel à New York, tient Césaire, je le sais, pour l'homme qui domine intellectuellement et moralement les Antilles ; je m'associe sans réserve à cette opinion. » Mais que pourrait faire Césaire ? Étiemble se lance : « Enfin, je prends sur moi d'exposer succinctement, dans une pièce jointe, les mérites exceptionnels de Monsieur Aimé Césaire, ainsi que ceux de Madame Suzanne Césaire, et de suggérer aux deux commissariats intéressés un projet de Direction de l'enseignement colonial. » Malheureusement, la pièce jointe n'a pas été conservée. Elle devait détailler la mission dont le couple Césaire aurait été chargé à Alger.

Pendant l'été 1944, Étiemble publie « Aimé Césaire et *Tropiques* », dans *L'Arche*, revue fondée par Jean Amrouche, en février 1944, sous le patronage d'André Gide. Et s'il n'écrit pas directement à Césaire, il lui fait passer des messages par l'intermédiaire de Seyrig. Le 10 juillet 1944, Seyrig peut donc affirmer à Césaire qu'il est très apprécié au commissariat aux Colonies et à l'Instruction publique à Alger. Georges

Gorse et Yassu Gaucière le soutiennent. Le condisciple de Césaire à Louis-le-Grand et à l'École de la rue Ulm est devenu membre du cabinet du général de Gaulle à Alger. Ce qui explique que le numéro 11 de *Tropiques* (mai 1944) lui ait consacré un article, alors que Césaire cherche un moyen de quitter la Martinique. *Toussaint Louverture*, c'est-à-dire la première version de *Et les chiens se taisaient*, « intéresse Gide pour son *Arche* ». Seyrig propose également aux Césaire de se rendre à Alger, selon l'idée d'Étienne. Une idée qui ne procède pas uniquement d'un intérêt géostratégique ou littéraire.

Le 16 juillet, Césaire annonce à Seyrig qu'il envisage de se séparer de sa femme, en avançant des motifs médicaux. Suzanne souffre d'un « pneumothorax qui ne marche plus » avec des « adhérences » et un « cœur dévié ». Si le vocabulaire n'est pas entièrement scientifique, il n'en est pas moins éloquent. Une opération sera peut-être nécessaire : « Pour toutes ces raisons je serais très heureux qu'elle aille en Afrique du Nord : pays français. J'ai même envisagé la question avec le gouverneur Ponton. Mais Suzanne n'est pas titulaire, ça coûte cher... » Pour sa part, il ne désire pas aller à Alger : « Une foule de considérations – dont certaines familiales – me retiennent dans cette partie du monde. » Il préférerait « un quelconque boulot vaguement culturel dans la sphère des Amériques ». Car il ne tient pas à reprendre sa carrière au lycée Schoelcher. Le relâchement lexical (« quelconque boulot ») trahit une crise qui amène Césaire à désirer un changement d'air, quelles qu'en soient les modalités.

Dans son rapport du 12 août 1944 sur la situation de la presse en Martinique¹⁶, le lieutenant André Kaminker, employé au service d'information de la Martinique, déclare également être favorable à ce changement d'air, mais pour des raisons opposées à celles d'Étienne et de Seyrig. Le « racisme noir » de Césaire est selon lui « évident ». Kaminker l'explique par des généralités psychologiques : « Comme d'habitude, il prend sa source dans un complexe d'infériorité dont cette nature délicate et cette intelligence extrêmement vive souffrent profondément. » Un « complexe » qui pourrait conduire Césaire à se montrer dangereux : « Cette attitude aurait pu le conduire jusqu'à jouer avec l'idée d'un séparatisme et certaines de ses allusions ne laissent guère de doute à ce sujet. » Son voyage haïtien, surveillé de très près, est bénéfique : « Des rapports reçus d'Haïti font cependant croire que le séjour là-bas aura exercé sur lui une profonde influence,

par la simple comparaison entre les conditions sociales existant ici et là-bas. Publiquement son attitude a été inattaquable, nous dit-on, et ses conversations privées paraissent indiquer une évolution parallèle. » Il considère donc, avec « tous les bons observateurs », « qu'il serait utile d'envisager l'éloignement définitif d'Aimé Césaire de cette colonie ». En effet : « Ailleurs, il sera une force, et de haute qualité. Ici, il pourrait, à un moment donné, constituer un danger. »

La crise morale de Césaire affecte durablement ses projets littéraires. Quelques jours après avoir visité l'impressionnante citadelle du roi Henri Christophe et les vestiges de son extravagant palais Sans Souci, il avait confié ses doutes à Seyrig (lettre du 16 juillet). Il considère toujours son drame « d'un œil très ennemi ». Bien qu'il l'ait beaucoup modifié, il juge sa tentative toujours « trop d'ordre historique » et pense qu'elle « ne verra pas le jour ». Pour se raviser partiellement : « Dans mon esprit elle ne peut être valable que si je la situe hardiment sur le plan du mythe. J'ai vraiment honte de vous avoir confié ma petite machine... Maintenant avec le recul... Oh ! je n'ai pas encore tout à fait renoncé, mais enfin je ne compte pas en parler avant plusieurs années. »

Le 25 juillet, Suzanne Césaire écrit à Yassu Gaucière¹⁷ alors qu'un « cyclone balaie la côte sud du pays et a dévasté la végétation ». Il ne devrait pas toucher la Martinique, mais elle n'est pas rassurée, ayant laissé les enfants à la garde de sa mère et des Maugée. Sa santé en revanche s'améliore : « D'ailleurs, comme il y a en Haïti, contrairement à la Martinique, une abondance de choses bonnes à manger, j'ai considérablement grossi. Je vais bien, bien mieux qu'il y a 4 mois. »

Si Aimé ne souhaite pas de poste à Alger, Suzanne rêve de s'y rendre : « Je n'hésiterais pas à partir, si je croyais ce voyage possible. Mais je ne le crois pas. En tout cas, quelle que soit la réponse, je vous ferai signe et je garderai l'espoir de renouer un jour votre précieuse amitié. » Elle fait également le point sur la mission haïtienne, en précisant de manière assez enfantine le rôle qu'elle y tient :

Aimé a entrepris ici, non sans courage, de parler de littérature française moderne – ou plutôt de la poésie depuis Baudelaire. Une foule de « fins lettrés » a manifesté à chaque conférence un « enthousiasme délirant », devant

« cet authentique ambassadeur de la culture française ». En somme, Aimé s'est très bien tiré de cette étrange besogne, à force d'objectivité et de passion.

On nous avait confié (je suis plus ou moins en mission, moi aussi) la formation de futurs professeurs de lycée [...]. C'est ainsi que j'ai fait, pour aider Aimé, qui avait un travail très dur, 2 ou 3 explications de textes classiques, et 2 corrigés de dissertation, avec comme auditeurs libres, des journalistes, des avocats, un sénateur.

Le 31 juillet 1944, le gouverneur Georges-Louis Ponton se suicide pendant un séjour à l'Hôpital colonial, alors qu'il était traité pour une grave dépression nerveuse, un mois après une mise en cause publique de son action. À l'occasion de l'anniversaire des manifestations contre le régime de Robert, le 24 juin, Paul Symphor et Auguste Rejon – qui avaient participé au Comité martiniquais de Libération – lui réclamaient une épuration radicale de l'Administration.

Les Césaire envoient aussitôt un télégramme où ils font part d'une profonde émotion. Césaire s'était attaché à l'homme, et avait confiance dans ses capacités à gouverner la Martinique. Il lui rendra un bel hommage dans le numéro de *Tropiques* de janvier 1945, à travers lequel on peut deviner les qualités auxquelles l'homme politique aspirera pour lui-même :

Alors Georges-Louis Ponton vint à nous avec son agissante bonne volonté...

De ses qualités je ne veux retenir que deux : un sens humain qui faisait qu'il bousculait les papiers, les règlements, les préjugés de la carrière ou de l'école, pour tout simplement regarder, voir et sentir.

Ponton avait compris la Martinique comme il avait compris l'Afrique, en poète. Il avait compris « que la Martinique ne tient pas dans le chromo fade forgé par un siècle d'exotisme niais et de littérature provinciale ; que derrière nos agitations vaniteuses, nous jouons sur le mode Arlequin, nerveux et sommaire, un drame : le drame de l'inquiétude, le drame de la transplantation et du

déracinement ». Il fut un bon gouverneur, car gouverner pour lui « n'était pas expédier les affaires courantes, arracher officiellement et prudhommesquement les pages de l'éphéméride coloniale ».

Pourquoi s'est-il suicidé ? Césaire l'explique en faisant le procès de la société foyalaïse, et en s'associant à son idéalisme piétiné :

Je le comprends.

Il dut se sentir seul. Il dut se sentir trahi.

Mais ce qu'il ne savait pas et qui eût pu le soutenir et que ne surent pas suffisamment lui dire ses conseillers, ses amis, c'était l'amour que lui portait le peuple, la confiance qu'en lui avait le peuple. C'était que de temps en temps, parce que Georges-Louis Ponton était à la tête des affaires, un jeune homme se désenlisait du dégoût et de l'amertume.

C'était que, de temps en temps, sur la croupe d'un morne, un paysan, machette en main, s'arrêtait, déplissait son front de la petite vérole de la sueur, secouait sa vieille lassitude et reprenait le sentier d'un pas plus ferme en songeant qu'il y avait quand même, loin là-bas, du côté de Fort-de-France, du côté « bureau », un homme qui, tant qu'il serait là, nous éviterait le scandale de la Réaction triomphante : Georges-Louis Ponton, un pur¹⁸.

Ponton représente finalement l'un des héros de la tragédie antillaise, tandis que son destin annonce les drames que la France métropolitaine aura à affronter au moment de fixer les limites de l'épuration.

À la fin du mois d'août, Césaire commence ses cours à la faculté de droit de Port-au-Prince. Il fréquente Mercer Cook et Auguste Viatte qui n'en sont pas à leurs premières missions culturelles, complémentaires ou opposées : Cook forme les professeurs haïtiens à l'enseignement de l'anglais, alors que Viatte souhaite contrer l'influence américaine et développer les relations d'Haïti avec la France¹⁹.

A-t-il rencontré Jacques Roumain, rentré au début du mois, après avoir été victime d'une crise cardiaque à Mexico ? Est-ce en pensant à lui et à l'Institut international d'études afro-américaines qu'il avait contribué à créer en octobre 1943 que Césaire souhaite partir pour le Mexique ? Impossible de le savoir assurément. Roumain meurt le

18 août à Port-au-Prince.

Le 8 septembre, Césaire remercie Seyrig d'avoir fait des démarches du côté du Mexique, pour un éventuel poste culturel. « Suzy » va mieux. Les autorités haïtiennes sont contentes de son séjour, qu'elles prolongent. Milon de Peillon a engagé des démarches pour qu'il devienne attaché culturel à Port-au-Prince. La famille resterait à la Martinique. Finalement le poste reviendra à Pierre Mabilie, qui habite en Haïti depuis plusieurs années et a su se lier aux intellectuels et au pouvoir politique.

Du 24 au 30 septembre, Césaire participe au congrès international de philosophie sur les problèmes de la connaissance. Le philosophe thomiste Jacques Maritain souligne dans son discours inaugural l'importance de « la première grande manifestation internationale dans laquelle, sur le plan des œuvres de l'esprit, des représentants des peuples libres aient pu, depuis que le monde est en feu, se rencontrer pour travailler ensemble au grand ouvrage jamais interrompu de la connaissance et de la culture ». Il posera les termes du débat épistémologique dans une autre allocution. Il ne s'agit pas seulement de liquider l'état d'esprit positiviste, mais de découvrir « un principe de distinction suffisamment net permettant de justifier à la fois la connaissance scientifique et la connaissance philosophique, et de les purifier du même coup l'une et l'autre, en rendant chacune plus parfaitement consciente de sa propre vérité ». Césaire ajoutera la vérité poétique au programme.

Ce colloque où la présence massive des théologiens s'explique par les convictions personnelles du président de la République haïtienne donne lieu à des communications hétéroclites. L'exposé très polémique de Césaire, « Poésie et connaissance », tranche avec le ton général de la conférence. Et singulièrement avec le texte qui précède immédiatement le sien dans la publication (incomplète) des actes²⁰. Le mathématicien Jacques Hadamard offre une longue analyse²¹, très articulée, très savante, de l'histoire et des principes de la connaissance scientifique, en soulignant le rôle de l'imagination, mais en rappelant les exigences de rigueur et de « probité scientifique ». Les sciences n'ont en revanche aucune vertu aux yeux de Césaire :

La physique classe et explique, mais l'essence des choses
lui échappe. Les sciences naturelles classent, mais le *quid*

proprium des choses leur échappe.

Quant à la mathématique, ce qui échappe à son activité abstraite et logicienne, c'est le réel.

En somme la connaissance scientifique nombre, mesure, classe et tue.

Mais il ne suffit pas de dire que la connaissance scientifique est sommaire. Il faut ajouter qu'elle est *pauvre et famélique*.

Il défend au contraire le « savant primitif » qui découvrirait « comme par flair, sans induction ni déduction, les plus solides vérités » ; faisant du poète, qui a « gardé l'éblouissement » de la « noueuse unité primitive », le sauveur de l'humanité. Césaire reprend à son compte la mystique primitiviste de Lévy-Bruhl ou de Breton, en insistant sur la fécondité poétique et ontologique de l'analogique : « C'est ici l'occasion de rappeler que cet inconscient à quoi fait appel toute vraie poésie est le réceptacle des parentés qui, originelles, nous unissent à la nature. En nous l'homme de tous les temps. En nous tous les hommes. En nous l'animal, le végétal, le minéral. L'homme n'est pas seulement homme. Il est univers. » Il réfute la logique aristotélicienne, « loi d'identité, loi de la contradiction, principe du tiers exclu » que l'image poétique subvertit. Ces propos disent quelque chose de sa poésie « cosmique », mais donnent l'impression d'être décalés. Peut-être conscient d'avoir été inutilement péremptoire, il ne reprendra dans *Tropiques* qu'un extrait de cette conférence²². Extrait trop long cependant pour Étiemble qui le commente depuis Alexandrie dans sa revue *Valeurs* : « Cette courageuse revue, publiée par Aimé Césaire en Martinique, fut sous Vichy le seul refuge de la pensée aux Antilles. Pourquoi faut-il que Césaire, séduit par André Breton, en fasse un organe surréaliste ? Son article sur "Poésie et connaissance" répète les slogans de l'école²³. » En tout cas, sa communication haïtienne ne joue certainement pas en faveur de la candidature de Césaire au poste de conseiller culturel à l'étranger, alors que les décisions seront prises par le très scientifique Henri Laugier.

La vie sociale s'organise autour du congrès. Elle n'est pas sans agrément, comme le montre le journal inédit d'Alfred Métraux²⁴. Le directeur adjoint de l'Institut d'anthropologie sociale de la *Smithsonian Institution* vit en Haïti depuis 1941, où sa mission qui s'inscrit dans le

cadre d'un programme de coopération interculturelle du département d'État avec les républiques latino-américaines lui permet d'engager ses travaux sur le vaudou.

Le samedi 23 septembre, Métraux rend visite aux Césaire et admire à son tour la personnalité et les yeux de Suzanne : « Madame Césaire extrêmement jolie, teint bistre, yeux gris vert, maigre [...] Une femme fort intelligente. » Il passe chez eux l'après-midi du 25 septembre. Le 28, un petit groupe se retrouve au café : « Gérard Lescot, Maritain, les Césaire, Lhérisson. On bavarde de choses et d'autres. Très paisible et très agréable. » On aimerait savoir ce que sont ces « choses » et on imagine Césaire ému de bavarder avec Maritain, l'ancien ami de Péguy et de Claudel. Il confiera à Seyrig qu'il juge l'homme honnête, bienveillant, curieux et compréhensif²⁵. Le dimanche 1^{er} octobre, excursion sur les hauteurs de Kenscoff, avec Milon de Peillon et sa femme, les Césaire et Maritain. Métraux dîne et dort ensuite chez les Césaire, car il pleut et qu'il n'a pas envie de rentrer seul chez lui. Le 11 octobre, il déjeune chez Mercer Cook, avec les Césaire et le poète Roustan Camille ; les discussions portent sur la question noire et sur le créole. Lors d'un autre déjeuner, le 15 novembre, Césaire lui confie qu'il a souffert du racisme haïtien : « Il me parle du conflit entre Mulâtres et Nègres et me dit combien sa couleur de peau a déterminé l'attitude des groupes envers lui²⁶. » Césaire estime par ailleurs que les Haïtiens sont « stendhaliens » dans leur manière d'intriguer pour obtenir le pouvoir.

« Commencer autre chose »

Au moment où Suzanne Césaire rentre à la Martinique, la crise conjugale semble apaisée. Le 28 octobre, Césaire annonce à Seyrig qu'il a reçu une prolongation officielle lui permettant de rester à Port-au-Prince jusqu'au 15 décembre. Il est également optimiste au sujet de son « drame » : « Métamorphosé presque complètement. Beaucoup d'illusions perdues. Encore du travail en perspective. Mais la chose me paraît viable maintenant. »

Le même jour, il écrit à Breton, sans lui parler de sa pièce de théâtre, comme s'il avait besoin de prendre ses distances avec lui pour

pouvoir la recombinaison. Les relations entre Césaire et Breton sont restées cordiales, et chacun a tiré bénéfice de la rencontre, fût-elle fondée sur quelques équivoques. Breton aura cependant produit un effet contradictoire : il a encouragé généreusement Césaire, il a assuré son rayonnement, tout en semant le trouble dans son esprit. Césaire devra s'en détacher pour parvenir à terminer les œuvres commencées pendant la guerre, comme il l'indiquera à Seyrig le 5 août 1945 : « J'ai écrit de nouveaux poèmes dont je songe à faire un recueil [...]. Pour le moment je vais tâcher de déblayer mon horizon poétique de toutes les productions faites car il me devient nécessaire – hygiène mentale – de commencer autre chose. »

Le 14 décembre, Césaire donne sa dernière conférence à Port-au-Prince et se prépare à rentrer à Fort-de-France. À son retour, il retrouve ses amis communistes au moment où s'annoncent les élections municipales de la Libération. René Ménil et Georges Gratiant – qui se fréquentent quotidiennement puisque Gratiant est encore économe au lycée Schœlcher – ont décidé de présenter une liste. Le 23 janvier 1945, ils invitent Césaire à rendre compte de son voyage haïtien au Select Tango, dancing populaire qui sert parfois de salle de conférences. Sa communication, la première qui l'engage dans la vie politique, n'est pas transcrite intégralement par *Justice*²⁷, mais elle est aussi citée et commentée par Joseph Zobel, qui avait été recruté comme « attaché de presse » par le gouverneur Ponton²⁸.

L'auditoire venu en nombre (1 500 personnes, les autres n'ayant pas pu entrer) est, selon *Justice*, « constamment tenu sous le charme » de l'orateur. René Ménil présente Césaire comme le « Magnifique exemple d'un grand poète qui vit en communion avec le peuple », selon une vertueuse synergie communiste : « Le peuple a la fierté de ses élites qui, sortant de ses profondeurs, font corps avec lui, se nourrissent de lui, mais le nourrissent aussi. » Contrairement à la « grosse bourgeoisie du rhum et du sucre » qui ne s'intéresse qu'à une seule culture : « celle de la canne ».

Comme Césaire le confie par ailleurs à ses interlocuteurs privés, il dit garder de son voyage des impressions mitigées. D'une part, il fut heureux de mieux connaître l'histoire glorieuse du pays, et il existe une évidente communauté de culture, une fraternité avérée entre le peuple haïtien et le peuple martiniquais. Pourtant l'île est ruinée. La paysannerie, qui représente les 9/10^e de la population, vit dans des

conditions misérables. L'élite est totalement coupée du peuple, ne parle pas la même langue et ne pratique pas la même religion que lui, et une certaine assimilation américaine s'est produite. Enfin, Haïti est soumis à un régime dictatorial. En comparaison, la Martinique a la chance, « malgré les imperfections du statut colonial », d'avoir affaire à une « métropole libérale » qui est en train de purger l'île des « gangsters de la politique locale » qui sévissaient pendant la guerre.

Si cette conférence introduit Césaire à la politique martiniquaise, ses propos fort peu diplomatiques envers Haïti contribuent à l'éloigner du poste d'attaché culturel ou de haut fonctionnaire au ministère des Colonies qu'il convoite toujours.

Prenant goût aux conférences publiques, Césaire participe le 25 mars au congrès des Jeunesses de gauche. Gaboly, directeur du journal conservateur *La Petite Patrie*, y fait l'éloge de son « remarquable compatriote », le « Mentor des Jeunesses de gauche » qui « n'a pas manqué d'attirer à la Maison commune un nombre respectable de personnalités intellectuelles et politiques ainsi qu'une foule de jeunes des deux sexes » :

« Il est temps, a dit M. Aimé Césaire, que la jeunesse de ce pays se lève. Il est temps qu'elle demande des comptes à ceux qui ne représentent plus à la tête des affaires publiques que les âges de la paralysie et avec qui elle doit, se gardant de la prudence des imbéciles, avoir le courage de rompre [...] Pensez à la Martinique, pensez à nos routes inexistantes, pensez à vos morts, à vos blessés, à vos soldats qui luttent maintenant sur les champs de bataille, pensez à ceux qui souffrent, et puis mettez-vous à l'action. »

Ses injonctions à un énergique sursaut politique n'empêchent pas Césaire de se montrer très pessimiste dans la lettre qu'il adresse le 2 avril à Breton :

C'est un fait : nous sommes à un confluent boueux. Il faut être doucement cinglé pour croire à une quelconque régénération. Comme si le sang purifiait quoi que ce soit. Pour ma part je crois que la « civilisation occidentale » est

foutue, *humainement* foutue bien entendu. Malheureusement *matériellement* et *politiquement* : pas. C'est terrible, un zombi. Tout cela pèse plus lourdement que jamais sur le destin de nos Antilles. Comme dirait Rimbaud : « on ne part pas », et 1945 de fumer comme le marais.

Mouvement ou paralysie ? Césaire est aux prises avec d'étranges contradictions. À un moment décisif, c'est encore à Rimbaud qu'il se compare. Le Rimbaud divisé de « Mauvais sang » (« On ne part pas. – Reprenons les chemins d'ici [...] »). Ou le Rimbaud-bateau-ivre tout aussi déchiré, et qui, ayant dû renoncer aux tohu-bohu triomphants, est piteusement ramené à sa « flache ». Pour la première fois, il exprime sa contrariété, ayant constaté que Breton avait délégué à Goll l'édition de certains de ses textes, dont le *Cahier*, et que son ami ne parvient pas à récupérer ses manuscrits : « À propos, je n'ai aucune espèce de relation avec Goll. J'ignore ce monsieur. J'ignorais même qu'il détînt mes poèmes, et mon drame. De celui-ci j'espère qu'il aura la délicatesse de ne rien publier, attendu qu'il ne m'a rien demandé, et surtout que *je désavoue la version de cette œuvre que vous connaissez.* »

Le ton est tout à fait différent quand il s'adresse, le même jour, à Seyrig. Césaire module ce qu'il a dit à sa conférence du Select Tango. Il est à la fois déçu et heureux de son voyage en Haïti. Fâché contre la « petite bourgeoisie antillaise, ridicules et défauts, y compris le préjugé de couleur. Mais brave et malheureux peuple. Réserve extraordinaire en marge de la civilisation, des frénésies, des nostalgies, des communions insolites ». Et il rappelle son désir de quitter Fort-de-France, moins par dégoût cependant que pour compléter sa « vision antillaise » : « Je crois qu'il y a un génie antillais, un style antillais. Pour fixer mes idées à ce sujet, il me tarde de connaître une Antille de langue espagnole – Cuba –, une Antille de langue anglaise : la Jamaïque. Pour le moment Martinique, Martinique. »

Ses nouvelles littéraires sont également réjouissantes. Il prépare un recueil qu'il aimerait publier à Paris « dès la reprise des éditions françaises », sans plus compter donc sur l'entremise américaine de Breton, et il met la dernière main à son « drame ». Dans sa réponse, Seyrig, qui s'est rendu en Europe pour participer à l'organisation de l'après-guerre, lui annonce qu'il a entrepris des démarches au ministère des Colonies pour le faire venir à Paris. Pour lui aussi une

transition s'annonce. Claude Lévi-Strauss va le remplacer à New York en mai.

Le galeriste Pierre Loeb, passant à Fort-de-France depuis Cuba où il s'était réfugié avec sa famille, donne le 2 mai une conférence au lycée Schœlcher : « La peinture et le temps présent²⁹ ». L'ami de Picasso et de Lam rend hommage à un Césaire qui devient aussi son ami à la faveur de cette escale antillaise : « Antilles, croisée des chemins, où, ici même, à l'autre extrémité de la chaîne, jaillit la voix d'un grand poète, Césaire. Antilles, creuset de races, rencontre de civilisations, Antilles, point de départ d'élans nouveaux jeunes et forts [...]. » Comme Césaire l'a écrit à ses interlocuteurs, une certaine idée des Antilles est bien née pendant l'étrange guerre martiniquaise.

Césaire maire et député

Césaire, décidé à changer de vie avant d'avoir des certitudes sur son avenir, semble avoir renoncé à enseigner avant même de se présenter aux élections. Dans sa notice individuelle pour l'année 1944-1945, signée le 9 mai 1945, le proviseur Adrien Martin écrit : « Professeur brillant et d'une très haute culture qui s'intéresse beaucoup à ses élèves et exerce sur eux une profonde influence, mérite incontestablement de voir sa situation redressée³⁰. » On y apprend que Césaire gagne 20 000 francs, avec un « supplément colonial » de 65 % et fait onze heures supplémentaires. Rien n'indique ici qu'il ait voulu quitter le lycée, mais le chef de service du gouverneur A. Monnier ajoute : « M. Césaire est un professeur dont la valeur personnelle est remarquable et qui présente des qualités pédagogiques admirablement adaptées aux classes supérieures. Il est à regretter que l'Université perde un de ses plus brillants professeurs. Je propose cependant que le reclassement de M. Césaire se fasse avant son départ [...]. »

Ses élèves aussi le regretteront. L'un d'eux, Michel Yang-Ting, a fait don de ses cahiers de lycéen aux Archives de la Martinique, accompagnés d'un témoignage. Les cours du professeur Césaire portaient très traditionnellement sur les grands auteurs, selon un découpage suivant non moins traditionnellement les mouvements littéraires. En revanche, le cadre était extraordinaire. La salle de

Césaire occupait une situation privilégiée, loin de la rumeur des autres classes, et de plain-pied avec un jardin dominant la baie de Fort-de-France. Le « magnétisme » du professeur, toujours vêtu d'un costume vert foncé, opérait à travers ses déambulations perpétuelles. Yang-Ting prend l'exemple de la correction d'une préparation portant sur *Œdipe à Colone* : « Par-delà deux mille ans, l'extraordinaire souffle lyrique du vieil auteur ressuscité d'un coup par la magie du commentaire de Césaire faisant surgir toutes les beautés cachées du texte, et j'écoutais fasciné comme un enfant devant un prestidigitateur. »

L'ancien professeur restera très attaché à son lycée et il protestera énergiquement quand, en 2004, le conseil régional projettera de le reconstruire entièrement.

Césaire aura bien hésité jusqu'au dernier moment avant d'accepter de diriger la liste communiste aux élections municipales de mai 1945. Une lettre du 19 mai 1945 à Louis Adrassé, secrétaire de la section communiste de Fort-de-France, traduit ses scrupules à occuper une place peu légitime.

Ma femme m'a mis au courant de la proposition que vous m'avez faite au nom de la section de Fort-de-France. Touché par le grand nombre de camarades qui sans me connaître me faisaient déjà confiance, je considérais qu'il était de mon devoir moral d'accepter, et c'est ce que j'avais chargé ma femme de vous dire sans m'enfermer dans une formule trop précise, puisque j'avais, dans l'intervalle appris que c'était seulement le comité régional qui pourrait décider en dernier ressort. Maintenant, à la réflexion, je crains que la candidature d'un non-communiste n'effraie quelques susceptibilités d'orthodoxie et ne crée quelques remous ou tout au moins quelque malaise. Pour rien au monde, je ne voudrais quelque chose de ce genre³¹...

Cette lettre a en outre l'avantage de couper court aux supputations sur l'engagement communiste préalable du candidat.

Le 27 mai 1945, à la surprise générale, la liste menée par Césaire remporte largement les élections municipales de Fort-de-France, avec 9 645 des 13 686 suffrages exprimés, contre 3 740 pour la liste de Joseph Lagrosillière, chef historique du Parti socialiste de la

Martinique. Les adjoints de Césaire – Georges Gratiant, Léopold Bissol, Victor Lamon, Henri Bayardin, Pierre Alier ou Thélus Léro – sont des militants expérimentés. Césaire restera maire de Fort-de-France pendant cinquante-six ans, et ce n'est que le 17 juin 2000, alors qu'il s'apprête à fêter ses quatre-vingt-sept ans, qu'il annoncera renoncer à se présenter aux élections de 2001.

Seyrig, ne reculant pas devant un mot d'esprit, écrira à Hoppenot : « Césaire est maire de Fort-de-France. L'importance des urinoirs dans le surréalisme permet d'espérer qu'il en ornera sa ville natale. » Outre l'allusion à l'œuvre de Marcel Duchamp, cette plaisanterie repose bien sur une réalité que l'émissaire de la France libre avait pu observer pendant son séjour. Comme le rappelait volontiers Pierre Alier, la ville, en 1945, reste une « perle puante » et les pots de chambre sont déversés dans les caniveaux. Une situation qui provoque chaque année une épidémie de typhoïde. Le médecin qu'il était n'eut de cesse qu'il n'ait assaini la ville avec le plein assentiment du nouveau maire.

Dans son premier discours officiel³², le 18 juin 1945, le maire Césaire rend un vibrant hommage au général de Gaulle et à son appel de juin 1940, ainsi qu'au Guyanais Félix Éboué, premier gouverneur de l'Empire à s'être rallié à la France libre depuis le Tchad. Éboué est mort en mai 1944, peu après avoir défendu le principe de l'assimilation des territoires de l'Empire français lors de la conférence de Brazzaville. Ce discours peut aussi être lu comme sa lettre de motivation pour une fonction au ministère des Colonies.

Dès les premiers instants, Césaire prend son édilité très au sérieux. Le 20 juin, il écrit au gouverneur de la Martinique au sujet de la situation scolaire : 40 % (6 000) des enfants de Fort-de-France ne fréquentent pas les écoles, trop peu nombreuses et fort délabrées. Il demande donc de mettre à la disposition de la municipalité les anciens bâtiments du lycée Schoelcher occupés par les autorités militaires, en attendant l'achèvement des groupes scolaires que la municipalité est en train de construire ou de rénover. C'est le début d'une très longue série de courriers, de télégrammes, d'avis, de communiqués, d'articles publiés dans *Justice*, journal dans lequel Césaire fera connaître son action dans tous les domaines de la gestion municipale. Une gestion de la pénurie et du rationnement pour ce qui concerne l'immédiat après-guerre.

Le deuxième discours du maire Césaire, destiné aux jeunes filles du

Pensionnat colonial³³, a les accents du « Discours à la jeunesse » prononcé par Jaurès au lycée d'Albi en 1903. La distribution des prix du 10 juillet 1945 est l'occasion pour le nouveau maire de proposer une vision « poétique » de la femme. Sans éviter des clichés qui sont pour lui autant de compliments, il estime que, comme le poète, la femme est moins soumise à la tyrannie de la logique, parce que plus fidèle au cosmos. On peut y entendre également un hommage à celles qui participent au renouveau de la vie politique de l'île, surtout depuis la création de l'Union des femmes martiniquaises, en juin 1944. Hommage aussi à celles qui, ayant obtenu le droit de vote, viennent de contribuer à son élection³⁴.

Ce discours, aux innombrables références littéraires et philosophiques, invite à refaire le monde :

Mesdemoiselles, je n'ai pas la naïveté de croire que quelques paroles officielles prononcées devant quelques jeunes filles d'une île petite et en marge du monde puissent en quoi que ce soit influencer le destin du monde. Cependant je dois vous l'avouer, à vous voir réunies pour les entendre, je me sens plus confiant en l'avenir. À vous voir assemblées pour attendre la récompense d'une année de travail, de courage, d'intelligence, à vous voir heureuses d'avoir évité plus d'un récif et doublé plus d'un cap, je me sens plus certain de demain. La nuit a beau japper lugubrement à la face de la terre, demain brille déjà de ses bourgeons mal éclos, de ses promesses lucides.

Le 5 août 1945, Césaire remercie Seyrig pour les démarches qu'il a faites en sa faveur en même temps qu'il lui justifie son entrée dans la vie politique. Après son voyage haïtien, « 6 mois à Cochons-sur-Marne³⁵, à Cafouillis-les-oies, dans la gadoue de Fort-de-France », et le « retour offensif des vieux politicards » aux affaires l'ont poussé à se présenter aux élections : « Le petit gangstérisme, le cynisme, la dégueulasserie. Bref, pour empêcher cela, j'accepte de faire corps aux résistants... Donc me voilà maire de Fort-de-France. Enfin, il le fallait. Moralement, j'étais tenu d'agir. Sous peine de me solidariser avec ce que je n'avais cessé de dénoncer. »

Il n'a pas pour autant abandonné la poésie. Bien au contraire, il

écrit de nouveaux poèmes dont il songe à faire un recueil, et il a à peu près achevé son drame « qui n'a plus grand-chose de commun avec ce que vous avez connu : quelque chose de sûrement mythique et magique ; pas d'intrigue ; la vision ; le spectacle jaillissant, non pas sous les yeux, mais des yeux d'un chœur dont s'est emparé l'esprit dionysiaque ». Dans une lettre envoyée la veille à Mabilie, on apprend qu'il songe « très sérieusement » à publier « les poèmes d'une part, la pièce de l'autre³⁶ ».

À une proposition du ministère des Colonies qui n'est pas précisée, il a répondu « un *oui* enthousiaste ». Depuis, « pas de nouvelles ». Pourquoi cette proposition n'a-t-elle pas été suivie d'effet ? Le dossier a dû être examiné attentivement. Il présente des atouts, dont la recommandation d'un Seyrig qui a, non sans ironie, réussi à convaincre le ministère de faire une place à *Cahier d'un retour au pays natal* dans l'exposition littéraire « Les Antilles heureuses » organisée en juin et juillet 1945. De plus, Césaire est normalien et il a sérieusement accompli la mission de diplomatie culturelle en Haïti imaginée par Seyrig, avec l'aval du gouverneur Ponton et les autorités encore installées à Alger. Il est probable, en revanche, que l'adhésion de Césaire à la France libre ait été trop tardive et manquait encore de netteté, surtout si sa candidature a été réexaminée par le nouveau ministre des Colonies, Paul Giacobbi. Le sénateur radical-socialiste qui s'était engagé avec détermination dès la proclamation de l'armistice n'a peut-être pas souhaité prendre dans son ministère un jeune poète idéologiquement insaisissable, au moment où la question de l'Empire français allait poser de délicats problèmes.

En revanche, le rayonnement poétique de Césaire acquiert une nouvelle dimension dans les structures éditoriales héritées de la Résistance. Après *Fontaine*, c'est au tour de *Confluences* de reprendre l'un des poèmes parus dans le deuxième numéro de *Tropiques*. Jules Marcel Monnerot fait partie du comité de rédaction de cette « Revue de la Renaissance française ». Il signe une introduction élogieuse : « Aimé Césaire et la revue *Tropiques* », dans laquelle il n'oublie pas de citer le vieil ami de *Légitime défense* René Ménil. Ce poème sera repris en outre dans *Pages françaises*³⁷, la revue éditée par la Direction générale des relations culturelles dans laquelle Césaire côtoie de vieilles connaissances, dont Gilbert Gratiant ou Raymond Queneau, et certains de ceux qu'il va fréquenter à Paris quelques mois plus tard,

comme Jean Amrouche, Louis Aragon ou Jean Cassou. Une nouvelle configuration se prépare discrètement.

Césaire ne se précipite pas pour annoncer à Breton son élection à la mairie de Fort-de-France et il omet tout à fait de mentionner ses projets au ministère des Colonies. Dans sa lettre datée du 22 août, il minore son engagement politique :

De notre côté, du nouveau (bon ? mauvais ? hélas ! il le fallait). Pour me solidariser avec le prolétariat martiniquais, à un moment que je crois capital de son histoire, et pour barrer la route aux cléricaux vichystes et aux politicailleurs groupés en une coalition dégueulasse, j'ai accepté, *sans pour cela m'inféoder par inscription ou autrement* à un quelconque parti, d'être candidat tête de liste aux élections municipales et j'ai été élu maire de Fort-de-France. Hélas ! Mais ne pas accepter, eût été me rendre *complice* de trop de saloperies.

Breton ne trouvera rien à y redire. Pour prouver que la poésie reste prépondérante, Césaire donne de ses nouvelles littéraires : « Écrit quelques poèmes dont une fin nouvelle pour « Conquête de l'aube », et « Phrase ». Il met la dernière main à son drame « dont la transfiguration est quasi complète et dont je vous ferai tenir le manuscrit le plus tôt possible³⁸ ». La pièce sera insérée comme « tragédie » au recueil *Les Armes miraculeuses*.

Césaire aura donc réécrit *Et les chiens se taisaient* pendant au moins deux années, pour se conformer aux consignes esthétiques de Breton, tout en s'éloignant de Breton, mais sans rompre avec lui. Il prendra une sorte de revanche quand il écrira *La Tragédie du roi Christophe*, ou *Une saison au Congo*, drames incontestablement historicisés et à thèse. Son intérêt pour Toussaint Louverture, évident depuis la première édition du *Cahier*, ne se démentira pas : Toussaint sera l'objet de son étude historique *Toussaint Louverture. La Révolution française et le problème colonial*.

En septembre 1945 sort la dernière livraison de *Tropiques* (n° 13-14), avec le texte d'un discours prononcé le 21 juillet à l'occasion de la fête de Victor Schoelcher³⁹. Ses écrits, mais aussi son « œuvre vivante » – le décret d'abolition du 27 avril 1848 et la citoyenneté française accordée aux anciens esclaves – font de

Schoelcher le précurseur d'une nouvelle politique coloniale :

Je sais qu'à l'heure actuelle, un des soucis de la France est d'assurer entre la Métropole et les colonies des liens à la fois plus souples et solides. Que l'on me permette de dire qu'à cet égard, comme à tant d'autres, Victor Schoelcher est le grand initiateur et que toute la conférence de Brazzaville est déjà dans Victor Schoelcher, seulement en plus hardi et en plus ferme.

Césaire inaugure ainsi une technique oratoire consistant à convoquer l'histoire au service de son argumentation sur un point d'actualité.

Le dernier « poème » de *Tropiques* est une tirade du Rebelle à la fin de l'acte I de *Et les chiens se taisaient*. Il est suivi de l'indication : « Extrait d'une tragédie à paraître ». Une nouvelle rêverie prophétique écrite dans une langue étrangement simple :

Je bâtirai de ciel d'oiseaux de perroquets de cloches de
foulards
de tambour de fumées légères de tendresses furieuses de
tons
de cuivre de nacre de dimanches de bastringues de mots
d'enfants

de mots d'amour d'amour de mitaines d'enfants
un monde notre monde
mon monde aux épaules rondes
de vent de soleil de lune de pluie de pleine lune⁴⁰

Le dernier mot revient cependant à Suzanne Césaire qui publie son dernier texte conservé, « Le grand camouflage ». Lyrique, elle évoque son séjour haïtien cyclonique et ses promenades à Absalon. L'ode sensuelle à « l'incendie de la Caraïbe » peut se lire comme un écho à *Martinique charmeuse de serpents* et à sa liaison avec Étiemble – signe que Césaire l'a pardonnée, si ce n'est admise.

Une heureuse surprise dégage l'horizon éditorial de Césaire.

Raymond Queneau, dans une lettre du 25 septembre 1945, lui propose d'éditer son œuvre complète chez Gallimard. Il lui rappelle leur rencontre à *Volontés*, au moment de la publication de *Cahier d'un retour au pays natal*, « qui m'avait paru une œuvre tout à fait exceptionnelle ». Il a lu depuis ses poèmes publiés dans *Confluences* et dans *Fontaine*. Ils ont confirmé son jugement. La notoriété de Césaire est assurée.

Si Césaire a longtemps hésité avant de s'engager dans la vie politique, il y a vite pris goût. Le 7 octobre 1945, il est élu conseiller général de Fort-de-France. Le Gouvernement provisoire de la République française s'est installé à Paris, le 25 août. Un référendum et des élections législatives sont organisés le 21 octobre 1945. Le 4 novembre, Césaire est élu au second tour député de la première circonscription de la Martinique à la première Assemblée nationale constituante, avec 14 405 des 20 264 suffrages exprimés (67 121 inscrits), contre 5 759 pour le socialiste Edmée Joseph Henri⁴¹. L'ébéniste Léopold Bissol, communiste martiniquais historique, est l'élu de la seconde circonscription. Une longue carrière débute, puisque Césaire sera député de manière ininterrompue jusqu'en mars 1993.

Le soir du 4 novembre, une retraite aux flambeaux est organisée sur la Savane de Fort-de-France. Après Léopold Bissol, le « camarade Césaire » prend la parole :

[Il] fait l'historique de notre évolution, laquelle comprendrait trois périodes : la première qui va de la colonisation à l'esclavage. La deuxième : de 1848 à 1945, où le peuple martiniquais délivré de ses chaînes, certes, mais courbé encore sous le joug à peine moins féroce du capitalisme colonial et de la réaction, n'est rien d'autre qu'un citoyen esclave, enfin la troisième qui commence le 4 novembre 1945 et sera, nous l'espérons, l'étape la plus décisive de cette évolution. Puis Césaire, dans un serment vraiment solennel, promet au peuple de travailler de toutes ses forces à la rénovation de notre pays, à l'émancipation totale du travailleur martiniquais et termine en criant : Vive la France ! Vive la Martinique ! Vive le Parti communiste⁴² !

La veille du départ des deux députés pour la Constituante, une réunion est organisée à la mairie de Fort-de-France. Césaire affirme que la Martinique ne se séparera jamais de la France ouvrière et que le peuple martiniquais ne doit pas oublier que « c'est Victor Schœlcher qui l'a tenu, en 1848, sur les fonts baptismaux de la liberté ». Un Schœlcher qu'il souhaitait voir placé parmi « les précurseurs du socialisme moderne, entre Marx et Engels⁴³ ».

Dès ce discours, il nuance sa conception d'une assimilation qu'il est sommé de défendre avec Bissol. Elle est indispensable, toutefois, elle « ne saurait être totale » : « La Martinique n'est ni la Provence ni la Bretagne. Nous héritons certes de l'Occident, mais aussi des peuplades africaines. Nous avons certaines traditions, une originalité propre à garder et à défendre. » Toujours soucieux de fonder une communauté antillaise, il souhaite que la Martinique devienne « un centre émetteur d'idées humanitaires et un puissant foyer intellectuel rayonnant sur les îles environnantes ». La tâche sera immense, puisqu'il s'agit aussi de « réhabiliter l'homme de couleur dans un monde anémié par les théories racistes, et hanté encore par le fantôme d'Hitler ».

Le 12 novembre, Suzanne et Aimé Césaire partent pour Paris *via* Haïti⁴⁴ ; Miami où ils font leur première expérience de la ségrégation en étant dirigés vers la salle d'attente pour les Noirs ; Washington pour rencontrer l'ambassadeur de France ; et New York où ils sont reçus chaleureusement par la communauté surréaliste. Césaire y retrouve la « très très aimable⁴⁵ » Maria Jolas qui guide le couple à travers la ville. Le 20 novembre, une grande soirée est organisée chez le galeriste Pierre Matisse, avec Elisa et André Breton, Henri Seyrig, Patricia et Roberto Matta, Yves Tanguy, Denis de Rougemont, Elena et Nicolas Calas, Marcel Duchamp, Sam Francis, Sonia Sekula... La réception avait cependant mal commencé, le portier du très élégant Fuller Building, qui avait pris Aimé et Suzanne Césaire pour des domestiques, les avait dirigés vers l'ascenseur de service aboutissant à la cuisine de l'appartement⁴⁶.

Envoyés par Seyrig, Breton et sa nouvelle femme rejoindront Mabillet et les Lam à Port-au-Prince quelques jours après. Ils participeront à l'inauguration de l'Institut français (7 décembre 1945) et au vernissage d'une exposition de Lam (23 janvier 1946). La mission de Breton s'achève le 18 février dans une grande confusion. Ses conférences, données avec trop d'éclat, coïncident en effet avec

une révolte populaire et estudiantine qui renverse le président Lescot.

Après ce séjour mouvementé⁴⁷, et alors que Césaire est déjà absorbé par son activité parlementaire, Breton reviendra à la Martinique du 28 février au 9 mars. Il défendra « sans réserve » l'engagement politique de son ami martiniquais. Il se fait « une trop haute idée de sa vocation poétique pour craindre qu'elle puisse en subir un dommage⁴⁸. » Au lendemain d'une « causerie » radiodiffusée sur le surréalisme, il proposera, le 7 mars, un exposé sur le romantisme et la liberté à la faveur de laquelle il rappellera ses liens avec le groupe de *Légitime défense*, et son « élan fraternel » pour Césaire, Ménil, Gratiant et Maugée :

Si Fort-de-France n'a pas encore repris tout l'attrait qu'il eut durant des siècles pour les voyageurs, si le cœur se serre bien encore au passage devant trop de ses magasins vides, du moins je sais quels hommes le suffrage universel a mandatés pour être ses représentants ici et à la constituante française. Je n'en sais pas qui incarnent une plus haute et plus absolue volonté de libération de l'homme et de l'esprit.

QUATRIÈME PARTIE

DÉCEMBRE 1945-NOVEMBRE 1959



Reconfigurations parisiennes

Les Armes miraculeuses

Arrivé au port du Havre le 10 décembre 1945, Césaire se dépêche de rejoindre l'Assemblée constituante qui a commencé à se réunir. L'énergie accumulée dans le « marécage » de Fort-de-France se libère alors qu'il retrouve d'anciens amis, retrouve les hôtes de passage de la Martinique et noue de nouvelles relations. Après avoir séjourné à l'hôtel, la famille Césaire habitera dans un petit appartement situé non loin de Montparnasse, 6, rue Vercingétorix¹, puis au 10 de la rue de l'Odéon. Les pénuries et les rationnements sont rudes et les logements rares. Les éditeurs manquent de papier. La ville subit des coupures d'électricité. Mais Césaire semble inépuisable. Grâce à la proposition de Gallimard, il espère éditer ses poèmes écrits depuis 1941 et de nouvelles revues lui ouvrent leur porte. Parallèlement, le député de Fort-de-France mène la bataille de l'assimilation institutionnelle des vieilles colonies.

Le 26 décembre 1945, les éditions Gallimard avaient envoyé à Césaire son exemplaire du contrat pour *Les Armes miraculeuses*. Le recueil sort le 19 avril 1946. Transgénérique, il est constitué de vingt-six poèmes, de la « tragédie » *Et les chiens se taisaient*, et d'une « Postface » en prose intitulée « Mythe ». Le volume contient essentiellement des textes publiés dans *Tropiques* et (ou) envoyés à André Breton².

La parution du recueil invite la critique à étudier la place du poète martiniquais dans l'instable reconfiguration littéraire parisienne qui se

dessine. Pendant un long moment, Césaire semble ne pas être conscient de l'incompatibilité entre son nouvel engagement communiste et son surréalisme. Il sera même très étonné de l'article signé par Roger Garaudy dans *L'Humanité* du 24 août 1946 (« Aimé Césaire, poète de la colère »). Le député communiste du Tarn préfère *Et les chiens se taisaient* aux poèmes. Il célèbre l'exubérance, la dimension charnelle de l'écriture et la rage du poète contre le pouvoir colonial, mais déplore l'influence négative de Breton sur cette poésie : « [...] notre Césaire est d'autant plus grand qu'il s'arrache plus puissamment aux hiéroglyphes surréalistes. André Breton, cette fine pointe d'un *Occident* qui ne se veut exclusivement *occidental* que par peur des profonds renouvellements humains de l'Est, André Breton n'a apporté à la grande voix biblique de Césaire que des oripeaux de pacotille ». Très embarrassé, Césaire présente ses excuses à Breton : « J'ai lu dans *L'Humanité* de samedi un article consacré aux *Armes miraculeuses* et dont je ne voudrais pas que vous supposiez un seul instant qu'il représente tout ou partie de ma pensée concernant votre œuvre et son influence sur moi³. »

La rubrique littéraire de l'hebdomadaire *Paroles françaises*⁴ raille le même 24 août l'opacité et les fondements esthétiques d'une œuvre jugée cette fois excessivement soviétique :

Issu de la lointaine et paradisiaque Martinique, que l'Assemblée compte parmi ses élus communistes, il s'est allégrement déployé, sur les traces amphigouriques de Paul Éluard (membre influent de la nouvelle élite) ; et ses thuriféraires, la propagande des petits copains aidant, sont en passe de l'ériger tout vif sur le pavois littéraire. Il s'agit, reprenez bien son nom, d'un certain Aimé Césaire, dont les revues inspirées, touchées par la grâce soviétique, proclament à l'envi le jeune talent, la liberté de son rêve, la richesse et la force d'expression de sa phrase.

Citant à sa façon un passage de « À l'Afrique⁵ » : « Le sexe de ma compagne est l'alibi du pain à grignoter les écureuils du tremblement de terre », le journaliste ironise : « Vous n'avez peut-être pas encore assimilé la délicatesse de cette image ? Rassurez-vous, le grand poète à l'étoile rouge l'avait prévu, lorsqu'il composa à votre adresse et à la

mienne, ce vers lapidaire et définitif : “Et bien j’emm... ceux qui ne comprennent pas”. »

Maurice Nadeau et Maurice Blanchot prennent Césaire plus au sérieux. Dès le 14 juin 1946, Nadeau signe « Un poète en éruption – Aimé Césaire⁶ » dans *Combat*. Alors que le paysage éditorial est ravagé par les compromis avec la Collaboration, *Combat*⁷ jouit d’une autorité morale et intellectuelle qui lui assure une très large diffusion. Après Albert Camus, Maurice Nadeau a été invité par Pascal Pia à rejoindre le journal où il conquiert une page littéraire régulière. Multipliant les métaphores cataclysmiques, il analyse le rôle de l’auteur de *Les Armes miraculeuses* dans le paysage poétique de l’après-guerre :

La poésie actuelle occupée à ruminer les dernières nourritures du surréalisme, qui vont d’ailleurs en s’affadissant et se coulent en plats tout préparés de rêve, d’amour et de délire même, il est bon qu’un nouvel orage vienne saccager les terres un peu desséchées et les presque-îles étroites où se cultivent aujourd’hui les jardins poétiques. Il est salubre que cet orage qui s’appelle Aimé Césaire fasse opérer au surréalisme un bond éblouissant.

Nadeau reprend cette idée dans un deuxième article, paru le 1^{er} novembre dans *La Revue internationale*⁸. Vu sous l’œil d’un astronome de la critique, Césaire est « un astre fou et vagabond », dont « l’incandescence » n’a pas encore trouvé une trajectoire qui serait clairement visible et prévisible. Cependant, sa puissance et sa liberté poétiques, déjà nettement perceptibles, lui permettent de revivifier le surréalisme dont les acteurs précédents sont anémiés, si ce n’est disqualifiés. Nadeau le compare à un Rimbaud dispensé de fuir en Abyssinie, car « il est de là-bas, c’est le Harrar qui l’envoie ». Sa « face de scandale » est assimilable à la figure du Rebelle, personnage principal de *Et les chiens se taisaient*. Un rebelle à la violence assumée, qui appelle à la subversion et à la révolte : « Nous sommes assez loin, n’est-il pas vrai, des ballets nègres, des *negro spirituals* ou du *jazz hot*. Le nègre n’est plus le grand enfant qui fait rire ou cause d’agréables frissons. » Les esprits inquiets pourraient-ils se rassurer en constatant

que le terrible Césaire est aussi un député communiste très raisonnable, et fut un parfaitement sage élève de la rue d'Ulm, nourri des humanités gréco-latines ? Pas du tout. Césaire reste un Nègre non domesticable, « anarchiste, raciste et démoniaque ». Même s'il faut prendre avec précaution les hyperboles de Nadeau, le critique souligne à juste titre les tendances libertaires du député communiste, à compter dans la somme de ses contradictions et de ses déchirures.

Dans un long article, « L'honneur des poètes⁹ », l'exigeant Blanchot propose une très attentive étude de la poésie de Césaire, alors qu'il tente de saisir les enjeux de l'abondante actualité éditoriale de la Libération, avec la parution d'œuvres de Pierre Reverdy, Jules Supervielle, Saint-Pol Roux, Saint-John Perse, René Char, Henri Michaux, Jacques Prévert, Robert Desnos, Tristan Tzara, etc. Il accorde par conséquent à Césaire la dignité de poète parmi les poètes qui comptent. Blanchot est élogieux :

La poésie d'Aimé Césaire, dans le magnifique premier livre¹⁰ qu'il a intitulé *Les Armes miraculeuses*, se montre précisément capable des métamorphoses où est en jeu non pas la forme, mais ce qui est sous la forme. Le monde qu'elle suscite est un monde de violence et de déchaînement. La révolte n'y est pas seulement enveloppée dans des éclats d'images que leur paroxysme porte à se confondre, elle se prend elle-même pour objet dans une longue tragédie. *Et les chiens se taisaient*, dont le héros est le Rebelle, rebelle contre lequel sont conjuguées aussi bien les forces élémentaires que les habituelles puissances d'oppression.

Blanchot renouvelle l'analyse de « l'équivoque de l'exotisme », en appelant à la prudence : « Il est à remarquer que la violence est ici ambiguë : elle appartient à un univers d'abus de lumière et de monstruosité naturelle qui, pour le lecteur occidental, signifiera un excès d'imaginaire, mais, pour l'auteur, exprime probablement une expérience plus quotidienne, la vérité de ses arbres, de son ciel et de sa vie. » C'est précisément ce que Césaire tentera inlassablement de faire comprendre au sujet de son rapport à la quotidienneté martiniquaise. Pour autant, Blanchot ne fait pas de Césaire un écrivain

régionaliste, mais un véritable poète sachant déjouer l'assignation réaliste-tropicale à laquelle il ne se réduit pas.

L'étude est nuancée. Parfois, écrit Blanchot, « les mots restant des mots », ils étourdissent simplement le lecteur, assourdi par leur excès de « bruit » et d'« éclat ». Autre risque, le rythme trop nettement scandé peut transformer la poésie en discours éloquent. Elle est alors « guettée par la stance claudélienne ». L'excès n'est pas sans péril, il a pourtant la puissance de produire une véritable combustion poétique : « Cependant, tant d'éclat, tant de feu, une provocation si exagérée, finissent aussi par entamer la matière même du langage et, dans certains beaux poèmes, celle-ci devient un véritable enduit en fusion, une épaisseur flamboyante où coulent les rebuts de la terre incandescente. »

Deux nouvelles éditions de *Cahier d'un retour au pays natal*

Césaire souhaitait joindre la version new-yorkaise de *Cahier d'un retour au pays natal* à son recueil *Les Armes miraculeuses*. En janvier 1946, Queneau envoie le contrat pour le *Cahier*, mais prévient qu'il s'agira d'un volume distinct, en précisant qu'il écrit pour « insister auprès de Brentano's, afin d'avoir leur accord ». Pourquoi ce projet n'aboutit-il pas ? Ivan Goll refuse-t-il de céder son travail et décide-t-il de le reprendre pour son propre compte ? Césaire n'est-il finalement plus satisfait d'une version datant de 1943 ? Ce qui est sûr, c'est qu'il modifie une nouvelle fois son texte de 1939. Le résultat constitue un hapax éditorial : l'édition de *Cahier d'un retour au pays natal*, chez Bordas, en mars 1947, suit de quelques semaines l'édition new-yorkaise et bilingue de Brentano's.

Cahier d'un retour au pays natal est le premier livre de la collection « Les Imaginaires » confiée par Pierre Bordas à Jean Marcenac, après la guerre :

Notre premier titre, *Cahier d'un retour au pays natal* d'Aimé Césaire, se vendit très bien ; mais quand nous voulûmes le rééditer, Gallimard s'y opposa. Un contrat lui

donnait le droit de le faire, ce que l'auteur savait fort bien avant de s'engager avec nous. Il m'en avait certainement averti, mais j'avais dû oublier. L'opération resta sans lendemain. Nous avons été joués. Ce ne serait pas la dernière fois¹¹.

Les relations entre Césaire et Gallimard auront donc été difficiles dès le départ, l'écrivain ne semblant pas se résigner à être lié par un contrat.

Jean Marcenac¹², communiste, résistant dans le maquis du Lot, avait fréquenté Pierre Yoyotte et Étienne Léro (membres de *Légitime défense*), lorsqu'il étudiait la philosophie à la Sorbonne¹³. Proche d'Éluard et d'Aragon, il a traduit la poésie de Pablo Neruda. Césaire privilégie à l'évidence un éditeur correspondant à la fois à ses réseaux étudiantins et à ses nouveaux horizons politiques et poétiques. Pierre Bordas se séparera d'ailleurs rapidement de Marcenac, qui « n'apporte que des écrivains communistes ».

Si le livre a dû en effet très bien se vendre, c'est que les éditions Bordas ont mis en place un service de promotion très efficace. Toute la presse en parle, du *Journal d'Alsace* à *L'Écho d'Oran*, en passant par *Le Figaro* ou *La Gazette des Lettres*, même s'il s'agit souvent de quelques lignes. Une note conservée dans les archives¹⁴ indique comment présenter l'ouvrage, à partir de quelques arguments de vente bien nets. La notoriété de Césaire est grande étant donné l'actualité coloniale. De plus, l'éditeur compte sur un certain scandale dû à la préface de Breton, alors que l'auteur est un député communiste.

Comme pour l'édition Brentano's, l'édition primitive de *Volontés* reste préservée, dans sa structure et dans son contenu. Césaire ajoute cependant pour Bordas quelques passages inédits, dont un nouveau début qui dramatise le poème :

Au bout du petit matin...

Va-t'en, lui disais-je, gueule de flic, gueule de vache, va-t'en je déteste les larbins de l'ordre et les hannetons de l'espérance. Va-t'en mauvais gris-gris, punaise de moinillon. Puis je me tournais vers des paradis pour lui et les siens perdus, plus calme que la face d'une femme qui ment, et là, bercé par les effluves d'une pensée jamais lasse je

nourrissais le vent, je délaçais les monstres et j'entendais monter de l'autre côté du désastre, un fleuve de tourterelles et de trèfles de la savane que je porte toujours dans mes profondeurs à hauteur inverse du vingtième étage des maisons les plus insolentes et par précaution contre la force putréfiante des ambiances crépusculaires, arpentée nuit et jour d'un sacré soleil vénérien.

En outre, il recompose ce qu'il avait ajouté à la version prévue chez Brentano's, dont « En guise de manifeste littéraire ». Le procédé principal mis en œuvre est très simple. Il consiste en une massive permutation. Schématiquement, le poète crée un chiasme entre Brentano's et Bordas : la version de *Volontés* est interrompue deux fois à la même place, mais l'ordre des ajouts est croisé. Sans disposer du document, mais en connaissant les habitudes de l'écrivain, on peut penser que Césaire a travaillé à partir de l'édition Brentano's. Il a barré ce qu'il voulait supprimer, découpé avec une paire de ciseaux les passages dont il voulait inverser l'ordre pour les insérer à la place désirée ; et il a intercalé des pages correspondant aux quelques ajouts opérés pour Bordas. On comprend dès lors qu'il a pu réaliser cette nouvelle version en peu de temps, entre le moment où il fut décidé que Gallimard ne reprendrait pas l'édition Brentano's, comme cela était envisagé par Queneau en janvier 1946, et la parution de l'édition Bordas, en mars 1947 ; et alors même qu'il était absorbé par mille activités.

Préparation de *Soleil cou coupé*

Stimulé par l'extension et la complexification de ses entrelacs privés, Césaire ne se contente pas de revoir ses textes précédents. Un nouveau recueil, *Soleil cou coupé*, est déjà en préparation.

Au moment de l'arrivée des Césaire à Paris, Pierre Loeb expose les œuvres de Lam dans sa Galerie de la rue des Beaux-Arts (du 12 au 31 décembre 1945). Loeb fréquentait Césaire depuis sa conférence du 2 mai 1945, donnée à la Martinique sur le chemin de son retour à Paris. C'est très probablement à l'occasion de cette exposition que

Césaire fait personnellement la connaissance de Leiris, qui invite sans attendre le couple à dîner. Il est à son tour charmé par Suzanne, comme il l'écrit dans son journal, en février 1946 : « Mme Césaire, qui a la couleur de l'or et se situe aux confins les plus extrêmes de la finesse et de la sauvagerie ; on a plaisir à être devant elle, comme devant un merveilleux paysage qui serait intelligent. »

Le 21 janvier 1946, le poème dramatique de Tristan Tzara, *La Fuite*, joué pour la première fois au Théâtre du Vieux-Colombier, est présenté par Leiris. Le 24 janvier, Césaire écrit une lettre à Tzara et lui envoie deux poèmes. Le premier, « Idylle¹⁵ », sera publié dans *Labyrinthe*. Le second, « Totem », paraît dans la section « Poésie » de la revue *Le Point*, éditée à Souillac, près du village du Lot où Tzara avait fui Paris, en juin 1940¹⁶.

L'édition d'« Idylle » dans *Labyrinthe* est l'occasion d'observer les tours que l'écriture manuscrite de Césaire lui aura joués de manière récurrente. Les éditeurs ou correcteurs ont en effet souvent mis un peu vite au compte du « surréalisme » une graphie difficilement déchiffrable. Ce qui donne lieu à des coquilles parfois amusantes. J'en relève trois, à titre d'illustration. Avec des accents rimbaldiens, le poète s'adresse à son *alter ego* corbeau et annonce un avenir d'une étrange beauté. Dans son manuscrit, Césaire avait écrit : « quand viendra le soir du monde que les réverbères seront de grandes filles immobiles / un nœud jaune aux cheveux et le doigt sur la bouche ». Or, dans *Labyrinthe*, « filles » devient « billes ». Dans le vers « car il sera temps de penser à des témoins moins velus que les astres », « astres » devient « autres ». Plus gênant encore, car l'isomorphisme poétique est détruit dans ce passage :

corbeau suave chant de mandragore
comme moi vénéneux et tranquille
il y a encore à desceller les pierres bleues du château
et la géométrie sans pierre du mensonge
corbeau
de ta noire signature honore la page blanche
échappée à la morte-saison des étreintes pucelles
corbeau tête forte

Le vers « la géométrie sans pierre du mensonge », répondant à « les

pierres bleues du château », et à « pierre grise » d'un vers précédent (« aux prophètes que les hommes chassaient de leurs songes à coups de pierre grise ») est malheureusement transcrit « la géométrie sans peine du mensonge ». Césaire a-t-il protesté ? Pas le moins du monde. Les mêmes coquilles seront répétées dans le recueil *Soleil coupé*¹⁷ et par la suite.

Si Césaire s'adresse à Tzara dans sa lettre en l'appelant « Cher ami et camarade », c'est que, d'une part, ils sont amis, d'autre part, ils ont contribué – avec Anatole France, Henri Barbusse, Louis Aragon, Paul Éluard, Francis Ponge ou Pablo Picasso – à la brochure éditée par le PCF recueillant les déclarations d'intellectuels et d'artistes qui expliquent pourquoi ils sont communistes. L'« Homme de lettres, député de la Martinique » indique :

J'ai adhéré au Parti communiste parce que, dans le monde mal guéri du racisme où persiste l'exploitation féroce des populations coloniales, le Parti communiste incarne la volonté de travailler effectivement à l'avènement du seul ordre social et politique que nous puissions accepter parce que fondé sur le droit à la *dignité* de tous les hommes sans distinction d'origine, de religion et de couleur.

Tzara avait adhéré en 1936. Césaire a régularisé son inscription le 7 décembre 1945 et remplit à cette occasion un « questionnaire biographique¹⁸ » où il n'hésite pas à écrire qu'il a été membre de la cellule des Jeunesses communistes de l'École normale supérieure à partir de 1935, ce qui est bien sûr un anachronisme pour la bonne cause. L'adhésion bien réelle de 1945 l'a ainsi rapproché d'un Tzara qu'il admirait depuis longtemps.

Au 1^{er} trimestre 1946, *Les Quatre Vents*, revue dirigée par Henri Parisot, consacre son copieux numéro 4 à « L'évidence surréaliste ». Césaire y retrouve Breton, Masson, Péret... et y côtoie son futur éditeur, Alain Gheerbrant. Le numéro publie une nouvelle version de « Conquête de l'aube », qui faisait partie du projet *Le Grand Midi*. L'aspect disparate et inabouti du poème n'échappe pas à Seyrig qui écrit à Étiemble, le 14 mars 1946 :

Il y a un assez beau poème de Césaire ds le n° 4 des *Quatre-Vents*, « Conquête de l'aube ». Mais toujours trop d'épithètes & d'attelages à préposition. J'espère que Paris purifiera cela. [...] Pour en revenir au poème de Césaire, c'est curieux comme il se divise en deux manières. Si vous l'avez, regardez. Jusqu'en haut de la p. 63 c'est très littéraire, avec les défauts que je vous disais. Puis le reste est une espèce de vaticination automatique, où ces défauts disparaissent. C'est le meilleur à mes yeux.

La constellation éditoriale de Césaire comprend aussi d'anciens condisciples de la rue d'Ulm. En décembre 1945, Césaire envoie un petit mot à son camarade Georges Blin (promotion 1937) qui assure le secrétariat de la revue *Fontaine*. Blin vient d'y rendre compte¹⁹ du mouvement philosophique qui fait fureur depuis la trépidante conférence prononcée par Sartre le 29 octobre, « L'existentialisme est un humanisme ». Césaire se montre très chaleureux : « Mon cher Blin, Je t'envoie deux poèmes pour *Fontaine*. Quand je serai un peu moins écrasé par les travaux de la constituante, je me ferai un plaisir de venir saluer Max-Pol Fouchet et bavarder avec toi²⁰. » Le numéro de *Fontaine* de mars 1946 publiera en fait trois poèmes de Césaire : « La femme et le couteau » (déjà paru dans *Martinique*, deux ans plus tôt), « Le Bouc émissaire » et « Les Oubliettes de la mer et du déluge²¹ ».

Espoirs d'une décolonisation paradoxale par la départementalisation

Les « travaux de la constituante » sont en effet écrasants, d'autant que treize députés des colonies, dont Césaire et Senghor, sont arrivés en retard en raison du mode de scrutin appliqué outre-mer²². Comme Césaire, Senghor dit être entré dans la vie politique sans vraiment l'avoir désiré. Alors qu'il séjournait au Sénégal pour mener ses recherches linguistiques, le député socialiste Lamine Gueye l'avait persuadé de participer à la commission Monnerville (instituée en février 1945 pour définir les modalités de la représentation des colonies dans la future Assemblée constituante) ; puis de se présenter

aux législatives²³.

Les élections donnent une large victoire à la gauche. Le parti de Maurice Thorez en sort majoritaire et, avec 26 % des suffrages, son groupe obtient 151 sièges, sur 586 (159 avec son allié, le groupe des Républicains et Résistants), ce qui assure l'entrée au gouvernement de quatre ministres communistes. Même s'ils appartiennent à des partis différents, les deux amis sont certainement très heureux de se retrouver après six années de séparation. Senghor, mobilisé en 1939, avait été fait prisonnier en juin 1940, juste avant l'armistice. Libéré en février 1942, il avait de nouveau enseigné au lycée, avant d'être nommé, en 1944, professeur de langues et civilisations négro-africaines à l'École nationale de la France d'outre-mer, grâce à Delavignette²⁴. Autre motif de satisfaction, son premier recueil, *Chants d'ombre*, est sorti chez son ami Paul Flamand, aux Éditions du Seuil.

Le 29 décembre, Césaire intervient pour la première fois à la Constituante, lors de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1946 pour les colonies. Il décrit la détresse des Antilles, analyse les causes de la faillite de l'économie martiniquaise, et demande au gouvernement d'adopter en urgence une politique d'équipement de l'île :

Les Antilles et la Martinique sont évidemment à un tournant de leur histoire. Leur économie, fondée depuis un siècle sur la culture de la canne à sucre, vient de faire faillite parce qu'elle coûtait cher à la métropole, qui achetait le sucre au-dessus des cours mondiaux, parce qu'elle coûtait cher à la population antillaise et ne profitait qu'à une oligarchie de gros planteurs esclavagistes, parce que la politique qui les liait financièrement à la métropole les rend victimes d'une dévaluation, inévitable sans doute, mais hautement dommageable à une population dont le ravitaillement dépend exclusivement des États-Unis²⁵.

Il propose que la Caisse centrale de la France d'outre-mer finance non seulement les projets prévus pour 1946, mais aussi la création d'une centaine d'écoles primaires, ainsi que l'agrandissement et la modernisation de l'hôpital civil de Fort-de-France.

Césaire interviendra sept fois jusqu'à l'échec du premier projet

constitutionnel, en mai 1946. Son travail parlementaire est complété par d'incessants envois de télégrammes et de lettres aux syndicats ou à la Fédération communiste de la Martinique, pour préciser ses démarches visant à influencer les décisions du gouvernement français. Ses interventions à l'Assemblée et sa correspondance parlementaire sont en général relayées dans *Justice*.

Le 31 décembre 1945²⁶, dans la discussion d'un article de la loi de finance, Césaire s'adresse au ministre des Colonies, Jacques Soustelle, absent de l'hémicycle, pour dénoncer les conséquences de la dévaluation du franc aux Antilles. Le 2 février 1946, il écoute les réponses à ses questions écrites adressées au tout nouveau ministre de la France d'outre-mer, Marius Moutet²⁷, au sujet du ravitaillement défectueux de la Martinique, de la situation des ouvriers agricoles et de la mise en culture des terres en friches. Il remercie le ministre de ses efforts, mais souligne le mécontentement de la population en se moquant : « Pour ce qui est du ravitaillement, je sais que le gouvernement de la Martinique est très satisfait et même enthousiasmé du fonctionnement de ce service. Seulement, la population ne partage pas cet enthousiasme. » La double tonalité, dramatique et ironique, caractérisera l'ensemble de ses prises de parole parlementaires.

En mars 1946 commence le combat pour l'assimilation institutionnelle. Il commence mal puisque Moutet demande le renvoi de la discussion. Le gouvernement ne sait pas encore s'il convient de rattacher les nouveaux départements à son ministère ou à celui de l'Intérieur ; et il doit surtout examiner les importantes répercussions financières des mesures envisagées. En tant que rapporteur du texte, Césaire dénonce des atermoiements de dernière minute. Il rappelle au ministre que la proposition de loi date de janvier, que son principe a été admis par tous les partis politiques, et que son rapport est déposé depuis le 26 février. Lamine Gueye, alors maire de Dakar, député socialiste du « Sénégal-Mauritanie » et président de la commission des Territoires d'outre-mer, ainsi que Gaston Monnerville, député de la Guyane, s'inquiètent à leur tour de ce délai imprévu. Moutet consent à ce que le débat débute le 12 mars.

Trois propositions de loi en vue d'ériger les quatre vieilles colonies en départements émanaient de Léopold Bissol et d'Aimé Césaire (pour la Guadeloupe et la Martinique), de Gaston Monnerville (pour la

Guyane), de Léon de Lepervanche et de Raymond Vergès (pour La Réunion). Le rapport de la commission de l'outre-mer concernant ces propositions avait été confié à Césaire le 30 janvier. Fusionnées, elles ne faisaient plus l'objet que d'un seul débat. La discussion en commission du 6 mars avait été fort animée²⁸ en raison des amendements voulus par Paul Valentino, qui ne sont pas pris en compte. Le député guadeloupéen est hostile à la départementalisation et invoque les spécificités géographiques et culturelles des vieilles colonies, ainsi que la nécessité d'y maintenir les attributions décentralisées des conseils généraux en matière fiscale, douanière ou budgétaire – des motifs que Césaire modulera dans son discours à l'Assemblée.

La loi du 19 mars 1946 est l'un des actes politiques les plus controversés de la carrière de Césaire. Lui-même reviendra souvent sur ce qu'il considérera comme un malentendu ou une erreur. Pourtant, à l'issue de la guerre, la quasi-totalité de la population martiniquaise souhaite cette assimilation légale et économique, une revendication très ancienne²⁹ actualisée par la Fédération communiste de la Martinique qui déclare dans son journal :

Nous voulons une assimilation complète, nous sommes prêts à supporter les plus grands sacrifices, nous sommes prêts à supporter les charges que supportent les contribuables français, toutes les charges, mais nous voulons en retour que notre pays bénéficie de tous les avantages dévolus aux Français de la Métropole, nous voulons que notre pays soit administré avec le même souci que l'est un département de France. C'est le mandat que nos députés auront à remplir et c'est déjà le sens de l'intervention de notre camarade Césaire lors de la discussion du budget des Colonies³⁰.

Dès lors, Césaire doit impérativement obtenir cette intégration, condition *sine qua non* de l'application dans les nouveaux départements des acquis sociaux considérables mis en œuvre par le Gouvernement provisoire, comme la Sécurité sociale (ordonnance du 19 octobre 1945), et ceux en gestation, comme les allocations familiales (loi du 22 août 1946). Acquis fondamentaux en particulier

pour les femmes d'outre-mer³¹.

Dans la première séance du 12 mars 1946³², le rapporteur Césaire peut enfin développer son argumentation. Il prononce un long discours, très documenté et très construit, qui reprend en substance son rapport du 21 février 1946. Il considère que « cette demande d'intégration constitue un hommage à la France et à son génie », et serait « l'aboutissement normal d'un processus historique et la conclusion logique d'une doctrine ». La départementalisation est bien pour lui une manière, quoique paradoxale, de déjouer les conséquences de la colonisation. Dans cette perspective, il n'hésite pas à contredire ses propos d'étudiant noir qui s'insurgeait contre l'assimilation culturelle :

Quant à ceux qui s'inquiéteraient de l'avenir culturel des populations assimilées, peut-être pourrions-nous nous risquer à leur faire remarquer qu'après tout ce qu'on appelle assimilation est une des formes normales de la médiation dans l'histoire et que n'ont pas trop mal réussi dans le domaine de la civilisation, ces Gaulois à qui l'empereur Caracalla ouvrit jadis toutes grandes les portes de la cité romaine.

Il défend la souplesse et le réalisme de la loi proposée. Le rapporteur des questions coloniales Boissy d'Anglas revendiquait « une administration des colonies strictement identique à celle de la métropole », en août 1795, dans la discussion de la Constitution de l'An III. Césaire souhaite au contraire prendre en compte les spécificités liées à la situation géographique des vieilles colonies du continent américain et de l'océan Indien, et conserver quelques prérogatives aux nouveaux conseils généraux. Pas au point cependant de subordonner l'application des lois votées à Paris à leur décision. Césaire considère que « dans des pays soumis à l'emprise d'une féodalité agissante », un conseil général « n'aurait pas toujours toute l'indépendance désirable pour l'application d'une politique progressiste et démocratique ».

Ultime avantage, la départementalisation permettrait de sortir les vieilles colonies de leur situation économiquement misérable et socialement explosive, puisque le pouvoir exorbitant des Blancs

créoles serait réduit.

L'utopie d'une heureuse décolonisation par départementalisation est pourtant immédiatement confrontée à des déconvenues. Dans la première séance du 14 mars 1946³³, après une longue discussion, l'Assemblée adopte les deux premiers articles qui fixent le principe de la départementalisation et la date d'application de la législation métropolitaine dans les nouveaux départements (le 1^{er} janvier 1947). Le troisième article est âprement débattu, mais ce sont les partisans de la non-automaticité de l'application des lois qui l'emportent, malgré l'avertissement du rapporteur : « Si l'on acceptait le texte proposé, d'après lequel ne seraient appliquées dans nos territoires que les lois nommément désignées par l'Assemblée, il est évident que cela ne changerait pas grand-chose au régime existant. [...] Nous voulons bien être des départements français, mais nous n'acceptons pas d'être des départements d'exception, parce qu'alors la réforme serait purement verbale. »

La proposition de loi est votée à l'unanimité. Césaire envoie immédiatement un télégramme à la Fédération communiste de la Martinique : « Grande victoire pour classes laborieuses et fonctionnaires. Assimilation obtenue. Vive Parti communiste³⁴. » Soulagé d'avoir rempli sa mission, Césaire se réjouit, sans exprimer ses réserves concernant le troisième article. Il faudra attendre le deuxième projet constitutionnel pour revenir à une formulation qui lui donne satisfaction³⁵. Cependant, l'aporie sous-jacente demeurera et persiste toujours : comment créer des départements ultramarins semblables à ceux d'un Hexagone centralisé, tout en préservant leurs différences ? Césaire sera sans cesse confronté à ce dilemme, penchant tantôt vers la protectrice similitude, tantôt vers la désirable spécificité.

Le 11 avril³⁶, Senghor présente son rapport sur les articles concernant les territoires d'outre-mer dans l'Union française (à l'exception des vieilles colonies devenues départements français). Il estime que cette union préserve l'avenir et donne le temps aux colonies de se préparer soit à l'assimilation, soit à l'association. Césaire le soutient, jugeant avec un bel optimisme que la IV^e République ouvre ainsi « une ère nouvelle dans les relations de nation colonisatrice à nation colonisée » et détruit le « mythe colonialiste ». Conformément aux principes énoncés par le groupe communiste, il demande que le président de la République soit élu par

la seule Assemblée nationale et rejette fermement la perspective d'un « Sénat colonial ». Son discours très véhément est souvent interrompu par des applaudissements et ses qualités d'orateur seront saluées par la presse.

Le 5 mai 1946, le premier projet constitutionnel est rejeté par référendum (par 53 % des suffrages exprimés) et la première Constituante est dissoute. Il faut d'urgence en élire une seconde. Césaire et Bissol qui avaient anticipé leur départ arrivent à la Martinique dans la nuit du 5 mai. Ils tiennent une première réunion au kiosque de la Savane, à deux heures du matin, avec des militants venus très nombreux les accueillir. La campagne pourtant sera rude, les adversaires critiquant « l'inaction des députés lors de la dévaluation monétaire de Noël 1945, qui eut des conséquences funestes sur l'économie antillaise », comme l'indique un article publié dans *Le Monde* du 13 juin 1946. C'est pourquoi *Justice* publie les textes de plusieurs interventions de Césaire « contre la vie chère³⁷ ».

Césaire et Bissol sont réélus au second tour, le 16 juin. Il leur faut maintenir les acquis de la loi de départementalisation dans le nouveau projet constitutionnel. Ce qui sera fait. Césaire est moins actif dans les débats de la seconde Assemblée constituante que dans ceux de la première. Son énergie oratoire est cependant à nouveau remarquée lors de son intervention dans la discussion concernant l'Union française, le 18 septembre 1946, lorsqu'il prononce un réquisitoire contre la colonisation qui, en plus modéré, annonce son *Discours sur le colonialisme* :

Et d'abord, de quoi s'agit-il ? De ceci très exactement : à l'heure où les empires coloniaux craquent de par le monde, à l'heure où l'on se tue à Bombay, où l'on se massacre en Palestine, où l'on s'assassine en Indonésie, à l'heure où les passions continuent de flamber en Indochine, à l'heure où elles s'allument en Afrique du Nord, où elles couvent secrètement en Afrique noire, il s'agit, pendant qu'il en est encore temps, de remplacer les règles qui jusqu'ici ont défini les rapports de la France et des territoires qui lui sont associés par des rapports plus conformes aux nécessités du monde moderne, en même temps qu'à cet idéal démocratique pour lequel nous ne voulons pas admettre un

seul instant que plusieurs millions d'hommes sont morts en vain. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

[...]

Comment ! Vous voulez édifier une république démocratique, une république sociale, une république qui n'admettra aucune distinction de race et de couleur et, en même temps, vous essayeriez de conserver, de maintenir, de perpétuer le système colonialiste qui porte dans ses flancs le racisme, l'oppression et la servitude ? Ah ! je le sais bien. Certains brossent de la colonisation un tableau idyllique. Il y a pour eux, d'une part, le bon colonisateur, le bon civilisateur et, d'autre part, le sauvage colonisé. Routes, hôpitaux, écoles, voilà pour eux la colonisation. Mais il serait inadmissible que cette Assemblée s'arrêtât à ces images sommaires. L'œuvre colonisatrice, comme toute œuvre, est une œuvre aux aspects multiples. Je n'ai garde de n'y voir que violence et destruction. Mais je suis bien obligé de constater qu'elle recèle une part importante de violence et de destruction³⁸.

Le 21 septembre 1946, à l'unanimité et sans débat, l'Assemblée nationale constituante adopte une proposition de résolution par laquelle elle invite le gouvernement à préparer la commémoration nationale du centenaire de la révolution de 1848, en accordant les crédits nécessaires pour réaliser un programme ambitieux, avec la création « d'un comité d'initiative » chargé « de donner à cette commémoration son ampleur et son rayonnement » : fondation d'un musée national permanent, organisation de fêtes populaires, édition de recueils de textes, de discours et de documents, etc. De plus, « en raison de la suppression effective de l'esclavage que réalisa la révolution de 1848, et en raison de son retentissement international », il est prévu l'envoi « de missions françaises dans les territoires [d']outre-mer ainsi qu'à l'étranger pour provoquer des manifestations commémoratives ». Césaire fait partie du comité d'organisation et va participer très activement à cette commémoration pendant les deux ans qui suivent.

Le 13 octobre 1946, malgré l'opposition exprimée par Charles de Gaulle, le référendum approuve la Constitution de la

IV^e République. Promulguée par le président du Gouvernement provisoire de la République française, Georges Bidault, le 27 octobre 1946, elle est publiée au *Journal officiel* le lendemain. Elle entrera en vigueur le 24 décembre suivant, date de la première réunion du Conseil de la République. La Constitution de la IV^e République institue l'Union française, qui remplace l'Empire français. Les anciennes colonies françaises deviennent des territoires ou des départements d'outre-mer. Les anciennes colonies allemandes sous mandat de l'Organisation des Nations unies (ONU), Togo et Cameroun, sont intégrées à l'Union française.

Césaire et Bissol repartent fièrement en campagne électorale. Leur réunion publique du 21 octobre 1946 est un immense succès : « Plus de 15 000 personnes font une ovation à Césaire et Bissol. La place Volny pleine à craquer dégorgeait des milliers de personnes dans les rues avoisinantes³⁹. » Césaire explique que la loi qui doit entrer en vigueur dès janvier 1947 apportera rapidement des changements sociaux et économiques inestimables : allocations familiales au même taux pour les enfants illégitimes que pour les enfants légitimes, prime d'allaitement, congé prénatal, retraite des vieux travailleurs. En outre, le Plan d'équipement de la Martinique permettra d'investir 300 millions dans le département avant la fin de l'année, puis 600 millions en 1947. L'orateur est porté en triomphe à la fin de son allocution.

Le 10 novembre 1946, Césaire et Bissol sont confortablement réélus, au premier tour. Emmanuel Hermence Véry devient le troisième député de la Martinique. Véry (SFIO) et Thémia (MRP) contestent cependant la validité des opérations en raison de nombreuses fraudes⁴⁰. Césaire reste à la Martinique jusqu'au 1^{er} janvier 1947, date à laquelle il embarque (avec Bissol et Thélus Léro) sur le *Fort-Royal*, toujours acclamé par une foule de militants.

L'élection sera validée le 22 mai 1947 par la majorité de l'Assemblée qui conclura cependant à la nécessité de réviser les listes électorales de la Martinique. Césaire sera nommé secrétaire de l'Assemblée nationale, membre de la commission des Affaires étrangères et de la commission des Territoires d'outre-mer, et désigné par cette commission en vue de représenter l'Assemblée au sein du comité de gestion du Fonds d'investissement pour le développement

Nouvelle constellation

Peu à peu, les exilés sont rentrés en Europe. En décembre 1945, Henri Seyrig avait laissé sa place de conseiller culturel à Claude Lévi-Strauss pour rejoindre la Délégation générale de France au Levant, à Beyrouth, afin d'y reprendre ses activités archéologiques. Le 30 avril 1946, il était à Paris pour mettre sur pied la fondation de l'Institut de Beyrouth. Il rencontre Suzanne Césaire (Aimé voguait vers Fort-de-France) et ses amis Fernand Léger, Constantin Brancusi, Marcel Duchamp, Mary Reynolds... Le 25 mai 1946, André et Elisa Breton sont de retour. Suzanne Césaire leur écrit peu après, désireuse de leur remettre un exemplaire du recueil *Les Armes miraculeuses*, qu'Aimé leur avait dédicacé avant de partir. En juillet 1946, Wifredo et Helena Lam s'installent de nouveau en France, après une escale à New York. Lam participe à l'exposition de la Galerie Pierre organisée pour venir en aide à Antonin Artaud. Césaire se réjouit beaucoup de leur arrivée. Il publie dans *Cahiers d'art*, la revue de Christian Zervos, un court essai, « Wifredo Lam et les Antilles », qui souligne son attachement à son âme sœur antillaise et à sa peinture :

En définitive, ce qui, par ses soins, triomphe aux Antilles, c'est l'esprit de création.

Et cela prend une importance singulière si on réfléchit que nulle part qu'aux Antilles, le vieux problème de la forme et de l'esprit ne se pose avec plus d'acuité.

Par les soins de Lam, les formes saugrenues, toutes faites, rugueuses, ininspirées qui barraient la route, sautent aux grands soleils des dynamites. Par les soins de Lam, la forme se fait docile, donc légitime. Par les soins de Lam, l'esprit premier, je veux dire le sentiment, le rêve, l'hérédité, se projette et hallucine.

Wifredo Lam, le premier aux Antilles, a su saluer la Liberté. Et c'est libre, libre de tout scrupule esthétique, libre

de tout réalisme, libre de tout souci documentaire que Wifredo Lam tient, magnifique, le grand rendez-vous terrible : avec la forêt, le marais, le monstre, la nuit, les graines volantes, la pluie, la liane, l'épiphyte, le serpent, la peur, le bond, la vie⁴¹.

Les Césaire fréquentent aussi René Depestre. Le jeune homme avait été fermement invité par le nouveau président, Léon Dumarsais Estimé, à quitter son pays après le succès de la grève générale en Haïti qui avait renversé le président Lescot⁴². Ayant obtenu une équivalence de baccalauréat et une bourse, Depestre peut s'inscrire à la Sorbonne et retrouver celui dont il avait admiré les conférences de 1944.

Césaire apprécie toujours la compagnie d'un petit cercle familial pour une promenade chez les bouquinistes ou au Jardin des plantes, une pièce de théâtre ou une séance de cinéma, une choucroute à La Chope d'Alsace⁴³, et pour les déjeuners ou les « thés » du dimanche organisés chez lui. S'y croisent les anciens et les nouveaux amis, dont les Lam, Michel Leiris, Pierre Loeb, Max-Pol Fouchet, Jean Cassou, alors conservateur en chef du Musée national d'art moderne.

De nouvelles accointances rendent cependant la rupture avec Breton toujours plus inéluctable. En compagnie de Senghor, Césaire fréquente le cercle de l'Association populaire des amis des musées (APAM) et le salon privé de Madeleine Rousseau, rue du Val-de-Grâce, où il fait notamment la connaissance de Jean Pons. L'association avait été fondée sous le Front populaire par Paul Rivet, Georges Henri Rivière et Jacques Soustelle, tous trois engagés dans le combat antifasciste et antiraciste, dans la perspective de faire des musées des « instruments d'éducation collective d'une puissance insoupçonnée », selon l'expression de Soustelle⁴⁴. Un projet auquel les anciens étudiants noirs partisans d'une culture émancipatrice sont toujours sensibles. D'autant que Madeleine Rousseau collectionne et promeut les œuvres africaines.

Interrompus en mai 1940 les projets de l'association reprennent et réunissent autour de Paul Rivet des personnalités politiques ou syndicales, des directeurs de musées (dont Jean Cassou), des scientifiques (dont Henri Laugier), des artistes (dont Jean Pons, puis Pablo Picasso), des écrivains (dont Louis Aragon, Paul Éluard,

Tristan Tzara). Césaire y retrouve son professeur de Louis-le-Grand Albert Bayet, qui dirige la Ligue française de l'enseignement. L'association organise des visites d'exposition, par exemple celle de « L'art magique des noirs d'Afrique », au Musée de l'Homme, le 26 janvier 1946, ou celle consacrée aux « civilisations disparues de l'Amérique », au Musée du Trocadéro, le 11 mai.

Madeleine Rousseau dirige la revue de l'APAM, *Le Musée vivant*, qui permet de suivre la renaissance de la vie culturelle et scientifique. Dans son numéro de février 1947, Madeleine Rousseau signe un manifeste pour défendre « L'art qu'on appelle abstrait ». Il est dédié à l'ancien étudiant yougoslave Peter Guberina devenu délégué de son pays à l'ONU. Si elle n'attaque que partiellement les directives esthétiques du Parti communiste – en illustrant prudemment ses propos d'une page de citations de Lénine et de Staline –, l'auteur se montre très hostile à ceux qui, comme André Breton ou André Malraux, considèrent que c'est à eux de « trouver des remèdes au mal présent », sous prétexte qu'ils ont joué un rôle important dans le passé. L'apport du surréalisme fut essentiel, mais « l'art présent » n'est plus surréaliste. Dans le domaine littéraire, Césaire est longuement cité en modèle. Autrement dit, Césaire n'est plus surréaliste, et c'est en cela qu'il est un immense poète contemporain. La critique dithyrambique non signée de la nouvelle version de *Cahier d'un retour au pays natal*, dans le numéro de juin 1947, consent toutefois à évoquer la préface de Breton. En octobre, la revue publie « Un poème inédit d'Aimé Césaire » qui s'intitulera « Barbare » (titre emprunté à Rimbaud). Dans sa présentation fort élogieuse, Madeleine Rousseau indique que le poète martiniquais fait désormais partie du comité d'honneur de l'APAM, comme représentant de l'Union française, et qu'il a offert ce poème à paraître dans son prochain recueil⁴⁵. Une seule strophe permet de vérifier que Césaire n'a pas encore adopté les principes du réalisme socialiste :

barbare

l'article unique

barbare le tapaya

barbare l'amphisbène blanche

barbare moi le serpent cracheur

qui de mes putréfiantes chairs me réveille

soudain gekko volant
soudain gekko frangé
et me colle si bien aux lieux mêmes de la force
qu'il vous faudra pour m'oublier
jeter aux chiens la chair velue de vos poitrines⁴⁶

Mais son œcuménisme devient intenable. Comment persister à être poète « surréaliste » et député communiste ? Comment être ami à la fois avec Breton et Tzara, qui attaque violemment Breton à la Sorbonne, le 17 mars 1947 ? Comment fréquenter Breton et soutenir activement Madeleine Rousseau, qui rejette le surréalisme dans un passé révolu ?

Suzanne Césaire avait pourtant tenté de maintenir le lien avec André Breton, à son retour de New York. Elle avait même demandé à Auguste Thésée de bien vouloir vacciner la « petite Aube », en rassurant son père : « Il pense que la réaction sera très faible ». Elle proposait des dates de rendez-vous : « Nous savons que vous êtes très occupé. Aimé aussi est très pris, mais vous savez quelle joie nous aurons à causer une heure ou deux avec vous⁴⁷. »

En janvier 1948, *Le Musée vivant* fera paraître un article entièrement à la gloire de Césaire, et d'une grande violence à l'égard de Breton et du surréalisme : « À un moment où le Surréalisme s'accroche, où ses dernières étincelles retombent et éclatent avec un certain grotesque de farce gratuite et commerciale, à un moment où, par un curieux aveuglement à vouloir se survivre, il efface dans l'esprit de beaucoup l'apport qu'a été, à une époque morte maintenant, cette sorte d'abcès de fixation qu'il représentait, apparaît Aimé Césaire. » Il n'est pas signé par Madeleine Rousseau, mais par Pierre Cardinal, l'un de ses étudiants à l'Institut des hautes études cinématographiques où elle enseigne depuis son ouverture en 1946. Le poète martiniquais apparaît doué de tous les dons, y compris celui de « l'ubiquité ». Son art poétique inédit résout les antinomies entre « Réel et Irréel ». C'est un art libérateur, « à l'aube de toute poésie nouvelle ». Peu après, dans le quatrième numéro de *Présence africaine*, Madeleine Rousseau écrira un article sur Wifredo Lam⁴⁸ que Césaire lui a présenté au moment de son exposition à la Galerie Pierre de juillet 1946. Elle en profite pour reprendre l'opposition entre Breton et Césaire, l'un étant non seulement dépassé, mais « coupé de tout ce qui

l'entoure », l'autre étant animé du « sens social de la participation de l'homme à l'humanité entière », du « sens cosmique de la participation à l'univers ».

Dans la lettre envoyée par Césaire à Breton, le 6 octobre 1948, les dissensions seront devenues trop évidentes : « Je ne vous cache ni ma surprise ni ma peine à recevoir *Martinique charmeuse de serpents*, avec la dédicace que vous savez. Par elle, j'apprends que l'on s'est servi de mon nom pour vous attaquer abominablement et le contexte. » Malheureusement, l'exemplaire dédicacé n'a pas été conservé, mais on comprend que Breton exprimait de sérieuses récriminations à l'encontre de Césaire, qui se défend en rejetant la faute sur « on », en l'occurrence Madeleine Rousseau, devenue « l'incarnation même de la méchanceté et de l'esprit d'intrigue ». Il affirme sans doute faussement avoir cessé depuis un an tout commerce avec cette « dangereuse aventurière ». Cependant, il devra reconnaître un véritable désaccord avec Breton :

Mon cher André, un dissentiment existe entre nous sur un point très précis : je crois en conscience, et je vous l'ai déjà dit, que je n'ai pas moralement le droit d'adopter la position politique qui est la vôtre. À l'heure actuelle, il se livre un grand combat, et à tort ou à raison, je pense n'avoir pas le droit de m'en abstraire. Cela dit, j'ai toujours voulu que ce désaccord restât limité et purgé de toute pensée mesquine. Rien du reste n'a changé : ni mon admiration pour votre œuvre que je considère toujours comme une des sources vives de la poésie, ni mon affection pour votre personne, ni ma reconnaissance pour le passé.

II

1947-1948 sous tension

Débats animés

Au-delà des tensions entre communisme et surréalisme, les années 1947 et 1948 sont aussi éprouvantes que fructueuses. La mise en œuvre de la départementalisation est sans cesse reportée. Les préfets n'ont pas remplacé les gouverneurs. Césaire se bat pour tenter d'obtenir l'application des nouvelles avancées sociales dans les départements d'outre-mer, tout en écrivant sans cesse de nouveaux poèmes.

Le 4 mai 1947, Césaire ne vote pas la confiance au gouvernement Paul Ramadier, scrutin à la suite duquel le gouvernement se séparera de ses ministres communistes. Le combat parlementaire, déjà difficile en régime de tripartisme, se complique alors que la « troisième force » qui lui succède – regroupant les socialistes, les radicaux et les modérés – est hostile au PCF.

Exaspéré, Césaire intervient à l'Assemblée nationale, le 10 juillet 1947¹, dans le débat sur la prorogation au 31 décembre 1947 de l'application des décrets concrétisant la création des départements d'outre-mer, regrettant qu'une loi votée depuis mars 1946, c'est-à-dire depuis dix-sept mois, n'ait pas encore « reçu le moindre commencement d'exécution ». Des attermoiements jugés aussi incompréhensibles que dangereux. D'une part, « cette politique hargneuse est contraire aux intérêts bien compris de la nation » – la convoitise américaine s'est en effet déjà manifestée lors des « conférences des Caraïbes » qui envisagent un regroupement des îles

françaises, anglaises et américaines dans « une sorte de république caribéenne qui, bien entendu, ne pourrait être économiquement et politiquement qu'un protectorat américain » ; d'autre part, des mouvements séparatistes se développeraient à la Martinique (sans que l'on sache vraiment à quoi il fait allusion).

Marius Moutet réussit encore à retarder l'application de l'assimilation au mois de janvier 1948. Intervenant à la commission de la France d'outre-mer, Césaire a cependant obtenu un compromis : les préfets seront nommés sans retard.

Le 23 août 1947, le premier préfet de l'histoire de la Martinique, Pierre Trouillé, arrivera à Fort-de-France à bord du tout nouveau Latécoère, accompagné du ministre des Travaux publics, des Transports et de la Reconstruction, le socialiste Jules Moch. Césaire est resté à Paris où la session parlementaire – consacrée essentiellement au statut de l'Algérie – se poursuit. L'événement est salué par une foule immense et par quinze coups de canon. Gabriel Henry écrit dans le numéro de *Justice* daté du 4 septembre 1947 : « La Martinique devient département français. À nos valeureux représentants Césaire, Bissol, [Thélus] Léro qui ont été les initiateurs de cette promotion et qui ont su briser toutes les résistances pour en obtenir la réalisation, le pays reconnaissant témoigne sa gratitude émue. » La liesse sera de courte durée.

Par ailleurs, la pression internationale s'intensifie au point de peser sur l'art poétique de Césaire. Le 5 mars 1947, dans son discours de Fulton (Missouri), l'ancien Premier ministre britannique, Winston Churchill, utilise pour la première fois l'expression « rideau de fer » pour caractériser la situation en Europe. Ce discours signe le début de la guerre froide. Il sera immédiatement suivi, le 12 mars, par celui du président Harry Truman qui présente au congrès sa doctrine dite de *containment* (« endiguement ») du communisme. En juin 1947, les Américains proposent une aide financière à l'Europe occidentale dans le cadre du plan Marshall. Les Soviétiques répliquent par la création du Kominform (Bureau d'information des partis communistes et ouvriers), en octobre 1947, à l'occasion de la conférence des partis communistes européens de Szklarska Poręba. Pour assurer le succès d'une lutte idéologique « anti-impérialiste », Andreï Jdanov y réaffirme les orientations en faveur d'un réalisme socialiste, par définition optimiste, exposées lors du 1^{er} congrès de l'Union des

écrivains soviétiques en 1934. Il faut « connaître la vie afin de pouvoir la représenter véridiquement dans les œuvres d'art, la représenter non point de façon scolastique, morte, non pas simplement comme la "réalité objective", mais représenter la réalité dans son développement révolutionnaire² ». Césaire s'engage activement dans le Mouvement pour la paix, sous égide soviétique, qui se déploie au moment où la guerre froide affole le monde. En revanche, il n'adhère que modérément aux préceptes du jdanovisme.

Un autre événement le trouble. Le 29 mars 1947, une insurrection enflamme l'île de Madagascar. Elle est refoulée au prix d'une répression qui ferait près de 100 000 victimes. La France lève l'immunité des trois parlementaires jugés responsables de cette insurrection : Joseph Raseta, Joseph Ravoahangy et Jacques Rabemananjara. Ils seront arrêtés le 12 avril 1947. Césaire s'exprimera le 5 juin 1947, à la tribune du Vélodrome d'Hiver à Paris lors de la réunion publique organisée par les députés de l'Union française pour protester contre ces arrestations.

Avant sa brouille avec Breton, Césaire participe au catalogue de l'Exposition internationale du surréalisme, présenté par André Breton et Marcel Duchamp³. En février 1946, il envoie « Couteaux midi⁴ », qui fait référence à la révolution haïtienne : « Quand les Nègres font la Révolution ils commencent par arracher du Champ de Mars⁵ des arbres géants qu'ils lancent à la face du ciel comme des aboiements [...]. » La tonalité de sa lettre d'accompagnement trahit son épuisement :

Je vous mets ce mot à la hâte pour m'excuser de ne vous avoir pas donné signe de vie depuis ma dernière visite – hélas trop courte à mon gré. Outre la maladie de Suzy, deux de mes garçons sont cloués au lit par une bronchite. Thésée craint la scarlatine. Il n'empêche que j'ai beaucoup pensé à l'exposition que vous préparez. Je la crois utile en effet, et même indispensable. L'époque est triste. L'époque s'endort dans le conformisme. L'époque mérite d'être *provoquée*. Exemple : *on massacre de manière ignoble les Indochinois*. Croyez-vous que cela empêche l'époque de ronfler ? Vous m'avez demandé un texte. Je vous envoie le seul que j'ai su écrire : un poème. Je vous l'envoie à tout

hasard, ne sachant s'il convient tout à fait au grand dessein que vous vous proposez de réaliser. Faites-en tel usage qui vous semblera bon.

Suzanne Césaire est donc toujours malade. Et un nouvel enfant, Marc, naîtra en 1948. Seyrig lui recommande un médecin et tente d'obtenir pour elle une mutation qui lui permette d'enseigner dans de meilleures conditions qu'à Creil, où elle exerce⁶. Dans une lettre du 9 avril 1947, adressée à la Fédération communiste de la Martinique, Césaire fera une nouvelle fois état des problèmes de santé des membres de sa famille, de sa très grande fatigue personnelle et de ses difficultés matérielles. Les députés communistes doivent en effet reverser au Parti une part substantielle de leurs indemnités. Bien que Suzanne Césaire enseigne, la famille nombreuse vit chichement. Il affiche cependant toujours son acharnement à défendre l'assimilation : « Je n'ai point perdu de vue l'essentiel. Cet essentiel, c'est la chose sans quoi il n'y aura ni sécurité sociale ni retraite des vieux, ni rien : c'est l'assimilation⁷. »

Césaire fait paraître des poèmes aussi bien dans la revue communiste *Actions*⁸ que dans *La Revue internationale*⁹, alors que le nouveau recueil qui s'élabore discrètement les réunira. Le 14 septembre 1947, il était prêt à signer son contrat avec Gallimard pour *Soleil cou coupé*. Sans doute galvanisé par le milieu artistique qu'il fréquente, il désire finalement un tirage de luxe pour ce recueil. Gaston Gallimard est moins enthousiaste, comme le précise Queneau à Césaire dans sa lettre du 18 septembre : « Étant donné qu'à l'heure actuelle le public pour les ouvrages de poèmes semble être assez restreint, Monsieur Gallimard ne trouve pas souhaitable que cette édition ait lieu. » Le 12 décembre, Queneau envoie à Césaire l'accord de Gaston Gallimard pour que le recueil soit édité chez K : « [...] la maison serait disposée à abandonner les droits de votre recueil de poèmes [...] pendant une durée de trois ans, étant entendu qu'après cette date, il vous sera possible de l'intégrer à un recueil plus important pour nos éditions ».

Soleil cou coupé

Le 23 avril 1948, *Soleil cou coupé* sort aux éditions K, fondées par Alain Gheerbrant en 1945¹⁰. Sa collection « Le Quadrangle » avait été créée pour éditer le livre de Jean Arp, *Le Signe de l'air*, alors même que la maison d'édition n'était pas encore prête¹¹. Le jeune Gheerbrant (il a vingt-huit ans), futur explorateur d'Orénoque et de symboles¹², aux goûts aussi éclectiques que ceux de Césaire, est un familier du monde surréaliste : « J'étais ainsi entré en correspondance avec Yves Tanguy, Max Ernst, Wifredo Lam, Matta. D'autres, tel le docteur Mabille ou Aimé Césaire, arrivaient à Paris, comme les rois mages, les bras chargés de précieux documents. » L'illustration de *Soleil cou coupé* par le peintre Hans Hartung a certainement été suggérée par Madeleine Rousseau. Elle avait signé la préface du catalogue de sa première exposition à Paris, à l'occasion de l'ouverture de la Galerie Lydia Conti, en février 1947, et Hartung fréquente l'Association populaire des amis des musées. Choix téméraire, car l'abstraction lyrique de Hartung ne pouvait que déplaire au PCF, qui exclura d'ailleurs Madeleine Rousseau en 1949 en raison de sa défense de l'art abstrait.

Césaire place son recueil sous le signe d'Apollinaire, puisqu'il emprunte son titre au dernier vers de « Zone », poème liminaire d'*Alcools*. Le « soleil cou coupé » est pour Apollinaire celui d'une violente aurore. Le poète désire trouver refuge chez lui, en compagnie de ses fétiches exotiques, après une déambulation chaotique et nocturne dans Paris et dans le cours de sa vie. En janvier 1948, le deuxième numéro de *Présence africaine* avait publié un article de Michel Decaudin : « Guillaume Apollinaire devant l'art nègre », qui analyse les derniers vers de « Zone ». Il est probable que cette parution ait suggéré à Césaire le titre d'un volume qui compte soixante-douze poèmes, dont seulement onze avaient paru antérieurement en revue (dans des versions parfois très différentes). Un nombre qui témoigne de la prodigieuse énergie poétique de Césaire alors que son dernier recueil, *Les Armes miraculeuses*, était sorti deux ans auparavant, et qu'il a entre-temps réussi une vigoureuse mise sur orbite politique. *Soleil cou coupé* sera considérablement remanié en 1961 pour être intégré, avec *Corps perdu*, à l'édition de *Cadastre*.

Présence africaine sans Césaire

À la fin de l'année 1947 sort le premier numéro de *Présence africaine*, revue fondée par le Sénégalais Alioune Diop. Son objectif consensuel est assez vaguement exprimé : « [La revue] veut s'ouvrir à la collaboration de tous les hommes de bonne volonté (blancs, jaunes ou noirs), susceptibles de nous aider à définir l'originalité africaine et de hâter son insertion dans le monde moderne¹³. » Il s'agit pour Diop de publier des « textes d'Africains », des études d'africanistes sur « la culture et la civilisation africaines » et de « passer [...] en revue des œuvres d'art ou de pensée concernant le monde noir ». On comprend donc que l'Afrique est centrale, mais que *Présence africaine* s'inspire plus généralement de *La Revue du monde noir*.

Comme le signale Alioune Diop dans sa préface, et selon les témoignages de Jacques Rabemananjara¹⁴ et de Guy Tirolien¹⁵ le projet avait été conçu de manière informelle par quelques étudiants présents à Paris pendant l'Occupation et qui se réunissaient au Foyer des étudiants coloniaux, 184, boulevard Saint-Germain ; au local des étudiants malgaches, rue Soufflot ; ou dans la chambre d'Alioune Diop, maître d'internat au lycée Saint-Louis, de 1941 à 1943.

Diop ne faisait pas partie du groupe des étudiants noirs parisien de l'avant-guerre. Il avait commencé ses études à Alger, avant de venir à Paris – où il avait noué de nombreuses relations. Il avait notamment consulté Michel Leiris au sujet d'un éventuel sujet de thèse sur les griots du Sénégal¹⁶. Diop est rentré à Dakar en 1946, recruté comme directeur de cabinet du gouverneur général de l'A.-O.F. Il a alors accueilli chez lui le jeune Georges Balandier qui devait séjourner au Sénégal pour préparer sa thèse sur les Lébous de Yoff, ou Emmanuel Mounier qui se documentait pour la rédaction de son essai *L'Éveil de l'Afrique noire*¹⁷. Élu conseiller de la République, Diop siège brièvement (de décembre 1946 à novembre 1948) sur les bancs de la SFIO, au nouveau Sénat. Il en profite pour solliciter des financements pour sa revue (intitulée à l'origine *Découvertes*), qu'il parvient à faire paraître à la fois à Paris et à Dakar¹⁸, depuis un bureau situé alors au 16 de la rue Henri Barbusse, à côté du Jardin du Luxembourg. Il bénéficie de soutiens aussi prestigieux qu'antagonistes, puisque le comité de patronage réunit Georges Balandier, Albert Camus,

Aimé Césaire, André Gide, Paul Hazoumé, Michel Leiris, le père Jean-Augustin Maydiéu, Théodore Monod, Emmanuel Mounier, Jean-Paul Sartre, Léopold Sédar Senghor, Richard Wright, les membres de la direction de *La Revue internationale*, etc.

Jusqu'en 1955, Césaire ne participera cependant à l'aventure que de fort loin. En 1947, il est certes absorbé par ses travaux parlementaires, par les préparatifs de la commémoration de la révolution de 1848 et de l'abolition de l'esclavage, ou par la sortie de *Soleil cou coupé*. Toutefois, la principale raison de son éloignement est que son engagement communiste est peu compatible avec une revue qui s'en prend à Marx dès l'exposé de « ses raisons d'être » : « [...] Nietzsche [sic], Ignace de Loyola, Karl Marx s'accorderaient contre l'humanisme vécu et non formulé de l'Afrique ». La revue propose cependant quelques articles sur l'œuvre poétique de Césaire, dont un particulièrement élogieux signé par Hubert Juin, « Aimé Césaire, poète de la Liberté¹⁹ ».

Commémorations dans l'adversité

Avec Senghor et Garaudy, Césaire fait partie de la Commission nationale chargée par l'Assemblée constituante de préparer la commémoration de 1848²⁰. Il y propose des projets qui n'aboutiront pas tous, mais qui le mettront en lien direct avec de nouveaux interlocuteurs, dont Pablo Picasso.

En avril 1947, Césaire participe à l'une des réunions de la Commission de la France d'outre-mer, avec Léopold Sédar Senghor ou Charles-André Julien, militant anticolonialiste de longue date qui deviendra, à la rentrée suivante, professeur d'histoire de la colonisation à la Sorbonne. Il est alors prévu qu'une « Croisière Victor Schœlcher », dont Leiris ferait partie, amène à la Guadeloupe et à la Martinique des personnalités choisies par le ministère de la France d'outre-mer, ainsi que des étudiants et des ouvriers français²¹. Une sorte de revanche sur la croisière du Tricentenaire de 1935. Le projet sera abandonné.

Plus audacieusement encore, Césaire souhaite que Pablo Picasso crée pour la municipalité de Fort-de-France un monument à la

mémoire de Victor Schœlcher. L'ami commun Pierre Loeb est chargé de transmettre la proposition. Picasso accepte immédiatement, malgré le faible budget dont dispose Césaire : « Le crédit est de 1 million, ce qui n'est pas gras mais la Martinique est petite et pauvre. Césaire ayant été chargé de demander avis au ministre se méfie un peu – et à juste titre – du “navet” officiel et c'est pourquoi il s'est adressé à moi²². » Loeb remercie Picasso le 15 septembre : « Vous ne pouvez savoir combien je suis sensible à votre geste merveilleux. Je vais de suite rencontrer Césaire qui a reçu des instructions de voir le ministre et vais lui communiquer votre réponse. Je pense venir à Golfe-Juan dans une huitaine. »

Le 6 octobre 1947, Césaire regagne la Martinique en Latécoère en vue de participer aux élections municipales (du 19 et 26 octobre). Sa liste d'Union républicaine soutenue par le Parti communiste l'emporte et il est élu maire pour la deuxième fois, Georges Gratiant restant son premier adjoint. Il profite de son séjour pour avancer le projet de monument. Le 20 octobre 1947, il écrit à Picasso pour se réjouir de leur alliance : « Ce serait une chose magnifique si en face des Américains lynchant des nègres et de leur statue de la liberté, se dressait en terre nègre notre LIBERTÉ qui serait la liberté tout court. Nul ne nous semble plus qualifié que le peintre de Guernica pour célébrer cette revanche de la vie sur l'oppression²³. » Finalement, le monument ne se fera pas. À lire la presse locale, Césaire s'était montré trop optimiste en affirmant à Picasso que ses compatriotes allaient se réjouir. Le projet est loin de n'avoir que des adeptes. *La Paix* se demande notamment pourquoi un peintre espagnol qui n'a aucun lien avec les Antilles serait chargé de rendre hommage à Schœlcher²⁴. La collaboration avec Picasso se transformera en un recueil commun : *Corps perdu*.

À l'Assemblée, Césaire se désole du décalage entre la célébration du centenaire de la révolution de 1848 et le refus de prendre en considération la loi de départementalisation. Le 29 novembre²⁵, il intervient dans la très houleuse discussion d'urgence d'un projet de loi visant à « assurer la protection de la liberté du travail », alors qu'une violente grève nationale paralyse la France. On comptera six morts et une centaine de blessés parmi les grévistes. Ironiquement, souligne Césaire, cette loi serait immédiatement applicable dans les départements d'outre-mer. Il se sent obligé de justifier son

intervention exceptionnelle dans un débat qui n'est pas spécifiquement ultramarin, ce qu'il aura toujours évité de faire. Se taire quand les libertés populaires sont menacées et qu'un crime se prépare contre « l'admirable prolétariat de ce pays » serait toutefois un acte d'ingratitude. Il dénonce le recours aux troupes coloniales contre les grévistes français, « leurs frères de misère et d'oppression », et rappelle la solidarité des ouvriers français avec ceux des colonies en référence avec la pétition de 1 505 ouvriers parisiens déposée en 1844 à la Chambre des députés pour demander l'abolition de l'esclavage. Par ailleurs, analysant le projet de loi à la lumière de l'histoire coloniale, il redoute des abus dans l'application des textes, avec, en particulier, la menace d'un retour aggravé à l'ancien décret du 10 avril 1935 « qui donnait tout pouvoir aux gouverneurs généraux pour réprimer les provocations à la désobéissance aux lois, décrets et règlements ». Cette loi pourrait même permettre le retour au travail forcé, institution abolie seulement l'année précédente. Ouvrant la porte à tous les abus, elle risque même de désagréger l'Union française :

Ce sera la fin de la grande espérance qui s'était levée sur les pays d'outre-mer depuis la Libération [...] ; ce sera enlever aux revendications des habitants de nos territoires le moyen légal de lutter pour l'amélioration de leur condition. Ce qui est plus grave, c'est que vous les précipitez dans l'illégalité et c'est cela, en définitive, qui fait les Indochine et les Madagascar.

La loi sera cependant adoptée le 4 décembre.

Le 29 décembre, Césaire intervient à nouveau avec gravité dans la discussion du projet de loi portant reconduction de l'allocation temporaire aux vieux pour le 4^e trimestre 1947. Si une certaine « assimilation d'ordre politique est déjà intervenue » avec l'arrivée d'un préfet, ce qui est vraiment attendu, c'est « l'assimilation du sort du travailleur martiniquais, guadeloupéen et réunionnais ». Dans ce domaine, rien n'a bougé :

On a dit que la sécurité sociale est un acte de solidarité nationale. Je vous demande, Monsieur le Ministre, à la

veille précisément de la célébration du centenaire de la Révolution qui, en février et mars 1848, a décrété la libération des esclaves, de faire ce geste symbolique qui coûtera peu à la France, mais qui montrera que l'Assemblée n'entend pas exclure de la solidarité nationale les habitants de ces nouveaux territoires qui ne s'en sont jamais séparés lorsque la patrie était en danger²⁶.

En janvier 1948, le texte de la préface de Césaire aux écrits de Victor Schoelcher est prêt. L'ouvrage paraîtra avec un avant-propos de Charles-André Julien qui dirige la collection « Pays d'Outre Mer » des Presses universitaires de France, et qui a demandé par ailleurs à Senghor une anthologie littéraire qui sortira à la fin de l'année. Les textes de Schoelcher sont choisis et annotés par l'historien communiste Émile Tersen²⁷.

Dans son introduction, Césaire, se faisant historien, expose les conditions dans lesquelles l'abolition de 1848 fut décrétée, en établissant un parallèle avec les tergiversations concernant l'application des lois sociales à la Martinique. Pour la première fois, il compare l'esclavage au régime nazi :

Qu'on imagine tout cela et tous les rachats de l'histoire et toutes les humiliations et tous les sadismes et qu'on les additionne et qu'on les multiplie et on comprendra que l'Allemagne nazie n'a fait qu'appliquer en petit à l'Europe ce que l'Europe occidentale a appliqué pendant des siècles aux races qui eurent l'audace ou la maladresse de se trouver sur son chemin.

Cette filiation avait déjà été établie par Simone Weil, dans « À propos de la question coloniale dans ses rapports avec le destin du peuple français²⁸ ». Césaire n'avait pas pu lire ce texte publié seulement en 1960, qui pourtant semble l'avoir inspiré. L'analogie entre colonialisme et nazisme sera exprimée également par Hannah Arendt, en 1951, dans la partie consacrée à l'impérialisme de *The Origins of Totalitarianism*²⁹.

Césaire est omniprésent à l'Assemblée au début de l'année 1948. Il

dépose demandes à interpellier, propositions de lois, propositions de résolutions, etc. Il intervient pour réclamer inlassablement l'application des textes aux départements d'outre-mer, ou pour déplorer les conséquences des décisions gouvernementales. Ruminant l'adversité, il ne se résout pas à l'échec de l'assimilation. La situation est d'autant plus difficile que l'Assemblée a adopté, en janvier, le plan Mayer d'assainissement financier. Il comprend des mesures très douloureuses, comme la dévaluation massive du franc, la hausse de 10 % des tarifs publics (électricité, carburants, transports), la majoration de 40 % du prix du blé, une diminution des dépenses publiques de 100 milliards de francs passant notamment par une suppression de 150 000 postes de fonctionnaires. Césaire est aussi particulièrement contrarié par l'actualité martiniquaise. Son premier adjoint, Georges Gratiant, a été brièvement arrêté sur l'ordre du préfet Trouillé, alors qu'il parlait avec des manifestants et des contre-manifestants au moment où, le dimanche 8 février, un groupe du Rassemblement du peuple français (RPF) voulait commémorer à Fort-de-France « le coup d'État manqué du 6 février 1934 ». Du moins, s'agit-il d'une version des faits, car le RPF affirme qu'il s'agissait d'honorer Schœlcher et que son groupe a été sauvagement agressé par les communistes³⁰. En tout cas, ces manifestations avaient mal tourné.

L'incident est cependant anecdotique en comparaison de ce qui se passera quelques jours plus tard. Le 1^{er} mars, au Carbet, des ouvriers agricoles s'étaient mis en grève pour protester contre l'attitude de l'usinier Jacques Bally, propriétaire de la plantation Lajus, qui refusait d'augmenter leur salaire. Le 4 mars, les gendarmes interviennent, trois des grévistes, André Jacques, Henri Jacques et Mathurin Dalin, sont tués. Le 16 mars, Césaire insiste pour que son interpellation concernant les événements de février soit mise à l'ordre du jour. Il fulmine : « Je vous le dis tout net, Mesdames, Messieurs, cela ne peut pas durer. M. Trouillé ne doit plus rester à la tête de notre département. Il a sur les mains le sang des ouvriers de la Martinique. Il faut qu'il s'en aille, il faut que les assassins soient châtiés de manière exemplaire, pour le bon renom de la France³¹. » Le 4 mai, alors que l'Assemblée devait fixer la date de la discussion de sa demande d'interpellation, le ministre de l'Intérieur, Jules Moch, demande le renvoi. Césaire dénonce amèrement cette décision : « Nous vous avons demandé l'assimilation des droits de l'homme et du citoyen. Celle que

vous nous offrez, c'est celle de la matraque et des gardes mobiles. Ce ne sont pas les meilleurs ambassadeurs de la France. »

Les premiers poèmes « de circonstance » d'un Césaire qui s'autorise désormais une poésie à sujet et à thèse sont consacrés aux agissements du premier préfet de la Martinique. *Justice* avait relaté les événements survenus au Carbet en mars 1948, ce qui déplut au préfet Trouillé. Cosnay Marie-Joseph, secrétaire de la Fédération du Parti communiste de la Martinique, et Mathieu Cadrot, directeur du journal, les auteurs des articles jugés diffamatoires, sont condamnés à six mois de prison et à 100 000 francs d'amende. Le 15 avril 1948, *Justice* publie « Deux poèmes d'Aimé Césaire à la gloire des assassinés du Carbet ». Le premier, « Pour un gréviste assassiné », se présente sous la forme dramatisée d'un dialogue entre un « leader » et un « chœur » qui suggère à la fois la tragédie antique, le *bélé* martiniquais ou les *negro spirituals* :

LEADER

André Jacques voulait sa paye
du pain
un jour qui ne soit pas une pointe de poignard
dans les reins d'un ruffian

CHŒUR

Le préfet lui a donné plomb poudre et paumes
cendreuses
et ri et soufflé comme un rat dans la plaie d'un cadavre
André Jacques André Jacques
le ministre le gendarme le patron le préfet ont fourré
dans ta bouche dans l'élan de ta confiance
dans la lassitude de ta faim
un grand trou de vent de poussière
et le préfet a ri et a soufflé comme un rat

Le second poème, sans titre, commence par :

Dans les boues de l'avenir
nous avançons notre chemin

Préfet bâtonnet de virus
nous avançons sur le chemin
préfet ronge tes ongles lèche ce sang
nous avançons sur le chemin

Il ne s'agit pas d'une simple déploration, mais de l'affirmation
d'une résistance débouchant sur des jours meilleurs :

germez fruits germez et pavoisez soleils
à travers les rayures mille et une
au ciel comme sur la terre de la pluie

C'est dans ce contexte troublé que, le 24 février 1948, les festivités de la commémoration de la révolution de 1848 s'ouvrent avec solennité dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, en présence du président de la République, Vincent Auriol, accompagné de nombreuses personnalités politiques : Édouard Herriot, Robert Schuman, Paul Ramadier, Gaston Monnerville, Georges Bidault, etc. Le recteur de l'académie de Paris célèbre la mémoire des morts de 1848. Justin Godart, président de la Société de 1848, propose le bilan des recherches suscitées par le centenaire. Léon Blum, chef du gouvernement, prononce une conférence qui analyse les causes de l'échec de la Seconde République. De son côté, la Ville de Paris fait ériger des arbres de la liberté et le bureau du conseil municipal offre aux enfants des écoles et aux étudiants une représentation de variétés au Palais des sports.

Le 27 avril 1948, quelques jours après la parution de *Soleil coupé*, l'abolition de l'esclavage est célébrée à la Sorbonne, avec des discours de Monnerville, président du Conseil de la République (équivalent du Sénat), et des députés Senghor et Césaire³². La rapide contribution de Senghor est consensuelle. Elle tente d'analyser les raisons de l'échec de la révolution de 1848, en soulignant cependant que l'abolition de l'esclavage a été un acquis durable. Le Guyanais Monnerville rend hommage à Victor Schœlcher et à Félix Éboué, « le fils de cette Alsace dont les hommes de 1793 disaient déjà que là commence le pays de la liberté, et un fils de ces affranchis dont la foi et la volonté ont puissamment aidé à sauver le pays de la liberté »,

deux hommes que bientôt « la Patrie reconnaissante unira, sous le dôme du Panthéon ».

En revanche, Césaire provoque le scandale. *L'Époque* titrera : « Incident à la Sorbonne. Un député nègre insulte la bourgeoisie française qui libéra ses ancêtres ». Si l'orateur célèbre à son tour l'action de Schoelcher en faveur de l'abolition, et plus généralement la « face de lumière » littéraire et scientifique du XIX^e siècle français, il dénonce avec vigueur sa « face d'ombre », celle de la traite négrière :

Tels sont les faits.

Je le verse au dossier de la bourgeoisie.

Je dis que c'est la gloire de la révolution de 1848, la gloire du Gouvernement provisoire issu du soulèvement populaire de février, de n'avoir pas supporté que ce crime contre l'homme, toléré et encouragé par la monarchie, déshonorât la république et dénaturât plus longtemps la civilisation.

Césaire rend hommage à la ténacité de Schoelcher qui « arracha » le décret du 27 avril 1848 à ses détracteurs et aux manœuvres attentistes, en lien avec la situation qu'il vit lui-même, puisque la départementalisation est toujours en suspens :

Quand on parcourt les campagnes antillaises, le cœur se serre aux mêmes endroits où se serrait, il y a un siècle, le cœur de Victor Schoelcher : les mêmes cases sombres et branlantes, les mêmes grabats pour les mêmes lassitudes, les mêmes taches de misère et de laideur dans la splendeur du paysage, les mêmes hommes mal vêtus, les mêmes enfants mal nourris, la même misère chez les uns, la même opulence aussi chez les autres, aussi égoïstes, aussi insolents ; et si, du point de vue politique, le vieux rêve de Victor Schoelcher a été réalisé, la transformation des vieilles colonies en départements, à voir certains événements récents, qui pourrait affirmer que l'administration elle-même a désappris totalement certaines méthodes que Schoelcher dénonçait il y a un siècle ?

Il reconnaît cependant que « l'œuvre est immense », puisque les Antillais, les Guyanais et les Réunionnais sont maintenant éduqués, libres de leur destin et « maîtres de leur histoire pour le mal comme pour le bien ».

Il y a sans doute quelque chose de convenu dans la doxa communiste d'un discours qui oppose les ouvriers de Paris qui avaient signé une pétition en 1844, pour réclamer l'abolition, à la bourgeoisie arrogante et esclavagiste. Pourtant, Césaire révèle deux aspects de sa personnalité. Sa passion pour l'histoire, évidente depuis ses premiers écrits, peut alors se satisfaire à la magnifique bibliothèque de l'Assemblée nationale. Il aime y travailler, loin des contingences domestiques. Il y écrit d'ailleurs aussi bien ses discours, ses essais, que ses poèmes. D'autre part, sa compassion pour la « misère » antillaise n'est pas feinte. Elle s'exprimait dès *Cahier d'un retour au pays natal* et obsédera son action politique. Quand j'avais la chance de me promener avec lui, Césaire était fier de montrer l'aisance de la population, visible à travers les maisons disposant d'un véritable toit – qui avaient remplacé les cases recouvertes de tôle ondulée –, les jardins coquettement entretenus, les enfants jouant dans la cour des nombreuses écoles. C'était à cette tâche qu'il se consacrait, quitte à ruiner la municipalité de Fort-de-France. Les nécessités de l'équilibre budgétaire étaient pour lui de peu de poids face aux difficultés de ses administrés. Lors de ses séjours à Fort-de-France, on venait de bon matin le solliciter, même chez lui, pour obtenir un petit travail ou un petit logement qu'il lui était impossible de refuser. Peu avant son discours à la Sorbonne, le 6 avril 1948, Césaire avait obtenu 260 millions supplémentaires du Fonds d'investissement pour le développement économique et social des territoires d'outre-mer (FIDES) afin de poursuivre les travaux du port et ceux de l'adduction d'eau et des égouts de Fort-de-France³³.

« L'impossible contact »

Une question centrale animait les débats des étudiants noirs, celle du métissage culturel. Est-il évident ? Désirable ? Inévitable ? Césaire

répond qu'il est tout simplement impossible. Le 6 mai 1948, il a en effet terminé d'écrire la version de l'un de ses plus fameux textes polémiques, *Discours sur le colonialisme*, sous le titre « L'impossible contact ». Invité à écrire sur l'Union française par la revue *Chemins du monde*³⁴, qui préparait un volumineux numéro consacré à la question coloniale, Césaire saisit l'occasion pour exprimer sa colère :

C'est un écrit de circonstance [...] Ce que j'y ai dit, je le pensais depuis très longtemps. [...] Un jour, une revue de droite me demanda un article sur la colonisation – une revue qui croyait que j'allais faire l'apologie de l'entreprise coloniale. [...] Alors j'ai mis le paquet et j'ai dit tout ce que j'avais sur le cœur. [...] C'était un peu pour moi l'occasion de dire tout ce que je ne parvenais pas à dire à la tribune de l'Assemblée nationale³⁵.

Chemins du monde n'est pourtant pas « de droite ». Dans l'éditorial du numéro, François Berge écrit en outre que « le pacte colonial » est obsolète, et que la mauvaise conscience des nations colonisatrices « fait désormais écho aux revendications de leurs assujettis qui, après avoir été mis à l'école de l'Europe, clament leur droit au respect, à la liberté, à l'égalité ». Des propos qui ne signalent pas précisément une apologie du colonialisme. En réalité, la revue cherchait à donner la parole à des voix diverses sur un sujet d'actualité. Elle avait été fondée en 1947 par Jacques Viénot pour diffuser les idées de son association « Civilisation », la lecture de la liste de ses contributeurs révélant clairement la variété des horizons politiques qui s'y exprime : Jean Amrouche, Raymond Aron, Roger Caillois, Albert Camus, Jean Cassou, André Gide, Graham Greene, Aldous Huxley, Eugène Ionesco, Charles-André Julien, Claude Lévi-Strauss, André Malraux, Louis Massignon, Alfred Métraux, Octave Mannoni, Emmanuel Mounier, John Dos Passos, Paul Rivet, Daniel-Rops...

Exposant une idée qu'il reprendra en 1956 au 1^{er} congrès des écrivains et artistes noirs, Césaire veut montrer que, loin d'assurer une nouvelle osmose à partir de cultures mises en relation au nom de la civilisation, l'entreprise coloniale interdit le véritable contact des cultures³⁶.

En s'imposant par la violence, le colonisateur introduit au

contraire le chaos chez les peuples qu'il colonise et provoque l'ensauvagement du continent européen. C'est que les terribles habitudes prises pour coloniser, ainsi que la légitimation de cette colonisation par les intellectuels, les représentants de l'Église ou les politiciens européens finissent par gangrener les sociétés européennes :

Où veux-je en venir ? À cette idée que nul ne colonise innocemment, que nul non plus ne colonise impunément ; qu'une nation qui colonise, qu'une civilisation qui justifie la colonisation – donc la force – est déjà une civilisation malade, une civilisation moralement atteinte, qui, irrésistiblement, de conséquence en conséquence, de reniement en reniement, appelle son Hitler, je veux dire son châtimement.

Il revient sur les rapports de domination instaurés par la colonisation en les résumant par la formule : « colonisation = chosification », qui contredit « les équations malhonnêtes : christianisme = civilisation ; paganisme = sauvagerie ». Et il oppose terme à terme les justifications exprimées par les promoteurs du colonialisme et la réalité vécue par le colonisé :

On me lance à la tête des faits, des statistiques, des kilométrages de route, de canaux, de chemins de fer. Moi, je parle des milliers d'hommes sacrifiés au Congo-Océan. Je parle de ceux qui, à l'heure où je parle, sont en train de creuser à la main le port d'Abidjan. Je parle des millions d'hommes arrachés à leurs dieux, à leur terre, à leurs habitudes, à leur vie, à la vie, à la danse, à la sagesse. Je parle des millions d'hommes à qui on a inculqué savamment la peur, le complexe d'infériorité, le tremblement, l'agenouillement, le désespoir et le larbinisme.

Le titre de l'article : « L'impossible contact » a certainement été inspiré par la définition du phénomène d'« acculturation » donnée par l'anthropologie américaine. Robert Redfield, Ralph Linton et

Melville J. Herskovits, dans « Memorandum for the Study of Acculturation³⁷ », écrivait dès 1936 que « L'acculturation représente l'ensemble des phénomènes qui résultent des contacts continus et directs entre groupes d'individus de cultures différentes et qui induisent des changements dans les modèles culturels originaux des deux groupes ou de l'un d'entre eux. » Question largement débattue depuis, en particulier par l'anthropologue cubain Fernando Ortiz Fernández, pionnier, avec Lydia Cabrera, des études négro-cubaines. Ortiz, proche de Wifredo Lam, a proposé la notion de *transculturación*, en 1940, dans son livre *Contrapunteo cubano del tabaco y el azúcar*³⁸, qui, sans contredire l'acculturation, souligne la dynamique des contacts donnant lieu à une nouvelle culture, une « néoculturation », ou, sous forme métaphorique, à un *ajiaco*, ragoût national cubain. Une notion qui va beaucoup influencer les promoteurs de la « créolisation » ou de la « créolité ».

Fin 1948, Gallimard autorisera Césaire à publier une nouvelle version d'« Impossible contact » aux éditions Réclame créées par Jacques Kober. Césaire a augmenté le texte qui s'intitule désormais *Discours sur le colonialisme*³⁹. Il y développe son argumentation avec un humour caustique, en s'appuyant sur l'actualité de la vie politique et intellectuelle française. Il en profite pour ajouter une dédicace à Jacques Duclos et une introduction dans laquelle il déclare que « l'Europe est indéfendable ». On peut y lire aussi que Césaire ne suit ni Alioune Diop ni Léopold Sédar Senghor dans leur admiration pour *La Philosophie bantoue*⁴⁰ de Placide Tempels ; le livre a été défendu dans la revue *Présence africaine* dès son deuxième numéro. Le prêtre franciscain belge confronté à un échec de l'évangélisation des populations congolaises tente d'y saisir l'être « bantou », fondé selon lui sur une hiérarchie de forces vitales. Une analyse qui doit renforcer l'efficacité de sa mission et que Césaire moque impitoyablement :

Que l'on pille, que l'on torture au Congo, que le colonisateur belge fasse main basse sur toute richesse, qu'il tue toute liberté, qu'il opprime toute fierté – qu'il aille en paix, le révérend Père Tempels y consent. Mais attention ! Vous allez au Congo ? Respectez, je ne dis pas la propriété indigène (les grandes compagnies belges pourraient prendre ça pour une pierre dans leur jardin), je ne dis pas la liberté

des indigènes (les colons belges pourraient y voir des propos subversifs), je ne dis pas la patrie congolaise (le gouvernement belge risquant de prendre fort mal la chose), je dis : vous allez au Congo, respectez la philosophie bantoue !

Cette version du *Discours* sera largement relayée à travers plusieurs numéros de *Justice*. Une dernière version paraîtra en 1955 chez Présence africaine.

Premier voyage de Leiris aux Antilles

Le mois de juillet 1948 est consacré au travail parlementaire, aux rencontres avec Seyrig qui séjourne à Paris, et à la préparation du long voyage de Leiris aux Antilles : du 26 juillet au 13 novembre 1948⁴¹. Le 14 juillet, Leiris décrit dans son journal la stratégie de camouflage imaginée par Césaire :

Ce voyage prochain que nous devons, Z[ette] et moi, effectuer aux Antilles offre un bel exemple de cette précipitation des choses en leur contraire dont j'ai noté la régularité.

Cela devait être, tout d'abord, une croisière organisée par Césaire et emmenant, tous ensemble, des Noirs et des Blancs fêtant fraternellement le centenaire de l'abolition de l'esclavage de 1848. Puis, la croisière n'ayant pas eu lieu et les fêtes du centenaire étant escamotées, c'est devenu une simple mission ethnographique, pour laquelle on m'a nanti d'une photographie que je n'aurais pas eu l'idée d'aller chercher [...].

Enfin, pour porter la chose à son comble, Césaire (que j'ai vu hier) m'a engagé – en bon communiste qu'il est : soucieux avant tout d'efficacité – à prendre contact dès maintenant avec le préfet de la Martinique et le président du Conseil général (tous deux actuellement à Paris) ainsi qu'avec le député socialiste de la Martinique, personnages

dont il pense beaucoup de mal mais qui pourront m'être utiles au point de vue travail.

Ce n'est qu'à son retour qu'il devra « dire la vérité ».

La mission a donc été décidée dans une certaine improvisation et sans que ses motivations soient bien établies. Officiellement, elle est destinée à faire le bilan du développement culturel aux Antilles françaises⁴². En quoi un ethnographe est-il requis pour ce travail ? Comme « terrain », les îles-départements d'outre-mer, après quatre siècles de colonisation française, ont en effet fort peu à voir avec le pays Sanga des Dogons dont Leiris est familier, ou le Mato Grosso brésilien des Nambikwara étudié par l'un de ses récents amis, Claude Lévi-Strauss. Soustelle l'avait bien constaté en 1937, « les Karibs qui habitaient les Îles » ont disparu – alors que l'ethnologie américaniste française continue à s'intéresser essentiellement aux populations amérindiennes⁴³. De plus, s'ils vivent éloignés de l'Hexagone, un siècle après l'abolition de l'esclavage, les Guadeloupéens et les Martiniquais ont tendance à se comporter globalement comme les habitants des provinces françaises. La plupart d'entre eux parlent le français (en plus du créole) ; sont catholiques s'ils sont croyants ; se marient à la mairie de leur commune, s'ils se marient ; sont instruits à partir des programmes scolaires français ; disposent de fourchettes et de couteaux pour déjeuner...

Légitimer l'approche ethnologique suppose dès lors de dépasser l'apparente similitude. Soustelle avait proposé d'observer le processus spécifique de « créolisation » qui se poursuit dans les colonies françaises d'Amérique. Se pose immédiatement un autre problème : comment y parvenir ? La société guadeloupéenne et martiniquaise déroutera les ethnologues par son aspect composite, anomique, polémique ; plus « pluriculturelle », plus « mosaïque », plus « anarchique », comme le notera Césaire, et plus insaisissable qu'elle n'y paraît⁴⁴. L'entreprise de Leiris est par conséquent périlleuse, d'autant qu'il s'agit aussi et surtout pour lui d'enquêter auprès de personnes qu'il fréquente amicalement.

Leiris part avec sa femme par le Latécoère. La photographe que Césaire lui a imposée, Denise Colomb, de son vrai nom Denise Cahen, est la sœur de Pierre Loeb. Elle arrivera à la Martinique le 18 août 1948, par bateau, la liaison aérienne ayant été interrompue après la

disparition en mer de l'hydravion, le 1^{er} août, quelques jours après l'arrivée des Leiris. L'ethnologue sera fort mécontent des manières trop mondaines à son goût et du manque de professionnalisme de cette photographe débutante. Un problème lors du développement a, par exemple, créé un réseau de craquelures aléatoires (réticulations) sur de nombreuses photographies en noir et blanc, voilant d'un mystère finalement bienvenu le parti pris parfois pittoresque et exotisant de leur auteur⁴⁵. Césaire a sans doute voulu faire plaisir à Pierre Loeb, d'autant que le projet avec Picasso, pour lequel Loeb s'est entremis, est en bonne voie. Mais surtout, il apprécie sincèrement les photographies de Denise Colomb. Il en utilisera quatre pour illustrer son article « La Martinique de la légende à la réalité », publié dans la revue *Regards*, le 7 avril 1950. Elles montrent une Martinique contrastée à travers une scène de lavandières à la rivière, un contremaître aux champs de canne, deux maisons antithétiques : le « château Aubéry » du Lamentin d'une part, de l'autre, une case penchée du quartier du Pavé de Fort-de-France devant laquelle se trouvent trois enfants à l'aspect misérable. Au bas de l'article figure un extrait de presse composé d'une photographie prise au moment des manifestations agitées du 8 février 1948 et d'une légende titrée : « Les factieux ont la sollicitude du préfet ». Ces images encadrent un article très violent visant à dévoiler la triste réalité d'une île trop souvent perçue comme une carte postale édénique. Césaire s'attaque à l'oligarchie blanche créole qui truste l'économie martiniquaise en collusion avec une administration française au service de ses intérêts. Pourtant le vent tourne, « quelque chose trouble le sommeil des rhumiers et inquiète l'Administration : la vitalité du prolétariat martiniquais ». L'article se termine sur le rôle salvateur du Parti communiste qui s'oppose au colonialisme, destructeur de vie et de culture, afin que la Martinique nouvelle soit véritablement le pays du bonheur et de la joie de vivre. Du pur réalisme socialiste.

Leiris lui-même a un rapport ambigu avec l'exotisme et le primitivisme des surréalistes. Il essentialise les races, puisqu'il se demande pourquoi il existe « une certaine différenciation » « quant à leurs aptitudes sur le plan psychologique » : pourquoi les Blancs sont plus compétents dans l'ordre de la technique, les Jaunes dans celui de la contemplation, les Noirs dans celui du rythme et de la fête⁴⁶ ? Mais il s'interroge aussi sur les raisons illégitimes d'un « antiracisme » qui

peut être attribué à une « condescendance un peu louche », quand on est « assez sûr du rang élevé qu'on occupe dans la hiérarchie pour qu'on puisse tout se permettre sans qu'il n'y ait jamais risque de se déclasser ». Il dénonce également l'esthétisation exotique :

Tout se passe comme si les nations « civilisées » imposaient, entre autres devoirs, à leurs peuples coloniaux celui de demeurer beaux, de se maintenir dans un cadre digne d'être regardé, sans laisser corrompre leur goût. Une telle prétention ravale ces peuples au rang d'objets de contemplation ou de curiosité touristique ; elle implique une méconnaissance totale de l'aspiration légitime de ces populations à une existence semblable à celle des peuples industrialisés et fabricants d'objets inesthétiques qui se sont institués leurs maîtres⁴⁷.

On voit pourquoi Césaire a fait confiance à son nouvel ami, si scrupuleusement interrogatif, pour enquêter sur la culture aux Antilles françaises.

À la Martinique, le préfet Trouillé, difficile à duper, ne facilite pas la mission de Leiris. L'ethnographe est privé de voiture officielle en raison de « son attitude de partisan politique, lancé dans une amitié ostentatoire envers les calomniateurs attitrés du gouvernement et de l'administration préfectorale [...]»⁴⁸ ». L'atmosphère est d'autant plus irrespirable que, le 6 septembre, le Blanc créole Guy de Fabrique est assassiné à coups de coutelas, au moment d'une grève sur la plantation Leyritz de Basse-Pointe. Seize ouvriers agricoles seront arrêtés et leur procès se déroulera en août 1951, à Bordeaux. Leiris, qui ne conduit pas, doit marcher, prendre le taxi, ou compter sur les amis de Césaire pour effectuer ses déplacements. Ses activités sont soigneusement contrôlées par les Renseignements généraux, comme en témoigne un rapport du 21 août 1948, qui fait le compte rendu d'une conférence de Leiris organisée par Maugée au Ciné-Théâtre, sur le thème des cultures « en Afrique noire ». Cela ne l'empêche pas de parcourir l'île.

Dès son arrivée, il a rencontré le petit cercle de Césaire : Pierre Alikier, Georges Gratiant, Aristide Maugée, René Ménil et leurs femmes... Il prend aussi contact avec Robert Rose-Rosette que lui a

recommandé Eugène Revert, l'ancien professeur du jeune Césaire au lycée Schœlcher. Vétérinaire très sociable, Rose-Rosette est passionné d'archéologie et d'histoire. Il a acheté en 1944 les ruines de l'Habitation de la Pagerie, aux Trois-Îlets, domaine sucrier où était née celle qui deviendra Joséphine Bonaparte, qu'il transformera en musée.

Les amis invitent les Leiris à dîner, fréquentent avec eux les bars de la Savane, organisent des excursions. Les Leiris prennent à leur tour la route de la Trace menant à Absalon et à Saint-Pierre.

À la Guadeloupe, Leiris étudie les cérémonies hindoues et visite le temple de Changy, près de Capesterre-Belle-Eau, consacré à la déesse Mariémén (ou Mariamman... qui, aux Antilles, peut s'entendre aussi comme « Marie-Aimée »), divinité maternelle et protectrice originaire du sud de l'Inde. Il travaille à cette occasion avec une institutrice guadeloupéenne dont il s'éprend.

La mission étant financée par la Commission nationale du centenaire de la révolution de 1848, Haïti n'était pas concerné. Depuis le mois d'avril cependant, Alfred Métraux s'est installé au sud de Jacmel, dans la vallée de Marbial, pour mener une expérimentation destinée à montrer « comment l'éducation pouvait contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans une région rurale isolée et désolée, surpeuplée et en pleine crise économique⁴⁹ ». Il a encouragé Leiris à le rejoindre, en trouvant un complément de financement en échange de trois conférences⁵⁰. C'est ainsi que Leiris séjourne en Haïti de fin septembre à fin octobre 1948, sans sa femme qui avait dû regagner Paris et sa galerie. L'île est plus ethnographiquement facile à appréhender, avec son musée national, son bureau d'ethnologie, son centre d'art (géré en partie par les États-Unis), son culte vaudou... Leiris participe à quelques cérémonies qui lui rappellent les rites de possession et de sacrifice observés en Éthiopie⁵¹. De retour à Fort-de-France début novembre 1948, il y croise rapidement Césaire, qui arrive le 4 pour rendre compte de son mandat parlementaire et pour s'occuper de la municipalité de Fort-de-France, dirigée en son absence par Georges Gratiant. Leiris ne passera donc avec lui que cinq petites journées, avant de regagner Paris via New York.

Le bilan « ethnologique » de ce séjour aux Antilles françaises est bien mince, si l'on lit le résumé qu'en fait Leiris⁵². À observer l'état des infrastructures publiques ou privées : pas assez d'écoles, peu de librairies, pas de musées ou presque, Leiris constate à sa manière que

le « vide culturel » déploré par Césaire au lancement de *Tropiques* persiste. Ses préconisations sont vagues : il faudrait développer tout ce qui fait défaut. Pourtant ces îles sont riches d'un syncrétisme que Leiris appelle de ses vœux. Le contact pourrait s'établir :

Placés au carrefour des civilisations les plus diverses – américaine (si minimes soient les traces que les Indiens ont laissées aux Antilles en dehors du domaine de l'archéologie), européenne (puisque telle était la provenance des colons qui se sont substitués aux Indiens), africaine (puisque la majeure partie de l'actuelle population antillaise est constituée par les descendants plus ou moins métissés d'Africains transplantés) –, il semble que les intellectuels antillais, dont on peut dire en schématisant à peine que leur origine et leur culture les rattachent à l'Afrique et à l'Europe en même temps qu'ils sont des habitants de la partie tropicale du Nouveau Monde, soient en posture privilégiée pour l'élaboration d'un syncrétisme de grand style, préfigure partielle de ce que pourrait réaliser, si elle s'instaure dans l'avenir, la « société sans races ».

La « créolisation » est donc programmée, dans une relative contradiction avec « l'impossible contact » décrit par Césaire. Relative seulement, car Leiris prend soin de préciser que pour que le « syncrétisme de grand style » advienne, il faudrait que les conditions sociales et raciales aient été modifiées.

Cependant, Leiris rapportera de passionnants carnets de notes, des pages de *Fourbis* où il évoque sa promenade à Saint-Pierre dont les vestiges de l'éruption de 1902 l'ont beaucoup impressionné, et un très consistant numéro spécial de la revue *Les Temps Modernes* : « Martinique, Guadeloupe, Haïti⁵³ ». Le voyage alimentera aussi l'étude qu'il publiera en 1955, après sa seconde mission.

Il aura en outre permis à Leiris de redéfinir la fonction même de l'ethnographe, une réflexion impulsée par Césaire et qu'il expose dans la conférence du 7 mars 1950, à l'Association des travailleurs scientifiques, en présence de Claude Lévi-Strauss, de Maxime Rodinson (spécialiste du Proche-Orient et de l'islam), de Jean Rouch, et de Césaire⁵⁴. « L'ethnographe devant le colonialisme » exprime une mise

en question de ses travaux précédents et de sa fascination pour le « primitivisme⁵⁵ ». Tout ethnologue est selon lui partagé entre sa condition de chercheur visant à l'impartialité scientifique, et son engagement personnel vis-à-vis de la colonisation, qu'il y soit favorable ou opposé. Pour sa part, il la condamne résolument et juge que, sans paternalisme et sans chercher à figer leur évolution culturelle ou politique, il doit aider les populations sur lesquelles il travaille à se connaître et à se faire connaître. De nouvelles approches sont proposées : « étudier des sociétés coloniales prises *dans leur entier*, la recherche ne portant pas seulement sur les originaires mais sur les Européens et sur les autres Blancs qui y ont résidence [...] » ; ou former des ethnologues issus des populations colonisées pour leur permettre d'étudier leur propre culture ainsi que celle des sociétés occidentales. Au même moment, Leiris écrit *Race et civilisation* pour la collection d'Alfred Métraux : « Race et société : la question raciale devant la science moderne⁵⁶ ». Claude Lévi-Strauss y contribuera par son *Race et histoire*.

Le séjour martiniquais de Michel et de Louise Leiris les a rapprochés des Césaire, ouvrant à Aimé de nouveaux horizons intellectuels et culturels, et assurant à la famille un confort inédit. Louise Leiris, qui n'a pas d'enfants puisque Michel n'en désire pas, aime s'occuper des petits Césaire. Elle les invite à goûter dans leur vaste appartement du quai des Grands-Augustins, tout proche de la rue de l'Odéon où ils habitent. C'est aussi le début d'une correspondance nourrie entre les Leiris et leurs hôtes martiniquais, en particulier les Maugée, les Ménil ou les Gratiant. On échange vœux de bonne année, nouvelles du quotidien et de la vie politique, avec une pensée pour « Mademoiselle Jeanne » (la mère secrète de Louise Leiris, présentée à tout le monde comme sa sœur) et pour Daniel-Henry Kahnweiler. On s'envoie mille petits cadeaux. Flore Roussi (la mère de Suzanne) remercie le couple Leiris de trop gâter ses petits-enfants. Michel et « Zette » accueillent chez eux les professeurs martiniquais de passage à la faveur de longs congés administratifs. L'ethnologue est sollicité pour une préface, le poète pour un poème, l'ami des peintres pour ses adresses d'encadreur. De charmants liens sont tissés, qui s'étofferont encore après la mission suivante, en 1952.

Leiris a accepté une deuxième contribution aux célébrations du centenaire. Avec « Message de l'Afrique », il préface un numéro double

de la revue *Le Musée vivant*⁵⁷ intitulé : « 1848 Abolition de l'esclavage – 1948 Évidence de la culture nègre », qui sort en novembre 1948. L'Association populaire des amis des musées s'est beaucoup investie dans l'organisation de l'événement. Roger Garaudy, Jean Cassou, Émile Tersen, ou Madeleine Rousseau elle-même donnent des conférences, ce qui permet de penser que Césaire n'a pas pu cesser totalement de la fréquenter. Mais il ne publie pas dans ce numéro et le petit essai que Madeleine Rousseau fait paraître, *La Philosophie des Nègres*, doit l'exaspérer, puisqu'il s'agit de présenter avec beaucoup d'admiration *La Philosophie bantoue* de Placide Tempels qu'il pourfendra dans *Discours sur le colonialisme*.

En 1948-1949, un autre ethnologue séjourne aux Antilles à l'occasion des fêtes du centenaire. Noël Ballif est connu pour avoir organisé, à l'âge de vingt-trois ans, la mission Ogooué-Congo chez les Pygmées Babinga de la Haute-Sangha, dans le nord du Moyen-Congo, de juillet à décembre 1946⁵⁸, et pour avoir été l'un des premiers, avant Jean Rouch, à s'intéresser au cinéma ethnographique dont les visées sont alors en discussion⁵⁹. Les images martiniquaises sont tournées dans des conditions difficiles, car, tout en réalisant son film sur un village de pêcheur (*Au bord de la terre*), Ballif est l'assistant d'un cinéaste manifestement peu scrupuleux. Jean Lehérissey a été imposé par la production et il ne s'entend pas du tout avec lui⁶⁰. Ballif écrira plusieurs articles⁶¹, qui sont sans doute partiellement le fruit d'échanges avec Césaire. Une lettre du 24 août 1949 en témoigne. Césaire exprime chaleureusement son « grand plaisir » d'avoir eu des nouvelles de Ballif et de ses travaux. « Heureux » que le jeune ethnographe ait apprécié la Martinique, il l'invite à lui téléphoner pour prendre rendez-vous avant son propre départ à Fort-de-France, le 8 septembre 1949.

De manière générale, Césaire s'intéresse au film ethnographique et apprécie tout particulièrement la compagnie de Nicole Fourcade⁶², la future épouse de Gérard Philipe, qu'il côtoie dans le cadre du Mouvement pour la paix ou chez les Leiris.

Césaire Orphée noir

L'anthologie dirigée par Senghor sort en octobre 1948, en guise de conclusion à l'année de commémoration. Elle avait été annoncée dans un numéro de la revue de Jean-Paul Sartre, *Les Temps Modernes*, avec un extrait d'« Orphée noir » accompagné d'une note : « Fragments d'une préface à l'*Anthologie de la poésie nègre et malgache de langue française*, par L. S. Senghor, sous presse aux éditions des Presses universitaires de France », et de sept poèmes, dont deux de Césaire (« Couteaux midi » et « Ex-voto pour un naufrage »).

Deux autres anthologies avaient paru l'année précédente. *Les Plus Beaux Écrits de l'Union française et du Maghreb*⁶³ avait repris un extrait du *Cahier* dans la section « Afrique noire » d'un livre qui ne comprenait pas de section antillaise. Celle de Léon Gontran Damas, *Latitudes françaises. Poètes d'expression française : 1900-1945*, publiée au Seuil avait suscité une longue et favorable recension dans *Le Monde* du 14 juillet 1947. Émile Henriot « de l'Académie française » y évoquait en introduction une question de terminologie :

Voici, intéressante à plus d'un titre, une curieuse anthologie de « Poètes d'expression française », colligée par M. L. G. Damas dans les œuvres d'écrivains indigènes de l'Afrique noire, de Madagascar, de La Réunion, des Antilles, de l'Indochine et de la Guyane. Naguère nous aurions parlé des poètes de nos colonies ; nous aurions dit hier de l'Empire ; il faut dire aujourd'hui les poètes de l'Union française, en attendant qu'il soit trouvé un autre mot pour désigner ce grand rassemblement de toutes races : noires, jaunes ou café au lait, dont la France est la métropole, dans l'état actuel des choses. On verra que beaucoup de ces poètes ne l'acceptent pas, mais ils le disent en français, et du moins nous voici liés par la culture que nous leur avons communiquée, même si elle se retourne contre nous.

« Un autre mot » n'a pas été trouvé. C'est qu'aucun n'est satisfaisant, qui agglutine des œuvres littéraires et des auteurs divers en tout, en dehors de leurs liens d'ailleurs disparates à des pays (ou à des départements) antérieurement colonisés. La locution « expression française » est remplacée chez Senghor par « nègre et malgache de langue française ». L'extension même du syntagme révèle l'inconfort

de son auteur, ainsi, bien sûr, que sa volonté de manifester sa solidarité avec la population de Madagascar après les événements tragiques de mars 1947.

« Orphée noir » marque une étape importante dans la réception de Césaire dont la notoriété est confortée par l'immense popularité de Sartre. *L'Existentialisme est un humanisme*, paru en mars 1946, s'arrache dans les librairies⁶⁴ et la revue *Les Temps Modernes* est devenue le « club raffiné où se retrouvaient tous les mois les signatures prestigieuses de tout ce que l'intelligentsia de gauche en Europe et en Amérique comptait comme ténors⁶⁵ », à l'exception des communistes orthodoxes.

Jean-Paul Sartre inaugure avec « Orphée noir » son cycle de préfaces anticolonialistes⁶⁶. Il ne s'agit pas d'un texte de complaisance, mais de trente-six pages bien denses, écrites du point de vue du Blanc qui a perdu de sa superbe depuis qu'il est nonchalamment observé par l'œil des Noirs. Un Blanc qui voudrait expliquer aux autres Blancs ce qu'il a compris de sa lecture de l'anthologie : « pourquoi c'est nécessairement à travers une expérience poétique que le Noir, dans sa situation présente, doit d'abord prendre conscience de lui-même, et inversement, pourquoi la poésie noire de langue française est, de nos jours, la seule grande poésie révolutionnaire ».

La question noire l'intéresse particulièrement depuis son voyage aux États-Unis de 1945⁶⁷, et Sartre l'analyse sur des bases voisines de celles postulées dans son essai *Réflexions sur la question juive* de 1944. Que faire pour se libérer d'une situation de discrimination, de persécution, d'aliénation ? Sans éviter quelques stéréotypes sur le Noir qui « reste le grand mâle de la terre, le sperme du monde », bondissant au rythme « dionysiaque » du tam-tam ou du jazz, Sartre reprend à son compte le vieux débat des années 1930 relatif aux priorités dans les moyens d'émancipation, en examinant leur dynamique. Contrairement aux prolétaires blancs, les Noirs, opprimés dans leur race et à cause d'elle, doivent d'abord être « racistes ». Conscients de leur aliénation, il leur faut promouvoir une nouvelle dignité raciale avant de s'engager dans la lutte politique. Sartre est par conséquent en accord avec le Césaire de *L'Étudiant noir*. Il nomme « racisme antiraciste » ce que Césaire nommait négritude : « L'unité finale qui rapprochera tous les opprimés dans le même combat doit être précédée aux colonies par ce que je nommerai le moment de la

séparation ou de la négativité : ce racisme antiraciste est le seul chemin qui puisse mener à l'abolition des différences de races. »

La négritude selon Sartre est, comme pour le Césaire des années 1930, une œuvre de réflexivité abyssale, de plongée « orphique » dans la conscience individuelle et collective, destinée à redécouvrir, à manifester l'« âme noire », enfouie sous l'éducation européenne. Pour l'exprimer, le Noir n'a d'autre choix que de devenir poète, c'est-à-dire de ruser avec la langue française en poète, de la court-circuiter en poète, de « défranciser » les mots en poète. Sartre illustre cette entreprise de subversion de la langue à partir de l'œuvre d'un Césaire dont l'originalité « est d'avoir coulé son souci étroit et puissant de nègre, d'opprimé, et de militant dans le monde de la poésie la plus destructrice, la plus libre et la plus métaphysique, au moment où Éluard et Aragon échouaient à donner un contenu politique à leurs vers ».

Toutefois, le « moment négatif » d'une dialectique qui mène à une « société sans races » est, par définition, transitoire. La « négritude est pour se détruire ». Sartre reprend alors, avec des métaphores bien nettes, à défaut d'être « poétiques », l'une des autres idées récurrentes de Césaire, sur l'articulation entre particulier et universel : « [L'homme de couleur] est celui qui marche sur une crête entre le particularisme passé qu'il vient de gravir et l'universalisme futur qui sera le crépuscule de sa négritude ; celui qui vit jusqu'au bout le particularisme pour y trouver l'aurore de l'universel. » La « société sans races » advenue, la poésie de la négritude sera tarie.

Cependant, la dialectique proposée par Sartre n'est-elle pas déjà anachronique pour ce qui concerne Césaire ? Le poète de la négritude n'est-il pas déjà passé à l'heure de l'« aurore de l'universel » ? En 1948, Césaire n'est plus plongé dans les abysses de sa violente crise de négritude introspective qui l'avait conduit à écrire *Cahier d'un retour au pays natal* au milieu des années 1930. Il fait partie du monde culturel parisien ouvert à tous les continents, de l'internationale communiste, du Mouvement des peuples pour la paix où Sartre va d'ailleurs le retrouver. Il contribue aussi fougueusement à la vaste lutte politique contre le colonialisme engagée après la guerre, car aucune situation coloniale n'est réglée. Césaire croyait sortir la Martinique de la colonisation par l'assimilation départementale, les autres colonies se fondant dans l'Union française. Cela n'en prend pas

le chemin. La solution est-elle à l'Est ?

III

Le communisme à l'ordre du jour

Wrocław et Varsovie avec Picasso

Pendant que Leiris enquêtait aux Antilles, Césaire avait soutenu l'application des bénéfices de la Sécurité sociale aux nouveaux départements, en se préparant à participer au congrès mondial des intellectuels pour la paix et la libre circulation des inventions et découvertes.

Issu du groupe « Combattants de la Liberté » le Mouvement de la paix est fondé en février 1948, autour d'anciens résistants inquiets des conséquences de la guerre froide à l'ère atomique, mouvement dont l'ami de Césaire Jean Cassou fait partie. Il devient un instrument de propagande soviétique au fur et à mesure que la crise internationale s'intensifie, avec le blocus de Berlin de juin 1948. Césaire s'y engage d'autant plus volontiers que ce mouvement lui offre le moyen de palier son impuissance à obtenir une politique d'assimilation conforme aux attentes de la population martiniquaise, ainsi qu'une tribune anticolonialiste. En outre, les États-Unis représentent pour lui le pays de la ségrégation, comme en témoigne sa seule critique cinématographique, « Sur la piste de Santa Fé. L'Amérique renie Lincoln pour la plume d'un général sudiste¹ ». Le film de Michael Curtiz, *La Piste de Santa Fé*, sorti en 1940, est inspiré par l'histoire de l'abolitionniste John Brown, aux méthodes radicales. Césaire estime que le film de Curtiz propose de Brown une image dégradante, et plus généralement que l'Amérique contemporaine a choisi d'être celle du Ku Klux Klan plutôt que celle

d'Abraham Lincoln.

C'est dans une ville martyre de la Seconde Guerre mondiale, reprise aux Allemands par l'Armée rouge, Wrocław (Breslau en allemand), qu'est organisé, du 24 au 28 août 1948, le congrès mondial pour la Paix. Il réunit trois cent quatre-vingt-neuf délégués venus de quarante-cinq pays pour discuter des affaires internationales dans le contexte d'une guerre froide vue de l'Est. Parmi eux se trouvent Irène Joliot-Curie, Jean Bruller (Vercors), Jorge Amado, Fernand Léger, Georg Lukács, Paul Éluard – encore terrassé de chagrin après la mort de sa femme Nusch, en novembre 1946 –, Pablo Picasso – qui, à soixante-sept ans, avait accepté de prendre l'avion pour la première fois de sa vie –, Peter Blackman – représentant des Antilles britanniques –, Marcel Prenant. Contre toute attente, Aragon a décliné l'invitation, peut-être trop bien informé de la tragi-comédie qui y serait jouée². Dominique Desanti, envoyée par le PCF pour couvrir l'événement, racontera l'année suivante, dans *Nous avons choisi la paix*³, les circonstances et l'atmosphère électrique de ce congrès, pendant les séances ou bien au bar de l'hôtel Monopol où logent les congressistes étrangers. La journaliste apparatchik rapporte une conversation relative à l'efficacité de l'art pour assurer la paix, conversation manifestement constituée d'un montage de propos recueillis par ailleurs et dans des langues différentes. Mais la joie de la rencontre semble authentique. La conférence manque cependant de tourner au fiasco quand, le deuxième jour, le romancier Alexandre Fadeïev, en conformité avec la *Jdanovtchina*⁴, fustige la décadence de l'art occidental et traite Jean-Paul Sartre, absent, de « chacal muni d'un stylo » et de « hyène dactylographe ». Cette intervention plonge l'assistance dans la stupeur : « Picasso arrache ses écouteurs comme on trépigne. Éluard les ôte lentement et se met à crayonner. Vercors et Léger se figent⁵. » À la tribune, Irène Joliot-Curie et Julian Huxley (présidents de séance) échangent des billets, prêts à quitter la salle. Il n'existe pas de témoignage sur la réaction de Césaire, hormis sa protestation privée pour défendre le jazz contre ces attaques, mais on imagine son profond malaise alors que Sartre avait publié « Orphée noir » et que son grand ami Leiris, envoyé aux Antilles par ses soins, fait partie du comité de rédaction de la revue *Les Temps Modernes*. L'orage s'éloigne. Le manifeste final condamnera consensuellement le colonialisme et la renaissance du fascisme, les

entraves apportées à l'indépendance nationale et au développement de la culture, ainsi que l'utilisation des découvertes scientifiques à des fins militaires.

Combien d'injonctions au réalisme socialiste, combien de mensonges, d'exclusions, de procès et d'exécutions politiques, de déportations sibériennes et de coups de force lui faudra-t-il tolérer avant que se dégrise sa passion stalinienne ? À Wrocław, Césaire est loin de s'écarter de la ligne tracée par le Parti communiste. Il conclut les débats engagés sur le deuxième thème du programme : « La liberté effective ne doit-elle pas être étendue à des couches de plus en plus larges d'hommes et de femmes, et cette extension n'implique-t-elle pas leur droit égal au respect de leur dignité, sans distinction de race et de condition ? » Son intervention recycle des passages de « L'impossible contact ». Césaire y reprend son appel à un humanisme universel :

Ce que nous vous demandons, à vous intellectuels d'Europe, c'est de vous convaincre, c'est de convaincre vos compatriotes que la cause de l'homme est une ; que la cause de la liberté est indivisible, et que chaque fois qu'il y a un Vietnamien qui tombe, chaque fois qu'il y a un Malgache qui est torturé, chaque fois qu'il y a un Juif qui est insulté, chaque fois qu'il y a un Nègre qui est lynché, il y a un morceau de la civilisation universelle qui s'écroule et une flétrissure imprimée sur la joue de l'humanité⁶.

Il y ajoute un éloge sans nuance de l'Union soviétique « où vivent côte à côte, dans la paix et le travail, des millions et des millions d'hommes appartenant aux races et aux cultures les plus diverses », et une attaque aussi nette des États-Unis où « le train de la liberté » se fait encore attendre – ce « train » faisant écho à un texte de Langston Hughes recensé dans *Présence africaine* en janvier 1948⁷.

Dans le commentaire de Picasso à ce discours, on comprend comment a pu naître le projet d'une collaboration avec Césaire pour le recueil *Corps perdu* : « Je travaille, bien sûr, quand je regarde une femme, ou un paysage. Mais je travaille aussi quand j'entends exprimer les idées avec lesquelles je suis d'accord, ou raconter les événements qui me révoltent. Ça se dessine devant moi. Le discours de Césaire et du Noir américain m'ont fait l'effet des dépêches au

moment de Guernica⁸. »

À la fin du congrès, un Comité international pour la défense de la paix est constitué. Césaire y représentera la France aux côtés de Louis Aragon et d'Irène Joliot-Curie. Quelques délégués français séjournent ensuite une dizaine de jours en Pologne. Ils visitent Varsovie, Cracovie, où « les gosses du lieu », qui n'ont jamais vu de Noir, « se font la courte échelle pour toucher les cheveux crépus du poète martiniquais⁹ », et Auschwitz-Birkenau. Césaire a alors la possibilité de s'entretenir plus intimement avec Éluard ou Picasso.

Il écrit immédiatement un poème intitulé « Varsovie¹⁰ », qui témoigne de son émotion face aux camps d'extermination et aux ruines du ghetto par une économie poétique similaire à celle de certains poèmes de son traducteur Paul Celan :

Ici la brique est le ricanement du mal
briques sur les rues dispersées
briques sur les Juifs massacrés
briques briques briques
fers tordus moignons nus rats sas tas sur tas
linceul

De retour à Paris, Césaire ira personnellement remettre un exemplaire de « Varsovie » à Picasso. Le poème aurait dû s'intégrer à un recueil intitulé « L'épée nue » (prévu comme une postface à *Soleil cou coupé*), en souvenir sans doute d'une étrange statue sans inscription croisée en Pologne. Elle représente un homme « brandissant une épée sur le ciel de baptême et les briques à nu¹¹ ».

Il était prévu d'y inclure également « Couleur du tonnerre », poème qui évoque une autre épée, puisque Césaire y rend hommage au combat de l'Armée démocratique de la Grèce (« Grèce la plus fine pointe qui jamais fut »). Pendant la guerre civile qui oppose les communistes grecs du KKE (soutenus par l'Albanie, la Bulgarie, la Yougoslavie) aux forces royalistes (soutenues par la Grande-Bretagne puis par les États-Unis), les *andartès* (partisans) parviennent à constituer la République de Konitza, dans la zone montagneuse de Grammos et de Vitsi. Au mois de juin 1948, Éluard avait passé quelques jours auprès des partisans grecs. En juillet, la rupture entre Tito et Staline entraîne la fermeture de la frontière yougoslave aux

rebelles grecs, restés fidèles à l'URSS. Ayant perdu son soutien essentiel, l'Armée démocratique grecque devra prendre acte de sa défaite, en août 1949. L'Union soviétique, considérant que la Grèce appartient à la sphère occidentale, n'est pas intervenue pour soutenir le KKE.

La cause des *andartès* est opposée dans le poème aux guerres coloniales menées par des « mercenaires condottieres tueurs » d'Indochine, Madagascar, Java ou Sumatra ; et au contraire associée à celle des Noirs de Harlem.

Corps perdu

Le recueil « L'épée nue », lié au séjour polonais en compagnie de Picasso et d'Éluard, est abandonné au profit d'un projet différent.

Le 11 septembre 1948, Césaire écrit à Seyrig depuis la Bretagne où il se trouve avec « Suzy », qui est malade. Il ne veut pas regagner son minuscule appartement parisien. Il est cependant très satisfait de son voyage en Pologne : « [...] beaucoup de bavardage, mais des rencontres intéressantes. Picasso, Éluard, Léger, les Soviétiques. Moi qui sors si peu et avec si peu de plaisir, pour une fois j'ai été *projeté* dans le monde ». Bouleversé de cette « projection » qui le propulse vers de nouvelles constellations politiques et poétiques, c'est à ce moment-là, le 6 octobre 1948, qu'il signifie à Breton une rupture inévitable.

Quelques jours plus tard, le 14 octobre 1948, avant de s'embarquer pour la Martinique où il retrouvera Leiris, Césaire écrit cette fois à Picasso : « Avant mon départ, je tiens à vous redire toute ma joie à l'idée que vous illustrez mes poèmes. De tout cœur, merci. En mon absence, je confie à Mme Léal le soin d'adapter les poèmes qu'elle choisira avec les dessins que vous voudrez bien lui donner¹². » Félia Léal dirige avec son mari les Bibliophiles de l'Union Française. Fondée le 22 juin 1948, cette association fera publier une vingtaine de volumes très divers, dont plusieurs de Jean Paulhan, un proche de Félia Léal. « Commissaire au livre » de *Corps perdu*, Léal sera en relation avec Picasso et Césaire pendant la durée de la réalisation d'un ouvrage que Leiris encourage en renforçant le lien entre ses deux

amis. Ce qui l'amène parfois à expliquer certains aspects de la poésie de Césaire à son illustrateur, le terme étant d'ailleurs contesté par une couverture où le nom de Picasso figure en caractères beaucoup plus gros que celui du poète.

Mais de quels poèmes s'agit-il ? Le corpus est élaboré rapidement. Dans un premier temps, Césaire a certainement songé à reprendre certains textes du recueil *Les Armes miraculeuses*, avec l'autorisation de Gaston Gallimard, comme le confirme une lettre de Dionys Mascolo du 9 novembre 1948. Puis il préfère publier de nouveaux poèmes, toujours avec l'autorisation de son éditeur officiel « à la condition que ce soit un ouvrage de luxe tiré à 200 exemplaires maximum », ces poèmes devant être repris ultérieurement chez Gallimard¹³. Sans doute Césaire met-il à profit ses vacances en Bretagne et son long séjour martiniquais de la fin de l'année 1948 pour les écrire. Les archives Picasso révèlent que certains des poèmes envoyés au peintre qui n'ont pas été retenus pour *Corps perdu* seront intégrés en 1960 au recueil *Ferrements*. Il est amusant d'observer que deux poèmes conçus alors en vers seront modifiés pour défendre et illustrer le poème en prose dans un numéro spécial de la revue *Les Lettres*, en 1954.

Parmi les dix poèmes au titre bref : « Mot », « Présence », « Longitude », « Élégie-Équation », « Corps Perdu », « Naissances », « Au large », « Ton portrait », « Sommutation », « Dit d'Errance », retenus pour *Corps perdu*, seul « Longitude » était connu auparavant. Césaire a recombiné et ré-intitulé « Histoire de vivre » – poème paru en janvier 1942 dans *Tropiques* (n° 4) et déjà révisé plusieurs fois – en ajoutant un passage destiné à affirmer sa connivence avec Picasso par l'introduction de mots en langue espagnole :

un midi ténébreux la tige éblouissante du silence

ahi roto

guajiro

desperado

frères je suis ivre de la terrible ivresse de
ceux qui n'ont pas bu

eho

roto

entends franchir la barre des miettes
des mèches des armes du petit jour
brèche d'un silence long de mamelles
le rire nu d'un immense soleil réconcilié

De son côté, Picasso s'est mis au travail. Comme l'indique son tableau d'octobre 1946 intitulé « La Joie de vivre », la période est euphorique. Ayant quitté Dora Maar, le peintre s'est installé en 1947¹⁴ à Vallauris où le rejoint la jeune Françoise Gilot avec qui il a deux enfants : Claude, né le 15 mai 1947, et Paloma, née le 19 avril 1949. Ses amis – Édouard Pignon, Jean Cocteau, Jacques Prévert (qui vient en voisin de Saint-Paul-de-Vence), Paul Éluard, Pierre Reverdy (dont il illustre le recueil *Le Chant des morts*) – lui rendent visite. Picasso se lance dans la pratique de la céramique, à l'atelier Madoura ; il s'amuse à sculpter des matériaux de récupération ; il fabrique des jouets en papier ou en fil de fer pour ses enfants ; il s'initie à la linogravure...

Ses planches pour *Corps perdu* sont datées de mars 1949, à l'exception la « Tête de Nègre », ajoutée le 15 novembre. Les gravures représentent une nature anthropomorphique : femme-plante, fleur-sexe, homme-tige, selon une inspiration qui avait abouti aux portraits de Françoise Gilot en radieuse « Femme-fleur ». Le livre est organisé très strictement¹⁵. Chaque poème dispose de trois feuilles pliées en deux, sauf pour le dernier, « Dit d'errance ». Plus long, il nécessite une feuille supplémentaire, ce qui explique certainement sa place en fin de recueil.

Picasso réalise deux gravures à l'eau-forte. La première, pour le titre *Corps perdu*, représente un cœur-fleur divisé en deux, gravée avec un clou ; la seconde, « Tête de Nègre », est créée à l'aide d'une pointe d'acier et d'un grattoir, l'artiste détournant le procédé pour en faire « un instrument de gravure spontané, inventif et furieux, une sorte de *toro* espagnol¹⁶ ». La page 1 de chaque poème est constituée d'une aquatinte au sucre¹⁷. Le mélange peut être passé au pinceau, ou avec les doigts, comme pour « Au large » où les empreintes digitales dessinent des pas sur le rivage. Pour le poème « Mot », Picasso dessine un masque africain avec une sorte de pochoir en forme de trou de serrure dans lequel s'inscrit le mot « mot ». Le symbole est évident,

puisque les yeux et le nez représentent un sexe masculin, la bouche un sexe féminin. La page 5 est réservée à une gravure à la pointe sèche « à la ligne continue » réalisée avec une pointe très fine, d'un seul trait. Chaque poème est donc accompagné de trois illustrations pleine page. Elles ne seront pas reprises quand Césaire intégrera une nouvelle version de ses poèmes de *Corps perdu* à *Cadastre*.

Félia Léal écrit à Picasso le 8 décembre 1949 : « Notre livre est terminé ; je vais donc avoir le plaisir de vous le montrer à Vallauris lundi matin [12 décembre] dès mon arrivée. » C'est sans compter sur son perfectionnisme. Fâché que la « Tête de Nègre » soit imprimée au dos du faux titre, Picasso demande à Césaire de régler le problème avec l'éditrice. Léal proteste dans une lettre adressée du 4 mai 1950. Elle a fait au mieux de ce qu'elle avait compris de ses intentions, Picasso craignant que cette gravure donne l'impression d'être « ajoutée », et alors que les solutions techniques étaient limitées. Finalement, pour mieux intégrer la gravure, un extrait du poème « Mot » : « nègre, nègre, nègre, depuis le fond du ciel immémorial » est imprimé sur la page qui fait face à la « Tête de Nègre ». Cet exergue n'est en fait dû qu'à un problème de mise en page.

La collaboration entre Césaire et Picasso aura été placée sous le signe d'Apollinaire. Pour Picasso, le jeune poète martiniquais est à l'évidence associé à son ami des jeunes années, comme on peut l'observer sur des gravures réalisées à quelques jours d'intervalle. Pour rendre hommage au poète mort trente ans plus tôt¹⁸, Picasso avait signé le 7 novembre 1948 deux « Apollinaire lauré ». La « Tête de Nègre », à laquelle il tient tant, couverte elle aussi d'une couronne de laurier, semble lui faire face, Apollinaire étant dessiné de profil gauche, le Nègre de profil droit. En outre, Césaire venait d'être célébré par Sartre en « Orphée » noir, alors que le *Cortège d'Orphée* d'Apollinaire avait été inspiré par des gravures de Picasso¹⁹. Il avait peu auparavant emprunté à Apollinaire le titre *Soleil cou coupé*, et celui de *Corps perdu*²⁰ est une référence évidente au poème « Cortège » paru dans *Alcools* :

Le cortège passait et j'y cherchais mon corps
Tous ceux qui survenaient et n'étaient pas moi-même
Amenaient un à un les morceaux de moi-même
On me bâtit peu à peu comme on élève une tour

Les peuples s'entassaient et je parus moi-même
Qu'ont formé tous les corps et les choses humaines

Un corps perdu auquel se conjuguent ceux des camps
d'extermination polonais visités avec Picasso. Plusieurs poèmes du
recueil témoignent en outre de l'influence d'Apollinaire. Ainsi « Dit
d'errance », aux multiples références mythologiques, ressemble-t-il à
une nouvelle version de la « Chanson du mal-aimé » :

Tout ce qui jamais fut déchiré
en moi s'est déchiré
tout ce qui jamais fut mutilé
en moi s'est mutilé
au milieu de l'assiette de son souffle dénudé
le fruit coupé de la lune toujours en allée
vers le contour à inventer de l'autre moitié
ô pamplemousse
et pourtant que te reste-t-il du temps
ancien

Dans un registre érotique, la poésie et les illustrations sont aussi
accordées à Apollinaire. Au début du poème « Corps perdu », dans un
élan de vitalité virile, le poète s'amuse à détourner la morphologie :

Moi qui Krakatoa
moi qui tout mieux que mousson
moi qui poitrine ouverte
moi qui laïlape
moi qui bêle mieux que cloaque
moi qui hors de gamme
moi qui Zambèze ou frénétique ou rhombe ou
cannibale

Il transforme en verbes noms propres, syntagmes nominaux, noms
communs, et l'adjectif « frénétique » pour mieux souligner la sonorité
équivoque de « Zambèze ». Un peu plus loin dans le poème, Césaire
joue sur la sonorité de « Omphale²¹ », en transformant en verbe la

reine de Lydie qui avait soumis le très robuste Hercule à ses caprices :

choses je sonde je sonde
moi le porte-faix je suis porte-racines
et je pèse et je force et j'arcane
je crache je me déroule
je pénètre j'omphale j'omphale
ah qui vers les harpons me ramène

je fore

je perfore

j'insinue

je m'insinue

Il s'amuse ainsi avec un passage du roman érotique *Les Onze Mille Verges* d'Apollinaire (chapitre 3) :

– « Bien », dit Mony, et il improvisa ces délicats sonnets mythologiques.

HERCULE ET OMPHALE

Le Cul

D'Omphale

Vaincu

S'affale.

– « Sens-tu

Mon phalle

Aigu ?

– Quel mâle !...

Le chien

Me crève !...

Quel rêve ?...

– ... Tiens bien ? »

Hercule

L'encule.

PYRAME ET THISBÉ

Madame

Thisbé

Se pâme :

« Bébé ! »

Pyrame

Courbé

L'entame :

« Hébé ! »

La belle

Dit : « Oui ! »

Puis elle

Jouit,

Tout comme

Son homme.

– « C'est exquis ! délicieux ! admirable ! Mony, tu es un poète archidivin, viens me baiser dans le sleeping-car, j'ai l'âme foutative. »

Un an après *Corps perdu* paraîtra *Le Visage de la paix*, avec vingt-neuf poèmes de Paul Éluard illustrés d'autant de dessins de Pablo Picasso. Ce sera la dernière collaboration entre les deux amis, Éluard mourra quelques mois plus tard.

Césaire toujours à son créneau

Césaire poursuit avec conviction son cheminement au sein du Parti communiste et du Mouvement de la paix. Après Wrocław, il participe à une réunion publique des partisans de la paix qui se tient le 11 février 1949 à la Mutualité. Son allocution est publiée dans *Les Lettres françaises*, le 17 février 1949, sous le titre « Ce que Renan n'a pas prévu²² ». Elle confirme que Césaire a adopté sans nuances la rhétorique du Kominform. Pour déjouer les menaces de guerre, les intellectuels doivent analyser clairement le rapport de force

international. Or, les Soviétiques ne peuvent prendre l'initiative d'une nouvelle guerre mondiale, puisqu'il « est impossible qu'un pays qui se donne pour but d'assurer rationnellement, méthodiquement, le bonheur et le perfectionnement du plus grand nombre, puisse vouloir la guerre ». Les États-Unis, en revanche, qui ont fait de « la peine et la souffrance du plus grand nombre » « les conditions généralement admises de la prospérité d'une féodalité privilégiée » menacent la paix. Et l'Amérique risque de se montrer d'autant plus irascible que, contrairement aux prévisions d'Ernest Renan, le succès du socialisme est avéré en Union soviétique.

Du 29 au 31 mars 1949, Césaire se rend à Bucarest pour participer au congrès des intellectuels de la République populaire roumaine pour la paix et la culture, en tant que secrétaire du congrès mondial des partisans de la paix et comme porte-parole des pays colonisés. Dans son discours de salutation, il dit l'intérêt général suscité par les activités du mouvement chez les peuples opprimés²³. Il accorde pendant son séjour un entretien à l'Union française d'information²⁴ qui sera repris dans un journal soviétique, avec un paragraphe qui vante les mérites de Staline et de la Roumanie communiste :

Je viens de passer deux semaines en Roumanie. Elles m'ont convaincu que ce pays a accompli d'énormes progrès sur le plan économique, technologique, culturel et social. En quelques années, la Roumanie a, en quelque sorte, enjambé les siècles d'un pas de géant. Elle s'est extirpée du Moyen Âge pour accéder à l'âge moderne. Nous savons que seuls l'héroïsme de l'Armée soviétique et l'exemple de l'Union soviétique ont rendu possibles ces progrès²⁵.

Du 20 au 25 avril 1949, se tient un congrès divisé en deux réunions simultanées : l'une à Paris, l'autre à Prague (qui réunit les délégués du bloc de l'Est auxquels les autorités françaises avaient refusé des visas). Seyrig écrit à sa femme :

Le congrès de la paix s'ouvre aujourd'hui, mais je n'aime pas aller en personne à ces parlottes. Je serai toujours bien informé de ce qui s'y dira d'important. J'y ai adhéré en

signant une certaine liste chez Césaire, parce que je pense que la tendance est bonne. C'est comme j'ai fait pour la citoyenneté du monde²⁶. À propos de celle-ci, Breton en est paraît-il un enthousiaste propagateur.

Le congrès de Paris marque la véritable naissance du Conseil mondial de la paix. Picasso a offert sa première colombe symbolique, alors que sa fille Paloma vient de naître. L'événement est solennel, comme le montre un documentaire de propagande filmé par Louis Daquin, *La Bataille de la vie*. Césaire ne prononce pas de communication, mais lit, lors de la séance du samedi, un poème écrit pour la circonstance : « La guerre qu'ils veulent nous faire, c'est la guerre au printemps²⁷ ». *L'Humanité* du 27 avril 1949 le publie avec une introduction élogieuse : « Notre camarade Césaire, député de la Martinique, fait honneur aux lettres françaises. À la conférence nationale du Mouvement des intellectuels français pour défendre la paix, il vient de lire son dernier poème, le plus beau. » Charitable indulgence. Ce poème est d'une si désolante platitude qu'il ne paraît pas écrit par Césaire :

Je parle au nom des champs
Au nom des tombes
Au nom des plaies mal fermées
Au nom Afrique des hommes courbés sur leur silence
Je parle au nom de notre force qui démêle la nuée de
l'événement
Au nom des yeux qui ne voient pas encore
Au nom des bouches qui ont soif
Grâce au nom des hommes qui brisent leurs liens
Asie au nom des rêves qui montent de loin
Partout au nom de l'homme qui veut voir loin

Cela n'empêche pas Aragon de présenter l'auteur en termes dithyrambiques :

Lui et moi, nous avons fait, à des époques différentes, le même chemin et, au moment où il va prendre la parole, je

dois vous dire que c'est avec une grande émotion que l'ancien surréaliste que je suis salue en Aimé Césaire le grand poète qui fut surréaliste comme moi, un des plus grands parmi les poètes politiques d'aujourd'hui et que l'on peut ranger à côté de Pablo Neruda et de Maïakovski.

L'idylle entre les deux hommes sera cependant de courte durée. Césaire ne gardait pas un bon souvenir de ses relations avec Louis Aragon et Elsa Triolet. Il estimait avoir été tenu hautainement à distance, même à l'époque où il était consciencieusement communiste²⁸. Aragon était-il jaloux d'un talent qui risquait de lui faire de l'ombre dans la nomenclatura littéraire ? Césaire n'était-il pas assez docile à son autorité ? Pendant quelques mois, le grand manitou de la littérature communiste lui a cependant ouvert les portes non seulement de *Lettres françaises*, mais aussi de *L'Humanité*, quotidien dont la diffusion dépassait de loin celle de toutes les publications dans lesquelles il avait écrit jusque-là. C'est ainsi que le 10 février 1950, il pourra publier dans le quotidien communiste un autre poème de circonstance : « Le temps de la liberté²⁹ », dédié « Au R.D.A. qui se bat pour la conquête des libertés africaines ». Il y dénonce les sanglantes répressions, en Côte-d'Ivoire, de manifestations du Rassemblement démocratique africain (RDA), alors affilié au PCF. C'est une nouvelle occasion d'être publié dans la presse soviétique, puisqu'un extrait sans titre du poème paraîtra en russe dans *Literaturnaja gazeta*³⁰.

Dans le sillage du Mouvement pour la paix, Césaire participe à la fondation du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples. Deux mille représentants sont réunis le 22 mai 1949 au Cirque d'Hiver, autour de la colombe et d'une large banderole : « Combattre le racisme et l'antisémitisme, c'est défendre la paix ». Dans son comité d'honneur, Césaire retrouve Gabriel d'Arboussier, vice-président du Mouvement mondial des partisans de la paix et secrétaire général du Rassemblement démocratique africain.

Un deuxième poème de Césaire, « Maurice Thorez parle », paraît dans *L'Humanité* au moment où se réunit à Gennevilliers le 12^e congrès du Parti communiste français³¹. Thorez, dirigeant historique depuis 1927, a repris sa place de secrétaire général, après une « mise à l'abri » à Moscou pendant la guerre. Alors qu'il s'apprête à fêter ses cinquante ans (il est né le 28 avril 1900), il bénéficie d'une grande

popularité entretenue par un culte de la personnalité associé à celui du « Maréchal Staline » – qui a célébré ses soixante-dix ans quelques mois plus tôt. Un culte auquel sacrifient Aragon, Picasso, Éluard et Césaire.

Thorez prend longuement la parole le premier jour³², en martelant l'opposition entre impérialisme américain belliciste et les progrès du camp de la paix soviétique. Il réaffirme également la doctrine esthétique du parti. Thorez demande donc aux intellectuels et aux artistes « de se battre sur les positions idéologiques et politiques de la classe ouvrière » :

Aux œuvres décadentes des esthètes bourgeois, partisans de l'art pour l'art, au pessimisme sans issue et à l'obscurantisme rétrograde des « philosophes existentialistes », au formalisme des peintres pour qui l'art commence là où le tableau n'a pas de contenu, nous avons opposé un art qui s'inspirerait du réalisme socialiste et serait compris de la classe ouvrière, un art qui aiderait la classe ouvrière dans sa lutte libératrice.

Comme à son habitude, Thorez prononce aussi le discours de clôture, transcrit dans le numéro du 7 avril de *L'Humanité*. C'est dans ce numéro qu'est publié le poème, en écho à la « Voix de Gennevilliers ». Césaire scande dans « Maurice Thorez parle³³ » un éloge convenu, et annonce l'avenir radieux d'un monde métamorphosé par le communisme :

il n'y a plus de taudis plus d'hommes à genoux plus de
quinquets
les flots de sang, en océans de gloire se sont mués
[...]
l'absurde qui recule
faisant droit au droit le jour reconstitué
LE COMMUNISME EST À L'ORDRE DU JOUR
le communisme est l'ordre même des jours
sang des martyrs – pollen leur lumière – Révolution leur
bel été

Le 12^e congrès n'aura pourtant pas été un chemin de roses pour tout le monde : plus du quart des membres du Comité central est renouvelé. Marcel Prenant, par exemple, qui était avec Césaire en Pologne, est écarté. Militant communiste depuis le début des années 1930, normalien (promotion 1911), biologiste, Prenant enseigne alors à la Sorbonne, après un engagement dans le mouvement des Francs-tireurs et partisans français qui lui avait valu d'être déporté en juin 1944 à Neuengamme. Mais le manque d'enthousiasme manifesté lors de son expertise des thèses génétiques et épigénétiques de Trofim Lyssenko fut jugé « petit-bourgeois ». Prenant aurait dû admettre la distinction entre « science bourgeoise » et « science prolétarienne » prônée par le Parti et défendue par l'ami Touki³⁴.

Traductions en contrepoint

La notoriété de Césaire s'étend grâce à plusieurs traductions en langue allemande³⁵. En avril 1950, la traduction de « N'ayez point pitié de moi » par Paul Celan paraîtra à Klagenfurt dans *Surrealistische Publikationen*. En octobre, des extraits de *Cahier d'un retour au pays natal*, « Batouque » et « Soleil serpent³⁶ » traduits par Boris von Borresholm seront publiés à Berlin dans *Das Lot*. Les deux projets avaient été retardés de deux années.

Le 11 février 1948, Paul Antschel, qui avait récemment pris le pseudonyme de Paul Celan, écrit de Vienne à son grand ami Alfred Margul-Sperber. Edgar Jené – peintre d'origine sarroise, familier des surréalistes depuis les années 1920 – veut emporter à Paris le numéro de la revue d'avant-garde *Plan* dans laquelle doit paraître un dossier poétique qui comprend sa traduction d'un « petit poème de Césaire » (« *Ich habe da auch eine Übersetzung eines kleinen Gedichtes von Aimé Césaire* », ainsi que son recueil *Der Sand aus den Urnen* (*Le sable des urnes*). Mais *Plan* disparaît et Jené reprend le dossier dans le premier numéro de *Surrealistische Publikationen*. La revue s'affiche comme une défense et illustration du surréalisme promu par Breton – qui a lui-même choisi les textes destinés à la

publication. Le numéro s'ouvre d'ailleurs par une « Ode à André Breton » et on y trouve des extraits de ses manifestes. La traduction de Celan constitue une véritable appropriation poétique, évidente dès le premier regard, puisque le traducteur condense en une seule strophe les trois premières du poème de Césaire.

Alain Bosquet avait fondé *Hémisphères* avec Ivan Goll, première revue à avoir publié Césaire à New York. Devenu citoyen américain, le soldat Bosquet avait quitté les États-Unis en 1943 pour débarquer en Normandie. Il travaille après la guerre pour le Conseil de contrôle quadripartite de l'occupation de l'Allemagne, à Berlin, où il reprend ses activités littéraires en fondant *Das Lot*, avec Édouard Rodot et Alexander Koval. *Das Lot* publie une série de *Sonderdrucke*, des « tirés à part » dont le troisième est consacré au surréalisme, sous le titre laconique de *Text und Kritik*. Il était prêt dès l'été 1948, mais les dissensions avec certains auteurs ont retardé sa publication. Dans sa longue introduction, Bosquet juge la poésie de Breton « froide et guindée ». Après une longue période de découvertes fructueuses, suivie d'une brève période de gloire, le mouvement surréaliste a selon lui été menacé par « des imitateurs et des farceurs ». Depuis « la dissolution générale » du groupe en 1940 et « la fuite en Amérique » de certains, la « perte de terrain » est évidente. Dans des termes analogues à ceux prononcés par Tzara en mars 1947, le surréalisme a pour Bosquet « manqué l'expérience physique de la guerre », « aux yeux de ceux qui devaient connaître les bombes et le meurtre, il se présente comme un jeu de riches³⁷ ». En revanche, le préfacier loue l'originalité du poète martiniquais : « Avec Césaire on vit le tam-tam des tropiques, les danses totémiques, les transes rituelles des anthropophages et des anciens esclaves. Ce surréalisme des orchidées carnivores est un véritable cri de liberté sauvage, tout à fait extraordinaire dans la littérature française. »

L'assimilation en échec

La départementalisation tourne au fiasco. Le 27 janvier 1949, Césaire a déposé une demande d'interpellation sur la politique du gouvernement dans les départements d'outre-mer, politique « qui

accule nos populations à la famine, leur impose des salaires de misère, leur refuse l'application loyale de la loi d'assimilation et de la Sécurité sociale, en même temps qu'elle sabote la réalisation du programme d'équipement de l'île³⁸ ». En juin et juillet, il intervient de toutes les manières possibles (questions ou courriers adressés aux membres du gouvernement, propositions de résolutions, propositions de lois, dépôts d'amendements...), pour tenter de peser sur les décisions gouvernementales. En vain. Le 11 juillet, son intervention à l'Assemblée nationale est amère. Il prend la parole dans la discussion du projet de loi relatif aux circonscriptions électorales des départements d'outre-mer pour s'adresser au ministre de l'Intérieur, Jules Moch. Le découpage des cantons est inéquitable et vise, en réalité, à affaiblir les communistes et à renforcer le pouvoir du préfet³⁹. En outre, le bilan de la départementalisation est déplorable. Non seulement les choses ne vont pas dans le bon sens, mais la situation se détériore, puisque les travailleurs cotisent sans bénéficier de prestations sociales : « L'État, violant tous les engagements, nous prend tout et ne nous donne rien. Vous ne respectez pas les termes du contrat. C'est toujours l'assimilation pour le mal et jamais l'assimilation pour le bien. Aujourd'hui, vous voulez aller plus loin. Vous voulez enlever à nos populations ce qui leur restait : leur vraie représentation. »

Les conséquences de la politique gouvernementale sont dénoncées avec une solennité menaçante, le « sentiment national » étant brandi comme un « avertissement » :

Lorsque, sous couleur d'assimilation et sous prétexte d'uniformisation, vous aurez accumulé dans ces territoires, injustice sur injustice, lorsqu'il sera évident qu'à la place d'une véritable assimilation, vous entendez ne leur offrir qu'une caricature, une parodie d'assimilation, alors, vous suscitez dans ces pays une immense rancœur et voici ce qui se produira : vous aurez fait naître dans le cœur des Martiniquais, des Réunionnais, des Guadeloupéens, un sentiment nouveau, un sentiment qu'ils ne connaissaient pas et dont vous porterez la responsabilité devant l'histoire, un sentiment dont les conséquences sont imprévisibles : vous aurez fait naître chez ces hommes le sentiment national

Le 30 juillet⁴¹, l'adversaire n'est plus le ministre de l'Intérieur. Alors que Jules Moch avait cédé en partie aux pressions de Césaire sur la question du découpage cantonal lors de la première lecture du projet, il est proposé de revenir au texte initial pour les cantons de Fort-de-France. Césaire raille : « Je me tourne vers le gouvernement et je lui demande : comment se fait-il que, le 11 juillet, le découpage était normal, rationnel et juste, et que, le 29 juillet, vous lui trouvez des défauts inconcevables ? » Or, l'amendement contre lequel Césaire proteste a été déposé par un nouveau député SFIO⁴². Césaire s'adresse ironiquement à lui : « Et je suis vraiment étonné que M. Damas, député de la Guyane, soit le porte-parole de la majorité de la population de la Martinique. Il y a là un mystère qui me dépasse [...] ».

Damas se défend en invoquant l'histoire des liens entre la Martinique et la Guyane. Malgré sa plaisanterie : « Je me refuserai toujours à donner à mes collègues l'impression qu'ils assistent à un combat de nègres sous un tunnel », l'altercation est d'une grande violence. L'amendement de Damas sera adopté. Si le député Césaire s'entend avec le député Senghor, les deux amis étant solidaires en dépit d'un engagement partisan différent, ses relations avec Damas sont altérées. Césaire éprouva toujours de l'affection pour son ami guyanais, en pensant cependant qu'il était capable de tout. Y compris de s'opposer à lui, au Palais-Bourbon, pour des affaires concernant la Martinique. Ce que Senghor, agissant dans des sphères différentes quoique complémentaires, ne risquait pas de faire.

En septembre 1949, Césaire est à Fort-de-France pour soutenir les candidats communistes de la liste d'action républicaine et anticolonialiste qui se présentent aux élections cantonales. Il dénonce à nouveau un échec de la départementalisation qui risque de mener le peuple martiniquais à vouloir « donner une autre direction à ses aspirations⁴³ ». L'ambiguïté des propos est exploitée par les socialistes qui accusent Césaire et les communistes de menées séparatistes. Césaire répond sans se montrer beaucoup plus précis sur les moyens auxquels il songe pour sortir de l'impasse colonialiste.

Le climat est extrêmement tendu à la Martinique. La population, déçue, manifeste contre l'absence d'avancées sociales et contre le

redécoupage des circonscriptions, tandis que Trouillet réprime brutalement ces manifestations. Césaire écrit son troisième poème dénonçant les agissements du préfet :

mon peuple
[...]
quand
quand donc cesseras-tu d'être le jouet sombre
au carnaval des autres
ou dans les champs d'autrui
l'épouvantail désuet

demain
à quand demain mon peuple
ni préfet ni préfète
la déroute mercenaire
ni blanc ni bleu
finis la fête
l'argousin le limier le sbire le C.R.S.

mais la rougeur de l'est au cœur du balisier

« 2 octobre » est alors vendu « pour le secours aux familles des victimes » de la répression⁴⁴. Leiris le reprendra dans son dossier antillais publié par *Les Temps Modernes* en février 1950. Au-delà des circonstances, le poème signale les désillusions d'une départementalisation qui maintient le peuple de Césaire dans une aliénation jouée « au carnaval des autres ». Le blanc et le bleu du drapeau français devraient s'effacer au profit du rouge, couleur de la fleur du balisier et d'une révolution radicale. Césaire aime particulièrement cette plante forestière des flancs de la montagne Pelée. Ici associé au monde communiste, le balisier deviendra l'emblème du Parti progressiste martiniquais.

Césaire est-il tenté à la fin de l'année 1949 par une révolution indépendantiste, comme on l'en accuse à Fort-de-France ? Il semble que oui, mais elle n'est exprimée que dans ses poèmes. « Présence », qui paraît dans *Corps perdu*, traduit cette tentation :

et si j'avais besoin d'une île
Bornéo Sumatra Maldives Laquedives
si j'avais besoin d'un Timor parfumé de Sandal
ou de Moluques Ternate Tidor
ou de Célèbes ou de Ceylan

qui dans la verte nuit magique
aux dents d'un peigne triomphant
peignerait le flux et le reflux

Le 14 décembre 1949, la République des États-Unis d'Indonésie est créée au terme de quatre années de conflit armé et diplomatique. Les Indonésiens s'opposaient aux Pays-Bas qui voulaient récupérer leur ancienne colonie, devenue pourtant indépendante en août 1945. Le poète aurait-il « besoin » que son île connaisse le destin de celles de l'Indonésie ?

En janvier 1950, Césaire est de retour à l'Assemblée, toujours pour négocier les acquis de la départementalisation. Le 15 mars, en séance de nuit, il exprime sa colère dans l'une de ses plus dramatiques interventions parlementaires⁴⁵. La discussion porte sur un projet de loi relatif à la ratification d'un accord concernant l'aide pour la défense mutuelle entre la France et les États-Unis, conclu à Washington le 27 janvier précédent, et destiné à compléter le traité de l'Atlantique Nord (OTAN) signé le 4 avril 1949 par dix pays européens, dont la France, les États-Unis et le Canada. Il saisit l'occasion pour protester contre la politique coloniale du gouvernement :

C'est un fait, dans cette Assemblée où se pressent, comme chacun sait, tant d'éminents défenseurs de la personne humaine, tant de paladins de la civilisation occidentale, on ne trouve pas une seconde à consacrer aux problèmes humains qui intéressent nos populations, pas une seconde à consacrer aux questions qui nous intéressent le plus, celles qui concernent le travail, l'enseignement, la santé dans les territoires d'outre-mer. Mais parcourez, Mesdames, Messieurs, le *Journal officiel*, relisez-vous, messieurs du Gouvernement, et vous verrez que, dans les débats coloniaux qui se sont instaurés ici depuis quelque

deux ans, qu'il s'agisse du Vietnam, de Madagascar, des tueries du Carbet à la Martinique, ou des événements de Dimbokro et de Yamoussoukro en Côte-d'Ivoire, relisez tous ces débats coloniaux et vous verrez qu'il s'agit toujours, et aujourd'hui encore, de sang, de massacres, de guerre, toujours d'œuvres de mort et jamais d'œuvres de vie.
(Applaudissements à l'extrême gauche.)

Il ne s'agit plus seulement de déplorer l'échec de l'assimilation, mais de dénoncer un accord militaire qui risque, à ses yeux, de mettre les Antilles françaises dans les mains des « lyncheurs de Nègres ». Les débats s'enveniment quand Césaire oppose les valeurs soviétiques, présentées comme un modèle d'anticolonialisme, et celles de l'Union française qu'il accuse d'être « une prison de peuples ». Cette attaque provoque des réactions outragées et condescendantes :

PAUL CARON [Pas-de-Calais – Mouvement républicain populaire] : Vous êtes bien content qu'il y ait l'Union française !

MARCEL POIMBOEUF [Vosges – Mouvement républicain populaire] : Que seriez-vous sans la France ?

AIMÉ CÉSAIRE : Un homme à qui on n'aurait pas essayé de prendre sa liberté.

PAUL THEETTEN [Nord – Rassemblement du peuple français] : C'est ridicule !

PAUL CARON : Vous êtes un insulteur de la patrie.

À DROITE : Quelle ingratitude !

MAURICE BAYROU [Gabon-Moyen-Congo – Union démocratique et socialiste de la Résistance] : Vous avez été bien heureux qu'on vous apprenne à lire !

AIMÉ CÉSAIRE : Ce n'est pas vous, Monsieur Bayrou, qui m'avez appris à lire. Si j'ai appris à lire, c'est grâce aux sacrifices de milliers et de milliers de Martiniquais qui ont saigné leurs veines pour que leurs fils aient de l'instruction et pour qu'ils puissent les défendre un jour.
(Applaudissements à l'extrême gauche.)

Le ministre de la Défense intervient à son tour pour reprocher à Césaire ses propos, de manière plus subtile :

Je voudrais dire que j'ai connu un autre Antillais que M. Césaire. Cet Antillais, je l'ai connu intimement. Il s'appelait Félix Éboué. (*Vifs applaudissements à gauche, au centre et à droite.*) Il ne parlait pas ainsi de la France. Entre son témoignage et celui de M. Césaire, je suis sûr que les citoyens français des Antilles, citoyens électeurs depuis 1848, ont depuis longtemps choisi. (*Applaudissements à gauche, au centre et à droite. Interruptions à l'extrême gauche.*)

Ce ministre est René Pleven. Envoyé par Charles de Gaulle, il avait organisé avec Félix Éboué, en 1940, le ralliement de l'Afrique-Équatoriale française, et avait présidé la conférence de Brazzaville en 1944. Pleven, ancien commissaire aux Colonies à Alger, connaît aussi très bien les démarches entreprises par Césaire pour quitter la Martinique à la fin de la guerre, en se prévalant par l'intermédiaire de Seyrig de son allégeance à la France libre. Le député martiniquais est par conséquent fort gêné. Il tente mollement de faire valoir qu'Éboué n'était pas un Antillais, mais un Guyanais, et que le meilleur moyen de lui rendre hommage serait d'améliorer la condition de vie des Guyanais. Mais Pleven est soutenu aussitôt par Damas qui reproche à Césaire de dévoyer le débat et rend lui aussi hommage à Éboué, avec une insistance qui fait réagir le député communiste Henri Pourtalet (« Voilà la brosse à reluire ! »). Césaire s'en mêle en traitant Damas de renégat, qui répond en clamant que « le groupe communiste n'a pas le monopole du patriotisme ».

Damas met en cause l'ensemble de l'action parlementaire d'un Césaire qui serait brouillon et dispersé. Le lyrisme patriotique d'un homme qui s'est fait élire contre le candidat soutenu par Gaston Monnerville sonne faux, mais Damas a marqué le point, en sachant que Césaire a lui-même rendu hommage à Éboué et à de Gaulle dans son premier discours de maire. En outre, la fille de Félix Éboué, Ginette, a épousé Senghor en septembre 1946. Par conséquent, la fidélité soviétique de Césaire le conduit à s'éloigner non seulement de ses amitiés estudiantines, mais aussi de certaines raisons qui avaient motivé son entrée dans la vie politique. Au risque

d'affaiblir son action en faveur de la départementalisation, poursuivie toutefois avec une sorte d'énergie du désespoir. Jusqu'à l'été, il proteste contre l'influence croissante des États-Unis en Europe, et aux Antilles, à travers la Commission des Caraïbes⁴⁶. Il s'élève aussi à de nombreuses reprises contre le traitement inéquitable réservé à la Martinique aux fonctionnaires en général, aux artisans, aux greffiers, aux instituteurs et aux enfants des écoles, aux accidentés du travail, au personnel des services du conditionnement, aux petits planteurs, aux locataires ou occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel menacés d'expulsion en raison de leur installation sur la zone des cinquante pas géométriques⁴⁷, au personnel des imprimeries officielles, etc.

Avant son départ pour la Martinique, Césaire donne une préface à un recueil de René Depestre qui sera publié chez Pierre Seghers en 1951⁴⁸. Le camarade Depestre fréquentait amicalement Césaire avec sa femme, Judith Kafkas (Édith Gombos ou Sorel), une étudiante juive d'origine hongroise. Césaire y souligne la faculté du poète à opérer « l'intégration de l'événement le plus actuel, le plus immédiat, dans le monde poétique le plus authentique ». Il compare son ami au personnage principal d'un roman de Jacques Roumain : « Je sais très exactement pourquoi René Depestre m'apparaît comme un Gouverneur de la Rosée. C'est qu'il est le poète de la fraîcheur, de la sève qui monte, de la vie qui s'épanouit, du fleuve de l'espoir qui irrigue le terreau du présent et le travail des hommes. » Un espoir qui, pour Césaire, semble tari.

IV

Retours à la Martinique

Un mystérieux retour

Le 24 octobre 1950, Césaire arrive en famille à la Martinique sur le paquebot *Colombie*. Accueilli par la foule, il déclare qu'il n'est pas venu pour prendre des vacances¹. Le retour semble précipité. Si les Césaire avaient tranquillement décidé de rentrer à Fort-de-France, ils auraient pu le faire avant la fin du mois d'octobre, alors que les enfants ont commencé leur année scolaire. D'autant que le député n'est pas intervenu à l'Assemblée nationale depuis le 2 août. Et pourquoi revenir ? Césaire est-il épuisé et découragé par ses vains efforts en faveur de la départementalisation ? Doit-il s'occuper personnellement de la mairie de Fort-de-France, alors que son premier adjoint, Georges Gratiant, assure avec d'autres avocats la défense des « Seize de Basse-Pointe » (accusés du meurtre de Guy de Fabrique, administrateur de l'Habitation Leyritz). Les seize travailleurs arrêtés furent maintenus en détention provisoire pendant trois ans, à Bordeaux, et Gratiant n'était plus aussi disponible pour gérer les affaires municipales. Cependant, les Césaire resteront encore un an après leur acquittement. La raison la plus probable est liée à la nouvelle grossesse de Suzanne. Michèle naîtra le 24 mai 1951. Les débuts de cette grossesse sont difficiles, Suzanne est immobilisée. Impossible pour Aimé de s'occuper seul de cinq enfants remuants, logés dans un trop petit espace, d'autant que l'hiver arrive. À la Martinique, le couple pourra bénéficier de l'aide de la famille et des amis. Une lettre de Suzanne aux Leiris, datée du 9 juillet 1951²,

confirmera que le retour n'a pas été précédé d'une stratégie bien précise, et que l'indécision perdure. Elle va bien. Elle a même conservé quelques kilos pris pendant ses mois de chaise longue obligatoire, durant sa grossesse. Mais rien n'est prévu pour les vacances (« Je ne puis encore savoir d'Aimé ce que nous ferons de cet été. Resterons-nous à la Martinique ? Prendrons-nous le *Colombie* du 24 juillet ? »). Elle confie qu'il envisage « une installation définitive à la Martinique » si elle obtenait un poste :

En réalité, nous n'avons rien décidé. Mais j'ai l'impression que si ma nomination (avec l'indemnité) pouvait se faire en mon absence de Paris, Aimé préférerait me laisser à la Martinique avec les enfants et passer le temps qu'il faudrait, seul, à Paris. Je crois qu'il est assez terrifié à l'idée de circuler avec une femme et six enfants (je le comprends... et je proteste avec indignation quand il ose parler de toute sa smala !).

Les Césaire resteront à Fort-de-France jusqu'à l'été 1952. Aimé ne rentrera pas siéger au Palais-Bourbon, au risque d'être moqué par l'opposition qui lui reproche de ne pas remplir ses fonctions parlementaires. Mais il n'est cependant pas en vacances. Suzanne s'inquiète même de son épuisement : « Vous pouvez penser comme, de plus en plus, la machine municipale le happe, le déglutit. Il n'est presque jamais à la maison et nous nous voyons à peine. Il est si fatigué quand il rentre qu'il se couche et ne parle pas. Moi je cherche alors à occuper les gosses et à obtenir le silence pendant une heure. » Il en tombe malade : « C'est la 2^e grippe en moins de 3 mois – je vous avoue que ce surmenage m'inquiète. Aimé est de moins en moins “raisonnable” quand il s'agit de son travail de militant. » Une effervescence notée également par Ménil dans la lettre qu'il adresse à Leiris le 27 juillet : « J'ai trouvé Césaire occupé uniquement de tâches municipales et électorales. Inabordable sur d'autres plans. Énervé, comme il ne l'a jamais été. » Ménil en profite pour donner lui aussi des nouvelles des enfants Césaire, sachant que ce sujet intéresse particulièrement les Leiris : « Jean-Paul, l'étudiant organisé, a eu l'excellence en cinquième A. Je lui ai fait la classe pendant son trimestre et je n'ai eu qu'à me louer de sa courtoisie et de son

application. Francis et Jacques sont, eux, presque uniquement préoccupés de jeux et pas de tout repos pour la famille³. »

Pendant son séjour, Césaire s'occupe en effet activement de la vie municipale de Fort-de-France et de la Fédération communiste de la Martinique en proie à de sérieuses dissensions⁴. Il donne des cours de marxisme-léninisme ou d'histoire de la Martinique aux militants ; participe à la conférence fédérale du parti (mars 1951) ; écrit au directeur de la Caisse centrale de la France d'outre-mer pour lui demander que des prêts à faible intérêt soient accordés pour secourir les victimes du cyclone du 2 septembre 1951 qui a ravagé la culture de la banane et de la canne ; inaugure le réseau des égouts de Fort-de-France (novembre 1951)...

Parallèlement il commente dans *Justice* les nombreux mouvements sociaux qui agitent l'île⁵. Le 17 mai 1951, à l'annonce du procès des Seize de Basse-Pointe, un comité de secours aux emprisonnés organise une réunion d'information et un appel à la solidarité. Césaire la préside. Le procès, très médiatisé, s'ouvre le 9 août 1951. Michel Leiris y témoigne, en décrivant les conditions de vie dans les campagnes martiniquaises. Il assistera également à la réunion publique organisée par Georges Gratiant, à Paris, pour fêter l'acquittement des accusés. Les Seize ont été relâchés faute de preuves et l'affaire ne sera pas élucidée. À leur retour, Césaire les engagera au service de la voirie de Fort-de-France.

Césaire tient toujours à son engagement dans le Mouvement de la paix, qu'il décline dans une section martiniquaise. Le 29 octobre 1950, quelques jours après son retour, le congrès des partisans de la paix de la Martinique se réunit au Ciné-Théâtre de Fort-de-France. Le 7 décembre 1950, Césaire inaugure dans *Justice* une série d'articles sur la guerre de Corée⁶. Le 6 avril 1951, il présente au Ciné-Théâtre le film, *La Bataille de la vie* de Louis Daquin, qui avait mis en scène le congrès international des partisans de la paix du 20 avril 1949. En décembre 1951, il relaie l'appel lancé par le Conseil mondial auprès de la France, de l'Italie, des États-Unis, de la Chine et de l'Union soviétique, pour inviter ces pays à signer un pacte destiné à cesser la course aux armements. Membre de ce conseil, il explique aux Martiniquais l'impact de la guerre qui « rôde », entraînant une considérable augmentation du coût de la vie et un « régime de terreur [qui] s'est abattu sur les peuples coloniaux⁷ ». Il songe par ailleurs à

renouveler l'expérience de *Tropiques* avec Ménil qui, dans une lettre du 17 novembre 1951, demande un texte à Leiris pour le lancement de la nouvelle revue.

Suzanne Césaire participe occasionnellement aux activités politiques martiniquaises. Ainsi prend-elle la parole lors de la conférence organisée le 18 décembre 1951, à l'occasion de la création du comité Henri-Martin de Fort-de-France. Ce comité soutient le militant communiste jugé en octobre 1950, et condamné à cinq ans de réclusion en raison de sa propagande hostile à la guerre d'Indochine. Son procès s'est ouvert à Toulon, le 17 octobre 1950. Picasso fera son portrait, publié par *L'Humanité* le jour de sa libération (le 2 août 1953). Entre-temps, une immense campagne a été menée en sa faveur et Sartre a coordonné, pendant l'hiver 1952, un livre collectif de protestations, *L'Affaire Henri Martin*, (Gallimard, 1953), avec des contributions de Francis Jeanson, Jean-Marie Domenach, Michel Leiris, Jacques Prévert...

Malgré son absence parlementaire (même si son collègue Bissol relaie certaines de ses initiatives⁸), Césaire est confortablement réélu député le 17 juin 1951. Étant sur place, il avait mené une campagne encore plus fébrile que d'habitude. Le mot d'ordre est fédérateur. Il s'agit de promouvoir un « Front uni contre le colonialisme », titre de son article publié le 1^{er} mars 1951 dans *Justice*. Césaire y réagit à un « Rapport des directeurs et chefs de service » rédigé par dix-huit fonctionnaires hexagonaux résidant à la Martinique qui demandent l'amélioration de leur situation matérielle. Publié alors qu'il devait rester confidentiel⁹, ce document soulève l'indignation. L'un des arguments avancés par les signataires pour justifier leur requête est qu'un fonctionnaire en poste aux Antilles françaises doit « veiller particulièrement à son vestiaire, d'où frais supplémentaires d'autant plus élevés qu'il transpire plus facilement que le natif du pays et doit changer plus fréquemment de vêtements », s'il « veut garder son autorité indispensable au bon accomplissement de sa tâche », dans une région où « l'autochtone prête une attention particulière au standing extérieur ». Césaire s'en moque habilement pour mettre les rieurs-électeurs de son côté :

Dans un tel pot-pourri, celui qui veut citer n'a que l'embarras du choix. Mais l'essentiel, à partir duquel se

ramifie tout le reste, est qu'il y a aux Antilles, et vivant côte à côte, deux races : une race « d'esclaves », qui se nourrit de racines, et une race de « maîtres », qui ne peut se nourrir que de pain blanc et de viande fraîche ; une race de « sauvages », qui peut s'abriter dans une case comme un chien dans sa niche, et une race de « seigneurs », à qui une bonne justice se doit d'assurer le monopole du confort ; une race de « damnés de la terre », qui peut s'entasser dans la cuvette pestilentielle des villes, et une race de « conquérants », qui ne pourrait sans déchoir, abandonner les hauteurs vertes et fraîches.

Habitat ? Nourriture ? Fardeaux de l'homme blanc, comme eût dit Kipling, ou comme disent ces messieurs, « charges spécifiques à l'Européen ». Et le vêtement, direz-vous ? Décidément l'autochtone est un être diabolique. Il ne va pas nu ! Il ne se contente pas d'un pagne ! Poussé par une vanité puérile (cette vanité qui est propre aux semi-primitifs), il s'habille avec la plus perverse coquetterie. Il ne mange pas ! il ne se loge pas ! mais comme on dit en bon français, « il soigne son standing extérieur » ! Que si vous ne voyez pas tout de suite les abominables conséquences qui en découlent pour la race des seigneurs, c'est que vous n'avez pas saisi qu'un Blanc transpire deux fois plus qu'un homme de couleur, d'où une note de lessive deux fois plus élevée¹⁰ !

Ainsi la symbolique question vestimentaire est-elle de nouveau d'actualité, quinze ans après ses premiers articles d'étudiant noir. Mais le contexte a changé, Michel Leiris citera ce rapport à l'appui de son analyse des relations entre ceux qu'il nomme les « originaires » et les « métropolitains », alors que le nombre de fonctionnaires venus de l'Hexagone a augmenté depuis la mise en œuvre de la loi de départementalisation, et que la centralisation des décisions s'est accrue. Il anticipe des problèmes qui se poseront avec acuité quelques années plus tard :

On ne peut certes pas parler d'un courant autonomiste qui se serait développé, mais il semble que la vieille tendance, observable non seulement dans les milieux de

couleur mais chez les Blancs créoles, à tout attendre de la métropole, tendance déjà rejetée par certains sur le plan culturel, soit en passe de diminuer : il arrive qu'on voie s'esquisser, au conseil général ou ailleurs, une sorte de front unique des originaires de toutes couleurs pour la défense commune des intérêts locaux ; et dans toutes les catégories raciales, si divergentes que soient les opinions, on trouve des personnalités qui s'accordent en tout cas pour penser que c'est aux Martiniquais et aux Guadeloupéens qu'il revient, au premier chef, de travailler à la modernisation des deux départements, en s'y employant par eux-mêmes et sur place¹¹.

Leiris notera aussi que certains étudiants des départements ultramarins s'interrogent désormais sur « l'indépendance nationale » et portent « à la langue créole, conçue comme la langue antillaise, un intérêt que leurs aînés n'avaient pas ». Ou que si « la masse de la population persiste, assurément, à se tenir pour française », et se montre bien intentionnée dans ses rapports avec « le Français venu d'Europe qui témoigne de quelque compréhension des besoins et des aspirations de cette masse », il est à redouter que « l'attitude à l'égard des représentants de la métropole se raidisse définitivement au cas où le changement de statut juridique édicté par la loi du 19 mars 1946 n'entraînerait pas les améliorations importantes qu'on en attend sur le plan très immédiat de la vie matérielle ».

Le long séjour de Césaire est aussi l'occasion de longs discours publics, dans lesquels sont convoquées des figures chères aux Martiniquais. Le 28 décembre 1950, le maire inaugure la place de l'Abbé-Grégoire, aux Terres-Sainville, quartier populaire de Fort-de-France, alors que l'on fête le bicentenaire de la naissance de « l'illustre abolitionniste¹² ». L'orateur évoque la vie d'Henri Grégoire et les obstacles que le Conventionnel avait dû surmonter pour parvenir à faire adopter la première abolition de l'esclavage par la loi du 4 février 1794 (16 pluviôse an II). Grégoire, adhérent de la Société des Amis des Noirs¹³, est aussi célébré comme le « premier *réfuteur scientifique* du racisme ». En 1808, six ans après le rétablissement de l'esclavage par Napoléon, Grégoire avait en effet publié *De la littérature des Nègres, ou recherches sur leurs facultés intellectuelles, leurs*

qualités morales et leur littérature, suivies de notices sur la vie et les ouvrages de Nègres qui se sont distingués dans les sciences, les lettres et les arts¹⁴.

Au-delà du combat négrophile, Césaire apprécie l'universalité des causes défendues : « Les mêmes réflexions s'appliquent aux parias du continent asiatique, vilipendés par les autres castes ; aux juifs de toutes couleurs (car il y en a aussi de noirs à Cochin), dont l'histoire, depuis leur dispersion, n'est guère qu'une sanglante tragédie ; aux catholiques irlandais, frappés comme les nègres d'une espèce de Code noir (*the popery law*). »

Comme à son habitude, l'orateur établit un lien entre le passé et l'actualité, en affirmant que le préjugé de couleur contre lequel s'était battu Grégoire sévit toujours à la Martinique, ainsi que « dans une grande nation qui menace aujourd'hui le monde d'une guerre épouvantable et dont le rêve de conquête mondiale, s'il se réalisait, se solderait par l'extension, à l'échelle du monde, du racisme le plus sadique et du colonialisme le plus oppressif ».

Le 5 juillet 1951, le député-maire participe aux cérémonies organisées à l'occasion du transfert et de l'inhumation des restes du « Résistant inconnu martiniquais¹⁵ ». En présence des autorités civiles, militaires et religieuses de la Martinique, il rend hommage aux « martyrs de la Résistance » et aux Martiniquais qui combattirent « pour libérer la France », symbolisés par un jeune homme originaire de la Martinique¹⁶.

C'est ensuite au tour de Victor Schoelcher d'être honoré. Le 21 juillet 1951, sa fête est célébrée avec un éclat particulier en raison de la présence de Césaire à la Martinique. Une cérémonie est organisée à Fort-de-France, devant sa statue, où une dizaine de personnalités prennent la parole pendant près de quatre heures. Le maire souligne l'actualité du message de Schoelcher au moment où, « à travers le monde, de petits groupes d'hommes de plus en plus féroces s'accrochent désespérément à leurs privilèges contre-nature ». Au moment où l'on peut également observer une prise de conscience du « problème martiniquais » résumé par les drames récents : « Ce sont les fusillés du Carbet. Ce sont les blessés de Chassin. Ce sont, traînés de prison en prison, trois ans, les syndicalistes de Basse-Pointe. » En ces temps « odieux », Césaire invite à relire Victor Schoelcher dont il évoque, à travers ses écrits, le combat, la grandeur, et l'audace

singulière.

Second voyage de Leiris aux Antilles

Le 31 août 1951, Leiris avait écrit à Ménil, en évoquant l'affaire des Seize de Basse-Pointe : « Procès et meeting ont avivé – presque douloureusement – mon désir de retourner à la Martinique. De ce point de vue quelque chose est en train d'arriver qui me réjouit : il est très fortement question que l'Unesco m'envoie en mission aux Antilles françaises¹⁷. » Il s'agirait « de fournir un rapport sur la question des relations interraciales et je pense que ce serait encore une occasion de faire connaître aux gens d'ici un certain nombre de choses qu'ils ignorent – où préfèrent ignorer ! ». Louise Leiris serait du voyage, au moins pour sa partie martiniquaise. Les Leiris devaient aussi être impatients de voir les enfants Césaire. Tout particulièrement la jeune Michèle, prénommée en l'honneur de son parrain. Suzanne avait précisé dans sa lettre du 9 juillet¹⁸ : « Michèle Louise Suzanne Aimée », une série de prénoms qui symbolise l'alliance entre les familles. Dans un registre qui rappelle combien les commentaires relatifs à la couleur d'un nouveau-né restent inéluctables à la Martinique, elle soulignait que sa fille avait « le teint à peine doré », sans toutefois avoir de « mèches blondes ». Elle sera une « chabine » comme elle-même, ou « comme Jean-Paul », pour imaginer « qu'en définitive, elle ressemblera beaucoup à Mireille, en café au lait ».

Leiris séjourne pour la seconde fois aux Antilles du 21 mars au 21 juillet 1952. Il est envoyé par l'Unesco¹⁹ en vertu d'une résolution prévoyant un « inventaire critique des méthodes et des techniques employées pour faciliter l'intégration sociale des groupes qui ne participent pas pleinement à la vie de la communauté nationale, du fait de leurs caractéristiques ethniques et culturelles ou de leur arrivée récente dans le pays ». En clair, il s'agit de documenter la lutte contre le racisme, dans un esprit d'assimilation²⁰, même si l'étude insiste sur les nombreux « particularismes », certains étant à déplorer, d'autres à encourager :

Faire participer intégralement à la vie française les

groupes d'origine non européenne établis en Martinique et en Guadeloupe, cela signifie donc amener les Martiniquais et les Guadeloupéens de couleur, aujourd'hui citoyens français à une égalité *concrète* (point seulement juridique) avec les autres citoyens et leur donner les moyens d'intervenir de manière positive dans le développement de la culture nationale, sans qu'ils doivent renoncer pour autant à ce qui leur appartient en propre sur le plan des particularismes régionaux et peut déjà représenter, en tant que tel, un apport original²¹.

Accueilli par les Césaire et leurs amis, dont certains sont devenus les siens, il est convié à un festin, avec « purée de cristophines, choux palmistes, sorbet à la goyave²² ». Louise Leiris rejoint son mari du 5 mai au 10 juin. Le couple loge à l'hôtel Bristol, sur les hauteurs de Fort-de-France, non loin de chez les Maugée et de chez les Césaire (qui louent une maison « sur la route des Rochers reliant la route de Balata à la route de Didier²³ »). À l'enquête ethnographique se mêlent fêtes, pique-niques sur la plage et joyeuses promenades auxquelles participent Alexandre et Anca Bertrand qui font désormais partie du cercle amical²⁴. Le peintre est rentré de Paris deux ans plus tôt avec sa femme d'origine roumaine Anca Bertrand (Anita Ionescu), ancienne élève de l'Institut des hautes études cinématographiques, qui mettra toute son énergie à faire connaître le patrimoine culturel des Antilles françaises²⁵.

Cette fois, Leiris va pouvoir rencontrer Césaire quasi quotidiennement, qui lui affirme être heureux d'exercer ses fonctions de maire et envisage l'avenir de la Martinique avec optimisme²⁶.

Le 27 avril 1952, le groupe assiste à la représentation de la pièce de théâtre de Suzanne Césaire, *Aurore de la liberté*. Elle est jouée au Ciné-Théâtre par l'association Scènes et culture à la faveur de la manifestation organisée pour commémorer le décret de l'abolition de l'esclavage du 27 avril 1848, même si, comme Leiris le constate, « il fut difficile aux animateurs de distribuer les rôles d'esclaves, aucun membre de ce groupe populaire ne voulant tout d'abord accepter un pareil rôle²⁷ ». Le manuscrit de cette pièce n'a pas été conservé, sans doute ne fut-elle pas jugée assez aboutie pour être éditée. En tout cas, Leiris n'en a pas gardé de traces dans ses archives. Mais un compte

rendu de l'événement dans *Justice* nous apprend que l'argument est tiré de *Youma : The Story of a West-Indian Slave* de Lafcadio Hearn²⁸, l'auteur de l'article n'hésitant pas à dénaturer les intentions de Hearn : « Ce qui, chez Lafcadio Hearn est une idéalisation de la vie des esclaves sur l'habitation d'un maître paternaliste devient dans *Aurore de la liberté* le spectacle réaliste de nos pères, vie de souffrance mais aussi de lutte sourde, de résistance invincible où la scène finale est l'explosion d'une colère longtemps contenue [...]. » Chez Hearn, *Youma* est le nom de la *da* de Mayotte, la fille de sa défunte jeune maîtresse et presque sœur Aimée Peyronnette. La « belle capresse » se trouve soumise à un cruel dilemme au moment où les esclaves, impatients de bénéficier de l'abolition de l'esclavage obtenue par Schoelcher à Paris, commencent à désertir les plantations et à s'insurger. Près de Saint-Pierre, un homme est emprisonné. L'émeute éclate. La maison pierrotine dans laquelle la famille de Mayotte s'est réfugiée est incendiée. Youma va-t-elle fuir avec le rebelle Gabriel, son amoureux venu la sauver ? Elle préfère périr dans les flammes pour ne pas abandonner l'enfant à laquelle elle est maternellement attachée et que les révoltés ne voulaient pas épargner.

D'après *Justice*, l'action de la pièce de Suzanne Césaire se passe dans l'habitation d'un maître qui lit les journaux, qui a reçu naguère Victor Schoelcher, et qui « sent confusément que l'ère de l'esclavage touche à sa fin, sans cependant prendre résolument parti contre un passé désormais condamné ». Les personnages sont : la belle-mère despotique qui « incarne l'esprit esclavagiste », la bonne, « vrai bijou exotique » qui rejoindra les siens au moment de la révolte, un commandeur fier, un nègre indomptable, un nègre « larbin », un intendant brutal, deux policiers défendant l'ordre esclavagiste, un prêtre qui prêche la soumission et la résignation, la foule des esclaves. Le peintre Eugène Honorien a réalisé le décor. Aimé Césaire prononce à cette occasion une allocution retraçant les étapes historiques ayant mené à l'abolition de 1848.

Pendant le séjour de Louise Leiris, son mari préside la commémoration du 150^e anniversaire de la naissance de Victor Hugo, le 21 mai 1952, événement organisé par l'Association culturelle martiniquaise. L'orateur explique comment il en est venu à s'intéresser à l'ethnographie et aux Antilles, avant de rendre hommage à Hugo « prophète de ces temps nouveaux où l'ignorance et la misère ayant

été bannies de tous les coins du monde, les hommes ne seront plus divisés », du moins selon le compte rendu qu'en fait *Justice*. Césaire prononce ensuite une conférence, « Le message de Victor Hugo », en citant une lettre que le poète français avait écrite aux « femmes de Cuba », le 15 janvier 1870, au moment d'une insurrection de la population contre l'Espagne :

Aucune nation n'a le droit de poser son ongle sur l'autre, pas plus l'Espagne sur Cuba que l'Angleterre sur Gibraltar. Un peuple ne possède pas plus un autre peuple qu'un homme ne possède un autre homme. Le crime est plus odieux encore sur une nation que sur un individu ; voilà tout. Agrandir le format de l'esclavage, c'est accroître l'indignité. Un peuple tyran d'un autre peuple, une race soutirant la vie à une autre race, c'est la succion monstrueuse de la pieuvre, et cette superposition épouvantable est un des faits terribles du XIX^e siècle²⁹.

Le 31 mai 1952, une réception et un bal sont donnés dans les salons de la mairie à l'occasion du départ des Césaire, annoncé pour le 2 juin³⁰. La situation devenait impossible. *Justice*, dans un article du 24 avril, avait tenté de faire taire les critiques d'une opposition qui vilipendait la présence d'un député touchant toujours ses indemnités parlementaires alors qu'il ne siégeait plus à l'Assemblée. Le ton est à l'insulte ou au mensonge. Le rédacteur anonyme affirme sans vergogne que Césaire avait été « envoyé en mission par son parti ». Mais les problèmes ne viennent pas que des adversaires politiques. Des dissensions internes agitent la fédération et les affaires communistes martiniquaises ne sont pas plus simples que les parisiennes, celles qui attendent Césaire à son retour à Paris.

Un bref retour, car la famille reviendra pendant l'été. Les deux séjours de Leiris aux Antilles aboutissent à l'écriture de *Contacts de civilisations*, l'un des rares ouvrages qui fera l'unanimité, y compris chez René Ménil, peu connu pour ses excès d'indulgence. Il considérera que ce livre a éveillé les Martiniquais à eux-mêmes³¹. Pour ce « terrain » hors norme, Leiris n'aura pas ménagé ses efforts. Ses archives en témoignent par une liste d'interlocuteurs et de visites effectuées par tous les moyens de transport disponibles.

Gilbert Gratiant, alors professeur à Paris, a relu son travail.

Ce second séjour aura encore renforcé l'intimité entre les deux familles. Les Césaire passeront souvent leurs week-ends à Saint-Hilaire, près d'Étampes, dans un vaste ancien prieuré acquis en 1953 par les Leiris et par Daniel-Henry Kahnweiler. Ils accueillent les six enfants, même en l'absence de leurs parents : « [...] et les aînés (Francis, puis Ina)³² y seront même, un temps, hébergés à demeure. Lorsque le compositeur René Leibowitz présente sa nouvelle femme, Mary-Jo, aux Leiris, elle vient de donner naissance, en octobre 1954, à leur fille Cora. Ses parents la laisseront volontiers, même bébé, à la garde de Zette et de Jeanne³³ ». Adolescente, Cora, amie de Michèle, séjournera longtemps à la Martinique. À Saint-Hilaire, on joue au croquet, au Cluedo, on se promène avec la chienne Dine. Les Leiris continueront à recevoir séparément Aimé et Suzanne Césaire après leur séparation.

Zigzags

Consensus de Vienne

[...] je suis allé chez Césaire, qui demeure toujours du côté de Clamart, & je m'y suis tellement plu, que je dois y retourner dimanche prochain. Tous m'ont paru aller bien, & ont passé 18 mois à la Martinique, où Césaire s'est consacré à sa charge de maire de Fort-de-France. Il n'écrit plus de poésie, trouvant vaine celle à laquelle il s'est attaché jusqu'ici. Je lui ai dit que cela était injuste, surtout pour ce qui est du *Cahier du retour au pays natal*. Je lui ai conseillé d'écrire un roman, non pas un roman psychologique, mais un grand roman, comme *La Guerre et la Paix*, sur les noirs. Il m'a dit que c'était là en effet une activité qui n'aurait pas le vide qu'il trouve à ses poèmes, mais qu'il n'en était pas capable. J'ai aimé sa chaleur, son humanité ; je ne sais pas au juste définir l'impression que j'éprouve près de lui, comme de me trouver dans la forêt, de toucher la nature.

Cette lettre d'Henri Seyrig à sa femme confirme deux choses. La famille est rentrée et le poète n'écrit plus de poésie.

Après le long séjour martiniquais, il avait fallu se réinstaller, avec six enfants. En octobre 1952, les Césaire habitent Villa Week-end, rond-point du Petit Clamart. La maison d'une banlieue encore presque campagnarde est plus confortable pour la famille que les petits

appartements parisiens précédents. Les Césaire peuvent y organiser les réceptions amicales du dimanche dans de meilleures conditions. Elle a aussi l'avantage d'être proche de chez les Thésée.

Césaire est-il véritablement convaincu de l'inanité de ses recueils antérieurs ? N'est-il pas plutôt pétrifié à l'idée de commettre un faux pas, de transgresser la ligne ? *Corps perdu* était bien sorti en 1950, mais les poèmes du recueil étaient prêts déjà depuis plusieurs mois, à un moment où les injonctions esthétiques du Parti communiste lui semblaient moins menaçantes. En outre, sa collaboration avec Picasso le protégeait. Bien que le peintre affiche ses convictions communistes, au grand bénéfice du Parti, il est inconcevable d'exiger de lui qu'il se soumette servilement aux directives de Jdanov ; tout juste consentira-t-il à remanier sa Colombe en arc-en-ciel prévue pour l'affiche du congrès de Vienne. Césaire est moins célèbre et moins sûr de lui. Depuis *Corps perdu*, il n'a en tout cas fait paraître aucun poème, et jusqu'en septembre 1954, il ne publiera que « Tombeau de Paul Éluard », hommage à son camarade mort le 18 novembre 1952, juste avant le congrès de Vienne :

blason de coups sur le corps brisé des songes
matin premier des neiges
aujourd'hui
très informe quand tous feux éteints
s'éboulent les paysages
sur les bancs de sable les plus lointains
les sirènes des bateaux-phares sifflent depuis deux nuits
Paul Éluard est mort¹

L'idée d'un « grand roman, comme *La Guerre et la Paix*, sur les noirs » suggérée par Seyrig va suivre un chemin insolite. En attendant, Césaire est de nouveau *projeté* dans le monde communiste international. Avec Michel Leiris, Louis Aragon, Jorge Amado, Pablo Neruda, Jean-Paul Sartre, il participe au 3^e congrès des peuples pour la paix, organisé à Vienne en décembre 1952.

Après l'échec de l'éphémère Rassemblement démocratique révolutionnaire, mouvement qu'il avait contribué à lancer en février 1948, et qui rejetait l'alternative entre stalinisme PCF et réformisme SFIO pour créer une « troisième force », Sartre s'est

rapproché du Parti communiste. Il s'en explique dans « Les communistes et la paix² ». Même s'il déplore les camps de concentration et les procès politiques soviétiques, il estime nécessaire de soutenir un parti qui seul défend le prolétariat et l'anticolonialisme.

Césaire sort du congrès revigoré :

Qui a assisté au déroulement des travaux du congrès de Vienne, qui de séance en séance a vibré de toutes les émotions humaines, qui a mesuré l'étendue des douleurs d'une humanité suppliciée par des bourreaux, qui a participé aussi à cet enthousiasme, à cette frénésie ne peut douter que les peuples ne se contenteront pas de la réclamer, cette paix, mais qu'ils sont désormais résolus à l'exiger³.

Sartre et Leiris sont également très satisfaits. Sartre, qui avait été invité à prononcer le discours d'ouverture, publie un long article dans *Le Monde*, dans lequel il fait le bilan de sa présence à Vienne, en affirmant son émotion et son optimisme :

Tous l'ont senti comme moi. Je comprends facilement que certains journaux aient passé sous silence ou ridiculisé l'enthousiasme du dernier jour ; c'est de bonne guerre. Mais cet enthousiasme avait un sens : il a pris naissance lentement et timidement pendant les premiers jours, il a augmenté progressivement pour éclater enfin. Ce n'était ni une criailerie éphémère ni une hystérie collective : chacun a eu le temps de le mettre à l'épreuve, de le comparer aux événements du congrès, de le contrôler. [...] dans la grande salle du *Konzerthaus* où nous faisons au début plus ou moins figure d'invités, chacun s'est senti chez soi, chacun s'est reconnu, avec son peuple, dans les motions finales⁴.

Leiris, devenu « crypto-communiste⁵ », rentre subjugué⁶ par ses rencontres et par le spectacle du défilé de la paix, où « la foule du dimanche » est passée « devant les congressistes de toutes nuances de peau et presque de tous pays, pancartes et colombes de contre-plaqué

se profilant en blanc sur le ciel ennuagé puis ondoyant à la lumière des projecteurs ».

Un délégué belge, Jean Van Lierde – objecteur de conscience tout juste sorti de prison et qui deviendra un ami de Césaire quelques années plus tard –, a cependant fait publiquement référence au simulacre de procès ayant peu auparavant abouti (le 3 décembre 1952) à la pendaison de onze accusés parmi lesquels se trouvait le secrétaire général du Parti communiste tchécoslovaque, Rudolf Slánský : « À l'Ouest nous ne pouvons pas comprendre un procès comme celui de Slánský [...]. La peine de mort devrait d'ailleurs être supprimée dans le monde entier⁷. » Il demandait en outre aux pays du bloc oriental d'autoriser chez eux la libre circulation des livres et des journaux occidentaux.

État de grâce soviétique

En février 1953, Césaire est à Fort-de-France pour la campagne des municipales. Il en profite pour participer à la conférence de la Fédération communiste agitée de dissensions⁸. Deux violents séismes se préparent. Dans la nuit du 18 au 19 mars 1953, un tremblement de terre cause de considérables dégâts matériels à la Martinique. Mais Césaire avait dû interrompre son séjour. Il fait en effet partie de la délégation du Parti communiste français qui assiste aux grandioses obsèques du chef de l'État soviétique mort le 6 mars 1953. Dans « Golos ostrovamartiniki » [La voix de l'île de la Martinique], Айме Сезеп (Aimé Césaire en alphabet cyrillique) fait un éloge sans nuance du « Généralissime » défunt et de l'URSS :

Je suis le fils d'une des plus petites nations du monde, d'un peuple qui habite la petite île de la Martinique, une colonie française située près de la côte de l'Amérique centrale et convoitée par les puissants industriels des États-Unis. Je suis fils d'un peuple féroce persécuté par les « chevaliers » du Ku Klux Klan. Je suis citoyen d'un petit pays étouffé par l'oppression coloniale. Mais je suis allé en Union soviétique et je sais que la cause de la paix et de la

libération nationale, cause pour laquelle le peuple de mon pays et les peuples opprimés luttent partout dans le monde, triomphera, parce qu'elle est celle de Lénine et de Staline⁹.

Son enthousiasme se conjugue à la fierté de rencontrer Maurice Thorez, encore pour un court moment en convalescence à Moscou, après un accident vasculaire cérébral survenu le 10 octobre 1950. Césaire affirme avoir pu s'assurer du vif intérêt du dirigeant communiste pour les affaires martiniquaises, à rebours de ce qu'il dénoncera trois ans plus tard pour justifier sa démission du PCF :

Parmi les joies que j'ai eues là-bas, une des plus grandes a été d'être reçu par Maurice Thorez dont la santé est à peu près rétablie. Toujours la même intelligence, la même lucidité.

Il m'a parlé de la Martinique, de notre Fédération, de nos problèmes. Extraordinairement attentif à tout ! Il a reçu la lettre que nous lui avons envoyée pendant la conférence fédérale et en a été très content¹⁰.

Après ce séjour en compagnie des plus importants dirigeants communistes du monde entier, le député martiniquais sera convié l'année suivante à s'exprimer à la tribune du 13^e congrès du PCF. Pourtant, l'apothéose est ternie par le scandale que suscite le portrait au fusain du camarade Staline en jeune homme offert par Picasso. Le Parti l'estime outrageant. C'était une commande d'Aragon, qui l'avait fièrement publié en première page de *Lettres françaises*, le 12 mars, et qui se voit dans l'obligation de rédiger un rectificatif des plus embarrassés : « On peut inventer des fleurs, des chèvres, des taureaux, et même des hommes, des femmes, mais notre Staline, on ne peut pas l'inventer. Parce que, pour Staline, l'invention – même si Picasso est l'inventeur – est forcément inférieure à la réalité. Incomplète, et par conséquent, infidèle. » Un désaveu que Césaire doit durement ressentir à l'apogée de son allégeance stalinienne.

Il regagne vite Fort-de-France, juste après avoir eu le temps de déposer une proposition de résolution avec demande de discussion d'urgence tendant à inviter le gouvernement à porter secours aux

victimes du tremblement de terre qui vient d'éprouver la Martinique. La campagne électorale interrompue s'achève favorablement. Le 26 avril 1953, sa liste remporte les élections municipales, au premier tour, avec 4 000 voix de plus qu'en 1947.

Césaire fête son quarantième anniversaire à Paris, avant de repartir en famille à la Martinique, du 22 juillet au 3 septembre.

L'hiver 1953-1954 est glacial, -13°C à Paris, les fleuves gèlent, une banquise se forme à Dunkerque, Henri Grouès (l'abbé Pierre) multiplie les appels à la solidarité avec les sans-abri, alors que deux mille personnes dorment dans les rues où certaines meurent de froid.

La combativité politique de Césaire est redevenue vigoureuse. Tout au long de 1954, il intervient régulièrement à l'Assemblée pour réclamer, parfois avec succès, l'extension des avancées législatives aux départements ultramarins¹¹. Le 26 mars 1954, par exemple, à la suite du dépôt d'une longue série de demandes d'interpellation sur la politique gouvernementale dans les départements et territoires d'outre-mer, il réclame l'augmentation du salaire minimum interprofessionnel garanti à la Martinique, afin de l'amener à la parité avec le SMIG français. Pour appuyer ses revendications, le sentiment national est de nouveau présenté comme une menace : « Quoi que fasse le Gouvernement, il ne peut empêcher que dans nos pays un grand espoir ne soit né. C'est l'espoir, c'est la certitude que donne à un peuple le sentiment de son bon droit, le sentiment de son unité, le sentiment qu'en définitive le dernier mot ne restera pas à ses oppresseurs¹². » Césaire fait référence à la toute récente réunion interaméricaine de Caracas où dix-neuf nations auraient réclamé la « fin du colonialisme dans l'hémisphère occidental » et « le bénéfice d'une politique de large autonomie, avec pour perspective l'indépendance pure et simple ». La réalité est plus complexe. Même si l'Organisation des États américains souhaite en effet la fin du colonialisme européen sur son continent, les États-Unis défendaient à Caracas un projet de résolution présenté par John Foster Dulles qui exprime « la détermination des États américains de prendre les mesures nécessaires pour protéger leur indépendance politique contre l'intervention du communisme international qui agit pour les intérêts du despotisme étranger ». Une résolution adoptée à l'unanimité moins trois voix : celle du Guatemala, qui s'oppose, et celles de l'Argentine et

du Mexique qui s'abstiennent. Au Guatemala, un coup d'État téléguider par la CIA contre le président réformateur Jacobo Árbenz est engagé¹³.

La célébrité du député communiste martiniquais l'amène souvent à signer des pétitions. L'une des premières lui prouve qu'il s'est montré bien optimiste sur les bénéfices de la conférence de Caracas. Elle paraît dans *Le Monde* du 26 juin 1954, en réponse à un appel lancé par Miguel Ángel Asturias : « Comme écrivain guatémaltèque et comme Américain, je demande à nos amis français, écrivains, journalistes, artistes, de protester contre les bombardements aériens que font subir de jour et de nuit, au Guatemala, les avions pirates qui lâchent leurs chargements de mort sur les populations sans défense, et ont déjà tué des femmes et des enfants. »

Au moment où la guerre en Indochine s'achève et où la guerre en Algérie ne dit pas encore son nom, Césaire multiplie les dénonciations publiques du colonialisme. À la fin du mois de décembre 1953, par exemple, il donne avec Ali Yata, secrétaire du Parti communiste marocain, une conférence intitulée « Le colonialisme, honte du ^{xx}e siècle », dans une salle du Quartier latin, en présence de Jacques Duclos et de Michel Leiris. En janvier 1954, il publie « Le colonialisme n'est pas mort » dans *La Nouvelle Critique*, dirigée par le très stalinien Jean Kanapa¹⁴. Dans cet essai offensif qui précède la dernière version de *Discours sur le colonialisme*, il analyse en particulier les deux caractéristiques de la violence coloniale que sont le génocide et la spoliation, réfutant nettement la thèse selon laquelle, après une période douloureuse, la colonisation aurait eu tout de même des conséquences bénéfiques. En juin, il signe pour la revue du Mrap un commentaire historique d'*Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*¹⁵, ouvrage de 1770 dans lequel l'abbé Guillaume-Thomas Raynal – aidé par Denis Diderot – dénonçait l'esclavage et la colonisation.

Son engagement anticolonialiste va de pair avec son ascension dans l'appareil du PCF. Du 3 au 7 juin 1954, un peu plus d'un an après la mort de Staline, le 13^e congrès du Parti communiste se réunit à Ivry. Pour la première et unique fois, Césaire est admis à la tribune, comme représentant des organisations communistes de la Martinique, de la Guadeloupe et de La Réunion. Au-delà des formules d'obédience convenues, il signale le développement d'une prise de conscience populaire outre-mer : « Dans les trois îles, on assiste à l'avènement

d'un phénomène capital : la formation de fronts anticolonialistes englobant des couches de plus en plus larges de la population¹⁶. » Il écoute toutefois sans doute avec inquiétude le rapport ambigu qu'Aragon intitule « L'art de parti en France¹⁷ » et qui propose la réévaluation critique du patrimoine national. Le réalisme socialiste y est modulé au profit du « grand art national ». Une certaine liberté de création semble accordée aux artistes, puisque, si le « Parti peut définir la tendance », « il appartient aux créateurs de lui donner corps par des œuvres ». Mais les artistes « portent une responsabilité dont ils ont à répondre devant le Parti, la classe ouvrière, la nation », en effet « l'instauration d'un libéralisme sans principe signifierait l'abandon de la ligne ». Une ligne qui commence par conséquent à donner le tournis.

Le 17 juin, Césaire vote l'investiture de Pierre Mendès France. À la fin du mois, il participe à la sixième Journée nationale contre le racisme et l'antisémitisme organisée à la salle des Sociétés savantes, en compagnie de Jacques Duclos, de Joséphine Baker et de Jean-Marie Domenach¹⁸. Comme au congrès du Parti communiste d'Ivry, les orateurs s'y indignent du projet de Communauté européenne de défense, considérant le réarmement de l'Allemagne comme un danger. Le 30 août 1954, Césaire et la majorité des députés voteront la question préalable à sa ratification opposée par Édouard Herriot et le général Aumeran, ce qui équivaut au rejet du traité.

Traductions et rébellion

Le retour de Césaire à la poésie va emprunter les chemins détournés de la traduction. Rentré de la Martinique après son traditionnel séjour estival, il répond le 17 octobre 1953 à Janheinz Jahn, un jeune Allemand insolite qui désire s'improviser traducteur d'une poésie pourtant intimidante. Le 4 août 1953, Jahn avait envoyé sa première lettre à Césaire. Il avait eu tout d'abord le projet de traduire l'*Anthologie de la poésie nègre et malgache de langue française* de Senghor après sa rencontre avec le poète sénégalais venu donner une conférence à Francfort. De manière encore plus ambitieuse, il a plutôt décidé de « donner le plus vaste abrégé de la nouvelle poésie nègre y

compris les États-Unis, les Antilles, l'Afrique et l'Amérique latine », à travers sa propre anthologie, en assurant lui-même les traductions. Conscient toutefois de ses approximations linguistiques, il demande des éclaircissements à l'auteur : « Je sais, dans les traductions il y a des vers dont je ne sais pas si ma version est correcte. J'ai l'intention d'aller à Paris en septembre ou octobre et j'espère vous voir pour vous demander l'explication de certains mots africaines [sic] et pour contrôler les vers où je ne suis pas sûre [sic]. »

Loin de s'en inquiéter, Césaire lui répond chaleureusement pour l'encourager dans sa démarche et l'assurer de sa disponibilité : « Je tiens à vous faire savoir que c'est avec le plus grand plaisir que je vous accorde l'autorisation que vous demandez. Je pense comme vous que c'est une tâche urgente que de faire tomber les préjugés et de faire reculer le racisme qui s'en alimente. Si mes poèmes pouvaient concourir à ce but, j'estimerais qu'ils n'auraient pas été inutiles. »

Césaire s'est toujours montré extrêmement généreux avec ceux qui lui demandaient des autorisations pour publier, pour mettre en scène, ou pour traduire ses textes, aussi singuliers ou inexpérimentés fussent-ils. Et aussi peu procédurier que possible, un simple accord verbal valant contrat. Une longue collaboration s'instaure, aussi improbable que fructueuse, qui révélera un poète capable d'une patience angélique avec son traducteur¹⁹. Contre toute attente, car Césaire détestait en général expliquer ses poèmes.

En 1954, au moment où le *Schwarzer Orpheus*²⁰ de Jahn est publié, sortent aussi les premières traductions de Césaire en langue italienne, dans une anthologie de « poésie nègre » éditée par Carlo Bo²¹. Le professeur à l'université d'Urbino qui porte désormais son nom inaugure ainsi la consistante réception italienne d'une œuvre dès lors partiellement disponible en espagnol, en anglais, en allemand, et en italien.

Réveillé de sa torpeur poétique, Césaire envoie en décembre 1953 les poèmes qui seront édités début 1954 dans la revue *Les Lettres* consacrée à la « Poésie vivante²² ». Le numéro propose une défense et une illustration du poème en prose conçues par Louis Guillaume, lui-même adepte du genre. Le poète martiniquais s'y trouve en compagnie de Malcolm de Chazal, Georges-Emmanuel Clancier, Michel Fardoulis, Julien Gracq, Pierre-Jean Jouve, André Pieyre de Mandiargues, Henri Michaux ou Jacques Réda. Collaborer à *Les Lettres*, c'est renouer

d'anciens liens, puisque Louis Guillaume avait, comme lui, publié dans la revue *Charpentier* avant la guerre. En outre, Jules Marcel Monnerot y avait écrit en 1946, Jean Cassou – qui s'est désolidarisé en 1949 du Parti communiste par ses prises de position en faveur du titisme et contre les procès staliniens à l'Est – y signe régulièrement depuis 1945, et la revue s'ouvrira à Senghor l'année suivante.

Publier dans *Les Lettres*, c'est surtout engager les hostilités avec *Les Lettres françaises*. À partir du 2 décembre 1953, Aragon avait fait paraître dans sa revue littéraire une série d'articles qui seront rassemblés dans *Journal d'une poésie nationale*, à la fin de l'année 1954²³. Ils attestent, exemples à l'appui, de la vigueur d'une « poésie régulière », au « rythme national ». Aragon associe donc deux exigences : pour que la poésie française soit française, elle doit s'écrire selon les formes traditionnelles de la poésie versifiée française. Le poète, ayant dû renoncer depuis longtemps « à l'individualisme formel » est invité à revenir à l'alexandrin (« Passera à nouveau le grand tracteur français de l'alexandrin, le chant royal, comme on disait, le chant républicain »), et même au sonnet. Ces conditions garantissent à la poésie de toucher et d'éclairer le peuple. Curieusement, Aragon avait inclus dans ses illustrations un poème de Gilbert Gratiant, « 385 millions de dollars²⁴ », quitte à troubler un message déjà fort confus, car Gratiant écrit alors essentiellement en langue créole.

Comment expliquer le paradoxe selon lequel la poésie communiste soumise à un réalisme socialiste en principe imperméable aux frontières nationales soit devenue « poésie nationale » ? Il serait vain de chercher une logique à ce qui relève d'une entreprise de contrôle et de propagande, Aragon ayant d'ailleurs une conception extensive du « réalisme », qui laisse toute latitude à sa propre écriture poétique ou romanesque dont le réalisme socialiste est garanti par « sa conception du monde²⁵ », autrement dit par son allégeance politique inconditionnelle²⁶.

Le texte introductif à ses quatre poèmes publiés dans *Les Lettres* montre combien Césaire défie les impératifs poétiques d'Aragon, et annonce le débat sur la poésie nationale qui éclatera l'année suivante dans la revue *Présence africaine*. Par conséquent, au moment même où il semble être devenu un modèle accompli d'apparatchik stalinien, il conteste insolemment les règles esthétiques du maître à écrire :

À partir du moment où le vers se faisait spécifiquement lyrique, où il se refusait à raconter, à décrire, à moraliser, où il se voulut coup de sonde dans les profondeurs et coup-cri de grisou, alors, par réaction, le poème en prose était né, réaménagement d'un équilibre entre l'idée et le sentiment, l'action et la passion, le symbole et la réalité, l'intériorité et l'extériorité. Désormais, le passage du domaine poétique était fait : d'un côté incandescence et fusion de l'objet, de l'autre, et composant davantage avec l'allure des choses, s'installant parmi elles, une plus grande massivité ; d'un côté le tragique, de l'autre une manière de sublime²⁷.

Cette rébellion lui coûte une singulière révision de ses textes antérieurs. Sur les quatre poèmes parus dans *Les Lettres*, deux seulement sont entièrement nouveaux (« C'est le courage des hommes qui est démis²⁸ » et « Intimité marine²⁹ »). Les deux autres (« Sillage », devenu « De mes haras³⁰ », et « Bucolique³¹ ») figuraient déjà dans le dossier envoyé à Picasso pour *Corps perdu*, mais n'avaient pas été retenus pour le recueil. À l'origine, ils étaient bel et bien écrits en vers. Ils doivent par conséquent être recyclés promptement en prose pour se conformer à l'objectif de la revue. Une prose difficile à confondre avec certains des poèmes de circonstance communiste que Césaire avait écrits. Le volcan commence à gronder.

Les quatre poèmes seront publiés par Jahn dans *Sonnendolche. Lyrik von Den Antillen*³², et dans *Ferrements*. Le nouveau recueil est en préparation. Même s'il ne sortira, aux Éditions du Seuil, qu'en décembre 1960, Césaire en communique une première version à Gaston Gallimard, en décembre 1954. Les doutes confiés à Seyrig à la fin du mois de septembre 1952 semblent dissipés.

En septembre 1954, trois poèmes inédits paraissent dans la rubrique éloquentement intitulée : « Aimé Césaire ou la révolte justifiée » du mensuel bruxellois *Le Journal des poètes*. « À l'Afrique³³ » s'adresse à un continent humilié et dévasté qui, tel l'oiseau phénix, ressuscitera :

les choses cachées remonteront la pente des musiques
endormies
une plaie d'aujourd'hui est caverne d'orient

un frissonnement qui sort des noirs feux oubliés c'est,
des flétrissures jailli de la cendre des paroles amères
de cicatrices tout lisse et nouveau un visage
de jadis caché oiseau craché oiseau frère du soleil.

« À la mémoire d'un syndicaliste noir » constitue un hommage à Albert Crétinoir³⁴, dirigeant syndicaliste communiste, maire de Basse-Pointe de juin 1945 à décembre 1952, date de son décès. Il avait été particulièrement actif au moment de l'incarcération des seize ouvriers agricoles accusés d'avoir assassiné Guy de Fabrique, en 1948.

« C'est moi-même, terreur, c'est moi-même » exprime les tourments, la révolte qui gronde :

c'est moi-même terreur c'est moi-même
le frère de ce volcan qui certain sans mot dire
où seulement desserrer les lèvres
rumine un je ne sais quoi de sûr³⁵

Un volcan abritant « les oiseaux du vent » qui se reposent avant un nouvel envol.

« La Révolution française et le problème nègre »

Au moment où sort ce numéro, *Le Journal des poètes* organise sa deuxième biennale. Elle réunit au casino de Knokke-le-Zoute deux cent cinquante poètes venus du monde entier : « Ils ont travaillé quatre jours... Les théories ont succédé aux théories, les poèmes en prose sur la poésie de l'un aux poèmes en prose sur la poésie de l'autre. Le bénéfice est ailleurs. Ils se sont rencontrés. Ils savent qu'ils ne sont plus seuls dans un monde hostile qui ne lit plus de vers. Ils savent qu'il existe une internationale de la poésie³⁶. »

Contrairement à celui de Senghor, le nom de Césaire n'apparaît pas dans l'article du *Monde* qui en rend compte. Était-il présent à Knokke-le-Zoute ? Césaire a alors des rapports ambivalents avec son ami « gent-de-lettres » qui ne rate pour sa part aucune occasion de

conférer. Le 17 mars 1955, prenant la parole à la Maison des étudiants des États de l'Afrique de l'Ouest, il critiquera les positions politiques d'un Senghor jugé trop proche du pouvoir français. Il est vrai que Senghor venait d'être nommé secrétaire d'État à la présidence du Conseil par Edgar Faure. Césaire a opéré cependant un léger rapprochement stratégique avec Présence africaine comme en témoigne le titre du poème « À L'Afrique ».

L'idée d'écrire « un grand roman, comme *La Guerre et la Paix*, sur les noirs », suggérée par Seyrig a suivi un chemin sinueux. Elle a sans doute été stimulée par la réédition, en mai 1949, chez Gallimard, du livre de James, *Les Jacobins noirs. Toussaint Louverture et la révolution de Saint-Domingue*, traduit de l'anglais par Pierre Naville. Césaire en recommande la lecture à Seyrig, son bel enthousiasme semblant révéler qu'il n'avait jamais lu la version originale parue en 1938. Le 15 octobre 1954, Mário Pinto Coelho de Andrade, secrétaire général de Présence africaine, demande à Gallimard l'autorisation de publier « La question coloniale et les hommes de la Révolution ». Mais la maison Gallimard se montre elle-même intéressée par le projet et Césaire est toujours sous contrat. Le 9 décembre, Dionys Mascolo invite Césaire à prendre un verre pour en parler. Césaire lui précise le 14 décembre qu'il réserve bien sûr son ouvrage pour Gallimard, sauf que « le manuscrit est loin d'être au point et n'est pas présentable en l'état ». Il ignore quand il pourra le présenter : « Je suis tellement écrasé par la vie que je mène qu'écrire est devenu un luxe que je peux bien rarement me payer. En bref, le plus sage me paraît de demander à Présence africaine d'attendre pour une réponse définitive, que l'auteur ait pu soumettre son manuscrit à Gallimard. »

Césaire est sans doute étonné de l'intérêt manifesté par Gallimard, car, la même année – qui marque le 150^e anniversaire de la naissance d'Haïti –, une traduction de la pièce de James sur Toussaint Louverture avait été refusée. L'affaire va traîner un long moment. Gallimard hésite à publier le texte de Césaire. Il sortira finalement le 4 avril 1960, sous le titre *Toussaint Louverture. La Révolution française et le problème colonial*³⁷, au Club français du livre.

« Peu à peu le chaos s'organise »

Ce sentiment d'écrasement ressenti par Césaire est aussi lié à une actualité internationale très pesante. L'année 1955 est polarisée par la guerre d'Algérie, tandis que la « conférence des nations afro-asiatiques » réunit, du 18 au 24 avril, les représentants de vingt-neuf pays à Bandoeng (la capitale de Java occidentale), pour examiner « les moyens grâce auxquels les peuples des pays représentés peuvent réaliser la coopération économique, culturelle et politique la plus étroite³⁸ », la conférence encourageant clairement l'autodétermination en Afrique du Nord.

L'Algérie et l'affirmation d'un troisième monde face aux deux blocs précipitent une crise de conscience. Le 4 février 1955, conformément aux consignes données au groupe communiste, Césaire ne vote pas la confiance à Pierre Mendès France sur la politique réformatrice à mener en Afrique du Nord, où le président du Conseil avait envoyé Soustelle. Le gouvernement est donc renversé. Cela ne signifie pas cependant que le PCF soutienne le FLN. Le responsable de sa Section coloniale, Léon Feix, écrivait en septembre 1949 un article qui résumait la position du Parti : « La thèse de l'indépendance immédiate de l'Algérie, préconisée par le Parti du peuple algérien (PPA) conduirait aux pires déboires. La situation actuelle de l'Algérie, pays colonial dont l'économie a été volontairement maintenue dans un état arriéré, le ferait passer immédiatement sous la coupe des trusts américains³⁹. »

Le 22 mars 1955, Césaire rentre à Fort-de-France pour participer à la campagne des élections cantonales des 17 et 24 avril suivants. Il redevient conseiller général et le restera jusqu'en 1970. Alors que Senghor s'active au cabinet d'Edgar Faure pour concevoir les nouvelles modalités de l'Union française, le député martiniquais est quasi absent du Palais-Bourbon pendant toute l'année, marginalisant à nouveau son activité parlementaire. Tout juste, le 6 octobre, déposera-t-il une proposition de résolution tendant à faire apporter une aide immédiate aux victimes du raz-de-marée qui vient de toucher la Martinique. L'état d'urgence en Algérie avait été voté le 21 août. Césaire n'en dit rien. Il a réorienté son énergie vers une activité littéraire qui témoigne de son désarroi et de sa colère. Ainsi, le texte écrit pour une exposition de Wifredo Lam au *Museo de Bellas Artes* de Caracas⁴⁰ exprime-t-il son angoisse face à un vaste chaos qui englobe le « Nouveau Monde » et le « monde moderne », un chaos que seul l'art peut organiser :

Des pays intenses, où la force créatrice, jamais épuisée, jamais lassée, indéfiniment se renouvelle, où un étrange dynamisme architecture les arbres comme des cathédrales, travaille les fleurs comme des vitraux, sculpte les feuilles avec d'inouïs raffinements, un monde d'élégances folles, de souplesses étonnantes, de lumières fascinées, un monde toujours neuf, c'est tout cela le Nouveau Monde.

[...]

Mais cette image de l'homme du Nouveau Monde, ne coïncide-t-elle pas avec l'image même de l'homme tout court, de l'homme moderne dont le drame est que devant ses yeux le monde massif, le monde épais, se désintègre au fil des forces tapies dans son cœur et qui s'appellent l'Angoisse et la Peur ?

C'est par là que l'art de Lam est universel.

Mais je ne veux pas finir avec une note pessimiste. Le dernier mot n'est pas au chaos.

Peu à peu le chaos s'organise – comme s'organise la toile de Lam, claire, simple, suprêmement élégante.

L'œuvre de Wifredo Lam, c'est le chaos de l'homme américain, le chaos de l'homme moderne. Mais c'est aussi – et que cela nous reconforte – le triomphe de l'homme américain, le triomphe de l'homme moderne, sur son propre chaos.

En février, Gaston Gallimard avait refusé le nouveau recueil en raison d'un « programme de publication trop chargé ». En juin, Mascolo autorisera Présence africaine à faire paraître une nouvelle version du *Discours sur le colonialisme*. Les relations entre Césaire et Gallimard se distendent encore un peu plus. En attendant de trouver un éditeur pour *Ferrements*, intitulé provisoirement *Grand sang sans merci*, Césaire offre au mois de mai six poèmes inédits à la revue de Maurice Nadeau, *Les Lettres nouvelles*.

En 1953, Maurice Nadeau et Maurice Saillet avaient lancé *Les Lettres nouvelles* dans l'idée de concurrencer la *Nouvelle Revue française* réanimée par Paulhan après la guerre. Conformément aux règles qu'il s'est fixées, Leiris refuse de participer à la *NRF* où paraissent des textes « de certains auteurs dont le Comité national des écrivains avait dressé

la liste⁴¹ ». En revanche, il s'implique dans *Les Lettres nouvelles*, à condition qu'en soit écarté un auteur qui fut « ministre de Vichy⁴² ». Il évite ainsi à Césaire d'être publié dans une revue où Georges Pelorson aurait joué un rôle éditorial⁴³. Nadeau demandait des poèmes à Césaire depuis 1953. Il n'en avait pas, puisqu'il était « loin de toute activité littéraire⁴⁴ ». Les six textes envoyés le 8 mars 1955 sont réunis sous le titre général « Vampire liminaire », emprunté à l'un des poèmes qui résume bien la tonalité lugubre de l'ensemble :

Il se fait une lumière atroce
de l'Occident à l'Orient à contre-courant
le hurlement des molosses du brouillard y répond de la
Ville selon la Peur plénière agitant à foison de drapeaux
dix milliers de langues gluantes et la parade visqueuse
entre deux nuits
d'abord de toutes les bêtes somptueuses vomies des
pourritures⁴⁵

Le poème « Ferrements⁴⁶ » qui ouvrira le recueil de 1960 associe une présence féminine, victime du même lancinant malheur et à peine consolatrice (« tout de même ma chère tout de même nous cinglons / à peine un peu moins écoeurés aux tangages »). Seule la relative douceur de « Pour Ina » (« et le matin de musc tiédissait dans la mangle une main de soleil... ») tranche avec l'atmosphère tourmentée de l'ensemble. Ina Césaire, la première fille d'Aimé et de Suzanne Césaire, est alors âgée de treize ans. Le poète a l'habitude de dédier ses textes à ses proches, mais il s'agit de la seule fois où la dédicace tient lieu de titre.

Le dernier poème, « Et tâtant le sable / du bambou de mes songes... » annonce au contraire une violente révolte, une « vie qui se cabre / dans tous les sens ».

**« que le poème tourne bien
ou mal sur l'huile de ses gonds fous-t-en
Depestre fous-t-en laisse dire Aragon »**

Le conflit avec Aragon via Depestre sur la « poésie nationale » devient public à l'été 1955. En juin, Depestre envoie de São Paulo, où il habite, une lettre à Charles Dobzynski affirmant avec certaines nuances qu'il souscrit à la thèse d'Aragon et que la négritude est « une métaphysique petite-bourgeoise aveugle aux réalités historiques de la lutte des classes ». Dobzynski publie des extraits de la lettre de Depestre dans *Les Lettres françaises* du 16-23 juin 1955. Aux yeux de Césaire, les réserves exprimées sur une nécessaire adaptation des prescriptions d'Aragon aux particularismes haïtiens sont insignifiantes comparées à son allégeance assimilationniste. De plus, la poésie traditionnelle est une menace d'asphyxie personnelle, comme il le rappellera à Depestre dix années plus tard : « En réalité, si tu veux, je suis devenu poète en renonçant à la poésie. La poésie était pour moi le seul moyen de rompre avec la forme régulière française qui m'étouffait⁴⁷. » Césaire va défendre énergiquement son oxygène.

Au même moment, Senghor fait paraître ses réflexions sur les nouvelles perspectives politiques et institutionnelles relatives aux pays colonisés dans la revue *La Nef*, dirigée par Lucie Faure⁴⁸. Il estime que la plupart des élus ultramarins réclament un aménagement des rapports établis entre leur pays et ce que l'on nommait la métropole. Plus précisément, Senghor souhaite transformer la « république unitaire, centralisée et centralisatrice, en république fédérale, sur le modèle du Canada, de la Suisse ou de l'Allemagne occidentale » pour rendre possible « l'autonomie interne » en Algérie et plus largement dans tous les départements et territoires d'outre-mer. Un projet qui a de quoi séduire son ami. L'impasse de l'assimilation antillaise pourrait être contournée par une autonomie que Césaire n'avait pas encore osé penser, ou osé exprimer. En outre, le cadre fédéral qui autoriserait de nouveaux liens entre les Antilles françaises, les pays africains et la France suscite son adhésion, comme il l'affirmera un peu plus tard. La perspective est sérieuse, puisque énoncée par un Senghor secrétaire d'État à la présidence du Conseil, nommé par Edgar Faure, le mari de la directrice de *La Nef*. Par conséquent, le communisme n'est plus nécessairement à l'ordre du jour. Contrairement à Sartre, Césaire ne se rend pas au congrès mondial de la paix, réuni à Helsinki du 22 au 29 juin 1955.

Dans le numéro de juillet de *Présence africaine* paraît un groupe de six poèmes⁴⁹ qui commence par une véhémence « Réponse à Depestre

poète haïtien (Éléments d'un art poétique)⁵⁰ ». Césaire, s'étonnant de la servilité de son ami, le renvoie à l'histoire de la glorieuse révolution haïtienne et à celle, tragique, de l'esclavage. Il se livre avec une féroce ironie à la critique de la poésie prônée par Aragon et exhorte le « Camarade Depestre » à marronner en sa compagnie :

Laisse-la Depestre laisse-la
la gueuserie solennelle d'un air mendié
laisse-leur
le ronron de leur sang à menuet l'eau fade dégoulinant
le long des marches roses
et pour les grognements des maîtres d'école
assez

Marronnons-les Depestre marronnons-les
comme jadis nous marronnions nos maîtres à fouet

Le sang nègre est indocile au menuet et au sonnet. Dans son rapport du 13^e congrès, Aragon, reconduisant un débat récurrent au Parti communiste sur l'importance respective de la forme et du fond, avait affirmé – en contradiction avec sa ferme prescription du sonnet – que l'artiste disposait d'une certaine liberté formelle, dans la mesure toutefois où cette forme était adéquate à un fond caractérisé par son « contenu socialiste ». Césaire réplique dans son poème que, si « le fond conditionne la forme », le contraire est également vrai : « la forme prenant sa revanche / comme un figuier maudit étouffe le poème ». Il invite donc joyeusement Depestre à revenir à la forme et au rythme de sa poésie :

Bombaïa bombaïa
Crois-m'en comme jadis bats-nous le bon tam-tam
éclaboussant leur nuit rance
d'un rut sommaire d'astres moudangs.

Les poèmes donnés à *Présence africaine* amplifient paradoxalement le retour au « Nouveau Monde » que Césaire partage avec Lam et Depestre, et détournent la revue pour affirmer une « présence

antillaise ». Dans « Va-t'en chien des nuits⁵¹ », le chien évoque le cauchemar de la traversée atlantique (« un souvenir de marée »), dans un décor devenu aride et où toute trace du passé est abolie. Un chien non plus silencieux, mais poursuivant les esclaves fugitifs jusqu'à les déchi queter de ses crocs⁵².

va-t'en chien des nuits va-t'en
inattendu et majeur à mes tempes
tu tiens entre tes crocs saignante
une chair qu'il m'est par trop facile de reconnaître

Dans « Statue de Lafcadio Hearn⁵³ » la tumultueuse vie de l'auteur est mêlée à celle des personnages de ses contes martiniquais⁵⁴, comme la jeune gourmande Nanie-Rosette (ou Rozette) qui fuit pour aller manger sur un rocher, sans se soucier du diable qui cherche à l'impressionner en compagnie de Zombi, Soucouyan, Loup-Garou et Agouloue. Ou le brave et stupide paysan Yé, lui aussi importuné par le diable qui mange les provisions de sa famille. Ce recentrage géographique est aussi un retour dans le temps : Césaire, avec Ménil, avait évoqué les personnages de Hearn dans l'introduction au folklore martiniquais parue en janvier 1942 dans le quatrième numéro de *Tropiques*.

« Faveur des sèves⁵⁵ » donne à lire le rapport intime du poète avec les arbres de ses forêts martiniquaises : pachira, simaruba et ceiba, médiateurs d'une improbable et terrible origine :

savants fûts d'orgueil d'un gisement de naufrages
ou peut-être êtes-vous la bienveillance hagarde
du rare monde noueux de mes pères
dressés au bord délirant de ma fidélité
ou lait ruiné de ma mère ma force qui s'obstine
et à mes lèvres monte

Le débat avec Depestre prend de l'ampleur. Petar Guberina, Léopold Sédar Senghor, Gilbert Gratiant, David Diop, Bernard Dadié, Moustapha Wade, ou Georges Desportes... expriment leur point de vue⁵⁶. Depestre reviendra sur ses positions dans *Les Lettres nouvelles*, en

janvier 1957, tout en restant pour longtemps hostile à une négritude que Césaire lui-même considérait d'assez loin depuis des années. Dans son article « Sur la poésie nationale⁵⁷ », le rebelle au sonnet récuse les termes mêmes du débat. Depestre s'est mis dans une situation impossible en se sentant tenu de respecter les règles de la poésie nationale française, même s'il essaie d'y introduire « un volet africain⁵⁸ ». Le concept de « poésie nationale », reposant sur la pratique d'une forme particulière, est invalide, que la forme soit empruntée à l'Europe ou à l'Afrique. Postuler une essence de la forme africaine présenterait le danger non pas d'assimilationnisme, mais d'exotisme. Le problème de la poésie nationale est par conséquent mal posé : « Que la poésie soit et c'est tout. Elle sera nationale par surcroît. »

Une révolte de plus grande envergure, qui lie poésie et politique, est annoncée quand Césaire convie Depestre à « la grande aventure de la liberté » : « [...] notre poésie existe à ce prix : notre droit à l'initiative y compris notre droit à l'erreur. Je dis la poésie. Et la Révolution aussi ». Une formule qui renvoie implicitement au manifeste de Breton et Trotsky : « Pour un art révolutionnaire indépendant » de 1938 qui se terminait par :

Ce que nous voulons :

L'indépendance de l'art – pour la révolution ;

la révolution – pour la libération définitive de l'art.

Par son poème et par son article, Césaire sait qu'il risque d'être définitivement marginalisé. Aragon ne pourra pas lui pardonner tant d'offenses. En revanche, la querelle lui montre qu'il dispose, chez Présence africaine, d'un espace d'expression et d'une solidarité étendue. Même si les participants au débat ont affirmé des conceptions nuancées, ils sont tous d'accord avec lui pour refuser d'obéir aveuglément à Aragon. Tous, y compris l'ancien professeur Gratiant, toujours communiste, qui anticipe un autre débat en déplaçant la question nationale sur le terrain de la Martinique. Car pour parler de poésie nationale, encore faut-il appartenir à une nation. Or, « [...] malgré tous les jeux de la politique et du désir, nous ne sommes pas la France, mais j'affirme que nous sommes quand même partiellement de France tout étant vraiment de Martinique ». Gratiant estime donc qu'il

n'existe pas une « nation martiniquaise », « mais il y a un pays martiniquais dont la réalité est de syncrétisme ». Au mois d'août, Césaire donne trois nouveaux poèmes à la revue *Les Temps Modernes*⁵⁹ : « Aux îles de tous les vents », « Saison âpre⁶⁰ », et « Précepte⁶¹ » qui annonce un retour fondé sur de nouvelles lois :

C'est bien je ne rentrerai que sauvage hirsute d'épine de
chemin
par l'arc à trois portes des selves vigoureuses

exclu mais violeur des sanctuaires
et rentrant par le triomphant portail
de la mer défonçant par saccades la pudeur de la pierre

Lassitude, doute ou crainte de ne pas être réélu ? Lorsque le président du Conseil Edgar Faure est renversé, le 29 novembre, Césaire écrit au ministère de l'Éducation nationale (le 2 décembre) pour savoir dans quelles conditions il pourrait reprendre un poste de professeur de lycée. Le même jour, Edgar Faure dissout l'Assemblée nationale⁶² et Césaire repart avec Bissol pour préparer les élections législatives du 2 janvier 1956. La liste de la Fédération communiste a mené campagne en déplorant la situation économique dramatique de la Martinique, touchée en particulier par la réduction de son contingent de rhum, et en réclamant « une large participation des Martiniquais à l'administration de leurs propres affaires » dans le cadre de l'Union française. Césaire et Bissol sont facilement réélus⁶³.

Inéluctable rupture

Dans l'orbite de Présence africaine

À quelques mois de sa rupture avec le PCF, et alors que son nouveau recueil est toujours incertain, Césaire poursuit son rapprochement avec un Alioune Diop occupé à organiser un Bandoeng culturel du « monde noir ».

À l'initiative de Diop, *Le Monde* du 9 décembre 1955 publie un « appel aux écrivains et artistes noirs » signé par « Mlle Joséphine Baker, MM. Louis Armstrong (USA), Aimé Césaire (Martinique), René Maran (Martinique), Léopold Sédar Senghor (Sénégal), Richard Wright (USA), ainsi que diverses personnalités de l'Afrique du Sud, de la Gold Coast, du Nigeria, d'Haïti, du Dahomey et de la Sierra-Leone ». Un premier « congrès des hommes de culture du monde noir » est annoncé pour septembre 1956, en vue d'étudier « leur situation dans le monde moderne, les apports des noirs à la culture humaine, les thèmes, les styles et les genres qui caractérisent le génie de leurs peuples, les rapports à établir avec le monde culturel moderne, l'aide aux jeunes écrivains et artistes ».

C'est dans la revue *Présence africaine* que Césaire publie « Message sur l'état de l'Union¹ », le seul poème inédit de 1956. Toujours révolté par l'Amérique ségrégulée, il réagit au lynchage d'Emmett Till au mois d'août 1955. Cet adolescent noir originaire de Chicago avait été envoyé par sa mère à Money, dans le Mississippi, pour passer l'été chez son grand-oncle. Till aurait cherché à séduire une jeune femme blanche, Carolyn Bryant Donham, lors d'un passage dans l'épicerie où

elle travaillait ; ce qu'elle infirmera longtemps plus tard². Le mari de Carolyn, Roy Bryant, accompagné de son demi-frère, enlevèrent alors Emmett Till, le conduisirent dans le hangar d'une plantation voisine, le torturèrent et le jetèrent encore vivant dans la rivière Tallahatchie, près de Glendora, une autre petite ville du comté. Les auteurs du crime seront acquittés.

Le rapprochement est accentué par la réédition de trois textes fondamentaux. En juin 1955, en pleine crise sur la poésie nationale, Mascolo avait au nom de Gallimard autorisé Présence africaine à reprendre *Cahier d'un retour au pays natal* et *Discours sur le colonialisme*. Césaire ajoute à ses rééditions une nouvelle version de *Et les chiens se taisaient*. Il assure ainsi à la maison d'édition Présence africaine, créée deux ans après la revue, un soutien substantiel, puisqu'il ne réclame pas de droits d'auteur. La préparation de ses rééditions donne l'occasion à Césaire de fréquenter les bureaux de Présence africaine, rue des Écoles, et l'appartement des Diop, boulevard Sérurier, qui résonnent de débats littéraires et politiques africains. Césaire y retrouve bien sûr Senghor, mais rencontre aussi de nouveaux écrivains et les futurs chefs d'État des Afriques indépendantes, comme Sékou Touré, membre par alliance de la famille Diop. Césaire et Diop sont loin d'être en accord sur tout. Le catholicisme militant de Diop reste parfaitement hermétique à Césaire, et les débats sur l'Église en Afrique ne l'intéressent guère, quand ils ne l'exaspèrent pas. Mais il a appris depuis les années 1930 à être tolérant à ce sujet avec le « tala » Senghor. Diop, ouvert à la contradiction, se montre satisfait d'avoir créé un espace de discussions animées. Les deux hommes entretiendront désormais des rapports d'estime et de confiance.

La nouvelle version de *Discours sur le colonialisme* est l'occasion pour Césaire d'ajouter plusieurs passages, dont une évocation de l'étude de Cheikh Anta Diop, *Nations nègres et cultures*³. L'auteur y affirme que les Égyptiens anciens étaient noirs, tous noirs, une évidence qu'un complot occidental était parvenu à nier ; et que l'Égypte constituait le berceau de l'ensemble des cultures et des langues de l'Afrique noire contemporaine⁴. L'idée n'était pas tout à fait nouvelle, puisque Henri Grégoire l'avait déjà suggérée, de manière cependant beaucoup plus nuancée, dans *De la littérature des Nègres*... Il s'inspirait de Volney⁵, lui-même se référant à

Johan Friedrich Blumenbach⁶ qui distinguait trois variétés d'Égyptiens :

[...] une rappelle la figure des Indous, une autre celle des Nègres, une troisième, propre au climat de l'Égypte, dépend des influences locales : les deux premières s'y confondent par le laps de temps, la seconde, qui est celle du Nègre, se reproduit, dit Blumenbach, dans la figure du sphinx. [...] d'où Volney conclut qu'à la race noire, aujourd'hui esclave, nous devons nos arts, nos sciences, et jusqu'à l'art de la parole⁷.

La thèse de doctorat de Cheikh Anta Diop n'a pas été validée, son directeur n'ayant pas réussi à réunir un jury. Le Martiniquais Jean Yoyotte, titulaire de la chaire d'Égyptologie au Collège de France de 1992 à sa retraite et coauteur du *Dictionnaire de la civilisation égyptienne* (1959), m'avait confié que Cheikh Anta Diop était à ses yeux un farceur. Il s'exprime en termes encore plus nets dans un entretien : « Cheikh Anta Diop était un imposteur. Un égyptologue incapable de lire le moindre hiéroglyphe⁸. » D'autres que lui ont démontré le manque de rigueur scientifique de Cheikh Anta Diop, sa tendance à manipuler les données, et ont invalidé ses hypothèses⁹. Mais la théorie d'une Égypte noire avait de quoi séduire l'admirateur de l'abbé Grégoire, l'amoureux de la civilisation égyptienne et de son panthéon, au moment où il se rapproche des Africains de Présence africaine soucieux de réévaluer l'histoire de leur continent. Senghor, dont les rapports politiques avec Cheikh Anta Diop seront exécrables, est lui aussi conquis par le mythe de l'Égypte noire.

Césaire profite de la réédition de *Discours* pour prendre fermement parti dans la controverse qui oppose Roger Caillois et Claude Lévi-Strauss¹⁰. Depuis son retour d'Argentine, Caillois dirige chez Gallimard la collection « Croix du Sud » (consacrée à la littérature de l'Amérique du Sud). Il travaille aussi au département des Lettres et du Développement culturel de l'Unesco. Il y a fondé, en 1952, avec Jean d'Ormesson, la revue *Diogenes*. En décembre 1954 et janvier 1955, Caillois ouvre les hostilités en publiant dans la *Nouvelle Revue française* un article intitulé « Illusions à rebours », qui s'attaque à Lévi-Strauss et à son ouvrage *Race et Histoire*. Lévi-Strauss riposte en mars 1955 par

« Diogène couché », publié dans *Les Temps Modernes*, revue qui va abriter la suite de la querelle¹¹. En résumé, Caillois reproche à Lévi-Strauss ses « illusions », son idéalisme relatif aux sociétés primitives, analogue à celui des surréalistes, son relativisme culturel. Lévi-Strauss défend son refus de l'ethnocentrisme et répond nommément aux attaques personnelles : « L'Amérique a son McCarthy ; nous aurons notre McCaillois. » L'échange est donc d'une violence peu académique. Caillois ridiculise Leiris et Métraux – « experts » du vaudou – et l'île d'Haïti, où se manifestent tant « de mascarade burlesque, de frénésie collective, d'alcoolisme débraillé, de trafic électoral, de vente et d'achat de charges rentables, d'exploitation grossière d'une naïve ferveur ». Les experts feraient mieux de reconnaître la grandeur des « dogmes et [des] mystères de la religion catholique ». Césaire bondit sur sa proie et attaque celui qu'il considère comme le défenseur de la « supériorité de l'Occident ».

Cette dernière version de *Discours sur le colonialisme* retentit après la parution d'un article de Naville dans *France-Observateur*, en avril 1956. Yves Florenne y découvre qu'il a été pris à partie par Césaire et riposte dans son journal, *Le Monde*, le 25 avril, scandalisé de se découvrir « dans la filiation – bâtarde, honteuse, mais incontestable, directe et parfaitement consciente – dans la filiation, dis-je (ou plutôt : dit M. Césaire), d'Hitler ». Césaire lui répond dans *Le Monde* du 12 mai :

Je lis dans le Monde du 25 avril, sous votre signature, un article dont j'extrais la phrase suivante : « M. Césaire proclame, comme le rappelle M. Naville, que la viande blanche lui donne mal au cœur ». Or, cette phrase, laidement et bêtement raciste en effet, je ne l'ai jamais dite, jamais écrite, jamais pensée. Malgré vos imprudents guillemets, on la chercherait en vain dans mon œuvre, et vous seriez bien en peine d'en donner la référence à vos lecteurs¹².

Naville avait donc déformé sa pensée, d'où le malentendu de Florenne. Et Césaire, beau joueur, regrette de s'être « jadis » montré si violent à son égard – c'est-à-dire dans l'édition de 1950 du *Discours* que le journaliste n'avait pas lue, puisqu'il pense que l'attaque est

récente.

L'art polémique de Césaire¹³ et les querelles suscitées dans la grande presse assurent à *Discours sur le colonialisme* une notoriété considérable, particulièrement auprès des intellectuels africains qui préparent, chez Alioune Diop, l'avenir de leurs pays. Césaire devient leur figure tutélaire au moment où, le 23 juin 1956, est votée la loi-cadre de Gaston Defferre, ministre de l'Outre-mer de Guy Mollet. Elle vise à autoriser « le gouvernement à mettre en œuvre les réformes et à prendre les mesures propres à assurer l'évolution des territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer ».

Parallèlement, Césaire travaille à sa dernière version de *Cahier d'un retour au pays natal*. Mário Pinto de Andrade, qui créera le Mouvement populaire de libération de l'Angola avec António Agostinho Neto Kilamba ou Amílcar Lopes da Costa Cabral, est toujours le secrétaire de rédaction de la maison. C'est lui qui est chargé de suivre les modifications voulues par l'auteur. La version de *Cahier d'un retour au pays natal* éditée par Bordas huit ans plus tôt sert de base à la recomposition. Trois courts passages sont ajoutés. L'un d'eux consiste en une apostrophe à de pathétiques « présences » antillaises, dont certaines portent des noms à consonance africaine :

Siméon Piquine, qui ne s'était jamais connu ni père ni mère ; qu'aucune mairie n'avait jamais connu et qui toute une vie s'en était allé – cherchant son nom

Grandvorka – celui-là je sais seulement qu'il est mort, broyé par un soir de récolte, c'était paraît-il son travail de jeter du sable sous les roues de la locomotive en marche, pour lui permettre, aux mauvais endroits, d'avancer.

Michel qui m'écrivait signant d'un nom étrange. Michel Deveine adresse *Quartier Abandonné* et vous leurs frères vivants

Exélie Vêté Congolo Lemké Boussolongo quel guérisseur de ses lèvres épaisses suceraient tout au fond de la plaie béante le tenace secret du venin ? quel précautionneux sorcier déferait à vos chevilles la tiédeur visqueuse des

mortels anneaux ?

Présences je ne ferai pas avec le monde ma paix sur votre dos.

Césaire procède surtout à des coupures visant à minimiser l'imagerie sexuelle du poème. Par exemple, dans :

Et voici soudain que force et vie m'assaillent comme un taureau et je renouvelle ONAN qui confia son sperme à la terre féconde et l'onde de vie circonvient la papille du morne, et voilà toutes les veines et veinules qui s'affairent au sang neuf et l'énorme poumon des cyclones qui respire et le feu thésaurisé des volcans et le gigantesque pouls sismique qui bat maintenant la mesure d'un corps vivant en mon ferme embrassement.

le poète supprime « et je renouvelle ONAN qui confia son sperme à la terre féconde ». Si, en outre, « embrassement » devient « embrasement », il s'agit sans doute d'une simple coquille.

Le plus grand changement est la réduction drastique de la partie correspondant à « En guise de manifeste littéraire », dont l'ordre des strophes est de plus bouleversé. L'effacement de Breton tient aussi au changement de préfacier. Césaire demande à Petar Guberina, qui a participé au débat sur la poésie nationale, d'en écrire une nouvelle.

Le nouveau *Cahier* sort le 29 juin 1956. Présence africaine organise le lendemain une « Journée du livre africain », à la Salle des sociétés savantes. Césaire y participe avec Georges Balandier, Robert Delavignette, Boris Diop, Max-Pol Fouchet, Nicolas Guillén, Michel Leiris, René Maran, Jacques Rabemananjara, Richard Wright... La promotion aura été prestement menée.

Césaire a poursuivi sa patiente collaboration avec Janheinz Jahn¹⁴. Le traducteur allemand l'interroge sur le sens de ses mots, négocie des autorisations avec ses éditeurs... Accompagné de sa femme, il vient à Paris en mai 1956 pour organiser des séances de travail. *Sonnendolche. Lyrik von Den Antillen*¹⁵ peut sortir. L'anthologie propose un choix de trente poèmes extraits des recueils *Les Armes miraculeuses* (1946),

Soleil cou coupé (1948), *Corps perdu* (1950), des textes édités en revue qui seront repris dans *Ferrements* (1960) dans des versions parfois différentes, ainsi que la fin du *Cahier* dans sa récente édition. Présentant à la fin de l'ouvrage les modalités de son travail avec Césaire, Jahn écrit :

Quant à la traduction, il faut dire qu'elle éclaircit parfois le texte original, pour la simple raison que les termes polysémiques ne trouvent, d'une langue à l'autre, que des équivalents plus explicites. Lorsque la question s'est posée, Césaire a décidé lui-même de la formulation. Parfois, la traduction a connu un destin heureux, par exemple, dans la dernière strophe du poème S.9 [« Marche des perturbations »], où les noms de plantes « flambes » et « euphorbes » sont devenus « *Schwertlilien* » et « *Wolfsmilch* » [respectivement « lys-épée » et « lait de loup »], si bien que Césaire regretta que les termes français ne continssent pas la même double signification, qui exprimait si exactement sa pensée : les fleurs et les animaux ont en eux des forces qui en font des compagnons de lutte pour l'avenir. Le « lys-épée » possède l'épée comme la « flambe » possède la flamme, et l'euphorbe allaite les loups ou les fondateurs des futurs empires (Romulus et Remus). L'effort de traduction a donc consisté à compenser d'une autre manière l'inévitable perte d'ambivalence¹⁶.

Tout ne fut pas cependant aussi simple. Le 23 juillet 1956, alors que les épreuves de *Sonnendolche* étaient prêtes, Césaire avait dû admettre que certains problèmes resteraient insolubles :

Enfin, j'entreprends de répondre aux questions que vous m'avez posées concernant certains poèmes. Je m'excuse de ne pouvoir répondre à toutes car beaucoup d'entre eux sont des textes automatiques, écrits à l'époque où je subissais l'influence des surréalistes français, si bien qu'il y a beaucoup d'associations d'idées qu'il ne m'est plus possible, dix ans après, d'éclaircir moi-même.

La même année, Jahn produit, avec l'accord de Gallimard¹⁷, une traduction et une adaptation radiophonique de *Et les chiens se taisaient*. Il avait persuadé Césaire que cette forme, très en vogue en Allemagne, assurerait à l'œuvre une diffusion importante, mais qu'il fallait pour cela lui donner une structure plus dramatique. Césaire participe à l'adaptation et révisé son texte, guidé par un Jahn qui avait suivi des études d'art dramatique à l'université de Munich et qui avait fondé une troupe qui joua pour les soldats du front pendant la guerre. Ainsi, peut-il lui écrire, le 12 août 1955, qu'il n'a « guère d'inspiration ces jours-ci », mais qu'il lui envoie quand même une scène : « Je l'ai faite en suivant vos conseils. Il s'agit d'une scène où l'Amante essaie de détourner le Rebelle de son destin. J'ai l'idée d'une autre scène : une scène qui opposerait l'Administrateur au Rebelle et qui se terminerait par l'aveuglement du Rebelle. Je compte m'y mettre instamment. » Le 31 août, ayant validé la structure générale conçue par Jahn, il envoie la scène promise en lui expliquant le sens qu'il veut lui donner, et qui trahit une ré-historicisation : « J'ajoute une chose très actuelle : une sorte de débat sur la colonisation, avec le point de vue du colonisateur et le point de vue du colonisé ; une sorte de clairière logique et dialectique au milieu de toute la forêt lyrique que constitue la version primitive. Écrivez-moi votre sentiment là-dessus. » Le 1^{er} septembre, il a pourtant des idées différentes de celles de Jahn sur la composition de sa pièce pour une adaptation en langue française¹⁸.

L'adaptation radiophonique produite le 31 décembre 1955 est diffusée par la radio de Francfort le 16 janvier 1956. Jahn en publie une traduction un peu développée en avril 1956¹⁹. Césaire décide pourtant de poursuivre la révision d'un texte qui a pour lui « une importance profonde » et dans lequel il avait mis « tant de [lui]-même et de [ses] problèmes », comme il l'avait écrit à Jahn dans sa lettre du 26 août 1955.

Le 11 mai 1956, Andrade obtient l'accord de Gallimard pour qu'il se désiste en faveur de *Présence africaine*. C'est une réponse tardive. La demande datait du 7 mars. Gallimard a hésité. La nouvelle version française, publiée comme « arrangement théâtral » en septembre, est recomposée par Césaire pendant l'été 1956. Il écrit à Jahn, le 23 juillet. Suzanne et les enfants sont à la montagne, mais il restera à Paris tout l'été pour travailler :

Je me préoccupe maintenant de faire taper à la machine la version de « Et les chiens se taisaient ». Dès qu'elle sera prête, je vous l'enverrai. Grosso modo, j'ai fait subir à votre version 2 modifications : 1°) j'ai allégé le premier acte et ai mis l'entrevue avec la mère et avec l'amante à la fin, dans le dernier acte. Par ailleurs après le second acte intitulé le Rêve, j'ai intercalé un troisième acte qui s'appelle le Procès, qui est très commode car il me permet de dénoncer les procédés les plus typiques du colonialisme.

Il n'y aura pas de troisième acte et Césaire revient finalement à une forme très proche de la version publiée dans *Les Armes miraculeuses*, comme si tout son dialogue avec Jahn avait été vain. La « traduction » de Jahn, qui n'en est pas une puisqu'elle ne correspond pas au texte publié en français par Césaire, continuera à vivre sa vie. Elle sera mise en scène à Bâle, en septembre 1960, et à Hanovre, en juin 1963 (en présence de l'auteur martiniquais). Avec entre-temps une nouvelle version radiophonique pour la radio de Cologne en 1961. L'actualité des indépendances africaines aidant, l'accueil est chaque fois « passionné²⁰ » et Césaire en est certainement très heureux.

Pourquoi s'est-il ravisé au dernier moment ? Il ne s'en explique pas à Jahn. Sans doute s'est-il lassé de l'autoritarisme de son « traducteur » et regrettait-il de s'être laissé entraîner dans une direction qui ne correspondait pas à ses véritables désirs. Jahn s'était emparé de sa pièce, certes avec son assentiment, pour la modifier profondément : en supprimant un tiers du texte original, en ajoutant de nombreux passages, n'hésitant pas en outre « à réordonner et à fractionner les répliques, à en modifier totalement la succession ou même à les mettre dans la bouche d'un autre personnage²¹ ». Le dramaturge était par conséquent sommé de s'inscrire dans une adaptation qui lui échappait. Il ne parvenait pas à obtenir un résultat satisfaisant, et ses errements devaient péniblement lui rappeler combien il avait déjà souffert pendant la guerre quand il devait « déshistoriciser » son « drame nègre ». Pendant l'été 1956, Césaire est en outre tourmenté par le temps qui presse : le congrès des écrivains et artistes noirs approche et Présence africaine attend son manuscrit. Sans doute rumine-t-il aussi sa rupture avec le Parti communiste français.

Une ligne impossible à suivre

La position du Parti à l'égard de la guerre d'Algérie est pour le moins confuse et gêne beaucoup Césaire. Le 5 novembre 1955, sous la présidence de Jean Cassou, Robert Antelme, Louis-René des Forêts, Dionys Mascolo, Marguerite Duras, Edgar Morin et sa femme Violette avaient officialisé la fondation du Comité d'action des intellectuels contre la poursuite de la guerre en Afrique du Nord. Il attire trois cents personnes venues de divers horizons, dont Georges Bataille, André Breton, Michel Leiris, Roger Martin du Gard, Claude Lévi-Strauss, Simone de Beauvoir et Jean-Paul Sartre. Les réunions se tiennent au domicile de Duras et de Mascolo, rue Saint-Benoît. Lors de sa première réunion publique, le 27 janvier 1956, salle Wagram, Césaire prononce un discours embarrassé.

Thorez parlait de « nation algérienne en formation » après l'insurrection de novembre 1954, expression qui devient « fait national algérien » un an plus tard. Il faudra attendre le mois de mai 1956 pour qu'il se prononce en faveur de l'autodétermination, lors d'une session du Comité central réuni à Arcueil : « Nous devons répéter qu'il n'est pas d'autre moyen pour ramener la paix et pour permettre à l'Algérie de décider librement de son sort²². » Le 12 mars 1956, le Parti a fait voter le projet de loi du gouvernement de Guy Mollet l'autorisant à « prendre toutes les mesures exceptionnelles en vue du rétablissement de l'ordre » en Algérie, en connaissant parfaitement le projet du secrétaire d'État aux Forces armées, Max Lejeune : incorporer 50 000 recrues tous les deux mois jusqu'à la fin de l'année²³. Cette décision sèmera durablement le trouble aussi bien à l'intérieur de l'Assemblée nationale qu'en dehors : « Dans les milieux intellectuels, certains militants critiques, parmi lesquels Claude Roy, Robert Bonnaud, Jean-Pierre Vernant et une partie de la célèbre cellule Sorbonne-Lettres, ont entamé à cette occasion le processus de rupture avec le PCF²⁴. »

Léon Feix, chargé des affaires coloniales, déplorera les « hésitations, même parfois après explications » d'un « certain nombre de camarades ». Les explications ne devaient pas être convaincantes. L'attitude du Parti communiste évoluera pour condamner l'ensemble de la politique de Guy Mollet²⁵ à la fin d'octobre 1956. Entre-temps, Césaire aura envoyé sa lettre de démission.

Dans son intervention de janvier 1956, Césaire précise donc prudemment qu'il n'est pas un spécialiste de l'Afrique du Nord, mais qu'il intervient par solidarité « à l'égard de tous les opprimés ». Il fait confiance au peuple français « spontanément et profondément anticolonialiste ». Pour lui, le cas de l'Algérie, « tout tragique qu'il est », n'est qu'un cas particulier du vaste problème colonial en suspens. Il prône assez vaguement la naissance ou la renaissance d'un État algérien uni avec la France par des lois d'amitié et de solidarité, et non plus par des liens de sujétion et de domination²⁶.

Il est évident que Césaire s'entend mieux avec ceux qui se revendiquent d'une gauche non stalinienne qu'avec les adeptes du Parti. Cette tendance se vérifie dans ses relations avec le militant libertaire et anticolonialiste Daniel Guérin. De février à avril 1955, Guérin a séjourné à la Martinique, la Guadeloupe, la Jamaïque, Haïti et Trinidad, pour analyser la situation de la Caraïbe avec la liberté de ton qui le caractérise. Remédier à la misère antillaise et mettre fin au règne de « la ploutocratie capitaliste qui domine les îles » passe selon lui par la création d'une fédération indépendante aussi bien de la France que de l'Angleterre ou des États-Unis, les relations qu'il entretient avec le futur Premier ministre de Trinidad, Eric Williams, n'étant pas étrangères à ses analyses, comme il l'indiquera lui-même dans son « témoignage militant²⁷ ».

L'article de Césaire, « Décolonisation pour les Antilles », paraît dans le numéro de *Présence africaine*²⁸ qui précède le congrès de septembre 1956. Il sera repris comme préface à l'essai *Les Antilles décolonisées*. Guérin y condamne la loi de départementalisation. Césaire revient donc sur cette question pour inviter à en analyser les origines, l'esprit, et les prolongements. Il rappelle que la loi était le fruit d'une volonté générale visant à « passer d'une citoyenneté mutilée à la citoyenneté tout court ». Il en dialectise les écueils :

Elle comblait une contradiction. Elle en créait une autre. L'égalité était désormais totale dans le droit. L'inégalité s'aggravait chaque jour davantage dans les faits. Bref, à mesure que la France s'enfonçait chaque jour davantage dans les ornières de la réaction politique, une terrible contradiction s'agrandissait au sein de la départementalisation, contradiction qui ne pouvait se

Par conséquent, l'échec de cette loi (« les déceptions et la nausée du présent ») est à l'origine de l'idée nationale aux Antilles françaises, « c'est la dialectique elle-même qui donne aux problèmes posés par la départementalisation, la seule issue qui leur puisse convenir : *une issue nationale* ». Césaire analyse « le particularisme » antillais de manière inédite, dans des termes semblant presque annoncer les thèses du mouvement de la créolité, et en contradiction avec ses futures positions, dont celles exposées lors de sa communication au congrès de septembre 1956. Il fait en effet ici référence à une « communauté psychique des habitants à quelque race qu'ils appartiennent » ; à la langue créole en partage ; à « l'élaboration syncrétique d'éléments européens, africains et indiens » fondant une culture propre. Tous ces éléments définissent une « petite communauté nationale », blessée en raison de son histoire tourmentée. Mais, pour le moment, les nations antillaises sont « encore balbutiantes et incertaines d'être ». Il estime également que l'idée d'une grande fédération antillaise est prématurée, même si une *West Indies Federation*²⁹ est en train de naître : « Nous ne refusons pas de croire qu'un jour, dans un avenir qu'il n'est pas possible de déterminer, les pays antillais arrivés, chacun par les voies qui lui seront propres à la pleine maturité nationale, décideront librement de s'unir pour mieux se maintenir. [...] Mais ce n'est pas la tâche de notre génération. » Il avait pourtant accepté de participer, le 27 novembre 1955, à la conférence d'Eric Williams, organisée à Paris par Guérin, en compagnie également de Depestre ou de Andrade ; et il reviendra sur cette position dès sa rupture avec le PCF, accusant le Parti d'avoir voulu maintenir la Martinique « dans une manière de ghetto insulaire », coupé des autres îles des Antilles.

Au même moment, Césaire accorde un entretien à *Trait d'union*, le bulletin de l'Association des étudiants de la Martinique à Paris³⁰ qui a succédé bien longtemps après à *L'Étudiant noir*. Ses propos se limitent ici aux questions concernant la naissance d'une culture spécifiquement martiniquaise et Césaire justifie par la situation coloniale la nécessité d'une « négritude », inventée plus de vingt ans plus tôt. Signe qu'il médite ses anciennes priorités.

Jusqu'à octobre 1956, Césaire se montre mal à l'aise, hésitant. Après sa réélection de janvier, son travail parlementaire est orienté

par les problèmes économiques de la Martinique. Il demande des mesures pour favoriser l'industrialisation, pour lutter contre le chômage et pour indemniser les chômeurs, pour faciliter le travail des marins-pêcheurs, ou pour modifier des droits de douane concernant les engrais agricoles. Il intervient aussi en collaboration avec ses collègues communistes des autres départements ultramarins³¹.

La Fédération communiste martiniquaise se rénove en revendiquant un statut qui permette d'assurer une certaine autonomie dans le cadre de l'Union française, après avoir pris acte que le combat pour l'assimilation était perdu. Dans un article publié à la une de *Justice*, le 3 février 1956, Césaire commente le rapport présenté par Camille Sylvestre à la 11^e conférence fédérale. Après l'éloge d'un « irremplaçable document sur la question martiniquaise », il souhaite une mise à jour du texte qui date d'août 1955. Le rapport « précède et prépare un bond en avant décisif ». C'est prophétiquement annoncer un autre rapport et un autre bond. Le 14 février 1956, le 20^e congrès du Parti communiste de l'Union soviétique s'ouvre au grand palais du Kremlin. Dix jours de débats confirment une volonté de détente et de coexistence pacifique. Dans la nuit du 24 au 25 février, après la clôture officielle du congrès et au cours d'une séance à huis clos dont les délégués étrangers sont écartés, le Premier secrétaire, Nikita Khrouchtchev, lit un rapport énumérant longuement la liste des « actes massifs d'abus contre la légalité socialiste » dont Staline s'est rendu coupable. Ce rapport secret ne le reste pas très longtemps. Le *New York Times* en publie des extraits dès le 16 mars. Le 19 mars, plusieurs articles du *Monde* sont consacrés aux révélations qu'André Fontaine analyse sans encore croire que Khrouchtchev ait pu publiquement reprocher à Staline son absolutisme, son instauration du culte de la personnalité, ses purges, sa paranoïa, ou son rôle militaire catastrophique pendant la guerre :

Il est sûr d'autre part que des réunions d'activistes se déroulent un peu partout à l'heure actuelle en Union soviétique pour commenter les résultats du vingtième congrès. Les portraits de Staline sont graduellement retirés de différents lieux publics, et le bruit court même à Moscou que son corps serait prochainement enlevé du mausolée où il repose à côté de celui de Lénine. Enfin, on signale que

depuis quelques jours le titre « prix Staline » a disparu de la mention des artistes participant aux représentations théâtrales ou musicales à Moscou. Pour le reste il semble que les « révélations » du *New York Times* et de Reuters comportent de grosses exagérations quant aux termes dont se serait servi M. Khrouchtchev.

La presse suit fébrilement les nouvelles révélations et leurs immenses répercussions internationales. Une très timide réaction de Thorez sera exprimée finalement dans *L'Humanité* du 27 mars. Il affirme que le PCF adopte les thèses du rapport, reconnaît bien certaines erreurs relatives « à la légalité soviétique », qui toutefois n'enlèvent rien « aux mérites historiques » de celui « a défendu et fait progresser l'héritage théorique et pratique de Lénine³² ».

Le 23 mars 1956³³, lors de la discussion de plusieurs interpellations sur la politique agricole et viticole du gouvernement, Césaire reprend la parole à la tribune de l'Assemblée pour la première fois depuis le 16 décembre 1954. Il déplore en particulier la réduction du contingentement du sucre et du rhum martiniquais et réclame des mesures pour éviter de faire disparaître les petits planteurs et de condamner les ouvriers agricoles à se mettre en grève chaque année, au début de la récolte, au moment où ils sont contraints de négocier leurs conditions de travail³⁴. Dans sa dernière intervention comme député communiste, le 19 juin 1956³⁵, lors de la discussion en troisième lecture du projet de loi créant un fonds national de solidarité, Césaire défend son amendement qui prévoit d'étendre le bénéfice de l'allocation attribuée aux anciens salariés à ceux qui, vivant dans le dénuement, ne peuvent cependant pas apporter la preuve de leurs services passés pour obtenir le secours vieillesse.

Le rapport de Khrouchtchev avait été publié intégralement dans *Le Monde* quelques jours plus tôt (le 6 juin), « en dépit des restrictions de papier qui sont actuellement infligées à la presse française », car la direction du journal juge sa connaissance « indispensable à qui veut comprendre l'histoire de ces dernières années ». Cette fois, nul doute n'est plus permis. Cette parution provoque une crise de confiance au sein du PCF³⁶ à la veille de son 14^e congrès, et de vives réactions parmi ceux qui en avaient été exclus, comme Pierre Hervé, après la publication de son livre, *La Révolution et les fétiches*.

Du 18 au 21 juillet, au Havre, l'ordre du jour comporte l'examen des problèmes municipaux, les questions relatives à la jeunesse et à la direction collective du PCF, sans s'attarder sur les travaux du 20^e congrès soviétique que les militants sont simplement invités à étudier. Césaire est curieux de prendre la mesure d'un point énoncé dans la déclaration adoptée à l'unanimité par le Comité central. Il porte sur les « particularités nationales », « les conditions de chaque pays » qui doivent s'articuler non seulement à « la lutte pour les intérêts de la classe ouvrière, pour la paix et l'indépendance nationale », mais aussi à celle « de l'ensemble du prolétariat international » fidèle à « l'idéologie scientifique du marxisme-léninisme » et « à l'esprit de l'internationalisme prolétarien³⁷ ». Bref, comment le PCF va-t-il prendre en considération la dialectique du particulier et de l'universel, ici entendue comme « internationalisme prolétarien » ?

Le sujet ne sera pas abordé. La vogue de l'autocritique en URSS ne va pas jusqu'à atteindre la direction du Parti communiste français. Thorez attaque violemment ceux qui l'ont réclamée : « Comme si nous étions une école de controverse, un club, et non pas l'avant-garde de la classe ouvrière. La discussion doit cesser dans notre sein lorsque la décision intervient et qu'elle est obligatoire pour tous³⁸. »

Césaire et les autres délégués martiniquais sortent fort dépités par le congrès. Rien ne laisse encore supposer que Césaire ait décidé de quitter le Parti communiste, mais tout confirme que son projet est de créer un Parti communiste martiniquais pour ne plus dépendre du PCF. Camille Sylvestre, secrétaire général de la Fédération lancera le débat sur la transformation en juin 1957, après le départ de Césaire.

Un congrès mosaïque

La « Tête de Nègre » de *Corps perdu* est offerte par Picasso au congrès des écrivains et des artistes noirs qui se réunit à la Sorbonne du 19 au 22 septembre 1956, avec une dédicace qui souligne le lien de l'artiste avec Césaire : « Artistes et poètes reviennent toujours au même pays natal, quelle que soit leur couleur. Salut fraternel au congrès des hommes de culture du Monde noir. » Le congrès rassemble

soixante-trois écrivains et artistes d'Afrique, d'Amérique du Sud, d'Amérique du Nord, des Antilles et de Madagascar, pour quatre jours de conférences et de débats très animés. Cependant, certains invités, comme le très attendu W. E. B. Du Bois, n'ont pas été autorisés à venir des États-Unis. L'ombre de la CIA plane par conséquent sur les cinq membres de la délégation américaine présents, soupçonnés de collusion avec l'agence.

Dans son discours d'ouverture, Jean Price-Mars se réjouit de la réunion, salue le travail de préparation réalisé par Présence africaine et lit les messages de félicitation envoyés du monde entier. Alioune Diop, très heureux, considère que l'événement est comparable à la conférence de Bandoeng. Cependant, au moment où le « monde noir » se rassemble à l'amphithéâtre Descartes, il doit faire le constat de son utopie. Les congressistes s'interrogent en effet sur ce qui les réunit vraiment. Un « monde noir » de plus exclusivement masculin. Richard Wright le regrette en espérant que les femmes seraient conviées si un autre congrès était organisé, car « les hommes noirs ne seront pas libres tant que leurs femmes ne le seront pas ».

Senghor, le 19 septembre, doute moins que jamais de la « physio-psychologie du Nègre », « homme de la nature », homme doué d'une « raison non discursive », mais « synthétique » ou « intuitive par participation », ayant fondé une « civilisation harmonieuse » et une « religion authentique ». Dans la discussion du soir, Richard Wright réfute, en termes polis mais fermes, cette généralisation. Il vit dans un pays industriel et se demande en quoi il est concerné par la culture négro-africaine traditionnelle qui, par ailleurs, n'a pas été d'un grand secours pour lutter contre la colonisation européenne. Jacques Stephen Alexis conteste après lui la vision globalisante tendant à faire de la culture « une donnée vague, une donnée qui serait purement spirituelle, et qui ne serait pas liée à l'histoire et à la lutte politique ». Césaire tente d'apaiser la situation, en alléguant que le programme du congrès est conçu pour aborder une thématique différente chaque jour, le premier étant consacré à « l'inventaire » des cultures, le deuxième à la « crise » et le troisième « aux perspectives ». Il accorde à Alexis qu'il existe bien des cultures nationales. Il ne fait qu'exacerber le mécontentement de son ami haïtien. Alexis exprime plus nettement encore sa critique de la culture nègre monolithique telle que Senghor la présente en manifestant sa solidarité avec Wright.

Il traduit d'ailleurs en français une partie des propos de l'écrivain américain, qui, manifestement, n'avaient pas été compris de tous les délégués, puisque personne ne lui avait répondu.

Le trouble s'étant installé, Césaire est obligé de revoir la copie de son intervention du lendemain³⁹. En prenant longuement la parole, le 20 septembre, il commence par une hypothèse qui évite l'essentialisation de la culture et de l'être noirs :

Depuis quelques jours, on s'est interrogé sur le sens de ce congrès. On s'est demandé en particulier quel est le commun dénominateur d'une assemblée qui unit des hommes aussi divers que des Africains de l'Afrique noire et des Américains du Nord, des Antillais et des Malgaches. La réponse me paraît évidente : ce commun dénominateur, c'est la situation coloniale.

En reprenant les tumultueux débats de la veille, il propose une articulation : les cultures nationales présentant des analogies entre elles peuvent être regroupées dans une civilisation plus vaste. Il est alors possible de définir une civilisation européenne ; ou une civilisation négro-africaine qui, pour des raisons historiques, dépasse le cadre du continent africain. La « solidarité verticale », diachronique, qui relie nécessairement à la civilisation africaine toute une série de cultures dispersées dans le monde permet de postuler une « solidarité horizontale », synchronique, à travers le monde noir partout colonisé. Il peut alors reprendre le fil de son propos principal : comment la politique coloniale anéantit la culture. La colonisation fait disparaître les cultures autochtones sans permettre la naissance d'une culture métissée qui serait le fruit d'un « processus d'interaction culturelle harmonieuse ». Selon l'idée exprimée dans les différentes versions de *Discours sur le colonialisme* depuis « L'impossible contact », la colonisation ne produit pas, en effet, un « contact de civilisations », mais un affrontement qui induit une « juxtaposition de traits culturels », une « mosaïque culturelle ». Il y a donc métissage et métissage : pseudo-métissage chaotique en situation coloniale ; métissage fécond en d'autres circonstances :

Je ne veux pas dire que des gens qui sont biologiquement des métis ne pourront pas fonder une civilisation. Je veux dire que la civilisation qu'ils fonderont ne sera une civilisation que si elle n'est pas métisse. [...] Dans tous les pays colonisés, nous constatons que la synthèse harmonieuse que constituait la culture indigène a été dissoute et que s'y est substitué un pêle-mêle de traits culturels d'origine différente se chevauchant sans s'harmoniser. Ce n'est pas forcément la barbarie par manque de culture. *C'est la barbarie par l'anarchie culturelle.*

En conclusion, Césaire insiste sur le rôle du peuple dans le choix des valeurs qui serviront de base à une nouvelle culture, quand les « conditions objectives » seront modifiées :

Nous sommes aujourd'hui dans le chaos culturel. Notre rôle est de dire : « Libérez le démiurge qui seul peut organiser ce chaos en une synthèse nouvelle, une synthèse qui méritera, elle, le nom de culture, une synthèse qui sera réconciliatrice et dépassement de l'ancien et du nouveau. » Nous sommes là pour dire et pour réclamer : « Donnez la parole aux peuples. Laissez entrer les peuples noirs sur la grande scène de l'histoire. »

Césaire est-il conscient que les termes de « mosaïque », ou de « juxtaposition de traits culturels » caractérisent justement son écriture poétique, jusque dans son élaboration concrète, à partir de collages hétéroclites ? Ce qui fait bien de lui un « démiurge » qui, littérairement, « organise le chaos en une synthèse nouvelle », en dépit de la situation coloniale de la Martinique, ou peut-être en raison de cette situation. Une Martinique étrangement absente de son discours. Dans ce nouveau *Discours sur le colonialisme*, l'orateur s'exprime implicitement en futur chef d'État africain fondé à défendre une nation et une culture substantielles, comme si les départements d'outre-mer étaient identiques aux colonies africaines (ou asiatiques), avec leurs « indigènes » maltraités, leur sociabilité dissoute, leur culture traditionnelle bafouée et abîmée par la puissance coloniale

capitaliste. Il ne tient pas compte des spécificités historiques ou institutionnelles ultramarines et élude son rôle de député français rapporteur de la loi d'assimilation-départementalisation. Cette attitude lui sera bientôt reprochée, certains Antillais le traitant de « roitelet africain ». Il fait aussi l'impasse sur les modalités concrètes des « conditions objectives » politiques qu'il appelle de ses vœux pour aboutir à la décolonisation.

Dès lors, ses efforts de pacification du congrès auront été vains. Le débat qui suit est encore plus agité que celui de la veille. Le « commun dénominateur » qui inclut pour Césaire la situation « semi-coloniale ou para-coloniale » des États-Unis et d'Haïti n'en est pas un pour les congressistes américains ou haïtiens. Ils expriment des réserves ou s'insurgent. Mercer Cook se demande ce qu'il fait « dans cette galère ». John Aubrey Davis, professeur de sciences politiques au *City College* de New York, activiste des *civils rights* depuis 1933 et avocat de la *National Association for the Advancement of Colored People*, se présente comme un Américain pragmatique. Il affirme que les Noirs ont une véritable culture, en prenant l'exemple du blues fondé aux États-Unis. De plus, ils se battent contre la ségrégation, pour une stricte égalité dans le domaine des droits civils et civiques, et non pour une décolonisation qui n'a pour eux aucun sens. L'attaque la plus directe vient de Senghor. Il a bien repéré le point faible de l'intervention de son ami. Il fait mine d'acquiescer à son analyse du métissage pour mieux lui reprocher son flou politique : « Le problème, pour nous, consiste d'abord à nous débarrasser de cette aliénation politique. Césaire ne nous a pas proposé de solution. Il ne nous a pas dit : "C'est la solution communiste, c'est la solution socialiste, c'est la solution démocratique, etc." » Césaire va répondre longuement, avec calme, en affirmant contre toute évidence qu'il ne connaît pas bien la situation des Noirs aux États-Unis, et en reconnaissant ses approximations. Il ne précise pas davantage son projet politique.

« L'heure de nous-mêmes a sonné »

Le « chaos intérieur » est incandescent. Le 20 octobre, Césaire signe avec Léopold Bissol, Rosan Girard et Raymond Mondon un

message adressé à la Fédération communiste de la Martinique lui demandant d'appuyer les discussions relatives aux mesures sociales inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale. Il paraîtra dans *Justice*, le 25 octobre 1956. Le 23 octobre 1956, la demande d'interpellation de Césaire⁴⁰ sur les mesures que préconise le gouvernement pour résoudre la crise générale que connaissent les départements d'outre-mer en général est enregistrée. Il s'agit du dernier texte signé par Césaire en tant que membre du Parti communiste français. Le même jour, sa démission du groupe parlementaire communiste adressée au président de l'Assemblée nationale est enregistrée⁴¹.

La rupture se joue en deux étapes qui ont eu tendance à être confondues par la suite. La première conduit Césaire à se démarquer du Parti communiste français, mais de rester communiste martiniquais. Son objectif est alors de transformer la Fédération martiniquaise pour l'amener à tirer les conclusions du rapport Khrouchtchev, conformément à ce que font d'autres partis communistes dans le monde, y compris à l'Est, et de repenser les spécificités coloniales. L'évolution de la situation en Hongrie et en Pologne et la violente réaction des communistes martiniquais vont le conduire à une révision plus radicale.

Dans sa lettre adressée le 24 octobre à Maurice Thorez⁴², Césaire critique le retard historique du Parti communiste français qui a refusé de condamner les crimes de Staline lors de son congrès du Havre, alors que les partis communistes russes, italiens, polonais, hongrois et chinois l'avaient fait :

Il est très vrai de dire qu'au lendemain du rapport Khrouchtchev, nous avons tressailli d'espérance. On attendait du Parti communiste français une autocritique probe ; une désolidarisation d'avec le crime qui le disculpât ; pas un reniement mais un nouveau et solennel départ ; quelque chose comme le Parti communiste fondé une nouvelle fois... Au lieu qu'au Havre, nous n'avons vu qu'entêtement dans l'erreur ; persévérance dans le mensonge ; absurde prétention de ne s'être jamais trompé ; bref, chez des pontifes plus que jamais pontifiant, une incapacité sénile à se déprendre de soi-même pour se

hausser au niveau de l'événement et toutes les ruses puériles d'un orgueil sacerdotal aux abois.

À ce grief, qui serait à lui seul « très suffisant car faillite d'un idéal et illustration pathétique de toute une génération », Césaire veut « ajouter un certain nombre de considérations se rapportant à [sa] qualité d'homme de couleur ». Les événements récents et « les pratiques honteuses de l'antisémitisme » dans les pays qui se réclament du socialisme lui donnent à penser que les voies du communisme ne se confondent pas avec celles des peuples colonisés dont il revendique les « singularités ». En référence au vote du Parti communiste, auquel il a participé, accordant les pleins pouvoirs au gouvernement de Guy Mollet et de Robert Lacoste pour mener sa politique algérienne, il estime que le combat contre le colonialisme doit être dissocié de la lutte générale du prolétariat français. Cela est d'autant plus évident que les sociétés colonisées sont essentiellement rurales. La classe ouvrière y est « infime », tandis que les classes moyennes ont un rôle politique important à y jouer. Le mode d'organisation communiste mène donc à une impasse en imposant des divisions sociales artificielles.

Les membres du PCF sont en outre accablés de « défauts » :

[...] leur assimilationnisme invétéré ; leur chauvinisme inconscient ; leur conviction passablement primaire – qu'ils partagent avec les bourgeois européens – de la supériorité omnilatérale de l'Occident ; leur croyance que l'évolution telle qu'elle s'est opérée en Europe est la seule possible, seule désirable ; qu'elle est celle par laquelle le monde entier devra passer ; pour tout dire, leur croyance rarement avouée, mais réelle, à la civilisation avec un grand « C », au progrès avec un grand « P » (témoin leur hostilité à ce qu'ils appellent avec dédain le « relativisme culturel », tous défauts qui, bien entendu, culminent dans la gent littéraire qui, à propos de tout et de rien dogmatise au nom du Parti).

Il condamne également leur « paternalisme » ou plutôt leur « fraternalisme » qui l'exaspère, précisant : « ce n'est ni le marxisme ni

le communisme que je renie [...] c'est l'usage que certains ont fait du marxisme et du communisme que je réprouve ». Les peuples colonisés doivent par conséquent fonder leur propre communisme : « L'heure de nous-mêmes a sonné ». D'autant que l'affligeant bilan du communisme français à la Martinique a achevé de plonger l'île « dans une manière de ghetto insulaire », l'empêchant de tisser des liens avec les autres pays de la Caraïbe ; et il l'a coupée de l'Afrique « dont l'évolution se dessine désormais à contresens du nôtre ». Il termine par un rappel de son attachement à un universel fondé sur les singularités :

Provincialisme ? Non pas. Je ne m'enterre pas dans un particularisme étroit. Mais je ne veux pas non plus me perdre dans un universalisme décharné. Il y a deux manières de se perdre : par ségrégation murée dans le particulier ou par dilution dans l'universel.

Ma conception de l'universel est celle d'un universel riche de tout le particulier, riche de tous les particuliers, approfondissement et coexistence de tous les particuliers.

Il envisage désormais une action tournée vers les problèmes rencontrés par les peuples noirs au sein d'organisations capables « de les préparer dans tous les domaines à assumer de manière autonome les lourdes responsabilités que l'histoire en ce moment même fait peser si lourdement sur leurs épaules », sans autre précision.

Césaire a assumé le risque de provoquer une vive hostilité de la part de l'appareil communiste. Il n'a pas anticipé la vindicte des communistes martiniquais ni mesuré le drame personnel qui va le couper pour longtemps de proches amis, dont les Ménil et les Thésée.

Césaire évoque dans sa lettre la « fermentation » à l'œuvre en Pologne et en Hongrie. La déstalinisation des deux satellites soviétiques suscite encore l'espoir. En Hongrie, Mátyás Rákosi reconnaît qu'il avait eu trop tendance à violer la « légalité socialiste ». Le « Staline hongrois » est remplacé. Des centaines d'opposants sont réhabilités, dont László Rajk, à titre posthume. Tzara se plaint alors, dans *Le Monde* du 19 octobre, que la presse du PCF refuse de témoigner de son récent séjour de dix jours dans son pays d'origine, et qu'il faille consulter « la presse bourgeoise » pour être informé de la « libéralisation » de la Hongrie, « un très grand bien, un

très grand exemple de portée internationale » qu'il applaudit.

Le secrétariat du Comité central du PCF va immédiatement protester auprès du Bureau hongrois pour avoir diffusé les propos de Tzara. Cette protestation a-t-elle été le détonateur ? Césaire a peut-être rencontré alors son tuteur camarade Tzara. En tout cas, il a lu son article et les suivants⁴³ ; il lisait consciencieusement *Le Monde* tous les jours.

Après un immense soulèvement populaire (à partir du 23 octobre 1956), celui qui avait été destitué de ses fonctions en avril 1955 par la direction du Parti communiste hongrois pour avoir prôné une « nouvelle voie » est rappelé au pouvoir afin de calmer la population. Le 24 octobre, le jour de la démission de Césaire, Imre Nagy déclare à la presse :

Tout permet de penser qu'avec l'aide de la nation, je pourrai réaliser le programme du gouvernement. La base de ce programme est le développement de la démocratisation de la vie publique en Hongrie, le développement du socialisme selon les caractéristiques hongroises, la réalisation de nos grands objectifs nationaux et l'amélioration du niveau de vie des travailleurs⁴⁴.

Il promettra peu après que son gouvernement demandera à l'Union soviétique de retirer toutes les troupes russes cantonnées sur territoire hongrois, alors que les émeutes se poursuivent.

En juin, une révolte qui s'était soulevée à Poznań avait été réprimée dans le sang. Mais Władysław Gomułka, partisan d'une voie polonaise du socialisme, est réhabilité par Khrouchtchev au moment du 20^e congrès. En octobre 1956, il est élu premier secrétaire du Comité central du Parti ouvrier unifié polonais⁴⁵. Le 19 octobre, Khrouchtchev, Mikoïan, Molotov, les chefs de l'Armée rouge et des troupes du pacte de Varsovie arrivent dans la capitale polonaise. Au terme de longues discussions, Khrouchtchev s'assure que la Pologne restera dans l'orbite soviétique. Toutefois, Gomułka propose encore, provisoirement, des réformes visant à satisfaire les nouveaux appétits démocratiques et économiques de la population.

La suite se joue en quelques jours. Dès le 24 octobre, deux émissaires sont mandatés auprès de Césaire pour obtenir davantage

d'explications, voire un retour dans l'orbite du Parti⁴⁶. Le 25 octobre, *France-Observateur* publie de larges extraits de sa lettre au moment où sa démission est annoncée par la radio martiniquaise. La confusion est totale, puisque *Justice* publie une note de dernière heure qui dément : « Nous attendons de plus amples informations pour en aviser nos lecteurs. » Le lendemain, le courrier envoyé par Césaire est parvenu à la Martinique⁴⁷ :

Je regrette que les conditions d'éloignement ne m'aient pas permis de m'expliquer avec vous au préalable sur cette grave décision. Mais j'ai jugé qu'il fallait agir vite, sous peine d'être dépassé par l'accélération des événements [...]. Pour ce qui est de ma conduite ultérieure, j'attends de connaître vos réactions à la lecture du document [copie de la lettre à Maurice Thorez] que je vous envoie ci-joint.

Le 26 octobre, *Le Monde* cite plusieurs passages de la lettre⁴⁸. Le 27 octobre, Rosan Girard écrit au secrétaire général du PCF pour condamner vigoureusement la décision de Césaire : « Il est pénible de voir un camarade s'effondrer subitement dans l'erreur⁴⁹. » La courte réponse adressée par Thorez à Césaire est publiée dans *L'Humanité* du 28 octobre. Thorez y évoque l'atmosphère de leur dernière réunion, moins de trois semaines auparavant, et se montre surpris par une action si inattendue et si violente :

Nous nous étions entretenus du Congrès international des écrivains noirs et de certains problèmes littéraires. Et il m'avait semblé que nos points de vue concordaient.

La dissimulation et l'agression brutale et publique contre le Parti ne me paraissent pas les meilleurs moyens de bien servir la classe ouvrière et tous les peuples opprimés.

Le 1^{er} novembre, Garaudy signe une longue « Lettre à Aimé Césaire⁵⁰ » dans laquelle il reproche à son ex-ami sa duplicité et sa trahison, non seulement vis-à-vis du PCF, mais de lui-même :

Il y a quelques jours encore, je te parlais de mon projet

d'intervention à l'Assemblée contre Suez ; je te demandais ton aide dans la tâche que je croyais nous être commune : la lutte contre ceux qui vivent de l'exploitation des esclaves noirs ou blancs. Je t'ai demandé tes notes sur Schœlcher et sur l'abbé Grégoire. Tu as approuvé mon projet. [...] Et à ce moment même tu aiguisais ton poignard contre nous.

Après avoir tenté de réfuter point par point les arguments avancés par Césaire, Garaudy termine sur une note pathétique non dénuée de sincérité : « À quelqu'un que je tenais en estime, j'aurais voulu ne pas dire adieu. » Césaire était en effet proche du philosophe communiste.

Le même jour, Imre Nagy déclare à la radio que la révolution a triomphé : « Aujourd'hui, le président du Conseil hongrois, commence la conférence sur l'abrogation du traité de Varsovie et le retrait des Russes de notre pays. » Le 4 novembre au petit matin, les chars soviétiques entrent cependant dans Budapest. La semaine de combat qui suit fera des milliers de victimes, sans compter ceux qui s'empressent de fuir vers une Autriche qui a conquis sa neutralité.

L'Assemblée générale de l'ONU adopte une résolution américaine demandant le retrait immédiat des troupes soviétiques de Hongrie et charge son secrétaire général, Dag Hammarskjöld, d'établir un rapport sur la situation dans le pays, sans répondre à l'appel à l'aide urgent lancé par Nagy. L'ONU est occupée par une autre crise internationale. Le 26 juillet 1956⁵¹, Nasser avait annoncé la nationalisation de la Compagnie du canal de Suez, une décision fâcheuse pour ses actionnaires. Le 29 octobre, Israël, la France et le Royaume-Uni interviennent militairement en Égypte. L'assaut cesse sous la pression à la fois américaine et soviétique. Le 6 novembre, le Premier ministre britannique cède, suivi de Guy Mollet. Le 7, un cessez-le-feu intervient. Le 15, les premiers Casques bleus seront dépêchés sur place.

Le 6 novembre, *Le Monde* titre « L'armée soviétique a écrasé l'insurrection de Budapest ». Nagy sera arrêté, expulsé en Roumanie, et exécuté en juin 1958. Le Bureau politique du Parti communiste français avait réagi plus vite, en publiant dans *L'Humanité* du 4 novembre 1956 :

Face à l'offensive acharnée et bestiale des fascistes, des

féodaux et de leurs alliés, les princes de l'Église, pour restaurer en Hongrie le régime terroriste de Horthy, il eût été inconcevable que l'armée des ouvriers et des paysans de l'URSS ne répondît pas à l'appel qui lui était adressé, alors que les meilleurs fils de la classe ouvrière hongroise étaient massacrés, pendus, ignoblement torturés.

L'intervention de l'Armée rouge en Hongrie et son aval par le Parti communiste français suscitent l'indignation dans le monde entier. En France, de nombreux militants ou sympathisants – dont François Mauriac, Stanislas Fumet, Louis Martin-Chauffier, Vercors, Yves Montand, Simone Signoret, Gérard et Anne Philipe, Roger Vailland, Claude Roy, Pablo Picasso – protestent⁵² et quittent le Mouvement de la paix, l'Association France-URSS, le Comité national des écrivains ou le Parti lui-même. Certains seront exclus pour avoir exprimé leur désapprobation⁵³. Sartre condamne sans circonvolutions l'agression soviétique et l'attitude du PCF⁵⁴.

Césaire avait démissionné avant une répression hongroise qui ne fera que conforter sa décision. En la compliquant cependant, puisqu'il ne s'agit plus seulement de condamner un Parti communiste français en retard de déstalinisation et de se réjouir d'un élan de liberté dans les pays de l'Est, mais de prendre aussi en compte les limites de l'ouverture politique soviétique. Fonder un Parti communiste martiniquais sur de nouvelles bases est dès lors hasardeux. Le 4 novembre 1956, il avait signé un tract destiné à être diffusé à la Martinique avant son retour. Répliquant aux critiques suscitées par l'annonce de sa démission, il y affirmait que s'il avait bien quitté le PCF, il n'abandonnait ni la cause de la classe ouvrière ni celle des peuples colonisés. Restant encore « communiste martiniquais », il souhaitait que le peuple martiniquais se rassemble en « un Front martiniquais qui ne jette *a priori* l'exclusive sur aucun Martiniquais ». Dans la réponse du 9 novembre, le bureau de la Fédération communiste indique que le processus de création d'un Parti communiste martiniquais était déjà engagé et que Césaire le savait. Il dénonce en outre un projet de Front martiniquais qui puisse inclure les « alliés naturels de l'impérialisme », les Blancs créoles.

Avant son départ pour Fort-de-France, Césaire signe l'appel en faveur d'un Cercle international des intellectuels révolutionnaires qui

sera publié par Nadeau⁵⁵ ; un appel qui prône le combat pour la vérité, l'examen critique, la dénonciation des falsifications et des mystifications de toute origine, la démocratisation de la pensée socialiste. Il ne se fait donc plus d'illusion. Dans son édition du 15 novembre, *Justice* annonce que le Comité fédéral du Parti communiste martiniquais a exclu Césaire le 12, qui ne peut donc plus se prétendre « communiste martiniquais ». Il lui demande de remettre ses mandats de député et de maire. Dans « Le Cas Césaire ou le Coup Césaire », Gilbert Gratiant rappelle qu'il a longtemps été fier de son ancien élève. Il ne l'est plus du tout. En ancien collaborateur de *L'Étudiant noir*, il reprend de vieux débats en déplorant que, dans la nouvelle-ancienne doctrine de Césaire : « La couleur prime. La négritude commande. »

La famille est chaleureusement accueillie à l'aéroport, et Césaire se met immédiatement au travail. Un « Comité provisoire Aimé Césaire⁵⁶ » avait été créé afin d'assurer au rebelle les moyens de sa riposte. Une réunion publique décisive peut ainsi se tenir dès le jeudi 22 novembre, à la Maison du Sport⁵⁷. La population, désorientée, se presse au rendez-vous. Devant une foule immense, pendant deux heures⁵⁸, jouant sur tous les registres – sans hésiter à recourir au pathétique lorsqu'il dénonce les crimes de Staline ou évoque les lettres de solidarité qu'il a reçues du peuple martiniquais –, illustré d'une quantité d'exemples et de références, ce discours lui permet de reprendre le contrôle de la situation.

Pour justifier sa démission, il commence par railler ceux qui le vilipendent. La logique globale de sa démonstration repose sur le constat de la diffusion désastreuse du stalinisme jusqu'à la Fédération communiste de la Martinique, par l'intermédiaire du Parti communiste français sous le joug duquel elle persiste à demeurer malgré la scandaleuse occultation du rapport Khrouchtchev et la défense des menées impérialistes en Pologne ou en Hongrie. Sur un plan personnel, il dit avoir souffert sans cesse de l'arrogance des membres du PCF à l'égard de parlementaires d'outre-mer soumis à une espèce de « vasselage ». Non seulement le Parti ne l'a pas aidé à respecter ses engagements pris devant le corps électoral martiniquais, mais il l'a souvent contré, voire blâmé. Dès lors, face à l'impossibilité de poursuivre à l'Assemblée son travail pour la Martinique, il a été contraint à la démission. Thorez l'avait reçu chez lui, après le congrès

de septembre ; il lui avait affirmé tout l'intérêt qu'il portait à cet événement et avait été jusqu'à le féliciter. Il avait approuvé également son point de vue dans la querelle avec Aragon. Mais il s'agissait de propos privés démentis par les prises de position publiques du chef du PCF.

La dernière partie du discours pose les jalons d'une nouvelle configuration politique martiniquaise. Césaire ne propose pas encore la constitution d'un nouveau parti, mais reprend son idée de Front martiniquais qui pourrait s'attaquer consensuellement aux problèmes de l'île. Dans le même mouvement de recentrement, il démine le terrain au sujet de sa solidarité avec l'Afrique. Ni raciste ni « roitelet africain », il ne désire pas rattacher les Antilles à l'Afrique, mais n'exclut pas un prudent débouché africain pour les Antillais.

Répondant à d'autres inquiétudes, il dément formellement être séparatiste. Il ne veut ni l'indépendance ni la fusion de la Martinique dans une république caribéenne : « Je dis et je répète que je ne permets à personne de douter que, même si je critique l'actuel statut départemental qui est le nôtre, je considère comme permanente et définitive notre appartenance à l'Union française. » Il revendique cependant une évolution de la loi de départementalisation pour que la « personnalité martiniquaise » soit davantage prise en considération et que le département bénéficie de franchises et de libertés locales accrues, destinées à permettre aux Martiniquais de prendre une plus large part dans la gestion de leurs propres affaires, dans le cadre d'une future République française décentralisée.

Césaire refuse de remettre ses mandats de maire et de député puisque : « Il est impensable qu'un homme qui a été élu avec 47 000 voix remette son mandat sur le diktat de la fraction la plus sectaire d'un parti de 8 000 membres ». Il propose cependant une démission collective du conseil municipal de Fort-de-France, afin de provoquer de nouvelles élections, ce qui sera fait. Il ne précise rien en revanche de son mandat de député, qu'il conservera.

Rebond chaotique

Hostilités et nouvelles alliances

Le 2 décembre 1956, Michel Leiris écrit dans son journal qu'il a rêvé qu'il hébergeait Aimé Césaire, sans doute en raison de la présence de son fils Francis qui vit chez lui pendant que ses parents sont à la Martinique. Son ami travaille alors « – avec succès, semble-t-il – au lancement d'un nouveau mouvement prolétarien ». Cela ne se fait pas sans mal. La rupture avec le PCF était imaginée comme un projet utopique de déstalinisation et d'autonomisation de la Fédération martiniquaise. Elle tourne au désastre intime et aux humiliantes attaques publiques. La vie s'organise dans l'adversité. Césaire mène une campagne électorale acharnée qui l'épuise.

Le 10 février 1957, la liste menée par Césaire remporte largement les élections municipales de Fort-de-France avec 17 186 des 20 129 suffrages exprimés (34 sièges sur 37), sans le secours d'un « Front républicain ». La Fédération communiste de la Martinique n'obtient que 842 voix. Georges Gratiant étant désormais l'un des plus fervents adversaires de Césaire, c'est Pierre Alikier qui devient son premier adjoint, et qui le restera jusqu'à la fin.

Parallèlement, avant que les modalités d'application de la loi-cadre Defferre soient adoptées à l'Assemblée, Senghor annonce depuis Dakar la création d'un « regroupement du plus grand nombre de partis africains possible, avec l'espoir que par la suite les partis des départements d'outre-mer et ceux de Madagascar s'uniront à nous¹ ». En reprenant les termes de la lettre de Césaire adressée à Thorez, il

déclare : « Nous pensons en effet que nous devons étudier les doctrines politiques métropolitaines pour en assimiler les méthodes et les principes féconds, mais nous pensons aussi que ces doctrines, le socialisme par exemple, doivent être repensées par des cerveaux africains à la lumière des réalités africaines. » L'heure des indépendances n'a pas encore sonné, mais Senghor revendique la réalisation de « l'autonomie interne dans le cadre d'une république fédérale ».

À son retour, la présence parlementaire de Césaire est de nouveau fantomatique. En juillet, il rejoint le groupe du Regroupement africain et des fédéralistes et s'exprime uniquement dans la discussion du projet de loi portant ratification des traités instituant la Communauté économique européenne et l'Euratom², mettant en garde contre les dangers que fait courir à l'économie martiniquaise l'intégration des départements d'outre-mer dans le Marché commun. L'île risque d'être privée de l'octroi de mer, droit de douane additionnel spécifique à l'outre-mer, alors que cette taxe constitue l'essentiel des ressources des collectivités locales. Il s'inquiète aussi de l'impact négatif du traité sur l'économie de la banane et du rhum martiniquais : « Qu'arrivera-t-il ? C'est que nous ne conquerrons rien, absolument rien, de ce marché allemand dont on fait miroiter à nos yeux le mirage. » Il votera contre le traité, le 9 juillet, avant de repartir à la Martinique pour mettre en œuvre son nouveau parti. La famille rentre avec lui pour toute l'année scolaire 1957-1958.

Un nouveau parti, un nouveau journal

En septembre 1957, la Fédération communiste de la Martinique tire les leçons de la démission de Césaire et décide de se constituer en Parti communiste martiniquais, revendiquant la « gestion des affaires martiniquaises par les habitants de l'île dans le cadre d'une union avec la France ».

Le 26 novembre 1957, Césaire annonce le congrès constitutif d'un parti « réellement socialiste » et anticolonialiste, pour le mois de février suivant. Prônant une démocratie directe, il invite à se réunir, à organiser des comités dans les bourgs et les quartiers pour que chacun

puisse exprimer ses aspirations. Les assises constitutives du Parti progressiste martiniquais se déroulent du 21 au 23 mars 1958, avec un léger retard. Un an et demi après sa lettre de démission du PCF, l'événement marque une nouvelle étape dans la vie politique de Césaire. Il a réussi à fonder le parti qu'il dirigera directement ou indirectement jusqu'à la fin de sa vie. Il propose avec ses partisans une nouvelle voie pour la Martinique. Dans sa présentation du 22 mars³, la question institutionnelle est prépondérante. À la veille d'une réforme constitutionnelle dont personne ne soupçonne encore l'ampleur (il ne s'agit alors que de revoir le titre VIII de la Constitution de 1946 relatif à l'Union française), il constate l'échec d'une départementalisation qui n'a résolu aucun problème, tout en aggravant le processus de « dépersonnalisation », sans toutefois revendiquer une autonomie « omnilatérale », qui serait une « autonomie de la misère ». Il faut donc dépasser dialectiquement ces deux positions pour aboutir à une synthèse : le fédéralisme à l'intérieur d'une république de régions, idée partagée par Senghor. Suivant le modèle de la Constitution italienne de 1948, chaque région serait dotée d'un conseil régional exerçant les pouvoirs législatifs et réglementaires et d'un organe exécutif. Les régions gèreraient les fonds fournis par l'État avec une très large autonomie en ce qui concerne leur développement économique : « Si nous faisons cela, nous aurons réussi à allier notre double souci de rester liés à la France et d'être de bons Martiniquais, et sans tomber dans le séparatisme qui nous serait mortel [...]. » La menace de dislocation obsède donc autant son discours politique que sa poésie. Césaire envisage qu'un jour, « Martinique, Guadeloupe et Guyane réunies formeront un État dans une République fédérale française », comme le proposait en d'autres termes Daniel Guérin. Peu auparavant, le 3 janvier, la Grande-Bretagne avait consenti à faire évoluer le statut de ses colonies caribbes, puisque les Antilles britanniques avaient été constituées en une « Fédération des Indes occidentales », appelée à devenir un dominion⁴. Les positions prises par le PPM en faveur d'une certaine autonomie varieront finalement assez peu, même si le degré d'autonomie revendiquée ou redoutée pourra augmenter ou baisser selon les circonstances. En revanche, le rêve d'une vaste fédération dans laquelle cette autonomie prendrait sens sera vite démenti par la réalité des indépendances africaines, les départements ultramarins d'Amérique étant par ailleurs peu désireux de se rapprocher et de se

constituer en fédération, et la France peu décidée à devenir un État fédéral. Les choses se compliqueront au fur et à mesure de la construction d'une Union européenne dans laquelle les Martiniquais auront bien du mal à s'inscrire, en dramatisant l'alternative : sécession ou subventions.

Le parti créé, il faut lui donner un organe. Deux semaines après le congrès constitutif du Parti progressiste martiniquais, Césaire lance un hebdomadaire de quatre pages : *Le Progressiste*. Sa parution sera parfois interrompue, son format évoluera, mais il existe toujours. Césaire y écrit personnellement une série ininterrompue de vingt-deux articles en 1958, dans lesquels il précise les positions du PPM sur les nombreux événements qui bouleversent la vie politique martiniquaise, française, et internationale. Son écriture est très travaillée. Les titres, comme « Taxe, taxation, taxéité », « Le fil d'Ariane », « Les opiomanes du mensonge... », sont choisis pour leur effet percutant – les références culturelles infusent chaque article. La démagogie stylistique n'étant pas envisageable, Césaire met toute sa science et tout son art rhétorique au service d'un périodique stratégique.

Le 5 avril 1958, dans « Notre Journal », Césaire justifie la création du *Progressiste*. Les idées proposées lors du congrès – expansion économique, amélioration du niveau de vie des travailleurs, transformation de la Martinique en région – doivent se concrétiser :

Et elles ne deviendront des forces que dans la mesure où, par notre action et par notre propagande, nous aurons réussi à les faire pénétrer dans les larges masses. En bref, resserrer nos liens entre camarades d'un même combat ; assurer l'incessante liaison entre nous et les masses ; servir la démocratie antillaise, en servant la vérité, voilà la triple tâche de notre hebdomadaire.

À l'approche des élections cantonales, le PPM présente une liste dirigée par Césaire à « Fort-de-France Rive Droite ». En guise de programme, Césaire définit dans le numéro du 12 avril le sens des initiales du Parti progressiste martiniquais : Progrès social et économique ; Promotion de la personnalité martiniquaise dans le cadre de l'Union française ; Moralité dans les affaires politiques. Le 20 avril, il est très largement réélu conseiller général, avec 3 134 voix,

contre 172 pour Camille Sylvestre. Pierre Alier emporte l'autre canton de la ville contre Walter Guitteaud. Le PPM confirme ainsi son ascendant sur le Parti communiste, et Césaire son ancrage martiniquais. Cette fois, il assistera aux séances du conseil général, dont il rend compte dans son journal.

Une lettre de Suzanne Césaire à Michel Leiris du 25 avril 1958 donne une idée de la vie d'une famille sur laquelle elle veille attentivement. Aimé Césaire est absorbé par la vie politique, ce qu'elle déplore. Les enfants qui vivent avec eux vont bien. Elle voudrait revenir l'année suivante à Paris avec les deux plus jeunes si on l'admettait au stage de l'École supérieure de l'enseignement technique réservé aux professeurs certifiés préparant l'agrégation.

Lointaine Algérie

En avril 1958, la guerre d'Algérie, négligée par Césaire pendant toute la période où il concentrait ses efforts sur les modalités de sa résurrection politique, prend une nouvelle tournure. Son article « Le coup était prévu » sort le 28 avril. Mais il ne s'agit que de signaler au préfet de la Martinique les nombreux cas de fraude relevés dans plusieurs circonscriptions de l'île lors du premier tour des élections cantonales.

Le gouvernement de Félix Gaillard est mis en minorité. Pour le président de la République René Coty, trouver un président du Conseil consensuel est une gageure, alors que les opinions sont dramatiquement adverses. Après quatre semaines de crise ministérielle, le président du Mouvement républicain populaire, Pierre Pflimlin, tente l'aventure. Le jour de son investiture, le 13 mai, des partisans civils et militaires de l'Algérie française, hostiles à Pflimlin, s'insurgent, appellent à manifester contre le FNL, et constituent un « Comité de salut public ». La situation est confuse et la crise menace de se diffuser. Le 15, Charles de Gaulle rompt un silence de trois ans par une déclaration à la presse dans laquelle il se dit prêt à revenir au pouvoir. Le lendemain, l'Assemblée nationale instaure l'état d'urgence. Pendant ce temps-là, déphasé, Césaire continue à publier des articles sur la vie politique et économique locale. Le

29 mai, après la démission de Pflimlin, René Coty annonce aux assemblées qu'il a décidé de faire appel « au plus illustre des Français ». Le général de Gaulle forme le dernier gouvernement de la IV^e République. *Le Progressiste* du 31 mai publie le télégramme envoyé par Césaire au président Coty : « Parti progressiste Martinique conscient dangers République vous adresse respectueusement expression son attachement indéfectible aux libertés démocratiques – stop – Demande formation gouvernement défense républicaine qui appuyée sur larges masses aura pour tâche entreprendre réformes indispensables à survie régime et l'Union française⁶. »

Non et oui à la nouvelle Constitution

Le 1^{er} juin, Charles de Gaulle est investi. Il demande les pleins pouvoirs pour une durée de six mois, annonce la révision de la Constitution, et met en congé le Parlement jusqu'au 1^{er} octobre. Puis il part en Algérie pour tenter de rassurer les partisans de l'Algérie française. Le 7 juin, *Le Progressiste* publie un message de Césaire : « Digression sur la dictature ». Face à l'insurrection algérienne, il accorde un soutien temporaire à de Gaulle, conformément au modèle de la dictature romaine : « De Gaulle à Colombey-les-Deux-Églises, de Gaulle au village, se veut Cincinnatus aux champs. » Les démocrates, plutôt que de s'effaroucher, doivent aider le nouveau président du Conseil à prendre ses distances à l'égard des factieux, tout en veillant à ce qu'il tienne ses promesses concernant l'Union française, et à ce que sa mission exceptionnelle ne dégénère pas en pouvoir tyrannique et « ne consolide pas des privilèges que de Gaulle lui-même sait condamnés par l'histoire ». Enchanté de son rebond politique à la Martinique qui lui donne de bons espoirs d'être réélu député, et de la perspective fédérale qui correspond profondément à ses aspirations, Césaire craint en effet la nouvelle donne de la crise algérienne. Cette « digression sur une dictature » peut se comprendre aussi par la défense qu'il fait de la dictature de Toussaint Louverture dans *Toussaint Louverture. La Révolution française et le problème colonial* qui sortira en 1960. Césaire y explique que, se sentant menacé par la nouvelle Constitution voulue par Bonaparte, Toussaint Louverture

n'avait d'autre choix que de se faire dictateur de Saint-Domingue, même s'il s'agit de proclamer sa propre Constitution qui lui assure le pouvoir « pendant le reste de sa glorieuse vie », privilège que Césaire n'accorde pas au général de Gaulle.

Le 21 juin, Césaire est à Paris d'où il envoie ses articles. Il prend la température de la fournaise algérienne et suit la reconfiguration cruciale de l'Union française, au moment où la nouvelle Constitution se prépare, sans toutefois participer aux débats de l'Assemblée nationale. Regrettant sans doute d'avoir exprimé un assentiment un peu trop enthousiaste, il nuance ses positions dans « Billet de Paris. Charles l'Équivoque⁷ ». Certes, le mystère, attribut du pouvoir cher à de Gaulle, est archaïque, mais il peut être nécessaire. Cependant l'équivoque politique « n'a qu'un temps ». Idée qu'il reprendra dans les articles suivants, comme dans « Le fil d'Ariane » :

En bref, un texte sera soumis au peuple par le général de Gaulle. Nous l'étudierons avec soin et lui donnerons ou lui refuserons notre approbation, selon que nous y trouverons ou n'y trouverons pas les indispensables garanties qui conditionnent à nos yeux et la survie de la République et l'élargissement de la démocratie. On peut être abasourdi par le fracas des propagandes. On peut être effrayé de la complication des situations. Mais les labyrinthes ne font peur qu'à ceux qui n'ont point de fil conducteur. Le nôtre, et qui vaut bien celui d'Ariane, ne peut être que le sens de l'intérêt supérieur de la Martinique et de son peuple travailleurs⁸.

Charles de Gaulle rencontre les différents vice-présidents du Conseil de gouvernement africains venus à Paris à l'occasion du 14-Juillet. Senghor est très actif dans l'élaboration de la fédération, ou confédération qu'il appelle de ses vœux depuis longtemps. Le Parti du regroupement africain réunit son congrès constitutif à Cotonou, du 25 au 27 juillet 1958. Le projet de Constitution permettrait aux territoires d'outre-mer d'accéder au statut d'État de droit externe : « Ce serait l'indépendance nominale, déclare Senghor. Quant à l'indépendance réelle, elle ne s'octroie pas : elle se mérite, elle se gagne⁹. » Les négociations constitutionnelles se poursuivent âprement. Le groupe de

travail sur l'outre-mer qui élabore la modification de l'article 66 (définissant l'Union française) propose le choix entre quatre options : le *statu quo*, la départementalisation, la fédération et la confédération. Ce qui ne convient pas à de Gaulle.

Césaire proteste et met en doute le régime présidentiel. Pour ce qui concerne l'Union française qui « attendait du général de Gaulle que, sur les ruines saignantes hélas ! et fumantes de l'Empire, il fondât la communauté des peuples libres... Force nous est de dire que devant ce grand dessein, le Général a reculé¹⁰ ». Problème crucial pour lui, le projet constitutionnel ne prévoit pas de changements pour les départements d'outre-mer. Les étudiants ultramarins, réunis le 30 juin, dénoncent « une conception périmée et antidémocratique tendant à considérer les territoires de la Martinique, de la Guyane et de la Guadeloupe comme des départements français », et adressent leurs revendications aux parlementaires. Césaire envoie un télégramme au président du Conseil et au président du Comité constitutionnel consultatif pour insister sur la nécessité de modifier le statut des départements d'outre-mer dans la nouvelle Constitution¹¹.

Les discussions se poursuivent pour introduire le terme de « Communauté » suggéré par Senghor. Le 6 août, l'avant-projet est adopté en Conseil des ministres, sans tenir davantage compte des revendications de Césaire, comme il l'écrit amèrement dans « Les parias de l'Empire » :

Tous les peuples d'outre-mer, je dis tous, de Madagascar à l'Afrique équatoriale en passant par l'Océanie, seront consultés, tous pourront choisir la nature des liens qui doivent les unir à la France. Nous Martiniquais, nous seuls, avec les quelques pelés et tondus qui sont nos compagnons d'infortune, ceux de la Guadeloupe, de la Guyane et de La Réunion, nous ne le pourrons pas. En sorte que de cet Empire, nous sommes, bel et bien, les parias¹².

Il manifeste sa vive insatisfaction, alors que Senghor se félicite au contraire de l'évolution des débats : « La nouvelle Constitution non seulement reconnaît le droit des peuples d'outre-mer à l'indépendance, mais encore leur permet de sortir de la Communauté pour être promus en États indépendants et entrer, comme tels, dans l'association des

États libres¹³. »

Les colonies françaises d'Afrique se préparent à voter « oui », sauf la Guinée de Sékou Touré. L'échéance approchant, Césaire semble se rallier à la majorité africaine. Dans « Et d'abord, de quoi s'agit-il¹⁴ ? », il s'oppose à ceux qui, sans avoir consulté les textes, cherchent à transformer le référendum sur la Constitution en plébiscite, alors qu'il convient au contraire de le « dépersonnaliser ». Les Africains, selon un article paru dans *Les Échos*, voteront uniquement pour ou contre le maintien dans la Communauté : « Et nous Martiniquais ? Pour moi, laissant le soin du reste au peuple de France, j'en appellerais volontiers ici au seul égoïsme qui soit légitime, à l'égoïsme de tout peuple qui veut survivre. » Sans donner de consigne de vote, il invite donc les Martiniquais à se prononcer exclusivement en fonction des effets de la Constitution sur l'avenir de la Martinique, et non pour ou contre de Gaulle. Position trop peu rassurante pour le pouvoir français.

Le 9 septembre, Césaire doit regagner Paris. Il est reçu le lundi 15 à Matignon par le général de Gaulle¹⁵ et par son directeur de cabinet, Georges Pompidou. André Malraux est parti la veille pour une tournée ultramarine destinée à inverser des prévisions électorales pessimistes. Le chef du gouvernement accepte d'accorder des dérogations aux règles s'appliquant aux départements hexagonaux. En particulier, les prérogatives des conseils généraux ultramarins seraient étendues à un certain pouvoir délibératif. De Gaulle lui parle aussi de Saint-John Perse, de Claudel, de Breton, de Valéry¹⁶. Malraux n'aura dès lors aucun mal à convaincre celui dont l'opinion compte beaucoup outre-mer.

Césaire a tout juste le temps de sauter dans un avion (le 16) pour accueillir le ministre délégué à la présidence du Conseil. Malraux est accompagné de sa femme et de quelques conseillers, dont Jacques Foccart, qui deviendra « Monsieur France-Afrique » après avoir fait ses premières armes aux Antilles¹⁷. Le 19 septembre¹⁸, le maire de Fort-de-France exprime sa joie de recevoir non pas un « spécialiste » des questions martiniquaises, mais le représentant de la France, le ministre du général de Gaulle, le combattant de la guerre d'Espagne, le miquisard, et surtout le romancier : « Vous êtes aux yeux des hommes de ma génération le grand romancier de ce maître livre que vous avez intitulé *L'Espoir*. Puissiez-vous être aujourd'hui à

notre échelle et pour tout notre peuple, l'ambassadeur de l'espérance retrouvée¹⁹. »

André Malraux est chargé d'un court message de Charles de Gaulle, lu déjà à la Guadeloupe, qui remercie la population de son accueil lors de son voyage privé d'août 1956, et qui affirme le désir de prendre en considération « l'originalité propre » des Antillais et des Guyanais, une originalité « née de l'histoire comme de la géographie ». C'est pourquoi des « franchises » sont accordées par la nouvelle Constitution : « Les élus de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Guyane devront pouvoir participer à l'adaptation de nos lois, aux nécessités locales. »

Malraux racontera son voyage dans *Antimémoires*. Avant Fort-de-France, il a visité Saint-Pierre : « Des rues désertes, sans portes ni fenêtres, s'étendant jusqu'aux contreforts de la montagne Pelée. Ni cendres ni lave, mais des escaliers de pierre lépreuse montent vers le ciel distrait. Dans ce qui fut la rue principale, un musée fantôme dans lequel me guidait un conservateur fantôme. » Après la réception à l'hôtel de ville de Fort-de-France, la foule martèle une *Marseillaise* qui l'impressionne beaucoup : « C'était le hurlement de la liberté noire », interrompu de « Vive de Gaulle, Vive Césaire [...] qui déferla depuis l'invisible immensité de la mer jusqu'au centre de la ville ». L'« énorme *videh* » [sic] qui suit l'impressionne encore davantage.

Le samedi 20 septembre, Césaire tient une réunion publique dans les jardins de l'hôtel de ville de Fort-de-France. Fort des garanties reçues du pouvoir français, à Paris et à Fort-de-France, il invite les Martiniquais à voter « oui » le 28 septembre : « La porte était fermée. Nous l'avons aujourd'hui entrebâillée. C'est au peuple martiniquais qu'il appartient désormais de l'ouvrir toute grande. » Il confirme cette injonction dans « Tenir le pas gagné²⁰... » où il engage à se fier aux paroles rassurantes transmises par Malraux : « Eh bien ! cela nous suffit. Je dis que nous, Martiniquais, nous prenons acte des déclarations du général de Gaulle. [...] nous considérons que désormais un grand contrat a été proposé par la grande France à la petite Martinique, un contrat de fraternité, d'aide et de compréhension mutuelle. » L'article 73 de la nouvelle Constitution prévoira bien les franchises, puisqu'il stipule : « Le régime législatif et l'organisation administrative des départements d'outre-mer peuvent faire l'objet d'adaptations nécessitées par leur situation particulière. » La difficulté

de trancher à tout moment entre les habitudes d'une république centralisatrice et unificatrice, et une « situation particulière » non définie n'engage cependant guère de nouvelle dynamique aux Antilles françaises. Le député Césaire devra se contenter de négocier quelques « adaptations », avec plus ou moins d'ardeur et de succès.

Le voyage de Malraux et les appels de Césaire auront été efficaces : 93 % des Martiniquais voteront pour le « oui ». Il est vrai que la Guyane fera encore mieux (95 %) et que le « oui » triomphe partout. Près de 80 % en « métropole ». L'Algérie se prononce aussi massivement pour la nouvelle Constitution, comme tous les territoires d'outre-mer (97 % de « oui » au Sénégal, 99 % en Côte-d'Ivoire). Seule la Guinée fait exception avec 96 % de « non ». Elle deviendra indépendante dès le 3 octobre, la France retirant tout son personnel de Conakry en quelques jours. L'entrée en vigueur de la V^e République, le 4 octobre, substitue à l'Union française la Communauté française. La nouvelle Constitution ne met cependant pas un terme immédiat à la guerre algérienne.

Césaire repart en campagne législative, pour la première fois sous les couleurs du PPM. Il est plébiscité au premier tour, le 23 novembre 1958, tandis que la liste communiste conduite par Georges Gratiant connaît un désastre.

La première législature s'installe avec une Assemblée renouvelée : l'Union pour la nouvelle république (UNR) dispose de 198 sièges, les socialistes de 44, les radicaux de 23 et les communistes seulement de 10. Sur les 480 députés, 400 sont nouveaux. Le général de Gaulle sera élu président de la République le 21 décembre, au suffrage indirect, avec 77,5 % des voix. Il succédera ainsi à René Coty le 8 janvier 1959.

Césaire a donc réussi à assurer le succès de son nouveau parti dans un nouveau contexte constitutionnel et politique. Mais il est vite déçu par l'ampleur des franchises et par une politique algérienne qu'il juge axée « sur une clientèle exigeante de colonialistes chauvins²¹ ». Le cadre de la Communauté lui convient cependant, dans la mesure où il espère profiter de l'élan pris par les pays africains. En 1959, les cartes ne sont pas encore toutes jouées et Senghor croit encore, de son côté, à la possibilité de créer une « fédération primaire » avec le Mali, et peut-être la Haute-Volta (Burkina Faso), en association avec la France :

Nous sommes prêts à rester dans la Communauté si la Communauté nous permet d'atteindre notre objectif, qui est triple : fédérations primaires d'Afrique-Occidentale et d'Afrique-Équatoriale, indépendance par étapes dans une association de forme confédérale avec la France. Une interprétation dynamique de la Constitution permet tout cela. Ce qui conduirait à la sécession, c'est la balkanisation. Si, par exemple, la fédération primaire ne se faisait pas, il n'y aurait aucune raison pour le Sénégal de ne pas demander son indépendance pour s'associer avec la Guinée²².

Le mythe Delgrès

Césaire avait terminé son allocution au congrès de septembre 1956 par une injonction : « Laissez entrer les peuples noirs sur la grande scène de l'histoire. » À la veille des indépendances africaines et alors que croît l'insatisfaction face aux maigres franchises accordées par la nouvelle Constitution, l'homme de culture souhaite exercer ses responsabilités, selon le titre de sa future intervention au congrès de Rome, en élaborant une histoire des Antilles, ou du moins une histoire mémorielle. Toujours occupé à son livre sur Toussaint Louverture et la révolution dans la Caraïbe, et alors que sa pièce *Et les chiens se taisaient* est lue au théâtre du Vieux Colombier, il fait paraître dans *Le Progressiste* du 7 février 1959 « Mémorial de Louis Delgrès²³ », un poème qui, s'il n'est pas de circonstance, est en lien avec les circonstances par un complexe détour historique. Il lui permet en effet de prendre part aux débats entre les communistes et les progressistes qui se disputent l'héroïsme de Delgrès, également furieux par ailleurs de voir la Martinique et la Guadeloupe écartées de l'évolution institutionnelle induite par la nouvelle Constitution²⁴.

Pour guider ses lecteurs, Césaire fait précéder son poème d'une citation du *Larousse* du XIX^e siècle et d'un extrait de *Proclamation aux Haïtiens* (28 avril 1804) dans laquelle Jean-Jacques Dessalines célébrait le « Guerrier magnanime ». L'article complet du dictionnaire présente Delgrès, au « courage chevaleresque », comme celui « qui

résista jusqu'à la mort aux soldats envoyés à la Guadeloupe par le Premier Consul Bonaparte, en 1802, pour y rétablir l'esclavage », précisant qu'à ce titre, il mérite d'être « sauvé de l'oubli ». Le rétablissement de l'esclavage à la Guadeloupe n'était pourtant pas encore d'actualité²⁵. Après le traité de paix d'Amiens signé avec les Anglais, le 27 mars 1802, Bonaparte avait décidé que la première abolition ne serait toujours pas appliquée à la Martinique. Ayant passé un accord de soumission à la Royauté britannique (accord de Whithall) en février 1794, la Martinique n'avait en effet pas mis en œuvre la première abolition. Mais la Guadeloupe n'était pas directement concernée par le texte²⁶. L'hypothèse cependant était à craindre et deviendra réalité par l'arrêté consulaire du 16 juillet 1802²⁷. Par ailleurs, l'oubli est relatif, puisque Delgrès apparaît comme un homme intelligent et modéré dans plusieurs pages de la monumentale *Histoire de la Guadeloupe* d'Auguste Lacour²⁸ et a inspiré à Gustave Aimard son roman hagiographique *Le Chasseur de rats : le colonel Delgrès* (Éditions Dentu, 1876).

Libre de couleur né à Saint-Pierre en août 1766, vraisemblablement fils naturel d'une Mulâtresse et d'un Blanc créole²⁹, Louis Delgrès avait fait carrière dans les troupes révolutionnaires qui affrontaient les Anglais dans la Caraïbe. Il mourut à la Guadeloupe le 28 mai 1802, un siècle avant l'éruption de la montagne Pelée, dans une explosion d'une autre nature.

L'action de Delgrès s'inscrit dans une vaste série d'alliances et de défiances liée à la dynamique révolutionnaire française, à la politique coloniale instable évoluant au gré des guerres européennes et des événements de Saint-Domingue, et à des conflits personnels.

En mai 1801, le capitaine général Jean-Baptiste Raymond de Lacrosse (qui avait déjà séjourné à la Guadeloupe en 1793) fut envoyé par Bonaparte pour rétablir l'autorité de la métropole sur une île agitée de mouvements divers. Sa brutalité cristallisa l'hostilité. Excédés, des officiers rebelles arrêterent et expulsèrent Lacrosse en novembre 1801 – qui intriguait alors pour reconquérir le pouvoir depuis l'île de la Dominique. Un Conseil provisoire fut constitué sous la direction de Magloire Pélage. La campagne de dénigrement menée par Lacrosse, la confusion guadeloupéenne aggravée par la possible contagion révolutionnaire haïtienne poussa le Premier consul à intervenir énergiquement. Le 6 mai 1802, un corps expéditionnaire

d'environ 3 500 hommes approchait de la Guadeloupe, avec pour mission l'expulsion vers la France de Pélage et d'« une vingtaine de principaux mutins pris principalement parmi les gens de couleur³⁰ ». Son chef, Antoine Richepance, eut tout d'abord l'assentiment des rebelles qui le pensaient venu pour pacifier et stabiliser la situation. Constatant qu'il était au contraire allié de leur ennemi Lacrosse, une nouvelle insurrection enflamma l'île, Pélage se rangeant du côté de Richepance. Les groupes menés par le Guadeloupéen Joseph Ignace, le Français Alexandre Kirwan, et le Martiniquais Louis Delgrès combattirent vainement. Kirwan et Ignace se suicidèrent pour s'éviter d'humiliantes représailles. Le 28 mai 1802, Delgrès et ses soldats préférèrent aussi la mort à la reddition et firent exploser leur quartier général de l'Habitation Danglemont, à Matouba. Auparavant, Delgrès avait rendu public « le cri de l'innocence et du désespoir », un message s'adressant au « guerrier philosophe » Bonaparte pour dénoncer l'injustice faite à « une foule de citoyens toujours fidèles à la patrie », victimes de « quelques individus altérés de sang » et « qui ont osé tromper le gouvernement français ».

En 1958, Césaire donne à Louis Delgrès un véritable rayonnement littéraire et fonde un mythe qui sera largement adopté, en particulier par les poètes guadeloupéens Guy Tirolien et Sony Rupaïre³¹. L'insurrection de mai 1802 inspire également à André Schwarz-Bart un cycle romanesque, *La Mulâtresse Solitude*, dont le premier volume paraîtra en 1967.

Au-delà des origines pierrotines du héros, « Mémorial à Louis Delgrès » entre en résonance intime avec le recueil qui prendra deux ans plus tard le titre de *Ferments*, annoncé dans sa première strophe :

un brouillard monta
le même qui depuis toujours m'obsède
tissu de bruits de ferments de chaînes sans clefs
d'un clapotis de crachats

Et si Césaire avait pris soin de mettre en exergue le passage du *Larousse* où Delgrès était comparé à un « nouveau Tyrtée³² » assis un violon à la main « pour animer ses soldats », il est difficile de ne pas y voir l'ombre d'un rêve. En d'autres circonstances, Césaire n'aurait-il

pas, lui aussi, voulu être un valeureux général auteur d'élégies martiales ?

Avant *Ferrements*, « Mémorial de Louis Delgrès » aura été repris dans *Présence africaine* à une date trompeuse (nouvelle série, n° 23, décembre 1958-janvier 1959). Le numéro n'est imprimé qu'au 2^e trimestre 1959, au moment où se réunit le congrès des écrivains et des artistes noirs de Rome. Ce congrès, dès sa préparation, ravive l'énergie poétique de Césaire et ranime d'anciennes amitiés.

Euphorie au congrès de Rome

À l'issue du congrès des écrivains et des artistes noirs de la Sorbonne, fin 1956, *Présence africaine* avait élargi son domaine d'activité en créant la Société africaine de culture (SAC), sur le modèle de la Société européenne de culture fondée en 1950 par le philosophe italien Umberto Campagnolo. Elle est présidée par Jean Price-Mars, alors ambassadeur d'Haïti à Paris, mais Alioune Diop en est le moteur exécutif et c'est principalement lui qui prépare le second congrès. Il avait d'abord été annoncé pour septembre 1958³³, date reportée en raison de l'actualité africaine. Il se tient du 26 mars au 1^{er} avril 1959, autour de « l'unité des cultures négro-africaines, de ses fondements, et de la responsabilité des artistes et des intellectuels », thème décliné en différentes commissions. Parmi les sujets de réflexion proposés, celui du rôle du théâtre nègre est jugé « particulièrement difficile³⁴ ». Césaire va s'en emparer peu après.

Le choix de Rome s'explique par des raisons financières, pratiques, culturelles et religieuses. Le congrès est invité par le gouvernement italien, la mairie de Rome, l'*Istituto Italo-Africano* qui accueille les débats, l'Unesco dirigée par l'Italien Vittorino Veronese (ancien président de l'Action catholique italienne) finançant les frais de voyage. Les intervenants seront par conséquent reçus dans des lieux symboliques de la culture latine et occidentale, comme le Capitole, pour la séance inaugurale, ou le Vatican à l'issue des débats (le 1^{er} avril). Césaire se rendra à la réception du pape Jean XXIII par curiosité amusée, comme me l'avait confié Lilyan Kesteloot.

Césaire est arrivé à Rome juste après avoir savouré sa réélection

triomphale à la tête de la municipalité de Fort-de-France, le 8 mars 1959. Les participants africains vivent un moment plus crucial que le maire de Fort-de-France, puisqu'il s'agit pour eux de définir les conditions et les modalités de l'indépendance dans le contexte d'une émancipation offerte par la nouvelle Constitution. Senghor, aux prises avec les difficultés rencontrées par l'élaboration de sa fédération régionale³⁵, ne fait pas le déplacement. Sa copieuse contribution : « Éléments constructifs d'une civilisation négro-africaine », paraît cependant à la fin du numéro spécial de *Présence africaine*³⁶ qui publie les Actes du congrès. Le président de la Guinée indépendante, Sékou Touré, pourtant proche de Diop, ne vient pas davantage. Il envoie un message enregistré (« Le leader politique considéré comme le représentant d'une culture ») dont une partie est transcrite par *Le Monde*³⁷.

La guerre d'Algérie, absente du programme, est cependant représentée par celui qui a pris l'identité d'Omar Ibrahim Fanon. Le médecin-chef à l'hôpital psychiatrique de Blida-Joinville depuis 1953 avait été expulsé d'Algérie en 1957, après avoir démissionné de son poste. Il a poursuivi son engagement auprès du gouvernement provisoire algérien en Tunisie, où il collabore à *El Moudjahid* ; et il prépare son recueil d'essais *L'An V de la révolution algérienne*³⁸. C'est donc à la fois comme partisan du panafricanisme³⁹ et en maquisard de l'indépendance algérienne que Fanon est à Rome, récusant plus que jamais la stérilité des débats sur « le grand mirage noir⁴⁰ » de la négritude ou sur la « civilisation négro-africaine ». Par ailleurs, la Communauté défendue par Senghor est considérée par Fanon comme une simple déclinaison de l'impérialisme français, tout juste bonne à séduire « les spécialistes en léthargie coloniale⁴¹ ». Comme l'indique le titre de sa conférence : « Fondements réciproques de la culture nationale et des luttes de libération », la culture ne peut se concevoir que comme une prise de conscience au service de l'émancipation politique nationale. Pour « l'intellectuel africain », l'urgence est donc à « la construction de sa nation ». Sans cependant s'enfermer dans ce que Césaire appelle les particularismes, car c'est « au cœur de la conscience nationale que s'élève et se vivifie la conscience internationale ».

Dans « L'homme de culture et ses responsabilités⁴² », Césaire intervient en vieux sage américain adressant ses conseils aux jeunes

nations africaines, faisant ainsi abstraction de son propre rôle politique et de l'avenir des Antilles françaises. L'objectif est d'aider à définir les modalités de la décolonisation (« ce néologisme qui est en train de se faire une belle place dans le vocabulaire courant »), en analysant le rôle que peut jouer « l'homme de culture » dans le processus. En « mettant de l'ordre dans le chaos culturel », l'écrivain et l'artiste préparent les conditions favorables à une « bonne décolonisation ». Car si la décolonisation est par principe souhaitable, « toutes les décolonisations ne se valent pas ». Son évaluation pêche cependant par excès d'optimisme quand il loue le rebelle Sékou Touré et son identification à son grand-père (biologique ou spirituel), le chef de guerre Samory Touré, fondateur du royaume wassoulou (1870-1880), qui avait résisté un temps à la conquête coloniale ; Samory Touré se faisant lui-même passer pour une réincarnation de Soundjata, fondateur de l'Empire du Mali du XIII^e siècle. Césaire n'y voit aucune « puérile vanité », mais la mise en perspective d'un continuum historique qui enjambe la période coloniale.

C'est évidemment surtout à Haïti qu'il pense quand il prévient qu'« au sein des sociétés qui constituent des nations libérées du joug colonial », en Amérique centrale et latine, certains peuvent se comporter en « épigones du colonialisme et se servent des instruments inventés par le colonialisme » ; y compris dans des pays qui ont « pourtant accédé à l'indépendance depuis cent cinquante ans ». Son séjour à Port-au-Prince n'est pas si lointain. Et il sait que Depestre a jugé préférable de fuir son pays pour gagner l'île voisine, après l'essor des exactions de François Duvalier. Retenu par les événements cubains, Depestre n'est pas à Rome. En janvier 1959, en effet, la révolution a mis en fuite le dictateur Fulgencio Batista, après trois années de lutte armée. *Le Progressiste*, dans son numéro du 7 février 1959, avait salué l'entrée de Fidel Castro à La Havane (5 janvier), et déploré que l'opinion martiniquaise n'ait pas encore suffisamment mesuré l'importance d'un événement qui est appelé « à influencer durablement l'histoire des Antilles et de l'Amérique du Sud », d'autant qu'un « axe Caracas-La Havane⁴³ [...] a l'ambition de devenir le centre de ralliement de toutes les forces démocratiques et nationalistes du monde ibéro-américain ». Si Césaire n'a pas signé l'article et n'évoque pas directement les nouvelles perspectives américaines, on sent bien qu'il s'interroge sur l'avenir de son continent.

Depestre est absent, mais sa future ex-femme, « l'éblouissante⁴⁴ » Judith Kafkas est, elle, bien présente. Césaire est alors très proche de celle qui deviendra la correspondante de *Revolución*, l'interprète de Fidel Castro (elle parle huit langues) et l'initiatrice de Beauvoir et de Sartre à la vie politique cubaine, lors de leur voyage de 1960. Selon les confidences de Kesteloot, Aimé Césaire et Judith Kafkas ne se quittent guère pendant le congrès et s'amuse beaucoup, profitant de l'air romain printanier et des promesses d'une ère nouvelle.

À l'occasion du congrès, Césaire a fait la connaissance d'une doctorante insolite, Lilyan Kesteloot. Son père, officier de marine, était le capitaine d'un steamer naviguant sur le fleuve Congo pour le compte d'une compagnie de transports belge. Elle y passa sa petite enfance, avant que la famille se sédentarise au bord du lac Kivu, à la frontière du Rwanda, puis devint pensionnaire à Kinshasa. Elle rejoignit alors la Belgique pour étudier le droit et les langues romanes à l'université catholique de Louvain, se maria une première fois à un philosophe belge, Marc Lagneau. Elle s'installa à Bruxelles, enseigna dans le secondaire, et après avoir lu *Cahier d'un retour au pays natal*, chercha un professeur susceptible de diriger une thèse sur la « littérature négro-africaine de langue française⁴⁵ ». Les candidats étaient rares. Sans être « africaniste », Étienne Vauthier, de l'université libre de Bruxelles a accepté de suivre son travail. Kesteloot se documente et fréquente assidûment le Centre international de la rue Belliard, ouvert en juin 1958 sous l'égide de Présence africaine⁴⁶. Il organise un voyage groupé au congrès de Rome. C'est une belle occasion de voir de près et en action les sujets d'une thèse. Kesteloot prépare un questionnaire avec l'aide de Balandier qu'elle rencontre à Paris. Et se lance. C'est ainsi qu'elle obtient, difficilement, un entretien avec Fanon, qui la fascine et l'électrise par le sérieux de son engagement et par son dédain de tout conformisme. Puis avec tous les autres écrivains présents au congrès, dont René Maran qui mourra l'année suivante. L'homme Césaire, contrairement à sa poésie, ne la séduit pas *a priori*. Son allure bonhomme et bedonnante tranche avec le physique énergique de Fanon. Et il ne la prend pas tout de suite au sérieux. Pourtant, une affection durable s'installera entre eux. Césaire, avec sa générosité coutumière, finit par lui ouvrir toutes les portes. La sienne, avenue de la porte de Brancion où il s'est installé, et celles de ses amis, y compris les appartements du farouche Damas, ou du très

occupé Senghor, ou de l'ennemi politique Gilbert Gratiant (qui lui prête *Légitime défense*).

L'une des résolutions prises à la fin du congrès concerne l'organisation d'un grand festival des arts nègres dont la date sera reportée plusieurs fois, mais dont Césaire restera un fidèle promoteur.

Combiner deux niveaux d'action

Au retour de Rome, Césaire écrit une série de lettres aux ministres concernés par des problèmes martiniquais : condition de travail des ouvriers de l'électricité, licenciement d'agents de la Compagnie générale transatlantique, crédits aux travailleurs sans emploi, pénurie d'équipements scolaires. Elles seront publiées dans *Le Progressiste* du 7-11 juin 1959, avant une longue interruption du journal, jusqu'au 23 décembre. Après plusieurs années consacrées quasi exclusivement à la politique, les activités de Césaire sont polarisées par son retour à la poésie.

Il tente de supporter par ailleurs ses difficultés conjugales. À la fin des années 1950, la vie privée du couple Césaire a connu un bouleversement définitif. La fidélité n'avait jamais été un dogme conjugal, mais le nouveau rival d'Aimé est un « Béké », selon certains proches du couple, ou un ami des Leiris ; une offense inacceptable dans les deux cas. Par ailleurs, Suzanne, sincèrement éprise de son nouvel amant, ne veut plus vivre avec son mari. Après une période de violentes disputes, ils finiront par divorcer. Suzanne Césaire est « épuisée par les soins que lui donnent ses enfants, et va venir à Davos, que son médecin lui conseille », écrit Seyrig à sa femme, le 20 juin 1959. La fatigue et la tuberculose dont Suzanne Césaire souffre depuis de longues années vont masquer pendant un long moment une tumeur au cerveau qui l'emportera en 1966.

Le recueil en préparation participe à ce que Césaire nommera ses « deux niveaux différents d'action ». Il compose, en poésie comme en politique, mais le terme n'a pas le même sens dans les deux cas :

Il est tout à fait évident que les deux situations sont totalement différentes : un écrivain écrit dans l'absolu ; un

politique travaille dans le relatif ; je n'y peux rien. L'écrivain est tout seul avec lui-même, avec son esprit, avec son âme ; le politique, pour ne pas dire le politicien, doit tenir compte malheureusement des contingences et si un mot d'ordre n'est pas lié à la réalité des choses, ce mot d'ordre n'est que littérature. Par conséquent, je trouve qu'il n'y a aucune contradiction entre ce que j'écris et ce que je fais, il s'agit simplement de deux niveaux différents d'action⁴⁷.

Le 6 avril 1959⁴⁸, Césaire écrit à « Mademoiselle » : « C'est tout à fait d'accord pour la publication par les Éditions du Seuil de mon recueil de poèmes. Encore le temps d'une mise au point, j'espère pouvoir vous le remettre fin mai. » Sans doute est-ce Senghor qui l'a mis en relation avec le directeur littéraire de la maison, Paul Flamand, un ami de longue date et son éditeur depuis la Libération.

Césaire renoue avec les revues parisiennes. Le numéro estival de *Présence africaine* fait paraître deux poèmes de circonstance. Dans « Salut à la Guinée⁴⁹ », le poète, qui s'apprête à visiter le pays de Sékou Touré, invoque des toponymes guinéens (« Dalaba Pita Labé Mali Timbé [...] Tinkisso Tinkisso »), ainsi que la force tellurique d'un pays fraternellement volcanique, afin de célébrer son indépendance : « ce sable / ce roulis / de liberté fragile ». « Pour saluer le Tiers-Monde », dédié à Senghor⁵⁰, est un dialogue engagé avec l'Afrique depuis une île « si trouble / sur la mer » :

Écoutez :

de mon île lointaine

de mon île veilleuse

je vous dis Hoo !

Et vos voix me répondent

Le 15 juillet 1959, une série de cinq poèmes⁵¹ paraît dans *Les Lettres nouvelles* sous le titre général « Patience des signes ». Ils ont été envoyés à Maurice Nadeau le 17 juin, mais ils expriment le même effort héroïque livré contre l'adversité que ceux publiés dans la même revue en 1955. Dans « Me centuplant Persée⁵² », par exemple, le

poète-arbre, centuple les pouvoirs conjugués de Persée et de Méduse pour tenter de transformer son angoisse archaïque, « l'intime fosse alimentant mes monstres / voraces », en « soleils ».

Césaire s'est engagé à remettre son manuscrit au Seuil et a effectivement envoyé les poèmes qui seront recueillis dans *Ferrements*, mais il reste lié à Gallimard. Il lui faut recouvrer sa liberté. Quelques jours après avoir reçu son contrat des Éditions du Seuil, le 27 juillet 1959, il écrit à Gaston Gallimard pour le « prier de considérer que les dérogations successives à [leur] contrat l'annulent de fait ». Robert Gallimard répond le 7 août que Gaston risque de ne pas accepter la rupture du contrat. Les Éditions du Seuil ont décidé de passer outre. Flamand rassure Césaire, le 12 octobre :

Il me semblait bien vous avoir dit, à la visite que vous me fîtes avant votre départ pour la Guinée, que quelle que soit la réponse que vous receviez de Gallimard, nous publierions ce recueil de poèmes ? Je ne reviens pas sur cette décision – trop heureux que nous sommes d'avoir ce livre de vous : le manuscrit est parti à la fabrication et il paraîtra au début de février.

Cette lettre permet en outre de dater le séjour de Césaire chez Sékou Touré, à l'occasion du premier anniversaire de l'indépendance de la Guinée. Le député de la Martinique se passionne pour l'expérience guinéenne, antithétique à sa propre approche pour la Martinique. Il est vrai que le chef de l'État guinéen donne encore le change et s'efforce de lier des relations diplomatiques équilibrées. Césaire rapportera de ce voyage une analyse de « La pensée politique de Sékou Touré⁵³ ». Il approuve le désir du président guinéen consistant à proposer des solutions originales pour son pays, en adaptant le marxisme ; et souligne son esprit démocratique, faisant du futur tyran le portrait d'un humaniste à l'écoute de son peuple :

La réforme de l'enseignement ? La brousse en discute. La réforme de la justice ? Sékou Touré [...] interroge le paysan. La réforme de l'économie ? On peut être assuré que pendant des mois il en sera question dans le moindre village et que

c'est le peuple de Guinée qui, en définitive, l'arrêtera. Parce que Sékou Touré a confiance dans son peuple, sa politique tient de la maïeutique ; c'est la maïeutique de l'Afrique.

CINQUIÈME PARTIE

DÉCEMBRE 1959-FÉVRIER 1981



Les temps changent

Un banal fait divers aux lourdes conséquences

Une nouvelle ère s'ouvre aux Antilles françaises peu avant la sortie de *Ferremets*. La crise de décembre 1959, provoquée par un accident de la circulation anodin, radicalise la politique gouvernementale et attise des revendications nationalistes parfois violentes qui s'alimentent de la révolution castriste et des indépendances africaines ou caraïbes. Dès lors, Césaire s'interroge : dans quelle voie engager la Martinique ? D'autant que l'accroissement vertigineux de la population accentue un chômage endémique. Le malaise s'installe ; il infusera jusqu'à la victoire de François Mitterrand, en mai 1981.

Le 6 octobre 1959, François Maspero envoie à Césaire les épreuves de *L'An V de la révolution algérienne* et lui rappelle qu'il a promis d'écrire un article sur l'ouvrage de Fanon pour *France-Observateur*. Manque de temps ? Césaire ne s'est-il pas senti qualifié pour critiquer l'ouvrage ? N'a-t-il pas voulu jeter de l'huile sur un feu qu'il sent couvrir ? Il n'y aura pas d'article.

Après une longue période de silence au Palais-Bourbon, Césaire participe comme chaque fin de l'année, à la discussion du budget des départements d'outre-mer. C'est l'occasion d'exposer les « problèmes antillais », qu'il demande de ne pas « laisser pourrir » :

Les Antilles ne sont pas des terres de violence, ce ne sont

pas des terres de rupture. Ce qu'elles demandent, mais alors passionnément, c'est qu'à leur attachement, il ne soit pas répondu par l'indifférence, c'est qu'à leur angoisse, il ne soit pas répondu par le silence et que leur fidélité n'apparaisse pas au gouvernement comme le signe que l'on peut les négliger impunément¹.

Il est particulièrement irrité par la remise en cause des franchises promises par Charles de Gaulle qui prévoyaient de consulter les conseils généraux ultramarins en matière fiscale. Une position jugée le 21 décembre particulièrement rétrograde². Le texte sera finalement amendé dans le sens d'une plus grande souplesse, comme le réclament aussi d'autres députés. À la Martinique trois journées d'émeutes ont commencé³.

Le dimanche 20 décembre, près de la place de la Savane, une voiture heurte une Vespa. L'automobiliste est « métropolitain », le conducteur de la Vespa martiniquais. Leur altercation personnelle se règle rapidement autour d'un verre au bar de l'hôtel de l'Europe. Mais on a appelé des CRS qui dispersent brutalement la foule ; on soupçonne que l'appel émane d'un membre de l'Amicale des anciens Français d'Afrique du Nord détestée par une grande partie de la population martiniquaise. Le lendemain, des manifestants envahissent bruyamment plusieurs quartiers de la ville. La police riposte. Deux jeunes Martiniquais sont tués : Christian Marajo et Edmond Eloi Véronique. En réaction, des bâtiments sont incendiés et la foule jette des pierres contre les forces de l'ordre. Le 22, le jeune Julien Betzi est touché par une balle perdue. Une vingtaine de gendarmes sont blessés, dont dix grièvement. Guy Beck, secrétaire général de la préfecture, instaure un couvre-feu.

À Paris, Jacques Soustelle – devenu ministre délégué auprès du Premier ministre et chargé des Territoires et Départements d'Outre-mer, du Sahara et du Commissariat de l'Énergie atomique – demande le 23 décembre au ministre des Armées d'envoyer le croiseur *De Grasse* à Fort-de-France « pour ramener le calme dans les esprits », et propose le renfort de deux escadrons de la gendarmerie mobile. Le conseil général de la Martinique se réunit et adopte une motion réclamant que « des conversations soient entamées immédiatement entre les représentants qualifiés des Martiniquais et le gouvernement pour

modifier le statut de la Martinique, afin d'obtenir une plus grande participation à la gestion des affaires martiniquaises ». Le 28 décembre, alors que la situation s'est apaisée, Beck envoie un long rapport où il souligne le malaise social dû au chômage d'une jeunesse exponentielle. Le 30 décembre, Soustelle rencontre les parlementaires martiniquais.

Depuis Paris, Césaire exprime ses condoléances, rend compte des négociations avec le ministre et tente de rassurer la population. Un télégramme collectif annonce au conseil général que le départ du navire militaire est annulé et que des mesures économiques, dont la revalorisation immédiate du SMIG, sont à l'étude⁴. L'hostilité des communistes martiniquais s'est exacerbée. Ils reprochent à l'équipe municipale d'être indirectement responsable de la violence (« dans ces heures tragiques, chacun a pu constater l'absence et la carence totale des dirigeants de la Municipalité de Fort-de-France qui ont manqué à leurs devoirs élémentaires en abandonnant la population à la sanglante répression policière⁵ »). Césaire les appelle à de la retenue dans *Le Progressiste* :

En vérité, nul n'a le droit d'exploiter ces morts à des fins de propagande personnelle ou partisane. Notre malheureux pays se meurt de haines stériles, de polémiques idiotes, de divisions stupides. Ces morts de décembre ne doivent pas être, ne peuvent pas devenir une cause supplémentaire de division. Ces morts n'appartiennent à personne sinon au peuple Martiniquais tout entier⁶.

De retour à Fort-de-France, sa diplomatie se montre efficace lors de la réunion du conseil général du 11 janvier. Finalement, une motion présentée par le PPM est votée à l'unanimité. Elle affirme la volonté de l'assemblée « de travailler en commun pour préparer à la Martinique un avenir conforme aux aspirations populaires⁷ ». Césaire commentera les événements dans *Le Figaro* du 26 février. La France qui demeure attachée au « vieux mythe de la centralisation républicaine » ne permet pas de faire évoluer le statut des départements d'outre-mer, alors « que le colonialisme recule partout » ; et la situation socio-économique est tellement dégradée que « tout le monde pouvait prévoir les émeutes de Fort-de-France en

décembre⁸ ».

Le gouvernement français, en pleine guerre algérienne et sous l'impulsion de Michel Debré, va choisir de contrer les mouvements autonomistes et de traiter la question démographique par l'émigration, deux orientations qui ne cesseront de déplaire à Césaire. Les mesures économiques et sociales d'apaisement engagées parallèlement lui sembleront inefficaces, car mal adaptées aux réalités locales.

Si Césaire et son parti sont malmenés, cette crise leur apporte le précieux soutien de Camille Darsières. Le jeune avocat affirme sa présence dans le Parti progressiste martiniquais au début de l'année 1960, au moment où « le PPM n'avait plus de structure statutaire, et agissait au coup par coup, par la bonne volonté d'un noyau de militants dévoués aux fondateurs⁹ ». Redoutable organisateur et inlassable animateur, Darsières délétera Césaire d'un travail quotidien qu'il ne peut certes pas accomplir en raison de ses nombreux séjours parisiens, mais qui surtout ne l'intéresse pas vraiment. Darsières s'imposera aussi comme idéologue, certains lui reprochant d'instrumentaliser la popularité d'un « leader » qui ne sait rien lui refuser. Certes, Darsières est indispensable à la bonne marche du PPM. Il sera en outre un ami chaleureux, cultivé et attentif, jusqu'à sa mort brutale, en décembre 2006. Cette proximité complique toutefois l'analyse de la pensée politique de Césaire. Quelles sont ses idées personnelles ? Quelles sont celles soufflées par Darsières ? Si son originalité poétique est évidente et incontestée, il est possible que ses méandres politiques, particulièrement sinueux de 1960 à 1981, ne soient pas dus uniquement à sa seule évolution. Elles peuvent s'expliquer aussi par des influences qu'il accepte ou rejette, selon son humeur et les circonstances.

Le 14 janvier 1960, une réunion publique est organisée à la Mutualité par des associations d'étudiants antillais dans l'objectif de composer un comité d'études permanent pour la réforme du statut des départements d'outre-mer. Michel Leiris, Daniel Mayer, Marcel Manville ou Édouard Glissant sont présents ; Alioune Diop y lit un message de Césaire. À l'issue du rassemblement, ce qui deviendra le Front uni des Antillais et Guyanais rédige un manifeste qui invite à « la consultation des populations intéressées pour le groupement de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique en une Fédération caraïbe de langue française, dotée d'une assemblée et d'un exécutif

fédéraux », et se veut injonctif : « Au moment où notre peuple subit de plus en plus lourdement le poids de l'oppression, c'est un devoir pour chacun, de participer à ces travaux, de s'engager dans cette action. *Pour l'autonomie de nos pays. Pour la fédération.* » Il est signé par des militants ou des sympathisants communistes – Édouard Glissant, Albert Béville, Marcel Manville, et Cosnay Marie-Joseph –, et par trois associations d'étudiants ultramarins. Césaire observe le mouvement de loin, puisqu'il est toujours à la Martinique pour le « Grand meeting de compte rendu de mandat » organisé avec le sénateur Georges Marie-Anne, le 22 janvier. En avril, dans « Contre deux préjugés¹⁰ », il exprime finalement le vœu d'un « complexe antillo-guyanais de langue française » qui ne pourrait voir le jour que « dans un avenir sans doute encore lointain », mais dont il convient de poser les jalons. Une manière de dialectiser comme il aime le faire les deux écueils que sont alors à ses yeux l'assimilation et l'autonomie radicale : deux notions « également inadéquates [puisqu'] elles correspondent, l'une à une conception vieillotte, l'autre à une conception villageoise de l'histoire », et de répondre partiellement à la colère croissante des jeunes Antillais.

Césaire rentre à Paris en pleine tourmente algérienne. Le 24 janvier commence la « semaine des barricades ». Le 16 septembre 1959, le général de Gaulle avait finalement reconnu le « droit des Algériens à l'autodétermination » et proposé trois statuts possibles : sécession, francisation ou association, à la stupeur des partisans d'une seule de ces hypothèses, celle de l'Algérie française. Le récent limogeage du général Massu les indigna. Des barricades sont érigées. Une fusillade cause la mort de vingt personnes. Le 2 février, l'Assemblée nationale vote les pleins pouvoirs au gouvernement Michel Debré pour un an.

***Ferrements* / « Ferment »**

Peu avant la sortie de *Ferrements*, les éditions Gallimard statuent sur le cas Césaire. Le 8 février 1960, une consultation est organisée : « Gaston aimerait savoir ce que vous pensez d'Aimé Césaire. Son prochain livre *Ferrements* est annoncé au Seuil. Doit-on, selon vous, lui

demander ses prochaines œuvres ? » Les réponses ne sont guère flatteuses pour le poète. Paulhan écrit : « Je dois avouer que *Ferrements* me laisse assez indifférent. C'est, il me semble, grandiloquent et un peu creux. Mais le personnage Césaire est intéressant, et vaut peut-être que nous lui demandions ses livres. » L'enthousiasme de Queneau s'est refroidi depuis 1945 : « [...] on peut – mais sans se tordre le bras ». Fin du chapitre.

Le recueil intitulé *Grand sang sans merci* qui avait été refusé par Gallimard en décembre 1954 a été augmenté, puisqu'il inclut la production poétique parue dans différentes revues depuis cette date. En 1954, il s'agissait déjà de recueillir les poèmes écrits depuis au moins l'époque de *Corps perdu* (composé en 1948-1949). Plus de dix années de poésie sont donc réunies dans *Ferrements*¹¹. Des années intenses et contrastées pendant lesquelles Césaire a souvent douté d'être un poète. *Ferrements* marque la fin d'une époque, en présente « le bilan, en tout cas un premier bilan¹²... » La période suivante sera consacrée au théâtre, puisque, même s'il remaniera *Soleil cou coupé* et *Corps perdu* (regroupés dans *Cadastre* l'année suivante), Césaire ne publiera pas de nouveau recueil avant 1976, et encore, *Noria* ne comptera-t-il que dix-sept poèmes.

Le titre, emprunté au poème liminaire, est expliqué dans un entretien du 1^{er} mars 1960¹³. Césaire indique qu'il désigne « les fers avec lesquels étaient entravés les prisonniers dans la cale des négriers ». Par ailleurs, en créole, ferrer signifie aussi « fertiliser », pour parler d'un végétal dans lequel on introduit un objet métallique. Le poème central du recueil, « Ferment », joue sur l'homophonie avec *Ferrements*, le rôle de la poésie et du poète étant d'être « le “ferment” d'un espoir à faire lever tous les matins¹⁴ ».

Aux nombreux journalistes qui l'interrogent à la sortie de son livre, dont la fille de Daniel Guérin, Anne Guérin, Césaire rappelle son obsession pour le déracinement provoqué par la traversée atlantique, et donc pour son aspiration à l'« enracinement », « au même sens où Simone Weil, juive et victime de la Diaspora, entendait ce mot » : « Ma poésie est celle d'un déraciné, et d'un homme qui veut reprendre racine¹⁵. » Cette aspiration n'est pas nouvelle. *Cahier d'un retour au pays natal* évoquait déjà la figure du poète en arbre. Dans l'apostrophe finale, par exemple (« enroule-toi, vent, autour de ma nouvelle croissance / pose-toi sur mes doigts mesurés »), le poète devenu arbre

prie le vent de l'aider à s'enraciner « au nombril même du monde ». Ainsi Césaire souligne-t-il à juste titre la permanence de sa poésie en affirmant qu'il n'a « jamais écrit qu'un seul poème où quelques émotions premières se révèlent indéfiniment ». Une permanence qui tient aussi à la double tonalité de sa poésie, entre tragédie et optimisme, simplicité et opacité, se défendant pourtant d'un hermétisme délibéré, alors que son propos est de nommer avec précision le monde martiniquais :

Oui, je sais qu'on me trouve souvent obscur, voire maniéré, soucieux d'exotisme. C'est absurde. Je suis Antillais. Je veux une poésie concrète, très antillaise, martiniquaise. Je dois nommer les choses martiniquaises, les appeler par leur nom. Le « canéfice » cité dans « Spirales » est un arbre ; on l'appelle aussi le cassier. Il a de grandes feuilles jaunes, d'un jaune solaire et son fruit est cette grande gousse noire violacée, utilisée ici aussi comme plante médicinale. Le balisier ressemble au bananier, mais il a un cœur rouge, une floraison rouge en son centre qui a véritablement la forme d'un cœur. Les cécropies ont la forme de mains argentées, oui, comme l'intérieur de la main d'un Noir. Tous ces mots qui surprennent sont absolument nécessaires, jamais gratuits¹⁶.

Césaire souligne dans un entretien paru le 28 février 1960¹⁷ que son nouveau recueil est moins surréaliste et plus lié aux questions d'actualité que les précédents. En effet, « la politique a provoqué le désir d'un langage simple » qui lui permet de s'entretenir avec les paysans, les ouvriers. Elle a donc contribué à lui « donner un ton plus direct ».

Il s'explique aussi sur son choix d'écrire en français et non en créole, dans des termes qui montrent l'effort qu'il aura à faire sur lui-même pour fonder, quelques années plus tard, une « culture nationale » :

Certains poètes aujourd'hui écrivent dans le patois ou l'argot que les Noirs ont tiré du français, le créole. Ils

pensent ainsi faire œuvre martiniquaise. [...] Pour ma part, je préfère le français, plus riche, plus souple. C'est ma langue natale, c'est celle que j'enseigne à mes élèves. On m'a dit que l'emploi de la langue française était inconciliable avec cette idée de la négritude assumée comme un honneur, que j'ai lancée et qui a rencontré beaucoup d'écho. Mais ce n'est pas parce que l'on n'oublie pas la couleur de la peau qu'on doit renoncer à ce que l'on a acquis. On a le droit d'être nègre sans rejeter Corneille, Goethe, Shakespeare, Cervantès ou Dante ou Platon. Ce n'est pas parce qu'on est nègre qu'on doit se cantonner dans ce que les Blancs appellent l'apport noir : les danses et le tam-tam, et, à la Martinique, l'apport martiniquais : les chansons nostalgiques des doudous. [...] Il y a un danger, c'est celui du folklore pris comme unique base de culture.

Pour éviter ce danger, il convient de connaître sérieusement le passé des Antilles, et il a d'ailleurs entrepris d'écrire une « histoire de la Martinique dont un chapitre consacré à Toussaint Louverture doit paraître prochainement ». L'entretien est donné à la bibliothèque de l'Assemblée nationale, mais Césaire annonce partir à Rome le lendemain.

Tropisme italien

Césaire, latiniste passionné et familier de la langue italienne, avait beaucoup apprécié son premier séjour romain, lors du congrès des écrivains et des artistes noirs de 1959. Il est donc heureux de retourner en Italie pour des voyages qui s'inscrivent dans un large mouvement d'escapades lui permettant d'échapper aux tensions familiales, alors que sa vie conjugale devient inexistante, après avoir été infernale.

Du 22 au 24 février 1960, il participe à une table ronde organisée par la Société européenne de culture qui a invité la Société africaine de culture à laquelle elle avait servi de modèle. L'institution dont les objectifs sont d'œuvrer au dialogue interculturel, à la pratique de la

tolérance et au maintien de la paix avait été fondée en 1950 à Venise par le philosophe Umberto Campagnolo, promoteur également du *Movimento Federalista Europeo*. Des personnalités aussi diverses que Léopold Sédar Senghor, Alioune Diop, Édouard Glissant, François Mauriac, Jean Amrouche, Giuseppe Ungaretti, Alberto Moravia, Josué de Castro, Jacques Rabemananjara, Jean Daniélou, l'ethnologue soviétique Ivan Izosimovič Potekhin, et le directeur de l'Unesco Vittorino Veronese se retrouvent au *Palazzo Firenze* de Rome, à un moment « qui voit émerger ou ressurgir, sous forme de nations indépendantes des peuples autrefois soumis à la domination de puissances étrangères », et dans laquelle se posent des problèmes dus à « l'affrontement des civilisations¹⁸ ».

Les discussions peinent à prendre forme, de l'aveu même des participants qui s'en émeuvent. Césaire réclame tout d'abord, vainement, une « méthode commune », avant d'intervenir à nouveau brièvement le dernier jour¹⁹. Partant du postulat qu'il existe bien une civilisation européenne et une civilisation africaine qui se distinguent par « le sens de l'abstrait d'une part et du concret de l'autre », il contrevient dans le même temps à sa propre tendance classificatoire pour déplorer que la manie européenne consistant à conceptualiser et à classer ait conduit à définir des catégories humaines et à les hiérarchiser :

Quand, par exemple, on nous dit : mais vous êtes des Nègres, vous êtes la sensibilité, vous êtes l'imagination, vous êtes des poètes, vous êtes des artistes... nous sommes très reconnaissants, mais nous sommes aussi un peu gênés. [...] Nous ne voulons pas d'une spécialisation dans la culture humaine. Nous ne voulons pas qu'il y ait un secteur qui nous soit défini, pas plus que nous ne nous permettrions d'affecter un secteur bien délimité de l'activité humaine à la race blanche ou à la civilisation européenne.

Il est vrai qu'il ne se sent pas tenu à la non-contradiction. Jugé européen, ce principe le gêne, alors « que c'est une vertu des civilisations africaines que celle de vouloir transcender toutes les oppositions, de les transcender non pas verbalement, mais concrètement ». Un propos assez décousu dont on peine à saisir

l'objectif. Il s'agit apparemment de répliquer à ceux de l'écrivain Mirko Novák qui avait défendu une division des talents selon les races, affirmant que « l'homme blanc, l'homme technique et l'homme mécanisé a beaucoup à recevoir des peuples noirs » qui disposent d'une « riche imagination », d'une « sensibilité ardente », d'un « accès immédiat, non automatisé encore, à la réalité ». C'est pourtant ce que Senghor répète depuis trente ans, allant à l'occasion de ce congrès de Rome, jusqu'à affirmer que le Négro-Africain « est dans sa couleur comme dans la nuit primaire ». « Il ne voit pas, il sent l'autre. Car la nuit tous les éléments sont vivants. Il vit en symbiose. »

En lisant l'intervention préalable d'Alioune Diop, on comprend que la distinction énoncée par Novak est vécue par certains, à l'aube des indépendances, comme un « écueil », puisque les peuples africains ne veulent plus se contenter d'offrir « ce qu'ils peuvent avoir d'intéressant » en matière d'art et de culture, mais revendiquent aussi la possibilité de « partager toutes les responsabilités que requiert une direction humaine des choses du monde, responsabilité d'ordre littéraire, mais aussi d'ordre scientifique, d'ordre politique et d'ordre technique ». Cependant, Diop demande à pouvoir reprendre les valeurs de justice ou d'universel, jugées occidentales, pour « les énoncer peut-être autrement ». Ce relativisme est largement contesté par l'assistance. Il s'agit en effet d'un problème d'énonciation : qui est habilité à établir des classifications relatives aux races, ou à les contester ? Qui est tenu à un discours cohérent à ce sujet ? Les termes mêmes du dialogue sont difficiles à établir, comme chacun le déplore. Édouard Glissant préfère proposer un éloge mitigé du métissage : « [...] l'histoire nous enseigne qu'il y a un bon et un mauvais métissage culturel comme il y a de bonnes et de mauvaises colonisations ». Le bon métissage correspond à une situation où « il n'y a pas d'abâtardissement de l'ensemble qui est culturellement métissé », alors qu'aux Antilles « un des éléments a été nié ou abâtardi ». Il invite donc à définir les conditions d'un contact qui serait bénéfique. Une partie du propos semble inspirée par le discours de Césaire au congrès de 1956, où il dénonçait l'illusion du métissage en régime colonial.

En septembre 1961, Césaire se rend à Venise pour participer à un colloque organisé par Vittore Branca, directeur de la Fondation Giorgio-Cini. Il est destiné à « analyser la participation de

l'humanisme africain à la civilisation contemporaine ». Selon *Le Monde* du 4 octobre 1961, la rencontre a réuni une soixantaine d'universitaires et d'intellectuels d'Afrique noire, de Grande-Bretagne, d'Italie, de France et d'Union soviétique : « Parmi les communications ont notamment été remarquées celles de MM. Aimé Césaire, homme de lettres martiniquais ; Vincent Monteil, professeur à la faculté de Dakar ; Jean-Claude Froehlich, directeur du Centre des hautes études administratives sur l'Afrique et l'Asie moderne ; du R.P. Daniélou, et de M. Veronese, directeur général de l'Unesco. » Outre l'intérêt intellectuel des rencontres, Césaire aura bénéficié d'un séjour fort agréable sur l'île de San Giorgio Maggiore.

Au début de l'année 1962, Césaire est de nouveau en Italie, pour une série de conférences données à Milan, à Naples, à Rome, ou à Venise, dans le cadre des programmes de l'*Associazione culturale italiana*. Inlassablement, il répète qu'il existe bien une « civilisation africaine », même si elle se compose de plusieurs cultures différentes. Cependant, l'actualité le préoccupe :

Nous attendons de l'Afrique qu'elle se ressaisisse ; qu'elle se domine ; qu'elle se définisse ; qu'elle s'affirme. Nous attendons de l'Afrique, non pas une Afrique fantôme, selon l'expression de Michel Leiris ; mais une Afrique rénovée, l'Afrique essentielle ; sûrs que nous sommes qu'elle n'est pas seulement quémandeuse de crédits, et mendiantes de leçons, mais aussi porteuse de mission et, à sa manière, « déifère²⁰ ».

Ces voyages renforcent sa notoriété transalpine. En 1961, quelques poèmes sont traduits en italien dans une anthologie en deux volumes de Léonard Sainville et de Mário de Andrade préfacée par Pier Paolo Pasolini : dix pages intitulées *La Resistenza negra*. En 1962 sort la première traduction de vingt-quatre poèmes du recueil *Les Armes miraculeuses*²¹, ainsi que d'un extrait de *Cahier d'un retour au pays natal*, avec une courte, mais intéressante adresse au lecteur : « Al lettore italiano » datée de décembre 1961. C'est là que, relisant exceptionnellement ses textes à l'occasion de la traduction, Césaire juge que sa poésie constitue sa véritable biographie : « J'ai l'habitude de dire que je n'ai pas de biographie. Et il est vrai qu'en lisant mes

poèmes, le lecteur saura de moi tout ce qu'il vaut la peine de savoir, et sûrement plus que ce que j'en sais moi-même.» Il se reproche d'ailleurs de ne pas avoir été assez à l'écoute de sa propre parole poétique :

Si j'ai connu au cours de ma vie des effondrements, des bouleversements qui m'ont pris au dépourvu, tout cela est arrivé – je ne m'en rends compte que maintenant – parce que je n'ai pas su évaluer avec suffisamment d'humilité et de franchise tous les signaux qui, obscurément, attisaient mes poèmes, ces signaux que mes poèmes m'offraient. [...] j'ai péché pour avoir manqué de foi en la poésie, pour avoir manqué de foi en *ma poésie*.

Retour à Toussaint Louverture

Dans son entretien à *La Tribune de Lausanne* de février 1960, Césaire avait annoncé le chapitre de son histoire martiniquaise consacré à Toussaint Louverture. *Toussaint Louverture. La Révolution française et le problème colonial* sort en effet le 4 avril 1960. Il ne sera cependant pas suivi d'autres « chapitres ».

Le projet d'un livre sur « la Révolution et le problème nègre » est ancien, puisqu'il remonte à 1954. La fin des attermoissements de Gallimard a-t-elle permis de le réaliser ? Loin de se présenter comme une biographie de Toussaint Louverture, ainsi que le titre peut le laisser penser, il s'agit d'un essai historique qui révèle que l'auteur a consulté de nombreuses sources relatives aux assemblées révolutionnaires, sans doute à la bibliothèque de l'Assemblée nationale. Césaire veut y montrer que l'indépendance à Saint-Domingue ne fut pas simplement l'une des conséquences de la Révolution française, mais qu'elle procéda aussi de l'aboutissement d'une révolution ayant eu sa dynamique interne.

L'étude se divise en trois grandes parties, correspondant chacune à une classe à la fois sociale et raciale²². La première, « La fronde des grands Blancs », raconte comment les colons avaient cherché sans succès à conserver leurs privilèges, espérant que les députés français

accorderaient une large autonomie politique et économique à Saint-Domingue. Dans la deuxième, « Du crétinisme parlementaire à la révolte », on voit les débats à l'Assemblée s'enliser au sujet des droits civiques à accorder aux Libres de couleur, aboutissant à « la révolte des Mulâtres », qui s'étaient lassés d'attendre : le décret donnant la citoyenneté à tous « les hommes de couleur et nègres libres » ne sera pris que le 28 mars 1792²³. Ces deux premières parties suivent parfois très longuement les débats de la Constituante et de la Législative, qui sont très largement cités. « La révolution nègre » retrace dans la troisième partie le parcours d'un Toussaint Louverture présenté comme particulièrement habile et brave.

Césaire admire le héros haïtien et ne met en cause ni sa personne ni sa stratégie, même quand il fait allégeance à la monarchie espagnole qui était intervenue contre les républicains français. Schœlcher pourtant s'étonnait : « On ne peut donc comprendre que Toussaint fût si royaliste et qu'il ait continué jusqu'au mois de mai 1794 à nous faire la guerre au profit des Espagnols qui, eux, conservaient l'esclavage », Léger-Félicité Sonthonax l'ayant aboli dans le nord de Saint-Domingue le 29 août 1793. Césaire loue au contraire son sens du compromis efficace, en citant Lénine, et il estime que Toussaint fut simplement « méfiant et clairvoyant ». Il aurait attendu que l'abolition fût confirmée par la Convention l'année suivante, pour changer de camp et donner toute sa mesure. Il concède seulement, car il faut bien expliquer sa défaite, que Toussaint eut tendance à se montrer excessivement rigide avec « les masses », par « déformation militaire » : « Il crut tout résoudre en militarisant tout. C'est par là qu'il se perdit²⁴. »

Si Césaire affiche trop exclusivement son enthousiasme, c'est que son essai a une visée politique immédiate : méditer sur l'accession à l'indépendance à partir du cas de Saint-Domingue – comme il le fera dans *La Tragédie du roi Christophe* peu après –, et condamner la rigidité de la départementalisation, alors qu'il attend encore les franchises promises. Ainsi les propositions de Boissy d'Anglas relatives à l'organisation des colonies sont-elles jugées sévèrement par l'auteur : « Et à quoi concluait-il ? À refuser aux colonies toute perspective, je ne dis pas d'indépendance, mais même d'autonomie. Jamais l'assimilationnisme français ne s'était donné si librement carrière. » Il ajoute, sans craindre d'opérer des rapprochements audacieusement

anachroniques : « Toussaint était trop intelligent, trop intuitif aussi, pour ne pas sentir que ce qui se cachait derrière le libéralisme de la forme, c'était la dépendance, la dépersonnalisation, l'étouffement des libertés locales. » En effet, il est permis de s'interroger sur ce que Césaire entend par « libertés locales » étouffées à Saint-Domingue, en 1795.

Il est vrai par ailleurs que les travaux qui discutent les mérites du « Napoléon noir » n'étaient pas encore publiés²⁵. On sait maintenant, par exemple, que Toussaint Louverture, esclave affranchi, avait lui-même exploité des esclaves loués à son gendre Philippe Jasmin Désir de 1779 à 1781, l'un deux étant Jean-Jacques Dessalines, son futur lieutenant. Cependant, l'écriture même de l'essai étonne. Cyril Lionel Robert James notera à juste titre, dans la dernière version de son propre *Toussaint*, qu'il manque au livre « la flamme et le souffle permanent qui distinguent la plupart du reste de l'œuvre de Césaire ».

Charles de Gaulle aux Antilles

Fin avril 1960, Césaire est de retour à Fort-de-France pour accueillir le président de la République. L'événement est historique, Charles de Gaulle est le premier président en exercice à visiter officiellement la Martinique. Il revient d'une tournée au Canada et aux États-Unis où il a été reçu par Dwight Eisenhower, par le Congrès américain, et par Dag Hammarskjöld, secrétaire général de l'Organisation des Nations unies. La presse nationale en profite pour analyser la situation martiniquaise, après les événements de décembre 1959. Dans « Un paradis plein de problèmes²⁶ », Claude Julien précise dans *Le Monde* les enjeux démographiques qui mériteraient à ses yeux une révision radicale des politiques publiques : depuis 1946, la population de l'île est passée de 204 000 à 276 000 habitants, le chiffre de 320 000 habitants étant attendu pour 1965. Cela signifie qu'il naît beaucoup d'enfants à la Martinique. Le journaliste se réjouit que les plus jeunes soient scolarisés à 99 %, mais s'inquiète que ce pourcentage s'effondre par la suite, si bien que les adolescents entrent très tôt dans la population active, alors qu'il n'y a pas de travail à leur offrir : « Une forte natalité, un développement

économique très en retard sur la progression démographique : la Martinique porte la marque des pays pauvres, où se multiplient les mécontents. »

Il est alors question, d'après le préfet, d'« exporter » une partie de la population en Guyane. Projet jugé aberrant par Julien, qui s'étonne aussi que, paradoxalement, « il n'est pas rare "d'importer" en Martinique, pour la récolte de la canne à sucre, des travailleurs des Antilles britanniques ». En outre, « cette pratique est la source d'incidents qui peuvent un jour devenir graves ». Il constate aussi la grande disparité entre le niveau de vie des fonctionnaires – tous bénéficiant depuis 1953 d'une sur-rémunération de 40 % – et celui des employés du secteur privé ; l'absurdité d'une économie de subventions pour des produits agricoles non compétitifs, alors que des secteurs prometteurs, comme le tourisme, sont négligés ; les monopoles privés, comme ceux de la Compagnie générale transatlantique ou de la Compagnie martiniquaise de distribution d'énergie électrique, qui induisent des tarifs exorbitants...

La plupart des partis politiques rencontrés par Claude Julien sont, comme le PPM, juste favorables à davantage d'autogestion. Mais le 1^{er} mai, au moment de l'arrivée de Charles de Gaulle, quelques « communistes » ont distribué des tracts réclamant l'indépendance de la Martinique. L'événement a déclenché une bagarre devant l'hôtel Impératrice et la police a pris des mesures exceptionnelles pour maintenir l'ordre. Un acte isolé qui n'empêche pas la ferveur populaire :

À 12 h 30 la voiture présidentielle s'arrête place de la Savane. À peine le chef de l'État, nu-tête malgré le soleil, s'était-il recueilli devant le monument aux morts, que cinquante mille Martiniquais, déchaînés, hurlant « Vive de Gaulle ! », rompant les barrages, déferlèrent comme une marée sur le groupe de personnalités qui l'accompagnaient. En moins d'une minute le président de la République était emporté par une foule frénétique.

Jamais ses gardes du corps n'avaient connu pareille bousculade. Ils formaient autour du général le dernier carré, se tenant par les mains autour de lui et encaissant sans broncher coups de pied, coups de poing de femmes,

d'enfants, de vieillards, dont l'excitation montait de minute en minute.

M. Aimé Césaire, député-maire de la ville, mit vingt-cinq minutes à retrouver le président aux côtés de qui il était censé rester²⁷.

Lors de la réception à l'hôtel de ville, le président conforte les sentiments de la foule : « La Martinique fait partie du corps de la France. La France tient à la Martinique comme à l'un de ses membres. Vos problèmes sont des problèmes français. » Aimé Césaire lui exprime son assentiment : « Aucun de nous n'a songé, mon général, à poser les problèmes de la Martinique en dehors de la France et de l'ensemble français. Il suffit, au surplus, s'il fallait vraiment s'en convaincre, de considérer avec quel enthousiasme vous avez été reçu ce matin par la population de la Martinique. »

Le député regagne ensuite Paris où il intervient à plusieurs reprises dans les débats d'une nouvelle assemblée à laquelle un programme chargé a été confié, les émeutes de décembre 1959 et le voyage médiatisé du président de Gaulle rendant possibles des avancées.

En juin, Césaire fait le point sur la situation économique et politique à la Martinique dans l'un de ses plus longs discours parlementaires²⁸. Après une enquête de six mois et la décision d'aménager les règles pour en venir à une « départementalisation adaptée²⁹ », le gouvernement propose une loi-programme en faveur des départements d'outre-mer. Césaire, insatisfait de ces mesures, a déposé plusieurs amendements – qu'il parvient à faire passer dans la deuxième partie de la séance –, en appuyant son argumentation sur une minutieuse analyse. Les mesures économiques seraient inefficaces si elles n'étaient pas accompagnées d'un minimum d'autogestion : « Comment associera-t-on davantage ces Martiniquais, ces Antillais, ces Guyanais à l'idée, à la réussite du plan ? On n'y réussira que si on les associe davantage à la gestion de leurs propres affaires, aux responsabilités locales et si on leur accorde un véritable droit d'initiative et d'exécution locale. » Or, paradoxalement, alors que le gouvernement a décidé de consulter les conseils généraux sur les questions les concernant, il souhaite renforcer les pouvoirs des préfets. Césaire considère qu'il s'agirait là d'un retour au régime des gouverneurs, une « tentative de reconstitution des tyrannies locales, la

reconstitution d'un pouvoir arbitraire et une atteinte à l'habeas corpus comme aux libertés publiques ».

Au même moment, Césaire adhère au Comité pour Djamila Boupacha. La militante du FNL avait été arrêtée le 10 février 1960 à Alger et accusée d'avoir déposé une bombe dans une brasserie. Au cours de sa mise sous mandat de dépôt, elle a été torturée pour obtenir des aveux. Gisèle Halimi, sollicitée pour la défendre, parvient à la rencontrer, mais l'avocate n'a pas le droit de séjourner plus de trois jours en Algérie. À son retour à Paris, elle fait appel à Simone de Beauvoir qui crée avec elle un comité de soutien comptant parmi ses membres Jean-Paul Sartre, Louis Aragon, Elsa Triolet, Gabriel Marcel, Geneviève de Gaulle, ou Germaine Tillion. Pablo Picasso dessinera au fusain la couverture du livre où sera publié le dossier d'instruction. Simone Veil, qui travaille au ministère de la Justice, contribuera à la faire incarcérer à Caen pour assurer sa sécurité. Le procès se tiendra en juin 1961. Condamnée à mort, Djamila Boupacha sera amnistiée à la faveur de la signature des accords d'Évian. En revanche, contrairement à son ami Leiris et à nombre de ses fréquentations, Césaire ne signe pas la « déclaration sur le droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie » de septembre 1960.

Nouveaux cadastres

En août 1960, les colonies subsahariennes de la France ont accédé à l'indépendance dans des conditions diversement agitées. Certaines sont divisées en plusieurs pays ou changent de nom. La Fédération du Mali éclate, les responsables ne parvenant pas à se mettre d'accord sur le partage des pouvoirs. C'est un coup dur pour Senghor. Après cet échec, le 5 septembre, il est élu président de la République sénégalaise, tandis que l'ancien Soudan français est dirigé par Modibo Keita.

La situation de l'ex-Congo belge inquiète aussi Césaire qui en parle régulièrement avec ses amis, dont la « Congolaise » Lilyan Kesteloot³⁰ qu'il reçoit fréquemment dans le cadre de ses travaux universitaires et pour le projet d'un volume dans la collection « Poète d'aujourd'hui » (créée par Pierre Seghers à la Libération). Une crise très confuse

débute en effet dès l'accession à l'indépendance du pays, le 30 juin 1960. Elle aboutira à l'assassinat du Premier ministre Patrice Lumumba le 17 janvier 1961. La troisième pièce de Césaire, *Une saison au Congo*³¹, sortira en mars 1966.

Au cours de la session parlementaire d'automne, presque un an après les émeutes de Fort-de-France, Césaire intervient dans la discussion de la loi de finance pour 1961³², soulignant l'immobilisme de l'administration alors que les problèmes se sont accumulés dans les départements d'outre-mer depuis des années : « Bien sûr une loi de programme a été votée, mais nous sommes encore à en attendre la réalisation : c'est vraiment une chrysalide qui tarde quelque peu à devenir papillon. » Le gouvernement n'a cependant pas été tout à fait inactif. Le 15 octobre 1960, une ordonnance³³ autorise les pouvoirs publics à procéder à l'exil forcé en « métropole » des fonctionnaires de l'outre-mer troublant l'ordre public, sans qu'aucune précision ne soit donnée sur la définition de ce qui serait considéré comme subversif. Césaire s'insurge : « En vérité, votre loi est une sorte de loi de majesté, de loi de bas empire, je veux dire une de ces lois d'un juridisme suspect [...]. Au moment où le gouvernement français supprime en Afrique le dernier gouverneur des colonies, vous venez, par ce texte, d'en doter les Antilles. Nous ne vous dirons pas merci pour ce cadeau ! »

Deux jours plus tard³⁴, il interrompt le ministre du Travail pour poser encore une fois la question du financement des allocations familiales dans les départements d'outre-mer. Comme le gouvernement entend persister sur la voie du financement local, il avertit, en ironisant sur l'un de ses termes favoris : « Dans ces conditions, je dis que c'est vous qui nous précipitez vers l'autonomie, en nous enfermant ainsi dans un tel particularisme. »

Le 1^{er} décembre, le terme d'autonomie est activé à l'Assemblée, même s'il ne s'agit encore que d'une « autonomie raisonnable ». Césaire prend la parole dans la discussion d'urgence d'un projet de loi fixant les conditions d'application des aménagements fiscaux dans les départements d'outre-mer³⁵. Des allègements sont proposés. Il les estime insuffisants, puisqu'ils sont loin de compenser le coût de vie aux Antilles, qui est de 40 à 50 % plus élevé qu'en France hexagonale. Et l'accélération démographique a déjà eu pour conséquence une insupportable augmentation du taux de chômage. Ce n'est pas fini :

« Nous entrons dans l'ère fatale, nous entrons dans la décennie décisive où chaque année déversera sur le marché du travail des contingents de plus en plus lourds de jeunes gens. » Finalement, toute décision prise à Paris court le risque d'être inadaptée, même quand le gouvernement fait preuve de bonne volonté. C'est pourquoi, l'« adaptation » prévue par la Constitution ne suffit pas, il faut « créer quelque chose de neuf, non une adaptation de la loi française à nos départements ».

Césaire doit composer, en prenant en considération à la fois l'attachement viscéral à la France d'une majorité de la population martiniquaise, telle qu'elle s'est exprimée lors du séjour de Charles de Gaulle, et les revendications autonomistes ou indépendantistes d'une minorité, celle d'une jeunesse qui lui reproche encore à bas bruit son manque d'audace. Dans le cadre constitutionnel, Césaire défend, le 8 décembre³⁶, amendements et sous-amendements visant à développer l'investissement aux Antilles. Comme il l'avait fait en 1955, il soutient notamment le classement des départements d'outre-mer en « zones critiques ».

Malgré son intense activité parlementaire, Césaire aura cependant trouvé le temps de se rendre à Munich³⁷. Le 10 novembre, l'Académie bavaroise des Beaux-Arts organise une rencontre sur le thème du *Schwarzer Orpheus* (repris du titre d'un ouvrage de Jahn). L'événement peut surprendre en raison du conservatisme traditionnel de la région. Mais Munich est aussi la ville de Leo Frobenius, qui y avait fondé, en 1920, l'Institut de morphologie culturelle. Césaire s'y rend avec Alioune Diop, le poète congolais Tchicaya U'Tamsi (proche de Patrice Lumumba) et le prêtre-essayiste rwandais Alexis Kagame. Il prononce un long discours peu original, exposant l'universalisme de la poésie nègre, fondée dialectiquement sur un approfondissement des particularismes, et dont les Allemands n'ont rien à redouter : « C'est pourquoi, en définitive, vous pouvez écouter sans crainte la parole du poète nègre, car la parole du poète nègre n'est pas autre chose qu'une parole humaine revitalisée, je veux dire rechargée de tout son sens et de toute sa vertu. » Ruhe précise que cette insistance est due au fait que la pièce *Et les chiens se taisaient*, représentée à Bâle quelques semaines auparavant, avait suscité de nombreuses réactions dans la presse suisse et allemande, Césaire étant traité d'« agitateur sauvage ». La *Bayerische Akademie der Schönen Künste* n'en conçoit nulle alarme :

Senghor et Césaire en deviennent membres correspondants. Senghor prononcera un discours solennel en novembre 1961 ; Césaire, un an plus tard.

Cet honneur a sans doute été organisé par Jahn et Senghor pour tenter de distraire leur ami, à nouveau en proie à une crise intérieure. En février 1962, Senghor écrira à Armand Guibert – son biographe pour la collection « Poètes d'aujourd'hui » – que Césaire est « dans un état de dépression nerveuse très grave » depuis un an³⁸.

Pendant cette période difficile, le poète entreprend une révision et une fusion de *Soleil cou coupé* et de *Corps perdu* ; le nouveau recueil, édité au Seuil, devant s'intituler *Cadran*. Il prendra le titre de *Cadastre*³⁹. Outre leur proximité phonétique, les deux termes signalent un même désir d'ordre, de mesure ; une tentative de redonner forme au « chaos intérieur », à l'« anarchie culturelle » antillaise, aux bouleversements du monde et de sa vie personnelle.

Césaire a par ailleurs confié à Flamand son désir qu'un ouvrage critique consistant paraisse sur sa poésie, avant la sortie du volume qui lui est consacré chez Seghers, et dont il veut retarder par conséquent l'édition⁴⁰. Mais qui serait susceptible de réaliser cette analyse ? Personne⁴¹. En 1956, Hubert Juin avait bien publié un petit ouvrage préfacé par Claude Roy intitulé *Aimé Césaire, poète noir*⁴², mais il était plutôt destiné à faire part des sentiments indignés de l'auteur au sujet du colonialisme que d'offrir une véritable étude.

Le dossier de *Cadastre* au Seuil est achevé le 22 février 1961 : « C'est à sa manière un retour sur soi, c'est-à-dire un relevé des terres qui émergent de l'océan d'un temps d'homme. » Le livre sort au printemps. Césaire a bientôt quarante-huit ans. Il a fait le ménage par le vide : des soixante-douze poèmes de *Soleil cou coupé*, vingt-neuf sont entièrement éliminés. Le titre de certains d'entre eux est modifié. L'ordre est bouleversé et l'ensemble des textes est retravaillé, les poèmes étant parfois considérablement raccourcis. *Corps perdu* est aussi très profondément remanié. Si l'on trouve dix poèmes dans les deux versions, cette équivalence est trompeuse. Les gravures de Picasso disparaissent, et le texte des poèmes, ainsi que leur ordre sont modifiés. La rupture que constitue *Cadastre* est accompagnée de nostalgie. Césaire offre le recueil à la bibliothèque de l'École normale supérieure avec cette dédicace :

Pour la Bibliothèque de l'École
Fidèlement
un archicube étrange

L'année 1961 est consacrée également à quelques préfaces, pour soutenir Présence africaine. Césaire introduit le roman *Les Bâtards* du Guyanais Bertène Juminer, en reconnaissant le talent du romancier dont le personnage principal parle de « l'histoire des espoirs et des déceptions qui accompagnent, après des études faites en France, dans une université de province, un retour au pays natal ». Mais il ne dissimule pas ses réserves : « Peut-être l'art de conter y est-il un peu trop biographique, je veux dire trop esclave de la chronique et sans défense contre l'anecdote⁴³. » Il semble légèrement plus à l'aise avec le long poème, *Lamba*, de Jacques Rabemananjara, écrit lors de l'emprisonnement de son auteur après l'insurrection de Madagascar de 1947 : « Un Cantique des Cantiques, [...] un seul et même poème, un poème d'amour dont le thème est la terre-mère de l'île malgache⁴⁴. »

Questions d'autodétermination

Après la publication de *Ferrements* et de *Cadastre*, la vie politique redevient prépondérante, alors que la situation se tend aux Antilles. Peu avant que Senghor fête en grande pompe l'indépendance du Sénégal, à Dakar et à Paris, un nouveau drame émeut la Martinique. Une grève d'ouvriers agricoles au Lamentin est brutalement réprimée. Le 24 mars 1961, trois personnes sont tuées, seize manifestants et six gendarmes sont blessés. Le maire de la commune, Georges Gratiant, sera condamné le 5 décembre à trois mois de prison avec sursis et à une lourde amende pour le « Discours sur trois tombes » qu'il prononce aux funérailles des victimes.

Le 29 mars, Césaire fait paraître dans *Le Monde* une tribune⁴⁵ pour dénoncer le régime colonial auquel les Antilles françaises sont toujours soumises : « Les dernières, en face de l'Afrique aujourd'hui indépendante. Les seules – qu'on songe – à côté des Antilles anglaises ou néerlandaises ou américaines largement autonomes. » L'heure est

donc à une « révision déchirante », puisque la départementalisation se révèle un obstacle au développement économique : « Aussi bien, la révolution antillaise est-elle déjà commencée. Des peuples frustrés du droit de se gouverner eux-mêmes [...] se réveillent à une revendication nouvelle : celle de leur personnalité et de l'autogestion. » Il faut permettre aux îles de se regrouper « pour jeter les bases d'une fédération de langue française Antilles-Guyane ». Rien de bien nouveau, mais la tonalité est vindicative et les mots sont écrits dans *Le Monde*.

L'effet est amplifié quand, deux jours plus tard, un nouvel article annonce que Césaire sera au « congrès des Antillais résidant en France », organisé en solidarité « avec la lutte menée en Guadeloupe, à la Guyane et à la Martinique contre le colonialisme et l'oppression sociale », les 22 et 23 avril⁴⁶. Doivent aussi participer à cette réunion Marcel Manville, ami de Frantz Fanon, et Édouard Glissant. Signe que Césaire serait à nouveau solidaire des communistes martiniquais, alors que, depuis son congrès de juillet 1960, le PCM – qui voit dans la révolution cubaine une source d'inspiration – s'est radicalisé. L'information n'est cependant pas exacte. Le congrès inaugural du Front antillo-guyanais pour l'autonomie (FAGA) se réunit bien à Paris, autour des Guadeloupéens Albert Béville (Paul Niger) et Yvon Leborgne, du Guyanais Justin Catayée, et des Martiniquais Édouard Glissant et Marcel Manville... Sans Césaire. Glissant y lit un télégramme de soutien à Cuba, alors que l'opération de la baie des Cochons vient de s'achever, et une lettre d'indignation adressée à l'ambassade des États-Unis « devant l'agression américaine contre le vaillant peuple frère cubain ». Le 22 juillet, le FAGA est dissous par décret.

Le 11 avril, Césaire avait tenu une conférence de presse à Fort-de-France pour expliciter sa tribune controversée parue dans *Le Monde* du 29 mars, et prendre par anticipation ses distances avec le FAGA. L'autogestion qu'il préconise n'est pas à confondre avec l'indépendance : « L'indépendance de la Martinique, je ne crois pas qu'il y ait un seul Martiniquais pour y penser sérieusement, pas même le Parti communiste⁴⁷. » *Le Monde* se fait alors l'écho des réactions de neuf parlementaires antillais qui « proclament l'attachement de ces départements à la nation française⁴⁸ », et de la réaction de Césaire à cette proclamation :

Je dénonce comme une véritable escroquerie intellectuelle la manœuvre de ceux qui voudraient spéculer sur le profond “attachement des Antilles à la nation française” pour légitimer le maintien aux Antilles d’un ordre de choses antidémocratique et d’un statut périmé – préjudiciables précisément aux intérêts des Antilles comme aux intérêts bien compris de la nation⁴⁹.

Entre-temps, Jean-Michel Domenach lui a proposé d’écrire un article pour le numéro d’*Esprit* qui paraîtra en avril 1962 sous le titre : « Les Antilles avant qu’il soit trop tard ». Césaire ne donnera pas suite, malgré plusieurs relances.

Il poursuit à l’Assemblée son argumentation en faveur d’un nouveau statut dans la discussion d’un projet de loi pourtant prometteuse, puisqu’il s’agit d’améliorer la situation de la petite paysannerie dans les départements d’outre-mer « en modifiant les conditions de l’exploitation agricole et en facilitant l’accession des exploitants à la propriété rurale⁵⁰ ». Césaire annonce son échec. Le problème est global, et la départementalisation incapable de le résoudre : « Il faut lui substituer un cadre nouveau – peu m’importe le nom, décentralisation, autonomie ou autogestion – mais, en tout cas, un cadre nouveau. » Il avertit en outre que la dissolution du Front antillo-guyanais pour l’autonomie et que les actions entreprises contre les autonomistes antillais, en vertu de l’ordonnance du 15 octobre 1960, ne font qu’envenimer la situation : « Il n’y avait qu’un malaise aux Antilles, votre politique de répression va créer un problème ; il n’y avait que des opposants, vous allez créer des martyrs. » Le temps des « franchises » paraît bien lointain et Césaire protestera de toutes les manières possibles contre ce décret et sa mise en œuvre.

Le 16 août 1961, Suzanne Césaire avait écrit aux Leiris depuis Ronce-les-Bains, où elle était en vacances après un voyage d’un mois en Autriche et en Italie, sans celui qui est encore officiellement son mari⁵¹. Les relations conjugales, dit-elle, sont difficiles. Elle a vu « Aimé toujours nerveux ». Il revient d’« un voyage-éclair en Afrique qui n’a sûrement pas été de tout repos » et doit repartir à la Martinique fin août, au moment donc où elle rentre à Paris. Curieusement, Suzanne Césaire indique que le voyage africain était organisé pour soutenir l’attribution du prix Nobel de littérature à

Aimé. Annonce improbable puisque Saint-John Perse l'a obtenu l'année précédente et que récompenser deux poètes antillais deux années de suite défierait les lois statistiques du prix. Pourtant, en introduction d'un entretien avec Jacqueline Sieger publié en octobre 1961⁵², la journaliste reprend une information du journal suédois *Stockholms-Tidningen* selon laquelle le nom d'Aimé Césaire a été retenu. Le prix sera remporté par le Yougoslave Ivo Andrić. C'est à l'occasion de cet entretien que Césaire annonce qu'il travaille à une nouvelle pièce de théâtre, *La Tragédie du roi Christophe*⁵³. Le dramaturge établit nettement le lien entre l'histoire d'Haïti et celle des décolonisations africaines :

Le cadre, à la fois mythique, historique et politique me paraît favorable à l'introduction du problème qui se pose à l'Afrique de 1961, la décolonisation. En effet, après la révolution, le roi Christophe a pris la charge du pays et ses échecs démontrent qu'il est plus facile d'arracher son indépendance que de bâtir un monde sur de nouvelles bases. Les qualités requises sont tout autres, et elles sont rares, nous le voyons aujourd'hui. Le temps de la décolonisation sera plus difficile pour le monde noir parce que nous n'avons plus à nous dresser contre un ennemi commun aisément discernable, mais à lutter en nous-mêmes, contre nous-mêmes. Il s'agit d'un combat spirituel et qui ne fait que commencer.

Césaire a donc profité de son travail historique mené pour son essai sur Toussaint Louverture pour entreprendre une pièce sur Christophe, vingt ans après avoir écrit la première version de *Et les chiens se taisaient* sur Toussaint.

Entre deux séances à l'Assemblée nationale, il s'évade rapidement à Bruxelles, le 13 octobre 1961, en compagnie d'Alioune Diop et de Janheinz Jahn, pour participer à la « Grande soirée culturelle africaine » organisée au palais des Beaux-Arts où est donné un récital de ses poèmes. Entre-temps, il a souhaité un joyeux anniversaire à Pablo Picasso, par un télégramme co-signé par Suzanne Césaire : « À l'occasion anniversaire vous embrassons et vous prions croire vœux affectueux nous deux et vœux innombrables amis monde noir que

vous avez contribué à révéler à eux-mêmes. » C'est la dernière fois où le nom des deux époux est associé, la séparation officielle sera prononcée en 1962, un an avant leur divorce.

L'actualité algérienne est asphyxiante. À Paris, le 17 octobre, les forces de l'ordre tirent sur des manifestants qui protestaient en particulier contre le couvre-feu instauré par le préfet Maurice Papon, auquel sont soumis les Nord-Africains, depuis le 4 octobre. Le gouvernement provisoire algérien et le gouvernement français poursuivaient leurs difficiles négociations après la large approbation, le 8 janvier 1961, d'un référendum sur l'autodétermination en Algérie. Mais le climat est délétère, entre putsch des généraux à Alger, le 22 avril, attentats de l'OAS et du FLN sur le sol français, barbouzes et violences policières... Le nombre de morts et de blessés d'octobre n'est pas établi avec certitude, mais il est élevé. Césaire signe la protestation des intellectuels publiée dans *Le Monde* du 24 octobre.

Le lendemain, il prend la parole à l'Assemblée⁵⁴ pour expliquer pourquoi il ne votera pas le budget de l'outre-mer. Ses griefs s'adressent moins au budget lui-même qu'au gouvernement qui « par le jeu de l'ordonnance du 15 octobre 1960, met en péril, aux Antilles, l'exercice des libertés les plus élémentaires », et qui dénie l'aspiration des populations ultramarines à l'autogestion.

Il se moque par ailleurs du projet consistant à régler le problème démographique des Antilles par le « service militaire adapté » : « Nos jeunes gens, machette en main, coloniseront la brousse guyanaise et y joueront les légionnaires romains. Nous avons déjà entendu cela quelque part : *ense et aratro*⁵⁵ ! » Il interviendra encore, en novembre, pour défendre les « travailleurs de l'électricité⁵⁶ ». Puis en décembre, dans la discussion d'un projet de loi sur l'organisation des Comores, où il déclare qu'il votera en faveur du nouveau statut d'autonomie interne, « non comme une fin, mais comme un précédent », ajoutant : « [...] j'espère que nous passerons ensuite à l'examen de la question antillaise⁵⁷. »

Le 6 décembre 1961, Frantz Fanon meurt à l'âge de trente-sept ans, des suites d'une leucémie, à l'hôpital naval du Maryland, à Bethesda, où il avait été hospitalisé le 3 octobre. Fanon « répugnait à se rendre au pays des lyncheurs⁵⁸ », mais il avait dû se résigner à admettre que seuls les États-Unis, avec l'aval de la CIA, lui offraient un espoir de soins. Sa femme et son fils avaient été autorisés à se rendre à

son chevet, ainsi que quelques amis. Dans un entretien de 1964 publié à nouveau dans la presse italienne⁵⁹, Césaire évoque la visite qu'il aurait rendue, avec Alioune Diop, à son « cher et inoubliable ami Fanon » un mois avant son décès. Cette information surprenante montre que, dans l'opposition entre les deux blocs toujours en vigueur, l'Afrique est un brûlant objet de convoitises⁶⁰. Protéger le très rebelle Fanon et se montrer accueillant aux très influents Diop et Césaire est un bénéfice non négligeable dans le conflit idéologique que se livrent le KGB et la CIA.

En février, Fanon avait publié *Les Damnés de la terre*, préfacé par Jean-Paul Sartre. De ce dernier recueil d'essais rédigés alors que son auteur se savait condamné par la maladie, Jean Lacouture écrit, en guise de nécrologie :

Si véhémentes et catégoriques que nous aient paru, ces dernières années, les dénonciations du régime colonial dues à Aimé Césaire et à Albert Memmi, à Sékou Touré et à Fidel Castro, proses et poèmes anticolonialistes paraîtront désormais fades quand on les comparera à cette « Apocalypse de la décolonisation » qu'est le livre-testament de Frantz Fanon, psychiatre martiniquais qui avait choisi de se faire nationaliste algérien⁶¹.

Lacouture reproche à l'auteur son « culte de la violence libératrice ». Une grande partie de la presse, y compris de gauche, partage ces critiques, en s'en prenant d'ailleurs encore davantage à la préface de Sartre qui appelle au meurtre des colonisateurs. Césaire n'en fait pas grief à Fanon. Dans « La révolte de Frantz Fanon⁶² », il considère au contraire que « sa violence était, sans paradoxe, celle du non-violent », « la violence de la justice, de la pureté, de l'intransigeance ». Une absence de « paradoxe » tout de même bien paradoxale, et une violence bien éloignée de celle du véritable non violent qu'est Césaire. Fanon avait bien cité Césaire dans son premier chapitre de *Les Damnés de la terre* (« De la violence »). Mais il s'agit d'un passage de *Et les chiens se taisaient* où le Rebelle raconte à sa mère le meurtre du maître. Il aurait été en peine de citer un discours politique du député-maire de Fort-de-France pour étayer sa thèse.

Dans une version suivante de son hommage⁶³, Césaire ajoutera

quelques explications sur le destin de cet Antillais qui « n'aura pas trouvé les Antilles à sa taille » :

Peut-être fallait-il être Antillais, c'est-à-dire si dénué, si dépersonnalisé pour partir avec une telle fougue à la conquête de soi et de la plénitude ; Antillais, c'est-à-dire si mystifié au départ pour réussir à démonter avec une telle maîtrise les ressorts les plus secrets de la mystification ; Antillais, enfin, pour vouloir, avec une telle force échapper à l'impuissance par l'action et à la solitude par la fraternité.

Pour le vingtième anniversaire de la disparation de Fanon, Césaire offrira un poème : « par tous mots guerrier-silex⁶⁴ » dans lequel il oppose à nouveau le glorieux « guerrier-silex » à une Martinique du « ça », pulsionnelle, régie par le principe de satisfaction immédiate des plaisirs alimentaires :

le ça déglutit rumine digère
je sais la merde (et sa quadrature)
mais merde.

Le guerrier « vomi / par la gueule du serpent de la mangrove » a dû fuir pour trouver un destin à sa mesure tragique.

La crise algérienne vit ses dernières explosions. Après le plasticage du domicile de Sartre, dans la nuit du 6 au 7 janvier 1962, l'anniversaire de la « semaine des barricades » est l'occasion pour l'Organisation de l'armée secrète de commettre en France une longue série d'attentats, du 24 janvier au 7 février. Césaire reçoit lui aussi des menaces. Un certain Jacques Albert Viévi lui écrit dans un français approximatif, de la part du général Raoul Salan (commandant en chef de l'OAS). Il avertit : « [...] nous ne saurions tolérer que des individus de votre espèce continuent de donner libre cours à leurs actions criminelles dont le but est de détacher de la France, les Antilles et la Guyane parties intégrantes de la France ». Césaire est sommé de cesser ses « activités subversives et séparatistes » sous peine de « liquidation physique⁶⁵ ». Le 8 février, une manifestation est organisée contre

l'OAS et la guerre d'Algérie, à l'appel des syndicats, du PSU et du PCF, malgré l'interdiction du gouvernement, l'état d'urgence décrété le 23 avril 1961 restant en vigueur. Au métro Charonne, huit personnes meurent après avoir été refoulées par la police. Le 13 février, le jour de l'enterrement des victimes, une immense foule se réunit à nouveau. Le 18 mars, la Déclaration générale des deux délégations (plus connue sous le nom d'accords d'Évian) met enfin un terme à huit années de guerre en Algérie. Elle sera suivie, le 8 avril 1962, d'un référendum par lequel le peuple français se prononcera en faveur des accords et donc autorisera la consultation des habitants de l'Algérie au sujet de l'indépendance du pays, qui sera proclamée le 3 juillet suivant.

Avant de repartir à la Martinique pour préparer le référendum, Césaire envoie, le 14 mars, quelques corrections aux épreuves du livre de Lilyan Kesteloot, qui paraîtra chez Seghers⁶⁶. Il a procédé à quelques ajouts, dont un passage où l'étudiante évoque son « exotisme » :

Après les mots « n'a aucun sens » [« L'accuser d'exotisme comme certains l'ont fait, n'a aucun sens »]

Exotisme ? Comment en parler ? Jamais le paysage n'est donné pour lui-même, contemplé pour lui-même, décrit pour lui-même par la complaisance d'un regard émerveillé, il est toujours intégré dans la vie intérieure du poète, soit invoqué comme force vitale, soit promu à la dignité de symbole. Ici le baliser n'est plus le balisier, c'est-à-dire une quelconque cannacée, même plus belle que les autres ; c'est tantôt « un grand cœur qui se suicide », tantôt une victoire sur la catastrophe ; « les cannes à sucre de janvier » avec leurs fléchettes et leur panache, le symbole de l'espoir ; le stipe arraché du palmier, le « tacho », l'image du déchirement du poète. C'est peut-être là la leçon que Césaire a retenue du symbolisme [...].

On voit que Césaire rejette une nouvelle fois l'exotisme et réfute l'« illusion référentielle » que Kesteloot ne songe pas à éviter. On lui reprochera en outre une lecture trop « autorisée » de l'œuvre qu'elle commente en reprenant souvent les indications données par le poète.

Or, Césaire simplifiait beaucoup quand il consentait, par pure gentillesse, à « expliquer » ses poèmes. Cet exercice l'ennuyait et il ne se sentait pas qualifié pour être le théoricien de son œuvre. À la fin de sa vie, alors que ses yeux avaient trahi son besoin viscéral de lire, il était heureux qu'on lui fasse la lecture. Cela lui permettait de se remémorer certains poèmes, même s'il en connaissait encore de nombreux par cœur. En revanche, il était prêt à approuver n'importe quelle interprétation et donnait le plus facilement du monde raison à son lecteur. Modestie ou suprême orgueil, il avait écrit ce qu'il avait à écrire, libre à chacun d'y comprendre ce qu'il pourrait et d'en dire ce qu'il voudrait.

Dans la lettre à Kesteloot publiée dans le volume édité par Seghers⁶⁷, Césaire confie sa difficulté à répondre aux questions qui lui sont posées sur le rôle des mots, des images et du rythme : « La seule chose évidente est que dans un tel domaine on ne peut se diriger qu'à tâtons et que le créateur n'y voit pas plus clair que le critique. » Il rappelle cependant qu'il est important pour lui de nommer avec précision : « En nommant les objets, c'est un monde enchanté, un monde de *monstres* que je fais surgir sur la grisaille indifférenciée du monde, un monde de *puissances* que je somme, que j'invoque, que je convoque. » Sa conception de l'image poétique est difficile à saisir. Elle permet de créer des liens, des relations – elle « définit non plus son être mais ses potentialités ». Le rythme est pour lui essentiel, car « c'est en définitive l'émotion première, prière et injonction ». Le rythme jaillit de sa « plus profonde vibration intérieure ». Sa poésie est donc péleénne : « Alors *quid* de la poésie ? Il faut toujours y revenir : surgie du vide intérieur, comme un volcan qui émerge du chaos primitif, c'est notre lieu primitif, c'est notre lieu de force ; la situation éminente d'où l'on somme ; magie ; magie. »

Début avril, Césaire a terminé *La Tragédie du roi Christophe*. Il quitte Paris au moment où sort le numéro de la revue *Esprit* auquel il n'avait pas voulu contribuer. On comprend qu'il ne souhaitait pas être associé à ceux qui y signent⁶⁸. Si Césaire ne publie pas d'article, il est omniprésent dans ceux des autres. Jean-Marie Domenach cite l'une de ses interventions parlementaires dans son introduction. Le professeur de philosophie communiste guadeloupéen Yvon Leborgne estime que le PPM, qui « vit des directives et des interventions de son fondateur », « ne semble avoir acquis ni la cohésion idéologique ni la solidité

d'organisation indispensable à un parti qui se veut révolutionnaire ». Marcel Manville rejoint Césaire pour critiquer la politique d'assimilation. Édouard Glissant comprend la « récente poussée de la "négritude" chez les intellectuels antillais ». Elle explique « un obscur besoin » de retrouver une certaine unité « par-delà ce qu'on ne peut qu'appeler la balkanisation des Antilles ». Il constate avec Césaire la dépersonnalisation culturelle des Antillais, mais préconise une synthèse due à un « contact des civilisations » là où Césaire déplore un « impossible contact ». Tout le monde est d'accord pour constater le mauvais état économique et social des Antilles et de la Guyane ; pour dénoncer l'ordonnance du 15 octobre 1960 ; pour promouvoir une certaine autonomie (sans prononcer le mot d'indépendance), et un certain fédéralisme antillais (sans en préciser les formes, les moyens et le calendrier). Aucune idée n'est véritablement nouvelle. Les problèmes stagnent, les solutions aussi.

Césaire veut bien protester publiquement avec Manville ou Glissant contre la décision gouvernementale du 26 mars 1962 consistant à exclure de la campagne pour le référendum les partis communistes de la Guadeloupe, de la Martinique et de La Réunion, « une mesure exorbitante et discriminatoire qui vient, une fois de plus, démontrer la réalité coloniale de ces pays⁶⁹ », mais il n'adhère pas à un mouvement autonomiste qu'il préfère suivre à distance, en conservant sa liberté de ton et d'action. C'est que « autonomie » est un terme ambigu. Il offre un riche dégradé de réalité, allant des franchises accordées aux assemblées locales pour des décisions chichement spécifiées à l'ultime étape avant l'indépendance.

Le 7 avril, Césaire prononce un discours très optimiste qui résume son point de vue sur le statut de la Martinique :

Nous, PPM, nous n'avons jamais accepté que l'on enferme un peuple, quel qu'il soit dans le dilemme infâme : ou accepter de renoncer à ses aspirations les plus profondes et les plus naturelles ou être condamné à l'isolement, à l'abandon et à la misère. Ça a été notre thèse constante qu'entre les deux extrêmes de la domination et de l'abandon, il y a place pour une formule plus humaine, qui ménage tous les intérêts en cause, une formule qui s'appelle l'Association, c'est-à-dire précisément la formule dont les

accords d'Évian jettent la base en ce qui concerne les rapports de la France et de l'Algérie⁷⁰.

Le 14 avril, en désaccord avec de Gaulle sur son projet d'élections anticipées, le Premier ministre Michel Debré démissionne. L'ami des années 1930, Georges Pompidou, forme le nouveau gouvernement. Césaire l'accueille le 26 avril à l'Assemblée avec humour et gravité⁷¹. Il lui rappelle longuement les promesses gouvernementales non tenues, et réclame des réformes radicales : « Votre Gouvernement, Monsieur le Premier ministre, se présente avec beaucoup de modestie sous le signe de la continuité. Pour notre part, c'est ce qui nous inquiète. Nous eussions mieux aimé qu'il se présentât sous le signe du renouvellement. »

Le 14 juin, il commencera à exprimer fermement ses nouvelles déceptions, partagées avec tous les députés ultramarins, dans la discussion générale relative au IV^e plan de développement économique et social. Un plan qui, pour l'outre-mer, manque de « foi », le gouvernement ne semblant pas y croire lui-même, et qui devrait plutôt « être l'œuvre des autochtones, de ceux qui sont aux prises avec des problèmes très précis et qui savent combien il est vital pour eux de les résoudre⁷² ».

En outre, Césaire rejette à nouveau la résolution du problème démographique par l'émigration, « alors que la solution peut être trouvée d'une part dans la réforme agraire, qui permettrait d'intensifier et de diversifier les cultures, d'autre part dans l'industrialisation ». Justin Catayée, député de la Guyane depuis novembre 1958, renchérit : « En trois cent cinquante ans de présence française, on n'a même pas construit 200 kilomètres de bonnes routes. »

Les deux députés ne se côtoieront plus longtemps à l'Assemblée. Le 22 juin, le Boeing 707 d'Air France heurte un morne et s'écrase sur les hauteurs de Deshaies, peu avant l'atterrissage sur l'aéroport de Pointe-à-Pitre⁷³. Il transportait cent trois passagers, dont trois militants de l'autonomie : Justin Catayée, Albert Béville (Paul Niger) et l'étudiant Roger Tropos. Césaire participera, le 6 juillet 1962, à un hommage rendu aux victimes de la catastrophe, au palais de la Mutualité. Il est ému, car il connaissait bien Catayée, et Béville qu'il avait rencontré dans les bureaux de Présence Africaine le matin de son départ⁷⁴. Ému

aussi sans doute en songeant aux incessantes et épuisantes traversées transatlantiques qu'il est obligé lui-même d'effectuer depuis des années. Trente ans plus tard, quand il aura renoncé à son mandat parlementaire, il sera devenu totalement allergique aux voyages.

L'évolution des îles anglaises alimente les conversations dans les îles françaises et offre à Césaire un modèle ambivalent. Créée en janvier 1958, la Fédération des Antilles britanniques a été dissoute le 31 mai 1962, faute de parvenir à fonctionner. La Jamaïque et Trinidad-et-Tobago deviendront indépendantes le 31 août, tout en restant membres du Commonwealth, un peu avant la Guyane britannique.

Eric Williams, chef du gouvernement trinitadien, souhaite offrir une alternative au modèle cubain et envisage la création d'une communauté économique des Caraïbes composée d'îles de culture française, britannique et hollandaise. En juin, alors qu'il est en visite à Paris, Williams demande au gouvernement français que les relations de son pays avec la CEE passent principalement par l'intermédiaire de la Martinique et de la Guadeloupe. Il en profite pour inviter une mission française à participer aux fêtes de l'indépendance de son pays et insiste pour que Césaire en fasse partie. Williams voudrait en outre organiser une conférence des écrivains des Antilles⁷⁵.

Césaire est enchanté de se rendre à Trinidad, accompagné de Pierre Alier et d'Aristide Maugée (devenu maire de Gros-Morne et conseiller général). Il considère qu'il s'agit d'un événement considérable pour « tout l'archipel des Antilles et pour le continent américain⁷⁶ ». La délégation martiniquaise gardera « un souvenir inoubliable de ces fêtes de l'Indépendance ». Elle a dû y concevoir un nouvel espoir, non pas celui d'une véritable fédération, mais d'une alliance avec un nouvel État aux séduisants atouts économiques. Fermant l'archipel antillais au large du Venezuela, Trinidad-et-Tobago possède en effet d'énormes réserves d'hydrocarbure, ainsi que des gisements de gaz naturel et d'asphalte, ce qui n'est ni le cas de la Martinique ni celui de la Guadeloupe. De plus, Williams, d'origine martiniquaise, n'est pas seulement un homme politique, mais un historien, qui, comme Césaire, a fait de brillantes études, avant d'enseigner à la *Howard University*. L'auteur de *Capitalism & Slavery*⁷⁷ est inspiré par les travaux de son mentor C. L. R. James que Césaire suit avec intérêt depuis les années 1930. James était rentré à Trinidad

en 1958, au moment de la création de la Fédération des Antilles britanniques. Il en était un ardent partisan (« la fédération est le moyen et le seul moyen par lequel les Antilles et la Guyane britanniques peuvent accomplir la transition du colonialisme à l'indépendance nationale⁷⁸ »), et il avait apporté son soutien à Williams, au sein du *People's National Movement* fondé deux ans plus tôt, ou comme rédacteur en chef du journal *The Nation*. Mais James s'était désolidarisé de Williams dont il contestait l'expérience politique, après la dissolution de la fédération. Il avait donc quitté l'île avant l'indépendance. Césaire et James se retrouveront quelques années plus tard, à La Havane. Entre-temps, en 1963, James aura publié une nouvelle version de ses *Jacobins noirs*, où, dans une annexe intitulée « De Toussaint Louverture à Fidel Castro », il commente avec enthousiasme *Cahier d'un retour au pays natal* (« Statement of a Return to the Country Where I was Born ») dont il traduit très librement quelques passages.

Tensions, rébellions, divorces et tragédies

À la Martinique, l'indépendance de Trinidad est autant motif de réjouissance que source de difficultés. Les partisans de la « départementalisation adaptée » s'interrogent : « Martinique française ou protectorat trinidadien », rappelant que quelques années plus tôt Williams avait qualifié les îles françaises de « monuments d'arriération⁷⁹ ». Pour éviter de laisser croire que le PPM était devenu indépendantiste en saluant le nouveau statut de Trinidad, Pierre Alier déclare : « La Martinique indépendante, ce serait Haïti dans les trois mois qui suivent⁸⁰. » Ces nouvelles perspectives ont contribué cependant à enfiévrer une jeunesse martiniquaise furieuse du manque d'évolution politique dans les Antilles françaises. En septembre, l'Organisation de la jeunesse anticolonialiste de la Martinique (OJAM) est créée. Son slogan est d'un nationalisme provocateur : « La Martinique aux Martiniquais ». Ses fondateurs, étudiants en vacances et leurs amis, ont-ils bien mesuré les implications de ce nouveau paradigme ? Il ne s'agit plus de penser selon des critères de « races » ou de classes sociales, mais en fonction

d'identités nationales. Cette approche présupposerait la claire définition d'une identité des Martiniquais, qui serait nettement différente de celle des Français ou des autres Antillais vivant à la Martinique. On peut y lire l'exaspération face à une administration locale confiée à des cadres venus de « métropole » ou évincés d'anciens territoires coloniaux africains tels que l'Algérie. Une administration peu intégrée, peu formée aux réalités de l'île, et qui ne dissimule pas toujours ses habitudes méprisantes vis-à-vis de la population martiniquaise.

Plus généralement, l'OJAM exprime donc des aspirations et un malaise auxquels Césaire est confronté et qui obligera le PPM à intégrer le nationalisme à sa doctrine politique. L'atmosphère martiniquaise est électrifiée.

La rentrée parlementaire est particulièrement fébrile, avec une nouvelle modification constitutionnelle en préparation. La Constitution de 1958 avait institué l'élection du président de la République par un conseil électoral composé de grands électeurs. L'Assemblée était par conséquent la seule instance nationale élue au suffrage universel direct. Le 20 septembre, Charles de Gaulle annonce un référendum sur l'élection du président de la République au suffrage universel direct – en choisissant donc de ne pas recourir à l'article 89 relatif à la révision constitutionnelle, qui aurait impliqué la consultation du Parlement. Une motion de censure déposée contre le gouvernement de Georges Pompidou par l'ensemble des partis politiques (à l'exception de l'UNR) est adoptée le 5 octobre 1962. Le changement constitutionnel sera cependant voté par la population à une large majorité, le 28 octobre, y compris à la Martinique où Césaire avait pourtant appelé à répondre négativement, redoutant « le danger réel pour l'avenir, et en cas de disparition du général de Gaulle, de voir se concentrer entre les mains d'un homme que nous ne connaissons pas, des pouvoirs exorbitants dont nous ignorons quel usage il sera fait⁸¹ ». Le président de la République dissout l'Assemblée nationale. Il faut donc rentrer en campagne.

Entre-temps, le 8 octobre 1962, Césaire participe avec Damas et Diop à un entretien collectif autour de la crise provoquée par la saisie d'un numéro de *Présence africaine* consacré aux Antilles et à la Guyane⁸². Les trois interlocuteurs réfutent l'accusation selon laquelle ce numéro aurait porté atteinte à la sûreté de l'État. Césaire, qui

n'avait pas contribué au numéro, en profite pour rappeler que l'assimilation et l'indépendance sont deux « fictions ». Il demande qu'une « table ronde » soit organisée « entre les représentants qualifiés des populations des Antilles et ceux du gouvernement français afin d'étudier dans quelles mesures on peut adapter à nos conditions particulières les modalités d'application des grands principes de la décolonisation qui ont prévalu au ^{xx}e siècle ».

La dangereuse crise des missiles nucléaires soviétiques à Cuba marque à nouveau les limites de la coexistence pacifique. L'île reste un point névralgique et les États-Unis avaient essayé en vain de renverser le pouvoir cubain en organisant, en avril 1961, un débarquement d'exilés anticastristes dans la baie des Cochons. C'est à cette occasion que l'ami Depestre avait rejoint les guérilleros de La Havane. Khrouchtchev décide alors de livrer à ses alliés des fusées offensives à moyenne portée capables de menacer directement le sol des États-Unis. Le 14 octobre 1962, des avions espions américains photographient les rampes de lancement de ces fusées. Le 22 octobre, Kennedy riposte en imposant un blocus maritime, et demande à l'armée américaine de se préparer à réagir à toute éventualité. Le monde est plongé en apnée, redoutant que les Soviétiques essaient de forcer ce blocus, tandis que des avions américains chargés de missiles nucléaires patrouillent en Europe. Finalement les négociations aboutissent à un compromis : Khrouchtchev fait démanteler son armement, tandis que les Américains s'engagent à ne pas envahir Cuba et à retirer leurs fusées de Turquie. Le conflit atomique évité, les deux puissances jugent préférable de se prémunir contre de telles frayeurs par la « détente ». Césaire ne s'est pas exprimé publiquement pendant l'alerte, mais les questions trinitadiennes et cubaines divisent les Martiniquais, et l'absence de position tranchée de la part du PPM rend les élections législatives du 18 et du 25 novembre 1962 plus disputées que d'habitude. Césaire est mis en sévère ballottage par Walter Guitteaud, candidat soutenu par les communistes. Très contrarié, il menace de se retirer, puis se ravise, sans doute encouragé par un appel téléphonique de Georges Pompidou⁸³. Finalement, il est élu très largement, son adversaire ayant renoncé à poursuivre le combat, mais l'épreuve aura été rude.

Il est en outre catastrophé par la situation sénégalaise. Les relations entre le président de la République Léopold Sédar Senghor et

le président du Conseil Mamadou Dia sont dégradées. L'histoire de la crise politique reste encore à préciser⁸⁴, mais il semble que le différend principal porte sur la politique économique, relevant des prérogatives de Dia, politique que Senghor juge trop novatrice et trop hostile aux intérêts de l'ancienne métropole. Sur les conseils des économistes Louis-Joseph Lebreton et François Perroux⁸⁵, Dia préparait en particulier la sortie planifiée d'une économie arachidière encouragée au contraire par la France. Une motion de censure est déposée contre Dia par des députés ralliés à Senghor. Dia la juge irrecevable, réclame l'arbitrage du Conseil national de l'Union progressiste sénégalaise, parti au pouvoir qui devait se réunir ; fait arrêter quatre députés hostiles à sa politique ; et refuse, le 17 décembre 1962, l'accès à l'Assemblée. Il est arrêté avec certains de ses ministres⁸⁶ le lendemain. Tous seront traduits devant la Haute Cour de justice du Sénégal au mois de mai 1963, pour tentative de coup d'État. Après la chute de Mamadou Dia, la jeune démocratie sénégalaise est mise à mal. Une nouvelle Constitution instaure un régime présidentiel. Un seul parti étant désormais autorisé, Senghor bénéficie de pouvoirs considérables. L'ami Senghor se métamorphoserait-il en roi Christophe ?

Pendant que Senghor règle à sa façon le conflit de pouvoir à Dakar, dans la nuit du 23 au 24 décembre, les bâtiments publics de la Martinique sont couverts d'affiches reproduisant le « Manifeste de la jeunesse de la Martinique ». Il reprend les grands points de la plateforme de l'Organisation de la jeunesse anticolonialiste martiniquaise fondée en septembre, et revendique un changement de statut politique pour l'île. La date a été soigneusement choisie pour commémorer les événements de décembre 1959.

Césaire n'interviendra que deux fois à l'Assemblée en 1963. De nombreuses autres activités l'accaparent en ce début d'année. Il se rend à Bruxelles avec Damas pour la sortie du livre de Kesteloot, issu de sa thèse. Et sans doute rencontre-t-il Senghor en visite officielle à Paris. Le dernier acte de *La Tragédie du roi Christophe* paraît dans le numéro de printemps de *Présence africaine*.

Le 2 avril 1963, le divorce des époux Césaire est prononcé. Ils vivaient séparés et Aimé ne décolérait pas de la dernière liaison de Suzanne. La procédure fut une nouvelle épreuve. Il avait fallu faire état de « fautes », d'infidélités, de violences. Les proches ont pris parti. Aimé et Suzanne sont furieusement fâchés. Naturellement, les enfants

ont beaucoup souffert, surtout les plus jeunes dont la plus grande fille, Ina, est amenée à souvent s'occuper. Tous en veulent plus ou moins ouvertement à leur père, qui aurait négligé leur mère, même si c'est Suzanne qui a quitté Aimé pour un autre homme. Un père qui a tendance à s'emporter, ou, au contraire à se montrer d'une insondable indulgence à certaines de leurs frasques⁸⁷.

La période est d'autant plus douloureuse qu'elle correspond au diagnostic d'une maladie inexorable. Suzanne Césaire souffre d'un cancer du cerveau dont elle va mourir le 16 mai 1966, après avoir longtemps séjourné à la clinique de l'Éducation nationale de La Verrière, dans les Yvelines. Césaire aimait ses enfants, s'en occupait à sa façon, en leur offrant le droit à la parole ou en passant leur acheter à manger à son retour de l'Assemblée. Mais ses relations avec eux furent tourmentées. Il n'était pas facile d'être le fils ou la fille d'un père aussi indépassable, alors que tous ont choisi d'exercer des activités littéraires ou culturelles, plus ou moins dans son ombre ; et d'avoir comme papa privé le « Papa Césaire » de toute une île.

L'apaisement ne vient pas de Ménil qui publie « La Négritude, une doctrine réactionnaire » dans sa revue *Action*⁸⁸. Le débat des années 1930 sur les priorités révolutionnaires – exprimées dans *Légitime défense* et *L'Étudiant noir* – est révisé à l'aune de l'exercice du pouvoir dans les pays africains indépendants et à la Martinique. Ménil a entre-temps renoncé aux tentations surréalistes pour se concentrer sur une analyse exclusivement marxiste et par conséquent « rationnelle ». Il s'en prend surtout à Senghor, mais sa critique vise aussi « l'anti-intellectualisme » et « l'anti-rationalisme » de Césaire qui « s'inscrivent dans le cadre des philosophies mystiques et réactionnaires de l'Europe occidentale ». Un Césaire qui escamote la lutte des classes au nom d'une solidarité raciale « plus ou moins volontairement confondue avec la condition de colonisé », et qui fait en réalité le jeu de l'impérialisme capitaliste, trop heureux d'éviter une action consistante fondée sur un internationalisme révolutionnaire : « Césaire va élaborer l'idée d'un “socialisme pour peuple noir”, un socialisme en dehors de la lutte des classes, un socialisme avec des frères, un socialisme tellement particulier, tellement original, tellement différent de tout socialisme existant et à exister, que ce socialisme, unique, s'évapore dans les brumes de la mythologie. »

Le 20 avril 1963, la version allemande de *Et les chiens se taisaient*

est représentée au Landestheater de Hanovre en présence de Césaire. Elle est suivie d'une conférence de Jahn sur « La poésie moderne des Noirs ». Césaire lit ses poèmes et donne une conférence de presse. Il prolonge de huit jours son séjour en Allemagne pour revoir la traduction de nouveaux textes avec Jahn. Présentant *La Tragédie du roi Christophe*, en 1961⁸⁹, Césaire avait pris des distances avec sa première pièce, et en avait romancé la genèse. Curieusement, il prétendait aussi que son étude sur Toussaint Louverture était « un livre de commande ». Il aurait accepté de l'écrire parce que le personnage l'avait toujours intéressé, ce qui est vrai, mais le lien entre *Et les chiens se taisaient* et Toussaint est gommé. *La Tragédie du roi Christophe*, dictée par la nécessité des indépendances africaines, serait donc sa véritable première pièce de théâtre. Il ne nuancera cette position qu'en novembre 1969, après la parution de sa dernière pièce, *Une tempête*, qui marque un net retour dans son monde antillais :

On peut aussi se demander pourquoi j'ai choisi l'expression dramatique. Parce que, après tout, je suis poète, fondamentalement. En fait, j'avais déjà écrit *Et les chiens se taisaient* ; il faut croire que j'étais assez hanté par le théâtre. Mais cette première pièce, je ne la voyais pas « jouée » ; je l'avais d'ailleurs écrite comme un poème. Cependant, ce texte présente pour moi une profonde importance : parce que c'est une pièce très libre et située dans son milieu – le milieu antillais. C'est un peu comme la nébuleuse d'où sont sortis tous ces mondes successifs que constituent mes autres pièces⁹⁰.

En mai 1963 se tient le procès de Mamadou Dia et de ses ministres. Sept avocats sont à l'œuvre et font citer une cinquantaine de témoins à décharge, dont les économistes Lebreton et Perroux, l'archevêque de Dakar, et Gaston Monnerville. Bien que le « coup d'État » soit difficile à prouver, Dia est condamné à la prison à perpétuité. Selon *Le Monde* du 14 mai : « Les points marqués par la défense au cours des deux premières journées du procès, le réquisitoire très modéré du procureur général Ousmane Camara, qui avait lui-même demandé le bénéfice des circonstances atténuantes pour l'ancien président du Conseil sénégalais, ne laissaient pas prévoir

une telle issue. » Ces événements compliquent l'organisation du festival des Arts nègres prévu l'année suivante à Dakar, et qui sera encore reporté. Pour Césaire, un deuxième divorce va s'imposer. Il prend position contre le verdict, jugé injuste et cruel. Du moins, Senghor aurait dû se montrer magnanime avec son ancien compagnon politique et le gracier. Au grand étonnement de Senghor, Césaire finira par rompre ses relations privées avec lui, pour plus de dix ans d'une brouille tenace⁹¹. Il tente toujours d'éviter les ruptures en prêtant paradoxalement une allégeance superlative à ce à qui ou à quoi il doit renoncer. La rupture avec Senghor est l'objet de tourments particuliers qui touchent à une part archaïque de lui-même, à l'assurance, la constance, la stabilité qui lui font défaut.

En attendant la sortie de *La Tragédie du roi Christophe*, Césaire signe un contrat avec les Éditions du Seuil au sujet d'un mystérieux ouvrage dont le titre provisoire est *Voyage en Afrique* (« œuvre d'imagination »), juste avant de partir à la conférence des chefs d'État africains d'Addis-Abeba qui doit œuvrer à créer les conditions d'une unité africaine. Césaire évoquera à nouveau ce projet (inabouti) en octobre 1964. Ce serait « une œuvre qui échappe à toute tentative de classification », « à la fois une sorte de reportage et une quasi-autobiographie⁹² ». Elle ne verra jamais le jour.

Addis-Abeba, 1963

Le pari de l'empereur d'Éthiopie était audacieux tant les indépendances avaient été engagées en ordre dispersé, avec des systèmes d'alliances régionales *a priori* inconciliables. Tafari Makonnen règne sous le nom d'Hailé Sélassié I^{er} depuis avril 1930, sauf pendant la période de l'occupation italienne où il s'est exilé à Bath. Il n'a pas ménagé ses efforts diplomatiques pour parvenir à ses fins⁹³. Au petit matin du 26 mai, les trente États représentés finissent par se mettre d'accord et signent la charte constituant l'Organisation de l'unité africaine (OUA) destinée à encourager leur coopération, à défendre leur souveraineté et à éliminer les scories du colonialisme. Césaire est invité comme personnalité extérieure. Sa

condition de député-maire d'un lointain département français d'outre-mer serait bien dérisoire s'il ne bénéficiait pas d'une aura de porte-parole poétique du « monde noir » et de pourfendeur du colonialisme. Le séjour lui donne l'occasion de rencontrer les fortes personnalités du continent : Gamal Abdel Nasser, Kwame Nkrumah, Ahmed Sékou Touré ; et les anciens députés fréquentés à Paris, comme Félix Houphouët-Boigny ou bien sûr Senghor. Il y retrouve aussi l'ancien cacique de sa promotion de l'École normale supérieure, Jean Sauvagnargues, qui est alors l'ambassadeur de France en Éthiopie.

Césaire est fasciné, l'événement correspond à son profond fantasme de fédération africaine. Peu importe, dès lors, si les participants ne sont pas tous les parangons des vertus démocratiques qu'il défend à l'Assemblée. À commencer par la puissance invitante, dont le pays l'émerveille cependant.

Césaire écrit à son retour « Addis-Abeba 1963⁹⁴ », un long poème dédié à Alioune Diop qui l'accompagnait en Éthiopie. Il y évoque la présence de la chanteuse sud-africaine, Miriam Makeba, associé au symbole félin de l'Éthiopie :

Miriam Makeba chanta *au lion*
parcourue d'un sillage ondulant aux épaules
un lac de maïs fauve flairé par âcre vent

Il y rend compte de son émotion devant la géographie, mais surtout devant l'histoire et la culture du pays. Le poète joue sur la quasi-homophonie entre « Makeba » et « Makeda » pour apostropher la reine de Saba (Belkis Makeda), figure consensuelle de la nouvelle Afrique, de l'Afrique consolatrice, la dynastie éthiopienne se réclamant du roi Salomon et de la reine de Saba :

(Reine ô Belkis Makeda !)

et subitement l'Afrique parla
ce fut pour nous an neuf
l'Afrique selon l'us
de chacun nous balaya le seuil d'une torche enflammée
reliant la nuit traquée

et toutes les nuits mutilées
de l'amère marée des nègres inconsolés
au plein ciel violet piqué de feux

À son retour d'Éthiopie, l'inconfort de la position du député-maire de Fort-de-France est mis en évidence par deux documents. Comme l'écrit Césaire dans *Le Progressiste* du 18 juillet 1963⁹⁵, un article paru dans *Le Bulletin Antilles-Guyane* en avril le menaçait de « liquidation physique » pour « crime de trahison envers la nation martiniquaise ». Parallèlement, un mystérieux Groupe Rosenberg lui annonçait par une lettre datée du 11 juin qu'il avait décidé « de mettre un terme définitif à l'action des autonomistes antillais, mégalomanes complexés, hâisseurs de l'homme blanc et des pouvoirs publics dont vous êtes l'un des chefs de file avec le Docteur Alikér et Camille Darsière[s], aux côtés des Communistes et des Socialistes Unifiés ». Césaire répond à ces « deux hystéries contradictoires » en méditant la dégradation des mœurs politiques. Être ainsi la cible de groupes extrémistes est paradoxalement réconfortant, puisque ces attaques confirment que les membres du Parti progressiste martiniquais « sont les seuls à incarner la raison et le sang-froid » et à être véritablement à l'écoute du peuple. Il avertit les « départementalistes fétichistes » comme le « peloton de Rastignacs piaillants » :

Accordons-leur à tous deux, au tueur de droite comme au tueur de gauche qu'il est facile de supprimer un homme. Mais au premier, assurons qu'il ne supprimera pas le problème et qu'il ne coupera pas du même coup le jarret de l'histoire ; et au second qu'il ne suffit pas de tirer le poignard de sa gaine pour que l'histoire têtue et rétive, lente et patiente, prenne son temps de galop et brûle les étapes.

La Tragédie du roi Christophe

Le 23 mai 1963, *La Tragédie du roi Christophe* paraît chez Présence africaine. Le dramaturge a partiellement renouvelé sa conception du genre afin de contribuer à une « bonne décolonisation », comme il se

l'était promis au congrès de Rome. Il souhaite que son œuvre, inspirée par Bertolt Brecht, touche un large public⁹⁶ et pousse les spectateurs à réfléchir, en soulignant régulièrement qu'il écrit un « théâtre total ».

L'histoire haïtienne est une fois encore convoquée. Mais il ne s'agit plus de revenir à la période héroïque ou épique de Toussaint Louverture. Il est temps d'examiner de plus près la suite des événements. Après l'échec de l'expédition de Saint-Domingue menée par le général Leclerc (puis par Rochambeau, quand Leclerc fut emporté par la fièvre jaune), l'île devint officiellement indépendante le 1^{er} janvier 1804. Jean-Jacques Dessalines, ancien lieutenant de Toussaint, se déclara gouverneur à vie, puis empereur. Son règne cruel souleva une nouvelle insurrection dont Alexandre Pétion prit la direction, aidé par Henri Christophe, un ancien domestique. Dessalines fut assassiné par ses anciens alliés, en octobre 1806. La rivalité entre Christophe et Pétion aboutit alors à une division du pays : le Nord fut dirigé par Christophe, le Sud par Pétion. Christophe, d'abord président de la République se proclama roi d'Haïti, le 28 mars 1811, sous le nom d'Henry I^{er}. La guerre civile entre Nord et Sud perdurera jusqu'à ce que Jean-Pierre Boyer, successeur désigné de Pétion (qui meurt aussi de la fièvre jaune), prenne le pouvoir en 1818 ; renverse Christophe (qui se suicide en 1820) ; unifie le nord et le sud d'Haïti ; annexe la partie espagnole de l'île ; pour assurer, pendant plus de vingt ans, un régime dictatorial, interrompu par une nouvelle révolution qui lui imposa l'exil.

La pièce commence à l'intronisation de Christophe et s'achève à son décès. Le dramaturge se défend de juger, voulant au contraire accorder à son personnage principal épaisseur et complexité, sans s'arrêter à sa seule cruauté. Le roi est ridicule, vaniteux, tyrannique, mais aussi fier, brave et ambitieux pour ses sujets. Lancé dans une histoire qui le dépasse, il agit en manquant de repères. À travers les péripéties de l'indépendance haïtienne, Césaire met en évidence les problèmes précis – de souveraineté et d'exercice du pouvoir – posés aux indépendances africaines : quels liens instaurer ou refuser avec les anciens colonisateurs, comment dépasser les problèmes de frontières hérités de la période coloniale, comment assurer développement économique et rayonnement culturel alors que la population est peu éduquée, comment garantir équilibre des pouvoirs, répartition des richesses, et comment résister aux tentations de la dictature et du

népotisme ? Ce double enjeu historique est confirmé dans un entretien avec Dominique Desanti :

Pour Christophe s'est posé, hors d'Afrique, le problème qui se pose aujourd'hui à l'Afrique et, d'une manière générale au Tiers-Monde. Décolonisation ? « Oui. Mais après ? » Les dirigeants, dépourvus de modèle, en sont réduits à inventer une voie entre le passé africain périmé et l'Europe dont l'imitation ne peut conduire qu'à une caricature vide. Il faudrait un génie politique. Il n'est pas trouvé. Alors on débroussaille à la machette, devant soi⁹⁷.

Pour la mise en scène, Césaire confie tout d'abord sa pièce à Roger Blin, très lié à la jeune compagnie Les Griots qui avait été encouragée dès ses débuts par Présence africaine⁹⁸. En raison semble-t-il d'un malentendu, car Blin ne s'était pas pressé pour lui donner des nouvelles du projet, il autorise Jean-Marie Serreau à monter la pièce. Les Griots crient d'abord à la trahison, mais certains des acteurs acceptent de rejoindre Serreau. Avant de se disloquer, la compagnie donnera avec Blin une « lecture-spectacle » du *Roi Christophe* au festival du film, de la littérature et du théâtre expérimental de Knokke-le-Zoute, organisé par la Cinémathèque royale de Belgique à la fin du mois de décembre 1963.

Brésil, une géographie cordiale

Le cyclone Édith ravage la Martinique à la fin du mois de septembre 1963, causant la mort d'une dizaine de personnes. Césaire, absent depuis fort longtemps de la Martinique, est au Brésil. En compagnie du Béninois Alexandre Adandé, il participe à un colloque sur les relations entre les pays d'Afrique et l'Amérique latine organisé du 24 au 30 septembre au palais Itamaraty de Brasilia (abritant le ministère des Affaires étrangères). C'est l'occasion de promouvoir le festival de Dakar qui, toujours repoussé, continue néanmoins d'être en préparation : avec Georges Henri Rivière, Adandé sera chargé de l'exposition organisée dans la capitale sénégalaise, et le Brésil sera le

seul pays d'Amérique du Sud à être représenté au festival.

L'intérêt de Césaire pour le pays est ancien. Son poème « Batouque », écrit en 1943, empruntait son titre au recueil *Batuque* de Bruno de Menezes. En précurseur de la « négritude », Menezes avait fondé une littérature d'avant-garde exprimant un sentiment national brésilien qui inclut la composante noire de la population du pays⁹⁹. Au colloque, Césaire peut écouter des exposés portant sur « L'influence de la musique nègre au Brésil », de Renato Almeida (musicien et musicologue brésilien) ; « L'influence de l'alimentation brésilienne au Nigeria », de Zora Seljan (écrivaine brésilienne alors en mission diplomatique à Lagos, avec son mari, Antônio Marques da Rocha Olinto, où elle se passionne pour la culture Yoruba) ; ou des « Considérations autour des influences africaines sur le travail et la technique en Amérique latine », de Rémy Bastien (anthropologue haïtien qui a participé à la mission d'Alfred Métraux dans la vallée de Marbial)¹⁰⁰.

Le 27 septembre, Césaire est le premier à prendre la parole au sujet de « La philosophie vitaliste des Bantous et son influence en Amérique latine ». Son propos sera loin de faire l'unanimité. Il postule l'existence d'une philosophie africaine en puisant indifféremment dans les fantaisies de Placide Tempels, qu'il avait pourtant étrillées dans *Discours sur le colonialisme*, de Janheinz Jahn¹⁰¹, et dans les études de Melville J. Herskovits. La philosophie africaine relève selon lui d'une ontologie impliquant une morale. Pour les Africains, l'être n'est pas volonté, pensée ou énergie, mais force vitale en harmonie avec le cosmos. Ce « Muntu » venant d'une force supérieure conduit les Africains à considérer que tout attentat à la vie d'un autre être serait sacrilège. En résumé : tout ce qui augmente la force vitale est positif et africain, et tout ce qui la diminue est négatif et non africain. Ainsi, la générosité et la bienveillance sont-elles des vertus de l'Afrique, l'injustice y étant considérée comme un péché capital. Les Africains ont apporté cette vertueuse philosophie au Nouveau Monde, ce qui aida l'esclave à se considérer toujours comme sujet et non pas objet de l'histoire. En ce qui concerne la politique, Césaire estime qu'il serait intéressant d'étudier l'influence spécifique de l'homme noir. Il arriva en Amérique riche d'une expérience et d'une tradition qui en avaient fait un « légaliste né », un défenseur tenace et audacieux des droits. La *delicadeza* sud-américaine ne témoigne-t-elle pas de la symbiose entre

le meilleur de l'Europe et le meilleur de l'Afrique ? Une courtoisie indispensable pour combattre la pire des barbaries : la barbarie rationnelle et scientifique.

Le linguiste et sociologue mexicain Pablo González Casanova, spécialiste de la langue nahuatl et défenseur des Amérindiens, réplique sans pitié, consentant ironiquement à admettre que le mythe du bon sauvage peut être nécessaire au moment de la formation d'une nation. Isaac Ganon, fondateur de la recherche sociologique en Uruguay, fait remarquer que le vitalisme n'est pas propre à l'Afrique, et que bien des philosophes, dont Henri Bergson, et Ortega y Gasset s'y sont intéressés. Enfin, l'écrivain Antônio Marques da Rocha Olinto fait état des controverses soulevées par le père Tempels et sa prétendue « civilisation magique ».

Comment expliquer la palinodie de Césaire ? Sans doute veut-il se montrer agréable à Alioune Diop et à Janheinz Jahn, alors qu'il est en mission pour Présence africaine. Il aura en tout cas passé un mauvais quart d'heure à Brasilia. Pour sa défense, il déplore que l'on ait caricaturé son propos. Il voulait juste affirmer que le Noir arrivant dans le Nouveau Monde n'était pas arrivé les mains vides, ce que personne n'avait prétendu.

Les critiques ne l'empêchent pas d'être très heureux de son voyage, surtout de son passage dans la région de Bahia. Les circonstances du séjour ne sont pas entièrement assurées et il semble bien qu'il soit retourné à Bahia en février 1964¹⁰². Il y rencontre en tout cas René Depestre, Jorge Amado et sa femme Zélia, ainsi qu'Abdias do Nascimento, militant de la cause afro-brésilienne et fondateur en 1944 du *Teatro experimental do Negro* (une troupe créée pour représenter les origines africaines de la culture brésilienne), et certainement Pierre Verger, qui connaît bien la Martinique pour y avoir séjourné dans les années 1930¹⁰³.

Césaire est charmé par la baie, la ville, la musique, les couleurs, les parfums, les femmes. Il se sent chez lui. Il rapportera de ce voyage un poème enthousiaste : « Prose pour Bahia-de-tous-les-saints », qui sera publié dans un ouvrage collectif destiné à fêter le quatre-vingtième anniversaire de Daniel-Henry Kahnweiler¹⁰⁴, le beau-père de Louise Leiris qu'il a l'occasion de fréquenter chez ses amis, à Paris ou à la campagne. Le poème, composé d'une danse de joyeuses impressions frénétiquement entremêlées, est rythmé par un véhément

« Bahii-a » :

Ce fut alors un engourdissement d'encens carrelé d'or dans une lourde sieste où se fondaient ensemble des églises *azulejos*, des clapotis d'outre-mornes de tambours, des fusées molles de dieux comblés, d'où l'aube débusqua, très tendre, de graves filles couleur jacaranda, peignant lentement leurs cheveux de varech.

Son horizon s'est élargi, et il a pris acte du possiblement heureux « contact des cultures », à propos d'un Brésil présenté comme modèle à Dominique Desanti, dans son entretien de décembre 1963. Il y évoque le marché de Bahia, la « luxuriance païenne » de ses « 165 églises baroques », l'une d'elles étant « entretenue par les prêtresses du culte vaudou », ou la fête de Iemanjá¹⁰⁵ à l'occasion de laquelle « on couvre la mer de fleurs pour se la rendre favorable ». Ses questions rhétoriques montrant sa propre surprise devant un phénomène qu'il juge habituellement impossible, il conclut : « C'est bien – non – une société syncrétique ? Une civilisation multiraciale, non ? » En mars 1964, la dictature s'installe au Brésil pour de nombreuses années, opacifiant jusqu'à la lumière de Bahia.

II

Contourner les impasses

Bumidom et OJAM

Le malaise antillais conduit Césaire au ressassement, avec des épisodes de colère, d'absences, de contradictions, d'alliances fragiles, de lancinantes hésitations, qui débouchent parfois sur de nouveaux projets.

Le 8 novembre, il intervient à l'Assemblée nationale pour dénoncer la dégradation de l'économie martiniquaise après le passage du cyclone Édith, et pour évoquer un nouveau problème, celui du Bureau pour le développement des migrations dans les départements d'outre-mer (Bumidom) : « Notre idéal, à nous, n'est pas, ne peut pas être, d'exporter nos hommes en courant d'ailleurs le risque de créer un jour ou l'autre des problèmes dans les pays qui les accueillent généreusement. » Il propose que soient plutôt développés sur place les moyens d'assurer à la population une « vie décente » et de préserver « leur irréductible personnalité »¹. Entériné officiellement par un décret du 26 avril 1963, le Bumidom vise à pallier les problèmes dus à la surpopulation et au chômage antillais, en adoptant quatre principes : appel aux seuls volontaires ; promotion sociale ; caractère progressif du mouvement migratoire pour que le succès des premières expériences suscite de nouvelles candidatures ; double « dispersion » – professionnelle et régionale – des migrants en « métropole ». Des principes qui souffrent des exceptions alors que le nombre de volontaires augmente rapidement. En effet, même si la situation de petit fonctionnaire à la RATP, à la SNCF ou dans les hôpitaux n'est pas

mirobolante, elle semble à beaucoup préférable à celle de chômeur ou de journalier. Le dispositif ne fait d'ailleurs que réguler une pratique déjà installée. Dans un article qui commentait les raisons de l'embrasement de la Martinique, en décembre 1959, Christian Crabot, ancien professeur au lycée Schœlcher, notait : « L'émigration vers la métropole s'amplifie depuis quelques années : instituteurs, infirmières, fonctionnaires, ouvriers, s'ajoutent à l'émigration traditionnelle d'une partie de l'élite intellectuelle de couleur. Pour beaucoup de jeunes gens démunis de tout diplôme, l'engagement dans l'armée apparaît comme le seul moyen de trouver un métier². » L'émigration blesse cependant Césaire et l'enrage, au risque de stigmatiser ceux qui ont préféré tenter leur chance dans un Hexagone qui forme et qui recrute, faute de toujours accueillir généreusement.

Douze Martiniquais se revendiquant de l'OJAM, inculpés de complot contre l'autorité de l'État, avaient été transférés en mai 1963 à la prison de Fresnes. Césaire avait alors déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale une question écrite avec réponse orale dans laquelle il contestait les conditions de ces arrestations et demandait au ministre quelles dispositions il comptait prendre pour « faire respecter à la Martinique les libertés républicaines dans toute leur étendue³ ».

Le 29 novembre 1963, il vient avec Leiris pour témoigner à la 16^e Chambre correctionnelle du Palais de Justice où se déroule le procès des membres de l'OJAM⁴. Les débats sont l'occasion d'une large couverture médiatique mettant en lumière les problèmes ultramarins. Césaire souhaite expliquer les motivations des prévenus qu'il connaît, pour la plupart, personnellement : ce sont des intellectuels déçus par les promesses que la France n'a jamais tenues et frustrés par une décolonisation en cours partout sauf à la Martinique. De plus, la Constitution a prévu une adaptation de la départementalisation dans ses articles 72⁵ et 73⁶. Par conséquent, la demande d'un changement de statut est non seulement légitime, mais légale. Cette évolution permettrait de mieux régler les problèmes économiques et de mieux prendre en considération la personnalité et la culture martiniquaises. Avant son intervention, Michel Leiris avait exposé longuement les injustices constatées dans l'île.

Dans son réquisitoire, le substitut Charbonnier conteste le fait que le slogan « la Martinique aux Martiniquais » soit conforme aux articles 72 et 73 de la Constitution. De plus, si la liberté d'opinion doit

être garantie, il est avéré à ses yeux que les jeunes gens projetaient clandestinement des actions violentes. Le procès aboutit à la condamnation de cinq prévenus à des peines de prison, tandis que les treize autres sont acquittés. Césaire se déclare très ému par le verdict, d'autant que le procès a écarté toute idée de complot ou d'attentat, et que ceux qui ont été acquittés ont tout de même été incarcérés pendant dix mois : « Je considère personnellement que ce jugement ferme la porte au dialogue et j'espère que les juges d'appel sauront le réviser⁷. » Le procès d'appel aura lieu le 17 avril 1964, en présence de Césaire. Tous les accusés seront finalement acquittés. Certains, comme Rodolphe Désiré ou Renaud Jouye de Grandmaison, rejoindront le PPM en 1967 où ils joueront un rôle de premier plan au sein du parti ou à la mairie de Fort-de-France.

Au lendemain du procès de 1963, une « conférence de la table ronde » se réunit à Paris, à la demande de trois avocats : deux communistes, Marcel Manville et Georges Gratiant, et un progressiste, Camille Darsières. Un manifeste avait été signé par vingt-quatre organisations de la Martinique, la Guadeloupe, La Réunion et la Guyane. Césaire ajoute le 16 décembre sa signature à un texte qui constate l'échec de dix-sept années d'une départementalisation ayant entretenu la situation coloniale et constituant une entrave au développement. Il revendique par conséquent pour chacun des départements d'outre-mer concernés un statut d'autonomie de gestion, l'élection d'une assemblée délibérante, l'installation d'un pouvoir exécutif responsable devant elle, et l'institution d'un organisme assurant la coopération de représentants de la France et des départements ultramarins.

Césaire rentre à la Martinique pour les vacances de Noël. Mais son cher « Rito » (Aristide Maugée) est gravement malade : plongé dans le coma, il a été hospitalisé. Il confie sa grande inquiétude à Leiris : « Inutile de te dire qu'en face de cette chose terrible, tout le reste m'est devenu secondaires⁸. » Il suit toutefois certains dossiers à distance. C'est ainsi que, le 28 janvier 1964, il écrit à Jahn – impliqué dans la prochaine tournée européenne de *La Tragédie du roi Christophe* – qu'il est très mécontent que Présence africaine prétende toucher un pourcentage sur les représentations.

Poussières d'îles

À son retour du Brésil, Césaire s'apprête à recevoir pour la deuxième fois Charles de Gaulle. Il a entre-temps préparé les élections cantonales en bonne intelligence avec les communistes et il a facilement été réélu le 19 mars 1964 conseiller général de Fort-de-France.

Le dimanche 22 mars, le président de la République passe les troupes en revue et inaugure le lycée de Bellevue : « Partout, les atours des grandes journées, jupons de fils d'or, mouchoirs de tête, colliers, pendentifs et chaînettes d'or, brillaient sous le ciel bleu. Partout drapeaux, guirlandes, cocardes tricolores – décoration officielle mais aussi spontanée – le disputaient à la splendeur des hibiscus et des bougainvilliers⁹. » Le président manque d'être étouffé par les étreintes de la population. Sur la Savane, face à une foule considérable, Charles de Gaulle fait une déclaration qui restera dans l'histoire pour un jeu de mots involontaire. Sa phrase : « Mon Dieu que vous êtes français ! » est détournée immédiatement en : « Mon Dieu, que vous êtes foncés ! » Le discours du maire, à l'hôtel de ville, garde en revanche toute la solennité requise¹⁰ :

Au nom de la population de Fort-de-France unanime, toutes familles spirituelles confondues, toutes classes sociales réunies, au nom de la Martinique tout entière, je vous exprime, Monsieur le Président, notre gratitude et notre respect.

Gratitude et respect qui vont au chef prestigieux de l'État.

Gratitude et respect qui vont au patriote, au mainteneur de la France.

Gratitude et respect qui vont aussi au décolonisateur, à l'homme qui a marqué son époque, à l'homme qui désormais incarne aux yeux des millions et des millions d'hommes qui forment ce qu'il est convenu d'appeler le Tiers-Monde, la volonté française d'aménager les rapports humains, les rapports entre les hommes et les nations, sur la base de la Liberté, de l'Égalité, de la Fraternité et de la Coopération.

Mais si la France est aimée, le temps presse pour une refonte des institutions martiniquaises « de telle sorte que nous n'ayons plus le sentiment le plus déprimant que puisse éprouver une collectivité d'hommes pauvres mais fiers, le sentiment qu'elle assiste, impuissante, au déroulement de sa propre histoire, le sentiment qu'elle subit son histoire au lieu de la faire, bref, le sentiment d'être frustrée de son avenir ». Césaire rend hommage à l'œuvre admirable de la France à la Martinique en matière d'infrastructures publiques, en s'interrogeant toutefois sur le prix psychologique à payer pour ces « avantages matériels évidents ». Des arguments qui laissent insensibles le président : « La seule chance de la Martinique, c'est la France. Entre l'Amérique et l'Europe il n'y a que l'Océan et quelques poussières. On ne construit pas un État avec des poussières¹¹. » Des « poussières » qui étranglent le maire de Fort-de-France. Que faire cependant, sinon se résigner ? Pour des raisons tant politiques qu'économiques, il est impossible de proclamer l'autogestion ou l'autonomie de la Martinique sans l'assentiment de la France. Plus inconcevable encore serait de lancer le combat pour une indépendance à laquelle ni le peuple martiniquais dans sa grande majorité ni Césaire ne sont favorables. Le voyage présidentiel n'aura pas été cependant tout à fait vain. De nombreuses mesures économiques et sociales seront prises en faveur des départements d'outre-mer, dont l'alignement du SMIG et des allocations familiales sur les taux de l'Hexagone, ou la construction de nouvelles écoles...

La Tragédie du roi Christophe en tournée européenne

De retour à Paris, Césaire est absorbé par les préparatifs de l'alléchante et longue tournée du *Roi Christophe*. Elle lui réservera bien des surprises¹². Une maison d'édition allemande (Bertelsmann) souhaitait diversifier ses activités et promouvoir le cinéma et le théâtre contemporains, de préférence dans le cadre du *Salzburger Festspiele*. Elle a ainsi créé une société de production, Europa Studio. Césaire est d'autant plus heureux de la proposition qui lui est faite que Serreau ne parvenait pas à réunir les fonds nécessaires pour monter la

pièce. Des répétitions peuvent donc commencer au Théâtre de l'Athénée. À l'arrivée en Autriche, les ennuis se multiplient. L'administrateur de Serreau, Gonzalo Estrada, doit avouer qu'il a dépensé en extras quotidiens l'argent des costumes et du décor. De plus, la pièce est beaucoup trop longue (quatre heures et demie), et très chaotique. Césaire en avait conscience. Dans un entretien donné à Paris pendant l'été, il avait déclaré qu'il n'était pas question de couper dans le texte, mais qu'il laissait une totale liberté à Serreau pour l'adapter¹³. À Salzbourg, il faut opérer en urgence, tout en se procurant le matériel nécessaire pour la mise en scène.

La pièce est représentée pour la première fois le 6 août 1964¹⁴. Césaire avait demandé à Mathilda Beauvoir (« Dédée Magri't »), danseuse et prêtresse vaudou mariée à l'homme de théâtre Claude Planson¹⁵, de s'occuper d'une partie de la dramaturgie. Elle enrichit ainsi le spectacle de musique et de danses vaudou. C'est une belle réussite. La salle pourtant plus habituée à Mozart a été agréablement surprise. La presse exprime son enthousiasme (« excellent », « magnifique », « enchanteur »), même si la représentation, pourtant réduite à trois heures, est encore jugée trop longue et le jeu des acteurs parfois approximatif. La pièce, enregistrée pour la télévision à Vienne, est invitée aux Semaines musicales et théâtrales de Berlin, à la *Fenice*, dans le cadre du 23^e festival du théâtre de la Biennale de Venise, et au Théâtre national de Bruxelles. Entre-temps, Césaire s'est rendu à la Foire du livre de Francfort.

La famille et les amis rejoignent la troupe au fil de la tournée. Michel Leiris prononce à Venise sa conférence « Qui est Aimé Césaire¹⁶ ? ». Accompagné de sa femme, il a pris en chemin Mary-Jo et Cora Leibowitz qui passaient leurs vacances sur le lac de Côme¹⁷. Wifredo Lam et sa nouvelle épouse, Lou, sont aussi venus.

Le Roi Christophe fait donc un détour par les Semaines musicales et théâtrales de Berlin (*Berliner Festwochen*) qui connaissent cette année-là un éclat particulier. Le festival s'ouvre par un concert dédié à la mémoire du président Kennedy (assassiné le 22 novembre 1963), en présence de Martin Luther King. Comme l'indique le programme annoncé par *Le Monde*¹⁸, de nombreux autres concerts sont dirigés par les plus grands chefs d'orchestre : Antal Doráti, Paul Klecki, Lorin Maazel, Herbert von Karajan, Igor Stravinsky, avec la participation des plus prestigieux solistes : Maria d'Apparecida,

Dietrich Fischer-Dieskau, Nikita Magaloff, Yehudi Menuhin, Leontyne Price... En trois semaines, dix-huit spectacles autour de l'Afrique sont proposés. Les festivaliers peuvent en particulier admirer les danseurs du Dahomey, du Cameroun et du Nigeria et assister à trois pièces de théâtre : *La Tragédie du roi Christophe*, *Black Nativity* de Langston Hughes et *Les Nègres* de Jean Genet¹⁹. Une rencontre littéraire réunit soixante poètes et écrivains venus pour étudier les liens entre les cultures africaines et européennes. L'assemblée est imposante. Avec Césaire sont conviés Michel Butor, Georges Schehadé, Derek Walcott, Wystan Hugh Auden, Günter Grass, Wole Soyinka, Jorge Luis Borges, Robert Penn Warren, James Ingram Merrill, Langston Hughes, Herbert Read, ou le vieil ennemi Roger Caillois. *Le Monde* est émerveillé de la vitalité artistique de « l'Afrique » :

Une génération nouvelle de créateurs francophones et anglophones (sans parler de ceux qui écrivent en des langues vernaculaires) commence à prendre la relève d'un Léopold Sédar Senghor ou d'un Aimé Césaire. Je m'en voudrais de ne pas parler de la révélation, de l'éblouissement qu'a été pour moi, un profane, cette jeune génération de poètes qui ne revendiquent plus leur « négritude » (comme ça a été le cas pour leurs aînés), mais qui la vivent, pleinement, « comme un tigre vit sa tigritude », sans éprouver le besoin de la proclamer, et qui lui refusent, comme à tout système, un rôle normatif dans la littérature.

On reconnaît le fameux « proverbe » de Wole Soyinka qui avait fait fureur lors de sa conférence de Kampala, en 1962. Son auteur l'explique à Berlin : « J'ai dit : "Un tigre ne proclame pas sa tigritude, il bondit". En d'autres termes : un tigre ne s'arrête pas dans la forêt pour dire : "Je suis un tigre". Si on suit les traces d'un tigre, on trouve le squelette d'une antilope, et on sait qu'une certaine tigritude s'est produite. » Hughes presse Césaire de s'expliquer sur son néologisme ; ce qu'il fait volontiers, en le contextualisant. Il concède que le terme de « négritude » est dépassé. Il fut cependant utile aux étudiants noirs amoureux de la littérature française, mais qui sentaient un troublant

déphasage entre ce qu'ils étudiaient à Paris et leurs aspirations²⁰. Il estime venu le moment d'analyser les différents aspects de cette négritude, avec le recul qui convient. L'allégeance à l'intemporelle négritude de Senghor exprimée maladroitement au Brésil est dès lors récusée sans ambiguïté.

L'éblouissant festival qui donne à Césaire l'occasion de discuter avec Langston Hughes et deux futurs Prix Nobel de littérature, Wole Soyinka et Derek Walcott (son voisin de l'île de Sainte-Lucie), alors que sa pièce est à l'honneur, dissimule une part d'ombre. Il a été organisé par le bourgmestre-gouverneur de Berlin (Ouest), Willy Brandt, et financé par le *Kongress für Kulturelle Freiheit*, c'est-à-dire, secrètement, par la *Central Intelligence Agency*. Le congrès pour la liberté de la culture avait été fondé en juin 1950 pour répliquer au congrès pour la paix de Wrocław (auquel Césaire avait participé en 1948). Son but est de promouvoir une culture libérale occidentale susceptible de combattre la propagande soviétique. Elle finance ainsi généreusement revues, maisons d'édition, congrès, spectacles, expositions, voyages d'études... Ses cibles de recrutement privilégiées sont les intellectuels et les artistes de la gauche modérée comprenant les anciens trotskistes et les ex-staliniens. En avril 1966, une grande enquête du *New York Times* révélera les agissements de la CIA dans de nombreuses affaires²¹, plongeant nombre de ses protégés dans l'embarras. Y compris ceux qui n'avaient pas conscience d'avoir été très généreusement financés par l'agence.

De retour à Paris, les représentations de *La Tragédie du roi Christophe* sont menacées. La troupe a dépensé bien plus que le budget alloué, si bien que la société de production allemande intente un procès. Mathilda Beauvoir se retire avec fracas. Aux problèmes d'argent s'ajoutent des incompatibilités de caractère. Sans doute Serreau a-t-il tenté de minimiser, voire de dénigrer son rôle. Toutefois, Mathilda Beauvoir est un personnage très controversé. Elle s'occupera par la suite de chorégraphie pour le club « Le Vaudou », ouvert à Pigalle avec son époux, Claude Planson : des spectacles ambigus, mêlant folklore et scènes de possession dont Roger Bastide souligne la filiation avec les représentations pour touristes données en Haïti par Katherine Dunham depuis les années 1940. Elle sera surtout soupçonnée d'avoir organisé, toujours avec son mari, l'expatriation de jeunes initiées haïtiennes venues en principe pour danser au Vaudou,

en réalité réduites à l'état de domestiques « dans des conditions proches de l'esclavage moderne²² ».

Europa Studio ne parvient pas à interrompre légalement le spectacle, mais il faut trouver de nouveaux financements. Michel Leiris prend la tête d'une efficace Association des amis du roi Christophe à laquelle contribuent Pablo Picasso, Alberto Giacometti, Gaëtan Picon, Alejo Carpentier ou Alioune Diop²³.

Le 13 novembre 1964, avant de repartir à la Martinique pour préparer les élections municipales, Césaire participe à la soirée de la Société africaine de culture consacrée à l'œuvre littéraire de Senghor²⁴.

Le Parti progressiste martiniquais a formé une entente avec le Parti communiste martiniquais et le Parti socialiste unifié contre son principal concurrent, Léon Laurent Valère²⁵. L'alliance aura été bénéfique et le charme de Césaire opère toujours, en particulier dans les quartiers populaires de la ville. Sa liste est donc largement victorieuse. Il s'en félicite et vante les innovations d'un parti que beaucoup considéraient en perte de vitesse. Des comités, appelés « Balisier » ou « Floréal », sont créés ; la population se réunit en « coups de main » pour aménager les quartiers démunis, comme celui de Trénelles, avec l'assistance technique de la municipalité ; et la moitié du conseil municipal est renouvelée pour faire de la place aux jeunes recrues²⁶.

Césaire revient donc à Paris délesté de toute contrariété municipale pour assister aux représentations de *La Tragédie du roi Christophe*, qui se jouent du 12 au 14 mai 1965 à l'Odéon-Théâtre de France²⁷. Jean-Louis Barrault et Madeleine Renaud ont prêté leur salle. Jean-Marie Serreau a modifié sa mise en scène après la défection de Mathilda Beauvoir. La Compagnie du Toucan a été fondée dans l'urgence. Tous les amis sont au rendez-vous pour la première. La nouvelle mise en scène de la pièce est favorablement accueillie et *La Tragédie du roi Christophe* marque ainsi une étape dans la réception de Césaire. Avec l'aide de Serreau, il a rempli la mission qu'il s'était fixée, celle d'inventer un nouveau « théâtre noir », comme Bertrand Poirot-Delpech l'écrit dans *Le Monde* :

Si on juge les metteurs en scène au nombre de grands auteurs et de courants nouveaux qu'ils ont imposés, Jean-

Marie Serreau domine décidément toute sa génération. C'est lui, on ne l'oublie pas, qui a révélé Brecht en France, il y a quinze ans, en rapportant d'Allemagne *L'Exception et la Règle*. Ionesco, Beckett, Genêt, c'était encore lui pour une bonne part, avec Roger Blin, de même que Max Frisch. Délaissant l'Europe trop satisfaite et cherchant le sursaut théâtral là où l'histoire reprend vie, c'est toujours lui qui, après avoir monté la première tragédie algérienne – *Le Cadavre encerclé*, de Kateb Yacine –, lance aujourd'hui sur nos scènes endormies la véritable bombe d'un théâtre noir en train de naître²⁸.

Tout en regrettant une mise en scène imprécise (« Indications, mouvements et éclairages donnent l'impression d'assister à un brouillon de spectacle »), ainsi que l'inexpérience de certains comédiens, Poirot-Delpech note le talent des acteurs principaux. Le critique rend surtout hommage à la langue de Césaire :

On ne peut donner de plus sûre image que celle d'une greffe de tige sauvage sur une plante de serre. La parole n'a d'abord rien qui la distingue de la logique élégante et du calme à peine remué de nos plus sages poètes, de l'Apollinaire d'*Alcools*, par exemple. Et soudain une sève inconnue circule, les images fulgurantes d'un autre monde fleurissent en désordre, un rythme étranger fait éclater les vieilles cadences, des parfums se répandent dont on n'imaginait pas que nos mots pussent jamais les exhiler. Le français se dédouble et devient langue d'Afrique.

Une saison au Congo

le Congo est un saut de soleil levant au bout d'un fil
un seau de villes saignantes
une touffe de citronnelle dans la nuit forcée
« Batouque »

Alors que Césaire se réjouit de l'accueil du *Roi Christophe*, il poursuit l'écriture de *Une saison au Congo*. Le 16 juin 1965, Paul Flamand lui écrit qu'il a appris son projet par Serreau, et qu'il souhaite éditer sa nouvelle pièce. Fatigué des complications éditoriales chez Présence africaine, que certains auteurs ont fini par nommer « Absence africaine » en raison de la lenteur des réalisations, Césaire accepte facilement. Flamand offre à Césaire la tranquillité d'esprit à laquelle il aspire. Des contrats sont signés, des droits d'auteur sont envoyés au rythme du métronome, même si l'auteur, mettant en émoi le service de la comptabilité du Seuil, oublie non moins régulièrement d'encaisser des chèques égarés ou oubliés dans le fouillis de ses affaires. Le 8 novembre 1965, en lui envoyant son contrat, Flamand exprime son « admiration », ainsi que celle de Jean Lacouture. La première version sortira en mars 1966, juste après la parution du premier acte dans *Les Temps Modernes*.

Dans *Une saison*, en écho évident à celle de Rimbaud, le dramaturge plonge dans un enfer congolais toujours incandescent. Patrice Lumumba a été assassiné le 17 janvier 1961. Césaire ne l'avait pas rencontré²⁹, mais s'était documenté par la lecture d'ouvrages récents³⁰, par des conversations avec Jean Van Lierde, ami personnel de Lumumba et animateur de l'association des Amis de Présence africaine à Bruxelles, ou avec Serge Michel, secrétaire du Premier ministre congolais dans la période qui avait suivi l'indépendance. Il affronte cette fois sans détour historique et géographique une décolonisation très douloureuse, et ce choix téméraire le conduit à remanier plusieurs fois la pièce, au fil de ce qu'il perçoit de l'évolution politique du pays. Dès lors, pourquoi s'attaquer à un sujet si délicat ? Pour Césaire, le Congo est depuis *Cahier d'un retour au pays natal* le symbole de tout un continent. Il représente une nature puissante et indomptée, l'histoire glorieuse et terrible d'un vaste royaume³¹ où avait prospéré le commerce des esclaves. Le processus qui s'y joue a par conséquent une valeur qui dépasse ses frontières.

Une saison au Congo intensifie et amplifie le dialogisme ontologique de Césaire. Contrairement à l'homme politique, le dramaturge peut donner à entendre toutes les voix qui l'habitent. Il peut mettre au jour les conflits, les représenter sans avoir à les trancher, à les juger, à prendre parti définitivement pour un camp ou pour un autre. Césaire avait répété dans plusieurs entretiens qu'il

n'était ni « christophien » ni « antichristophien ». Ce refus axiologique vaut pour Lumumba, qu'il associe régulièrement à Christophe : tous deux sont « lancés derrière un idéal très noble, comme rattraper l'Europe », et tous deux « perdent contact avec une réalité qui ne pardonne pas³² ». C'est d'ailleurs aussi le cas de Dag Hammarskjöld, secrétaire général des Nations unies : « [...] je le montre comme un parfait honnête homme. Mais il était malheureusement naïf, de cette naïveté suédoise qui tient au fait que la petite Suède vit en paix depuis cent cinquante ans et n'a jamais été mêlée aux grands événements mondiaux. Hammarskjöld croyait à la neutralité dont il parlait si souvent ». Il est mort dans des circonstances suspectes, en septembre 1961 : l'avion qui le transportait de Léopoldville à Ndola, en pleine crise katangaise, s'est écrasé dans une forêt de Rhodésie du Nord (actuelle Zambie). Le tragique idéalisme politique est donc partagé par des hommes que tout opposait en apparence.

Lumumba est aussi un nouveau Rebelle, l'une des présences radicales au destin d'étoile filante que Césaire examine dans un mélange d'admiration et de compassion. Il rejette cette condition tragique pour lui-même, cette politique pour la Martinique, tout comme il rejette celle du très habile président sénégalais chez qui il se rend quelques jours après la sortie de la première version de sa pièce.

Les premières représentations ont lieu non pas à Paris, comme l'indique la couverture de sa deuxième édition, mais en Belgique. Rudi Barnet raconte l'aventure³³. Fondateur de la Compagnie du théâtre vivant en 1966, il contacte Césaire pour lui annoncer son désir de monter *Une saison au Congo*, pièce particulièrement passionnante pour l'ancienne puissance coloniale. Césaire le traite de fou, mais il le reçoit et lui donne son accord. Barnet parvient alors à convaincre quelques anciens acteurs des Griots, dont Darling et Théo Légitimus, de participer à l'aventure. Trouver des producteurs pour un sujet aussi sensible est très difficile. Barnet fait appel à un comité de soutien qui compte Arthur Adamov, Emmanuel d'Astier, Maurice Béjart, Antoine Bourseiller, Pol Bury, Hugo Claus, Léo Ferré, Jean-Michel Folon, Jean Picart Le Doux, Alain Resnais, Siné, François Truffaut, Jean Van Lierde ou Kateb Yacine. De nombreux artistes contribuent au financement de l'événement en offrant œuvres ou tours de chant. La première a lieu le 17 janvier 1967, jour anniversaire de l'assassinat de Lumumba, au Centre intellectuel

d'Anderlecht (les théâtres bruxellois ayant refusé leur participation), sous haute surveillance policière. Une dizaine de représentations sont données ensuite à Bruxelles et à Liège jusqu'au 17 avril 1967.

Mobutu, qui a entre-temps jugé bon de « réhabiliter » Lumumba, invite la compagnie au Congo. Barnet refuse fermement. Césaire semble hésiter, puis décide de ne pas y aller non plus. Il précisera cependant³⁴ avoir rencontré des étudiants congolais à Paris qui trouvaient Mobutu trop sévèrement traité, puisqu'il avait finalement assuré la stabilité politique du pays, rompu avec les Belges, et fait de Lumumba un héros national. Cette rencontre avait inspiré une deuxième version, plus indulgente vis-à-vis du pouvoir congolais. Publiée en 1967, elle sera mise en scène à la biennale de Venise, en septembre, puis au Théâtre de l'Est Parisien début octobre. En 1972, lorsque les Éditions du Seuil se préparent à réimprimer la pièce, Césaire la modifiera une nouvelle fois pour souligner au contraire « le côté féroce³⁵ » d'un Mobutu qui ne dissimule plus la violence de son régime.

Le théâtre de Césaire aura été de peu d'efficacité pour assurer une « bonne décolonisation ». Les conflits et les tyrans noient progressivement les premiers espoirs. Le Nigeria se déchire et sombre dans trois années d'une terrible guerre civile (de 1967 à 1972), après la tentative de sécession d'une région qui se proclame République du Biafra. Le clan Bongo est installé par la France à la tête du Gabon. Jean-Bedel Bokassa prend le pouvoir en République centrafricaine ; Idi Amin Dada Oumee contrôlera l'Ouganda... Aux premières loges quand ils ne sont pas en prison, ce sont les romanciers africains qui vont s'emparer de leur actualité, égratignant au passage une négritude disqualifiée. Césaire se recentrera sur les Antilles pour écrire sa dernière pièce.

Impuissance politique

Si les indépendances africaines préoccupent Césaire, sa propre incapacité à agir n'est guère réconfortante, que ce soit à Paris ou à Fort-de-France. Après les dernières représentations du *Roi Christophe* à Paris, il reprend la parole à l'Assemblée, où il n'était plus intervenu

depuis le 8 novembre 1963, pour persifler : « Monsieur le Ministre, je saisis l'occasion du vote de ce budget, je devrais dire de ce petit rite budgétaire et maintenant quasi nocturne, pour vous exprimer non moins rituellement mon désaccord sur votre politique³⁶. » Quelques jours plus tard, de nouvelles émeutes paralysent la Martinique. Un évadé de la prison de Fort-de-France, Pierre-Just Marny, est interpellé le 19 octobre après plusieurs jours de cavale. L'homme refusant de se rendre, les gendarmes tirent et le blessent. Suivent trois jours de troubles qui feront un mort et quarante blessés. Une partie de la population a affronté la police et les « Européens », faisant de Marny un héros³⁷. Sans prendre parti pour le criminel, Césaire participe à Paris à une réunion, avec notamment Daniel Mayer et Marcel Manville, où il dénonce à nouveau la politique gouvernementale.

Il rentre en novembre 1965 à la Martinique pour préparer les premières élections présidentielles au suffrage universel. Fin novembre, le PPM appelle à voter pour François Mitterrand. Césaire a écrit à Leiris le 24 qu'il n'était « qu'à moitié satisfait » de cette décision, sans préciser la nature de ses réticences : « La politique n'est pas toujours facile... » De Gaulle obtient 55 % des suffrages le 19 décembre, mais, à sa grande surprise, il avait été mis en ballottage au premier tour. À la Martinique, en revanche, il n'y a eu aucun suspense : Charles de Gaulle devance largement François Mitterrand, avec 90 % des voix.

Festival de Dakar ambivalent

Le festival de Dakar est cette fois bien programmé en avril 1966. Avant son ouverture, les artistes antillais se plaignent de ne pas avoir été conviés. Césaire leur répond dans *Le Progressiste* qu'il n'était pas habilité à le faire, et que, malheureusement, les Antillais ne pouvaient venir que comme Français³⁸.

Le Sénégal a entrepris de gros efforts pour accueillir ses très nombreux invités et pour être à la hauteur des ambitions de Diop et de Senghor. Il a fallu créer des infrastructures et calmer énergiquement les étudiants³⁹. La ville, pavoisée, est partout animée, d'autant que le

début du festival coïncide avec les fêtes de Pâques, de la Tabaski et de l'Indépendance⁴⁰. Un « son et lumière » est donné chaque soir dans l'île de Gorée, ancien entrepôt d'esclaves en partance pour les Amériques, « avec deux cent trente exécutants et un système de vedettes de cent places – dont l'une a été offerte par les États-Unis – pour relier Dakar à l'île⁴¹ ». Le Théâtre Daniel-Sorano a été construit, le Stade de l'Amitié est prêt. Le Musée dynamique peut être inauguré par Senghor et Malraux. Il fait face, de l'autre côté de la baie, à un village d'artisans. Les monuments publics et les centres culturels étrangers sont transformés en galeries. Les hôtels sont cependant trop peu nombreux. Les organisateurs ont donc fait aménager un paquebot soviétique en hôtel flottant. Le *Rossia* est très apprécié des participants qui y trouvent un lieu de rencontre aussi original que propice aux conversations d'après-spectacle. La France et l'Unesco ont financé l'événement, mais aussi l'Italie ; et les États-Unis, à travers l'*American Society of African Culture*, branche américaine de la Société africaine de culture créée par Présence africaine, et qui bénéficie des subsides de la CIA⁴². Le héros des étudiants noirs Langston Hughes est là, ainsi que la « doudou de jazz » Joséphine Baker, devenue une amie, avec Duke Ellington, Alvin Ailey, Marian Anderson, Katherine Dunham, Leontyne Price, Sidney Poitier, Mercer Cook, etc. Même Hailé Sélassié fait le déplacement. Miriam Makeba, dont la voix avait enchanté Césaire en Éthiopie, était attendue, mais la chanteuse est restée aux États-Unis où elle s'est engagée aux côtés des militants des droits civiques. L'année suivante, elle épousera Stokely Carmichael, cofondateur du *Black Power*, avec qui elle s'installera en Guinée. Abdias do Nascimento, fondateur du *Teatro Experimental do Negro* avait été invité, mais les organisateurs brésiliens avaient interdit sa venue. Ce qui n'empêche pas la présence d'une délégation de quarante-trois artistes accrédités par la dictature brésilienne. Même si Senghor a aussi convié deux poètes parmi les plus critiques vis-à-vis du régime soviétique (Evgueni Evtouchenko et Evgueni Dolmatovski), et une équipe de cinéastes qui tourne un film documentaire produit par le Studio central d'État des films documentaires de l'Ordre du Drapeau rouge⁴³, le festival de Dakar représente un « monde noir » modéré et pro-occidental dans lequel Césaire se situe *de facto* depuis plusieurs années⁴⁴. Une tendance qui ne fait pas fait l'unanimité et que le festival d'Alger de 1969 contestera vigoureusement.

Quarante-trois délégations étrangères comptant environ deux mille représentants assistent à une inauguration des plus solennelles. Le 30 mars, Léopold Sédar Senghor fait son entrée dans le palais de l'Assemblée nationale « entre deux haies de gardes rouges à cheval, sabre au clair sous la tapisserie de Picart Le Doux, dont les motifs flamboyants rompent un peu le sévère encadrement lambrissé des tribunes⁴⁵ », avant de prendre place entre le président de l'Association du festival, Alioune Diop, et le ministre français André Malraux. Le colloque qui réunit Léon Gontran Damas, Jacques Rabemananjara, Michel Leiris, Birago Diop, Katherine Dunham, Geneviève Calame-Griaule, Roger Bastide, Wole Soyinka, et Bernard Dadié, peut commencer⁴⁶.

Césaire est célébré et il déploie une énergie considérable en tant que vice-président de l'association du festival mondial des arts nègres et du comité d'honneur du colloque sur l'art dans la vie du peuple. Il prononce une communication intitulée « L'art africain et le modernisme ». Les représentations de *La Tragédie du roi Christophe* sont l'un des événements les plus courus, et il commente à nouveau sa pièce à plusieurs reprises dans la presse locale et internationale. Par-delà les différends politiques et sa posture, ici non seulement « gent-de-lettres », mais aussi « homme-de-pouvoir », Senghor lui offre la concrétisation culturelle dont ils avaient rêvé tous deux pendant leurs années d'étudiants. Impossible de ne pas ressentir une intense émotion. Selon Kesteloot, qui était présente, Césaire participe cependant le moins possible aux cérémonies officielles et loge tranquillement dans sa famille : sa sœur Denise, magistrate, vit avec son mari Richard Wiltord (qui travaille dans l'administration sénégalaise) et son frère Olivier-Georges enseigne à la faculté de Dakar.

Césaire avait donné « Sculptures⁴⁷ » à Leiris, comme contribution au catalogue d'une exposition que son ami préparait préalablement⁴⁸, mais le texte correspond parfaitement aux attentes de Dakar. Dans sa lettre d'accompagnement, l'auteur précisait que la dactylographe l'avait pris à tort pour un poème en vers, ce qui explique sa mise en page⁴⁹. On comprend aisément le malentendu :

« Sculptures »

Et que dites-vous, violentes, sinon la mort confrontée et

surmontée ? Ici non pas le vain bavardage de la membrure mais la force traquée au moment du bond essentiel dans la face ou dans la corne, ou dans le bec ou dans le museau.

Ici la vie captée et redistribuée selon la règle du chant et la justice de la danse. C'est-à-dire, ici, l'impulsion originelle continuée, et la saccade première.

Que dites-vous, sereines, sinon qu'ici, en ce lieu visité par la merveille, le hagar s'apprivoise ; que le cosmos connive et que l'accord achève ce qu'un drame a commencé ?

Son fracassant discours du 6 avril est très remarqué⁵⁰. Malraux avait inauguré le festival avec « L'apport de l'Afrique à la culture universelle », qui rendait hommage aux arts africains. Des arts toutefois amenés à évoluer : « Ce qui a fait jadis les masques, comme ce qui a fait jadis les cathédrales est à jamais perdu. » Il en profite pour critiquer le « totalitarisme intellectuel » des pays qui, comme l'Algérie et la Guinée, ne participent pas au festival en raison de leur allégeance à l'Union soviétique. À la fin du colloque, Césaire complète le propos de Malraux, sans le contredire. Il pose la question plus générale de la signification de l'art, soulignant que le processus de réification du monde engagé par l'Occident, sa déshumanisation, font de l'art et de la poésie des besoins vitaux : « Par l'art, le monde réifié redevient le monde humain, le monde des réalités vivantes, le monde de la communication et de la participation. » En réalité, c'est à Senghor qu'il s'adresse, avec une belle témérité étant donné la circonstance. Il récuse publiquement la négritude avec encore plus de vigueur qu'il ne l'avait fait à Berlin : « Aucun mot ne m'irrite davantage que le mot négritude. » Comme à Berlin, le propos est cependant nuancé quand Césaire rappelle la pertinence d'une notion qui avait permis, entre 1930 et 1940, de restituer l'homme noir « dans sa stature humaine, dans sa dimension humaine, et donc de contribuer à l'édification d'un véritable humanisme ». Revenant plus précisément au thème du colloque, il estime que l'Afrique n'a jamais eu autant besoin de développer son art, l'indépendance des pays africains se jouant au risque de l'acculturation consécutive à son entrée dans la modernité. L'art africain traditionnel n'est plus, comme au début du ^{xx}e siècle, le catalyseur de l'art occidental. Il n'est pas encore celui de

l'art africain contemporain. Il est donc menacé de disparaître. Comme Malraux, il juge par conséquent une évolution nécessaire. Il objecte cependant que le problème ne se pose pas en termes culturels, mais politiques : « Faites-nous de la bonne politique africaine, faites-nous une bonne Afrique, faites-nous une Afrique où il y a encore des raisons d'espérer, des moyens de s'accomplir, des raisons d'être fiers, refaites à l'Afrique une dignité et une santé, et l'art africain sera sauvé. » Les temps ont changé. Les anciens étudiants noirs dirigent maintenant des États indépendants. Le combat culturel était prioritaire dans les années 1930. Il est à poursuivre, mais à partir d'un socle politique qui a été métamorphosé par la fin des empires coloniaux. Césaire invite donc ses amis ou anciens amis à exercer dignement et efficacement ce pouvoir, pour que le rendez-vous culturel de Dakar ne soit pas qu'une vaine et éphémère célébration. A-t-il la légitimité suffisante pour offrir ses conseils, lui qui vit bien loin et qui a si peu de pouvoir ? Ses adversaires auraient beau jeu de le disqualifier. Ce n'est pas le cas, du moins publiquement. Sa poésie reste incomparable et son *Roi Christophe* séduit à Dakar toutes les strates de la société. C'est un tel succès que, à la demande de Senghor, la délégation française offrira deux représentations supplémentaires de la pièce aux festivaliers. Le président est *fair-play* : la mise en scène de son « poème dramatique à plusieurs voix » consacré au roi guerrier Chaka Zoulou⁵¹ a été reçue avec moins d'enthousiasme.

Le festival se poursuit en Casamance, avec expositions, « causeries », soirées dansantes et tournois de lutte. Césaire s'y rend avec les Leiris. Des fêtes sont données chaque jour en l'honneur des visiteurs. Leiris raconte dans une partie inédite de son journal que le petit groupe a pris l'avion le 12 avril, un « bimoteur gouvernemental » qui survole la Gambie⁵². C'est à cette occasion que Césaire rencontre (mais pas le même jour que Malraux) la reine des Floup, Sebeth, parfait sosie de sa grand-mère martiniquaise, qu'il évoque pour la première fois⁵³. Césaire et Diop seront aussi invités à passer quelques jours en Côte-d'Ivoire.

Le retour de Dakar est très douloureux. Fernand Césaire, le père d'Aimé est mort le 16 février. Suzanne Césaire meurt le 16 mai 1966, quelques jours après la fin du festival. D'après le témoignage de sa fille Ina, les relations de ses parents se seraient pacifiées face à la maladie inexorable, et Aimé se serait rendu à son chevet. Aimé Césaire

ne se remariera pas et restera le plus secret possible au sujet de ses liaisons ultérieures. À ce deuil s'ajoute une immense responsabilité, celle de six enfants pas toujours faciles à élever et qui peinent à trouver un certain équilibre. Il n'a jamais eu un tempérament de père autoritaire. Il va se montrer encore plus indulgent, voire démuni.

Quelques mois plus tard, il rend hommage à André Breton, mort le 28 septembre 1966. Césaire témoigne dans un dossier collectif publié par *Le Nouvel Observateur*⁵⁴ et participe à une émission conçue par Maurice Nadeau et Jean Schuster, « Pour saluer André Breton⁵⁵ ». Il y rappelle l'importance de sa rencontre « décisive » avec Breton de 1941.

Le 19 janvier 1967, c'est le fidèle et discret « Rito » qui disparaîtra. Depuis plus de trente ans, Aristide Maugée était à ses côtés, comme ami, comme beau-frère, comme compagnon politique, à l'épreuve de tous les rêves et de tous les drames.

Repolarisation américaine

L'actualité noire américaine continue de captiver Césaire, sédimentant peu à peu un projet encore incertain. Contrairement à la France où la citoyenneté avait été immédiatement associée à l'abolition de l'esclavage, le régime de ségrégation des lois Jim Crow perdurait aux États-Unis. Le 28 août 1963 avait été organisée la *March on Washington for Jobs and Freedom*⁵⁶. Multiraciale et non violente, elle réunit de 300 000 à 400 000 personnes. Martin Luther King, fondateur en 1957 de la *Southern Christian Leadership Conference*, prononça son célèbre discours « I have a dream », symboliquement devant le *Lincoln Memorial*. Joséphine Baker prit la parole à la tribune, mais en dehors du programme officiel. Vêtue de son uniforme des Forces françaises libres, elle évoqua son enfance dans le Missouri et la liberté dont elle bénéficiait en France. Mahalia Jackson reprit « How I Got Over » ; Marian Anderson, « He's Got the Whole World in His Hands ». Bob Dylan chanta « Only A Pawn In Their Game » – en mémoire de Medgar Wiley Evers, militant du *National Association for the Advancement of Colored People* assassiné à Jackson le 12 juin précédent – avec Joan Baez, qui interpréta aussi un chant d'esclaves,

« Oh Freedom » et « We Shall Overcome », un ancien *protest song*... Les temps semblaient changer. Le *Civil Rights Act* – qui rend la discrimination illégale – fut signé l'année suivante. Il tarde cependant à entrer en application. Dans son autobiographie parue en 1964⁵⁷, Malcolm X, beaucoup plus hostile à la présence des Blancs, se moquait des participants à la « farce de Washington » et de leur volonté d'intégration. Le 21 février 1966, il est assassiné à New York. Pendant l'été suivant, de nombreuses émeutes raciales enflamment Jacksonville, Sacramento, Omaha, New York, Los Angeles, San Francisco, Chicago, ou Cleveland. Le Trinidadien Stokely Carmichael, président du *Student Nonviolent Coordinating Committee*, lance le slogan *Black Power*⁵⁸. Également hostile à la stratégie non violente de Martin Luther King, le *Black Panther Party for Self-Defense* est créé le 15 octobre par Bobby Seale et Huey Percy Newton. Ces événements vont inspirer à Césaire sa dernière pièce de théâtre :

Je suis très intéressé par le « pouvoir noir ». Comme je veux faire du théâtre vivant, prendre à bras-le-corps la réalité historique, il me semble que ce qui se passe à l'heure actuelle aux États-Unis, le réveil des Noirs américains, le *Black Power*, ce mouvement extraordinaire qui fait des étés chauds, ça mérite d'être traité théâtralement. [...] J'envisage de faire une pièce s'appelant *Un été chaud*⁵⁹.

Aux États-Unis, le refus de la violence raciale se conjugue aux protestations contre la guerre au Vietnam. Le phénomène s'étend à la Martinique, en passant par Cuba. L'Organisation de solidarité des peuples d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine (OSPAAAL) avait été fondée à l'issue de la conférence tricontinentale qui s'était déroulée du 3 au 15 janvier 1966 à La Havane⁶⁰, quelques mois après l'enlèvement de son principal organisateur, Mehdi Ben Barka. Ernesto Guevara de la Serna, promoteur du mouvement, était également absent. Il venait de terminer un désastreux séjour au Congo (renommé Zaïre), destiné à aider la rébellion menée par Laurent-Désiré Kabila et Pierre Mulele contre la « marionnette de l'impérialisme » Moïse Tshombe ; et s'apprêtait à gagner, pour un plus grand désastre encore, la Bolivie.

La Tricontinentale avait réuni plus de cinq cents délégués venus de quatre-vingt-deux pays. Ils représentaient les États non alignés, mouvements de libération, groupes révolutionnaires, partis clandestins... Des artistes et des écrivains aussi différents que Joséphine Baker, Alberto Moravia, Régis Debray ou Mario Vargas Llosa étaient présents, tous hostiles aux États-Unis, tous convaincus qu'une « troisième voie révolutionnaire » était possible. Les amis Lam et Andrade avaient aussi participé aux débats. Césaire lui-même était invité. Oswaldo Barreto Miliani (connu aussi sous le nom d'Adolfo Fuentes), Vénézuélien émissaire de la Tricontinentale et de la guérilla, était venu personnellement lui rendre visite chez lui, dans sa maison de Redoute, le 3 novembre 1965. Césaire déclina l'invitation, prétextant ses engagements au festival de Dakar. Ce furent les communistes Édouard De Lépine et Marcel Manville qui représentèrent la Martinique à Cuba⁶¹. Mais le 15 août 1966, il participe à une réunion publique à Fort-de-France, organisée par le Comité martiniquais d'aide et de solidarité aux peuples d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. Césaire est donc à la fois curieux et inquiet de l'expérience cubaine.

Après son séjour estival à la Martinique, la vie politique reprend une certaine ardeur. Sans doute conseillé par son premier adjoint, le docteur Pierre Alier, Césaire s'impatiente auprès du ministre de la Santé en lui adressant une question écrite au sujet du bureau municipal d'hygiène, organisme obligatoire pour toutes les villes de plus de 20 000 habitants. Il s'étonne qu'après deux ans d'attente, le ministre n'ait toujours pas répondu à cette demande, alors que le projet a reçu le soutien financier du conseil municipal de Fort-de-France et l'encouragement du préfet. Au ministre chargé des Départements et Territoires d'outre-mer, il rappelle que la ville de Fort-de-France a mis un terrain à la disposition de l'État pour la construction d'une raffinerie de pétrole. Or, depuis deux ans, aucun projet n'a été entrepris. La municipalité serait donc heureuse de récupérer ce terrain pour faire « face à des problèmes de logement et d'aménagement considérables ». Ne se contentant pas de questions écrites, il est aussi de retour dans l'hémicycle⁶². Dans son intervention annuelle sur le budget ultramarin, il s'inspire d'un vers de Victor Hugo, « Je vis les quatre vents passer⁶³ », pour déclarer qu'il n'en voit que trois qui soufflent sur les départements d'outre-mer, « mais ils

suffisent et sont passablement inquiétants ». Le premier est le cyclone qui vient de souffler sur la Guadeloupe. Réparer les dégâts ne suffit pas, il faut surtout renforcer l'économie antillaise en accélérant l'industrialisation. Le deuxième arrive de Bruxelles, car la mise en place du Marché commun n'ouvre aucun débouché aux produits antillais. Le troisième vent souffle de Djibouti où la visite du général de Gaulle, en août, avait donné lieu à des manifestations durement réprimées. Il reviendra fin décembre sur ce dernier point⁶⁴, dans la discussion du projet de loi organisant une consultation de la population de la Côte française des Somalis (Territoire français des Afars et des Issas), en critiquant l'attitude manichéenne du gouvernement consistant à n'offrir aux habitants que l'alternative du tout ou rien, sans envisager la possibilité d'un régime intermédiaire et évolutif tel que celui de l'association. Il sera intervenu entre-temps au sujet de l'agriculture ou de la construction de nouveaux logements. Parallèlement, Césaire participe à diverses réunions publiques. Le 7 décembre, il convoque la presse, avec Raymond Vergès, secrétaire général du Parti communiste réunionnais. Les deux hommes réclament l'autonomie immédiate. Césaire se prononce toujours contre l'indépendance, jugée irréaliste (« La Martinique risquerait de devenir un futur Saint-Domingue »), et juge qu'une « fédération caraïbe reste une vue de l'esprit », les économies des îles étant concurrentielles et leurs traditions trop différentes. En revanche, « un ensemble régional antillo-guyanais est à la fois cohérent et viable », les économies de la Guyane et des Antilles françaises étant « complémentaires ».

En novembre 1959, un jeune homme inconnu, modeste et timide, André Schwarz-Bart, avait obtenu le prix Goncourt pour *Le Dernier des Justes*, « un petit caillou déposé sur une tombe⁶⁵ », celle des juifs exterminés dont font partie ses parents et deux de ses frères. Le roman raconte le destin d'une famille depuis la première croisade jusqu'à Auschwitz. Peu auparavant, il avait rencontré une étudiante guadeloupéenne prénommée Simone, qu'il épousera en 1961. Effaré par un succès international spectaculaire (450 000 exemplaires vendus) et par une polémique mettant en doute l'authenticité de son roman, il part vivre à Dakar, puis à Lausanne où il tente de mettre en œuvre un vaste cycle romanesque consacré aux Antilles françaises, élaboré avant la rencontre avec sa femme :

L'idée m'en était venue en 1955. Je connaissais, je fréquentais depuis longtemps les milieux antillais, auxquels me liaient toutes sortes d'affinités... Et puis, en 1955, un petit incident a tout déclenché⁶⁶ : pour la première fois j'ai pu ressentir vraiment en moi-même la profondeur de ce que, dans un langage un peu inhumain, on appelle leur aliénation. Dès ce moment l'idée d'un livre qui en retracerait les étapes, les rites, les angoisses, s'est imposée à moi⁶⁷.

Il doute d'y parvenir et se sent tenu de se justifier. Son affinité avec les Antilles est une évidence, en raison du « sentiment hébreu de l'esclavage⁶⁸ ». Sans pour autant établir une identité entre les deux conditions : « Identité de la condition juive et de la condition antillaise ? Non. L'entreprise de génocide dont les juifs avaient fait l'objet instaurait, historiquement, une différence radicale. Contiguïté, plutôt, de deux expériences limites qui autorisait un dialogue⁶⁹... »

Césaire le rassure, l'encourage. En novembre 1966, il lit et approuve *Un plat de porc aux bananes vertes*, le premier des sept volumes prévus pour le cycle *La Mulâtresse Solitude*. Le roman est conçu à partir de la vie d'une esclave qui avait participé à l'insurrection de mai 1802 et dont l'existence est attestée par un paragraphe de l'*Histoire de la Guadeloupe* d'Auguste Lacour, qui n'en fait guère un portrait élogieux⁷⁰. Solitude sera transfigurée en victime héroïque par Oruno Lara⁷¹. C'est ce portrait magnifié que développe André Schwarz-Bart. *Un plat de porc aux bananes vertes* sortira l'année suivante, signé par le couple Schwarz-Bart, Simone ayant aidé son mari à explorer la culture guadeloupéenne et la langue créole⁷². Dédié à la fois à Aimé Césaire et à Élie Wiesel, le roman, divisé en « cahiers », a pour exergue un extrait de *Cahier d'un retour au pays natal* : « Et voici l'homme à terre / Et son âme est comme nue. » Pour de multiples et insondables raisons, le cycle antillais d'André Schwarz-Bart sera interrompu après la publication de ce volume. L'auteur a été particulièrement blessé d'un procès en « appropriation culturelle » avant la lettre, certains mettant en cause sa légitimité à écrire sur la Guadeloupe. Césaire continuera au contraire à le défendre, mais peut-être pas avec toute l'autorité qui aurait pu être la sienne dans ce débat. Pourtant, André Schwarz-Bart aura contribué à créer une figure

légendaire liée à l'épopée de Delgrès qui connaît toujours un grand succès, au prix de quelques malentendus sur la réalité du personnage.

Césaire rentre à la Martinique pour mener la campagne des législatives des 5 et 12 mars 1967. Son retour à la politique relayé par *Le Progressiste* et son alliance avec les communistes ont été fructueux : il est élu au premier tour. Les résultats nationaux montrent que le pouvoir gaulliste est passé très près d'une défaite, n'emportant que 244 sièges sur 486. Césaire dénonce des fraudes massives à la Martinique⁷³ et organise à Paris une conférence de presse, avec Marcel Manville et Georges Gratiant⁷⁴, dans laquelle il déclare : « S'il y a à l'Assemblée une majorité UNR [Union pour la nouvelle République], c'est parce que les résultats dans les départements d'outre-mer ont été infléchis artificiellement par les procédés que vous savez... Ce n'est plus un problème martiniquais, ou guadeloupéen, ou réunionnais, c'est un problème d'importance nationale. » De son côté, Manville précise que le curé de la Trinité, sa commune natale, avait menacé publiquement : « Je dois vous rappeler que maître Manville est un ami de Castro qui emprisonne les catholiques à Cuba... ».

Un nouvel été chaud se prépare, et pas seulement aux États-Unis où des émeutes raciales causeront la mort de vingt-sept personnes à Newark ; quarante-trois à Detroit. Le 22 mars, le jour de la fête de Tabaski, Senghor échappe à un attentat sur l'esplanade de la grande mosquée de Dakar. Moustapha Lô, dont le pistolet s'est enrayé, sera condamné à mort et exécuté le 15 juin, le président lui ayant refusé la grâce en dépit de nombreuses interventions religieuses. Au même moment, c'est la Guadeloupe qui est en proie au chaos. Du 20 au 22 mars, des émeutes suivent l'agression d'un Noir clouteur de chaussures par le chien d'un commerçant d'origine tchèque, qui voulait le chasser de la devanture de sa boutique. Le 23 mars, une bombe explose à Pointe-à-Pitre devant le magasin du frère du commerçant de Basse-Terre. Des jeunes gens s'attroupent, brûlent la voiture du commerçant, son magasin est saccagé. Le lendemain, une foule armée invective les Blancs qui passent, accusés d'occuper les emplois des Guadeloupéens. Le 26 mai sur la place de la Victoire, à Pointe-à-Pitre, les forces de l'ordre tirent sur la foule qui jette des conques de lambis ou des pierres, lors d'une manifestation d'ouvriers du bâtiment. Les CRS font une première victime, ce qui provoque un surcroît de violence. Il y aura officiellement huit morts, peut-être

davantage, sans que le chiffre ne soit connu avec certitude⁷⁵. Des dizaines de personnes sont inculpées, aussi bien à Basse-Terre qu'à Pointe-à-Pitre. Certains sont jugés à la Guadeloupe, dix-neuf seront traduits devant la Cour de sûreté de l'État.

Même si cette violence donne en quelque sorte raison à celui qui ne cesse de dénoncer une politique gouvernementale incapable de satisfaire les besoins d'une jeunesse exponentielle et toujours croissante, livrée sans perspectives d'emploi à un désœuvrement délétère, Césaire ne se précipite pas pour commenter des événements qui sont immédiatement instrumentalisés. On y voit les manigances d'un groupe armé par Cuba, ou du Groupe d'organisation nationale de la Guadeloupe (GONG) ; on essaie de dissimuler la violence raciste d'un camp ou d'un autre ; on manipule le nombre de morts et de blessés. Le sujet est fort délicat.

De plus, le dramaturge est occupé à terminer sa dernière version de *Une saison au Congo*, alors que la compagnie de Jean-Marie Serreau fait ses valises pour Montréal où elle donnera, à partir du 5 juin, huit représentations de *La Tragédie du roi Christophe* dans le cadre de la grande exposition internationale organisée pour fêter le centenaire de la Confédération canadienne. L'événement accueillera plus de cinquante millions de visiteurs, du 28 avril au 29 octobre 1967. C'est là que, le 24 juillet, Charles de Gaulle, en visite officielle, déclarera : « Vive le Québec libre ! », et quittera Montréal sans se rendre à Ottawa, manifestant ainsi son soutien aux indépendantistes québécois.

De retour à la Martinique en juillet, Césaire fait une mise au point sur l'amalgame entre autonomie et indépendance, en rappelant sa position en faveur de la première solution, pas de la seconde. Les personnes arrêtées à la Guadeloupe sont à ses yeux également des autonomistes. Il demande donc à la population de les soutenir. En novembre, dans son intervention dans la discussion du budget, Césaire exhortera le gouvernement à libérer les quarante prisonniers guadeloupéens « qui expient dans les geôles de Pointe-à-Pitre ou à la prison de la Santé leurs opinions non orthodoxes⁷⁶ ».

Le 3^e congrès du PPM se tient les 12 et 13 août 1967. Dans son discours de clôture, Césaire précise que son parti est bien maintenant en faveur d'une autonomie organique, et réclame une « assemblée délibérante martiniquaise souveraine dans un certain nombre de domaines », et un « exécutif martiniquais »⁷⁷.

Après le passage du cyclone Beulah, en septembre 1967 (quatorze morts emportés par les rivières en crue ou victimes de glissements de terrain), Césaire est de retour à Paris pour les premières représentations de *Une saison au Congo* au Théâtre de l'Est Parisien par la Compagnie Serreau-Perinetti⁷⁸. À cette occasion, il précise le thème de la dernière pièce de son « triptyque », en modifiant les perspectives annoncées précédemment, puisque *La Tragédie du roi Christophe* n'est plus liée aux indépendances africaines :

Maintenant, ma raison me commanderait d'écrire quelque chose sur les Nègres américains. Je conçois cette œuvre que je fais actuellement comme un triptyque. C'est un peu le drame des Nègres dans le monde moderne. Il y a déjà deux volets du triptyque : *Le Roi Christophe* est le volet antillais, *Une saison au Congo* le volet africain, et le troisième devrait être, normalement, celui des Nègres américains dont l'éveil est l'événement de ce demi-siècle⁷⁹.

Une saison au Congo est accueillie avec beaucoup moins d'enthousiasme que *La Tragédie du roi Christophe*. Bertrand Poirot-Delpech essaie de se montrer favorable, mais il estime que la pièce n'a pas le lyrisme de *La Tragédie du roi Christophe* et déplore un certain amateurisme dans la conception du décor ou dans le jeu de certains acteurs : « Mais Jean-Marie Serreau ne prétend pas réunir de grands professionnels ni offrir des spectacles accomplis. Pour cela il y a la Comédie-Française⁸⁰. »

Cuba « puissance d'avenir » ?

« C'est à Cuba et par le mouvement de la révolution cubaine que l'exigence communiste a retrouvé, en même temps qu'un centre vivant, sa puissance d'avenir. »

(Résolution finale du congrès
culturel international de janvier 1968)

La question cubaine finit par s'imposer. Michel Leiris a beaucoup

contribué à l'organisation du festival de Dakar. Pour sauver les représentations parisiennes de *La Tragédie du roi Christophe*, il a sollicité ses prestigieux et généreux amis. En avril 1967, Gallimard publie *Afrique noire : la création plastique*, signé avec sa collègue du Musée de l'Homme, Jacqueline Delange, un livre dédié « au poète Aimé Césaire, grand porte-parole du monde noir ». Il fait preuve de son affection et de sa solidarité de toutes les manières possibles. Comment ne pas l'accompagner à Cuba ?

L'expérience cubaine attire toujours davantage la gauche française et le régime cubain cherche à montrer son ouverture culturelle. Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir avaient ouvert le chemin en passant un mois à La Havane, en février-mars 1960. À leur retour, Sartre publia une série de reportages enthousiastes dans *France-Soir*, sous le titre « Ouragan sur le sucre ».

Fidel Castro souhaite aussi faire de son pays le cœur battant d'un troisième monde qui combat contre l'impérialisme yankee. C'est ainsi qu'il a accueilli la conférence tricontinentale de janvier 1966 qui avait fondé l'*Organización de Solidaridad de los Pueblos de África, Asia y América Latina* (OSPAAAL) déclinée en *Organización Latinoamericana de Solidaridad* (OLAS).

Wifredo Lam est chargé d'organiser le transfert à Cuba du 23^e Salon de mai de Paris, pendant l'été 1967⁸¹, au moment où l'île abrite aussi la première session de l'OLAS. Le peintre cubain propose à Michel et Louise Leiris de faire partie d'un groupe composé de Jorge Camacho, Agustín Cárdenas, Serge Poliakoff, Roland Penrose, José Pierre, Jean Schuster, Maurice et Marthe Nadeau⁸², Georges Limbour, Marguerite Duras, Dionys Mascolo, Alain Gheerbrant, Jean-Pierre Vigier... Les Thésée sont de la partie. Ils retrouvent sur place René Depestre et Roberto Retamar. *Cuba colectiva*, une œuvre murale avec peintures et textes signée par cent participants, est réalisée à partir du 17 juillet. La performance est accompagnée d'une grande fête populaire au cours de laquelle les hôtes sont invités à danser sur l'air de *Guajira Guantanamera* et à boire des daïquiris. Avec son groupe d'amis, Leiris rencontre Fidel Castro le 26 juillet, lors de la fête de l'anniversaire de l'assaut de la caserne Moncada, à Santiago. Le chef cubain a eu l'idée d'organiser un congrès culturel au début de l'année 1968 et Leiris est requis pour en assurer une partie de l'organisation. Impossible de décliner un tel honneur,

même si c'est dans l'urgence qu'il faudra tout régler.

Charmé par son premier voyage⁸³, Leiris propose à Césaire de participer au congrès de janvier, ce qu'il refuse tout d'abord énergiquement. Sans doute ne veut-il pas attiser les accusations de collusions occultes entre les autonomistes antillais et le régime castriste. Et même si ses relations avec les communistes martiniquais sont relativement apaisées, il n'a certainement pas envie de se confronter de trop près à ce qui l'a amené à de si violentes désillusions dix ans plus tôt.

La mort du « Che » fait grand bruit à Paris, en octobre 1967, alors que paraît dans *Opus international* un appel pour le congrès de janvier 1968 où l'on peut lire : « Si l'on veut que la culture vivante, au-delà du savoir accumulé, se manifeste comme une exigence aussi générale et aussi fondamentale que celle de vivre libre, il faut que les intellectuels des pays développés se solidarisent, comme ceux des pays sous-développés, avec tous les révolutionnaires qui ont pris les armes pour faire la révolution. » Un appel signé par Leiris, Lam et Nadeau. Césaire, qui s'est montré plus proche de Trinidad que de Cuba, finit cependant par céder aux arguments de son ami, dont on trouve trace dans un brouillon d'une lettre datée du 5 septembre 1967⁸⁴. Leiris évoque « une Antille extrêmement belle, la plus vaste de toutes », « une Antille en révolution ». Césaire est attendu : « On m'a, bien entendu, beaucoup parlé de toi et longuement questionné à la fin d'une conférence que j'ai faite sur ton œuvre, à l'Union des écrivains. Tous souhaitent ardemment que tu viennes. » N'embellit-il pas les choses ? Nadeau raconte dans ses Mémoires que, lors d'une rencontre un peu contrainte entre Schuster et des écrivains cubains, il a évoqué Césaire. Son nom a suscité une réaction fort réservée, la question de la « négritude » étant bien éloignée des préoccupations révolutionnaires⁸⁵.

Leiris estime en outre qu'il est « absolument capital » que Césaire rencontre Castro, « l'homme le plus gentil du monde », avec qui il a pu s'entretenir à deux occasions. Les Thésée « vus quotidiennement [...] pensent tout à fait comme Zette et moi sur ce point » et « Wifredo est cent pour cent du même avis ». Quant aux réticences politiques, « Fidel Castro comprendra que la situation de la Martinique n'est pas celle de Cuba ». Il est important « que tu considères, même si tu ne partages pas entièrement ses vues, la

Martinique comme faisant partie de ce tiers-monde qu'il s'agit d'émanciper et de tirer de l'état "sous-développé". Il annonce des « discussions » dès le retour à Paris de son ami. Ce sera bien le cas. Maurice Nadeau précise qu'il rencontre plusieurs fois les Leiris, les Thésée, les Lam et Limbour après leur commune aventure cubaine. Césaire et l'ancien membre du *Légitime défense* martiniquais Michel Pilotin font partie d'une réunion « chez le docteur Thésée⁸⁶ ». La brouille de 1956 avec les Thésée a été dissipée, même si Ménil reste fâché. Césaire a ainsi repris ses habitudes dominicales, d'autant plus volontiers que la maison de campagne des Thésée à Orgerus (dans le département des Yvelines) abrite encore plus confortablement les échanges. Finalement, aller à Cuba n'engage pas à se changer en guérillero, mais ne pas s'y rendre contrarie ses amis les plus proches et fait perdre l'occasion de voir de ses propres yeux comment évolue une île qui polarise la jeunesse des Antilles françaises en rébellion.

Les choses s'organisent. *Lettres nouvelles* consacre un numéro aux écrivains cubains qui sort en décembre 1967⁸⁷. Il contient le « Blason pour Cuba » de Leiris. Une introduction de Nadeau traduit l'enthousiasme devant la « voie cubaine » vers le socialisme, largement indépendante des modèles soviétique et chinois, et où il existe une réelle liberté de création. Le numéro de mars-avril publiera les « Réflexions sur la recherche scientifique, les études sociologiques et la création artistique dans la formation de la culture d'un pays sortant du sous-développement », texte de la conférence de Leiris à La Havane⁸⁸. Dès son retour, Leiris s'est mis méthodiquement au travail pour constituer la délégation française. Les délais sont très courts. Bastide ou Étiemble regrettent de ne pas être libres. Lévi-Strauss répond qu'il déteste les conférences, mais remercie son ami d'avoir pensé à lui.

Juste après Noël, le 26 décembre 1967, Césaire arrive à Cuba avec les Leiris et la plus importante des délégations étrangères. Plus de soixante invités parmi lesquels se trouvent de nombreuses connaissances comme Max-Pol Fouchet, Pierre Naville, Daniel Guérin, Dionys Mascolo, Roberto Matta, Anne Philipe, Dominique Desanti, ou Georges Balandier. Wifredo est avec eux, faisant toutefois partie officiellement du groupe cubain. Mário Pinto de Andrade est présent en tant que membre fondateur du Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA). En revanche, Nadeau a prudemment décliné l'invitation, en proie à « d'obscurs pressentiments » au sujet du

rapprochement économique entre Castro et les Russes, et Sartre s'est senti trop fatigué pour faire le voyage, mais il a envoyé une lettre au gouvernement cubain, dans laquelle il dit se sentir « totalement solidaire » du travail qui sera accompli.

À La Havane, Césaire retrouve Depestre. Parmi plus de quatre cent soixante-dix congressistes arrivés des quatre coins du monde en déjouant le blocus américain, d'autres avaient déjà croisé son chemin, comme Alejo Carpentier ou Cyril Lionel Robert James, accompagné de son compatriote John La Rose et du Jamaïcain Andrew Salkey⁸⁹ qui viennent de créer à Londres le *Caribbean Artists Movement* avec le Barbadien Edward Kamau Brathwaite⁹⁰. Pour rompre l'isolement des Antillais vivant en Grande-Bretagne et leur donner une plus grande visibilité, le CAM souhaite dynamiser la création littéraire et artistique à la manière d'une Renaissance de la Caraïbe inspirée par celle de Harlem. Césaire a le grand plaisir de faire la connaissance de James⁹¹ et fréquente assidûment son petit groupe. Lors de la brillante *birthday party* de James, le 4 janvier, il est manifestement enchanté de compter parmi les quarante convives, avec Depestre, Guérin, Naville et une délégation de l'*American Student Nonviolent Coordinating Committee*⁹²... Un autre jour, avec James et les Cubains Rogelio Martinez Furé et Nancy Morejón, il participe à une discussion informelle organisée dans un théâtre par La Rose et Salkey. La Rose y souhaite que la dénomination d'Amérique « latine » soit abandonnée au profit d'une expression permettant de regrouper l'Amérique du Sud, l'Amérique centrale et la Caraïbe.

L'accueil est si somptueux que certains invités en sont embarrassés. Les délégations sont logées à l'ex-hôtel de luxe *Habana Libre* et les Cubains s'emploient à leur rendre le séjour aussi profitable qu'agréable, rythmé par des activités incessantes : représentations théâtrales, expositions, rencontres avec les écrivains cubains, entretiens avec la presse accréditée, visite du palais présidentiel et de tous les monuments de La Havane, baignades, déjeuners et dîners pantagruéliques, rafraîchissements variés dans les cafés de la ville, soirées dans les clubs, cadeaux glissés dans les chambres, excursions insolites. C'est ainsi qu'un groupe est transporté sur une plantation de café, à Wajay dans les environs de La Havane, pour préparer la terre destinée à recevoir des plants. Sur une photographie, Leiris, Césaire et Naville semblent ravis de pique-niquer dans l'herbe. Le 2 janvier

s'ouvrent les festivités du neuvième anniversaire de la révolution cubaine, un immense portrait de Guevara dominant la place de la Révolution. Fidel Castro prononce un discours après une longue parade populaire. De manière faussement improvisée, la foule décide que l'année 1968 sera celle de « La guérilla héroïque ».

Le programme du colloque « Colonialisme et néocolonialisme dans le développement culturel des peuples » est copieux. Césaire a choisi de participer à la commission « Culture et indépendance nationale » qui réunit René Depestre, Mário Pinto de Andrade, Daniel Guérin, Yves Lacoste et des membres des délégations de Corée, d'Italie, du Japon, de Mongolie, du Canada, de l'Uruguay, de l'Union soviétique, du Maroc, du Mexique, d'Afrique du Sud... et bien sûr de Cuba. Il prend la parole à la fin de la journée du 4 janvier sur le thème « Culture nationale, colonialisme et néocolonialisme ». Il ne s'agit pas d'un discours préparé, mais d'une courte contribution partiellement improvisée à partir des communications précédentes, et qu'il reprendra substantiellement dans un entretien diffusé le 4 février 1968, sur Radio Havane, à la veille de son retour à Paris⁹³. Pour éviter de se voir reprocher l'apologie d'un « nationalisme chauvin », il distingue la culture nationale de la culture de la Nation. Distinction qui lui permet de postuler, à côté de la culture de la Nation qui « s'impose aux hommes, d'en haut, comme une essence », une culture nationale qui émane du *genius loci*. Le génie (ou l'esprit) du lieu, qui a l'avantage de se décliner dans toutes les civilisations⁹⁴, désigne à la fois la divinité associée à un lieu et ce que ce lieu a de particulier, et par extension ce que le peuple habitant ce lieu a de distinctif. Dans ce sens, le génie s'élabore selon Césaire de manière dynamique, à partir d'un espace naturel et d'une histoire spécifique qui « créent et cristallisent » des modes de vie. En fondant une identité collective, le *genius loci* fonde une nation. Ce recours au *genius loci* montre bien comment Césaire tente de dépasser l'aporie d'une culture nationale sans culture authentique et harmonisée (puisque la véritable culture ne peut s'épanouir en situation coloniale, comme il le rappelle) ni nation-État (puisque la Martinique est un département français). Une aporie qui rendra cependant périlleuse la constitution d'une théorie de la nation martiniquaise.

Dans son entretien accordé à Radio Havane, faisant le bilan de son long séjour, Césaire reprend le « rapport dialectique » entre particulier

et universel, qu'il faut « maintenir toujours vivant » : « Nous avons beaucoup insisté pour montrer à nos amis européens que la culture nationale, dans le sens où nous l'entendons, n'était pas un nationalisme petit-bourgeois. Nous considérons que la culture nationale débouche sur une civilisation qui est une civilisation de l'universel. » Mais que représente exactement ce « nous » ambigu qui exclut « nos amis européens », tout en affirmant leur présence et leur solidarité ? Un « nous » qui ne désigne plus le « monde noir » de 1956, même s'il affiche sa solidarité avec le « Pouvoir noir », qui ne représente pas non plus l'internationale communiste, même si Cuba est communiste, en proclamant l'être de manière originale sur fond de rivalité entre la Chine et l'Union soviétique. Un « nous » qui ne regroupe pas des pays colonisés, puisqu'ils sont presque tous devenus indépendants, bien que le néocolonialisme ou « l'impérialisme yankee » soient dénoncés. Un « nous » du sous-développement dans tous les continents ? Un « nous » du *genius loci* caraïbe, alors que Césaire est en compagnie de Lam, Depestre, James, La Rose..., tous dessinant l'arc antillais, depuis Cuba jusqu'à Trinidad ?

Le journaliste présente Césaire en indiquant que l'auteur de *Cahier d'un retour au pays natal* et du *Discours sur le colonialisme* est chez lui à Cuba. Césaire précise avoir rencontré trois fois Fidel Castro⁹⁵ : le 2 janvier, pour fêter l'anniversaire de la révolution sur la place José Martí ; le 6 janvier, à l'occasion de l'inauguration du village de Valle Grande, du nom de la localité bolivienne où Ernesto Guevara avait été capturé (ville qui sera par la suite tristement connue pour sa prison) ; et le 11 janvier, à la session de clôture du congrès :

Je regardais l'homme vivre littéralement son discours... La franchise, la lucidité de cet homme en font vraiment une incarnation magnifique de la révolution. Et bien entendu, j'ai salué avec joie sa condamnation des églises, du sectarisme, du dogmatisme. J'ai vraiment eu l'impression d'avoir vu, peut-être pour la première fois de ma vie, un révolutionnaire.

Castro représente donc l'antithèse du communiste stalinien, et sa révolution garantit une « bonne » décolonisation, une décolonisation qui « n'a pas été un cadeau empoisonné », car elle n'a pas été « donnée

par des maîtres paternalistes ».

Le séjour de la délégation française avait pourtant été troublé. Impossible d'ignorer que la presse n'est pas libre, que les opposants sont emprisonnés, que les homosexuels sont pourchassés, que les Cubains ne franchissent pas le seuil de l'hôtel des congressistes, ou que des milliers de « techniciens russes » sont indispensables à la survie d'une population qui ne mange pas à sa faim. Leiris est contrarié de constater que le régime réprime les cérémonies de *santería*. Certains délégués ont en outre été scandalisés par la présence du peintre muraliste mexicain David Alfaro Siqueiros : il avait tenté d'assassiner Trotsky et sa famille, le 24 mai 1940. Dionys Mascolo, Louis-René des Forêts et Michel Leiris organisent une riposte. Joyce Mansour est chargée de donner un coup de pied aux fesses à Siqueiros lors de l'inauguration d'une exposition d'art moderne. Elle se trompe de cible, mais l'intention y était⁹⁶.

Lors de son long séjour, Césaire accorde deux longs entretiens à *Casa de las Américas*⁹⁷. Le premier, enregistré en français le lendemain de la clôture du congrès, a été traduit approximativement en espagnol et a connu une diffusion confidentielle⁹⁸. Par exemple, Césaire est censé avoir dit, à propos de l'analogie entre la poésie et la révolution qui jaillissent toutes deux des profondeurs en donnant forme à une libération : « *liberación es una palabra operatoria, mientras que Libertad representa un estado* ». Il s'agit d'une confusion entre « mot opératoire » et « mode opératoire », difficiles à discerner à l'oral.

Césaire y reconnaît certaines réticences préalables : il n'attendait pas grand-chose du congrès, mais y avait participé par solidarité avec Cuba et pour affirmer son hostilité à l'impérialisme américain. Les débats, riches d'enseignements, ont donné lieu à de vrais échanges, exprimés librement, et il en sort métamorphosé. Ils lui ont principalement permis de faire le point sur son rapport au marxisme, une « magnifique méthode » à condition de l'adapter aux pays « qu'on appelle aujourd'hui sous-développés ». Il ne connaît pas bien la situation de la Chine, même s'il est attentif aux inflexions du marxisme qui y sont élaborées ; il déplore que les pays africains échouent dans leur adaptation ; Fidel Castro, en revanche, est à l'évidence un exemple convaincant de « marxisme tropical » et la révolution cubaine a audacieusement créé les conditions d'une réconciliation entre « le rêve et la réalité, la pensée et l'action ».

Sans cesse repris et traduit, notamment dans la revue du *Caribbean Artists Movement*, Savacou⁹⁹, le second entretien aura connu une fortune bien différente. Succès mérité, car Césaire y retrace longuement, pour Depestre, son parcours littéraire depuis *L'Étudiant noir*, sur le ton d'une conversation amicale.

Que fait-il à Cuba pendant les deux semaines qui suivent la fin du congrès ? Des visites de toute l'île sont programmées, invitant les délégués à des « tours » de plusieurs jours, mais rien n'indique que Césaire y ait participé. Lam l'a-t-il emmené, avec Leiris et Max-Pol Fouchet¹⁰⁰, à la rencontre de sa famille et des lieux de son enfance ? C'est probable. Leiris publie à son retour un poème où il évoque la ville natale de Lam :

À
Sagua
la Grande

on habite des maisons de dentelles
le bois festonne de stalactites les vérandas,
le stuc propose ses décors de bûche de Noël,
le fer, en se contournant,
copie les ondins et les elfes¹⁰¹.

En tout cas, Césaire et Lam vont vite imaginer un recueil commun : dix poèmes s'inspirant de sept eaux-fortes et aquatintes réalisées en 1969¹⁰². Un format par conséquent proche de celui de *Corps perdu*, sauf que cette fois, c'est le poète qui illustre les dessins. Symboliquement intitulé *Annonciation* – titre d'un poème paru pour la première fois dans VVV, en mars 1943, et d'une œuvre de Lam datant de 1944 –, ce projet scelle une longue amitié. Mais il mettra plus de dix ans à prendre forme, pour s'achever tristement à la mort de l'artiste.

Le 8 février 1968, un manifeste publié dans *Le Monde* annonce la création d'un « comité international permanent », décidée pendant le congrès dans la perspective définie par la première conférence de l'OLAS. Il a pour but d'affirmer sa solidarité avec Cuba et la République démocratique du Vietnam ; et son opposition à l'impérialisme américain. Césaire le signe, comme la plupart des

participants aux voyages cubains, avec le soutien de personnalités comme Simone de Beauvoir ou Roger Blin. Un nouvel « Appel de La Havane » paraît dans *Les Temps Modernes*¹⁰³. Il invite également à « intensifier la lutte contre l'impérialisme » et à organiser le « boycott culturel » des États-Unis. Quand France Culture interrompt la diffusion d'une série d'entretiens (« Cuba 1968 ») jugée « trop longue, ennuyeuse et imparfaite au point de vue technique¹⁰⁴ », une pétition de protestation est immédiatement publiée dans *Le Monde*¹⁰⁵. Césaire ne la signe pas. En mars, une Association internationale des amis de la révolution cubaine est créée. Elle souhaite « appeler à soutenir » la spécificité révolutionnaire du socialisme cubain, son « internationalisme prolétarien », sa solidarité avec les luttes du peuple vietnamien et des Noirs américains. Jean-Pierre Faye, Alain Geismar, André Gorz, Alain Jouffroy, Michel Leiris, Dionys Mascolo, Maurice Nadeau, Jean Schuster ou Jean-Pierre Vigier en font partie. Pas Césaire.

Le 24 août, Castro apportera son soutien à la répression soviétique du « Printemps de Prague¹⁰⁶ ». En 1971, le poète Heberto Padilla sera emprisonné pour « écrits subversifs » et contraint de faire un aveu public de ses fautes imaginaires. L'ancien ministre de la Culture Carlo Franqui prendra le chemin de l'exil. Le charme sera rompu pour Leiris, pour Césaire, et même pour Depestre qui cherchera lui aussi à quitter Cuba.

Le mythe nationaliste

Peu après la fin du congrès cubain, la jeunesse française gronde. C'est donc dans une atmosphère instable que Leiris, Guérin, Sartre et Césaire vont se retrouver pour témoigner au procès des dix-huit Guadeloupéens arrêtés après les manifestations de mai 1967 à Pointe-à-Pitre. Parmi eux se trouvent des militants du Groupe d'organisation nationale guadeloupéen (GONG) vivant à la Guadeloupe ou en France, et trois personnes qui n'appartiennent pas au GONG, mais dont l'accusation a estimé que les écrits dans le journal guadeloupéen *Le Progrès social* constituaient une campagne de presse en faveur de l'organisation. Ils ne sont pas accusés des exactions commises pendant

les manifestations, mais de les avoir utilisées pour « attiser la colère des foules par des récits tendancieux » afin de propager « le séparatisme ». Le GONG avait été créé en 1963, après la dissolution du Front antillo-guyanais (par un décret du 22 juillet 1961). Le mouvement est divisé entre autonomistes et séparatistes, et d'après l'accusation¹⁰⁷, certains de ses membres, dont Michel Numa, avaient participé à la Tricontinentale cubaine de janvier 1966, « où fut votée une résolution pour l'indépendance de la Guadeloupe », ce qui est confirmé par l'un des accusés qui ajoute prudemment que le mot d'ordre était redevenu par la suite celui d'autonomie.

Le procès se déroule au Palais de Justice, à Paris, du 19 février au 1^{er} mars 1968. Médiatisé par la présence de nombreuses personnalités et du ministre d'État chargé des Départements et Territoires d'outre-mer, Pierre Billotte, il va être l'occasion d'un vaste débat sur les problèmes antillais. Césaire témoigne le 26 février¹⁰⁸ sur un ton qui traduit son exaspération. Il reprend les mêmes arguments que ceux utilisés pour défendre les accusés de l'OJAM : les inculpés le sont sans motif, il s'agit d'un délit d'opinion, le changement de statut réclamé est bien prévu par la Constitution. Il évoque aussi sa tâche contrariée de député qui ne dispose que de quelques minutes de parole par an à l'Assemblée, dont les propositions de lois ne sont pas mises à l'ordre du jour établi par le gouvernement, et qui est censuré par les médias martiniquais contrôlés par la droite. Les inculpés, dont les moyens d'action sont encore bien plus faibles que les siens, n'ont fait qu'essayer d'attirer l'attention de l'opinion publique sur la question antillaise.

Six d'entre eux seront condamnés à des peines de prison avec sursis, tandis que les autres seront acquittés. Césaire fera le bilan du procès dans un entretien à *Der Spiegel*¹⁰⁹. Il estime que la situation est figée car les Antillais n'ont pas encore acquis une véritable conscience politique. La population est en effet soumise par la presse officielle, par la radio et par la télévision, à un « lavage de cerveau systématique ». Il en profite pour qualifier de « risibles » les affirmations selon lesquelles les incidents de Pointe-à-Pitre avaient été déclenchés par des agitateurs étrangers venus notamment de Cuba. Soit, mais le tropisme cubain s'exerce bien aux Antilles comme à Paris.

Césaire fête en mars les dix ans du PPM : « À l'origine, il y a eu le drame d'un homme, dont tout pouvait laisser supposer qu'il était un

homme seul, et autour duquel s'est groupé très vite un noyau d'amis, attentifs, courageux et dévoués. » Les dix années précédentes ont permis une certaine réconciliation avec le Parti communiste martiniquais. L'anniversaire est l'occasion de « franchir une étape nouvelle », celle du nationalisme, car « il faut, sans ambages, appeler nations, les groupes humains que constituent, chacun pour sa part, la Martinique et la Guadeloupe ». Cette conscience nationale l'amène à préciser : « Je le répète : ni la déconcentration, ni la décentralisation administrative, nous disons : autonomie, ni plus sans doute, mais ni moins non plus¹¹⁰. » C'est au cours de cet anniversaire que le balisier rouge sur fond vert et noir représentant la nation, le socialisme et l'espérance est adopté comme emblème du PPM. Les débats cubains ont donc fait sensiblement évoluer la doctrine.

Comment comprendre ce nationalisme ? Césaire expliquera partiellement en 1971, dans *Le Monde*, ce qui justifie de parler de « nation martiniquaise » : « J'ai parlé d'autonomie pour la nation martiniquaise parce qu'il faut combattre le mythe de la Martinique morceau de la France. La Martinique a son histoire, sa géographie, sa spécificité. Elle est une nation, elle peut bénéficier du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes¹¹¹. »

Mais que signifie précisément « nation martiniquaise » pour Césaire ? Quelle est sa « spécificité » ? Qui est son « peuple » ? Sur quel sentiment national ou sur quelle conscience nationale se fonde-t-elle ? Pour quelle souveraineté politique et économique si l'indépendance est exclue ? Bien conscient que ces questions sont autant d'inextricables problèmes, il les élude soigneusement. Césaire est un familier de Michelet, de Péguy, de Barrès, de Renan et des débats relatifs à l'articulation difficile entre nationalisme et Internationale communiste après la révolution russe. Il connaît aussi le « nationalisme intégral » de Maurras, défendu par certains de ses amis quand il était étudiant. Il a observé à Cuba comment le nationalisme et l'internationalisme étaient utilisés par ceux qui, dans les pays indépendants latino-américains ou asiatiques, combattent la mainmise des États-Unis, avec le soutien de l'URSS ou de la Chine, et il a pu y rencontrer le délégué de la Grande-Bretagne, Eric Hobsbawm, futur auteur de *Nations and Nationalism Since 1780*¹¹². Dès lors, Césaire est parfaitement averti des enjeux et des dangers d'un tel mot d'ordre. Y oppose-t-il sans le dire le Rousseau du *Contrat social* : « À l'instant, au

lieu de la personne particulière de chaque contractant, cet acte d'association produit un corps moral et collectif composé d'autant de membres que l'assemblée a de voix, lequel reçoit de ce même acte son unité, son moi commun, sa vie et sa volonté¹¹³. » On comprendrait alors que son but est moins de revendiquer un statut politique ou administratif précis – qui a varié, varie et variera, entre régionalisation, autogestion, autonomie, autonomie organique, indépendance, moratoire sur l'autonomie, décentralisation, etc. – que de proclamer un droit à « l'autodétermination », c'est-à-dire à la liberté de choisir, d'exprimer sa « voix ». Cependant, pour exercer ce choix, encore faut-il qu'il existe un peuple « corps moral et collectif » souverain et doué d'une « volonté générale » (en accord avec sa « personnalité »), d'un désir de vivre ensemble et d'une culture commune. Un peuple, un « moi commun », et non une « foule qui ne sait pas faire foule », comme le poète s'en désolait dans *Cahier d'un retour au pays natal*. Le nationalisme césairien serait par conséquent un pari, ou une dynamique permettant de changer une foule en peuple, d'en associer les membres dispersés et antagonistes, à l'échelle d'une petite nation. De cette nation imaginaire, il serait le démiurge, l'inventeur, l'inspirateur, l'instituteur, le combineur, l'animateur du *genius loci*, comme écrivain et comme édile. L'écrivain, qui ne peut s'appuyer sur une tradition littéraire martiniquaise inexistante ou insatisfaisante, a entrepris de lui donner forme et substance depuis le *Cahier*. Pour être plus accessible au peuple, il écrit des pièces didactiques et cathartiques, dont *Une tempête* qui se rapporte directement à la situation martiniquaise. Le maire crée progressivement des infrastructures culturelles comme autant de lieux d'éducation, d'expression et d'échanges. Les deux s'articulant : le premier festival de Fort-de-France représentera *Une tempête*.

Son nationalisme est donc davantage qu'un simple slogan fédérateur des frustrations de la société martiniquaise. C'est un *genius loci* devenu mythe dans le sens que Georges Sorel donnait au terme, et que Césaire oppose au « mythe de la Martinique morceau de la France ». Depuis ses années d'études, Césaire connaît bien la pensée iconoclaste de Sorel. Le mythe social, pour Sorel, est un « système d'images¹¹⁴ » constituant « des forces historiques ». Il permet de mobiliser les masses, et se juge à son efficacité performative, non à sa rationalité. Il avait cependant ouvert la porte au fascisme¹¹⁵, et le

mythe national fut, par exemple, ce qui justifia l'action de Mussolini, qui déclara dans son discours de l'automne 1922, peu avant la marche sur Rome : « Nous avons créé un mythe. Le mythe est une foi, un noble enthousiasme. Il n'est pas nécessaire qu'il soit une réalité. C'est un stimulant et une espérance. C'est la foi et le courage. Notre mythe est la nation, la grande nation, dont nous voulons faire une réalité concrète¹¹⁶. »

Dans ses lectures hétéroclites, Césaire s'inspire aussi, depuis fort longtemps, de Spengler et de son *Déclin de l'Occident*¹¹⁷, ouvrage qui avait beaucoup marqué les esprits entre les deux guerres. Ainsi, Spengler sera-t-il discrètement détourné quand Césaire dénoncera le « génocide culturel par substitution », par dilution de la culture martiniquaise dans celle des Français qui viendraient remplacer les Martiniquais contraints à s'exiler en France pour des raisons économiques.

Penseur de la révolution conservatrice entre les deux guerres, aussi peu démocrate, libéral et progressiste que possible, admirateur de Mussolini, mais réservé à l'égard d'un nazisme trop populiste à son goût, Spengler est une référence aussi délicate à manier que fructueuse. Il avait étudié pendant la Première Guerre mondiale, de manière panoptique, la « morphologie » des grandes ethno-cultures considérées comme des êtres vivants spirituellement animés depuis leur genèse jusqu'à leur disparition, toutes suivant le même cycle ; en s'appuyant sur les notions de *Volksgeist* (esprit, âme, mentalité d'un peuple) et de *Kultur* (collective) élaborées au XVIII^e siècle dans le but de combattre l'hégémonie de la culture française, et en prônant une « science de la culture ».

Le mythe national réveillé à La Havane a par conséquent des soubassements anciens, qui montrent que Césaire reste fidèle à ses lectures ou à ses débats de jeunesse. Comme mythe dramatique, il s'est présenté avec nuances et complexité. La politique culturelle qui l'accompagne sera stimulante, le risque du nombrilisme étant partiellement combattu par la dialectique du particulier et de l'universel, ce qui l'amène à oxygéner les artistes martiniquais par leur confrontation avec des invités étrangers. En revanche, comme projet politique, le mythe de la nation martiniquaise n'évitera ni la caricature ni la xénophobie ni le racisme. D'autant qu'il sera amplifié par certains adversaires de Césaire et de son parti, poussant ainsi le

Parti progressiste martiniquais à une surenchère nationaliste qui contribue à installer les indépendantistes à des postes stratégiques, aux dépens du PPM.

De vives dissensions politiques contrarient Césaire dans le désir de nourrir son mythe. Le ministre Billotte a été acclamé pendant son voyage à la Martinique, selon une dépêche de l'Agence France-Presse publiée par *Le Monde* du mardi 2 avril 1968, et que Césaire confond avec une déclaration du ministre. Billotte en aurait conclu que la foule antillaise manifestait par là son « attachement » à la France et au régime départemental. Furieux, Césaire dénonce alors dans *Le Monde* du 5 avril le fait que les manifestations de soutien à Billotte avaient été organisées pour riposter à celles des autonomistes¹¹⁸. Mais les députés Camille Petit et Victor Sablé, ainsi que le sénateur Georges Marie-Anne répliquent dans le numéro du 8 avril en réfutant des faits « absolument contraires à la vérité ». Le voyage ministériel coïncidait avec l'organisation à la Martinique du 40^e congrès de l'assemblée des présidents des conseils généraux de France. Or, écrivent les parlementaires, la motion de synthèse adoptée à la séance de clôture du congrès affirme : « Nous prenons acte de la volonté de la Martinique et de la Guadeloupe de toujours rester françaises. » La fin de la lettre est cruelle :

À l'exception d'une poignée d'intellectuels atteints d'« africanité » et qui sont dévorés du « prurit » de jouer au président et aux ministres, la quasi-unanimité des Martiniquais est consciente des progrès réalisés ces dernières années dans de nombreux domaines. Le problème fondamental des Antilles n'est pas, comme voudrait le faire croire M. Césaire à l'opinion publique métropolitaine, un problème politique. Les Martiniquais savent que les difficultés économiques de la Martinique ne sont aucunement liées au statut politique de cette île ; mais que, bien au contraire, elles trouveront plus facilement leur solution au sein d'un grand ensemble national qui est la République française.

Pendant cette polémique, Martin Luther King est assassiné à Memphis, le 4 avril 1968 ; le 6 avril le jeune *Black Panther*

Bobby Hutton, âgé de dix-sept ans, est tué par la police d'Oakland. Le 10 avril, Flammant écrit à Césaire pour lui envoyer une avance de 25 000 francs pour son ouvrage sur *Les Noirs d'Amérique du Nord*, avec une livraison attendue pour début septembre. Le 29 avril, avec Jean-Paul Sartre, Daniel Guérin, Ted Joans (poète de la *Beat Generation*), James Foreman (dirigeant du *Student Nonviolent Coordinating Committee*), Joby Fanon (frère de Frantz), Nicolas Boulte (dirigeant du Comité Vietnam national) et Julia Wright (fille de Richard), Césaire participe à la Mutualité à une réunion publique en faveur du « Pouvoir noir », organisé par le Comité français de soutien au Comité de coordination des étudiants non-violents¹¹⁹. À Paris aussi le soutien au « Pouvoir noir » est associé à la condamnation de la guerre au Vietnam. Césaire déclare : « Les Noirs, plus que les autres Américains, désirent lier leur lutte à celle de tous les exploités, contre l'impérialisme¹²⁰. » Sartre estime que « c'est le même agresseur qui oppresse trente millions de Vietnamiens et vingt millions de Noirs aux États-Unis ».

Au nom du PPM, Césaire signe début mai un manifeste pour l'autodétermination, avec les partis communistes de la Martinique, de la Guadeloupe et de La Réunion, la CGT martiniquaise et réunionnaise, le GONG, le Front de la jeunesse autonomiste réunionnaise, ou l'Association générale des étudiants martiniquais. Ce texte revendique par exemple « la nationalisation de l'industrie sucrière », visant à mettre fin « à l'exorbitante pression du “lobby sucrier” lié aux féodalités économiques locales ».

Le 30 mai, le général de Gaulle annonce la dissolution de l'Assemblée nationale. Il faut repartir pour une campagne éclair. Césaire est réélu au premier tour, le 23 juin, mais de justesse¹²¹. Ces élections donnent en France une large victoire au parti gaulliste renommé pour l'occasion Union pour la défense de la République (UDR). Conformément à la Constitution, la nouvelle Assemblée se réunit pour une durée de quinze jours. En raison de l'arrêt des vols entre Paris et Fort-de-France, Césaire est obligé de transiter par New York pour regagner Paris. Il profite de cette escale pour visiter Harlem, à l'invitation de James Foreman, du *Black Panther Party*, qu'il avait rencontré peu auparavant à Paris¹²².

Le 23 juillet 1968, Césaire souhaite étendre aux départements et territoires d'outre-mer le champ d'application d'un projet de loi

d'amnistie visant les personnes condamnées pour crimes et délits politiques au moment de la guerre d'Algérie¹²³. Son amendement sera écarté.

Contestation de la négritude

1968 avive aussi la contestation de la négritude. En novembre, Yambo Ouologuem, un Malien de vingt-huit ans, inconnu du monde littéraire, obtient le prix Renaudot pour son roman détonnant, *Devoir de violence*, publié au Seuil. Le récit de huit siècles du règne de la dynastie des Saïfs, plus insistant à partir de la période coloniale, est un démenti féroce du mythe de l'Afrique idyllique des promoteurs de la négritude, des « rêveurs de la théorie de l'unité africaine », des ethnologues de « l'Afrique fantôme », tous condamnés ouvertement pour leur naïveté ou pour leurs mensonges. L'histoire du royaume de Nakem est celle des pires cruautés, des exactions les plus choquantes, des perversités les plus éhontées. Exploitation impitoyable d'un peuple mis en esclavage, exécutions sadiques et innombrables, tortures les plus odieuses, complots d'un cynisme inouï, participation généreuse aux traites des négriers arabes ou européens et aux guerres tribales... tout est bon pour conserver le pouvoir, quelles que soient les circonstances. Celles de la colonisation offrent un défi supplémentaire, plus compliqué et donc plus intéressant que les autres à relever pour le joueur d'échecs qu'est le dernier avatar de la dynastie. L'auteur met les pieds dans le plat de tous les tabous : inceste, anthropophagie, prostitution (y compris homosexuelle), mutilations génitales, plagiat. Césaire est directement visé. Ouologuem lui emprunte le terme de « négraille » dès la première page, quand il annonce le programme : « Un récit de l'aventure sanglante de la négraille », puis comme scansion de son histoire, en guise de leitmotiv. Mais si, dans *Cahier d'un retour au pays natal*, Césaire déplorait le sort réservé aux Nègres pendant la période de l'esclavage, il le transfigurait en une épopée glorieuse d'une « négraille debout ». Chez Ouologuem, la « négraille » reste couchée dans la boue, soumise sans espoir de rédemption à une succession de rois nègres qui assure invariablement son malheur. Césaire est attaqué aussi par l'épisode très amusant du séjour d'études

au Nakem de Fritz Shrobénius, double évident de Leo Frobenius. Le savant est magnifiquement reçu à la cour, avec sa famille, et soigneusement mystifié par des récits fabriqués sur mesure pour assouvir son désir de mythes à théoriser, pressé qu'il est d'étaler son savoir « avec une assurance de bachelier repêché ». On se sépare gentiment de sa ridicule présence, après lui avoir offert une bonne quantité d'art nègre authentique bricolé à la hâte. Shrobénius pourra ainsi clamer au monde la bonne nouvelle des civilisations africaines médiévales, preuves à l'appui, celle d'une Afrique « sage, belle, riche, ordonnée, non violente et puissante tout autant qu'humaniste », vendre ou louer à prix d'or ses masques et fétiches aux musées européens et américains, et exploiter « la sentimentalité négrillarde – par trop heureuse de s'entendre dire par un Blanc que l'Afrique était ventre du monde et berceau de la civilisation¹²⁴ ». Senghor fut choqué. Pas Césaire¹²⁵. Ouologuem ne s'inspire-t-il pas de sa propre insolence et de son goût pour l'excès ou le tragi-comique ?

Une nouvelle *Tempête*

Présence africaine publie une première version de *Une tempête*¹²⁶ dans son numéro du 3^e trimestre 1968. Pour cette courte pièce qui marque la fin de son activité de dramaturge, Césaire a transformé son projet de *Un été chaud* en une « adaptation pour un théâtre nègre » de *The Tempest*, à la demande de Serreau. Il travaille à partir de la traduction de la pièce de William Shakespeare par François-Victor Hugo à qui il emprunte littéralement de nombreux passages. C'est l'occasion pour lui de remonter à nouveau aux origines de la colonisation américaine, alors qu'il vient de séjourner à Cuba, l'une des premières îles visitées par Colomb.

Dans *The Tempest* (1612), le prince Prospero, duc de Milan et magicien érudit, vit sur une île sauvage avec sa fille Miranda. Il est exilé depuis que son frère Antonio s'est emparé de son titre avec la complicité du roi de Naples, Alonso. Le navire transportant les usurpateurs, ainsi que le fils du roi, Ferdinand, son frère, Sébastien, son conseiller, Gonzalo¹²⁷, et leur équipage, passe justement au large de l'île. Prospero commande une tempête qui fait échouer les

passagers sur ses rives. Il soumet alors les naufragés à des épreuves, efficacement secondé par un « esprit de l'air », Ariel, qui attend en vain d'être libéré, et très mal servi par le monstre Caliban, fils de la défunte sorcière Sycorax, un être paresseux et lubrique. À la fin, Prospero renonce à ses pouvoirs magiques, accomplit une réconciliation générale et libère ses domestiques autochtones. Il soumet son sort au verdict du public qui doit décider s'il est autorisé à regagner l'Italie ou condamné à rester sur l'île, ne doutant guère que les spectateurs lui permettront de rentrer chez lui.

Depuis sa création, la pièce de Shakespeare a inspiré d'innombrables adaptations où l'opposition entre Prospero et Caliban désigne un rapport de force archétypal¹²⁸. Dans *Caliban : suite de La Tempête : drame philosophique*¹²⁹, Caliban incarne pour Renan le peuple révolté. Éduqué par Prospero, il se révèle très décevant quand il accède au pouvoir, tout en étant susceptible de progrès. C'est « l'homme-masse » pour Guéhenno qui prend sa défense dans *Caliban parle*¹³⁰. En 1944, le poète anglais Wystan Hugh Auden – que Césaire a rencontré au festival de Berlin, en septembre 1964 – publie *The Sea and the Mirror : A Commentary on Shakespeare's The Tempest*¹³¹, un long poème dramatique où, à l'issue d'une lamentable représentation de *The Tempest* par une troupe d'amateurs, il revient à Caliban, et non à Prospero, de tirer les leçons de la pièce et de livrer ses réflexions sur l'art dramatique.

Cette opposition symbolise spécifiquement la relation coloniale dans l'ouvrage de Mannoni, *Psychologie de la colonisation*. Plus précisément, pour Fernández Retamar – que Césaire a côtoyé à La Havane –, le personnage de Caliban traduit l'existence d'une culture particulière, celle d'une Amérique anti-impérialiste et métisse, conformément à la pensée du héros national cubain José Martí, qui, dans *Nuestra América*¹³², avait été l'un des premiers à affirmer la valeur de l'histoire précolombienne¹³³. Une Amérique où les écrivains, depuis Georges Lamming¹³⁴, revendiquent leur identification avec Caliban¹³⁵.

Césaire, qui avait déjà opposé un démenti fracassant à l'élitisme de Renan et aux « complexes » de Mannoni dans *Discours sur le colonialisme*, inscrit par conséquent sa pièce dans un Nouveau Monde littéraire qui affirme son identité en faisant fi des divisions linguistiques.

L'île de *Une tempête* représente le microcosme d'une macro-Amérique qui comprend les États-Unis, comme Césaire l'avait prévu pour *Un été chaud*, avec un affrontement tragi-comique entre un Ariel-Martin Luther King, et un Caliban-Malcolm X qui se disputent au sujet des modalités de la lutte émancipatrice, ainsi que l'auteur l'indique lui-même : « Devant la domination de Prospero, il y a plusieurs façons de réagir : il y a l'attitude violente et la non violente. Il y a Martin Luther King et Malcolm X – et les *Black Panthers*. En simplifiant, Caliban serait la violence, Ariel représenterait la tendance non violente. Mais les deux, par des méthodes différentes travaillent à leur libération¹³⁶. »

Ariel, « mulâtre » irénique, rêve d'une société réconciliée, d'une sorte de créolisation heureuse que récuse le terrible Caliban :

ARIEL

Tu me désespères. J'ai souvent fait le rêve exaltant qu'un jour, Prospero, toi et moi, nous entreprendrions, frères associés, de bâtir un monde merveilleux, chacun apportant en contribution ses qualités propres : patience, vitalité, amour, volonté aussi, et rigueur, sans compter les quelques bouffées de rêve sans quoi l'humanité périrait d'asphyxie.

Ce à quoi Caliban répond ironiquement, qu'il ne croit pas ces fadaïses et qu'il se prépare à la lutte armée, devrait-il en mourir :

CALIBAN

Le jour où j'aurai le sentiment que tout est perdu, laisse-moi voler quelques barils de ta poudre infernale, et cette île, mon bien, mon œuvre, du haut de l'empyrée où tu aimes planer, tu la verras sauter dans les airs, avec, je l'espère, Prospero et moi dans les débris. J'espère que tu goûteras le feu d'artifice : ce sera signé Caliban.

Acte II, scène 1

Le lyrisme d'Ariel ridiculise en outre le fameux idéal senghorien de « civilisation de l'universel », une civilisation où « chacun », c'est-à-dire chaque race apporterait « en contribution ses qualités propres ».

L'utopie insulaire de Césaire peut aussi se réduire à l'inférieure calebasse du *Cahier*. Avant le naufrage, les personnages y étaient confinés dans un huis clos sartrien, comme le souligne une réplique de Ferdinand à la fin de la première scène : « Hélas ! L'enfer est vide, et tous les diables sont ici ! » Un enfer dans lequel le diable Caliban agrège cependant le « Zindien des Caraïbes » et celui des Indes orientales, ainsi que le Noir venu d'Afrique. Or, contrairement à ses autres avatars, le « Zindien des Caraïbes » était présent bien avant l'arrivée de Prospero-Colomb, et a disparu de la Martinique. Césaire a donc élargi son rivage aux pays de *Nuestra América* où les Amérindiens ne furent pas exterminés, comme le Brésil visité quelques années plus tôt, pour concentrer en un seul personnage la figure du sauvage révolté contre la servitude imposée par Prospero.

La fin de la pièce de Shakespeare est modifiée et le huis clos définitif. Contrairement à ce qui se passe dans *The Tempest*, Prospero s'installe définitivement. Ariel, libéré, s'efface ou s'envole alors, au profit d'un tête-à-tête entre Prospero et Caliban, chacun des protagonistes pensant pouvoir l'emporter sur l'autre :

J'avais changé la fin de la pièce de Shakespeare parce qu'il m'a paru que le drame de l'Amérique, au fond, c'est que les Noirs et les Blancs ne peuvent plus se séparer. Ils sont rivés l'un à l'autre comme deux bagnards liés au même boulet. Comme des frères – des frères ennemis... J'ai changé dans ce sens la pièce de Shakespeare, chez lui, à la fin Prospero s'en va. Chez moi, il ne part pas, il ne peut pas. Pour les deux forcés de cohabiter dans l'île il s'établit un rapport d'amour-haine, ou de haine-amour ; ils ne peuvent pas rompre le lien qui les unit¹³⁷...

Dans ces conditions, les *genii loci* vont-ils parvenir à fonder une nation en compagnie du duc en exil, dont ils sont devenus les « compatriotes », comme le proclame Prospero ? C'est ce que la pièce ne dit pas. Le député-maire aimerait sans doute disposer des pouvoirs magiques des personnages de sa pièce, dont ceux d'Eshu, esprit d'origine yoruba, facétieux et transgressif, introduit au milieu du gracieux ballet des divinités romaines – Junon, Cérès et Iris. Le dramaturge a cependant le pouvoir émancipateur du langage. Un

pouvoir qu'il offre à Caliban pour déjouer l'aliénation opérée par Prospero. Et, puisqu'à travers les péripéties de la pièce, Caliban a conquis un nom bien à lui, ainsi qu'une parole insolente et libre qui affaiblit Prospero, il semble ne plus avoir besoin de mettre l'île à feu et à sang. S'éloigner de sa grotte lui suffit.

Après la publication de sa pièce dans la revue *Présence africaine* et la fin de la session parlementaire de l'été 1968, Césaire, qui a fêté ses cinquante-cinq ans en juin, se met en retrait. Des problèmes de santé le préoccupent. Il a toujours eu des tendances hypocondriaques, voulant obtenir de ses médecins personnels, Thésée et Alier, de nouvelles potions pour lutter contre ses insomnies, ses troubles digestifs ou des maladies imaginaires ; cette fois, une intervention chirurgicale va s'imposer.

L'actualité politique le requiert cependant et il prend la parole à l'Assemblée, le 9 novembre, à l'occasion du projet de régionalisation. À l'automne 1968, le général de Gaulle souhaite en effet procéder à une vaste réforme de l'organisation du territoire français et propose, tout en conservant les départements et les communes, de créer des régions qui offriraient un cadre plus étendu et plus riche en ressources que le département. Césaire y voit une manière de sortir de l'inextricable statut départemental, en permettant la formation d'une sorte de fédération antillo-guyanaise. Il utilise son temps de parole dans la discussion de la loi de finance pour 1969¹³⁸ afin d'exprimer un assentiment conditionnel. Tout d'abord, la population devrait pouvoir intervenir au niveau de « la délimitation » (par l'intermédiaire d'une assemblée élue à la proportionnelle) et de l'exécution (par l'institution d'un exécutif élu par l'assemblée régionale). De plus la future région devrait être à la fois « viable » et « nécessaire », par conséquent elle ne peut pas apparaître comme « une vaine duplication du département » :

[...] elle ne sera viable que si, assez vite, elle correspond à la fois à un espace économique rationnel et à une identification ethnoculturelle précise. C'est-à-dire que pour nous, aux Antilles, le seul espace régional viable s'appelle l'ensemble Antilles-Guyane. Car cet ensemble-là est suffisamment homogène, mais aussi suffisamment vaste et de composantes suffisamment complémentaires, tant du point de vue démographique, que du point de vue des

Le référendum sur la régionalisation et la réforme du Sénat est rejeté par 52,41 % des Français le 27 avril 1969. Comme il l'avait annoncé, Charles de Gaulle quitte le pouvoir, le lendemain. Il mourra le 9 novembre 1970, à Colombey-les-Deux-Églises. Une élection présidentielle anticipée est organisée. Le 17 mai, le PPM adresse un courrier aux sept candidats¹³⁹ pour attirer leur attention sur les problèmes des départements d'outre-mer : « Seule une réponse claire de votre part nous permettra d'informer objectivement et totalement nos populations et de leur donner des raisons valables de s'intéresser au prochain scrutin¹⁴⁰. » Comme il ne reçoit une réponse que de Jacques Duclos et de Michel Rocard, il préconise l'abstention.

Au second tour, le 15 juin, Pompidou l'emporte sur Poher avec plus de 58 % des suffrages exprimés et avec 91,01 % des voix en Martinique où le slogan était : « Pour de Gaulle, votez Pompidou ». Le nouveau président fait aussitôt appel à Jacques Chaban-Delmas pour constituer le gouvernement. Le Premier ministre prononcera devant l'Assemblée, le 16 septembre 1969, un discours d'investiture dessinant les perspectives d'une politique de transformation des rapports sociaux : « nouvelle société », libertés publiques, participation, concertation, solidarité, réconciliation, montrant qu'il a tenu compte des événements du printemps.

Flamand avait relancé Césaire, en juin 1969, au sujet de son étude sur les Noirs américains. Sans succès. Le 16 juillet 1969¹⁴¹, Césaire lui fait une proposition différente :

Je suis passé cet après-midi rue Jacob. J'ai demandé de vous remettre le manuscrit d'une pièce. Il s'agit d'une adaptation de *La Tempête* de Shakespeare pour un théâtre nègre. Cela s'appelle *Une Tempête*. Si vous avez le temps de la parcourir, vous vous rendrez compte que nous ne nous éloignons pas tellement du problème noir aux États-Unis sur lequel j'avais promis d'écrire quelque chose. En fait, je n'ai pas abandonné ce projet, mais les aléas politiques de cette année, ainsi que des ennuis de santé ne m'ont guère laissé de loisirs pour travailler. Peut-être *Une Tempête* vous fera-t-il patienter. J. M. Serreau vient de créer la pièce au festival

d'Hammamet près de Tunis et il compte la reprendre à Paris à la rentrée d'octobre. Serait-ce trop que de vous demander de la faire paraître à cette occasion dans votre collection « Théâtre » ?

Flamand lui communique aussitôt son enthousiasme et accepte implicitement l'échange avec l'essai préalablement prévu, qui ainsi disparaît des projets de Césaire.

Le festival international d'Hammamet a été ouvert en 1965 par Tahar Guiga, directeur du Centre international de la ville, qui a rencontré Serreau chez des amis communs. Claude Sarraute consacre à la pièce un long article dans *Le Monde* du 8 août 1969. Elle apprécie le « génie » d'un Césaire qui a respecté dans ses grandes lignes le texte de Shakespeare « pour mieux en transposer l'esprit », et loue le jeu des acteurs principaux : Yvan Labéjof (Caliban) et Michael Lonsdale (Prospero). En revanche, elle ne s'attarde pas sur la mise en scène : « un spectacle trop vivant pour n'avoir pas bougé lorsque, après Venise, il sera joué à Paris ».

Après un passage au 28^e *Festival Internazionale del Teatro di Prosa* dans le cadre de la Biennale de Venise (7 octobre 1969), Serreau montera *Une tempête* au Théâtre de l'Ouest Parisien¹⁴², à partir du 15 octobre 1969, dans une curieuse mise en scène de Far West¹⁴³. La réception sera sévère. Poirot-Delpech concède dans *Le Monde* du 23 octobre que Césaire « a tous les droits de récrire la pièce à sa guise et d'y voir essentiellement une revanche anticolonialiste », et de proposer un « constat d'impossible réconciliation », mais la pièce n'a pas autant « de ressources proprement théâtrales que *La Tragédie du roi Christophe* ». L'analyse de l'aliénation colonialiste « n'atteint jamais la force scénique de celle de Genêt dans *Les Nègres* ou *Les Paravents*, et l'apologie de la violence reste très en deçà de celle d'un Le Roi Jones ». C'est surtout la mise en scène de Serreau qui est condamnée : « Il est vrai que l'état de brouillon où est présenté le spectacle ne flatte pas la pièce. Moins que jamais Jean-Marie Serreau n'a eu le souci, ou le temps et les moyens, de régler précisément sa mise en scène. » *Les Lettres françaises*¹⁴⁴ regrettent pour leur part le fouillis de la pièce et estiment que *L'Internationale* chantée par deux matelots colonisateurs constitue « une petite infamie ». Après sa tournée européenne, la pièce connaîtra un certain succès au Liban, en

août 1970, lors du 15^e festival international de Baalbek, où elle sera mise en scène à l'intérieur du temple de Bacchus. C'est la première œuvre de Césaire qui sera représentée à la Martinique, en août 1972, lors du premier festival culturel de Fort-de-France. Césaire modifiera légèrement son texte pour l'occasion, en ajoutant notamment un chœur de chanteurs créoles.

Au moment où *Une tempête* est jouée en Tunisie, l'OUA organise un gigantesque festival à Alger qui se démarque ostensiblement de celui de Dakar. « Panafricain », il intègre les pays d'Afrique du Nord, absents au Sénégal. Résolument politique, il accueille le Mouvement populaire de libération de l'Angola, le Front de libération du Mozambique, le Parti africain de l'indépendance de la Guinée-Bissau et des îles du Cap-Vert, l'Union africaine du peuple Zimbabwe, l'*African National Congress* (hors la loi en Afrique du Sud), le *Black Panther Party*, et le mouvement palestinien *El Fath*. Le président Houari Boumediene déclare en ouverture que le festival « fait intrinsèquement partie du combat que nous continuons tous, en Afrique, à mener : qu'il soit celui du développement, celui des luttes antiracistes ou de libération nationale¹⁴⁵ ».

En l'absence de Césaire, de Senghor et de Damas, un vaste symposium se tient Cité des Pins, à une vingtaine de kilomètres d'Alger. C'est l'occasion d'exprimer de sévères critiques envers la négritude, comme le fait Sékou Touré dans le message adressé aux participants depuis la République de Guinée :

Pour mener le juste combat, les responsables africains, les leaders, de quelque rang qu'ils soient, ne devront jamais se laisser guider ni par les faux concepts de négritude et de soi-disant métissage culturel, ni par la tactique néocolonialiste divisant notre continent [...], mais par les seules aspirations des peuples progressistes qui, au-delà des questions de couleur, de religion ou de nationalité, constituent une seule et même force, celle de la révolution déjà en marche dans un grand nombre de pays du monde¹⁴⁶...

Henri Lopes, alors ministre de l'Éducation nationale du Congo-Brazzaville, dénonce « une certaine conception de la négritude dans

laquelle on prétendait enfermer la pensée africaine », alors que « nous ne pouvons plus nous définir par la race ou par des caractères somatiques, mais par la géographie ». Stanislas Spero Adotevi développera les raisons de son hostilité dans *Négritude et Négrologues*¹⁴⁷, ouvrage né de la conférence. Il souhaite définir les conditions de l'avenir plutôt que de ressasser un passé idéalisé : « La réalité, celle qui appelle la restructuration du monde, est en effet affaire de révolution et non de bouillonnement poético-cosmique. »

Par ailleurs, au même moment, Mobutu (comme d'autres chefs d'États africains au Tchad, au Rwanda, ou au Togo) se réclame de l'« authenticité » négro-africaine, du « nationalisme zaïrois authentique », pour accomplir une révolution culturelle au service de sa dictature¹⁴⁸. Au grand effroi de Césaire qui déclarera vingt ans plus tard : « À partir de la négritude, il y a toutes sortes de prolongements possibles et différents. Un jour, j'ai frêmi (de vous à moi), quand j'ai appris que Mobutu faisait de la négritude ce qu'il appelle l'authenticité¹⁴⁹. »

À Alger, certains délégués prennent cependant la défense de la négritude, craignant « une certaine forme d'impérialisme culturel de la part des pays arabes¹⁵⁰ », avantagés puisqu'ils ont en commun une langue et une religion, là où les pays subsahariens en ont des centaines.

En novembre 1969, *Une tempête* sort aux Éditions du Seuil, peu après les représentations parisiennes. Césaire va accorder plusieurs entretiens, dont un très nourri avec François Beloux, qui offre une longue rétrospective de son parcours. Évoquant l'impossibilité d'écrire en créole, langue qu'il compare au français de la Renaissance, Césaire juge qu'il faudrait la défendre et l'illustrer pour qu'elle devienne une langue littéraire. Son choix est différent : « J'ai voulu mettre le sceau imprimé, la marque nègre – ou la marque antillaise, comme vous voulez – sur le français, j'ai voulu lui donner la couleur du créole. » Curieusement, pour quelqu'un qui n'écrit plus jamais de pièce, il rappelle l'impérieuse nécessité du théâtre historique ou politique :

Effectivement, je donne ma préférence à la forme théâtrale ; je crois que les événements extérieurs y sont pour quelque chose. Le monde noir traverse une phase extrêmement difficile. En particulier, avec l'accès à

l'indépendance des pays africains, nous sommes entrés dans le moment de la responsabilité. Les Noirs désormais doivent faire leur histoire. Et l'histoire des Noirs sera vraiment ce qu'ils en auront fait. Ça me paraît assez naturel qu'au moment où on accède à la responsabilité, on jette un regard en arrière. On s'interroge soi-même, on essaie de se comprendre, on essaie de dominer son destin. Cela me paraît appeler tout naturellement le théâtre ; d'autant plus qu'il y a des choses à dire, à l'heure actuelle : un écrivain noir ne peut pas s'enfermer dans sa tour d'ivoire. Il y a des choses à faire comprendre ; or, dans le siècle où nous sommes, la poésie c'est un langage qui nous paraît plus ou moins ésotérique. Il faut parler clair, parler net, pour faire passer le message – et il me semble que le théâtre peut s'y prêter, et il s'y prête fort bien... J'ajoute que c'est un art qui est très bien reçu par les peuples des pays sous-développés, c'est pour eux un langage extrêmement direct. Il y a un besoin, une faim de théâtre en Afrique¹⁵¹.

Si Césaire ne publie pas de nouveaux poèmes, il est occupé à recombinaison son premier recueil, *Les Armes miraculeuses*. Les révisions sont nombreuses : l'auteur modifie des titres, supprime des passages, disloque des poèmes, modifie la ponctuation. On peut supposer que Gallimard a voulu rééditer un livre épuisé, et que Césaire en a profité pour revoir l'ensemble.

L'année 1969 s'achève par un télégramme collectif que Césaire signe avec Samuel Beckett, Luis Buñuel, Charles Chaplin, René Clair, Graham Greene, Herbert Marcuse, Darius Milhaud, Alberto Moravia, Pablo Picasso... Adressé au général Ovando Candia, président de la République de Bolivie, il réclame la libération de Régis Debray, capturé le 20 avril 1967 et condamné à trente ans d'emprisonnement – il sera libéré en 1971. Quelques jours plus tard, Senghor est installé à l'Académie des sciences morales et politiques, en tant que membre associé étranger, le nouveau président de la République Pompidou ayant bien voulu signer le décret approuvant son élection.

Un nouveau président

L'arrivée au pouvoir de l'ancien camarade des étudiants noirs ne va améliorer ni la situation institutionnelle de l'outre-mer ni le moral de Césaire. Les années Pompidou sont pour lui celles du découragement politique combattu par de nouvelles entreprises culturelles. Elles commencent par un terrible drame familial. Le 21 février 1970, Olivier-Georges Césaire, en route pour un congrès scientifique, fait partie des quarante-sept victimes d'un attentat perpétré par le Front populaire de libération de la Palestine contre un avion de la compagnie Swissair en route pour Tel Aviv. Le 12 mars 1970, Césaire fait savoir à ses électeurs qu'il ne se présentera pas aux prochaines élections cantonales. Il vient de subir une opération chirurgicale et son état de santé ne lui permet pas de mener la campagne électorale. Autre signe de fatigue, il lui paraît « impossible d'exercer convenablement en même temps un triple mandat de maire, de député et de conseiller général ». C'est pourquoi il soutient la candidature d'un jeune membre du PPM, Arthur Régis¹⁵².

En juin, dans une question écrite adressée au ministre délégué chargé des Départements d'outre-mer, Henri Rey, il déplorait « la politique à courte vue » qui est celle de l'immigration. La véritable solution des problèmes démographiques réside toujours à ses yeux dans la création de milliers d'emplois locaux, à travers la rénovation agricole, elle-même liée à une véritable réforme agraire et « une politique d'industrialisation cohérente et continue ». Dans un reportage en plusieurs épisodes publiés en juillet 1970¹⁵³, Jean Lacouture s'interroge en préambule sur la présence massive des forces de l'ordre dans son avion : « Les deux tiers des passagers étaient militaires. Contre quel ennemi les départements antillais doivent-ils être si hâtivement défendus ? » Il montre que les Antilles françaises s'installent dans le statut de « société de consommation sans production ». Une consommation qui s'accroît, puisque les transferts sociaux toujours plus massifs irriguent l'outre-mer, alors que la production non seulement ne se développe pas, mais régresse. Les usines à sucre ferment les unes après les autres, la production de la canne est tombée de 70 000 à 20 000 tonnes en six ans, les Blancs créoles préférant investir dans le commerce, en particulier dans les supermarchés. Lacouture ironise sur l'aberration de cette économie :

« La lecture des statistiques du commerce des îles procure des surprises de taille : on y lit par exemple, dans la colonne consacrée aux importations de la Martinique, le jus d'ananas. » Pourtant, à Sainte-Lucie, la fabrique de jus de fruits qui a été créée est extrêmement rentable. Lacouture avait précédemment fait le compte rendu d'un grand colloque organisé par le Rassemblement des émigrés martiniquais à l'initiative de Marcel Manville, avec le soutien du Parti communiste et socialiste martiniquais et du PPM¹⁵⁴.

L'impasse politique conduit Césaire à inventer de nouveaux moyens d'action culturels. Il invite Serreau à jouer *L'Exception à la règle* de Brecht à Fort-de-France. La représentation est précédée d'une lecture de *Cahier d'un retour au pays natal*, illustrée de diapositives « décrivant sans fard la société et la rue antillaises¹⁵⁵ », et d'un spectacle de danse d'une troupe amateur conduite par le chanteur populaire Ti Émile. Cet événement est à l'origine de la création du festival culturel de Fort-de-France qui naîtra en juillet 1972. Face à l'analphabétisme, à la délinquance et au chômage, une école alternative et expérimentale municipale est aussi en gestation. Elle doit permettre aux jeunes gens déscolarisés et désœuvrés de préparer des diplômes professionnels, quitte à ce que les cours se fassent en langue créole. L'Association martiniquaise d'éducation populaire ouvrira en septembre 1970 dans le quartier populaire de Sainte-Thérèse. Les inscriptions arrivent aussitôt et l'AMEP se développera considérablement, dans un certain tumulte : l'un de ses principaux promoteurs, Guy Cabort-Masson, est en effet un indépendantiste au caractère très affirmé.

Les 20 et 21 août 1970, le cyclone Dorothy dévaste la Martinique, causant la mort de quarante-deux personnes, dont quinze à Fort-de-France. Le désastre va retarder les projets d'infrastructures culturelles. En septembre, le PPM tient son congrès. Le mot d'ordre évolue en « autonomie pour la nation martiniquaise ».

Le 26 octobre 1970, Césaire récapitule les événements de l'année lors de la discussion du projet de loi de finance pour 1971, dans un chapitre consacré aux crédits du ministère des Anciens combattants et victimes de guerre qui n'a aucun rapport avec son propos. Sa seule intervention de l'année étant limitée à dix minutes, il utilise la méthode rapide des « petits faits vrais » et pose quelques questions sur un ton très caustique :

Pourquoi des gendarmes ont-ils été envoyés pour lacérer des affiches qui invitaient les Martiniquais à participer à un colloque sur l'émigration ? Pourquoi le préfet de la Guadeloupe a-t-il saisi 2 000 disques reproduisant une conférence en langue créole prononcée à la Martinique ? Le préfet aurait avancé comme justification que le créole est une « langue étrangère », et que la conférence serait « raciste ». Pourquoi un fonctionnaire d'origine martiniquaise, Joby Fanon, n'est-il pas nommé à la Martinique, alors qu'il le demande depuis de nombreuses années ? Est-ce simplement parce que, comme l'explique une lettre du ministre de l'Économie, il aurait une « attitude critique [...] envers l'administration de ces territoires » ? Est-il normal que l'une des dernières usines sucrières de la Martinique puisse être vendue à un propriétaire du nord de la France ? Est-il juste que les victimes du cyclone Dorothee soient si faiblement indemnisées, alors que les dégâts sont largement imputables aux négligences de l'État en matière de travaux publics ? Enfin, pourquoi une si forte concentration de forces de l'ordre dans les départements d'outre-mer au point qu'un éminent journaliste parisien se rendant aux Antilles et voyant les nombreux militaires qui remplissaient l'avion a pu se demander quel ennemi la France allait combattre là-bas¹⁵⁶ ?

À la fin de l'année, Césaire est de retour à la Martinique, et il y reste pour préparer les élections municipales de mars 1971. Il a tendance à prolonger ses séjours, sans doute pour ménager sa santé, pour lancer sa nouvelle politique culturelle, et parce que ses enfants sont tous adultes. La dernière, Michèle, qui fête ses vingt ans en juin 1971, est installée à la Martinique. Elle prépare le baccalauréat, puis s'occupe à de petits travaux dans un « centre de délinquants juvéniles en puissance », selon ce qu'elle écrit dans une lettre adressée aux Leiris le 8 septembre 1971¹⁵⁷. Elle espère ensuite travailler dans l'animation théâtrale, quand la municipalité aura développé ses projets. Ina Césaire est aussi de retour. Dans le sillage de son père, elle recueille et transcrit des contes populaires avec Joëlle Laurent. Leur travail aboutira à la parution d'un premier livre, en 1976 : *Contes de*

L'atmosphère est pesante. Le 21 janvier 1971, à l'occasion d'un match de football avec le Brésilien Pelé, un groupe a tenté de politiser le mécontentement provoqué par le prix trop élevé des places envahissant la cour de la mairie de Fort-de-France. Les gendarmes les ont délogés à coups de bombes lacrymogènes, pénétrant ainsi dans le bâtiment, au grand courroux du maire¹⁵⁸. Il estime que ce n'est pas parce qu'ils sont « agités » et « peu responsables » qu'il faut matraquer de jeunes manifestants qui ont « le cœur bien placé, qui sont généreux et qui aiment leur pays¹⁵⁹ ». Face à lui, la droite¹⁶⁰ a conclu un accord pour désigner un candidat commun, le colonel Louis-Marie Rimize. Cet ex-combattant des guerres d'Indochine et d'Algérie estime que Césaire « est entouré de tontons macoutes » et que son parti a « du plomb dans l'aile ». Césaire juge pour sa part que la personnalité de Rimize, son passé de « baroudeur » et la dureté des récents incidents prouvent que l'on s'achemine vers un « coup de force ». « On va quadriller la ville, on va fomenter des bagarres, on va encercler les bureaux de vote et emporter les urnes à la préfecture¹⁶¹. » Dans *Le Nouvel Observateur*, il se montre encore plus inquiet¹⁶² : « Nous sommes en 1788, à la veille de 1789 », le candidat de la droite est un « Bokassa » local dont le programme n'est pas « de gérer une municipalité, mais de maintenir la Martinique française ». Tout en rassurant sur le fait qu'il ne s'agit pas pour lui de prôner l'indépendance et la lutte armée : « Nous savons très bien que nous avons à remonter un formidable courant d'assimilation vieux de plusieurs siècles. » Son mot d'ordre reste par conséquent l'autodétermination : « Ce qu'il y aura plus tard, je n'en sais rien. De toute manière, c'est le peuple qui devrait décider et ce que nous réclamons pour lui, c'est bien cela : l'autodétermination, c'est-à-dire la possibilité de choisir. Mais je ne vois pas pourquoi *a priori* l'autonomie ne serait pas viable. »

La stratégie de la droite aura été un échec. La liste de Césaire bat très largement celle de Rimize le 14 mars, en obtenant 72,02 % des suffrages.

Les nouvelles altercations qui se produisent à la Guadeloupe, le 21 avril, mettent en évidence la situation intenable dans laquelle macère Césaire. Des lycéens se sont associés à une grève des travailleurs du bâtiment. La cité scolaire de Baimbridge, la principale

de l'île, a été fermée plusieurs jours et des manifestants ont été arrêtés. Avec Jean-Paul Sartre, Simone de Beauvoir, Michel Leiris, Jacques Maho et le comité de rédaction de la revue *Les Temps Modernes*, Césaire signe un télégramme adressé au préfet de la Guadeloupe¹⁶³. Les incidents sont présentés comme l'expression d'une très grave tension politique, sociale, économique et culturelle. L'arrestation de « quelques jeunes gens ayant pris part aux bagarres ne peut en rien améliorer une situation qui ne saurait être réglée sans de profondes réformes de structures ». Les signataires demandent que soient libérées les personnes appréhendées, que « satisfaction soit donnée aux justes revendications ouvrières » et que les autorités « cessent de bafouer comme elles le font la volonté du peuple guadeloupéen ». L'Association pour la défense des intérêts guadeloupéens réagit violemment dans *Le Monde* du 5 mai. Elle estime que la situation à la Guadeloupe « résulte d'une erreur commise par la génération précédente » et que les représentants des pays qui allaient devenir les départements d'outre-mer sont eux-mêmes « les promoteurs de la loi rétrograde du 19 mars 1946 ». L'association se moque en particulier de Césaire, constatant « qu'au lieu de faire preuve de courage politique en acceptant de dire la vérité aux populations qu'on a entraînées vers des voies contraires à leurs intérêts, il est mille fois plus commode de brûler les dieux qu'on a adorés, ou mieux encore, de supprimer l'enfant qu'on a aidé à mettre au monde, et de faire œuvre d'opportuniste en se présentant en redresseur de torts ».

Ainsi, Césaire peut-il défendre les jeunes Antillais radicaux à l'Assemblée, au tribunal, dans la presse, organiser des réunions sur l'autonomie, entraîner avec lui ses amis de l'extrême gauche parisienne, rien n'y fait. Si la droite l'accuse de comploter contre la stabilité ultramarine en camouflant ses visées indépendantistes, une partie de la jeunesse considère qu'il est à jamais coupable d'avoir défendu la loi de départementalisation. Il est pourtant le premier à avoir dénoncé le statut qu'il avait défendu. Mais sa personne polarise une grande animosité, sa popularité et son prestige incomparables empêchant la nouvelle génération de s'épanouir politiquement, intellectuellement et artistiquement en dehors de lui.

Limites du nationalisme

Pierre Messmer, ministre chargé des Départements et Territoires d'outre-mer entreprend un voyage aux Antilles françaises du 8 au 16 mai 1971, accompagné de Jacques Foccart. Il ne s'agit pas de son premier séjour. Après avoir participé à la campagne de Tunisie, Messmer avait en effet été envoyé en mission aux Antilles auprès du général Jacomy, commandant supérieur des troupes, et d'Henri Hoppenot, délégué du Comité français de la Libération nationale, de juillet à octobre 1943¹⁶⁴. À la Martinique, le PPM, le PCM et la CGT locale appellent à manifester en faveur de l'autonomie. Le 13 mai, le mouvement lycéen organise lui aussi une manifestation. Les incidents sont réprimés par les forces armées. En fin d'après-midi, le calme étant revenu, quelques internes du lycée Schoelcher qui bavardaient devant l'un des magasins du centre-ville se heurtent à la gendarmerie. L'un d'eux, Gérard Nouvet, est blessé et décède à l'hôpital dans la soirée, provoquant une très vive émotion et de nouveaux affrontements. La droite rejette la responsabilité de la violence sur « l'action provocatrice des groupes minoritaires ». À son retour, Messmer annonce à l'Association de la presse d'outre-mer que les divers avantages que le statut départemental apporte ne pourraient subsister au cas où un autre statut serait mis en place :

L'option fondamentale est entre le statut départemental et autre chose. Mais il faut garder le statut départemental si l'on veut en garder les avantages très importants, et je pense non seulement aux avantages matériels mais à la sauvegarde des libertés publiques. Je suis sûr que tout autre régime aboutirait à la disparition de ces libertés, soit à la manière cubaine, soit à la manière haïtienne¹⁶⁵.

Un choix contesté par Césaire : « J'estime qu'il s'agit là d'un chantage éhonté. Pis : du terrorisme économique¹⁶⁶. »

En mai 1971, il réplique au voyage ministériel en inaugurant la « place du 22-Mai » à Trénelles, quartier populaire de Fort-de-France, sur laquelle se trouve une « statue de la liberté » de l'artiste martiniquais Joseph (Khokho) René-Corail représentant, selon la description de Césaire, « une négresse, peut-être la Martinique

soutenant son enfant blessé d'une main, peut être son enfant mort, et brandit de l'autre main une arme¹⁶⁷ ». Le 22 mai est la date choisie pour la « fête nationale » martiniquaise, correspondant à l'insurrection du 22 mai 1848, à Saint-Pierre, qui avait contraint le gouverneur par intérim, Claude Rostoland, à promulguer l'arrêté d'abolition (du 27 avril) à la Martinique dès le lendemain. Comme le montre Édouard De Lépine dans *Questions sur l'histoire antillaise*¹⁶⁸, le fait de minimiser le rôle de la révolution de 1848 et celui de Schœlcher au profit des seuls esclaves révoltés est une manœuvre politique qui vise à renforcer le « mythe » national, en falsifiant cavalièrement les faits, et ce, alors même que Césaire avait auparavant rendu de multiples hommages à l'abolitionniste français. L'une des rues qui aboutit à la place du 22-Mai portera le nom de Gérard Nouvet, le lycéen tué lors du voyage de Messmer.

Le nationalisme montre aussi ses limites au sujet de la mise en œuvre de la loi Neuwirth, votée après bien des débats le 19 décembre 1967, et freinée aussi dans l'Hexagone, puisque les décrets d'application ne paraissent qu'à partir de 1969. Un dernier décret prévoit son adaptation aux départements d'outre-mer, en raison « de l'âge précoce de la nubilité, des structures particulières de la famille, du nombre élevé d'enfants illégitimes, et du fait que plus de la moitié de la population ait moins de vingt ans ». Ce qui résume l'analyse du problème de la natalité exprimée par Messmer au retour de son voyage :

Le malaise est le même dans les Antilles françaises que dans les autres Antilles. Il naît d'abord de la surpopulation. Ce n'est pas au gouvernement de dire aux femmes d'avoir ou de ne pas avoir d'enfants. Ce serait là l'œuvre d'un gouvernement totalitaire dont je ne serais pas ministre. On peut encourager ou décourager, mais, en fin de compte, ce sont les intéressés qui décident. Je crois qu'un des avantages de l'instruction aux Antilles est d'avoir amené les jeunes filles à considérer qu'elles ne sont pas obligatoirement destinées à avoir un enfant par an¹⁶⁹.

Selon ce projet de décret, les contraceptifs devraient être accessibles aux mineures, à partir de leurs quinze ans, sans qu'elles

aient à produire une autorisation des parents ou du représentant légal. Ils pourraient même être mis à disposition des jeunes filles avant l'âge de quinze ans, si un médecin, une assistante sociale ou un juge les estiment nécessaires. Et, toujours par dérogation à la situation hexagonale, les contraceptifs pourraient être gratuits et leur publicité élargie.

De vives polémiques agitent surtout la Martinique où « les autorités religieuses, sous la conduite de Mgr Marie Sainte, les associations familiales et le conseil général font pétition sur pétition, campagne sur campagne, pour empêcher la publication du décret dans sa version actuelle¹⁷⁰ ». Cette fois, le PPM est hostile au particularisme et aux adaptations, et ne craint pas de s'allier à la droite catholique la plus conservatrice pour dénoncer un « projet criminel », ouvrant sur un « génocide », en estimant que le gouvernement « nie totalement la cellule familiale martiniquaise ».

Dans une conférence de presse donnée un peu plus tard à Québec – où Césaire est mis dans l'embarras sur plusieurs autres sujets – un journaliste l'interroge sur ce problème :

BRANÇON : Monsieur Césaire, vous le savez comme moi, à la Martinique, la natalité est délirante. Cinquante naissances pour mille, alors qu'elle est de quinze en France ; c'est à peu près la même chose au Québec. C'est un problème. 700 000 habitants à la fin du siècle, où pourra-t-on loger tous ces gens ?

CÉSAIRE : Je ne sais pas.

BRANÇON : On n'a pas la possibilité de faire comme les Hollandais, évidemment.

CÉSAIRE : Mais je trouve, Monsieur, que vous êtes terriblement rationnel et que vous me demandez, en somme, ce qui me fait beaucoup d'honneur, une planification, n'est-ce pas ? Je ne sais pas ce que je ferai, peut-être que je le ferai [*sic*], mais je le ferai *moi*. Mais si c'est d'*autres* qui le font pour moi, j'appellerai ça un génocide¹⁷¹.

Autrement dit, la colère est telle que de bonnes mesures deviennent mauvaises si elles sont proposées par « d'autres ». Surtout

quand elles touchent à l'intime : aux comportements sexuels et à la place de la femme et de la mère dans la société martiniquaise. Des phénomènes exploités par le discours raciste (lascivité créole, hypersexualisation nègre, irresponsabilité des pères, passion pour « l'argent braguette » distribué par la Sécurité sociale, etc.). Césaire précise d'ailleurs à son interlocuteur : « Je ne crois pas au lapinisme. Je crois, au contraire, que si on élève le niveau de la vie et si on donne aux hommes plus de responsabilité, à ce moment-là, les naissances vont diminuer parce qu'on devient un homme responsable. »

La loi ne sera pas adaptée à la Martinique. Les adversaires du PPM et du PCM accusent ces partis de vouloir ainsi « pratiquer la politique du pire : celle qui consisterait à laisser augmenter la pression démographique de manière à faire naître la révolution de l'explosion inévitable ». D'autres voient dans cette attitude ce qu'il faut bien appeler « l'expression d'un orgueil "mâle" associant trop étroitement virilité et fécondité¹⁷² », bref celle du machisme antillais.

Quoi qu'il en soit, Césaire doit être bien en peine d'expliquer, à Paris, ses positions martiniquaises relatives à la contraception, alors qu'il y soutient le droit à l'avortement avec Simone de Beauvoir ou Gisèle Halimi. Le 5 avril 1971, *Le Nouvel Observateur* avait fait paraître le Manifeste des 343, rédigé par Beauvoir. Les femmes signataires déclarent avoir avorté (en prenant le risque de poursuites) et dénoncent la répression de l'avortement. Outre Simone de Beauvoir figurent parmi elles des femmes que Césaire connaît bien : Dominique Desanti, Marguerite Duras, Gisèle Halimi (que Césaire a fréquentée pendant son voyage cubain), ou Delphine Seyrig¹⁷³. Halimi obtient en octobre la relaxe d'une jeune fille de dix-sept ans, Marie-Claire Chevalier, qui avait avorté après avoir été brutalisée. En novembre comparaissent quatre femmes, dont la mère de la jeune fille (défendue par Gisèle Halimi et Danièle Ganancia), pour complicité ou pratique de l'avortement¹⁷⁴. Césaire participe au rassemblement devant le palais de justice de Bobigny, en soutien aux accusées.

Césaire défend aussi Christian Courbain quand l'ancien directeur de publication du journal *Le 10 janvier* est accusé de propos diffamatoires à l'encontre de Pierre Messmer. Le journal anticolonialiste a en effet rendu le ministre responsable du décès du lycéen Gérard Nouvet, en soulignant les deux « S » de son paronyme, ce qui lui vaut des ennuis judiciaires. Le procès de Courbain se déroule

le 11 octobre 1972 à Paris. Césaire adresse une lettre au président du tribunal dans laquelle il s'inquiète ironiquement de « son singulier privilège de ne pas être inculpé », puisque toute la presse estime que la gendarmerie est bien responsable de cet assassinat. La protestation était par conséquent légitime, et si seul Courbain a été inculpé, c'est qu'il avait nommé explicitement Messmer :

Il est évident que lorsque Courbain dit : « Messmer a tiré », il n'a pas voulu dire que l'actuel Premier ministre, malgré son passé de légionnaire, était en personne dans le camion militaire et a lancé de sa propre main une grenade à la tête d'un lycéen. En désignant M. Messmer, il a voulu désigner le pouvoir. Et comment mieux désigner le pouvoir qu'en nommant celui qui l'exerce ? La vieille rhétorique a beau être tombée en désuétude, la métonymie serait-elle devenue un délit ? [...] Au fait, le vrai procès à faire ne serait-il pas celui du meurtrier de Gérard Nouvet ? Ce procès, tous les amis de la vérité l'attendent avec impatience¹⁷⁵.

Il passe sous silence les deux « S », l'insulte étant indéfendable, qui visait un ministre ayant rejoint le France libre dès juin 1940.

Le Monde du 12 octobre 1972 annonce que « le Groupe révolution socialiste¹⁷⁶ qui rassemble des militants anticolonialistes publie une déclaration selon laquelle l'inculpation de M. Christian Courbain “pour des articles publiés dans le journal des lycéens de la Martinique, est une nouvelle atteinte à la liberté de la presse dans les départements d'outre-mer” ». Ce texte réclame l'acquittement de Courbain. Il est notamment signé par Aimé Césaire, Simone de Beauvoir, Marguerite Duras, Christiane Rochefort, Michel Rocard, Alain Krivine et Delphine Seyrig.

En novembre 1971, Picasso rejoint le groupe des protestataires quand Yvon Leborgne est transporté dans une clinique de Cannes. Le professeur de philosophie guadeloupéen était très affaibli par une grève de la faim menée pour protester contre sa mutation d'office en France, en août 1961 – en vertu de l'ordonnance du 15 octobre 1960 qui permet aux préfets des départements d'outre-mer de rappeler un fonctionnaire dont le comportement serait « de nature à troubler

l'ordre public ». Picasso déclare : « Ma femme et moi prenons fait et cause pour cet exilé malgré lui¹⁷⁷. » Ce sera le dernier acte de solidarité du peintre envers les Antillais, il mourra à Mougins le 8 avril 1973, à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Sept autres fonctionnaires, dont Joby Fanon, sont inquiétés par la même ordonnance.

Toute cette période est marquée par des tentatives de rapprochement entre les différents groupes réclamant un changement de statut. Du 16 au 18 août 1971, quinze formations et partis politiques des quatre départements d'outre-mer – dont le PPM et le PCM – se réunissent dans la commune du Morne-Rouge, à la Martinique, et signent une convention qui déclare que ces quatre départements constituent des « entités nationales » qui revendiquent leur autonomie. Césaire n'y assiste pas personnellement, mais soutient un projet qui périlclitera l'année suivante, en raison de dissensions internes. Le 15 janvier 1972, il se rend à la réunion des organisations qui vont signer le « Manifeste de Trénelles », visant à rassembler les forces anticolonialistes, indépendantistes comprises.

Messmer décide finalement de consulter les élus et les associations socioprofessionnelles sur les transformations à apporter au statut départemental dans le cadre de la réforme régionale, alors en préparation¹⁷⁸. Il propose deux hypothèses : la première est l'application, dans chacun des départements ultramarins, des dispositions élaborées pour la Corse dans le projet de régionalisation ; la seconde est un « système de régionalisation particulier », qui prévoit la création de circonscriptions d'action régionale (sans élection d'une nouvelle assemblée), et la mise en place, dans chacune d'elles, d'un comité économique social et culturel. Des dispositions spécifiques confèreraient aux conseils généraux des pouvoirs nouveaux, notamment dans le domaine réglementaire, et dans celui de la réalisation et de la gestion des équipements. Pour les Antilles et la Guyane, il pourrait être créé une conférence interdépartementale chargée de régler les problèmes communs. Césaire confiera son estime pour l'intelligence du ministre qui n'arrivera pas, cependant, à imposer son projet¹⁷⁹. Messmer se heurte en effet à de vives réactions de la part des élus, qui, dans l'ensemble, refusent ce qu'ils considèrent comme un « largage ». À la Martinique, la majorité est favorable à la première solution et rejette farouchement la seconde. Les

autonomistes jugent en revanche les dispositifs insuffisants. Le 5 juillet 1972, une loi érige la région en établissement public à vocation spécialisée : « Le conseil régional par ses délibérations, le conseil économique et social par ses avis, et le préfet de région par l'instruction des affaires et l'exécution des délibérations, concourent à l'administration de la région. » Puisqu'il s'agit d'une région monodépartementale, le conseil régional est composé des membres du conseil général, des parlementaires et de représentants des communes.

Le 27 juin 1972, un an après le congrès d'Épinay, le Parti socialiste¹⁸⁰, le Parti communiste et le Mouvement des radicaux de gauche adoptent le Programme commun de la gauche. Il confirme qu'en cas de victoire, le gouvernement reconnaîtrait le droit à l'autodétermination des peuples des départements et territoires d'outre-mer :

Les nouveaux statuts seront discutés avec les représentants des populations concernées et devront répondre aux aspirations de celles-ci. La Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et La Réunion seront érigées en collectivités nouvelles prévues par l'article 72 de la Constitution ; les populations de ces quatre territoires seront appelées dans le meilleur délai à élire, chacune au suffrage universel – et dans des conditions assurant l'exercice réel des libertés démocratiques –, une assemblée ayant pour but l'élaboration d'un nouveau statut qu'elle discutera avec le gouvernement et qui permettra à ces peuples de gérer eux-mêmes leurs propres affaires.

Toutefois, répondant aux vœux de nombreux adhérents ou sympathisants du Parti socialiste dans les départements d'outre-mer, Mitterrand nuancera sur cette position en novembre 1973, précisant qu'autodétermination signifie bien autodétermination :

L'autodétermination – qu'on me pardonne cette vérité de La Palice – n'a de sens qu'autant qu'elle laisse aux populations locales le soin de choisir elles-mêmes la voie à suivre. Dictier ce choix reviendrait à nier ce droit. D'où

l'évidente contradiction qu'il y a à traiter de ces départements sous la rubrique de la politique étrangère et l'ambiguïté qui consiste à décréter *a priori* que la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et La Réunion seront érigées en collectivités nouvelles. La gauche peut, si bon lui semble, exprimer un souhait, et elle a raison de dénoncer le système colonial qui survit aux Antilles. Elle aurait tort de se substituer à ceux dont elle proclame le droit souverain d'être eux-mêmes¹⁸¹.

Nouvelles ouvertures culturelles

En panne d'inspiration littéraire, Césaire continue à encourager les chercheurs, avec son habituelle bienveillance. C'est ainsi qu'il a, dès 1967, accordé plusieurs entretiens à Georges Ngala, pendant qu'il préparait sa biographie ; ou à Rodney E. Harris, qui étudiait son théâtre. Il participe au nouvel essai de Lilyan Kesteloot qui prépare, avec Barthélemy Kotchy, une révision de son livre *Aimé Césaire*. Le 8 décembre 1971, il répond ainsi à une longue liste de questions, tentant de déjouer ce qui pourrait être vu comme des contradictions entre ses activités littéraires et sa vie politique¹⁸². Dans une même logique « dialectique », il réfute également la contradiction qu'il y aurait entre sa culture occidentale et sa lutte contre l'assimilation culturelle : « Moi, je proteste absolument contre une théorie qui voudrait, au nom d'une politique anti-assimilationniste, refuser à l'homme noir de connaître les autres cultures. Là, je dis que c'est de la ségrégation culturelle. » Ce refus est mis en œuvre dans ses projets culturels à Fort-de-France, et il admet désormais qu'il existe aux Antilles une certaine « symbiose » culturelle.

Sur le plan politique, il estime vain de se prononcer de manière globale sur les indépendances, mais souffre de constater combien les pays africains peinent « à décoller, à s'affirmer », sans perdre complètement espoir, le succès de l'Afrique conditionnant celui d'un « monde noir » interdépendant. S'y installer est en revanche une hypothèse saugrenue : « L'histoire a passé par là, l'affaire est réglée depuis que nos pères ont été transportés hors de l'Afrique, nous avons

chacun nos pays, et je suis maintenant un Antillais. » À l'inévitable question sur la négritude, il répond en contextualisant à nouveau le terme, prenant ses distances à l'égard de ceux qui en font une « école », une « église », une « théorie », une « idéologie » ; il refuse absolument « une espèce de pan-négrisme idyllique à force de confusionnisme ». Sa négritude est résolument culturelle, historique, pas biologique.

À l'initiative de Kesteloot, elle-même invitée à enseigner quelques mois au Québec, le gouvernement canadien le convie à séjourner une dizaine de jours, en avril 1972, pour participer aux séminaires du Département des littératures de l'université Laval. Il accepte aussi des conférences ou des réunions publiques au cours desquelles on l'interroge surtout sur la situation politique à la Martinique, la question de l'autonomie ou de l'indépendance intéressant directement les Québécois. Césaire y décline de nombreux thèmes déjà souvent abordés, mais ajoute quelques nouveautés. Il définit en particulier le terme de « néocolonialisme » en citant René Depestre (pour qui le néocolonialisme est « l'indigénisation du colonialisme ») : « Le néocolonialisme, ce n'est pas du tout la suppression du monde colonial. Le néocolonialisme n'est que le réaménagement du monde colonial. [...] Il en résulte que la société néocoloniale n'est pas beaucoup moins aliénatrice que la société coloniale, encore qu'elle le soit différemment, la médiatisation se faisant ici par l'intermédiaire de la bourgeoisie locale¹⁸³. »

En terre canadienne française, il exprime sa méfiance vis-à-vis de la francophonie¹⁸⁴. Les Antilles françaises doivent d'abord sortir de leur isolement, en allant à la rencontre des autres îles de l'archipel dont font partie les anciennes colonies britanniques. C'est l'occasion pour lui de saluer discrètement le travail coordonné par Jean Benoist, *L'Archipel inachevé*, sorti peu auparavant : « La charte de la littérature antillaise est de prendre en charge le passé, éclairer le présent, débusquer l'avenir, bref, aider à achever et à conduire à sa vraie naissance l'archipel inachevé. »

L'adhésion à une grande communauté francophone, qu'il conviendrait de définir précisément, est par conséquent accessoire ou prématurée. Il se distingue donc à nouveau de Senghor qui a fait de la francophonie institutionnelle un inlassable combat personnel. Pourtant, Kesteloot – qui fréquente régulièrement les deux hommes –

tente après ce voyage d'organiser un rapprochement. Sa tâche est facilitée dès lors que, le 4 avril, à l'occasion du douzième anniversaire de l'indépendance, le président du Sénégal commue la peine de prison à vie de Mamadou Dia en peine de vingt ans de réclusion – Dia sera libéré en mars 1974. Les anciens amis se retrouveront au domicile parisien de Senghor pour un timide premier rendez-vous, suivi d'une nouvelle période d'amitié. En attendant, Césaire aura encore protesté, en mai 1973, contre le décès suspect d'Omar Blondin Diop. Militant maoïste, cet ancien élève de l'École normale supérieure de Saint-Cloud avait été expulsé de France, puis incarcéré pour « atteinte à la sûreté de l'État » dans l'île de Gorée. S'est-il suicidé (selon la version officielle), ou a-t-il été assassiné par ses gardiens (selon ce que pensent ses proches) ? L'affaire fait grand bruit, d'autant que le jeune homme s'était fait connaître en France pour avoir joué dans *La Chinoise* de Jean-Luc Godard et qu'il symbolise au Sénégal et dans toute l'Afrique francophone la répression des mouvements étudiants¹⁸⁵.

Le premier festival de Fort-de-France naît en juillet 1972. Il s'agit pour Césaire de mettre en pratique une idée fixe sur le rôle salvateur de la culture exprimée depuis *L'Étudiant noir*, et redynamisée en perspective nationaliste. Une initiative saluée par *France-Antilles*, journal pourtant peu favorable à la politique du PPM, qui annonce par la même occasion la création encore officieuse d'un service municipal des affaires culturelles¹⁸⁶.

Sans remonter à la tradition théâtrale de Saint-Pierre avant 1902, des troupes théâtrales séjournaient régulièrement aux Antilles et en Guyane. Celle de Louis Juvet y était passée lors de son exil sud-américain, en 1944. À partir de 1952, la compagnie de Jean Gosselin fut accueillie régulièrement par Césaire, au théâtre municipal (rénové en 1968), pour représenter un répertoire français traditionnel : Corneille, Molière, Racine, Marivaux, Musset, Courteline, Feydeau, Anouilh...

Dès 1959, Malraux avait dit souhaiter qu'un centre d'animation culturel soit ouvert à Fort-de-France. Il a fallu attendre février 1968 pour que l'Association antillaise d'animation culturelle voie le jour. Il existait aussi un centre municipal des Beaux-Arts et plusieurs maisons des jeunes et de la culture, dont celle du quartier Floréal, où s'implante en 1968 un théâtre, créé par l'acteur martiniquais Henri Melon (il deviendra Théâtre populaire martiniquais). Un peu

plus tard, Yvan Labéjof, qui avait joué dans les trois dernières pièces de Césaire, fonde à Paris la troupe du Fer de lance, avec les encouragements du dramaturge. Tout concourt donc à susciter l'intérêt d'un public populaire. En 1970, quand Césaire avait invité la troupe de Serreau à jouer *L'Exception et la Règle*, le succès fut tel qu'il avait fallu programmer une représentation supplémentaire, gratuite et en plein air, dans l'ancien hôpital militaire acquis entre-temps par la ville. Renommé « Parc floral », le vaste centre culturel arboré prendra le nom de « Parc Aimé Césaire » en 2008.

Au début de 1971, une mission d'action culturelle est mise en place par les services de l'État pour définir les « besoins culturels de la Martinique ». Elle aboutira, en 1974, à l'ouverture du Centre martiniquais d'animation culturelle qui, financé par l'État, entre dans un réseau préfigurant celui des « scènes nationales ». Parallèlement et en réaction, la municipalité décide d'implanter de nouveaux centres. En 1972, Césaire propose que celui de Dillon se spécialise dans « les arts dramatiques et le folklore », et qu'on y enseigne « la musique, les danses folkloriques, le chant et l'art dramatique¹⁸⁷ ».

Le premier festival se déroule du 28 juillet au 31 août 1972. Serreau revient avec sa troupe représenter *La Terre battue* de Boudjema Bouhada, pièce créée un peu plus tôt à Avignon. Le comédien-dramaturge algérien avait joué Hugonin dans *La Tragédie du roi Christophe* et Ariel dans *Une tempête*. Serreau reprend également *Homme pour homme* de Brecht. Des chants populaires haïtiens sont interprétés par la troupe de Toto Bissainthe, au théâtre municipal... Le spectacle le plus attendu est la représentation de *Une tempête* par Yvan Labéjof, « avec une mise en scène s'inscrivant dans une tradition de l'oralité des mornes ». Labéjof a en effet voulu faire intervenir « des gens du monde du *bélé* : Simeline Rangon ou Génies Marie-Sainte dit « Galfété »¹⁸⁸ ». La pratique du *bélé* est promise à une fortune considérable dans la nouvelle identité culturelle créole, alors que Leiris notait son dépérissement vingt ans plus tôt : « Une musique de caractère essentiellement africain – batteries d'accompagnement de la lutte dansée, chants de travail qu'on peut entendre encore parfois à la campagne, “bel ai” ou bel-air (danse au tambour, doublée d'une chanson amoureuse) que ne connaissent plus guère que de vieilles gens¹⁸⁹. »

Dans *Cahier d'un retour au pays natal*, le morne, pathétique, désolé,

famélique était malade d'avoir été l'acteur trop « docile » d'un passé épouvantable. Et si Suzanne Césaire avait tenté dans *Tropiques* d'y voir assez vaguement du « merveilleux », une « aura maléfique », une « dure promesse », une « dynamite », quand elle protestait contre les littérateurs doudous qui en vantaient au contraire les charmes et les fragrances¹⁹⁰, la campagne profonde martiniquaise, enclavée, ne disposant encore, au début des années 1970, ni de routes goudronnées ni d'eau courante ni d'électricité, représentait souvent aux yeux des citadins un monde archaïque soumis au règne de la superstition la plus naïve.

Pour lancer une nouvelle donne culturelle, les mornes sont revalorisés et deviennent le symbole d'une authenticité préservée des aliénations citadines¹⁹¹. Ils abritent des trésors méconnus conservés par une paysannerie d'esclaves affranchis organisés contre l'économie de la plantation¹⁹². Certains y voient des communautés d'anciens marrons qui auraient fui leur condition servile avant 1848, même si l'exiguïté du territoire n'a pas permis la pérennité de ce type de rébellion, contrairement à ce qui a pu se passer dans les grandes îles (Saint-Domingue, Cuba, Jamaïque), ou sur le continent¹⁹³. L'élan vers les mornes peut être par conséquent compris comme un retour à des traditions paradoxalement sauvées d'avoir été méprisées au moment où elles étaient en voie d'extinction.

Pourtant, Césaire reviendra à une image plus ambiguë des mornes dans *moi, laminaire...* Dans « connaissance des mornes », ils sont certes valorisés :

mornes

mornes mâles

mornes femelles

tendres cous d'animaux frémissant au repos

mornes miens

mornes témoins¹⁹⁴

Cependant, les mornes sont toujours associés au marigot et à la « torpeur » dans « mangrove¹⁹⁵ » :

il n'est pas toujours bon de barboter dans le premier

marigot

venu

il n'est pas toujours bon de se vautrer dans la torpeur des mornes

Que le metteur en scène de *Une tempête* ait recours à la culture des mornes, fût-elle surévaluée, a cependant un véritable sens, et Labéjof sert davantage la pièce que ne l'avait fait Serreau avec son curieux dispositif de western qui faisait fi de la Caraïbe et de la dimension insulaire de *Une tempête*. Les nouvelles représentations, par leur ancrage dans la campagne martiniquaise, montrent aussi avec quelle liberté Césaire combine magies d'origines différentes pour exprimer une réalité tout à la fois particulière et universelle. Le festival de Fort-de-France débute certes de manière assez artisanale et avec un budget très limité, mais il a fait ses preuves et existe encore. Ainsi, Césaire, comme maire et comme auteur dramatique, inaugure-t-il un mouvement dont va s'emparer une jeunesse parfois très hostile et à l'édile et à l'écrivain.

Un phénomène qui s'applique également au carnaval. Jugé dénaturé, il mérite une nouvelle impulsion :

Cette richesse de notre folklore aux origines très lointaines est de plus en plus défigurée et exploitée à des fins mercantiles ou publicitaires. Aussi, ce n'est pas sans surprise, qu'au cours d'un voyage en Afrique noire il a retrouvé des déguisements identiques à ceux que nous avons connus anciennement, par exemple le diable avec ses cornes, ses miroirs à facettes et sa longue queue. Le maire estime que la tradition du carnaval doit être conservée intacte et qu'en la circonstance la municipalité se doit de faire quelque chose pour faire revivre le carnaval d'antan avec ses déguisements, sa musique, ses chars et ses bœufs du Mardi gras¹⁹⁶.

Cette histoire de diable a en effet beaucoup marqué Césaire qui l'évoque dans de nombreux entretiens. Assistant à une fête folklorique en Casamance, au moment du festival de Dakar, il avait croisé des

masques portant des cornes de bœufs, incrustés de petits morceaux de miroir. On lui avait expliqué qu'il s'agissait de masques d'initiés, les cornes symbolisant la sagesse, les miroirs la connaissance. Il avait été bouleversé de constater que ces mêmes masques avaient traversé l'Atlantique, pour représenter des diables rouges du carnaval martiniquais, en perdant leur signification.

Le même été 1972 se tient à Georgetown (Guyana) le premier *Caribbean Festival of Arts* (Carifesta) qui réunit les artistes et les écrivains des pays de la Caraïbe dans le but de développer des échanges et une culture commune. Les Antilles françaises ne sont pas membres de l'organisation. Césaire sera toutefois invité au Carifesta de 1981, organisé par la Barbade, mais ne s'y rendra pas en raison de ses activités parlementaires. En revanche, le Service municipal d'action culturelle, ouvert en 1976, enverra régulièrement ses membres pour participer aux différents rendez-vous de l'art caraïbe qui se dérouleront à la Jamaïque en 1976, à Cuba en 1979, à Trinidad en 1992 et 1995...

Un tournant dangereux

« Enfin ! », le 10 octobre 1972, Césaire salue à l'Assemblée le projet visant à abroger l'ordonnance du 15 octobre 1960, celle qui permettait aux préfets de déplacer les fonctionnaires dont le comportement était « de nature à troubler l'ordre public » : « Il faut croire que les monstres ont la vie dure puisqu'il a fallu attendre douze ans pour que le Gouvernement se décide à mettre un terme à une situation qui, depuis qu'elle a été créée, n'a jamais cessé d'être considérée comme un scandale juridique¹⁹⁷. » Dans son discours très énergique, il demande réparation pour ceux qui ont eu à pâtir de cette mesure et souhaite qu'un terme soit mis aux enquêtes policières sur les opinions politiques des candidats à un poste de fonctionnaire dans les départements d'outre-mer.

Les bonnes nouvelles sont pourtant rares. Lors de la discussion budgétaire annuelle¹⁹⁸, Césaire déplore la mort de la culture de la canne à sucre, car les betteraviers français ont gagné la « guerre des deux sucres ». Il voudrait, sans trop se faire d'illusion sur le succès de

sa démarche, que l'industrie sucrière qui subsiste à la Martinique soit nationalisée, ou plutôt départementalisée.

Césaire profite de son séjour parlementaire pour donner au Seuil encore quelques corrections de *Une saison au Congo*, mais il rentre vite à la Martinique pour préparer des élections législatives qui s'annoncent houleuses. Pourtant, la politique le lasse. Dans un entretien de février 1973, Césaire – qui aura soixante ans en juin – dit éprouver le besoin de prendre de la distance : « Ne serait-ce que parce que je prends de l'âge, et puis le besoin de m'adonner à nouveau à ma poésie, à la poésie. » Mais il faut trouver des disciples au moment où la Martinique se trouve à un tournant qu'il veut aider à prendre¹⁹⁹. La relève se fera attendre et aucun recueil n'est en cours. Flamand lui écrira, le 29 mars 1973, pour lui demander le jeu d'épreuves d'une ultime version de *Une saison au Congo*, et les corrections qu'il voudrait apporter à *Ferrements*. Il n'y en aura pas.

Peu auparavant, le PPM avait failli par payer cher une erreur stratégique. Il s'est allié avec les indépendantistes conduits par Alfred Marie-Jeanne, maire de Rivière-Pilote depuis 1971. Avec Garcin Malsa, Marc Pulvar et Lucien Veilleux, Marie-Jeanne avait participé au mouvement La Parole au peuple qui deviendra le Mouvement indépendantiste martiniquais (MIM) en juillet 1978. Le 4 mars, Césaire est réélu dans la 2^e circonscription, au premier tour mais avec seulement 50,1 % des suffrages exprimés. Son adversaire Edmond Valcin (Union des républicains pour le progrès) en obtient 46 %. Marie-Jeanne est sévèrement battu dans la 3^e circonscription, puisqu'il n'obtient que 6,7 % des voix²⁰⁰. Césaire est d'autant plus furieux qu'une requête en annulation de son élection est déposée auprès du Conseil constitutionnel par Émile Maurice, secrétaire fédéral de l'UDR, qui fait état de « graves et nombreuses irrégularités » et de « manœuvres frauduleuses ». Même si la démarche n'aboutit pas, il sait qu'il est passé cette fois d'extrême justesse. Tirant la leçon du désaveu, Césaire mettra les choses au point en juillet, lors du congrès de son parti. Le PPM a « purement et simplement, après débat contradictoire, rejeté le mot d'ordre d'indépendance, comme inadéquat, irréaliste, irresponsable, dangereux même dans la mesure où il peut faire reculer la prise de conscience à laquelle nous travaillons et nuire à notre cause martiniquaise, plutôt que de la servir ». La position du parti « ne prête à aucune équivoque :

l'autonomie, toute l'autonomie, mais rien que l'autonomie²⁰¹ ».

L'alliance avec le PPM aura été au contraire très bénéfique à un MIM qui poursuivra son ascension au point de prendre la direction, en décembre 2015, de la collectivité territoriale de Martinique, au prix, il est vrai, d'un rassemblement improbable, le *Gran Sanblé pou ba péyi-a an chans*, qui unit les indépendantistes à la droite, à l'exclusion du PPM²⁰².

Aux déconvenues politiques s'ajoutent de nouveaux deuils. Le 8 avril, Pablo Picasso meurt à Mougins. Césaire ne le fréquentait plus beaucoup, mais c'est toute une époque qui disparaît avec lui, et les Leiris sont très affectés. Le 22 mai 1973, Jean-Marie Serreau meurt à Paris. Il était âgé de cinquante-huit ans. C'est pour Césaire non seulement la perte d'un ami, mais celle d'un complice de création. Il avait vécu avec Serreau de fébriles répétitions pendant lesquelles le dramaturge retouchait ses pièces en fonction des remarques du metteur en scène et des acteurs, des tournées pleines de suspense, la création du festival de Fort-de-France... Césaire témoignera de son amitié à plusieurs reprises. Dans un entretien télévisé²⁰³, il évoque le besoin de « quêtes perpétuelles » de « Jean-Marie » et l'extrême « mobilité » d'un travail, qu'il ne considérait jamais comme terminé. C'est dire si les deux hommes se comprenaient. Césaire sera quelque temps très proche de la veuve de Jean-Marie Serreau, l'actrice Danielle Van Bercheycke qui avait joué dans ses pièces.

En février 1974, une grève tourne de nouveau à la catastrophe. Des ouvriers agricoles des bananeraies l'avaient commencée le 17 janvier 1974, sur l'Habitation Vivé, au Lorrain. Elle gagne les habitations voisines d'Assier et de Fonds Brûlés. Le 22 janvier, un comité des travailleurs agricoles de la Martinique se réunit et la grève s'étend avec le soutien d'organisations d'extrême gauche, comme le Groupe révolution socialiste. Les autres secteurs de l'économie martiniquaise se mobilisent et déclenchent une grève générale, le 12 février. Le 13, les patrons de la banane proposent une augmentation des salaires jugée insuffisante par les travailleurs qui passent d'habitation en habitation afin de poursuivre la mobilisation, ou pour empêcher la reprise du travail. Le 14 février, sur le plateau de Chalvet, à Basse-Pointe, un détachement de gendarmerie se heurte à un groupe de manifestants armés de gourdins et de coutelas, et ouvre le feu. Ilmany Sérrier est tué tandis que plusieurs personnes sont

blessées. Le 16 février, pendant l'enterrement de l'ouvrier agricole, on retrouve le corps du jeune Georges Marie-Louise, mort dans des conditions mystérieuses sur la grève, non loin de l'Habitation Chalvet. Le PPM publie un tract affirmant que le jeune homme avait été battu à mort, puis un second affirmant que le parti avait été abusé et que les responsables du premier tract seraient punis. Entre-temps une autopsie s'est déroulée en présence d'un médecin membre du PPM, qui conclut à l'absence de traces de coups ayant pu entraîner la mort²⁰⁴.

Dans une question écrite au ministre des Départements et Territoires d'outre-mer, Césaire se scandalise du comportement des forces de police et demande au ministre les mesures qu'il compte prendre « pour mettre un terme à une politique de répression qui semble délibérée, systématique et dictée par l'esprit de caste de patrons de combat²⁰⁵ ». Il donne sa version des faits à Noël-Jean Bergeroux dans *Le Monde* du 19 février : « Des grévistes marchaient sur une route, des gendarmes les ont dispersés brutalement et les ont tirés comme des lapins, alors qu'ils fuyaient. » Les grévistes étaient armés, car, à la Martinique, « tout ouvrier agricole a toujours un coutelas à la main ». La réaction des forces de l'ordre est une manifestation « du colonialisme imbécile et haineux tel qu'on l'a connu pendant la guerre d'Algérie²⁰⁶ ». Le journaliste profite de son séjour pour déplorer la situation de l'île : un chômage considérable (qui touche environ 25 % de la population), « une démographie qui commence à peine à galoper un peu moins vite », une crise structurelle de l'agriculture amplifiée par une série de calamités naturelles. La Martinique qui « produisait 90 000 tonnes de sucre il y a douze ans », en a produit « 25 000 tonnes en 1973 » et le coût de la vie augmente dans des proportions insupportables, d'autant que le premier choc pétrolier commence à produire ses effets...

III

Un très long septennat

Vents contraires

Tirailé entre les attentes d'une jeunesse rebelle dont ses enfants font partie, et celles de la majorité de la population inlassablement départementaliste, le député-maire tente de préserver un équilibre instable, qu'il est parfois le premier à menacer par des slogans hasardeux. Le septennat de Valéry Giscard d'Estaing accentue un sentiment d'impuissance et de marginalisation qui mène Césaire au bord de l'explosion.

Le 2 avril 1974, quelques jours après que Senghor a annoncé la libération de tous les prisonniers politiques au Sénégal, Georges Pompidou meurt à Paris après avoir souffert plusieurs années de la maladie de Waldenström, un cancer hématologique. La France s'engage alors dans une campagne accélérée. Cette fois, le PPM se prononce résolument en faveur de François Mitterrand. Une lettre adressée au candidat unique de la gauche française est remise à Gaston Defferre, arrivé le 14 avril à Fort-de-France pour commencer la campagne ultramarine. Le PPM y exprime l'espoir d'un changement global de politique : « Nous sommes convaincus que vous saurez comprendre l'aspiration de notre peuple à s'affirmer en tant que nation. » Mais Defferre n'a pas l'intention d'effrayer des électeurs qui ne soupçonnent déjà que trop le Parti socialiste de précipiter un « largage ». Il lit prudemment un message de Mitterrand qui rappelle que l'histoire des départements d'outre-mer « se confond étroitement avec celle de la France », et que seuls les habitants concernés pourront

se prononcer sur leur statut : « On vous dit que la candidature de François Mitterrand, c'est l'indépendance, on cherche à vous tromper. La France a souhaité un engagement moral sans limite de temps¹. » Césaire anticipe de quelques années son fameux moratoire sur l'autonomie en répondant aimablement :

Il y avait un malentendu entre la gauche française et nous-mêmes, malaise entretenu par le manque de contacts et d'informations et par le zèle déformateur d'un gouvernement sans scrupule. L'important n'est pas l'indépendance (qu'au demeurant nous ne demandons pas) ni même l'autonomie, dont il est vrai que certains de mes amis sont partisans, mais le fait que François Mitterrand apporte aux Martiniquais le droit de parler, de choisir, si la garantie que ce choix sera respecté².

Le premier tour en Martinique est cependant un échec pour la gauche, François Mitterrand n'a obtenu que 29 523 voix, contre 52 321 pour les candidats d'une droite divisée (essentiellement entre Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chaban-Delmas). Césaire réagit dans *Le Progressiste* : « C'est avec tristesse, et pourquoi le dissimuler, avec honte, que j'ai pris connaissance du score martiniquais du candidat unique de la gauche, François Mitterrand. Ainsi donc, seul parmi les peuples colonisés des DOM, le peuple martiniquais a assuré une majorité à la réaction³. »

Le 19 mai, Valéry Giscard d'Estaing est élu président de la République française avec une courte avance (425 000 voix) sur François Mitterrand. À la Martinique, il obtient 55 520 voix, contre 41 441 à Mitterrand. Les injonctions de Césaire n'auront pas suffi à renverser la tendance.

Jean Sauvagnargues est nommé ministre des Affaires étrangères. *Le Monde* du 30 mai en fait un portrait flatteur : « Ce nouveau ministre presque sexagénaire, à la fine moustache, au style froid tempéré d'une ironie que trahit son regard, est un diplomate studieux, précis, homme des dossiers et de la chose écrite, capable de négocier avec une patience inlassable le changement d'un mot ou le déplacement d'une virgule. » En rappelant ses amitiés normaliennes avec « Aimé Césaire, qui se dirigea vers l'extrême gauche ; Pierre Boutang, vers l'extrême

droite ; Pierre Grappin, futur doyen de Nanterre ; et le déroutant Georges Pâques, que le pacifisme conduira des services de l'OTAN au KGB et à la prison pour espionnage ». La face de la Martinique aurait-elle été changée si l'ancien condisciple de Césaire avait été nommé à l'Outre-mer ? En tout cas, les relations du maire de Fort-de-France avec Olivier Stirn et Paul Dijoud seront exécrables.

Le 7 juin 1974, Mitterrand écrit à Césaire pour le remercier de la campagne menée par le PPM en sa faveur, et pour lui annoncer une prochaine visite aux Antilles. À son invitation, le 9 juillet, Aimé Césaire, Rodolphe Désiré, Claude Lise et Camille Darsières s'apparentent au groupe parlementaire des socialistes et radicaux de gauche. Finalement, Césaire est revenu à ses positions de jeune homme, quand il écrivait pour *Action socialiste*. Et il n'en bougera plus. Après avoir longtemps erré comme député non inscrit, à la parole chichement mesurée, il se réjouit de refaire partie d'un groupe puissant. Ces élections débouchent sur un rapprochement entre le Parti progressiste, le Parti communiste martiniquais et la Fédération martiniquaise du Parti socialiste, fondé sur le principe de l'autodétermination « dans le cadre français », ce qui limite les hypothèses⁴.

Le 29 juin 1974, Césaire inaugure l'avenue Salvador-Allende (mort le 11 septembre 1973), et ouvre le festival culturel de Fort-de-France qu'il annonce désormais davantage tourné vers l'animation. On comprend que Serreau n'est plus là pour apporter son soutien et que les finances de la municipalité sont loin d'être florissantes⁵.

Un autre Américain du Sud est tristement à l'honneur. Miguel Ángel Asturias est mort le 9 juin 1974. Le 9 juillet, un hommage est organisé à la Galerie Mazarine, en présence de Roger Caillois, Léopold Sédar Senghor, Jorge Amado ou Matilde Urrutia, veuve de Pablo Neruda, lui-même décédé le 23 septembre 1973. Césaire est absent, mais il écrit « Quand Miguel Angel Asturias disparut⁶ » en mémoire du « bon batteur de silex » dont la route avait souvent croisé la sienne.

Césaire accueille très chaleureusement François Mitterrand, place de l'Abbé-Grégoire, dans le quartier populaire des Terres-Sainville⁷. Une Martinique autonome aurait besoin de l'aide de la France, c'est surtout une aide morale qui est requise :

aidez-nous d'abord à être nous-mêmes
aidez-nous à redevenir nous-mêmes
aidez-nous à rendre à notre peuple la fierté d'être lui-même.

Il n'est pas le seul à se réjouir. Le soir du 23 octobre, à l'arrivée de Mitterrand, une foule immense l'attendait : « Foule tiède, bruissante comme la nuit tropicale. Elle a tout submergé : le pavé, les arbres, les réverbères, les toits. Jusqu'à celui de la tribune officielle... Quinze mille personnes, vingt mille ? Impossible à dire. [...] jamais le général de Gaulle lui-même n'a connu dans la ville pareille houle populaires⁸. » Un arbre rempli d'enfants s'effondre sur Danielle Mitterrand, Gaston Defferre et Edmonde Charles-Roux, ainsi que sur Régis Debray qui conserve le flegme de celui qui en a vu d'autres.

Après la visite, Césaire a juste le temps de rentrer à Paris pour participer à la discussion du budget, en déplorant un Marché commun « qui fonctionne actuellement à sens unique », et en menaçant au sujet d'un nouveau projet de régionalisation jugé insuffisant : « Le temps des demi-mesures et des faux-fuyants est révolu. Il y a encore une décolonisation à faire. Si vous ne vous en avisez pas, l'histoire ne s'arrêtera pas. Elle prendra simplement d'autres voies et d'autres moyens⁹. »

À la fin de l'année, c'est le nouveau président que Césaire s'apprête à recevoir. Du moins le croit-il. En décembre 1974, Valéry Giscard d'Estaing rencontre bien à la Martinique le président des États-Unis Gerald Ford, en présence des ministres des Affaires étrangères Henry Kissinger et Jean Sauvagnargues. Mais il annule sa visite à Césaire après des atermoiements qui suscitent la risée, comme l'indique le titre du *Progressiste* du 14 décembre : « *Papada, papada, Giscard ou caillé*¹⁰ (sur un air de Laviny) ou Quand un Président a peur du peuple. Discours de Césaire, au balcon de l'hôtel de ville de Fort-de-France ce vendredi 13, 19 heures », un titre qui fait ironiquement référence à la chanson de Gérard La Vigny, « La biguine à Giscard », destinée tout au contraire à souhaiter la bienvenue au président, avec un entrain d'une singulière niaiserie. Giscard d'Estaing a renoncé au dernier moment à rejoindre Césaire, craignant d'affronter la foule de manifestants rassemblés autour de la mairie, après avoir pourtant été ovationné sur la place de la Savane. Des militants du Mouvement

guyanais de décolonisation et de l'Union des travailleurs guyanais avaient été emprisonnés en raison de leur revendication d'indépendance. De jeunes Martiniquais se revendiquant du Front patriotique (regroupement de plusieurs organisations maoïstes) et du Groupe révolution socialiste (trotskyste) sont donc particulièrement en colère. Ils crient notamment : « Giscard à la barre des accusés, libérez les Guyanais ! », détournant le slogan de campagne du président, certains brûlant le drapeau tricolore. Césaire savoure l'occasion :

Nous n'étions pas demandeurs. Mais nous sommes d'une race courtoise et polie. Lorsqu'il m'a eu fait part de cette intention, j'ai pensé que je n'avais pas le droit, moi, maire de Fort-de-France d'opposer une fin de non-recevoir au désir de celui qui est le président de la République française. [...]

J'ai dit que les Martiniquais étaient une race courtoise, c'est aussi une sportive. Un match était proposé. Nous avons l'habitude des combats de coqs. Nous avons le regret de dire que ce soir, il y a quelqu'un qui a déclaré forfait, et celui-là, ça n'a pas été le coq martiniquais.

Il annonce son départ pour Trinidad et invite la foule à rentrer calmement. Valéry Giscard d'Estaing déclare de son côté à la presse¹¹ qu'il désirait aller à la mairie, mais que la foule s'était entassée dans des rues très étroites. Il a donc craint que le passage d'un cortège officiel ne cause des accidents. Il ajoutera : « Je ne considère pas que les rapports entre le président de la République et des élus doivent prendre la forme de combats de coqs. Ce ne serait conforme ni à la dignité du président de la République ni à celle des Martiniquais¹². »

Le 14 décembre Césaire reçoit le titre de *doctor honoris causa* de l'université des *West Indies* ; la cérémonie étant présidée par Michael Manley, le Premier ministre de la Jamaïque. Mais le rendez-vous manqué a échauffé les esprits et produit un flot d'articles et d'entretiens. Certains se moquent de la couardise ou de l'indécision du chef de l'État ; d'autres condamnent Césaire pour avoir donné un entretien à Port-of-Spain laissant entendre qu'il serait favorable à l'indépendance. Il précise à son retour qu'il a parlé de « *self-government*, c'est-à-dire d'autonomie ». Quoi qu'il en soit, les relations

de Césaire et du président partent sur de très mauvaises bases, et le septennat sera bien long pour le député-maire de Fort-de-France.

Fin avril 1975, la guerre du Vietnam se termine avec la chute de Saïgon. Le pays sera réunifié par un régime communiste. Quelques jours auparavant, les soldats Khmers rouges avaient pris possession de Phnom Penh. La défaite des Américains et de leurs alliés réjouit la gauche tiers-mondiste. Césaire et le PPM adressent un télégramme enthousiaste à l'ambassade du Vietnam à Paris :

Au grand jour de la libération totale du Vietnam héroïque, le Parti progressiste martiniquais exprime ses vives félicitations et sa joie fraternelle au grand peuple vietnamien dont le long combat courageux a permis et permettra la décolonisation définitive de tous les opprimés du monde. Stop. Vive l'internationalisme prolétarien¹³.

Les rares interventions parlementaires de Césaire étaient devenues assez ternes. Celle du 13 novembre 1975 reprend de l'éclat¹⁴. Elle condamne ironiquement la politique gouvernementale défendue par Olivier Stirn, qualifié, en parodiant le *Don Juan* de Molière, de « départementaliste à toutes mains ». Sa politique, « le stirnisme » selon Césaire, est définie en trois points. Il s'agit en premier lieu d'un « fanatisme » de la départementalisation. Deuxièmement, d'une politique d'assistance et de subventions destinée à compenser les pertes induites par l'insertion dans le Marché commun d'un outre-mer qui attend au contraire un « langage de dignité et de responsabilité ». Or, ce système électoraliste promet une catastrophe : « Croyez-moi, les peuples ne pardonnent pas longtemps à ceux qui les humilient et font d'eux des peuples mendiants. » Le stirnisme est aussi un « néo-conquistadorisme » consistant à vouloir envoyer 30 000 à 40 000 « colons » en Guyane française, un pays qui compte 50 000 habitants. Césaire emploie alors pour la première fois l'expression « génocide par substitution » qui connaîtra une grande fortune : « [...] le génocide, voyez-vous, n'est pas forcément violence et éradication. Des peuples entiers ont été finalement évacués de l'histoire, parce que d'abord recouverts, laminés, absorbés. En tout cas, l'Histoire nous a rendus méfiants : nous nous méfions du génocide par substitution, même s'il s'agit de génocide par persuasion ».

Après cette séance agitée, *Le Nouvel Observateur*¹⁵ fait dialoguer Stirn et Césaire à travers deux entretiens successifs. Le secrétaire d'État défend sa politique et conteste en particulier le « génocide par substitution » : « Sur une surface grande comme le sixième de la France, vivent cinquante mille Guyanais. Notre projet consiste à créer dix mille emplois nouveaux en cinq ans et non à procéder, comme on l'a prétendu, à une substitution de population. Les Guyanais et les Antillais qui voudront s'établir et profiter de cet effort auront la priorité. » Césaire déplore pour sa part l'alternative menaçante du gouvernement : soit le « ventre vide » soit l'« alignement ».

Quand le Premier ministre Jacques Chirac, le ministre de l'Agriculture Christian Bonnet et Olivier Stirn séjournent aux Antilles françaises et en Guyane, à la fin du mois de décembre, Césaire refuse de participer aux réunions de travail organisées à la préfecture de la Martinique. Chirac le regrette publiquement : « C'est une attitude qui n'est ni constructive ni positive. » Il avait préalablement affirmé :

Je ne sais pas ce que l'opposition appelle l'autonomie. Pour le Programme commun, c'est une solution qui semble plus proche de l'indépendance, et dans laquelle les liens avec la France seraient remis en cause très rapidement. La France n'a pas l'intention de rechercher une solution qui serait un compromis avec ces thèses. Par la régionalisation, le gouvernement français veut adapter la déconcentration au caractère local en donnant aux conseils généraux des pouvoirs et des initiatives plus grands¹⁶.

La marge de discussion était donc étroite. Césaire se défend longuement de son absence le 28 décembre, sur les ondes de Radio Jumbo¹⁷. Il n'aurait été qu'un « figurant » et préfère défendre les initiatives culturelles de la municipalité de Fort-de-France.

Paroles d'îles

Peu après, l'antenne de France Culture¹⁸ diffuse une longue série

d'entretiens accordés par Césaire à Édouard Maunick. Césaire avait rencontré Maunick en 1962, quand le Mauricien dirigeait Radio Caraïbe internationale à Sainte-Lucie. Proche de Présence africaine, Maunick avait organisé, avec Pierre Emmanuel, le colloque des écrivains du festival de Berlin de septembre 1964. D'abord instituteur, il est devenu un homme influent par son travail de journaliste dans la presse écrite, de producteur radiophonique¹⁹, ou d'animateur d'une émission diffusée sur Antenne 2, *Le Forum des Arts*. Il poursuivra une carrière de « consultant » auprès de l'Agence de coopération culturelle et technique (aujourd'hui intégrée à l'Organisation internationale de la francophonie) et de l'Unesco, avant d'être l'ambassadeur de Maurice en Afrique du Sud. Césaire ne tient pas rigueur à Maunick d'une habileté qui l'agace souvent chez d'autres « gents-de-lettres », surtout quand ils gravitent autour de la francophonie institutionnelle. Il se montre au contraire très amical avec celui qu'il considère comme un allié sûr, et un poète d'une insularité non pas identique, mais analogue à la sienne ; celle d'une île plus polyglotte, plus multiculturelle encore que la Martinique, et indépendante depuis mars 1968. Un échange poétique témoigne de leur intimité : en écho au recueil de *moi, laminaire...* (1982), Maunick écrira *Toi, laminaire : italiques pour Aimé Césaire* (1990), auquel Césaire répondra à son tour par un poème « Paroles d'îles », pour saluer Édouard Maunick²⁰ :

Qu'es-tu...

Toi qui comprends ce que disent les îles

Et qu'elles se communiquent dans la marge des mers et
dans le dos des terres dans leur jargon secret d'algues et
d'oiseaux

Le ton de l'entretien est inédit. Césaire y confie par exemple ce que serait sa maison idéale : « Je choiserais autant que possible un morne. Un bon morne de chez nous – ce qui signifie une colline – et j'espère dans un grand jardin, avec une terre bien déclive et j'aurais une bonne maison avec une bonne véranda. [...] Je la tournerais du côté de la montagne, autant que possible et puis il y a la bibliothèque. » Il y vivrait avec les siens, parents, enfants ou passants « que je ne connais

pas et qui s'arrêtent et qui viendraient converser avec moi ».

Quand il voyage, il va d'abord au marché pour découvrir comment vivent les gens : « Moi, ça ne m'intéresse pas du tout les congrès ! » Pas plus que la fréquentation des ministres. Éclairant un peu le sujet de ses voyages en Afrique, il déclare être allé au Sénégal, en Éthiopie, en Guinée et au Mali, se reprochant d'y être passé trop vite (« Je sens que je passe là à côté de trésors dont je n'ai qu'une petite idée »). Il aurait aimé également connaître davantage la Grèce et l'Italie, les civilisations de l'Antiquité européenne, estimant que, polythéistes et agraires, elles furent très proches de celles de l'Afrique. En revanche, l'Amérique du Nord, industrielle, l'effraie (« j'y suis perdu plus que dans la forêt vierge et j'y suis malheureux »). Il reconnaît ne pas écouter de musique, pas même de jazz, et avoir horreur du téléphone. Sa journée idéale à la Martinique serait de n'avoir aucun projet, de vivre d'« instant en instant » et de « découverte en découverte ». À Paris, il aime se promener sur les quais, chez les bouquinistes. En revanche, il déteste les invitations mondaines et ceux qui le considèrent *a priori* comme un écrivain que précède sa réputation : « J'aime bien être simplement reçu en tant qu'homme, être traité comme un homme, avec le droit de dire des bêtises, avec le droit de me tromper, avec le sentiment que je ne suis pas un oracle... » Il se sent « très sauvage », « très nègre-marron », détestant les contraintes auxquelles il se plie avec beaucoup de difficulté. Alors pendant longtemps il « encaisse », il se domine, il se dit : « *be cool baby, be cool* ». Mais « le volcan se réveille et toute ma vie ça a été comme ça. En impulsions extrêmement brusques que les gens superficiels considèrent comme inattendues. Ce n'était pas si inattendu que ça. Ce sont peut-être des réactions de gens du peuple chez moi. C'est possible. C'est très possible. »

Il ne pense pas à la mort, qui pourtant le terrifie. Celle des autres le hante et il considère parfois, comme le poète Birago Diop, que « les morts sont là ». Son père n'est pas entièrement mort. Quant à sa femme Suzanne, parfois « elle est carrément vivante pour moi ». Sa philosophie personnelle de « vieux nègre » lui permet d'affirmer qu'il saura mourir. Son culte de l'arbre l'aide en ce sens, car l'arbre « représente une conception de la vie, une vie, une mort, la germination de la mort, les saisons ». Il termine en remerciant son interlocuteur de ne pas l'avoir interrogé sur la négritude, « parce que

vraiment c'est une casserole ». Pourtant : « Les formes peuvent changer, c'est sûr. Mais ce grand cri nègre, il faut le repousser. »

En signe de leur nouvelle amitié, Césaire avait offert à Senghor « Ibis-Anubis²¹ » pour sa nouvelle revue, *Éthiopiennes*, lancée à Dakar en janvier 1975. Ce poème annonce la double tonalité de *moi, laminaire...* Le mélancolique bilan d'une vie est placé sous le signe d'Anubis, la divinité funéraire à tête canidée des anciens Égyptiens :

quelques traces d'érosion
des habitudes de gestes (produits de corrosion)
les silences
des souvenirs aussi raz-de-marée
le chant profond du jamais refermé
impact et longue maturation de mangrove

Cette mélancolie est cependant combattue par une « parole grand duc », associée à Thot à tête d'ibis, le dieu de l'écriture et de la parole efficace.

En février 1976, en face du Centre martiniquais d'animation culturelle financé par l'État, et en complément du Centre municipal des Beaux-Arts ouvert en 1966²², l'Office municipal d'animation culturelle se transforme en Service municipal d'action culturelle (Sermac). Sa direction sera confiée à Jean-Paul Césaire. Implanté au Parc floral, le Sermac propose alors douze ateliers : théâtre, arts plastiques, danse, musique, audio-visuel, géologie... Il se développera et comptera plus de cinquante animateurs, un chapiteau permanent de deux mille places, quatorze centres culturels annexes installés dans les banlieues populaires de la ville. Pour son ouverture, une « Semaine sénégalaise » est organisée, du 7 au 15 février 1976, à l'occasion de la visite de Senghor. Manifestation au cours de laquelle la troupe nationale du Sénégal donne, pour la première fois à la Martinique, des représentations de *La Tragédie du roi Christophe*. Senghor, en route pour une visite officielle en Haïti, scelle ses retrouvailles avec Césaire en séjournant trois jours dans son île²³. Le 13 février 1976, Césaire le reçoit à la mairie de Fort-de-France. Il l'accueille en chef d'État d'une Afrique « rétablie dans ses droits et dans sa dignité ». Regrettant qu'un dialogue avec l'Europe soit impossible, puisque, « du haut de sa culture prestigieuse », l'Europe ne dialogue pas, mais « soliloque », il

en appelle à un dialogue « qui doit être d'abord avec nous-mêmes ». Or, à ce dialogue fondamental, « nul ne peut mieux nous préparer que l'Afrique notre mère ».

Césaire rend également hommage au poète, « maître de parole puissante, sans doute, mais aussi dépositaire de jouvence, des salvatrices valeurs fondamentales, celles-là même dont les Antilles ont besoin pour faire face au destin qui les menace ». Il salue l'ami, celui qui fut son « cicérone dans le labyrinthe du savoir et de la montagne Sainte-Genève ». Éluant la longue période de brouille, Césaire, sentimental, préfère exprimer sa longue affection :

Alors, Monsieur le Président et ami très cher,
au nom de ce passé où brûle encore le tison que nous
allumâmes il y a quarante ans,
au nom du présent où se poursuit notre quête
tâtonnante et parfois désespérée,
au nom de l'avenir qu'il est de la mission du poète de
pressentir et qui ne peut être que l'éveil des peuples,
soyez le bienvenu dans ce pays plus que frère²⁴.

Senghor prononcera le lendemain un discours intitulé, au cas où quelqu'un douterait encore de son point de vue : « La négritude, comme culture des peuples noirs, ne saurait être dépassée ». Pendant la visite, Sarah Maldoror filme un documentaire où l'on peut voir des images du discours de Césaire et de Senghor, ainsi que des extraits de répétitions de *La Tragédie du roi Christophe*. Le 15 février, les deux amis visitent en compagnie de Paulette Nardal le centre de recherches de Fonds-Saint-Jacques dont Césaire avait encouragé la gestation. Reçus par son fondateur, Jean Benoist, ils évoquent des souvenirs de jeunesse. Senghor est alors persuadé, à la stupeur des linguistes et des anthropologues, que « la culture wolof et la culture tamoule ont des racines communes²⁵ ».

La présence du chef d'État sénégalais ne réjouit pas tout le monde. Le Groupe révolution socialiste, dans un supplément à son journal, reproche à Senghor son goût pour un néocolonialisme qui appauvrit son pays et pousse sa population à l'exil en France, ses prisonniers politiques, sa négritude « magique » et non marxiste, son combat pour la francophonie, ou sa future visite à « Baby Doc ».

Au moment où Césaire repart pour Paris, après avoir participé à la campagne des cantonales, ses *Œuvres complètes* sont sous presse. Elles seront publiées à la fin du mois de mai, selon l'achevé d'imprimer²⁶, par le Martiniquais Émile Désormeaux. Jean-Paul Césaire a contribué à la réalisation d'un projet ambitieux, puisqu'il s'agit de réunir, en trois volumes, à la fois la poésie (I), le théâtre (II) et un choix d'essais ou de discours (III) de son père. Césaire, dans une lettre du 15 novembre adressée à Maurice Nadeau qui lui en demandait des nouvelles, n'y attache pourtant pas une importance démesurée. Il s'agit d'une « édition strictement martiniquaise » réalisée par une maison non représentée à Paris. Mais il va lui en offrir un exemplaire.

Son nouveau recueil, *Noria*²⁷, est composé de dix-sept poèmes. La production poétique de Césaire s'est effondrée depuis la sortie de *Ferrements*, en 1960, même s'il a écrit pendant ce temps trois pièces de théâtre et révisé ses recueils précédents. Il n'avait pourtant pas tout à fait abandonné la poésie, comme en témoignent les quatre textes publiés en préoriginale (« Addis-Abeba 1963 », devenu « Éthiopie » ; « Prose pour Bahia-de-tous-les-saints », devenu « Lettre de Bahia-de-tous-les-saints » ; « Ibis-Anubis » et « Quand Miguel Angel Asturias disparut »). Césaire y inclut également sa vigoureuse adresse à René Depestre de 1955²⁸ et le premier poème destiné à sa collaboration avec Lam : « Wifredo Lam... ». Ce titre annonce *moi, laminaire...* qui paraîtra au Seuil en novembre 1982. La minuscule initiale et les points de suspension d'un titre souvent mal transcrit sont essentiels pour saisir le jeu de miroirs entre Césaire – qui ne souhaite pas donner trop d'ampleur à ce « moi » – et Lam, son « âme sœur » rencontrée en 1941.

Parmi les poèmes inédits, dont certains ne seront pas repris dans *moi, laminaire...*, figure « Cérémonie vaudou pour Saint-John Perse », un hommage funèbre, puisque Alexis Leger est mort le 20 septembre 1975. Le titre est provocateur, le « Conquistador en son dernier voyage » étant *a priori* peu sensible à une telle cérémonie.

Par ailleurs, Césaire a de nouveau modifié *Les Armes miraculeuses*. Certaines révisions sont radicales, puisque « La forêt vierge » est maintenant divisée en trois poèmes (« La forêt vierge », « Autre saison » et « Jour et nuit »), tandis que la tragédie *Et les chiens se taisaient* est exclue du recueil pour faire partie du volume consacré au théâtre.

Aliénation consumériste

De retour à Paris, Césaire écrit un hommage à Marie-Louise dite Marguerite Taos Amrouche, qui montre qu'il n'est pas tout à fait insensible à la musique. La sœur de Jean Amrouche, écrivain et interprète de chants berbères, est morte le 2 avril 1976 : « Quand on cherche des témoignages de mondes disparus, on pense tout naturellement à la pierre : monuments ou statues. Mais que dire des voix humaines ? Du cri ? Du chant ? C'est ce plus émouvant que nous apporte Marguerite Taos²⁹. »

Un peu plus de trente ans après le vote de la loi de départementalisation, Césaire est de plus en plus soucieux. À l'Assemblée, il intervient pour signaler l'état d'extrême tension qui persiste, avec le mouvement de grève des ouvriers du bâtiment qui se généralise, et le chômage qui augmente toujours³⁰. Propos qu'il reprend dans *Black-Hebdo* : « Je suis très pessimiste. Je suis même angoissé. Pour moi, à l'heure actuelle, les Antilles jouent leur va-tout. La question est de savoir si, dans dix ans, il y aura encore une Martinique. J'entends une Martinique martiniquaise³¹. » Quand *Fraternité-Matin* vient l'interroger à Fort-de-France, à l'issue de la cinquième édition du festival, Césaire dit souhaiter trouver, dans le cadre des institutions françaises, la possibilité que les Martiniquais soient « des Français entièrement à part », en s'amusant à retourner la revendication habituelle, ajoutant que, si rien ne change, « il n'y aura plus de Martiniquais comme il n'y a plus de Peaux-Rouges³² ». Les mêmes propos seront déclinés à l'Assemblée ou dans la presse sans grand changement pendant les mois suivants. Que veut-il dire exactement ? La réponse sera donnée en juin 1977, dans « Salut à l'émigration », un message envoyé aux Antillais de Paris qui l'avaient invité à participer à une réunion sur les problèmes de l'outre-mer³³. Césaire y reprend le thème du « génocide par substitution », soulignant les dangers de l'émigration des Antillais en France et de l'immigration « de Blancs, et de pieds-noirs racistes aux Antilles ». Il ajoute sur le même ton : « On peut assurer que du train où vont les choses, dans dix ans la Martinique sera un pays blanc, en tout cas, un pays où l'élément blanc aura pris une telle importance qu'il sera en mesure physiquement de faire la loi et d'imposer sa volonté. » Son discours nationaliste ouvrirait-il la voie au racisme ? Dans un autre

entretien³⁴, il affirme plutôt qu'il s'agit d'une disparition psychique et culturelle due au « naufrage de l'aliénation », au « lavage de cerveau ». Sauf que cette nouvelle aliénation est plus difficile à combattre que la poésie doudouiste, puisqu'elle est surtout la conséquence de la société de consommation que le député Césaire a contribué à instaurer, en réclamant, depuis 1946, des avancées sociales et des financements pour les départements d'outre-mer. Une aliénation d'autant plus irrésistible qu'elle touche une population qui n'a pas bénéficié d'une vie facile. Alors, comment ne pas se jeter sur l'électricité, et bientôt sur le climatiseur, quand il fallait s'éclairer à la bougie ou à la lampe à pétrole ; se réjouir de se déplacer en voiture, même payée à crédit, quand les transports publics sont indigents ; et comment ne pas être happé par les supermarchés qui prolifèrent dans leur superbe modernité. Le mode de vie a changé à la Martinique bien davantage que dans le tiers-monde caribéen ou africain. Il devient terriblement dépendant d'un confort matériel que ne pourrait plus contredire aucune « nation » en gestation. Césaire le sait bien, qui affirmera : « C'est un pays qui, happé par l'engrenage d'une certaine décadence, est broyé par la logique implacable de la société de consommation³⁵. »

Calamités

Avant les élections municipales de mars 1977, Césaire est obligé de faire état des graves difficultés financières de la municipalité. Les critiques sont nombreuses. Les plus aimables se contentent de constater qu'il est un grand poète, mais un piètre gestionnaire. D'autres lui reprochent son clientélisme, son désordre, son irréalisme...

Il tient donc une conférence de presse³⁶ à la mairie, le 12 janvier 1977, lors d'une « journée portes ouvertes », dans laquelle il justifie comme il le peut ses dépenses : charges salariales (3 000 employés municipaux) ; nouveaux problèmes dont celui de la circulation automobile (800 voitures supplémentaires par mois à la Martinique) ; onéreux travaux de restauration (cathédrale et marché), etc. Il utilise habilement l'épistrophe pour mettre en valeur l'action de la municipalité : « Les crèches (une pour 10 000 habitants), c'est nous !

Les écoles, c'est nous ! Les égouts, l'eau, l'électricité, la canalisation des rivières, c'est nous ! » Quant aux embouteillages, ce n'est pas « nous », c'est Colbert (« Nous avons urbanisé, mais Colbert, à l'époque duquel la ville a pris son essor, n'avait pas prévu la circulation automobile. »).

La situation est d'autant plus tendue que l'opposition s'est unie face à Césaire, autour d'un homme plus sérieux que le caricatural Louis-Marie Rimize. L'avocat Léon-Laurent Valère préside depuis 1964 l'Union démocratique martiniquaise et milite aussi pour la reconnaissance des spécificités locales, sans revendiquer une autonomie dont l'ambiguïté effraie une bonne partie de la population, quand elle n'y est pas farouchement hostile.

Au même moment, Césaire accorde un entretien pour les *Cahiers césairiens*, essentiellement consacré aux images et aux symboles de sa poésie³⁷. Il interroge la théorie de Bachelard concernant l'affinité du psychisme pour un élément naturel et explique le rôle du volcan dans son œuvre, contestant cependant qu'il systématise consciemment le jeu des symboles : « La Martinique est un pays montagneux et en même temps de feu... de feu à cause du soleil, le soleil qui joue un très grand rôle dans ma poésie, mais aussi du volcan... Car c'est précisément le volcan qui fait la liaison entre le feu et la terre, entre le feu et la montagne, le volcan n'étant que la montagne de feu, la montagne du feu. »

L'écrivain récuse la misogynie dont il est régulièrement accusé, en particulier pour le rôle mineur et stéréotypé que jouent les femmes dans son théâtre (mère ou amante dépourvue d'héroïsme). Sans doute l'épopée fait-elle une part belle aux héros masculins, mais la place de la femme dans la société martiniquaise est prépondérante : « C'est elle qui a maintenu la race, c'est elle qui a maintenu la tradition. Dans toutes les familles martiniquaises, même les plus bourgeoises, vous allez toujours voir qu'à l'origine, il y a une femme qui est, si je puis dire, un grand homme³⁸. »

Pourquoi n'écrit-il plus guère de poésie ? « Vous savez, je suis dévoré par la vie administrative. [...] Mais dès que je pourrai souffler un peu, je reviendrai à ce qui est quand même pour moi l'essentiel. »

La récréation aura été de courte durée. Une campagne cruelle est menée. Le PPM placarde une image sur laquelle Valère est caricaturé en gorille et surnommé King Kong – il s'agit d'un montage de deux

affiches de films joués à Fort-de-France : *King Kong* et *Peur sur la ville*. Le 18 février 1977, Alier, Darsières et Césaire tiennent une réunion électorale particulièrement offensive³⁹. Le maire attaque violemment Valère qui serait « un personnage plus ou moins décoratif », qui se contenterait de jouer « le rôle d'intermédiaire entre le pouvoir et une plèbe d'administrés ». Bref, il acquiescerait à toutes les décisions du préfet. Césaire joue aussi sur le registre pathétique, en montrant une nouvelle fois son art des combinaisons discursives :

Je connais bien l'histoire de ce peuple, je l'ai suivie, je l'ai vécue d'étape en étape. Et ces étapes, je le sais, depuis la cale des négriers, sont des étapes de sueur, de sang, de larmes... Trente ans ! C'est dire que j'ai reçu beaucoup de coups, et toujours je les ai acceptés comme faisant partie du lot de ceux qui ont choisi une fois pour toutes leur camp, le camp du peuple.

Il reprend donc la célèbre formule de Winston Churchill, exprimée au début de la guerre, le 10 mai 1940, en l'articulant à deux autocitations : « Hors des jours étrangers » (*Ferremets*), et « j'ai guidé du troupeau la longue transhumance » (*Noria*) :

Eh bien si à mon tour j'ai, aujourd'hui, quelque chose à demander à ce peuple, c'est, à une heure en vérité cruciale, c'est de ne pas se tromper de route et encore moins de berger. [...] Pour ma part je ne prendrai du repos que lorsque, la conscience tranquille, je vous aurai menés, hors des jours étrangers, en vue des terres promises de la liberté et de la régénération martiniquaise.

Les difficultés révèlent à quel point Césaire adore la vie politique, comme il le confirme à Pierre-Marie Doutrelant : « À l'approche des municipales, je me retrouve d'attaque comme un vieux cheval attiré par l'odeur de la poudre⁴⁰. » Cette combativité est efficace. Le 13 mars 1977, la liste qu'il a menée remporte les élections municipales avec près de 70 % des voix contre 30 % pour celle de Valère.

En juillet 1977, le 7^e congrès du PPM affronte trois difficultés

essentielles que Césaire résume dans son discours : le manque d'attractivité d'un parti qui peine à mobiliser et à recruter des adhérents ; de persistantes tensions internes dues au fait que les militants se sentent exclus des décisions ; les « sempiternels défauts martiniquais » que sont l'« esprit de clan », le « copinisme », le « sentimentalisme » et le « subjectivisme », qui empêchent de se regrouper autour d'idées ou de principes. Il faut donc réformer le parti en lui donnant à la fois davantage de structure idéologique et un mode de fonctionnement plus ouvert⁴¹.

En août, dans la perspective d'une victoire de la gauche française aux élections de 1978, les partis et organisations autonomistes des départements d'outre-mer se réunissent à Sainte-Anne (Guadeloupe) pour réaffirmer les positions de la Convention de Morne-Rouge (août 1971), qui avaient été immédiatement mises à mal par des dissensions. Mais la gauche française rompt son union en septembre.

Césaire rentre à Paris pour rejoindre l'Assemblée après avoir décidé que le 22 mai, date retenue pour célébrer l'abolition de l'esclavage, serait une journée fériée pour les travailleurs municipaux et les élèves des écoles de Fort-de-France⁴², décision qui entre dans le cadre de sa politique nationaliste, mais à laquelle s'oppose le vice-recteur de l'académie des Antilles et de la Guyane.

Le 21 janvier 1978, Léon Gontran Damas meurt à Washington D.C. Il y vivait avec son épouse brésilienne, Marietta Campos, et enseignait depuis quatre ans à l'université Howard, la plus réputée des universités « noires » des États-Unis. Même si leurs relations furent parfois orageuses, Damas était l'un de ses plus anciens amis, rencontré cinquante-trois ans auparavant au petit lycée Schoelcher. Leurs liens sont tissés de mille expériences et d'une « angoisse nègre » en partage. Césaire écrit un hommage poétique⁴³ pour la « soirée-veillée littéraire et artistique » organisée à l'Unesco le 22 février :

et toi

qu'est-ce que tu peux bien faire là
noctambule à n'y pas croire de cette nuit vraie
salutaire ricanement forcené des confins
à l'horizon de mon salut

Frère

feu sombre toujours

Du 31 août au 2 septembre 1978, les cendres de Léon Gontran Damas passeront par Fort-de-France où la municipalité organisera une cérémonie à laquelle sont conviés la famille et les amis de celui que chacun s'accorde à reconnaître comme un précurseur. Le 31, au vernissage de l'exposition *Black Label*, Césaire prendra la parole pour prononcer un vibrant discours en la mémoire de son ami, rappelant son éducation, « véritable dressage colonial », sa vie parisienne « de transplanté errant de bar en bar », sa complexité, sa lucidité, sa mélancolie :

Damas, mon compagnon de toujours, toujours frère et ami, je souhaite que cette exposition te fasse mieux comprendre, et surtout qu'elle te fasse mieux aimer parce qu'elle t'aura fait mieux connaître : derrière l'ironie, la sentimentalité ; derrière le ricanement, la souffrance ; derrière le jeu de mots, la profondeur ; derrière la désinvolture, le tragique ; derrière le cynisme, la ferveur ; derrière le sarcasme, la foi, la foi inébranlable dans l'avenir⁴⁴.

Le 2 septembre, une rue Léon Gontran Damas sera inaugurée à Fort-de-France.

La campagne des législatives de mars 1978 est la plus terrible de la carrière parlementaire de Césaire. Pour la lancer, il s'exprime le 24 février⁴⁵ avec une gravité exceptionnelle, en prononçant une longue allocution très énergique, très didactique, au titre maoïste (certainement pour se moquer d'une partie de ses contradicteurs) : « Le discours des trois voies ou des cinq libertés ». Il s'agit d'affirmer et d'affirmer une doctrine, conformément aux annonces faites au dernier congrès du PPM. La Martinique est à la croisée des chemins, plus précisément à l'intersection de trois voies : « la départementalisation intégrale », l'indépendance, ou l'autonomie. La première, quand bien même elle serait souhaitée, s'est avérée impossible, car la France ne veut pas y mettre le prix. La deuxième

pose des problèmes moins de finalité que de moyens pour y parvenir. Les indépendantistes qui prétendent l'imposer non par le vote, mais par la révolution, sont inconséquents :

Pas d'élection ! soit ! Mais alors, prenez vos armes, vos coutelas ébréchés, vos bombes artisanales ; prenez le maquis, tenez la montagne. Je n'insiste pas : Quel homme politique ayant le sens des responsabilités peut, de sang-froid, engager notre peuple dans une telle aventure ? [...]

En bref, et vous l'avez compris : l'indépendance ne se donne pas. Ça se prend, ça s'arrache, ça se paie en sang et en cadavres.

Personne n'étant prêt à payer ce prix, seule reste la voie de l'autonomie, un concept resté particulièrement flou et que Césaire va cette fois tenter de décliner en « cinq libertés », tirées de cas concrets soumis à ses auditeurs : liberté douanière, destinée à protéger le marché local ; liberté commerciale pour commercer avec les pays voisins ou sortir du Marché commun européen ; liberté économique qui permettrait de décider localement de stratégies industrielles ; liberté culturelle pour vivifier la culture martiniquaise et la langue créole, en particulier par la révision des programmes scolaires « scandaleusement inadaptés à ce pays, et souvent traumatisants pour l'enfant martiniquais » ; liberté politique pour que la Martinique soit administrée par des Martiniquais, et non plus par des fonctionnaires français n'ayant aucun compte à rendre au peuple martiniquais.

La démonstration achevée, Césaire affirme avec beaucoup d'optimisme que ce statut permettrait de préserver des liens « d'association, de coopération et de solidarité » entre « l'État autonome » martiniquais et la France. En rassurant la population sur le fait que ce ne serait pas « un retour à la misère », ou « l'antichambre de l'indépendance ». Il termine en évoquant les combats qu'il a menés à l'Assemblée nationale depuis trente-trois ans. Ceux d'un « chien de garde des Martiniquais », d'un « semeur d'idées », d'un « éveilleur des consciences ».

Les propos des trois voies ou des cinq libertés qui se veulent éclairants restent pourtant obscurs. Car comment imaginer la constitution d'un « État martiniquais » qui ne soit pas indépendant ;

dans le cadre d'une fédération avec la France qui n'est pas un État fédéral ? De quelle autonomie économique jouirait cet État ? Et si l'autonomie économique n'est pas assurée, comment garantir une autonomie politique ? En outre, Césaire élude une quatrième voie possible, celle de la « départementalisation adaptée » qu'il a lui-même promue pendant longtemps, demandant des « franchises » supplémentaires correspondant aux « particularités » antillaises. Une voie que la droite revendique. Camille Petit, député du Nord, déclare dans *Le Monde* être en faveur d'une « décentralisation ». Ainsi d'ailleurs que Michel Debré, qui s'opposera à Césaire le 12 mai, au cours de la discussion d'une question orale qu'il a posée en tant que député de La Réunion, au sujet du développement des départements d'outre-mer, alors que le nouveau secrétaire d'État, Paul Dijoud, n'a pas encore exposé ses projets. Césaire y attaque à nouveau le « mythe de l'Europe tropicale » qui conduit l'outre-mer à « tout acheter à l'Europe qui, pour sa part, ne nous achète rien ou presque ». Pour la question douanière, il se réjouit que Debré souhaite instituer des mesures spécifiques à l'outre-mer. Cette décision provoque un échange comique entre l'ancien rédacteur de la Constitution de 1958 et le député martiniquais refusant de transiger avec la logique :

AIMÉ CÉSAIRE : [...] Cela dit, je ne peux m'empêcher de souligner certaines contradictions et certaines inconséquences. Il faut bien se rendre compte qu'on ne peut être à la fois pour la départementalisation économique et pour la singularité économique.

MICHEL DEBRÉ : Pourquoi ?

AIMÉ CÉSAIRE : On ne peut être pour le statut départemental et, en même temps, y déroger.

MICHEL DEBRÉ : Mais pourquoi ?

AIMÉ CÉSAIRE : Parce que ce n'est pas logique, tout simplement !

MICHEL DEBRÉ : Vous êtes trop juriste pour un [littérateur](#)⁴⁶ !

À moins qu'autonomie ne soit synonyme de départementalisation adaptée, et que tout le monde soit finalement d'accord sur le principe, les divergences ne portant que sur le degré d'adaptation. Y compris les

indépendantistes qui, comme le signale Césaire dans sa vigoureuse apostrophe, sont, pour la plupart, davantage en faveur d'une indépendance « nominale » que réelle.

La véritable question semble bien celle de la logique, à effets psychologiques. Deux positions opposées la préservent. Celle des départementalistes satisfaits d'être Français et qui vivent leurs « particularismes » culturels sur un mode mineur et non contradictoire. À l'opposé, celle des véritables indépendantistes, prêts à sacrifier les bénéfices matériels de la départementalisation au profit d'une nouvelle dignité, et à engager un combat fût-il violent. Au milieu, une vaste nébuleuse instable qui, en proie à la nouvelle aliénation consumériste, évolue au gré des circonstances dans un grand inconfort logique et psychique. Une position que Césaire déplore régulièrement sans y apporter de solution. Il avait dramatisé cette aliénation en s'inspirant de la fable de La Fontaine « Le loup et le chien » : « Le rêve des gens au pouvoir, c'est peut-être d'avoir des Nègres gros, gras, luisants. Moi, je préfère le loup maigre. J'ai peur de la trace du collier⁴⁷. » Pour ceux qui ne sont ni heureux d'être français ni pressés de ne plus l'être, l'aporie se paie au prix d'un ressentiment corrosif dirigé contre un « colonialisme » d'autant plus gênant qu'il accroît subventions européennes, avantages sociaux et dérogations fiscales.

Le 9 mars, Théolien Jalta est tué de plusieurs coups de couteau au cours d'une rixe avec les partisans de Césaire sur la Savane de Fort-de-France, pendant une réunion électorale de Michel Renard, candidat du Rassemblement pour la République. Des heurts avaient éclaté au moment où Jalta et d'autres membres du service d'ordre de Renard tentaient de faire taire un groupe de perturbateurs. Deux autres personnes sont blessées. Césaire réplique en affirmant tout d'abord que la réunion était illégale, puis adresse un télégramme à Michel Renard, l'accusant d'être responsable des événements : « Au nom de quoi et avec l'autorisation criminelle de qui avez-vous constitué ce service armé qui ne pouvait que semer la provocation et semer la violence ? Vous portez donc la totale responsabilité de cette affaire⁴⁸. » Le 10 mars, le Parti progressiste martiniquais tient une conférence au cours de laquelle Césaire prend la parole avec solennité :

Un homme est tombé hier soir. Il est tombé dans un combat douteux, pour une cause douteuse, mais je m'incline devant sa dépouille. Mes condoléances, je les présente à sa famille et non à ses employeurs, à ceux qui pleurent sa mort, et non à ceux qui l'exploitent. Martiniquaises, Martiniquais : victime du colonialisme, cet homme l'aura été jusqu'au bout. Un mort, ça suffit. Un mort, c'est trop. Reprenons notre sang-froid⁴⁹.

Le 12 mars, Césaire est réélu député au premier tour sans éclat, avec 52,6 % des suffrages exprimés. L'élection sera contestée, mais le Conseil constitutionnel rejettera la requête⁵⁰. Au moment de cette élection, le PPM fête son vingtième anniversaire. Le 20 mai 1978, le Parti socialiste martiniquais fusionnera avec lui. En France, la droite a obtenu 290 sièges, contre 201 pour la gauche.

Le 26 février, Senghor avait été réélu président du Sénégal avec 82 % des suffrages. Pour la première fois, plusieurs candidats avaient pu se présenter. Le président du Sénégal avait bien affirmé en janvier 1974 qu'il aurait aimé prendre sa retraite, mais le projet a été remis à plus tard. Il ne démissionnera qu'en 1980.

Notoriété extensive

Césaire n'a guère le temps de promouvoir son œuvre, activité qu'il a en outre toujours considérée comme un pensum. Après quelques hésitations, il sera donc soulagé de pouvoir déléguer une sorte de mission de relations publiques à Jacqueline Leiner.

Employée à la Bibliothèque nationale, elle avait rencontré à Paris, pendant la guerre, Wolfgang Leiner, un Allemand spécialiste de la littérature française du XVII^e siècle et passionné par le théâtre contemporain. Depuis 1963, il enseignait à l'université de Washington (Seattle) où sa femme décida de reprendre ses études, après avoir renoncé à sa carrière d'écrivain⁵¹. Sa thèse sur Paul Nizan soutenue en 1969⁵², elle put elle aussi enseigner aux États-Unis. Jacqueline Leiner a d'abord tenté d'approcher Senghor, puis décide de venir interroger Césaire à Fort-de-France, en décembre 1974⁵³. De retour en Europe en

1975, elle désire rééditer *Tropiques*. Lors d'un premier rendez-vous à l'Assemblée, Césaire juge le projet extravagant : « C'est une revue née dans des circonstances particulières... Je ne crois pas qu'elle intéresse beaucoup de gens aujourd'hui. » Il n'est pas tout à fait hostile cependant, et lui offre de la revoir. Elle parvient à le convaincre au bout d'une année de laborieux efforts, en lui assurant qu'elle s'occupera de tout : obtenir l'accord de Ménil – avec lequel Césaire n'est toujours pas réconcilié –, suivre l'édition avec Jean-Michel Place avec qui elle a déjà travaillé...

Toutefois, le livre devra « dormir deux ans dans les tiroirs de Jean-Michel Place, sans doute pour des raisons financières⁵⁴ ». Finalement, il sort en juin 1978 et l'événement est fêté avec les Thésée et leur fille adoptive, Michel et Louise Leiris, Lou Lam...

Jacqueline Leiner continuera à s'occuper énergiquement de diverses affaires césairiennes. C'est ainsi qu'elle organisera plusieurs colloques, des publications collectives, sans pourtant jamais écrire de monographie sur « son » auteur. Peu avant la sortie de la réédition de *Tropiques*, le 2 juin, une adaptation musicale de *Cahier d'un retour au pays natal* est créée au Grand Théâtre de Genève. *La Cantate du retour* est dirigée par Robert Cornman, un musicien et chef d'orchestre new-yorkais. Césaire s'y rend avec les Thésée. C'est l'occasion d'une conférence où il met en relation ce qu'il appelle « la littérature nègre d'expression française », avec la littérature mineure, définie par Deleuze à partir de l'exemple de Kafka : littérature d'une minorité écrite dans une langue majeure. Mais cette notion ne lui convient pas totalement : « Pour ma part, brochant sur le même thème, je penserais à un autre mot suggérant davantage insolence et violence. Pour décrire l'activité spécifique d'un groupe allogène, hors territoire, qui s'empare d'une langue, en fait son bien et la plie à ses besoins propres, je songerais volontiers à la piraterie. » Cette langue piratée est aussi « une langue rechargée [...] dynamisée ». Elle mène une « entreprise révolutionnaire » contre ceux qui, en Occident, ont prétendu que la page de l'histoire africaine restait vide. Le discours ethnologique, y compris celui de Frobenius, procédait d'un « regard blanc posé sur le nègre », d'un « savoir blanc », « un savoir périphérique qui occulte le nègre autant qu'il le révèle ». En donnant à entendre pour la première fois le « moi-nègre », la littérature de la négritude opéra une véritable révolution : « C'est alors que la poésie reprend toute sa valeur

opératoire : avec son double visage de nostalgie et de prophétie, elle est salvatrice parce que récupératrice de l'être et intensification de la vie. » La poésie est donc de l'« anti-ethnologie⁵⁵ ».

Après la sortie des *Œuvres complètes* en 1976, et peu après la réédition de *Tropiques*, un autre bilan est publié par Thomas A. Hale. Une première version des « Écrits d'Aimé Césaire » paraît en effet dans la revue québécoise *Études françaises*⁵⁶. C'est le résultat d'une méticuleuse recherche qui a conduit le doctorant Hale à recenser et à présenter la quasi-intégralité des textes publiés de Césaire. Un précieux instrument de travail qui donne une base solide aux nouveaux chercheurs. Au même moment paraît chez Désormeaux la thèse de Jack Corzani, *La Littérature des Antilles-Guyane françaises*. Corzani l'avait soutenue en 1976, à la Sorbonne, sous la direction de René Étiemble. Hubert Juin en rend compte dans un long article⁵⁷ où il met la littérature de Césaire en perspective avec celle d'auteurs plus jeunes, Édouard Glissant, Jeanne Hyvrard, Vincent Placol, ou les Antillais d'adoption que sont Salvat Etchart, ou André Schwarz-Bart.

Alors qu'un nouvel élan littéraire semble reléguer Césaire dans le passé, son œuvre poétique est en train d'être traduite en langue anglaise par Clayton Eshleman et Annette Smith, à partir de la version publiée dans les *Œuvres complètes*. Il n'y attache aucune importance. Il a bien voulu recevoir Eshleman à Paris, mais tarde à donner les explications attendues pour le *Cahier* et, quand il daigne répondre, ses explications sont des plus vagues. Le traducteur s'en plaint à Jacqueline Leiner dans une lettre du 1^{er} décembre 1978. Le poète ne sait plus d'où lui est venu le terme *patyura* qui désigne un « petit animal » « ressemblant à un racoon » ; *lait jiculi* serait la sève d'un arbre toxique ; *menfenil* un oiseau, sans autres détails ; *verriton* un néologisme fondé sur un mot latin qui signifie « balayage » (*sweeping*). Césaire ignore qui détient les droits sur son *Cahier*, peut-être ses sœurs. Le traducteur s'étonne en outre que l'auteur n'ait pas pris la peine de vérifier la mise en page de *Cahier d'un retour au pays natal* dans le volume de ses œuvres complètes. Elle reprend les erreurs de la version éditée chez Présence africaine, alors que le coffret de l'éditeur martiniquais est vendu à prix d'or. *The Collected Poetry*⁵⁸ paraîtra cependant en 1983 et sera complété par *Lyric and Dramatic Poetry*⁵⁹ en 1990. Deux livres soigneusement édités et illustrés d'œuvres de Lam.

Césaire aura été plus coopératif avec Keith Louis Walker. Le

doctorant à l'université de Princeton, sous la direction de Léon-François Hoffmann, s'est lancé avec témérité dans une étude stylistique et thématique inspirée par le psychocritique Charles Mauron⁶⁰ et par Gaston Bachelard⁶¹. Pour l'encourager, Césaire lui offre un texte inédit qui sera repris dans *moi, laminaire...* Face aux cataclysmes, le poète éprouve sa parole « épuisée d'un doute à renaître » pour trouver « la force de regarder demain ».

Xénophobie ?

L'été est éprouvant à la Martinique où Césaire assiste aux obsèques d'un Martiniquais âgé de dix-huit ans, Alain Jovignac, abattu le 1^{er} juillet, apparemment sans la moindre raison, par un jeune caporal-chef de l'armée française, alors qu'il jouait au football avec des camarades dans les douves du fort Desaix. Le festival culturel est dédié cette année-là « À la lutte du peuple martiniquais contre l'oppression ». Il est suivi par les tristes cérémonies du transfert des cendres de Léon Gontran Damas.

En septembre 1978, Césaire écrit un poème exceptionnellement daté, « Carnet de route », qui prendra le titre d'« éboulis⁶² » dans *moi, laminaire...* Le désarroi qui s'exprime fait songer aux élégies les plus désespérées de *Ferrements* : « Hors sens, hors coup, hors gamme ». Les mots mêmes sont menacés :

À preuve les grands fagots de mots qui dans les coins
s'écroulent

Rage. Ravage. Coup de chien. Coup de tabac. Coup pour
rien.

Les « vœux du député-maire » qui paraissent dans le *Bulletin municipal de la ville de Fort-de-France* montrent que 1979 s'ouvre sous de mauvais auspices : « Rarement les perspectives ont été aussi sombres et le péril plus évident. » Le contraste avec les îles anglaises est d'autant plus saisissant qu'en novembre 1978, près de cinq siècles après avoir été visitée par Christophe Colomb, la petite Dominique, située entre la Martinique et la Guadeloupe, est devenue

indépendante. En 1979, ce sera au tour de la petite Sainte-Lucie, toute proche du sud de la Martinique, puis de Saint-Vincent et des îles Grenadines. Les indépendances anglaises intensifient l'émigration illégale d'une population pauvre et soupçonnée de contribuer à l'augmentation de la délinquance et du trafic de drogue. L'hostilité des Antillais français à l'égard des anciens sujets britanniques se manifeste parfois avec beaucoup de violence.

La tension monte encore à la Martinique quand, le 5 mars 1979, à l'occasion de l'ouverture de la campagne des élections cantonales, Camille Darsières, secrétaire général du PPM et suppléant de Césaire à l'Assemblée, recommande aux « amis européens » de « plier bagage » et de quitter la Martinique [...] quand il en est temps encore ». Darsières récusera les reproches de racisme qui lui sont adressés, arguant qu'il s'agissait simplement de tirer « le constat de l'hémorragie » martiniquaise, et de « crier à la face du monde qu'il urge de mettre un garrot⁶³ ». Il n'empêche, cet avertissement sème la stupeur chez les « amis européens » et parmi les militants du PPM.

Antillanité ?

Dans un entretien publié en juin 1979, Césaire commente sans doute pour la première fois publiquement la notion d'« antillanité » promue par Glissant, en affirmant qu'« il n'y a pas de querelle entre antillanité et négritude ». Pourquoi ? « C'est exactement la même chose pour la bonne raison que la négritude est une composante de l'antillanité⁶⁴. » La réponse, par son manque de logique – l'inclusion équivalente à une identité – exprime surtout son agacement. Sur le fond, les deux termes sont suffisamment vagues pour qu'on puisse à la fois les rapprocher et les opposer, la discorde portant sur un degré plus ou moins élevé de déterminisme africain dans l'identité antillaise, et sur une évaluation différente de l'harmonisation par synthétisation « imprévisible » de ses composantes multiples par le processus de « créolisation ». Pour Césaire, cette créolisation liée à une histoire tragique ne peut être extrapolable en mondialisation heureuse ou les conflits persistants seraient mués en « syncrétisme de grand style », selon l'expression de Leiris, ou en vertueuse « Relation ».

Le conflit est surtout d'ordre personnel, car Césaire avait l'habitude de se montrer très tolérant avec ceux qui ne partageaient pas ses idées s'il appréciait par ailleurs leur tempérament. Ainsi se défiait-il de l'homme, de son parcours et de son discours.

Glissant a certainement eu bien du mal à se démarquer d'un Césaire partout préalable et toujours prééminent, sauf dans le domaine romanesque qui lui avait valu le prix Renaudot pour *La Lézarde*, en 1958, Césaire n'étant pas attiré par le roman. Le très jeune homme avait milité en faveur de Césaire, lors des élections de l'après-guerre, et l'influence littéraire ne fait aucun doute : Glissant a publié en 1959 la première version de sa pièce de théâtre intitulée *Monsieur Toussaint*. Dans son recueil *Le Sel noir* (Seuil, 1961), l'un de ses poèmes s'intitule « Le grand midi »... Il ira jusqu'à affirmer contre toute évidence qu'il avait participé aux discussions entre les Césaire et les Breton en 1941, alors qu'il était collégien. Son ancienne allégeance s'est muée en incessantes critiques qui rallient une partie de l'extrême gauche hostile à Césaire.

La vie et les activités politiques de Glissant sont particulièrement insaisissables dans les années 1950-1970. Dans sa thèse de doctorat, Raphaël Lauro⁶⁵ donne quelques pistes fondées sur son étude des sources archivistiques, en indiquant des zones d'ombre. Avant de participer à la fondation du Front antillo-guyanais pour l'autonomie (FAGA), en avril 1961, Glissant aurait séjourné plusieurs fois à Cuba, probablement depuis juillet 1960, comme sympathisant, mais sans participer à la révolution cubaine, contrairement à Depestre. Il était en tout cas absent lors des réunions de 1967 et de 1968 à La Havane. Qu'a-t-il fait depuis la dissolution du FAGA ? Pourquoi a-t-il mis un terme à son activité politique, en ne témoignant pas, par exemple, au procès de l'OJAM ? Rentré à la Martinique vers 1965, avec sa femme, Maryze – médecin gynécologue, membre de la famille Hospice –, Édouard Glissant a ouvert en novembre 1967 un lycée privé, l'Institut martiniquais d'études qui s'installe après quelques errements dans le quartier chic de la Route de Didier, pour proposer une alternative martiniquaise à l'enseignement public. Il y organise ses propres animations culturelles et crée, en 1971, sa revue *acoma* comme organe de son groupe de recherches en sciences sociales qui comprend des étudiants ou des professeurs de l'institut⁶⁶. Les membres de ce groupe, qui évolueront au fil du temps, se veulent les défenseurs et les

illustrateurs « d’une conception précisément “métissée” des cultures et de leur mutuel enrichissement⁶⁷ », en s’intéressant surtout aux questions sociologiques. L’œuvre de Césaire n’y est guère mentionnée, même quand il s’agit d’étudier le théâtre comme « conscience du peuple⁶⁸ », à l’exception d’un article d’André Lucrèce intitulé « Le mouvement martiniquais de la négritude⁶⁹ ». Les dissensions internes et les problèmes économiques mettront fin à une expérience que Césaire a imperturbablement ignorée. Sans doute, à l’instar de nombreux intellectuels martiniquais ou guadeloupéens⁷⁰, juge-t-il les propos de Glissant séduisants, mais trop métaphoriques, trop « déconstruits », pour permettre de saisir la cohérence et l’efficience d’une pensée. Il aurait certainement partagé le point de vue de Katell Colin qui montre comment « Glissant consacre une bonne part de son énergie créatrice à mettre en place des stratégies visant à paralyser le récepteur, de façon à l’inviter à la docilité et à le prédisposer à la paraphrase critique. Des procédés comme l’opacité ou la répétition, la mise en place d’une structure qui fonctionne sous le signe du relais ainsi qu’une pratique systématique de l’autoréférentialité sont autant de stratégies qui désorientent son lecteur⁷¹ ». La répétition peut d’ailleurs se tourner en contradiction, comme l’explique Lauro :

L’exemple le plus emblématique est celui de l’opposition désormais convenue entre l’idée d’une « identité-rhizome⁷² » et celle d’une « identité-racine ». Mais en soutenant que Glissant défendait le « rhizome » contre la « racine unique », on oblitère toute la part de l’œuvre qui nuance un tel clivage et notamment le fait qu’Édouard Glissant cherchait lui-même à « enraciner son être ». Par conséquent, le lecteur critique ne sait comment se livrer au travail d’exégèse sans immédiatement se mettre en porte-à-faux, sans trahir les discordances, les revirements du sens, les nombreux balancements dualistes du propos, sans briser, en somme, les incessantes palinodies silencieuses qui constituent la trame de l’œuvre et reflètent les ambivalences de la pensée⁷³.

En outre, Césaire n’est pas prêt à négocier un universalisme sur

lequel il a fondé de tout temps sa dialectique. Un « universel » récusé par Glissant comme notion « occidentale ». Césaire estime par conséquent que son compatriote ne propose aucune perspective nouvelle : ni pour sortir de l'impasse politique dans laquelle se trouvent les Antilles ni pour dépasser ses propres contradictions.

Dans son entretien de juin 1979, Césaire indique aussi qu'il présidera un festival des arts nègres, prévu pour 1980 ou 1981, et qu'il se rendra en Afrique pour consulter les chefs d'État à ce sujet, alors que le festival de Fort-de-France représente, pour sa part, l'affirmation de l'identité et la culture profonde de la Martinique. Mais Alioune Diop mourra le 2 mai 1980 et, avec lui, disparaît la possibilité ou le désir de réaliser un tel projet⁷⁴.

Ultrapériphérie

Le 25 juin 1979, Césaire s'adresse aux cinq cents membres de l'Association américaine des professeurs de français – organisation qui représente 10 000 enseignants et chercheurs – réunis pour leur 52^e congrès annuel, dans un hôtel des Trois-Îlets⁷⁵. C'est l'occasion de préciser sa conception de la nation martiniquaise. La structure didactique et les références savantes de sa communication masquent toutefois une certaine confusion. Empruntant les termes de « centre » et de « périphérie » à l'ouvrage *L'Impérialisme et le développement inégal* de l'économiste Samir Amin⁷⁶, Césaire souhaite montrer que la Martinique est périphérique et marginale, non seulement par rapport à l'Europe, mais aussi par rapport à l'Afrique et aux Amériques. Une marginalité renforcée par son statut atypique de département colonial.

Il retrace l'histoire du peuplement de l'île depuis la « zone de culture atlantique », en reprenant la terminologie d'un Frobenius qu'il avait pourtant critiqué à Genève. Les esclaves arrivèrent donc en apportant une culture et une philosophie bien différentes de celles des colons français : « La rencontre du monde noir et du monde blanc aux Antilles, cela n'a pas été seulement une rencontre d'hommes, un choc d'hommes, une rencontre de maîtres et de serviteurs, ça a été plus profondément un choc de culture, un choc de philosophie. » Le monde blanc est caractérisé par sa volonté de puissance, le monde noir est

celui « dont la philosophie se fonde sur une volonté essentielle d'intégration, de réconciliation, d'harmonie, c'est-à-dire de juste insertion de l'homme dans la société et dans le cosmos par la vertu opérationnelle de la justice d'une part, et de la religion d'autre part ». Cette philosophie d'origine africaine serait à la base de la culture et de la sociabilité martiniquaises qui se manifestent par la danse, la musique ou la façon de se saluer. Et la Martinique serait une « nation » en vertu de cet héritage philosophique commun.

L'axe principal de son raisonnement est fondé sur l'analyse, également ancienne et également controversée, d'Oswald Spengler, convoqué cette fois explicitement. La nation correspond bien à un « mythe ». Césaire en périodise trois, selon le type de dynamisme ayant catalysé l'énergie des « masses » martiniquaises. La période esclavagiste (jusqu'en 1848) a été dominée par le « mythe de l'émancipation ». Le siècle suivant, celui du colonialisme, a donné naissance au « mythe de la justice sociale et de l'égalité, le mythe de la citoyenneté française à part entière qui, sur le plan politique, nous mène tout droit à l'idée de la transformation du pays en département français ». Ce mythe est « dépassé au profit de celui du nationalisme martiniquais, le mythe de la Martinique martiniquaise, le mythe du pouvoir martiniquais ». Un mythe qui reste fragilisé par une « acculturation » ayant succédé à une « déculturation », alors amplifiée par « les bouleversements économiques qui ont transformé l'ancienne société de production paysanne en une société de consommation ». Derrière l'apparente fluidité du propos, Césaire cherche à convaincre sur des bases théoriques périlleuses. Une nation et une culture peuvent-elles être en péril, « décadentes », quand elles n'ont pas encore rayonné de tous leurs feux ?

Le 3 juillet 1979, alors que le festival de Fort-de-France est dédié à la « lutte des Noirs américains pour l'égalité des droits et contre la discrimination raciale », Césaire reçoit au Parc floral une délégation dont font partie Valerie Jackson, l'épouse du maire d'Atlanta, Cardiss Collins, députée et présidente de l'Association des parlementaires noirs (*Black Caucus*), Yolanda King, fille de Martin Luther King, et Hoyt Fuller, éditeur du magazine *Black World*. C'est à cette occasion qu'il rend hommage aux véritables inventeurs de la négritude que furent pour lui les écrivains de la *Harlem Renaissance* et Paulette Nardal.

Dans la matinée du 29 août, l'ouragan David passe au nord de la Martinique en provoquant des dégâts considérables. Césaire venait d'annoncer que les onéreuses réalisations (crèches, écoles, maisons des jeunes) et les nouveaux projets conduisaient à l'augmentation des impôts pour les habitants de Fort-de-France⁷⁷. Beaucoup d'efforts à la merci d'un coup de vent. Paul Dijoud arrive le 1^{er} septembre pour prendre la mesure de la catastrophe cyclonique et promet l'aide de la France. Césaire juge qu'il s'agit là d'une exploitation politique destinée à persuader les Martiniquais que l'île serait réduite à la misère sans l'aide de l'État⁷⁸.

Dans son intervention rituelle à l'Assemblée⁷⁹, il s'adresse à Dijoud qui avait été malmené après ses déclarations sur les privilèges des fonctionnaires ultramarins qui bénéficient d'un traitement de 40 % supérieur à celui de leurs homologues hexagonaux. Les véritables privilégiés sont « les *compradores* de tout acabit et de tout appétit [...] éternels monopolisateurs de l'import-export », autrement dit les Blancs créoles, qui « ont ruiné l'économie antillaise avec la complicité des gouvernements » et « favorisé le développement anarchique d'une société de consommation sans foi ni loi ».

Du 21 décembre 1979 au 4 janvier 1980, Césaire se rend au Sénégal pour participer à la « Semaine martiniquaise à Dakar » organisée par le Sermac et le ministère de la Culture du Sénégal, en écho à la semaine sénégalaise de la Martinique. Selon le compte rendu qu'en donne *Le Progressiste* du 9 janvier 1980, deux films consacrés à Césaire, *Hors des jours étrangers* et *Au bout du petit matin*, sont projetés dans le cadre des manifestations. La délégation martiniquaise visite en particulier l'île de Gorée où Senghor vient de fonder, sous l'impulsion de Garaudy, l'université des Mutants⁸⁰.

Au bord de l'explosion

La réalité politique martiniquaise secoue brutalement le PPM au moment des festivités sénégalaises. Le 3 janvier, dans une conférence de presse donnée au retour d'une mission aux Antilles⁸¹, un député de Seine-et-Marne, Didier Julia, accuse le consul des États-Unis à Fort-de-France de subventionner ouvertement le parti. Il affirme également

avoir constaté un renforcement des activités cubaines en Martinique, « favorisé par les nouveaux accords commerciaux franco-cubains qui permettent aux navires de La Havane de faire la navette entre Cuba et Fort-de-France sans que leurs cargaisons ou leurs passagers puissent être efficacement contrôlés, faute de moyens suffisants en personnel administratif ».

Dans une lettre datée du 7 janvier, adressée au journal *Le Monde* à son retour de Dakar, Césaire proteste « avec indignation » contre une accusation « infamante⁸² ». Harold T. Robinson, consul des États-Unis à la Martinique, juge de son côté « ridicules » et « dénuées de tout fondement » les accusations de subvention américaine⁸³. Si Jean-Paul Césaire et Arthur Régis ont bien bénéficié chacun d'une bourse de son gouvernement pour effectuer un voyage d'études aux États-Unis, précise-t-il, une bourse a également été accordée à un membre de la majorité, Joe Sainte-Rose, secrétaire général de l'UDF à la Martinique.

Le même jour, le secrétaire général adjoint du parti, Rodolphe Désiré, pourtant ancien militant de l'OJAM, démissionne du PPM, entraînant avec lui le « Balisier » de la commune du Marin. Dans un entretien publié par *Le Naïf*, Désiré incrimine certains dirigeants du parti pour « leur manque de vision globale », « leur infantilisme politique », leur comportement « xénophobe », et regrette « la balkanisation continue des forces de gauches⁸⁴ ».

Comme pour lui donner raison, Arthur Régis, directeur du *Progressiste* et animateur de la gauche indépendantiste du PPM, annonce le 21 janvier sa décision de se démettre de son mandat de conseiller général du 4^e canton de Fort-de-France, qu'il détient depuis 1970 (quand Césaire lui avait cédé la place). Il confirme son départ dans une lettre adressée au président de l'assemblée départementale, Émile Maurice, qui lui reprochait de n'avoir rien fait pour récuser l'expression « génocide par substitution », qu'il souhaite au contraire réaffirmer. Émile Maurice, ancien membre du PPM, avait réagi avec vigueur à des propos antérieurs de Régis (exprimées le 14 janvier, lors d'une session du conseil général) :

Nous faisons partie de la France, d'un grand ensemble national, et il ne saurait être question de priver quelque métropolitain que ce soit de la liberté d'aller et venir à la

Martinique comme bon lui semble. De la même façon que l'on ne saurait empêcher un Martiniquais d'aller et venir dans l'Hexagone. Si, dans un département de la métropole, le conseiller général avait suggéré à l'encontre des populations originaires des Antilles les mesures que vous nous proposez ici, je l'aurais qualifié de raciste. Pour nous c'est la même chose⁸⁵.

Arthur Régis recevra un « blâme public » pour indiscipline, car il n'avait pas prévenu le PPM de sa décision ; mais reste bien directeur du *Progressiste*. Émile Maurice réplique que sa démission, suivie d'une sanction purement formelle, n'avait « pas d'autre but que de détourner l'attention de l'opinion publique des problèmes financiers que connaît actuellement la municipalité de Fort-de-France ».

Par ailleurs, le PCM et le PPM sont de nouveau en conflit et la Martinique est paralysée par divers mouvements de grève : le syndicat des transitaires en douane, qui ont cessé le travail depuis le 10 janvier, bloque l'activité du port ; le personnel des assurances a dressé un barrage à l'entrée de l'autoroute de Fort-de-France ; les ouvriers licenciés d'une usine de plastique, la seule de l'île, empêchent de circuler sur la grande avenue Charles-de-Gaulle. Plus original, les employés municipaux de Fort-de-France sont en colère. Certains avaient accepté de partager leur temps de travail pour une durée limitée, afin d'éviter des licenciements. Mais ils entendent que les choses reviennent à la normale. Leur mouvement est soutenu par l'indépendantiste Alfred Marie-Jeanne et la Confédération syndicale des travailleurs martiniquais, créée en 1976 par Frantz Agasta, un indépendantiste radical qui invite à fonder à la Martinique un Front national de libération comme en Algérie ou au Vietnam. Il s'oppose énergiquement à Césaire et espère le déstabiliser à travers la grève des employés de sa mairie.

Les Antilles sont bel et bien dans l'impasse, comme le suggère le titre d'un ouvrage collectif rédigé pendant cette période⁸⁶. On y mesure les tensions parfois contradictoires auxquelles Césaire est soumis.

Le Guadeloupéen Yvon Leborgne, qui, quelques années auparavant, avait été expulsé de son île pour ses opinions indépendantistes, y explicite ce que signifie pour lui la disparition du

peuple guadeloupéen, dans des termes évidemment transposables à la Martinique :

Je veux dire que la résurrection du « gros-ka » n'est pas tant le signe d'une présence intacte en nous de l'Afrique, qu'une sorte d'aveu que nous jetons sur nous-mêmes un regard exotique. Nous apprécions comme les étrangers nous apprécient, et nous apprécions dans notre pays ce que nous voyons les étrangers apprécier. [...] nous pratiquons une sorte de « tourisme intérieur » [...]. Il y a une flagrante insincérité, actuellement, de la revendication culturelle qui me laisse assez perplexe quant à son avenir.

Quant au créole, il s'agit pour Leborgne d'une langue liée au régime esclavagiste. La langue de libération est donc paradoxalement le français. Il est en outre plus urgent que les Antillais francophones maîtrisent l'anglais et l'espagnol, plutôt que de se complaire dans l'idolâtrie du créole :

C'est de l'utopie et de la fantaisie que d'imaginer que les rapports de l'université de Fouilloles⁸⁷ et celle de Trinidad vont avoir lieu en créole. Les agronomes cubains qui viendront enseigner les techniques nouvelles de plantation et d'exploitation de la canne à sucre ne subiront pas un stage de créolophonie avant qu'ils soient en mesure de nous transmettre les acquisitions techniques et scientifiques de leur pays révolutionnaire.

Leborgne n'est pas plus optimiste au sujet de la lutte politique. Elle s'est transformée en un zèle de sectateurs qui se comportent avec une agressivité ne laissant aucune place « à la nécessaire alliance, à la nécessaire jonction des forces diverses que le mécontentement général [...] secrète contre le colonialisme ».

Roland Suvélor partage l'analyse de Leborgne au sujet de la langue créole (« ghetto volontariste ») et fait un constat tout aussi alarmant en montrant ce que ses élèves retiennent du mouvement culturel en cours, qui les amène à rejeter tout ce qui est « blanc » :

Ici, vous n'obtiendrez pas des élèves qu'ils lisent Balzac. Ils veulent Glissant et Césaire. Mais comme un Césaire, qu'on le veuille ou non, s'inscrit dans une certaine tradition française, ils n'y comprennent strictement rien. [...] Le résultat est donc qu'ils ne lisent rien : ils ne lisent pas Pascal, ou Baudelaire, ou Stendhal, puisque ce sont des auteurs blancs et donc en dehors de « leur culture » ; et ils laissent tomber Césaire au bout de deux pages puisque, n'ayant pas lu les autres, ils ne peuvent pas lire Césaire.

L'écrivain Vincent Placolty condamne également une certaine conception nationaliste, qu'il juge culturaliste et négriste, alors qu'il faut « d'abord s'ouvrir au monde, sortir du ghetto dans lequel le colonisateur nous a enfermés ». Or, certains, dont Césaire, sont en train de se refermer. La crise est profonde. En particulier parce que les intellectuels « ressentent cruellement leur incapacité à produire une idéologie qui puisse canaliser l'énergie du peuple ».

Les lignes de démarcation sont donc extrêmement complexes. Loin d'un simple affrontement avec les partisans de la départementalisation, Césaire doit composer avec une gauche indépendantiste qui peut partager ses réserves sur les potentialités libératrices de la langue créole, mais qui reproche au PPM un nationalisme étriqué, une action culturelle inefficace, propice au nombrilisme et au décervelage, et une politique désespérante. Et c'est bien lui, personnellement, qui est sans cesse mis en cause, c'est bien lui qui aime les critiques.

L'indépendance ?

Dans un entretien au *Naïf*, Guy Cabort-Masson livre son analyse de la situation :

C'est la question de l'héritage de Césaire qui est posée. L'intéressant est que Césaire soit amené à se prononcer sur son héritage de son vivant. L'héritage de Césaire peut prendre trois chemins. Si Césaire meurt en France, il sera

récupéré par la France, qui en fera un second Schoelcher, avec commémoration du préfet entouré de la foule des mercenaires connus. Césaire peut être récupéré par l'autonomisme, c'est-à-dire par la fraction de droite du PPM, experte en compromissions. Césaire, enfin, peut être récupéré par la révolution indépendantiste⁸⁸.

Les « trois chemins » auront tendance à se rejoindre. En attendant, les insatisfactions, les pressions et les critiques contradictoires conduisent l'intéressé à laisser exploser une colère accentuée par la venue de Paul Dijoud en mars 1980. Le secrétaire d'État déclare sans précaution que la Martinique restera un département français et qu'il a arrêté un plan de « reprise en main » de l'île visant à riposter aux revendications autonomistes et indépendantistes. Alain Rollat, qui suit le voyage officiel, publie dans *Le Monde* une série de reportages⁸⁹. Les statistiques de l'INSEE qu'il transcrit indiquent que le solde migratoire martiniquais se caractérise par un déficit croissant. Parallèlement, la courbe de la natalité s'effondre. Césaire réagit brutalement : « Le peuple martiniquais est atteint dans sa vitalité biologique humaine. C'est un peuple en péril. » Darsières surenchérit : « Je suis devenu révolutionnaire. Pour résoudre le problème de la Martinique, les Martiniquais ont le droit d'utiliser tous les moyens. » Césaire demeure partisan de l'autonomie, « bien que l'indépendance de la Martinique, à terme, ne fasse pour lui aucun doute ». Le journaliste s'interroge : « L'influence modératrice du maire de Fort-de-France prédominera-t-elle une fois encore ? » Césaire lui a en effet déclaré :

Le dialogue n'est plus possible puisque le gouvernement nie absolument qu'il y ait un problème politique martiniquais. Donc il crée une impasse et engendre la violence de la part de ceux qui s'y sentent acculés. La tension raciale résulte de ce sentiment d'impuissance qui peut donner lieu à des actes de desperados. N'importe quoi peut arriver à n'importe quel moment.

Le 28 mars, il déclare à *Paris-Match* :

[...] tôt ou tard la Martinique sera indépendante. Montesquieu le savait déjà. Les colonies, c'est comme les fruits : quand ils sont mûrs, ils tombent. Je suis sûr que les Antilles seront indépendantes bientôt. Regardez sur une carte comment nous sommes placés : la Dominique, Sainte-Lucie, Grenade, et j'en passe, sont indépendantes. N'importe quel îlot est aujourd'hui indépendant. Que Dijoud le veuille ou non, la Martinique sera indépendante⁹⁰.

Une étape semble franchie. D'autant que Césaire s'intéresse déjà à ce qui se passera par la suite, « car c'est à ce moment-là que commenceront les vrais problèmes ». On sent dès lors que cette prophétie n'est pas dénuée de perfidie à l'égard des indépendantistes :

Il faudra dire à mes bons Martiniquais : « C'est très bien, vous serez indépendants, mais attention ! Il va vous falloir travailler, retrousser vos manches. » Il ne faudra pas me dire : « Je ne travaille pas parce qu'il y a trop de soleil » ou « je ne sors pas parce qu'aujourd'hui il pleut ». Nous aurons à faire un immense effort sur nous-mêmes. Il ne faudra pas croire qu'il y aura un candidat « providence » qui nous apportera le vivre, le couvert, le loisir, et puis quoi encore ?

Comment justifie-t-il sa colère inédite ? Face aux troubles sociaux qui s'intensifient à la Martinique, il estime que la France serait prête à engager des moyens atomiques pour défendre les Français des Antilles, s'ils étaient menacés par Cuba, en se fondant sur des déclarations jugées provocantes et effrayantes. Plus précisément, Dijoud avait déclaré que, « en cas de menace étrangère », la France n'hésiterait pas, « pour défendre les Français des Antilles et de La Réunion », à utiliser tous ses moyens militaires, y compris « ses moyens atomiques⁹¹ » ; et trois cents gardes mobiles ont bien été envoyés aux Antilles. Le choix d'être interviewé par *Paris-Match* est aussi une réponse à son rédacteur en chef, Philippe de Baleine, qui avait publié un pamphlet, *Les Danseuses de la France*, voulant montrer que la Guadeloupe, la Martinique et La Réunion coûtaient cher aux contribuables hexagonaux.

La sortie de *Paris-Match* provoque de furieuses réactions, même si Césaire avait précisé que cette indépendance inéluctable requerrait quelques préparatifs. Quels que soient les attermoissements, le grand mot est lâché et Césaire se serait rallié aux positions de ses militants les plus extrémistes, dont certains sont bel et bien séduits par Cuba.

Le 2 avril 1980, après la proclamation de l'indépendance de la Rhodésie du Sud (qui devient le Zimbabwe), Césaire adresse un télégramme au nouveau Premier ministre, Robert Mugabe, pour saluer « la victoire du peuple du Zimbabwe sur le colonialisme et le racisme ». Le 10 avril, il confirme son choix en faveur de l'indépendance de la Martinique dans *Le Journal guadeloupéen*⁹², entretien à l'occasion duquel il explique longuement son état d'esprit. Il se compare alors implicitement à Toussaint Louverture en paraphrasant le résumé laudateur qu'il avait donné à la fin de son essai historique : « Nous avons un paysage, il faut en faire un pays, nous avons une population, il faut en faire un peuple, nous avons un territoire, il faut en faire une nation : voilà le programme. Il ne faut pas trop de la vie d'un homme pour le réaliser. Je ne dis pas que j'ai mené l'œuvre à bien, mais j'ai eu le mérite de poser le problème. » Est-il nationaliste ? Si le terme est chargé « de toutes sortes de connotations désagréables », il l'infléchit en « nationalitaire », sans expliciter ce qu'il entend par là. Or, « nationalitaire » a été employé dans différentes acceptions, parfois contradictoires. Césaire pense certainement aux « régionalistes nationalitaires » – corses, bretons, alsaciens, lorrains, catalans, ou occitans – et aux théories d'Yves Person, même si leur revendication identitaire contre un État centralisateur est largement fondée sur une « personnalité linguistique », alors que Césaire ne promeut pas la langue créole⁹³.

Le Breton Yves Person, historien de l'Afrique, n'est pas un nouveau venu dans le cercle de ses connaissances. Il avait suivi les cours de Senghor à l'École nationale de la France d'outre-mer et fréquenté les bureaux de Présence africaine, avant d'être administrateur au Dahomey, en Guinée et en Côte d'Ivoire, tout en préparant une monumentale thèse de doctorat sur Samori (*Samori. Une révolution dyula*)⁹⁴. Nommé à la Sorbonne en 1970, après être passé par l'université de Dakar, Person rentre à Paris et adhère au Parti socialiste (après un passage au PSU), où il retrouve François Mitterrand qu'il connaissait pour avoir travaillé à son cabinet

du ministère de la France d'outre-mer en 1951, avant son premier départ pour l'Afrique. Person fait partie de la commission qui s'occupe du tiers-monde et, soufflant à Mitterrand l'expression « le droit à la différence » en 1976, tient des propos que Césaire aurait pu prendre à son compte :

La position des socialistes ne doit donc pas consister à admettre le droit à la différence, par libéralisme, quand les intéressés sont encore assez peu aliénés pour la revendiquer. Elle doit promouvoir cette volonté de différence, c'est-à-dire la libre créativité, partout où existent les données objectives d'une personnalité collective, afin de réagir contre la massification due aux rapports de marchandise⁹⁵.

Person écrivait en 1973 que les départements d'outre-mer ont des points communs avec les « minorités culturelles françaises », même si « leur lutte doit déboucher tôt ou tard sur l'indépendance politique totale et des regroupements fédéraux avec leurs voisins des Caraïbes ou de l'océan Indien⁹⁶ », une indépendance qu'il n'envisage pas pour les régions hexagonales, qui sont nations culturelles, sans prétendre à le devenir étatiquement, les « nationaux » militant plutôt pour une forme d'autonomie.

Dans *Le Journal guadeloupéen*, Césaire s'affirme démocrate, refusant de prédire ce que seront les décisions du prochain congrès du PPM. Indépendantiste ? À titre personnel « en tant qu'Aimé Césaire, si vous me posez la question, je vous répondrai : oui, je crois que la Martinique sera indépendante... » En revanche, cette perspective inquiète l'homme politique qu'il est. En raison de l'état d'infantilisme et d'assistance dans lequel l'homme martiniquais se trouve et du démantèlement de l'appareil productif, l'indépendance immédiate « serait une catastrophe, c'est tout, je le constate la mort dans l'âme ». L'autonomie préalable est par conséquent nécessaire, car il ne suffit pas de « bêler "indépendance-indépendance" [...], il faut la préparer », à partir d'un « Front anti-colonialiste », et non dans de confortables groupuscules. Il demande donc aux indépendantistes de ne pas être « indépendantistes de salon ou de tréteaux », d'être prêts à se battre, y compris par la lutte armée, bref, d'être « sérieux ». Autrement dit, l'indépendance est aussi inéluctable qu'impossible.

Son exaspération se mêle à de nouveaux chagrins. Le 15 avril, Jean-Paul Sartre meurt à Paris. *Le Progressiste* du 23 avril publiera sa photographie en première page, accompagnée d'une légende extraite de sa préface de septembre 1961 à *Les Damnés de la terre* de Frantz Fanon : « Le colon n'a d'autre recours que la force, s'il lui en reste, l'indigène n'a d'autre choix que la servitude ou la souveraineté. »

Sartre avait été un allié dans bien des entreprises, depuis son « Orphée noir » de 1948, mais la mort d'Alioune Diop, le 2 mai, afflige davantage Césaire. Il rendra un hommage à son ami trois ans plus tard, dans un court poème, « Stèle obsidienne pour Alioune Diop⁹⁷ », qui propose le portrait d'un homme d'une dignité aérienne (« Frère pour toi je t'ai instruit en oiseau »), et d'une constance minérale à toute épreuve. En 1981, Césaire présidera en sa mémoire la Société africaine de culture, sans y agir véritablement. Dans son article « Le monde noir en peine » paru dans *Le Progressiste* du 7 mai, Darsières indique que Diop avait séjourné à la Martinique quelques semaines plus tôt.

Le 8^e congrès du Parti progressiste martiniquais est l'occasion d'essayer de clore des débats déléteres. Sa première partie (du 28 au 29 juin 1980) se déroule à huis clos. Le 28 juin, Césaire, qui a l'habitude de proposer une synthèse des travaux, inaugure cette fois le congrès « de la clarté et de la clarification ». Si le PPM combat la départementalisation, c'est pour « désentraver l'homme martiniquais de toutes les aliénations qui pèsent sur lui, le mutilent et l'écrasent », alors que se développe une « nouvelle flambée départementaliste ». La Martinique reste soumise à un régime colonial, d'un type nouveau, une « variante paternaliste du colonialisme » où le maître « peut distribuer des coups de pied ou des sucettes, mais c'est lui qui décide et selon son bon plaisir ». La stratégie consiste à chercher un « consensus martiniquais » travaillant à la « prise de conscience des masses », sans attendre une hypothétique victoire de la gauche. Il récuse le mot d'ordre d'indépendance qui divise et qui n'est pas d'actualité, même s'il en accepte le principe. Lors de la seconde partie du congrès, le 6 juillet, il appelle à la patience :

Si aujourd'hui vous pensez que l'indépendance est la meilleure formule, alors choisissons l'indépendance, par

contre si vous pensez que l'autonomie reste l'étape nécessaire, choisissons l'autonomie. Rassurez-vous, si dans un mois, deux ans, dix ans... la situation actuelle est telle que tout est joué, nous prendrons nos responsabilités. Je vous proposerai le mot d'ordre d'indépendance immédiate. Refusons l'ambiguïté. L'indépendance n'a pas besoin d'antichambre.

Le PPM adopte le mot d'ordre : « Autonomie pour la nation martiniquaise, étape de l'histoire du peuple martiniquais en lutte depuis trois siècles pour son émancipation définitive. » L'autonomie devient donc une « étape » avant l'« émancipation définitive ». Ce qui laisse la porte ouverte, tout en la fermant ; trois autres motions, plus nettement indépendantistes ont été repoussées.

Le 24 décembre 1980, le Groupe de libération armée de la Guadeloupe (GLA) commet son dixième attentat depuis mars⁹⁸, en faisant exploser un studio de la station locale de FR3. Le groupe a lancé un ultimatum sommant les Français de quitter l'île avant le 31 décembre, sous peine d'être considérés « comme les ennemis objectifs du peuple guadeloupéen et traités comme tels ». Cela n'empêche nullement Giscard d'Estaing et sa famille de séjourner aux Antilles. Le voyage est d'ordre privé (mariage d'un neveu), mais *Le Monde* du 26 décembre indique que le président en profite pour sonder le personnel politique dans la perspective des élections du printemps. La question d'un rendez-vous avec Césaire ne se pose pas. Le maire de Fort-de-France passe les fêtes en famille à Dakar. Alors que son mandat n'expirait qu'en 1983, Senghor a annoncé qu'il quitterait le pouvoir, après vingt ans à la tête de l'État sénégalais. Abdou Diouf, son Premier ministre, lui succédera le 31 décembre, sans avoir eu à se soumettre à une élection. Le Sénégal – qui s'est orienté cependant vers un régime plus démocratique, en autorisant l'existence de plusieurs partis politiques – traverse une grave crise économique : monoculture persistante de l'arachide dont les cours ont aggravé les termes de l'échange ; hausses successives du prix du pétrole ; sécheresse durable dans le Sahel ; développement d'une « bourgeoisie nationale plus spéculative que productive, directement branchée sur l'appareil d'État qu'elle a bien souvent utilisé à son profit exclusif⁹⁹ ». Le pays a dû demander un accroissement très important de l'aide

financière de la France, du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale.

Le maire de Fort-de-France a dû précipiter son retour. Dans la nuit du 1^{er} au 2 janvier, la variante martiniquaise du GLA (le GLAM) revendique l'incendie qui a ravagé le palais de justice de sa ville. Avant son arrivée, le comité national du PPM réuni en urgence estime que cet incendie doit être considéré comme une protestation politique¹⁰⁰.

SIXIÈME PARTIE

MARS 1981-AVRIL 2008



« Cette victoire n'est pas une fin en soi »

Pour Mitterrand

Qu'aurait fait Aimé Césaire si Valéry Giscard d'Estaing avait remporté l'élection présidentielle de mai 1981 ? Aurait-il accéléré son cheminement vers l'indépendance, en espérant persuader le peuple martiniquais de le suivre et en dépit des difficultés de l'entreprise ? Aurait-il quitté la vie politique, lassé d'être contesté de tout côté ? Aurait-il continué à s'épuiser en vains combats et inextricables contradictions ? L'élection de François Mitterrand est pour lui une véritable délivrance.

Le 14 mars, la direction du PPM décide à une voix près d'appeler à voter pour François Mitterrand, alors qu'une grande partie de la gauche martiniquaise prône l'abstention. Le 10 avril, avant le premier tour, Césaire récuse l'hypothèse de l'abstention en référence à Pascal et à son pari : « nous sommes embarqués », et ne pas voter reviendrait à voter pour Valéry Giscard d'Estaing¹. En outre, François Mitterrand est « un démocrate, un homme de culture, le premier à avoir introduit le droit à la différence pour les peuples minoritaires dans ce pays du jacobinisme, un homme de dialogue ».

Le 26 avril, la Martinique vote massivement en faveur de Giscard d'Estaing qui obtient 72,12 % des suffrages exprimés dans l'ensemble de l'île et 61 % à Fort-de-France. Le PPM appelle à « se ressaisir² ». Césaire est consterné. Le vendredi 8 mai, juste avant le second tour, il met tout son poids politique et personnel dans la bataille pour tenter d'infléchir le vote du deuxième tour³. Les

Martiniquais, qui viennent le voir pour se plaindre « de la dureté des temps » et lui demander secours, se sont paradoxalement rendus aux urnes pour « dire leur reconnaissance et leur gratitude aux responsables de leurs maux et baiser la main princière qui, l'espace d'un scrutin, leur avait fait l'aumône d'une piécette ou d'un colifichet ». Au terme de trente-cinq années de vie publique, il aimerait éviter de se dire :

J'ai labouré en vain ;

J'ai semé en vain.

J'avais rêvé de voir naître une nation, je n'ai pu assister qu'à la dégradation d'un peuple et à la mort d'une civilisation.

Ses vœux ne seront pas exaucés. Le 10 mai, François Mitterrand est élu avec 51,76 % des voix mais à la Martinique Valéry Giscard d'Estaing a obtenu 80,56 % des suffrages. C'est un « raz-de-marée à contre-courant » dans toute l'outre-mer⁴. Cela n'empêche pas Césaire de célébrer dès le dimanche soir, du balcon de son hôtel de ville, un « événement historique de portée mondiale⁵ ».

Il part immédiatement pour participer à l'investiture du nouveau président. Parmi les invitées figurent de nombreuses personnalités étrangères : des hommes politiques comme Felipe Gonzales, Willy Brandt, Olof Palme, Bettino Craxi, Andréas Papandréou ; des écrivains comme Julio Cortázar, Carlos Fuentes, Gabriel García Márquez, William Styron, Arthur Miller, Élie Wiesel, James Baldwin ou Yachar Kemal ; Léopold Sédar Senghor entrant dans les deux catégories. La journée du 21 mai s'achève par une cérémonie au Panthéon durant laquelle Mitterrand rend hommage à Jean Moulin, à Jean Jaurès et à Victor Schœlcher.

Moratoire sur l'autonomie

À son retour, Césaire mène une campagne législative difficile étant donné les résultats locaux de la présidentielle. Le 29 mai, lors d'une réunion publique nocturne du PPM, il opère une évolution doctrinale

stupéfiante, en déclarant un « moratoire » sur l'autonomie⁶. Le terrain avait été préparé par un entretien publié le même jour dans *France-Antilles* :

À l'heure actuelle, la chose qu'il faut faire, ce n'est pas de parler aux Martiniquais de réforme de statut, d'écrire une magnifique constitution qui restera lettre morte. Ce qu'il faut, c'est refaire les forces du pays martiniquais. Refaire de ce pays un pays et puis, comme disait Mitterrand, après on verra... Par conséquent, nous PPM, nous sommes lucides, clairvoyants et nous voulons être honnêtes envers les gens. Nous considérons que la première chose qu'il y a à faire, à l'heure actuelle, c'est de restaurer les forces du malade. Quand il aura pris des forces, à ce moment-là nous causerons⁷.

Il aura l'occasion de répéter inlassablement ses arguments en faveur du moratoire. S'il utilise plusieurs fois la métaphore de la maladie pour caractériser l'état de la Martinique, c'est aussi pour parler de lui, après plus de vingt ans de macération dans les eaux stagnantes de l'aporie statutaire, de débats martiniquo-martiniquais urticants, d'asphyxie parlementaire et d'anémie poétique.

Pourquoi un moratoire ? Parce que c'est un moratoire, une suspension, et non un renoncement définitif. La population a voté massivement pour la droite aux élections présidentielles. Elle est inquiète de perdre ses avantages sociaux : « Par conséquent, j'ai constaté que les Martiniquais n'étaient pas prêts à aborder de manière virile le problème du changement de statut. » Or, il est impossible de « mener les Martiniquais à l'autonomie à coups de pied au derrière⁸ ». De plus, la Martinique a une chance à saisir, le pouvoir socialiste ayant montré des signes de bonne volonté et le programme électoral de Mitterrand indique bien que la décentralisation de l'État est une priorité.

Le choix du moratoire n'est pas dicté par une ambition personnelle. Césaire a refusé d'entrer au gouvernement, malgré les demandes pressantes de Jean-Louis Bianco puis de François Mitterrand. Il a préféré rester maire et député. Sa décision provoque cependant de vives réactions. L'indépendantiste Guy Cabort-

Masson écrit le 2 juin 1981 une lettre ouverte⁹ dans laquelle il fustige « la douillette vie de parlementaire français » de Césaire, jusque-là « tout juste satisfait de prononcer quelques discours d'autant plus brillants qu'ils n'empêchaient en rien l'entreprise de décervelage de la population martiniquaise ». Il l'accuse d'être le « seul leader du tiers-monde à demeurer un indémodable valet de l'État français quel qu'il soit ». Même Pierre Alier, fidèle parmi les fidèles, exprime son opposition. Au congrès du PPM de février 1982, celui de « l'unité retrouvée », pour tenter de maîtriser la contestation, il sera décidé que tout Balisier qui ne s'alignerait pas sur la ligne majoritaire pourrait être dissous. La section parisienne du PPM sera fermée. Elle était dirigée par Marc Césaire, le fils cadet d'Aimé.

Quand le jeune secrétaire d'État de l'Outre-mer Henri Emmanuelli vient en visite à Fort-de-France le 4 juin 1981, avant les législatives anticipées, Césaire le reçoit « sous le double signe du Balisier martiniquais et de la Rose de France symboliquement réconciliés¹⁰ ». Il en profite pour lui faire observer que sa municipalité est devenue l'entreprise la plus importante de l'île, et qu'elle joue à ce titre « un rôle social et un rôle économique hors pair ».

Le 14 juin, le premier tour met Césaire en ballottage. Il relativise cependant avec humour son résultat : « Je ne suis pas élu ce soir, mais enfin je suis le moins ballotté de tous les ballottés¹¹. » Il est élu sans surprise au second tour, avec 63,7 % des suffrages exprimés, et participe ainsi à l'immense « vague rose » qui déferle sur l'Assemblée nationale. Lors du *vidé* de la victoire, le 25 juin, qui est aussi la date de son soixante-huitième anniversaire, Césaire tient des propos solennels et énergiques¹². Le succès socialiste marque « la fin d'un monde et le commencement d'une autre ère », celle d'une « Grande Mutation » après vingt années pendant lesquelles une « caste étroite et malfaisante » était au pouvoir. Il balaie les critiques sur le moratoire, sans tendresse pour la jeune génération qui commence à sérieusement l'agacer : « Qu'on le sache : je n'ai de leçon de nationalisme à recevoir de personne. L'idée de nation martiniquaise, j'ai été le premier à l'énoncer, quand certains biberonnaient encore. » La revendication d'autonomie populaire et démocratique, prônée par le Parti communiste martiniquais, est légitime. Cependant, pour que ce mot d'ordre ait un sens, il est indispensable que le peuple y adhère. Il faut donc commencer par le « rendre désirable pour le peuple ». L'imposer

« serait du dogmatisme, du purisme doctrinal, du verbalisme révolutionnaire ou pseudo-révolutionnaire » inspiré par le « terrorisme intellectuel de quelques ayatollahs improvisés » d'autant moins crédibles qu'ils font souvent le jeu de la droite lors des élections en prônant l'abstention. Le temps n'est donc pas « aux états d'âme, aux autocritiques à retardement, aux cas de conscience hamlétiens et encore moins à la répétition psalmodique de quelques formules sacramentelles ». Il invite à un nouvel élan, en parodiant le discours maoïste de certains de ses détracteurs :

Ce que nous voulons, c'est profiter du répit qui nous est accordé et que nous avons conquis, c'est profiter pour panser nos plaies, pour restaurer nos forces, pour apprendre à la Martinique à marcher sur ses deux pieds et non plus à se traîner à quatre pattes, bref, pour mettre la Martinique debout et en état de reprendre avec assurance sa marche en avant, sur la route difficile où l'histoire peu clémente l'a engagée depuis trois siècles.

Il a dû renoncer à se rendre au Carifesta qui réunit quatre mille artistes et écrivains de la Caraïbe, du 19 juillet au 3 août 1981, à la Barbade. Il était pourtant invité d'honneur. Le vieil ami George Lamming le remplace et lui rend hommage. Césaire n'assiste pas davantage au festival de Fort-de-France qui fête ses dix ans. C'est que la loi de décentralisation est au programme de l'Assemblée.

Premier épisode de la décentralisation

Arrivé à Paris, Césaire cherche immédiatement à obtenir des avancées économiques et sociales. La première question écrite est adressée au ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation le 13 juillet 1981 et concerne la situation conflictuelle qui existe entre la ville de Fort-de-France et le département de la Martinique au sujet des dépenses d'assistance médicale gratuite. Le 17 juillet, il intervient dans la discussion du projet de loi de finances rectificative¹³, pour déplorer qu'aucun crédit spécifique n'ait été prévu pour la

construction de logements sociaux dans les départements d'outre-mer.

La question cruciale de la décentralisation arrive dès la fin du mois de juillet, et s'installe pour plusieurs années. Il s'agit de défaire la loi de départementalisation défendue aux assemblées constituantes de l'après-guerre et de rattraper l'occasion manquée au moment de l'élaboration de la Constitution de 1958. Césaire s'étonne que les mots « outre-mer » ou « départements d'outre-mer » soient absents du projet de loi relatif aux « droits et libertés des communes, des départements et des régions ». Cette lacune serait-elle due à un raisonnement par prétérition : les départements d'outre-mer sont implicitement inclus dans le texte général, « et ce qui est bon pour vous est bon pour nous » ? Le gouvernement comprendra que l'amabilité apparente du propos est une ferme injonction. Car s'il admet que le projet comporte des aspects positifs, comme la suppression de la tutelle du préfet ou l'accroissement du pouvoir des assemblées régionales, Césaire déplore avec humour que le texte ne prenne pas en compte les spécificités administratives, économiques et culturelles ultramarines. Par ailleurs, le bicamérisme insolite l'inquiète déjà :

Voilà des départements singuliers. Voilà des régions singulières. Le même territoire est à la fois département et région. [...] Ne croyez-vous pas qu'il serait plus raisonnable de fondre ces deux assemblées en une assemblée unique qui, élue au suffrage universel, cumulerait l'ensemble des pouvoirs actuellement répartis entre la région et le département ? Ce serait plus clair et plus judicieux.

Henri Emmanuelli approuve ses remarques en vantant les effets de la décentralisation outre-mer, et confie à Césaire une mission temporaire sur l'ensemble des problèmes culturels de l'outre-mer, laquelle ne semble pas avoir abouti à un rapport.

moi, lamineur...

La vie poétique a également repris vigueur. Dans un long entretien

avec Philippe Decraene¹⁴, en décembre 1981, Césaire annonce la parution d'un nouveau recueil, *moi, laminaire...* pour l'année suivante, en définissant au passage le terme « laminaire » : « Vous savez, l'algue attachée à son rocher. » Le contrat avec les Éditions du Seuil, représentées par Pierre Oster, est signé le 28 juin 1982. Césaire oublie tout d'abord de le renvoyer, sans que ce détail mette en péril l'entreprise éditoriale.

L'interview est l'occasion de répondre à ses détracteurs et Césaire reprend à son compte certains aspects de la créolisation caraïbe :

La composante amérindienne, et même indienne, le soubassement nègre et trois siècles de vie commune avec la France, tout cela constitue un tout indissociable. Comment se défaire de cela, je veux dire de l'un ou l'autre de ces éléments, sans appauvrir la réalité, sans la stériliser ? La richesse et l'originalité des Antilles sont le fruit de cette synthèse.

Il se montre aussi plus ouvert à l'apport de la langue créole, qui n'est « ni un patois ni un dialecte ». Il s'agit bien d'une langue, qu'il convient d'étudier, pour passer « de la diglossie vécue au bilinguisme consenti ».

Son optimisme politique se lit à travers la correction de ses hyperboles relatives au « génocide » :

L'arrivée de la gauche au pouvoir est à la fois une divine surprise et une chance historique. C'est aussi notre dernière chance, celle que nous devons saisir. Le régime de Giscard d'Estaing fut celui des technocrates et des spéculateurs. S'il avait duré dix ans de plus, cela eût été la fin de la Martinique martiniquaise. Nous étions alors sous anesthésie. Il serait abusif de parler de génocide, nous étions, par mort lente et douce, en voie de liquidation culturelle.

Avant la parution du recueil, *Présence africaine* sort un numéro consacré à une « Présence antillaise » incluant la Guyane. Il rassemble

des textes anciens ou récents, tous genres confondus. Césaire y publie quatre poèmes qui traduisent son nouvel optimisme. Dans « faveur¹⁵ », par exemple, le poète évoque sa parole préservée, protégée, « instruite depuis longtemps / à jouer avec le feu entre les feux », prête à sortir du « cœur d'un nid de lianes ».

Au printemps 1982, le portfolio *Annonciation* comprenant dix poèmes de Césaire et sept eaux-fortes et aquatintes de Lam était enfin prêt. Il ne sera pas commercialisé. Le grand ami cubain meurt à Paris, le 11 septembre 1982.

Le recueil *moi, laminaire...* paraît à l'automne. Son introduction affirme une double tonalité : « Ainsi va toute vie. Ainsi va ce livre, entre soleil et ombre, entre montagne et mangrove, entre chien et loup, claudiquant et binaire. » Une binarité qui caractérise cependant toute la poésie de Césaire. Le poète y annonce par ailleurs une médiation élégiaque sur ses « fantômes » et ses « fantasmes ».

Le titre *moi, laminaire...* suggère, par sa construction en apposition, une analogie entre un moi modestement mineur et une algue brune au thalle en forme de ruban mesurant plusieurs mètres, ce qui lui permet de flotter au loin tout en restant accrochée à un rocher par sa racine fibreuse ; une image qui marque une nouvelle sorte d'enracinement, plus fluide, plus souple, plus mobile que celui de l'arbre antérieurement élu par le poète. Pas entièrement originale cependant : dans le poème « Corps perdu » du recueil homonyme, le poète se figurait en plante marine aux « racines ancreuses ».

La rime silencieuse « Césaire », « laminaire » définit une analogie qui peut être généralisée à tout un paysage parcouru selon un « utile chemin patient » depuis les abysses (« poussée des sous-continent arc-boutés ») jusqu'au volcan (« le vieux lion, et son courroux de pierres », est omniprésent), en passant par les mangroves, les marigots, les ravines (« Ravine Ravine / être ravin du monde »), ou les mornes. La nature animée constitutive de l'être est convoquée aussi à travers la faune (« ravets », escargots fossilisés, « troupeaux de douteux lézards », « albatros des Galápagos »), la flore (« graines », « fleurs voraces », « mancenilliers » ou « fleurs de técomarias très intenses »), le vent (« poussière d'alizé »), le soleil, les pierres, les éruptions, séismes et cyclones, et l'histoire, un « monstre » dont le poète dresse « le décompte des décombres ». Rien de tout à fait inédit, ainsi que l'indique Césaire dans l'un de ses commentaires :

Il y a une identification fondamentale qui s'est accomplie entre moi et mon pays. Je vis mon pays avec tous ses handicaps, ses ambiguïtés, ses angoisses, ses espérances et, où que j'aille, je reste un nègre déraciné des Antilles ; où que j'aille, j'emporte avec moi mon pays, je reste lié à ce rocher volcanique qui s'appelle la Martinique, et qui finalement est un petit point dans l'Océan, à peine visible sur une carte, rien d'autre. Mais le paradoxe, c'est que mon aventure poétique est une tentative de reconstruire le monde à partir de ce rocher, pour retrouver l'universel à partir de ce point singulier. Dès le *Cahier d'un retour au pays natal*, j'ai dit mon pays avec ferveur, lyrisme, espérance, avec la fougue de ma jeunesse. Aujourd'hui, plus de quarante ans ont passé, quarante ans où il fallait traverser la vie et ses innombrables difficultés et ce *moi, laminaire...*, c'est un peu l'arrivée, la fin d'un voyage¹⁶.

Le recueil est composé de soixante-six poèmes, dont trente-deux inédits, preuve qu'après 1976, date de parution des *Œuvres complètes* (qui ne le sont plus), Césaire a bien renoué avec l'écriture poétique. Il confirmera l'avoir composé pendant « ces cinq ou six dernières années », « sans préméditation particulière », « jusqu'à ce qu'un beau jour », il s'aperçoive « de leur profonde unité et aussi de leur progression secrète ». Ce qui lui a donné l'idée de les regrouper¹⁷. En fait, deux regroupements avaient déjà été entrepris : l'un pour *Noria*, l'autre pour *Annonciation*, dont les vestiges structurent le recueil.

La première partie qui assemble les poèmes numérotés (de 1 à 53) – dont quatorze étaient parus dans *Noria* – constitue la version primitive du volume qui devait s'intituler *Gradient...*, ou *calendrier lagunaire*. Comme pour *Cadastre*, les termes indiquaient une volonté de fixer des repères. Un autre titre possible, *algues*, correspond à celui du dernier poème prévu dans cette structure initiale, et qui se terminait par « algue laminaire ». Mais, selon Kesteloot (qui avait aidé Césaire à la dactylographie), titre et ordre des textes étaient sans cesse modifiés. Cependant, « laminaire » éclaire « noria », le poète suggérant qu'il est bien resté attaché à son rocher martiniquais, comme une laminaire, en dépit de sa « noria » d'innombrables allers et retours.

La seconde partie correspond à *Annonciation*. Elle perd cependant

de son sens : les poèmes d'*Annonciation* jouaient avec les gravures de Lam dont Césaire s'était inspiré, mais elles ne sont pas reproduites.

Entre les deux, liés à la disparition de Lam, figurent les poèmes-tombeaux : « quand Miguel Angel Asturias disparut », « Léon-G. Damas. Feu sombre toujours – (*in memoriam*) », et « par tous mots guerrier silex » dédié à Frantz Fanon. Le poème écrit à la mort de Saint-John Perse n'est en revanche pas repris. Ces hommages qui amplifient le « moi » par un « nous » électif participent au tropisme caraïbe et latino-américain du recueil, à partir de la Martinique. Cette Caraïbe cordiale, composite et tragique, peut se lire en particulier dans « inventaire de cayes¹⁸ », poème « à siffler sur la route » qui célèbre les « beaux Caraïbos » ; des Caraïbes-oiseaux (par allusion évidente aux plumes des costumes amérindiens) d'une volière polyglotte déchiquetée par les « piranhas » (mot d'origine tupi-guarani, repris par le portugais) et les « stymphanos » (oiseaux carnassiers du lac de Stymphale qu'Hercule doit vaincre dans le sixième de ses travaux). Des « beaux Caraïbos » dévorés par la « boca del Toro » et la « boca del Drago », les toponymes renvoyant au passage de Colomb au large du Venezuela lors de son troisième voyage.

Ce dernier recueil explore aussi un « moi-mot ». Le mot fait partie de la poésie de Césaire, ou de sa métapoésie, depuis toujours. Dans « En guise de manifeste littéraire », il écrivait déjà :

En vain dans la tiédeur de votre gorge mûrissez-vous vingt
fois la même pauvre consolation, que nous sommes des
marmonneurs de mots

[...]

Des mots ! quand nous manions des quartiers de monde,
quand nous épousons des continents en délire, quand nous
forçons de fumantes portes, des mots ! ah oui, des mots,
mais des mots de sang frais, des mots qui sont des raz-de-
marée et des érisipèles et des paludismes, et des laves et des
feux de brousse, et des flambées de chair, et des flambées de
villes¹⁹...

Et le propre du poète est d'inventer son vocabulaire, quitte à être hermétique. Plus que jamais cependant, la poésie de Césaire affiche

une méditation sur la parole poétique, sur l'efficacité des mots quand l'heure n'est plus à l'héroïsme et à la prophétie, mais à l'élégie toujours teintée d'autodérision. Le poète n'hésite pas à recourir à une homophonie facile pour louer le pouvoir des « mots » sur les « maux » :

la pression atmosphérique ou plutôt l'historique
agrandit démesurément mes maux
même si elle rend somptueux certains de mes mots²⁰

Le recueil défend l'impérieuse nécessité de dire, de préserver la parole. De nombreux poèmes présentent d'ailleurs une litanie de syntagmes substantiels, mêlant les règnes naturels et les cultures, en modulant les anaphores, comme dans « sentiments et ressentiments des mots²¹ » :

le mot oiseau-tonnerre
le mot dragon-du-lac
le mot strix
le mot lémure
le mot touaou
couresses que j'allait

Le jeu de mots et de moi est bien binaire. Grave quand la langueur s'installe, quand « les grands fagots de mots » s'écroulent (« éboulis²² »). Et que le vent purificateur de *Cahier d'un retour au pays natal*, à la dévoration duquel le poète livrait les malheurs, les miasmes, toutes les corruptions passées, ne souffle plus (« torpeur de l'histoire²³ ») :

j'attends
j'attends
le vent

L'ardeur volcanique s'est noyée, le volcan s'est tu, et le poète n'est plus le voleur de feu rimbaldien. Métamorphosé en *klepsydra*, en voleur d'eau, il se contente de mesurer la *fuite* du temps :

le malheur au loin de l'homme se mesure aux silences
de ce volcan qui survit en clepsydre aux débris
de son courage

Certains poèmes résonnent cependant encore d'une menace péléenne, et les mots peuvent aussi chanter tendrement « la chanson de l'hippocampe²⁴ », poisson à la stature verticale dont la forme ressemble à celle de la Martinique :

un jour rétif
nous t'enfourcherons

et tu galoperas petit cheval
sans peur
vrai dans le vent le sel et le varech

À la conquête de la région

L'année 1982 est consacrée à consolider les liens avec la gauche française. Le 16 février, juste après le congrès du PPM qui a voulu une nouvelle fois en finir avec « la querelle de l'indépendance », Gaston Defferre et Henri Emmanuelli arrivent en visite officielle à la Martinique pour s'informer sur les besoins de l'île et pour présenter le projet de décentralisation. Césaire reçoit Defferre à la mairie le lendemain en constatant avec satisfaction que la visite du ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation annonce une politique nouvelle fondée sur « l'amitié, la solidarité et la considération réciproque²⁵ ». Prudent, il examine les difficultés à surmonter pour que cette politique aboutisse et soit comprise : « Il y en aura qui trouveront que c'est trop et d'autres que c'est trop peu. »

Les élections cantonales se déroulent le 14 et le 21 mars, comme prévu, même si certains élus avaient demandé d'en retarder la date jusqu'à l'application dans les DOM d'un régime particulier de décentralisation²⁶. La droite obtient la majorité des sièges à la Martinique, signe que, malgré le moratoire, l'inquiétude demeure. Le 1^{er} mai, les quatre principaux partis de gauche des départements

d'outre-mer réunis à Paris relancent le débat sur la création, avant mai 1983, d'une assemblée unique dans chacune des régions. Elle serait élue au scrutin proportionnel, conformément aux engagements pris en 1981 par François Mitterrand. Césaire défendra ce projet à Fort-de-France, quelques jours plus tard. Pour repartir aussitôt, puisqu'il fête le 22 mai avec Emmanuelli et une délégation du Sermac à Angoulême (« C'est dans la tradition et dans l'enracinement que les cultures s'affirment, mais il faut savoir s'ouvrir sur les autres²⁷ »).

Les débats sur l'adaptation de la loi de décentralisation commencent à la rentrée parlementaire de septembre. Césaire intervient le 29²⁸ pour argumenter contre ceux qui jugent inconstitutionnel le principe de l'assemblée unique dérogatoire ou qui craignent que ce dispositif ne mène droit à l'indépendance. Il assure pourtant que le régime dérogatoire est prévu par l'article 73 de la Constitution et qu'il a déjà été reconnu par le Conseil constitutionnel. Son discours est salué par *La Gazette du Parlement* :

[...] s'il fallait décerner une palme de l'éloquence, il conviendrait de la décerner au député de la Martinique, Aimé Césaire (Ap. PS) qui, avec quel à-propos vola littéralement au secours du secrétaire d'État Henri Emmanuelli. Aimé Césaire devrait à coup sûr monter plus souvent à la tribune. Dans sa bouche, les mots prennent la fraîcheur de la noix de coco, les arguments se glissent subrepticement sous les périphrases, l'histoire vole au secours du présent, la parole devient magie. Plutôt que le bazooka, lui emploie le fleuret moucheté. Cela est tellement rare qu'il fallait bien que ce fût remarqué²⁹ !

Le 2 décembre, le Conseil constitutionnel lui donne pourtant tort. C'est un coup dur que le député martiniquais feint de considérer comme une « péripétie » sur les ondes de Radio Caraïbe Internationale³⁰. Le président de l'Assemblée nationale, Louis Mermaz, en visite aux Antilles quelques jours plus tard, tente de rassurer³¹. La volonté de la gauche reste bien de favoriser l'émergence d'une « nouvelle citoyenneté » antillaise dans le respect des spécificités locales. En l'accueillant à la mairie le 13 décembre, Césaire se montre très optimiste. Certes, le conseil général sera maintenu, et restera élu

au scrutin cantonal, mais il y aura une deuxième assemblée, élue au scrutin proportionnel, et « dont les pouvoirs seront considérables ». Cela ne l'empêche pas, quelques jours plus tard, lors de la discussion après la déclaration d'urgence du projet de loi sur l'organisation des régions ultramarines³², de railler les arguments du Conseil constitutionnel relatifs à l'inextricable question de l'adaptation (article 73 de la Constitution) :

Adaptez, nous dit-on, tant que vous voudrez, mais vous n'avez pas le droit de modifier. Il s'agit là d'une hypocrisie. Comment, en effet, adapter sans modifier ? Cela me rappelle irrésistiblement le personnage du *Soulier de satin* de Claudel, le docteur don Léopold Auguste, lequel était partisan farouche de la nouveauté, mais qui ajoutait aussitôt : « Je suis pour la nouveauté, mais une nouveauté qui soit absolument conforme au passé. »

Il donne cependant son assentiment à la loi, à condition que les régions aient des pouvoirs bien distincts de ceux des départements.

Le 31 décembre, la loi organisant les régions de l'outre-mer entre en vigueur. Elle crée, à côté des départements, les collectivités territoriales régionales de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de La Réunion qui se substituent aux établissements publics régionaux de 1972. Deux instances consultatives sont créées : un comité économique et social, et, grâce aux injonctions de Césaire, un comité de la culture, de l'éducation et de l'environnement.

Par ailleurs, Césaire participe le 17 décembre à la discussion très animée du projet de loi relatif à la commémoration de l'abolition de l'esclavage et de la fin des contrats d'engagement³³. Alors que le Sénat avait voulu faire valoir celle de la première abolition et que chacun des départements d'outre-mer avait proposé une date différente, celle du 27 avril 1848, finalement retenue, lui convient. Il estime que l'initiative du gouvernement permettra en outre de rappeler l'importance de Victor Schoelcher. Ainsi Césaire accepte-t-il implicitement de moduler la date de la « fête nationale martiniquaise » du 22 mai. Finalement, comme peu de responsables politiques s'étaient montrés aussi conciliants que lui, chaque département d'outre-mer défendant sa date, la loi publiée en juin 1983 prévoira

que le jour férié sera choisi localement.

Le 22 décembre, le ministre de la Culture Jack Lang décerne à Aimé Césaire le Grand prix national de poésie pour l'ensemble de son œuvre. La cérémonie se déroule à l'Opéra Garnier, en présence de ses amis, dont Michel Leiris. Jacques Demy et Jean-Luc Godard sont récompensés pour le cinéma ; Nathalie Sarraute pour les lettres ; Barbara pour les variétés... Césaire consent à une courte déclaration, avant de rentrer à Fort-de-France :

Quand j'ai appris la nouvelle, j'étais désorienté ; je n'ai jamais couru les prix, et puis je suis sinon un marginal, du moins un périphérique ! Cela dit, il était difficile de refuser sans que cela apparaisse comme un affront. J'ai dit oui, parce qu'un jury de poètes m'avait élu en tant que poète, et parce que Jack Lang a salué en moi le poète et le militant ; j'interprète ce prix comme un hommage rendu à ce pour quoi j'ai toujours combattu : les valeurs des civilisations noires, le droit à la différence des peuples d'outre-mer³⁴.

La date des élections régionales est fixée au 20 février 1983. C'est pour Césaire un enjeu considérable, puisque la nouvelle assemblée ressemble beaucoup à celle qu'il appelait depuis fort longtemps de ses vœux en prônant l'autonomie. Il lance la campagne avec émotion, le 10 janvier, sans présenter de programme, se contentant d'appeler à l'effort :

Gérer ne peut pas consister simplement, en cas de difficultés, à envoyer des télégrammes comminatoires pour réclamer de l'argent, encore de l'argent, toujours plus d'argent. Autrement dit, après avoir été, pendant des décades, des mendiants suppliants, de se transformer subitement – et pour les besoins de la cause – en mendiants insolents et agressifs.

C'est à nous-mêmes, d'abord, qu'il faut faire appel : il faut un effort martiniquais ; il faut une volonté martiniquaise de s'en sortir ; il faut une imagination martiniquaise ; il faut imaginer ; il faut inventer³⁵.

Les soutiens de Paris affluent. Emmanuelli revient lui rendre visite en janvier. Il est encore présent le 4 février, quand Césaire reçoit Mauroy. Alain Rollat, envoyé par le journal *Le Monde*, admire l'art oratoire du candidat :

Fascinant Aimé Césaire ! En cette fin de matinée du vendredi 4 février, les militants du Parti progressiste martiniquais (PPM, autonomiste), massés à l'intérieur de l'ancien hôtel de ville, délirent. À la tribune, décorée d'hibiscus et d'arums, leur président, le maire de leur « capitale », leur député, leur poète chéri, prononce une allocution digne de figurer dans une anthologie des discours politiques. Tout y est : la période ample, classique, les phrases ciselées, la densité dans le fond, servie par une forme remarquable, quelques clins d'œil à l'auditoire, un soupçon d'emphase, un brin d'humour. M. Pierre Mauroy, assis à côté de lui, ne dissimule pas, en professionnel, son admiration³⁶.

Césaire souligne à sa façon le caractère inédit de ces visites préparant des élections régionales « historiques » :

C'est bien la première fois que le vieil État de type louis-quatorzien, le vieil État de type jacobin, le vieil État de style napoléonien, le vieil État des légistes et des soldats, accepte la discussion de la revendication régionaliste sans se croire obligé de la foudroyer sous l'anathème ou sans lui répondre par je ne sais quelles dragonnades ou quelques colonnes infernales, toutes recettes politiques dont certains gardent toujours la nostalgie³⁷.

Rien cependant n'est encore gagné. Il existe chez certains une sincère crainte du changement. Il y a aussi les profiteurs de l'ancien système.

Et puis... et puis, il y a les autres, tous les autres, les fanatiques, les frénétiques, les cyclothymiques, les possédés

de tous poils et de tous démons, tous capables d'ailleurs – d'un extrême à l'autre – de se tendre la main pour danser l'inférieure sarabande autour d'un pays moribond, tous partisans de la politique du pire et qui n'attendent les succès de leur thèse que de l'exacerbation de la misère publique, et de l'accroissement à la fois de l'injustice et de la frustration, quand ce n'est pas d'un retour pur et simple à la bonne vieille politique de répression génératrice de tant de catastrophes.

Le Premier ministre signe au passage, publiquement, un contrat apportant l'aide de l'État à la ville de Fort-de-France.

Alors qu'il a presque soixante-dix ans, Césaire mène une campagne endiablée. Ou plutôt deux campagnes, car les élections municipales vont suivre les régionales. Il est partout, accorde partout des entretiens, écrit des articles, des « lettres-circulaires »... Le 20 février, la gauche et l'extrême gauche obtiennent la majorité absolue des suffrages exprimés et 21 sièges, contre 20 pour la droite. Césaire peut ainsi présider le premier conseil régional de la Martinique élu au suffrage universel, qui s'installe le 28 février.

Les élections municipales du 6 et du 13 mars 1983 sont un échec pour la gauche qui perd une trentaine de villes de plus de 30 000 habitants. À Paris, les listes liées à Jacques Chirac l'emportent très largement. Celle de Césaire triomphe avec 71,91 % des suffrages, mais l'élection est invalidée à cause d'une erreur sur le nombre de conseillers municipaux à élire³⁸. Il faudra donc repasser devant les électeurs en mai 1984.

Quelques jours plus tard, le PPM fête son vingt-cinquième anniversaire. Le 25 mars 1983, le conseil régional de la Martinique se réunit pour la première fois. Césaire renonce à faire « un discours programme » qui serait prématuré, mais souhaite donner son sentiment général sur les très nombreux problèmes à résoudre. Le Bureau du conseil régional a été assailli par des demandes d'audience diverses révélant l'importance de cette nouvelle collectivité : « À croire, en vérité, qu'il existe dans ce pays un immense besoin d'écoute non satisfait, un immense besoin d'être entendu. À croire aussi, tant l'espérance est grande, tant le crédit de confiance qui nous est consenti est large, à croire dis-je que si le Conseil régional n'existait

pas il faudrait l'inventer. »

Les problèmes sont en effet nombreux et une grande part de leur résolution dépend désormais de l'autonomie laissée à l'action régionale. Césaire ne les aborde cependant pas en économiste, mais « de plus haut ». Il s'agit surtout pour lui de définir, avec l'aide du gouvernement français, un « nouvel espace d'identité et de liberté » dans tous les domaines, de « penser la Martinique en tant que phénomène global », « en tant que communauté singulière et spécifique dans un grand ensemble³⁹ ».

Il est vrai qu'établir un programme précis est impossible en l'absence de définition définitive des attributions de la nouvelle collectivité. La discussion du projet de loi relatif aux compétences des régions Guadeloupe, Guyane, Martinique et La Réunion ne sera débattue qu'en décembre. Césaire y prendra part, en particulier pour défendre l'octroi de mer⁴⁰. Le projet de loi sera discuté en deuxième lecture en juin 1984. Césaire argumentera à nouveau pour que la nouvelle assemblée obtienne de larges pouvoirs administratifs et financiers⁴¹. La loi sera promulguée le 2 août : certaines compétences seront transférées du département à la région, dont celle des transports (avec son Fonds d'investissement routier), fierté pourtant des départementalistes majoritaires au conseil général.

À Paris, Jacques Delors, ministre de l'Économie, des Finances et du Budget du gouvernement Mauroy, met en place une politique de rigueur à partir du 21 mars 1983. Elle sera poursuivie par Pierre Bérégovoy dans le gouvernement Laurent Fabius. En octobre 1981, une première dévaluation avait été opérée, puis une deuxième, en juin 1982 (avec blocage des prix et des revenus). Les mesures de mars 1983, dont l'alourdissement de la pression fiscale et la nette diminution de la dépense publique, sont vécues comme un désenchantement pour les électeurs socialistes. Les départements d'outre-mer devront encore attendre pour obtenir un véritable alignement des prestations sociales sur celles de l'Hexagone.

Le 28 mai, les seize premières bombes de l'Alliance révolutionnaire caraïbe (ARC) explosent à la Guadeloupe, à la Martinique, en Guyane, et en France. L'ARC prend ainsi la succession du GLA. Leurs multiples attentats aux Antilles et sur le sol hexagonal causeront plusieurs morts et de nombreux blessés. Les chefs de l'organisation seront incarcérés à la prison de Basse-Terre (Guadeloupe), d'où ils s'échapperont, avant

d'être repris, puis de bénéficier en juillet 1989 d'une vaste loi d'amnistie votée sous le gouvernement Rocard (après l'affaire d'Ouvéa en Nouvelle-Calédonie). Mais cette fois, Césaire n'aura pas pris leur défense. En juin 1989, dans un souci d'apaisement, il demandera cependant à l'Assemblée de voter la loi d'amnistie concernant les membres de l'ex-ARC, incarcérés à Paris sans avoir été encore jugés (ainsi que trois nationalistes corses)⁴².

Césaire fête ses soixante-dix ans

En juin 1983, Césaire célèbre tristement son anniversaire. Sa mère est morte le 27 mai. Son fils lui écrira un très bel hommage poétique, « Tutélaire ».

Plusieurs ouvrages collectifs seront publiés l'année suivante : *Soleil éclaté*⁴³, *Césaire 70*⁴⁴, et Gregson Davis fera paraître la traduction d'une anthologie commentée de vingt poèmes⁴⁵, accompagnés de neuf illustrations de Picasso réalisées pour *Corps perdu*. *The Collected Poetry* paraît en revanche au bon moment. Césaire est alors étudié et traduit dans le monde entier, en particulier aux États-Unis. Des rivalités naissent entre ses exégètes.

C'est à Jacqueline Leiner qui a dirigé l'édition de *Soleil éclaté* que Césaire dédie « Configurations⁴⁶ », écrit en 1983. Le long poème en quatre parties livre le bilan d'une vie et d'un art poétique, alternant comme dans *moi, laminaire...* autodérision et élégie. Dans la deuxième partie, celle des mauvais et des beaux jours, le poète se moque de ses attributs péléens en se présentant non plus comme l'*alter ego* de la montagne Pelée, mais comme un animal « pelé » : « Plus pelé que le temps ne l'explique ». La suite confirme cette parodie des *topoi* césairiens. Les inquiétants navires des conquistadors et des flibustiers sont associés à un mystérieux « tâter tatou », dont la paronomase prête à sourire alors que sujet, central dans l'œuvre de Césaire, serait plutôt tabou :

D'autres fois à me tâter tatou, je m'insiste
de toute évidence en Caravelle, étreignant
sans phare tous feux éteints

un océan d'huile fausse et de flibuste

Le poème s'amuse aussi des stéréotypes concernant le tempérament de son auteur. Il reste en effet de « beaux jours » au poète-aiglé, ceux pendant lesquels, à un rythme frénétique, il peut se livrer à sa folie furieuse jusqu'à « l'amok » :

Mes beaux jours, c'est quand
sans scrupule, furibond tourbillon cynique,
ricanant de toute proie enfermée dans la serre
de mes
remous,

je m'élance

aveugle
à mort
amok.

Ça c'est mes jours glorieux
rageur
vengeur

L'humour fait place à l'angoisse dans une troisième partie, quand la nécessité du « dire » et de « l'être », donnés comme équivalents, risque l'enlèvement. Menace conjurée cependant par l'injonction à un « sursaut » :

Briser la boue.
Briser.
Dire d'un délire alliant l'univers tout entier
à la résurrection d'un rocher

La fin du poème se présente comme une épitaphe, une prière adressée au lecteur, un *post-scriptum*, un testament.

Cet espace griffonné de laves trop hâtives

je le livre au Temps
(le Temps qui n'est pas autre chose que la lenteur du
dire)

la fissure
toute blessure
jusqu'à la morsure de l'instant infligée par l'insecte
innocent

L'interstice même que la vie ne combla
tout se retrouvera là
cumulé pour le sable généreux

Prière reconnaître à l'orée de la caverne
un bloc de jaspe rouge
assassiné de jour
caillot

Cette dernière configuration, « espace griffonné de laves trop hâtives » qui désigne l'espace même du poème ainsi que celui de la Martinique, est livrée au « temps » de l'éternité. Elle adresse une prière au lecteur qui passerait pour l'encourager à « reconnaître », mais reconnaître quoi ? Que désigne le « bloc de jaspe rouge » ? Une « langue de feu » cristallisée, quand le feu s'est éteint ? Le « caillot » de sang « minimisé » qui obsède la poésie de Césaire depuis le *Cahier* ? Bien embarrassée, j'ai demandé son avis à l'auteur. Comme à son habitude, il était d'accord sur tout. Il m'a cependant priée de ne pas oublier le sang des Caraïbes, celui des Peaux-Rouges ; de bien vouloir « reconnaître », à l'entrée de la caverne antillaise, leur génocide préalable.

En mars, Césaire avait été nommé membre du Conseil national de la communication audiovisuelle, en tant que « personnalité du monde culturel et scientifique », nouvelle fonction qui n'a pas laissé de trace. En juin 1983, des honneurs plus considérables sont rendus à deux très anciennes connaissances, elles-mêmes liées depuis les années 1930 par leurs études d'ethnologie sous l'égide de Paul Rivet : Léopold Sédar Senghor et Jacques Soustelle entrent à l'Académie française. Césaire rit en privé de la frivolité de son vieil ami « gent-de-

lettres » ; ainsi que du succès d'une francophonie institutionnelle pour laquelle Senghor s'est beaucoup démené, alors qu'elle lui inspire une grande méfiance.

« Tout cela a été, jusqu'à présent, épargné à notre petit pays. Fasse que tout cela lui soit épargné à l'avenir »

La législation limitant le cumul des mandats n'existant pas encore, le député et président du conseil régional ne renonce pas à livrer bataille pour la mairie de Fort-de-France, après l'invalidation du scrutin de l'année précédente. L'ambiance est toujours aussi explosive alors qu'un gouvernement de gauche est au pouvoir en France, « un gouvernement de bonne volonté, un gouvernement disposé, malgré toutes les difficultés, au dialogue et à la concertation, un gouvernement acquis à l'idée d'un progrès martiniquais et d'une évolution martiniquaise⁴⁷ ». Face aux « départementalistes obtus » et aux « indépendantistes aventureux » qui ne lui pardonnent toujours pas son moratoire, il résume le fond de sa pensée :

Qu'on me comprenne bien : il ne s'agit pas de nier les aspirations nouvelles, les besoins nouveaux, les tendances nouvelles, à condition, bien entendu, qu'il s'agisse de réelles aspirations populaires et non de prurits ou de démangeaisons individuelles, à condition qu'il s'agisse d'aspirations populaires et non pas d'ambitions personnelles. Mais, il s'agit de canaliser tout cela pour que tout cela débouche, un jour, sur une nouvelle plage de progrès, de justice, et de mieux-être, un nouvel espace de liberté et de paix. Je dis bien de *liberté* et non de *tyrannie*, de *paix* et non de *guerre civile*. Ni Liban, ni Corse, ni Grenade⁴⁸. Quand tous les matins, à la radio, j'entends parler aux nouvelles de centaines et de centaines de morts, ici ou là, de bombes, d'attentats, de guerre civile, de famine, de milliers d'enfants en état de dénutrition, je me dis, sans pour autant me renfermer dans un égoïsme étroit, qui serait

parfaitement odieux : « *Tout cela a été, jusqu'à présent, épargné à notre petit pays. Fasse que tout cela lui soit épargné à l'avenir.* »

C'est sans doute le moment de se présenter comme le vaillant protecteur de la Martinique, mais, au-delà des circonstances électorales, l'objectif prioritaire reste bien d'éviter la violence. Le 27 mai 1984, sa liste remporte les élections municipales avec 75,52 % des suffrages.

L'année suivante, les 2 et 3 février 1985, lors du 10^e congrès du PPM, Césaire prononcera un discours à la fois conciliateur et offensif sur le thème : « Nationalisme et décentralisation ». Certes, la décentralisation n'est pas une décolonisation aboutie, seulement une étape nécessaire. Il faudra aussi sortir du nationalisme. S'il a été utile, il est « à dépasser, sous peine de verser dans le nombrilisme, le racisme, la xénophobie, voire l'hystérie hitlérienne, dont je vois quelques signes apparaître ici même, de temps en temps, à ma plus grande consternation⁴⁹ ».

Césaire s'engage avec ardeur dans la campagne des cantonales du 17 mars 1985, dont la carte électorale a été modifiée (douze nouveaux cantons ont été créés à la Martinique), espérant que son parti y devienne majoritaire. Cela ne sera pas le cas. Même s'il obtient sept nouveaux sièges, la présidence du département reste à la droite. Au même moment, douze organisations indépendantistes, dont le Front de libération nationale kanak et socialiste, présentent les objectifs de la « conférence internationale des dernières colonies françaises » qui doit se tenir du 5 au 7 avril 1985 à la Guadeloupe pour coordonner l'action des mouvements indépendantistes et porter devant les instances internationales la question de la décolonisation. Le secrétariat d'État aux Départements et Territoires d'outre-mer interdira aux « étrangers » de participer à cette réunion.

Ses fonctions de président du conseil régional conduisent Césaire à diversifier ses actions, sans que l'on sache toujours à quel titre il intervient. Le maire et dramaturge, par l'intermédiaire du Sermac, fait représenter *La Tragédie du roi Christophe* à Citron, quartier populaire perché sur les hauteurs de Fort-de-France dans lequel la municipalité a aidé à s'installer le moins mal possible les habitants des campagnes martiniquaises, après l'effondrement de l'agriculture sucrière. Une

pièce qui résonne comme un cruel avertissement à ceux qui prêteraient une oreille complaisante aux promesses enchantées des indépendantistes. Le maire-poète remercie le préfet Jean Chevance d'avoir permis d'entreprendre la construction du stade de la Dillon, sur « un terrain arraché à l'emprise des épineux, conquis sur les marécages, une plaine alluviale qu'il a fallu remblayer, remodeler, une ancienne cannaie⁵⁰ », qui garde « la trace de la main de l'homme, et donc de la peine de l'homme ». Un stade baptisé stade Pierre Alier, le 9 février 2007, où seront célébrées les obsèques d'Aimé Césaire. Le président de la région-historien-poète reçoit une collection de photographies de Saint-Pierre datant d'avant la catastrophe, en soulignant dans son discours l'importance de conserver les documents patrimoniaux pour les générations futures.

« Nous sommes condamnés à inventer ensemble ou à sombrer »

La décentralisation ne produit pas les effets escomptés. Le 4 avril 1985, Michel Rocard a démissionné du gouvernement en raison de l'adoption du scrutin proportionnel pour les élections législatives qui va permettre l'entrée du Front national au Parlement. Césaire profite du changement de gouvernement pour demander à Laurent Fabius et à ses ministres des dotations supplémentaires. En novembre, au moment de la dernière discussion de la législature relative au projet de loi de finance pour 1986, il regrettera⁵¹ que le débat sur l'économie de l'outre-mer ait trop tardé, même s'il salue les initiatives politiques du début du septennat et la concrétisation de la régionalisation. La situation reste en effet catastrophique : importations massives, taux de chômage dépassant les 30 % de la population, économie fondée uniquement sur les subventions de l'État et les transferts sociaux... « Nous sommes condamnés à inventer ensemble ou à sombrer. » Le constat est partagé y compris par les rapporteurs socialistes⁵².

Le 19 mai 1985, le PPM fête avec Césaire ses quarante années passées à la municipalité de Fort-de-France, Césaire en profite pour proposer le bilan du binôme qu'il forme avec Alier :

Eh bien, notre honneur, au docteur Alikér et à moi-même – car depuis le début, et ce, par la volonté du peuple, nous sommes deux, formant une équipe indissociable –, notre honneur, ou [plus] modestement notre mérite, a été de n'avoir jamais été découragés, de n'avoir jamais baissé les bras, et d'avoir affronté toutes les difficultés non pas en inconscients, mais en pleine connaissance de cause et en mesurant lucidement, à tout moment, l'énormité de l'enjeu, et les périls de l'entreprise. Disons-le franchement : ces choses-là ne se font pas sans un petit brin de folie, ce petit brin de folie qui s'appelle la témérité ; elles ne se font pas sans une sorte d'emportement du sang. En tout cas, elles ne se font pas sans une certaine passion⁵³.

Quand le doute le saisit, il pense à une inscription se trouvant sur le socle d'une statue d'Henri IV à l'Assemblée nationale où serait écrit : « La violente amour que je porte à mes sujets m'a tout fait trouver aisé et délectable⁵⁴. » « Eh bien ! cela vaut mieux que "l'État c'est moi" de Louis XIV, ou "Après moi, le déluge" de Louis XV. Je n'ai pas de sujets, c'est vrai. Je n'ai que des administrés, je n'ai que des amis, mais la violente amour, je la ressens et c'est de cette force-là que s'est nourrie mon action. » Et il compare son combat à des batailles qui semblent plutôt napoléoniennes :

Quoi qu'il en soit, objectivement, les résultats sont là, et ils portent des noms, des noms de batailles qui, à nos oreilles, sonnent comme des noms de victoires. Nos victoires à nous, c'est la Trénelle urbanisée, c'est l'Ermitage aménagé, c'est la Rodate, c'est Post Colon, c'est Tivoli, c'est Sainte-Thérèse assaini, c'est Volga-Plage protégé contre les eaux et des bidonvilles passant au rang de villes, c'est Châteaubœuf, c'est Dillon c'est la Meynard, c'est Ravine-Vilaine, c'est Plateau Tiberge, c'est Rivière l'Or, c'est Didier Haut. Bref, c'est le grand Fort-de-France fondé, et le grand Fort-de-France, c'est nous qui l'avons fondé.

Comme pour illustrer sa fameuse dialectique entre particulier et

universel, Césaire ouvre le 14^e festival culturel de Fort-de-France (intitulé « Kaléidoscope »), de juillet 1985, en saluant le Nouveau Théâtre de Bourgogne qui vient donner une représentation de *Ruy Blas*, à l'occasion du centenaire de la mort de Victor Hugo : « C'est parce que je suis moi-même un homme enraciné, que nous sommes tous ici Martiniquais enracinés, que je puis saluer sans complexe un autre enracinement, persuadé que c'est de la rencontre des enracinements, de la confrontation des enracinements que naît le mutuel enrichissement⁵⁵. » Il célèbre Victor Hugo dans des termes qui pourraient, dans l'ensemble, s'appliquer à lui-même. Ce qu'il aime le plus chez Hugo est « son prodigieux animisme, [...] sa faculté de capter le moindre frisson de l'univers, [...] sa formidable capacité de se mettre en communication (avec ou sans table tournante) avec l'inconnu, avec l'infini comme il l'appelle, avec le cosmos ». Césaire admire également son courage à assumer les grands mots et les grandes causes. Toutefois, il y a un Hugo qui le fâche, un Hugo qui juge que l'Afrique n'a pas d'histoire et que, par conséquent, elle est légitimement destinée à être colonisée. Mais cette brouille ne dure pas. Césaire lui trouve des excuses : il était vieux, la colonisation récente de l'Afrique pouvait alors passer pour une démarche philanthropique :

Et puis, le temps a fait son œuvre, et je n'ai pas regretté d'avoir fait confiance à Victor Hugo, en particulier le jour où, dans ses brouillons, parmi ces vers épars qu'il notait chaque jour et sans doute chaque nuit – car il rêvait en vers –, j'en ai trouvé deux, [...] deux vers dis-je, l'un en forme de prophétie, l'autre en forme de facétie. La prophétie concerne l'Afrique : « Une Athènes au front pur naîtra de Tombouctou. » L'autre est une gaudriole : « J'aime dormir c'est vrai et avec allégresse / J'accueille dans mon lit : La Nuit, cette négresse. »

Césaire analyse la cocasserie d'Hugo, « son audace à tout chambouler, installant dans le poème, comme pour le pirater et le détourner de sa fonction noble traditionnelle, d'énormes pans de prose, des faits divers, du journalisme, de la polémique truffée de jeux de mots incongrus et de calembours énormes ». Hugo est donc « sinon

un surréaliste avant la lettre, du moins le plus formidable poète baroque que l'on ait jamais vu ». Les revirements politiques du poète seraient-ils de l'opportunisme ? Césaire y discerne l'invariance derrière les changements, celle de sa « confiance dans le peuple » dont témoigne *Ruy Blas*. Hugo est semblable au *Prométhée enchaîné* d'Eschyle, qui dit : « En eux, j'ai installé l'aveugle espérance », pour leur éviter de prévoir leur mort.

Le 14 novembre, Gilbert Gratiant décède à Paris. Il allait fêter ses quatre-vingt-dix ans. L'ancien charmant petit élève ne réagit pas immédiatement à la mort de son professeur. Il lui rendra un hommage audacieux en inaugurant, le 11 juillet 1987, à la fois la place Gilbert Gratiant, sur un axe très fréquenté du centre-ville, et l'avenue Saint-John Perse qui longe les Archives départementales⁵⁶. Le maire de Fort-de-France associera les deux écrivains, « tous deux Antillais, tous deux chers à notre cœur, et pouvant assez singulièrement, parce qu'exactement contemporains l'un de l'autre, faire l'objet de ce que Plutarque appelait des “vies parallèles” tout en étant responsables d'œuvres antithétiques ». Leur lien avec leurs îles d'origine n'est opposé qu'en apparence. Car, si Saint-John Perse « a lâché les Antilles, les Antilles, elles, ne l'ont pas lâché ». Gilbert Gratiant, « bien qu'il vécût très jeune en France, choisit avec détermination, avec passion, avec entêtement, d'être Martiniquais, de demeurer Martiniquais, de se reconquérir Martiniquais, et de toujours dans la vie, dans l'action, dans le combat (dans le combat tout court, physique et dans le combat politique) témoigner pour la Martinique et pour l'homme martiniquais ».

Ces baptêmes entrent dans une longue série et la ville de Fort-de-France prend au fil du temps l'allure d'une bibliothèque idéale. Le 8 septembre 1987, Césaire inaugurera le parking-silo Lafcadio Hearn.

Alors que les débats à l'Assemblée sont décourageants, Césaire a le plaisir de participer au premier colloque international organisé entièrement autour de son œuvre. Il se tient du 21 au 23 novembre 1985, au siège de l'Agence internationale de coopération culturelle et technique. Les actes, *Aimé Césaire ou l'Athanor d'un alchimiste*, seront publiés aux Éditions Caribéennes en mai 1987. L'événement réunit de vieux amis, de jeunes écrivains et des universitaires. Michel Leiris assiste aux débats sans prendre la parole, Lilyan Kesteloot, Albert Memmi, Vincent Placol, Édouard Maunick, Camille Darsières,

Sony Labou Tansi, Thomas Hale, Ernstpeter Ruhe, Clément Mbom sont présents. Ainsi que René Ménil, qui est sans doute à Paris surtout pour assister aux obsèques de Gilbert Gratiant. Françoise Thésée est elle aussi venue, bien que son mari, Auguste, soit décédé le 4 novembre.

Les communications montrent que l'écriture de Césaire commence à être étudiée attentivement, en particulier celle de son théâtre, la critique ayant acquis le recul nécessaire à l'analyse. Dans la dernière partie du colloque, Régis Antoine se distingue par sa connaissance approfondie non seulement de l'œuvre, mais aussi des Antilles (où il a enseigné plusieurs années). Ainsi son article « L'aloi et le remède césairiens » éclaire-t-il de manière très convaincante ce que Jean Bernabé nomme l'« art combinatoire » de Césaire. Un art de mélanger des éléments d'une grande diversité pour constituer un alliage dont l'« hétérogénéité » persiste, même si elle est « vécue comme une homogénéité ».

Le 4 décembre 1985, François Mitterrand arrive à Fort-de-France accompagné de Pierre Joxe, ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, de Joseph Franceschi, secrétaire d'État chargé des Retraités et des Personnes âgées, et de Georges Lemoine, secrétaire d'État aux Départements et Territoires d'outre-mer. Il s'agit de la troisième visite d'un chef d'État français depuis 1946, après Charles de Gaulle en 1964, puis Valéry Giscard d'Estaing en 1974. Dans un entretien avec *Le Monde*, Césaire fait le point sur la situation martiniquaise. Les indépendantistes sont comme ses fils et il éprouve pour eux de la compréhension : « Mais pas de l'approbation. Leurs conclusions sont extrêmement aventureuses. Ils partent de prémices qui sont justes, seulement ils ont oublié que rien ne se fait que par le peuple⁵⁷. » Interrogé sur une contagion calédonienne, il explique une nouvelle fois la spécificité des Antilles françaises :

En Nouvelle-Calédonie, il y a un peuple d'origine qui a été colonisé, et, pendant un siècle, colonisateurs et colonisés ont cohabité sans jamais se mêler culturellement. En Martinique il n'y a pas de pareilles strates. Au contraire, chez nous, c'est le règne de l'alchimie : où commence le Nègre, où finit le Blanc ? On ne sait pas... On a fini par former un peuple antillais, alors que le peuple calédonien n'existe pas ; là-bas, il y a deux peuples.

Pour rendre hommage au président français qui, le premier, a reconnu « le droit à la différence », il reprend son lexique mythologique : « Nous avons assisté à la fin d'une mythologie, car rien n'a fait plus de tort aux Antilles que cette mythologie qui consistait à dire : les Antilles, c'est un morceau de la France, une province française. Non, les Antilles, c'est les Antilles ! »

Les socialistes ont mis en œuvre la décentralisation et assuré la solidarité nationale qui a permis l'« avènement d'une responsabilité antillaise, la reconnaissance de notre dignité, voilà qui est important ». Pourtant, le système économique n'a pas été modifié. Par conséquent, il convient encore de sortir du « pacte colonial », en permettant aux Antilles de commercer librement avec les pays voisins, et de maîtriser leurs tarifications douanières pour protéger leurs (futurs) productions en les exonérant de droits de douane pour entrer en France.

Mitterrand est accueilli en « ami et frère socialiste », même si le président n'attire pas la foule des grands jours. Il est vrai que le dispositif de sécurité est dissuasif. La ville a été bouclée et toute circulation est interdite depuis la nuit précédente. Quatre cents personnes s'entassent cependant dans le théâtre municipal pour assister à la rencontre. En rappelant implicitement l'engagement en faveur d'un « co-développement généralisé » de Mitterrand lors de son voyage au Mexique⁵⁸, Césaire salue l'« homme de Cancún et de Mexico », celui qui estime comme lui que le « sous-développement, voilà l'ennemi », celui aussi qui est capable de sortir les Antilles « de l'infirme condition de l'éternel protégé, du perpétuel assisté⁵⁹ ».

Malgré cette bonne entente affichée, c'est en vain qu'il demande une initiative française sur le modèle du plan Reagan (*Caribbean Basin Initiative*). Le président français lui répond que les départements antillais gagneraient plutôt à profiter de leurs équipements pour intensifier leur rôle économique dans la Caraïbe, en coordonnant leurs initiatives. La proposition a dû lui sembler insolite. Le CBI vise à accorder à certains pays d'Amérique centrale et de la Caraïbe des avantages tarifaires et commerciaux, en luttant contre ceux qui, comme au Nicaragua, au Salvador, ou à la Jamaïque, suivaient l'exemple cubain⁶⁰.

Après un bref passage à Paris, Césaire repart à la Martinique. Les entretiens qu'il accorde au bulletin des étudiants, *Le Campusard*⁶¹, ou au journal satirique *Fouyaya*⁶², sont l'occasion de s'adresser à la

jeunesse alors que les élections régionales et législatives de 1986 approchent.

On retrouve dans *Le Campusard* le Césaire des bons jours, détendu, enjoué, facétieux, cherchant à faire plaisir au moins autant qu'à faire campagne. Il affirme même ne pas être « doué du tout pour l'activité politicienne ». Ayant voté avec enthousiaste contre le cumul des mandats, il préfère conserver celui de maire, « le plus contraignant, le plus difficile, le plus humble, celui qui comporte le plus de sujétions, celui qui vous empêche de dormir », mais aussi le mandat « le plus humain, celui par qui on a le plus de contacts avec le peuple, celui qui permet d'aider concrètement les gens ». C'est qu'il est avant tout un poète : « On croit que je bluffe un petit peu quand je dis cela, mais c'est vrai. »

Quant à son « ambition suprême », c'est toujours d'exprimer un « nous » martiniquais : « Je crois que l'on peut se faire une idée assez précise de la Martinique, du caractère martiniquais, du tragique martiniquais à travers mon œuvre, qui est d'ailleurs assez caractéristique pour être révélatrice d'un peuple. »

Tour à tour, Jacques Chirac, Georges Lemoine (secrétaire d'État aux départements d'outre-mer), ou Michel Rocard passent par le bureau de Césaire à la faveur de la campagne électorale, certains d'entre eux voyant déjà plus loin que celle des régionales ou des législatives. Le 16 mars, l'opposition (UDF-RPR) obtient une courte majorité absolue en sièges à l'Assemblée nationale. François Mitterrand nomme Jacques Chirac Premier ministre. La liste d'union de la gauche⁶³ « Ensemble construisons notre Martinique » conduite par Césaire est victorieuse, obtenant 51,2 % des suffrages. Le 22 mars, Césaire est élu une seconde fois président du conseil régional⁶⁴. Il en démissionnera deux ans plus tard afin de respecter la loi relative au cumul des mandats.

Malgré ses dénégations, un goût affirmé pour la vie politique associé à son plaisir de séjourner une partie de l'année à Paris ainsi que les avantages attachés à la fonction ont poussé Césaire à solliciter un nouveau mandat de député. Âgé de soixante-treize ans, il est cependant de plus en plus épuisé par les incessantes traversées de l'Atlantique et de moins en moins présent dans les débats parlementaires. À l'évidence, il préfère s'occuper des affaires martiniquaises. En accueillant, par exemple, Wole Soyinka et

l'écrivain d'Afrique du Sud Breyten Breytenbach, tous deux invités au 15^e festival culturel de Fort-de-France intitulé « Non à l'apartheid ! ».

Césaire se déplace cependant à l'Assemblée⁶⁵ quand, le 25 novembre 1986, est discuté en urgence un projet de loi-programme relatif au développement des départements d'outre-mer, de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte. Le texte présenté par le nouveau ministre des Départements et Territoires d'outre-mer, Bernard Pons, « qui procède d'une bonne volonté évidente », ne le satisfait pas. Le volet social fondé pour une part sur « la mobilité » lui semble une résurgence d'un Bumidom qu'il a toujours combattu, alors que les nouvelles conditions économiques de la France en font une gageure, et que nombre de « "Domiens" » domiciliés, et depuis longtemps, en France [éprouvent] le besoin et parfois l'obsession pathétique du retour au pays natal ». « La parité globale⁶⁶ » est un « fantôme que l'on croyait conjuré à tout jamais », et qui revient, sous une forme différente, à refuser l'égalité sociale aux habitants de l'outre-mer : « Il n'y a pas d'égalité "adaptée", il n'y a pas d'égalité "globale". L'égalité est ou n'est pas. Je constate avec regret que dans votre texte, l'égalité n'est pas. » Le député martiniquais attaque le volet économique du texte avec un humour caustique : « À en croire certains – et grâce à vous désormais – les départements d'outre-mer "mangeraient la banane par les deux bouts" ! Le mot est plaisant, mais il est faux. La vérité, Monsieur le Ministre, est que cette générosité est très relative, et, de plus, conditionnelle. » Les sommes annoncées (140 millions de plus par an à partager entre la Guadeloupe et la Martinique) ne sont pas négligeables, « mais ce n'est pas non plus le pactole ! ». D'autant que la loi de finances n'a pas entériné cet engagement qui est par conséquent uniquement moral. Il déplore enfin l'indigence du programme de travaux prévu pour les deux îles, alors que les besoins en infrastructures sont énormes.

La question centrale est celle de la défiscalisation, qu'il considère comme la pièce maîtresse du texte. Or, loin d'assurer le bien-être général, ce dispositif risque de favoriser « l'invasion des marchés antillais par des importations désordonnées qui viendront ébranler les entreprises locales déjà fragiles ». Et dans le domaine du logement, il risque de « déchaîner la spéculation foncière », sans profit pour les habitants qui ne pourraient pas payer les loyers de ces nouvelles constructions. La préservation de l'environnement commence à

prendre le pas sur l'urgence du développement économique :

À ce sujet, et ce n'est pas le moins important à mes yeux [...] notre idéal à nous n'est pas et ne peut pas être de bétonner, de bétonner encore, de bétonner toujours, même si c'est pour faire marcher le bâtiment ! Notre première richesse à nous, et il faut en garder le souci, c'est une nature, des sites, un équilibre écologique à respecter, à protéger et à préserver car nous avons le devoir de les transmettre.

Prenez garde, Monsieur le Ministre, que le paradis fiscal ne devienne un enfer humain.

Il refuse que l'on touche à l'octroi de mer, essentiel au financement des collectivités locales, exprime ses réserves sur des « zones franches », difficiles à mettre en place et difficiles à contrôler... Césaire annonce aussi ses propositions : abaisser par la concurrence le coût du transport maritime et supprimer le monopole de pavillon, permettre l'achat de matières premières sans verser de taxes communautaires, réserver une part du marché français et européen aux produits des départements d'outre-mer – alors que les quotas antérieurement définis ne sont pas respectés.

Une conférence hémisphérique des peuples noirs de la diaspora est organisée à l'université internationale de Floride, du 26 au 28 février 1987, sur le thème « *Négritude, Ethnicity et Cultures Afro aux Amériques [sic]* ». Césaire s'y rend sans enthousiasme. Il déteste toujours les honneurs publics, semble se méfier de l'organisateur Carlos Moore – journaliste et essayiste cubain vivant en exil –, et répugne à être encore une fois ramené à la négritude : « [...] je ne blesserai personne en vous disant que j'avoue ne pas aimer tous les jours le mot Négritude même si c'est moi, avec la complicité de quelques autres, qui ai contribué à l'inventer et à le lancer⁶⁷. » Mais comment se dérober ? Le terme *ethnicity* ne lui convient pas davantage. Il préfère le remplacer par celui d'*identity*, une identité qui n'est pas « une prison ou un ghetto ».

Malgré ses réticences initiales il est heureux de son séjour, comme en témoigne une lettre adressée à Lilyan Kesteloot le 30 avril :

Merci de t'inquiéter à mon sujet « because » Miami. Mais rassure-toi. L'arbre Carlos ne doit pas cacher la forêt. Et la forêt c'est 1 500 intellectuels noirs réunis et venus de tous les points du monde, chaque délégation apportant le bilan d'une expérience précieuse.

Il est tout à fait secondaire qu'une journée m'ait été dédiée. Ça c'est le clou où est accroché le tableau, c'est-à-dire pas grand-chose.

À Miami, j'ai tenu le discours que j'ai toujours tenu et donc qui ne t'apprendra rien. Je ne renie pas la négritude (50 ans de ma vie !), même si le négrisme ou le « noirisme » ! m'irritent.

La lutte contre l'aliénation et le racisme n'est jamais terminée. Hélas ! Voir Le Pen⁶⁸.

En juillet 1987, dans le cadre du 16^e festival culturel de Fort-de-France, « Négritude », une exposition en hommage à Césaire est organisée à la Galerie Singulier, présentant des œuvres de Luc Marlin, René Louise, Ernest Breleur et Alexandre Bertrand.

Le goût du pouvoir

Les élections présidentielles de 1988 se préparent déjà et les futurs candidats, ou leurs représentants, rendent visite aux électeurs antillais. L'ancien Premier ministre Raymond Barre y succède à Bernard Pons, en mars 1987. La future rivalité entre le RPR et l'UDF réjouit Césaire : « Qu'un nouveau vienne faire ainsi la cour à la dame de nos pensées, on s'amuse beaucoup⁶⁹. » Le 11 septembre, il reçoit poliment Jacques Chirac, qui déclarera le lendemain, en tant que maire de Paris – « la plus grande ville antillaise du monde » –, que « l'apport de la culture antillaise à la culture française est précieux », et qu'il doit être respecté et préservé. Il a d'ailleurs l'intention d'encourager l'organisation d'un festival du zouk l'année suivante⁷⁰.

Chirac est de retour en mars 1988, pour un voyage très agité. Les Renseignements généraux accusent les militants du PPM d'avoir ajouté

un phylactère qui fait dire au candidat « Je comprends les racistes » sur des milliers d'affiches de sa campagne, dans la nuit du 22 au 23 mars. Il est scandalisé et explose de colère. Il reproche à Césaire d'avoir voté en faveur de la proportionnelle pour les élections législatives, ce qui a permis l'arrivée de députés d'extrême droite, et de vouloir limiter la « mobilité » des habitants des départements d'outre-mer vers l'Hexagone : « Un racisme insidieux qui a toujours été la marque du PPM, de la gauche et de l'extrême gauche⁷¹. »

Avant le séjour de Jacques Chirac, Césaire avait reçu, le 28 février, son « ami de toujours », Michel Rocard⁷², et publié une lettre ouverte datée du 22 mars dans laquelle il se réjouissait de la nouvelle candidature de Mitterrand⁷³. Il recevra également avec enthousiasme, le 25 mars, son ami Henri Emmanuelli : « Nous n'avons garde de confondre ceux que nous recevons par devoir et ceux que nous recevons avec tout notre cœur⁷⁴. »

François Mitterrand vient en personne après un premier tour qui le donne en tête (34,10 %), mais qui accorde près de 20 % à Jacques Chirac et 16,55 % à Raymond Barre, avec un bon score de Jean-Marie Le Pen (14,39 %), et alors que les communistes sont au plus bas (6,76 %). Césaire le reçoit le 26 avril 1988 sur la Savane⁷⁵, avec « fierté et joie », car Fort-de-France est « la ville de France qui (proportionnellement s'entend) a le mieux voté François Mitterrand ». Plus généralement, la Martinique lui est plus favorable que tout autre département. Sans croire aux hommes providentiels, Césaire ponctue son discours par un leitmotiv : « Nous avons besoin de François Mitterrand », repris par une foule de dix mille personnes. Le président-candidat obtient 74,5 % des suffrages foyalais, contre 25,5 % pour Jacques Chirac. Michel Rocard est nommé Premier ministre le 10 mai.

Le 25 novembre 1987, Césaire avait participé au déjeuner des *recordmen* de la longévité ininterrompue au Palais-Bourbon, organisé à l'hôtel de Lassay par Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale. Le maire de Bordeaux est député depuis 1946, Césaire depuis 1945. En comparaison, les autres invités étaient presque des novices, puisqu'ils n'avaient été élus que depuis 1958. Cela ne l'empêche pas de se présenter aux législatives de juin, alors que Mitterrand a dissous l'Assemblée. Il est réélu triomphalement au premier tour.

L'Assemblée repasse au Parti socialiste, à une courte majorité. Conformément à ce qu'il avait annoncé, Césaire rend publique le 15 juin 1988 sa démission de président du conseil régional. Camille Darsières, qui dirigeait déjà la région *de facto*, lui succède pour deux ans.

Césaire à l'honneur

La fin des années 1980 promet d'être mouvementée. En janvier 1989, solennel et facétieux, Césaire exprime ses « vœux de Nouvel An les plus profonds » à ses concitoyens. Parmi les travaux accomplis, il plaisante sur les efforts culturels de l'édilité qui vont jusqu'à la construction d'un nouveau cimetière, celui de La Joyau⁷⁶. C'est là qu'il sera enterré vingt ans plus tard, en ayant choisi bien à l'avance son tombeau et son épitaphe.

Dès septembre 1986, une mission de commémoration du bicentenaire de la Révolution française et de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen avait été créée. En juin 1988, sous le gouvernement Rocard, Jack Lang devient ministre de la Culture, de la Communication, des Grands travaux et du Bicentenaire. Césaire ne prend pas une part active dans l'organisation des cérémonies, mais il y est associé, le pouvoir socialiste désirant le mettre à l'honneur.

Il a offert auparavant un poème à Senghor. « Dyali⁷⁷ » est un dialogue de poète à poète qui remémore une très longue amitié :

il m'en souvient
et dans l'écho déjà lointain
ce feulement en nous de félins très anciens

À la nostalgie, il mêle son humour habituel. Le lion est l'animal fétiche de Senghor et le poème suggère que le fait de feuler la négritude n'a pas empêché les deux amis d'être de véritables tigres, contrairement à l'assertion de Wole Soyinka. Ils ont tracé un chemin qui ne disparaîtra pas avec eux, comme il l'explique dans un entretien⁷⁸.

En juillet 1988, lors de la 17^e édition du festival culturel de Fort-

de-France (« Carrefour des Amériques »), Mehmet Ulusoy avait mis en scène *Une saison au Congo* avec l'Atelier-Théâtre du Sermac. Le spectacle sera repris à Paris, au Théâtre national de la Colline, du 19 septembre au 29 octobre 1989. Ulusoy, ancien assistant de Giorgio Strehler, est reconnu pour son inventivité et son énergie. La critique dans *Le Monde* du 30 septembre est positive, sans forcément donner envie d'assister au spectacle. Ulusoy, « incroyable magicien des planches » est aussi « un ogre, une grande gueule, un agité », « un bulldozer » qui « ne peut pas laisser un acteur, une ligne de dialogue, un malheureux petit bout de pièce, vivre sa vie tranquille une seconde ». Il faut que dans toute la mise en scène, « ça hurle, ça vole, ça éclate, ça cogne, sans le moindre répit ». « Quant au spectateur, c'est une question de santé : trois heures de charivari et de tintamarre, si vous êtes plutôt une petite nature... »

Mehmet Ulusoy est moins célèbre cependant qu'Antoine Vitez qui propose à Césaire de monter *La Tragédie du roi Christophe* à la Comédie-Française, dont il a été nommé administrateur général en juin 1988. Vitez remercie Césaire le 6 février 1989. L'autorisation n'aura pas été trop difficile à obtenir. Le dramaturge a assisté assidûment aux spectacles de Vitez. Il avait par exemple emmené Kesteloot voir *Le Soulier de satin*, joué au Théâtre de Chaillot en 1987, et n'aurait certainement pas manqué la représentation de *Anacaona*, créée en février 1988 à l'Opéra-Comique, s'il s'était trouvé à Paris. La pièce de Jean Métellus s'inspire du sort tragique d'une reine haïtienne pendue au tout début du XVI^e siècle, sur l'ordre du gouverneur Nicolás de Ovando, pour s'être révoltée contre l'occupation espagnole de son île. Mais Césaire passe le début de l'année à la Martinique où il inaugure, le 18 février, une avenue Condorcet⁷⁹ en présence du couple Badinter qui vient de signer chez Fayard *Condorcet, un intellectuel en politique*. Lors de son discours, il reconnaît sa coupable négligence envers cette figure des Lumières – dont les cendres seront symboliquement transférées au Panthéon en même temps que celles d'Henri Grégoire et de Gaspard Monge, le 12 décembre 1989.

Le 28 février, Vitez annonce à Césaire qu'il a exposé le programme de la Comédie-Française à François Mitterrand. Le président est très heureux de cette « légitime reconnaissance d'un grand poète ». Il précise que sa troupe participera à l'hommage rendu à Césaire au Festival d'Avignon, avec une lecture à plusieurs voix de *Et les chiens se*

taisaient et une lecture, par lui-même, du *Discours sur le colonialisme*. Il lui donne rendez-vous en avril, à Paris.

En mars, Césaire est occupé à se faire réélire, triomphalement, maire de Fort-de-France (81,95 % des suffrages exprimés, dix points de plus qu'en 1983). Dans son discours prononcé à l'occasion de l'élection du nouveau bureau municipal, l'édile remercie les Foyalais : « On a beau être un vieux briscard et affronter le feu pour la onzième fois, on ne peut pas rester indifférent et l'on ressent toujours une émotion de jeune conscrit lorsque se présente un événement comme celui qui se présente aujourd'hui⁸⁰. » Il lui faut aussi recevoir une délégation cubaine qui vient offrir un buste du héros national José Martí, présenté au Parc floral de Fort-de-France le 22 mars. Il doit encore inaugurer la rue Henri Stehlé, située près du Jardin de Tivoli, ancien domaine transformé en parc expérimental par le botaniste. Mort en 1983, le fondateur de l'enseignement agricole aux Antilles avait collaboré à *Tropiques* et Césaire tient de Stehlé une grande partie de sa science en matière de flore tropicale.

Aux occupations municipales s'ajoutent les tracasseries des élections européennes du 18 juin 1989, tandis que se prépare la mise en œuvre du marché intérieur européen (prévu par l'Acte unique européen de 1986). Césaire relaie les revendications du PPM au candidat Laurent Fabius concernant son application outre-mer. Mille problèmes se posent, le principal étant le maintien de l'octroi de mer, dans un système où les taxes intérieures sont, par principe, absolument interdites. Certains, comme Pierre Alikér, expriment en outre la crainte que la libre circulation des personnes n'invite les « clochards » européens à infester la Martinique, « parce qu'il est plus confortable d'être clochard sous les tropiques⁸¹ ». Dans le doute, une liste ultramarine est élaborée. Césaire pourrait être candidat avec Paul Vergès et Jean-Marie Tjibaou. Y croit-il lui-même ? Fabius évite cette hypothèse en donnant des garanties jugées suffisantes⁸².

Le 4 mai 1989, la Nouvelle-Calédonie connaît un nouveau drame qui affecte beaucoup Césaire. Jean-Marie Tjibaou et Yeiwéné Yeiwéné sont assassinés par Djubelly Wéa, un Kanak radical opposé aux accords de Matignon⁸³. Le drame se déroule lors de la cérémonie coutumière accompagnant la levée du deuil des dix-neuf indépendantistes kanaks tués un an plus tôt lors de l'opération d'Ouvéa⁸⁴. Tjibaou représente pour Césaire un nouveau héros tragique

victime d'une colonisation obsolète. En juillet 1988, une délégation du Front de libération nationale kanak et socialiste avait été reçue au siège du PPM et Césaire avait déclaré : « Je suis sûr que Kanaky vaincra⁸⁵. »

Il rend immédiatement hommage au courage de Tjibaou, « car du courage, il en a fallu à cet homme pour – au lendemain d'Ouvéa – dominer son ressentiment, sa douleur, maîtriser ses sentiments les plus légitimes et s'asseoir à la table du dialogue avec ceux qui – la veille encore – étaient ses adversaires⁸⁶ ». Un deuxième texte, « Pour Jean-Marie Tjibaou », paraîtra à la fin de l'année 1989, dans le catalogue d'une exposition d'art kanak :

Si, dans la rétrospective des hommes de l'année, il y a une figure que l'on n'a pas le droit d'oublier, c'est bien celle de Jean-Marie Tjibaou, car nul à mes yeux n'incarne mieux en cette fin de siècle, et de manière plus pathétique, la noblesse et la grandeur véritable, mises au service d'un petit peuple luttant pour sa survie et la survie d'une civilisation⁸⁷.

Césaire a finalement rendez-vous le 17 juin 1989 avec Vitez, qui lui présente les acteurs répétant *Et les chiens se taisaient*. L'hommage qui lui est rendu au Centre national des lettres a déjà commencé (13 juin-8 juillet). Il sera amplifié à Avignon, du 12 juillet au 3 août, où Césaire est aussi désigné « auteur du festival », après Nathalie Sarraute, Robert Pinget et Georges Perec. Pour le catalogue⁸⁸, Césaire offre le manuscrit de « Dyali » et celui d'un texte inédit, « Parcours⁸⁹ ». Le poète y apostrophe l'Espérance, pour lui livrer le bilan d'un travail obstiné accompli à son service. Peu à peu, un nouveau recueil se dessine. Au moment où il se prépare à partir pour Avignon, un extrait de *Cahier d'un retour au pays natal* est proposé aux élèves de l'académie de Bordeaux qui passent le baccalauréat de français.

L'entretien accordé à *Libération* avant son départ l'oblige à préciser sa pensée sur des sujets aussi divers que délicats⁹⁰. Satisfait d'avoir été associé aux commémorations du Bicentenaire, il estime qu'il n'est pas question de bonne conscience commémorative, comme le suggérerait son interlocutrice, mais de l'analyse d'un événement qui a fourni lui-même les moyens de le juger : « Ainsi, nous pouvons déférer la

Révolution devant la barre de la conscience universelle au nom des propres valeurs de la Révolution. »

Il reconnaît par ailleurs un certain désenchantement poétique dû au contexte historique et idéologique. Certaines illusions liées au communisme ou à la révolution chinoise sont révolues : « Tout doit être repensé. » Y compris son expression « génocide par substitution » reprise par certains Antillais à propos de l'Acte unique européen. Elle ne traduit pas, « un nationalisme étroit », mais plutôt « une très grande inquiétude ». Il ne juge plus cependant, comme au temps de *Discours sur le colonialisme*, que l'« Europe est indéfendable ».

À Avignon, tout a été soigneusement conçu pour lui plaire et pour mettre en valeur les différents aspects de son parcours et de ses dialogues artistiques. Antoine Vitez a choisi de lire *Discours sur le colonialisme*. Marcel Bozonnet et d'autres acteurs de la Comédie-Française offrent une lecture de *Et les chiens se taisaient* dans la cour du Palais Vieux. Deux expositions sont organisées en son honneur : « Aimé Césaire : le Flamboyant des Caraïbes », et « Aimé Césaire : le Poète dans la cité ». Elles présentent des œuvres de Jorge Camacho, Agustín Cárdenas, Hervé Télémaque, André Masson, Jean Pons, Henri Guédon, ou ses livres illustrés par Wifredo Lam, Hans Hartung, Pablo Picasso (Michel Leiris a prêté son exemplaire)... Dans le cadre de « La poésie dans le jardin » les textes de Césaire sont dits en musique par Joby Bernabé ou Toto Bissainthe. Une « Nuit des Antilles » a lieu au cloître des Célestins, le 23 juillet, avec le groupe de percussions guadeloupéen de Guy Konké. Henri Guédon crée une sculpture mobile à cette occasion...

Césaire est à la fois embarrassé et heureux de tant de célébrations et de témoignages d'affection qui contrarient sa timidité. Il fuit la foule brûlante et compacte du festival autant que les journalistes, préférant s'isoler avec sa famille – Michèle Césaire est là avec sa fille – et les bonnes fées qui l'accompagnent – Lilyan Kesteloot, Jacqueline Leiner, Françoise Thésée⁹¹.

Omer Césaire est mort le 6 juillet 1989, juste avant l'hommage rendu à son petit frère, qui rentre se reposer à la Martinique. Trop tard cependant pour participer à son festival, intitulé en 1989 « Poussières d'îles », en empruntant plaisamment l'expression de Charles de Gaulle, lors de sa visite de mars 1964 (« La seule chance de la Martinique, c'est la France. Entre l'Amérique et l'Europe il n'y a que l'Océan et

quelques poussières. On ne construit pas un État avec des poussières. ») Il s'agissait pour le chef de l'État français de discréditer toute volonté d'émancipation en raison de l'étroitesse des territoires insulaires. Il s'agit pour la municipalité de Fort-de-France de célébrer l'archipel antillais, dans sa diversité linguistique.

Césaire est à l'honneur aussi dans les revues. Un numéro intitulé « Antilles. Espoirs et déchirements de l'âme créole » de *Autrement*⁹² publie trois poèmes, dont un inédit (« Références »). *Po&sie*⁹³ donne à lire onze poèmes. La tonalité générale est mélancolique, le poète sent ses forces décliner. Césaire reste obsédé par l'impérieuse nécessité de livrer ses mots, sa parole poétique. Et de s'adresser à ses lecteurs, même si le message est énoncé prioritairement à un lecteur élu – ce lecteur étant d'ailleurs souvent une lectrice. Ainsi « Dérisoire (lettre à une amie lointaine)⁹⁴ » prend-il la forme d'une lettre suivie d'un *post-scriptum*. La première partie énumère avec une ironie amère tout ce que le poète n'est pas, ou ce qu'il parvient tout juste à être. La seconde présente un être défait, « dans le creux du gésir », qui métamorphose cependant son silence, sa « jubilation mal déchiffrée », son « magma solitaire » en une image rédemptrice qui définit le poète comme « Cavalier du temps et de l'écume ».

« Rocher de la femme endormie » est une tragi-comédie merveilleuse. La femme est une femme, une Belle au bois dormant, une Martinique assoupie, un morne, peut-être une troisième grand-mère... Situé au sud de l'île, entre les Anses-d'Arlet et le Diamant, le morne Larcher – volcan éteint – ressemble à une immense femme allongée, dont les cheveux baignent dans une mer réputée dangereuse. Le poète s'amuse à en être le vaillant chevalier, impuissant cependant à la réveiller. Il ne vainc pas le dragon, même quand le monstre prend l'apparence d'une tortue marine (caret) :

Plus d'une fois j'ai enhardi la vague
À franchir la limite qui nous sépare toujours
Et à venir à ses pieds mourir en gémissant
Mais le dragon gouverne le cap de cette eau interdite
Même si c'est souvent en inoffensif caret-plongeur
Qu'il survient respirer à la surface maudite.

Si le poète craint de perdre son pouvoir magique, il a conservé toute sa faculté d'autodérision. Il doit bien rire également en apprenant qu'une certaine Marie-Julie Diop, prétendant être sa fille et occuper un poste de chargée de mission au ministère de la Culture, a réussi à effectuer un voyage officiel au Cameroun, où elle fut reçue avec tous les égards dus à sa condition, avant cependant d'être démasquée.

À la fin de l'année 1989, la revue américaine *Callaloo* propose un entretien avec Charles Rowell⁹⁵ et quatre poèmes en version bilingue, dont un inédit : « Suprême masque ». Il fait écho à deux poèmes de Léopold Sédar Senghor, « Masque nègre » et « Prière aux masques », publiés dans *Chants d'ombre* en 1945. Le « masque des mots » permet ici une anamnèse qui mène vers l'Afrique et la traite atlantique :

jusqu'à l'aube débile
jusqu'à la plus haute rencontre
là où dans une région première
s'entremêle
la mutation sauvage des continents labiles

II

Un très lent désengagement

« au bord des mondes »

Le 8 novembre 1989, le député Césaire prend la parole dans l'hémicycle pour la dernière fois, lors de la discussion de loi de finance pour 1990¹. En accord avec l'objectif fixé par le gouvernement : « approfondir la décentralisation », il déplore le retrait de l'État de nombreux projets martiniquais et la « boulimie » bureaucratique de son administration. Et s'il se félicite des négociations en cours à Bruxelles visant à maintenir l'octroi de mer et à obtenir la préférence communautaire pour les produits ultramarins, il souhaite que les populations concernées soient consultées par référendum au sujet de l'intégration européenne des départements d'outre-mer, qui aura lieu en janvier 1993.

Le monde entier vit la fin d'une époque. Le lendemain, le mur de Berlin commence à s'effondrer. Césaire, souvent à la Martinique, est incessamment contesté. Raison de plus pour ne pas s'effacer trop vite.

Le 19 octobre 1989, les députés Césaire et Lise avaient été reçus par le Premier ministre Michel Rocard, alors que la « commission sur l'égalité sociale et le développement économique dans les départements d'outre-mer », désignée par Louis Le Pensec, menait ses travaux sous la direction de l'économiste et diplomate Jean Ripert. La personnalité choisie par le ministre signale l'importance que le gouvernement attache à cette mission. Ripert avait été l'un des collaborateurs de Jean Monnet au Commissariat général du plan. Il avait dirigé l'Institut national des statistiques et des études

économiques, avant d'occuper plusieurs fonctions importantes à l'Organisation des Nations unies, où il était, en 1989, directeur général du Développement et de la Coopération économique internationale. Ripert rend son rapport en janvier 1990². Il invite à des réformes audacieuses pour réduire les énormes écarts de revenus, les inégalités sociales et le logement insalubre, ou pour stimuler une économie toujours en péril. Avec deux priorités. La première, plutôt consensuelle, concerne le développement de l'éducation et de la formation professionnelle. La seconde est explosive, puisqu'elle recommande de supprimer progressivement les avantages accordés aux fonctionnaires – surtraitement de 40 %, indemnité d'éloignement, avantages fiscaux, congés bonifiés... – qui amplifient les inégalités.

Lors du 12^e congrès du Parti progressiste martiniquais réuni du 25 au 26 mars, Césaire juge ce rapport « assimilationniste ». Les avantages financiers dont bénéficient les fonctionnaires ultramarins ne sont pourtant qu'une variante du supplément colonial de traitement, mais Césaire n'a pas l'intention de laisser passer une mesure qui contrarierait violemment une partie toujours croissante des Martiniquais travaillant dans la fonction publique, indépendantistes compris. Le congrès met par ailleurs l'accent sur le mot d'ordre d'autonomie, ce qui signe discrètement la fin du moratoire de 1981.

La visite de Lionel Jospin aux Antilles, en janvier 1990³, permet à Césaire de donner au ministre de l'Éducation nationale son point de vue alarmé sur l'échec scolaire à la Martinique. Il estime qu'il existe toujours « une inadéquation de l'institution aux mentalités et à la culture⁴ », sans cependant préciser sa pensée. Jospin l'a-t-il bien comprise quand il se prononce en faveur du développement de l'enseignement de la langue créole ?

En mai, Césaire refusera de participer aux Journées de la francophonie des Amériques. Il était pourtant convié pour un hommage. *Le Monde* qui vient couvrir l'événement rencontre Patrick Chamoiseau et Raphaël Confiant⁵. Ils ont fait paraître avec Jean Bernabé *L'Éloge de la créolité* l'année précédente. Patrick Chamoiseau, éducateur de prison, qui a publié son premier roman, *Chroniques des sept misères*, déclare qu'il n'a jamais rencontré Césaire, mais juge que sa négritude est « une réduction, une négation de la complexité antillaise » qui bloque la vie culturelle martiniquaise. Il avait fait de Césaire un personnage de son roman, en caricaturant le

langage précieux du député-maire, ésotérique pour le pauvre Pipi qu'il rencontre lors d'une visite officielle. Pipi l'écoute abasourdi (« ababa »), ne sachant quoi répondre, lui qui parle à peine le français. La scène veut traduire sur le mode comique un profond décalage entre le maire et le peuple. Le romancier renouvellera le procédé dans *Texaco*, qui recevra le prix Goncourt 1992.

L'enseignant Raphaël Confiant a publié *Le Nègre et l'Amiral* et prépare la sortie d'*Eau de café*. Il se montre encore plus sévère :

En littérature, Césaire n'est pas antillais, ni même américain, il est hexagonal. On s'ébaudit qu'il ait trouvé une erreur dans le dictionnaire des Blancs, qu'il se préoccupe des Indiens de l'Inde. Fort bien, mais il ne parle jamais créole en public et il ne s'est jamais soucié d'écrire sur les immigrés hindous qui l'ont élevé dans le village de Basse-Pointe où son père était percepteur.

La créolité est présentée par ses partisans comme plus ouverte, plus inclusive que la négritude. Elle rassemble, en théorie, tous ceux qui veulent se créoliser, y compris le « Métropolitain », y compris le « Béké » (mais surtout pas le « Mulâtre⁶ »). En revanche, elle dédaigne ce que Césaire nomme la solidarité horizontale d'un « monde noir » diasporique. Les critiques sont vives, souvent injustes, et même contradictoires, puisque Césaire est accusé d'écrire en français hexagonal tout en s'obstinant à défendre une doctrine réservée aux Nègres (à moins que cette contradiction ne soit justement l'objet du réquisitoire). L'atmosphère est délétère.

Le sage Césaire aurait-il pu composer, rappeler la genèse de la créolité dans *L'Étudiant noir*, se concilier cette jeune génération qui a besoin de s'affirmer ? Il choisit au contraire d'ignorer le problème avec hauteur. Cela est partiellement dû à son inimitié pour Glissant, qui est parti vivre aux États-Unis, mais qui inspire le mouvement. Plus crucialement, il réfute une doctrine qui vise à diluer l'apport essentiel à ses yeux, celui de l'Afrique. Son hostilité de principe se conjugue à des dissensions politiques. Avec Garcin Malsa, Chamoiseau et Confiant créent, en septembre 1991, le Mouvement des démocrates et écologistes pour une Martinique souveraine. Ce parti est favorable à une « souveraineté optimale » de la « méta-nation » martiniquaise,

« négociée dans le tissu des interdépendances nécessaires », et prête, en tant qu'« éco-société martiniquaise », à se battre pour « la destruction de l'arsenal nucléaire qui hypothèque l'existence même du monde »⁷.

Rien dans cette idéologie ne convient à Césaire, qui accuse régulièrement les indépendantistes-créolistes de ne pas être « sérieux », c'est-à-dire de trop souvent brandir des slogans identitaires pour occuper le terrain idéologique et en tirer des bénéfices, sans songer à une véritable indépendance qui les obligerait à renoncer à ces avantages.

Quand on connaît son attachement passionné à la nature martiniquaise, doit-on s'étonner qu'il n'ait pas été plus sensible à l'écologie ? Le maire de Fort-de-France est resté obnubilé par l'urgence du développement économique et de la nécessité de loger une population exponentielle, le taux de natalité se conjuguant avec un exode rural massif. Sa plus grande fierté aura été d'avoir posé un toit sur les familles martiniquaises, fût-il en fibrociment (on ne connaissait pas encore les dangers de l'amiante), en « bouts de ficelle » ou en « rognures de bois⁸ » ; celle de Pierre Alier étant d'avoir vaincu la fièvre typhoïde et les autres miasmes endémiques par l'apport d'eau courante et la construction de réseaux d'assainissement évitant aux Foyalais d'aller jeter leurs excréments dans le canal Levassor⁹. Même si, en novembre 1986, il avait clairement exprimé à l'Assemblée son inquiétude face à l'urbanisation (« Notre première richesse à nous, et il faut en garder le souci, c'est une nature, des sites, un équilibre écologique à respecter, à protéger et à préserver car nous avons le devoir de les transmettre¹⁰ »).

Quelques jours plus tard, le 29 janvier 1990, Césaire accueille Laurent Fabius en se montrant optimiste sur les conséquences du marché unique aux Antilles. Il veut croire que les dérogations promises seront bien prises en compte. Ce qui sera fait, au nom des « caractéristiques et des contraintes particulières des régions ultrapériphériques¹¹ » qui donnent droit à des soutiens financiers en vertu d'un « objectif de convergence ».

Le grand événement de ce début d'année est la libération de Nelson Mandela, après vingt-sept années d'incarcération. Condamné à perpétuité en 1964 en raison de son combat contre les lois de ségrégation raciales au sein de l'*African National Congress*, il sort de

prison le 11 février. Le jour même, Césaire accorde un entretien à Radio Caraïbe Internationale :

Que vous dire ? Je vous dirai tout simplement que j'étais sur la route. C'était magnifique. Il y avait des gliricidias en fleur, il y avait des tulipiers du Bengale tout rouges, il y avait des gommiers dans toute leur splendeur, [...] toutes les cloches de mon cœur se sont mises à carillonner et ça carillonnait Nelson MANDELA, Nelson MANDELA, Nelson MANDELA est libre. C'était pour moi une joie profonde et pourquoi une joie profonde ? Parce que c'est la victoire de la liberté, c'est la victoire sur l'infâme, la victoire sur le racisme. Eh bien ! C'est vraiment une très profonde joie que des millions et des millions d'hommes ont dû ressentir de par le monde¹².

Il espérait cette nouvelle depuis qu'il avait assisté, quelques mois auparavant, à un symposium organisé par la Fondation Danielle Mitterrand où il avait rencontré Breyten Breytenbach et des représentants de toute l'Afrique du Sud. Le 6 juin 1990, Nelson et Winnie Mandela seront accueillis publiquement au Trocadéro par François et Danielle Mitterrand, à l'occasion d'une tournée mondiale de l'ancien prisonnier. Césaire assistera aussi au dîner plus intime donné dans les locaux de France Libertés, avec d'autres invités comme Wole Soyinka, Breyten Breytenbach, Barbara...

Le 9 juillet, dans son discours d'ouverture du festival culturel de Fort-de-France intitulé « Eia Mandela », Césaire rend tout d'abord hommage à Jean-Marie Tjibaou en présence de sa femme, Marie-Claude Tjibaou, invitée d'honneur de la manifestation. Il souhaite également la bienvenue à la troupe de la Comédie-Française qui vient jouer *Le Misanthrope*, dans la mise en scène de Simon Eine. Elle a fait le voyage alors que son directeur Antoine Vitez est mort le 30 avril 1990, au moment où il préparait les représentations de *La Tragédie du roi Christophe*. En attendant de savoir ce que deviendra le projet de Vitez, la pièce est donnée par la troupe haïtienne d'Hervé Denis, malgré une grève des employés d'EDF qui a plongé la ville dans l'obscurité complète pendant une dizaine de jours, mettant en difficulté la fin du festival.

L'entrée de *La Tragédie du roi Christophe* au répertoire de la Comédie-Française, en juin 1991, sera finalement confiée au cinéaste burkinabé Idrissa Ouedraogo. La mise en scène extrêmement dépouillée décevra l'auteur, ses amis et la presse. Le critique de *L'Humanité*, pourtant bien disposé, écrira par exemple : « Certes, on entend le texte, la moindre des choses. Au Français, on articule. On saisit donc les enjeux. Il manque la couleur et la chair, le côté épique, l'aspect picaresque¹³. »

Le 30 septembre 1990, Michel Leiris décède à Saint-Hilaire, deux ans après sa femme. Il avait quatre-vingt-neuf ans. Césaire perd l'un de ses plus chers et plus anciens amis. Plusieurs années plus tard, il reviendra depuis la Martinique sur leur relation, à l'occasion d'un colloque consacré à Leiris¹⁴. Il évoquera leur rencontre à la Galerie Pierre Loeb, ses visites quai des Grands-Augustins, ou à la campagne : « Nous avons vécu très fraternellement. Nous avons vécu ensemble. Nos femmes se sont beaucoup fréquentées et des liens vraiment indissolubles se sont tissés entre lui et moi. » Dépassant le cadre ethnologique de ses missions, Leiris fut avant tout un poète, un découvreur à la recherche de lui-même, de l'autre, de l'être et du monde : « Il y avait une immense tendresse chez cet homme, la nostalgie d'un monde primitif, et le désir confus mais essentiel de découvrir, de redécouvrir, le paradis perdu – même un instant. » Son admiration et son affection sont dues en outre à la rare capacité qu'a eue Leiris de connaître véritablement les Antilles, ce qui est « très difficile ».

Quitter progressivement les responsabilités politiques est une chose, assurer sa succession en est une autre. À la rentrée 1990, Césaire est préoccupé par une nouvelle campagne électorale. Les régionales de 1986 avaient été annulées par le Conseil d'État, le 22 juin 1990, en raison de l'enregistrement irrégulier de la liste Union pour une Martinique de progrès (qui n'avait pas fourni l'un des documents obligatoires). Il soutient très activement la candidature d'un Camille Darsières beaucoup moins populaire que lui. Sur tous les tons, à l'oral et à l'écrit, et en faisant paraître un message partiellement manuscrit dans *Le Progressiste*¹⁵. L'énergie qu'il doit déployer explique sans doute une part de sa longévité politique : il est bien moins épuisant pour Césaire de se faire élire que de soutenir un autre candidat. Les résultats sont très décevants, avec un taux

d'abstention de 55,24 % et une poussée spectaculaire des indépendantistes qui remportent neuf sièges. La liste conduite par Darsières (PPM, PCM et Fédération socialiste martiniquaise) n'obtient que quatorze sièges. Par un jeu d'alliances, Darsières sera cependant réélu président du conseil régional, mais au troisième tour de scrutin. Cette mauvaise performance est concomitante au passage du cyclone Klaus qui dévaste une partie de la Martinique.

Césaire se dispense de rentrée parlementaire, mais continue à user de son influence pour peser sur certaines décisions. Il envoie par exemple un télégramme à François Mitterrand déplorant « la concurrence déloyale de sociétés américaines installées au Cameroun¹⁶ » qui font chuter les cours de la banane et pénalisent les producteurs antillais. La culture bananière menacée par une concurrence généralisée reviendra régulièrement dans sa défense des intérêts de l'économie locale.

Son absence à l'Assemblée, ainsi que celle de Claude Lise posent un problème embarrassant au moment de la guerre contre l'Irak. L'invasion du Koweït, en août 1990, avait entraîné l'intervention d'une force multinationale destinée à libérer l'émirat. Le 16 janvier 1991, le Parlement convoqué en session extraordinaire approuve l'engagement militaire de la France. Le PPM a au contraire adopté une résolution condamnant à l'unanimité la perspective d'hostilités dans le Golfe. Mais le vote par procuration des députés martiniquais, sans doute trop tardif, n'est pas jugé recevable. Le 14 mars, quand Césaire rencontrera rapidement Mitterrand, de passage à la Martinique pour discuter de la situation internationale avec le président américain Bush, il lui dira avoir beaucoup regretté cette guerre.

Si Césaire n'est pas à Paris, c'est aussi qu'il attend les résultats d'un audit des comptes de la municipalité de Fort-de-France. Il l'amène à annoncer, le 31 janvier 1991, la mise en œuvre d'un plan de redressement financier qui impose de sérieuses économies.

L'année 1991 installe Césaire dans un rythme lent, ponctué par diverses petites interventions et de nombreuses rencontres relayées ou non par la presse. L'une d'entre elles résume son état d'esprit. Césaire reçoit Edwy Plenel, de passage à la Martinique alors qu'il écrit une série de reportages à l'occasion du 500^e anniversaire du premier voyage de Christophe Colomb. Ses manières enjouées désarçonnent le journaliste, qui s'étonne de son optimisme forcené. Les raisons

d'espérer sont pourtant minces :

Nous vivons le drame d'un petit pays qui se sent menacé de toutes parts. Qui sommes-nous, où allons-nous, la locomotive européenne ne va-t-elle pas nous passer dessus ? Notre rapport à l'Europe est ambigu, de peur et de fascination mêlées. J'ai voté contre le traité de Rome quand on voulut nous faire croire que notre rhum allait glouglouter dans des gosiers bataves habitués au schnaps. Aujourd'hui, nous sommes très mal partis, sans débouchés, ouverts à tous les vents. Rien de ce que nous produisons qui ne puisse être produit ailleurs à de meilleures conditions. Les Français nous disent : « Il faut choisir on ne peut pas être dedans ou dehors ». Moi, je réponds : « On peut être au bord, nous sommes au bord des mondes¹⁷. »

La région Martinique, ultrapériphérique, est bien au bord des mondes, et aux ultrabords de l'Europe. Mais l'expression ne traduit-elle pas chez Césaire une incapacité à trancher, à mettre en question des choix politiques qui débouchent inlassablement sur de nouvelles demandes de « dérogations » (« Vis-à-vis de l'Europe, nous devons obtenir un statut dérogatoire, tirant les conséquences politiques, culturelles, économiques de notre spécificité »), de nouvelles revendications (« Je revendique pour la Martinique, pour les Antilles, la reconnaissance de leur spécificité et de l'existence d'un peuple martiniquais qui puisse prendre en mains ses propres affaires. Une région autonome m'irait fort bien... ») ? D'autant que ces dérogations sont et seront assurées¹⁸, et que la région est déjà très largement « autonome ». Mais Césaire n'est toujours pas prêt à franchir l'un des bords, celui de l'indépendance : « L'indépendance est un besoin naturel qui n'a rien de honteux. Mais on ne fait pas n'importe quoi n'importe quand. On ne fait pas contre le peuple une chose que seul le peuple peut faire. » D'autant moins prêt sans doute qu'il sait, même s'il n'est pas directement à la manœuvre, que les comptes de la région sont aussi dans le rouge. Un article qui paraîtra dans *Le Monde* du 20 octobre 1992 révélera l'ampleur du problème, par la voix d'un « haut fonctionnaire » : « De 1990 à 1992, la région Martinique a financé son surinvestissement par un surendettement. » D'après un

audit, « «la clôture de l'exercice 1991 présente un déficit global de 748 millions de francs, sans la prise en compte des emprunts non mobilisés de 737,9 millions». Pour un budget total voisin de 1,7 milliard, cela fait quand même beaucoup ! Au point d'entendre dire à Fort-de-France que la région est en cessation de paiements. » La réalisation du budget primitif de 1992 et des reports de 1991 nécessiterait d'emprunter 870 millions de francs supplémentaires. La Martinique, après la Guadeloupe et la Guyane, passera sous tutelle financière.

Le déficit martiniquais est dû notamment à des investissements d'équipements très coûteux réalisés à partir de 1990 qui ont engagé des dépenses deux fois plus importantes que la moyenne régionale des autres collectivités d'outre-mer. Camille Darsières défendra son bilan¹⁹ en soulignant qu'il a fallu construire trois lycées, trois centres de formation professionnelle, des logements sociaux, un nouvel hôtel de région, créer une école d'arts plastiques ou un bureau du patrimoine, participer au fonctionnement des hôpitaux, mener une politique de coopération avec Haïti, Trinidad ou Cuba... Certaines de ces dépenses – dont l'hôtel de région « à 30 000 francs le mètre carré (coût global voisin de 170 millions de francs) », selon *Le Monde*, discréditent cependant sa gestion et le projet autonomiste.

En décembre 1991, Césaire fait paraître un petit livre, *Ausculter le dédale*²⁰, illustré de trois gravures de l'artiste marocain Mehdi Qotbi. Il reprend trois poèmes (« Références²¹ », « Suprême masque²² », « Vertu des lucioles²³ ») et en offre deux inédits « Ruminations²⁴ » et « Parole due²⁵ ». Pour Césaire le Péléen, la « rumination » est la phase initiale de la création, celle du bouillonnement intérieur des mots, dont il faut notamment « ausculter le dédale ». Le poète se fait ainsi démiurge capable de ressusciter des volcans éteints : « il m'arrive de créer des îles / à partir de caldeiras comblées de vergers d'orangers ».

Le début de l'année 1992 est à nouveau consacré à soutenir la candidature de Camille Darsières, aux élections régionales de mars, tandis que le traité de Maastricht est signé le 7 février. Devant ce qu'il appelle un « fouillis d'hommes » et un « cafouillis de programmes », Césaire se lance dans la campagne affirmant la nécessité de protéger la « solidarité martiniquaise » face aux « monstres froids » que sont l'État et l'Europe²⁶. Quinze listes éparpillées, six cent quinze candidats, des propositions confuses, l'électeur a de quoi hésiter. Au moins cinq

partis concurrents du PPM sont en lice, auxquels il faut ajouter quatre partis indépendantistes. Le 22 mars 1992, la liste menée par Darsières (« Convaincre, agir, progresser ») emporte neuf sièges ; à égalité avec le MIM ; la Fédération socialiste martiniquaise en obtient trois ; le PCM quatre ; et la droite seize. Le nouveau président du conseil régional sera le communiste Émile Capgras, élu au bénéfice de l'âge, un échec amer pour Césaire. Son parti a perdu la région dont il avait depuis longtemps couvé la naissance.

Autour de lui, les décès sont de plus en plus nombreux, et pas seulement en raison de l'âge qui avance. Césaire est « consterné » en apprenant la mort de Vincent Placolý, le 6 janvier 1992²⁷. Il n'avait que quarante-six ans. Cofondateur du Groupe révolution socialiste en 1971, indépendantiste, Placolý avait été certes un adversaire politique, mais l'auteur de *Frères Volcans* (dont l'intrigue se déroule à Saint-Pierre, en 1848) était un admirateur du poète Césaire et un écrivain exigeant, original, irréductible aux modes et aux doctrines. Peut-être le vieil étudiant éprouvait-il une tendresse particulière pour celui qui avait, comme lui, fréquenté une hypokhâgne de Louis-le-Grand et les bancs de la Sorbonne.

Georges Gratiant meurt le 20 juin 1992, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Césaire ne le fréquentait plus intimement depuis leur dispute consécutive à sa rupture avec le PCF, mais ils avaient longtemps été très proches. C'est essentiellement à lui qu'il devait son entrée dans la vie politique, en mai 1945, et c'est lui qui l'avait secondé à la mairie de Fort-de-France de 1945 à 1956.

Le 13 juillet, le ministre des Départements d'outre-mer, Louis Le Pensec, offre une réception traditionnelle dans le jardin de son ministère, en présence de François Mitterrand et de Pierre Bérégovoy. Le président de la République dévoile à cette occasion une plaque, apposée sur la façade principale du bâtiment, reproduisant un texte d'Aimé Césaire : « En nous, l'homme de tous les temps. En nous, tous les hommes. En nous, l'animal, le végétal, le minéral. L'homme n'est pas seulement homme. Il est univers²⁸. » L'auteur n'a pas fait le déplacement. Il a préféré accueillir René Depestre, en visite amicale à l'occasion du festival de Fort-de-France (intitulé « Soleil noir »).

La politique culturelle de la municipalité avait, dès le premier festival de Fort-de-France, revalorisé la « musique des mornes », et en

particulier la tradition de la « toutoune-bambou » – flûte taillée artisanalement dans une tige de la plante. En septembre 1977, Césaire avait demandé au musicien Max Cilla d'ouvrir un atelier de flûte des mornes au Sermac. Eugène Mona avait puissamment réinterprété cette tradition par un répertoire original et politiquement engagé. Il meurt le 21 septembre 1991. Césaire rend hommage, dans un numéro spécial de *Karibel*²⁹, à celui qui représente pour lui « la voix de la Martinique ». Sans être « très musicien », il lui semble évident que sa musique a des rapports avec certaines musiques africaines, tout en intégrant d'autres apports culturels comme ceux de la France ou de l'Inde. Pressé par son interlocuteur de répondre en créole, il poursuit sa leçon donnée aux créolistes : « Il y a une légende invraisemblable qui veut que je ne parle pas créole. Le créole c'est ma langue maternelle. Il y a des choses qu'on a pris l'habitude de dire en français, c'est une sorte de réflexe, d'autres qu'on a l'habitude de dire en créole. » Et il poursuit, en créole, son éloge de Mona, reprenant l'expression que le père Aristide avait employée avec lui pour parler de la Constitution haïtienne : « *Manman lwa péyi-a*³⁰. [...] *Ebyen man kwé Mona i pté pou nou Manman lwa Mizik Matinik la.*³¹ »

Il rend à nouveau hommage à Mona dans le journal municipal, *Les Travaux et les Jours à Fort-de-France*³², fondé en février 1991, et dans lequel il commente très régulièrement les actions menées localement. Le titre traduit la posture qu'il s'est choisie, en lien avec la modeste sagesse d'Hésiode qui vante dans son poème les vertus de la justice et de la modération, même quand les hommes en sont réduits à supporter l'âge de fer.

Dans le même numéro, il revient sur l'annonce faite dans *France-Antilles*³³ concernant l'image qui symbolise désormais la ville de Fort-de-France, alors que les anciennes armoiries, au « caractère vieillot », reflétaient « une mentalité assimilationniste ». Le nouveau blason exprime : « La fulguration dans tous les sens d'un cœur bien rouge (cœur-étoile ou étoile-cœur, on ne sait) et la lente transformation d'un ciel de défaite en un ciel d'espérance. C'est le passage du destin à l'histoire. »

Le 20 septembre 1992, le « oui » pour le traité de Maastricht est largement majoritaire à la Martinique, mais peu de monde s'est déplacé, puisque le taux d'abstention atteint 75,54 %. Le PPM s'était prononcé pour le « vote blanc » et l'inquiétude est grande. Alors que

les relations avec l'État français sont apaisées, que tous les partis sont globalement satisfaits d'une décentralisation très adaptée qui laisse une large marge de manœuvre, sans courir le danger d'un « largage » financier, l'intégration dans un ensemble plus vaste, plus lointain, plus incertain est menaçante.

La rentrée politique du PPM, le 5 octobre, et la réunion de son 13^e congrès, du 23 au 25 octobre 1992, sont l'occasion pour Césaire de lancer ce qu'il nomme bravement une « nouvelle utopie refondatrice sur des bases démocratiques³⁴ ». Dans son discours de clôture³⁵, il remercie Camille Darsières d'avoir renoncé à quitter la vie politique – il avait perdu les dernières élections régionales et sa légitimité est régulièrement mise en cause, y compris au sein du parti. Prenant acte que le pays est « désorienté et abasourdi », il met en garde contre le populisme, les indépendantistes (« L'indépendance, c'est l'enfermement dans l'île sans débouchés pour nos produits, c'est très vite l'asphyxie en attendant l'explosion. C'est un *moins*, y compris *moins* de liberté et de démocratie »), et en appelle à la refondation de la Martinique, à partir d'une consultation populaire au sujet des relations avec la France et l'Europe. Quand le peuple se sera exprimé, le Parti progressiste martiniquais aura rempli sa tâche :

La route de la forêt humide sentira le crinum ou l'amaryllis de la Médaille.

La route de la forêt sèche sentira le ti-baume des Anses-d'Arlet ou de la Caravelle, et nous, nous chanterons en avançant, nous chanterons pour la première fois depuis longtemps le chant de nos pères, le chant de l'espérance retrouvée : « Mes amis la montagne est verte ».

La citation est celle d'un chant d'hommage à Victor Schœlcher. Le référendum de l'utopie refondatrice ne sera cependant jamais organisé.

Le 6 décembre 1992, Césaire accueille Danielle Mitterrand à la Martinique. Un mois plus tard, le 6 janvier 1993, il reçoit une autre vieille connaissance³⁶, Derek Walcott, lauréat du récent prix Nobel de littérature. Walcott estime que Césaire aurait dû recevoir le prix à sa place, mais le poète martiniquais n'a aucun regret et dit être heureux, puisque la poésie antillaise a été à nouveau récompensée, après

l'attribution du prix à Saint-John Perse en 1960. Toutes les occasions sont bonnes pour rappeler à certains que la littérature « créole » a bien existé avant qu'ils ne s'en mêlent et qu'il ne les a pas attendus pour rendre hommage au poète guadeloupéen.

Césaire fête ses quatre-vingts ans

L'année 1993 est celle des bilans. Le député Césaire tire publiquement les conclusions de sa très longue absence de l'Assemblée en déclarant qu'il ne sollicitera pas de nouveau mandat, en raison de son âge : « J'ai près de 80 ans ; j'ai presque un demi-siècle de mandat parlementaire. Eh bien ! j'ai toujours été opposé à toutes les aristocraties, je les ai toujours combattues. Et cela existe aussi, vous savez, l'aristocratie de l'âge : cela s'appelle la gérontocratie³⁷. » Il propose son suppléant, Camille Darsières, comme successeur, sachant que ce choix sera difficile à avaliser : « Nous nous battons. Il faut que le Parti tout entier se batte derrière Camille Darsières. [...] et je serai à ses côtés. Et ne dites pas, oui, que Césaire s'est retiré. Eh bien, non, il ne s'est pas retiré. Tant que Camille Darsières sera là, Césaire, son ombre, sera à côté de lui. »

Les élections législatives du 21 et du 28 mars 1993 donnent une majorité écrasante à la droite, ouvrant la voie à une nouvelle cohabitation. À la Martinique, Darsières obtient 57,69 % des suffrages exprimés. Césaire semble donc avoir réussi son départ. Il devient « député honoraire », ce qui ne remplace pas les nombreux avantages dévolus aux parlementaires en exercice. Il conservera toutefois son modeste appartement parisien, comme pied-à-terre pour la famille et les amis.

Pour la première fois depuis longtemps, et sans doute pour la dernière, il séjourne à Paris au printemps 1993. Les Éditions du Seuil souhaitent publier un volume réunissant toute son œuvre poétique. Le 13 mai 1993, Césaire donne son accord à Claude Cherki et fait savoir aux autres maisons d'édition qui détiennent ses poèmes qu'il soutient ce projet. Le 30 juillet, *Présence africaine*, par la plume de Simone Howlett, écrira à l'éditeur responsable de l'ouvrage au Seuil,

Gilles Carpentier, pour refuser la publication de *Cahier d'un retour au pays natal* : « Cette œuvre étant une partie essentielle de nos fonds », n'autorisant que des extraits. Finalement un accord (financier) sera trouvé.

Profitant de son séjour hexagonal, Césaire rend visite en mai à son ami Senghor qui est retiré depuis longtemps chez lui, à Verson, en Normandie. Une rencontre émouvante et triste, car Senghor est très diminué par une maladie dégénérative. Les deux hommes se promènent dans les jardins, se promettant de « tenir jusqu'en l'an 2000 ». Césaire rentre ensuite à la Martinique, bien décidé à ne plus en bouger.

Le temps a été plus clément pour lui que pour son ami. Il fête ses quatre-vingts ans encore en bonne forme. Le 26 juin 1993, Darsières lui offre une copie de son tapuscrit de *Cahier d'un retour au pays natal* (datant de mai 1939), acheté à un libraire par Henri Emmanuelli, quand il présidait l'Assemblée nationale. Pour son anniversaire, de nombreuses manifestations sont organisées dans le cadre du 22^e festival culturel qui lui est consacré. Une salle au nom d'Aimé Césaire est inaugurée au lycée Schoelcher, et l'ancien professeur en profite pour évoquer quelques souvenirs :

Au lycée Schoelcher, j'ai fait de mon mieux. J'ai essayé de faire passer quelque chose et de transmettre un savoir. Avec mes anciens élèves, j'ai essayé de vivre une découverte, une aventure. Je n'ai jamais fait attention au *curriculum vitae*, ni regardé les livrets scolaires ou eu une conception « les bons d'un côté et les bons [sic] de l'autre.

Parodiant le Friedrich Hölderlin de *Wozu Dichter in dürftiger Zeit* ? (« Pourquoi des poètes en temps de détresse ? »), il ajoute :

Pourquoi des professeurs en des temps de détresse ? Nous avons toujours été, nous, à la Martinique, d'une vive conscience d'être en des temps de détresse. Il y a une détresse martiniquaise. C'est vrai qu'il y a le soleil, des fleurs et un côté carte postale et idyllique. Non pas que je sois catastrophiste, mais dans ma psyché, je retrouve des

catastrophes, des violences de l'histoire. Le sentiment de la souffrance immémoriale m'a toujours animé³⁸.

Plusieurs expositions lui rendent hommage, au Musée régional d'histoire et d'ethnographie³⁹, à la Galerie Joseph René-Corail et à la Galerie Honorien, au foyer du théâtre municipal, à la bibliothèque Schœlcher, au Parc floral... Un vieil ami du temps du *Musée vivant*, Jean Pons, vient présenter des lithographies illustrant plusieurs de ses poèmes. *France-Antilles magazine* publie un numéro spécial, « Aimé Césaire a 80 ans », avec de nombreux témoignages. La troupe haïtienne d'Hervé Denis représente *Et les chiens se taisaient*. Le spectacle sera repris dans le cadre du dixième anniversaire des Francophonies de Limoges, en présence du président de la République et du ministre de la Culture et de la Francophonie, avec succès si l'on en croit la critique parue dans *Le Monde* du 2 octobre 1993 :

Ce texte [...] a dominé le festival de son incandescence. On y respire des odeurs mêlées, Shakespeare et même Racine, dans le verbe lyrique et dans le personnage messianique du Rebelle qui prêche l'insurrection des esclaves noirs contre leurs maîtres blancs. [...] C'est ce langage, lui-même rebelle et secoué d'orages, que les comédiens de Port-au-Prince servent avec une gravité d'officiants, une diction ample et forte, dans un décor de draperies et d'autel évoquant à la fois une cérémonie vaudoue et la tragédie grecque.

Chacun souhaite participer, jusqu'à l'Amicale des agents du trésor de la Martinique qui annonce qu'elle fera frapper une médaille à l'effigie de Césaire. À Paris, le Salon de la poésie de la place Saint-Sulpice propose une « nuit noire » qui lui est consacrée.

Le colloque martiniquais de juin, « Aimé Césaire : du singulier à l'universel », conçu par Roger Toumson et Jacqueline Leiner, est consistant. Il marque sans doute l'apogée d'une réception critique⁴⁰. En dehors de quelques rares poèmes qui seront édités l'année suivante, l'œuvre littéraire est terminée. Césaire est célèbre, célébré dans le monde entier, et se prête de bonne grâce aux célébrations, d'autant

plus volontiers que c'est l'occasion pour lui de retrouver d'anciens amis, comme Lilyan Kesteloot. Elle résume dans sa communication la difficulté de trouver un angle original : « Il devient périlleux, après tant d'études multinationales sur Césaire et son œuvre [...] d'ajouter à tant de gloses ce qui n'en serait qu'une de plus [...]. » Elle propose cependant quelques pistes :

On a évidemment toujours le choix, l'œuvre étant inépuisable, de moduler des arabesques interprétatives autour d'un poème jusqu'ici intouché par les termites critiques ; ou bien encore de se lancer dans un thème plus général et plus actuel : Césaire et la francophonie, Césaire et la créolité, Césaire et l'afropessimisme ; et pourquoi pas Césaire et la Bosnie-Herzégovine, Césaire et le droit d'ingérence de l'ONU [...].

Sa condition d'amie de longue date et de pionnière lui donne le droit d'aborder un thème délicat, celui du « ressentiment ». Il anime une violence poétique, alors que le « député-maire », le « départementalisé », le « papa Césaire » donne aux Martiniquais ce qu'ils souhaitent : « Ni guerre ni cataclysme, mais plus de ville, plus de confort, plus de consommation⁴¹. »

En septembre, Confiant souhaite l'anniversaire avec encore davantage d'impertinence, par un pamphlet biographique, *Aimé Césaire, une traversée paradoxale du siècle*. Le député-maire, champion de l'assimilation, n'a obtenu pour les Antilles qu'un « avenir de province française » et méconnaît la culture créole. Le détracteur va jusqu'à longuement lui reprocher son goût pour les costumes-cravates.

Une biographie signée par Roger Toumson et Simonne Henri-Valmore, *Aimé Césaire, le Nègre inconsolé*, souhaite montrer au contraire la cohérence d'une vie, d'une œuvre et d'une idéologie. Dans le même esprit, Toumson publiera également un florilège de textes, de *Cahier d'un retour au pays natal à moi, laminaire...*⁴², et une *Mythologie du métissage*⁴³ qui interroge les présupposés de la créolité.

Dans *Pour Aimé Césaire*, titre qui annonce éloquemment le propos, l'écrivain toujours surréaliste Annie Le Brun⁴⁴ considère que l'entreprise parricide de Confiant et de ses amis est un contresens complet, car c'est bien Césaire qui a permis l'avènement d'une identité

martiniquaise ou antillaise⁴⁵. *A contrario*, Annie Le Brun prononce un vibrant éloge de Césaire et de sa puissance poétique.

Ces publications contrastées témoignent de discordes inextinguibles. Césaire refuse d'y prendre part publiquement. Alors que le producteur et animateur de l'émission *Le Cercle de minuit*⁴⁶ insiste pour qu'il exprime son opinion sur ses contempteurs littéraires et politiques, il oppose une sereine modestie. Il a fait ce qu'il devait faire, écrit ce qu'il devait écrire. Les partisans de la créolité sont renvoyés gentiment à leur immaturité : « Ils gueulent, ils crient, mais ce sont tous mes enfants [...]. C'est tout à fait naturel, c'est une nouvelle génération, ils veulent se situer... et comment on se situe ? On ne se situe qu'en s'opposant. » Il préfère rappeler sa longue et fructueuse relation avec Senghor. Ainsi, l'un des effets paradoxaux de la créolité aura-t-il été de pousser Césaire à défendre à nouveau une négritude dont il avait été le premier à définir les limites temporelles et les contours contextuels.

Durant les dernières années de sa vie, Césaire souffre de ne pas être compris, ou d'être confondu, de loin, avec les adversaires de son œuvre, selon une catégorisation uniformisant sans nuance la littérature martiniquaise. L'amalgame et la captation n'en sont pourtant qu'à leurs débuts.

Un hommage à Aimé Césaire devait être organisé par l'École normale supérieure en juin, mais l'ancien élève n'était pas disponible. Il ne fera pas plus le déplacement le 2 décembre, date à laquelle est organisé un récital poétique au cours duquel Danielle Van Bercheycke et Michaël Lonsdale disent des extraits de *Tropiques*. Quelques jours plus tard, Bakary Sangaré, acteur de la troupe de Peter Brook, joue *Cahier d'un retour au pays natal* à l'Espace Cardin. Une délégation cubaine est alors à la Martinique pour promouvoir la coopération économique entre les deux îles. Elle offre au maire de Fort-de-France des échantillons de zéolithes. Ce n'est pas un cadeau personnel, puisqu'ils sont destinés à la Galerie géologique de la ville, mais Césaire en est très heureux.

Le numéro spécial de *Présence africaine* conçu pour fêter les quatre-vingts ans de Césaire ne sortira que deux ans plus tard⁴⁷. Il reprendra « Pour un cinquantenaire », dédié à Lilyan Kesteloot, publié auparavant dans le volume *La Poésie*. Selon sa dédicataire, ce poème date de la fin des années 1980⁴⁸ et a donc été écrit à l'occasion du

cinquantième anniversaire de la première parution du *Cahier* (1939). Le poète y apostrophe son élan créateur (« Excède exsude exulte Élan ») et une « Présence » (africaine, poétique), dont il faut obstinément construire l'évidence.

Dans la première partie du numéro, consacrée aux « témoignages », Lilyan Kesteloot raconte une journée habituelle de « papa Césaire » dans son île, qu'elle passe en sa compagnie. À l'heure de la promenade, elle est stupéfaite de la prospérité martiniquaise ; un luxe d'équipements qui tranche insolemment avec la misère de l'Afrique où elle vit.

Un autre projet aura été long à achever. Le film documentaire réalisé par Euzhan Palcy⁴⁹ donne la parole à de très nombreux intervenants ayant croisé le chemin de Césaire, depuis ses jeunes années : Dominique et Jean-Toussaint Desanti, Roger Garaudy, Jorge Amado, Albert Memmi, Yvan Labéjof, Roger Toumson, Maryse Condé... Césaire y est longuement filmé, et s'il ne dit rien de vraiment nouveau, il s'exprime avec beaucoup de naturel. Une exposition itinérante complétera le documentaire⁵⁰.

Le volume *La Poésie* qui paraît en février 1994 est édité sous la responsabilité littéraire de Gilles Carpentier, selon les termes du contrat d'aide à l'édition du Centre national du livre. Un contrat supplémentaire a été signé par les Éditions du Seuil le 12 janvier 1994, en faveur de Daniel Maximin.

La Poésie reprend *Cahier d'un retour au pays natal* ainsi que les recueils déjà parus, en restituant en annexe certains poèmes supprimés par Césaire lors de la révision de ses textes. S'ajoutent vingt-deux poèmes écrits après la parution de *moi, laminaire...* et réunis sous le titre *Comme un malentendu de salut...* La plupart d'entre eux avaient paru antérieurement en revue, ou dans *Ausculter le dédale*. Césaire offre cependant huit poèmes inédits. Ce seront les derniers à être jugés dignes d'être publiés par leur auteur. Parmi eux « à travers... », dédié à Françoise Thésée sur le manuscrit, retrace le parcours d'une promenade dans la forêt tropicale. Il commence par « Une haie de jeunes filles » qui ouvre le chemin au poète « en inclinant avec grâce / leurs vertes ombrelles ». Certes, ce sont des fougères (« Fougères, Fougères »). Mais ce sont aussi des jeunes filles. On peut y lire un hommage aux femmes qu'il a connues alors qu'il était très jeune, et qui, comme Françoise Thésée, ont accompagné le « tohu-

bohu » de sa vie. La promenade et le poème s'achèvent sur l'image du volcan dont le sommet est caché par des nuages sanglants de coucher de soleil :

puis vint pour la montagne
le temps de s'installer à l'horizon
lion décapité harnaché de toutes nos blessures⁵¹

Dans un dernier clin d'œil à Apollinaire et à son « Soleil coupé », le poète contemple son *alter ego* majestueux et blessé.

Les entretiens donnés à l'occasion de la sortie du livre sont globalement décevants. Césaire est fatigué, et plus fatigué encore d'être soumis aux mêmes sempiternelles questions. Il répète alors les mêmes anecdotes. Sauf quand il en vient à énoncer des propos plus insolites. Dans l'un d'eux⁵², Césaire affirme ne jamais avoir été communiste, tout juste aurait-il tenté de l'être : « J'ai fait de mon mieux. À partir du moment où j'avais adhéré au Parti, je me suis mis à lire Marx, Lénine, et même Staline. De bonne foi. Comme on apprend le latin ou le grec. Je me suis d'ailleurs aperçu que mes camarades étaient très ignorants en doctrine. Bref, j'ai essayé d'y croire. » Dans un autre⁵³, alors qu'il est interrogé sur la loi de mars 1946 – au sujet de laquelle il affirme contre toute évidence ne pas avoir dit « assimilation », mais seulement « départementalisation » –, il profite pour lancer quelques piques contre ceux qui lui reprochent son « assimilation ». Il a au contraire essayé de défendre l'Afrique, considérée aux Antilles comme une « mère dénaturée », une Afrique « dont les rois ont trafiqué leurs sujets ». Et quand il est arrivé en France, il ne s'est pas considéré comme créole : « J'ai laissé cette gloire à l'impératrice Joséphine de Beauharnais. » D'ailleurs, la nouvelle génération d'écrivains martiniquais n'a rien inventé, « tout ce qu'ils disent, nous l'avons déjà dit, nous l'avons pensé, cela n'a rien de nouveau, cela n'a rien de révolutionnaire ». Il estime son créole bien meilleur que celui de bien des syndicalistes qu'il rencontre, et, s'il convient de réhabiliter cette langue, il trouve « paradoxal » que ses défenseurs n'aient pas écrit en créole leur manifeste. Il leur concède toutefois que les Blancs créoles sont nécessaires au développement de la Martinique, « si nous ne voulons pas continuer à nous vautrer dans une sorte d'assistanat sans gloire et sans perspective ». Faute de quoi :

« Un jour, on nous laissera tomber, vous devinez bien, on finira par s'apercevoir que nous coûtons cher et que nous sommes des emmerdeurs professionnels. »

Jouer les prolongations

À l'occasion des élections européennes, les candidats rendent visite à Césaire « en file indienne », comme le titre plaisamment *Les Travaux et les Jours à Fort-de-France*. En mai 1994, le maire de Fort-de-France reçoit en effet poliment Bernard Tapie, le Premier ministre Édouard Balladur et Bernard Kouchner. Cette fois, une liste du Rassemblement de l'outre-mer et des minorités, dirigée par le député communiste de la Guadeloupe Ernest Moutoussamy, est bien créée, en raison du caractère « intolérable, antidémocratique et humiliant » de l'actuel mode de scrutin (listes nationales), qui aboutit à ce que « nul citoyen français de l'outre-mer ne puisse figurer sur une liste si les formations parisiennes s'y refusent⁵⁴ ». Elle suscite peu d'engouement et n'obtiendra que 0,19 % des suffrages. Césaire n'en aura pas dit un mot, laissant ce dossier à Darsières. Il a l'esprit occupé par un terrible drame personnel. Le 18 juin 1994, *Le Progressiste* annonce la mort tragique de son fils Francis.

Les élections présidentielles commencent à agiter les candidats potentiels et les amènent à reprendre leur tour dans la file indienne. La première visite est celle du maire de Paris, Jacques Chirac, qui s'entretient avec Césaire le 8 septembre 1994. Le maire de Fort-de-France lui tient des propos désenchantés : « Le rêve, il faut que nous puissions croire en cela. Jamais nous n'en avons eu autant besoin. Je crois que c'est le seul levier qui nous reste dans le monde dans lequel nous sommes. Un monde de marasme, un monde d'effacement⁵⁵. » Opposé à Édouard Balladur, Chirac partage son désir d'une « utopie refondatrice ». Si la conversation entre les deux hommes est plus aimable qu'à d'autres occasions, Césaire accepte naturellement de présider le comité martiniquais de soutien à Lionel Jospin, et recevra Pierre Mauroy et Louis Le Pensec, qui font campagne pour lui aux Antilles.

À quatre-vingt-deux ans, Césaire se lance à nouveau dans la

bataille des municipales, une décision de « jouer les prolongations » qu'il justifie comme il le peut : il lui faut combattre la droite qui est au pouvoir, et il s'est engagé dans la réalisation difficile de nombreux grands travaux... Pour la dernière fois, puisque ce sera sa dernière mandature, sa liste emporte la mairie de Fort-de-France, avec 58,78 % des suffrages, mais le taux de participation n'aura été que de 39 %. Ce score, le plus faible depuis 1959, et cette forte abstention révèlent peut-être la lassitude des électeurs contre l'obstination de Césaire et la crise que traverse son parti.

Les hommages se poursuivent. Le 5 décembre 1995, Césaire reçoit le Grand prix des poètes de la Société des auteurs-compositeurs et musiciens. C'est la cinéaste Euzhan Palcy qui le représente et qui lit un très bref message de remerciement. Le 6 décembre, c'est dans son bureau de la mairie de Fort-de-France qu'il reçoit son diplôme de *docteur honoris causa* des mains du recteur de l'université de Saint-Domingue.

L'année 1996 débute par la mort de François Mitterrand. *Le Progressiste* publie un numéro spécial avec un texte de Césaire écrit en mémoire de celui qui « savait saluer toutes les cultures » et qui, le premier, avait proclamé le « droit à la différence ». Une place et une avenue de Fort-de-France porteront son nom. Césaire est très affecté également par le décès de sa sœur Denise, en mars 1996. Selon plusieurs témoignages, elle était l'une des rares personnes susceptibles d'ébranler sérieusement son jugement.

Le cinquantième anniversaire de la loi du 19 mars 1946 donne lieu à de nombreux bilans et à de nouvelles analyses⁵⁶. Deux mois plus tôt, le 1^{er} janvier, le salaire minimum dans les départements d'outre-mer avait été aligné avec celui de l'Hexagone, avec certes cinquante ans de retard. Le conseil général de la Martinique organise un colloque et une exposition, mais Césaire ne revient pas sur ce qu'il a déjà dit mille fois à ce sujet, alors que certains lui reprochent d'avoir trop bien réussi dans l'entreprise consistant à assurer le confort matériel des Antilles françaises.

En avril, Césaire reçoit aimablement le Premier ministre Alain Juppé, lui parlant doctement de l'histoire de sa ville. Les deux hommes évoquent leurs souvenirs de l'École normale supérieure. « Assis mal commodément sur un canapé trop bas pour loger ses longues jambes, M. Juppé avait fini par annoncer l'attribution d'une

subvention exceptionnelle à la ville de Fort-de-France⁵⁷. »

Il n'assiste pas à la mise en scène de *La Tragédie du roi Christophe* lors de la 50^e édition du Festival d'Avignon, fêtée dès juillet 1996. Le metteur en scène, Jacques Nichet, est un familier de l'œuvre de Césaire depuis ses années d'études à l'ENS. Animateur de la troupe de l'Aquarium, il avait en effet monté *Et les chiens se taisaient* en juillet 1965, en jouant lui-même le rôle du Rebelle.

Nichet met en scène le *Roi Christophe* dans la cour d'honneur du Palais des papes en ayant choisi de recruter des comédiens noirs : « Le paradoxe qui consiste à demander à des Blancs de jouer des rôles de Noirs, à des hommes d'incarner des personnages de femmes, peut être intéressant. Mais j'ai préféré faire entendre les voix de comédiens sensibles au sujet de la pièce⁵⁸. »

Il ne se rend pas davantage à la célébration des quatre-vingt-dix ans de Senghor, fêtée à Verson, le 9 octobre 1996. Il lui écrit une lettre dans laquelle il évoque leurs « fiévreuses années » d'étudiants, leur « foi en l'homme, d'où qu'il vienne », et, avec nostalgie, « les maux de l'âge mûr⁵⁹ ». En revanche, il participe, le 14 octobre, à une réunion qui se tient à Trénelles Citron Grosse Roche pour commémorer sa décision prise, cinquante ans plus tôt, d'accueillir sur les hauteurs encore non défrichées de Fort-de-France les Martiniquais fuyant les campagnes en proie à la crise sucrière.

Le 12 décembre 1996, il est fier de poser symboliquement la première pierre de la future station de refoulement des eaux usées de Fort-de-France. Les travaux continuent, même si la municipalité, sortant d'un plan de redressement financier, doit se résoudre à suivre les nouvelles dispositions réglementaires et comptables de la « M14 », le cadre juridique qui régit la comptabilité des communes, destiné à assurer la visibilité des finances des collectivités publiques.

Pensant prendre de vitesse la gauche avant les législatives prévues pour 1998 et conserver ainsi une majorité au moment où il craignait une fâcheuse crise économique, le président Chirac dissout l'Assemblée le 21 avril 1997. Erreur. Le 1^{er} juin 1997, le Rassemblement pour la République (RPR) et l'Union pour la démocratie française (UDF) ne conservent que 253 des 472 sièges obtenus aux élections précédentes. La gauche plurielle (socialistes, radicaux, communistes et verts) en obtient 319. Camille Darsières est réélu, mais difficilement, au second tour. Plus contrariant encore pour

Césaire, les autres députés sont deux représentants du RPR, et, pour la première fois, le chef du MIM Alfred Marie-Jeanne. Le PPM est donc rudement mis à mal.

L'année suivante, alors que les élections cantonales et régionales approchent, Césaire rappelle, à l'occasion du quarantième anniversaire de la création de son parti, qu'il proposait, dès le 23 mars 1958, une « Région Martinique autonome dans une France fédérée ». Il observe que cette idée a fait son chemin. Les mentalités ont changé et le peuple martiniquais est acquis à l'idée de l'autonomie. Les élections du 15 mars 1998 offrent une consultation claire qui permettra de savoir s'il faut toujours revendiquer l'autonomie ou aller plus loin. Le Parti progressiste martiniquais est en déroute, puisqu'il ne remporte avec ses alliés que sept sièges, alors que la droite en obtient quatorze et les indépendantistes treize. Alfred Marie-Jeanne sera élu président du conseil régional. Que MC Solaar ou Stomy Bugsy mettent en musique ses poèmes sous forme de rap ou de hip-hop est une mince consolation⁶⁰. Au même moment, Chamoiseau répète ses critiques dans *Le Monde*. Césaire n'a pas « perçu le phénomène de créolisation, c'est-à-dire cette formidable alchimie anthropologique qu'il fallait tenter de décoder pour définir ce que nous sommes ». En outre, son échec politique est « total⁶¹ ». Le PPM réclame pourtant davantage d'autonomie au moment où Jean-Jack Queyranne, secrétaire d'État à l'outre-mer se déplace à Fort-de-France pour célébrer le 150^e anniversaire de l'abolition de l'esclavage. Le congrès du parti sera nommé « congrès de la Refondation ». Camille Darsières cède sa place de secrétaire général à Yvon Pacquit. Une manière de donner un peu d'air aux jeunes. Mais est-ce vraiment le cas ? Pacquit démissionnera en octobre 2001, faute d'avoir pu obtenir l'autorité et « toute la légitimité attachée à la fonction de secrétaire général ».

Claude Lise et Michel Tamaya, respectivement sénateur de la Martinique et de La Réunion remettent au Premier ministre Jospin un rapport (« Les départements d'outre-mer aujourd'hui : la voie de la responsabilité ») qui propose la création, dans chaque département d'outre-mer, d'un congrès réunissant les conseillers généraux et les conseillers régionaux, pour statuer sur les questions d'intérêt commun et faire des propositions en matière d'évolution institutionnelle. Il doit donner consistance à une loi d'orientation sur l'outre-mer dont l'économie productive n'a pas évolué dans le sens de l'autonomie,

alors que les nerfs de la population sont torturés en permanence par le chômage, les embouteillages, l'insécurité et les conflits sociaux. Lionel Jospin, accompagné de cinq membres de son gouvernement, arrive à la Martinique, le 27 octobre 1999, dans une atmosphère surchauffée. Sa rencontre avec Césaire ne le réconfortera pas. Le vieux maire lui déroule la longue liste de problèmes qu'il connaît déjà, sans lui apporter de solutions. Il semble qu'il n'y en ait pas. Les élus réclament davantage de « responsabilité », la population estime majoritairement que ces élus « ne remplissent pas suffisamment leur rôle » et juge que l'État n'assure pas l'ordre public⁶². La veille de son entretien avec Césaire, le Premier ministre avait participé à un colloque sur la coopération au Palais des congrès de Madiana, tandis que les indépendantistes se rassemblaient à l'hôtel Victoria, où Alfred Marie-Jeanne déchirait le rapport Lise-Tamaya devant les caméras de télévision.

La Martinique fête cependant les soixante ans de la parution de *Cahier d'un retour au pays natal*. C'est l'occasion pour Césaire de rappeler qu'il est bien à l'origine de ce que ses adversaires revendiquent pour eux-mêmes :

Le cri du *Cahier* est toujours d'actualité, car il est fondateur ; c'est une prise de conscience. Personnelle, bien sûr, mais je crois qu'elle a eu un effet, malgré toutes les critiques reçues, les attaques subies, les incompréhensions rencontrées et toutes les inimitiés que je me suis faites. En dépit de tout cela, mon acte correspondait à une réalité. Et l'idée a cheminé⁶³.

Personne, pas même ses pires ennemis, ne lui conteste son rôle d'initiateur. Ce que Césaire exprime, c'est une lassitude face aux attaques incessantes des jeunes rebelles vieillissant. Il est en outre déçu de ne plus avoir d'interlocuteurs à sa mesure poétique. Les nouveaux talents, quand ils existent à la Martinique, sont trop différents de ce à quoi il aspire pour engager un véritable dialogue littéraire. Déçu également que son grand cri de 1939 ait abouti à une cacophonie sociale et politique. Il est temps de se retirer, lentement.

Lors de sa visite à la Martinique, le président de la République Jacques Chirac rencontre longuement Aimé Césaire le 11 mars 2000,

hors de la présence des journalistes. L'entretien est cette fois chaleureux :

Nous avons parlé très librement. Nous ne sommes pas des amis politiques, mais je reconnais que c'est un homme qui s'intéresse profondément aux civilisations de l'outre-mer. C'est important. Et si l'entretien a duré si longtemps, c'est qu'on a parlé près d'une demi-heure de Caraïbes et de Taïnos. On a eu droit au moins à un cours magistral sur les Amérindiens⁶⁴.

Ils ont inévitablement parlé aussi statut. Jacques Chirac est ouvert au changement : « Ma conviction, c'est que les statuts uniformes ont vécu et que chaque collectivité d'outre-mer doit pouvoir désormais, si elle le souhaite, évoluer vers un statut différencié, en quelque sorte un statut sur mesure. » Le volet institutionnel de la loi d'orientation pour l'outre-mer (LOOM), promulguée le 13 décembre 2000, ouvrira bien la possibilité d'une évolution statutaire spécifique à chacun des quatre départements ultramarins.

Césaire avait ménagé le suspense. Lors d'une conférence de presse, le 17 juin 2000, quelques jours avant de fêter ses quatre-vingt-sept ans, il confirme les rumeurs selon lesquelles il ne se présenterait pas aux prochaines élections municipales. Il met ainsi un terme à cinquante-six ans de mandat, puisque sa première élection comme maire de Fort-de-France datait du 27 mai 1945. Son successeur n'est pas encore désigné : « Je ne suis pas un monarque. Je n'ai ni dauphin, ni héritier. C'est le peuple martiniquais qui choisira⁶⁵. » Les candidats potentiels sont nombreux. L'urbaniste-conseiller général Serge Letchimy est finalement désigné pour conduire la liste progressiste. Il a quarante-huit ans et vient du quartier populaire de Trénelle où s'est établie sa famille originaire de Gros-Morne. Césaire l'intronise en le présentant comme un homme à la fois « tourné vers l'avenir » et « fidèle à un passé dont il est le continuateur ». Letchimy est « un homme du peuple, un homme peuple, qui incarne notre histoire : nos souffrances aussi bien que nos espérances⁶⁶ ».

C'est l'heure des derniers bilans. Césaire les livre volontiers dans les discours de soutien à l'impétrant ou aux journalistes qui s'empressent pour les recueillir, en soulignant deux actions qui lui

tiennent particulièrement à cœur : l'urbanisation d'une « collection de bidonvilles » et la politique culturelle. Dans un article intitulé « Le testament d'Aimé Césaire », *Le Nouvel Observateur*⁶⁷ rapporte un entretien avec le binôme des dirigeants historiques de la mairie de Fort-de-France, car Pierre Alier aura été, depuis 1956, bien plus que le premier adjoint de Césaire. Le maire n'éprouve aucune nostalgie à l'idée de quitter son fauteuil. Il rappelle qu'il a accepté d'entrer en politique sans croire à son succès : « J'ai donné mon nom un peu comme l'intellectuel qui aujourd'hui signe une pétition pour le peuple kurde. » Ensuite, il « n'a cessé d'agir dans l'urgence ». Il s'amuse d'avoir été très « tranquille » jusqu'en 1981, alors que toutes les personnalités politiques de passage à la Martinique s'empressent de lui rendre visite. Ce qui ne correspond pas tout à fait à la réalité, car on a toujours tenu à le rencontrer, même s'il est devenu encore plus indispensable depuis vingt ans.

Le 6 mars, c'est un Aimé Césaire très ému qui préside son dernier conseil municipal. Pierre Alier propose que le titre de « maire honoraire » soit décerné à Aimé Césaire et qu'il continue à disposer d'un bureau (dans l'ancien hôtel de ville), ainsi que d'un chauffeur. Il signale qu'il a également entrepris des démarches pour que l'aéroport du Lamentin porte son nom. Ce sera fait officiellement le 25 juin 2009.

L'élection de Serge Letchimy n'est pas aisée. Il affronte neuf candidats, dont Alfred Marie-Jeanne qu'il devance légèrement au second tour. Le 24 mars 2000, il devient officiellement le nouveau maire de Fort-de-France.

Libéré de tous ses mandats, Césaire s'installe dans une aile de l'ancienne mairie devenue théâtre municipal, un bâtiment colonial du centre-ville. Le début de la matinée est consacré à lire la presse locale et nationale, avant l'arrivée d'innombrables visiteurs qui viennent l'interroger, le consulter, témoigner de leur amitié et de leur admiration, ou simplement le voir ou avoir été vu en sa compagnie. Césaire est en effet devenu une icône et avoir passé un petit moment à le contempler est source d'émerveillement. Il signe avec une gentillesse inlassable des kilomètres d'autographes, en prenant soin de complimenter le visiteur par une note personnelle, sans craindre les excès de louange, puisqu'elles font plaisir. Une assistante organise son emploi du temps et répond au courrier. Son chauffeur le ramène chez

lui pour le déjeuner préparé par sa gouvernante. L'après-midi, Césaire se fait bercer par de longues promenades en voiture. Il parcourt des chemins qu'il sait par cœur, dont il connaît dénivelés, densité de l'air, arbres et oiseaux. Il est souvent accompagné (le jeudi) par Camille Darsières, pour faire le point sur les dossiers en cours et pour plaisanter. Parfois, un ami de passage a droit à ce privilège. Césaire est aussi encouragé à accepter des sollicitations, souvent au-delà du raisonnable. Le PPM compte sur son prestige et le maire honoraire ne sait pas dire non. La vue de Césaire baisse. La lecture des livres écrits en petits caractères va devenir difficile, puis impossible. Il ne pourra plus écrire. Les nuits sont tourmentées par des insomnies. Cela ne l'empêche pas d'arriver à son bureau le matin suivant, à la première heure. Il a besoin de l'oxygène que lui apportent de nouvelles ou d'anciennes rencontres, avant de respirer celui des mornes et des rivages. Il entendra moins bien, il faudra s'approcher de son oreille pour lui parler ou pour lui faire la lecture. Mais il joue aussi de sa surdité quand la conversation l'ennuie. Il sait cependant parfaitement se faire entendre, y compris en ronchonnant quand une visite lui déplaît ; celles des caméras lui déplaisent toujours.

En septembre 2001, Césaire accorde un entretien⁶⁸ sur deux sujets nouveaux : la loi concernant la reconnaissance des traites et des esclavages comme crime contre l'humanité, et la troisième des conférences mondiales contre le racisme que l'Unesco a organisées, qui s'était tenue à Durban, en Afrique du Sud, du 2 au 9 septembre 2001. Parallèlement, un forum qui réunissait 6 000 organisations non gouvernementales avait adopté une déclaration très controversée, qualifiant Israël d'« État raciste », l'accusant d'« actes de génocide », et affirmant l'existence d'un « apartheid israélien ». Il juge cette déclaration injustifiée : « Ce n'est évidemment pas par racisme que l'État d'Israël agit comme il agit contre les Palestiniens. Ce n'est pas parce qu'ils sont arabes ! C'est un État qui se sent menacé et donc se bat par tous les moyens. Bien sûr, il y a des dérives, mais ce n'est pas parce que les Palestiniens sont de telle race ou de telle couleur. »

Quant à la « loi Taubira », Césaire n'y est pas opposé, mais il est bien hostile à l'idée de « réparations » :

Il est déjà très important que l'Europe en soit venue à admettre la réalité de la traite des nègres, ce trafic d'êtres

humains qui constitue un crime. Mais je ne suis pas tellement pour la repentance ou les réparations. Il y a même, à mon avis, un danger à cette idée de réparations. Je ne voudrais pas qu'un beau jour l'Europe dise : « Eh bien, voilà le billet ou le chèque, et on n'en parle plus ! » Il n'y a pas de réparation possible pour quelque chose d'irréparable et qui n'est pas quantifiable. Reste que les États responsables de la traite des nègres doivent prendre conscience qu'il est de leur devoir d'aider les pays qu'ils ont ainsi contribué à plonger dans la misère. De là à vouloir tarifier ce crime contre l'humanité...

Césaire réfute donc par avance des positions prises après sa mort par des gens ou des associations qui se réclament pourtant de lui.

Son discours sur la francophonie est relativement consensuel : « Il convient de lutter pour défendre notre langue. La francophonie peut aussi être un lien, un facteur de solidarité. Nous avons intérêt à créer entre pays francophones une communauté d'intérêts. Avec tact et délicatesse. » Sans doute songe-t-il à Senghor, à qui il écrit une lettre à l'occasion de ses quatre-vingt-quinze ans. Il sera à nouveau plus critique quelques années plus tard à ce sujet : « C'était un acte de colonialisme, tout simplement. [...] il faut en finir avec la francophonie du XIX^e siècle : "Le français partout et on est sauvés !" Non ce n'est pas de cela que nous avons besoin. Il y a bien trop de cultures à protéger. Parlons plutôt de francophonies au pluriel⁶⁹. »

Dans un ajout manuscrit, Césaire prie Senghor de l'excuser pour avoir fait dactylographier son message. Il relève d'une opération aux yeux dont les conséquences le gênent beaucoup⁷⁰. Ce sera certainement la dernière lettre adressée à son ami. Senghor mourra le 20 décembre 2001, à Verson, où il vivait depuis qu'il avait renoncé à la présidence du Sénégal. Il sera inhumé à Dakar quelques jours plus tard, en l'absence très remarquée du président Jacques Chirac et du Premier ministre Lionel Jospin. Si bien que *Le Monde* dénoncera, dans son édition du 29 décembre : « Des obsèques de Léopold Sédar Senghor, l'histoire retiendra une chose : la France n'y était pas. » Césaire, lui non plus, n'a pas fait le déplacement. Il se sent trop vieux, trop fatigué, trop anéanti de chagrin.

Alors qu'il renouvelle ses vœux en faveur d'une plus large

autonomie⁷¹, le 17 décembre 2001, à l'invitation de Bernard Hayot, propriétaire de l'Habitation Clément au François, Césaire plante un courbaril dans le jardin du domaine et prononce un discours qui reconnaît la composante blanche créole du peuple martiniquais. Méprisant les rhizomes, il reste fidèle aux héroïques racines verticales :

Le Courbaril, c'est-à-dire l'enracinement dans
le roc s'il le faut, mais vainqueur grâce à
l'entêtement et au vouloir-vivre.

Une relation existe cependant, plus subtile. Elle peut s'observer par la bi-foliation de l'arbre :

Regardez là.
Ici la bi-foliation se fait intime et partenariale.
Une particularité botanique sans doute, mais
dans laquelle je me permettrai de voir un symbole.
Le symbole de la solidarité indispensable à notre
peuple, en notre époque de survie⁷².

Ce discours en surprend plus d'un. Fondateur d'un puissant groupe multinational, Bernard Hayot est de loin l'homme le plus riche des Antilles françaises. Grâce à sa Fondation Clément, il est en train de monopoliser la promotion des arts plastiques. Il a déjà rénové l'ancien Domaine de l'Acajou – où Homère Clément, un médecin parlementaire avait installé une distillerie réputée sur une habitation sucrière fondée en 1770 – et y a créé le seul véritable lieu d'exposition de la Martinique. Pour se justifier, Césaire dira qu'il a simplement répondu poliment à une invitation, et qu'il ne faut pas attacher une importance démesurée à l'événement. On comprend cependant qu'il concède du terrain, sachant qu'une Martinique plus autonome serait bien obligée de compter avec la puissance économique des Blancs créoles et singulièrement de la famille Hayot. Par ailleurs, comment se montrer hostile quand il s'agit de constituer et de préserver le patrimoine culturel martiniquais ?

L'élection présidentielle approche, et avec elle la file indienne. Le

24 janvier 2002, Césaire reçoit Christiane Taubira, ancienne militante indépendantiste (avec son mari Roland Delannon), qui s'était déclarée sous les couleurs du Parti radical de gauche. Il était circonspect : « C'est un geste et une affirmation d'une ambition. C'est un peu une gesticulation. » Pour ajouter cependant : « Mais quelle allure ! Il y a quand même un sens à cette candidature⁷³. » Ce sera ensuite le tour de Jospin, à qui Césaire renouvelle son « soutien » et sa « confiance⁷⁴ ». Jacques Chirac est aussi de passage, mais il ne rencontre pas le maire honoraire.

Au premier tour des élections présidentielles, Jospin est éliminé, au profit du dirigeant d'extrême droite Jean-Marie Le Pen. Après l'électrochoc, Chirac est élu pour un deuxième mandat. À la Martinique, il a été plébiscité (96 % des suffrages), même si l'abstention a été forte. Le PPM et la Fédération socialiste martiniquaise avaient appelé à voter blanc ou nul : ils ont été désavoués, y compris par Aimé Césaire qui a voté ostensiblement en faveur du président sortant. Aux législatives de juin, il soutient en vain le candidat Darsières, battu par le maire du Lamentin, Pierre Samot (divers gauche). Il n'y a plus de député de son parti à l'Assemblée nationale. Pour l'accabler encore davantage, Alfred Marie-Jeanne est réélu. De justesse, mais réélu. Le PPM vit une crise profonde.

Dernières années désenchantées

Pour les quatre-vingt-dix ans de Césaire, Françoise Thésée voulait lui offrir deux toiles de Lam (*Madame Lumumba* et *Deux personnages*), mais il a préféré qu'elles soient données au conseil général. De nouvelles festivités sont organisées à la Martinique, dont une exposition de photographies « 90 ans déjà », et un colloque « Aimé Césaire : Une pensée pour le XXI^e siècle ». L'intéressé y participe et remercie lors de la publication des actes :

C'est vrai : je n'ai aucun goût pour les cérémonies officielles ou grandioses.

Mais comment rester insensible à ce qui n'est que geste de sympathie ou d'amitié, je dirai de complicité positive ou

négative.

En tout cas, l'assurance m'est donnée que, de par le monde, j'ai été lu, et sans doute été compris⁷⁵.

Si le sens de « complicité négative » n'est pas tout à fait clair, il est certain que Césaire n'est pas rassuré sur le fait d'avoir été compris. Ce qui est confirmé dans un entretien de novembre 2003. On lui demande si les Martiniquais le lisent. Césaire répond : « Je n'en suis pas sûr. Depuis quelque temps, ils viennent me voir et je suis parfois un peu étonné. J'ai l'impression qu'ils me découvrent⁷⁶... »

Un hommage de l'Afrique se tient à Bamako en juin 2003. Césaire a accepté d'être interrogé par les organisateurs⁷⁷. Après avoir exprimé sa consternation face aux affrontements ethniques qui ensanglantent le continent africain, il exprime son exaspération sur la question du statut par un nouveau néologisme qui n'engage pas à une réforme bien précise : « Si on me demandait à l'heure actuelle : “Qu'est-ce que vous voulez ? la décentralisation, l'assimilation ?”, je dirais : “Non, foutez-moi la paix, je veux l'émancipation. Je suis un émancipationniste”. »

Il dit aussi son angoisse face à l'avenir :

C'est l'anxiété, la crainte du lendemain, la crainte pour l'avenir de mon peuple. Cela m'habite. Je ne suis pas toujours tranquille, je pense toujours à notre collectivité. Je pense toujours à mes parents, à mes grands-parents, au continent d'où je viens. Il ne s'agit pas de ma vie de tous les jours, de mes petits soucis quotidiens. Ce serait trop simple. Mais je vois plus loin, c'est peut-être ma faiblesse.

Le Parlement, réuni à Versailles le 28 mars 2003, a voté une loi constitutionnelle relative à l'organisation décentralisée de la République. Elle prévoit la mise en œuvre par le pouvoir législatif d'un approfondissement général de la décentralisation au profit des collectivités territoriales. Les articles 73 et 74 sont modifiés. Le nouvel article 73 permet « la création par la loi d'une collectivité se substituant à un département et une région d'outre-mer ou l'institution d'une assemblée délibérante unique pour ces deux collectivités ». On revient donc à la situation prévue par la loi de

décentralisation, avant la censure du Conseil constitutionnel, la nouvelle collectivité concentrant les compétences du département et de la région. Une autre possibilité est ouverte par l'article 74 qui permet d'accentuer l'autonomie : l'assimilation législative disparaît alors, au profit d'une « spécialité législative », une loi organique complémentaire devant fixer notamment « les conditions dans lesquelles les lois et règlements sont applicables » dans une nouvelle collectivité territoriale, ainsi que « les compétences de cette collectivité », ou « les règles d'organisation et de fonctionnement » de ces institutions. Le 7 décembre 2003, les électeurs martiniquais sont invités à se prononcer par référendum : « Approuvez-vous le projet de création d'une collectivité territoriale demeurant régie par l'article 73 de la Constitution, et donc par le principe de l'identité législative avec possibilité d'adaptation et se substituant au département et à la région dans les conditions prévues par cet article ? » En clair, il s'agit juste de choisir entre le maintien d'une région mono-départementale – avec son conseil général et son conseil régional –, ou la création d'une seule collectivité territoriale administrée par une assemblée délibérante unique, l'assimilation législative étant réaffirmée. Le « non » l'emporte à la Martinique à une courte majorité de 50,48 %. La Guadeloupe refuse encore plus nettement (72,98 %). En revanche, la petite île de Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin, consultées dans le cadre de l'article 74, répondent massivement « oui », et choisissent de devenir collectivités spécifiques, et non plus « dépendances » de la Guadeloupe. Elles y gagnent de conserver leurs privilèges fiscaux.

Comment expliquer le choix martiniquais ? Complexité de la question posée ? Confusion possible entre l'article 73 et l'article 74 qui induirait une redéfinition des liens avec la France ? Refus de concentrer les pouvoirs dans les mains de quelques potentats territoriaux ? Crainte de tout changement, qui pourrait signifier la remise en question des avantages acquis⁷⁸ ? En tout cas, pour Césaire et son parti, il s'agit d'un désaveu et d'un chagrin d'autant plus cruels qu'au mois de mars 2004 Alfred Marie-Jeanne sera confortablement réélu à la tête du conseil régional. Serge Letchimy a préféré ne pas mener la liste en personne, en raison, affirme-t-il, de son hostilité au cumul des mandats⁷⁹. Il aura été prudent.

Le 10 janvier 2010, un an après le conflit social qui a paralysé les

Antilles françaises, la Martinique refusera massivement (79,31 % des suffrages) de passer sous le régime de l'article 74⁸⁰, à l'occasion d'un premier référendum organisé à la demande d'élus locaux. Les Martiniquais voteront cependant quelques jours plus tard (le 24 janvier) en faveur de la collectivité unique, cette seconde consultation ayant été décidée par le gouvernement.

À la veille du congrès du PPM, le 10 juin 2005, Césaire qui va fêter ses quatre-vingt-douze ans annonce qu'il quitte la présidence du PPM. Alier, âgé de quatre-vingt-dix-huit ans, se retire également de la direction d'un parti en proie à de sérieuses dissensions internes. Claude Lise déplorera que le départ des deux fondateurs se soit passé « presque à la sauvette » et appellera à une refondation pour clarifier la ligne politique du PPM et le rendre plus démocratique⁸¹. Ce sera la rupture. Lise fondera l'année suivante un nouveau parti, le Rassemblement démocratique martiniquais, causant à Césaire une immense déception.

Le 16 août 2005, une catastrophe aérienne endeuille la Martinique. Un avion de la compagnie colombienne West Caribbean Airways qui reliait le Panama à la Martinique s'écrase dans la zone montagneuse de la Sierra de Perija, dans l'ouest du Venezuela, près de Maracaibo, avec plus de cent cinquante passagers à son bord. La plupart d'entre eux étaient des touristes martiniquais de retour de vacances. Il n'y a aucun survivant. Césaire est si bouleversé qu'il en vient à remettre en question la périodisation fondée sur l'éruption de la montagne Pelée :

Quand j'étais jeune ma mère disait : « avant la catastrophe », « après la catastrophe ». [...] La « catastrophe », c'était l'éruption du volcan de la montagne Pelée, qui, en 1902, avait fait 30 000 morts. Communes dévastées, terres blanchies, familles décimées. Je continuerai à dire « la catastrophe », mais la « catastrophe », désormais, c'est Maracaibo⁸².

La loi mémorielle promulguée le 23 février 2005 portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés suscite une vive controverse. Son article 4 indique que : « Les programmes scolaires reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du

Nord, et accordent à l'histoire et aux sacrifices des combattants de l'armée française issus de ces territoires la place éminente à laquelle ils ont droit. ». Le groupe socialiste, reconnaissant un manque de vigilance lors de son examen, dépose en novembre une proposition destinée à abroger les termes « rôle positif ». Elle est rejetée par les députés de l'UMP soutenus par Nicolas Sarkozy. Césaire déclare donc, en décembre 2005, qu'il refuse de recevoir le ministre de l'Intérieur :

1° Pour des raisons personnelles. 2° Parce que, auteur du *Discours sur le colonialisme*, je reste fidèle à ma doctrine et anticolonialiste résolu et ne saurais paraître me rallier à l'esprit et à la lettre de la loi du 23 février 2005 sur la reconnaissance dans les programmes scolaires du « rôle positif de la présence française en outre-mer ». [...] Je vois dans toute la campagne faite par tel quotidien martiniquais sur une rencontre Sarkozy-Césaire un piège dans lequel je ne tomberai pas⁸³.

Par ailleurs, un collectif d'élus, de syndicats et d'une trentaine d'associations avait prévu de manifester contre cette visite en dénonçant les termes « racaille » et « Kärcher » utilisés par Sarkozy lors de la crise des banlieues de 2005. Le ministre préfère reporter son voyage. En janvier 2006, à la demande du président de la République Jacques Chirac, le Premier ministre Dominique de Villepin fera constater par le Conseil constitutionnel le caractère réglementaire des termes controversés, ce qui va permettre leur abrogation.

Au même moment, le doyen de la faculté libre de Bruxelles annonce dans une lettre adressée à Césaire que « le Conseil facultaire, dans la réunion du 12 janvier, sur la base d'un dossier soumis à ses membres, a décidé, à l'unanimité, de le proposer pour le prix Nobel de la paix ». Selon le texte cité dans *Le Progressiste*, les professeurs belges déclarent : « La voie que vous avez ouverte paraît la seule qui évite les travers opposés de la passivité et de la violence. » Dans sa réponse, Césaire décline cet honneur, puisqu'il est « conscient de ne pouvoir assumer les obligations qu'exigera cette éminente faveur⁸⁴ ».

En décembre 2006, il accepte en revanche l'*Africana Heritage Award*, prix décerné par le *Schomburg Center of New York for Research in Black Culture* en récompense de sa contribution au rayonnement de

la culture noire.

La campagne pour les présidentielles s'intensifie dès le début de l'année 2006 et de nombreux candidats potentiels vont se succéder pour une dernière file indienne dans le bureau du maire honoraire qui reçoit Bernard Kouchner, François Bayrou, Laurent Fabius, Marie-George Buffet, Nicolas Sarkozy, Ségolène Royal – Césaire accepte d'être le président d'honneur de son comité de soutien à la Martinique. Il ne peut plus cacher son immense fatigue, d'autant qu'il est terriblement éprouvé par le brutal décès de Camille Darsières, le 14 décembre 2006. Ses entretiens font peine à voir.

Le 6 mai 2007, Nicolas Sarkozy emporte les élections présidentielles. En juin, Serge Letchimy est élu député de la Martinique. Le Parti progressiste martiniquais fait donc son retour au Palais-Bourbon (d'où il était absent depuis 2002). Il est réélu maire de Fort-de-France en mars 2008.

En janvier 2008, François Fillon et cinq membres de son gouvernement rendent visite à Aimé Césaire et à Pierre Alier. Césaire expose sa vision d'une Martinique « espérante ». Dans sa dernière intervention politique, rédigée entre les deux tours des élections cantonales des 9 et 16 mars 2008, il appelle à voter, le 16 mars suivant, pour les candidats du PPM des cantons de Fort-de-France, condamnant implicitement les dissidents ayant rejoint Claude Lise. Le PPM ne parviendra pas à s'imposer et Lise restera président du conseil général.

Le 9 avril 2008, quelques semaines avant de fêter ses quatre-vingt-quinze ans, Césaire est hospitalisé pour des problèmes de « nature cardiologique », selon le communiqué de ses médecins. La Martinique retient son souffle pendant que les funérailles s'organisent. Sa mort est annoncée le matin du 17 avril. Immédiatement, la population envahit les rues de Fort-de-France pour trois journées d'un défilé improvisé, compact et impressionnant de ferveur, qui se prolonge au stade de Dillon où le cercueil sera exposé. Une polémique au sujet de son transfert au Panthéon est vite écourtée⁸⁵. Césaire avait choisi son cimetière, sa tombe, son épitaphe (le long poème « calendrier lagunaire »). Quitter la Martinique est hors de question. Il bénéficie en revanche d'obsèques nationales et des centaines de personnalités se précipitent à la Martinique, parmi lesquelles se trouve tout le personnel politique français, dont le président de la République. Après

une veillée très simple, chez lui, à Redoute, une cérémonie assez tapageuse se déroule le dimanche 20 avril, sous un soleil accablant tamisé par une vaste tente blanche. Pierre Alier, le vieux compagnon, seul à avoir été autorisé à s'exprimer, est trop ému pour terminer sans soutien son discours.

Césaire est devenu une icône que chacun espère accaparer à son profit. Que célèbre-t-on en célébrant Césaire ? Dans bien des cas, mieux vaudrait ne pas trop s'interroger. Et les questions politiques, économiques et identitaires sont moins réglées que jamais à la Martinique.

Le legs est ailleurs. Encore à explorer à travers une poésie incomparable et un parcours qui laisse sa chance à l'altérité, à la parole, à l'aporie du particulier et de l'universel, à l'émancipation toujours à réinventer, à la fédération même fluctuante, à l'optimisme, fût-il inconsideré.

Notes

PREMIÈRE PARTIE JUSQU'À SEPTEMBRE 1931

I. « QUI ET QUELS NOUS SOMMES ? »

1. « En guise de manifeste littéraire », *Tropiques*, no 5, avril 1942, poème intégré diversement aux versions de *Cahier d'un retour au pays natal* publiées en 1947. (Sauf exceptions signalées, je cite les textes d'après leur première version publiée, en corrigeant les coquilles orthographiques évidentes.)
2. « Le vif du sujet » [entretien avec Alexandre Héraud], France Culture, 7 mai 2002.
3. « Investiture », *Les Armes miraculeuses*, Gallimard, 1946, p. 60-61. (Lorsque le lieu d'édition d'un livre n'est pas indiqué, il s'agit de Paris – *N.d.É.*) Une première version d'« Investiture », légèrement plus courte, figure dans un projet de long poème intitulé *Le Grand Midi* ou *Tombeau du soleil*, communiqué à André Breton à la fin de l'année 1943.
4. « Aux îles de tous les vents », *Les Temps Modernes*, no 58, août 1950 ; repris sous le titre « Aux îles de tous vents » dans *Ferments*, Seuil, 1960, p. 57-58.
5. *Cahier d'un retour au pays natal*, dans *Volontés*, 1939, p. 23. (Désormais *Volontés* pour l'édition de 1939.)
6. « Voyage avec Colomb. 21 – Au bord des mondes » [propos recueillis par Edwy Plenel], *Le Monde*, 23 août 1991. Voir aussi l'entretien avec Jacqueline Leiner, « Genèse d'une pensée – Le terreau primordial » (enregistrement sonore, Hatier 1989), où Césaire souligne l'influence du « côté flégréen » de l'île sur son imaginaire, en y associant les plus anciens volcans du sud de la Martinique. Repris dans Jacqueline Leiner, *Aimé Césaire, le terreau primordial*, vol. II, *Études littéraires françaises*, no 56, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 1993.
7. *Volontés*, p. 25.
8. « Genre de poissons acanthoptérygiens d'une forme bizarre et hideuse, dits aussi crapauds de mer, diables de mer » (*Littérature*). La scorpène – à la grosse tête hérissée d'épines venimeuses – fait partie des « habitants des eaux » qui accompagnent l'homme amphibie dans le quatrième *Chant de Maldoror* de Lautréamont : « la torpille, l'anarnak groenlandais et le scorpène-horrible [*sic*] ».

9. Commandé par le capitaine Louis Drouault (l'orthographe du nom est variable). Le destin singulier, exotique et mystérieux de Roxelane en avait fait un personnage mythique inspirant quelques capitaines au moment de baptiser leur bateau.
10. Jean-Pierre Moreau, *Un flibustier français dans la mer des Antilles (1618-1620) : relation d'un voyage infortuné fait aux Indes occidentales par le capitaine Fleury avec la description de quelques îles qu'on y rencontre*, édition du manuscrit de « l'anonyme de Carpentras », 1619-1620, Payot & Rivages, 1994, p. 119-120.
11. Lennox Honychurch, « Les cultures préhispaniques des Caraïbes insulaires et les musées et sites associés à ces cultures », *Archéologie de la Caraïbe et Convention du patrimoine mondial*, Unesco, Centre du patrimoine mondial, 2004.
12. Théorie défendue par l'ouvrage collectif dirigé par Richard Sainton, *Histoire et Civilisation de la Caraïbe (Guadeloupe, Martinique, Petites Antilles)*, tome 1 : *Le temps des Genèses des origines à 1685*, Karthala, 2015.
13. Jean-Baptiste Du Tertre, *Histoire générale des Antilles habitées par les Français*, vol. 1, Thomas Jolly, 1667-1671, p. 76.
14. Éric Roulet, *La Compagnie des îles de l'Amérique 1635-1651. Une entreprise coloniale au XVII^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017.
15. Il semble que cette légende soit cependant confondue avec un événement également incertain s'étant déroulé au « Morne des Sauteurs », dans l'île de Grenade. Voir Thierry L'Étang, « Saint-Pierre-de-la-Martinique : mémoire orale d'une ville martyre et eschatologie d'une catastrophe », dans *Saint-Pierre : mythes et réalités de la cité créole disparue*, Matoury (Guyane), Ibis Rouge Éditions, 2004, p. 26-27.
16. Préparé par Colbert et terminé par son fils, le marquis de Seignelay. On résume souvent le « Code noir » à cet édit, alors que l'expression regroupe en réalité un ensemble de décisions royales ou de textes juridiques. Voir Jean-François Niort, *Le Code Noir : idées reçues sur un texte symbolique*, Le Cavalier Bleu Éditions, 2015.
17. Daniel Thaly, « À Saint-Pierre », *Le Jardin des Tropiques*, Éditions du Beffroi, 1911, p. 117.
18. Guillaume Apollinaire, *Le Roi-Lune*, publié dans le *Mercure de France* du 16 octobre 1916. Repris dans *Le Poète assassiné*. Voir une conférence de Jules Lucrèce citée par Leiris dans *Contacts de civilisations en Martinique et en Guadeloupe*, Gallimard et Unesco, 1955, première note de la page 156. La chanson qui illustre les relations difficiles entre les Noirs et les Mulâtres avait été composée dans le Saint-Pierre d'avant 1902 pour se moquer d'un Noir nommé Bélo, et qui, devenu riche, prétendait se blanchir socialement.
19. L'écrivain d'origine irlandaise était journaliste aux États-Unis, mais avait dû fuir la ville de Cincinnati après le scandale suscité par son mariage (illégal) avec Althea « Matthe » Foley, une cuisinière métisse. Il arrive à la Martinique après un passage à La Nouvelle-Orléans où il se familiarise avec la culture créole. Le *Harper's Monthly* l'envoie alors comme correspondant aux Antilles. Il restera deux ans à Saint-Pierre et son séjour caribéen lui inspirera plusieurs livres dont *Two Years in the French West Indies* (ouvrage illustré divisé en : « A Midsummer Trip to The Tropics », quatorze « Martinique Sketches », et une annexe qui traite de la musique martiniquaise en reproduisant la mélodie et les paroles de plusieurs chansons créoles), New York, Harper & Brothers, 1890 ; *Youma : The Story of a West-Indian Slave*, New York, Harper & Brothers, 1890. Hearn avait aussi recueilli des contes créoles.
20. Lafcadio Hearn, *Un voyage d'été aux tropiques*, traduit de l'anglais par Marc Logé, Mercure de France, 1931, p. 39-40.
21. Lafcadio Hearn, *Esquisses martiniquaises*, traduit de l'anglais par Marc Logé, Mercure de France, 1929, p. 136.
22. Selon le géographe Eugène Revert, l'un des professeurs d'Aimé Césaire au lycée

- Schœlcher, *La Martinique. Étude géographique*, Nouvelles Éditions Latines, 1949, p. 215-216.
23. Le suffrage universel est décidé en 1848, supprimé pendant le Second Empire, puis rétabli en 1870.
24. Le Parti nouveau (Parti républicain progressiste martiniquais), le Parti radical-socialiste martiniquais et le récent Parti ouvrier socialiste, fondé en 1901 par Joseph Lagrosillière, rentré de Paris après y avoir étudié le droit.
25. Le gouverneur Louis Guillaume Mouttet périt avec sa femme dans la catastrophe.
26. Jean Hess, *Catastrophe de la Martinique : notes d'un reporter*, Charpentier et Fasquelle, 1902, p. 10.
27. Pascal Pia, « Apollinaire aux Antilles », *Quo vadis*, juillet-septembre 1954. Pia précise : « [René Dalize] parlait d'ailleurs des Antilles pour toutes sortes de raisons, dont la plus fréquente, sinon la plus exacte, était qu'il se flattait d'appartenir à la même famille que le chevalier Dupuy des Islets, créole de Saint-Domingue et lointain cousin de Joséphine Tascher de la Pagerie dont il aurait été l'amant avant qu'elle ne devînt la générale Bonaparte puis l'impératrice. C'est par ce brillant chevalier que les Français de Saint-Domingue auraient, à la fin du XVIII^e siècle, été initiés à la danse du menuet. »
28. Léo Ursulet, *Le Désastre de 1902 à la Martinique*, L'Harmattan, 1997.
29. L'article de Rosa Luxemburg a été publié dans *Le Monde diplomatique*, février 2005, p. 15.

II. « DE PARENT À PARENT IL MANQUE TOUJOURS UN MAILLON »

1. « j'ai guidé du troupeau / la longue transhumance », *Noria*, dans *Œuvres complètes*, Fort-de-France, Éditions Désormeaux, 1976, vol. 1, p. 309.
2. Marcel Jean-Claude Louise-Alexandrine, « Généalogie mythique ou généalogie historique : l'affaire de la Grand'Anse et les ancêtres d'Aimé Césaire », *Œuvres et critiques*, vol. XIX, no 2, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 1994, p. 215-226. Louise-Alexandrine est par ailleurs l'auteur de *Les Sources de l'histoire littéraire Antillo-Guyanaise. Inventaire archivistique et bibliographique en Martinique (1750-1990)*, thèse de doctorat en littératures française et francophone comparées soutenue en 2002 à l'université des Antilles-Guyane dont il a bien voulu me communiquer des extraits très précieux.
3. « Al lettore italiano », préface à *Le Armi miracolose*, traduction et introduction d'Anna Vizioli et de Franco De Poli, Parme, Guanda, 1962, p. 41-42.
4. Par exemple, Georges Ngala dans *Aimé Césaire, un homme à la recherche d'une patrie*, Présence africaine (2^e éd., 1994), se demande même si « ce tableau poétique » « n'embellit pas trop la réalité » (p. 27), bien que dans son témoignage Damas ait affirmé que la famille Césaire n'était pas « malheureuse » (p. 28).
5. *Aimé Césaire*, présentation par Lilyan Kesteloot, Seghers, coll. « Poètes d'aujourd'hui », no 85, 1962, p. 11.
6. *Volontés*, p. 29.
7. *Volontés*, p. 26-27.
8. *Aimé Césaire*, présentation par Lilyan Kesteloot, *op. cit.*, p. 12.
9. C'est d'ailleurs ce que Césaire indique à Ngala (cité dans *Aimé Césaire, un homme à*

la recherche d'une patrie, op. cit., p. 300), en soulignant que le « milieu petit-bourgeois » auquel il appartenait n'était pas coupé du peuple.

10. Frantz Fanon, *Peau noire et masques blancs*, Seuil, 1952, p. 209.

11. Georges Ngala, Aimé Césaire, un homme à la recherche d'une patrie, op. cit., p. 299.

12. Marcel Jean-Claude Louise-Alexandrine, « Généalogie mythique ou généalogie historique : l'affaire de la Grand'Anse et les ancêtres d'Aimé Césaire », *Œuvres et critiques*, vol. XIX, no 2, op. cit.

13. La Grande-Anse ou « Grand'Anse » fait partie de la commune du Lorrain depuis le 12 juin 1837.

14. Marcel Jean-Claude Louise-Alexandrine, *Les Sources de l'histoire littéraire Antillo-Guyanaise. Inventaire archivistique et bibliographique en Martinique (1750-1990)*, thèse citée, p. 445.

15. Archives de la Martinique (CTM), lettre du 22 février 1892 adressée au gouverneur pour accorder le congé. Le grand-père d'Aimé Césaire se rend à l'École normale supérieure d'enseignement primaire de Saint-Cloud fondée par Jules Ferry dix ans auparavant.

16. Gratuité supprimée en 1853, sous le Second Empire, puis rétablie par le conseil général de la Martinique en février 1871.

17. Césaire Philémon, *Galerias martiniquaises. Population-Mœurs-activités diverses et Paysages de la Martinique, Exposition coloniale internationale, Paris 1931*, édition de l'auteur, imprimée par les Ateliers Printory, 1931, p. 191-192.

18. Marcel Jean-Claude Louise-Alexandrine, *Les Sources de l'histoire littéraire Antillo-Guyanaise. Inventaire archivistique et bibliographique en Martinique (1750-1990)*, thèse citée, p. 439.

19. Dossier du 31 janvier 1903, ANOM, fonds ministériel.

20. Marcel Jean-Claude Louise-Alexandrine, *Les Sources de l'histoire littéraire Antillo-Guyanaise. Inventaire archivistique et bibliographique en Martinique (1750-1990)*, thèse citée, p. 442.

21. Georges Ngala, Aimé Césaire, un homme à la recherche d'une patrie, op. cit., p. 300.

22. Malraux, puis Césaire l'avaient rencontrée à l'occasion du festival des arts nègres de Dakar, en 1966. Cette visite fut l'occasion d'un choc esthétique pour Malraux. Voir André Malraux, *Œuvres complètes*, tome 3 : *Le Miroir des Limbes*, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1996, p. 492.

23. Sebeth (déformation du prénom Élisabeth) n'était cependant pas une reine au sens occidental du terme. Ce sont les Français qui lui attribuèrent sa qualité de reine en raison de sa position « pacifique » au moment de la colonisation. Voir Raphaël Lambal, « La rencontre de Malraux et de la reine Sebeth », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 2005/4 (vol. 105), p. 1009-1019 : « Nous dirions plutôt qu'elle a un statut double : à la fois prêtresse et prophétesse. Par la suite [...] sa fonction essentiellement religieuse va se doubler d'une dimension politique. »

24. Entretiens avec Édouard Maunick, France Culture, les 26, 27, 28, 29 et 30 janvier 1976. Césaire confond cependant ici la longévité de ses deux grands-mères. « Maman Nini » meurt à l'âge de soixante-quinze ans ; Marie Élisabeth Hermine, dont l'un des prénoms évoque Sebeth, à celui de quatre-vingt-douze ans. Mais, selon le certificat de naissance de sa fille Marie Félicité, Marie Élisabeth était illettrée.

25. *Volontés*, p. 36.

26. *Volontés*, p. 45. Vingt sculptures de « Reines de France et Femmes illustres » sont disposées sur les hauteurs surplombant le parterre central et le grand bassin du Jardin du Luxembourg.

27. Son contrat de mariage mentionne qu'elle possédait des biens similaires.
28. Dossier du 6 octobre 1902. ANOM, fonds ministériel.
29. « Rocher de la femme endormie », *Po&sie*, no 50, 4^e trimestre 1989, p. 5 ; « Rocher de la femme endormie ou Belle comme l'exaspération de la sécession », *La Poésie*, Seuil, 1994, p. 514-515.
30. La graphie du patronyme varie selon les sources.
31. M. J.-C. Louise-Alexandrine, *Les Sources de l'histoire littéraire Antillo-Guyanaise. Inventaire archivistique et bibliographique en Martinique (1750-1990)*, thèse citée, p. 444.
32. « Genèse d'une pensée » [entretien avec Jacqueline Leiner], *op. cit.*
33. « Tutélaire », dans « Carrefour de cultures. Mélanges offerts à Jacqueline Leiner », *Études littéraires françaises*, no 55, études réunies par Régis Antoine, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 1993, p. 589.
34. Les Telchines sont des démons de Rhodes personnifiant les forces physiques destructrices de la nature, des métallurges, des artistes, des enchanteurs ou des magiciens.
35. Omer Louis, 25 août 1911 ; Mireille Georges, 28 mai 1915 ; Camille Ignace Fernand, 5 juillet 1917 ; Denise Paule, 25 janvier 1919 ; Olivier-Georges, 28 mai 1921, Arsène, 28 juillet 1924.
36. Gabriel Henry, *La Marmaille du Bas Calvaire*, Matoury (Guyane), Ibis Rouge Éditions, 2000, p. 150.
37. Entretien de l'auteur avec Lilyan Kesteloot.
38. *La Tragédie du roi Christophe*, Présence africaine, 1970, p. 37.
39. Roger Toumson et Simonne Henry-Valmore, *Aimé Césaire, le Nègre inconsolé*, Fort-de-France, Vent des îles/ Syros, 1993, p. 21. Cette erreur a été reprise dans plusieurs autres ouvrages.

III. « PAS UN PETIT BOUT DE CE MONDE QUI NE PORTE MON EMPREINTE DIGITALE »

1. Entretiens avec Édouard Maunick, *op. cit.*
2. Citation du poème « Espace-rapace », publié d'abord sans titre dans l'article « Aimé Césaire. Réalité d'un poète et d'une île », *Le Monde*, 6 juillet 1989 ; puis sous le titre « Figuration rapace » dans *Autrement*, octobre 1989, p. 208 ; « Espace-rapace » dans *Po&sie*, no 50, 4^e trimestre 1989, p. 3, et *La Poésie*, 1994, p. 501-502.
3. « Genèse d'une pensée » [entretien avec Jacqueline Leiner], *op. cit.*
4. *Aimé Césaire : au bout du petit matin*, film de Sarah Maldoror, 1977.
5. Les premiers registres paroissiaux, dressés par les pères dominicains, datent de 1666.
6. Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux Isles de l'Amérique, contenant l'histoire naturelle de ces pays, l'origine, les mœurs, la religion et le gouvernement des habitants anciens & modernes*, tome 1, Charles-Jean-Baptiste Delespine, 1742, p. 136.
7. Il existait quarante-neuf habitations à Basse-Pointe en 1660, d'après Jacques Petitjean-Roget, *Personnes et familles à la Martinique*, tome 1, Aulnay-sous-Bois, Société d'histoire de la Martinique, 1983, p. XXIII.
8. Entretien avec l'auteur.

9. Entretien avec Francis Marmande, *Le Monde*, 28 septembre 2006.
10. Michel Leiris, *Contacts de civilisations en Martinique et en Guadeloupe*, Gallimard et Unesco, 1955, p. 145-146.
11. Voir Jean Benoist, *Hindouismes créoles, Mascareignes, Antilles*, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques (ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie), 1998.
12. Comme les Gradis avec lesquels ils sont liés familialement, les Lopez Depaz sont des juifs installés à la Martinique dès le XVII^e siècle. Voir Jacques Petitjean-Roget, « Les Juifs à la Martinique sous l'Ancien Régime », *Revue d'histoire des colonies*, tome 43, no 151, 2^e trimestre 1956, p. 138-158.
13. Entretiens avec l'auteur.
14. Raphaël Confiant, *Aimé Césaire, une traversée paradoxale du siècle*, Stock, 1993.
15. *Ibid.*, p. 67-75.
16. Gerry L'Étang et Victorien Permal, *Zwazo. Récit de vie d'un prêtre hindou commandeur d'habitation à la Martinique*, préface de Jean Benoist, HC éditions, 2018. Ce livre donne le témoignage de Tengamen au sujet de ses rencontres avec le jeune Césaire.
17. Vidiadhar Surajprasad Naipaul, *The Middle Passage. Impressions of Five Societies – British, French and Dutch in the West Indies and South America*, Londres, Éditions André Deutsch, 1962. D'une manière générale, l'auteur est médiocrement séduit par la Martinique qu'il juge terriblement française et tourmentée.
18. *Cahier d'un retour au pays natal / Memorandum on My Martinique*, édition bilingue français/anglais, traduction de Lionel Abel et Ivan Goll, préface d'André Breton : « Un grand poète noir », New York, Brentano's, 7 janvier 1947, non paginé.
19. Entretien avec l'auteur. Deux institutrices exerçaient sous le nom de Moïse dans l'école primaire des garçons, au bourg de Basse-Pointe ; école dirigée par Louis Moïse. Il s'agit de Renée Moïse et d'Astherie (ou Astérie selon le *Journal officiel de la Martinique* du 24 novembre 1928 et du 30 novembre 1930).
20. William F. S. Miles, « La créolité et les Juifs de la Martinique », *Pouvoirs dans la Caraïbe*, 22 septembre 2011.
21. Voir aussi un article de Sylvia Marzagalli, « Opportunités et contraintes du commerce colonial dans l'Atlantique français au XVIII^e siècle : le cas de la maison Gradis de Bordeaux », *Outre-mers*, tome 96, no 362-363, « L'Atlantique français », 1^{er} semestre 2009, p. 87-110 ; Jean Schwob d'Héricourt, *La Maison Gradis, de Bordeaux, et ses chefs*, Argenteuil, Imprimerie Mabilat, 1975.
22. Sylvia Marzagalli, « Opportunités et contraintes du commerce colonial dans l'Atlantique français au XVIII^e siècle : le cas de la maison Gradis de Bordeaux », art. cité.
23. Deux conseillers au parlement de Bordeaux, Mathieu de Prunes du Rivier et Alexis de Prunes, ne pouvant régler les dettes qu'ils avaient contractées envers les Gradis, leur vendirent l'habitation qu'ils possédaient à Basse-Pointe.
24. Louis-Xavier Eyma, *Les Peaux-Rouges, scènes de la vie des Indiens*, Giraud, 1854, p. 43, 63 et 309.
25. « C'est toi sale bout de monde. Sale bout de petit matin », *Cahier d'un retour au pays natal*, à partir de l'édition Bordas.

IV. FORT-DE-FRANCE « VILLE INERTE »

1. En 1871, le conseil général avait décidé de doter la colonie d'un établissement secondaire de plein exercice. Un décret promulgué à la Martinique, le 6 avril 1902, stipula que « Le lycée de Saint-Pierre porterait désormais le nom de lycée Schœlcher ». Il ne porta pas ce nom très longtemps. Césaire aura connu deux lycées Schœlcher. Celui de ses années d'études, aménagé dans des locaux provisoires, au centre-ville, après la destruction de celui de Saint-Pierre. Et le nouveau lycée, où il enseignera, lentement construit sur le domaine de l'ancienne résidence du gouverneur, qui n'ouvrira qu'en janvier 1939, soit quelques mois avant la fin de son retour à la Martinique.
2. Entretien avec Pierre Bois, *Le Figaro*, 20 décembre 1974.
3. Théodore Baude, *Fragments d'histoire ou Hier et Aujourd'hui à la faveur d'une promenade dans les rues et aux environs de Fort-de-France*, Fort-de-France, Imprimerie officielle, 1940.
4. Le bassin sera transformé en base navale militaire à la fin du XVII^e siècle.
5. Ordonnance du 3 octobre 1669.
6. *Volontés*, p. 26.
7. Eugène Revert, *La Martinique*, Nouvelles Éditions Latines, 1949, p. 269.
8. Note de Michel Leiris, *Contacts de civilisation en Martinique et en Guadeloupe*, Gallimard et Unesco, 1955 : « Il est aussi l'auteur de *Panorama de la littérature antillaise* en deux volumes. »
9. *Ibid.*, p. 100-101.
10. « Les 80 ans de Césaire » [propos recueillis par Adams Kwateh et Jean-Marc Party], *France-Antilles*, 28 juin 1993.
11. Patrice Louis, *Conversation avec Aimé Césaire. Rencontre avec un Nègre Fondamental* (2004), Arléa, 2007, p. 20-21.
12. Les informations sur la scolarité des élèves viennent du fonds du lycée Louis-le-Grand conservé aux Archives de Paris.
13. *Bulletin de l'Association de recherche sur l'histoire des familles*, no 1, septembre 2003.
14. Joseph Arthur de Gobineau, *Essai sur l'inégalité des races humaines*, Firmin-Didot, 1853.
15. Jules Monnerot, *Justice*, no 1, 8 mai 1920.
16. Il existe de nombreuses légendes relatives à Jules Marcel Monnerot et à sa famille. Voir cependant Jean-Michel Heimonet, *Jules Monnerot ou la démission critique 1932-1990. Trajet d'un intellectuel vers le fascisme*, Kymé, 1993.
17. Georges Ngai, *Aimé Césaire, un homme à la recherche d'une patrie*, op. cit., p. 32.
18. Gilbert Gratiant, *Fables créoles et autres écrits*, nouvelle édition établie par Isabelle Gratiant, Renaud Gratiant et Jean-Louis Joubert, préface d'Aimé Césaire, Stock, 1996.
19. *Volontés*, p. 23.
20. Léopold de Saussure, *Psychologie de la colonisation française dans ses rapports avec les sociétés indigènes*, Félix Alcan éditeur, 1899.
21. Octave Mannoni, *Psychologie de la colonisation*, Seuil, 1950, réédité en 1984 sous le titre *Prospero et Caliban*, aux Éditions universitaires, et en 1997, sous le titre *Le Racisme revisité* chez Denoël.
22. *Discours sur le colonialisme*, Nanterre, Éditions Réclame, 1950, p. 44-45.
23. Octave Mannoni, note à l'édition anglaise (1956) de *Psychologie de la colonisation*, op. cit., p. 27-29.

24. Octave Mannoni, note pour la seconde édition anglaise (1964) du *Racisme revisité*, *op. cit.*, p. 33.

25. *Une tempête*. Adaptation de *La Tempête* de Shakespeare pour un théâtre nègre, Seuil, 1969, p. 88-89.

26. Carl Einstein, *La Sculpture africaine*, traduction de Thérèse et Raymond Burgard, Éditions Georges Crès et Cie, 1922 [*Afrikanische Plastik*, Berlin, Orbis Pictus, volume VII, 1921]. Carl Einstein publiera également un recueil de légendes africaines en 1925 : *Afrikanische Legenden*, Berlin, Rowohlt Verlag. L'auteur avait publié en 1915 *Negerplastik*, Leipzig, Verlag der weissen Bücher. Voir Liliane Meffre, *Carl Einstein 1885-1940, Itinéraires d'une pensée moderne*, Presses de l'université de Paris-Sorbonne, 2002.

27. Guillaume Apollinaire, « La vie anecdotique... Mélanophilie ou mélanomanie », *Mercure de France*, tome 120, no 451, 1917, p. 559-561. Cette vogue nègre, d'abord picturale, était née dès le début du XX^e siècle, au moment où les « fétiches » africains avaient inspiré les fauvistes et les cubistes (Jean Laude, *La Peinture française et « l'art nègre » (1905-1914). Contribution à l'étude des sources du fauvisme et du cubisme*, Klincksieck, 1968). Elle s'étend à la littérature (Jean-Claude Blachère, *Le Modèle nègre. Aspects littéraires du mythe primitiviste au XX^e siècle chez Apollinaire, Cendrars, Tzara*, Dakar, Nouvelles Éditions africaines, 1981) et s'intensifie après la Première Guerre mondiale, alors que deux cent mille soldats noirs américains étaient venus se battre en France, où ils furent favorablement accueillis par l'armée française et par la population. La « crise nègre » parisienne s'est alors élargie à partir de l'engouement pour les revues nègres et pour le jazz.

28. Guillaume Apollinaire dans son article « Sur les musées », paru dans *Le Journal du soir* en octobre 1909, revendique la dignité d'œuvres d'art pour les sculptures nègres, invite à leur faire une place au Louvre et à aménager le Trocadéro pour mieux les exposer.

29. *Documents : Doctrines – Archéologie – Beaux-Arts – Ethnographie*, quinze numéros, 1929-1931.

30. Eugène Revert, *La Martinique*, *op. cit.*

31. Eugène Revert, « La montagne Pelée et ses dernières éruptions », *Annales de Géographie*, tome 40, no 225, 1931, p. 275-291.

32. Henry Reichlen, Paule Barret, « Contribution à l'archéologie de la Martinique. Le gisement de l'Anse-Belleville », *Journal de la société des américanistes*, nouvelle série, 32, no 2, 1940, p. 227-259.

33. Eugène Revert, *De quelques aspects du folk-lore martiniquais (la magie antillaise)*, Éditions Bellenand, 1951.

34. Entretien avec l'auteur.

35. « Les 80 ans de Césaire » [propos recueillis par Adams Kwateh et Jean-Marc Party], art. cité.

36. Entretien avec l'auteur.

37. *Id.*

38. *Id.*

39. Georges Ngaly, Aimé Césaire, *un homme à la recherche d'une patrie*, *op. cit.*, p. 32

40. « A B Césaire », texte accompagnant le documentaire en trois parties : *Aimé Césaire, une parole pour le XXI^e siècle*, réalisation d'Euzhan Palcy, coproduction Saligna And So On/ France 3/ Institut national de l'audiovisuel/ Radio France Outremer/ Radio Télévision Sénégalaise, 1994.

41. « Le long cri d'Aimé Césaire » [entretien avec Gilles Anquetil], *Le Nouvel Observateur*, 17-23 février 1994.

42. « Entretien avec Aimé Césaire » [avec Jacqueline Sieger], *Afrique*, no 5, octobre 1961.

43. Entretien avec l'auteur.

DEUXIÈME PARTIE

OCTOBRE 1931-AOÛT 1939

I. PARIS CAPITALE FÉDÉRATRICE

1. L'exposition avait été lancée par une loi votée en 1920, mais retardée plusieurs fois.
2. Raoul Girardet, *L'Idée coloniale en France de 1871 à 1962*, Éditions de La Table Ronde, 1972 ; Claude Liauzu, *Histoire de l'anticolonialisme en France. Du XVI^e siècle à nos jours*, Armand Colin, 2007.
3. *Mémorial martiniquais*, Nouméa, Société des Éditions du Mémorial, 1978, p. 179-182.
4. *Ibid.*, p. 179-182.
5. *Bals nègres et bals pittoresques (Adresses, Renseignements, Conseils)*, Les Guides parisiens, 1931. Voir Yves Borowice, « L'indigénisme au prisme de la chanson », dans l'ouvrage collectif *1931 – Les Étrangers au temps de l'Exposition coloniale*, Gallimard, 2008, p. 154-159.
6. *Volontés*, p. 35.
7. Césaire Philémon, *Galleries martiniquaises. Population-Mœurs-activités diverses et Paysages de la Martinique, Exposition coloniale internationale, Paris 1931*, édition de l'auteur, imprimée par les Ateliers Printory, 1931.
8. Théodore Baude, *La Martinique à l'Exposition coloniale internationale de Paris 1931*, Imprimerie P. L. de Plas & G. Alexandre, 1932. Baude est commissaire de l'île à l'Exposition.
9. Louis Aragon, *Persécuté persécuteur*, Éditions surréalistes, 1931.
10. « De l'utilité d'un délégué – Entretien d'un étudiant avec le Délégué de la Martinique à la surveillance de ses boursiers », *L'Étudiant martiniquais*, février 1935, p. 4-5.
11. « Lettre à l'ami », dans *Présence Senghor : 90 écrits en hommage aux 90 ans du poète-président*, Unesco, 1997, p. 39-40.
12. Entretien avec l'auteur. Dans une autre version, un journal martiniquais avait plaisamment confondu « bizuth » et « bisou ».
13. Même si dans ses entretiens avec Ngal, Césaire affirmait bien « [...] en allant à Louis-le-Grand, je rencontre Léopold Sédar Senghor. Présentation mutuelle. Lui quittait le lycée, moi j'y entrais ». Aimé Césaire, *un homme à la recherche d'une patrie*, Présence africaine (2^e éd., 1994), p. 46.
14. « Rencontre avec Aimé Césaire » [entretien avec Jean-Michel Djian], *Léopold Sédar Senghor : genèse d'un imaginaire francophone*, Gallimard, 2005, p. 221-235.
15. « Je suis un nègre marron » [entretien avec Dannyck Zandronis], *Le Journal guadeloupéen*, no 9, 28 avril 1980, p. 4-17.

16. Léopold Sédar Senghor, *Chants d'ombre*, Seuil, 1945.
17. Entretiens avec Édouard Maunick, France Culture, 1976.
18. Un portrait démenti par Roland Colin, dans un entretien publié dans *Afrique contemporaine*, no 233, en 2010, qui souligne au contraire les doutes et les contradictions de Senghor.
19. « Le long cri d'Aimé Césaire » [entretien avec Gilles Anquetil], *Le Nouvel Observateur*, 17-23 février 1994.
20. « Paroles de Césaire » [entretien avec Kadiatou Konaré et Adams Kwateh], *Césaire et Nous. Une rencontre entre l'Afrique et les Amériques au XXI^e siècle*, textes réunis par K. Muitubile Tshitenge Lubabu, Cauris éditions, 2004, p. 8-11.
21. Léopold Sédar Senghor, « Messages », *Éthiopiennes*, Seuil, 1956, p. 107.
22. « Élégie des saudades », *Nocturnes*, Seuil, 1961 ; repris dans *Poésie complète*, CNRS éditions, 2007, p. 357.
23. « Aimé Césaire : An Interview and Poetry » [entretien avec Charles Rowell], *Callaloo*, no 38, hiver 1989, p. 47-73.
24. Janet G. Vaillant, *Vie de Léopold Sédar Senghor : Noir, Français et Africain*, Karthala, 2006, p. 14.
25. Léopold Sédar Senghor, *Liberté 1 : Négritude et humanisme, discours, conférences*, Seuil, 1964, p. 405.
26. <http://allianceinternationale.org/les-anciens-celebres/anciens-celebres-leopold-sedar-senghor/>
27. Entretien avec l'auteur.
28. « Il a inventé le jeu de mots lyrique. Michel Leiris » [propos recueillis par Marion Renard], *Le Monde*, 10 janvier 1975.
29. *Second Manifeste du surréalisme*, paru dans le dernier numéro de *La Révolution surréaliste*, le 15 décembre 1929. Après son « épuration du surréalisme », Breton est brouillé non seulement avec Desnos, mais aussi avec Georges Bataille, Michel Leiris, Raymond Queneau, Georges Limbour, Jacques Prévert, Georges Ribemont-Dessaignes, Roger Vitrac, etc.
30. Paru dans *Le Courrier littéraire* du 1^{er} mars 1930.
31. Maran augmentera sa préface dans la réédition du roman en 1938, pour confirmer ses propos, en se réjouissant de la parution de *Voyage au Congo* de Gide en 1927, et de *Tchad* de Denise Moran, peu après. Sous son nom de plume, Marthe Savineau avait fait paraître en 1934, chez Gallimard, un roman autobiographique dans lequel elle racontait son expérience en Afrique équatoriale, en dénonçant elle aussi les procédés coloniaux. La nouvelle version du roman sera sensiblement différente de la première (voir Michel Hausser, *Les Deux Batouala*, Québec, Sherbrooke, 1975).
32. Michel Fabre, « René Maran, trait d'union entre deux négritudes », dans *Négritude africaine, négritude caraïbe : les littératures d'expression française*, Actes d'un colloque organisé par l'université Paris-Nord, janvier 1973, p. 57. Voir aussi, du même auteur, *La Rive noire. Les écrivains noirs américains à Paris (1830-1995)*, Marseille, André Dimanche éditeur, 1999 ; ou Brent Hayes Edwards, *The Practice of Diaspora*, Cambridge, Harvard University Press, 2003.
33. Philippe Dewitte, *Les Mouvements nègres en France, 1919-1939*, L'Harmattan, 1985.
34. Claude McKay, *Banjo*, Rieder & Cie, 1929.
35. B. H. Edwards, *The Practice of Diaspora*, op. cit., p. 187-240.
36. Michel Fabre, *La Rive noire. Les écrivains noirs américains à Paris (1830-1995)*,

op. cit., p. 107.

37. Victor Schœlcher, texte édité dans *Esclavage et Colonisation*, préfacé par Aimé Césaire, Presses universitaires de France, 1948, p. 197.

38. Georges Ngala, Aimé Césaire, *un homme à la recherche d'une patrie*, op. cit., p. 52.

39. « Aimé Césaire, au nom du Peuple Martiniquais, accueille les Afro-Américains : "Ce sont des frères qui accueillent des frères dont ils ont été longtemps séparés..." », *Le Progressiste*, 11 juillet 1979.

40. Victor Schœlcher, *Vie de Toussaint Louverture*, Ollendorff, 1889. En 1871, Schœlcher avait prononcé une *Conférence sur Toussaint Louverture, général en chef de l'armée de Saint-Domingue*, Éditions Panorama, 1906. Alphonse de Lamartine avait écrit antérieurement un *Toussaint Louverture*, drame en cinq actes, publié en 1850.

41. Une suite est annoncée, mais la revue cesse de paraître. Il avait également écrit une *Histoire militaire de la guerre d'indépendance de Saint-Domingue* parue en 1925 chez Berger-Levrault. C. L. R. James évoque sa rencontre avec Nemours dans sa préface à *The Black Jacobins : Toussaint L'Ouverture and the San Domingo Revolution*, Londres, Allison & Busby, 1938.

42. Colonel Nemours, *Histoire de la captivité et de la mort de Toussaint Louverture. Notre pèlerinage au fort de Joux, avec des documents inédits*, Berger-Levrault, 1929.

43. <http://www.andrebreton.fr/work/56600100167210>

44. Dans l'émission *La Demi-heure de la vie pratique* diffusée sur Radio-Paris, que Robert Desnos produit avec Alejo Carpentier et le romancier et parolier Paul Clérouc.

45. *La Revue du monde noir*, no 5.

46. Janet G. Vaillant, *Vie de Léopold Sédar Senghor : Noir, Français et Africain*, op. cit., p. 160.

47. Citation publiée dans Leo Frobenius, « Que signifie pour nous l'Afrique ? », *Tropiques*, no 5, avril 1942, p. 62-70.

48. Jean Price-Mars, *Ainsi parla l'oncle*, recueil de ses conférences paru en 1928. Ce texte a été réédité, suivi d'une étude collective « Revisiter l'oncle » relative à son influence dans le « monde noir », Montréal, Mémoire d'encrier, 2009.

49. « Entravistas con Aimé Césaire » [entretien avec René Depestre], *Casa de las Américas*, no 49, juillet-août 1968, p. 137-142. Traduit en français dans René Depestre, *Pour la révolution, pour la poésie*, deuxième partie du chapitre « Un Orphée des Caraïbes », Ottawa, Leméac, 1974, p. 156-171.

50. Françoise Benoist épouse Auguste Thésée, sa sœur Claudine se marie avec René Ménil, alors que la troisième, Marcelle, épousera Jules Marcel Monnerot après la mort de sa première femme Simone Yoyotte. Ainsi, les trois sœurs ont-elles épousé trois Martiniquais membres de *Légitime défense*.

51. *Au-dessous du volcan*, traduit de l'anglais par Stephen Spriel avec la collaboration de Clarisse Francillon et de l'auteur ; préface de Malcolm Lowry ; postface de Max-Pol Fouchet, Club français du livre, 1949. Le livre est sorti d'abord à Londres, chez Cape, en 1947.

52. Le titre du journal est repris à un texte d'André Breton, publié dans *La Révolution surréaliste*, en décembre 1926.

53. Pierre Naville, *La Révolution et les intellectuels. Que peuvent faire les surréalistes ?*, Gallimard, 1926 ; *id.*, *Mieux et moins bien*, Gallimard, 1927.

54. Louis Aragon, « Le Front rouge », édition française de la revue *Littérature de la révolution mondiale*, Moscou, 1931. Le poème est écrit sur fond de « procès du Parti industriel », en décembre 1930, dans lequel huit « ingénieurs » sont accusés d'organiser des sabotages dans le but de renverser le régime avec l'aide de la France ;

ce simulacre de procès cherchait à exonérer le régime soviétique de ses échecs économiques.

55. Aragon s'était rendu en URSS d'août à décembre 1930, et assista avec Georges Sadoul, à la fin de son séjour, au congrès réuni à Kharkov par le Bureau international de la littérature révolutionnaire.

56. Éditions surréalistes, mars 1932. Titre en référence à *Misère de la philosophie* que Karl Marx publie contre Proudhon en 1847.

57. René Ménil, préface à la reproduction de *Légitime défense*, Jean-Michel Place, 1979.

58. Gilbert Gratiant avait écrit en français son premier recueil, *Poèmes en vers faux* précédés de *Cent sept sous-évidences concernant l'art du poète*, Éditions de la Caravelle, 1931. Il publiera à partir de 1935 de nombreux textes en créole.

59. Un long extrait de la traduction de Vaillant-Couturier avait paru dans *Les Cahiers du Sud*, no 132, en juillet 1931.

60. Jean-Paul Sartre, « Orphée noir », préface à *Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache* de Léopold Sédar Senghor, Presses universitaires de France, 1948, p. XXV-XXVI.

61. *Surréalisme au service de la révolution*, no 5, du 15 mai 1933 ; *Documents* 34, publié en juin 1934 ; « Appel à la lutte » du 9 février 1934.

62. Maurice Nadeau, *Histoire du surréalisme*, Seuil, 1945, p. 247.

63. Paul Truffau, auteur de *Les plus belles poésies de Paul Verlaine* (L'Artisan du Livre, 1926), est par ailleurs un spécialiste de la littérature médiévale.

64. *L'Humanité*, 10 décembre 1932.

65. « La Mission ethnographique et linguistique Dakar-Djibouti », par Paul Rivet et Georges Henri Rivière, *Minotaure*, nos 1 et 2, juin 1933.

66. « Survie africaine en Martinique » [entretien avec Jean Mazel], *Présence du monde noir*, Robert Laffont, « Les énigmes de l'univers », 2^e trimestre 1975, chapitre XIII, p. 158-164.

67. Georges Ngala, *Aimé Césaire, un homme à la recherche d'une patrie*, op. cit., p. 44.

68. Robert Brasillach, *Notre avant-guerre*, Plon, 1941, chapitre I, « Le matin profond », p. 19.

69. Entretiens avec Édouard Maunick, op. cit.

70. « Par une inattendue et bienfaisante révolution intérieure, j'honore maintenant mes laideurs repoussantes », *Volontés*, p. 35.

71. Entretien avec l'auteur.

72. Janet G. Vaillant, *Vie de Léopold Sédar Senghor : Noir, Français et Africain*, op. cit., p. 424.

73. Armand Nicolas, « Le combat d'André Alier », supplément à la revue *Action* (Fort-de-France), 1974, no 19, 1974.

74. Serge Bernstein, « L'affrontement simulé des années 1930 », *Vingtième Siècle*, no 5, janvier-mars 1985, p. 39-54.

75. Michel Leiris, *Nuits sans nuit et quelques jours sans jour*, Gallimard, 1961, p. 109.

76. En 1936, le comité proposera une brochure intitulée *La France en face du problème colonial* qui préconise une émancipation fort progressive à partir de réformes « générales, profondes et hardies ».

77. Archives de la Martinique (CTM), dossier de demande de secours.

78. *Journal officiel de la Martinique*, 7 décembre 1940.

79. Entretien de l'auteur avec Henri Senghor et Lilyan Kesteloot.

80. Léopold Sédar Senghor, *Poésie complète, op. cit.*, p. 715.

II. LES ÉTUDIANTS NOIRS SE LANCENT

1. « Solde », « Réalité », « La Complainte du Nègre », « Un clochard m'a demandé dix sous », « Cayenne 1927 ».

2. Il en publiera une critique en octobre. Marcel Moré, *Accords et dissonances*, Gallimard, 1967.

3. Voir pour cette partie le chapitre de l'ouvrage collectif *Les Années folles de l'ethnographie – Trocadéro 28-37*, de Catherine Benoît et André Delpuech, intitulé « Rendez-vous manqué avec les vieilles colonies », publié par le Muséum national d'histoire naturelle en 2017, p. 581-629.

4. Catherine Benoît et André Delpuech s'appuient essentiellement sur un texte précisément documenté de Kristen Sarge, « De Léon Aline à Léon Gontran Damas : Retour de Guyane » (*Léon Gontran Damas : poète, écrivain patrimonial et postcolonial*, paru à Cayenne aux Éditions Ibis rouge en 2014, p. 337-355), indiquent que la mission de Damas ne figure ni dans la liste des missions du musée, ni dans les procès-verbaux de son conseil scientifique, ni dans ceux du conseil d'administration de l'Institut d'ethnologie. Aucun rapport, aucune fiche d'enquête n'a été conservé. Damas a cependant collecté une centaine d'objets amérindiens et bushinenges qu'il offre au Musée du Trocadéro. Kristen Sarge suggère que les affaires familiales ont pu occuper Damas pendant son séjour.

5. Le roman de Jacques Perret, *Roucou*, est publié chez Gallimard en 1936 ; les nouvelles chez différents éditeurs à partir de 1944.

6. Selon Catherine Benoît et André Delpuech, Paul Sangnier a rapporté notamment une importante collection d'objets conservée aujourd'hui au Musée du quai Branly. Voir « Rendez-vous manqué avec les vieilles colonies », dans *Les Années folles de l'ethnographie – Trocadéro 28-37, op. cit.*

7. Gaston Monnerville, « La Guyane au Trocadéro. L'exposition de la Mission Monteux-Richard », *La Volonté*, 3 décembre 1932, cité par Catherine Benoît et André Delpuech, p. 623.

8. *Ibid.*

9. Martine Balard, « Les combats du père Aupiais (1877-1945), missionnaire et ethnographe du Dahomey pour la reconnaissance africaine », *Histoire et missions chrétiennes*, no 2, février 2007.

10. Louise Delafosse, *Maurice Delafosse, le Berrichon conquis par l'Afrique*, préface de Félix Houphouët-Boigny, postface de Léopold Sédar Senghor, Société française d'histoire d'outre-mer, 1998 ; Jean-Loup Amselle et Emmanuelle Sibeud (dir.), *Maurice Delafosse. Entre orientalisme et ethnographie : l'itinéraire d'un africaniste (1870-1926)*, Maisonneuve et Larose, 1998.

11. Selon le titre de sa revue fondée au Dahomey, qui paraîtra d'août 1925 à décembre 1927.

12. William Buehler Seabrook, *The Magic Island. New York : The Literary Guild of America* ; *L'île magique*, traduit de l'anglais par Gabriel des Hons, préface de Paul Morand, Firmin-Didot, 27 décembre 1929.

13. *Documents*, no 6, novembre 1929, p. 334-335. Leiris évoque dans un numéro suivant sa rencontre marquante avec Seabrook, en 1930, alors que l'auteur d'un « curieux reportage sur les Noirs d'Haïti, la sorcellerie de ce pays et le culte vaudou »

séjournait en France.

14. *La Revue du monde noir*, no 3.

15. Charles Bourel de La Roncière, *Nègres et Négriers*, Éditions des Portiques, 1933. Cependant, dès le XVIII^e siècle, le Blanc créole martiniquais Médéric Moreau de Saint-Méry avait attesté d'un rituel particulier à Saint-Domingue, décrivant une cérémonie à laquelle il avait assisté. Médéric Moreau de Saint-Méry, *Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie française de l'isle de Saint-Domingue*, Philadelphie, tome 1, 1797.

16. Jacques Roumain, radio-conférence du 9 mai 1938 : « Croyances religieuses populaires en Haïti », dans *Œuvres complètes*, édition critique de Léon-François Hoffmann et Yves Chemla, CNRS éditions, 2018, p. 661-664. Conférence éditée et présentée auparavant par Christine Laurière, *Gradhiva*, no 1, 2005, p. 249-253.

17. Melville Herskovits, *Life in a Haitian Valley*, New York/ Londres, Alfred A. Knopf, 1937.

18. Alfred Métraux, « Entretiens avec Fernande Bing », *L'Homme*, tome 4, no 2, 1964, p. 28.

19. *La Revue indigène*, no 1 à 5 (juillet 1927 à février 1928), et *Anthologie de la poésie haïtienne « indigène »*, Port-au-Prince, Imprimerie Modèle, 1928.

20. *La Revue indigène*, n° 1, 1927, p. 2.

21. Paul Morand, *Carnets*, 2 décembre 1927. Cité par Dominique Lanni, « Paul Morand et les indigénistes haïtiens », *Échos des études romanes*, vol. VII, no 1, 2011.

22. Edmond Humeau, « Préface à une poésie », *Esprit*, no 25, octobre 1934, p. 40.

23. Henri Bergson, *Le Rire. Essai sur la signification du comique* (1900), Alcan, 1924, p. 25 : « Un nez rouge est un nez peint », « un nègre est un blanc déguisé », absurdités encore pour la raison qui raisonne, mais vérités très certaines pour la simple imagination. Il y a donc une logique de l'imagination qui n'est pas la logique de la raison, qui s'y oppose même parfois, et avec laquelle il faudra pourtant que la philosophie compte, non seulement pour l'étude du comique, mais encore pour d'autres recherches du même ordre. »

24. D'après Jacques Derrida, *Le Monolinguisme de l'autre*, Galilée, 1996.

25. Michel Leiris, *Contacts de civilisation en Martinique et en Guadeloupe*, Gallimard et Unesco, 1955, p. 40-41.

26. Frantz Fanon, *Peau noire et masques blancs*, Seuil, 1952, p. 40.

27. Maurice Helin, « Voix de la négritude », *Préfaces*, magazine littéraire de la Télévision suisse romande, 11 septembre 1963.

28. Jacques Derrida, *Le Monolinguisme de l'autre*, op. cit., p. 124.

29. Cyril Lionel Robert James « My knowledge of Damas is unique », dans *Léon Gontran Damas 1912-1978, Founder of Negritude. A memorial Casebook*, Washington D. C., University Press of America, 1979, p. 132.

30. Cyril Lionel Robert James, *The Black Jacobins. Toussaint L'Ouverture and the San Domingo Revolution*, op. cit.

31. Cyril Lionel Robert James, *Toussaint Louverture. The Story of the Only Successful Slave Revolt in History, A Play in Three Acts* (1934), édition et notes de Christian Høgsbjerg, Duke University Press, 2012.

32. *Toussaint Louverture. La Révolution française et le problème colonial*, Club français du livre, coll. « Portraits de l'histoire », no 26, 1960. Une deuxième édition, « revue, corrigée et augmentée », sera publiée chez Présence africaine, le 6 janvier 1962, avec

une préface de Charles-André Julien.

33. Cité dans Matthieu Renault, C. L. R. James, *la vie révolutionnaire d'un « Platon noir »*, La Découverte, 2016, p. 75.

34. Léonard Sainville, *Anthologie de la littérature négro-africaine en deux volumes*, Présence africaine, 1963-1968.

35. Aimé Césaire dans un entretien avec Thomas Hale de juillet 1972.

36. « Le nouveau comité », *L'Étudiant martiniquais*, février 1935, p. 1-2.

37. Ils seront publiés en 1947 sous le titre *Introduction à la lecture de Hegel*, à partir des notes de Queneau.

38. « Entravistas con Aimé Césaire » [entretien avec Sonia Aratán], *Casa de las Américas*, no 49, juillet-août 1968, p. 130-137.

39. André Gide, « À propos d'une enquête de *La Phalange* », la *NRF*, juin 1909, suivi d'un second article, « Nationalisme et littérature », la *NRF*, octobre 1909, articles repris dans *Essais critiques*, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1999. Gide répond à une enquête du maurassien Henri Clouard parue dans la revue *La Phalange*, au sujet d'une question à laquelle Césaire sera confronté vingt ans plus tard : celle de la littérature nationale ; et encore plus tard, quand il s'aventurera à définir la « nation martiniquaise ».

40. Dans *Principes de la philosophie du droit* (§ 260), Hegel réfute le contrat social de Rousseau, et postule un État « force de la raison qui devient effective en tant que volonté ». Selon lui : « Le principe des États modernes a cette puissance et cette profondeur extrêmes de laisser le principe de la subjectivité s'accomplir jusqu'à l'extrémité de la particularité autonome et en même temps de la ramener à l'unité substantielle et ainsi de maintenir cette unité dans ce principe lui-même » (traduction de l'allemand par André Kaan, Gallimard, 1949).

41. « L'étudiant noir », *L'Étudiant martiniquais*, février 1935, p. 6.

42. Maurice Delafosse, *L'Âme nègre*, Payot, 1922, p. 34.

43. *Ibid.*, p. 35.

44. *Volontés*, p. 47.

45. « Nègreries – Jeunesse noire et Assimilation, *L'Étudiant noir*, no 1, mars 1935, p. 3.

46. Gaston-Denys Perier, *Nègreries et curiosités congolaises*, Bruxelles, L'Églantine, 1930.

47. Louis-Ferdinand Céline, *Voyage au bout de la nuit*, Denoël & Steele, 1932, p. 178.

48. Voir *70 critiques de Voyage au bout de la nuit 1932-1935*, textes réunis et présentés par André Derval, IMEC, 1993, rééd. sous le titre *Voyage au bout de la nuit de Louis-Ferdinand Céline. Critiques 1932-1935*, 10/18, « Dossier de presse », 2005.

49. George Meredith, *The Shaving of Shagpat : An Arabian Entertainment is a fantasy novel*. Publié pour la première fois chez Chapman & Hall, en 1856. Traduction à la *NRF*, en 1921, par Hélène Boussinesq et René Galland, sous le titre *Shagpat rasé – Divertissement arabe : conte à la manière orientale*.

50. Alain Locke, « Youth Speaks », *The New Negro : An Interpretation*, New York, Albert & Charles Boni, décembre 1925, p. 48. Senghor précise que cette anthologie fut son livre de chevet, ainsi que la *Negro-Anthology* de Nancy Cunard. (Sauf mention contraire, les traductions sont de l'auteur – N.d.É.)

51. Langston Hughes, « The Negro Artist and The Racial Mountain », *The Nation*, 23 juin 1926.

52. Jules Michelet, *Le Peuple* (1846), Calmann Lévy, 1877, p. XXIX.

53. *Ibid.*, p. XXXI : « Que ce soit là ma part dans l'avenir, d'avoir non pas atteint, mais marqué le but de l'histoire, de l'avoir nommée d'un nom que personne n'avait dit. Thierry l'appelait *narration*, et M. Guizot *analyse*. Je l'ai nommée *résurrection*, et ce nom lui restera. »

54. Cette mission est toutefois envisagée dans le *Cahier* avec autodérision, car le poète qui se présentait comme le flamboyant porte-parole du peuple avait lamentablement échoué, à son premier essai, et ne pouvait que moquer rétrospectivement ses « générosités emphatiques » (*Le Peuple*, *op. cit.*, p. XXXI).

55. Jean-Paul Sartre, « Orphée noir », 1948.

56. William Edward Burghardt Du Bois, *Les Âmes du peuple noir*, traduit par Magali Bessone, La Découverte, 2007, p. 11. L'expression *double-consciousness* avait été utilisée dans un article paru dans *The Atlantic*, en août 1897. Voir l'article qui analyse l'origine et la portée philosophique de l'expression : John P. Pittman, « Double Consciousness », *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, Stanford University, Metaphysics Research Lab, 2006. <https://plato.stanford.edu/archives/sum2016/entries/double-consciousness>

57. Carole Reynaud Paligot, « La psychologie des peuples et ses applications durant l'entre-deux-guerres », *La Revue de synthèse*, no 1, janvier 2008, p. 125-146.

58. Léopold Sédar Senghor, « Ce que l'homme noir apporte », *L'Homme de couleur*, Plon, 1939, p. 295.

59. Léopold Sédar Senghor, *Liberté 1 : Négritude et Humanisme*, *op. cit.*, p. 203.

60. Une répartition des caractéristiques raciales reprise par certains pionniers de la critique d'art nègre dans les années 1920-1930. Voir Dominique Jarrassé, « Trois gouttes d'art nègre. Gobinisme et métissage en histoire de l'art », *Histoire de l'art et anthropologie*, INHA/Musée du quai Branly, juillet 2009.

61. Arthur de Gobineau, « Rapport éthique entre les nations assyriennes et l'Égypte. Les arts et la poésie lyrique sont produits par le mélange des blancs avec les peuples noirs », *Essai sur l'inégalité des races humaines*, Livre II, chapitre 7, Firmin-Didot, 1853.

62. Wole Soyinka, *Myth, Literature and the African World*, Cambridge (Royaume-Uni), Cambridge University Press, 1976.

63. René Ménil, *Antilles déjà jadis* précédé de *Tracées*, Jean-Michel Place, 1999, p. 92-98.

64. Voir Frédéric Keck, « Lévy-Bruhl, Jaurès et la guerre », *Cahiers Jaurès*, no 204, 2012, p. 37-53 ; *id.*, *Lévy-Bruhl. Entre philosophie et anthropologie*, CNRS éditions, 2008.

65. *Les fonctions mentales dans les sociétés inférieures* (1910) ; *La Mentalité primitive* (1922) ; *L'Âme primitive* (1927) ; *Le Surnaturel et la nature dans la mentalité primitive* (1932) ; *La Mythologie primitive* (1935) ; *L'Expérience mystique et les symboles chez les primitifs* (1938).

66. Lévy-Bruhl reviendra sur ce terme par la suite.

67. Souleymane Bachir Diagne, dans *Bergson postcolonial. L'élan vital dans la pensée de Léopold Sédar Senghor et de Mohamed Iqbal*, CNRS éditions, 2011, cherche à atténuer la portée de l'essentialisme de Senghor en indiquant qu'il reprend à Frobenius l'analogie entre « l'âme allemande et l'âme négro-africaine ».

68. « La Révolution de 1899 et Leo Frobenius », conférence prononcée le 23 mars 1982, à Francfort, dans le cadre d'une manifestation organisée en l'honneur de Leo Frobenius et publiée dans *Éthiopiennes*.

69. « Entretien avec Aimé Césaire », dans Lilyan Kesteloot et Barthélemy Kotchy, *Aimé Césaire. L'homme et l'œuvre*, Présence africaine, 1973, p. 227-243.

70. « L'interview du mois, réalisée par E. J. Maunick : Dites-nous... Aimé Césaire », *L'Afrique demain*, no 1, septembre 1977.

71. *Justice*, 9 et 16 mai 1935. Dans son article « Pourquoi conseiller libre », repris dans *Justice*, le 23 mai, Gilbert Gratiant explique qu'il a refusé de faire partie du « Comité de défense » mis en place par l'Association des étudiants martiniquais pour ne pas donner l'impression qu'il exercerait un contrôle politique, tout en affirmant son désir de proposer « articles et suggestions ».
72. *Tricentenaire du rattachement des Antilles et de la Guyane à la France, 1635-1935*, première commémoration solennelle organisée par l'Académie des sciences coloniales dans sa séance publique tenue en Sorbonne, le 27 mars 1935, Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, 1935 ; *Le Monde colonial illustré*, janvier 1936 ; *L'Illustration*, numéro spécial du Tricentenaire, 23 novembre 1935, avec un article de Paul-Émile Cadilhac qui pourfend « toute l'affreuse littérature sortie depuis quelques années sur la Martinique et la Guadeloupe et qui fait de ces colonies françaises une sorte du guignol grotesque où, sous une lumière crue, tout grimace, tout gesticule, tout aboie ».
73. En 1960, il deviendra le Musée des arts africains et océaniens, puis le Musée national des arts d'Afrique et d'Océanie en 1990, puis, depuis 2007, la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, depuis 2007.
74. On trouve pour ce nom deux orthographes : Richepance ou Richepanse.
75. John-Antoine Nau, « Martinique », *Hiers bleus*, Librairie Léon Vannier, 1904. Nau fut pourtant proche d'Apollinaire.
76. Marius-Ary Leblond, *Belles et fières Antilles*, Éditions Jean Crès, 1937.
77. *L'Illustration*, op. cit., p. 346.
78. *Volontés*, p. 23.
79. Régis Antoine, *La Littérature franco-antillaise*, Karthala, 1992, p. 173.
80. Stéphane Rosso, *Le Tricentenaire des Antilles (1635-1935)*, Bureau d'édition « Les dossiers de la colonisation » publiés sous les auspices de la Ligue française contre l'impérialisme et l'oppression coloniale, 1936, p. 47-48.
81. Langston Hughes, « Free Jacques Roumain », *Dynamo*, New York, mai-juin 1935.
82. *La Trouée*, *Le Petit Impartial*, *Haïti journal*, etc.
83. Jacques Roumain, Christian Beaulieu, Étienne Charlier, *Analyse schématique 32-34*, Pétion-Ville (Haïti), Les Éditions Fardin, 1934.
84. Michael Goebel, *Paris, capitale du tiers-monde : comment est née la révolution anticoloniale (1919-1939)*, La Découverte, 2017, p. 106.
85. Voir B. H. Edwards, *The Practice of Diaspora*, op. cit., p. 296-305. « Le Comité de Défense d'Éthiopie » est fondé avec notamment l'association L'Étoile nord-africaine de Messali Hadj. Kouyaté écrit des articles sur l'Éthiopie dans le journal de l'organisation *El Ouma* et participe avec Marcel Griaule à une tournée de conférences à ce sujet.
86. Cf. l'article 3 du traité.
87. « Au Congrès mondial des écrivains », non signé, et « Congrès pour la défense de la culture », d'un certain Erembert.
88. Terme utilisé pour la première fois par Trotsky dans une intervention lors d'une réunion organisée le 9 mai 1924 par le bureau de presse du Comité central : « Le Parti et les artistes ». Trotsky y défend les « compagnons de route » et une conception ouverte de la littérature, qui ne peut être exclusivement prolétarienne, alors que la révolution n'a pas encore donné toute sa mesure artistique ou culturelle, et alors que « dans la création artistique, un rôle considérable revient aux processus subconscients – qui sont plus lents, plus paresseux, plus difficiles à contrôler et à diriger ». Repris dans Léon Trotsky, *Littérature et révolution*, Union générale d'Édition, collection « 10-18 », 1964.

89. L'intégralité des débats a été éditée en 2005 par Sandra Teroni et Wolfgang Klein : *Pour la défense de la culture. Les textes du Congrès international des écrivains. Paris, juin 1935*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2005.
90. Emmanuel Mounier, « La pensée engagée, chronique mondaine, le congrès des écrivains », *Esprit*, no 35-36, septembre 1935.
91. À la suite des interventions d'André Gide et de Romain Rolland, Victor Serge obtiendra l'autorisation de quitter le territoire soviétique en 1936, peu avant les premiers grands procès de Moscou.
92. Cette école du soir, placée sous le patronage de Romain Rolland et d'Henri Barbusse, avait ouvert en décembre 1932, dans le XIX^e arrondissement. Elle fut d'abord dirigée par Georges Cogniot, ancien élève de l'ENS (Ulm 1921) et futur secrétaire particulier de Maurice Thorez. Paul Langevin, Paul Nizan, Georges Politzer, Jacques Solomon ou Henri Wallon y enseignaient. Gilbert Gratiant y donnait également des cours. L'entreprise fit des adeptes ; à la rentrée 1932, elle comptait 636 étudiants, 1 800 en 1936 et 2 000 en 1937. Voir Pascal Ory, *La Belle Illusion. Culture et politique sous le signe du Front populaire, 1935-1938*, Plon, 1994, p. 681-682.
93. « Nègreries – Conscience raciale et révolution sociale », *L'Étudiant noir*, no 3, mai-juin 1935, p. 1-2.
94. Entretiens avec Édouard Maunick, *op. cit.*
95. *Le discours sur la Négritude – Miami 1987 : Discourse on Négritude – Miami 1987*. Autre titre : *Négritude et Humanisme : Negritude and Humanism*. Édition bilingue français/anglais, traduit en anglais par Shawna Moore, présentation de Claude Lise, Fort-de-France, conseil général de la Martinique, 2003, p. 13-27.
96. Entretien inédit de juillet 1972 avec Thomas Hale.
97. Léopold Sédar Senghor, *Œuvre poétique (1945-1990)*, Seuil, 1990, p. 219-220.
98. *Volontés*, p. 50.
99. Un article de Frederick Douglass, intitulé « The Color Line », parut dans *North American Review* en 1881. Cette expression avait été reprise à la conférence panafricaine de Londres (23 au 25 juillet 1900). Des représentants des Caraïbes, des États-Unis et de l'Afrique avaient élaboré les objectifs et les statuts d'une nouvelle association panafricaine, sous les auspices du président Simon Sam d'Haïti, de l'empereur Ménélik II d'Abyssinie et du président Joseph Coleman du Liberia. À cette occasion, une « Supplique aux Nations » avait été adressée aux puissances coloniales. Elle débutait par la phrase « *The problem of the Twentieth Century is the problem of the color line...* » Phrase qui sera reprise par William Edward Burghardt Du Bois dans son livre *The Souls of Black Folk*.
100. Dans le contexte : « Il est possible de reconnaître cette efficacité des pensées sans tomber dans les pièges communs que l'idéalisme tend. Cette efficacité n'est point mystérieuse. Elle se résout en effets humains, en actions, en influences d'hommes. Le matérialisme ne dit point que les pensées ne sont pas efficaces, mais seulement que leurs causes ne sont pas des pensées. Que leurs effets ne sont pas des pensées. »
101. Paul Nizan, *Les Chiens de garde*, Rieder, 1932, p. 136-137.
102. La métaphore du « joujou » sera reprise dans « 2 octobre », un poème de 1949, écrit au moment où le député communiste Césaire doute de la capacité de « son » peuple à se révolter efficacement : « Quand donc cesseras-tu d'être le jouet sombre / au carnaval des autres ? » « 2 octobre », Fort-de-France, Imprimerie nouvelle, [s.d.], repris sous le titre « Hors des jours étrangers », *Les Temps Modernes*, no 52, février 1950, p. 1368 ; *Ferments*, 1960, p. 81-82.
103. Gilbert Keith Chesterton, *Orthodoxy*, Londres, Bodley Head, 1908.
104. Paul Morand, *Magie noire*, Grasset, 1928. « Le Tsar noir » était paru en

préoriginale dans la *Revue de Paris* du 15 avril 1928.

105. Jacques Roumain, « Défense de Paul Morand : un écrivain étranger ne saurait être par définition un apologiste », *Le Petit Impartial*, 19 mai 1928.

106. Achille poursuit alors ses études à Washington D. C., où il a rédigé un mémoire : *The Life and the poetical works of Paul Laurence Dunbar*.

107. Léon Gontran Damas, *Pigments*, Guy Lévis Mano, 1937.

108. Traduction de « I Have Seen Black Hands » de Richard Wright, *L'Étudiant noir*, no 3, mai-juin 1935, p. 6.

109. Traduction de « Strong Men » de Sterling Allen Brown, *Charpentés* (revue mensuelle d'expression française, dirigée par Gaston Diehl et Roger Hallot), juin 1939, p. 52-53.

110. Wright quittera le Parti communiste en 1945, au moment où Césaire y adhérera.

111. Cyril Lionel Robert James, « My knowledge of Damas is unique », dans *Léon Gontran Damas 1912-1978, Founder of Negritude. A memorial Casebook*, op. cit., p. 132.

112. « Strong Men » avait été repris en 1932 dans un recueil de poèmes de Sterling Brown, *Southern Road*, publié chez Harcourt & Brace.

113. Jean Wagner, *Les Poètes nègres des États-Unis. Le sentiment racial et religieux dans la poésie, de P. L. Dunbar à L. Hughes (1890- 1940)*, Istra, 1962, p. 537.

III. RUE D'ULM

1. J'ai moi-même accrédité cette légende dans *Les Écrits d'Aimé Césaire*.

2. « Ma poésie est née de mon action » [entretien avec Francis Marmande], *Le Monde*, 17 mars 2006.

3. Les informations sur la scolarité de Césaire à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm sont en grande partie issues du fonds de l'École conservé aux Archives nationales. Selon le tableau de conversion publié par l'INSEE pour la période 1901 à 2013, un franc de 1935 vaut 0,77 euro de 2013, hors inflation.

4. Pierre Boutang, « Le premier Cahier du Pot », dans l'ouvrage collectif édité par Alain Peyrefitte, *Rue d'Ulm. Chroniques de la vie normalienne*, Fayard, 1994, p. 178-180.

5. Boutang écrit régulièrement dans *L'Étudiant français* à partir de 1938.

6. Richard J. Evans, *Le Troisième Reich. 1933-1939*, Flammarion, 2009, p. 614.

7. « Bref, il faut rendre à la raison humaine sa fonction de turbulence et d'agressivité. On contribuera ainsi à fonder un surrationalisme qui multipliera les occasions de penser. Quand ce surrationalisme aura trouvé sa doctrine, il pourra être mis en rapport avec le surréalisme, car la sensibilité et la raison seront rendues, l'une et l'autre, ensemble, à leur fluidité. » Gaston Bachelard, « Le surrationalisme », *Inquisitions*, no 1, 1936.

8. Michael Goebel, *Paris, capitale du tiers-monde : comment est née la révolution anticoloniale (1919-1939)*, op. cit., p. 318.

9. Nancy Cunard, *Negro. An Anthology*, Londres, Wishart & Co, 1934. Samuel Beckett est son principal traducteur.

10. *L'Humanité* du 26 août 1936 annonçait l'exécution des « seize terroristes trotskistes ».

11. Dont je n'ai pas retrouvé le prénom. Garnier, surnommé Le Thrace, est mort à la guerre, en 1940. Voir http://www.amopa.asso.fr/pdf/articles/revue183_auba.pdf

12. Cette demande lui sera refusée. Voir Marcel Jean-Claude Louise-Alexandrine, *Les Sources de l'histoire littéraire Antillo-Guyanaise. Inventaire archivistique et bibliographique en Martinique (1750-1990)*, thèse de doctorat en littératures française et francophone comparées, université des Antilles-Guyane, 2002, p. 477. Georges Ngal (p. 89) mentionne un entretien avec Olivier-Georges Césaire, qui affirme être rentré à Paris avec Aimé à la fin de l'été 1936, mais il est difficile de l'attester. La légende du voyage initiatique en Yougoslavie n'est en revanche pas encore née.
13. Entretien avec Hale, juillet 1972.
14. Léopold Sédar Senghor, « Comme les lamantins vont boire à la source », postface au recueil *Éthiopiennes*, op. cit., p. 104.
15. Léopold Sédar Senghor, « Le problème culturel en A.-O.F. », *Liberté 1 : Négritude et Humanisme*, op. cit., p. 11-21.
16. Georges Ngal, *Aimé Césaire, un homme à la recherche d'une patrie*, op. cit., p. 79.
17. « Aimé Césaire Le cannibale s'est tassé... » [entretien avec Anne Guérin], *L'Express*, 19 mai 1960.
18. Georges Ngal, *Aimé Césaire, un homme à la recherche d'une patrie*, op. cit., p. 82, lettre de Césaire du 11 juin 1967.
19. « Entravistas con Aimé Césaire » [entretien avec René Depestre], art. cité, p. 137-142.
20. Georges Ngal, *Aimé Césaire, un homme à la recherche d'une patrie*, op. cit., p. 45.
21. *Communes*, revue de l'Association des écrivains et des artistes révolutionnaires, juillet-août 1937.
22. Léon-François Hoffmann, « Jacques Roumain et Nancy Cunard », *Gradhiva*, no 19, 2014, p. 174-191.
23. Dans l'exemplaire que Césaire a donné à la bibliothèque de la rue d'Ulm, on peut lire : « À la bibliothèque et l'école sur les bancs de laquelle ce livre fut en partie écrit ».
24. Fondée à Marseille par Jean Ballard en 1925, la revue *Les Cahiers du Sud* avait publié Damas dès mars 1936. Senghor y fait paraître deux poèmes en mai 1938.
25. Jacques Césaire est mort à la Martinique le 15 avril 2020.
26. *Volontés*, p. 32-33.
27. « Ce qui est à moi, ces quelques milliers de mortiférés qui tournent en rond dans la calebasse d'une île », *Volontés*, p. 32.
28. James Weldon Johnson, *God's Trombones*, New York, The Viking, 1927. Traduction de Jean Roux-Delimal dans « Huit sermons nègres » pour *Les Cahiers du Sud*, octobre 1930. Introduction d'Olga et de Jean Roux-Delimal, intitulée « Nègres d'Amérique » qui déplore l'incapacité des États-Unis à donner un statut équitable aux Noirs américains, et aborde la question du *dialect*, nommé « l'afaméricain », pour regretter sa disparition littéraire.
29. Michel Fabre, *La Rive noire. Les écrivains noirs américains à Paris (1830-1995)*, op. cit., p. 88-97.
30. Jean Toomer, *Cane*, New York, Boni & Liveright, 1923. Sa carte de la librairie *Shakespeare and Company* montre que Césaire a emprunté *Cane* le 21 janvier 1938. Voir : <https://shakespeareandco.princeton.edu/members/cesaire/borrowing/>
31. John George Eugene Jolas, *Le Nègre qui chante*, Éditions des Cahiers libres, 1928.
32. Dickran Tashjian, *A Boatload of Madmen : Surrealism and the American Avant-Garde, 1920-1950*, New York, Thames & Hudson, 1995. Cité et traduit par Céline Mansanti dans sa remarquable étude, *La Revue transition (1927-1938). Le modernisme historique en devenir*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009.

33. Les deux hommes se brouilleront en 1941, après la publication dans la revue américaine *Fantasy* d'un article de Jolas sur le surréalisme, jugé dépassé et même indécent dans le contexte de guerre.
34. « Revolution of the Word », doctrine défendue pour la première fois dans la revue par un manifeste publié sous le titre *Proclamation*, no 16-17 de juin 1929, points 6 et 7 – « 6 : *The literary creator has the right to disintegrate the primal matter of words imposed on him by text-books and dictionaries.* 7 : *He has the right to use words of his own fashioning and to disregard existing grammatical and syntactical laws.* »
35. *Volontés*, p. 51.
36. Paul Rivet, « Le Musée de l'Homme », *Vendredi*, no 82, 28 mai 1937.
37. *Exposition internationale, Paris, 1937 : Arts et techniques dans la vie moderne. Le Guide officiel, mai-novembre*, Éditions de la Société pour le développement du tourisme, 1937.
38. Catherine Velay Vallantin, « Le congrès international de folklore de 1937 », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 54^e année, no 2, 1999, p. 481-506.
39. Pour un bref résumé de ce vaste problème abondamment analysé et commenté, voir Manuela Semidei, « Les socialistes français et le problème colonial entre les deux guerres (1919-1939) », *Revue française de science politique*, 18^e année, no 6, 1968, p. 1115-1154.
40. Daniel Guérin, *Front populaire, révolution manquée*, Julliard, 1963. La tendance de la Gauche révolutionnaire de Marceau Pivert (constituée en septembre 1935) à laquelle Guérin est associée sera du côté des anticolonialistes.
41. Dont les actes seront publiés par l'Association Colonies-Sciences.
42. Voir Christine Laurière, « Jacques Soustelle, du Mexique, terre indienne à l'Algérie, terre française », *Ethnologues en situations coloniales, Les Carnets de Bérose*, no 11, 2019, p. 114-119.
43. Jacques Soustelle, *Mexique, terre indienne*, Grasset, 1936.
44. Jacques Soustelle, « L'état de la recherche ethnologique dans les territoires français d'Amérique », dans Actes du congrès de la recherche scientifique dans les territoires d'outre-mer (Paris, septembre 1937), publiés en 1938, p. 533-538.
45. Robert Redfield, Ralph Linton et Melville Herskovits, « Memorandum for the Study of Acculturation », *American Anthropologist*, vol. 38, Wiley, janvier-mars 1936, p. 149-152.
46. Congrès international de l'évolution culturelle des peuples coloniaux : rapports et compte rendu, 1938.
47. « Aimé Césaire : le cannibale s'est tassé... » [entretien avec Anne Guérin], art. cité.
48. Césaire avait certainement suivi avec intérêt les cours de Pommier (Ulm, 1913). Auteur d'une première thèse sur Renan, Pommier travaille alors sur Baudelaire.
49. Repris dans son premier recueil, *Chants d'ombre*, publié en 1945 au Seuil.
50. Le groupe avait fondé en 1938 *Les Griots*, « la revue scientifique et littéraire d'Haïti ».
51. Voir Georges Belmont, *Souvenirs d'outre-monde. Histoire d'une naissance*, Calmann Lévy, 2001 ; et la nécrologie d'Alain Beuve-Méry dans *Le Monde* du 15 janvier 2009.
52. Voir l'article très documenté de Vincent Giroud, « Transition to Vichy : The Case of Georges Pelorson », *Modernism/Modernity*, Baltimore (MD), Johns Hopkins University Press, vol. 7, no 2, 2000, p. 221-248.
53. Entretien avec l'auteur, 5 juin 2019. Monique Lévi-Strauss a vécu chez les Jolas pendant deux ans, de 1947 à 1949. Voir Monique Lévi-Strauss, *Une enfance dans la*

gueule du loup, Seuil, 2014.

54. Noël Arnaud, « Étranges Volontés », *Temps Mêlés. Documents Queneau*, no 150, juillet 1987, p. 298.

55. Selon son témoignage publié dans David Alliot, « *Le communisme est à l'ordre du jour* », *Aimé Césaire et le PCF, de l'engagement à la rupture (1935-1957)*, Pierre-Guillaume de Roux, 2013, p. 50-51.

56. Michel Leiris, *Journal 1922-1989*, édition établie, présentée et annotée par Jean Jamin, Gallimard, 1992, p. 335. Ce refus entraîne d'ailleurs une dispute avec Georges Bataille que Leiris rapporte le 16 février 1941.

57. Yagil Limore, « Les équipes nationales : 1942-1944 », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, no 184, Presses universitaires de France, octobre 1996, p. 93-107.

58. Texte écrit à l'occasion d'une réunion des cadres du secrétariat général de la jeunesse et des dirigeants des mouvements de jeunesse des deux zones. Imprimerie nationale, 1942.

59. Pierre-Henri Petibon, *Taine, Renan, Barrès. Étude d'influence*, Cahier no 32 de la revue *Études françaises*, fondée à l'initiative des professeurs de français en Amérique, Les Belles Lettres, 1934.

60. Voir David Alliot, dans « *Le communisme est à l'ordre du jour* », *Aimé Césaire et le PCF, de l'engagement à la rupture (1935-1957)*, op. cit., p. 50.

61. « Aimé Césaire, nègre rebelle » [entretien avec Philippe Decraene], *Le Monde*, 6 décembre 1981.

62. « Aimé Césaire : Où que j'aile je reste un nègre déraciné des Antilles » [entretien avec Pierre Boncenne], *Lire*, no 87, novembre 1982.

63. « Entretien avec Aimé Césaire, Fort-de-France, le 14 février 1973 » [avec Michel Benamou], *Cahiers césairiens*, The Pennsylvania State University, no 1, printemps 1974, p. 4-8.

64. Gilles Deleuze et Félix Guattari, *Mille plateaux*, Éditions de Minuit, 1980, p. 595.

65. William Faulkner, *Sartoris* (1929), traduction de l'anglais par Henri Delgove et René-Noël Rimbault, revue par Michel Gresset, dans *Œuvres romanesques*, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », tome 1, 1977, p. 138-139.

66. Géraldine Chouard, « L'Amérique comme patchwork », *Revue française d'études américaines*, vol. 89, no 3, 2001, p. 70-85.

67. « il y a encore une mer à traverser / oh encore une mer à traverser », *Cahier d'un retour au pays natal*, à partir de l'édition Bordas.

SEPTEMBRE 1939-NOVEMBRE 1945

I. ÉQUIVOQUES

1. Selon *Le Courrier des Antilles*, du 24 février 1940, Césaire prononcera une conférence intitulée « La poésie et le temps présent ».
2. « Le message de Péguy », *L'Action socialiste*, no 53, 26 octobre 1939.
3. « Paris vaisseau de charge », « Paris double galère », « Paris vaisseau de guerre » et « Présentation de la Beauce à Notre-Dame de Chartres ».
4. Charles Péguy, « Notre jeunesse », 1909-1910. « Défense d'Alfred Dreyfus », dans *Œuvres complètes, Nouvelle Revue française*, 1916.
5. Les trois avaient contribué à la défense de Dreyfus.
6. Victor Sablé, *Mémoire d'un Foyalais*, Maisonneuve et Larose, 1993, p. 130. Sablé n'est pas toujours d'une précision impeccable, et ses informations sont à prendre avec précaution, mais celle-ci correspond bien au contexte de l'article.
7. Emmanuel Hermence Véry a fait ses études de médecine à Toulouse. En 1936, il a adhéré à la Fédération socialiste qui venait d'être réorganisée et est élu conseiller général SFIO du canton de Trinité. L'année suivante, il devient président de l'assemblée départementale, et le demeure jusqu'à la guerre.
8. « Charles Péguy », *Tropiques*, no 1, avril 1941, p. 39-50.
9. La citation exacte, tirée d'*Introduction à la poésie française*, Gallimard, 1939, p. 40, est : « Péguy [...] eut peut-être été capable de prendre la responsabilité de la nation entière ».
10. « Thierry Maulnier et le surréalisme – À propos de l'Introduction à la poésie française », *Tropiques*, no 4, janvier 1942, p. 53-54.
11. Voir Léo Élisabeth, « Vichy aux Antilles et en Guyane 1940-1943 », *Outre-Mers revue d'histoire*, tome 91, no 342-343, 1er semestre 2004, p. 145-174 ; Eric T. Jennings, *Escape from Vichy. The Refugee Exodus to the French Caribbean*, chapitre « Wartime Martinique », Cambridge (MA), Harvard University Press, 2018. Traduit sous le titre *Les bateaux de l'espoir : Vichy, les réfugiés et la filière martiniquaise*, CNRS Éditions, 2020.
12. Georges Robert, « Rapport sur les événements de juin 1940 à juillet 1943 aux Antilles françaises ». Les Archives nationales conservent un épais dossier sur le passage de Robert à la Martinique dans le fonds relatif à la Haute Cour de justice.
13. Georges Robert, *La France aux Antilles 1939-1943*, Plon, 1950.
14. *Foreign Relations of the United States Diplomatic Papers, 1940, General and Europe*, vol. II, p. 513-516. <https://history.state.gov/historicaldocuments/frus1940v02/pg.513> De nombreux documents d'archives sont disponibles sur le site « Office of the Historian » du Département d'État américain.
15. Témoignage de Césaire : Pierre Zizine, *L'Amiral Robert, ex-Haut-Commissaire aux Antilles et en Guyane devant la Haute Cour*, Imprimerie E. Pourtout, 1947, p. 15-17.
16. Voir Armand Nicolas, *Histoire de la Martinique 1939-1971*, L'Harmattan, tome 3, 2006, p. 21-24.
17. Lucien-René Abénou et Henry E. Joseph, *Les Dissidents des Antilles dans les Forces françaises combattantes, 1940-1945*, Direction des Archives départementales de la

Martinique, 1999.

18. Entretien avec Jacqueline Leiner à l'occasion de la réédition de la revue *Tropiques* chez Jean-Michel Place, avril 1978.

19. L'imprimerie est utilisée pour publier des périodiques comme *Courrier des Antilles* ou *Les Annales coloniales* et fait office d'éditeur local en bons termes avec le régime. *Courrier des Antilles* est dirigé par Daniel Jouye de Grandmaison, journaliste et écrivain qui avait écrit dans *Lucioles*.

20. « Présentation », *Tropiques*, no 1, avril 1941, p. 5-6.

21. Georges Gorse, *Dimensions de la guerre*, suivi de *Des héros et des chefs*, Beyrouth, Imprimerie du journal *La Syrie de l'Orient*, 1943.

22. Fusion des deux autorités françaises participant à la guerre avec les Alliés : le Comité national français (CNF) de Londres, dirigé par le général de Gaulle, chef de la France libre, et le Commandement en chef français civil et militaire d'Alger, dirigé par le général Giraud, afin d'unifier l'effort de guerre français et de préparer la Libération. Le 3 juin 1943, le Commandement civil et militaire d'Alger fusionne avec le Comité national français de Londres, pour former le Comité français de Libération nationale (CFLN) dont Giraud sera progressivement écarté. Le CFLN laissera la place, le 3 juin 1944, au Gouvernement provisoire de la République française (GPRF).

23. À partir du 3 juin 1942, l'autorité du CNF est officiellement reconnue par l'ensemble des mouvements de la Résistance intérieure. La « France libre » devient la « France combattante » le 13 juillet 1942. Si la terminologie est modifiée dans les actes officiels, l'épithète « libre » reste admise.

24. Le 12 juillet 1941, le journal *La Paix* annonçait même que Césaire avait fait partie d'un jury relatif au concours « Des paroles du Maréchal ». Ce qui peut expliquer la longanimité des autorités. René Durand vantait le même jour les vertus de *Tropiques*, une revue qui stimulait la prise de conscience d'une « réalité proprement martiniquaise » et l'expression d'un « art personnel », au moment où renaissait « le provincialisme fondé sur l'unité ethnique et morale de certains groupes d'hommes dans le cadre de la plus grande Patrie et de l'Empire ». Si *Tropiques* a pu paraître sans difficulté, en dehors de la censure exercée par Bayle en mai 1943, c'est que la revue ne menaçait pas directement le régime de Robert.

25. La correspondance d'André Breton est, sauf rares exceptions, conservée à la bibliothèque littéraire Jacques Doucet (BLJC).

26. *Ainsi parlait Zarathoustra*, traduction d'Henri Albert, dans *Œuvres complètes de Frédéric Nietzsche*, Mercure de France, 1903, vol. 9, fin de la première partie, « De la vertu qui donne », p. 109-110. Comme il le confiera en 1965, Césaire est alors un grand lecteur de *La Naissance de la tragédie*. Il se montre sensible à la dualité entre Apollon et Dionysos et au « théâtre total » constitutif du théâtre grec. (« Pour un théâtre d'inspiration africaine : Aimé Césaire » [entretien avec Claude Stevens], *La Vie africaine*, no 59, juin 1965.)

27. Dans sa correspondance, Césaire continue à intituler le poème « Le Grand Midi ».

28. « Fragments d'un poème » *Tropiques*, no 1, avril 1941, p. 9-23. Intégré à « Les pursang », *Les Armes miraculeuses*, 1946, p. 10-22.

29. Extrait de la lettre du 15 mai 1871 adressée par Arthur Rimbaud à Paul Demyen.

30. « Fragments d'un poème. Le Grand Midi (Fin) », *Tropiques*, no 2, juillet 1941, p. 25-33. « Le Grand Midi (fragment) », *Les Armes miraculeuses*, 1946, p. 70-80.

31. « Conquête de l'aube », VVV (New York), no 1, juin 1942, p. 39-41, avec l'indication : « Extraits inédits du Grand Midi » ; *Les Quatre Vents*, no 4, « L'évidence surréaliste », février 1946, p. 60-64 ; *Les Armes miraculeuses*, 1946, p. 55-59.

32. Dont témoigne la maquette torturée, voir : <http://www.andrebreton.fr/>

33. *Colombes et menfenil*, voir le tapuscrit du recueil : <http://www.andrebreton.fr/work/56600100037610>

34. *Et les chiens se taisaient* (Tragédie), dans *Les Armes miraculeuses*, 1946, p. 96-191. Publié séparément comme « arrangement théâtral », Présence africaine, 1956.

35. Conservé à la bibliothèque municipale de Saint-Dié-des-Vosges. Il a été exhumé par Alex Gil.

36. Elle inclura en particulier Alejo Carpentier, Derek Walcott, René Depestre ou Édouard Glissant.

37. Pièce de théâtre imaginée dès la fin des années 1920 et qui sera modifiée plusieurs fois, et adaptée pour l'opéra, sous les titres *Emperor of Haiti*, *Drums of Haiti*, ou *Troubled Island*. En 1931, Hughes avait séjourné plusieurs mois en Haïti.

38. « De nouveau proclamée » serait plus exact ; en effet, il existe une proclamation datée du 23 novembre 1803 et signée par Dessalines, Christophe et Clervaux. Voir David Nicholls, « Race, couleur et indépendance en Haïti (1804-1825) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 25, no 2, avril-juin 1978, p. 177-212.

39. Rodney E. Harris, *L'Humanisme dans le théâtre d'Aimé Césaire*, Sherbrooke (Québec), Naaman, 1973, p. 28.

40. Bertrand Ramón de la Sagra (directeur du Jardin botanique de La Havane), *Histoire physique, politique et naturelle de l'île de Cuba : Mammifères*, traduction de S. Berthelot, Arthus Bertrand éditeur, tome 3, 1840, p. VIII-IX. Césaire a pu lire aussi la traduction du journal de bord de Colomb parue en 1939 : *Journal de bord de Christophe Colomb (1492-1493)*, publié par les soins de Rinaldo Caddeo et traduit de l'italien par Georges Petit chez Charles Dessart à Bruxelles.

41. Ernstpeter Ruhe a étudié cet intertexte dans son article : « L'Anticludelianus d'Aimé Césaire : intertextualité dans *Et les chiens se taisaient* », *Œuvres et critiques*, vol. XIX, no 2, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 1994, p. 231-241.

42. « En guise de manifeste littéraire », *Tropiques*, no 5, avril 1942, p. 7-12.

43. « Article de José Ratto-Ciarlo, « Le mouvement poétique au Venezuela », paru dans la revue *Viernes*, août-septembre 1940, avec un commentaire anonyme, mais certainement de Ménil, qui condamne sans appel la critique de Breton à laquelle se livre l'auteur.

44. Titre emprunté à André Breton via Étienne Léro, *Tropiques*, no 4, janvier 1942.

45. « D'une communication d'Aristide Maugée dont nous donnerons l'essentiel au prochain numéro nous extrayons la note suivante : Poésie et obscurité », *Tropiques*, no 2, juillet 1941.

II. MARTINIQUE À LA CROISÉE DES CHEMINS

1. Mary Jayne Gold, *Crossroads Marseille 1940*, New York, Doubleday & Company, 1980.

2. Peggy Guggenheim, *Out of this Century, Confessions of an Art Addict*, New York, St. Martin's Press, 1987.

3. La documentation à ce sujet est très abondante. Le dernier livre paru est : Eric T. Jennings, *Escape from Vichy. The Refugee Exodus to the French Caribbean*, op. cit.

4. Emmanuelle Loyer, *Paris à New York. Intellectuels et artistes français en exil (1940-1947)*, Grasset, 2005, p. 34-37.

5. Ni le nombre de bateaux ni celui des réfugiés ne peuvent être recensés précisément, selon Jennings, *Escape from Vichy*, *op. cit.*
6. Claude Lévi-Strauss, *Tristes tropiques*, Plon, 1955, p. 18-19.
7. René Schickele est un écrivain alsacien de langue allemande, pacifiste, mort à Vence, le 31 janvier 1940. Walter Benjamin s'est suicidé à Portbou (Espagne), le 26 septembre 1940, non à Cerbère (Pyrénées-Orientales).
8. *International Relief Association* (IRA) fondée en Allemagne en 1931 par le Parti communiste (*Kommunistische Partei Deutschlands-Oppeposition* – KPD-O) et le Parti socialiste ouvrier (*Sozialistische Arbeiterpartei* – SAP). L'association avait dû s'installer à Paris après l'arrivée au pouvoir des nazis, en avril 1933. Elle fusionnera en 1942 avec l'*Emergency Rescue Committee*.
9. Quartier de Berlin.
10. Victor Serge, *Carnets (1936–1947)*, Marseille, Agone, 2012, p. 64-65.
11. *Pour la Victoire*, nos 5 et 6 : les 7 et 14 février 1942. Créé en janvier 1942 par Geneviève Tabouis et Henri de Kérillis, *Pour la victoire* était un journal destiné aux Français exilés aux États-Unis, qui tirait à environ 20 000 exemplaires. D'abord en faveur du général de Gaulle, le journal s'engagea ensuite pour Giraud.
12. André Breton, *Martinique charmeuse de serpents*, Éditions du Sagittaire, 1948.
13. Claude Lévi-Strauss, *Tristes tropiques*, *op. cit.*, p. 22-23.
14. André Breton et Robert Tenger, *Le Surréalisme et la peinture*, suivi de *Genèse et perspective artistiques du surréalisme et de fragments inédits*, New York, Brentano's, 1943.
15. Victor Serge, *Carnets (1936-1947)*, *op. cit.*, p. 662.
16. Helena Benítez, *Wifredo and Helena : my life with Wifredo Lam, 1939-1950*, Lausanne, Acatos, 1999. Toutes les citations qui suivent sont traduites de ce livre.
17. André Breton, « Martinique charmeuse de serpents. Un grand poète noir », *Hémisphères*, no 2-3, automne-hiver 1943-1944, p. 5-11. Repris dans *Martinique charmeuse de serpents*, *op. cit.*, p. 94.
18. *Ibid.*, p. 74-75.
19. Tristan Tzara, *Le Surréalisme et l'après-guerre*, Nagel, 1948, p. 71.
20. *Ibid.*, p. 78.
21. René Ménil, *Antilles déjà jadis précédé de Tracées*, Jean-Michel Place, 1999, p. 266-267.
22. « El Castillo estrellado », version espagnole de « Le Château étoilé », est publié dans la revue *Sur* de Buenos Aires, en avril 1936. En juin 1936, la version originale paraît dans la revue *Minotaure*. « Le Château étoilé » est repris dans *L'Amour fou*, dont il constitue la cinquième partie.
23. Le voyage avait été facilité par Alexis Leger et Henri Laugier qui lui firent obtenir des services culturels du ministère des Affaires étrangères une mission de conférences. Les échanges avaient abouti à la publication du manifeste « Pour un art révolutionnaire indépendant » (le 25 juillet 1938 à Mexico), qui annonçait la création de la Fédération internationale pour l'art révolutionnaire indépendant. Voir Arturo Schwarz, *Breton/Trotsky*, Union Générale d'édition, 1977.
24. André Masson, *La Mémoire du monde*, Skira, 1974, p. 166.
25. Voir Jean-Claude Blachère, *Les Totems d'André Breton : surréalisme et primitivisme littéraire*, L'Harmattan, 1996 ; Sophie Leclercq, *Les Surréalistes face aux mythes de l'Autre et au colonialisme, 1919-1962*, Dijon, Les Presses du réel, 2010.
26. Jules Marcel Monnerot, *La Poésie moderne et le sacré*, Gallimard, 1949. Voir

l'article d'Antoine Compagnon dans le *Cahier de l'Herne* consacré à Breton : « Évaluation du surréalisme : de l'illisible au poncif », p. 413-426.

27. *Martinique charmeuse de serpents*, op. cit., p. 97.

28. Procédé analogique adopté dans les illustrations de Masson qui a, par ailleurs, fréquemment utilisé l'image de l'arbre anthropomorphe dans ses dessins. Dans « Mythologie de la nature » (1938), sept des quinze dessins sont des images de femmes-arbres.

29. Selon Stéphane Mallarmé, *Revue du Monde nouveau*, 1^{er} mars 1874, p. 14.

30. Breton en vante les bienfaits tout particulièrement dans son article « Signe ascendant » paru pour la première fois en janvier 1948, dans le premier numéro de *Néon* : « Je n'ai jamais éprouvé le plaisir intellectuel que sur le plan de l'analogique. »

31. Ils avaient signé ensemble l'appel du Comité d'action antifasciste et de vigilance lancé par Paul Rivet, Alain et Paul Langevin le 10 février 1934 ; et Lévy-Bruhl fera partie des références de Breton pour son étude sur *L'Art magique*.

32. Après être passé par ceux de Roland-Garros et du Vernet.

33. Anna Seghers, *Transit*, traduit de l'allemand par Jeanne Stern, Bibliothèque française, 1947.

34. Pierre Radványi, *Au-delà du fleuve, avec Anna Seghers*, Le Temps des cerises, 2014.

35. Anna Seghers, *Ein Neger gegen Napoleon*, second volume d'une série intitulée *Große Unbekannte* dont le premier était consacré au révolutionnaire vénézuélien Francisco Miranda.

36. Traduit de l'allemand par Claude Prévost, L'Arche, 1972.

37. Lettre d'Anna Seghers à Fritz Landshoff, du 7 décembre 1948, dans l'édition de sa correspondance en 2008 : *Ich erwarte Eure Briefe wie den Besuch der besten Freunde*, Berlin, Aufbau, p. 329-330. Lettre traduite et citée par Hélène Roussel dans Anna Seghers, *Trois femmes d'Haïti. Trois portraits de femmes aux prises avec l'Histoire*, Le Temps des cerises, 2014, p. 5.

38. Anna Seghers, *Trois femmes d'Haïti. Trois portraits de femmes aux prises avec l'Histoire*, op. cit.

39. *Ibid.*, p. 17 : « La structure cyclique invite à considérer Haïti comme un lieu symbolique de l'histoire mondiale, depuis la conquête espagnole préparée par les voyages de Christophe Colomb, [« La Cache »] en passant par les conséquences du coup d'État du 18 Brumaire pour Toussaint Louverture et pour les Jacobins [« La Clef »], pour arriver au milieu des années 1970, à l'époque de la dictature des Duvalier [« La Séparation »], dont Anna Seghers anticipe la chute (qui n'aura lieu, en fait, qu'après sa mort, en 1986). Si, dans les *Histoires des Caraïbes* où dominent les thèmes de la révolution perdue et trahie, on percevait encore l'espoir en un progrès historique, cet espoir s'est perdu dans l'intervalle et ne se retrouve plus dans ce dernier cycle, où prédomine la problématique de l'enfermement. »

40. *Martinique charmeuse de serpents*, op. cit.

41. Claude Lévi-Strauss, *Tristes tropiques*, op. cit., p. 20.

42. Voir Emmanuelle Loyer, *Lévi-Strauss*, Flammarion, 2015, p. 280.

43. *L'Étudiant socialiste*, no 2, novembre 1928.

44. *L'Étudiant socialiste*, novembre 1931, p. 14-15.

45. Claude Lévi-Strauss, « Une peinture méditative », *Le Regard éloigné*, Plon, 1983, p. 328.

46. Claude Lévi-Strauss, « Mes livres sont des collages » [entretien avec Didier Éribon], *Libération*, 4 novembre 2009.

47. Claude Lévi-Strauss, *Chers tous deux. Lettres à ses parents 1931-1942*, lettre du 6 mai 1941, Seuil, 2015, p. 343-344.
48. Claude Lévi-Strauss, *Tristes tropiques*, *op. cit.*, p. 30.
49. Christine Laurière, « La Société des Américanistes de Paris : une société savante au service de l'américanisme », *Journal de la Société des américanistes*, 95-2, 2009, p. 93-115 : « Au total, le Mexique, le Pérou, le Brésil, l'Argentine, la Colombie et la Bolivie ainsi que l'Amérique du Nord représentent ensemble 80 % des travaux américanistes du *Journal* [des américanistes]. Les laissés pour compte de la recherche sont clairement l'Amérique centrale et l'aire caraïbe. Cette discrimination géographique est aussi thématique, et s'explique d'elle-même si l'on garde présent à l'esprit le profond clivage épistémologique que l'anthropologie américaniste a longtemps instauré entre, d'une part, l'Amérindien, l'Indien paré de toute sa pureté originelle, et, de l'autre, le reste du monde américain – métis et populations d'origine africaine en tête. [...] Dans les pages du *Journal*, il a fallu attendre 1969, et le numéro spécial dirigé par Roger Bastide consacré aux Afro-Américains, pour noter un réel intérêt pour les autres populations concernées par la conquête et la colonisation du continent américain. »
50. La courte scène qui rapporte le procès d'un paysan ayant arraché d'un coup de dent l'oreille d'un autre n'est ni à l'honneur du prévenu ni à celui des juges.
51. Claude Lévi-Strauss, *Tristes tropiques*, *op. cit.*, p. 29.
52. Dans son article « Vichy aux Antilles et en Guyane : 1940-1943 », paru dans *Outre-mers* (no 342-343, 1er semestre 2004), Léo Élisabeth note que l'Église a toutefois usé de son influence pour protester contre certaines mesures prises par le gouvernement de Robert. Par exemple, Ilijah Salanski, professeur de mathématiques au lycée Schœlcher, exclu par l'application des lois antisémites de Vichy, est engagé au Séminaire-collège.
53. Claude Lévi-Strauss, *Chers tous deux. Lettres à ses parents 1931-1942*, *op. cit.*, p. 342.
54. Alejo Carpentier, « *Reflexiones acerca de la pintura de Wifredo Lam* », dans le livre de José Manuel Noceda, *Wifredo Lam, La cosecha de un brujo*, La Havane, Letras Cubanas, p. 191.
55. *Retorno al país natal*, traduction de Lydia Cabrera, préface de Benjamin Péret, illustrations de Wifredo Lam, La Havane (Cuba), Molinas y compania, 1943.
56. *Europe*, 1998, p. 26-27.

III. EN QUÊTE DE NOUVEAUX MYTHES

1. La date de l'arrivée des Masson est avérée (voir André Masson, *Les Années surréalistes – Correspondance 1916-1962*, édition établie, présentée et annotée par Françoise Levailant, La Manufacture, 1990, lettre 270, p. 457-458), et celle de l'arrivée des Breton est erronée dans la chronologie des *Œuvres complètes* (qui indique le mois de juillet). Breton est assurément à New York début juin (voir Yves Tanguy, *Lettres de loin à Marcel Jean*, Le Dilettante, 1993. p. 24). Comme les Masson et les Breton voyagent ensemble depuis le départ de la Martinique et qu'ils vont au même endroit, on peut imaginer qu'ils arrivent à la même date.
2. Fonds René Étiemble, BnF.
3. Mark Polizzotti, *André Breton*, Gallimard, p. 494-495.
4. Fabrice Flahutez, *Nouveau Monde et Nouveau Mythe : mutations du surréalisme de l'exil américain à l'Écart absolu*, Dijon, Les Presses du réel, 2007.

5. Déclinée ici en *Through the Eyes of Poet's*. Le journal avait été fondé en septembre 1940 par Charles Henri Ford. L'entretien, qui constitue la première intervention de Breton dans la presse américaine, sera publié dans le numéro 7-8, en octobre-novembre 1941. Breton a repris ensuite le texte en indiquant qu'il s'agissait d'un entretien avec Charles Henri Ford, et en supprimant certains passages dont celui-là. Il est ajouté en note dans les *Œuvres complètes*, p. 1316, mais l'identité de l'interlocuteur n'est pas rectifiée.
6. Les rivières qui encadrent le centre de Fort-de-France portent respectivement, à l'est et à l'ouest, les noms de « Monsieur » et de « Madame », en hommage à Jacques Dyel du Parquet et à son épouse.
7. « La mort rose », et « Vigilance », extraits de *Le Revolver à cheveux blancs*, recueil de poèmes d'André Breton paru en juin 1932 aux *Cahiers libres*, avec un frontispice de Salvador Dalí.
8. « Survie », *Tropiques*, no 3, octobre 1941, p. 24-25 ; *Hémisphères* (New York), no 4, 1944, p. 26 ; *Les Armes miraculeuses*, 1946, p. 37-38.
9. « N'ayez point pitié de moi », *Tropiques*, no 3, octobre 1941, p. 25 ; *Hémisphères* (New York), no 4, 1944, p. 24-26 ; *Les Armes miraculeuses*, 1946, p. 3-24.
10. « Au delà », *Tropiques*, no 3, octobre 1941, p. 26 ; *Hémisphères*, (New York), no 4, 1944, p. 24 ; *Les Armes miraculeuses*, 1946, p. 39-40.
11. « Entretien avec Aimé Césaire » [avec Jacqueline Sieger], *Afrique*, no 5, octobre 1961.
12. *Aimé Césaire : au bout du petit matin*, film de Sarah Maldoror, 1977.
13. « Aimé Césaire, nègre rebelle » [entretien avec Philippe Decraene], *Le Monde*, 6 décembre 1981.
14. Michel Leiris, *Critique*, no 216, mai 1965. Mise en forme de la conférence prononcée à l'occasion de la création de *La Tragédie du roi Christophe* au Théâtre de la Fenice à Venise, en septembre 1964.
15. Apollinaire épousera sa « jolie rousse », Jacqueline Kolb, le 2 mai suivant.
16. Le 9 novembre 1918.
17. « L'esprit nouveau et les poètes », conférence présentée le 26 novembre 1917, au Vieux-Colombier, et publiée le 1er décembre 1918, dans *Le Mercure de France*.
18. « Isidore Ducasse Comte de Lautréamont. La Poésie de Lautréamont belle comme un décret d'expropriation », *Tropiques*, no 6-7, février 1943, p. 10-22.
19. « Histoire de vivre – Récit », *Tropiques*, no 4, janvier 1942, p. 33-35. Repris partiellement dans « Longitude », *Corps perdu*, 1950, p. 25-36 ; *La Poésie*, 1994, p. 151-154.
20. La revue *Minotaure* avait été lancée à Paris en 1933, sous l'impulsion conjointe d'Albert Skira et d'Efstratios Eleftheriades (Tériade). Breton avait fait partie du comité de rédaction, en compagnie de Marcel Duchamp, de Paul Éluard, de Maurice Heine et de Pierre Mabilille.
21. Lu par André Breton à la Troisième soirée Dada, au Théâtre de la Maison de l'Œuvre (Paris, le 27 mars 1920) et publié dans *Dada*, no 7, en mars 1920.
22. « Conquête de l'aube », VVV (New York), no 1, juin 1942, p. 39-41, avec l'indication : « Extraits inédits du Grand Midi ». *Les Quatre Vents*, no 4, « L'évidence surréaliste », février 1946, p. 60-64 ; *Les Armes miraculeuses*, 1946, p. 55-59.
23. Robert Motherwell, *The Dada Painters and Poets*, New York, Wittenborn Schultz, 1951.
24. André Breton, *Œuvres complètes*, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », t. 3, 1999, p. 7.

25. « Annonciation » (dédié à André Breton), *VVV* (New York), no 2-3, mars 1943, p. 132 ; *Les Armes miraculeuses*, 1946, p. 66-67.
26. « Tam-tam I » [dédié à Benjamin Péret], *ibid* ; *Les Armes miraculeuses*, 1946, p. 68.
27. « Tam-tam II » [dédié à Wifredo Lam], *ibid* ; *Les Armes miraculeuses*, 1946, *ibid*.
28. Mami Wata (appelée Yemendja au Brésil) est une divinité aquatique symbolisant la mer nourricière ou l'océan destructeur.
29. Préface de Péret parue en français dans *Opus international*, no 123-124, avril-mai 1991, p. 57.
30. Comme l'indique une lettre de Mabille à Péret datée du 2 janvier 1943, en route pour le Mexique à l'automne 1941, il avait fait escale à Cuba (et aux Bermudes) avec sa femme, Remedios Varo. C'est ainsi que Péret a pu fréquenter le groupe des Lam et lire le *Cahier*.
31. « Cuba – Nous apprenons de Cuba la publication du poème d'Aimé Césaire, *Cahier d'un retour au pays natal* traduit en espagnol par Lydia Cabrera, illustré par Wifredo Lam et précédé d'une préface de Benjamin Péret dont nous reproduisons la copie [...] ». »

IV. NOUVEAUX HORIZONS

1. Télégramme cité dans Colette Barbier, *Henri Hoppenot. Diplomate (25 octobre 1891-10 août 1977)*, Direction des Archives, ministère des Affaires étrangères, 1999, thèse d'histoire contemporaine à Paris I, p. 318, ouvrage auquel j'emprunte une partie de la chronologie des événements.
2. Georges Robert, *La France aux Antilles 1939-1943*, Plon, 1950, p. 175 ; <https://history.state.gov/historicaldocuments/frus1943v02/d207>
3. Colette Barbier, *Henri Hoppenot. Diplomate (25 octobre 1891-10 août 1977)*, *op. cit.*, p. 317-318.
4. Lettre d'Hoppenot à sa femme, *ibid.*, p. 320.
5. ANOM.
6. Benjamin Péret, *La Parole est à Péret*, New York, Éditions surréalistes, 1943.
7. Extraits de la biographie du gouverneur général François-Joseph Reste de Roca en ligne : <http://lalbere.net/siteGG.V4/Encadrescomplements/G.L.%20Ponton.htm>
8. « M. Ponton (A career colonial officer now in St. Lucia, British West Indies, where he has been engaged in recruiting for the de Gaullists.) », 851B.01/781/10 *Memorandum by James C. H. Bonbright of the Division of European Affairs*, [Washington], 5 juillet 1943.
9. Breton sera d'ailleurs fort contrarié que Goll le reprenne trop rapidement dans *Hémisphères*, comme il le lui écrit dans une lettre du 3 février 1944. La correspondance d'Ivan Goll est disponible en ligne : <http://gollyvanetclaire.canalblog.com/>
10. Louis-Auguste Cyparis avait été condamné pour une rixe et mis au cachot pour avoir voulu s'échapper de la prison de Saint-Pierre. L'information selon laquelle il fut le seul survivant est controversée.
11. Émile Merwart (1869-1960) avait été gouverneur de la Guyane, de la Côte-d'Ivoire (1904-1905), de l'Oubangui-Chari et du Tchad (1906-1909), du Dahomey (1911-1912) et de la Guadeloupe (1913-1917). Il était le frère d'un peintre officiel de la Marine et des Colonies, Paul Merwart, mort dans l'éruption de la montagne Pelée de 1902.

12. « Batouque », *VVV* (New York), no 4, février 1944, p. 22-26 ; *Fontaine* (Alger), no 35, 1944, p. 552-556 ; *Les Armes miraculeuses*, 1946, p. 81-90.
13. « Simoun » ou « Simouns » (dédié à Wifredo Lam). Publié sous le titre « Les Oubliettes de la mer et du déluge », *Fontaine*, no 50, mars 1946, p. 445-446 ; *Les Armes miraculeuses*, 1946, p. 91-93.
14. Dans sa lettre du 3 août 1943, Césaire indiquait à Breton : « Je suis comme vous, comme Charles Duits, dont j'ai reçu une lettre magnifique – flamboyante et rimbaldienne – convaincu du caractère dégueulasse de notre époque. »
15. « Maintenir la poésie », *Tropiques*, no 8-9, octobre 1943, p. 7-8.
16. Duncan Youngerman, « Henri Seyrig ab ovo », *Syria*, supplément no 3, 2016. Actes du colloque organisé par le Département des monnaies, médailles et antiques de la BnF en octobre 2013, p. 93-108. Les citations suivantes sont extraites de ce texte. Je remercie chaleureusement Duncan Youngerman, petit-fils d'Henri Seyrig, d'avoir bien voulu me confier une copie du journal tenu par son grand-père pendant la guerre et une partie de la correspondance d'Henri Seyrig avec sa femme.
17. Les enfants doivent être vraiment turbulents, car ils ne sont en fait que quatre.
18. Journal de Seyrig, 5 novembre 1943.
19. Lettre de Seyrig à Césaire du 15 décembre 1943. La correspondance de Seyrig avec les Césaire et Étienne est conservée dans le fonds Henri Seyrig de la Bibliothèque nationale de France.
20. Archives de la Martinique (CTM).
21. Laleau avait été commissaire général à l'Exposition universelle de Paris.
22. Goll, blessé, répond à Breton en hésitant. Les trois versions de sa réponse sont conservées dans ses archives. Breton lui retourne sa lettre en la raturant et en ajoutant : « Il y a ici ce que je ne puis accepter et ce que j'accepte. Je vous en donne acte humainement, sans mépris. Il ne sera plus jamais bruit de cette histoire : c'est malheureusement tout ce que je puis faire, et vous rendre cette lettre. » Sur la querelle, voir Albert Ronsin, « Yvan Goll et André Breton. La querelle littéraire à propos de *Surréalisme* », *Europe*, no 899, mars 2004, p. 191-209 ; Stephen Steele, *Nouveaux regards sur Ivan Goll en exil avec un choix de ses lettres des Amériques*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 2010.
23. Ce numéro illustré par Jorge Caceres et Roberto Matta est annoncé au Chili, à la fin de l'année, dans la revue *Leitmotiv* (no 2-3, décembre 1943-janvier 1944) qui publie un poème inédit de Césaire, « Soleil serpent », sous le titre « Colombes bruissement du sang », et des textes de Braulio Arenas, de Jorge Caceres et de Benjamin Péret. « Soleil serpent » fait partie du projet de recueil *Colombes et menfenil*, sur le tapuscrit duquel le titre du poème est barré. Breton a certainement transmis le poème à ses amis surréalistes chiliens.
24. « Les pur-sang », *Hémisphères*, no 2-3, automne-hiver 1943-1944, p. 12-15. Ce poème réécrit plusieurs fois correspond à la première partie de « Fragments d'un poème », *Tropiques*, no 1. Modifié pour sa parution dans *Les Armes miraculeuses*, 1946, p. 10-22.
25. Une maquette de « petits poèmes » numérotés est conservée dans les archives de Goll à la bibliothèque municipale de Saint-Dié-des-Vosges.
26. Le *War Production Board* est une agence du gouvernement américain chargée de superviser la production industrielle pendant la Seconde Guerre mondiale. Elle établit des priorités dans la distribution d'essence, de métaux, de papier, etc.
27. *Cahier d'un retour au pays natal / Memorandum on My Martinique*, édition bilingue français/anglais, traduction de Lionel Abel et Ivan Goll, préface d'André Breton « Un grand poète noir », New York, Brentano's, 7 janvier 1947, tiré à 1 000 exemplaires.

28. Suzanne Césaire fait référence à Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux Isles de l'Amérique, contenant l'histoire naturelle de ces pays, l'origine, les mœurs, la religion et le gouvernement des habitants anciens & modernes*, tome 1, Charles-Jean-Baptiste Delespine, 1742.
29. Heinrich Hubert Houben, *Christophe Colomb, 1447-1506*, Payot, 1935.
30. Le roman fantastique *Force ennemi*, paru en 1903 aux Éditions de la Plume, très inspiré de Maupassant, avait valu à son auteur le premier prix Goncourt.
31. « Panorama », *Tropiques*, 1944, p. 7-10.
32. Ce sorcier mandingue assure aux hommes la soumission des femmes en leur inspirant de la frayeur.
33. « frère feu et sœur eau ». Césaire cite approximativement le *Cantique de frère soleil* (*Canticum fratris solis*) ou *Cantique des créatures* (*Laudes creaturarum*) de François d'Assise, composé en dialecte italien d'Ombrie : « frate focu » : « frère feu » ; « sor aqua » : « sœur eau » : « *Laudato si' mi signore per sor aqua, la quale è multo utile et humile et pretiosa et casta. Laudato si' mi signore per frate focu, per lo quale ennallumini la nocte, ed ello è bello et iocundo et robustoso et forte.* » https://it.wikisource.org/wiki/Cantico_di_Frate_Sole
34. « Introduction à un Conte de Lydia Cabrera », *Tropiques*, no 10, février 1944, p. 11.
35. René Étiemble et Yassu Gaucière, *Le Mythe de Rimbaud*, Gallimard, 1936.
36. Jeanine Étiemble, *Correspondance 1936-1959 : René Étiemble, Jules Supervielle*, Société d'édition d'enseignement supérieur, 1969, p. 8.
37. René Étiemble, « L'idéologie de Vichy contre la pensée française. Résumé de la conférence faite à Fort-de-France, sous la présidence de M. le Gouverneur, le lundi 6 mars 1944 », *Tropiques*, no 11, mai 1944, p. 95-103. La lettre ouverte de Césaire figure dans le même numéro.
38. « Lettre ouverte à Monseigneur Varin de la Brunelière, évêque de Saint-Pierre et de Fort-de-France », *Tropiques*, no 11, mai 1944, p. 104-116.
39. Fonds René Étiemble, BnF.
40. Victor Bérard, ami de promotion d'Étiemble, est le fils de Jean Bérard, traducteur de l'*Odyssée* et qui avait entrepris de reconstituer les conditions de navigation d'Ulysse, en suivant, sur son bateau, les indications données dans l'épopée.
41. « Sur deux fleurs de balisier », nouvelle parue dans René Étiemble, *Trois femmes de race*, Gallimard, 1981.
42. Frantz Fanon, *Peau noire et masques blancs*, Seuil, 1952, p. 52.
43. André Breton, *Misère de la poésie*, Éditions surréalistes, mars 1932. Titre en référence à *Misère de la philosophie* que Karl Marx publie contre Proudhon en 1847.
44. Cette question a souvent été étudiée, en particulier par Ménéil et Blachère. Voir René Ménéil, « Sur la préface de Breton au *Cahier d'un retour au pays natal* », *Antilles déjà jadis précédé de Tracées*, op. cit., p. 203-214. Jean-Claude Blachère, « Breton ascendant Césaire », dans Bernard Lecherbonnier et Jacques Girault, *Aimé Césaire, un poète dans le siècle*, L'Harmattan, 2006. Blachère explique que Breton, sincèrement touché par la lecture du *Cahier*, révisé ses principes, non seulement pour inclure Césaire dans son cercle, mais aussi pour son propre compte, alors qu'il écrit son ode au socialiste utopiste Charles Fourier.
45. Juste quelques mots au début de la lettre : « Je viens de recevoir le numéro d'*Hémisphères* qui m'apporte, avec vos poèmes "martiniquais" la très belle et émouvante préface dont vous avez bien voulu faire précéder le *Cahier du retour*. »
46. Deux d'entre eux avaient été offerts à *Tropiques* auparavant : « Pour Madame

Suzanne Césaire », ou « Pour Madame*** » et « La Lanterne sourde ».

47. Victor Schœlcher.

48. Belain d'Esnambuc. Les trois statues, y compris donc celle de Schœlcher, ont été détruites par des « activistes » le 22 mai, puis pendant l'été 2020.

49. Baudelaire, sonnet XXVII de *Spleen et idéal*.

50. Phrase modifiée pour l'édition de 1956.

V. VERS LA POLITIQUE

1. *Martinique*, mars 1944. La revue connaîtra cinq livraisons jusqu'en 1946.

2. « L'appel au magicien. Quelques mots pour une civilisation antillaise », *Martinique*, Fort-de-France, no 1, mars 1944.

3. « La femme et le couteau », *ibid.*, p. 22 ; *Fontaine*, Paris, no 50, mars 1946, p. 443-444 ; *Les Armes miraculeuses*, 1946, p. 94-95. Le poème paraît dans *Fontaine* avec « Le Bouc émissaire » et la nouvelle version de « Simoun » intitulée « Les oubliettes de la mer et du déluge ».

4. *Fontaine*, Alger, no 35, 1944, livraison qui réunit aussi bien Georges Bernanos, Paul Éluard, Jean Paulhan, René Étiemble ou Georges Blin qu'André Masson et André Breton.

5. Monestruuc envoie aussi des vaccins à Haïti, pays dont il devient citoyen d'honneur.

6. En 1930, soixante-douze bébés étaient morts après une campagne de vaccination contre la tuberculose, le bacille de Calmette et Guérin (BCG) préparé ayant été contaminé accidentellement par des bacilles tuberculeux humains.

7. Le médiéviste Gustave Cohen, fondateur avec l'historien de l'art Henri Focillon de l'École libre des hautes études de New York, passe lui aussi par la Martinique, en mars 1944, sur la route d'Alger.

8. René Hibran, « Le problème de l'art à la Martinique », *Tropiques*, no 6-7, février 1943.

9. Pour nuancer ce propos, voir Gerry L'Étang (dir.), *La Peinture en Martinique*, HC Éditions, 2007.

10. *Annuaire de la vie martiniquaise*, tome II, Imprimerie du Gouvernement, 1947, p. 349.

11. *Caravelle* (1944-1945) est fondée par des disciples de Césaire, dont Georges Desportes.

12. Liste établie par Thomas Hale.

13. Le Gouvernement provisoire de la République française succède le 3 juin 1944 au Comité français de Libération nationale.

14. Conservé aux ANOM.

15. Maurice Huyghues des Étages avait été accusé de trahison, car il facilitait le passage des militaires européens dans les îles anglaises. Transféré sur un pétrolier, il avait été jugé en cour martiale en octobre 1941, puis incarcéré aux îles du Salut. Il sera élu ensuite conseiller général et nommé délégué de la Martinique à l'Assemblée consultative provisoire. Étiemble considère qu'il n'est pas intellectuellement qualifié pour exercer de si hautes fonctions.

16. Archives du gouverneur Ponton, ANOM.

17. Fonds René Étiemble, BnF.
18. « Georges-Louis Ponton, gouverneur de la Martinique », *Tropiques*, no 12, janvier 1945, p. 153-156.
19. Thibault Lachat, « Auguste Viatte & Haïti (1939-1946). Établissement d'un centre stratégique pour le rayonnement de la culture française », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, no 40-41, 2008.
20. « Poésie et connaissance », *Travaux du Congrès international de philosophie consacré aux problèmes de la connaissance organisé par la société haïtienne d'études scientifiques et tenu à Port-au-Prince du 24 au 30 septembre 1944 sous les auspices du Gouvernement haïtien*, Port-au-Prince, Imprimerie de l'État, p. 337-351.
21. « La science et l'esprit du monde moderne », *Travaux du Congrès international de philosophie*, p. 313-336. Jacques Hadamard occupait la chaire de mécanique analytique et mécanique céleste au Collège de France et avait succédé à Henri Poincaré à l'Académie des sciences, en 1913.
22. « Poésie et connaissance », *Tropiques*, no 12, janvier 1945, p. 157-170.
23. *Valeurs* (Cahiers trimestriels de critique et de littérature publiés avec la collaboration des écrivains de France et du Proche-Orient, dirigés par Étiemble), no 1, Alexandrie (Égypte), Éditions du scarabée, mai 1945, p. 110.
24. Carnet 88 – Haïti, 21 septembre-28 octobre 1944, journal inédit conservé dans le fonds Alfred Métraux du LAS.
25. Lettre de Césaire à Seyrig, 28 octobre 1944.
26. Alfred Métraux, *Itinéraires 1. Carnets de notes et journaux de voyages, 1935-1953*, Payot, 1978, p. 148.
27. *Justice*, le 27 janvier 1945, sous le titre : « Problèmes haïtiens et antillais ». *Justice* est l'organe de ce qui s'appellera officiellement, à partir de septembre 1945, la Fédération de la Martinique du Parti communiste français.
28. Dans un document conservé aux Archives de la Martinique (CTM).
29. Pierre Loeb, « La peinture et le temps présent », *Tropiques*, no 13-14, [septembre] 1945.
30. Archives de la Martinique (CTM).
31. Lettre conservée aux Archives de la Martinique (CTM). Louis Adrassé travaillait alors au lycée technique de Fort-de-France. C'est sans doute pourquoi Suzanne Césaire a servi d'intermédiaire dans cette démarche.
32. *Journal officiel de la Martinique*, no 26, 21 juin 1945, p. 353-354, sous le titre « Allocution de M. Césaire, maire de Fort-de-France ».
33. « Discours prononcé par Monsieur Aimé Césaire à la distribution des prix du Pensionnat colonial ». Autres titres : « Discours à la jeunesse » ou « Message à la jeunesse » [précédé de « Hommage à Victor Schoelcher »], édité par l'Amicale Charles Péguy à l'occasion du centenaire de l'abolition de l'esclavage. Fort-de-France, Imprimerie officielle, 1948, p. 16-32.
34. Le droit de vote est accordé aux femmes le 21 avril 1944 par le Comité français de Libération nationale. Décision confirmée par l'ordonnance du 5 octobre 1944 du Gouvernement provisoire de la République française.
35. Au début des années 1900, Léon Bloy s'installe à Lagny-sur-Marne, ville qu'il rebaptise « Cochons-sur-Marne » dans son livre *Quatre ans de captivité à Cochons-sur-Marne*, Mercure de France, 1905.
36. Fonds Pierre Mabilille, BLJD.
37. *Confluences* deuxième série, no 6, août 1945, « Fragments d'un poème. Le Grand Midi (Fin) », sous le titre « Le Grand Midi (fragment) » ; *Pages françaises*, no 6,

octobre 1945.

38. C'est donc sans doute cette version de *Et les chiens se taisaient*, malheureusement introuvable, qui a été envoyée dans une mystérieuse enveloppe datée du 24 août 1945. Elle a figuré sur le site Breton comme celle contenant *Tombeau du soleil* et a égaré certains chercheurs. L'erreur était pourtant manifeste étant donné le contexte épistolaire.

39. « Hommage à Victor Schœlcher », *Tropiques*, no 13-14, [septembre] 1945, p. 229-235. La Saint-Victor est fêtée le 21 juillet. Victor Schœlcher est né le 22 juillet 1804.

40. « Poème », *Tropiques*, no 13-14, [septembre] 1945, p. 263-264.

41. Premier tour : Aimé Césaire : 14 658 ; Joseph Henri Edmée : 5 733 ; Joseph Lagrosillière : 1 733 ; divers et nuls : 1 394.

42. *Justice*, 10 novembre 1945.

43. *Justice*, 17 novembre 1945.

44. Quand Césaire raconte les circonstances de ce voyage à Thomas Hale, il dit être passé par Sainte-Lucie ; il s'agit sans doute d'une confusion. Entretien inédit, archives privées, avril 1972.

45. Entretien inédit avec Thomas Hale.

46. Entretien avec Thomas Hale.

47. Et une escale d'une dizaine de jours en République dominicaine.

48. Manuscrit d'un entretien accordé à la revue *Jeunes Antilles* daté du 2 mars 1946 : <https://www.andrebretton.fr/work/56600100627580>

QUATRIÈME PARTIE

DÉCEMBRE 1945-NOVEMBRE 1959

I. RECONFIGURATIONS PARISIENNES

1. Dans sa correspondance de 1946, Césaire est domicilié au 11bis de la rue du Val-de-Grâce, ce qui correspond à l'adresse de Madeleine Rousseau. Sur les documents de l'Assemblée nationale, il ne dispose tout d'abord que de la « poste restante » d'un hôtel du VII^e arrondissement.
2. Seuls « Le cristal automatique », « Visitation » et « Postface : Mythe » sont vraiment nouveaux. Certains textes figurant dans le dossier Breton n'ont pas été publiés préalablement au recueil, sans être nouveaux : « Phrase », « Investiture », « La forêt vierge ». Césaire révisera ses textes pour l'édition de *Les Armes miraculeuses*, en 1970, ou pour celle du recueil dans ses *Œuvres complètes* de 1976, le « drame nègre » étant édité séparément en 1956.
3. Lettre du 26 août 1946, BLJD.
4. Reprise à Fort-de-France dans le journal catholique *La Paix*, 5 octobre 1946.
5. « À l'Afrique » [dédié à Wifredo Lam], *Poésie* 46, no 33. Seghers, juin-juillet 1946, p. 3-6. Le poème est ensuite divisé en deux : première partie modifiée sous le titre « Prophétie », dans *Les Armes miraculeuses*, 1970 ; la seconde partie, sous le titre original, dans *Soleil cou coupé*, 1948, p. 72-74.
6. Maurice Nadeau, « Un poète en éruption – Aimé Césaire », *Combat*, 14 juin 1946.
7. Imprimé clandestinement à Lyon depuis 1941 sous l'impulsion de Berty Albrecht et d'Henri Frenay, le journal avait pu s'installer à Paris en août 1944.
8. Maurice Nadeau, « Aimé Césaire surréaliste », *La Revue internationale*, no 10, novembre 1946. Créée en décembre 1945, *La Revue internationale* est principalement animée par Pierre Naville.
9. *L'Arche* (revue mensuelle dirigée par Jean Amrouche), août-septembre 1946, p. 162-174.
10. Il n'a donc pas lu *Cahier d'un retour au pays natal*.
11. Pierre Bordas, *L'Édition est une aventure*, Éditions de Fallois, 1997, p. 179.
12. Jean Marcenac, *Je n'ai pas perdu mon temps*, Temps actuels, 1982.
13. Jean Marcenac, Pierre Yoyotte et Étienne Léro avaient tous trois publié dans le numéro de novembre 1934 de *Documents* 34, avec Breton, Péret, Tzara, Char, Éluard, Caillois...
14. Archives des éditions Bordas, IMEC.
15. « Un poème inédit d'Aimé Césaire : Idylle », *Labyrinthe* (journal mensuel des lettres et des arts dirigé par Albert Skira), no 17, 15 février 1946.
16. « Totem », *Le Point* (revue littéraire et artistique dirigée par Pierre Betz et Pierre Braun), no 32.
17. *Soleil cou coupé*, K éditeur, coll. « Le Quadrangle », 23 avril 1948, p. 82-85.
18. Document consultable au siège du Parti communiste français et reproduit notamment dans David Alliot, « *Le communisme est à l'ordre du jour* », *Aimé Césaire et le PCF, de l'engagement à la rupture (1935-1957)*, Pierre-Guillaume de Roux, 2013, p. 174-175. David Alliot, contre l'évidence des écrits de Césaire pendant les années 1930, prend cette information au sérieux.
19. « L'existentialisme est un humanisme par Jean-Paul Sartre », *Fontaine*, no 46, novembre 1945.

20. Fonds Georges Blin, IMEC.
21. Version d'un poème inédit intitulé antérieurement « Simoun », présent dans les archives d'André Breton et celles de Wifredo Lam (auquel il est dédié).
22. *Le Monde*, 15 novembre 1945. Contrairement à la règle en vigueur dans l'Hexagone (scrutin de liste à un tour avec représentation proportionnelle), les députés ultramarins ont été élus au scrutin uninominal à deux tours, ce qui a décalé leur arrivée.
23. Un nouveau siège de député avait été créé pour représenter non plus seulement les citoyens des « quatre communes » côtières (Dakar, Saint-Louis, Gorée et Rufisque qui bénéficiaient de la citoyenneté française depuis la fin du XIX^e siècle), mais aussi les « sujets » sénégalais. Senghor démissionna de la section territoriale de la SFIO en septembre 1948 pour fonder son propre parti, le Bloc démocratique sénégalais. Il rejoindra le tout nouveau groupe parlementaire des Indépendants d'outre-mer. Son refus de s'inféoder à un parti français précède donc de huit années celui de Césaire.
24. Léopold Sédar Senghor, « Un gouverneur humaniste », dans un numéro d'hommage de la *Revue française d'histoire d'Outre-Mer*, no 194-197, 1967, p. 25 : « [...] c'est Delavignette qui m'avait tiré de l'enseignement du latin et du grec pour me confier, à l'École nationale de la France d'Outre-Mer, la chaire des langues et civilisations négro-africaines ».
25. *Journal officiel de la République française. Annales de l'Assemblée nationale constituante*, 3^e séance du 29 décembre 1945, p. 544-545.
26. *Journal officiel de la République française. Annales de l'Assemblée nationale constituante*, 2^e séance du 31 décembre 1945, p. 668-669.
27. Marius Moutet a remplacé Jacques Soustelle le 26 janvier, le ministre des Colonies devenant celui de la France d'outre-mer.
28. Assemblée nationale constituante, *Bulletin des commissions*, p. 279.
29. Il existe une bibliographie pléthorique sur le sujet. Voir par exemple Nelly Schmidt, « Schœlcherisme et assimilation dans la politique coloniale française : de la théorie à la pratique aux Caraïbes entre 1848 et les années 1880 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 35, no 2, avril-juin 1988, p. 305-340.
30. *Justice*, 5 janvier 1946.
31. Comme Paulette Nardal le souligne dans « Au sujet de l'assimilation », publié dans son journal martiniquais, *La Femme dans la Cité* (no 19).
32. *Journal officiel de la République française. Annales de l'Assemblée nationale constituante*, 1^{re} séance du 12 mars 1946, p. 659-662. Repris en quatre parties dans *Justice*, les 6, 10, 13 et 17 avril 1946.
33. *Journal officiel de la République française. Annales de l'Assemblée nationale constituante*, 1^{re} séance du 14 mars 1946, p. 752, 757, 760, 761.
34. « L'assimilation votée le 13 mars par La Constituante », *Justice*, 16 mars 1946.
35. « Le régime législatif des départements d'outre-mer est le même que celui des départements métropolitains, sauf exceptions déterminées par la loi. » Constitution du 27 octobre 1947, article 73.
36. *Journal officiel de la République française. Annales de l'Assemblée nationale constituante*, 2^e séance du 11 avril 1946, p. 1718-1720. Reproduit dans *Justice* en deux parties, les 1^{er} et 4 mai 1946, sous le titre : « À l'Assemblée nationale constituante, dans une brillante intervention, Aimé Césaire a dit les raisons pour lesquelles les Antillais donnent leur adhésion à la Constitution », et : « Césaire défend le principe d'une seule Assemblée élue au suffrage universel et combat les partis réactionnaires qui veulent faire revivre le Sénat ».
37. « Contre la vie chère », *Justice*, 25 mai 1946.

38. *Journal officiel de la République française. Annales de l'Assemblée nationale constituante*, 2^e séance du 18 septembre 1946, p. 3795-3797.
39. *Justice*, 23 octobre 1946.
40. *Le Monde* du 24 mai 1947 les énumère : « [...] ouverture du scrutin avant l'heure officielle, bureaux de vote irréguliers, menaces de mort, voies de fait, etc. À Fort-de-France, la grande majorité des électeurs a voté sans justification d'identité, de sorte qu'ont pris part au scrutin des personnes se trouvant en France ou en Afrique, des morts, des condamnés en cours de peine. Un jeune homme de dix-huit ans a voté avec la carte d'une femme de soixante-dix-huit ans. Au Carbet l'urne a été ouverte pendant le scrutin par le président, qui y a introduit 700 enveloppes et a offert au représentant d'une liste concurrente, pour acheter son silence, de lui accorder 300 suffrages supplémentaires. Dans ces conditions il n'est pas étonnant qu'au dépouillement on ait trouvé, presque partout, beaucoup plus d'enveloppes que de votants, et comme, bien souvent, les feuilles de pointage sont incomplètes ou manquent, il est impossible de contrôler et de rectifier. »
41. « Wifredo Lam et les Antilles », *Cahiers d'Art*, 4^e trimestre 1946.
42. Passionnés par les conférences données par Breton à Port-au-Prince au moment de l'inauguration de l'Institut français (en décembre 1945), de jeunes Haïtiens – dont René Depestre et Jacques Stephen Alexis – avaient en effet publié un numéro spécial de leur journal, *La Ruche*, en hommage au surréalisme. Le journal fut saisi et les rédacteurs inquiétés.
43. Ce restaurant situé 4, carrefour de l'Odéon a disparu.
44. Danielle Maurice, « Le musée vivant et le centenaire de l'abolition de l'esclavage : pour une reconnaissance des cultures africaines », *Conserveries mémorielles*, 1^{er} juin 2007.
45. *Soleil cou coupé* est alors annoncé chez Gallimard.
46. « Un poème inédit d'Aimé Césaire » [« Barbare »], *Le Musée vivant* (Association populaire des amis des musées), no 4, octobre 1947, p. 3 ; repris dans *Soleil cou coupé*, 1948, p. 112-113.
47. Lettres de Suzanne Césaire à André Breton. La première n'est pas datée. La seconde, qui suit de près la première, date du 13 juillet 1946 (site André Breton).
48. Madeleine Rousseau, « Wifredo Lam, peintre cubain », *Présence africaine*, no 4, 1948, p. 590-594.

II. 1947-1948 SOUS TENSION

1. *Journal officiel de la République française. Annales de l'Assemblée nationale constituante*, 1^{re} séance du 10 juillet 1947, p. 2895-2896, 2898.
2. Andreï Jdanov, « Intervention au 1^{er} congrès de l'Union des écrivains soviétiques », *Sur la littérature, la philosophie et la musique*, Les Éditions de la Nouvelle critique, 1950, p. 14-15.
3. *Le Surréalisme en 1947*, Catalogue de l'Exposition internationale du surréalisme. Maeght éditions, coll. « Pierre à feu », 1947. L'exposition se déroulera du 7 juillet au 30 septembre 1947.
4. « Couteaux midi », *ibid.*, p. 76-77 ; repris dans *Soleil cou coupé* en 1948.
5. La place du Champ de Mars entoure le Palais national de Port-au-Prince.
6. Lettre de Suzanne Césaire à Henri Seyrig du 4 juin 1947.
7. « Nos députés au service du pays. Inlassable activité de notre camarade CÉSAIRE

- en faveur de l'assimilation du Plan d'équipement de la S.I.M. », *Justice*, 24 avril 1947.
8. *Action*, no 134, 25 avril 1947 : « Ex-voto pour un naufrage » ; « Depuis Akkad, depuis Élam, depuis Sumer ». Césaire a certainement été inspiré par une exposition consacrée aux civilisations sumérienne, élamite, iranienne, assyrienne... du Louvre, dont *Le Musée vivant* rend compte en octobre 1947.
9. *La Revue internationale*, no 15, mai 1947 : « Magique » ; « Calme » ; « Cheval » (dédié à Pierre Loeb).
10. Alain Gheerbrant édite aussi Georges Bataille, Antonin Artaud, Jacques Vaché, Henri Pichette ou Benjamin Péret.
11. Voir Alain Gheerbrant et Léon Aichelbaum, *K éditeur*, Cognac, Le Temps qu'il fait, 1991.
12. Alain Gheerbrant, *L'Expédition Orénoque Amazone*, Gallimard, 1952, édition en poche sous le titre *Orénoque-Amazone (1948-1950)*, Gallimard/Folio essais, 1993 ; Alain Gheerbrant et Jean Chevalier (dir.), *Dictionnaire des symboles : mythes, rêves, coutumes, gestes, formes, figures, couleurs, nombres*, Robert Laffont, 1969.
13. « *Niam n'goura* ou les raisons d'être de *Présence africaine* », *Présence africaine*, no 1, novembre-décembre 1947, p. 7-14.
14. « Alioune Diop, le cénobite de la culture noire », dans *Hommage à Alioune Diop*, Rome, édition des amis italiens de *Présence africaine*, [1977], p. 17-36.
15. « Alioune Diop ou la primauté du spirituel », dans *Hommage à Alioune Diop*, op. cit., p. 177-180.
16. Aliette Armel, *Michel Leiris*, Fayard, 1997, p. 460-461.
17. Emmanuel Mounier, *L'Éveil de l'Afrique noire*, Seuil, 1948.
18. Philippe Verdin, *Alioune Diop, le Socrate noir*, Lethielleux, 2011.
19. Hubert Juin, « Aimé Césaire, poète de la Liberté », *Présence africaine*, no 4, 1948, p. 564-575.
20. Commission créée le 8 février 1947. Voir Jean-Luc Mayaud, « Le centenaire de la révolution de 1848 en France : unité et éclatement », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, no 14, 1997.
21. *Justice*, 26 avril 1947.
22. Lettre de Pierre Loeb à Pablo Picasso, 9 septembre 1947. Archives Picasso.
23. Archives Picasso.
24. *La Paix*, 7 janvier 1948.
25. *Journal officiel de la République française. Débats parlementaires. Assemblée nationale* [désormais *JOAN*], séance du 29 novembre 1947, p. 5345-5346.
26. *JOAN*, 2e séance du 29 décembre 1947, p. 6445.
27. Victor Schœlcher, *Esclavage et colonisation*, avant-propos de Charles-André Julien, introduction d'Aimé Césaire, Presses universitaires de France, 1948.
28. Simone Weil, *Écrits historiques et politiques*, vol. II, Gallimard, 1960, p. 368. Dans son étude destinée aux services de la France libre écrite à Londres en 1943, peu avant la mort de son auteur.
29. Hannah Arendt, *The Origins of Totalitarianism*, New York, Harcourt Brace & Co., 1951.
30. *La Flamme* (bulletin du Rassemblement pour le peuple français à la Martinique), 16-29 février 1948.
31. *JOAN*, séance du 16 mars 1948, p. 1731-1732.
32. Discours prononcés à la Sorbonne le 27 avril 1948 par Gaston Monnerville,

président du Conseil de la République, Léopold Sédar Senghor et Aimé Césaire, membres de l'Assemblée nationale, publiés dans *Commémoration du centenaire de l'abolition de l'esclavage*, avec une introduction d'Édouard Depreux, ancien ministre de l'Éducation nationale, Presses universitaires de France, « Collection du Centenaire de la Révolution de 1848 », 4^e trimestre 1948, plaquette brochée, p. 20-33.

33. *Justice*, 26 avril 1948.

34. « L'impossible contact », *Chemins du monde*, « Revue de liaison culturelle internationale » fondée par Jacques Viénot et dirigée par Jean Lambiotte, no 5-6, Éditions de Clermont, [juillet] 1948, p. 105-112.

35. Voir Georges Ngali, *Aimé Césaire, un homme à la recherche d'une patrie*, Présence africaine, (2^e éd., 1994), p. 212-213.

36. Une idée qui semble elle aussi empruntée à Simone Weil, qui écrivait dans son rapport de 1943 : « Or la colonisation, loin d'être l'occasion de contacts avec des civilisations orientales, comme ce fut le cas pour les Croisades, empêche de tels contacts. [...] Pour des Anglais vivant en Inde, pour les Français vivant en Indochine, le milieu humain est constitué par les Blancs. Les indigènes font partie du décor. »

37. Robert Redfield, Ralph Linton et Melville J. Herskovits, « Memorandum for the Study of Acculturation », *American Anthropologist*, vol. 38, janvier-mars 1936, p. 149-152.

38. Traduit de l'espagnol par Jacques-François Bonaldi sous le titre *Controverse cubaine entre le tabac et le sucre : leurs contrastes agraires, économiques, historiques et sociaux, leur ethnographie et leur transculturation*. Version augmentée, avec une introduction de Bronislaw Malinowski, publiée en 2011 à Montréal (Canada) aux Éditions Mémoire d'encrier.

39. Lettre de Jacques Kober aux Éditions Gallimard du 12 novembre 1948. Archives Gallimard. En 1947, Kober avait participé à l'organisation de l'Exposition internationale du surréalisme à la Galerie d'Adrien Maeght, où il travaillait depuis 1945. Après avoir adhéré au Parti communiste en 1948, Kober crée les Éditions Réclame avec le peintre Jean Signovert et Pierre Golendorf.

40. *La Philosophie bantoue* de Placide Tempels est le premier livre publié par la maison d'édition Présence africaine, en 1949. L'ouvrage était d'abord paru à Élisabethville (Lubumbashi), en néerlandais.

41. Césaire l'avait invité dans une lettre du 13 février 1948 pour lui proposer de réaliser « un travail ethnographique » accompagné de « photographies pour l'illustrer ». Fonds Michel Leiris, LAS. Voir aussi Catherine Maubon, « Césaire, l'ami glorieux », *Francofonie*, no 61, 2011, p. 89-107.

42. Michel Leiris, « Perspectives culturelles aux Antilles françaises et en Haïti », *Politique étrangère*, no 4, 1949, p. 341-354.

43. Christine Laurière, « La Société des Américanistes de Paris : une société savante au service de l'américanisme », *Journal de la Société des américanistes*, 95-2, 2009.

44. Jean Benoist, qui, également encouragé par Césaire, étudiera les Antilles françaises à partir de 1956, indiquera d'expérience que l'anthropologue doit y inventer de nouvelles méthodes : « Sociétés en genèse, toujours au bord de nouvelles et incertaines synthèses, où coexistent des valeurs ailleurs contradictoires, les Antilles ne peuvent être sérieusement examinées qu'avec un nouveau regard qui ne cherche pas à réduire les contradictions pour accrocher les faits à un système rigide. » Voir Jean Benoist, « L'étude anthropologique des Antilles », *L'Archipel inachevé*, Montréal (Canada), Les Presses de l'université de Montréal, 1972, p. 51-52.

45. Photographies exposées à l'hôtel de Sully du 29 septembre au 27 décembre 2009 : *Denise Colomb aux Antilles. De la légende à la réalité, 1948-1958*. La photographie fera un autre reportage aux Antilles, en 1958, commandé par la

Compagnie générale transatlantique. Elle y retournera une dernière fois en 1993, à l'âge de quatre-vingt-onze ans pour y présenter une rétrospective de son travail au Musée d'histoire et d'ethnographie de Fort-de-France.

46. Michel Leiris, *Journal, 1922-1989*, édition établie, présentée et annotée par Jean Jamin, Gallimard, 1992, 12 janvier 1948, p. 446. Leiris est alors à Blida, en Algérie.

47. *Ibid.*, p. 452.

48. Lettre de Pierre Trouillé au directeur du Musée de l'Homme du 19 mars 1949, citée par Aliette Armel, *Michel Leiris, op. cit.*, p. 492. Denise Colomb au comportement « inspiré d'une parfaite neutralité » continue pour sa part à bénéficier des services préfectoraux.

49. Métraux y restera jusqu'en août 1949. De l'aveu même de Métraux, cette expérience ne sera pas un succès. Voir Alfred Métraux, « Croyances et pratiques magiques dans la vallée de Marbial, Haïti », *Journal de la Société des américanistes*, tome 42, 1953, p. 135-198 ; Christine Laurière, « D'une île à l'autre. Alfred Métraux en Haïti », *Gradhiva*, revue d'histoire et d'archives de l'anthropologie, Musée du quai Branly, 2005, p. 181-207.

50. « La sculpture africaine » ; « Message de l'Afrique » ; « Antilles et poésie des carrefours ».

51. Michel Leiris, « Sacrifice d'un taureau chez le Hougan Jo Pierre-Gilles », *Présence africaine*, no 12 « Haïti. Poètes noirs », 1951, p. 22-36.

52. Michel Leiris, « Perspectives culturelles aux Antilles françaises et en Haïti », art. cité.

53. *Les Temps Modernes*, no 52, février 1950.

54. Conférence de Michel Leiris adaptée pour sa publication sous le titre « L'ethnologue devant le colonialisme », dans *Les Temps Modernes*, no 58, août 1950, p. 357-374. Texte repris dans *Cinq études d'ethnologie*, Denoël, 1969.

55. Entre-temps, sa liaison avec l'institutrice guadeloupéenne Michèle Lacrosil – qui a séjourné chez les Leiris entre décembre 1948 et janvier 1949 – lui permet amèrement d'en finir avec son fantasme relatif à la femme noire : « [...] (ce que je retiens de cette fille de couleur, c'est qu'elle n'a existé pour moi que le temps qu'il m'a fallu pour m'apercevoir qu'elle n'avait pas d'autre titre à cette existence que le fait d'être une fille "de couleur") », *Journal, op. cit.*, 16 avril 1949, p. 472. Le premier roman de Michèle Lacrosil, *Sapotille et le serin d'argile*, sortira chez Gallimard en 1960.

56. Métraux travaille à l'Unesco où il dirige le Bureau des relations raciales.

57. *Le Musée vivant*, 12^e année, no 36-37, 1948.

58. Noël Ballif a confié certaines de ses archives au Musée du quai Branly. Jacques Dupond réalise *Au pays des Pygmées*, primé au 1^{er} congrès international du film d'ethnologie et de géographie humaine, organisé en 1947 par André Leroi-Gourhan. Cette expédition a inspiré le scénario d'une comédie de Jacques Becker, *Rendez-vous de juillet*, sortie en 1949, qui raconte l'histoire d'une bande d'amis qui décident d'organiser une expédition en Afrique. Daniel Gélén joue le rôle de Noël Ballif.

59. Pour la généalogie du film ethnographique en France, voir Alice Gallois, « Le cinéma au Musée de l'Homme : la construction d'un patrimoine, l'invention d'une culture ? », *Journal des anthropologues*, no 134-135, p. 375-392 et no 136-137, p. 373-387, 2013-2014 ; ou Damien Mottier, « Filmer : une question d'ethnographie », *Entrelacs*, Laboratoire de recherche en audiovisuel de l'université Jean-Jaurès, Toulouse 2, 2016.

60. Lehérissey réalise deux documentaires : *La Montagne est verte*, un hommage grandiloquent à Victor Schoelcher, et *Chère Martinique* que je n'ai pas vu. Ballif se

plaint à la maison de production non seulement du caractère de Lehérissey, mais aussi du fait qu'il lui vole ses images.

61. Voir notamment « Chez ces Messieurs de la Martinique », *Connaissance du Monde*, no 10, 1^{er} trimestre 1948 ; « Saint-Pierre et la Martinique », *Sciences et Voyages*, 1952. Ballif signe également une série de reportages, sous le titre « Croisière aux Antilles », pour le journal *Ce soir*.

62. Anne Philipe réalisera de nombreux documentaires, travaillera avec Jean Rouch et participera activement aux travaux du Comité du film ethnographique français (créé en décembre 1952 dans la salle du cinéma du Musée de l'Homme).

63. *Les Plus Beaux Écrits de l'Union française et du Maghreb*, présentés par Mohamed el-Kholti, Léopold Cédar [Sédar] Senghor, Pierre Do Dinh, Albert Rakoto Ratsimamanga, Édouard Ralajmihiatra [Ralaimihoatra], La Colombe, Éditions du Vieux-Colombier, 1947.

64. La version augmentée de la conférence donnée par Sartre le 29 octobre 1945, devenue la « bible de l'existentialisme », sera vendue à plusieurs centaines de milliers d'exemplaires en quarante ans et traduite en dix-huit langues, voir Annie Cohen-Solal, *Jean-Paul Sartre*, Gallimard, 1991, p. 374.

65. *Ibid.*, p. 382.

66. Sartre préfacera également l'édition du dernier ouvrage de Frantz Fanon, *Les Damnés de la terre* (sorti chez Maspero en 1961), *Portrait du colonisé* d'Albert Memmi et *La Pensée politique de Lumumba*. Préfaces reprises dans *Situations V. Colonialisme et néocolonialisme*, Gallimard, 1964.

67. Voir « Retour des États-Unis. Ce que j'ai appris du problème noir », *Le Figaro*, les 16 juin et 30 juillet 1945 ; ou *La Putain respectueuse*, Gallimard, 1946.

III. LE COMMUNISME À L'ORDRE DU JOUR

1. « Sur la piste de Santa Fé. L'Amérique renie Lincoln pour la plume d'un général sudiste », *Les Lettres françaises*, no 250, 10 mars 1949.

2. Dominique Desanti, *Les Staliniens : 1944-1956. Une expérience politique*, Fayard, 1975, p. 111.

3. Dominique Desanti, *Nous avons choisi la paix*, Seghers, 1949.

4. Jdanov mourra le 31 août 1948, quelques jours après le coup d'éclat de son zélateur.

5. Dominique Desanti, *Les Staliniens : 1944-1956. Une expérience politique*, *op. cit.*, p. 115.

6. Texte intégral, collection particulière. Le dernier tiers du discours est publié par Dominique Desanti, « Rencontres à Wrocław », *Action*, 1-7 septembre 1948.

7. Hughes avait écrit un éditorial et un poème parus dans la revue *Our Word*, en octobre 1947, à propos du *Freedom Train*, un train destiné à renforcer la conscience patriotique américaine par une exposition itinérante et des conférences conçues par l'*American Heritage Foundation*, institution créée pour l'occasion. De nombreuses villes prirent des mesures de *desegregation* pendant ces manifestations. Voir Greg Bradsher, « The Freedom Train and the Contagion of Liberty, 1947-1949 » : <https://rediscovering-black-history.blogs.archives.gov/2017/09/19/the-freedom-train-and-the-contagion-of-liberty-1947-1949/>

8. Dominique Desanti, *Nous avons choisi la paix*, *op. cit.*, p. 147.

9. Pierre Daix, *Pablo Picasso*, Hachette, 2009, p. 449.

10. « Varsovie », poème daté du 30 août 1948 et publié dans *Action*, no 206, 8-14 septembre 1948.

11. Dominique Desanti, *Nous avons choisi la paix*, op. cit., p. 70.

12. Archives Picasso.

13. Lettre de Queneau à Césaire du 25 novembre 1948, archives Gallimard.

14. D'abord dans la maison du graveur Louis Fort, puis à la Villa La Galloise. Le village, alors modeste et communiste, vit principalement de la production de céramique et d'essence de fleur d'oranger (le néroli).

15. Pour une présentation complète des gravures, voir Brigitte Baer, *Picasso peintre-graveur*, Berne, Éditions Kornfeld, 1988, p. 113-125.

16. Brigitte Baer, *Picasso, gravures, 1900-1942*, catalogue de l'exposition au Musée Picasso (Paris, 29 octobre 1996-20 janvier 1997), Réunion des musées nationaux, 1996.

17. La plaque est recouverte d'une fine couche de résine puis légèrement chauffée. Le dessin est exécuté au pinceau ou à la plume avec un mélange d'eau sucrée, de gomme et de pigments. Une fois sèche, la plaque est recouverte de vernis puis plongée dans un bain d'eau chaude qui fait fondre le sucre et soulève le vernis où il y a du sucre. Le dessin est donc mis à nu. La plaque est ensuite plongée dans un bain d'acide qui mord le métal.

18. Le 2 novembre 1948, Jacqueline Apollinaire avait écrit à Picasso pour relancer le projet d'un monument, qui s'érigerait à Saint-Germain-des-Prés. Picasso dessine alors deux portraits d'Apollinaire couronné de feuilles de laurier. Il en conserve un et offre le second à Aragon, pour le numéro de *Les Lettres françaises* du 11 novembre 1948, consacré à Apollinaire. Voir Brigitte Léal, « Portrait d'Apollinaire », dans *Une nouvelle dation*, Réunion des musées nationaux, 1990, p. 172-73.

19. *Le Bestiaire* ou *Cortège d'Orphée* est le premier recueil de poèmes publié par Guillaume Apollinaire, en 1911, à Paris, chez Deplanche. Marie Laurencin écrit dans *Les Carnets des nuits* (Genève, Pierre Cailler, 1956, p. 40 [Éditions de la nouvelle revue Belgique en 1942]) : « Tout son Bestiaire a été écrit pour faire plaisir à Picasso, qui devait l'illustrer avec des dessins à la plume d'un seul trait et Guillaume a énormément travaillé ces quatrains en dessinant toujours l'animal. » Finalement, il sera illustré par Raoul Dufy.

20. Il s'agit également du titre d'un roman de Philippe Soupault où l'héroïne, Françoise Malice, est sur le point de s'embarquer pour l'Afrique (Au sans pareil, 1926). En 1947, sous le pseudonyme de « Brun », Éluard avait fait paraître chez Seghers un court recueil intitulé *Corps mémorable* : sept poèmes composés « comme d'un cœur enragé », un an après la mort subite de Nusch. Sa couverture sera illustrée par Picasso pour sa version de 1957.

21. L'« omphalos », littéralement « le nombril », est aussi une pierre conique située dans le temple d'Apollon, à Delphes : centre du monde et symbole de fécondité.

22. « Ce que Renan n'a pas prévu », *Les Lettres françaises*, 17 février 1949.

23. « Salut des délégués étrangers », *Justice*, 24 mars 1949.

24. « Congrès mondial des partisans de la paix », *Bulletin de liaison*, no 3, 24 mars 1949.

25. « *Put'narodov – put'mira* » [« La voie du peuple est la voie de la paix »], *Ogonek*, Moscou, vol. 27, no 18, 1949, p. 7. (Ma traduction de la version en langue anglaise du texte communiqué par Keith Owen Tribble à Thomas Hale.)

26. Le Mouvement des citoyens du monde, créé par un ancien pilote de l'US Air force, Gary Davis, est en effet soutenu par Breton, mais surtout par Camus (avec Paulhan, Vercors, Mounier...). Il sera vite abandonné par les intellectuels français, en

raison notamment du caractère imprévisible et exalté de son promoteur.

27. « La guerre qu'ils veulent nous faire, c'est la guerre au printemps », *L'Humanité*, 27 avril 1949.

28. Entretien avec l'auteur.

29. « Le temps de la liberté », *L'Humanité*, 10 février 1950. Repris dans *Ferrements*, 1960, p. 59-60.

30. À la fin d'un article du député malien Mamadou Konaté et d'Antoine Dirlan intitulé « Nasu volju ne slomit » [« Ne brisez pas notre volonté »], le 15 mars 1950. Il sera repris dans *Narody mira. Etnograficeskie ocerki* [Peuples du monde. Études ethnographiques], *Narody Afriki* [Les Peuples de l'Afrique], ouvrage coordonné par Dmitri Olderoge, Ivan Potekhin et Sergueï Tolstov, Moscou, S.P. Tostoj, Institut Etnografii, Akademii Nauk, 1954, p. 337. Lors de l'édition allemande de cet ouvrage à Berlin-Est (*Die Völker Afrikas : Ihre Vergangenheit und Gegenwart*), en 1961, le texte de Césaire sera supprimé.

31. Du 2 au 6 avril 1950, juste après le lancement de l'Appel de Stockholm.

32. « La lutte pour l'indépendance nationale et pour la paix – Rapport du Comité central au XII^e congrès du Parti communiste français », *L'Humanité*, 3 avril 1950.

33. « Maurice Thorez parle », *L'Humanité*, 7 avril 1950.

34. Lyssenko s'était opposé aux thèses génétiques de Mendel et à la sélection naturelle de Darwin, jugées réactionnaires et contrevenant au matérialisme dialectique. Voir Jean-Toussaint Desanti et Gérard Vassails, « Science bourgeoise et science prolétarienne », *La Nouvelle Critique*, juillet-août 1949, p. 32-51.

35. Voir Ernpeter Ruhe, *Une œuvre mobile – Aimé Césaire dans les pays germanophones (1950-2015)*, Würzburg, Königshausen & Neumann, 2015.

36. Publié d'abord sous le titre « Colombes bruissement du sang », *Leitmotiv* (Santiago du Chili), no 2-3, décembre 1943, janvier 1944 ; « Soleil serpent », *Hémisphères* (New York), no 4, 1944, p. 27-28 ; *Les Armes miraculeuses*, 1946, p. 25-26.

37. Les citations de Bosquet sont empruntées à Ernpeter Ruhe, *Une œuvre mobile – Aimé Césaire dans les pays germanophones (1950-2015)*, op. cit.

38. *JOAN*, 27 janvier 1949, p. 197.

39. Le 22 février, il avait déposé un amendement avec son collègue guadeloupéen Rosan Girard, contre le report de la date des élections cantonales dans les départements d'outre-mer et le redécoupage des cantons.

40. *JOAN*, 1^{re} séance du 11 juillet 1949, p. 4569-4571.

41. *JOAN*, 2^e séance du 30 juillet 1949, p. 5574-5575.

42. Damas remplace René Jadfard qui avait été élu en novembre 1946, en se présentant contre Gaston Monnerville. L'élection de René Jadfard avait été validée tardivement, en raison de nombreuses irrégularités. Il meurt dans un accident d'hydravion, dans la nuit du samedi 8 au dimanche 9 novembre 1947. Le 4 janvier 1948, Léon Gontran Damas est élu député de la Guyane. Il bat Édouard Gaumont, candidat soutenu par Gaston Monnerville. Il ne sera pas réélu en juin 1951 ni élu à nouveau en janvier 1956.

43. *Justice*, 29 septembre 1949.

44. « 2 octobre », poème vendu pour le secours aux familles des victimes de la répression policière du 2 octobre 1949, Fort-de-France, Imprimerie nouvelle [s.d.], repris sous le titre « Hors des jours étrangers », *Les Temps modernes*, no 52, février 1950, p. 1368 ; *Ferrements*, 1960, p. 81-82.

45. *JOAN*, 3^e séance du 15 mars 1950, p. 2075-2079.

46. La Commission des Caraïbes commence ses travaux à Fort-de-France le 26 juin

1950. Elle est composée de représentants des gouvernements des États-Unis, de la Grande-Bretagne, de la Hollande, et de la France, qui cherchent à industrialiser leurs colonies caribéennes. Un projet de fédération ou d'union des petites Antilles serait promu par les Américains.

47. Zone du littoral réputé inconstructible, appartenant au domaine public : « La population de Fort-de-France ne cessant d'augmenter chaque jour, le prix des loyers ne cessant par ailleurs de croître, des masses de plus en plus considérables de pauvres gens se réfugièrent sur la zone des cinquante pas géométriques, où de véritables "bidonvilles" ne tardèrent pas à faire leur apparition. » Lettre de Césaire adressée le 13 septembre 1950 au préfet de la Martinique : « Césaire a demandé le maintien sur les lieux des occupants », *Justice*, 21 septembre 1950.

48. René Depestre, *Végétations de clarté*, Seghers, 1951, p. 9-12.

IV. RETOURS À LA MARTINIQUE

1. *Justice*, 26 octobre 1950.

2. Fonds Michel Leiris, LAS.

3. *Id.*

4. Voir Édouard Delépine, « Le Parti communiste et le mouvement ouvrier à la Martinique de 1945 à nos jours », *Historial Antillais*, vol. VI, 1979, p. 218-221.

5. « Non, Messieurs, la féodalité martiniquaise n'est pas au-dessus des lois de la République » (15 mars 1951), « Tenir le dernier quart d'heure » (5 avril 1951), « Plus que jamais, front uni contre le colonialisme » (28 juin 1951), etc.

6. « Le fou, la bombe et la volonté des peuples » (7 décembre 1950), « Guerre ou paix » (14 décembre 1950), « Les chances de la paix » (21 décembre 1950), etc.

7. « À propos de l'appel pour un pacte des cinq grands. Un appel de Aimé Césaire, membre du Conseil Mondial de la Paix », *Justice*, 27 décembre 1951.

8. En novembre 1951, Césaire dépose avec Bissol un projet de loi relatif au calcul de la rémunération des fonctionnaires des départements d'outre-mer.

9. Le 23 février 1951, par le journal *Le Sportif*.

10. « Front unique contre le racisme et le colonialisme », *Justice*, 1er mars 1951.

11. Michel Leiris, *Contacts de civilisation en Martinique et en Guadeloupe*, Gallimard et Unesco, 1955, p. 175-176.

12. « Discours d'inauguration de la place de l'Abbé-Grégoire à Fort-de-France (Martinique) à l'occasion du bicentenaire de la naissance de l'illustre abolitionniste (1750-1950) », Fort-de-France, Imprimerie du Courier, [s. d.].

13. Sous le Directoire, entre l'automne 1797 et le printemps 1799, la Société des Amis des Noirs s'est réunie chez François Xavier Lanthenas (ex-conventionnel girondin, ex-député au Conseil des Cinq-Cents). Son objectif depuis sa fondation en 1788 était l'abolition de l'esclavage.

14. Publié à Paris en 1808 chez Maradan, libraire. Auparavant, Grégoire avait notamment écrit en décembre 1789 *Mémoire en faveur des gens de couleur ou sangs mêlés de Saint-Domingue, & des autres îles françaises de l'Amérique, adressé à l'Assemblée nationale*.

15. « Discours prononcé par Monsieur Aimé Césaire, député-maire de la Ville de Fort-de-France », *Hommage au Résistant inconnu Martiniquais*. Discours prononcés lors de la cérémonie du jeudi 5 juillet 1951, brochure publiée par le Comité de rapatriement du Résistant inconnu martiniquais, Fort-de-France, Imprimerie départementale.

16. Le jeune homme, vivant en Normandie, avait été requis au titre du Service du travail obligatoire pour travailler à la construction du mur de l'Atlantique au sein de l'Organisation Todt. Ses camarades de chantier l'avaient surnommé « Blanchette ». Il fut tué sur la route reliant Saint-Lô à Coutances, le 17 juin 1945, alors qu'il avait tiré sur une voiture d'officiers allemands qui quittaient les lieux. Voir Les Amis de la Fondation de la Résistance, <https://www.memoresist.org/resistant/le-martiniquais-inconnu>

17. Lettre citée par Aliette Armel, *Michel Leiris*, op. cit., p. 516.

18. Fonds Michel Leiris, LAS.

19. Michel Leiris, *Contacts de civilisation en Martinique et en Guadeloupe*, op. cit., p. 8 : « Aux observations rassemblées au cours de ce premier voyage [du 26 juillet au 13 novembre 1948] s'adjoint la masse plus importante des notes d'enquête et autres documents recueillis, du 21 mars au 21 juillet 1952, en Martinique, en Guadeloupe et dans les principales dépendances de cette dernière, au cours du séjour que l'auteur y a fait, procédant – selon les termes d'un contrat conclu avec le Département des sciences sociales de l'Unesco – à "l'examen critique des moyens mis en œuvre en vue d'intégrer à la vie de la communauté nationale les groupes humains d'origine non européenne" établis aux Antilles françaises. Il était convenu que cette étude purement sociologique ne prendrait pas la forme d'une enquête administrative et serait menée en toute objectivité, abstraction faite de considérations d'ordre politique. »

20. *Ibid.*, p. 6 : « Il ne suffit pas de s'étonner que les descendants des esclaves libérés en 1848 soient devenus en trois générations des citoyens au même titre que les Normands, les Bourguignons ou les Picards, il faut encore examiner les étapes de cette transformation et, en étudiant la situation présente dans un esprit scientifique, évaluer la nature et l'étendue d'une telle assimilation. »

21. *Ibid.*, p. 9.

22. Lettre citée dans Aliette Armel, *Michel Leiris*, op. cit., p. 521.

23. Lettre des Maugée aux Leiris du 1^{er} décembre 1950. Fonds Michel Leiris, LAS.

24. Comme en témoigne une photographie publiée dans *Les Cahiers du patrimoine*, no 9, juillet-septembre 1990, pour illustrer un hommage rendu à Michel Leiris par René Suvelor, qui figure également sur la photographie.

25. Voir Danielle Bégot, « Aux origines de la patrimonialisation de la culture antillaise, la revue *Parallèles/Martinique*, Guadeloupe, 1964-1971 », dans *Sur les chemins de l'histoire antillaise. Mélanges offerts à Lucien Abénou*, Matoury (Guyane), Ibis Rouge Éditions, 2006. Jean Benoist lui rend hommage dans *Chronique d'un lieu de pensée*, Matoury (Guyane), Ibis Rouge Éditions, 2005.

26. Selon Aliette Armel, *Michel Leiris*, op. cit., p. 522.

27. Michel Leiris, *Contacts de civilisation en Martinique et en Guadeloupe*, op. cit., note 1, p. 149.

28. Traduit par Marc Logé sous le titre de *Youma, Roman martiniquais*, Mercure de France, 1937. Leiris précise : « un drame de Mme Suzanne Césaire très librement inspiré par la *Youma* de Lafcadio Hearn ».

29. Victor Hugo, *Actes et paroles. Pendant l'exil, 1852-1870*, Michel Lévy Frères, 1875.

30. L'événement est à l'initiative des instances communistes de l'île.

31. René Ménil, « Michel Leiris : un défenseur et un fondateur de notre identité », *Justice*, 11 octobre 1990. En hommage à Michel Leiris après son décès.

32. Francis et Ina ne sont les aînés que relativement aux plus jeunes, car les fils aînés sont Jacques et Jean-Paul Césaire.

33. Aliette Armel, *Michel Leiris*, op. cit., p. 548.

V. ZIGZAGS

1. « Tombeau de Paul Éluard », *Europe*, no 91-92, numéro consacré à Paul Éluard, juillet-août 1953, p. 198-200. On y trouve par ailleurs des textes de Michel Leiris, André Spire, Georges Sadoul, Claude Roy, Gaston Bachelard, Lucien Scheler, Vercors, Georges Ribemont-Dessaignes ou Léopold Sédar Senghor. Le poème sera repris dans *Ferments* avec de nombreuses modifications.
2. Essai publié à partir de juillet 1952 dans sa revue, *Les Temps Modernes*, juste après sa brouille avec Camus.
3. « Vienne, visage de l'espérance », *Justice*, 5 février 1953. Il rendra également compte du congrès lors d'une conférence à la Maison de la culture du Lamentin, le 20 février 1953, au moment de la campagne pour les municipales.
4. Jean-Paul Sartre, « Le congrès de Vienne », *Le Monde*, 1er janvier 1953.
5. Michel Leiris, *Fibrilles*, Gallimard, 1966, p. 91.
6. Michel Leiris, *Fourbis*, Gallimard, 1955, p. 176.
7. *Le Monde*, 19 décembre 1952.
8. « Pourquoi une partie de la délégation de la Section du Lamentin n'a pas assisté à la Conférence fédérale », *Justice*, 12 février 1953.
9. « Golos ostrova Martiniki » [La voix de l'île de la Martinique], *Literaturnaja gazeta* du 19 mars 1953. (Ma traduction est à partir d'une traduction en langue anglaise.)
10. « À Moscou Aimé Césaire est reçu par Maurice Thorez », *Justice*, 2 avril 1953.
11. L'égalité de traitement pour les accidentés du travail ; l'égalité des prestations familiales ; l'extension de la Sécurité sociale aux chômeurs ; une augmentation de la participation du gouvernement au financement de la Sécurité sociale ; les mesures à prendre pour satisfaire les demandes des ouvriers agricoles en grève à la Martinique, l'amélioration des infrastructures scolaires, etc.
12. *JOAN*, 1re séance du 26 mars 1954, p. 1316-1318.
13. *National Security Archive Electronic Briefing Book* no 4, <https://nsarchive2.gwu.edu/NSAEBB/NSAEBB4/index.html>
14. « Le colonialisme n'est pas mort », *La Nouvelle Critique*, no 51, janvier 1954, p. 11-29.
15. « Les classiques français de la fraternité humaine – L'abbé Raynal présenté par Aimé Césaire », *Droit et Liberté* (Contre le racisme et l'antisémitisme, pour la paix), no 135, juin 1954.
16. « Martinique, Guadeloupe, Réunion : Salutation présentée par Aimé Césaire, député » dans « Les travaux du Treizième Congrès du Parti communiste français d'Ivry, 3-7 juin 1954 », *Cahiers du communisme*, no 6-7, juin-juillet 1954, p. 959.
17. Publié dans *La Nouvelle Critique*, numéro hors série, juillet-août 1954.
18. *Le Monde*, 29 juin 1954.
19. Ruhe publie de nombreux exemples de ces explications fournies par Césaire à travers sa correspondance avec Jahn, dans « Mouvements césairiennes : le poète et son "introducuteur" Janheinz Jahn », *Palabres*, vol. IV, no 1, juillet 2001, p. 11-37.
20. Janheinz Jahn, *Schwarzer Orpheus : moderne Dichtung afrikanischer Völker beider Hemisphären*, Munich, Carl Hanser Verlag, 1954.
21. *Antologia di poeti negri*, Firenze, Parenti, 1954.
22. *Les Lettres*, no 19-20 : « Poésie vivante. Poèmes en prose », 2e trimestre 1954.
23. Louis Aragon, *Journal d'une poésie nationale*, Lyon, Les Écrivains Réunis/Armand

Le Henneuse éditeur, 1954.

24. *Les Lettres françaises*, 15 avril 1954.

25. « Réalisme socialiste et réalisme français », conférence prononcée à la Comédie des Champs-Élysées, à l'occasion de l'Exposition internationale, le 5 octobre 1937, publiée en mars 1938 dans *Europe*.

26. Sa position est conforme à la ligne du Parti communiste français qui doit lutter contre les accusations de « parti de l'étranger » inféodé à Moscou.

27. Introduction dans *Les Lettres*, no 19-20 : « Poésie vivante. Poèmes en prose », 2e trimestre 1954, p. 29.

28. « C'est le courage des hommes qui est démis », *ibid.*, p. 29-30 ; *Ferrements*, 1960, p. 46-47.

29. « Intimité marine », *ibid.*, p. 31-32 ; *Ferrements* 1960, p. 50.

30. « De mes haras », *ibid.*, p. 3 ; *Ferrements*, 1960, p. 48-49.

31. « Bucolique », *ibid.*, p. 32 ; *Ferrements*, 1960, p. 51.

32. *Sonnendolche. Lyrik von Den Antillen*, édition bilingue français/allemand, présentation et traduction de Janheinz Jahn, Heidelberg, Wolfgang Rothe, 1956.

33. « À l'Afrique », *Le Journal des poètes* (Bruxelles), no 7, septembre 1954, p. 12 ; repris sous le titre « Afrique », *Ferrements*, 1960, p. 79-80.

34. « À la mémoire d'un syndicaliste noir », *ibid.* ; *Ferrements*, 1960, p. 72-75. Dans la version initiale du poème, le nom « Crétinoir » est repris huit fois, parfois curieusement précédé du prénom « André » qui disparaîtra à partir de l'édition de *Ferrements*.

35. « C'est moi-même, terreur, c'est moi-même », *ibid.* ; *Ferrements*, 1960, p. 29-30.

36. *Le Monde*, 8 septembre 1954.

37. *Toussaint Louverture, La Révolution française et le problème colonial*, Club français du livre, coll. « Portraits de l'histoire », no 26, 1960 ; Présence Africaine, 1962.

38. Communiqué final de la conférence afro-asiatique de Bandoeng, 24 avril 1955.

39. *Cahiers du communisme*, septembre 1947.

40. Texte sans titre traduit en espagnol dans le catalogue de l'exposition de Wifredo Lam au Musée des beaux-arts de Caracas du 8 au 22 mai 1955, avec des contributions de Michel Leiris, d'Alejo Carpentier et de Pierre Mabille. Extrait cité d'après le manuscrit de Césaire publié par *Continents manuscrits*.

41. Lettre de Leiris à Paulhan du 6 janvier 1953, citée dans Aliette Armel, *Michel Leiris, op. cit.*, p. 537.

42. Maurice Nadeau, entretien avec Paul Aron et Éric Van der Schueren publié dans le numéro consacré à Leiris de la *Revue de l'Université de Bruxelles* en 1990, no 1-2, p. 16.

43. Pelorson-Belmont sera publié en revanche par Nadeau dans *La Quinzaine littéraire*, qui succédera à *Les Lettres nouvelles*.

44. Lettre de Césaire à Nadeau du 1er mars 1955, archives Maurice Nadeau.

45. « Vampire liminaire », *Les Lettres nouvelles*, no 27, mai 1955, p. 641 ; *Ferrements*, 1960, p. 32-33.

46. « Ferrements », *ibid.*, p. 643 ; *Ferrements*, 1960, p. 1.

47. « Entravistas con Aimé Césaire » [entretien avec René Depestre], *Casa de las Américas*, no 49, juillet-août 1968, p. 137-142.

48. Dans un numéro spécial consacré à la question « Où va l'Union française ? ».

49. Les titres des cinq derniers poèmes : « Va-t'en chien des nuits », « Des crocs »,

« Statue de Lafcadio Hearn », « Faveur des sèves », « Pour un gréviste assassiné » (déjà paru en 1948) sont édités en caractères typographiques différents de celui qui est adressé à Depestre : « Réponse à Depestre poète haïtien (Éléments d'un art poétique) ». Ils sont suivis de la note suivante : « Ces poèmes sont extraits de *Vampire liminaire*, recueil à paraître », titre aussi annoncé dans *Les Lettres nouvelles* de mai 1955.

50. « Réponse à Depestre poète haïtien (Éléments d'un art poétique) », *Présence africaine*, nouvelle série, no 1-2, avril-juillet 1955, p. 113-115. « Le Verbe marronner », dans *Œuvres complètes*, 1976, t. I, p. 299-301.

51. « Va-t'en chien des nuits », *Présence africaine*, no 1-2, nouvelle série, avril-juillet 1955, p. 116 ; *Ferrements*, 1960, p. 25.

52. « Des crocs » est le titre du deuxième poème de la série : *ibid.*, p. 117 ; *Ferrements*, 1960, p. 31.

53. « Statue de Lafcadio Hearn », *ibid.*, p. 118 ; *Ferrements*, 1960, p. 43-44.

54. Recueillis dans *Trois fois bel conte*, traduit de l'anglais par Serge Denis, Mercure de France, 1939.

55. « Faveur des sèves », *Présence africaine*, no 1-2, nouvelle série, avril-juillet 1955, p. 119 ; *Ferrements*, 1960, p. 61.

56. *Présence africaine* (nouvelle série), n° 4, octobre-novembre 1955 : Aimé Césaire, « Sur la poésie nationale » ; René Depestre, « Réponse à Aimé Césaire (Introduction à un art poétique haïtien) », « La suite du débat autour des conditions d'une poésie nationale chez les peuples noirs » ; *Présence africaine*, n° 5, décembre 1955-janvier 1956 : Petar Guberina, « Structure de la poésie noire d'expression française » ; Léopold Sédar Senghor, « Réponse » ; Gilbert Gratiant, « D'une poésie martiniquaise dite nationale » ; *Présence africaine* n° 6, février-mars 1956 : David Diop, « Contribution au débat sur la poésie nationale » ; Bernard Dadié, « Le fond importe plus » ; *Présence africaine*, n° 10, décembre 1956-janvier 1957 : Amadou Moustapha Wade, « Autour d'une poésie nationale » ; Georges Desportes, « Points de vue sur la poésie nationale », conclusion au « Débat autour des conditions d'une poésie nationale chez les peuples noirs ».

57. « Sur la poésie nationale », *ibid.*, p. 39-41.

58. Réponse de Depestre dans *Les Lettres françaises* du 16 juin 1955.

59. *Les Temps Modernes*, no 116, août 1955. C'est dans ce numéro que figure « Des Indiens et leur ethnographe », extrait de *Tristes tropiques*.

60. « Saison âpre », *ibid.*, p. 52 ; *Ferrements*, 1960, p. 42.

61. « Précepte », *ibid.*, p. 53 ; *Ferrements*, 1960, p. 54.

62. En application de l'article 51 de la Constitution : deux gouvernements renversés à la majorité absolue en moins de dix-huit mois ; le gouvernement de Pierre Mendès France avait été renversé le 5 février 1955.

63. Les résultats hexagonaux du 2 janvier 1956 montrent que, avec 144 députés, le Parti communiste améliore significativement son score précédent.

VI. INÉLUCTABLE RUPTURE

1. « Message sur l'état de l'Union », *Présence africaine* (nouvelle série), no 6, février-mars 1956, p. 119-120 ; repris sous le titre « ... sur l'état de l'Union », *Ferrements*, 1960, p. 76-78. En mai 1956, le poète cubain Nicolás Guillén publiera une « Élégie à Emmet Till », dans *Les Temps Modernes*.

2. Jason Parham, « Emmett Till's Murder : What Really Happened That Day in the Store ? », *The New York Times*, 27 janvier 2017.

3. Cheikh Anta Diop, *Nations nègres et culture : de l'Antiquité nègre égyptienne aux problèmes culturels de l'Afrique noire d'aujourd'hui*, Présence africaine, 1954 ; Aimé Césaire, *Discours sur le colonialisme*, version de 1955, p. 33-55.

4. Pour les méthodes très approximatives d'Anta Diop et la réception de ses théories, voir François-Xavier Fauvelle-Aymar, « Cheikh Anta Diop, ou l'africaniste malgré lui. Retour sur son influence dans les études africaines », dans Jean-Pierre Chrétien et Claude-Hélène Perrot, *Afrocentrismes. L'histoire des Africains entre Égypte et Amérique*, Karthala, 2010, p. 25-46. Le livre montre comment s'est propagé un « afrocentrisme » qui alimente le discours « décolonial » actuel.

5. Constantin-François Chassebœuf de La Giraudais, dit Volney, *Voyage en Syrie et en Égypte*, Volland et Dessenne, 1787, tome 1, p. 75 : « [...] les Égyptiens étaient de vrais nègres de l'espèce de tous les naturels d'Afrique ; et dès lors on explique comment leur sang, allié depuis plusieurs siècles à celui des Romains et des Grecs, a dû perdre l'intensité de sa première couleur, en conservant cependant l'empreinte de son moule original [...] ».

6. Johan Friedrich Blumenbach, *De generis humani varietate nativa*, Göttingen, Vandenhoeck et Ruprecht, 1775. Traduit en français par Frédéric Chardel en 1804, sous le titre *De l'unité du genre humain et de ses variétés*, Librairie Allut.

7. Henri Grégoire, *De la littérature des Nègres, ou recherches sur leurs facultés intellectuelles, leurs qualités morales et leur littérature, suivies de notices sur la vie et les ouvrages de Nègres qui se sont distingués dans les sciences, les lettres et les arts*, op. cit., p. 10-11.

8. <http://www.fxgpariscaraibe.com/article-10410258.html>

9. Voir Alain Froment, « Science et conscience : le combat ambigu de Cheikh Anta Diop », Actes du colloque « Les sciences hors d'Occident au XXe siècle », ORSTOM éditions, 1996, p. 321-341 ; ou l'ouvrage déjà cité *Afrocentrismes. L'histoire des Africains entre Égypte et Amérique*.

10. *Discours sur le colonialisme*, version de 1955, p. 47-54.

11. *Les Temps Modernes*, mars 1955. Caillois réplique en avril 1955 par « À propos de Diogène couché ». Lévi-Strauss répond par une « Mise au point ». Pour le détail de cette querelle, voir Emmanuelle Loyer, *Lévi-Strauss*, Flammarion, 2015, p. 404-409.

12. « À la suite de son article "Racismes en chaîne", notre collaborateur Yves Florenne a reçu de M. Aimé Césaire, député de la Martinique, la lettre que voici », *Le Monde*, 12 mai 1955.

13. Environ trente années plus tard, en septembre 1993, *Cahier d'un retour au pays natal* et *Discours sur le colonialisme* seront mis au programme des terminales littéraires par le ministre de l'Éducation nationale, François Bayrou. Pour être retirés l'année suivante, sous la pression de ceux qui, à l'instar d'un député UDF, Alain Griotteray, protesteront avec vigueur : « Si *Cahiers* [sic] d'un retour au pays natal est une œuvre reconnue pour ses qualités littéraires – les surréalistes s'en sont emparés – il en est tout autrement pour le *Discours sur le colonialisme*. » Il s'étonne qu'une « œuvre aussi résolument politique, qu'un pamphlet faisant l'apologie du communisme avec virulence, osant comparer nazisme et colonialisme [...] soit inscrit au programme de français des terminales. » Question au ministre de l'Éducation nationale, JOAN, 12 septembre 1994, p. 4540.

14. L'histoire détaillée de cette collaboration est analysée à travers leur correspondance par Ruhe, notamment dans Aimé Césaire et Janheinz Jahn. *Les débuts du théâtre césairien. La nouvelle version de « Et les chiens se taisaient »*, Würzburg, Königshausen & Neumann, 1990 ; et dans *Une œuvre mobile – Aimé Césaire dans les*

pays germanophones (1950-2015), Würzburg, Königshausen & Neumann, 2015.

15. *Sonnendolche / Poignards du soleil. Lyrik von Den Antillen*, op. cit.

16. Je remercie Thomas Leblé pour sa traduction.

17. Jahn avait écrit à Gallimard qu'il avait l'intention de traduire *Et les chiens se taisaient* dès le 14 février 1955.

18. Ernstpeter Ruhe, *Aimé Césaire et Janheinz Jahn. Les débuts du théâtre césairien*, op. cit., p. 13.

19. Janheinz Jahn, *Und die Hunde schwiegen, Tragödie von Aimé Césaire*, Emsdetten, Verlag Lechte, 1956.

20. Ernstpeter Ruhe, *Aimé Césaire et Janheinz Jahn, Les débuts du théâtre césairien*, op. cit., p. 21.

21. Ernstpeter Ruhe, *Une œuvre mobile – Aimé Césaire dans les pays germanophones (1950-2015)*, op. cit., p. 150.

22. Archives du PCF, citées par Alain Ruscio dans « Les communistes français et la guerre d'Algérie, 1956 », Actes des journées d'études organisées par les Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, les 29 et 30 novembre 2006 à Bobigny, Département de la Seine-Saint-Denis/Fondation Gabriel Péri/conseil général, 2007, p. 80.

23. *Ibid.*, p. 81.

24. *Ibid.*, p. 83.

25. Explication de vote par Waldeck Rochet dans *L'Humanité* du 26 octobre, *ibid.*, p. 87.

26. « La mort des colonies », *Les Temps Modernes*, no 123, mars-avril 1956, p. 1366-1370.

27. Daniel Guérin, *Ci-gît le colonialisme : Algérie, Inde, Indochine, Madagascar, Maroc, Palestine, Polynésie, Tunisie ; témoignage militant*, Berlin, De Gruyter Mouton, 1973, p. 96.

28. « Décolonisation pour les Antilles », *Présence africaine* (nouvelle série), no 7, avril-mai 1956, p. 7-12. Une version augmentée de l'article sera reprise comme préface à l'essai de Daniel Guérin, *Les Antilles décolonisées*, Présence africaine, 1956, p. 9-17.

29. Élaborée à partir du *British Caribbean Federation Act* de 1956, qui regroupe la plupart des possessions britanniques des Antilles. Cette Fédération aura une existence courte et mouvementée (de 1958 à 1962), mais les îles colonies britanniques deviendront indépendantes au fil du temps.

30. « Interview », *Trait d'union*, mai 1956, p. 17-18.

31. Par exemple, *Justice* publie le 23 février une lettre collective adressée au président de la commission du travail et de la Sécurité sociale à l'Assemblée nationale qui demande d'étudier l'extension et l'application aux départements d'outre-mer de la législation métropolitaine concernant les prestations familiales.

32. Claude Ezratty (Estier), dans *Le Monde* du 28 mars, compare les réactions de Thorez à celles des autres dirigeants communistes européens pour souligner les contrastes.

33. *JOAN*, 2^e séance du 13 mars 1956, p. 890-893.

34. L'idée des députés communistes est d'obtenir un véritable salaire minimum garanti. Voir *Justice*, 29 mars et 12 avril 1956 : lettre adressée au ministre de l'Agriculture par Césaire, Girard, Vergès, Mondon et Besset, publiée en deux parties, à la suite d'une audience qu'il leur avait accordée.

35. *JOAN*, 1^{re} séance du 19 juin 1956, p. 2714-2715.

36. *Le Monde*, 20 juin 1956.
37. Publié dans *Le Monde* du 9 juillet 1956.
38. *Le Monde*, 19 juillet 1956.
39. « Culture et colonisation », *Présence africaine*, nouvelle série, no 8-10, juin-novembre 1956, p. 190-205.
40. *JOAN*, séance du 23 octobre 1956, p. 4278.
41. Assemblée nationale : « Modification aux listes électorales des membres des groupes : Groupe communiste (143 membres au lieu de 144) supprimer le nom de M. Césaire. », *JOAN*, 24 octobre 1956, p. 4294.
42. « Lettre à Maurice Thorez », *Justice*, 1er et 8 novembre 1956, sous le titre : « La lettre de démission de Césaire » et dans *Présence africaine*, avant-propos d'Alioune Diop, 4e trimestre 1956.
43. *Le Monde*, 19 octobre ; « 17 octobre 1956, M. Tristan Tzara se plaint de n'avoir pu parler des événements de Hongrie dans la presse communiste française » ; 22 octobre, « Le PC français s'en prend au bureau de presse hongrois à propos de l'interview de Tristan Tzara » ; 23 octobre, « Étonnement en Hongrie devant la réaction des communistes français aux déclarations de M. Tzara ».
44. *Le Monde*, 25 octobre 1956.
45. En 1949, il avait été destitué du poste de secrétaire général du POUP pour « déviationnisme et nationalisme, » et exclu du Parti. Emprisonné de 1951 à 1954, il est libéré.
46. David Alliot, « *Le communisme est à l'ordre du jour* », Aimé Césaire et le PCF, de l'engagement à la rupture (1935-1957), op. cit.
47. *Justice*, 1er novembre 1956.
48. « Réactions françaises », *Le Monde*, 26 octobre 1956.
49. Lettre publiée le 29 octobre dans *L'Humanité* et le 1er novembre dans *Justice*.
50. Publié dans *L'Humanité* du 2 novembre, repris dans *Justice*, le 22 novembre.
51. Marc Ferro, 1956, *Suez*, Bruxelles, Complexe, coll. « La mémoire du siècle », 1982.
52. *Le Monde* du 7 et du 22 novembre 1956.
53. Jeannine Verdès-Leroux, *Au Service du Parti, Le Parti communiste, les intellectuels et la culture, 1944-1956*, Fayard, 1983.
54. *L'Express*, 9 novembre 1956.
55. *Les Lettres nouvelles*, no 49, mai 1957, p. 791-793. Appel signé aussi par Antelme, Bataille, Breton, Leiris, Mascolo...
56. Pierre Alier en est le président, assisté par Aristide Maugée (vice-président), Georges Théodore (trésorier), Félix Cordemy, Léonce Edmond, Ernest Dogué et Albert Joyau.
57. Discours à la Maison du Sport. Repris dans *Lettre à Maurice Thorez, 24 octobre 1956*, p. 9-21, [suivi de] *Discours à la Maison du Sport, 22 novembre 1956*, p. 23-58, [précédé de] « Rassembler tous les Martiniquais pour mener le combat de notre survie » par Pierre Alier, p. 3-6. Brochure éditée par le Parti progressiste martiniquais, Fort-de-France, novembre 1990.
58. Selon le titre d'un article très peu amène du numéro de *Justice* du 29 novembre : « Le discours de Césaire ou 2 heures d'anti-communisme ». Le journal évalue aussi l'audience à 10 000 personnes, d'autres sources en annoncent le double.

VII. REBOND CHAOTIQUE

1. *Le Monde*, 14 janvier 1957.
2. JOAN, 1^{re} séance du 6 juillet 1957, p. 3348-3349.
3. « Pour la transformation de la Martinique en région dans le cadre d'une Union française fédérée », brochure éditée par le Parti progressiste martiniquais, Fort-de-France, Imprimerie Bezaudin, 1958.
4. Elle regroupe l'ensemble des colonies britanniques de la Caraïbe, exception faite des îles Vierges britanniques, du Honduras britannique (Belize) et de la Guyane britannique (Guyana). Le Premier ministre de la Fédération est le Barbadien Grantley Adams. Cette organisation sera dissoute le 31 mai 1962, au moment où la Jamaïque et Trinidad sont sur le point d'accéder à l'indépendance.
5. Fonds Michel Leiris, LAS.
6. « Pour la défense de la République. L'action du P. P. M. », *Le Progressiste*, 31 mai 1958.
7. « Billet de Paris. Charles l'Équivoque », *Le Progressiste*, 28 juin 1958.
8. « Le fil d'Ariane », *Le Progressiste*, 12 juillet 1958.
9. « M. Senghor oppose aux projets fédéraux l'idée d'un "Commonwealth français" », *Le Monde*, 28 juillet 1958.
10. « Une occasion manquée... », *Le Progressiste*, 9 août 1958.
11. « Télégramme », *ibid.*
12. « Les parias de l'Empire », *Le Progressiste*, 16 août 1958.
13. *Le Monde*, 5 septembre 1958.
14. « Et d'abord, de quoi s'agit-il », *Le Progressiste*, 6 septembre 1958.
15. *Le Populaire*, 17 septembre 1958.
16. D'après Victor Sablé, *Mémoire d'un Foyalais*, Maisonneuve et Larose, 1993.
17. Sylvain Mary, « Renseignement, propagande et réseaux gaullistes outre-mer. Jacques Foccart et les Antilles-Guyane sous la IV^e République », *Histoire, économie & société*, 34^e année, avril 2015, p. 110-122. Foccart avait, dès le printemps 1947, été chargé par les instances nationales du RPF d'implanter le parti aux Antilles et en Guyane, en raison d'origines familiales antillaises et de ses activités commerciales à la tête d'une société d'import-export.
18. Malraux a d'abord séjourné à la Guadeloupe. Il rejoint la Martinique le mercredi 17, puis se rendra en Guyane, le vendredi 19.
19. « Le voyage du ministre M. André Malraux à la Martinique. Discours de M. Aimé Césaire », *Le Progressiste*, 27 septembre 1958.
20. « Tenir le pas gagné... », *ibid.*
21. « Dire notre désaccord », *Le Progressiste*, 31 janvier 1959.
22. Déclaration de Léopold Sédar Senghor, *Le Monde*, 3 janvier 1959.
23. « Mémorial de Louis Delgrès », *Le Progressiste* du 7 février 1959, version qui sera modifiée pour *Ferremets*.
24. Pour le contexte politique dans lequel la mémoire de Delgrès est utilisée, voir Léo Élisabeth, « Le référendum de 1958 à la Martinique », *Outre-mers*, no 358-359, 1^{er} semestre 2008, p. 107-131.
25. Voir Frédéric Régent, *Eslavage, métissage, liberté, La Révolution française en Guadeloupe*, Grasset, 2004.
26. Contrairement à ce qu'écrit Oruno Lara dans *La Guadeloupe physique, économique,*

agricole, commerciale, financière, politique et sociale, de la découverte à nos jours (1492-1900), Nouvelle librairie universelle, 1921, p. 126. L'ouvrage a contribué aussi à la légende de Delgrès.

27. Jean-François Niort et Jérémy Richard, « À propos de la découverte de l'arrêté consulaire du 16 juillet 1802 et du rétablissement de l'ancien ordre colonial (spécialement de l'esclavage) à la Guadeloupe », *Bulletin de la Société d'histoire de la Guadeloupe*, no 152, janvier-avril 2009, p. 31-59. Sans avoir eu connaissance de l'arrêté consulaire, Richepance prend de son côté, le 17 juillet 1802, un arrêté qui va dans le même sens.

28. Auguste Lacour, *Histoire de la Guadeloupe*, Basse-Terre (Guadeloupe), Imprimerie du Gouvernement, 1855-1858.

29. Frédéric Régent, *Esclavage, métissage, liberté, La Révolution française en Guadeloupe*, op. cit., p. 413.

30. Instructions de Napoléon à Richepance citées par Léo Élisabeth dans « Déportés des petites Antilles françaises, 1801-1803 », contribution à l'ouvrage collectif *Rétablissement de l'esclavage dans les colonies françaises, Aux origines d'Haïti*, dirigé par Yves Bénot et Marcel Dorigny, Maisonneuve et Larose, 2003, p. 72.

31. Guy Tirolien, « La mort de Delgrès », *Balles d'or*, Présence africaine, 1961 ; Sonny Rupaïre, « Matouba », *Cette igname brisée qu'est ma terre natale ou Gran parade ti cou-baton*, Éditions Parabole, 1971 ; Alejo Carpentier, qui avait pris la révolution haïtienne comme cadre d'*El reino de este mundo* (1949), à travers le personnage non pas de Toussaint mais de Ti Noël, s'intéressera plus précisément à Victor Hugues et aux événements guadeloupéens dans *El siglo de las lucas* (1962) ; ses deux romans étant traduits pour Gallimard par le compagnon de *Tropiques*, René L. F. Durand (*Le Royaume de ce monde* et *Le Siècle des Lumières*). Le mythe n'a cessé de s'étendre, avec par exemple Daniel Maximin dans *L'Isolé Soleil*, Seuil, 1981, jusqu'à aboutir à une idolâtrie dénoncée par Frédéric Régent, notamment dans « Le rétablissement de l'esclavage en Guadeloupe, mémoire, histoire et "révisionnisme" 1802-2002 », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, no 99, 2006, p. 31-36.

32. Tyrtée, poète officiel de Sparte (VII^e siècle). Par ses conseils et ses chants guerriers, il avait contribué à la victoire dans la deuxième guerre de Messénie.

33. Dans *Le Monde* du 5 juillet 1958.

34. *Présence africaine*, no 24-25 (numéro spécial), février-mai 1959, tome 1, p. 16.

35. Le 6 avril 1959, l'Assemblée de la Fédération du Mali se réunit à Dakar. Elle présente sa nouvelle Constitution et élit ses dirigeants : Léopold Sédar Senghor est le président de l'Assemblée fédérale ; Modibo Keita, le président du gouvernement fédéral ; Mamadou Dia, le vice-président dirige aussi le Conseil des ministres de la République du Sénégal.

36. *Présence africaine*, no 24-25 (numéro spécial), février-mai 1959, tome 1, p. 249-278.

37. *Le Monde*, 1^{er} avril 1959. Le texte est aussi repris dans les Actes du colloque, p. 104-115, comme s'il avait été présent.

38. Frantz Fanon, *L'An V de la révolution algérienne*, ouvrage publié chez François Maspero à l'automne 1959.

39. Fanon avait fait partie de la délégation algérienne à la conférence de l'union des peuples africains réunie à Accra, du 5 au 13 décembre 1958, à l'initiative du Premier ministre ghanéen Kwame Nkrumah et de son conseiller politique George Padmore. Pour les conceptions divergentes du panafricanisme à la veille des indépendances, voir Yacouba Zerbo, « La problématique de l'unité africaine », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, no 212, 2003, p. 113-127.

40. Frantz Fanon, « Antillais et Africains », *Esprit*, février 1955. Repris dans *Pour la révolution africaine*, François Maspero, 1964 : « Il semble donc que l'Antillais, après la grande erreur blanche, soit en train de vivre maintenant dans le grand mirage noir. »
41. *Le Monde*, 12 décembre 1958, cité dans David Macey, *Frantz Fanon, une vie*, La Découverte, 2011, p. 389.
42. « L'homme de culture et ses responsabilités », *Présence africaine*, no 24-25, février-mai 1959, p. 116-122.
43. En janvier 1958, un mouvement populaire avait renversé le dictateur vénézuélien Marcos Pérez Jiménez.
44. L'épithète est de René Depestre, dans son journal intime de Cuba, le 8 juillet 1964. Fonds René Depestre, archives de la Bibliothèque francophone de Limoges. Je remercie Kaïama Glover de m'en avoir communiqué une copie.
45. Lilyan Kesteloot, *Introduction à la littérature négro-africaine de langue française*, thèse de doctorat, université libre de Bruxelles, 1960.
46. Le centre, dirigé par Pierre Houart, Jean Van Lierde, Guy de Bosschère et Anne Magis, est équipé d'une salle de conférences et d'une librairie, Le Livre africain. Il devient le siège de l'association « Les Amis de Présence africaine ».
47. « Entretien avec Césaire », dans Lilyan Kesteloot et Barthélemy Kutchy, *Aimé Césaire. L'homme et l'œuvre*, Présence africaine, 1973, p. 227-243.
48. Archives des Éditions du Seuil, IMEC.
49. « Salut à la Guinée », *Présence africaine*, no 26, juin-juillet 1959, p. 89 ; *Ferremets* 1960, p. 14-15.
50. « Pour saluer le Tiers-Monde », *ibid.*, p. 90-91.
51. « Patience des signes », « Blanc à remplir sur la carte voyageuse du pollen », « Me centuplant Persée », « Comptine », « Séisme ».
52. « Me centuplant Persée », *Les Lettres nouvelles*, no 20, 15 juillet 1959, p. 9-10 ; *Ferremets* 1960, p. 53.
53. « La pensée politique de Sékou Touré », *Présence africaine*, no 29, décembre 1959-janvier 1960, p. 65-73. Une partie de cet article constitue la préface de Césaire au livre de Sékou Touré, *Expérience guinéenne et unité africaine*, Présence africaine, 1959.

I. LES TEMPS CHANGENT

1. JOAN, 2^e séance du 21 novembre 1959, p. 2750-2752.
2. JOAN, 2^e séance du 21 décembre 1959, p. 3538-3539.
3. Voir le rapport du 30 octobre 2016 de la Commission d'information et de recherche historique présidée par Benjamin Stora, sur les événements de décembre 1959 à la Martinique, de juin 1962 à la Guadeloupe et en Guyane, et de mai 1967 à la Guadeloupe.
4. Télégramme signé aussi par Victor Sablé, Emmanuel Véry, Georges Marie-Anne et Paul Symphor, publié dans *Le Progressiste* du 31 décembre 1959 : « Premiers résultats de l'action parlementaire ».
5. « Déclaration du Bureau politique du Parti communiste martiniquais », *Justice*, 22 décembre 1959.
6. « En finir avec les querelles subalternes », *Le Progressiste*, 7 janvier 1960.
7. « Motion du groupe P.P.M. », *Le Progressiste*, 21 janvier 1960.
8. « Que se passe-t-il à la Martinique ? » [propos recueillis par Max Clos], *Le Figaro*, 26 février 1960.
9. Camille Darsières, discours au 15^e congrès du Parti progressiste martiniquais, le 19 mars 1999.
10. « Contre deux préjugés », *Le Progressiste*, 22 avril 1960.
11. Trente et un des quarante-huit poèmes de *Ferrements* avaient été publiés en préoriginale entre 1950 et 1959.
12. Jacqueline Leiner, *Aimé Césaire, le terreau primordial*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 1993, p. 138.
13. Entretien avec Lucien Plessis, France Culture, 1^{er} mars 1960. La même explication est reprise dans « Aimé Césaire et les nègres sauvages » [entretien avec Jeanine Cahen], *Afrique Action*, 21 novembre 1960, p. 23.
14. « Aimé Césaire et les nègres sauvages » [entretien avec Jeanine Cahen], art. cité.
15. *Ibid.*
16. « Entretien avec Aimé Césaire sur l'avenir de la littérature africaine » [avec Jacqueline Sieger], *Tribune de Lausanne*, 28 février 1960.
17. *Ibid.*
18. Communiqué final du colloque. La revue *Comprendre de la Société européenne de culture*, no 20-21, « Cultures de l'Afrique noire et de l'occident », 1960, publie l'ensemble des débats.
19. Intervention d'Aimé Césaire à la table ronde organisée à Rome par la Société européenne de culture, « Cultures de l'Afrique noire et de l'Occident », *Comprendre*, no 20-21, 1960, p. 230-232.
20. « Y a-t-il une civilisation africaine ? », *Caribana*, Rome, no 4, 1994-1995, p. 15-25.
21. *Le Armi miracolose*, traduction et introduction d'Anna Vizioli et Franco De Poli, Parme, Guanda, 1962.
22. La division de l'essai ne correspond pas à celle annoncée dans la table des

matières.

23. Décret du 28 mars 1792 de l'Assemblée législative, validé par Louis XVI, par la loi du 4 avril 1792.

24. Schœlcher avait fait la même analyse, en qualifiant Toussaint de « despote ».

25. Pour une synthèse historiographique, voir Jacques de Cauna, « Saint-Domingue, Toussaint Louverture et Haïti dans la *Revue* et les publications de la SFHOM », *Outre-mers*, t. 99, no 376-377, numéro thématique consacré à « Cent ans d'histoire des Outre-mers. Société française d'histoire d'outre-mer, 1912-2012 », p. 453-471. Césaire n'est pas mentionné. Entre-temps, plusieurs biographies ont paru, dont Jacques de Cauna, *Toussaint Louverture. Le grand précurseur*, Bordeaux, Éditions Sud Ouest, 2012 et Philippe Girard, *Toussaint Louverture. A Revolutionary Life*, New York, Basic Books, 2016, qui présente avec Jean-Louis Donnadiou l'exemple cité dans « Nouveaux documents sur la vie de Toussaint Louverture », *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, no 166-167, septembre 2013-avril 2014, p. 117-139.

26. *Le Monde*, 2 mai 1960.

27. *Le Monde*, 3 mai 1960.

28. *JOAN*, 1^{re} séance du 30 juin 1960, p. 1599-1603 ; *JOAN*, 2^e séance du 30 juin 1960, p. 1627-1632.

29. Des décrets sont pris en ce sens en avril 1960 : les conseils généraux sont davantage associés aux décisions et les préfets des départements d'outre-mer voient leurs pouvoirs accrus, ce que Césaire commente dans son intervention.

30. Entretien avec l'auteur.

31. *Une saison au Congo*, Seuil, 1966.

32. *JOAN*, 3^e séance du 6 novembre 1960, p. 3245-3247.

33. L'ordonnance a été édictée en vertu de la loi no 60-101 du 4 février 1960 « autorisant le gouvernement à prendre, par application de l'article 38 de la Constitution, certaines mesures relatives au maintien de l'ordre, à la sauvegarde de l'État, à la pacification et à l'administration de l'Algérie ». Elle ne sera abrogée que le 17 novembre 1972.

34. *JOAN*, 1^{re} séance du 8 novembre 1960, p. 3312.

35. *JOAN*, séance du 1^{er} décembre 1960, p. 4233-4236.

36. *JOAN*, séance du 8 décembre 1960, p. 4470, 4475-4476, 4480.

37. Ernstpeter Ruhe, *Une œuvre mobile – Aimé Césaire dans les pays germanophones (1950-2015)*, Würzburg, Königshausen & Neumann, 2015, p. 210-223.

38. Lettres du 9 février 1962 et du 5 avril 1962, citées par Guy Dugas, « Négritude et Lusitanité : Léopold Sédar Senghor et Armand Guibert à travers leur correspondance », dans Léopold Sédar Senghor, *Poésie complète*, CNRS éditions, 2007, p. 982-998.

39. *Cadastre*, Seuil, 1961.

40. Lettre de Paul Flamand du 20 octobre 1960.

41. Flamand avait pensé à Léon Gabriel Gros (du *Figaro littéraire*), une suggestion qui n'aura aucune suite.

42. Hubert Juin, *Aimé Césaire, poète noir*, Présence africaine, 1956.

43. Préface à Bertène Juminer, *Les Bâtards*, Présence Africaine, 1961.

44. Préface à Jacques Rabemananjara, *Lamba*, Présence Africaine, 1961.

45. « Libres Opinions – Crise dans les départements d'outre-mer ou crise de la départementalisation ? », *Le Monde*, 29 mars 1961.

46. *Le Monde*, 31 mars 1961.
47. « Conférence d'Aimé Césaire sur le statut politique à la Martinique », *Le Progressiste*, 6 mai et 26 mai 1961.
48. « Neuf des dix parlementaires de la Martinique et de la Guadeloupe proclament rattachement de ces départements à la nation française », *Le Monde*, 15 mai 1961.
49. « Le statut des Antilles françaises. Une lettre de M. Aimé Césaire », *Le Monde*, 18 mai 1961.
50. *JOAN*, 1^{re} séance du 18 juillet 1961, p. 1761-1763.
51. Fonds Michel Leiris, BLJD.
52. « Entretien avec Aimé Césaire » [avec Jacqueline Sieger], *Afrique*, no 5, octobre 1961.
53. *La Tragédie du roi Christophe*. La première édition en volume sort chez Présence Africaine le 23 mai 1963. La pièce avait paru auparavant en trois actes, dans trois numéros de la revue *Présence africaine*, no 39, 4^e trimestre 1961, p. 125-153 (acte I) ; no 44, 4^e trimestre 1962, p. 146-165 (acte II) ; no 46, 2^e trimestre 1963, p. 163-183 (acte III). Deuxième édition : Présence africaine, 27 mai 1970.
54. *JOAN*, 1^{re} séance du 25 octobre 1961, p. 2990-2991.
55. « Par le fer et par la charrue », devise du maréchal Bugeaud, alors qu'il était gouverneur de l'Algérie.
56. *JOAN*, séance du 16 novembre 1961, p. 4893-4894, 4897.
57. *JOAN*, 2^e séance du 12 décembre 1961, p. 5529.
58. Simone de Beauvoir, *La Force des choses*, Gallimard, 1963, p. 622.
59. « Aimé Césaire e il movimento negro. Intervista a cura di Paolo Caruso », [Aimé Césaire et le mouvement de la négritude. Entretien avec Paolo Caruso], *La Fiera Letteraria*, Milan, 4 octobre 1964.
60. Voir Zaki Laïdi, *Les Contraintes d'une rivalité, Les superpuissances et l'Afrique (1960-1985)*, La Découverte, 1986.
61. « *Les Damnés de la terre*, de Frantz Fanon », *Le Monde*, 23 février 1962.
62. « La révolte de Frantz Fanon », *Afrique Action*, 13-19 décembre 1961.
63. *Présence africaine*, no 40, 1^{er} trimestre 1962, p. 119-122, sous le titre : « Hommages à Frantz Fanon ».
64. « par tous mots guerrier-silex » paraît d'abord dans un numéro hors série du magazine *Sans frontière*, en février 1982. Le poème sera repris dans le recueil *moi, laminaire...*, avec quelques modifications.
65. Lettre publiée dans *Le Progressiste* du 3 février 1962 et dans *Esprit*, p. 557.
66. Aimé Césaire, *choix de textes, bibliographie, portraits, fac-similés*, présentation par Lilyan Kesteloot, Seghers, coll. « Poètes d'aujourd'hui » (no 85), 1962. Les corrections de Césaire sont conservées dans les archives des Éditions du Seuil à l'IMEC.
67. « Réflexions sur la poésie : lettre à Lilyan Kesteloot », *ibid.*, p. 197-199.
68. Paul Niger *alias* Albert Béville, « L'assimilation, forme suprême du colonialisme » ; Yvon Leborgne, « Le climat social » ; Marcel Manville, « Chronique de la répression » ; [Cosnay] Marie-Joseph, « Réalités économiques » ; et Édouard Glissant, « Culture et colonisation : l'équilibre antillais ». Jean-Marie Domenach écrit une introduction dans laquelle il prend parti pour l'autonomie ; et une chronique sur *Les Damnés de la terre*.
69. Protestation collective signée par Césaire et publiée dans *Le Monde*, 5 avril 1962.
70. « À l'occasion du référendum du 8 avril, une immense majorité de Français a dit

oui à la paix en Algérie. Oui à l'anéantissement des menées fascistes. Oui à la décolonisation et à la promotion algérienne », *Le Progressiste*, 14 avril 1962.

71. *JOAN*, 3e séance du 26 avril 1962, p. 792-793.

72. *JOAN*, 2e séance du 14 juin 1962, p. 1719-1722.

73. Certains soupçonnèrent à tort un attentat. Voir le rapport du 30 octobre 2016 de la Commission d'information et de recherche historique présidée par Benjamin Stora.

74. « Deuil aux Antilles », *Présence africaine*, no 42, 3e trimestre 1962, p. 221-222.

75. *Le Monde*, 29 juin 1962.

76. « Télégrammes adressés par la délégation PPM après l'accueil chaleureux reçu à Trinidad-et-Tobago à l'occasion de la fête de l'indépendance du peuple trinitadien », *Le Progressiste*, 4 octobre 1962.

77. University of North Carolina Press, 1944.

78. Cité par Matthieu Renault, C. L. R. James, *la vie révolutionnaire d'un « Platon noir »*, La Découverte, 2016, p. 169.

79. « *Monuments of Backwardness*. » Voir « IV – Aux quatre vents de la mer Caraïbe », reportage de Philippe Decraene, en plusieurs épisodes, *Le Monde*, 14 septembre 1962.

80. Philippe Decraene, « I – La Martinique et le mythe de l'indépendance », *Le Monde*, 11 septembre 1962.

81. « Le PPM répond NON au prochain Référendum. Deux réunions de Militants ont été concluantes », *Le Progressiste*, 25 octobre 1962.

82. « Regard sur le monde des Caraïbes. Interviews d'Aimé Césaire, Léon Gontran Damas et Alioune Diop » [avec François De Dieu], *L'Unité africaine* (Dakar), 17 octobre 1962.

83. Victor Sablé, *Mémoire d'un Foyalais*, Maisonneuve et Larose, 1993, p. 162.

84. Voir Roland Colin, *Sénégal notre pirogue, au soleil de la liberté*, Présence africaine, 2007. Les événements confus sont suivis au jour le jour par *Le Monde*. En septembre 1963, *Esprit* fait paraître sur l'affaire un dossier circonstancié signé par Paul Thibaud : « Dia, Senghor et le socialisme africain », en prenant le parti de Dia. Roland Colin résume les événements dans l'entretien publié dans *Afrique contemporaine*, no 233, en 2010.

85. Voir Hugues Puel, *Économie & Humanisme dans le mouvement de la modernité*, Les Éditions du Cerf, 2004.

86. Valdiodio Ndiaye, ancien ministre des Finances ; Ibrahima Sarr, ancien ministre du Développement ; Joseph Mabaye, ancien ministre de l'Économie rurale, et Alioune Talle, ancien ministre de l'Information.

87. Entretien de l'auteur avec Lilyan Kesteloot.

88. René Ménil, « Une doctrine réactionnaire : La négritude », *Action* (revue théorique et politique du Parti communiste martiniquais, Fort-de-France), no 1, août 1963. Repris dans *Antilles déjà jadis* précédé de *Tracées*, sous le titre « Sens et non-sens », Jean-Michel Place, 1999, p. 65-79.

89. « Entretien avec Aimé Césaire », [avec Jacqueline Sieger], art. cité.

90. « Un poète politique : Aimé Césaire » [entretien avec François Beloux], *Magazine littéraire*, no 34, novembre 1969.

91. Entretien de l'auteur avec Lilyan Kesteloot.

92. « Aimé Césaire e il movimento negro. Intervista a cura di Paolo Caruso » [Aimé Césaire et le mouvement de la négritude. Entretien avec Paolo Caruso], art. cité.

93. Delphine Lecoutre, « L'Éthiopie et la création de l'OUA », *Annales d'Éthiopie*,

vol. 20, 2004. p. 113-147.

94. « Addis-Abeba 1963 », *Présence africaine*, no 47, 3^e trimestre 1963, p. 173-175. Il sera repris sous le titre « Éthiopie... » à partir de la parution de *Noria*, dans *Œuvres complètes*, vol. 1, 1976, p. 295-298.

95. « Le temps des tueurs », *Le Progressiste*, 18 juillet 1963.

96. Dans un entretien inédit accordé en 1970 à Radio Canada et recueilli par Thomas Hale, Césaire dit qu'il s'est agi pour lui d'opérer une « multiplication de la force poétique grâce au théâtre » destinée à assurer une prise de conscience là où les gens ne lisent pas.

97. « Aimé Césaire crée un *Faust* africain. *La Tragédie du roi Christophe* » [entretien avec Dominique Desanti], *Jeune Afrique*, no 161, 9-15 décembre 1963, p. 25-26.

98. Compagnie fondée par la Guadeloupéenne Sarah Maldoror, l'Haïtienne Toto Bissainthe, le Sénégalais Ababacar Samb Makharam et l'Ivoirien Timothée Bassori, bientôt rejoints par le Guadeloupéen Robert Liensol, puis par Darling et Théo Légitimus, Georges Hilarion, Gérard Lemoine, Douta Seck... Voir « Paroles d'acteurs. Robert Liensol : portrait par Sofia Zerbib », *Racines noires, rencontre des cinémas du monde*, catalogue, 2000.

99. Voir dans la revue de l'université fédérale de Maranhão : Josiclei de Souza Santos, « Batuque, de Bruno de Menezes : obra poética modernista antecipando a negritude », *Littera Onligne*, no 16, 2018.

100. Les actes n'ont pas été publiés, mais j'ai trouvé une dactylographie approximative des débats.

101. *Muntu : Umrisse der neoafrikanischen Kultur*, traduit en français par Brian de Martinoir, sous le titre *Muntu : l'homme africain et la culture néoafricaine*, paru aux Éditions du Seuil en 1961. Jahn, en accord avec ce que Senghor écrivait dès 1935, propose une vision globalisante de la littérature africaine, en l'élargissant au « monde noir ». Il y aurait bien une poétique négro-africaine, issue d'une synthèse des cultures du continent.

102. Comme l'indique un livre dédié offert à la bibliothèque du *Centro de Estudos Afro-Orientais* de l'université fédérale de la région : Ieda Machado, R. dos Santos et Eliane Cerqueira Bittencourt, *Três poetas da negritude*. Le document m'a été généreusement communiqué par Celina Scheinowitz, traductrice du poème « Prose pour Bahia-de-tous-les-saints » dans la revue *A Tarde*, à Salvador, en mai 1976, et dans *Iararara*, no 11, en octobre 2006.

103. Voir le catalogue de l'exposition *La Martinique de Pierre Verger : photographies 1933-1936*, organisée aux Archives départementales de la Martinique, Fort-de-France, Archives départementales de la Martinique, 2000.

104. « Prose pour Bahia-de-tous-les-saints », *Pour Daniel-Henry Kahnweiler*, ouvrage établi sous la direction de Werner Spies, New York, George Wittenborn, 1965, p. 77-78. Le poème changera de titre pour son édition dans *Noria*, en 1976 : « Lettre de Bahia-de-tous-les-saints », *Œuvres complètes*, vol. 1, p. 293-294.

105. Voir Roger Bastide, *Les Amériques noires. Les civilisations africaines dans le Nouveau Monde*, Payot, 1967.

II. CONTOURNER LES IMPASSES

1. *JOAN*, 3^e séance du 8 novembre 1963, p. 6954-6955.

2. Christian Crabot, « Chômage, racisme et centralisation excessive sont à l'origine du malaise à la Martinique », *Le Monde*, 29 décembre 1959.

3. « Selon le député de la Martinique, les accusés ne peuvent tomber sous le coup de la loi, car la Constitution a prévu la possibilité d'un changement de statut » : compte rendu d'audience de Jean-Marc Théollaire, *Le Monde*, 30 novembre 1963.
4. Selon le compte rendu d'audience de Jean-Marc Théollaire paru dans *Le Monde* du 26 novembre 1963 : « Dix-huit jeunes Martiniquais comparaissent en correctionnelle pour atteinte à l'intégrité du territoire ». « Douze des prévenus avaient été arrêtés à Fort-de-France en février et mars derniers ; six autres avaient été inculpés, mais laissés en liberté provisoire. Les détenus avaient été transférés à Fresnes en mai dernier "pour cause de sécurité publique", et quatre d'entre eux avaient été mis en liberté provisoire en juillet dernier. » Le journal rend compte quotidiennement du procès.
5. « Les collectivités territoriales de la République sont les communes, les départements, les régions, les collectivités à statut particulier et les collectivités d'outre-mer régies par l'article 74. Toute autre collectivité territoriale est créée par la loi, le cas échéant en lieu et place d'une ou de plusieurs collectivités mentionnées au présent alinéa. »
6. « Dans les départements et les régions d'outre-mer, les lois et règlements sont applicables de plein droit. Ils peuvent faire l'objet d'adaptations tenant aux caractéristiques et contraintes particulières de ces collectivités. »
7. « Jugement dans le procès des Martiniquais. M. Césaire : "Ce jugement ferme la porte au dialogue" », *Le Monde*, 11 décembre 1963.
8. Fonds Michel Leiris, LAS.
9. « Le dialogue entre le général de Gaulle et M. Aimé Césaire », *Le Monde*, 24 mars 1964.
10. « Césaire à de Gaulle », *Le Progressiste*, 6 avril 1964.
11. Paroles prononcées au cours de l'entretien que le général de Gaulle a eu à la fin de l'après-midi de dimanche avec les parlementaires de la Martinique, *Le Monde*, 24 mars 1964.
12. Ernstpeter Ruhe, *Une œuvre mobile – Aimé Césaire dans les pays germanophones (1950-2015)*, op. cit., p. 180-208. Ernstpeter Ruhe raconte cette tournée de manière circonstanciée.
13. « Interview d'Aimé Césaire pour *La Vie africaine* » [entretien avec D'Dée], *La Vie africaine*, no 50, août-septembre 1964.
14. Selon le programme de la pièce.
15. Secrétaire de Jean Vilar, co-fondateur du Théâtre des nations (ses spectacles sont abrités dans différentes salles parisiennes, dont l'Odéon-Théâtre de France et le Théâtre Sarah-Bernhardt), auteur de plusieurs livres sur le vaudou, Claude Planson est un proche de Louis Pauwels, avec lequel il a fondé la revue ésotérique *Planète*.
16. Michel Leiris, « Qui est Aimé Césaire ? », *Critique*, no 216, mai 1965, p. 395-402.
17. Aliette Armel, *Michel Leiris*, Fayard, 1997, p. 601.
18. *Le Monde*, 16 septembre 1964.
19. La pièce avait aussi été représentée à Venise, par une troupe new-yorkaise *off-Broadway*.
20. Cet épisode figure dans un compte rendu de Derek Walcott dans le *Trinidad Guardian* du 18 octobre 1964, repris dans Derek Walcott, *The Journeyman Years, Volume 1 : Culture, Society, Literature*, publié par Gordon Collier, 2013, p. 55. Il confirmera ce propos quelques jours plus tard, dans son entretien avec *La Fiera Letteraria* ; « Aimé Césaire e il movimento negro. Intervista a cura di Paolo Caruso », art. cité.

21. *New York Times*, du 25 au 29 avril 1966. Le journal écrit que la CIA peut « aider à financer une enquête ou une publication universitaire, ou canaliser l'argent de la recherche par l'intermédiaire de fondations légitimes ou factices », en citant parmi les bénéficiaires le *Congress for Cultural Freedom*. L'affaire sera plus largement analysée par la suite. Voir par exemple Peter Coleman, *The Liberal Conspiracy, The Congress for Cultural Freedom and the Struggle for the Mind of Postwar Europe*, New York, The Free Press, 1989.
22. Ces informations sont reprises à Dimitri Béchacq, « Histoire(s) et actualité du vodou en Île-de-France. Hiérarchies sociales et relations de pouvoir dans un culte haïtien transnational », *Studies in Religion/Sciences Religieuses*, vol. 41, no 2, avril 2012, p. 257-279.
23. Des bulletins d'adhésion donnant droit à l'entrée dans la salle sont délivrés au siège de l'association à Paris, 67, rue Saint-André-des-Arts, ou au Théâtre de France, à l'entrée. Prix : 10 francs.
24. À la Sorbonne, avec Alioune Diop, Georges Balandier et Armand Guibert. Toto Bissainthe et Bachir Touré y lisent des poèmes.
25. Qui avait créé l'Union démocratique martiniquaise.
26. *Le Nouvelliste*, Guadeloupe, 26-27, 28, 29 avril 1965.
27. D'autres représentations seront données du 15 au 25 septembre 1965.
28. *Le Monde*, 14 mai 1965.
29. D'après ce qu'il dit dans son entretien avec François Beloux : « Un poète politique : Aimé Césaire », art. cité.
30. Dont la revue *Europe*, no 393, janvier 1962, ou *La Pensée politique de Patrice Lumumba*, préface de Jean-Paul Sartre, textes recueillis et présentés par Jean Van Lierde, Paris-Bruxelles, Présence africaine, 1963.
31. Georges Balandier, que Césaire fréquente régulièrement, venait de publier *La Vie quotidienne au royaume de Kongo du XVI^e au XVII^e siècle*, Hachette, 1965.
32. « Pour Aimé Césaire Lumumba fut un héros tragique » [entretien avec Frédéric Mégret], *Le Figaro littéraire*, 21 avril 1966.
33. Entretien avec l'auteur, 24 novembre 2009.
34. Entretien inédit de Césaire avec Hale, 13 janvier 1973.
35. Entretien inédit de Césaire avec Hale, 13 janvier 1973. Par exemple, en octobre 1968, Mobutu invite Pierre Mulele à revenir, alors qu'il vivait en exil à Brazzaville, lui promettant l'amnistie. Pour le faire sauvagement assassiner. On trouve la trace de cet épisode dans la dernière version parue en 1973.
36. *JOAN*, séance du 15 octobre 1965, p. 3774-3775.
37. *Le Monde*, 25 octobre 1965.
38. « Le Festival des arts nègres », *Le Progressiste*, 17 mars 1966.
39. Les étudiants protestaient notamment contre le coup d'État militaire qui avait renversé Kwame Nkrumah au Ghana.
40. *Le Monde*, 1^{er} avril 1966.
41. *Le Monde*, 26 février 1966.
42. Voir Hugh Wilford, « The American Society of African Culture », dans *Transnational anti-communism and the cold war : agents, activities, and networks*, textes édités par Luc van Dongen, Stéphanie Roulin et Giles Scott-Smith, New York, Palgrave Macmillan, 2014, p. 23-34.
43. Irina Venzher et Leonid Makhnatch, *Rythmes d'Afrique*, film long métrage couleur, 1966.

44. Sur les relations de Senghor avec l'Union soviétique, notamment pendant la période du festival, voir Françoise Blum et Constantin Katsakioris, « Léopold Sédar Senghor et l'Union soviétique : la confrontation, 1957-1966 », *Cahiers d'études africaines*, no 235, mars 2019, p. 839-865.
45. *Le Monde*, 2 avril 1966.
46. Son programme est vaste : « Significations et aspect historique de l'art nègre », « L'architecture et les arts appliqués », « Musique, danse, théâtre », « Cinéma », « Enseignement et diffusion des arts nègres » et « Préservation et conservation des œuvres d'art ».
47. « Sculptures », dans *L'Art nègre : sources, évolution, expansion*, catalogue de l'exposition organisée par le Commissariat du festival mondial des arts nègres au Musée dynamique (Dakar), et par la Réunion des musées nationaux au Grand Palais (Paris), Réunion des musées nationaux, 1966.
48. « Chefs-d'œuvre du Musée de l'Homme », avril-octobre 1965.
49. Fonds Michel Leiris, BLJD.
50. « L'art africain et le modernisme », paru sous le titre « Discours sur l'art africain », *Études littéraires*, Québec, Presses universitaires de Laval, vol. 6, no 1, avril 1973, p. 99-109.
51. *Éthiopiennes*, Seuil, 1956.
52. Fonds Michel Leiris, LAS.
53. « Aimé Césaire. An Interview with an Architect of Negritude » [Aimé Césaire. Entretien avec un architecte de la négritude. Avec Ellen Conroy Kennedy], *Negro Digest*, mai 1968.
54. « Le "recours" », *Le Nouvel Observateur*, 5-11 octobre 1966 ; repris dans *L'Archibras*, en avril 1967.
55. Diffusée sur France Culture le 19 octobre. Avec notamment Marcel Duchamp, Pierre Naville, Robert Lebel, Dionys Mascolo ou Joyce Mansour.
56. Lucy G. Barber, *Marching on Washington : The Forging of an American Political Tradition*, University of California Press, 2002.
57. *The Autobiography of Malcolm X*, New York, Ballantine Books, 1964.
58. Stokely Carmichael et Charles V. Hamilton, *Le Black Power. Pour une politique de libération aux États-Unis*, traduction d'Odile Pidoux, Payot & Rivages, 2009.
59. « Le temps du sang rouge » [entretien avec Jean-Jacques Hocquard], *Le Point*, Bruxelles, no 13, janvier 1968.
60. En décembre 1957 s'était tenue au Caire la première conférence de la solidarité des peuples d'Afrique et d'Asie qui crée l'Organisation de Solidarité des Peuples Afro-Asiatiques (OSPAA). En 1966, l'Amérique latine rejoint les deux premiers continents. La revue *Tricontinental*, éditée par le secrétariat exécutif de l'OSPAAAL est publiée en plusieurs langues et distribuée en France par Maspero.
61. Roger Faligot, *Tricontinentale. Quand Che Guevara, Ben Barka, Cabral, Castro et Hô Chi Minh préparaient la révolution mondiale (1964-1968)*, La Découverte, 2013, p. 276-277. Le livre, de style journalistique, est fondé sur de nombreuses sources orales.
62. Le 20 octobre 1966, dans la discussion du budget, au sujet des accords européens sur le prix des produits agricoles antillais ; le 9 novembre 1966, sur la politique du logement à la Martinique.
63. Victor Hugo, « Les Quatre Vents de l'esprit », dans *Œuvres complètes, Poésie*, Hetzel-Quantin, 1880-1892.
64. JOAN, 2e séance du 2 décembre 1966.

65. « Goncourt en sursis », entretien d'André Schwarz-Bart avec Pierre Dumayet, *Cinq colonnes à la une* du 4 décembre 1959.

66. Dans « « André Schwarz-Bart s'explique sur huit ans de silence : pourquoi j'ai écrit *La Mulâtresse Solitude* », paru dans le *Figaro littéraire* du 26 janvier 1967, l'auteur précise que, lors d'une conversation dans le métro, une amie antillaise refusait de croire à une disparition du racisme : « Dans cent ans, dans mille ans, une négresse restera toujours une négresse. »

67. « “Le monde concentrationnaire est le plus grand dénominateur commun de mes livres...” », nous déclare André Schwarz-Bart » [propos recueillis par Jean-Pierre Gorin], *Le Monde*, 1^{er} février 1967.

68. Dans le même article, Schwarz-Bart explique le sentiment ressenti le premier soir de la pâque juive de 1941, avant la déportation de ses parents : « Je crois que c'est cet enfant juif dont les pères furent esclaves sous Pharaon, avant de le redevenir sous Hitler, qui se prit d'un amour fraternel et définitif pour les Antillais. »

69. *Le Monde*, 1^{er} février 1967.

70. Auguste Lacour, *Histoire de la Guadeloupe, tome III (1798 à 1803)*, Basse-Terre (Guadeloupe), Imprimerie du Gouvernement, 1858, p. 311. L'auteur rapporte les événements s'étant déroulés le 23 mai à Dolé (sur les hauteurs de Basse-Terre), dans le camp défendu par Palerme et Jacquet où « les femmes et les enfants arrêtés sur les habitations » sont emprisonnés en attendant le sort qui leur sera réservé. *Solitude* est décrite comme une femme brutale et sanguinaire.

71. Oruno Lara, *La Guadeloupe physique, économique, agricole, commerciale, financière, politique et sociale de la découverte à nos jours (1492-1900)*, Nouvelle librairie universelle, 1921, p. 138.

72. « Schwarz-Bart : un Goncourt avait disparu » [entretien avec Pierre Desgraupes], *Cinq colonnes à la une*, 3 février 1967.

73. « L'escroquerie de la nuit du 3 au 4 mars », *Le Progressiste*, 6 mars 1967.

74. « Des leaders autonomistes dénoncent la fraude électorale dans les départements d'outre-mer », *Le Monde*, 19 avril 1967.

75. Rapport du 30 octobre 2016 de la Commission d'information et de recherche historique présidée par Benjamin Stora, p. 72.

76. JOAN, 2^e séance du 2 novembre 1967, p. 4342-4343.

77. « Discours de clôture », *Rapports du III^e Congrès*, brochure du Parti progressiste martiniquais, 1967, p. 59-71.

78. La pièce avait été programmée pour le Théâtre de la Maison de la culture de Caen, avec la troupe dirigée par Jo Tréhard, qui a dû renoncer au projet en raison de la suppression de ses subventions, *Le Monde*, 13 février 1967.

79. « Mon théâtre, c'est le drame des nègres dans le monde moderne » [entretien avec Nicole Zand], *Le Monde*, 7 octobre 1967.

80. *Le Monde*, 10 octobre 1967.

81. Avec des festivités organisées du 30 juillet au 7 septembre à La Havane, puis en septembre et octobre à Santiago.

82. Maurice Nadeau évoque ce voyage dans *Grâces leur soient rendues. Mémoires littéraires* (1990), Albin Michel, 2011, p. 406-420. Alain Jouffroy en fait un compte rendu enthousiaste dans *Opus international*, no 3, octobre 1967.

83. Plusieurs passages de *Frêle bruit* y sont consacrés.

84. Fonds Michel Leiris, LAS.

85. Maurice Nadeau, *Grâces leur soient rendues. Mémoires littéraires*, op. cit., p. 412.

86. *Ibid.*, p. 427.
87. *Lettres nouvelles*, numéro spécial, décembre 1967-janvier 1968.
88. Repris dans Michel Leiris, *Cinq études d'ethnologie*, Denoël, 1969.
89. Salkey raconte le séjour du groupe dans *Havana Journal*, Londres, Penguin Books, 1971.
90. *Savacou* est créé pour diffuser les activités du *Caribbean Artists Movement* en Grande-Bretagne, et dans la Caraïbe.
91. Cyril Lionel Robert James témoignera de leur rencontre dix ans plus tard dans « Fanon and the Caribbean » : <https://www.marxists.org/archive/james-clr/works/1978/11/fanon.htm>
92. Fonds John La Rose, *George Padmore Institute* à Londres.
93. « Une interview de Césaire », entretien repris en partie dans *Le Progressiste* du 15 février 1968 sous le titre « Une interview de Césaire ». Le texte de la communication au congrès, « Colonialisme et néo-colonialisme, le développement culturel des peuples », a été traduit en espagnol dans les actes du colloque. Je remercie chaleureusement Katerina Gonzalez Seligmann qui a bien voulu me communiquer ce document.
94. Césaire le rapproche des conceptions de Frobenius.
95. L'a-t-il rencontré plus personnellement ? Les archives consultées sont muettes.
96. Plus sérieusement, Leiris et Mascolo protestent auprès des autorités castristes.
97. « Entravistas con Aimé Césaire » [entretien avec Sonia Aratán] ; et « Entravistas con Aimé Césaire » [entretien avec René Depestre], *Casa de las Américas*, no 49, juillet-août 1968.
98. Longtemps, seule la traduction espagnole due certainement à Sonia Aratán était disponible. L'entretien a été traduit en anglais et commenté par Jacqueline Frost et Jorge E. Lefevre Tavárez dans leur article sur le congrès de La Havane : « Tragedy of the Possible : Aimé Césaire in Cuba, 1968 », *Historical Materialism*, no 28-2, 2020, p. 25-75.
99. « Truer than Biography : Aimé Césaire interviewed by René Depestre », *Savacou*, Kingston (Jamaïque), no 5, juin 1971, traduction en anglais de Lloyd King.
100. Max-Pol Fouchet raconte sa visite dans *Wifredo Lam* (2^e édition, Édition du Cercle d'art, 1989, p. 35-52) sans mentionner la présence des autres congressistes.
101. Dans *Écumes de La Havane*, poèmes publiés dans *Opus international*, no 7, juin 1968. Repris dans *Haut mal* suivi d'*Autres lancers*, préface d'Alain Jouffroy, Gallimard, 1969.
102. Le recueil est précédé d'un court texte du peintre qui évoque le panthéon vaudou de la marraine de Lam, Mantonica Wilson.
103. *Les Temps Modernes*, no 261, février 1968. Il est suivi, en mars, d'un numéro qui fait le compte rendu des festivités.
104. *Le Monde*, 14 février 1968.
105. *Le Monde*, 21 février 1968
106. En juillet 1972, Césaire, avec une centaine de personnalités françaises et étrangères (dont Louis Aragon, Ingmar Bergman, et Marguerite Duras) signeront une lettre adressée au ministre tchécoslovaque de la Culture pour exprimer leur inquiétude au sujet de la dissolution du Théâtre Divadlo Za Branou de Prague.
107. *Le Monde*, 17 février 1968.
108. « Le Procès des Guadeloupéens devant la Cour de sûreté. M. Césaire : nous estimons que la tutelle est terminée. Compte-rendu d'audience de Jean-

Marc Théolleyre », *Le Monde*, 28 février 1968. Texte intégral de la déposition de Césaire dans le volume : *Le Procès des Guadeloupéens : 18 patriotes devant la Cour de sûreté de l'État français*, publié par le Comité guadeloupéen d'aide et de soutien aux détenus guadeloupéens (CO. GA. SO.D.), L'Harmattan, 1969, p. 293-301.

109. « Seelenmassage auf Martinique : Spiegel interview mit dem Schriftsteller Aimé Césaire », *Der Spiegel*, 18 mars 1968.

110. « Allocution d'Aimé Césaire, président du P. P. M. », *Parti progressiste martiniquais. Dixième anniversaire, 23 mars 1958-23 mars 1968 – 10 ans de service du peuple*, brochure publiée à Fort-de-France par le Parti progressiste martiniquais, 1968, p. 17-24.

111. « Les Antilles françaises en quête d'un statut. L'autonomie, l'indépendance ou la régionalisation ? » [propos recueillis par Noël-Jean Bergeroux], *Le Monde*, 8 mai 1971.

112. Eric Hobsbawm y montrera comment le nationalisme historique, issu des Lumières, a cessé d'être une force « libérale » et émancipatrice, pour devenir « un mouvement chauvin, impérialiste et xénophobe de droite, ou plus précisément d'extrême droite », en revendiquant cependant une autre acception du terme pour les pays du tiers-monde. Voir Eric J. Hobsbawm, *Nations and Nationalism Since 1780 : programme, myth, reality*, Cambridge University Press, 1990, traduit en français par Dominique Peters sous le titre *Nations et nationalisme depuis 1780 : programme, mythe, réalité*, Gallimard, 1992. Version augmentée en 1999. Le livre est écrit à partir de conférences données par l'auteur à l'université de Belfast, en mai 1985.

113. Jean-Jacques Rousseau, *Du Contrat social ou Principes du droit politique*, livre I, chapitre 6, 1762.

114. Georges Sorel, *Réflexions sur la violence* (1908) ; Seuil, 1990, p. 266 et suivantes. Benedict Anderson reprend cette formule en définissant la nation comme une « communauté politique imaginaire, imaginée comme intrinsèquement limitée et souveraine », dans *L'Imaginaire national, Essai sur l'origine et l'essor du nationalisme*, La Découverte, 2002, p. 20. Traduction par Pierre-Emmanuel Dauzat d'*Imagined communities. Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, Londres, Verso, 1983.

115. Voir Mark Antliff, *Le Fascisme d'avant-garde. La mobilisation du mythe, de l'art et de la culture en France (1909-1939)*, traduit de l'anglais par Françoise Jaouën, Les Presses du réel, 2020.

116. Benito Mussolini, cité par Carl Schmitt dans *Parlementarisme et démocratie* (1923), Seuil, 1988, p. 94.

117. Oswald Spengler, *Der Untergang des Abendlandes. Umriss einer Morphologie der Weltgeschichte*, Vienne/Munich, Verlag C. H. Beck, 1948 ; livre paru en français sous le titre *Le Déclin de l'Occident. Esquisse d'une morphologie de l'histoire universelle*, traduction de Mohand Tazerout, Gallimard, 1931. Cette référence sera explicitement convoquée quand Césaire s'adressera à l'Association américaine des professeurs de français réunie à la Martinique, en juin 1979.

118. « Une lettre de M. Aimé Césaire à propos du voyage du ministre d'État à la Martinique », *Le Monde*, 5 avril 1968.

119. Selon le compte rendu publié dans *Le Monde* du 24 avril 1968.

120. « Meeting en faveur du "pouvoir noir" », *Le Monde*, 2 mai 1968.

121. Avec 15 907 des 30 574 suffrages exprimés, alors que son adversaire, Émile Maurice, en obtient 14 667. Maurice, le très populaire maire de Saint-Joseph (de 1959 à 1993), avait rejoint Césaire à la fondation du PPM, pour s'en écarter en raison de divergences au sujet de la départementalisation. Camille Petit et Victor Sablé sont également réélus.

122. Selon un entretien inédit d'avril 1973 avec Thomas Hale.
123. JOAN, 2^e séance du 23 juillet 1968, p. 2489-2491.
124. Oulologuem renouvellera son entreprise décapante avec sa *Lettre à la France nègre* parue en 1969.
125. Entretien de l'auteur avec Lilyan Kesteloot.
126. *Une tempête* d'après *La Tempête* de Shakespeare – Adaptation pour un théâtre nègre, *Présence africaine*, no 67, 3^e trimestre 1968, p. 3-32. Seuil, 1969.
127. Promoteur, selon Césaire, d'une « bonne colonisation » pour « bons sauvages, libres et sans complexes ni complications », charge ironique contre le primitivisme occidental et le complexe du colonisé de Mannoni : « Si l'île est habitée, comme je le pense, et que nous la colonisons, comme je le souhaite, il faudra se garder comme de la peste d'y apporter nos défauts, oui, ce que nous appelons la civilisation. Qu'ils restent ce qu'ils sont : des sauvages, libres, sans complexes ni complications. Quelque chose comme un réservoir d'éternelle jeunesse où nous viendrions périodiquement rafraîchir nos âmes vieilles et citadines. » (Acte II, scène 2.)
128. Les études sur la postérité de *The Tempest* et de Caliban sont innombrables. Voir Cécile Chapon, « Caliban cannibale : relectures/réécritures caribéennes de *La Tempête* de Shakespeare », *Comparatismes en Sorbonne*, no 4, 2013, ou le numéro d'*America* intitulé « Le sauvage d'Amérique et ses avatars dans la fiction contemporaine », no 50, 2017. Dans son analyse du congrès de La Havane, Katerina Gonzalez Seligmann montre comment Caliban hante aussi la pensée de James : « Caliban, Why ? The 1968 Cultural Congress of Havana, C. L. R. James, and the Role of the Caribbean Intellectual », *The Global South*, vol. 13, no 1, « Cuba and the Global South », printemps 2019, p. 59-80.
129. Ernest Renan, *Caliban : suite de La Tempête : drame philosophique*, Calmann-Lévy, 1878. Il poursuivra par *Caliban et l'eau de jeunesse*, en 1925.
130. Jean Guéhenno, *Caliban parle*, Grasset, 1928.
131. Wystan Hugh Auden, *The Sea and the Mirror : A Commentary on Shakespeare's The Tempest / La Mer et le Miroir / Commentaire de La Tempête de Shakespeare*, édition bilingue, traduite et présentée par Bruno Bayen et Pierre Pachet, Le Bruit du Temps, 2009. Première édition en 1944 à New York, dans le livre *For the Time Being*, chez Random House.
132. Célèbre article paru dans *Partido Liberal*, à Mexico, en mars 1891.
133. Voir Roberto Fernández Retamar, *Caliban cannibale*, traduit par Jean-François Bonaldi, Maspero, 1973.
134. Georges Lamming, *Pleasures of Exile*, Londres, Michael Joseph, 1960.
135. Sans surprise, pour Retamar, les États-Unis représentent le camp adverse, celui de Prospero. Ariel, symbolisant le doux Arawak, est bien lui aussi un « enfant de l'île », mais un « intellectuel ». Retamar conteste par cette épithète le courant de l'*ariélisme* prôné dans une Amérique du Sud fraîchement indépendante, au début du xx^e siècle, à partir de l'œuvre de José Enrique Rodó, *Ariel*, publiée en 1900 à Montevideo.
136. « Un poète politique : Aimé Césaire » [entretien avec François Beloux], art. cité.
137. *Ibid.*
138. JOAN, 2^e séance du 9 novembre 1968, p. 4259-4260.
139. Les candidats sont Georges Pompidou, Alain Poher, Jacques Duclos, Gaston Defferre, Michel Rocard, Louis Ducatel et Alain Krivine.
140. *Le Progressiste*, 12 juin 1969.
141. Archives des Éditions du Seuil, IMEC.

142. Le Théâtre de l'Ouest Parisien, à Boulogne-Billancourt, avait été créé en septembre 1968, dans la perspective d'apporter des spectacles dans une banlieue populaire qui en était dépourvue.

143. Voir Élisabeth Auclair-Tamaroff et Barthélémy, *Jean-Marie Serreau découvreur de théâtres*, L'Arbre verdoyant, 1986, où Serreau explique (p. 128-129) : « Les costumes sont des costumes de Western, c'est-à-dire qu'ils symbolisent une époque où l'Amérique était peuplée par les pionniers issus du vieux monde, qui étaient obligés de co-exister avec les esclaves et les Indiens. »

144. « Une étrange désinvolture », *Les Lettres françaises*, 29 octobre-4 novembre 1969.

145. Cité par *Le Monde* du 5 août, dans un article de Philippe Decraene : « Alger. L'affrontement entre partisans et adversaires de la négritude a dominé le symposium panafricain ».

146. Cité par *Le Monde* du 5 août 1969.

147. Stanislas Spero Adotevi, *Négritude et Négrologues*, Union générale d'éditions, 1972.

148. Mussia Kakama, « "Authenticité", un système lexical dans le discours politique au Zaïre », *Mots*, no 6, mars 1983.

149. « Aimé Césaire : An Interview and Poetry » [entretien avec Charles Rowell], *Callaloo*, no 38, vol. 12, no 1, hiver 1989, p 47-73.

150. *Le Monde*, 5 août 1969.

151. « Un poète politique : Aimé Césaire » [entretien avec François Beloux], art. cité.

152. « Lettre circulaire de Césaire aux électeurs et électrices du 4^e canton », *Le Progressiste*, 12 mars 1970.

153. I « À la Saint-Médard... », 26 juillet 1970 ; II « Retour au pays natal », 27 juillet 1970.

154. « Un colloque fait le procès de l'émigration des Antillais en métropole », *Le Monde*, 25 juillet 1970.

155. *Le Monde*, 26 juillet 1970.

156. JOAN, 2^e séance du 26 octobre 1970, p. 4727-4728.

157. Fonds Michel Leiris, LAS.

158. « Agression contre Césaire. Mise au point », *Le Progressiste*, 28 janvier 1971.

159. « Martinique : un nouvel épisode du débat sur l'autonomie » [propos recueillis par Noël-Jean Bergeroux], *Le Monde*, 23 février 1971.

160. Union pour la défense de la République, Union démocratique du travail et Union démocratique martiniquaise.

161. Propos recueillis par Noël-Jean Bergeroux, « Martinique : un nouvel épisode du débat sur l'autonomie », art. cité.

162. « Aimé Césaire : nous sommes à la veille de 1789 » [entretien avec Pierre Benichou et Jean-Pierre Joulain], *Le Nouvel Observateur*, 1^{er} mars 1971, p. 33-35 ; repris largement dans *Le Monde* du 3 mars 1971.

163. « MM. Jean-Paul Sartre et Aimé Césaire envoient un télégramme au préfet de la Guadeloupe », *Le Monde*, 3 mai 1971.

164. <http://museedelaresistanceenligne.org/media8695-MA>

165. *Le Monde*, 11 juin 1971.

166. « M. Césaire déclare à *L'Express* », *L'Express*, 24-30 mai 1971.

167. « Schoelcher philanthrope français, libérateur des Noirs », *Notre 22 mai*, brochure éditée à l'occasion de l'inauguration de la place du 22-Mai, Fort-de-France,

Le Progressiste, tiré à part [1971], p. 1-10.

168. Édouard De Lépine, *Questions sur l'histoire antillaise*, Fort-de-France, Éditions Désormeaux, 1978.

169. *Le Monde*, 11 juin 1971.

170. *Le Monde*, 28 juin 1972.

171. « Conférence de presse à Québec », dans Lilyan Kesteloot et Barthélemy Kotchy, *Aimé Césaire. L'homme et l'œuvre*, Présence africaine, 1973, p. 212-224.

172. *Le Monde*, 3 février 1973.

173. En juillet 1972, Gisèle Halimi, Simone de Beauvoir, Jean Rostand, Christiane Rochefort et Jacques Monod créent l'association Choisir la cause des femmes qui milite pour l'éducation sexuelle et la contraception, la dépénalisation de l'avortement, et assure la défense gratuite des femmes poursuivies.

174. Gisèle Halimi, *Le Procès de Bobigny : Choisir la cause des femmes*, préface de Simone de Beauvoir, Gallimard, 2006.

175. Texte publié dans *Rouge* (hebdomadaire de la Ligue communiste révolutionnaire), 14 octobre 1972.

176. Le Groupe révolution socialiste (GRS), trotskyste et indépendantiste, a été fondé en 1972 par d'anciens membres du Parti communiste martiniquais et des lycéen réunis dans le « Mouvement du 10 janvier ».

177. *Le Monde*, 30 novembre 1971.

178. *Le Monde*, 6 juin 1972.

179. Dans un entretien inédit avec Thomas Hale, avril 1972.

180. Au congrès d'Épinay, le Parti socialiste s'élargit. François Mitterrand en devient le premier secrétaire avec le mandat de former un programme de gouvernement avec les communistes.

181. *Le Monde*, 1er décembre 1973.

182. « Entretien avec Césaire » [avec Lilyan Kesteloot], *Aimé Césaire. L'homme et l'œuvre*, op. cit., p. 227-243.

183. « Société et littérature aux Antilles », *Études littéraires*, Québec, Presses universitaires de Laval, vol. 6, no 1, avril 1973, p. 9-20.

184. « Aimé Césaire à Québec. En marche vers l'anti-destin » [propos recueillis par Ivanhoé Beaulieu], *Le Soleil*, Québec, 15 avril 1972.

185. Voir Françoise Blum, Pierre Guidi et Ophélie Rillon, *Étudiants africains en mouvements : contribution à une histoire des années 1968*, Publications de la Sorbonne, 2017.

186. *France-Antilles*, 25 juillet 1972.

187. Délibération du conseil municipal de Fort-de-France du 3 mars 1972, cité sur le site très instructif de Malvina Balmes : <https://miateneo.wordpress.com/la-mise-en-place-des-structures-culturelles/#sdfootnote6anc>

188. *France-Antilles*, 2 juillet 2014.

189. Michel Leiris, *Contacts de civilisation en Martinique et en Guadeloupe*, Gallimard et Unesco, 1955, p. 52.

190. Suzanne Césaire, « Misère d'une poésie », *Tropiques*, no 4, janvier 1942.

191. Cette idée a été suggérée par certains anthropologues s'intéressant aux sociétés rurales de la Caraïbe. Voir par exemple les travaux de Sidney Mintz ou de Woodville K. Marshall. Michael M. Horowitz avait passé plusieurs mois à la Martinique pour son doctorat présenté en 1959. Il avait étudié le Morne-Vert, situé à

quelques kilomètres du Carbet : *Morne-Paysan, Peasant Village in Martinique*, New York, Holt, Rinehart and Winston, 1967.

192. « Aux yeux des nouveaux affranchis le travail de la terre pour le compte d'un patron ne présentait que peu de différence avec le travail servile, de sorte que beaucoup d'entre eux quittèrent les plantations, préférant s'en aller sur les hauteurs (ou "mornes") vivre en petits cultivateurs », Michel Leiris, *Contacts de civilisation en Martinique et en Guadeloupe*, *op. cit.*

193. Yvan Debbasch, « Le marronnage. Essai sur la désertion de l'esclave antillais », *L'Année sociologique*, 3^e série, 1962 (p. 1-112) et 1963 (p. 117-195).

194. « connaissance des mornes », *moi, laminaire...*, 1982, p. 51.

195. « mangrove », *ibid.*, p. 25.

196. Délibération du conseil municipal, 18 février 1972, cité par Malvina Balmes.

197. JOAN, 1^{re} séance du 10 octobre 1972, p. 4003-4004. La loi d'abrogation sera votée à l'unanimité.

198. JOAN, 1^{re} séance du 13 novembre 1972, p. 5062-5063.

199. « Entretien avec Aimé Césaire, Fort-de-France, le 14 février 1973 » [avec Michel Benamou], *Cahiers césairiens*, The Pennsylvania State University, no 1, printemps 1974, p. 4-8. Revue fondée par Thomas Hale. Hale avait rencontré Césaire pour la première fois lors de leur séjour commun à Québec.

200. Globalement, la droite gouvernementale reste majoritaire dans l'hémicycle (183 députés), tandis que la gauche unie gagne de nombreux sièges (176, contre 91 en 1968).

201. « Discours de clôture du Ve congrès du Parti progressiste martiniquais », *Le Progressiste*, 5 juin 1974.

202. *Gran Sanblé pou ba péyi-a an chans* résulte de la fusion des listes *Gran Sanblé pour faire réussir la Martinique* » d'Alfred Marie-Jeanne et *Ba Peyi a an chans* de Yan Monplaisir ; le principal objectif de cette fusion ayant été de faire barrage à Serge Letchimy, successeur de Césaire à la mairie de Fort-de-France.

203. « À propos du théâtre de Jean-Marie Serreau », Plaisir du théâtre, Antenne 2, 30 mai 1983. <https://fresques.ina.fr/en-scenes/liste/recherche/C%C3%A9saire/s#sort/-pertinence-/direction/DESC/page/1/size/10>

204. *Le Monde*, 23 février 1974.

205. JOAN, 23 février 1974, question no 8671, p. 812.

206. « Après l'affrontement entre gendarmes et grévistes. À la Martinique, certains groupes de l'opposition estiment dépassée la revendication autonomiste » [propos recueillis par Noël-Jean Bergeroux], *Le Monde*, 19 février 1974.

III. UN TRÈS LONG SEPTENNAT

1. « DOM : le Parti socialiste adapte sa doctrine », *Le Monde*, 25 avril 1974.

2. *Ibid.*

3. Lettre manuscrite publiée dans *Le Progressiste* du 7 mai 1974.

4. *Le Monde*, 12 juillet 1974.

5. Dans un entretien avec Yves-Marie Séraline, *Inter-Antilles*, 24-30 juillet 1974.

6. « Quand Miguel Angel Asturias disparut », *Éthiopiennes*, no 5, janvier 1976 ; *moi, laminaire...*, 1982, p. 77-78.

7. « Le P. P. M. reçoit F. Mitterrand », brochure éditée par le Parti progressiste, p. 5-13, [s.l.n.d].
8. « Un grand moment de fraternité et de fête », par Pierre-Marie Doutrelant, *Le Monde*, 25 octobre 1974.
9. *JOAN*, 1^{re} séance du 13 novembre 1974, p. 6259-6261.
10. « Avoir peur », « capituler ».
11. *Le Monde*, 15-16 décembre 1974.
12. *Le Monde*, 17 décembre 1974.
13. *Le Progressiste*, 3 mai 1975.
14. *JOAN*, 2^e séance du 13 novembre 1975, p. 8261-8262, 8269.
15. Dans un article de Claude-François Jullien : « Les dernières miettes de l'empire », *Le Nouvel Observateur*, 15-21 décembre 1975.
16. *Le Monde*, 25 décembre 1975.
17. « À Radio Jumbo Aimé Césaire, le leader du PPM fait un bilan », publié en trois parties dans *Le Progressiste*, les 7, 14 et 21 janvier 1976.
18. Entretiens avec Édouard Maunick, France Culture, les 26, 27, 28, 29 et 30 janvier 1976.
19. Maunick est rédacteur en chef de la revue *Demain l'Afrique* (1977-1978), puis de *Jeune Afrique* (1993 à 1994), et donne des chroniques dans *L'Express*. Il produit des émissions pour la Société de Radiodiffusion d'outre-mer, pour l'Office de coopération radiophonique et pour RFI. Il participe également à des émissions diffusées sur France Culture.
20. « Paroles d'îles » Pour saluer Édouard Maunick, *La Poésie*, 1994, p. 508-509.
21. « Ibis-Anubis », *Éthiopiennes*, Dakar, no 4, octobre 1975 ; moi, *laminaires...*, 1982, p. 67-68.
22. Sous la direction du peintre Honorien, qui s'était déjà illustré avec l'Atelier 45. Ce centre était composé d'un atelier, d'une galerie et d'un centre de documentation.
23. En 2005, Césaire affirme à Jean-Michel Djian que le gouvernement français aurait tenté de lui cacher cette visite, ce qui est invraisemblable. D'autant qu'il prétend aussi qu'il n'existait pas de salle de spectacle à Fort-de-France. Cela fait partie d'une série d'entretiens accordés par Césaire à la fin de sa vie, alors qu'il était très fatigué, et auxquels il est plus prudent de ne pas attacher trop d'importance.
24. « Au dialogue avec nous-mêmes, nul ne peut mieux nous préparer que l'Afrique, notre mère », *Le Progressiste*, 18 février 1976.
25. Jean Benoist, *Chronique d'un lieu de pensée*, Matoury (Guyane), Ibis Rouge Éditions, 2005, p. 155-156.
26. Son premier volume comprend cependant un poème, « Soleil safre », dont le manuscrit est daté de juin.
27. *Noria*, recueil publié dans *Œuvres complètes*, Fort-de-France, Éditions Désormeaux, vol. 1, p. 291-319.
28. « Réponse à Depestre poète haïtien (Éléments d'un art poétique) ».
29. Texte inédit conservé à l'IMEC dans le fonds Jean Amrouche.
30. Question orale sans débat, *JOAN*, séance du 7 mai 1976, p. 2825-2826.
31. « Le grand gâchis des Antilles » [entretien avec Marie-Thérèse Rouil], *Black-Hebdo* (Le journal du monde noir, Paris), no 8, 5-11 juin 1976. Le premier numéro de cet hebdomadaire est paru le 15 avril 1976.
32. « Aimé Césaire : un homme partagé entre la Martinique, l'Afrique et la diaspora

noire », *Fraternité-Matin*, Abidjan, 4-5 septembre 1976.

33. « Salut à l'émigration », *Le Progressiste*, 22 juin 1977.

34. « L'interview du mois, réalisée par E. J. Maunick : Dites-nous... Aimé Césaire », *L'Afrique demain*, no 1, septembre 1977.

35. « Il est vital qu'il y ait un sursaut national martiniquais, déclare Aimé Césaire aux journalistes d'*Antilles Afrique* », *Le Progressiste*, 13 juin 1979.

36. « La préparation des élections municipales aux Antilles. Fort-de-France : M. Césaire face à la majorité unie » [propos recueillis par Noël -Jean Bergeroux], *Le Monde*, 6-7 février 1977.

37. « Interview avec Aimé Césaire à Fort-de-France, le 12 janvier 1977 » [avec Gérard Georges Pigeon], *Cahiers césariens*, The Pennsylvania State University, no 3, printemps 1977, p. 1-6.

38. « Deux entretiens avec Aimé Césaire » [avec Lilian Pestre de Almeida], *África : Revista do Centro da Estudos Africanos da USP*, université de São Paulo, no 6, 1983.

39. « Enrichissant meeting... l'enjeu majeur de la présente bataille électorale : "Si nous progressistes, nous perdons, tout est perdu pour le peuple martiniquais..." », *Le Progressiste*, 25 février 1977.

40. « Martinique : le poète et l'autre » [propos recueillis par Pierre-Marie Doutrelant], *Le Nouvel Observateur*, 7 mars 1977.

41. « Le P. P. M. est un outil, le meilleur du peuple martiniquais, VIIe Congrès. Fort-de-France 9 et 10 Juillet 1977. Allocution prononcée par le président du Parti Aimé Césaire », brochure du Parti progressiste martiniquais, Fort-de-France, p. 1-15.

42. « Vers un 22 mai chômé dans l'enseignement... », *Le Progressiste*, 19 octobre 1977.

43. « Léon G. Damas. Feu sombre toujours – (in memoriam) ». *Hommage au poète Léon Gontran Damas, 1912-1978. Soirée-veillée littéraire et artistique autour de son œuvre*, Unesco, 22 février 1978. Césaire est resté à la Martinique, occupé qu'il est par les élections martiniquaises. Son poème sera repris dans *moi, laminaire...*, 1982, p. 17-18.

44. « Hommage à Damas : "Damas a le droit de survivre à la mort..." », *Le Progressiste*, 6 septembre 1978.

45. « Le discours des trois voies ou des cinq libertés », brochure du Parti progressiste martiniquais, 24 février 1978.

46. JOAN, séance du 12 mai 1978, p. 1674.

47. « Les dernières miettes de l'empire » [entretien avec Claude-François Jullien], *Le Nouvel Observateur*, art. cité.

48. « La population de Fort-de-France a été agressée, ce 9 mars, sur La Savane, par Renard et ses sbires patentés. Qui donc, en fait, la protège et la défend ? Aimé Césaire ! Césaire à l'attaque », *Le Progressiste*, 29 mars 1978.

49. Selon la version transcrite dans *Le Monde* du 13 mars 1978 : « Après les incidents qui ont fait un mort à Fort-de-France, le candidat R. P. R. accuse le parti autonomiste. »

50. *Journal Officiel* du 16 juillet 1978.

51. Elle avait difficilement publié un roman, *Le Pied de lit*, avec le soutien de Simone de Beauvoir, paru chez Julliard en 1962 sous le pseudonyme de Catherine Sarlat. Sa correspondance avec Simone de Beauvoir est publiée en 1994 dans *Dalhousie French Studies*, no 26, p. 143-168. Mais les lettres sont très courtes et peu éclairantes.

52. Thèse publiée en 1970 chez Klincksieck sous le titre *Le Destin littéraire de Paul Nizan. Contribution à l'étude du mouvement littéraire en France de 1920 à 1940*.

53. Jacqueline Leiner, « Au travail avec Aimé Césaire (1976-1998) », 2008, <https://mondesfrancophones.com/espaces/caraibes/au-travail-avec-aime-cesaire/>
54. *Ibid.*
55. « Et la voix disait pour la première fois : moi, nègre », *Le Progressiste*, [28 juin] 1978.
56. Thomas A. Hale, « Les écrits d'Aimé Césaire : Bibliographie commentée », *Études françaises*, vol. 14, no 3-4, octobre 1978, p. 214-516.
57. *Le Monde*, 7 septembre 1978.
58. *The Collected Poetry*, édition bilingue français/anglais, présentation et traduction de Clayton Eshleman et Annette Smith, University of California Press, 1983.
59. *Lyric and Dramatic Poetry*, édition bilingue français/anglais, traduction et présentation de Clayton Eshleman et Annette Smith, The University Press of Virginia, 1990.
60. Charles Mauron, *Des métamorphoses obsédantes au mythe personnel, introduction à la psychocritique*, Corti, 1964.
61. Elle est publiée sous le titre *La Cohésion poétique de l'œuvre césairienne* aux Éditions Jean-Michel Place, en 1979.
62. « éboulis », *moi, laminaire...*, 1982, p. 34-35.
63. *Le Monde*, 6 mars 1980.
64. « Il est vital qu'il y ait un sursaut national martiniquais, déclare Aimé Césaire aux journalistes d'Antilles Afrique », *Le Progressiste*, 13 juin 1979.
65. Raphaël Lauro Raoulx, *Édouard Glissant : penseur du monde, poète de la terre*, thèse de doctorat soutenue le 17 janvier 2015, université de Paris Nanterre, 2015. Les repères biographiques ont été présentés dans le cadre d'une exposition de documents organisée à la bibliothèque universitaire du Campus Schoelcher (université des Antilles) à l'occasion du colloque international « Édouard Glissant, l'éclat et l'obscur », 20-23 mars 2018.
66. Parmi eux : Michel Giraud, Henri Corbin, Georges Gaudi, Marlène Hospice, Roland Suvélor, André Lucrèce, ou Hector Élisabeth.
67. *acoma*, no 1, janvier-mars 1971, p. 4.
68. Édouard Glissant, « Théâtre, conscience du peuple », *acoma*, no 2, avril-juin 1971, p. 41-59.
69. André Lucrèce, « Le mouvement martiniquais de la négritude », *acoma*, no 2, avril-juin 1971, p. 93-123.
70. Voir par exemple la rencontre du 25 mars 2011 entre Roger Toumson, Fred Reno, Jean-Pierre Sainton et Jacky Dahomay à propos de l'œuvre de Glissant sur le site Manioc : <http://www.manioc.org/fichiers/V13024>
71. Katell Colin-Thébaudeau, *Refondation du monde et stratégies discursives dans l'œuvre d'Édouard Glissant*, thèse de doctorat présentée à l'université Laval (Québec), citée et analysée par Raphaël Lauro Raoulx dans *Édouard Glissant : penseur du monde, poète de la terre*, thèse citée.
72. Concept emprunté par Glissant à Gilles Deleuze et Félix Guattari.
73. Raphaël Lauro Raoulx, *Édouard Glissant : penseur du monde, poète de la terre*, thèse citée, p. 105.
74. La seule lettre que Césaire envoie à Glissant, selon ses archives, est pour lui annoncer, le 18 juin 1980, que, après le décès de Diop, une nouvelle équipe prendra en charge les activités de la Société africaine de culture. Sa froideur traduit le dédain. Par exemple, Césaire s'adresse à Glissant en l'appelant « cher Monsieur ».

75. « La Martinique telle qu'elle est », *Le Progressiste*, 11 juillet 1979.
76. Samir Amin, *L'Impérialisme et le développement inégal. Essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique*, Éditions de Minuit, 1973.
77. « La gestion municipale. Interview du maire », *Bulletin municipal de la ville de Fort-de-France*, no 9, [~8], 1979.
78. « “Non ! le cyclone n'est pas responsable de la ruine de l'économie martiniquaise ! Le responsable, c'est le système et son zèle intégrationniste.” Aimé Césaire aux conseillers généraux de la Nièvre conduits par François Mitterrand à la mairie de Fort-de-France, le 6 septembre », *Le Progressiste*, 12 septembre 1979.
79. JOAN, 2e séance du 31 octobre 1979, p. 9274.
80. Selon la présentation qu'en propose Senghor cette institution aura « pour fonction d'apprendre à ses étudiants, à ses stagiaires, non seulement les éléments caractéristiques de chaque civilisation différente, mais encore les voies et moyens par lesquels chacune assimilera, intégrera les vertus fécondantes des autres », *Éthiopiennes*, no 17, 1979.
81. *Le Monde*, 5 janvier 1980.
82. Lettre datée du 7 janvier 1980, adressée au journal *Le Monde* et publiée par le journal le 9 janvier 1980.
83. *Ibid.*
84. Repris dans *Le Monde* du 24 janvier 1980.
85. *Le Monde*, 24 janvier 1980.
86. Alain Brossat et Daniel Maragnès, *Les Antilles dans l'impasse ?*, Éditions Caribéennes, 1981.
87. Financés par l'État, les campus de Fouillole (Guadeloupe) et de Schœlcher (Martinique) ouvrent à partir de 1975. Un décret du 2 juillet 1982 instituera l'université des Antilles et de la Guyane, jusqu'à ce que l'entité guyanaise devienne autonome, en 2015. À la Martinique, un Groupe d'études et de recherches de la créolophonie avait été créé en 1975 par Jean Bernabé. Dès 1957, il existait cependant une académie créole des Antilles. Voir « Vive l'ACRA », *Revue Guadeloupéenne*, no 37, juillet-août-septembre 1957.
88. Entretien avec Guy Cabort-Masson au *Naiif*.
89. « Un peuple en péril », *Le Monde*, 8 mars 1980.
90. « Aimé Césaire : La Martinique sera bientôt indépendante » [entretien avec Laurence Masurel], *Paris-Match*, 28 mars 1980.
91. Dans un article d'Alain Rollat, *Le Monde*, 9 février 1980.
92. « Je suis un nègre marron » [entretien avec Dannyck Zandronis], *Le Journal guadeloupéen*, no 9, 28 avril 1980.
93. « La langue est le phénomène central de toute culture, celle-ci devant être entendue, comme elle l'est par les anthropologues, comme l'ensemble des façons d'être d'un groupe humain, et non comme ses productions les plus intellectuelles, selon le sens élitiste et restrictif que la pensée bourgeoise a voulu imposer. En conséquence, la langue se trouve au centre de la définition de la nationalité, c'est-à-dire de la répartition de l'humanité en groupes culturels. » Yves Person, « Présentation » et « Impérialisme linguistique et colonialisme », *Les Temps Modernes*, numéro consacré aux « Minorités nationales en France », no 324-326, août-septembre 1973. On trouve aussi dans ce numéro que Césaire a dû lire attentivement : Robert Lafont, « Sur le problème national en France : aperçu historique » ; ou Philippe Gardy, « Aliénation, désaliénation : nationalisme ou libération ? ».

94. Le colloque organisé à Paris et à Brest en juin 2013 : « Yves Person (1925-1982). Un historien de l'Afrique engagé dans son temps » permet de saisir l'importance de son travail et de son influence.

95. Yves Person, « Contre l'État-Nation », *Faire, mensuel pour le socialisme et l'autogestion*, no 9-10, juin-juillet 1976. Cité par Henri Giordan, « Vers un nouveau projet de société : le "régionalisme nationalitaire" d'Yves Person », *Synergies Italie*, no 11, 2015, p. 51-63.

96. *Les Temps Modernes*, no 324-326, août-septembre 1973, p. 17.

97. « Stèle obsidienne pour Alioune Diop », *Présence africaine*, no 126, 2^e trimestre 1983. Repris dans *La Poésie*, 1994, p. 489-490.

98. Dont un qui avait causé la mort d'une personne, à l'aéroport de Pointe-à-Pitre, le 17 septembre. Le GLA poursuivra ses actions, y compris sur le sol hexagonal : une personne meurt dans l'attentat contre le train Roissy-Paris, le 24 janvier 1981.

99. *Le Monde*, 1^{er} janvier 1981.

100. Tract publié dans *Le Progressiste* du 7 janvier.

MARS 1981-AVRIL 2008

I. « CETTE VICTOIRE N'EST PAS UNE FIN EN SOI »

1. « Aimé Césaire : Nous ne pouvons être complices du crime lèse-nation », *Le Progressiste*, 15 avril 1981.
2. *Le Progressiste* du 26 avril 1981.
3. « Discours de Césaire, du 8 mai : Je crois que la Martinique se ressaisira... Je crois que le peuple martiniquais saura tenir la place que lui assigne l'histoire de notre race dans le combat et dans la victoire », *Le Progressiste*, numéro spécial consacré aux élections, 29 mai 1981.
4. Titre de l'article d'Alain Rollat dans *Le Monde* du 13 mai 1981 qui annonce et analyse les résultats.
5. *Le Monde*, 13 mai 1981.
6. « Aimé Césaire propose à la Martinique un moratoire », *Le Naïf*, 3-9 juin 1981, p. 13-15.
7. « Interview exclusive. Aimé Césaire candidat : Le nouveau statut sera discuté le moment venu » [entretien avec Ghislaine Burac], *France-Antilles*, 29 mai 1981.
8. « La stratégie de Césaire », *Antilla*, 4 juin 1981.
9. *Antilla*, no 7, septembre 1981, p. 6.
10. « Aimé Césaire reçoit le ministre des DOM, Henri Emmanuelli. Son discours à l'hôtel de ville : "Je mets nos retrouvailles sous le double signe du Balisier martiniquais et de la Rose de France symboliquement réconciliés..." », *Le Progressiste*, 9 juin 1981.
11. « À la mairie de Fort-de-France, après les résultats », *Le Naïf*, 17-23 juin 1981.
12. « Discours prononcé par Aimé Césaire jeudi 25 juin 1981 », *Le Progressiste*, 1er juillet 1981.
13. *JOAN*, 3e séance du 17 juillet 1981, p. 223.
14. « Aimé Césaire, nègre rebelle » [entretien avec Philippe Decraene], *Le Monde*, 6 décembre 1981.
15. « faveur », *Présence africaine*, no 121-122, numéro spécial : « Présence antillaise : Guadeloupe, Guyane, Martinique », 1er et 2e trimestre 1982, p. 261. *moi, laminaire...*, 1982, p. 71.
16. « Aimé Césaire : Où que j'aille je reste un nègre déraciné des Antilles » [entretien avec Pierre Boncenne], *Lire*, no 87, novembre 1982.
17. « Responsable politique, chantre de la négritude, l'écrivain antillais fait le bilan de son combat à l'occasion de la sortie de *moi, laminaire...* Aimé Césaire, le poète en quête d'histoire », [propos recueillis par Jean-Pierre Salgas], *Jeune Afrique*, no 1142, 24 novembre 1982.
18. « inventaire de cayes », *moi, laminaire...*, 1982, p. 57.
19. « En guise de manifeste littéraire », *Tropiques*, no 5, avril 1942, p. 7-12.
20. Dès le poème liminaire du recueil, « calendrier lagunaire ». Procédé déjà utilisé dans le poème dédié à Fanon, « Par tous mots guerrier-silex » : « Par quelques-uns des mots obsédant une torpeur / Et l'accueil et l'éveil de chacun de nos maux / Je t'énonce FANON ».

21. « sentiments et ressentiments des mots », *moi, laminaire...*, 1982, p. 23-24.
22. « éboulis », *moi, laminaire...*, 1982, p. 34-35.
23. « torpeur de l'histoire », *ibid.*, p. 52.
24. « la chanson de l'hippocampe », *ibid.*, p. 26.
25. « "Sans biaiser, comme on parle à un ami véritable" », *Le Progressiste*, 24 février 1982.
26. Le 2 mars, la loi relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions a été promulguée. Mais ce n'est qu'un premier pas. Il va falloir compléter et adapter cette loi à l'outre-mer.
27. « Un discours qui fera date. Aimé Césaire (13 mai 1982, théâtre municipal) : "... Bâtir un Front commun démocratique" », *Le Progressiste*, 19 mai 1982.
28. *JOAN*, 3e séance du 29 septembre 1982, p. 5238-5240.
29. *La Gazette du Parlement*, 7 octobre 1982, commentaire de Daniel Broigne.
30. « Césaire : Réaction à chaud... "Ce n'est qu'une péripétie..." Interview donnée à RCI [Radio Caraïbe Internationale] au téléphone le vendredi 3 décembre 1982 », *Le Progressiste*, 8 décembre 1982.
31. *Le Monde*, 17 décembre 1982.
32. *JOAN*, 2e séance du 15 décembre 1982, p. 8318-8319.
33. *JOAN*, 2e séance du 17 décembre 1982, p. 8489-8490.
34. *Jeune Afrique*, 12 janvier 1983, p. 64.
35. « Césaire candidat. Devant un millier de partisans survoltés, le député-maire de Fort-de-France lance un appel solennel au rassemblement et à l'effort », *Le Progressiste*, 12 janvier 1983, numéro « spécial décentralisation. »
36. *Le Monde*, 18 février 1983.
37. « La fin du voyage du premier ministre aux Antilles » [propos recueillis par Alain Rollat], *Le Monde*, 8 février 1983.
38. Le commissaire de la République avait fixé à 55 le nombre de conseillers municipaux à élire, alors que, selon le chiffre de la population municipale de Fort-de-France établi lors du dernier recensement, l'assemblée municipale devait se composer de 53 membres.
39. « Conseil Régional vendredi 25 mars 1983. Un important discours d'Aimé Césaire : "Penser la Martinique en tant que phénomène global..." », *Le Progressiste*, 30 mars 1983.
40. *JOAN*, 1re séance du 20 décembre 1983, p. 6802-6806 ; *JOAN*, 2e séance du 20 décembre 1983, p. 6820-6827.
41. *JOAN*, 3e séance du 6 juin 1984, p. 3024-3025 ; *JOAN*, 1re séance du 29 juin 1984, p. 3893.
42. *JOAN*, 1re séance du 30 juin 1989, p. 2680-2681.
43. « Soleil éclaté : mélanges offerts à Aimé Césaire à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire par une équipe internationale d'artistes et de chercheurs », *Études littéraires françaises*, no 30, Tübingen, Gunter Narr Verlag, novembre 1984.
44. *Césaire 70*, travaux réunis et présentés par Mbwil A Mpaang Ngal et Martin Steins, Silex, 1984.
45. *Non-vicious Circle : Twenty Poems of Aimé Césaire*, traduction, introduction et commentaires de Gregson Davis, illustrations de Pablo Picasso, Stanford University Press, 1984.
46. « Configurations », *Notre librairie*, no 74, avril-juin 1984, p. 4-5. Le manuscrit du

poème a été intégré à une sculpture de Jacqueline Guillermain, montrée pour la première fois à Bruxelles (*Bibliotheca Wittockiana*), lors de son exposition « Terre d'écritures », en novembre 1984, avant de faire partie des œuvres de l'exposition itinérante organisée par l'Unesco en 2000. La sculpture a été offerte par l'artiste au conseil général de la Martinique.

47. « Césaire à la fête du PPM, ce 20 mai : “Le PPM, une force de rénovation, de construction, de responsabilité... Je ne veux pas substituer ma propre conscience à la conscience du peuple martiniquais” », *Le Progressiste*, 23 mai 1984.

48. L'île de Grenade avait été envahie par les États-Unis le 23 octobre 1983.

49. « Discours de clôture de notre Xe Congrès par Aimé Césaire : “Soyons clairs : la décentralisation n'est pas la décolonisation, mais elle peut constituer une bonne base de départ pour une décolonisation ; elle peut créer de bonnes conditions pour une bonne décolonisation” », *Le Progressiste*, 13 février 1985 (numéro spécial consacré au 10^e congrès du PPM).

50. « À la demande d'Aimé Césaire, Jean Chevance pose la première pierre du stade omnisports », *Le Progressiste*, 27 mars 1985.

51. JOAN, 3^e séance du 5 novembre 1985, p. 3934-3936.

52. *Le Monde*, 7 novembre 1985.

53. « Aimé Césaire (dimanche 19 mai – Parc Floral) : “... La ‘violente amour’ pour mon peuple, je la ressens, et c'est de cette force-là que s'est nourrie mon action” », *Le Progressiste*, 29 mai 1985.

54. L'inscription exacte étant « La violente amour que je porte à mes sujets m'a fait trouver tout aisé et honorable ».

55. « Hommage d'Aimé Césaire à Victor Hugo : “... Hugo est bien un poète prométhéen. Il est un de ceux qui ont contribué à installer en moi, en nous, en vous, dans notre peuple, non pas l'aveugle, mais la lucide espérance” », *Le Progressiste*, 17 juillet 1985.

56. Discours à l'occasion de l'inauguration de la place Gilbert-Gratiant et de l'avenue Saint-John Perse, *Le Bulletin municipal de la ville de Fort-de-France*, no 24, septembre 1987, p. 30-34.

57. « Poète et président du Conseil régional. Aimé Césaire : “Il y a tout à faire, c'est maintenant que l'histoire commence” » [entretien avec Alain Rollat], *Le Monde*, 4 décembre 1985.

58. À l'occasion de la conférence Nord-Sud sur la coopération internationale et le développement qui avait réuni les dirigeants de 22 pays, les 22 et 23 octobre 1981.

59. « Aimé Césaire et François Mitterrand : un dialogue d'amitié, de fraternité, de confiance et d'espérance », *Le Progressiste*, spécial « voyage présidentiel », 11 décembre 1985.

60. Michael Cornell Dypski, « The Caribbean Basin Initiative : An Examination of Structural Dependency, Good Neighbor Relations, and American Investment », *Journal of Transnational Law and Policy*, vol. 12, no 1, 2002, p. 95-136.

61. « Aimé Césaire “je ne suis pas un négriste” » [entretien avec Sandra Monthieux], *Le Campusard*, 1986.

62. « Aimé Césaire qui êtes-vous » [entretien avec Georges Puisy], *Fouyaya*, no 46, février 1986.

63. Le 27 novembre précédent, les Martiniquais avaient ressuscité une union de la gauche locale, puisque le Parti progressiste martiniquais, la Fédération socialiste martiniquaise, le Parti communiste martiniquais, alliés à un mouvement d'autogestion communale, l'Union pour le renouveau de Sainte-Marie, avaient signé un « pacte global d'unité ».

64. La liste de la gauche unie, « Construisons la Martinique », obtient 21 sièges (44,93 %). Le Rassemblement pour la République de Pierre Petit en obtient 11, et l'Union pour la démocratie française de Miguel Laventure 9, soit 20 pour l'ensemble de la droite.

65. JOAN, 1^{re} séance du 25 novembre 1986, p. 6741-6744.

66. La définition qu'en donne Bernard Pons manque en effet de clarté : « Il y aura parité sociale globale lorsque le volume des prestations sociales de toute nature assurées par l'État et par les régimes de Sécurité sociale, et versées dans les départements d'outre-mer, correspondra, compte tenu des mesures d'adaptation nécessitées par leur situation particulière, à celui qui serait obtenu si toutes les prestations existant en métropole et assurées par l'État et par les régimes de Sécurité sociale y étaient servies dans des conditions analogues. »

67. *Le Discours sur la Négritude – Miami 1987 / Discourse on Négritude – Miami 1987*, traduction en anglais par Shawna Moore, présentation de Claude Lise, Fort-de-France, conseil général de la Martinique, 23 juin 2003, p. 13-27.

68. Collection privée.

69. « Le voyage de M. Raymond Barre aux Antilles. Le crime de lèse-RPR », *Le Monde*, 11 mars 1987.

70. *Le Monde*, 15 septembre 1987.

71. « Aux Antilles M. Chirac pique une vive colère contre ceux qui l'accusent de "racisme" », *Le Monde*, 1^{er} avril 1988.

72. « Hôtel de ville, dimanche 28 février 1988. Aimé Césaire à Michel Rocard : "Nulle force politique, mieux que la gauche française, ne peut soutenir et aider la politique qui est la nôtre..." », *Le Progressiste*, 2 mars 1988.

73. « François Mitterrand candidat : le PPM mettra toutes ses forces dans la bataille », *Le Progressiste*, 30 mars 1988.

74. « Henri Emmanuelli à la mairie de Fort-de-France. L'accoucheur de la décentralisation » [propos recueillis par Judes Largen], *Le Progressiste*, 6 avril 1988.

75. « La belle rencontre de Fort-de-France (26 avril 88) », reproduction intégrale des discours d'Aimé Césaire et de François Mitterrand, *Le Progressiste*, numéro spécial, 30 avril 1988.

76. Agenda de 1989, mairie de Fort-de-France, « Le mot du maire », Éditions du SAD, p. 1.

77. « Dyali », *Éthiopiennes*, no 48-49, 1^{er} et 2^e trimestre 1988. « Dyali », ou « Dyâli », est un terme mandingue pour désigner le griot.

78. « Je lui ai écrit un poème et le mot qui m'est immédiatement venu à l'esprit a été Dyâli. Littéralement, celui qui dit les mots, le poète, le maître de la langue, comme il se nomme lui-même, voilà ce qu'il est. Je lui ai envoyé le poème. Il en a été très ému. Le Dyâli est aussi celui qui montre le chemin. Nos vies vont s'effondrer comme le pont de Lianes, mais ce qui a été fait, ce qui a été dit, ce qui a été montré et ce qui continue à montrer le chemin aux autres restera », « An Interview with Aimé Césaire », *Callaloo*, no 38, vol. 12, no 1, hiver 1989, p. 47-73. Il est amusant de noter que l'image du « pont de lianes » avait été utilisée par Senghor dans son « Élégie pour la Reine de Saba » : « Tu es mon bois sacré, mon temple tabernacle, tu es mon pont de lianes mon palmier. »

79. « Cérémonie d'inauguration de l'avenue Condorcet », *Le Progressiste*, 1^{er} mars 1989.

80. « Discours prononcé à l'occasion de l'élection du nouveau bureau municipal », le 17 mars 1989, *Bulletin municipal de la ville de Fort-de-France*, no 31, 7 août 1989.

81. « En Guyane et aux Antilles M. Mauroy s'est efforcé de répondre aux craintes

qu'inspire l'Europe », *Le Monde*, 14 juin 1989.

82. Le 18 juin, la liste d'union (UDF-RPR) menée par Valéry Giscard d'Estaing sortira victorieuse des élections européennes. À la Martinique, seuls 16,06 % des électeurs auront participé. Les indépendantistes avaient appelé à l'abstention et le président du PPM n'avait pas fait campagne.

83. De très violents conflits entre les adversaires et les partisans de l'indépendance en Nouvelle-Calédonie avaient conduit aux accords de Matignon, le 26 juin 1988, sous la médiation du Premier ministre Michel Rocard. Ces accords prévoyaient la mise en place d'un statut provisoire suivi d'un référendum d'autodétermination en 1998 inscrivant la reconnaissance du peuple kanak et l'évolution vers l'indépendance. Ce référendum n'aura pas lieu et sera remplacé par l'accord de Nouméa de 1998.

84. En réaction au nouveau statut proposé par le ministre des Départements et Territoires d'outre-mer précédent, Bernard Pons, des indépendantistes avaient attaqué la gendarmerie de Fayaoué sur l'île d'Ouvéa le 22 avril 1988, tuant quatre gendarmes et en capturant vingt-sept autres. Le gouvernement Chirac avait déclenché l'opération Victor, le 5 mai, pour libérer les gendarmes retenus dans une grotte : dix-neuf Kanaks et deux militaires sont tués dans l'assaut.

85. *Le Progressiste*, 20 juillet 1988.

86. « Mort de Jean-Marie Tjibaou : Déclaration d'Aimé Césaire », *Le Progressiste*, 10 mai 1989.

87. « Pour Jean-Marie Tjibaou », dans *De jade et de nacre. Patrimoine artistique kanak*, catalogue de l'exposition du Musée de Nouvelle-Calédonie (Nouméa), mars-mai 1990, et du Musée national des arts africains et océaniques (Paris), octobre-janvier 1990, coordination Roger Boulay, Réunion des musées nationaux, 1990.

88. *Aimé Césaire. Le poète dans la cité*, catalogue de l'hommage rendu à Césaire au Centre national des lettres, à Paris, du 13 juin au 8 juillet 1989, et à Avignon à « La Poésie dans un jardin », du 12 juillet au 3 août 1989, conception Marie Jouannic, réalisé à Avignon par Saluces, 29 mai 1989.

89. « Parcours », *ibid.* ; *La Poésie*, 1994, p. 498.

90. Entretien avec Brigitte Paulino-Neto, *Libération*, 10 juillet 1989.

91. Entretien de l'auteur avec Lilyan Kesteloot.

92. « Antilles. Espoirs et déchirements de l'âme créole », *Autrement*, hors-série no 41, octobre 1989, p. 206-208.

93. *Poésie*, no 50, 4^e trimestre 1989, p. 3-13.

94. « Dérisoire (lettre à une amie lointaine) », *ibid.*, p. 8-9 ; *La Poésie*, 1994, p. 504-505.

95. « Aimé Césaire : An Interview and Poetry » [entretien avec Charles Rowell, fondateur de la revue, enregistré le 18 février 1989], *Callaloo*, no 38, hiver 1989, p. 48-69.

II. UN TRÈS LENT DÉSENGAGEMENT

1. *JOAN*, 3^e séance du 8 novembre 1989, p. 4783-4784.

2. Jean Ripert, *L'Égalité sociale et le développement économique dans les DOM*, rapport au ministre des DOM-TOM, porte-parole du gouvernement, La Documentation française, 1989. Un compte rendu en sera fait dans la revue *Esprit* par Éric Bertin : « Les Dom vus à travers le rapport Ripert », *Esprit*, no 163, juillet-août 1990, p. 136-138.

3. *Le Monde*, 23 janvier 1990.
4. *France-Antilles*, 19 janvier 1990.
5. « La Martinique en mots d'auteurs », *Le Monde*, 19 mai 1990.
6. Raphaël Confiant expliquera dans un entretien publié dans *Antilla* du 2 décembre 1993 ce qu'il entend par « esprit mulâtre ».
7. Voir Garcin Malsa, *La Mutation Martinique : orientations pour l'épanouissement de la Martinique : mi sa nou lé*, Schœlcher, Imprimerie Absalon, 1991. Repris chez L'Harmattan en 2009.
8. « maillon de la cadène », *moi, laminaire...*, 1982, p. 36.
9. Entretien avec l'auteur.
10. *JOAN*, 1^{re} séance du 25 novembre 1986.
11. Les régions ultrapériphériques sont reconnues, par une déclaration annexée à l'acte final du traité de Maastricht (1992), comme territoires de l'Union européenne, mais situées en dehors du continent européen, même si un traitement particulier existait depuis la signature du traité de Rome. Le statut de RUP donne droit à de nombreuses dérogations.
12. « À propos de la libération de Nelson Mandela, interview d'Aimé Césaire à R. C. I. », *Le Progressiste*, 28 février 1990.
13. Jean-Pierre Léonardini, « Le vœu ultime d'Antoine Vitez était l'entrée de *La Tragédie du roi Christophe* [au répertoire de la Comédie-Française] », *L'Humanité*, 17 juin 1991.
14. « Aimé Césaire et Roger Toumon : entretien sur Michel Leiris », dans *Michel Leiris et le siècle à l'envers*, textes réunis et présentés par Francis Marmande, actes du colloque organisé à l'université Paris VII, du 29 mai au 1^{er} juin 1996, Tours, Farrago, 2004.
15. « Appel d'Aimé Césaire aux Martiniquais », *Le Progressiste*, 10 octobre 1990.
16. *Le Monde*, 6 décembre 1990.
17. « Voyage avec Colomb. 21 – Au bord des mondes » [propos recueillis par Edwy Plenel], *Le Monde*, 23 août 1991
18. Poséïdom (Programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité des départements français d'outre-mer), destiné à rattraper les retards économiques, a été mis en œuvre en décembre 1989.
19. Voir Camille Darsières, « Introduction », *Écrits politiques 1983-1992*, [s.n.], 1994.
20. *Ausculter le dédale*, illustrations de Mehdi Qotbi, Robert et Lydie Dutrou éditeurs, coll. « Les cahiers d'art de la Puisaye », 20 décembre 1991 [non paginé].
21. « Références », *Autrement*, no 41, octobre 1989, p. 206-208 ; *Po&sie*, no 50, 4^e trimestre 1989, p. 9 ; *Callaloo*, no 38, hiver 1989, p. 68-69 ; *Ausculter le dédale*, 1991 [p. 6], *La Poésie*, 1994, p. 492.
22. « Suprême masque », *Callaloo*, no 38, hiver 1989, p. 68-69 ; *Ausculter le dédale*, 1991, [p. 9] ; *La Poésie*, 1994, p. 493.
23. « Vertu des lucioles », *Po&sie*, no 50, 4^e trimestre 1989, p. 9 ; *Ausculter le dédale*, 1991 [p. 10] ; *La Poésie*, 1994, p. 494.
24. « Ruminant », *Ausculter le dédale*, 1991 [p. 13-14] ; *La Poésie*, 1994, p. 495.
25. « Parole due », *ibid.*, [p. 15-19] ; *La Poésie*, 1994, 496-497.
26. « Maillons de la solidarité », *Les Travaux et les Jours à Fort-de-France*, no 11, mars 1992.
27. « Un télégramme d'Aimé Césaire », *France-Antilles*, 10 janvier 1992.

28. « Dom-Tom : M. Aimé Césaire à l'honneur », *Le Monde*, 15 juillet 1992.
29. « Émé Sèzé : Mona sé manman Lwa Mizik la » [propos recueillis par Mandibélé (Daniel Dobat)], *Karibel magazine*, no 2, consacré à Eugène Mona, juillet-août 1992, p. 86-88.
30. Littéralement, « La mère des lois du pays », en jouant sur le terme qui renvoie aux *Lwas* ou *Loas* de la religion vaudou.
31. « Eh bien ! je crois que Mona représente certainement la Constitution de la musique martiniquaise. »
32. Comme supplément au *Bulletin municipal de la ville de Fort-de-France*. Voir « Eugène Mona », *Les Travaux et les Jours à Fort-de-France*, no 15, octobre 1992.
33. « La ville change son image », *France-Antilles*, 16 septembre 1992 ; « Fort-de-France a son logo », *Les Travaux et les Jours à Fort-de-France*, no 15, octobre 1992.
34. « Rentrée politique triomphante du PPM : Un véritable soufflet aux détracteurs. Un pas gagné pour l'avenir », *Le Progressiste*, 5 octobre 1992.
35. « Aimé Césaire : "Le *fiat* créateur, c'est au peuple qu'il appartient de le prononcer et non pas à un état-major de parti" », *Le Progressiste*, 28 octobre 1992.
36. *France-Antilles*, 7 janvier 1993.
37. « Déclaration d'Aimé Césaire député de la Martinique (mardi 9 février 93) : "Il faut que le peuple se soude derrière Camille Darsières, et je serai à ses côtés" », *Le Progressiste*, 17 février 1993.
38. « Les 80 ans de Césaire » [propos recueillis par Adams Kwateh et Jean-Marc Party], *France-Antilles*, 28 juin 1993.
39. *Corps perdu : Et Picasso illustre Césaire*, catalogue de l'exposition du Musée régional d'histoire et d'ethnographie de Fort-de-France, organisée en juin 1993 par le conseil régional de la Martinique, l'Association des amis du Musée régional d'histoire et d'ethnographie et le Musée Picasso, Paris, coordination Lyne-Rose Beuze, Fort-de-France, Association des amis du Musée régional d'histoire et d'ethnographie, Bureau du patrimoine du conseil régional de la Martinique, juin 1993. Il donne à lire les poèmes de *Corps perdu* dans la version remaniée pour *Cadastre*.
40. Colloque du 28 au 30 juin à la Salle du Colisée des Terres-Sainville : « Aimé Césaire : du singulier à l'universel », *Œuvres et critiques*, vol. XIX, no 2, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 1994. Une scénographie de « Configurations » et des lectures poétiques se déroulent dans le cadre du colloque.
41. Lilyan Kesteloot, « La quête d'un poète et le socle du ressentiment », *Œuvres et critiques*, op. cit., p. 75-83.
42. *Anthologie poétique. Aimé Césaire*, présentation et notes de Roger Toumson, Imprimerie nationale, coll. « La Salamandre », mai 1996. Reprise de la « Tête de Nègre » de Pablo Picasso (1950) en couverture et un portrait d'Aimé Césaire par Henri Guédon (1989) en frontispice. Toumson explicite son projet : « Le choix auquel il a été procédé parmi les textes contenus dans chaque recueil a été orienté par le désir de mettre en évidence à chaque étape, la cohérence de la démarche et d'inspiration ainsi que la puissance d'incantation de la voix. »
43. Roger Toumson, *Mythologie du métissage*, Presses universitaires de France, 1998.
44. Annie Le Brun, *Pour Aimé Césaire*, Jean-Michel Place, 1994.
45. *Statue cou coupé*, Jean-Michel Place, 1996. Annie Le Brun publiera par la suite le texte d'une conférence donnée à Fort-de-France et Pointe-à-Pitre, en février 1995, dans lequel elle reprend sans davantage de ménagement son argumentation contre l'« officine de littérateurs en mal de reconnaissance » constituée par Jean Bernabé, Raphaël Confiant et Patrick Chamoiseau, promoteurs d'un « nouvel exotisme » insidieux.

46. « Le Cercle de minuit », émission de Michel Field diffusée sur France 2, le 9 avril 1994.
47. « Pour un cinquantenaire » [dédié à Lilyan Kesteloot], *La Poésie*, 1994, p. 517-518.
48. Entretien avec l'auteur, le 12 septembre 2010.
49. *Aimé Césaire, une voix pour l'histoire* : « L'île veilleuse » ; « Au rendez-vous de la conquête » ; « La force de regarder demain », repris dans un coffret de trois disques numériques, accompagnés d'un recueil de textes « A B Césaire » conçu à partir d'entretiens menés par Euzhan Palcy et Annick Thébica-Melsan, sous le titre « Aimé Césaire, une parole pour le XXI^e siècle », direction scientifique de Jacqueline Leiner, coproduction Saligna And So On/ France 3/ Institut national de l'audiovisuel/ Radio France Outre-mer/ Radio Télévision Sénégalaise, 1994. Les trois volets du documentaire sont diffusés sur France 3 le 29 juillet 1995.
50. Elle débute à Cotonou lors du 6^e sommet francophone de novembre 1995. Elle passera par le siège de l'Unesco pendant l'été 1997, puis sera montrée aux Martiniquais en juin 1998. Le catalogue sera publié encore plus tard : *Aimé Césaire, pour regarder le siècle en face*, conception sous la direction d'Annick Thébica-Melsan, coordination Gérard Lamoureux, Maisonneuve et Larose, 2000.
51. « à travers... », *La Poésie*, 1994, p. 513. Le poème est cité d'après son manuscrit.
52. « Le long cri d'Aimé Césaire » [entretien avec Gilles Anquetil], *Le Nouvel Observateur*, 17-23 février 1994.
53. « Un entretien avec Aimé Césaire » [avec Frédéric Bobin], *Le Monde*, 12 avril 1994.
54. *Le Monde*, 5 mai 1994.
55. *Le Monde*, 11 septembre 1994.
56. Voir en particulier l'ouvrage collectif dirigé par Fred Constant et Justin Daniel, *Cinquante ans de départementalisation outre-mer* (L'Harmattan, 1997).
57. *Le Monde*, 28 octobre 1999.
58. *Le Monde*, 4 juillet 1996. Le spectacle sera donné en août au Théâtre de l'abbaye royale de Saint-Jean-d'Angély, au cœur de la Charente-Maritime.
59. « Lettre à l'ami », dans *Présence Senghor : 90 écrits en hommage aux 90 ans du poète président*, Unesco, coll. « Profils », 1997.
60. *Aimé Césaire*, documentaire réalisé par Luc Laventure et Marie-Dominique Montel, coproduction Radio France Outre-mer/ Havas Overseas, avril 1998.
61. *Le Monde*, 24 avril 1998.
62. Selon une enquête d'opinion commentée par *Le Monde* du 8 octobre 1999.
63. « *Le Cahier...*, soixante ans plus tard » [entretien avec Éric Hersilie-Héloïse], *France-Antilles magazine*, 13-19 novembre 1999.
64. « Il n'y a pas que le politique », *France-Antilles*, 13 mars 2000.
65. « Aimé Césaire confirme : "C'est mon dernier mandat" » [propos recueillis par C. Tinaugus], *France-Antilles*, 19 juin 2000.
66. « Letchimy, un homme du peuple, un homme-peuple », *Le Progressiste*, 18 octobre 2000.
67. « Pour lui, un petit pas fait ensemble valait mieux qu'un grand bond solitaire : Le testament d'Aimé Césaire » [propos recueillis par François Bazin], *Le Nouvel Observateur*, 1er-7 février 2001.
68. « Aimé Césaire : Je ne suis pas pour la repentance ou les réparations » [entretien

avec Alain Louyot et Pierre Ganz], *L'Express*, 13 septembre 2001

69. « Rencontre avec Aimé Césaire » [entretien avec Jean-Michel Djian], dans *Léopold Sédar Senghor : genèse d'un imaginaire francophone*, Gallimard, 2005.

70. *Ibid.*

71. « Aimé Césaire : “Le système politique à bout de souffle” » [entretien avec Ghislaine Burac], *France-Antilles*, 4 décembre 2001.

72. Discours du courbaril, 2001. Cité d'après le manuscrit.

73. « Bernard Hayot invite Aimé Césaire à l'Habitation Clément, ce dernier accepte... » [entretien avec Tony Delsham], *Antilla*, 21 décembre 2001, p. 4-5.

74. *Le Monde*, 1er avril 2002.

75. Colloque organisé par le Centre césairien d'études et de recherches, du 24 au 26 juin 2003 à Fort-de-France. Les actes seront édités sous la direction de Christian Lapoussinière et de Jean-Georges Chali par Présence africaine, 4e trimestre 2003.

76. « Mon stylo Kataroulo » [entretiens avec Isabelle Constant], *Nouvelles études francophones*, vol. 21, no 1, printemps 2006.

77. « Paroles de Césaire », *Césaire et Nous : Une rencontre entre l'Afrique et les Amériques au XXI^e siècle*, textes réunis par K. Muitubile Tshitenge Lubabu, Cauris éditions, janvier 2004, p. 8-11.

78. Un numéro spécial de la revue *Pouvoirs dans la Caraïbe* (no 15, 2007) explicite les ambiguïtés de cette consultation : <https://journals.openedition.org/plc/60>

79. « À Fort-de-France, Serge Letchimy, dit “le Christ” gère l'après-Césaire », *Le Monde*, 20 février 2004.

80. « Approuvez-vous la transformation de la Martinique (ou de la Guyane) en une collectivité d'outre-mer régie par l'article 74 de la Constitution, dotée d'une organisation particulière tenant compte de ses intérêts propres au sein de la République ? »

81. *France-Antilles*, 14 juin 2005.

82. « Désormais on dira : après Maracaibo » [propos recueillis par Ariane Chemin], *Le Monde*, 23 août 2005.

83. Communiqué à l'Agence France-Presse.

84. « Césaire proposé pour le Prix Nobel de la Paix », *Le Progressiste*, 8 mars 2006.

85. Une plaque au nom d'Aimé Césaire sera inaugurée au Panthéon, le 6 avril 2011, lors d'un hommage solennel présidé par Nicolas Sarkozy.

Sources

Sources archivistiques

Aimé Césaire n'a guère gardé de documents personnels. Ses manuscrits et sa correspondance se trouvent par conséquent plutôt dans les archives privées de ses interlocuteurs ou dans les fonds institutionnels. J'ai utilisé essentiellement :

Le fonds du Lycée Louis-le-Grand conservé aux Archives de Paris (AP)

Le fonds de l'École normale supérieure conservé aux Archives nationales (AN)

Divers fonds des Archives de la Martinique, coll. Collectivité Territoriale de Martinique – Archives (CTM)

Divers fonds des Archives nationales d'outre-mer (ANOM)

Les archives des Éditions Gallimard

Les archives de l'Assemblée nationale

Les archives de Pablo Picasso

Divers fonds de l'Institut mémoires de l'édition contemporaine (IMEC), dont celui des Éditions du Seuil et de Jacqueline Leiner

Divers fonds du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France (BnF), dont celui d'Henri Seyrig, de René Étiemble et de Yassu Gauclère

Divers fonds des archives du Musée du quai Branly (MQB)

Le fonds André Breton de la Bibliothèque littéraire Jacques Doucet (BLJD) et du site André Breton mis en ligne (AB) <https://www.andrebreton.fr/>

Le fonds Michel Leiris de la Bibliothèque littéraire Jacques Doucet

(BLJD) et du Laboratoire d'anthropologie sociale (LAS)
Ces sources sont renseignées de manière simplifiée.

Sources orales

J'ai eu le privilège de m'entretenir à de nombreuses reprises avec Aimé Césaire pendant les dernières années de sa vie. Il était fatigué, mais il pouvait faire preuve d'une grande vivacité lorsqu'un sujet l'intéressait. Sa générosité et ses encouragements m'ont toujours accompagnée. J'ai été aussi accueillie avec bienveillance par certains de ses proches, comme Pierre Alikér, Camille Darsières ou Lilyan Kesteloot, et par de nombreux autres interlocuteurs dont certains ont souhaité rester anonymes. Leurs éclairages furent d'autant plus intéressants que les points de vue étaient divergents.

J'ai bénéficié également des enregistrements sonores d'entretiens accordés par Aimé Césaire et sa famille à Thomas A. Hale, alors qu'il écrivait pour sa thèse de doctorat une première version de la bibliographie *Les Écrits d'Aimé Césaire* publiée en 1978. Thomas a signé avec moi en 2013 une version revue et augmentée de son ouvrage, *Les Écrits d'Aimé Césaire : biobibliographie commentée, 1913-2008* (Honoré Champion, coll. « Poétiques et esthétiques, ^{xx}e-^{xxi}e siècle »). J'ai confronté les sources et la synthèse que j'en propose n'engage bien évidemment que moi.

Bibliographie

J'ai entrepris le travail de référencement bibliographique de l'œuvre d'Aimé Césaire lors de la révision des *Écrits*, « écrits » étant entendu dans un sens très large, puisqu'il inclut les enregistrements sonores et les images filmées. La bibliographie primaire figurant dans les notes est ici très allégée, puisque je n'indique que les éditions principales en me permettant de renvoyer aux *Écrits* les lecteurs soucieux de connaître les différentes parutions de chaque poème, ouvrage, discours. Elle est accessible également par un index des

œuvres et interventions publiques d'Aimé Césaire citées dans le texte.
La bibliographie secondaire est incluse dans les notes.

Index des œuvres d'Aimé Césaire citées

POÉSIE

Poèmes

« 2 octobre » (1949) ; « Hors des jours étrangers » (1950, 1960) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)

« Addis-Abeba 1963 » (1963) ; « Éthiopie... » (1976) [1](#), [2](#), [3](#)

« Afrique » [1](#)

Voir « À l'Afrique » (1954)

« À l'Afrique » (1946) [1](#), [2](#)

« À l'Afrique » (1954) ; « Afrique » (1960) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

« À la mémoire d'un syndicaliste noir » (1954, 1960) [1](#), [2](#)

« Annonciation » (1943, 1946) [1](#), [2](#), [3](#)

« à travers... » (1994) [1](#), [2](#)

« Au delà » (1941, 1944, 1946) [1](#), [2](#)

« Au large » (1950) [1](#), [2](#)

« Autre saison » [1](#)

« Aux îles de tous les vents » (1950) ; « Aux îles de tous vents » (1960) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

« Barbare » [1](#)

Voir

« Batouque » (févr. 1944, été 1944, 1946) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)

« Blanc à remplir sur la carte voyageuse du pollen » (1959, 1960) [1](#)

« Bucolique » (1954, 1960) [1](#), [2](#)

Cahier d'un retour au pays natal [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#), [48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#), [54](#), [55](#), [56](#), [57](#), [58](#), [59](#), [60](#), [61](#), [62](#), [63](#), [64](#), [65](#), [66](#), [67](#), [68](#), [69](#), [70](#), [71](#), [72](#), [73](#), [74](#), [75](#), [76](#), [77](#), [78](#), [79](#), [80](#), [81](#), [82](#), [83](#), [84](#), [85](#), [86](#), [87](#), [88](#), [89](#), [90](#), [91](#), [92](#), [93](#), [94](#), [95](#), [96](#), [97](#), [98](#), [99](#), [100](#), [101](#), [102](#), [103](#), [104](#), [105](#), [106](#), [107](#), [108](#), [109](#), [110](#), [111](#), [112](#), [113](#), [114](#), [115](#), [116](#), [117](#), [118](#), [119](#), [120](#), [121](#), [122](#), [123](#), [124](#), [125](#), [126](#), [127](#), [128](#), [129](#)

Première édition (*Volontés*, août 1939) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#)

Retorno al país natal (édition cubaine de Molina y compañía, 1943) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)

Cahier d'un retour au pays natal/Memorandum on my Martinique (édition bilingue français/anglais de Brentano's à New York,

janv. 1947) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#)

Édition de Bordas (mars 1947) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#)

Édition de Présence africaine (1956) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

« C'est le courage des hommes qui est démis » (1954, 1960) [1](#), [2](#)

« C'est moi-même, terreur, c'est moi-même » (1954, 1960) [1](#), [2](#)

« calendrier lagunaire » (1982) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

« Calme » (1947, 1948) [1](#)

« Cérémonie vaudoue pour Saint-John Perse » (1976) [1](#), [2](#)

« Cheval » (1947, 1948) [1](#)

« Colombes bruissement du sang » (1943, 1944) ; « Soleil serpent » (1944, 1946) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

« Comptine » (1959, 1960) [1](#)

« Configurations » (1984, 1994) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

« connaissance des mornes » (1982) [1](#), [2](#)

« Conquête de l'aube » (1942, févr. 1946, 1946) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)

« Corps perdu » (1950) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

« Couleur du tonnerre » (1948) [1](#)

« Couteaux midi » (1947, 1948) [1](#), [2](#), [3](#)

« Dans les boues de l'avenir... » [1](#)

« De mes haras » (1954, 1960) [1](#), [2](#)

« Depuis Akkad, depuis Élam, depuis Sumer » (1947, 1948) [1](#)

« Dérisoire (lettre à une amie lointaine) » (1989, 1994) [1](#), [2](#)

« Des crocs » (1955, 1960) [1](#), [2](#)

« Dit d'errance » (1950) [1](#), [2](#), [3](#)

« Dyali » (1988, 1994) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

« éboulis » (1982) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

« Élégie-Équation » (1950) [1](#)

« En guise de manifeste littéraire » (1942) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#)

« Entrée des amazones » (1943) [1](#)

« Espace-rapace » [1](#)

« Éthiopie... » [1](#)

« Et tâtant le sable/du bambou de mes songes... » (1955, 1960) [1](#)

« Ex-voto pour un naufrage » (1947, 1948) [1](#), [2](#)

« Fantômes à vendre » (1943) [1](#)

« faveur » (1982) [1](#), [2](#)

« Faveur des sèves » (1955, 1960) [1](#), [2](#), [3](#)

« Femme d'eau » (1943, 1944, 1946) [1](#), [2](#)

« Ferment » (1960) [1](#), [2](#)

« Ferrements » (1955, 1960) [1](#), [2](#)

« Figuration rapace » [1](#)

Voir

« Fragments d'un poème » (1941) [1](#), [2](#), [3](#)

« Fragments d'un poème. Le Grand Midi (Fin) » (1941) ; « Le Grand Midi (fragment) » (1946) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

« Histoire de vivre – Récit » (1942, 1994) ; « Longitude » (1950) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#)

« Hors des jours étrangers » [1](#)

« Ibis-Anubis » (1975, 1976) [1](#), [2](#), [3](#)

« Idylle » (1946, 1948) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

« Intimité marine » (1954, 1960) [1](#), [2](#)

« inventaire de cayes » (1982) [1](#), [2](#)

« Investiture » (1946) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)

« j'ai guidé du troupeau/la longue transhumance » (1976, 1982) [1](#), [2](#), [3](#)

« Jour et nuit » [1](#)

« la chanson de l'hippocampe » (1982) [1](#), [2](#)

« La femme et le couteau » (1944, mars 1946, 1946) [1](#), [2](#), [3](#)

« La forêt vierge » [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

« La guerre qu'ils veulent nous faire, c'est la guerre au printemps » (1949) [1](#), [2](#)

« Le Bouc émissaire » (1946, 1948) [1](#), [2](#)

« Le cristal automatique » (1946) [1](#)

Le Grand Midi ; Tombeau du soleil [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#)

« Le Grand Midi (fragment) » [1](#)

« Léon G. Damas. Feu sombre toujours – (*in memoriam*) » (1978, 1982) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

« Les Oubliettes de la mer et du déluge » [1](#)

« Les pur-sang » (1943) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

« Le temps de la liberté » (1950, 1960) [1](#), [2](#)

« Lettre de Bahia-de-tous-les-saints » [1](#)

« Longitude » [1](#)

« Magique » (1947) [1](#)

« maillon de la cadène » (1982) [1](#), [2](#)

« mangrove » (1982) [1](#), [2](#)

« Maurice Thorez parle » (1950) [1](#), [2](#), [3](#)

« Me centuplant Persée » (1959, 1960) [1](#), [2](#), [3](#)

« Mémorial de Louis Delgrès » (1959, 1960) [1](#), [2](#), [3](#)

« Message sur l'état de l'Union » (1956) ; « ... sur l'état de l'Union » (1960) [1](#), [2](#)

« Mot » (1950) [1](#), [2](#), [3](#)

« N'ayez point pitié de moi » (1941, 1944, 1946) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

« Naissances » (1950) [1](#)

« Parcours » (1989, 1994) [1](#), [2](#)

« Parole due » (1991, 1994) [1](#), [2](#)

« Paroles d'îles » (1994) [1](#), [2](#), [3](#)

« par tous mots guerrier-silex » (1982) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

« Patience des signes » (1959, 1960) [1](#), [2](#)

« Phrase » (1946) [1](#), [2](#)

; « Figuration rapace » (oct. 1989) ; « Espace-rapace » (1989, 1994) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

« Postface : Mythe » (1946) [1](#), [2](#)

« Pour Ina » (1955, 1960) [1](#)

« Pour saluer le Tiers-Monde » (1959, 1960) [1](#), [2](#)

« Pour un cinquantenaire » (1994) [1](#), [2](#)

« Pour un gréviste assassiné » (1948) [1](#), [2](#), [3](#)

« Précepte » (1955, 1960) [1](#), [2](#)

« Présence » (1950) [1](#), [2](#)

« Prophétie » [1](#)

Voir « À l'Afrique » (1946)

« Prose pour Bahia-de-tous-les-saints » (1965) ; « Lettre de Bahia-de-tous-les-saints » (1976) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

« Quand Miguel Ángel Asturias disparut » (1976) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

« Références » (1989, 1991, 1994) [1](#), [2](#), [3](#)

« Réponse à Depestre poète haïtien (Éléments d'un art poétique) » (1955, 1976) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

« Rocher de la femme endormie » (1989) ; « Rocher de la femme endormie ou Belle comme l'exaspération de la sécession » (1994) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

« Rumination » (1991) [1](#), [2](#)

« Saison âpre » (1955, 1960) [1](#), [2](#)

« Salut à la Guinée » (1959, 1960) [1](#), [2](#)

« Sculptures » (1966) [1](#), [2](#), [3](#)

« Séisme » (1959, 1960) [1](#)

« sentiments et ressentiments des mots » (1982) [1](#), [2](#)

« Simoun » (1943) ; « Les Oubliettes de la mer et du déluge » (1946) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

« Soleil safre » (1976) [1](#)

« Soleil serpent » [1](#)

« Sommutation » (1950) [1](#)

« Statue de Lafcadio Hearn » (1955, 1960) [1](#), [2](#), [3](#)

« Stèle obsidienne pour Alioune Diop » (1983, 1994) [1](#), [2](#), [3](#)

« Suprême masque » (1989, 1994) [1](#), [2](#), [3](#)

« ... sur l'état de l'Union » [1](#)

Voir « Message sur l'état de l'Union »

« Survie » (1941, 1944, 1946) [1](#), [2](#)

« Tam-tam I » (1943, 1946) [1](#), [2](#)

« Tam-tam II » (1943, 1946) [1](#), [2](#)

« Tam-tam de nuit » (1943, 1944, 1946) [1](#)

« Tombeau de Paul Éluard » (1953, 1960) [1](#), [2](#)

Tombeau du soleil [1](#)

Voir *Le Grand Midi*

« Ton portrait » (1950) [1](#)

« torpeur de l'histoire » (1982) [1](#), [2](#), [3](#)

« Totem » (1946, 1948) [1](#), [2](#)

« Tutélaire » (1993) [1](#), [2](#), [3](#)

; « Barbare » (1948) [1](#), [2](#), [3](#)

« Vampire liminaire » (1955, 1960) [1](#), [2](#)

« Varsovie » (1948) [1](#), [2](#), [3](#)

« Va-t'en chien des nuits » (1955, 1960) [1](#), [2](#)

« Vertu des lucioles » (1989, 1991, 1994) [1](#), [2](#)

« Visitation » (1946) [1](#)

« Wifredo Lam... » (1946) [1](#)

Recueils

Annonciation 1, 2, 3, 4

Ausculter le dédale (1991) 1, 2, 3, 4, 5, 6

Cadastre (1961) 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9

Colombes et menfenil (manuscrit adressé à André Breton , version abrégée publiée en 1944) 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10

Corps perdu (1950) 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26

Ferremets (1960) 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43

La Poésie (1994) 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11

Les Armes miraculeuses (1946) 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36

Lyric and Dramatic Poetry (1990) 1, 2

moi, laminaire... (1982) 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30

Noria (1976) 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9

Soleil cou coupé (1948) 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21

The Collected Poetry (1983) 1, 2, 3

Vampire liminaire (1955) 1, 2

Anthologies

Anthologie poétique. Aimé Césaire (1996) 1, 2

Corps perdu : Et Picasso illustre Césaire (1993) 1, 2

Non-vicious Circle : Twenty Poems of Aimé Césaire (1984) 1, 2

Sonnendolche/Poignards du Soleil. Lyrik von Den Antillen (1956) 1, 2, 3, 4, 5

Traductions par Aimé Césaire

« I Have Seen Black Hands » de Richard Wright (1935) 1, 2, 3, 4

« Strong Men » de Sterling Allen Brown (1939) 1, 2, 3, 4, 5, 6

THÉÂTRE

Et les chiens se taisaient (1946, 1956) 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49

La Tragédie du roi Christophe (1963, 1970) 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44

Une saison au Congo (1966, 1973) 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15

Une tempête d'après La Tempête de Shakespeare – Adaptation pour un théâtre nègre (1968, 1969) 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19

PRÉFACES ET INTRODUCTIONS

« *Al lettore italiano* », préface à *Le Armi miracolose* (1962) 1, 2, 3, 4, 5

Introduction à la poésie nègre américaine (1941) 1

Introduction à quatre poèmes (1954) 1, 2, 3, 4

Introduction à un conte de Lydia Cabrera (1944) [1](#), [2](#), [3](#)

Introduction à Victor Schoelcher, *Esclavage et Colonisation* (1948) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Préface à Bertène Juminer, *Les Bâtards* (1961) [1](#), [2](#)

Préface à Daniel Guérin, *Les Antilles décolonisées* (1956) [1](#), [2](#)

Préface à Gilbert Gratiant, *Fables créoles et autres écrits* (1996) [1](#), [2](#)

Préface à Jacques Rabemananjara, *Lamba* (1961) [1](#), [2](#)

Préface à René Depestre, *Végétations de clarté* (1951) [1](#), [2](#), [3](#)

Préface à Sékou Touré, *Expérience guinéenne et unité africaine* (1961) [1](#), [2](#), [3](#)

ARTICLES ET ESSAIS

« Agression contre Césaire. Mise au point » (1971) [1](#), [2](#)

« Billet de Paris. Charles l'Équivoque » (1958) [1](#), [2](#)

« Ce que Renan n'a pas prévu » (1949) [1](#), [2](#)

« Charles Péguy » (1941) [1](#), [2](#)

« Contre deux préjugés » (1960) [1](#), [2](#)

« Contre la vie chère » (1946) [1](#), [2](#)

« Décolonisation pour les Antilles » (1956) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

« De l'utilité d'un délégué – Entretien d'un étudiant avec le Délégué de la Martinique à la surveillance de ses boursiers » (1935) [1](#), [2](#), [3](#)

« Deuil aux Antilles » (1962) [1](#), [2](#)

« Digression sur la dictature » (1958) [1](#)

« Dire notre désaccord » (1959) [1](#), [2](#)

Discours sur le colonialisme (1950, 1955) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#),
[13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#)

« En finir avec les querelles subalternes » (1960) [1](#), [2](#)

« Et d'abord, de quoi s'agit-il ? » (1946) [1](#), [2](#), [3](#)

« Fort-de-France a son logo » (1992) [1](#), [2](#)

« François Mitterrand candidat : le PPM mettra toutes ses forces dans la bataille » (1988) [1](#), [2](#)

« Front unique contre le racisme et le colonialisme » (1951) [1](#), [2](#), [3](#)

« Georges-Louis Ponton, gouverneur de la Martinique » (1945) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

« Guerre ou paix » (1950) [1](#), [2](#)

« Isidore Ducasse Comte de Lautréamont. La Poésie de Lautréamont belle comme un décret d'expropriation » (1943) [1](#), [2](#)

« L'appel au magicien. Quelques mots pour une civilisation antillaise » (1944)
[1](#)

« L'escroquerie de la nuit du 3 au 4 mars » (1967) [1](#), [2](#)

« L'étudiant noir » (1935) [1](#), [2](#), [3](#)

« L'impossible contact » (1948) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#)

« La Martinique de la légende à la réalité » (1950) [1](#), [2](#), [3](#)

- « La pensée politique de Sékou Touré » (déc. 1959-janv. 1960) [1](#), [2](#), [3](#)
- « La ville change son image » (1992) [1](#), [2](#)
- « Le colonialisme n'est pas mort » (1954) [1](#), [2](#)
- « Le coup était prévu » (1958) [1](#)
- « Le fil d'Ariane » (1958) [1](#), [2](#), [3](#)
- « Le fou, la bombe et la volonté des peuples » (1950) [1](#), [2](#)
- « Le message de Péguy » (1939) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
- « Le nouveau comité » (1935) [1](#), [2](#), [3](#)
- « Les chances de la paix » (1950) [1](#), [2](#)
- « Les classiques français de la fraternité humaine – L'abbé Raynal présenté par Aimé Césaire » (1954) [1](#), [2](#)
- « Les parias de l'Empire » (1958) [1](#), [2](#), [3](#)
- « Le temps des tueurs » (1963) [1](#), [2](#), [3](#)
- « Le thème du Sud chez les poètes nègres des États-Unis » [1](#), [2](#), [3](#)
- « Libres Opinions – Crise dans les départements d'outre-mer ou crise de la départementalisation ? » (1961) [1](#), [2](#), [3](#)
- « Maillons de la solidarité » (1992) [1](#), [2](#)
- « Maintenir la poésie » (1943) [1](#), [2](#)
- « Nègreries – Conscience raciale et révolution sociale » (1935) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)
- « Nègreries – Jeunesse noire et Assimilation » (1935) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)
- « Non, Messieurs, la féodalité martiniquaise n'est pas au-dessus des lois de la République » (1951) [1](#), [2](#)
- « Notre Journal » (1958) [1](#)
- « Panorama » (1944) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
- « Plus que jamais, front uni contre le colonialisme » (1951) [1](#), [2](#)
- « Poésie et connaissance », *Tropiques*, n° 12, janvier 1945 [1](#), [2](#)
- « Présentation » (1941) [1](#), [2](#), [3](#)
- « Sur la piste de Santa Fé. L'Amérique renie Lincoln pour la plume d'un général sudiste » (1949) [1](#), [2](#)
- « Sur la poésie nationale » (1955) [1](#), [2](#), [3](#)
- « Tenir le dernier quart d'heure » (1951) [1](#), [2](#)
- « Tenir le pas gagné... » (1958) [1](#), [2](#)
- [1](#), [2](#)
- Toussaint Louverture. La Révolution française et le problème colonial* (1960, 1962) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#)
- « Une occasion manquée... » (1958) [1](#), [2](#)
- « Vers un 22 mai chômé dans l'enseignement... » (1977) [1](#), [2](#)
- « Vienne, visage de l'espérance » (1953) [1](#), [2](#)
- « Wifredo Lam et les Antilles » (1946) [1](#), [2](#), [3](#)

- « À la suite de son article “Racismes en chaîne”, notre collaborateur Yves Florenne a reçu de M. Aimé Césaire, député de la Martinique, la lettre que voici » (1955) [1](#), [2](#)
- « À Moscou Aimé Césaire est reçu par Maurice Thorez » (1953) [1](#), [2](#), [3](#)
- « Appel d’Aimé Césaire aux Martiniquais » (1990) [1](#), [2](#)
- « À propos de l’appel pour un pacte des cinq grands. Un appel d’Aimé Césaire, membre du Conseil Mondial de la Paix » (1951) [1](#), [2](#)
- « Césaire a demandé le maintien sur les lieux des occupants » (1950) [1](#), [2](#), [3](#)
- « Déclaration d’Aimé Césaire au Président de la 17^e Chambre Correctionnelle » (1972) [1](#), [2](#), [3](#)
- « L’assimilation votée le 13 mars par La Constituante » (1946) [1](#), [2](#)
- « La révolte de Frantz Fanon » (1962) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
- « Le “recours” » (1966, 1967) [1](#), [2](#)
- « Le Festival des arts nègres » (1966) [1](#), [2](#)
- « Le statut des Antilles françaises. Une lettre de M. Aimé Césaire » (1961) [1](#), [2](#), [3](#)
- « Lettre à l’ami » (1997) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
- « Lettre à Maurice Thorez » (1956) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#)
- « Lettre circulaire de Césaire aux électeurs et électrices du 4^e canton » (1970) [1](#), [2](#), [3](#)
- Lettre du 7 janvier 1980 adressée au journal *Le Monde* [1](#), [2](#)
- Lettre manuscrite publiée dans *Le Progressiste* du 7 mai 1974 [1](#), [2](#)
- « Lettre ouverte à Monseigneur Varin de la Brunelière, évêque de Saint-Pierre et de Fort-de-France » (1944) [1](#), [2](#)
- « MM. Jean-Paul Sartre et Aimé Césaire envoient un télégramme au préfet de la Guadeloupe » (1971) [1](#), [2](#), [3](#)
- « Nos députés au service du pays. Inlassable activité de notre camarade CÉSAIRE en faveur de l’assimilation du Plan d’équipement de la S.I.M. » (1947) [1](#), [2](#)
- Pétition en réponse à un appel lancé par Miguel Ángel Asturias (1954) [1](#)
- « Pour Jean-Marie Tjibaou » (1990) [1](#), [2](#)
- « Pour la défense de la République. L’action du P. P. M. » (1958) [1](#), [2](#)
- « Premiers résultats de l’action parlementaire » (1959) [1](#), [2](#)
- « Réflexions sur la poésie : lettre à Lilyan Kesteloot » (1962) [1](#), [2](#), [3](#)
- « Salut à l’émigration » (1977) [1](#), [2](#)
- « Télégramme » (1958) [1](#), [2](#)
- Télégramme adressé à l’ambassade du Vietnam à Paris (1975) [1](#), [2](#)
- Télégramme d’Aimé et de Suzanne Césaire (1944) [1](#)
- « Télégrammes adressés par la délégation PPM après l’accueil chaleureux reçu à Trinidad-et-Tobago à l’occasion de la fête de l’indépendance du peuple trinitadien » (1962) [1](#), [2](#)

« Une lettre de M. Aimé Césaire à propos du voyage du ministre d'État à la Martinique » (1968) [1](#), [2](#)

« Un télégramme d'Aimé Césaire » (1992) [1](#)

« Vœux d'Aimé Césaire pour la ville de Fort-de-France... Une entreprise ambitieuse... Le mot du maire. (Tiré de l'agenda 1989 de la Mairie) » [1](#)

DISCOURS, CONFÉRENCES, CONFÉRENCES DE PRESSE, TÉMOIGNAGES, HOMMAGES, DÉCLARATIONS

« Aimé Césaire : “Le *fiat* créateur, c'est au peuple qu'il appartient de le prononcer et non pas à un état-major de parti” » (1992) [1](#), [2](#)

« Aimé Césaire : “Nous ne pouvons être complices du crime lèse-nation” » (1981) [1](#), [2](#)

« Aimé Césaire, au nom du Peuple Martiniquais, accueille les Afro-Américains : “Ce sont des frères qui accueillent des frères dont ils ont été longtemps séparés...” » (1979) [1](#), [2](#), [3](#)

« Aimé Césaire confirme : “C'est mon dernier mandat” » (propos recueillis par C. Tinaugus, 2000) [1](#), [2](#), [3](#)

« Aimé Césaire (dimanche 19 mai – Parc Floral) : “La ‘violente amour’ pour mon peuple, je la ressens, et c'est de cette force-là que s'est nourrie mon action” » (1985) [1](#), [2](#), [3](#)

« Aimé Césaire et François Mitterrand : un dialogue d'amitié, de fraternité, de confiance et d'espérance » (1985) [1](#), [2](#)

« Aimé Césaire propose à la Martinique un moratoire » (1981) [1](#), [2](#)

« Aimé Césaire reçoit le ministre des DOM, Henri Emmanuelli. Son discours à l'hôtel de ville : “Je mets nos retrouvailles sous le double signe du Balisier Martiniquais et de la Rose de France symboliquement réconciliés...” » (1981) [1](#), [2](#)

« À la demande d'Aimé Césaire, Jean Chevance pose la première pierre du stade omnisports » (1985) [1](#), [2](#)

« À la mairie de Fort-de-France 12 000 électeurs acclament Gratiant, Alikier, Lamon et Sylvestre candidats de la liste d'action républicaine et anticolonialiste [...] » (1949) [1](#), [2](#)

« À la mairie de Fort-de-France, après les résultats » (1981) [1](#), [2](#)

« Allocution de M. Césaire, maire de Fort-de-France » (1945) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

« À l'occasion du référendum du 8 avril, une immense majorité de Français a dit oui à la paix en Algérie. Oui à l'anéantissement des menées fascistes. Oui à la décolonisation et à la promotion algérienne. » (1962) [1](#), [2](#)

« Après les incidents qui ont fait un mort à Fort-de-France, le candidat R. P. R. accuse le parti autonomiste » (1978) [1](#), [2](#)

« Au dialogue avec nous-mêmes, nul ne peut mieux nous préparer que l'Afrique, notre mère » (1976) [1](#), [2](#)

« Cérémonie d'inauguration de l'avenue Condorcet » (1988) [1](#), [2](#)

« Césaire : Réaction à chaud... “Ce n'est qu'une péripétie...” Interview donnée à RCI [Radio Caraïbe internationale] au téléphone le vendredi 3 décembre 1982 » (1982) [1](#), [2](#)

« Césaire à de Gaulle » (1964) [1](#), [2](#), [3](#)

« Césaire à la fête du PPM, ce 20 mai : “Le PPM, une force de rénovation, de

- construction, de responsabilité... Je ne veux pas substituer ma propre conscience à la conscience du peuple martiniquais" » (1984) [1](#), [2](#), [3](#)
- « Césaire candidat. Devant un millier de partisans survoltés, le député-maire de Fort-de-France lance un appel solennel au rassemblement et à l'effort » (1983) [1](#), [2](#), [3](#)
- « Césaire proposé pour le Prix Nobel de la Paix » (2006) [1](#), [2](#)
- « Conférence d'Aimé Césaire sur le statut politique à la Martinique » (1961) [1](#), [2](#)
- « Conférence de presse à Québec » (1973) [1](#), [2](#)
- « Conseil Régional vendredi 25 mars 1983. Un important discours d'Aimé Césaire : "Penser la Martinique en tant que phénomène global..." » [1](#), [2](#), [3](#)
- « Culture et colonisation » (1956) [1](#), [2](#), [3](#)
- Déclaration du 20 juillet 1988 [1](#), [2](#)
- Déclaration à *Jeune Afrique* du 12 janvier 1983 [1](#), [2](#)
- « Déclaration d'Aimé Césaire député de la Martinique (mardi 9 février 93) : "Il faut que le peuple se soude derrière Camille Darsières, et je serai à ses côtés" » [1](#), [2](#)
- « Des leaders autonomistes dénoncent la fraude électorale dans les départements d'outre-mer » (1967) [1](#), [2](#)
- « Désormais on dira : après Maracaibo » (propos recueillis par Ariane Chemin, 2005) [1](#), [2](#)
- « Discours à la jeunesse » [1](#)
- Discours à la Maison du Sport (1956) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
- Discours à l'occasion de l'inauguration de la place Gilbert-Gratiant et de l'avenue Saint-John Perse (1987) [1](#), [2](#), [3](#)
- « Discours de Césaire, du 8 mai : "Je crois que la Martinique se ressaisira... Je crois que le peuple martiniquais saura tenir la place que lui assigne l'histoire de notre race dans le combat et dans la victoire" » (1981) [1](#), [2](#)
- « Discours de clôture de notre Xe Congrès : "Soyons clairs : la décentralisation n'est pas la décolonisation, mais elle peut constituer une bonne base de départ pour une décolonisation [...]" » (1985) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)
- Discours de clôture du 3e congrès du Parti progressiste martiniquais (1967) [1](#), [2](#)
- Discours de clôture du 5e congrès du Parti progressiste martiniquais (1974) [1](#), [2](#), [3](#)
- « Discours d'inauguration de la place de l'Abbé-Grégoire à Fort-de-France (Martinique) à l'occasion du bicentenaire de la naissance de l'illustre abolitionniste (1750-1950) » [s. d.] [1](#), [2](#), [3](#)
- Discours du courbaril (2001) [1](#), [2](#), [3](#)
- Discours prononcé à l'occasion de l'élection du nouveau bureau municipal (1989) [1](#), [2](#)
- « Discours prononcé par Aimé Césaire jeudi 25 juin 1981 » [1](#), [2](#)
- « Discours prononcé par Monsieur Aimé Césaire à la distribution des prix du Pensionnat colonial » (1945) ; « Discours à la jeunesse » ou « Message à la jeunesse » (1948) [1](#), [2](#)

« Discours prononcé par Monsieur Aimé Césaire, député-maire de la Ville de Fort-de-France » (1951) [1](#), [2](#)

Discours prononcés à la Sorbonne le 27 avril 1948 [1](#), [2](#), [3](#)

« Discours sur l'art africain » [1](#)

Voir « L'art africain et le modernisme »

« DOM : le parti socialiste adapte sa doctrine » (1974) [1](#), [2](#)

« Enrichissant meeting... l'enjeu majeur de la présente bataille électorale : "Si nous progressistes, nous perdons, tout est perdu pour le peuple martiniquais..." » (1977) [1](#), [2](#), [3](#)

« Et la voix disait pour la première fois : moi, nègre » (1978) [1](#), [2](#), [3](#)

« Eugène Mona » (1992) [1](#), [2](#)

« Henri Emmanuelli à la mairie de Fort-de-France. L'accoucheur de la décentralisation » (propos recueillis par Judes Largen, 1988) [1](#), [2](#)

« Hommage à Damas : "Damas a le droit de survivre à la mort..." » (1978) [1](#), [2](#)

« Hommage à Victor Schœlcher » (1945) [1](#), [2](#)

« Hommage d'Aimé Césaire à Victor Hugo : "... Hugo est bien un poète prométhéen. Il est un de ceux qui ont contribué à installer en moi, en nous, en vous, dans notre peuple, non pas l'aveugle, mais la lucide espérance" » (1985) [1](#), [2](#), [3](#)

« Hôtel de ville, dimanche 28 février 1988. Aimé Césaire à Michel Rocard : "Nulle force politique, mieux que la gauche française, ne peut soutenir et aider la politique qui est la nôtre..." » [1](#), [2](#)

Intervention d'Aimé Césaire à la table ronde organisée à Rome par la Société européenne de culture (1960) [1](#), [2](#), [3](#)

Intervention lors du colloque « Aimé Césaire : une pensée pour le ^{xx}e siècle » (2003) [1](#), [2](#)

« Jugement dans le procès des Martiniquais. M. Césaire : "Ce jugement ferme la porte au dialogue" » (1963) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

« L'homme de culture et ses responsabilités » (1959) [1](#), [2](#), [3](#)

« L'art africain et le modernisme » (1966) ; « Discours sur l'art africain » (1973) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

« La belle rencontre de Fort-de-France (26 avril 88) » [1](#), [2](#)

« La fin du voyage du premier ministre aux Antilles » (propos recueillis par Alain Rollat, 1983) [1](#), [2](#), [3](#)

« La Martinique telle qu'elle est » (1979) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

« La mort des colonies » (1956) [1](#), [2](#)

« La philosophie vitaliste des Bantous et son influence en Amérique latine » (1963) [1](#), [2](#)

« La préparation des élections municipales aux Antilles. Fort-de-France : M. Césaire face à la majorité unie » (propos recueillis par Noël-Jean Bergeroux, 1977) [1](#), [2](#)

« Le discours des trois voies ou des cinq libertés » (1978) [1](#), [2](#), [3](#)

Le discours sur la Négritude (1987, 2003) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

- « Le P. P. M. est un outil, le meilleur du peuple martiniquais, VIIe Congrès. Fort-de-France 9 et 10 Juillet 1977. Allocution prononcée par le président du Parti Aimé Césaire » [1](#), [2](#)
- « Le P. P. M. reçoit F. Mitterrand » [s.l.n.d.] [1](#), [2](#), [3](#)
- « Le PPM répond NON au prochain référendum. Deux réunions de militants ont été concluantes » (1962) [1](#), [2](#)
- « Le Procès des Guadeloupéens devant la Cour de sûreté. M. Césaire : nous estimons que la tutelle est terminée. Compte-rendu d'audience de Jean-Marc Théolleyre » (1968) [1](#), [2](#)
- « Letchimy, un homme du peuple, un homme-peuple » (2000) [1](#), [2](#)
- « Le voyage du ministre M. André Malraux à la Martinique. Discours de M. Aimé Césaire » (1958) [1](#), [2](#)
- « Martinique, Guadeloupe, Réunion : Salutation présentée par Aimé Césaire, député » (1954) [1](#), [2](#), [3](#)
- « M. Césaire déclare à *L'Express* » (1971) [1](#), [2](#)
- « Meeting en faveur du “pouvoir noir” » (1968) [1](#), [2](#)
- « Mort de Jean-Marie Tjibaou : Déclaration d'Aimé Césaire » (1989) [1](#), [2](#), [3](#)
- « “Non ! le cyclone n'est pas responsable de la ruine de l'économie martiniquaise ! Le responsable, c'est le système et son zèle intégrationniste.” Aimé Césaire aux conseillers généraux [...] » (1979) [1](#), [2](#)
- « *Papada, papada, Giscard ou caillé* (sur un air de Laviny) ou Quand un Président a peur du peuple. Discours de Césaire, au balcon de l'hôtel de ville de Fort-de-France ce vendredi 13, 19 heures » (1974) [1](#)
- « Poésie et connaissance » (1944) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
- « Pour la transformation de la Martinique en région dans le cadre d'une Union française fédérée » (1958) [1](#), [2](#)
- « Problèmes haïtiens et antillais » (1945) [1](#), [2](#), [3](#)
- « Rencontres à Wroclaw » (1948) [1](#), [2](#)
- « Rentrée politique triomphante du PPM : Un véritable soufflet aux détracteurs. Un pas gagné pour l'avenir » (1992) [1](#), [2](#)
- « Salut des délégués étrangers » (1949) [1](#), [2](#)
- « Sans biaiser, comme on parle à un ami véritable » (1982) [1](#), [2](#), [3](#)
- « Schoelcher philanthrope français, libérateur des Noirs » (1971) [1](#), [2](#)
- « Société et littérature aux Antilles » (1972) [1](#), [2](#)
- Témoignage au procès de Georges Robert (1947) [1](#), [2](#)
- « Un discours qui fera date. Aimé Césaire (13 mai 1982, théâtre municipal) : “... Bâtir un Front commun démocratique” » [1](#), [2](#)
- « Y a-t-il une civilisation africaine ? » (1962) [1](#), [2](#)

ENTRETIENS

- « Aimé Césaire : An Interview and Poetry » (entretien avec Charles Rowell, 1989) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)
- « Aimé Césaire : “Le système politique à bout de souffle” » (entretien avec Ghislaine Burac, 2001) [1](#), [2](#)

Aimé Césaire : au bout du petit matin (film de Sarah Maldoror, 1977) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

« Aimé Césaire : Je ne suis pas pour la repentance ou les réparations » (entretien avec Alain Louyot et Pierre Ganz, 2001) [1](#), [2](#), [3](#)

« Aimé Césaire “je ne suis pas un négriste” » (entretien avec Sandra Monthieux, 1986) [1](#), [2](#), [3](#)

« Aimé Césaire : La Martinique sera bientôt indépendante » (entretien avec Laurence Masurel, 1980) [1](#), [2](#), [3](#)

« Aimé Césaire : le cannibale s'est tassé... » (entretien avec Anne Guérin, 1960) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

« Aimé Césaire : nous sommes à la veille de 1789 » (entretien avec Pierre Benichou et Jean-Pierre Joulin, 1971) [1](#), [2](#)

« Aimé Césaire : Où que j'aille je reste un nègre déraciné des Antilles » (entretien avec Pierre Boncenne, 1982) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

« Aimé Césaire : un homme partagé entre la Martinique, l'Afrique et la diaspora noire » (1976) [1](#), [2](#)

« Aimé Césaire. An Interview with an Architect of Negritude » (entretien avec Ellen Conroy Kennedy, 1968) [1](#), [2](#)

« Aimé Césaire à Québec. En marche vers l'anti-destin » (propos recueillis par Ivanhoé Beaulieu, 1972) [1](#), [2](#)

« Aimé Césaire crée un *Faust* africain. *La Tragédie du roi Christophe* » (entretien avec Dominique Desanti, 1963) [1](#), [2](#), [3](#)

« Aimé Césaire e il movimento negro. Intervista a cura di Paolo Caruso » (entretien avec Paolo Caruso, 1964) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

« Aimé Césaire et les nègres sauvages » (entretien avec Jeanine Cahen, 1960) [1](#), [2](#), [3](#)

« Aimé Césaire et Roger Toumson : entretien sur Michel Leiris » (1996) [1](#), [2](#)

Aimé Césaire, le terreau primordial [1](#)

Voir « Genèse d'une pensée – Le terreau primordial » (entretien avec Jacqueline Leiner)

« Aimé Césaire, nègre rebelle » (entretien avec Philippe Decraene, 1981) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

« Aimé Césaire qui êtes-vous » (entretien avec Georges Puisy, 1986) [1](#), [2](#)

*Aimé Césaire, une parole pour le *XXI*^e siècle* (film d'Euzhan Palcy, 1994) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

« Après l'affrontement entre gendarmes et grévistes. À la Martinique, certains groupes de l'opposition estiment dépassée la revendication autonomiste » (propos recueillis par Noël-Jean Bergeroux, 1974) [1](#), [2](#)

« Après son rendez-vous manqué avec Giscard d'Estaing, il s'explique, Aimé Césaire un poète en colère » (propos recueillis par Pierre Bois, 1974) [1](#), [2](#)

« À propos de la libération de Nelson Mandela, interview d'Aimé Césaire à R. C. I. » (1964, 1990) [1](#), [2](#)

« À propos du théâtre de Jean-Marie Serreau » (1983) [1](#), [2](#), [3](#)

« À Radio Jumbo Aimé Césaire, le leader du P. P. M. fait un bilan » (1976) [1](#), [2](#)

« Bernard Hayot invite Aimé Césaire à l'Habitation Clément, ce dernier accepte... » (entretien avec Tony Delsham, 2001) [1](#), [2](#)

Conversation avec Aimé Césaire. Rencontre avec un Nègre Fondamental (entretiens avec Patrice Louis, 2004) [1](#), [2](#)

« Deux entretiens avec Aimé Césaire » (avec Lilian Pestre de Almeida, 1983) [1](#), [2](#)

« Émé Sèzè : Mona sé manman Lwa Mizik la » (propos recueillis par Mandibèlé, 1992) [1](#), [2](#), [3](#)

« Entravistas con Aimé Césaire » (entretien avec René Depestre, 1968) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)

« Entravistas con Aimé Césaire » (entretien avec Sonia Aratán, 1968) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

« Entretien avec Aimé Césaire » (avec Jacqueline Sieger, 1961) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)

« Entretien avec Aimé Césaire, Fort-de-France, le 14 février 1973 » (avec Michel Benamou, 1974) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

« Entretien avec Aimé Césaire sur l'avenir de la littérature africaine » (avec Jacqueline Sieger, 1960) [1](#), [2](#), [3](#)

Entretien avec Brigitte Paulino-Neto (1989) [1](#), [2](#), [3](#)

« Entretien avec Césaire » (avec Lilyan Kesteloot, 1973) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

Entretien avec Lucien Plessis (1960) [1](#), [2](#)

Entretien avec l'Union française d'information au congrès mondial des partisans de la paix (1949) [1](#), [2](#), [3](#)

Entretiens avec Édouard Maunick (1976) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#)

Entretiens avec Georges Ngal (1975, 1994) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#)

« Genèse d'une pensée – Le terreau primordial » (entretien avec Jacqueline Leiner, 1989) ; *Aimé Césaire, le terreau primordial* (1993) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)

« Golos ostrova Martiniki » (1953) [1](#), [2](#)

« Il est vital qu'il y ait un sursaut national martiniquais, déclare Aimé Césaire aux journalistes d'*Antilles Afrique* » (1979) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

« Il n'y a pas que le politique » (2000) [1](#), [2](#)

« Interview » (1956) [1](#), [2](#)

« Interview avec Aimé Césaire à Fort-de-France, le 12 janvier 1977 » (avec Gérard Georges Pigeon, 1977) [1](#), [2](#)

« Interview d'Aimé Césaire pour *La Vie africaine* » (entretien avec D'Dée, 1964) [1](#), [2](#)

« Interview exclusive. Aimé Césaire candidat : Le nouveau statut sera discuté le moment venu » (entretien avec Ghislaine Burac, 1981) [1](#), [2](#), [3](#)

Invitation d'Aimé Césaire à « Le Cercle de minuit » (émission de Michel Field, 1994) [1](#), [2](#)

« Je suis un nègre marron » (entretien avec Dannyck Zandronis, 1980) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

- « La gestion municipale. Interview du maire » (1979) [1](#), [2](#)
- « La stratégie de Césaire » (1981) [1](#), [2](#)
- « *Le Cahier...*, soixante ans plus tard » (entretien avec Éric Hersilie-Héloïse, 1999) [1](#), [2](#)
- « Le grand gâchis des Antilles » (entretien avec Marie-Thérèse Rouil, 1976) [1](#), [2](#), [3](#)
- « Le long cri d'Aimé Césaire » (entretien avec Gilles Anquetil, 1994) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)
- « Les 80 ans de Césaire » (propos recueillis par Adams Kwateh et Jean-Marc Party, 1993) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)
- « Les Antilles françaises en quête d'un statut. L'autonomie, l'indépendance ou la régionalisation ? » (propos recueillis par Noël-Jean Bergeroux, 1971) [1](#), [2](#)
- « Les dernières miettes de l'empire » (entretien avec Claude-François Jullien, 1975) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
- « Le temps du sang rouge » (entretien avec Jean-Jacques Hocquard, 1968) [1](#), [2](#)
- « Le vif du sujet » (entretien avec Alexandre Héraud, 2002) [1](#), [2](#)
- « L'interview du mois, réalisée par E. J. Maunick : Dites-nous... Aimé Césaire » (1977) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)
- « Ma poésie est née de mon action » (entretien avec Francis Marmande, 2006) [1](#), [2](#), [3](#)
- « Martinique : le poète et l'autre » (propos recueillis par Pierre-Marie Doutrelant, 1977) [1](#), [2](#)
- « Martinique : un nouvel épisode du débat sur l'autonomie » (propos recueillis par Noël-Jean Bergeroux, 1971) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
- « Mon stylo Kataroulo » (entretiens avec Isabelle Constant, 2006) [1](#), [2](#)
- « Mon théâtre, c'est le drame des nègres dans le monde moderne » (entretien avec Nicole Zand, 1967) [1](#), [2](#)
- « Paroles de Césaire » (entretien avec Kadiatou Konaré et Adams Kwateh, 2004) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
- « Poète et président du Conseil régional. Aimé Césaire : "Il y a tout à faire, c'est maintenant que l'histoire commence" » (entretien avec Alain Rollat, 1985) [1](#), [2](#), [3](#)
- « Pour Aimé Césaire Lumumba fut un héros tragique » (entretien avec Frédéric Mégret, 1966) [1](#), [2](#)
- « Pour lui, un petit pas fait ensemble valait mieux qu'un grand bond solitaire : Le testament d'Aimé Césaire » (propos recueillis par François Bazin, 2001) [1](#), [2](#)
- « Put'narodov – put'mira » (1949) [1](#), [2](#), [3](#)
- « Que se passe-t-il à la Martinique ? » (propos recueillis par Max Clos, 1960) [1](#), [2](#)
- « Regard sur le monde des Caraïbes. Interviews d'Aimé Césaire, Léon Gontran Damas et Alioune Diop » (réalisées par François De Dieu, 1962) [1](#), [2](#)
- « Rencontre avec Aimé Césaire » (entretien avec Jean-Michel Djian, 2005) [1](#),

[2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

« Responsable politique, chantre de la négritude, l'écrivain antillais fait le bilan de son combat à l'occasion de la sortie de *moi, laminaire*... Aimé Césaire, le poète en quête d'histoire » (propos recueillis par Jean-Pierre

Salgas, 1982) [1](#), [2](#)

« Seelenmassage auf Martinique : *Spiegel* interview mit dem Schriftsteller Aimé Césaire » (1968) [1](#), [2](#)

« Survie africaine en Martinique » (entretien avec Jean Mazel, 1975) [1](#), [2](#)

« Une interview de Césaire » (1968) [1](#), [2](#)

« Un entretien avec Aimé Césaire » (avec Frédéric Bobin, 1994) [1](#), [2](#)

« Un peuple en péril » (1980) [1](#), [2](#), [3](#)

« Un poète politique : Aimé Césaire » (entretien avec François Beloux, 1969) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#)

« Voyage avec Colomb. 21 – Au bord des mondes » (propos recueillis par Edwy Plenel, 1991) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

INTERVENTIONS PARLEMENTAIRES

Interventions à l'Assemblée nationale (1945) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Interventions à l'Assemblée nationale (1946) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)

Interventions à l'Assemblée nationale (1947) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

Interventions à l'Assemblée nationale (1948) [1](#), [2](#)

Interventions à l'Assemblée nationale (1949) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

Interventions à l'Assemblée nationale (1950) [1](#), [2](#)

Interventions à l'Assemblée nationale (1954) [1](#), [2](#)

Interventions à l'Assemblée nationale (1956) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

Interventions à l'Assemblée nationale (1957) [1](#), [2](#)

Interventions à l'Assemblée nationale (1959) [1](#), [2](#), [3](#)

Interventions à l'Assemblée nationale (1960) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#)

Interventions à l'Assemblée nationale (1961) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)

Interventions à l'Assemblée nationale (1962) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Interventions à l'Assemblée nationale (1963) [1](#), [2](#)

Interventions à l'Assemblée nationale (1965) [1](#), [2](#)

Interventions à l'Assemblée nationale (1966) [1](#), [2](#)

Interventions à l'Assemblée nationale (1967) [1](#), [2](#)

Interventions à l'Assemblée nationale (1968) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Interventions à l'Assemblée nationale (1970) [1](#), [2](#)

Interventions à l'Assemblée nationale (1972) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Interventions à l'Assemblée nationale (1974) [1](#), [2](#)

Interventions à l'Assemblée nationale (1975) [1](#), [2](#)

Interventions à l'Assemblée nationale (1976) [1](#), [2](#)

Interventions à l'Assemblée nationale (1978) [1](#), [2](#)

Interventions à l'Assemblée nationale (1979) [1](#), [2](#)

Interventions à l'Assemblée nationale (1981) [1](#), [2](#)

Interventions à l'Assemblée nationale (1982) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

Interventions à l'Assemblée nationale (1983) [1](#), [2](#)

Interventions à l'Assemblée nationale (1984) [1](#), [2](#)

Interventions à l'Assemblée nationale (1985) [1](#), [2](#)

Interventions à l'Assemblée nationale (1986) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Interventions à l'Assemblée nationale (1989) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Interventions parlementaires (1974) [1](#), [2](#)

ŒUVRES COMPLÈTES

Œuvres complètes (trois volumes : la poésie (I), le théâtre (II) et un choix d'essais ou de discours (III), (1976) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#)

Index des noms propres

- Abénon, Lucien-René 1
- Achille, Louis Thomas 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8
- Achille, Philéas Gustave Thomas Louis 1, 2, 3, 4, 5
- Adamov, Arthur 1
- Adams, Grantley 1
- Adandé, Alexandre 1, 2
- Adotevi, Stanislas Spero 1, 2, 3
- Adrassé, Louis 1, 2
- Agasta, Frantz 1
- Aichelbaum, Léon 1
- Ailey, Alvin 1
- Aimard, Gustave 1
- Alain, Émile-Auguste Chartier, dit 1
- Alberti, Jean-Baptiste 1
- Albrecht, Berty 1
- Alexis, Jacques Stephen 1, 2
- Alfaro Siqueiros, David 1, 2
- Alfassa, Mattéo 1, 2
- Aliker, André 1, 2
- Aliker, Pierre 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29
- Aline, Léon 1
- Allende, Salvador 1
- Alliot, David 1, 2, 3, 4
- Almaby, Maïotte 1
- Almeida, Renato 1
- Amado, Jorge 1, 2, 3, 4, 5

Amado, Zélia [1](#)
 Ambrosino, Georges [1](#)
 Amin Dada Oumee, Idi [1](#)
 Amin, Samir [1](#), [2](#)
 Amrouche, Jean [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)
 Amrouche, Marie Louise Taos Amrouche, dite Marguerite Taos [1](#)
 Amselle, Jean-Loup [1](#)
 Anderson, Benedict [1](#)
 Anderson, Marian [1](#), [2](#)
 Andrade, Mário Pinto Coelho de [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)
 Andrade, Oswald de [1](#)
 Andrić, Ivo [1](#)
 Anouilh, Jean [1](#)
 Anquetil, Gilles [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
 Antelme, Robert [1](#), [2](#)
 Antliff, Mark [1](#)
 Antoine, Régis [1](#), [2](#), [3](#)
 Apollinaire, Guillaume [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#),
[20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#)
 Aparecida, Maria d' [1](#)
 Aragon, Louis [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#),
[22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#)
 Aratán, Sonia [1](#), [2](#), [3](#)
 Árbenz, Jacobo [1](#)
 Arboussier, Gabriel d' [1](#)
 Arenas, Braulio [1](#)
 Arendt, Hannah [1](#), [2](#)
 Aristote [1](#)
 Armel, Aliette [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)
 Armstrong, Louis [1](#)
 Arnaud, Noël [1](#)
 Aron, Raymond [1](#)
 Arp, Hans, dit Jean [1](#)
 Artaud, Antonin [1](#), [2](#)
 Assayas, Jacques Rémy, dit Raymond [1](#)
 Astier de la Vigerie, Emmanuel d' [1](#)
 Asturias, Miguel Ángel [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)

Aubéry, Eugène 1

Auclaire-Tamaroff, Élisabeth 1

Auden, Wystan Hugh 1, 2, 3

Aumeran, Adolphe 1

Aupiais, Francis 1, 2

Auriol, Vincent 1

Baas, Jean-Charles de 1

Bacarolle, Marguerite Rose 1

Bacarolle, Toussaint 1

Bachelard, Gaston 1, 2, 3, 4, 5

Badinter, Élisabeth 1

Badinter, Robert 1

Baer, Brigitte 1, 2

Baez, Joan 1

Baker, Joséphine 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7

Balandier, Georges 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7

Balard, Martine 1

Baldwin, James 1

Baleine, Philippe de 1

Balladur, Édouard 1, 2

Ballard, Jean 1

Ballif, Noël 1, 2, 3, 4, 5

Bally, Jacques 1

Balmes, Malvina 1, 2

Balzac, Honoré de 1

Barbara, Monique Andrée Serf, dite 1, 2

Barber, Lucy G. 1

Barbier, Colette 1, 2

Barbusse, Henri 1, 2, 3

Bardèche, Maurice 1, 2

Barnet, Rudi 1

Barrault, Jean-Louis 1

Barre, Raymond 1, 2, 3

Barrère, Jean-Bertrand 1, 2

Barrès, Maurice 1, 2, 3, 4, 5

Barret, Paule 1

Barthou, Louis [1](#)
Bassori, Timothée [1](#)
Bastide, Roger [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)
Bastien, Rémy [1](#)
Bataille, Georges [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#)
Batista, Fulgencio [1](#)
Baudelaire, Charles [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#)
Baude, Théodore [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Bayardin, Henri [1](#)
Bayet, Albert [1](#), [2](#)
Bayle, Luc-Marie [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Bayrou, Maurice [1](#)
Bayrou, François [1](#), [2](#)
Bazin, François [1](#)
Beaudza, Louis [1](#)
Beaufret, Jean [1](#)
Beaulieu, Christian [1](#)
Beaulieu, Ivanhoé [1](#)
Beauvoir, Mathilda, dite Dédée Magri't [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Beauvoir, Simone de [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#)
Béchacq, Dimitri [1](#)
Becker, Jacques [1](#)
Beckett, Samuel [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Beck, Guy [1](#)
Bégot, Danielle [1](#)
Béjart, Maurice [1](#)
Belain d'Esnambuc, Pierre [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#)
Beloux, François [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)
Benamou, Michel [1](#), [2](#)
Ben Barka, Mehdi [1](#), [2](#)
Benda, Julien [1](#), [2](#), [3](#)
Benjamin, Walter [1](#), [2](#)
Benoist, Jean [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#)
Benoît, Catherine [1](#), [2](#)
Bénot, Yves [1](#)
Béranger, Henry [1](#)

Bérard, Jean [1](#), [2](#)
Bérard, Victor [1](#)
Bérégovoy, Pierre [1](#), [2](#)
Berge, François [1](#)
Bergeroux, Noël-Jean [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Bergman, Ingmar [1](#)
Bergson, Henri [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)
Bernabé, Jean [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)
Bernabé, Joby [1](#)
Bernanos, Georges [1](#), [2](#)
Berstein, Serge [1](#)
Berthod, Aimé [1](#), [2](#)
Bertin, Éric [1](#)
Bertrand, Alexandre [1](#), [2](#), [3](#)
Bertrand, Anca, née Anita Ionescu [1](#)
Besset, Jean-Pierre [1](#)
Bessone, Magali [1](#)
Betzi, Julien [1](#)
Betz, Pierre [1](#)
Beuve-Méry, Alain [1](#)
Beuze, Lyne-Rose [1](#)
Béville, Albert, dit Paul Niger [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Bianco, Jean-Louis [1](#)
Bidault, Georges [1](#), [2](#)
Billotte, Pierre [1](#), [2](#)
Bissainthe, Marie Clotilde, dite Toto [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Bissol, Léopold [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#)
Blachère, Jean-Claude [1](#), [2](#), [3](#)
Blackman, Peter [1](#)
Blanche, Lenis [1](#)
Blanchot, Maurice [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Blin, Georges [1](#), [2](#)
Blin, Roger [1](#), [2](#), [3](#)
Blondel, François [1](#)
Bloy, Léon [1](#)
Blumenbach, Johan Friedrich [1](#), [2](#), [3](#)

Blum, Françoise [1](#), [2](#)
Blum, Léon [1](#), [2](#), [3](#)
Bobin, Frédéric [1](#)
Bo, Carlo [1](#)
Bois, Pierre [1](#)
Boissy d'Anglas, François-Antoine [1](#), [2](#)
Bokassa, Jean-Bedel [1](#), [2](#)
Bonaparte, Napoléon [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#)
Bonbright, James C. H. [1](#)
Boncenne, Pierre [1](#), [2](#)
Bongo Ondimba, Omar [1](#)
Bonnaud, Robert [1](#)
Bonnet, Christian [1](#)
Bordas, Pierre [1](#), [2](#), [3](#)
Borges, Jorge Luis [1](#)
Borrowice, Yves [1](#)
Borresholm, Boris von [1](#)
Bosquet, Anatole Bisk, dit Alain [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Bosschère, Guy de [1](#)
Bouglé, Célestin [1](#)
Bouhada, Boudjema [1](#)
Boulte, Nicolas [1](#)
Boumediene, Houari [1](#)
Boupacha, Djamilia [1](#)
Bourel de La Roncière, Charles [1](#), [2](#)
Bourseiller, Antoine [1](#)
Boussinesq, Hélène [1](#)
Boutang, Pierre [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)
Boyer, Jean-Pierre [1](#)
Bozonnet, Marcel [1](#)
Bradsher, Greg [1](#)
Branca, Vittore Greg Bradsher [1](#)
Brançon, M. [1](#), [2](#)
Brancusi, Constantin [1](#)
Brandt, Willy [1](#), [2](#)
Braque, Georges [1](#)

Brasillach, Robert [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Brathwaite, Edward Kamau [1](#)

Braun, Pierre [1](#)

Brecht, Bertolt [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

Breleur, Ernest [1](#)

Breton, André [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#),
[22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#),
[44](#), [45](#), [46](#), [47](#), [48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#), [54](#), [55](#), [56](#), [57](#), [58](#), [59](#), [60](#), [61](#), [62](#), [63](#), [64](#), [65](#),
[66](#), [67](#), [68](#), [69](#), [70](#), [71](#), [72](#), [73](#), [74](#), [75](#), [76](#), [77](#), [78](#), [79](#), [80](#), [81](#), [82](#), [83](#), [84](#), [85](#), [86](#), [87](#),
[88](#), [89](#), [90](#), [91](#), [92](#), [93](#), [94](#), [95](#), [96](#), [97](#), [98](#), [99](#), [100](#), [101](#), [102](#), [103](#), [104](#), [105](#), [106](#), [107](#),
[108](#), [109](#), [110](#), [111](#), [112](#), [113](#), [114](#), [115](#), [116](#), [117](#), [118](#), [119](#), [120](#), [121](#), [122](#), [123](#), [124](#),
[125](#), [126](#), [127](#), [128](#), [129](#), [130](#), [131](#), [132](#), [133](#), [134](#), [135](#), [136](#), [137](#), [138](#), [139](#), [140](#), [141](#),
[142](#), [143](#), [144](#), [145](#), [146](#), [147](#), [148](#), [149](#), [150](#), [151](#), [152](#), [153](#), [154](#), [155](#), [156](#), [157](#), [158](#),
[159](#), [160](#), [161](#), [162](#), [163](#), [164](#), [165](#), [166](#), [167](#), [168](#), [169](#), [170](#), [171](#), [172](#), [173](#), [174](#), [175](#),
[176](#), [177](#), [178](#), [179](#), [180](#), [181](#), [182](#), [183](#), [184](#), [185](#), [186](#), [187](#), [188](#)

Breton, Aube, épouse Elléouët [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Breytenbach, Breyten [1](#), [2](#)

Broigne, Daniel [1](#)

Brook, Peter [1](#)

Brossat, Alain [1](#)

Brouard, Carl [1](#), [2](#)

Brown, John [1](#)

Brown, Sterling Allen [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

Bryant Donham, Carolyne [1](#)

Bryant, Roy [1](#)

Buffet, Marie-George [1](#)

Bugeaud, Thomas Robert [1](#)

Buñuel, Luis [1](#)

Burac, Ghislaine [1](#), [2](#)

Burgard, Raymond [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Burgard, Thérèse [1](#), [2](#)

Burgess, Antony [1](#)

Bury, Pol [1](#)

Bush, George Herbert Walker [1](#)

Butor, Michel [1](#)

Cabanier, Georges [1](#)

Cabot-Masson, Guy [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Cabral, Amílcar Lopes da Costa [1](#), [2](#)

Cabrera, Lydia [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)

Caceres, Jorge [1](#)

Caddeo, Rinaldo 1

Cadilhac, Paul-Émile 1

Cadrot, Mathieu 1

Cahen, Jeanine 1, 2

Caillois, Roger 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16

Calame-Griaule, Geneviève 1

Calas, Elena 1

Calas, Nicolas 1, 2

Calvert, Léontel 1

Camacho, Jorge 1, 2

Camara, Ousmane 1

Camille, Roustan 1

Campagnolo, Umberto 1, 2

Campos, Marietta, épouse Damas 1

Camus, Albert 1, 2, 3, 4, 5

Canat, René 1

Candia, Ovando 1

Capgras, Émile 1

Caracalla, Marcus Aurelius Severus Antoninus Augustus, dit 1

Cárdenas, Agustín 1, 2

Cardinal, Pierre 1

Carmichael, Stokely 1, 2, 3

Caron, Paul 1

Carpentier, Alejo 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13

Carpentier, Gilles 1, 2

Carreño, Mario 1

Carrington, Leonora 1

Cartan, Élie 1

Caruso, Paolo 1, 2

Casadesus, Marius 1

Cassou, Jean 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8

Castaing, Marie-Joseph 1, 2

Castilla, Ana Serafina 1

Castro, Fidel 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14

Castro, Josué de 1

Catayée, Justin 1, 2, 3

Catroux, Georges [1](#), [2](#)
 Cauna, Jacques de [1](#)
 Celan, Paul Antschel, dit Paul [1](#), [2](#), [3](#)
 Céline, Louis-Ferdinand [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
 Cendrars, Frédéric Louis Sauser, dit Blaise [1](#)
 Cerqueira Bittencourt, Eliane [1](#)
 Cervantès, Miguel de [1](#), [2](#)
 Césaire, Arsène [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
 Césaire, Camille Ignace Fernand [1](#), [2](#)
 Césaire, Césaire [1](#)
 Césaire, Denise, épouse Richard Wiltord [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)
 Césaire, Emmanuel (« Mano ») [1](#)
 Césaire, Fernand Elphège [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)
 Césaire, Francis [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)
 Césaire, Ina [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)
 Césaire, Jacques [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)
 Césaire, Jean-Baptiste [1](#), [2](#)
 Césaire, Jean-Paul [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)
 Césaire, Marc [1](#), [2](#)
 Césaire, Michèle [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)
 Césaire, Mireille Georges, épouse Aristide Maugée [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#),
[13](#), [14](#)
 Césaire, Nicolas Louis Fernand [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)
 Césaire, Olivier-Georges [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)
 Césaire, Omer Louis [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)
 Césaire, Rose [1](#)
 Césaire, Salomon Vincent [1](#), [2](#)
 Césaire, Suzanne, née Roussi [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#),
[19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#),
[41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#), [48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#), [54](#), [55](#), [56](#), [57](#), [58](#), [59](#), [60](#), [61](#), [62](#),
[63](#), [64](#), [65](#), [66](#), [67](#), [68](#), [69](#), [70](#), [71](#), [72](#), [73](#), [74](#), [75](#), [76](#), [77](#), [78](#), [79](#), [80](#), [81](#)
 Cestre, Charles [1](#)
 Chaban-Delmas, Jacques [1](#), [2](#), [3](#)
 Chali, Jean-Georges [1](#)
 Chalonec, Joseph [1](#)
 Chaloneck, Marie Élisabeth Pauline [1](#)
 Chaloneck ou Chalonec, Paul [1](#)
 Chamoiseau, Patrick [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

Chaplin, Charles [1](#)
Chapon, Cécile [1](#)
Charbonnier, Lucien [1](#)
Charles-Roux, Edmonde [1](#)
Charlier, Étienne [1](#)
Char, René [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Chazal, Malcolm de [1](#)
Chemin, Ariane [1](#)
Chemla, Yves [1](#)
Cherki, Claude [1](#)
Chesterton, Gilbert Keith [1](#), [2](#), [3](#)
Chevalier, Jean [1](#)
Chevalier, Marie-Claire [1](#)
Chevance, Jean [1](#), [2](#)
Chevigné, Pierre de [1](#)
Chirac, Jacques [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#)
Chirico, Georgio de [1](#)
Chouard, Géraldine [1](#)
Chrétien, Jean-Pierre [1](#)
Christophe, Henri ou Henry [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#)
Churchill, Winston [1](#), [2](#)
Cilla, Max [1](#)
Cincinnatus [1](#)
Cini, Giorgio [1](#)
Clair, René [1](#)
Clancier, Georges-Emmanuel [1](#)
Claro, Elisa, épouse Breton [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)
Claudel, Paul [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Claus, Hugo [1](#)
Clément, Homère [1](#)
Clerc, Fernand [1](#)
Clérouc, Paul [1](#)
Clervaux, Augustin [1](#)
Clouard, Henri [1](#)
Cocteau, Jean [1](#)
Cogniot, Georges [1](#)

Cohen, Gustave [1](#), [2](#)
Cohen-Solal, Annie [1](#)
Colbert, Jean-Baptiste Antoine, marquis de Seignelay [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Coleman, Joseph [1](#)
Coleman, Peter [1](#)
Colin, Katell [1](#), [2](#)
Colin, Roland [1](#), [2](#)
Collins, Cardiss [1](#)
Colomb, Christophe [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#)
Colomb, Denise Loeb, épouse Cahen, dite Denise [1](#), [2](#), [3](#)
Compagnon, Antoine [1](#)
Condé, Maryse [1](#)
Condorcet, Nicolas de [1](#)
Confiant, Raphaël [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#)
Constant, Benjamin [1](#)
Constant, Fred [1](#)
Constant, Isabelle [1](#)
Cook, Mercer [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Cooper, Anna Julia [1](#)
Corbin, Henri [1](#)
Cordemy, Félix [1](#)
Corneille, Pierre [1](#), [2](#)
Cornell Dypski, Michael [1](#)
Cornman, Robert [1](#)
Cortázar, Julio [1](#)
Corzani, Jack [1](#)
Cosnay, Marie-Joseph [1](#)
Coty, René [1](#), [2](#), [3](#)
Courant, Curt [1](#)
Coubain, Christian [1](#), [2](#), [3](#)
Courbon, Charles de, comte de Blénac [1](#), [2](#)
Courteline, Georges Moinaux, dit Georges [1](#)
Crabot, Christian [1](#), [2](#)
Craxi, Bettino [1](#)
Crétinoir, Albert [1](#), [2](#)
Crevel, René [1](#), [2](#), [3](#)

Crouzet, Paul 1

Crowder, Henry 1

Cullen, Countee 1, 2

Cunard, Nancy 1, 2, 3, 4, 5

Curtiz, Michael 1

Cyparis, Louis-Auguste 1, 2

Dadié, Bernard 1, 2, 3

Dahomay, Jacky 1

Daix, Pierre 1

Dalí, Salvador 1

Dalin, Mathurin 1

Dalize, René Dupuy, dit René 1, 2

Damas, Léon Gontran 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56

Daniel, Justin 1

Daniélou, Jean 1, 2

Daniel-Rops, Henry Petiot, dit 1

Dante, Alighieri 1, 2, 3

Daquin, Louis 1, 2

da Rocha Olinto, Antônio Marques 1, 2

Darsières, Camille 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26

Darwin, Charles 1

Davis, Gary 1

Davis, Gregson 1, 2

Davis, John Aubrey 1

Debbasch, Yvan 1

Debray, Régis 1, 2, 3

Debré, Michel 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7

Decaudin, Michel 1

Decraene, Philippe 1, 2, 3, 4, 5, 6

Decrais, Albert 1

De Dieu, François 1

Defferre, Gaston 1, 2, 3, 4, 5, 6

Delafosse, Louise 1

Delafosse, Maurice 1, 2, 3, 4, 5, 6

Delange, Jacqueline 1

Delannon, Roland 1

Delaunay, Robert 1

Delaunay, Sonia 1

Delavignette, Robert 1, 2, 3, 4, 5

Delawarde, Jean-Baptiste 1, 2

De Lépine ou Delépine, Édouard 1, 2, 3, 4

Deleuze, Gilles 1, 2, 3, 4

Delgrès, Louis 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12

Delmont, Alcide 1

Delors, Jacques 1

Delpuech, André 1, 2

Delsham, Tony 1

Demeny, Paul 1, 2

Demy, Jacques 1

Denis, Hervé 1, 2

Denis, Lorimer 1

de Ovando, Nicolás 1

Depestre, René 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43

De Poli, Franco 1, 2

de Rojas, Maria Teresa 1

Derrida, Jacques 1, 2

Desanti, Dominique 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16

Desanti, Jean-Toussaint, dit Touki 1, 2, 3, 4, 5, 6

Desgraupes, Pierre 1

Désir, Philippe Jasmin 1

Désiré, Rodolphe 1, 2, 3

Desnos, Robert 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12

Désormeaux, Émile 1

Desportes, Georges 1, 2, 3

Dessalines, Jean-Jacques 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7

Dewitte, Philippe 1

Diagne, Blaise 1, 2, 3

Diagne, Souleymane Bachir 1

Dia, Mamadou 1, 2, 3, 4, 5, 6

Dickens, Charles 1

Diderot, Denis [1](#)

Diehl, Gaston [1](#)

Dijoud, Paul [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)

Diop, Alioune [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#),
[22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#)

Diop, Birago [1](#), [2](#)

Diop Blondin, Omar [1](#)

Diop, Boris [1](#)

Diop, Cheikh Anta [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

Diop, Christiane [1](#)

Diop, David [1](#), [2](#)

Diop ou Socé Diop, Ousmane [1](#), [2](#)

Diouf, Abdou [1](#)

Dirlan, Antoine [1](#)

Djian, Jean-Michel [1](#), [2](#), [3](#)

Dobzynski, Charles [1](#)

Dogué, Ernest [1](#)

Dolmatovski, Evgueni [1](#)

Dolto, Françoise [1](#)

Domenach, Jean-Marie [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

do Nascimento, Abdias [1](#), [2](#)

Donnadieu, Jean-Louis [1](#)

Doráti, Antal [1](#)

Dorigny, Marcel [1](#)

Doriot, Jacques [1](#)

Dos Passos, John [1](#)

dos Santos, R. [1](#)

Dostoïevski, Fiodor Mikhaïlovitch [1](#)

Douglass, Frederick [1](#), [2](#)

Doumergue, Gaston [1](#)

Doutrelant, Pierre-Marie [1](#), [2](#), [3](#)

Dreyfus, Alfred [1](#), [2](#)

Drouault, Louis [1](#)

Du Bois, William Edward Burghardt [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Ducatel, Louis [1](#)

Duchamp, Marcel [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)

Duclos, Jacques [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

Dufy, Raoul [1](#)

Dugas, Guy [1](#)

Duhamel, Georges [1](#)

Duits, Charles [1](#), [2](#)

Dulles, John Foster [1](#)

Dumarsais Estimé, Léon [1](#)

Dumas, Alexandre [1](#)

Dumayet, Pierre [1](#)

Dumont, Louis [1](#)

Dunbar, Paul Laurence [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Dunham, Katherine [1](#), [2](#), [3](#)

Duplessis d'Ossonville, Jean [1](#)

Dupond, Jacques [1](#)

Dupuy des Islets, Auguste, chevalier [1](#)

Durand, René L. F. [1](#), [2](#), [3](#)

Duras, Marguerite [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

Durkheim, Émile [1](#)

Du Tertre, Jean-Baptiste [1](#)

Duvalier, François [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

Duvalier, Jean-Claude, dit « Baby Doc » [1](#), [2](#), [3](#)

Duy Khiêm, Pham [1](#)

Dyel du Parquet, Jacques [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Dylan, Robert Allen Zimmerman, dit Bob [1](#)

Éboué, Ginette, épouse Senghor [1](#)

Éboué, Félix [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#)

Éboué, Henry [1](#)

Edmée, Joseph Henri [1](#)

Edmond, Léonce [1](#)

Edwards, Brent Hayes [1](#), [2](#), [3](#)

Ehrenbourg, Ilya [1](#)

Eine, Simon [1](#)

Einstein, Carl [1](#), [2](#), [3](#)

Eisenhower, Dwight David [1](#), [2](#)

Eleftheriades, Efstratios, dit Tériade [1](#)

Élisabeth, Hector [1](#)

Élisabeth, Léo [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Ellington, Duke 1

Éluard, Nusch, née Maria Benz 1, 2, 3

Éluard, Paul 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26

Emmanuel, Pierre 1

Emmanuelli, Henri 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10

Engels, Friedrich 1

Ernst, Max 1, 2, 3, 4, 5

Ernstpeter, Ruhe 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9

Eschyle 1, 2, 3

Eshleman, Clayton 1, 2, 3

Espezzel, Pierre d' 1

Estrada, Gonzalo 1

Etchart, Salvat 1

Étiemble, Jeanine 1

Étiemble, René 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30

Eugène Berté, Ignace 1, 2

Evans, Richard J. 1

Evers, Medgar Wiley 1

Evtouchenko, Evgueni 1

Eyma, Jean-Jacques, dit James 1

Eyma, Louis-Xavier 1, 2, 3, 4

Ezratty Claude, dit Estier 1

Fabius, Laurent 1, 2, 3, 4, 5

Fabre, Michel 1

Fabrique, Guy de 1, 2, 3

Fadeïev, Alexandre 1

Faligot, Roger 1

Fanon, Frantz 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27

Fanon, Joby 1, 2, 3

Fardoulis, Michel 1

Faulkner, William 1, 2, 3

Faure, Edgar 1, 2, 3, 4

Faure, Lucie 1

Fauvelle-Aymar, François-Xavier 1

Fauvet, Jacques [1](#)
Faye, Jean-Pierre [1](#)
Feix, Léon [1](#), [2](#)
Felipe, León [1](#)
Ferré, Léo [1](#)
Ferro, Marc [1](#)
Ferry, Jules [1](#)
Feydeau, Georges [1](#)
Field, Michel [1](#), [2](#)
Fillon, François [1](#)
Fischer-Dieskau, Dietrich [1](#)
Flahutez, Fabrice [1](#)
Flake, Minna [1](#)
Flamand, Paul [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#)
Flammeur, Pascal [1](#)
Florenne, Yves [1](#), [2](#)
Foccart, Jacques [1](#), [2](#), [3](#)
Focillon, Henri [1](#)
Foley, Althea [1](#)
Folon, Jean-Michel [1](#)
Fontaine, André [1](#)
Ford, Charles Henri [1](#), [2](#)
Ford, Gerald [1](#)
Foreman, James [1](#), [2](#)
Forêts, Louis-René des [1](#), [2](#)
Forster, Edward Morgan [1](#)
Fort, Louis [1](#)
Fouchet, Max-Pol [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)
Fourier, Charles [1](#), [2](#)
France, Anatole [1](#)
Franceschi, Joseph [1](#)
Francès, Esteban [1](#)
Francillon, Clarisse [1](#)
Francis, Sam [1](#)
Franco, Francisco [1](#)
François d'Assise, saint, né Giovanni di Pietro Bernardone [1](#)

Franqui, Carlo [1](#)

Frenay, Henri [1](#)

Freud, Sigmund [1](#)

Fréville, Jean [1](#)

Frisch, Max [1](#)

Frobenius, Leo [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#)

Froehlich, Jean-Claude [1](#)

Frolow, Serge [1](#)

Froment, Alain [1](#)

Frost, Jacqueline [1](#)

Fry, Varian [1](#), [2](#)

Fuentes, Carlos [1](#)

Fuentes, Oswaldo Barreto Miliani, dit Adolfo [1](#)

Fuller, Hoyt [1](#)

Fumet, Stanislas [1](#)

Gaboly, Thomas Roland [1](#)

Gabriel, Léona [1](#)

Gaillard, Félix [1](#)

Galland, René [1](#)

Gallimard, Gaston [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)

Gallimard, Robert [1](#)

Gallois, Alice [1](#)

Ganancia, Danièle [1](#)

Gandhi, Mohandas Karamchand [1](#)

Ganon, Isaac [1](#)

Ganz, Pierre [1](#)

Garaudy, Roger [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)

García Márquez, Gabriel [1](#)

Gardy, Philippe [1](#)

Garnier (« Le Thrace ») [1](#), [2](#)

Gauclère, Léone Gauclère, dite Yassu [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

Gaudi, Georges [1](#)

Gauguin, Paul [1](#), [2](#)

Gaulle, Charles de [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#), [48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#), [54](#), [55](#), [56](#), [57](#), [58](#), [59](#)

Gaulle, Geneviève de [1](#)

Gaumont, Édouard [1](#)

Gautier, Théophile [1](#)

Geismar, Alain [1](#)

Gélin, Daniel [1](#)

Genêt, Jean [1](#), [2](#), [3](#)

Georges Belmont [1](#)

Voir Pelorson, Georges

Gerbinis, Louis [1](#)

Gert, Valeska [1](#)

Gheerbrant, Alain [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

Giacobbi, Paul [1](#)

Giacometti, Alberto [1](#)

Gide, André [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#)

Gil, Alex [1](#)

Gilot, Françoise [1](#), [2](#)

Giordan, Henri [1](#)

Girardet, Raoul [1](#)

Girard, Philippe [1](#)

Girard, Rosan [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Giraud, Henri [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

Giraud, Michel [1](#)

Giraudoux, Jean [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Girault, Jacques [1](#)

Girodias, Maurice [1](#)

Giroud, Vincent [1](#)

Giscard d'Estaing, Valéry [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#)

Glissant, Édouard [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#),
[21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#)

Glover, Kamaia L. [1](#)

Gobineau, Joseph Arthur de [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

Godard, Jean-Luc [1](#), [2](#)

Godart, Justin [1](#)

Goebel, Michael [1](#), [2](#)

Goering, Hermann [1](#)

Goethe, Johann Wolfgang von [1](#), [2](#)

Gold, Mary Jayne [1](#), [2](#)

Goldschmidt, Bertrand [1](#)

Golendorf, Pierre [1](#)

Goll, Ivan, né Yvan, Isaac Lang [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#)

Gomułka, Władysław [1](#)

Gonzales, Felipe [1](#)

González Casanova, Pablo [1](#)

Gonzalez Seligmann, Katerina [1](#), [2](#)

Gorse, Georges [1](#), [2](#), [3](#)

Gorz, André [1](#)

Gosselin, Jean [1](#)

Goube, Henri [1](#)

Gracq, Louis Poirier, dit Julien [1](#), [2](#)

Gradis, David [1](#), [2](#)

Gradis, Moïse [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Gramsci, Antonio [1](#)

Grappin, Pierre [1](#)

Grass, Günter Wilhelm [1](#)

Gratiant, Gabriel [1](#)

Gratiant, Georges [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#)

Gratiant, Gilbert [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#)

Gratiant, Isabelle [1](#)

Gratiant, Renaud [1](#)

Greene, Graham [1](#), [2](#), [3](#)

Greenslade, John W. [1](#)

Grégoire, Henri, l'abbé [1](#), [2](#), [3](#)

Grégoire, Henri, l'abbé [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

Griaule, Marcel [1](#), [2](#), [3](#)

Griotteray, Alain [1](#)

Gros, Léon Gabriel [1](#)

Guattari, Félix [1](#), [2](#), [3](#)

Guberina, Petar [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#)

Guédon, Henri [1](#), [2](#)

Guéhenno, Jean [1](#), [2](#), [3](#)

Guérin, Anne [1](#), [2](#), [3](#)

Guérin, Daniel [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#)

Guevara de la Serna, Ernesto Rafael [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

Gueye, Lamine [1](#), [2](#)
Guggenheim, Peggy [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Guibert, Armand [1](#), [2](#), [3](#)
Guidi, Pierre [1](#)
Guiga, Tahar [1](#)
Guillaume, Louis [1](#), [2](#)
Guillén, Nicolás [1](#), [2](#), [3](#)
Guillermain, Jacqueline [1](#)
Guilloux, Louis [1](#)
Guitteaud, Walter [1](#), [2](#)
Guizot, François Pierre Guillaume, dit François [1](#)
Gurdjieff, Georges [1](#)
Guth, Paul [1](#)
Hadamard, Jacques [1](#), [2](#)
Hailé Sélassié Ier [1](#), [2](#)
Hale, Thomas A. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#)
Halimi, Gisèle [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Hallot, Roger [1](#)
Halperin, Victor [1](#)
Hamelin, Octave [1](#)
Hamilton, Charles V. [1](#)
Hammar skjöld, Dag [1](#), [2](#), [3](#)
Hardy, Georges [1](#), [2](#)
Hare, David [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Harris, Rodney E. [1](#), [2](#)
Hartung, Hans [1](#), [2](#)
Harvey, Liliane [1](#)
Hausser, Michel [1](#)
Hayot, Bernard [1](#), [2](#), [3](#)
Hayot, Marie Joséphine Berthe [1](#)
Hazoumé, Paul [1](#), [2](#)
Hearn, Lafcadio [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#)
Hegel, Georg Wilhelm Friedrich [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Heimonet, Jean-Michel [1](#)
Heine, Maurice [1](#)
Helin, Maurice [1](#)

Henein, Georges [1](#)

Henri IV [1](#), [2](#)

Henriot, Émile [1](#)

Henry, Gabriel [1](#), [2](#), [3](#)

Henry-Valmore, Simonne [1](#), [2](#), [3](#)

Héraud, Alexandre [1](#)

Hermence Véry, Amita [1](#)

Hermence Véry, Emmanuel [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

Hermine, Marie Élizabeth ou Élisabeth, veuve de Paul Chaloneck ou Chalonec [1](#), [2](#), [3](#)

Hermine, Marie Félicité (« Maman Nonore »), épouse Fernand Elphège Césaire [1](#), [2](#), [3](#),
[4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)

Herriot, Édouard [1](#), [2](#)

Herr, Lucien [1](#)

Hersilie-Héloïse, Éric [1](#)

Herskovits, Melville Jean [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#)

Hervé, Pierre [1](#)

Hésiode [1](#)

Hess, Jean [1](#), [2](#), [3](#)

Heurtelou, Daniel [1](#)

Hibran, René [1](#), [2](#), [3](#)

Hilarion, Georges [1](#)

Hindenburg, Paul von [1](#)

Hitler, Adolf [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)

Hobsbawm, Eric [1](#), [2](#)

Hocquard, Jean-Jacques [1](#)

Hoffmann, Léon-François [1](#), [2](#), [3](#)

Hölderlin, Friedrich [1](#)

Holiday, Billy [1](#)

Holzer, Helena, épouse de Wifredo Lam [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#),
[16](#)

Homère [1](#)

Honorien, Eugène [1](#)

Honorien, Raymond [1](#), [2](#)

Honychurch, Lennox [1](#)

Hoover, John [1](#)

Hoppenot, Henri [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#)

Horowitz, Michael M. [1](#)

Horthy, Miklós [1](#)

Hospice, Marlène [1](#)

Hospice, Maryze [1](#)

Houart, Pierre [1](#)

Houben, Heinrich Hubert [1](#), [2](#)

Houphouët-Boigny, Félix [1](#), [2](#)

Howlett, Simone [1](#)

Hughes, Langston [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#)

Hugo, François-Victor [1](#)

Hugo, Victor [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#)

Hugues, Victor [1](#)

Humeau, Edmond [1](#), [2](#)

Husserl, Edmund [1](#)

Hutton, Bobby [1](#)

Huxley, Aldous [1](#), [2](#)

Huxley, Julian [1](#)

Huyghues des Étages, Maurice [1](#)

Hyvrard, Jeanne [1](#)

Ibsen, Henrik Johan [1](#)

Ignace, Joseph [1](#)

Ionesco, Eugène, né Eugen Ionescu [1](#), [2](#)

Jackson, Mahalia [1](#)

Jackson, Valerie [1](#)

Jacomy, Henry [1](#)

Jacqueline, mère du premier Césaire de la famille [1](#)

Jacques, André [1](#), [2](#), [3](#)

Jacques, Henri [1](#)

Jadfard, René [1](#)

Jahn, Janheinz [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#)

Jalta, Théolien [1](#)

James, Cyril Lionel Robert [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#)

James, Henry [1](#)

Jarrassé, Dominique [1](#)

Jaurès, Jean [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

Jdanov, Andreï [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Jeanson, Francis [1](#)
Jean XXIII [1](#)
Jémok, Clémentine [1](#)
Jené, Edgar [1](#)
Jennings, Eric T. [1](#), [2](#)
Jensen, Wilhelm [1](#)
Joans, Ted [1](#)
Johnson, James Weldon [1](#), [2](#), [3](#)
Jolas, Eugene [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#)
Jolas, Maria [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Joliot-Curie, Irène [1](#), [2](#)
Joliot, Frédéric [1](#)
Joseph Henri, Edmée [1](#)
Joseph, Henry E. [1](#)
Jospin, Lionel [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)
Joubert, Jean-Louis [1](#)
Jouffroy, Alain [1](#), [2](#)
Jouve, Marguerite [1](#)
Jouve, Pierre-Jean [1](#)
Jouvet, Louis [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Jouye de Grandmaison, Daniel [1](#)
Jouye de Grandmaison, Renaud [1](#)
Jovignac, Alain [1](#)
Joxe, Pierre [1](#)
Joyau, Albert [1](#)
Joyau, Auguste [1](#)
Joyce, James [1](#), [2](#)
Juin, Hubert [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Julia, Didier [1](#)
Julien, Charles-André [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)
Julien, Claude [1](#), [2](#), [3](#)
Julienne-Caffié, Adrien [1](#), [2](#)
Jullien, Claude-François [1](#)
Juminer, Bertène [1](#), [2](#)
Juppé, Alain [1](#)
Kabila, Laurent-Désiré [1](#)

Kafka, Franz [1](#)

Kafkas, Judith, dite Édith Gombos ou Sorel [1](#), [2](#)

Kagame, Alexis [1](#)

Kahnweiler, Daniel-Henry [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

Kakama, Mussia [1](#)

Kaminker, André [1](#)

Kanapa, Jean [1](#)

Kantorowicz, Alfred [1](#), [2](#)

Kantorowicz, Friedel [1](#)

Karajan, Herbert von [1](#)

Kateb, Yacine [1](#), [2](#)

Katsakioris, Constantin [1](#)

Keck, Frédéric [1](#)

Keita, Modibo [1](#), [2](#)

Keïta, Soundjata ou Soundiata [1](#)

Kemal, Yachar [1](#)

Kennedy, John Fitzgerald [1](#), [2](#)

Kérillis, Henri de [1](#)

Kesteloot, Lilyan [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#)

Khrouchtchev, Nikita [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)

Kibaltchitch, Vladimir [1](#), [2](#)

Kierkegaard, Søren [1](#)

King, Martin Luther [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

King, Yolanda [1](#)

Kipling, Rudyard [1](#)

Kirchhoff, Paul [1](#)

Kirwan, Alexandre [1](#)

Kissinger, Henry [1](#)
Klecki, Paul [1](#)
Klein, Wolfgang [1](#)
Klossowski, Pierre [1](#), [2](#)
Kober, Jacques [1](#), [2](#)
Kojève, Alexandre [1](#)
Kolb, Jacqueline [1](#), [2](#)
Konaré, Kadiatou [1](#)
Konaté, Mamadou [1](#)
Konket, Guy [1](#)
Kotchy, Barthélemy [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Kouchner, Bernard [1](#), [2](#)
Kouyaté, Tiémoko Garan [1](#), [2](#)
Koval, Alexander [1](#)
Koyré, Alexandre [1](#)
Krivine, Alain [1](#), [2](#)
Krull, Germaine [1](#)
Kwateh, Adams [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Labat, Jean-Baptiste [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Labéjof, Yvan [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)
Labouret, Henri [1](#)
Labou Tansi, Sony [1](#)
Lachat, Thibault [1](#)
Lacoste, Robert [1](#)
Lacoste, Yves [1](#)
Lacour, Auguste [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Lacouture, Jean [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Lacroix, Edmé-Félix de [1](#)
Lacrosil, Michèle [1](#)

Lacrosse, Jean-Baptiste Raymond de [1](#)
 Lactance, Lucius Caecilius Firmianus, dit [1](#)
 La Fontaine, Jean de [1](#), [2](#)
 Lagneau, Marc [1](#)
 Lagrosillière, Joseph [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
 Laïdi, Zaki [1](#)
 Laleau, Léon [1](#), [2](#)
 Lamartine, Alphonse de [1](#)
 Lamba, Jacqueline, épouse Breton [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#)
 Lambal, Raphaël [1](#)
 Lambiotte, Jean [1](#)
 Lamirand, Georges [1](#)
 Lamming, Georges [1](#), [2](#), [3](#)
 Lamon, Victor [1](#), [2](#)
 Lamoureux, Gérard [1](#)
 Lam, Wifredo Óscar de la Concepción Lam y Castilla, dit Wifredo [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#),
[9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#),
[32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#), [48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#),
[54](#), [55](#), [56](#), [57](#), [58](#), [59](#), [60](#), [61](#), [62](#), [63](#), [64](#), [65](#), [66](#), [67](#), [68](#), [69](#), [70](#), [71](#), [72](#)
 Lam Yam, Enrique [1](#)
 Landsberg, Paul-Louis [1](#)
 Landshoff, Fritz [1](#)
 Langevin, Paul [1](#), [2](#), [3](#)
 Lang, Jack [1](#), [2](#), [3](#)
 Lanni, Dominique [1](#)
 L'anonyme de Carpentras [1](#), [2](#)
 Lanthenas, François Xavier [1](#)
 Lapierre, M. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
 Lapoussinière, Christian [1](#)
 Lara, Oruno [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
 La Rose, John [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
 Laude, Jean [1](#)
 Laugier, Henri [1](#), [2](#), [3](#)
 Laurencine, Franck [1](#)
 Laurencin, Marie [1](#)
 Laurent, Joëlle [1](#)
 Laurière, Christine [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

Laurin-Lam, Lou 1, 2, 3, 4

Lauro, Raphaël 1, 2, 3, 4, 5

Lautréamont, Isidore Lucien Ducasse, dit comte de 1, 2, 3, 4

Laval, Pierre 1, 2

Laventure, Luc 1

Laventure, Miguel 1

La Vigny, Gérard 1

Léal, Brigitte 1

Léal, Félicia 1, 2, 3

Léardée, Ernest 1

Lebel, Robert 1

Lebesgue, Henri 1

Leblé, Thomas 1

Leblond, Marius-Ary 1, 2

Leborgne, Yvon 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8

Lebret, Louis-Joseph 1, 2

Lebrun, Albert 1

Lebrun, Annie 1, 2, 3

Lecherbonnier, Bernard 1

Leclerc, Charles Victoire Emmanuel 1

Leclercq, Sophie 1

Lecoutre, Delphine 1

Lefevre Tavárez, Jorge E. 1

Leger, Alexis, dit Saint-John Perse 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11

Léger, Fernand 1, 2, 3, 4

Légitimus, Darling 1, 2

Légitimus, Théo 1, 2

Lehérissey, Jean 1, 2

Leibowitz, Cora 1, 2

Leibowitz, Mary-Jo 1, 2

Leibowitz, René 1, 2

Leiner, Jacqueline 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16

Leiner, Wolfgang 1

Leiris, Louise (« Zette ») 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36

Leiris, Michel 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44,

45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66,
67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88,
89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107,
108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124,
125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141,
142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158,
159, 160, 161, 162, 163

Lejeune, Max 1

Lemoine, Georges 1, 2

Lemoine, Gérard 1

Lénine, Vladimir Ilitch Oulianov 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8

Léonardini, Jean-Pierre 1

Léon, Xavier 1

Le Pen, Jean-Marie 1, 2, 3

Le Pensec, Louis 1, 2, 3

Lepervanche, Léon de 1

Léro, Étienne 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9

Leroi-Gourhan, André 1

Léro, Thélus 1, 2, 3, 4

Lescot, Élie 1, 2, 3, 4

Lescot, Gérard 1, 2

Lescure, Jean 1

Le Senne, René 1, 2

L'Étang, Gerry 1, 2, 3

L'Étang, Thierry 1

Letchimy, Serge 1, 2, 3, 4, 5, 6

Lévis Mano, Guy 1

Lévi-Strauss, Claude 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20,
21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36

Lévi-Strauss, Monique 1, 2

Lévy-Bruhl, Lucien 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7

Lhérisson, Camille 1, 2

Liauzu, Claude 1

Libra, Pierre 1

Liénard de L'Olive, Charles 1

Liensol, Robert 1

Limbour, Georges 1, 2, 3

Limore, Yagil 1

Lincoln, Abraham 1, 2, 3

Linton, Ralph [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Lise, Claude [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)
Locke, Alain Leroy [1](#), [2](#), [3](#)
Loeb, Pierre [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#)
Lô, Moustapha [1](#)
Lonsdale, Michael [1](#), [2](#)
Lopes, Henri [1](#)
Louise-Alexandrine, Marcel Jean-Claude [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)
Louise, René [1](#)
Louis, Patrice [1](#)
Louis-Philippe Ier [1](#)
Louis XIII [1](#), [2](#)
Louis XIV [1](#), [2](#)
Louis XV [1](#)
Louis XVI [1](#)
Louisy, Marie-Louise [1](#)
Louyot, Alain [1](#)
Lowry, Malcolm [1](#), [2](#)
Loyer, Emmanuelle [1](#), [2](#), [3](#)
Loyola, Ignace de [1](#)
Lucain [1](#)
Lucrèce, André [1](#), [2](#), [3](#)
Lucrèce, Jules [1](#)
Lukacs, Georges [1](#)
Lumumba, Patrice [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#)
Lussy, Marie Hélène Françoise Claire de [1](#)
Luxemburg, Rosa [1](#), [2](#), [3](#)
Lyautey, Hubert [1](#)
Lyssenko, Trofim Denissovitch [1](#), [2](#)
Maar, Dora [1](#), [2](#)
Maazèl, Lorin [1](#)
Mabaye, Joseph [1](#)
Mabille, Pierre [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#)
Macey, David [1](#)
Machado, Ieda [1](#)
Machado y Morales, Gerardo [1](#)

Macni, Adélaïde [1](#)

Macni, Marie Eugénie Julie (« Maman Nini ») [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#)

Macni, Rémy [1](#)

Magaloff, Nikita [1](#)

Magis, Anne [1](#)

Maho, Jacques [1](#)

Maïakovski, Vladimir [1](#)

Maillart, Ella [1](#)

Makeba, Miriam [1](#), [2](#), [3](#)

Makeda, Belkis [1](#), [2](#)

Makharam, Ababacar Samb [1](#)

Makhnatch, Leonid [1](#)

Malaquais, Jean [1](#)

Malcolm X, Malcolm Little, dit [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Maldoror, Sarah Ducados, dite Sarah [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

Malinowski, Bronislaw [1](#)

Malkine, Georges [1](#)

Mallarmé, Stéphane [1](#), [2](#), [3](#)

Malraux, André [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#)

Malsa, Garcin [1](#), [2](#)

Mandela, Rolihlahla Nelson [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Mandela, Winnie [1](#)

Mandel, Georges [1](#)

Mandiargues, André Pieyre de [1](#)

Mandibèlé, Daniel Dobat, dit [1](#)

Manley, Michael [1](#), [2](#)

Mann, Heinrich [1](#)

Mannoni, Maud [1](#)

Mannoni, Octave [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#)

Manolo, Balbina [1](#)

Man Ray, Emmanuel Radnitsky, dit [1](#)

Mansanti, Céline [1](#)

Mansour, Joyce [1](#), [2](#)

Manville, Marcel [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#)

Maragnès, Daniel [1](#)

Marajo, Christian [1](#)

Maran, René [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#)

Marbot, François-Achille [1](#)

Marcel, Gabriel [1](#)

Marcelin, Philippe-Thoby [1](#)

Marcenac, Jean [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Marcuse, Herbert [1](#)

Margul-Sperber, Alfred [1](#)

Marie-Anne, Georges [1](#), [2](#), [3](#)

Marie-Jeanne, Alfred [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#)

Marie-Joseph, Cosnay [1](#), [2](#)

Marie-Louise, Georges [1](#)

Marie-Sainte, Génies [1](#)

Marie-Sainte, Maurice [1](#)

Maritain, Jacques [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Marivaux, Pierre Carlet, dit [1](#), [2](#)

Marlin, Luc [1](#)

Marmande, Francis [1](#), [2](#), [3](#)

Marny, Pierre-Just [1](#)

Marshall, Woodville K. [1](#)

Martí, José [1](#), [2](#), [3](#)

Martin, Adrien [1](#)

Martin, Clément Ursin Henri [1](#)

Martin-Chauffier, Louis [1](#)

Martin du Gard, Roger [1](#)

Martinez Furé, Rogelio [1](#)

Martonne, Emmanuel de [1](#)

Marx, Karl [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)

Mary, Sylvain [1](#)

Marzagalli, Sylvia [1](#), [2](#)

Mascolo, Dionys [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#)

Masereel, Frans [1](#)

Maspero, François [1](#), [2](#)

Massignon, Louis [1](#), [2](#)

Massip, Jean, colonel Perrel [1](#), [2](#)

Masson, André [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#)

Massouf, R. [1](#)

Massu, Jacques Émile [1](#)

Masurel, Laurence [1](#)

Matisse, Henri [1](#)

Matisse, Pierre [1](#)

Matta, Patricia [1](#)

Matta, Roberto [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

Maubon, Catherine [1](#)

Maugée, Aristide [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#)

Maugée, Marie Simone [1](#)

Maulnier, Thierry, né Jacques Talagrand [1](#), [2](#), [3](#)

Maunick, Édouard [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#)

Maupassant, Guy de [1](#)

Mauriac, François [1](#), [2](#), [3](#)

Maurice, Danielle [1](#)

Maurice, Émile [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Mauron, Charles [1](#), [2](#)

Mauroy, Pierre [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

Maurras, Charles [1](#)

Mauss, Marcel [1](#), [2](#), [3](#)

Maximin, Daniel [1](#), [2](#)

Mayaud, Jean-Luc [1](#)

Maydieu, Jean-Augustin [1](#)

Mayer, Daniel [1](#), [2](#)

Mayol, Félix [1](#)

May, Saidie A. [1](#)

Mazel, Jean [1](#)

Mbom, Clément [1](#)

McCarthy, Joseph [1](#)

McKay, Claude [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)

MC Solaar, Claude Honoré M'Barali, dit [1](#)

Meffre, Liliane [1](#)

Mégret, Frédéric [1](#)

Melon, Henri [1](#)

Memmi, Albert [1](#), [2](#), [3](#)

Mendel, Gregor [1](#)

Mendès France, Pierre [1](#), [2](#), [3](#)

Ménélik II 1

Menezes, Bruno de 1, 2

Ménil, Claudine, née Benoist 1, 2, 3, 4, 5

Ménil, René 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46

Menuhin, Yehudi 1

Meredith, George 1, 2, 3

Mermaz, Louis 1

Merrill, James Ingram 1

Merwart, Émile 1, 2

Merwart, Paul 1

Messmer, Pierre 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7

Métellus, Jean 1

Métraux, Alfred 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14

Métraux, Éva 1

Michaux, Henri 1, 2

Michelet, Jules 1, 2, 3, 4

Michel, Serge 1

Midas, André 1

Mikoïan, Anastase Ivanovitch 1

Miles, William F. S. 1

Milhaud, Darius 1, 2

Miller, Arthur 1

Miller, Henry 1, 2, 3

Milon de Peillon, Marc 1, 2, 3

Mintz, Sidney 1

Miomandre, Francis de 1

Miranda, Francisco 1

Miró, Joan 1

Mistral, Frédéric 1

Mitterrand, Danielle 1, 2, 3

Mitterrand, François 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37

Mobutu, Joseph-Désiré, dit Mobutu Sese Seko 1, 2, 3

Moch, Jules 1, 2, 3, 4

Moïse, Astérie ou Astherie 1, 2, 3

Moïse, Louis [1](#), [2](#)
Moïse, Renée [1](#)
Molière, Jean-Baptiste Poquelin, dit [1](#), [2](#), [3](#)
Mollet, Guy [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)
Molotov, Viatcheslav [1](#)
Mona, Eugène [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)
Mondon, Raymond [1](#), [2](#)
Monge, Gaspard [1](#)
Monnerot, Clémence [1](#)
Monnerot, Jean-François Clément [1](#), [2](#)
Monnerot, Jean-François-Marie (Émile) [1](#)
Monnerot, Jules Marcel [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#),
[20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#)
Monnerot, Jules Marie Émile Tranquillin [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#)
Monnerot, Marcelle, née Benoist [1](#)
Monnerville, Gaston [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#)
Monnet, Georges [1](#)
Monnet, Jean [1](#)
Monnier, A. [1](#)
Monod, Jacques [1](#)
Monod, Théodore [1](#)
Monplaisir, Yan [1](#)
Montand, Yves [1](#)
Monteil, Vincent [1](#)
Montel, Marie-Dominique [1](#)
Montesquieu [1](#)
Montestruc, Étienne [1](#), [2](#)
Monthieux, Sandra [1](#)
Moore, Carlos [1](#)
Morand, Paul [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#)
Moran, Marthe Savineau, dite Denise [1](#), [2](#)
Moravia, Alberto [1](#), [2](#), [3](#)
Moreau, Jean-Pierre [1](#)
Moreau de Saint-Méry, Médéric [1](#)
Morejón, Nancy [1](#)
Moré, Marcel [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)
Morin, Edgar [1](#)

Morin, Violette [1](#)
 Motherwell, Robert [1](#), [2](#)
 Mottier, Damien [1](#)
 Moulin, Jean [1](#)
 Mounier, Emmanuel [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)
 Moutet, Marius [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)
 Moutoussamy, Ernest [1](#)
 Mouttet, Louis Guillaume [1](#), [2](#)
 Mozart, Wolfgang Amadeus [1](#)
 Mugabe, Robert [1](#)
 Mulele, Pierre [1](#), [2](#)
 Murphy, Dudley [1](#)
 Musil, Robert [1](#), [2](#)
 Musset, Alfred de [1](#)
 Mussolini, Benito [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)
 Mystille, Marcel [1](#)
 Nadeau, Marthe [1](#)
 Nadeau, Maurice [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#),
[22](#), [23](#), [24](#), [25](#)
 Nagy, Imre [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
 Naipaul, Vidiadhar Surajprasad [1](#), [2](#)
 Nardal, Andrée [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)
 Nardal, Jeanne [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
 Nardal, Paulette [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#)
 Nasser, Gamal Abdel [1](#), [2](#)
 Nau, Eugène-Léon-Édouard Torquet, dit John Antoine [1](#), [2](#), [3](#)
 Naville, Pierre [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#)
 Ndiaye, Valdiodio [1](#)
 Nemours, Auguste [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)
 Neruda, Pablo [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)
 Neto Kilamba, António Agostinho [1](#)
 Newton, Huey Percy [1](#)
 Ngal, Georges Mbwil a Mpaang [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#),
[18](#), [19](#), [20](#)
 Nichet, Jacques [1](#)
 Nicholls, David [1](#)
 Nicolas, Armand [1](#), [2](#)

Nietzsche, Frédéric [1](#), [2](#), [3](#)
Niger, Jules [1](#)
Niort, Jean-François [1](#), [2](#)
Nizan, Paul [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#)
Nkrumah, Kwame [1](#), [2](#), [3](#)
Noceda, José Manuel [1](#)
Nouvet, Gérard [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Novák, Mirko [1](#)
Numa, Michel [1](#)
Ocampo, Victoria [1](#), [2](#)
Olive, Jean [1](#)
O'Neill, Eugene [1](#)
Onslow-Ford, Gordon [1](#)
Ormesson, Jean d' [1](#)
Ortega y Gasset, José [1](#)
Ortiz Fernández, Fernando [1](#), [2](#)
Ory, Pascal [1](#)
Oster, Pierre [1](#)
Otero Silva, Miguel [1](#)
Ouedraogo, Idrissa [1](#)
Ouologuem, Yambo [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Paalen, Wolfgang [1](#)
Pacquit, Yvon [1](#)
Padilla, Heberto [1](#)
Padmore, George [1](#), [2](#)
Palcy, Euzhan [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Palerme, capitaine [1](#)
Palme, Olof [1](#)
Pamphile, Rose [1](#)
Papandréou, Andréas [1](#)
Papon, Maurice [1](#)
Pâques, Georges [1](#)
Parham, Jason [1](#)
Parisot, Henri [1](#)
Party, Jean-Marc [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Pascal [1](#), [2](#)

Pasolini, Pier Paolo [1](#)

Pasternak, Boris [1](#)

Paulhan, Jean [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)

Paulme, Denise [1](#)

Pauwels, Louis [1](#)

Paz, Magdeleine [1](#)

Paz, Octavio [1](#)

Péguy, Charles [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#)

Pélage, Magloire [1](#)

Pelé, Edson Arantes do Nascimento, dit [1](#)

Pelorson, Georges, dit Georges Belmont [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#),
[16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#)

Penrose, Roland [1](#)

Perec, Georges [1](#)

Péret, Benjamin [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#),
[22](#), [23](#)

Pérez Jiménez, Marcos [1](#)

Perier, Gaston-Denys [1](#), [2](#)

Permal, Victorien [1](#)

Perret, Jacques [1](#), [2](#)

Perrot, Claude-Hélène [1](#)

Perroux, François [1](#), [2](#)

Person, Yves [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

Pestre de Almeida, Lilian [1](#)

Pétain, Philippe [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

Pétion, Alexandre [1](#)

Petitbon, Pierre-Henri [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)

Petit, Camille [1](#), [2](#), [3](#)

Petitjean-Roget, Jacques [1](#), [2](#)

Petit, Pierre [1](#)

Peyronnette, Aimée [1](#)

Peyrouton, Marcel [1](#)

Pflimlin, Pierre [1](#), [2](#)

Philémon, Césaire [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Philippe, Gérard [1](#), [2](#)

Philippe, Nicole Fourcade, dite Anne [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Pia, Pascal [1](#), [2](#)

Picabia, Francis [1](#), [2](#)

Picart Le Doux, Jean [1](#), [2](#)

Picasso, Claude [1](#)

Picasso, Pablo [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#), [48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#)

Picasso, Paloma [1](#), [2](#)

Pichette, Henri [1](#)

Picon, Gaëtan [1](#)

Pierre, Grouès, Henri, l'abbé [1](#)

Pierre, José [1](#)

Pignon, Édouard [1](#)

Pilotin, Michel, dit Stephen Spriel [1](#), [2](#), [3](#)

Pinget, Robert [1](#)

Piris, Eva, épouse Lam [1](#)

Pittman, John P. [1](#)

Pivert, Marceau [1](#)

Place, Jean-Michel [1](#), [2](#)

Placoly, Vincent [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Planson, Claude [1](#), [2](#), [3](#)

Platon [1](#)

Plenel, Edwy [1](#), [2](#), [3](#)

Plessis, Lucien [1](#)

Pleven, René [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Poher, Alain [1](#), [2](#)

Poimboeuf, Marcel [1](#)

Poincaré, Henri [1](#)

Poirot-Delpech, Bertrand [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Poitier, Sidney [1](#)

Poliakoff, Serge [1](#)

Politzer, Georges [1](#), [2](#)

Polizzotti, Mark [1](#)

Pommier, Jean [1](#), [2](#)

Pompidou, Georges [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#)

Ponge, Francis [1](#)

Pons, Bernard [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Pons, Jean [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Ponton, Georges-Louis [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#),
[20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#)

Potekhin, Ivan Izosimovič [1](#), [2](#)

Pourtalet, Henri [1](#)

Prenant, Marcel [1](#), [2](#)

Prévert, Jacques [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Price, Leontyne [1](#), [2](#)

Price-Mars, Jean [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

Proudhon, Pierre-Joseph [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Proust, Marcel [1](#)

Prunes, Alexis de [1](#)

Prunes du Rivier, Mathieu de [1](#)

Puel, Hugues [1](#)

Puisy, Georges [1](#)

Pulvar, Marc [1](#)

Qotbi, Mehdi [1](#), [2](#)

Queneau, Raymond [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#)

Queyranne, Jean-Jack [1](#)

Quitman, Maurice-Sabas [1](#)

Rabemananjara, Jacques [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)

Racine, Jean [1](#), [2](#)

Radványi, László [1](#)

Radványi, Pierre [1](#), [2](#)

Rajk, László [1](#)

Rákosi, Mátyás [1](#)

Ramadier, Paul [1](#), [2](#)

Rangon, Simeline [1](#)

Raseta, Joseph [1](#)

Ratto-Ciarlo, José [1](#)

Ratton, Charles [1](#)

Ravoahangy, Joseph [1](#)

Raynal, Guillaume-Thomas François [1](#), [2](#)

Raynaud, Paul [1](#)

Read, Herbert [1](#)

Reaucar, François Maurice Sainte Colombe [1](#)

Reaucar, Jean-Baptiste Evincius Henry [1](#)

Reaucar, Jeanne Henriette Marie Jean-Baptiste Albertine [1](#), [2](#), [3](#)

Rebatet, Lucien [1](#)

Réda, Jacques [1](#)

Redfield, Robert [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Régent, Frédéric [1](#), [2](#), [3](#)

Régis, Arthur [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Reichlen, Henry [1](#)

Reinach, Salomon [1](#)

Réjon, Auguste [1](#)

Renan, Ernest [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#)

Renard, Marion [1](#)

Renard, Michel [1](#), [2](#)

Renaud, Madeleine [1](#)

Renault, Matthieu [1](#), [2](#)

René-Corail, Joseph René-Corail, dit Khokho [1](#), [2](#)

Rengassamy, Albert [1](#)

Reno, Fred [1](#)

Resnais, Alain [1](#)

Reste de Roca, François-Joseph [1](#)

Reste de Roca, Joseph-François, dit Dieudonné Reste [1](#)

Retamar Fernández, Roberto [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Reverdy, Pierre [1](#), [2](#)

Revert, Eugène [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#)

Rey, Henri [1](#)

Reynaud Paligot, Carole [1](#)

Reynaud, Paul [1](#)

Reynolds, Mary [1](#)

Ribemont-Dessaignes, Georges [1](#), [2](#)

Richard, Jérémy [1](#)

Richelieu, Armand Jean du Plessis de [1](#), [2](#)

Richepanse ou Richepance, Antoine [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

Rillon, Ophélie [1](#)

Rimbaud, Arthur [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#)

Rimbaud, Emmanuel [1](#), [2](#)

Rimize, Louis-Marie [1](#), [2](#), [3](#)

Ripert, Jean [1](#), [2](#), [3](#)

Rivera, Diego [1](#)

Rivet, Paul [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#)

Rivière, Georges-Henri [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

Robert, Georges, amiral [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#)

Robeson, Paul [1](#), [2](#)

Robinson, Harold T. [1](#)

Rocard, Michel [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#)

Rochambeau, Jean-Baptiste-Donatien de Vimeur, comte de Rochambeau, dit [1](#)

Rocheport, Christiane [1](#), [2](#)

Rochet, Waldeck [1](#)

Rodinson, Maxime [1](#)

Rodó, José Enrique [1](#)

Rodoti, Édouard [1](#)

Rolland, Romain [1](#), [2](#)

Rollat, Alain [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

Rollin, Louis [1](#), [2](#)

Romains, Jules [1](#)

Romilly, Jacqueline de, née David [1](#)

Ronsin, Albert [1](#)

Roosevelt, Eleanor [1](#)

Rose-Rosette, Robert [1](#)

Rosso, Stéphane [1](#), [2](#)

Rostand, Jean [1](#)

Rostoland, Claude, dit Aubin [1](#)

Roubaud, Alphonse [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Rouch, Jean [1](#), [2](#), [3](#)

Rougemont, Denis de [1](#), [2](#), [3](#)

Rouil, Marie-Thérèse [1](#)

Roulet, Éric [1](#)

Roumain, Jacques [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#)

Roumer, Émile [1](#)

Rousseau, Henri Rousseau, dit le Douanier [1](#), [2](#)

Rousseau, Jean-Jacques [1](#), [2](#), [3](#)

Rousseau, Madeleine [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#)

Roussel, Hélène [1](#)

Roussi, Flore, veuve de Benoît William [1](#), [2](#), [3](#)

Roux-Delimal, Jean [1](#)

Roux, Pierre-Paul Roux, dit Saint-Pol [1](#)

Rowell, Charles [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Roxelane [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Royal, Ségolène [1](#)

Roy, Claude [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Ruhe, Ernstpeter [1](#), [2](#), [3](#)

Rupaire, Sonny [1](#), [2](#)

Ruscio, Alain [1](#)

Saad, Habib Pacha [1](#)

Sablé, Victor [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)

Sade, Donatien Alphonse François de, marquis [1](#)

Sadoul, Georges [1](#), [2](#), [3](#)

Sage, Katherine Linn Sage, dite Kay [1](#), [2](#), [3](#)

Sagra, Bertrand Ramón de la [1](#), [2](#)

Saillet, Maurice [1](#)

Saint-John Perse [1](#)

Voir Leger, Alexis

Saint-Michel, Maurice de [1](#)

Sainte-Rose, Joe [1](#)

Sainton, Jean-Pierre [1](#)

Sainton, Richard [1](#)

Sainville, Léonard [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)

Sajous, Léo [1](#), [2](#)

Salan, Raoul [1](#)

Salazar, António de Oliveira [1](#)

Salgas, Jean-Pierre [1](#)

Salkey, Andrew [1](#), [2](#), [3](#)

Salomon-Delatour, Gottfried [1](#)

Salvemini, Gaetano [1](#)

Samot, Pierre [1](#)

Sangaré, Bakary [1](#)

Sangnier, Paul [1](#), [2](#)

Sarge, Kristen [1](#), [2](#)

Sarkozy, Nicolas [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

Sarraut, Albert [1](#)

Sarraute, Claude [1](#)

Sarraute, Nathalie [1](#), [2](#)

Sarr, Ibrahima [1](#)

Sartre, Jean-Paul [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#)

Sauphanor, René [1](#), [2](#)

Saussure, Hermine de (« Miette ») [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

Saussure, Léopold de [1](#), [2](#)

Sauvagnargues, Jean [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

Schehadé, Georges [1](#)

Scheinowitz, Celina [1](#)

Scheler, Lucien [1](#)

Schickele, René [1](#), [2](#)

Schmidt, Nelly [1](#)

Schmitt, Carl [1](#)

Schoelcher, Victor [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#)

Schuman, Robert [1](#)

Schuster, Jean [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Schwarz, Arturo [1](#)

Schwarz-Bart, André [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#)

Schwarz-Bart, Simone [1](#), [2](#)

Schwob d'Héricourt, Jean [1](#)

Seabrook, William [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Seale, Robert George, dit Bobby [1](#)

Sebeth [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

Seck, Douta [1](#)

Seghers, Netty Reiling, dite Anna [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#)

Seghers, Pierre [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Sékou Touré, Ahmed [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#)

Sekula, Sonia [1](#)

Seljan, Zora [1](#)

Semidei, Manuela [1](#)

Senghor, Basile Diogoye [1](#)

Senghor, Henri [1](#), [2](#)

Senghor, Lamine [1](#)

Senghor, Léopold Sédar [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#), [48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#), [54](#), [55](#), [56](#), [57](#), [58](#), [59](#), [60](#), [61](#), [62](#), [63](#),

64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85,
86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105,
106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122,
123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139,
140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156,
157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173,
174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181

Séraline, Yves-Marie 1

Serge, Viktor Lvovitch Kibaltchitch, dit Victor 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12

Sérier, Ilmany 1, 2

Serreau, Jean-Marie 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20,
21, 22, 23

Sévère, Victor 1, 2, 3, 4

Seyrig, Delphine 1, 2, 3

Seyrig, Francis 1

Seyrig, Henri Arnold 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20,
21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42,
43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61

Shakespeare, William 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14

Sibeud, Emmanuelle 1

Sieger, Jacqueline 1, 2, 3, 4, 5, 6

Siegfried, André 1

Sifflet, Benoît Louis 1

Signoret, Simone 1

Signovert, Jean 1

Simon Sam, Tirésias 1

Siné, Maurice Sinet, dit 1

Sissoko, Fily Dabo 1

Skira, Albert 1, 2, 3

Slánský, Rudolf 1

Smadja, Henry 1

Smith, Annette 1, 2, 3

Socrate 1

Solitude 1, 2

Solomon, Jacques 1

Sonthonax, Léger-Félicité 1

Sorel, Georges 1, 2, 3

Soupault, Philippe 1, 2

Soustelle, Jacques 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16

Souza Santos, Josiclei de 1

Soveur, Juliette [1](#)

Soyinka, Wole [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#)

Spender, Stephen [1](#)

Spengler, Oswald [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Spire, André [1](#)

Staline, Joseph [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#)

Steele, Stephen [1](#)

Stehlé, Henri [1](#)

Steins, Martin [1](#)

Stellio, Fructueux Alexandre, dit [1](#), [2](#)

Stendhal, Henri Beyle, dit [1](#)

Stevens, Claude [1](#)

Stirn, Olivier [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Stomy Bugsy, Gilles Duarte, dit [1](#)

Stora, Benjamin [1](#), [2](#), [3](#)

Stravinsky, Igor [1](#)

Strehler, Giorgio [1](#)

Styron, William [1](#)

Supervielle, Jules [1](#), [2](#), [3](#)

Suréna, Irénée [1](#)

Suvélor, René [1](#)

Suvélor, Roland [1](#), [2](#)

Sylvain, Normyl [1](#)

Sylvestre, Camille [1](#), [2](#), [3](#)

Symphor, Paul [1](#), [2](#)

Tabouis, Geneviève [1](#)

Tacite [1](#)

Taine, Hippolyte [1](#), [2](#)

Talle, Alioune [1](#)

Tamaya, Michel [1](#)

Tanguy, Yves [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

Tapie, Bernard [1](#)

Tascher de la Pagerie, Marie Joseph Rose (« Yéyette »), dite Joséphine, épouse de Beauharnais, puis Bonaparte [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)

Tashjian, Dickran [1](#)

Taubira, Christiane [1](#), [2](#)

Télémaque, Hervé [1](#)

Tempels, Placide [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

Tenger, Robert [1](#)

Teroni, Sandra [1](#)

Tersen, Émile [1](#), [2](#)

Thaly, Daniel [1](#), [2](#), [3](#)

Thébia-Melsan, Annick [1](#), [2](#)

Theetten, Paul [1](#)

Thémia, Théràmène [1](#)

Théodore, Georges [1](#)

Thésée, Auguste [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#)

Thésée, Françoise, née Benoist [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#)

Thiandoum, Hyacinthe [1](#)

Thibaud, Paul [1](#)

Thierry, Jacques Nicolas Augustin, dit Augustin [1](#)

Thorez, Maurice [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#)

Thuram, Lilian [1](#)

Ti Émile, Emmanuel Caserus, dit [1](#)

Till, Emmett [1](#), [2](#), [3](#)

Tillion, Germaine [1](#)

Tiquant, Germain [1](#)

Tirolien, Guy [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Tito, Josip Broz [1](#)

Tjibaou, Jean-Marie [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)

Tjibaou, Marie-Claude [1](#)

Toomer, Jean [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Toumson, Roger [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#)

Touré, Bachir [1](#)

Touré, Samory [1](#)

Tourneur, Jacques [1](#)

Tourtet, Henri [1](#), [2](#)

Toussaint Louverture, François-Dominique Toussaint Louverture, né Toussaint de Bréda, dit [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#)

Tréhard, Jo [1](#)

Tribble, Keith Owen [1](#)

Triolet, Elsa [1](#), [2](#)

Tropos, Roger [1](#)

Trotsky, Léon [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)
Trouillé, Pierre [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)
 Trouillet, Louis [1](#)
 Truffau, Paul [1](#)
Truffaut, François [1](#)
Truman, Harry [1](#)
Tshombe, Moïse [1](#)
 Tuffrau, Paul [1](#)
 Tyrtée [1](#), [2](#)
Tzara, Tristan [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#)
 Ulusoy, Mehmet [1](#), [2](#)
Ungaretti, Giuseppe [1](#)
 Urrutia, Matilde [1](#)
 Ursulet, Léo [1](#)
U'Tamsi, Tchicaya [1](#)
Vaché, Jacques [1](#)
Vailland, Roger [1](#)
Vaillant, Janet G. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Vaillant-Couturier, Paul [1](#)
 Vaillant, René [1](#)
Valcin, Edmond [1](#)
 Valentino, Paul [1](#)
Valère, Léon-Laurent [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
 Valéry, Paul [1](#)
 Vallejo, César [1](#)
 Valvert, Félix [1](#)
Van Bercheycke, Danielle [1](#), [2](#)
Van Lierde, Jean [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)
 Van Vechten, Carl [1](#)
Vargas Llosa, Mario [1](#)
Varin de la Brunelière, Henri [1](#), [2](#)
 Varo, Remedios [1](#)
 Vassails, Gérard [1](#)
Vauban, Sébastien Le Pestre, marquis de [1](#)
 Vauthier, Étienne [1](#)
 Veilleur, Lucien [1](#)

Veil, Simone [1](#)

Velay Vallantin, Catherine [1](#)

Venzher, Irina [1](#)

Vercors, Jean Bruller, dit [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Verdès-Leroux, Jeannine [1](#)

Verdin, Philippe [1](#)

Verger, Pierre [1](#), [2](#)

Vergès, Paul [1](#), [2](#)

Vergès, Raymond [1](#), [2](#)

Verlaine, Paul [1](#)

Vernant, Jean-Pierre [1](#)

Veronese, Vittorino [1](#), [2](#), [3](#)

Véronique, Edmond Eloi [1](#)

Véron, Robert [1](#), [2](#)

Viatte, Auguste [1](#), [2](#)

Victor-Emmanuel III [1](#)

Viénot, Jacques [1](#), [2](#)

Vieux, Antonio [1](#)

Viévi, Jacques Albert [1](#)

Vigier, Jean-Pierre [1](#), [2](#)

Vilar, Jean [1](#)

Villepin, Dominique de [1](#)

Virgile [1](#)

Vitez, Antoine [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)

Vitrac, Roger [1](#)

Vivien, Louis [1](#)

Vizioli, Anna [1](#), [2](#)

Volney, Constantin-François Chassebœuf de La Giraudais, dit [1](#), [2](#), [3](#)

Wade, Moustapha [1](#), [2](#)

Wagner, Jean [1](#)

Wahl, Jean [1](#)

Walcott, Derek [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

Walker, Keith Louis [1](#)

Wallon, Henri [1](#)

Warren, Robert Penn [1](#)

Waugh, Evelyn [1](#)

Wéa, Djubelly [1](#)
Weil, André [1](#)
Weil, Simone [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Wells, Herbert George [1](#)
Wiesel, Élie [1](#), [2](#)
Wildenstein, Georges [1](#)
Wilford, Hugh [1](#)
Williams, Eric [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)
Wilson, Mantonica [1](#)
Wiltord, Richard [1](#)
Woolf, Virginia [1](#)
Wright, Julia [1](#)
Wright, Richard [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#)
Yang-Ting, Michel [1](#)
Yata, Ali [1](#)
Yeiwéné Yeiwéné [1](#)
Youngerman, Duncan [1](#)
Young, William [1](#)
Yoyotte, Jean [1](#)
Yoyotte, Marcelle [1](#)
Yoyotte, Pierre [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Yoyotte, Simone, épouse Jules Marcel Monnerot [1](#), [2](#)
Zand, Nicole [1](#)
Zandronis, Dannyck [1](#), [2](#)
Zapata, Emiliano [1](#), [2](#)
Zerbo, Yacouba [1](#)
Zervos, Christian [1](#)
Zizine, Pierre [1](#)
Zobel, Joseph [1](#), [2](#)
Zoulou, Chaka kaSenzangakhona, dit Chaka [1](#)
Zwazo, Basile Antoine Tengamen, dit [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Remerciements

Je remercie vivement ceux qui, parfois dans la plus grande discrétion, ont bien voulu me confier des documents personnels ou familiaux. Ma gratitude va particulièrement à Duncan Youngerman, petit-fils d'Henri Seyrig, qui a très généreusement mis à ma disposition le précieux journal de son grand-père ainsi que des lettres adressées par Henri Seyrig à sa femme, Hermine de Saussure.

Nombreux sont les collègues et amis qui m'ont aidée dans mes recherches. J'exprime ma gratitude à tous, et tout spécialement à Jean-Claude Louise Alexandrine, chercheur et archiviste qui, avec la patience et la précision qui le caractérisent, a eu à cœur de me communiquer les documents pertinents pour mon étude et les résultats de ses propres travaux.

Merci enfin à Tiphaine Samoyault, pour ses encouragements et pour ses conseils, en particulier quand il a fallu retrancher de nombreux passages à un ouvrage qui promettait d'être bien trop volumineux.

Crédits

En frontispice

Poème autographe « Inventaires des cayes », sur papier à en-tête de l'Assemblée nationale, Paris, 30 janvier 1986. © Bibliothèque littéraire Jacques Doucet.

*

Cahier 1

Poème autographe « Investiture », extrait de la maquette originale de *Tombeau du soleil* adressée par Aimé Césaire à André Breton [novembre 1943]. © Comité André Breton.

« L'Isle de la Martinique scituée à 14 degrez 30 minutes de latitude septentrionale », gravure de Pierre Mariette et Abraham Peyrounin, 1660, conservée dans le fonds du Service hydrographique de la Marine consacrée aux cartes générales de la Martinique. © BnF, département Cartes et plans.

Fernand Elphège Césaire, père d'Aimé Césaire. Marie Félicité Hermine, mère d'Aimé Césaire. Portraits conservés dans l'ancien bureau d'Aimé Césaire à l'Ex-Hôtel de Ville de Fort-de-France devenu un espace mural, [s. d.]. © Succession Césaire.

Aimé Césaire à Basse-Pointe le 20 mai 2005. © Marie-Claire Delbé-Cilla.

Photographie de classe d'Aimé Césaire au lycée Louis-le-Grand, Paris, 1931-1932. © Archives de Paris, archives du lycée Louis-le-Grand.

Portrait d'Aimé Césaire à l'École normale supérieure, Paris, 1935. © Bibliothèque Ulm-LSH École normale supérieure, fonds

photographique.

Tapuscrit de *Cahier d'un retour au pays natal* conservé à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, Paris, mai 1939. Reproduction du feuillet 18. © Bibliothèque de l'Assemblée nationale.

André Breton lors de son voyage à la Martinique et à Haïti en 1946. © Comité André Breton.

Couverture de l'édition originale de *Retorno al país natal*, édition cubaine du *Cahier*. Traduction de Lydia Cabrera, préface de Benjamin Péret et illustrations de Wifredo Lam, La Havane, 1943. © Comité André Breton.

Aimé Césaire photographié par Henri Seyrig en novembre 1943. © Collection privée, avec l'autorisation de Duncan Youngerman.

Portrait de Suzanne Césaire envoyé à André Breton le 28 octobre 1944. © Bibliothèque littéraire Jacques Doucet/ Photographie de Susanne Nagy.

Aimé Césaire au 18^e congrès international de philosophie, Port-au-Prince, Haïti, le 28 septembre 1944. © DR.

René Depestre en 1946. © Bibliothèque francophone multimédia de Limoges, fonds René Depestre.

Cahier 2

Le couple Césaire et le groupe des Surréalistes chez Pierre Matisse, New York, le 20 novembre 1945. © Collection privée, avec l'autorisation de Duncan Youngerman.

Fiche de renseignement du député Césaire pour l'Assemblée nationale, Paris, 1946. © Bibliothèque de l'Assemblée nationale.

Le député communiste de la Martinique Aimé Césaire s'exprime à la tribune le 6 juin 1947, au Vélodrome d'Hiver à Paris, lors du *meeting* organisé par les députés de l'Union française pour protester contre l'arrestation de leurs collègues malgaches. © AFP/ International News Photos (INP).

Pablo Picasso, « Tête de Nègre », pointe sèche et grattoir sur cuivre, 15 novembre 1949. Gravure en frontispice du recueil *Corps perdu*, Éditions Fragrances, 1950. © RMN-GP/ Musée national Picasso-Paris/ © Succession Picasso 2021.

Pablo Picasso, « Portrait d'Apollinaire », 7 novembre 1948, fusain, 65

× 50 cm, Musée national Picasso-Paris. © RMN_GP/ Madeleine Coursaget/ Musée national Picasso-Paris/ © Succession Picasso 2021.
Pablo Picasso, eau-forte (faite avec un clou) sur cuivre, mars 1949.
Gravure en couverture du recueil *Corps perdu*, Éditions Fragrances, 1950. © RMN_GP/ Michèle Bellot/ Musée national Picasso-Paris/ © Succession Picasso 2021.

Photo de famille, Aimé et Suzanne Césaire en présence de quatre de leurs enfants, années 1950. © Succession Césaire.

Pique-nique en compagnie des Leiris lors de leur second voyage en Martinique, années 1950-1952. Au centre : Louise Leiris et Anca Bertrand ; debout, de gauche à droite : Aristide Maugée, René Ménil, Alexandre Bertrand, une amie non identifiée, Michel Leiris, Claudine Ménil, Mireille Maugée-Césaire, Roland Suvélor. © DR.

Une partie du nouveau conseil municipal après la démission du PCF : Aimé Césaire, et ses adjoints. Élections municipales de Fort-de France, 1957. © Bibliothèque littéraire Jacques Doucet/ Photographie de Suzanne Nagy.

Le général de Gaulle durant son discours à Fort-de-France, le 2 mai 1960. © Gama-Rapho/ Keystone.

Portrait de Toussaint Louverture reproduit dans l'édition de *Toussaint Louverture – La Révolution française et le problème colonial* au Club français du livre. Gravure de Maurin, 1835, conservée au musée des Beaux-Arts de Chartes. © Bridgeman Images/ Josse.

Portrait de Christophe reproduit dans l'édition de *Toussaint Louverture – La Révolution française et le problème colonial* au Club français du livre. Eau-forte de François de Bonneville extraite de *Un siècle d'histoire de France par l'estampe, 1770-1870, Collection du Baron C. de Vinck*, conservée à la © BnF, département Estampes et photographie.

Répétition de *Une Saison au Congo* au Théâtre de l'Est Parisien, octobre 1967. De gauche à droite : Jean-Marie Serreau (second) et Aimé Césaire (quatrième). © Roger-Viollet/ Studio Lipnitski.

Aimé Césaire et Michel Leiris au premier festival des Arts nègres (FESMAN), le 6 avril 1966, Dakar. © AFP.

Portrait de Lilyan Kesteloot, années 1960. © Collection privée, avec l'autorisation de Frantz Fongang.

Pique-nique à Cuba avec Aimé Césaire, Michel Leiris et Pierre Naville, 1967-1968. © Bibliothèque littéraire Jacques Doucet/ Photographie de Suzanne Nagy.

Aimé Césaire et Wifredo Lam au congrès culturel de La Havane en 1968. © Collection privée de Wifredo Lam/ Photographie de Raul Corrales.

Aimé Césaire et Léon Gontran Damas, Fort de France, 1972. © Bibliothèque Schœlcher/ Photographie de Fernand Bibas.

Visite de Léopold Sedar Senghor en 1976. © Photographie de Fernand Bibas.

Aimé Césaire présente son livre *moi, laminaire...* lors de la remise des Grands Prix nationaux par le ministre de la Culture Jack Lang à l'opéra Garnier, Paris, 1982. © AFP/ Photographie de Pierre Guillaud.

Visite de François Mitterrand à Fort-de-France, le 4 décembre 1985. © Bibliothèque Schœlcher/ Photographie de Fernand Bibas.

Aimé Césaire à Miami lors de la première conférence hémisphérique des peuples noirs de la diaspora, 1987. Première page du journal *Le Progressiste*. © University of Florida.

Le metteur en scène Antoine Vitez donne une conférence de presse le 18 juillet 1989, à Avignon, en compagnie d'Aimé Césaire. © AFP.

Aimé Césaire visite le chantier du stade de Dillon, Fort-de-France, 1986. © Coll. Collectivité Territoriale de Martinique – Archives – 38Fi 86/ Photographie de Marie-Claire Delbé-Cilla.

Inauguration du stade de Dillon, Fort-de-France, le 10 juin 1993. © Bibliothèque Schœlcher/ Photographie de Fernand Bibas.

Aimé Césaire et Camille Darsières lors des législatives de 2002. © Bibliothèque Schœlcher/ Photographie de Serge Boissard.

Inauguration du Centre de découverte des sciences de la terre, en présence d'Aimé Césaire, Claude Lise et Pierre Alier, Saint-Pierre, février 2004. © Bibliothèque Schœlcher.

Aimé Césaire à son bureau, Fort-de-France, années 2000. © Marie-Claire Delbé-Cilla.

L'auteur en compagnie d'Aimé Césaire, 2006. © Collection particulière.

Extrait du poème « calendrier lagunaire », choisi comme épitaphe par Aimé Césaire sur sa tombe. © Succession Césaire/ © Éditions du Seuil pour l'extrait reproduit.

Crédits des citations

Archives

Les extraits de la correspondance d'Aimé et de Suzanne Césaire sont reproduits avec l'autorisation de leurs héritiers. © Succession Césaire.

© Archives nationales (France), pour les extraits des archives de l'École normale supérieure.

© Chancellerie des Universités de Paris – Bibliothèque littéraire Jacques Doucet, pour les extraits des fonds André Breton et Michel Leiris conservés à la bibliothèque littéraire Jacques Doucet.

© Collège de France. Archives Laboratoire d'anthropologie sociale, pour les extraits du fonds Michel Leiris conservé au Laboratoire d'anthropologie sociale.

© Coll. Collectivité Territoriale de Martinique – Archives, pour les extraits des archives de la Martinique.

© Documents « Archives éditions Gallimard », droits réservés.

© Succession Picasso 2021, pour les extraits des archives de Pablo Picasso.

Pour les citations des œuvres d'Aimé Césaire

Les poèmes et écrits d'Aimé Césaire sont, sauf mention contraire, cités d'après leur première édition et reproduits avec l'autorisation de ses héritiers. © Succession Césaire.

© Éditions Gallimard, *Les Armes miraculeuses*, 1946

© Présence Africaine Éditions, *Discours sur le colonialisme*, 1955.
Cahier d'un retour au pays natal, 1956.

Et les chiens se taisaient, 1956.

Préface à Bertène Juminer, *Les Bâtards*, 1961.

Préface à Jacques Rabemananjara, *Lamba*, 1961.

Toussaint Louverture. *La Révolution française et le problème colonial*, 6 janvier 1962.

La tragédie du roi Christophe, 1970.

« Conférence de presse à Québec » et « Entretien avec Césaire », dans Lilyan Kesteloot et Barthélemy Kotchy, *Aimé Césaire, l'homme et l'œuvre*, deuxième trimestre 1973.

Entretiens avec Georges Ngal, *Aimé Césaire. Un homme à la recherche d'une patrie*, 1994.

© Revue Présence Africaine, « Sur la poésie nationale », n° 4, octobre-novembre 1955.

« Décolonisation pour les Antilles », n° 7, avril-mai 1956.

« Culture et colonisation », n° 8-10, juin-novembre 1956.

« La lettre de démission de Césaire », avant-propos d'Alioune Diop, 4^e trimestre 1956.

« L'homme de culture et ses responsabilités », n° 24-25, février-mai 1959.

« La pensée politique de Sékou Touré », n° 29, décembre 1959-janvier 1960.

« Hommages à Frantz Fanon », n° 40, 1^{er} trimestre 1962.

© en collaboration avec Radio France. Entretiens avec Édouard Maunick, France Culture, 1976. Production d'Édouard Maunick, réalisée par Marie-Andrée Armynot,

© Éditions Gallimard pour les extraits de

Michel Leiris, *Journal, 1922-1989*, édition établie, présentée et annotée par Jean Jamin, 1992 et *Contacts de civilisation en Martinique*, 1955.

Jean-Paul Sartre, *Situations III*, 1949.